



HAL
open science

Dynamique démographique de la population active occupée en France

Ceren Inan

► **To cite this version:**

Ceren Inan. Dynamique démographique de la population active occupée en France. Démographie. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2009. Français. NNT: . tel-00814734

HAL Id: tel-00814734

<https://theses.hal.science/tel-00814734>

Submitted on 18 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE MONTESQUIEU - BORDEAUX IV

**ECOLE DOCTORALE de SCIENCES ECONOMIQUES, GESTION ET
DEMOGRAPHIE (E.D. 42)**

DOCTORAT en DEMOGRAPHIE

Ceren INAN

**DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE
DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE EN FRANCE**

Thèse dirigée par
M. Christophe BERGOUIGNAN, Professeur des universités,

Soutenue le 4 décembre 2009

Membres du jury :

M. Bernard AUBRY,
Chargé de mission, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Strasbourg

M. Christophe BERGOUIGNAN,
Professeur des universités, Université Montesquieu - Bordeaux IV

M. Alfred DITTGEN,
Professeur des universités, Université Panthéon Sorbonne Paris I
rapporteur,

M. Alain PARANT,
Chargé de recherche, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris

M. Jean-Paul SARDON,
Directeur de recherche, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris
rapporteur.

Résumé

Cette thèse se propose d'analyser les phénomènes concourant à la dynamique de la population active occupée. Après avoir dressé un large tableau rétrospectif de l'évolution des taux d'emploi au fil des périodes et des générations, elle se fonde sur les enquêtes Emploi plus récentes (1968 – 2007) et sur l'enquête « Etude de l'histoire familiale » de 1999 pour approfondir la décomposition des facteurs démographiques déterminant les tendances de l'emploi. L'évolution du temps de travail hebdomadaire, celle des calendriers d'entrées et de sorties de la vie professionnelle et le mouvement des interruptions temporaires de l'occupation professionnelle sont ainsi introduits dans l'analyse.

La prise en compte de ces éléments de désagrégation conduit à remarquer une plus grande concentration de l'occupation professionnelle dans la vie des individus, de 1968 jusqu'au milieu des années 1990, sous l'influence d'un retard de l'entrée dans le premier emploi et de sorties définitives de la vie active occupée plus précoces, double tendance qui s'estompe depuis le milieu des années 1990. A cela s'ajoute, depuis le début des années 1970, la hausse des taux d'emploi des femmes d'âges intermédiaires, sous la conjonction de trois facteurs : la baisse de la proportion des femmes n'ayant jamais travaillé, la baisse des sorties définitives de l'occupation professionnelle avant 50 ans, et la réduction du poids des interruptions passagères de la vie professionnelle.

L'ensemble de ces évolutions correspond à un très fort renouvellement démographique de l'emploi, avec des taux bruts d'entrée et de sortie qui dépassent largement les 10% mais qui, vu les tendances précédemment évoquées, n'engendrent qu'une croissance modérée de la population active occupée, inférieure à celle de la population en âge de travailler.

Demographic analysis of the employed labor force of France

Summary

This study aims to analyze the demographic renewal of the employed labor force as a population. After a broad retrospective study of the employment rates evolution in France, this work uses the most recent French Labor Force Surveys (1968 - 2007) and the French demographic survey of 1999 for an expanded analysis of demographic factors of individuals' workforce participation. The evolution of the working week, the scheduling of inputs and outputs of the work situation, the first job experience, the end of the workforce participation and the temporary interruptions of workforce participation are introduced and used in the demographic analysis of the renewal of the employed labor population.

Thus, this study shows up a greater concentration of professional occupation in the individuals' lifetime, from 1968 until mid 1990's, under the influence of a later first job experience and an earlier end of the workforce participation. On the other hand, since early 1970's, women aged 25–55 shows a higher workforce participation, under the conjunction of three positive effects: lesser proportions of professionally inexperienced women through generations, proportionally lesser women whom temporary interruptions their workforce participation and through lesser proportions of women whom workforce participation ends prematurely.

All of these developments are accompanied by an extreme dynamics of employment, with high annual turnover rates, which far exceeds 10% but from which results a moderate growth of employed labor force population ; lower than the growth of population of working ages.

Mots-clés : analyse démographique, population active occupée, taux d'emploi, temps de travail, durée du travail, occupation professionnelle, premier emploi, sortie d'activité, interruptions passagères de l'occupation professionnelle, occupation professionnelle des femmes.

Key words : demographic analysis, employed labor population, employment rate, working hours, , work – life balance, time spent in work, first job experience, temporary interruptions of workforce participation, women's workforce participation.

Institut d'Etudes Démographiques de l'Université de Bordeaux
Université Montesquieu-Bordeaux IV
Av Léon Duguit
33608 Pessac cedex

Remerciements

J'exprime mes profonds remerciements à mon directeur de thèse, qui a su me laisser la liberté nécessaire à l'accomplissement de mes travaux, tout en y gardant un œil critique et avisé.

Je remercie également les membres du jury, MM. Bernard Aubry, Alfred Dittgen, Alain Parant et Jean-Paul Sardon, qui ont accepté de juger ce travail.

Je souhaite ensuite remercier l'ensemble de l'équipe de l'Institut d'Etudes Démographiques de l'Université de Bordeaux.

Enfin un grand merci à Nicolas Rebière, Mme Cazaubon, Dominique Franz et Cécile Hériard pour leur disponibilité, leurs conseils et leur soutien.

Labor is the activity which corresponds to the biological process of the human body, whose spontaneous growth, metabolism, and eventual decay are bound to the vital necessities produced and fed into the life process by labor. The human condition of labor is life itself.

Work is the activity which corresponds to the unnaturalness of human existence, which is not imbedded in, and whose mortality is not compensated by, the species' ever-recurring life cycle. Work provides an "artificial" world of things, distinctly different from all natural surroundings. Within its borders each individual life is housed, while this world itself is meant to outlast and transcend them all. The human condition of work is worldliness.

Action, the only activity that goes on directly between men without the intermediary of things or matter, corresponds to the human condition of plurality, to the fact that men, not Man, live on the earth and inhabit the world.

Hannah Arendt - The Human Condition

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	15
PARTIE I. EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE	21
CHAPITRE 1. EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE EN FRANCE METROPOLITAINE DEPUIS 1946.....	25
A. Les mesures de la population active occupée.....	27
B. L'évolution de l'effectif de la population active occupée et ses variations structurelles.....	41
C. Vue d'ensemble	67
CHAPITRE 2. OCCUPATION PROFESSIONNELLE AU FIL DES AGES.....	71
A. L'occupation professionnelle selon le sexe et l'âge.....	73
B. L'évolution de l'occupation professionnelle au fil des générations.....	113
C. Vue d'ensemble	133
CHAPITRE 3. UNE ANALYSE PAR LES HEURES TRAVAILLEES.....	137
A. Les mesures démographiques du temps passé au travail.....	139
B. Le temps passé au travail en France.....	149
C. Vue d'ensemble	189
CONCLUSION DE LA PARTIE I.....	193
PARTIE II. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE DES BIOGRAPHIES PROFESSIONNELLES	201
CHAPITRE 4. LA PREMIERE ENTREE DANS L'EMPLOI.....	209
A. La première entrée dans l'emploi.....	211
B. La première entrée dans l'emploi, la fin de la formation initiale et l'origine socioprofessionnelle.....	243
C. Vue d'ensemble	259
CHAPITRE 5. L'ARRET DEFINITIF DE LA VIE ACTIVE OCCUPE ET LES INTERRUPTIONS PASSAGERES DE L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE.....	263
A. Une analyse des sorties de l'occupation professionnelle	265
B. La présence dans l'emploi et les interruptions passagères précoces	294
C. Vue d'ensemble	307
CHAPITRE 6. LES CYCLES D'EMPLOIS.....	311
A. Cohortes d'emploi et ancienneté dans l'emploi occupé.....	313
B. Lois de survie dans l'emploi actuel.....	333
C. Vue d'ensemble	353
CONCLUSION DE LA PARTIE II.....	357
CONCLUSION GENERALE	365
BIBLIOGRAPHIE	377
ANNEXES.....	389

Introduction générale

A la fois déterminant et conséquence de la dynamique démographique, l'occupation professionnelle fait partie des phénomènes associés aux étapes essentielles du parcours de vie. Pour cette raison elle dispose, depuis longtemps, d'une place de choix dans l'étude des facteurs du renouvellement des populations et des sous populations. Son importance est tellement ancrée dans les travaux démographiques que même lorsque l'occupation professionnelle n'est pas étudiée pour elle-même elle est intégrée comme facteur explicatif ou comme critère de différenciation. Ainsi, le statut d'occupation, la catégorie socioprofessionnelle et le statut de l'emploi occupé, que les systèmes de collecte ne manquent pas de relever, sont des variables introduites de façon quasi-systématique dans de nombreuses études.

En matière d'occupation professionnelle, l'intérêt du démographe se focalise soit sur :

- l'analyse de la dynamique de la population active occupée (le plus souvent en effectif, en structure ou via les taux d'emploi),
- l'analyse d'une sous catégorie de la population active occupée (travailleurs âgés, actives occupées, etc...),
- l'analyse des interactions entre l'occupation professionnelle et d'autres phénomènes (vieillesse de la population et rapport actif occupé/retraité, travail des femmes et fécondité, etc.). Il peut alors s'agir de préoccupations purement démographiques ou associées de façon moins directe aux questions de population.

L'étude de sous catégories de la population active occupée et l'analyse des interactions entre l'occupation professionnelle et les autres phénomènes constituent les deux aspects les plus approfondis des recherches portant sur l'occupation professionnelle. En se limitant aux seules thématiques les plus récentes, nous pouvons citer, entre autres, le vieillissement et le rapport entre occupés et retraités¹, les travailleurs âgés, la féminisation de la population active occupée (et la mise en relation de cette féminisation avec les comportements de mise en

¹ L'intérêt qu'ont porté les démographes à l'étude du rapport entre actifs occupés et retraités remonte assez loin, sur ce sujet voir, SAUVY, Alfred, Le vieillissement de la population et la sécurité sociale, Revue française du travail, n°3, 1946, pp.201-210., VINCENT, Paul, Vieillesse de la population, retraites et immigration, Population, n°2, 1946, pp. 213-244., et, DARIC, Jean, Vieillesse de la population et prolongation de la vie active, INED, Travaux et documents, cahier n°7, PUF, 1948. Pour un état des lieux européen plus récent, voir, BIJAK, Jakub, KUPISZEWSKA, Dorota, KUPISZEWSKI, Marek, SACZUK, Katarzyna et KICINGER, Anna, Population and labour force projections for 27 European countries, 2002–2052: impact of international migration on population ageing, European Journal of Population, n°1, 2007, pp.1-31.

couple et de fécondité), le travail et la famille², les liens entre l'emploi et les migrations (internes et internationales)³, et par conséquent, la répartition de la population dans l'espace.

L'analyse de la dynamique de la population active occupée, est en général entreprise dans une perspective globalisante destinée à être associée aux grandes tendances macro-économiques. Souvent partie prenante d'une démarche pluridisciplinaire beaucoup plus vaste, elle doit alors se limiter à la mesure des évolutions en termes d'effectifs, de structures et de taux d'emploi, afin de rendre possible une intégration de l'ensemble des paramètres. Ainsi, mis à part quelques exceptions⁴, les contributions les plus fréquentes en matière d'analyse démographique de la population active occupée concernent l'étude de sous catégories de la population active occupée et celle des interactions entre l'occupation professionnelle et les autres phénomènes⁵.

Malgré leur richesse et leur intérêt, les travaux spécialisés étudiant les sous catégories de la population active occupée ou les interactions entre l'occupation professionnelle et les autres phénomènes, ne peuvent remplacer une analyse approfondie de la dynamique de la population active occupée dans sa totalité.

L'objectif de cette recherche est donc d'entreprendre une analyse démographique approfondie de la population active occupée en France, dans le cadre d'une démarche globale. Cette entreprise thématique large, s'appuie nécessairement sur une réflexion méthodologique concernant les sources, leur exploitation, les indices qui peuvent alors être construits, leur interprétation et leur intégration dans les relations décomposant le renouvellement de la population active occupée. Présent dans tous les chapitres, ce questionnement concernant les méthodes de décomposition des phénomènes démographiques constituant l'occupation professionnelle, forme la trame de ce texte. Il accompagne la production des résultats et en

² Voir par exemple, PAILHE, Ariane, SOLAZ, Anne (sous la direction de), Entre famille et travail, Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs, INED, La Découverte, 2009.

³ A ce sujet, voir, CAILLOT, Mélanie, Analyse démographique de l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, Thèse de doctorat en démographie, 2008.

⁴ Voir par exemple, KASPARIAN, Robert, L'analyse longitudinale de la population active: une typologie des profils de carrière des générations françaises de 1911 à 1935, Population, n°3, 1993, pp.627-653.

⁵ Voir, par exemple, KEMPEREERS, Marianne, La discontinuité professionnelle des femmes au Canada : permanence et changements, Population, n°1, 1991, pp.9-28. MARCHAND, Olivier, L'activité professionnelle des femmes au début des années 1990, Population, n°6, 1993, p.1947-1960. VILLA, Pierre, Le capital éducatif : une approche démographique, Population, n°1, 1997, pp.77-101. MERON, Monique et WIDMER, Isabelle, Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant, Population, n°2, 2002, pp.372-357. BERGOUIGNAN, Christophe, Âge à la fin des études et arrivée du premier enfant, dans « La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946 », CUDEP, 2005.

guide l'articulation, ce qui permet, pour l'analyse de l'évolution de l'emploi féminin notamment, de mesurer l'apport de chaque élément supplémentaire de décomposition.

Cette réflexion méthodologique permet non seulement de s'interroger sur la pertinence des outils existants et sur leur aptitude à rendre compte des comportements à l'origine des transformations de la dynamique de la population active occupée. Elle se traduit donc par une étude des indices correspondants et des hypothèses manifestes ou latentes associées à leur utilisation. Elle conduit aussi, pour approfondir la décomposition de la dynamique de la population active occupée, et en fournir des éléments de synthèse plus évocateurs, à adapter les indicateurs utilisés pour analyser la dynamique de la population générale. Outre de nouveaux indices synthétiques, cette transposition introduit l'analyse des mouvements d'entrée et de sortie de l'occupation professionnelle.

Loin d'être uniquement un exercice abstrait cette démarche méthodologique est envisagée en fonction des sources d'informations existantes relatives à l'occupation professionnelle. Elle porte toutefois un regard critique sur ces sources et sur certaines des nomenclatures qui sont associées aux informations collectées. Il s'agit d'une part de tenter de corriger les erreurs ou d'encadrer les incertitudes associées aux données existantes et, d'autre part, d'esquisser les modifications conceptuelles susceptibles de résorber ces insuffisances, lorsque c'est possible. Sans prétendre proposer une définition forcément optimale des objets de collecte correspondant aux phénomènes participant au renouvellement de la population active occupée, ce regard critique cherche avant tout à mettre en cohérence le recueil de l'information concernant l'ensemble de ces phénomènes. Cette interrogation sur la nature et le contenu de la collecte d'informations se présente aussi comme une discussion de la façon la plus pertinente d'appréhender la réalité des étapes constitutives de l'occupation professionnelle. Enfin, elle aborde l'apport que pourrait représenter l'utilisation des Déclarations Annuelles de Données Sociales (source dont le champ reste encore incomplet) pour traiter certains aspects des champs étudiés.

L'ensemble de la démarche permettra d'aboutir à une décomposition des évolutions de la population active occupée de 1946 à 2007, ce qui implique, compte tenu de la nécessaire mise en perspective longitudinale, de traiter, lorsque c'est possible, des générations nées de la fin du 19^{ème} siècle au début des années 1980.

Bien que l'étude de l'évolution de la population active occupée en effectif et en structure ait déjà fait l'objet de nombreux travaux, il nous a semblé nécessaire d'en décrire les tendances ce qui nous permet d'illustrer notre présentation/discussion des nomenclatures relatives à l'occupation professionnelle. Cette double étape préliminaire constitue le premier chapitre de cette thèse (chapitre 1A et 1B). Elle est suivie par une analyse de l'évolution annuelle des taux d'emploi⁶ par âge avec un important recul rétrospectif (chapitre 2A) et par leur mise en perspective longitudinale (chapitre 2B). Ces analyses s'appuient les séries de taux d'emploi par âge et sur leur synthèse, que l'on propose en mesurant la durée passée dans l'occupation professionnelle au cours d'une vie, en l'absence ou en présence de mortalité, et la portion de vie passée dans l'occupation professionnelle. Puis, nous essayons d'affiner ces mesures par l'étude de la durée passée en situation de travail au cours d'une vie, pour laquelle nous proposons une estimation fondée sur le nombre d'heures de travaillées au cours d'une semaine de référence (chapitre 3A). Cela nous conduit à comparer certaines sous populations selon le nombre moyen d'heures travaillées (chapitre 3B). L'ensemble de ces 3 chapitres constitue la première partie de notre thèse.

La seconde partie de la thèse s'attache à étudier l'occurrence des événements d'entrée et de sortie de l'emploi. Nous nous intéressons tout d'abord à la première entrée dans la vie active occupée (chapitre 4). Son étude sera approfondie par celle des interactions entre première entrée dans la vie active occupée et fin des études et par celle des différences d'entrée dans la vie professionnelle selon l'origine sociale. Nous étudions, ensuite, la dernière sortie et les interruptions passagères de la vie active occupée, ainsi que l'étude des différentes circonstances de sortie définitive de l'occupation professionnelle (chapitre 5). Nous terminons notre recherche par l'analyse au sein des cohortes d'emploi, d'abord par une étude de la structure de la population active occupée selon l'ancienneté de l'emploi et le sexe (chapitre 6A), puis par des tables de rupture de l'emploi occupé (chapitre 6B).

⁶ En principe ces indices ne sont pas des taux mais des proportions, l'usage du terme « taux d'emploi » est toutefois tellement répandu chez les démographes, économistes et statisticiens que nous l'avons maintenu ici, de façon à faciliter la compréhension.

Partie I.

Evolution de la population active occupée

Cette première partie est consacrée à l'étude de l'évolution de la population active occupée, en se basant sur des indices correspondant à la fréquence d'une situation, dans une population ou une sous population. Cela constitue une première étape de l'analyse qui devrait, néanmoins, être approfondie par une décomposition reposant sur l'étude de la survenue des événements faisant entrer et sortir les personnes de ces situations.

Ainsi, au cours de cette partie, nous mettrons en avant :

- l'étude de l'évolution globale de la population active occupée (en variation absolue et en variation relative),
- l'étude des changements structurels (qui découlent des caractéristiques des individus occupant un emploi, comme le sexe et l'âge, mais aussi qui résultent des caractéristiques des postes occupés par les individus, comme le statut de l'emploi, le secteur d'activité, le temps de travail et la catégorie socioprofessionnelle),
- et l'étude la proportion d'actifs occupés par sexe et âge.

Après avoir présenté les différentes sources disponibles pour l'étude de l'évolution de la population active occupée, accompagnée d'une lecture critique des différentes approches de l'occupation professionnelle, nous allons étudier plus en détail l'évolution de l'effectif de la population active et les changements structurels qu'elle a connu depuis 1946 (Chapitre 1).

Ayant pris connaissance des tendances lourdes de l'évolution de la population active occupée, nous allons nous intéresser à l'évolution du niveau d'occupation professionnelle au fil des âges via les taux d'emploi en nous servant des enquêtes Emploi de la période 1968 – 2007, et d'autres sources antérieures⁷ (Chapitre 2). Après avoir défini les taux d'emploi, nous allons questionner leur capacité à mesurer convenablement l'intensité de l'occupation professionnelle. Puis, nous allons entreprendre une décomposition de la croissance de la population active occupée distinguant les facteurs démographiques purs et les variations du niveau d'occupation professionnelle. Enfin, nous aborderons le niveau d'occupation professionnelle dans une perspective longitudinale, en mettant bout à bout les taux d'emploi

⁷ Disponibles pour les seules enquêtes Emploi 1968 à 2007, les fichiers de données individuelles ici exploités permettent des analyses plus précises et plus approfondies. On peut néanmoins tenter d'estimer les taux d'emplois des années antérieures à partir d'autres sources (données agrégées d'enquêtes Emploi et recensements).

par âge des générations et en les synthétisant par la durée annuelle moyenne de vie active occupée.

Enfin, pour nuancer l'analyse de la durée passée dans le statut d'actif occupé à travers les taux d'emploi, nous allons étudier de la durée passée en situation de travail (Chapitre 3). Après avoir présenté les sources permettant de prendre une mesure des heures travaillées et les grandes tendances de la période 1949 – 2007, nous allons entreprendre une analyse plus approfondie de la durée passée en situation de travail, à travers les heures travaillées, au cours d'une semaine de référence, estimées à partir des enquêtes Emploi de la période 1968 – 2007.

CHAPITRE 1.

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE EN FRANCE METROPOLITAINE DEPUIS 1946.

Après une description des définitions et des sources relatives à l'occupation professionnelle on propose ici, en première analyse, une étude de l'évolution de l'effectif de la population active occupée et des changements structurels qu'elle a connu depuis 1946.

A. Les mesures de la population active occupée.

1. Actif occupé, définitions.

En France, il existe trois approches pour désigner une personne comme « active occupée ». La première, propre aux recensements mais également disponible dans d'autres systèmes de collecte, qualifie une personne comme active occupée si la personne déclare exercer une profession⁸. Cela comprend, à temps partiel ou à plein temps, en situation de travail au moment du recensement ou non (en congé maladie ou de maternité, par exemple), les salariés, les non salariés travaillant à leur compte, ceux qui aident un membre de leur famille dans leur travail, même sans être rémunéré, les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les militaires du contingent. La deuxième, commune aux instituts de statistiques qui adoptent les résolutions du Bureau International du Travail⁹ et mise en oeuvre dans la conception des enquêtes Emploi en France, désigne une personne comme active occupée si la personne a travaillé, au moins une heure, au cours d'une semaine de référence, ou si la personne est pourvue d'un emploi mais en est temporairement absente¹⁰. Cela regroupe les salariés, les personnes à leur compte, les aides familiaux, les apprentis et les stagiaires rémunérés, qui ont effectué un travail en vue d'un gain (salaire, traitement en espèce ou en nature, bénéfice ou gain familial) lors d'une brève période de référence (une semaine ou un jour) ou qui s'en sont absentés, gardant un lien formel avec leur travail qui sera maintenu pendant et après la « brève » période d'interruption du travail. Enfin, la dernière approche, propre à la comptabilité nationale et conforme au système européen des comptes, possède plusieurs définitions :

- Personnes pourvues d'un emploi, définies au titre « emploi », qui « comprend toutes les personnes – aussi bien les salariés que les travailleurs indépendants – exerçant une activité productrice rentrant dans la frontière de production du système¹¹ ».
- Emplois, qui désigne « toutes les activités exercées contre rémunération pendant une durée déterminée ou indéterminée en vertu de contrats explicites ou implicites

⁸ Recensement général de la population de 1999.

⁹ Conférence internationale des statisticiens du travail de 1954 et celle de 1982.

¹⁰ Institut national de la statistique et des études économiques, Enquête sur l'emploi de mars 2001, Résultats détaillés, INSEE Résultats, Emploi – Revenus, n°177-178.

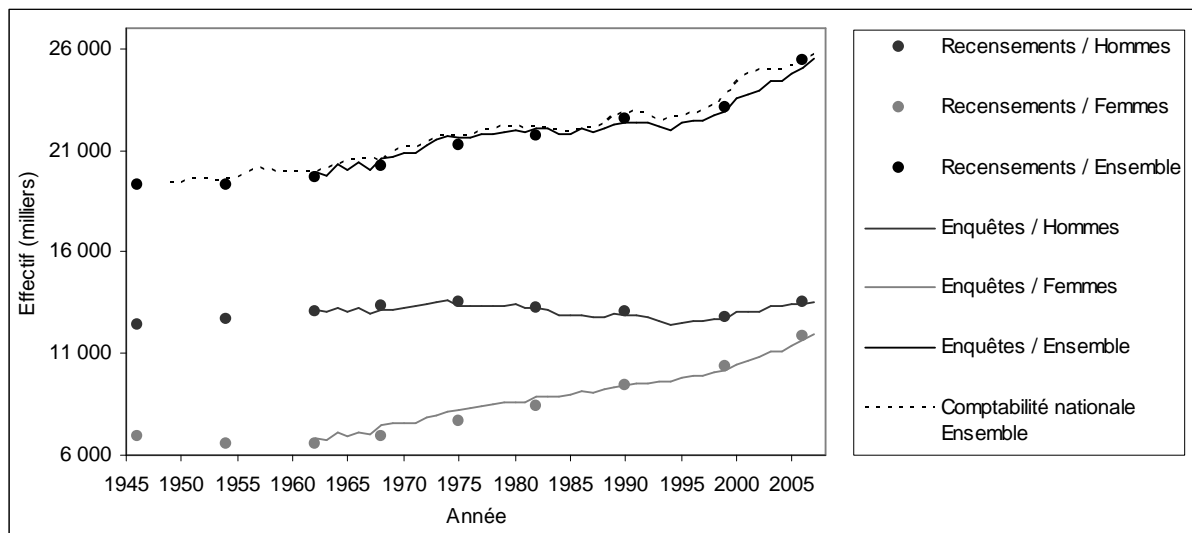
¹¹ Système européen des comptes (SEC) 1995, chapitre 11, paragraphe 11.

passés entre des personnes et des unités institutionnelles résidentes¹² », que ce soit des emplois de salarié ou d'indépendant.

- « L'emploi équivalent plein temps, qui est égal au nombre d'emplois équivalents plein temps, se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique¹³ ».

La comptabilité nationale distingue l'emploi interne occupé dans des « unités institutionnelles résidentes » et l'emploi des résidents qui peut être un emploi interne ou occupé à l'étranger.

Graphique n°1A- 1 : Effectif de la population active occupée (y compris les militaires du contingent).



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, Comptabilité nationale, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1946 – 2007, France métropolitaine (plus les DOM pour la Comptabilité nationale).

Ainsi, pour l'étude de la population active occupée depuis 1946, nous avons trois séries différentes, la série issue des recensements de 1946¹⁴ à 2008¹⁵, la série issue des enquêtes Emploi¹⁶ de 1962¹⁷ à 2007 et la série proposée par la comptabilité nationale¹⁸. Bien que ces trois séries ne soient pas strictement comparables, elles proposent des estimations de

¹² Système européen des comptes (SEC) 1995, chapitre 11, paragraphe 22.

¹³ Système européen des comptes (SEC) 1995, chapitre 11, paragraphe 32.

¹⁴ L'effectif de la population active occupée que nous avons retenue pour 1946 n'est pas celui du recensement de 1946 qui surestime les actifs agricoles, celui-ci a été remplacé par l'effectif de la population active occupée redressée par Alfred Nizard (Population 1971 n°1).

¹⁵ Estimation issue des enquêtes de recensements de 2004 à 2008, faisant référence à la date du 1^{er} janvier 2006.

¹⁶ Nous avons essayé, autant que possible, de reconstituer la population active occupée qui se rapproche de la définition de l'OIT et nous avons inclus les militaires du contingent dans cette population. Les estimations issues des enquêtes de 2003 à 2007 excluent le troisième trimestre (voir Chapitre 3).

¹⁷ Bien que les enquêtes emplois existent depuis 1950, nous ne possédons pas d'information concernant les enquêtes antérieures à 1962.

¹⁸ Emploi interne total, comptabilité nationale base 2000.

population active occupée relativement proches en nombre. Plus que dans les définitions adoptées, ces modes d'observation diffèrent par les outils de collecte (architecture du questionnaire et identification des statuts à partir des informations collectées via le questionnaire), ou par le traitement de l'information (corrections apportées aux données brutes).

2. La population active occupée, sources disponibles.

La population active occupée selon les recensements

Dans les recensements de la population¹⁹, et dans les enquêtes de recensement depuis 2004²⁰, c'est l'individu lui-même qui déclare son occupation principale. Toutefois, un individu n'est pas identifié comme actif occupé juste parce qu'il se déclare spontanément comme tel. Avant tout, il existe des instructions et des illustrations pour canaliser la déclaration individuelle vers tel ou tel statut. Ainsi, il est précisé, sur le bulletin individuel des recensements de population, depuis 1954, que toute personne aidant un membre de sa famille dans son travail se considérera comme quelqu'un qui travaille, et indiquera le type d'emploi qu'il occupe. Aussi, depuis 1954, cette instruction est accompagnée de précisions supplémentaires, changeantes selon les recensements, comme par exemple, « même sans recevoir de salaire²¹ » ou « même à temps partiel²² ». A cela s'ajoute, depuis 1990, l'instruction visant les personnes en congé de maladie ou de maternité²³ qui se considéreront comme actives occupées.

Dans les faits, il existe des personnes dont la situation principale correspond à une catégorie souvent associée à l'inoccupation (étudiant ou élève, retraité, femme au foyer, chômeur)²⁴, mais qui exercent, le plus souvent à temps partiel ou pour une courte durée, une activité professionnelle rémunérée. Jusqu'au recensement rénové, le questionnaire interdisait a priori que les personnes répondant aux questions décrivant les caractéristiques de l'emploi qu'elles occupaient de façon secondaire se déclarent comme appartenant à une des catégories « d'inoccupés théoriques ». Aussi, il arrivait que, contrairement aux consignes les personnes choisissent leur une catégorie « d'inoccupés théoriques » alors même qu'elles occupaient un emploi. De même d'autres personnes répondaient à la fois aux questions sur leur catégorie « d'inoccupés théoriques » et à celles décrivant une activité professionnelle. Après la collecte, ces personnes étaient classées par l'INSEE selon certaines règles (voir infra), de façon exclusive dans le groupe des actifs occupés, dans celui des chômeurs ou dans celui des inactifs. Depuis le nouveau recensement, le bulletin de l'enquête annuelle permet en revanche

¹⁹ Cette partie concerne les recensements depuis 1946, les recensements de la période 1896 – 1936 seront abordés plus loin.

²⁰ Néanmoins, avec une modification importante. Jusqu'en 1999, le filtre travail / non travail précédait la question portant sur la situation principale. A partir de 2004, c'est la question portant sur la situation principale qui précède le filtre travail / non travail.

²¹ Recensement général de la population de 1954, indications précédant la question 15 du bulletin individuel.

²² Recensement général de la population de 1968, indications précédant la question 12 du bulletin individuel.

²³ Recensement général de la population de 1990, indications précédant la question 9 ou 12 du bulletin individuel.

²⁴ On parlera « d'inoccupés théoriques ».

aux personnes de définir une situation principale et lorsque celle-ci correspond à une catégorie « d'inoccupés théoriques » de décrire un emploi occupé de façon secondaire. Aussi, contrairement aux recensements généraux de population, le questionnaire du recensement rénové n'identifie pas a priori de façon exclusive une personne comme étant active occupée, chômeur ou inactive. L'emploi occupé et la catégorie « d'inoccupés théoriques » correspondent à deux variables théoriquement susceptibles d'être croisées. Cela permet de dénombrer la totalité des actifs occupés, puisque aucune personne n'exerçant d'activité professionnelle ne s'est exclue de cette catégorie au moment de la collecte sous prétexte qu'elle percevait une pension de retraite ou une allocation de chômage ou qu'elle est inscrite dans un établissement scolaire ou universitaire. Dans l'absolu cela autoriserait aussi de comptabiliser la totalité des sous-populations que forment les étudiants, les retraités ou les personnes connaissant une forme de chômage, puisque même lorsqu'elles travaillent ces personnes ont mentionné cette situation principale²⁵.

Après la collecte, l'INSEE opère des classements pouvant modifier le statut déclaré pour en attribuer un autre. Ainsi, jusqu'au recensement de 1946, «étaient systématiquement regardés comme actifs dans l'agriculture, les femmes d'agriculteurs, leurs ascendants de moins de 70 ans n'ayant pas déclaré une profession non agricole ainsi que les enfants d'agriculteurs âgés de plus de 14 ans n'ayant déclaré exercer ni une profession non agricole ni fréquenter un établissement scolaire²⁶ ». Les personnes aidant leur conjoint ou leur père dans leur activité de commerçant ou d'artisan étaient classées comme actives. A partir de 1954, nous trouvons la généralisation de cette dernière notion d'aide à l'ensemble des membres de la famille de la personne sans distinction de profession, pourvu que la personne aidée ne soit pas salariée.

²⁵ En fait, pour les premiers résultats du recensement rénové, le décompte des étudiants et élèves scolarisés officiellement publié dans les tableaux détaillés se fait sur la base de la déclaration de l'inscription dans un établissement d'enseignement et non à partir des questions sur la situation principale vis à vis de l'activité. (http://www.recensement.insee.fr/telechargement/documentation/tableaux-detailles/DOC_TD_FOR1_2006.pdf) Cela ne permet pas en soi de distinguer les étudiants du supérieur des autres publics scolarisés. En 2006 comme en 1999, on peut y parvenir en croisant la question sur le niveau d'étude (ou sur le dernier diplôme obtenu) avec celle sur le lieu d'étude, l'introduction des catégories « d'inoccupés théoriques » dans cette analyse permet éventuellement d'éliminer les personnes en formation continue. CAILLOT, Mélanie, Analyse démographique de l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, Thèse de doctorat en démographie, 2008. Sur ce principe, la mise à disposition d'un fichier détail, en 1999 comme en 2006, autorise la mesure des intersections entre les différentes situations (étudiants salariés, allocataires d'une indemnité chômage travaillant à temps partiel, etc.).

²⁶ Institut national de la statistique et des études économiques, Recensement général de la population de mai 1954, résultats du sondage au 1/20^{ème}, population active, 2^e partie : état civil et nationalité, imprimerie nationale Paris, 1960.

Depuis 1990, un individu est classé comme actif ayant un emploi au moment du recensement s'il a répondu à au moins une des questions concernant la profession²⁷. Le nouveau recensement introduit néanmoins une modification non pas liée à la règle de classement des individus qui est identique à celle prévalant depuis 1990, mais liée au questionnaire puisque les personnes se déclarant principalement comme appartenant à une catégorie « d'inoccupé théorique » peuvent aussi déclarer une activité professionnelle secondaire. Cela se traduit par une extension statistique du nombre d'actifs occupés en 2006. Elle fait suite à une première extension survenue en 1990, provenant de la modification du classement a posteriori des personnes qui, malgré la construction des documents de collecte, remplissaient néanmoins les rubriques ayant trait au type d'inoccupation et à l'exercice d'un emploi. En effet, jusqu'en 1982²⁸, le fait de se déclarer appartenant à une catégorie « d'inoccupé théorique » était prioritaire dans ce classement ce qui entraînait la non prise en compte d'éventuelles informations sur l'exercice d'un emploi.

Par ailleurs, on distingue les emplois « au lieu de travail » des actifs occupés selon le lieu où ils étaient recensés, ce qui permet de distinguer l'emploi interne de l'emploi des résidents. Toutefois, cette distinction n'est possible que pour les personnes recensées en France, ce qui exclut les actifs occupés en France résidant dans des pays voisins.

La population active occupée selon les enquêtes Emploi

Dans les enquêtes Emploi, qui font référence à la population des ménages, depuis les années 1950 et jusqu'en 2002, l'individu commence par déclarer son occupation principale, puis on demande à l'individu s'il a effectué au moins une heure de travail lors de la semaine de référence²⁹, qui est souvent la semaine précédant l'enquête. Cette conception du questionnaire permet de récupérer les actifs occupés « marginaux » qui ne se déclarent pas

²⁷ « Même si par ailleurs elles ont également répondu à la question 9 du bulletin individuel qui concerne les chômeurs et les différentes catégories d'inactifs ». Institut national de la statistique et des études économiques, Recensement général de la population de 1990, population active, résultats du sondage au quart, INSEE résultats, n°243, 1993. Ainsi, l'ensemble de ces conventions utilisées lors des dépouillements des bulletins individuels tendait à identifier les individus qui ont une profession et l'exerçaient au moment du recensement, ou qui en étaient momentanément éloignées, depuis 1990.

²⁸ Institut national de la statistique et des études économiques, Recensement général de la population de 1982, population active, sondage au 1/20^{ème}, France métropolitaine, collections de l'INSEE n°1A- 472, 1984.

²⁹ Dans les séries 1962 – 1967 et 1975 – 1981, ces deux questions se suivent sans autres questions intermédiaires, de même dans la série 1990 – 2002, sauf pour les « autres inactifs », alors que dans les séries 1968 – 1974 et 1982 – 1989, entre ces deux questions, on interroge l'individu sur l'existence d'une activité antérieures et de la nature de sa dernière activité professionnelle, si elle existe.

« spontanément » comme actif occupé mais qui ont travaillé néanmoins lors de la semaine de référence³⁰.

Cependant, tout comme dans les recensements, la spontanéité de la réponse est canalisée par des consignes et exemples. De plus, l'information concernant la semaine de référence est aussi déclarée par l'individu et n'est pas basée sur une information institutionnelle. Toutefois, quand on demande à l'individu s'il a effectué au moins une heure de travail lors de la semaine de référence, on précise « ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel³¹ », qu'il soit rémunéré ou non. A partir de l'enquête de 2003, on demande à l'individu enquêté s'il a effectué au moins une heure de travail rémunéré. A celui qui répond non on demande, dans l'ordre s'il a cependant un emploi, sinon, s'il n'a pas un emploi qui commencera plus tard. Si la réponse est négative on demande à l'individu s'il a effectué au moins une heure de travail non rémunéré lors de la semaine de référence.

Les actifs occupés marginaux représentent entre 2 et 4% de la population active occupée dans les enquêtes des années 1960³², où les femmes sont particulièrement concernées, et moins de 1% en mars 2001. Dans l'ensemble des enquêtes, il est possible de distinguer l'emploi interne de l'emploi des résidents.

La population active occupée et la Comptabilité Nationale

Enfin, en ce qui concerne les estimations de la comptabilité nationale, nous ne sommes plus face à un système de collecte au sens propre, comme c'est le cas pour les recensements et les enquêtes emploi, mais face à une institution qui centralise et traite l'information issue de sources multiples, à fin de disposer « d'une mesure du facteur travail³³ », interne et totale. Bien que les estimations soient calées sur les recensements de population, elles sont actualisées en s'appuyant sur des sources complémentaires. La structuration de l'information par la comptabilité nationale nous empêche de l'utiliser à des fins d'analyse. Les différentes estimations de la comptabilité nationale représentent pour nous un repère, bien que la série ne soit pas strictement comparable aux deux autres, nous y aurons aussi recours dans l'étude des

³⁰ Il est aussi possible d'en exclure les personnes qui se déclarent comme telle mais qui n'ont aucun lien formel avec l'emploi.

³¹ Question n°1A- 7a bis de la série d'enquête 1962 – 1967, question n°1A- 15 de la série 1968 – 1974, question n°1A- 9 de la série 1975 – 1981, question n°1A- 11 de la série 1982 – 1989, question n°1A- 3 de la série 1990 – 2002.

³² Institut national de la statistique et des études économiques, Structure de la population active, résultats des enquêtes sur l'emploi 1962 – 1967, collections de l'INSEE n°1A- 22, 1970.

³³ Institut national de la statistique et des études économiques, Les comptes d'emploi, d'heures travaillées et de productivité, Base 2000 des comptes nationaux, note méthodologique n°1A- 15, 2008.

heures de travail. Enfin, notons ici que la comptabilité nationale en est à sa septième base, où « dans le vocabulaire de la comptabilité nationale française (CNF), on appelle base un ensemble fixé de concepts, nomenclatures, et méthodes. Depuis sa création dans les années cinquante, la CNF a connu plusieurs changements de base : 1956, 1959, 1962, 1971, 1980, 1995 et maintenant 2000, traditionnellement repérées par l'année de référence des séries à prix constants³⁴ ».

La population active occupée et les sources d'information annexes

En plus de ces trois sources, il existe d'autres systèmes de collectes portant sur le travail et sur l'emploi. Nous pouvons citer : les sources d'information utilisées pour les estimations d'emploi de l'INSEE, les enquêtes portant sur des thématiques liées à l'emploi (insertion professionnelle, biographie professionnelle, première entrée dans l'occupation, etc.) et les enquêtes qui ne sont pas principalement dirigées vers l'occupation professionnelle.

Les recensements de population, bien qu'exhaustifs, sont peu informatifs pour notre sujet. Ils permettent d'effectuer une estimation de l'effectif de la population active occupée, selon le lieu de résidence en France métropolitaine et selon le lieu de travail mais ignorent les flux des vastes périodes intercensitaires de durées variables. De l'autre côté, les enquêtes Emploi, très riches en information conjoncturelle, sont entachées des fluctuations aléatoires et d'autres biais propres aux enquêtes et ne sont pas conçues, a priori, pour une étude longitudinale.

La durée des intervalles intercensitaires et l'impossible représentativité géographique détaillée des données des enquêtes Emploi impliquent le recours à d'autres sources pour produire les estimations d'emplois³⁵. L'INSEE a ainsi recours aux données :

- de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC),
- de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocation familiale³⁶ (URSSAF),

³⁴ Institut national de la statistique et des études économiques, L'économie française – Comptes et dossiers, INSEE Références, Edition 2005 – 2006, pp.127.

³⁵ Pour plus d'information sur les estimations d'emploi de l'INSEE voir, Institut national de la statistique et des études économiques, Estimation d'emploi, Sources et méthodes, Notes méthodologiques, 2007.

³⁶ Traité dans le cadre de « l'Extension du projet URSSAF sur les revenus et l'emploi (EPURE) », les informations proviennent des bordereaux récapitulatifs de cotisation (BRC). Depuis 2008, le champ des estimations trimestrielles d'emploi couvre l'ensemble des salariés (dispositif EPURE 2).

- de la Mutualité sociale agricole³⁷ (MSA),
- des Déclarations annuelles de données sociales³⁸ (DADS),
- du système d'information sur les agents de la fonction publique³⁹,
- du dispositif « connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) »,
- et d'autres sources annexes mineures.

Entre les recensements, les estimations de l'effectif de la population active occupée et des mouvements de population qui l'affectent issus des sources administratives précédemment énumérées n'ont pas encore l'ensemble des qualités d'un état civil ou d'un registre de population bien entretenu. Toutefois, l'organisation des diverses sources d'information se rapproche de plus en plus d'une exhaustivité totale⁴⁰ pour les estimations d'emplois. Elles comportent par ailleurs des données individuelles permettant à priori des études statistiques approfondies. Il est néanmoins difficile de dire si ce potentiel actuel, qui permet d'élaborer un système d'observation suivi de la population active occupée, sera exploité de façon optimale ou si l'administration se contentera de publier des estimations d'effectif, de plus en plus structurées, mais toujours dans une logique conjoncturelle.

En plus de ces sources administratives, nous pouvons citer des enquêtes portant sur l'occupation professionnelle, comme les enquêtes Formation qualification professionnelle (de 1964, de 1970, de 1977, de 1985, de 1993 et de 2003), les enquêtes Génération (les générations 1992, 1998 et 2001), les enquêtes Famille (enquête Famille de 1990, Etude de l'histoire familiale de 1999), l'enquête 3B⁴¹ de 1981, l'enquête Familles et employeurs de 2004 – 2005 et d'autres enquêtes plus ciblées (comme l'enquête Trajectoires des demandeurs d'emploi et marché local du travail de 1996 – 1998 de la DARES⁴²). D'autres sources d'information catégorisent les populations selon leur occupation professionnelle que cela soit

³⁷ La Mutualité sociale agricole est le régime de protection des exploitants, des salariées et des aides familiaux agricoles. Les données sont issues du fichier détaillé des cotisations depuis 2005, et des données agrégées avant cette année. Pour plus d'information sur la Mutualité sociale agricole, BRETON, Didier, Les fichiers de déclaration de main d'œuvre de la mutualité sociale agricole, in Les population locales, Actes du XIe colloque national de démographie, CUDEP, 2007.

³⁸ Les Déclarations Annuelles des Données Sociales sont une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Les données sont issues du traitement de ce dispositif.

³⁹ A partir du fichier de paie sans ordonnancement préalable (PSOP).

⁴⁰ Le nouveau dispositif d'Estimation d'emploi localisé (Estel) permettra des estimations annuelles totales, d'une part, en complétant le champ actuel des Déclarations annuelles de données sociales en intégrant les fichiers de payes des agents de l'Etat et celles des particuliers employeurs, et d'autre part, en utilisant les informations de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) et de la Mutualité sociale agricole.

⁴¹ Enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire.

⁴² Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des statistiques.

ou non leur principal objet d'étude (la catégorie socioprofessionnelle ou le statut d'occupation étant des variables introduites de façons quasi automatique dans de nombreux systèmes de collecte). Dans notre perspective d'analyse qui implique une décomposition approfondie des sous populations et de leurs parcours nous retiendrons finalement :

- les enquêtes Emploi,
- l'enquête Etude de l'Histoire Familiale de 1999,
- les recensements,
- les estimations d'Emplois et les données de la comptabilité nationale.

Dans le cours de notre analyse nous décrirons certains aspects de ces sources d'information en fonction de l'utilisation que nous envisagerons. Mais, il faut d'abord insister sur la définition d'actif occupé qui est nuancée, non seulement entre les différentes approches, mais aussi, au fil du temps, au sein d'une approche donnée, car il y a une modification dans cette définition ou parce qu'il y a des modifications dans le système de collecte. Lors de l'étude de ces définitions et de leurs variations, nous avons remarqué certaines dualités qui se présentent sous forme de décalage et de conjonction devant être explicitées, afin d'éviter les erreurs d'interprétation.

Occupation professionnelle, les caractéristiques relatives aux individus et les caractéristiques relatives aux postes

La première dualité est la plus évidente pour les démographes. Elle correspond au décalage entre la population générale et la population des ménages. Les enquêtes Emploi que nous avons exploité portent sur la population des ménages et « une partie de la population des communautés (ménages collectifs et population comptée à part) dans la mesure où leurs membres ont des liens familiaux avec les ménages ordinaires⁴³ », alors que les recensements concernent l'ensemble de la population. Dès lors, il nous faut tenir compte de ce chevauchement, autant dans la confrontation des informations issues des enquêtes et des recensements que dans l'effort d'étendre les mesures issues des enquêtes à l'ensemble de la population.

La deuxième dualité concerne le décalage entre l'emploi des résidents et l'emploi interne. Le premier fait référence aux emplois, situés en France ou ailleurs, occupés par des individus

⁴³ Institut national de la statistique et des études économiques, Enquête sur l'emploi de mars 2001, Résultats détaillés, INSEE Résultats, Emploi – Revenus, 177-178.

résidant en France, qu'ils soient français ou étrangers, alors que le deuxième fait référence aux postes proposés par des unités institutionnelles résidant en France, qu'ils soient occupés par des individus résidant en France ou par des individus résidant à l'étranger. Les populations résidant à proximité des frontières sont particulièrement concernées. Ainsi, un français qui a établi sa résidence de l'autre côté de la frontière mais qui travaille en France occupe un poste interne, alors qu'il ne sera ni recensé ni enquêté. De l'autre côté, un individu résidant en France et travaillant l'autre côté de la frontière occupe un emploi de résident, bien que le poste ne fasse pas partie de l'économie française.

De là, nous arrivons à une troisième dualité qui est la conjonction entre l'individu et l'emploi. Dans l'analyse, il faudrait théoriquement distinguer l'analyse du point de vue des actifs occupés de celle fondée sur les postes de travail⁴⁴, les deux démarches n'étant pas identiques. Tout d'abord, tous les postes ne sont pas pourvus. Ensuite, certaines personnes occupent plusieurs postes. Enfin, les variables liées à l'occupation professionnelle caractérisent soit la personne (le niveau de diplôme, par exemple), soit le poste (le secteur d'activité, par exemple), soit les deux (la catégorie socioprofessionnelle, qui définit une fonctionnalité dans l'organisation des postes ainsi qu'une qualification de la personne). Dans ce sens, l'occupation professionnelle est un phénomène ouvert puisqu'elle établit une correspondance entre deux populations, celle des individus et celle des postes⁴⁵. Toutefois, il est difficile d'entamer une double analyse, à la fois du côté des individus et du côté des postes, c'est à dire, d'en proposer l'étude en tant que phénomène ouvert. Au-delà des problèmes méthodologiques⁴⁶, la seule source d'information adéquate est actuellement incomplète⁴⁷. Ainsi, nous traiterons l'occupation professionnelle comme un phénomène fermé et aborderons l'analyse exclusivement du côté des individus. Effectivement, « cela revient à admettre que les modifications que le phénomène apporte aux deux populations en relation, ne modifient pas la probabilité de l'événement étudié dans la population considérée⁴⁸ ». Cependant, cela ne

⁴⁴ Précisons que dans certaines sources, emploi désigne l'individu alors que dans d'autre le poste occupé. Ici, nous traitons du poste occupé.

⁴⁵ Tout comme la nuptialité qui établit une correspondance entre la population des hommes et la population des femmes. A ce sujet, voir, HENRY, Louis, Démographie, Analyse et modèles, Editions de l'INED, 1984, pp.197. Cette analogie n'est toutefois pas parfaite, dans la mesure où l'asymétrie entre les postes et les personnes est plus grande que celle entre les hommes et les femmes, les postes étant structurés fonctionnellement en établissements lesquels le sont parfois en entreprises.

⁴⁶ Principalement liée aux méthodes de mesure.

⁴⁷ Déclaration annuelle de données sociales (DADS).

⁴⁸ HENRY, Louis, Démographie, Analyse et modèles, Editions de l'INED, 1984, pp.198. Il est possible de transformer cette supposition à une condition. Si les modifications apportées par le phénomène ouvert aux deux

signifie aucunement que nous voulons exclure toute analyse portant sur les postes. Nous reviendrons sur ce point au cours des deux derniers chapitres. Précisons ici que, dans un premier temps, nous ne pouvons tenir compte de cette rétroaction qu'à travers les individus, donc indirectement.

La quatrième dualité est un décalage entre le fait de posséder un emploi et celui de l'exercer réellement, autrement dit, être pris dans un contrat ou un accord relatif à l'occupation d'un poste et l'occuper réellement. Dans nos définitions, les individus qui exercent ou qui sont en arrêt « temporaire » d'exercice mais gardent le lien avec leur emploi sont considérés comme actifs occupés. Cette dualité est analogue au décalage qu'il y a entre la volonté de travailler et la possibilité d'exercer, qui concerne les actifs, si on considère « comme active toute personne qui habituellement exerce une profession ou aide un membre de sa famille dans l'exercice de sa profession, même si cette activité est temporairement interrompue par la maladie ou le chômage⁴⁹ ». Dans le cas des actifs occupés, cette interruption temporaire de l'exercice, et non de la possession de l'emploi, se traduit par l'absence au travail, qu'elle soit justifiée ou non, qu'elle soit un droit, ou encore, une obligation légale.

La dernière dualité, qui découle de la précédente, repose sur la différence qu'il y a entre le temps pendant lequel on a le statut d'actif occupé et le temps pendant lequel on se trouve en situation de travail. Cela peut être compris de deux façons : l'une fait appel à des durées et l'autre à des statuts. Il est possible de comptabiliser la durée pendant laquelle on est en possession d'un poste et la durée pendant laquelle on est en exercice (le nombre d'heures travaillées par semaine, par mois, par an). En ce qui concerne le statut, on peut s'informer soit sur le métier, l'occupation ou encore la profession, soit sur le poste, l'emploi ou le contrat, les premiers pouvant perdurer alors que les deuxièmes se succèdent, sans que des périodes d'inoccupation (inactivité ou chômage) ne s'intercalent forcément ou en étant séparées par des périodes d'inoccupation qui ne peuvent pas être identifiées. Nous reviendrons sur ce point au dernier chapitre, quand nous essayerons de mettre en évidence la dynamique démographique propre de la population active occupée.

populations en relation ne modifient pas la probabilité de l'événement étudié dans la population considérée, il est possible d'étudier ce phénomène ouvert comme fermé.

⁴⁹ HENRY, Louis, Démographie, Analyse et modèles, Editions de l'INED, 1984, pp.27.

Comme nous pouvons le remarquer, l'ensemble des dualités que nous venons d'énumérer découlent de la conjonction individu – poste et ne sont que des qualités relatives à l'un ou à l'autre. Ainsi, cette conjonction se trouve au centre de toute analyse de la population active occupée.

Au fil de notre étude, nous allons introduire d'autres qualités relatives à l'individu (comme son parcours familial) qui ne sont pas impactées par les nuances de définition associées aux différentes approches de l'emploi mais qui permettent de structurer la population active occupée ou caractériser les cohortes d'analyse de la survenue des événements.

D'une certaine manière, dans les recensements et dans les enquêtes Emploi, bien qu'il existe des différences entre ces deux systèmes de collecte et à l'intérieur de chacun d'eux au fil du temps, un actif occupé désigne :

- un individu résidant en France,
- ayant au moins un emploi, quel que soit le lieu de travail et quelles que soient les caractéristiques de l'emploi (le statut de l'emploi, la secteur d'activité, le nombre d'heures travaillé, etc.),
- même si l'exercice est momentanément interrompu au moment du recensement ou lors de la semaine de référence, sans que la possession de l'emploi soit perdue.

Entre les recensements et les enquêtes Emploi, la différence concernant les actifs occupés marginaux se réduit à une plus grande aptitude de l'enquête à identifier les individus actifs occupés. Elle est en revanche affectée par les aléas d'échantillonnage et par la non prise en compte des personnes hors ménages sans lien familial avec les ménages ordinaires.

Nous nous sommes appuyés, pour l'étude de la période 1946 – 2007, principalement sur les enquêtes Emploi de 1962 à 2007, sur les recensements de 1946 à 1999⁵⁰ et certaines estimations de la Comptabilité Nationale.

⁵⁰ Les premiers résultats du recensement rénové de population ne sont ici utilisés que lors de la comparaison des grandes tendances d'évolution de l'emploi selon les sources.

B. L'évolution de l'effectif de la population active occupée et ses variations structurelles.

1. L'évolution de l'effectif de la population active occupée.

De 1946 à 2007, la population active occupée française a connu une hausse importante de son effectif qui est passé de 19,3 millions d'individus à 25,5 millions d'individus. En six décennies, cette sous population s'est accrue ainsi de plus de 32 %, soit une croissance moyenne annuelle de 4,6 pour 1000.

Cependant, ce constat global cache l'inégalité de la croissance selon les périodes. La hausse la plus importante a eu lieu à la fin de la période étudiée, de 1995 à 2007. Avec un taux de croissance supérieur à 10 pour 1000 par an en moyenne, l'effectif de la population active occupée s'est accru de 3 millions de personnes en une douzaine d'années. Une autre période qui a connu une hausse importante de l'effectif de la population active occupée est la période 1965 – 1975, bien que son rythme fût inférieur à celui de la période 1995 – 2007. Avec un taux de croissance supérieur à 7 pour 1000 en moyenne, l'effectif de la population active occupée a augmenté de 1,6 millions de personnes, passant de 20 millions d'individus à 21,6 millions d'individus. Pour le reste, la croissance de l'effectif de la population active occupée est moins importante. Ainsi, nous pouvons remarquer une hausse de l'effectif de la population active occupée de 700 000 personnes de 1946 à 1965 et une autre 700 000 personnes de 1975 à 1995. Toutefois, ces deux soldes nets résultent des taux de croissances variés, fluctuants entre -0,2 pour 1000 et 4,4 pour 1000, de 1946 à 1965, et entre -1,9 pour 1000 et 4,5 pour 1000, de 1975 à 1995.

Tableau n°1B- 1 et 2 : Variations de l'effectif de la population active occupée⁵¹.

Année de référence	Effectif de la population active occupée (milliers)	Indice (1975 = 1 000)	Taux de croissance moyen annuel (pour mille)	Variation moyenne annuelle de l'effectif (milliers)
1946 ⁵²	19 300	893	-0,23	-4
1954 ⁵³	19 265	891	6,56	129
1962 ⁵⁴	20 300	939	-1,79	-36
1965	20 191	934	6,20	127
1970 ⁵⁵	20 825	963	7,47	158
1975	21 614	1 000	3,80	83
1980	22 028	1 019	-1,87	-41
1985	21 822	1 010	4,54	100
1990	22 322	1 033	0,20	4
1995	22 344	1 034	10,38	237
2000	23 529	1 089	10,62	255
2005	24 805	1 148	13,41	335
2007	25 475	1 179		

Année de référence	Effectif des hommes (milliers)	Taux de croissance moyen annuel (pour mille)	Effectif des femmes (milliers)	Taux de croissance moyen annuel (pour mille)
1946	12 405	3,24	6 895	-6,68
1954	12 730	0,09	6 535	18,40
1962	12 739	3,96	7 561	-11,64
1965	12 891	5,39	7 300	7,63
1970	13 242	2,04	7 583	16,68
1975	13 378	0,63	8 237	8,86
1980	13 420	-8,45	8 608	8,05
1985	12 862	0,78	8 960	9,84
1990	12 912	-5,67	9 410	8,03
1995	12 551	7,42	9 793	14,13
2000	13 023	6,09	10 505	16,13
2005	13 425	3,89	11 380	24,54
2007	13 530		11 945	

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Au cours de la même période (1946 – 2007), la population française est passée de plus de 40 millions de personnes à plus de 61 millions de personnes, accompagnée d'une évolution de sa structure par âge⁵⁶, soit, une croissance, en effectif et en taux, beaucoup plus importante.

⁵¹ Voir la série d'effectifs de la Comptabilité nationale - Base 2000 (tableau n°1B- 4) et la série longue la plus récente publiée par l'INSEE (tableau n°1B- 14).

⁵² L'effectif de la population active occupée de 1946 est une estimation de A. NIZARD (NIZARD, Alfred, *La population active selon les recensements depuis 1946*, Population 1971 n°1).

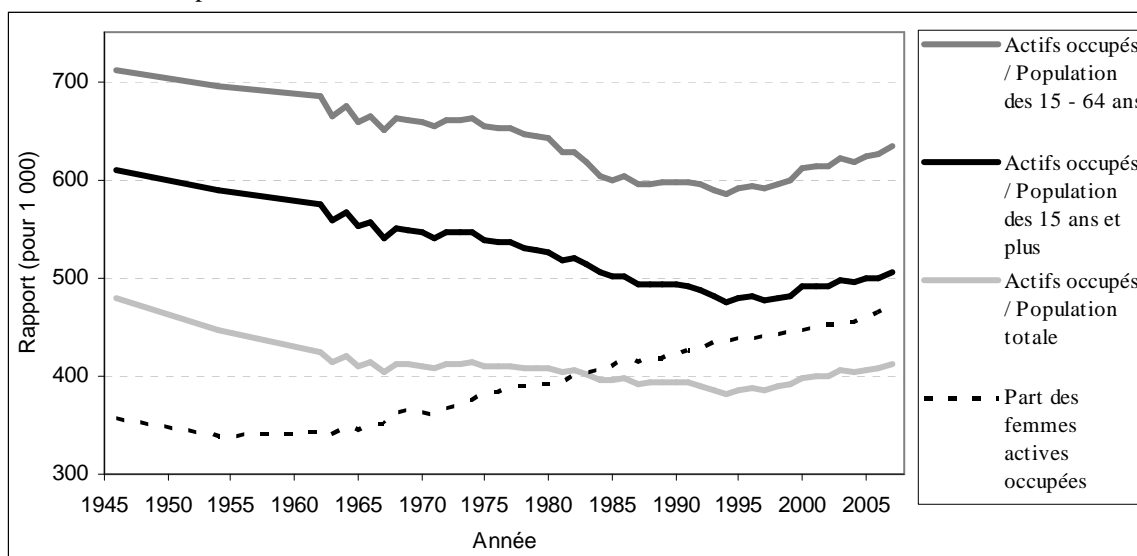
⁵³ L'effectif de l'année 1954 est celui du recensement (obtenu en additionnant l'effectif des actifs ayant un emploi avec l'effectif des militaires du contingent).

⁵⁴ Les effectifs de 1962 et 1965 sont ceux donnés par F. MICHON (MICHON, François, *Structures de la population active, résultats des enquêtes sur l'emploi 1962-1967*, les collections de l'INSEE - Démographie et emploi n°7, pp.137).

⁵⁵ Les effectifs de la période 1970 – 2007 sont estimés à partir des enquêtes emplois.

⁵⁶ AUBRY, Bernard ; BERGOUIGNAN, Christophe ; CAUCHI-DUVAL, Nicolas et PARANT, Alain, *L'évolution de la population de la France depuis 1946 : tendances et perspectives*, in « La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946 », CUDEP, 2005.

Graphique n°1B- 1 : Rapports de l'effectif des actifs occupés aux différentes populations et la proportion de femmes actives occupées.



Sources : Recensements et enquêtes Emploi, Etat Civil, INSEE, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Ainsi, il nous faut tout d'abord tenir compte de cette évolution de l'effectif de la population générale, et particulièrement, de l'évolution de l'effectif de ceux qui sont en âge de travailler. Pourtant, la détermination de ces âges, où on travaille, n'est pas possible sans une décomposition par âge de la population active occupée. Dans un premier temps, nous avons rapporté l'ensemble de l'effectif de la population active occupée à l'effectif de la population totale, puis, à l'effectif de la population des plus de 15 ans, et enfin, à l'effectif de la population des 15 – 64 ans. Le premier rapport est la proportion d'actifs occupés dans l'ensemble de la population. Le deuxième rapport ne peut être assimilé à la proportion d'actifs occupés chez les 15 ans et plus que s'il n'y a pas d'individu de moins de 15 ans dans la population active occupée sur l'ensemble de la période étudiée. Enfin, le dernier rapport n'équivaut à la proportion d'actifs occupés chez les 15 – 64 ans que s'il n'y a pas d'actifs occupés de moins de 15 ans et de plus de 64 ans. Ayant le même numérateur, la différence entre ces rapports ne tient qu'à la différence entre les populations au dénominateur.

Quelle que soit la population au dénominateur, ces rapports sont en baisse de 1946 à 1994 et en hausse de 1994 à 2007. La proportion d'actifs occupés passe de 48% à 38% lors de la période de baisse et atteint 41% en 2007. La baisse de la période 1946 – 1994 est tellement importante qu'elle ne peut pas être le seul reflet de la baisse du poids des individus aux âges de travailler dans l'ensemble de la population sans qu'il y ait une baisse de l'occupation parmi ceux qui sont en âge de travailler. La baisse des deux autres rapports le confirme. Ainsi, de

1946 à 1994, le rapport entre la population active occupée et la population des 15 – 64 ans passe de plus de 70% à moins de 60%, alors que le rapport population active occupée / population des 15 ans et plus passe de plus de 60% à moins de 50%.

2. L'évolution de l'effectif des sous ensembles de la population active occupée.

Avant d'entreprendre une décomposition du niveau d'occupation professionnelle selon les âges, que nous mettrons en relation avec l'évolution de la population générale, regardons l'évolution de l'effectif des sous ensembles de la population active occupée, définis selon les caractéristiques :

- de l'individu au travail (sexe, lieu de naissance, lieu de résidence et nationalité, par exemple),
- ou de l'emploi occupé (localisation, statut, nombre d'heures de travail qu'il implique, branche ou secteur d'activité, par exemple).

Nous avons remarqué précédemment que la définition de l'individu actif occupé peut être différente non seulement d'une approche à l'autre, mais aussi, pour une même approche, au fil du temps. Or, quand on s'intéresse à l'évolution de la structure de la population active occupée, cette différenciation est d'avantage accentuée pour une partie des caractéristiques étudiées. Nous avons essayé de tenir compte de ces différenciations et nous traiterons de chacune d'elles au fur et à mesure que nous les aborderons. Commençons d'abord par les caractéristiques individuelles, qui sont les plus stables dans le temps.

Caractéristiques individuelles

La différence selon le sexe, du rythme de croissance de l'effectif de la population active occupée, est particulièrement frappante. Chez les hommes, l'effectif de la population active occupée a augmenté de 1,1 millions de personnes de 1946 à 2007, alors que chez les femmes cette augmentation est de 5,1 millions de personnes. De 12,4 millions de personnes en 1946, l'effectif de la population active occupée masculine atteint 13,4 millions de personnes en 1980, soit une hausse de 2,3 pour 1000 par an en moyenne. De 1980 à 1995, l'effectif masculin se réduit à 12,5 millions de personnes, ce qui correspond à une baisse moyenne de 4,5 pour 1000 par an, puis augmente d'un million de personnes en douze ans, soit 6,3 pour 1000 par an en moyenne, pour atteindre 13,5 millions de personnes en 2007. Chez les femmes, l'effectif de la population active occupée est quasiment stable de 1946 à 1965. A partir de 1965, l'effectif entame sa hausse et passe de 6,9 millions d'individus à 8,2 millions d'individus en 1975, soit une croissance de 17,7 pour 1000 par an sur dix ans. De 1975 à 1995, l'effectif s'accroît de 1,6 millions d'individus et atteint 9,8 millions d'individus, soit

une hausse de 8,7 pour 1000 par an en moyenne. Enfin, de 1995 à 2007, nous observons une hausse de 2,1 millions d'individus, ce qui correspond à une hausse de 16,7 pour 1000 par an sur douze ans. Ainsi, mise à part la hausse de la période 1946 – 1965, qui concerne quasi exclusivement les hommes, la croissance de l'effectif de la population active occupée féminine est toujours supérieure à celle des hommes, et principalement élevée lors des deux périodes de hausse remarquable de la population active occupée dans son ensemble, 1965 – 1975 et 1995 – 2007. Ainsi, la faiblesse de l'effectif féminin occupé au début de la période étudiée et sa croissance rapide jusqu'en 2007 impliquent d'entreprendre la décomposition de l'occupation professionnelle par âge en distinguant les actifs occupés des deux sexes.

Le lieu de résidence constitue une autre variable de subdivision des actifs occupés. Dans notre perspective d'analyse, les aspects géographiques sont très secondaires, aussi nous nous bornons à distinguer, pour des raisons méthodologiques⁵⁷, les résidents de la France métropolitaine de ceux des départements d'outre-mer.

Une autre subdivision de la population active occupée peut être opérée entre les autochtones et les immigrés⁵⁸. La population des immigrés est estimée à 4 millions d'individus en 1982 et à 5 millions d'individus en 2006. En ce qui concerne les actifs occupés de cette catégorie, ils sont au nombre de 2 millions en 1982 et de 2,2 millions en 2006⁵⁹. Ce qui nous donne, chez les immigrés, un rapport actifs occupés / population totale de 50% en 1982 et 44% en 2006. Très certainement, avant les regroupements familiaux des années 1970, ce rapport était encore

⁵⁷ Nous avons vu précédemment que la Comptabilité Nationale Française a comme champ la France entière, ce qui comprend la métropole et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion). A contrario, l'enquête Emploi se limite à la France métropolitaine. Seul le recensement permet de distinguer les actifs occupés selon qu'ils résident en France métropolitaine ou dans les DOM. Ainsi, nous avons étudié l'évolution du nombre d'actifs occupés résidant dans les départements d'outre-mer pour nous assurer du caractère limité de la distorsion qu'implique le fait de devoir passer de statistiques dont le champ est la France entière à des statistiques dont le champ est la seule France métropolitaine.

L'effectif de la population active occupée des départements d'outre-mer est largement inférieur à celle de la métropole, 400 000 personnes contre 22,3 millions en 1990 et 560 000 contre 25,5 millions en 2007. Cela signifie qu'un biais lié à un glissement de champ, entre la France entière et la France métropolitaine, n'a qu'un impact mineur sur l'étude de proportions ou de variations d'effectifs, seuls les effectifs absolus en sont légèrement affectés. Il en est de même pour l'effectif des actifs occupés transfrontaliers, l'autre composante du décalage entre le champ de la Comptabilité Nationale Française et les enquêtes Emploi ou les recensements. La dernière composante du décalage concerne les individus résidant à l'étranger et travaillant en France. Bien que mal estimé, leur nombre est encore plus faible que ceux résultant des deux autres formes de décalage.

⁵⁸ Au sens de nés étrangers à l'étranger. Les immigrés sont identifiés en couplant le lieu de naissance avec la nationalité au moment de la naissance.

⁵⁹ Recensement rénové de la population, tableau IMG1.

plus élevé, puisque cette sous population était majoritairement constituée par des hommes arrivés sur le territoire dans le cadre d’une immigration de travailleurs⁶⁰.

La population des immigrés peut être à l’origine de nombreux biais de mesure, non pas à cause d’un glissement de champ, puisqu’ils font partie de la population résidente, mais plutôt par des formes d’interférences, notamment dans le cadre des mesures rétrospectives. Ainsi toutes les étapes de l’histoire professionnelle passée qu’ils rapportent dans ces formes de collecte n’ont pas nécessairement eu lieu sur le territoire français.

Pour conclure avec les caractéristiques individuelles, il est possible de distinguer les individus selon leur parcours scolaire (le diplôme, le niveau d’études, ou encore, l’âge de fin d’études) ou selon leur parcours familial (l’état matrimonial légal, la mise en couple, la présence d’enfants, le type de ménage ou le type de famille). Ces catégories seront étudiées de façon détaillée plus loin (voir les chapitres 3 et 5), ce qui explique que pour l’instant, nous les avons exclues. Il nous faut maintenant étudier les caractéristiques touchant le poste occupé par l’individu.

Tableau n°1B- 3 : Effectif de personnes des différentes sous catégories (en milliers)

	Salarié des DOM	Non salarié des DOM	Salarié transfrontalier de métropole	Non salarié transfrontalier de métropole	Emploi des résidents de métropole	Emploi non salarié de résident de métropole	Ensemble des aides familiaux	dont femmes	dont agriculteurs	dont femmes agricultrices	Ensemble des indépendants et employeurs
1949											
1954						6 518	2 511	1 726	2 064	1 367	3 950
1962						5 353	1 737				3 556
1968						4 632	1 453	1 095	1 073	773	3 334
1975					21 157	3 767	739	578	508	381	3 035
1982					21 710	3 462	774	658	483	392	2 870
1990	348,1	67,5	192,8	2,8	22 372	3 123	596	424	308	206	2 621
1999	410,4	63,8	250,5	6,6	23 606	2 845	268	193			2 577
2005	466,9	60,6	282,0	6,6	24 890	2 719	249	188			2 469
2007	494,3	66,0	306,5	6,6	25 628	2 778	164	118			2 614

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, INSEE.

Champ : France métropolitaine (à l’exception des deux premières colonnes), emploi des résidents, 1949 – 2007.

Statut de l’emploi occupé

Quand nous distinguons l’emploi salarié de l’emploi non salarié, c’est à dire l’emploi des aides familiaux, des indépendants et des employeurs⁶¹, nous remarquons une baisse très

⁶⁰ Par exemple, lors de la période 1962 – 1968. DESPLANQUES, Guy, Les migrations intercommunales de 1962 à 1968, les collections de l’INSEE, démographie et emploi, série D, n°39, 1975.

⁶¹ Certains individus classés comme non salariés peuvent recevoir un salaire, sauf les aides familiaux. Cela ne pose pas de problème pour classer ces patrons ou indépendants comme des non salariés. Par contre, il existe des salariés ou personnes à leur compte « fictifs ». Il s’agit en fait d’individus qui auraient du être classés comme aides familiaux. Donc, les effectifs d’aides familiaux sont sous estimés.

importante de l'effectif de ces derniers, qui est passé de près de 7 millions de personnes en 1946 à 2,3 millions de personnes en 2007. Dans le même temps l'emploi salarié est en constante augmentation, avec un effectif qui est passé de 12,4 millions d'individus en 1946 à 23,4 millions d'individus en 2007. Lors de la période 1949 – 1975, la croissance moyenne annuelle de l'effectif des salariés varie entre 11 pour 1000 et 16,4 pour 1000. Nous observons un ralentissement de cette croissance lors de la période 1975 – 1999, néanmoins, les taux de croissance restent supérieurs à 7,4 pour 1000. Enfin, la période 1999 – 2007 connaît une reprise, avec une croissance moyenne annuelle supérieure à 10 pour 1000. De l'autre coté, les non salariés connaissent une baisse continue et très importante de 1949 à 1999 avec des taux qui varient entre -30,9 pour 1000 et -15,6 pour 1000, alors que la période 1999 – 2005 témoigne d'une renversement de la tendance à la baisse.

Au total, de 1949 à 2006, la proportion des salariés dans l'ensemble de la population active occupée passe de 64,1% à 91,1%. La raison principale de la baisse de l'effectif des non salariés est la décroissance rapide de l'effectif des aides familiaux (femmes et/ou agriculteurs, femmes agricultrices étant de loin les plus nombreuses) qui est passé de 2,5 millions de personnes en 1954 à 164 000 personnes en 2007. De l'autre coté, l'effectif des indépendants et des employeurs est passé de 3,9 millions de personnes en 1954 à 2,6 millions de personnes en 2007. Une part importante de la baisse est attribuable au recul du nombre des chefs d'exploitation dans l'agriculture, qui est passé de 1,7 millions de personnes en 1962 à 474 000 personnes en 2007, et dans une moindre mesure à la baisse de l'effectif des artisans, de 1 million de personnes en 1962 à 717 000 personnes en 2007, et des commerçants, qui est passé de 941 000 personnes en 1962 à 750 000 personnes en 2007.

Tableau n°1B- 4 : Effectif de personnes ayant un emploi, salariés, non salariés (en milliers), proportion des salariés et les taux de croissance.

	Emploi intérieur salarié	Emploi intérieur non salarié	Emploi intérieur total	Proportion de salariés (pour cent)	Taux de croissance moyen annuel		
					Emploi salarié	Emploi non salarié	Emploi intérieur total
1949	12 434	6 969	19 403	64,1	11,04	-16,48	1,50
1954	13 136	6 413	19 549	67,2	13,60	-22,93	2,62
1962	14 635	5 327	19 962	73,3	13,60	-22,25	4,65
1968	15 871	4 654	20 525	77,3	16,41	-28,51	7,23
1975	17 786	3 801	21 587	82,4	7,48	-15,56	3,65
1982	18 739	3 406	22 144	84,6	7,49	-16,88	4,00
1990	19 891	2 972	22 863	87,0	8,45	-30,87	3,99
1999	21 455	2 241	23 697	90,5	10,73	-0,03	9,74
2005	22 875	2 241	25 116	91,1	11,68	9,48	11,48
2007	23 412	2 284	25 696	91,1			

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

Tableau n°1B- 5 : Emploi salarié et total en équivalent « temps plein ».

	Emploi intérieur salarié en équivalent temps plein	Emploi intérieur total en équivalent temps plein	Proportion de salariés (pour cent)	Taux de croissance moyen annuel	
				Emploi salarié	Emploi intérieur total
1949	12 284	19 884	61,8	10,84	0,78
1954	12 964	19 962	64,9	13,43	1,54
1962	14 423	20 210	71,4	13,48	3,67
1968	15 630	20 659	75,7	16,66	6,57
1975	17 546	21 629	81,1	7,79	3,62
1982	18 525	22 183	83,5	7,61	4,18
1990	19 684	22 935	85,8	5,46	1,30
1999	20 673	23 205	89,1	12,30	10,97
2005	22 247	24 775	89,8	10,96	10,86
2007	22 737	25 316	89,8		

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

Le temps de travail

Une autre évolution importante observée lors de la période étudiée est la baisse du temps de travail ou de la durée passée en situation de travail. Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision le nombre moyen d'heures de travail, annuel ou hebdomadaire, en début de la période étudiée, les sources disponibles proposant des grandeurs différentes, nous savons qu'on est passée de plus de 2 000 heures de travail par an en moyenne en 1949 à environ 1 500 heures de travail par an en moyenne en 2007. Certes, le recul du temps de travail d'un emploi à « plein temps » et l'augmentation du nombre de semaines de congés payés⁶² ont joué en faveur d'une baisse, mais la part attribuable aux changements structurels de la population active occupée ne sont pas moins importants. On observe ainsi une augmentation de la part des emplois où le temps de travail est bas, (emplois salariés, de la catégorie employé et à « temps partiel »), au détriment de la part des emplois où le temps de travail est élevé, (emplois non salariés et/ou dans l'agriculture).

L'imprécision de l'estimation du nombre moyen d'heures de travail au début de la période étudiée (1946 – 1967) tient en effet aux différences de grandeurs proposées dans les publications, même si les valeurs restent toutes supérieures à 2 000 heures⁶³. La valeur la plus

⁶² En France, de 2 semaines de congés payés lors de la période 1936 – 1955, on est passé à 3 semaines en 1956, à 4 en 1969 et à 5 semaines en 1982.

⁶³ Voir par exemple, MARCHAND, Olivier et THELOT, Claude, *Deux siècles de travail en France*, INSEE Etudes, janvier 1991 et ARTUS, Patrick, CAHUC, Pierre et ZYLBERBERG, André, *Temps de travail, revenu et emploi*, La Documentation française, Paris, 2007.

élevée atteint 2 358 heures par actif occupé par an⁶⁴, une autre estimation propose 2 233 heures par actif occupé par an⁶⁵. A titre indicatif, travailler 45 heures par semaine en moyenne sur 49 semaines moyennes conduit à 2 205 heures par an.

Tableau n°1B- 6 : Les différents nombres d'heures de travail.

	Nombre d'heures de travail (emploi temps plein)			Nombre moyen d'heures de travail (ensemble)		
	Salariés	Reste des heures	Ensemble	Salariés	Reste des heures	Ensemble
1949	1 975	2 827	2 301	1 951	3 083	2 358
1954	1 998	2 830	2 289	1 971	3 088	2 338
1962	1 978	2 756	2 201	1 950	2 994	2 228
1968	1 933	2 732	2 127	1 903	2 952	2 141
1975	1 764	2 541	1 910	1 740	2 729	1 914
1982	1 634	2 420	1 763	1 615	2 599	1 766
1990	1 602	2 290	1 699	1 585	2 506	1 705
1999	1 588	2 294	1 665	1 530	2 590	1 630
2005	1 510	2 198	1 580	1 469	2 480	1 559
2006	1 495	2 173	1 564	1 451	2 451	1 541

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

Tableau n°1B- 7 : Tableau de multiplication, nombre moyen d'heures hebdomadaires et nombre de semaines moyennes œuvrées.

		Equivalence de l'année en nombre de semaine moyenne œuvrée								
		52 sem.	50 sem.	49 sem.	48 sem.	47 sem.	45 sem.	40 sem.	30 sem.	20 sem.
Nombre moyen d'heures travaillées lors d'une semaine moyenne	65 heures	3 380	3 250	3 185	3 120	3 055	2 925	2 600	1 950	1 300
	60 heures	3 120	3 000	2 940	2 880	2 820	2 700	2 400	1 800	1 200
	55 heures	2 860	2 750	2 695	2 640	2 585	2 475	2 200	1 650	1 100
	50 heures	2 600	2 500	2 450	2 400	2 350	2 250	2 000	1 500	1 000
	45 heures	2 340	2 250	2 205	2 160	2 115	2 025	1 800	1 350	900
	40 heures	2 080	2 000	1 960	1 920	1 880	1 800	1 600	1 200	800
	35 heures	1 820	1 750	1 715	1 680	1 645	1 575	1 400	1 050	700
	30 heures	1 560	1 500	1 470	1 440	1 410	1 350	1 200	900	600
	25 heures	1 300	1 250	1 225	1 200	1 175	1 125	1 000	750	500
	20 heures	1 040	1 000	980	960	940	900	800	600	400
15 heures	780	750	735	720	705	675	600	450	300	

Précisons également que La Comptabilité Nationale Française inclut dans le volume d'heures travaillées de l'ensemble, pour des raisons de comptabilité évidente, le volume d'heures travaillées non déclarées (« au noir ») et estime indirectement le volume d'heures travaillées des non salariés, à partir de certaines informations issues des enquêtes Emploi. Or, certaines opérations fournissent des résultats biaisés, pour lesquels la Comptabilité Nationale Française elle même nous met en garde. On peut ainsi induire une distorsion en estimant le nombre moyen d'heures travaillées des non salariés en rapportant à l'effectif des non salariés la différence entre le volume d'heures travaillées de l'ensemble et celui des salariés. Toutefois, de par la nature des opérations effectuées par la Comptabilité Nationale Française, le nombre

⁶⁴ Voir le tableau n°1B- 6.

⁶⁵ La base de donnée de Groningen Growth and Development Centre and the Conference Board. Pour plus d'information voir <http://www.gdc.net/>.

moyen d'heures travaillées des salariés peut être sous estimé alors que celui de l'ensemble peut être surestimé. Ici, nous avons représenté les résultats obtenus en rapportant la différence du volume d'heures travaillées de l'ensemble et celui des salariés à l'effectif des non salariés sur le tableau n°1B- 6, sous la rubrique « Reste des heures ». Le nombre moyen d'heures de travail y dépasse alors les 3 000 heures par actif occupé par an, en 1946 et en 1954.

Branches et secteurs d'activité

Intéressons nous maintenant à la structuration de la population active occupée par l'activité économique des entreprises, des établissements ou des unités de production, auxquels les emplois occupés par les individus sont attachés. Dans ce cas, il existe deux façons de classer les individus, par le secteur d'activité principale de l'établissement, comme dans les recensements de population et les enquêtes Emploi, ou par la branche, c'est à dire par groupes d'unités de production homogènes, comme l'estime indirectement la Comptabilité Nationale Française. A cela s'ajoutent les diverses nomenclatures d'activité, différentes d'une approche à l'autre et au fil du temps pour une même approche.

En théorie, il aurait été préférable de classer l'emploi par unité de production homogène. Or, les sources d'information dont nous disposons adoptent un classement selon l'activité principale de l'établissement. A des fins de comparaison, nous avons représenté les deux séries au niveau agrégé⁶⁶, en distinguant quatre secteurs ou branches.

Tableau n°1B- 8 et 9 : Effectif d'emploi dans chaque branche.

Ensemble						Emploi salarié en équivalent temps plein					
	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble		Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble
1949	5 622	4 956	1 066	7 759	19 403	1949	1 290	4 371	878	5 745	12 284
1954	5 100	4 844	1 369	8 236	19 549	1954	1 134	4 362	1 187	6 281	12 964
1962	3 931	5 113	1 661	9 258	19 962	1962	851	4 729	1 468	7 376	14 423
1968	3 121	5 147	1 996	10 261	20 525	1968	646	4 814	1 783	8 386	15 630
1975	2 214	5 550	2 004	11 819	21 587	1975	478	5 269	1 788	10 011	17 546
1982	1 758	5 075	1 890	13 422	22 144	1982	366	4 849	1 618	11 692	18 525
1990	1 300	4 459	1 703	15 400	22 863	1990	322	4 303	1 474	13 586	19 684
1999	982	3 825	1 405	17 485	23 697	1999	365	3 668	1 254	15 386	20 673
2005	898	3 523	1 612	19 083	25 116	2005	389	3 365	1 437	17 056	22 247
2007	855	3 414	1 767	19 659	25 696	2007	387	3 254	1 563	17 533	22 737

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

⁶⁶ Tableau n°1B- 8 à n°1B- 15.

Tableau n°1B- 10 et 11 : Taux de croissance moyen annuel de chaque branche (pour 1000).

Ensemble						Emploi salarié en équivalent temps plein					
	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble		Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble
1949	-19,30	-4,53	51,30	12,00	1,50	1949	-25,41	-0,41	62,08	18,01	10,84
1954	-32,04	6,77	24,44	14,74	2,62	1954	-35,30	10,15	26,97	20,28	13,43
1962	-37,68	1,11	31,10	17,30	4,65	1962	-44,73	2,98	32,96	21,62	13,48
1968	-47,91	10,83	0,62	20,40	7,23	1968	-42,18	13,00	0,33	25,63	16,66
1975	-32,39	-12,69	-8,39	18,33	3,65	1975	-37,51	-11,80	-14,14	22,42	7,79
1982	-36,98	-16,05	-12,89	17,34	4,00	1982	-15,99	-14,83	-11,60	18,94	7,61
1990	-30,77	-16,89	-21,15	14,20	3,99	1990	14,23	-17,59	-17,77	13,93	5,46
1999	-14,76	-13,64	23,20	14,69	9,74	1999	10,51	-14,27	22,93	17,32	12,30
2005	-23,89	-15,55	46,79	15,00	11,48	2005	-2,54	-16,55	42,97	13,87	10,96
2007						2007					

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

Tableau n°1B- 12 et 13 : Part de chaque branche dans l'ensemble (pour cent).

Ensemble						Emploi salarié en équivalent temps plein					
	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble		Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble
1949	28,98	25,54	5,49	39,99	100	1949	10,50	35,58	7,15	46,77	100
1954	26,09	24,78	7,00	42,13	100	1954	8,75	33,65	9,15	48,45	100
1962	19,69	25,61	8,32	46,38	100	1962	5,90	32,79	10,18	51,14	100
1968	15,21	25,08	9,72	49,99	100	1968	4,14	30,80	11,41	53,65	100
1975	10,25	25,71	9,28	54,75	100	1975	2,72	30,03	10,19	57,06	100
1982	7,94	22,92	8,53	60,61	100	1982	1,97	26,18	8,73	63,11	100
1990	5,69	19,50	7,45	67,36	100	1990	1,63	21,86	7,49	69,02	100
1999	4,14	16,14	5,93	73,79	100	1999	1,77	17,74	6,07	74,43	100
2005	3,57	14,03	6,42	75,98	100	2005	1,75	15,12	6,46	76,67	100
2007	3,33	13,29	6,88	76,51	100	2007	1,70	14,31	6,87	77,11	100

Sources : Comptabilité nationale, INSEE, Base 2000.

Champ : Emploi intérieur total, France entière (métropole et DOM), 1949 – 2007.

Tableau n°1B- 14 et 15 : Emploi par secteur et la part de chaque secteur (pour cent).

Effectif						Part sectorielle					
	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble		Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction (BTP)	Services	Ensemble
1954	5 262	5 547	1 275	6 940	19 024	1954	27,66	29,16	6,70	36,48	100
1962	3 935	5 704	1 682	7 734	19 056	1962	20,65	29,93	8,83	40,59	100
1968	3 131	5 827	2 076	8 927	19 962	1968	15,69	29,19	10,40	44,72	100
1970	2 706	5 877	1 959	10 374	20 916	1970	12,94	28,10	9,37	49,60	100
1975	2 214	6 129	1 927	11 222	21 491	1975	10,30	28,52	8,96	52,22	100
1982	1 743	5 499	1 815	12 815	21 873	1982	7,97	25,14	8,30	58,59	100
1990	1 290	4 883	1 633	14 679	22 485	1990	5,73	21,72	7,26	65,28	100
1999	956	4 249	1 345	16 582	23 132	1999	4,13	18,37	5,81	71,68	100
2005	865	4 027	1 520	18 300	24 713	2005	3,50	16,30	6,15	74,05	100
2007	822	3 888	1 658	18 804	25 172	2007	3,27	15,44	6,59	74,70	100

Source : INSEE, enquêtes Emploi, (calculs INSEE) et recensements de 1954, 1962 et 1968.

Champ : France métropolitaine.

A nomenclature variante (pour 1954, la nomenclature des activités collectives, édition 1954, pour 1962 et 1968, code des catégories d'activité économique, édition 1962, à partir de 1970, c'est la Nomenclature économique de synthèse - NES.).

Quelle que soit la date d'étude, la branche des services compte plus d'emplois que les autres branches, même si elle ne représente la moitié des emplois de l'ensemble des branches qu'à partir de 1970. En 1949, l'effectif des emplois dans la branche des services est estimé à 7,8 millions pour un total de 19,4 millions, soit 40% de l'ensemble. Cet effectif passe à 10,3 millions en 1968 pour un total de 20,5 millions d'emplois, soit presque 50% de l'ensemble. De même, en 1970, l'effectif des emplois du secteur des services est estimé à 10,4 millions

pour un total de 20,9 millions, soit près de 50% de l'ensemble. Le poids important des emplois de service est confirmé en 1975, où ils représentent 55% de l'ensemble des branches et 54% de l'ensemble des secteurs, avec un effectif respectif de 11,8 millions pour un total de 21,6 millions d'emplois internes en France et de 11,5 millions pour un total de 21,5 millions d'emplois des résidents en Métropole. Les emplois dans la branche des services poursuivent leur hausse sans interruption jusqu'en 2007, pour atteindre 75% des emplois, soit 19,7 millions d'emplois sur un total de 25,7 millions, tout comme les emplois dans le secteur des services avec 18,8 millions d'emplois pour un total de 25,2 millions.

A l'opposé des emplois dans les services, nous pouvons remarquer la baisse ininterrompue et de très grande ampleur des emplois dans l'agriculture, qui représentait la deuxième branche la plus importante en 1949 (29% de l'ensemble), soit un effectif estimé à 5,6 millions. En 2007, l'effectif des emplois dans l'agriculture est de 855 000, soit une baisse de plus de 30 pour 1000 par an en moyenne lors de la période 1954 – 1999. L'effectif des emplois dans le secteur agricole a très certainement suivi la même évolution de 1954 à 1970 (voir les estimations dans le tableau n°1B- 14), cette baisse est confirmée par les données par secteur, officiellement disponibles depuis 1970, pour atteindre 822 000 emplois en 2007. Ainsi, à cette date, quelle que soit la série, l'agriculture regroupe à peine plus de 3% des emplois.

Entre ces deux cas extrêmes, nous avons une évolution plus variée de l'effectif des emplois dans l'industrie et la construction (bâtiment – travaux public). Dans l'industrie, après une hausse lors de la période 1954 – 1975 avec des taux allant de 1 à 11 pour 1000, l'effectif des emplois connaît une baisse rapide avec des taux variant entre -13 pour 1000 et -17 pour 1000. Ainsi, l'industrie regroupe 13% des emplois dans l'ensemble des branches en France et 15% des emplois dans l'ensemble des secteurs de la Métropole. Dans la branche de la construction (bâtiment – travaux public), qui compte un effectif plus important en fin de la période étudiée qu'au début, les taux de croissance les plus remarquables ont été atteints lors des deux périodes de 1949 – 1968 et de 1999 – 2007. Toutefois, le poids de cette branche dans l'ensemble a toujours été minoritaire. Le maximum a été atteint lors des années 1968 – 1975, où la branche regroupe 2 millions d'emplois pour la France entière, soit presque 10% de l'ensemble, soit à peu près autant que le secteur en Métropole. En 2007, les emplois dans la construction représentent moins de 7% des emplois, quel que soit le champ et la méthode de classification.

En somme, l'ampleur de l'ensemble des évolutions constatées jusqu'ici est telle que la distinction entre la méthode de classement, ou entre champs d'étude, ne change rien à l'essentiel de leur lecture. La croissance de la population active occupée de la période 1946 – 2007 reflète la croissance de l'effectif des femmes actives occupées, des salariés et des emplois tertiaires, l'intersection assez large entre ces groupes expliquant en partie leur variation concomitante. Corrélativement les périodes de stagnation et de baisse de l'effectif de la population active occupée sont celles où ces hausses sont plus que compensées par les baisses observées dans les autres catégories :

- effectifs travaillant dans l'agriculture et emplois non salariés, pour l'ensemble de la période,
- effectifs travaillant dans l'industrie, le bâtiment et hommes actifs occupés, depuis 1975.

Ainsi, en 2007, nous sommes face à une population active occupée à 91% salariée, travaillant majoritairement dans le tertiaire (77%) et qui compte 47% de femmes. En 1949, cette même population ne comptait que 36% de femmes, avec un poids encore important des non salariés (36%), des actifs occupés de l'agriculture (29%) et de ceux de l'industrie (26%).

Catégorie socioprofessionnelle

Intéressons nous maintenant à la structure professionnelle de la population active occupée à travers le classement par profession – catégorie socioprofessionnelle⁶⁷. Comme nous l'avons déjà précisé, cette variable caractérise à la fois les individus (qualification et position sociale) et les postes (fonctionnalité dans les établissements et les entreprises).

⁶⁷ Nomenclature de 1982 pour la période 1962 – 2002 et de 2003 pour l'année 2007. La différence entre les deux nomenclatures à ce niveau d'agrégation est négligeable. Dans la nouvelle nomenclature PCS – 2003, les actifs occupés de la catégorie chirurgiens dentistes ; psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins) ; vétérinaires, classés précédemment en 34, sont passés en 31, les avocats (nouvelle rubrique), classés en 37, sont passés en 31, les officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile (nouvelle rubrique), classés en 54, sont passés en 38 et les ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets, classés en 68, sont passés en 62.

Tableau n°1B- 16 : La population active occupée selon le profession – catégorie socioprofessionnelle⁶⁸.

		RP1962	RP1975	RP1982	EE1982	EE1987	EE1992	EE1997	EE2002	EE2007
1	Agriculteurs exploitants	3 045	1 689	1 470	1 474	1 298	1 043	728	796	539
	Chefs d'exploitation	1 705	1 185	987	961	888	769	562	654	474
	Aides familiaux	1 340	505	482	513	409	274	166	142	65
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 084	1 761	1 819	1 762	1 685	1 755	1 614	1 415	1 590
21	Artisans	1 039	862	901	900	823	858	797	684	717
22	Commerçants et assimilés	941	790	787	759	747	766	692	596	750
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	104	109	131	103	115	131	124	136	124
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	887	1 529	1 857	1 821	2 118	2 704	2 940	3 404	3 999
31	Professions libérales	133	183	237	213	255	321	327	326	368
33	Cadres de la fonction publique	157	212	244	221	237	264	285	387	391
34	Professeurs, professions scientifiques	98	272	349	349	430	599	679	666	755
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	59	88	106	113	136	178	189	228	227
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	281	484	549	518	612	764	801	940	1 181
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	159	290	372	408	449	578	659	857	1 077
4	Professions intermédiaires	2 100	3 394	3 813	4 061	4 349	4 486	4 696	5 551	6 036
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	385	673	759	802	820	736	764	840	841
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	190	434	590	602	732	747	878	1 017	1 209
44	Clergé, religieux	151	112	59	29	25	21	19	11	11
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	181	242	277	341	364	409	378	464	470
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	558	844	923	932	1 092	1 196	1 256	1 696	1 831
47	Techniciens	285	570	656	719	760	822	889	978	1 090
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	350	519	550	636	557	554	510	544	585
5	Employés	3 466	4 786	5 500	5 578	5 728	5 901	6 409	7 013	7 624
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	772	1 352	1 673	1 673	1 788	1 773	1 924	2 190	2 193
53	Policiers et militaires	379	346	376	357	392	401	457	451	567
54	Employés administratifs d'entreprise	1 117	1 807	2 041	2 010	1 897	2 012	1 949	1 895	1 851
55	Employés de commerce	389	537	625	632	678	705	790	932	1 163
56	Personnels des services directs aux particuliers	809	744	786	906	973	1 010	1 289	1 544	1 849
6	Ouvriers	7 376	7 781	7 007	6 947	6 222	6 190	5 842	6 274	5 834
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	1 320	1 524	1 512	1 620	1 431	1 500	1 516	1 405	1 340
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	977	1 301	1 306	1 291	1 272	1 466	1 407	1 497	1 447
64	Chauffeurs	350	512	527	552	513	552	560	670	656
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	286	409	390	460	361	364	380	445	459
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	2 502	2 573	2 087	1 863	1 620	1 306	1 036	1 229	1 070
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	1 132	1 108	915	879	800	772	712	766	622
69	Ouvriers agricoles	809	356	269	283	224	231	230	262	240
	Ensemble	18 958	20 940	21 466	21 643	21 399	22 079	22 228	24 452	25 622

⁶⁸ Les tableaux n°1B- 16 et 18 sont tirés de l'ouvrage « Division Emploi, *Population active, emploi et chômage depuis 30 ans*, les collections de l'INSEE n°1B- 563, série D (démographie et emploi) n°123, INSEE, novembre 1987 ». Nous l'avons complété pour la période 1992 – 2007. Les effectifs des CS au niveau 1 des PCS – 1982 sont différents de ceux publiés dans cet ouvrage, nous en avons exclus les chômeurs. PCS – 2003 pour l'année 2007. Nous avons gardé la distinction « chefs d'exploitation – aide familiaux » qui n'est pas celle des PCS – 1982 mais qui s'avère être plus utile pour nous, comme nous allons le voir plus loin.

Tableau n°1B- 17 : Proportion de chaque catégorie socioprofessionnelle dans l'ensemble (pour 100).

		RP1962	RP1975	RP1982	EE1982	EE1987	EE1992	EE1997	EE2002	EE2007
1	Agriculteurs exploitants	16,06	8,07	6,85	6,81	6,06	4,72	3,27	3,26	2,10
	Chefs d'exploitation	8,99	5,66	4,60	4,44	4,15	3,48	2,53	2,68	1,85
	Aides familiaux	7,07	2,41	2,25	2,37	1,91	1,24	0,75	0,58	0,25
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10,99	8,41	8,47	8,14	7,87	7,95	7,26	5,79	6,21
21	Artisans	5,48	4,12	4,20	4,16	3,84	3,89	3,59	2,80	2,80
22	Commerçants et assimilés	4,96	3,77	3,67	3,51	3,49	3,47	3,12	2,44	2,93
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,55	0,52	0,61	0,47	0,54	0,59	0,56	0,55	0,48
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,68	7,30	8,65	8,41	9,90	12,25	13,23	13,92	15,61
31	Professions libérales	0,70	0,88	1,11	0,98	1,19	1,45	1,47	1,33	1,44
33	Cadres de la fonction publique	0,83	1,01	1,14	1,02	1,11	1,20	1,28	1,58	1,52
34	Professeurs, professions scientifiques	0,52	1,30	1,63	1,61	2,01	2,72	3,05	2,72	2,95
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	0,31	0,42	0,49	0,52	0,64	0,81	0,85	0,93	0,89
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	1,48	2,31	2,56	2,40	2,86	3,46	3,60	3,84	4,61
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	0,84	1,39	1,73	1,88	2,10	2,62	2,96	3,51	4,20
4	Professions intermédiaires	11,08	16,21	17,76	18,76	20,32	20,32	21,12	22,70	23,56
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	2,03	3,22	3,54	3,71	3,83	3,33	3,44	3,44	3,28
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	1,00	2,07	2,75	2,78	3,42	3,38	3,95	4,16	4,72
44	Clergé, religieux	0,80	0,54	0,27	0,13	0,12	0,09	0,09	0,04	0,04
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	0,95	1,15	1,29	1,57	1,70	1,85	1,70	1,90	1,83
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	2,94	4,03	4,30	4,30	5,10	5,42	5,65	6,94	7,15
47	Techniciens	1,50	2,72	3,05	3,32	3,55	3,72	4,00	4,00	4,25
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	1,85	2,48	2,56	2,94	2,60	2,51	2,30	2,23	2,28
5	Employés	18,28	22,85	25,62	25,77	26,77	26,73	28,83	28,68	29,76
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	4,07	6,46	7,79	7,73	8,36	8,03	8,66	8,96	8,56
53	Policiers et militaires	2,00	1,65	1,75	1,65	1,83	1,82	2,05	1,84	2,21
54	Employés administratifs d'entreprise	5,89	8,63	9,51	9,29	8,87	9,11	8,77	7,75	7,23
55	Employés de commerce	2,05	2,56	2,91	2,92	3,17	3,19	3,55	3,81	4,54
56	Personnels des services directs aux particuliers	4,27	3,55	3,66	4,19	4,55	4,58	5,80	6,32	7,22
6	Ouvriers	38,91	37,16	32,64	32,10	29,07	28,04	26,28	25,66	22,77
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	6,96	7,28	7,04	7,48	6,69	6,79	6,82	5,75	5,23
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,15	6,21	6,09	5,96	5,95	6,64	6,33	6,12	5,65
64	Chauffeurs	1,85	2,44	2,45	2,55	2,40	2,50	2,52	2,74	2,56
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1,51	1,95	1,82	2,12	1,69	1,65	1,71	1,82	1,79
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	13,20	12,29	9,72	8,61	7,57	5,92	4,66	5,03	4,18
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	5,97	5,29	4,26	4,06	3,74	3,50	3,20	3,13	2,43
69	Ouvriers agricoles	4,27	1,70	1,25	1,31	1,04	1,05	1,03	1,07	0,94
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, 1962 – 2007.

Champ : France métropolitaine, emploi interne.

Tableau n°1B- 18 : Proportion de femmes dans chaque profession – catégorie socioprofessionnelle (pour cent).

		RP1962	RP1975	RP1982	EE1982	EE1987	EE1992	EE1997	EE2002	EE2007
1	Agriculteurs exploitants	38,4	33,8	37,2	38,3	37,5	37,7	35,1	32,2	29,7
	Chefs d'exploitation	13,2	16,4	15,6	13,3	16,7	23,8	23,8	25,5	26,4
	Aides familiaux	70,5	74,5	81,4	85,2	82,7	76,6	73,5	62,9	53,5
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	35,3	32,7	33,6	34,5	34,3	33,2	31,0	29,4	28,4
21	Artisans	25,0	21,9	24,3	25,8	24,7	26,7	24,8	23,4	20,4
22	Commerçants et assimilés	48,8	46,8	47,0	47,4	47,1	44,0	40,3	39,2	37,5
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	15,4	15,8	16,8	15,6	19,0	12,4	18,5	16,8	19,9
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	16,2	21,6	24,6	24,4	27,6	31,4	33,1	34,0	37,6
31	Professions libérales	18,8	23,8	27,3	31,8	31,2	34,5	35,0	35,6	38,9
33	Cadres de la fonction publique	10,8	19,3	24,0	23,2	23,2	27,6	31,1	35,8	43,8
34	Professeurs, professions scientifiques	38,8	43,6	45,1	43,0	46,9	50,6	52,0	51,9	54,4
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	39,0	37,4	40,5	44,0	43,8	39,9	43,1	42,6	44,3
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	12,8	17,0	20,3	19,3	24,8	29,7	32,5	34,7	41,3
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	3,1	4,2	5,9	6,4	8,2	11,0	11,5	15,5	17,8
4	Professions intermédiaires	33,9	37,4	40,0	40,1	41,9	43,7	45,5	47,8	49,7
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	64,9	63,5	63,4	64,4	61,3	63,5	65,3	66,4	67,7
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	71,1	72,6	74,3	75,2	74,8	75,6	78,1	76,6	78,2
44	Clergé, religieux	64,9	58,6	43,9	2,3	6,7	4,5	10,9	13,1	8,5
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	26,5	40,8	46,7	52,2	50,9	52,9	53,2	57,6	57,0
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	26,5	34,5	39,4	39,9	42,7	48,0	47,7	51,7	54,3
47	Techniciens	5,3	7,8	8,7	10,0	10,6	12,5	12,3	12,3	13,7
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	4,9	5,1	5,6	5,9	6,9	6,4	7,6	9,3	12,2
5	Employés	66,2	70,4	71,9	74,2	74,9	76,8	76,3	76,6	77,2
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	65,8	71,7	75,2	77,1	78,3	79,5	79,2	78,0	80,2
53	Policiers et militaires	3,2	4,0	5,4	4,4	6,1	7,3	6,9	10,0	16,5
54	Employés administratifs d'entreprise	69,9	75,2	75,6	77,6	80,4	83,2	82,8	81,9	83,6
55	Employés de commerce	73,5	77,7	77,5	79,4	78,0	79,3	76,6	75,9	77,0
56	Personnels des services directs aux particuliers	87,5	82,2	82,8	85,1	83,7	85,3	86,4	87,9	86,0
6	Ouvriers	19,4	20,0	19,5	19,8	19,3	19,8	19,2	18,5	17,3
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	16,7	9,6	10,5	12,8	12,0	15,4	16,1	14,1	16,4
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	10,3	8,2	7,9	7,7	6,3	7,1	7,6	8,8	8,3
64	Chauffeurs	0,9	1,2	1,8	2,2	3,0	3,9	5,0	6,0	8,1
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	7,3	8,2	7,4	6,7	4,6	8,2	7,3	10,0	10,3
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	33,0	36,8	36,7	39,2	38,5	37,3	36,1	34,2	32,0
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	15,0	25,1	28,4	26,3	30,3	38,6	40,1	34,9	25,0
69	Ouvriers agricoles	11,6	11,5	14,5	23,0	22,9	24,0	25,0	23,7	30,7
	Ensemble	34,2	36,6	39,4	40,5	41,9	43,2	44,4	45,0	46,9

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, 1962 – 2007.

Champ : France métropolitaine, emploi interne.

En 1962, l'effectif des agriculteurs exploitants actifs occupés est estimé à 3 millions d'individus, ce qui équivaut à 16% des actifs occupés à cette date, dont 1,7 millions de chefs d'exploitation et 1,3 millions d'aides familiaux. Ainsi, 56% des agriculteurs exploitants sont chefs d'exploitation et leur poids dans l'ensemble des actifs occupés est de 9%, contre 7% d'aides familiaux. Les femmes actives occupées constituent 38% de l'effectif des agriculteurs exploitants. Toutefois, leur poids est plus fort parmi les aides familiaux, dont elles représentent 70%, que parmi les chefs d'exploitation, où on ne compte que 13% de femmes. Au fur et à mesure que l'effectif des agriculteurs exploitants baisse, la part des aides familiaux se modifie. Ainsi, après une baisse de 44% à 30%, entre 1962 – 1975, la proportion d'aides familiaux parmi les agriculteurs exploitants passe à 33% en 1982, avant de se réduire à 12% en 2007. Parallèlement à cette évolution, la proportion de femmes dans cette sous catégorie augmente jusqu'en 1982, puis baisse au-delà, et atteint 53% en 2007. Enfin, après avoir dépassé les 20% entre 1987 et 1992, la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation atteint 26% en 2007. A cette date, l'effectif des agriculteurs exploitants est estimé à 539 000 personnes, dont 474 000 chefs d'exploitation et 65 000 aides familiaux.

Nous pouvons remarquer le déséquilibre entre l'effectif des chefs d'exploitation et celui des aides familiaux qui s'accroît au fil du temps. Un des facteurs qui explique une telle évolution est le passage des aides familiaux (femmes d'exploitants, etc.) au statut de salarié⁶⁹. Toutefois, cela n'explique pas l'ensemble de cette diminution, quand bien même on considérerait que tous les ouvriers agricoles avaient des liens familiaux avec les chefs d'exploitations. Un autre élément d'explication peut être la combinaison de facteurs démographiques, ainsi que l'implication des membres des familles dans les exploitations et dans le monde agricole en général. Un allongement du calendrier et de l'intensité de la fécondité, tout comme un départ du foyer parental de plus en plus précoce des enfants d'agriculteurs⁷⁰, notamment les filles qui partent plus tôt que les garçons⁷¹, élimine mécaniquement une main d'œuvre d'aides familiaux. A cela s'ajoute, la baisse de

⁶⁹ Comme cela a été démontré pour la Gironde, BRETON, Didier, De l'utilisation d'un enregistrement administratif à des fins de suivi d'une sous-population, Thèse de doctorat en démographie, 2000.

⁷⁰ Ce départ de plus en plus précoce peut résulter d'une orientation professionnelle des enfants d'agriculteurs de plus en plus éloignée du monde agricole. Cela peut notamment provenir de l'allongement de la durée des études qui amène une bonne partie des ruraux à s'installer en zone urbaine pour y suivre un cursus d'enseignement supérieur.

⁷¹ COURGEAU, Daniel, Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme, Economie et Statistique, n°337-338, pp.37-60, INSEE, 2000.

l'homogamie socioprofessionnelle chez les agriculteurs⁷². Enfin, le dernier facteur qui peut expliquer une telle évolution est la baisse différentielle de l'effectif des chefs d'exploitation selon la taille de l'exploitation. En effet, entre 1992 et 2002, plus la taille de l'exploitation est petite, plus la baisse de l'effectif des chefs d'exploitation est importante. De plus, entre ces deux dates, plus la taille de l'exploitation est grande, plus la part des aides familiaux baisse rapidement. La corrélation entre taille de l'exploitation et rythme de baisse de la part des aides familiaux pourrait s'expliquer par le développement du salariat agricole dans les grandes propriétés.

Dans l'ensemble, la baisse plus rapide de l'effectif des aides familiaux accentue la baisse du nombre d'« agriculteurs exploitants », catégorie socioprofessionnelle dans laquelle ils sont inclus, avec une division par 5,7 de 1962 à 2007 de l'effectif global de ce groupe. Ainsi, la baisse de l'effectif de cette catégorie socioprofessionnelle est plus rapide que la baisse du nombre d'exploitations ou du nombre de chefs d'exploitation. Ces derniers ont vu leur effectif se diviser par 3,6 de 1962 à 2007.

Tournons nous maintenant vers les catégories d'artisans, de commerçants, qui ont aussi connu une baisse de leur part dans l'ensemble des actifs occupés. Estimé à un million d'individus en 1962 et à 717 000 en 2007, l'effectif de la catégorie d'artisans passe de 900 000 en 1982 à 684 000 en 2002. Les variations de l'effectif des actifs occupés dans cette catégorie correspondent dans l'ensemble à une baisse continue des proportions, de 5,5% de l'ensemble des actifs occupés en 1962 à 2,8% en 2002. La part des artisans reste stable entre 2002 et 2007. La proportion de femmes parmi les artisans est toujours inférieure à la proportion de femmes dans l'ensemble des actifs occupés, avec un écart qui augmente au fil du temps. De plus, si nous excluons les aides familiaux, la proportion de femmes artisanes est beaucoup plus faible (9% en 1982 contre 15% en 2002). Les commerçants et assimilés (941 000 en 1962 et 750 000 en 2007), voient leur part se réduire de 5% des actifs occupés en 1962 à 3% en 2007. La proportion de femmes dans cette catégorie est aussi en baisse de 1962 à 2007. En effet, cette catégorie, qui comptait une proportion de femmes plus élevée que dans l'ensemble des actifs occupés en 1962, comme chez les agriculteurs exploitants, compte proportionnellement moins de femmes au fil du temps, du fait de la baisse de la sous catégorie

⁷² VANDERSCHULDEN, Mélanie, Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions, Economie et statistique, n°398-399, INSEE, 2006. Au lieu d'être aides familiales ou inactives, les femmes d'agriculteurs exercent de plus en plus fréquemment une profession éloignée du monde agricole.

des femmes aides familiaux. En excluant ces dernières, nous remarquons que la baisse de la proportion de femmes dans cette catégorie est moins forte, 39% en 1982 et 35% en 2002.

De 1962 à 2007, les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus gardent une proportion plutôt stable dans l'ensemble de la population active occupée, qui fluctue autour de 0,5%, ce qui équivaut à un effectif toujours supérieur à 100 000 individus. La proportion de femmes dans cette catégorie est très inférieure à la proportion de femmes dans l'ensemble des actifs occupés. Elle est estimée par les recensements à 15,4% en 1962 et à 16,8% en 1982, et par les enquêtes emplois entre 12% et 20% lors de la période 1982 – 2007.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent la catégorie socioprofessionnelle qui a connu la hausse la plus importante de son effectif. Multiplié par 4,5 en 45 ans, il est passé de 887 000 de personnes en 1962 à 4 millions de personnes en 2007. Toutefois, la hausse de l'effectif se fait inégalement à l'intérieur des sous-catégories. La hausse la plus forte concerne l'effectif des professeurs et professions scientifiques, qui est passée de 98 000 en 1962 à 755 000 en 2007, suivie par les ingénieurs et cadres techniques, qui comptent 159 000 actifs occupés en 1962 et plus d'un million en 2007. La sous-catégorie qui a connu la hausse la moins forte de son effectif, bien qu'elle reste importante, est celle des cadres de la fonction publique⁷³. Leur nombre est passé de 157 000 en 1962 à 391 000 en 2007.

Cette hausse spectaculaire de l'effectif des cadres et professions intellectuelles supérieures se traduit par une évolution de la structure professionnelle de la population active occupée. Alors qu'ils représentaient moins de 5% de l'ensemble en 1962, dont 3,1% de cadres et ingénieurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures regroupent plus de 15% des actifs occupés en 2007, dont 10,3% de cadres et ingénieurs.

La proportion de femmes dans cette catégorie socioprofessionnelle, bien qu'en hausse depuis 1962, reste inférieure à la proportion de femmes dans l'ensemble de la population active occupée. Toutefois, en 2007, les proportions de femmes dans les sous catégories de cadres de la fonction publique, de professions de l'information, des arts et des spectacles et de cadres administratifs et commerciaux d'entreprise sont proches de la proportion de femmes dans

⁷³ Une plus grande rigidité de la structure organisationnelle de la fonction publique administrative pourrait expliquer en partie la faiblesse relative de la hausse de l'effectif des cadres de la fonction publique.

l'ensemble des actifs occupés. La sous-catégorie de professeurs – professions scientifiques est la plus féminisée de toutes, où la proportion de femmes est toujours supérieure, et évolue proportionnellement à la proportion de femmes dans l'ensemble des actifs occupés. La seule exception concerne la sous-catégorie d'ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, où la proportion de femmes bien que passant de 3,1% en 1962 à 17,8% en 2007, reste une des plus basses proportions de femmes parmi les sous-catégories étudiées⁷⁴.

Bien que d'une moins grande ampleur, la hausse de l'effectif des cadres et professions intellectuelles supérieures est suivie par la hausse de l'effectif des professions intermédiaires. Le nombre d'actifs occupés dans cette dernière catégorie est estimé à 2,1 millions de personnes en 1962 et 6 millions de personnes en 2007, soit un effectif multiplié par 2,9 en 45 ans, ce qui fait évoluer la proportion de professions intermédiaires dans l'ensemble des actifs occupés de 11,1% à 23,6% entre ces deux dates.

De 1962 à 1997, la proportion de femmes dans cette catégorie est quasiment identique à la proportion de femmes dans l'ensemble de la population active occupée, alors qu'en 2002 et en 2007, nous pouvons observer une proportion légèrement plus élevée. Toutefois, dès qu'on s'intéresse aux sous-catégories socioprofessionnelles de professions intermédiaires, nous remarquons une distribution très inégale de la présence des femmes⁷⁵. La sous-catégorie de professeurs des écoles, instituteurs et assimilés, où la proportion de femmes est de 64,9% en 1962 et de 67,7% en 2007, ainsi que la sous-catégorie de professions intermédiaires de la santé et du travail social, où les femmes représentent 71,1% de l'effectif en 1962 et 78,2% en 2007, sont en grande majorité occupées par des femmes. Les professions intermédiaires administratives de la fonction publique et les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises comptent 26,5% de femmes en 1962. En 2007, cette proportion est de 57% dans la première sous-catégorie et de 54,3% dans la seconde. La présence féminine augmente plus tôt et atteint un niveau plus élevé dans les professions intermédiaires administratives de la fonction publique, néanmoins, ce sont les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises qui ont connu la hausse de l'emploi féminin la plus importante en nombre. Enfin, dans les sous-catégories de techniciens et de

⁷⁴ Comme nous allons le voir plus loin, en 2007, les sous-catégories les moins féminisées sont les diverses catégories d'ouvriers qualifiés et de chauffeurs, suivies par les catégories de techniciens et de contremaîtres – agents de maîtrise. Enfin les catégories de policiers et militaires comptent légèrement moins de femmes que la sous-catégorie des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

⁷⁵ Nous avons exclu de notre analyse la sous-catégorie de clergé et religieux, pour laquelle l'enquête auprès des ménages n'est pas toujours adaptée à fournir des estimations valables.

contremaîtres, agents de maîtrise, les femmes sont toujours minoritaires, la proportion de femmes techniciennes passe de 5,3% en 1962 à 13,7% en 2007 et la proportion de femmes contremaîtres, agents de maîtrise, passe de 4,9% en 1962 à 12,2% en 2007.

Parmi les sous-catégories de professions intermédiaires, une autre distinction touche la hausse de l'effectif des actifs occupés. La hausse la plus importante concerne les professions intermédiaires de la santé et du travail social, suivie par celle touchant les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et les techniciens. A elles seules, ces trois sous-catégories regroupent 16,1% des actifs occupés en 2007, alors qu'elles n'en réunissaient que 5,5% en 1962.

Derrière les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, la catégorie socioprofessionnelle d'employés enregistre aussi une hausse sensible de son effectif, qui est multiplié par 2,2 entre 1962 et 2007, passant de 3,5 millions de personnes à 7,6 millions de personnes. Cette hausse d'une intensité modérée, mais conséquente en effectif, a amené le poids des actifs occupés de cette catégorie de 18,3% en 1962 à 29,8% en 2007. La hausse d'effectif la plus importante concerne les employés de commerce, suivie par celle touchant les employés civils et agents de service de la fonction publique et les personnels des services directs aux particuliers. A l'exception des policiers et militaires, l'ensemble des sous-catégories d'employés est fortement féminisé dès 1962.

Enfin, la catégorie des ouvriers qui rassemblait 7,4 millions d'actifs occupés en 1962 et qui a connu son maximum en 1975 avec 7,8 millions d'actifs occupés, a vu son effectif se réduire à 5,8 millions en 2007. Ainsi, le poids des ouvriers dans l'ensemble de la population active occupée est passé de 38,9% en 1962 à 22,8% en 2007. Toutefois, certaines sous-catégories d'ouvriers ont vu leur effectif s'accroître, comme par exemple les chauffeurs suivis par les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport ainsi que les ouvriers qualifiés de type artisanal. Cette catégorie socioprofessionnelle est non seulement très peu féminisée mais regroupe aussi des sous-catégories où l'on observe une baisse de la part des femmes entre certaines dates, de 1962 à 2007. Un autre point intéressant concerne les ouvriers non qualifiés de type industriel, qui, de 1962 à 1982, comptaient proportionnellement presque autant de femmes que l'ensemble de la population active occupée et voient ce poids diminuer, de 1982 à 2007, (32% de femmes dans cette catégorie en 2007). Parmi les catégories où la proportion de femmes augmente, nous pouvons remarquer les chauffeurs, les ouvriers non

qualifiés de type artisanal (jusqu'en 2002), les ouvriers agricoles (30,7% de femmes en 2007 contre 11,6% en 1962) et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport. Toutefois, à l'exception de ces catégories où l'effectif des femmes augmente, la hausse de la part des femmes est due à une baisse moins rapide de leurs effectifs que la baisse des effectifs masculins.

Trois points intéressants découlent de l'étude de l'évolution des catégories socioprofessionnelles, en effectif et en structure.

Premièrement, la forte hausse de l'effectif des actifs occupés des catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires et d'employés, qui totalisent une hausse nette de 11,2 millions de personnes en 45 ans alors que dans l'ensemble des autres catégories l'effectif s'est réduit de 4,5 millions de personnes. La forte hausse de l'effectif de la population active occupée lors de la période 1995 – 2007 (la plus rapide depuis 1946), reflète :

- le fort ralentissement de la baisse de l'effectif des agriculteurs exploitant, d'artisans, de commerçants et d'ouvriers, (la baisse de l'effectif total de ces catégories n'étant alors que de 221 000 personnes en 10 ans),
- l'accélération de la hausse de l'effectif dans les catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires et d'employés (+3,6 millions de personnes entre 1997 et 2007). Parmi ces dernières, la hausse de l'effectif est plus importante chez les catégories de cadres, suivie des catégories de professions intermédiaires.

L'ensemble des évolutions observées depuis 1962, en matière d'effectifs d'actifs occupés de chaque catégorie socioprofessionnelle se traduit donc par d'importantes modifications de structure. Alors qu'en 1962, pour un actif occupé dans la catégorie de cadres et professions intellectuelles supérieures, on comptait 2,4 occupés dans la catégorie des professions intermédiaires et 12,2 employés et ouvriers, en 2007, on compte 1,5 occupés dans la catégorie des professions intermédiaires et 3,4 occupés dans les catégories employés et ouvriers pour un actif occupé dans la catégorie de cadres et professions intellectuelles supérieures. Cela s'associe très probablement à des changements organisationnels dans le travail, les différentes fonctions (encadrement, maîtrise et exécution) présentant des effectifs plus proches en 2007 qu'en 1962.

La proportion de femmes dans les différentes sous-catégories socioprofessionnelles est en général en hausse, bien qu'il existe des exceptions. Cette hausse est la plus importante, dans les sous-catégories qui connaissent la plus forte croissance de leurs effectifs, soit : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés.

Bien que dans une partie des sous-catégories on se rapproche d'une certaine parité entre hommes et femmes, on observe une sous représentation féminine dans certaines professions techniques (ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, techniciens, contremaîtres, ouvriers qualifiés), et une surreprésentation des femmes dans les professions sanitaires et éducatives.

On peut s'interroger sur les formes que prend le renouvellement de ces sous populations à l'origine de l'évolution de leurs effectifs. Dans les entrées et sorties dans chaque catégorie socioprofessionnelle quel est le rôle des mouvements relatifs aux extrémités de la vie active occupée (éventuellement par le biais de la formation initiale⁷⁶) et celui dévolu à la mobilité au cours de la vie professionnelle ?

Les formes « particulières » d'emploi

Enfin, nous pouvons distinguer les formes d'occupation et d'inoccupation atypiques. Depuis la fin des années 1970, les formes « particulières » d'emploi (contrat à durée déterminée, contrat saisonniers, intérim, apprentissage, contrat aidé et stage) et les formes de préretraite (dispositif de préretraite à proprement parler mais aussi dispense de recherche d'emploi) font leur apparition comme catégories, bien que certaines existent depuis longtemps. L'effectif de ceux qui occupent une forme « particulière » d'emploi est estimé⁷⁷ à 1,2 millions de personnes en 1982 et 3 millions de personnes en 2006. Les personnes de moins de 25 ans sont particulièrement concernées, et les femmes, à un moindre degré. L'effectif des personnes que nous avons classé dans des formes de préretraites, est estimé⁷⁸ à plus de 600 000 personnes en 1982 et à plus de 500 000 personnes en 2003.

⁷⁶ CAILLOT, Mélanie, Analyse démographique de l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, Thèse de doctorat en démographie, 2008

⁷⁷ INSEE, *Marché du travail, Séries longues*, INSEE Résultats, N°1B- 82 Société, mai 2008.

⁷⁸ BLANCHET, Didier ; AUBERT, Patrick ; BLAU, David, *Le marché du travail après 50 ans : Eléments de comparaison franco-américaine*, in « L'économie française, Comptes et dossiers », INSEE, INSEE Références, juillet 2005.

Tableau n°1B- 19 : Proportion d'actifs occupés à temps partiel et proportion d'actifs occupés à temps partiel ne désirant pas travailler davantage⁷⁹ (pour cent).

Année de mesure	Hommes			Année de mesure	Femmes		
	Groupe d'âges	Proportion de temps partiels	Proportion de temps partiels ne désirant pas travailler davantage		Groupe d'âges	Proportion de temps partiels	Proportion de temps partiels ne désirant pas travailler davantage
1990	Moins de 30 ans	5,47	54,16	1990	Moins de 30 ans	21,97	41,93
	30 - 49 ans	1,75	82,61		30 - 49 ans	22,66	62,86
	50 ans et plus	4,98	85,04		50 ans et plus	27,34	73,94
2000	Moins de 30 ans	8,62	46,55	2000	Moins de 30 ans	27,52	45,15
	30 - 49 ans	3,66	38,11		30 - 49 ans	31,77	66,81
	50 ans et plus	6,67	72,80		50 ans et plus	31,05	78,24

Sources : Enquêtes Emploi de 1990 et de 2000, exploitation de l'auteur.

Champ : 1990 et 2000, France métropolitaine.

Tableau n°1B- 20 : Proportion d'actifs occupés ne désirant pas effectuer un nombre d'heures de travail plus important selon le nombre d'heures travaillées au cours de la semaine de référence (pour cent).

	Groupe d'âges	Proportion d'actifs occupés ne désirant pas travailler davantage		
		Ensemble	30 heures ou moins	20 heures ou moins
Hommes	Moins de 30 ans	69,50	59,02	51,07
	30 - 49 ans	79,17	69,75	65,12
	50 ans et plus	90,05	85,66	84,49
Femmes	Moins de 30 ans	70,04	57,46	54,89
	30 - 49 ans	80,40	71,90	64,39
	50 ans et plus	87,25	79,28	74,54

Sources : Enquêtes Emploi de 2007, exploitation de l'auteur.

Champ : 2007, France métropolitaine.

Une part non négligeable des individus occupant des emplois à temps partiel, allant jusqu'à une grande majorité des femmes et des personnes de plus de 50 ans, ne désirent pas passer une part plus importante de leur temps à travailler⁸⁰. Il est intéressant de remarquer que cela va à l'encontre de l'idée que l'on se fait de la situation des individus occupant ces emplois.

Soulignons un dernier point avant de continuer avec l'étude de l'occupation professionnelle par âge. Nous pouvons remarquer que certaines estimations de l'effectif de la population active occupée, mais aussi dans une moindre mesure, de l'effectif des sous catégories d'individus ou de postes, proposent des grandeurs différentes, dont l'écart le plus élevé est observé entre les différentes estimations de la population active occupée de l'année 1962⁸¹. La

⁷⁹ Les deux autres modalités de cette variable sont « oui, sans aller jusqu'au temps plein » et « oui, à temps plein », voir la question A11 et A12 du questionnaire de la série d'enquêtes Emploi 1990 – 2002 en annexe.

⁸⁰ Le complément à l'unité de cette proportion ne donne pas la proportion de personnes désirant travailler davantage et étant disponible pour le faire.

⁸¹ Entre les quatre estimations de la population active occupée de l'année 1962 précédemment présentées, dont la première est de 19,953 millions de personnes, suivie par, 19,962 millions de personnes, 19,650 millions de

différence de valeur entre les estimations ne se réduit pas à la seule différence de définition adoptée ou à sa mise en pratique dans le système de collecte⁸². A priori, toutes choses égales par ailleurs, il existe une plus grande précision des estimations de rapports (proportions, moyennes, etc.) comparées aux estimations d'effectifs issues d'enquêtes⁸³. Mais, comme nous allons le remarquer ultérieurement, cela ne signifie pas que tous les rapports issus d'enquêtes soient de qualité irréprochable. De même, la fiabilité touchant les estimations issues des systèmes de collecte exhaustifs est a priori plus élevée que celle des estimations issues des enquêtes. En fait, il est possible d'avoir des estimations issues de sources exhaustives de moins bonne qualité que les enquêtes, la précision n'étant pas le seul facteur de qualité de l'estimation. Toutefois, l'imprécision et l'incertitude ne sont pas inhérentes à toute étude de l'occupation professionnelle. Nous remarquerons, au fil de notre étude :

- d'une part que certaines estimations d'intensité et de calendrier semblent avoir une stabilité remarquable quelles que soient la procédure et la date de collecte,
- d'autre part, qu'il est, dans les situations moins favorables, parfois possible de proposer des séries rectifiées.

Cette réflexion sur la qualité des données, ainsi que les propositions d'améliorations, constituent un autre aspect de l'étude de l'occupation professionnelle pour lesquelles l'analyse démographique trouve un intérêt.

personnes (au 31 décembre), et enfin, 18,958 millions de personnes, l'écart peut aller jusqu'au million d'individu.

⁸² Voir, par exemple, ROUAULT-GALDO, Dominique, Les écarts d'estimation de la population active française au recensement et à l'enquête annuelle sur l'emploi, d'où viennent les divergences ?, Population, n°6, 1993, pp. 1683-1704.

⁸³ Pour les premières il y a une convergence de la variance alors que pour les secondes il n'y en a pas.

C. Vue d'ensemble

Les définitions de « l'actif occupé », diffèrent entre les systèmes de collecte (recensements, enquêtes emplois, comptabilité nationale,...). Elles varient par ailleurs au fil du temps pour chacun d'eux. On observe d'autres discontinuités concernant les caractéristiques relatives aux postes occupés par les individus (le secteur ou la branche d'activité, le statut de l'emploi, la catégorie socioprofessionnelle). Par ailleurs, il existe aussi des discontinuités dans le champ territorial des statistiques concernant l'activité professionnelle : dans certains cas elles portent sur la France entière plutôt que sur la France métropolitaine, elles font parfois référence au lieu de travail et d'autres fois au lieu de résidence des actifs occupés. Dans l'ensemble, nous avons constaté que ces systèmes de collecte proposaient des grandeurs différentes pour les estimations de l'effectif de la population active occupée et pour l'effectif des sous-catégories d'individus ou de postes.

Toutefois, les variations de l'effectif de la population active occupée, mais aussi les variations de l'effectif des sous populations, sont d'une telle intensité que, malgré les divergences et les discontinuités des définitions, les estimations issues des différentes sources affichent des évolutions convergentes de la population active occupée en effectif et en structure. Ainsi, de 1946 à 2007, nous avons constaté plusieurs phénomènes très marqués.

Tout d'abord, l'effectif de la population active occupée s'est accru de plus de 32 % en six décennies, même si la croissance de l'effectif était inégale selon les périodes. Cette hausse est moins importante que la hausse de la population dans son ensemble (+53%), ou que celle des plus de 15 ans (+59%), ou celle des 15 – 64 ans (+48%), ce qui s'est traduit par une baisse des ratios actifs occupés/inoccupés.

Ensuite, la hausse de l'effectif des actives occupées (+ 73%) est, de loin, plus importante que la hausse de l'effectif des hommes en emploi (un peu moins de +10%). Cette hausse plus importante de l'effectif de la population active occupée féminine s'est accompagnée d'une hausse de l'effectif des personnes occupant un emploi salarié (presque multiplié par 2) et d'une baisse de l'effectif des actifs occupés non salariés (qui a été divisé à peu près par 3),

Ces évolutions sont associées à une baisse du nombre moyen d'heures travaillées, pour l'ensemble des actifs occupés et pour les salariés. Il est en revanche difficile d'avancer un constat sur l'évolution du nombre moyen d'heures travaillées parmi les non salariés, du fait des problèmes de mesures.

Par ailleurs, on assiste à une hausse de l'effectif des emplois du secteur -ou la branche d'activité- des services (presque multipliés par 3) et à une baisse très forte de l'effectif des emplois de l'agriculture (de plus de 5 millions en 1946 à moins d'un million en 2007). Ces évolutions ont eu pour corollaire :

- la hausse de l'effectif des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des employés,
- la baisse de l'effectif des agriculteurs exploitants, des artisans, des commerçants et des ouvriers.

Enfin, malgré la féminisation de nombreuses catégories socioprofessionnelles, la parfaite parité est loin d'être atteinte notamment dans les catégories :

- ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, techniciens, contremaîtres, ouvriers qualifiés, où les femmes sont sous représentées,
- professions intermédiaires sanitaires et éducatives et dans certaines catégories d'employés, où les femmes sont surreprésentées.

Ces évolutions macro démographiques majeures touchant la population active occupée et ses structures internes, sont toutefois insuffisantes pour comprendre toutes les dynamiques de la population active occupée. Ne faisant intervenir qu'une décomposition en termes d'emploi et de sexe des actifs occupés, elle ne resituent donc que façon très partielle ces tendances en fonction des caractéristiques des populations potentiellement impliquées dans les emplois. En intégrant l'âge dans la décomposition, le chapitre suivant, nous permettra une mise en relation plus approfondie de l'évolution de la population active occupée avec celle de la population générale.

CHAPITRE 2.

OCCUPATION PROFESSIONNELLE AU FIL DES AGES.

Ce chapitre est consacré à l'étude de l'évolution du niveau d'occupation professionnelle selon les âges via les taux d'emploi, par une approche transversale tout d'abord, puis dans une perspective longitudinale.

Le premier sous-chapitre est consacré à l'étude des changements du niveau d'occupation professionnelle à travers les taux d'emploi, tout en questionnant la capacité de ces derniers à mesurer convenablement l'intensité de l'occupation professionnelle et en présentant les hypothèses manifestes ou latentes associées à l'utilisation de cet indice. Sur cette base nous essayerons de décomposer la croissance de la population active occupée en distinguant les facteurs démographiques purs et les variations du niveau d'occupation professionnelle.

Le deuxième sous-chapitre adopte la même démarche sous un angle longitudinal, en insistant davantage sur les influences potentielles des différents flux d'entrées et de sorties vers l'occupation professionnelle et en proposant, pour les générations étudiées, une mesure de la durée passée dans l'occupation professionnelle au cours d'une vie, en l'absence ou en présence de mortalité.

A. L'occupation professionnelle selon le sexe et l'âge.

1. Le « taux » d'emploi : définition et estimations selon les sources.

Le « taux » d'emploi est défini comme la proportion d'actifs occupés dans un ensemble d'individus. L'appellation de « taux » qu'on utilise abusivement pour cette proportion est tellement ancrée dans la discipline que nous l'avons utilisée. Selon l'INSEE⁸⁴, « le taux d'emploi référant à une population ou à une partie de la population (appelé une classe d'individus) est le rapport entre l'effectif ayant un emploi et l'effectif de l'ensemble des individus, ayant un emploi ou non, à un instant donné », définition un peu plus détaillée. Il est évident que ces « classes » ne peuvent être formées que par des caractéristiques touchant l'ensemble des individus et non seul les actifs occupés⁸⁵.

Structuré par âge et par sexe, le taux d'emploi s'écrit :

$$TE(x, s, t) = \frac{PAO(x, s, t)}{P(x, s, t)}$$

Où, $TE(x, s, t)$ est le taux d'emploi à l'âge « x » et du sexe « s » à l'instant « t », $PAO(x, s, t)$ est l'effectif de personnes d'âge « x » et de sexe « s » à l'instant « t » pourvues d'un emploi et $P(x, s, t)$ est l'ensemble de l'effectif de personnes d'âge « x » et de sexe « s » à l'instant « t ».

Sur les graphiques n°1 à 5, nous avons rapporté les taux d'emploi par âge et par sexe issus des recensements et des enquêtes Emploi. En théorie, comme nous l'avons déjà précisé⁸⁶, la non concordance des estimations issues de ces deux sources tient :

- à une plus grande capacité des enquêtes à identifier les individus pourvus d'un emploi,
- à une différence de champ d'étude,
- à des biais propres aux enquêtes (des fluctuations aléatoires, par exemple).

A cela s'ajoute, une différence de date de collecte⁸⁷.

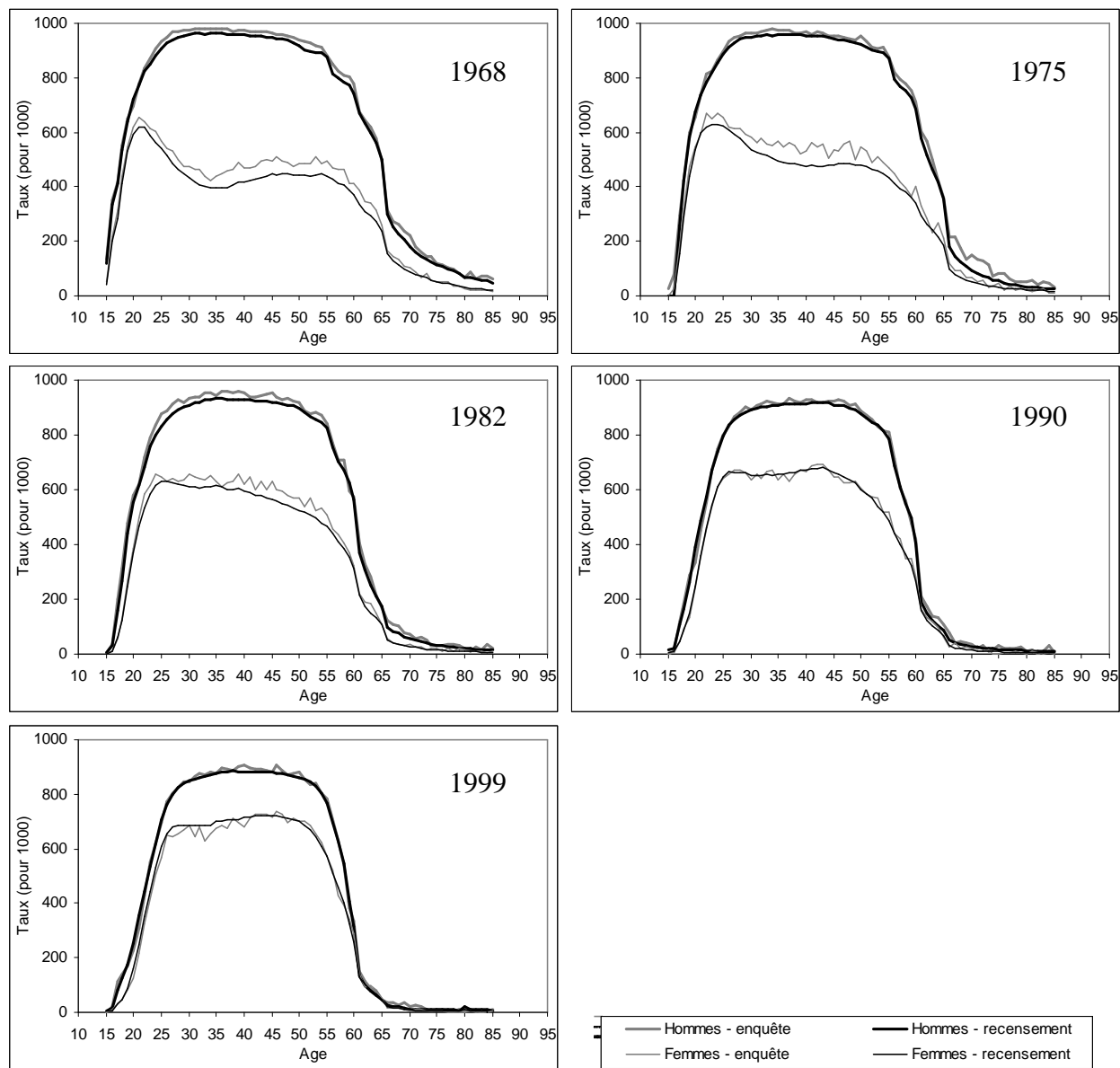
⁸⁴ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-emploi.htm>

⁸⁵ Ainsi, par exemple, on ne peut pas estimer des taux d'emplois par secteurs d'activité, sauf à rapporter les actifs occupés de chaque secteur à l'ensemble de la population, on obtiendra alors la composante de chaque secteur au taux d'emploi.

⁸⁶ Voir le chapitre 1, sous chapitre A.

⁸⁷ Bien que la grande majorité des enquêtes Emplois de la période 1968 – 2002 ont eu lieu lors du mois de mars, avec des opérations de collecte qui s'étalent jusqu'en avril, les enquêtes Emploi des années de recensement ont

Graphique n°2A- 1 à 5 : Taux d'emploi issus des recensements et des enquêtes Emploi.



Sources : Données harmonisées des recensements de la population 1968 à 1999 et enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur. Champ : 1968 – 1999, France métropolitaine.

En pratique, les taux d'emploi issus de ces deux sources se confondent, à l'exception des taux d'emploi de 20 à 65 ans en 1968 et de 20 à 60 ans en 1975 et en 1982. Chez les femmes, nous observons un écart très marqué alors que chez les hommes la différence est faible. Parmi les facteurs que nous avons énumérés, la différence de date de collecte et celle du champ d'étude, qui affectent plus les estimations chez les jeunes adultes et les personnes âgées, ne semblent pas avoir un impact considérable. En ce qui concerne les biais aléatoires propres aux

été décalées, laissant le mois de mars aux opérations de collecte des recensements de population. Ainsi, l'enquête de 1968 a eu lieu entre le mois d'avril et de juillet, l'enquête de 1975 et celle de 1982 ont eu lieu au mois d'avril et de mai, et les enquêtes de 1990 et de 1999 ont été réalisées aux mois de janvier et de février.

enquêtes, ils restent visibles mais leur amplitude paraît relativement limitée. Ce qui réduit la différence à une meilleure identification des individus pourvus d'un emploi par les enquêtes.

En effet, dans les enquêtes Emploi :

- on ajoute les actifs marginaux aux actifs occupés identifiés à partir du statut principal qu'ils ont déclaré,
- on exclut de cet ensemble tous les enquêtés sans activité professionnelle effective (personnes en longue maladie ou stagiaires) et ceux qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence du fait d'un emploi qui commence ultérieurement ou du fait d'une cessation d'activité.

Aussi, cette proximité croissante des taux d'emploi entre les recensements et les enquêtes Emploi peut résulter soit :

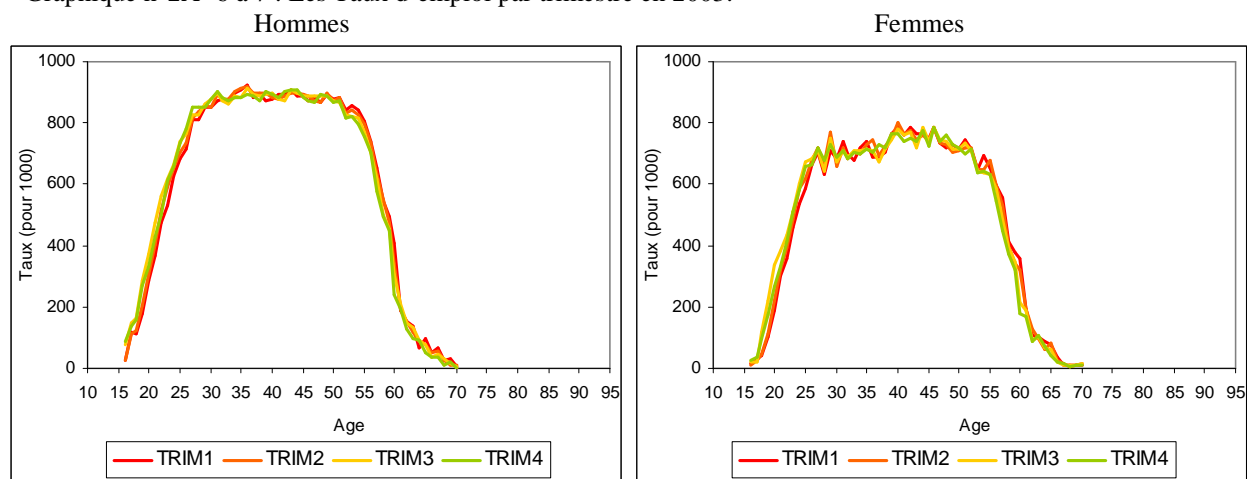
- d'une baisse de la part des actifs marginaux (identifiables uniquement dans les enquêtes Emploi),
- d'une hausse de la part des faux actifs occupés qui viendrait compenser une partie de la différence entre enquête Emploi et recensement liée aux actifs marginaux. Si on observait cette compensation, les taux d'emplois estimés via les recensements dans des sous populations constituées selon des caractéristiques individuelles (diplôme, état matrimonial, etc.) pourraient être affectés plus que les taux d'emploi estimés pour l'ensemble de la population, si le fait de se déclarer à tort actif occupé ou inoccupé est corrélé avec l'appartenance à ces sous populations.

Il faut préciser aussi que la qualité et la quantité d'information nécessaire pour identifier les faux actifs occupés augmentent⁸⁸ au fil des séries d'enquête Emploi. Cela a pour conséquence de mélanger dans les mesures les variations du niveau d'occupation avec les améliorations dans l'identification des actifs occupés de la semaine de référence⁸⁹.

⁸⁸ L'architecture du nouveau questionnaire des enquêtes Emploi depuis 2003 adopte l'approche la plus intuitive. Aux individus âgés de moins de 75 ans, on pose la question (A2-a.) « Durant la semaine du lundi... au dimanche..., avez-vous effectué ne serait-ce qu'une heure de travail rémunéré ? », à ceux qui répondent « non » on pose la question (A3-a.) « Avez-vous cependant un emploi ? ». Alors que dans les enquêtes antérieures, les individus déclaraient d'emblée leur occupation principale.

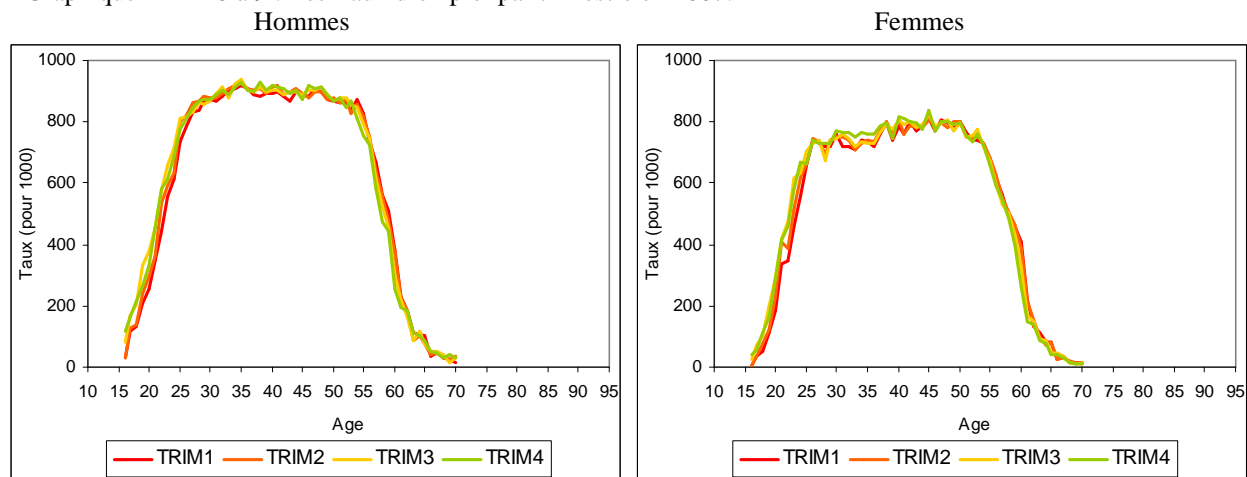
⁸⁹ Toutefois, les séries de taux d'emploi estimés à partir des enquêtes Emploi, selon les différentes définitions (au sens du recensement et au sens de l'enquête) sont relativement proches. Voir les séries de taux présentées en annexe n°4.

Graphique n°2A- 6 à 7 : Les Taux d'emploi par trimestre en 2003.



Sources : Enquêtes Emploi de 2003, exploitation de l'auteur.
Champ : 2003, France métropolitaine.

Graphique n°2A- 8 à 9 : Les Taux d'emploi par trimestre en 2007.



Sources : Enquêtes Emploi de 2007, exploitation de l'auteur.
Champ : 2007, France métropolitaine.

Un autre facteur qui peut affecter l'étude de l'évolution des taux d'emploi par âge est la nouvelle procédure de collecte en continu mise en œuvre depuis 2003 dans les Enquêtes Emploi. Cette méthode permet de mieux tenir compte des variations infra annuelles dans les estimations d'emploi, ce qui a comme conséquence de modifier la nature des taux d'emploi en tant qu'indice. Ce ne sont plus des proportions, obtenues en rapportant les actifs occupés d'une classe à l'ensemble de l'effectif de cette classe à un instant donné, mais des taux d'occupation, au sens propre, obtenus en rapportant une estimation des personnes-années actives occupées à une estimation des personnes-années exposées. Ainsi, les taux d'emploi par âge issus des enquêtes Emploi de la période 1968 – 2002 nous informent de la proportion de personnes actives occupées au cours d'une semaine de référence (habituellement une

semaine en mars ou en avril), alors que les taux d'emploi par âge depuis 2003 mesurent le taux d'occupation professionnelle des individus au cours d'une année.

Toutefois, en ce qui concerne l'occupation professionnelle, si le comportement moyen des individus au cours d'une semaine de référence est représentatif de leur comportement au cours d'une année, les deux indices se confondent. Cela peut être le cas :

- si les individus gardent leur emploi tout au long de l'année,
- si les individus restent des actifs occupés tout au long de l'année, même s'ils changent d'emploi,
- si les sorties vers l'inoccupation sont compensées par les entrées dans l'occupation.

A l'étude des graphiques n°6 à 9, nous pouvons remarquer que les taux d'emploi par trimestre des années 2003 et 2007 se confondent, ce qui ne va pas à l'encontre de l'idée que les proportions de personnes actives occupées au cours d'une semaine de référence sont représentatives du niveau de l'occupation professionnelle au cours d'une année.

Malgré cela, pour garder une certaine homogénéité de conception avec les taux d'emploi par âge issus des enquêtes Emploi de la période⁹⁰ 1968 – 2002, mais aussi, avec les estimations des heures travaillées présenté lors du chapitre 3, nous avons exclu le troisième trimestre des enquêtes de 2003 à 2007 de l'estimation des taux d'emploi.

Au total, lorsque nous pouvions les calculer, nous avons retenu les taux d'emploi par sexe et âge détaillé issus de l'enquête Emploi comme constituant la mesure la plus appropriée de l'occupation professionnelle à chaque âge. Ne disposant de fichiers individuels d'enquête Emploi que depuis 1968, les taux d'emploi par sexe et âge détaillé de la période 1946 – 1967 ont été estimés indirectement, en s'appuyant sur les données agrégées issues des recensements de 1954⁹¹, 1962⁹² et 1968⁹³ et des enquêtes Emploi de la période 1962-1967⁹⁴, les effectifs de

⁹⁰ Pour cette même raison, nous avons aussi exclu l'échantillon disjoint d'octobre des enquêtes de la série 1975 – 1981.

⁹¹ Population active ayant un emploi par sexe et âge (par âge détaillé, sauf, de 25-29 ans à 50-54 ans, mais aussi, pour 70-74 ans), dont sont exclus les militaires du contingent, à la différence des taux d'emploi le plus souvent calculés. INSEE, Recensement général de la population de mai 1954, Population active, 2^e partie : état civil et nationalité, résultats du sondage au 1/20^{ième}, PUF, 1960.

⁹² Taux d'activité par sexe et âge détaillé. NIZARD, Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, Population 1971 n°1.

⁹³ Taux d'activité par sexe et âge détaillé. INSEE, Recensement de la population de 1990, Population active, résultats du sondage au quart, INSEE Résultats, n°25, juin 1993.

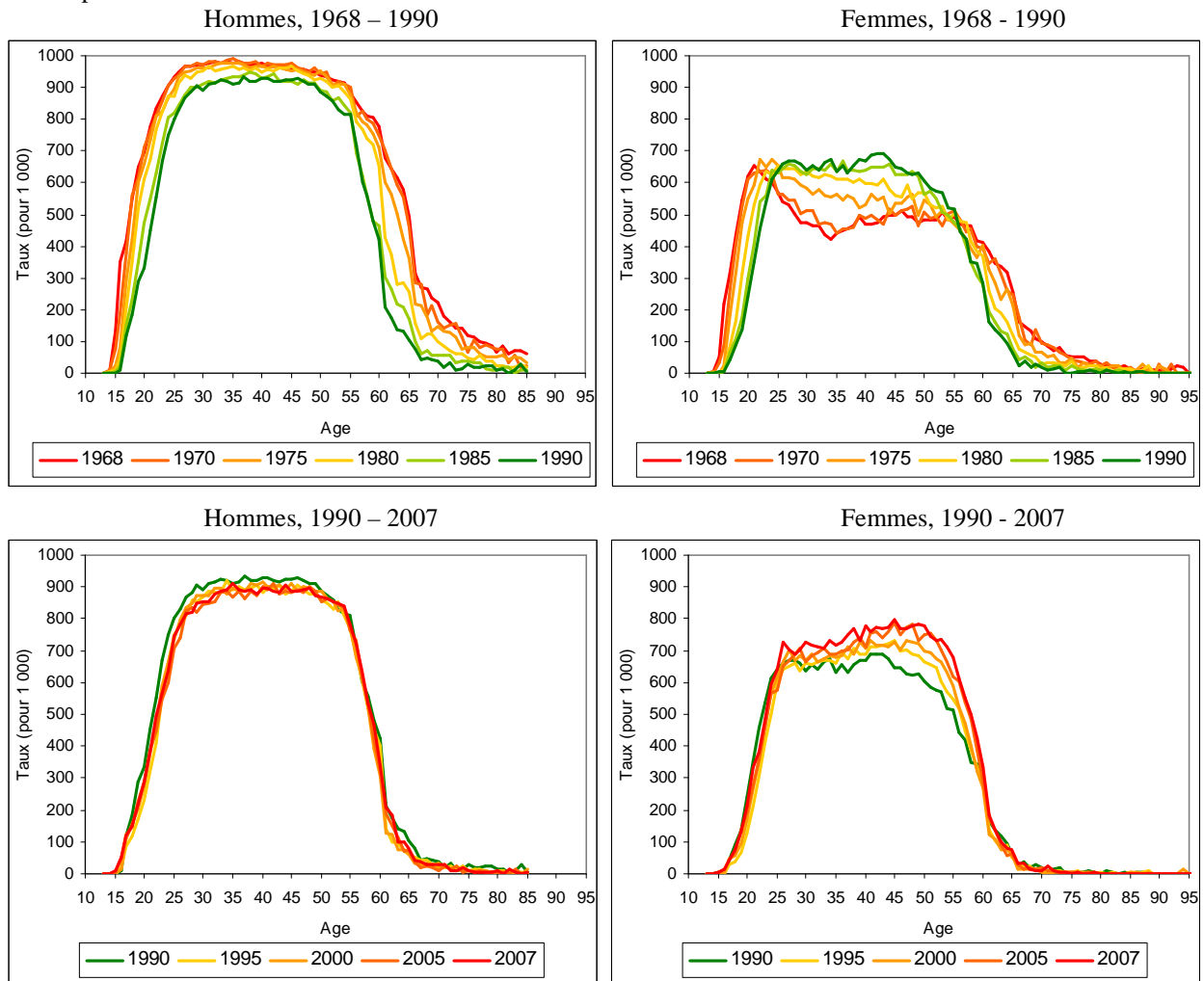
⁹⁴ Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal. MICHON, François, Structures de la population active, Résultats des enquêtes sur l'emploi 1962-1967, Les collections de l'INSEE, n°7, Série D, juin 1970.

chômeurs au sens du BIT depuis 1954⁹⁵ et les estimations annuelles (au 1^{er} janvier) de la population par sexe et âge détaillé, que nous avons combiné avec l'analyse des taux de la période 1968-2007 qui suit. Nous commençons ainsi par l'analyse des taux de la période 1968-2007, puis nous entreprendrons l'analyse des taux d'emploi de la période 1946-1967.

⁹⁵ Population active, emploi et chômage depuis 30 ans, Division Emploi, Collections de l'INSEE, série D, n°123, 1987.

2. L'évolution 1968 – 2007 des taux d'emploi par âge et par sexe.

Graphique n°2A- 10 à 13 : Taux d'emploi par âge⁹⁶ pour les deux sexes lors des années indiquées en France métropolitaine.



Sources : Enquêtes Emploi de 1968 à 2005, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1968 – 2007, France métropolitaine.

De 1968 à 2007, l'étude des taux d'emploi par âge, permet de remarquer une différence de niveau d'occupation entre hommes et femmes qui se réduit au fil du temps. Ce rapprochement se fait par une hausse des taux d'emploi aux âges intermédiaires chez les femmes, accompagnée par une légère baisse des taux chez les hommes. En même temps, chez les jeunes et les personnes d'âge avancé des deux sexes, les taux d'emploi sont en baisse.

En 1970, chez les hommes, le taux d'emploi est de 76 pour 1000 à 15 ans, de 712 pour 1000 à 20 ans et de 930 pour 1000 à 25 ans. En 2000, le taux est estimé à 2 pour 1000 à 15 ans, 274

⁹⁶ Age atteint dans l'année d'enquête.

pour 1000 à 20 ans et 738 pour 1000 à 25 ans. Chez les femmes, les taux d'emploi de 1970 sont estimés à 36 pour 1000 à 15 ans, 613 pour 1000 à 20 ans et à 566 à 25 ans, alors qu'en 2000 le taux à 15 ans est de 2 pour 1000, à 20 ans de 172 pour 1000 et à 25 ans de 620 pour 1000. De même, lors de la période 1968 – 1971, plus de la moitié des hommes âgés de 18 ans sont des actifs occupés. Alors que lors de la période 1972 – 1980, c'est à 19 ans que nous observons le premier taux supérieur à 500 pour 1000. Cette valeur est observée à 20 ans lors de la période 1981 – 1982, à 21 ans lors de la période 1984 – 1989, à 22 ans lors de l'année 1991 et à 23 ans depuis 1992. L'évolution est à peu près similaire chez les femmes, si nous prenons comme valeur 400 pour 1000, et décalé d'une année d'âge, si nous prenons comme valeur 500 pour 1000. La baisse des taux aux âges jeunes s'interrompt à partir du début des années 1990.

Parmi les hommes âgés de 50 ans en 1970, 944 pour 1000 occupent un emploi. Ce taux est de 899 pour 1000 à 55 ans, 749 pour 1000 à 60 ans et 461 pour 1000 à 65 ans. Les taux d'emploi de 1970 restent relativement élevés au-delà de 65 ans. En 2000, le taux d'emploi est de 885 pour 1000 à 50 ans, 780 pour 1000 à 55 ans, 305 pour 1000 à 60 ans et 62 pour 1000 à 65 ans. Au-delà de 65 ans, les taux restent inférieurs à 50 pour 1000. Pour les femmes, en 1970, le taux d'emploi à 50 ans est de 508 pour 1000, 510 pour 1000 à 55 ans, 395 pour 1000 à 60 ans et 247 pour 1000 à 65 ans, alors qu'en 2000, le taux à 50 ans est de 700 pour 1000, 588 pour 1000 à 55 ans, 267 pour 1000 à 60 ans et 63 pour 1000 à 65 ans. Parmi les femmes de plus de 65 ans aussi, les taux d'emploi restent inférieurs à 50 pour 1000. Toutefois, entre 1970 et 2000 la baisse des taux d'emploi des personnes de deux sexes âgées de plus de 55-60 ans ne se fait pas linéairement. La baisse est rapide de 1970 à 1985, puis, ralentie de 1985 à 1990, et enfin, paraît s'arrêter au-delà.

De 30 à 50 ans, les taux d'emploi masculins restent relativement stables bien que les taux maximaux soient passés de valeurs proches de l'unité en 1968 à des valeurs inférieures à 90% en 2007. Alors que chez les femmes, nous observons une hausse du niveau d'occupation professionnelle aux âges intermédiaires ainsi qu'une dissymétrie des taux d'emplois, où l'âge modal passe de 20 ans en 1968 à 50 ans en 2007. Cependant, la hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires paraît s'estomper une fois passée les 600 pour 1000 quel que soit l'âge jusqu'en 1990. A partir de cette date, les taux d'emplois sont en hausse de 25 à 60 ans, même si la hausse est plus importante entre 40 et 55 ans, au point de se rapprocher de 800 pour 1000 chez les femmes de 50 ans en 2007.

Concernant la baisse des taux d'emploi aux âges extrêmes d'activité, il est courant d'attribuer la baisse du niveau d'occupation des jeunes au rallongement des études et la baisse du niveau d'occupation des personnes âgées à l'avancement des départs à la retraite. Toutefois, à ces âges extrêmes, les taux d'emplois reflètent, non seulement l'intensité et le calendrier de la première entrée dans la vie active occupée chez les jeunes et le calendrier de la dernière des sorties de la vie active occupée chez les personnes âgées, mais aussi les mouvements d'entrée et de sortie intermédiaires, c'est à dire, des périodes d'inoccupation professionnelle (inactivité et chômage). A cela s'ajoutent les perturbations de la mortalité, de l'immigration et de l'émigration. Par exemple, à intensité et calendrier constants d'entrée dans le premier emploi, il est possible d'observer une baisse des taux d'emplois au fil du temps aux jeunes âges d'occupation professionnelle, si la proportion d'actifs occupés parmi les personnes ayant déjà travaillé connaît une baisse.

Concernant la concentration des forts taux d'emplois aux âges intermédiaires, une autre explication avancée est la baisse de la main d'œuvre agricole qui reste plus longtemps occupée⁹⁷, ce qui signifie une entrée dans la vie active occupée plus précoce ainsi qu'une sortie définitive de la vie active occupée plus tardive. C'est le cas des aides familiaux qui en milieu agricole notamment constituent une main d'œuvre immédiatement disponible en cas de besoins plus ou moins ponctuels quand bien même le destin professionnel futur ou passé de ces personnes ne serait pas ou n'a pas été dans l'agriculture.

Pour mesurer l'effet de ce facteur dans la concentration des forts taux d'emploi aux âges intermédiaires, il n'est pas possible de calculer des taux d'emplois par secteur d'activité, puisque comme nous l'avons précédemment expliqué la population non occupée ne peut être classée par secteur d'activité, celui-ci ne caractérisant que les emplois. Calculer des taux d'emplois par catégorie socioprofessionnelle aux âges d'entrée dans la vie professionnelle pose aussi problème dans la mesure où les personnes n'ayant jamais travaillé sont alors inclassables, ce qui donne aux taux obtenus une valeur quelque peu tautologique. Pour contourner ces difficultés on peut tenter de calculer des taux d'emploi au sein des ménages agricoles ou encore dans la population vivant en milieu rural.

Toutefois, afin de mettre en évidence un tel phénomène, la structuration de la population entre les ménages agricoles et les ménages non agricoles ne nous paraît pas être la meilleure

⁹⁷ MICHAL, Marie-Geneviève, L'emploi féminin en 1968, les collections de l'INSEE, série D, n°25, 1973. Voir aussi, NIZARD, Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, Population 1971 n°1.

solution⁹⁸. Concernant les ménages agricoles, nous avons déjà remarqué que l'implication des membres de famille a été modifiée au fil du temps. Il peut être préférable d'étudier l'âge au premier emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père et l'âge à la dernière sortie selon la catégorie socioprofessionnelle des individus qui l'occupent.

En ce qui concerne l'occupation professionnelle des femmes, nous avons déjà remarqué que la hausse du niveau des taux aux âges intermédiaires était accompagnée d'une modification dans la forme des taux par âges⁹⁹. Cela peut provenir,

- d'une hausse de l'intensité de la primo activité¹⁰⁰ chez les jeunes femmes, combinée à un changement de calendrier des interruptions passagères de l'occupation professionnelle,
- d'une baisse des sorties définitives précoces de l'occupation professionnelle, accompagnée par une hausse de l'intensité de la primo activité tardive,
- d'une variation de calendrier des entrées et sorties intermédiaires qui favorisent une présence prolongée dans l'emploi, à intensité de la primo activité inchangée,
- d'un éventuel effet de génération, un groupe de générations initiant de nouveaux comportements traversant les âges intermédiaires de l'occupation professionnelle entre 1973 et 1990.

Si nous voulons comprendre cette évolution de l'occupation professionnelle féminine, quelles qu'en soient les raisons, à l'étude de la primo activité et de la sortie définitive s'ajoute l'étude des entrées et sorties intermédiaires, ou du moins, l'étude des interruptions passagères chez les femmes.

⁹⁸ La structuration de la population générale entre urbains et ruraux ne nous paraît pas non plus être la meilleure solution pour distinguer un comportement différentiel dans l'occupation professionnelle. Une telle distinction ne peut se faire que par commune de résidence, ce qui est loin de garantir une distinction nette entre les actifs occupés dans l'agriculture et les autres. De plus, l'analyse rendue plus complexe, compte tenu des changements relatifs aux façons d'occuper l'espace résidentiel, notamment en raison de la périurbanisation. Soit on travaille à en conservant une définition communale constante de l'espace rural, aggravant ainsi considérablement le problème déjà évoqué du mélange des différentes catégories d'actifs au sein des territoires. De façon générale cela tendrait plutôt à sous-estimer l'impact éventuel de l'agriculture dans l'évolution des taux d'emplois. Soit au contraire on adopte une définition communale de l'espace variant au fil de l'évolution de l'influence géographique du monde urbain, ce qui pose un problème d'analyse statistique puisque il n'est pas certain que les communes restées rurales et les communes progressivement agrégées à l'espace urbain ne diffèrent que par leur ruralité et l'intensité des activités agricoles qui s'y déroulent. Dans ce cas là on aurait plutôt tendance à surestimer l'impact éventuel de l'agriculture dans l'évolution des taux d'emplois.

⁹⁹ Au delà de la seule occupation professionnelle féminine, cette modification s'observe aussi de façon plus générale pour l'activité féminine (incluant donc le chômage féminin et non le seul emploi féminin).

¹⁰⁰ Par primo activité, nous entendons le premier des emplois occupés ou, à défaut, la première entrée dans la vie active occupée, identifiée selon une définition donnée.

Enfin, chez les hommes âgés de 30 à 49 ans, où le niveau des taux d'emploi est maximal, la baisse du niveau de l'occupation professionnelle de 1968 à 2007 ne se traduit pas systématiquement par une hausse du niveau de chômage, au sens du Bureau International du Travail (tableau n°2A- 1). Une partie des ces inoccupés est constituée de chômeurs d'une définition plus large et plus vague que celle proposée par l'INSEE comme une interprétation du chômage au sens du Bureau International du Travail¹⁰¹. Une autre partie est constituée par des individus qui sont dans l'incapacité de travailler, même si les gênes et handicaps ne semblent pas être à l'origine de la hausse de la part des inoccupés chez les hommes de 30 à 49 ans, observée depuis 1980, du moins c'est ce que laisse supposer la stabilité des taux d'incapacité par âges des hommes de moins de 50 ans¹⁰² entre 1980 et 2003. Enfin, une partie de la baisse est expliquée par la hausse de la catégorie « inactifs » chez les hommes.

Tableau n°2A- 1 : Actifs occupés, chômeurs (BIT) et inactifs chez les hommes de 30 à 49 ans.

	Hommes de 30 à 49 ans			Pour 100 hommes de 30 à 49 ans		
	Actif Occupé	Chômeur	Inactif	Actif Occupé	Chômeur	Inactif
1975	5 986	112	164	95,59	1,79	2,62
1980	6 448	154	164	95,30	2,28	2,42
1985	6 678	341	212	92,35	4,72	2,93
1990	7 216	353	259	92,18	4,51	3,31
1995	7 532	582	331	89,19	6,89	3,92
2000	7 455	479	376	89,71	5,76	4,52
2005	7 463	504	394	89,26	6,03	4,71

Source : INSEE, enquêtes Emploi, calculs INSEE¹⁰³.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Nous reviendrons sur l'étude¹⁰⁴ :

- de la première entrée dans l'occupation professionnelle,
- de la sortie définitive de la population active occupée,
- des interruptions passagères chez les femmes.

Pour l'instant, poursuivons l'étude de l'occupation professionnelle par le biais des taux d'emploi et abordons la question des taux d'emploi de la période 1946 – 1967.

¹⁰¹ THELOT, Hélène, Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité, INSEE première n°1207, août 2008.

¹⁰² CAMBOIS, Emmanuelle ; ROBINE, Jean-Marie ; MORMICHE, Pierre, Une forte baisse de l'incapacité en France dans les années 1990 ? Discussion autour des questions de l'enquête Santé, Population, année 2007, n°2, pp. 363-386.

¹⁰³ INSEE, Marché du travail, Séries longues, INSEE Résultats, N°1B- 82 Société, mai 2008.

¹⁰⁴ Voir chapitre 4.

3. Appréhension des taux d'emploi de la période 1946 – 1967.

Quand nous appliquons les taux d'emploi par âge estimés à partir de l'enquête Emploi de 1968 aux estimations de la population de chaque âge au premier janvier des années de recensement 1946, 1954, 1962 et 1968 (autrement dit estimées avant ces recensements), nous obtenons des effectifs théoriques globaux d'actifs occupés masculins inférieurs aux effectifs globaux (tous âges confondus) observés dans les recensements. Cela n'est pas contradictoire avec la baisse du niveau des taux d'emploi aux âges extrêmes de l'occupation professionnelle. En ce qui concerne les femmes, nous obtenons avec la même démarche, un effectif théorique très proche de l'effectif observé en 1946 et des valeurs supérieures aux effectifs observés en 1954 et en 1962, ce qui est compréhensible, compte tenu de la sous-estimation de l'occupation professionnelle féminine dans les recensements.

Tableau n°2A- 2 : Effectifs de la population active occupée observés et théoriques.

	Taux d'emploi issus de	Effectifs théoriques (avec les taux d'emplois de 1968 issus de la source désignée appliqués aux estimations annuelles de la population de chaque âge au 1 ^{er} janvier)			
		1946	1954	1962	1968
Hommes	Recensement	11 122	11 743	12 257	13 103
	Enquête	11 367	12 005	12 539	13 392
Femmes	Recensement	6 247	6 334	6 340	6 840
	Enquête	6 854	6 940	6 957	7 502
Ensemble	Recensement	17 368	18 077	18 597	19 943
	Enquête	18 220	18 945	19 497	20 894

	Effectifs observés				
	Recensements ¹⁰⁵			Enquêtes Emploi ¹⁰⁶	
	1946	1954	1962	1962	1968
Hommes	12 405	12 730	13 056	12 739	13 134
Femmes	6 895	6 535	6 578	7 561	7 457
Ensemble	19 300	19 265	19 634	20 300	20 591

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, état civil 2006, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Il est très probable que cette sous-estimation compense la baisse due à la concentration des fortes valeurs des taux féminins aux âges intermédiaires. En effet, quand nous remplaçons les taux d'emploi par âge des femmes issus de l'enquête Emploi de 1968 par les taux d'emploi par âge issus du recensement de 1968, les effectifs théoriques sous estiment les effectifs

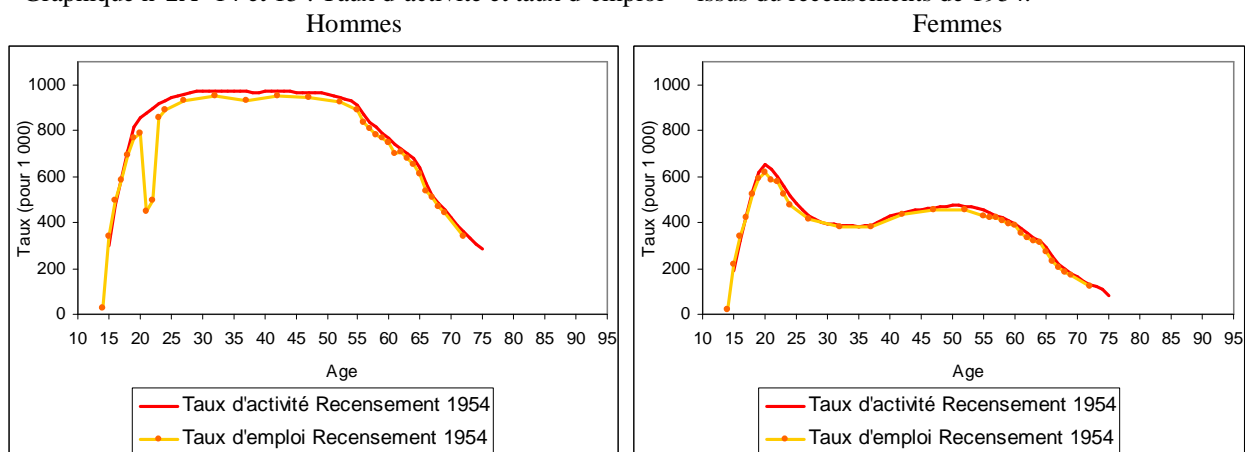
¹⁰⁵ L'effectif rectifié de la population active occupée au recensement de 1946 est une estimation de A. NIZARD (NIZARD, Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, Population 1971 n°1)

¹⁰⁶ MICHON, François, Structures de la population active, résultats des enquêtes sur l'emploi 1962-1967, les collections de l'INSEE - Démographie et emploi n°7, pp.137

globaux observés en 1946, en 1954 et en 1962. Chez les hommes, avec le même procédé, nous obtenons toujours des effectifs théoriques inférieurs aux effectifs observés. Dans l'ensemble, cet exercice nous informe de la baisse du niveau d'occupation globale de 1946 à 1968.

De l'autre côté, nous savons que le chômage, au sens de recensement, insignifiant en 1946, concerne plus de 300 000 personnes en 1954, moins de 200 000 personnes en 1962 et de plus de 400 000 personnes en 1968¹⁰⁷. Bien que les femmes soient plus touchées que les hommes et que les jeunes le soient plus que les actifs d'âges intermédiaires, la faiblesse de l'effectif des chômeurs rend les taux d'activité estimés à partir du recensement proches des taux d'emploi issus de la même source¹⁰⁸. En effet, les taux d'emploi ne sont que très légèrement inférieurs aux taux d'activité, comme il est possible de l'observer lors des recensements de 1954¹⁰⁹ et de 1968.

Graphique n°2A- 14 et 15 : Taux d'activité et taux d'emploi¹¹⁰ issus du recensements de 1954.



Sources : Recensement de 1954, exploitation de l'auteur.
Champ : 1954, France métropolitaine.

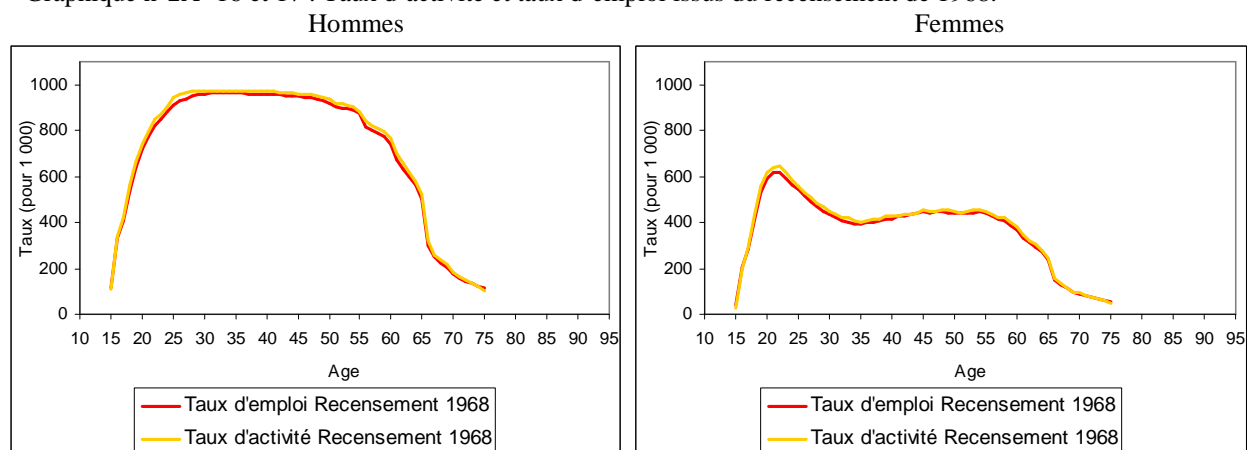
¹⁰⁷ NIZARD, Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, Population 1971 n°1.

¹⁰⁸ En démographie, les taux d'activité sont utilisés depuis longtemps à des fins d'analyse (Voir, par exemple, DARIC, Jean, Vieillesse de la population et prolongation de la vie active, INED, Travaux et documents, cahier n°2A- 7, PUF, 1948). La transformation des taux d'activité en taux d'emploi nous permet d'utiliser ces sources. En principe, la différence entre les deux indices dépend de la part des chômeurs dans la population active. En pratique, ces taux d'activité peuvent être affecté par des actifs marginaux, des « faux actifs », ou encore, dans certains cas, des militaires du contingent, ces derniers étant très souvent inclus dans les taux d'activité et parfois intégrés aux taux d'emplois.

¹⁰⁹ A l'exception des hommes âgés de 20 à 24 ans. Cette différence est due aux militaires du contingent, qui sont exclus de la population active ayant un emploi mais inclus dans la population active occupée.

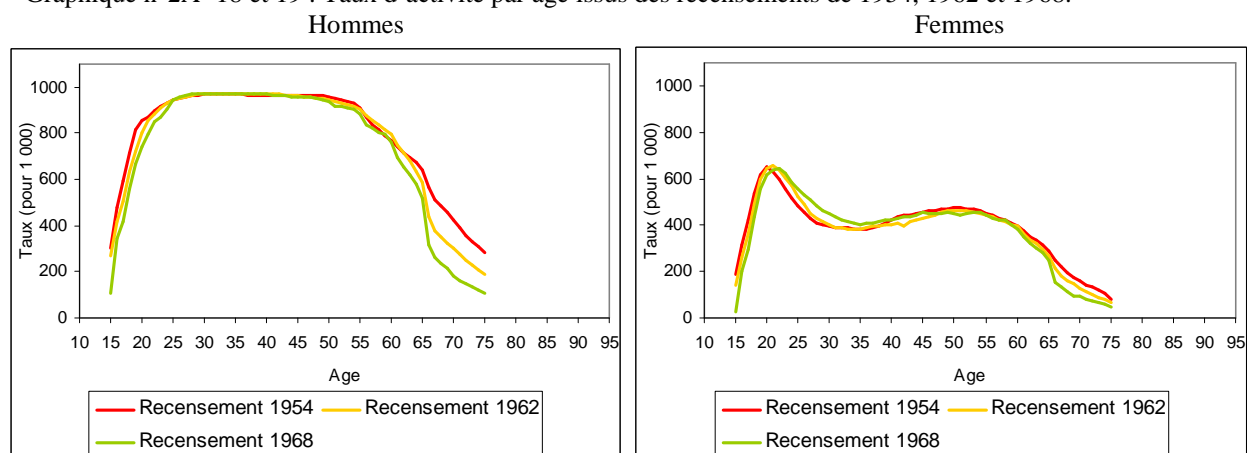
¹¹⁰ Le recensement de 1954 nous permet de connaître l'effectif des actifs ayant un emploi par sexe et âge détaillé (sauf, de 25-29 ans à 50-54 ans, et aussi, pour les 70-74 ans). Nous les avons rapportés à l'effectif par âge estimé au 1^{er} janvier 1954.

Graphique n°2A- 16 et 17 : Taux d'activité et taux d'emploi issus du recensement de 1968.



Sources : Recensement de 1968, exploitation de l'auteur.
Champ : 1968, France métropolitaine.

Graphique n°2A- 18 et 19 : Taux d'activité par âge issus des recensements de 1954, 1962 et 1968.



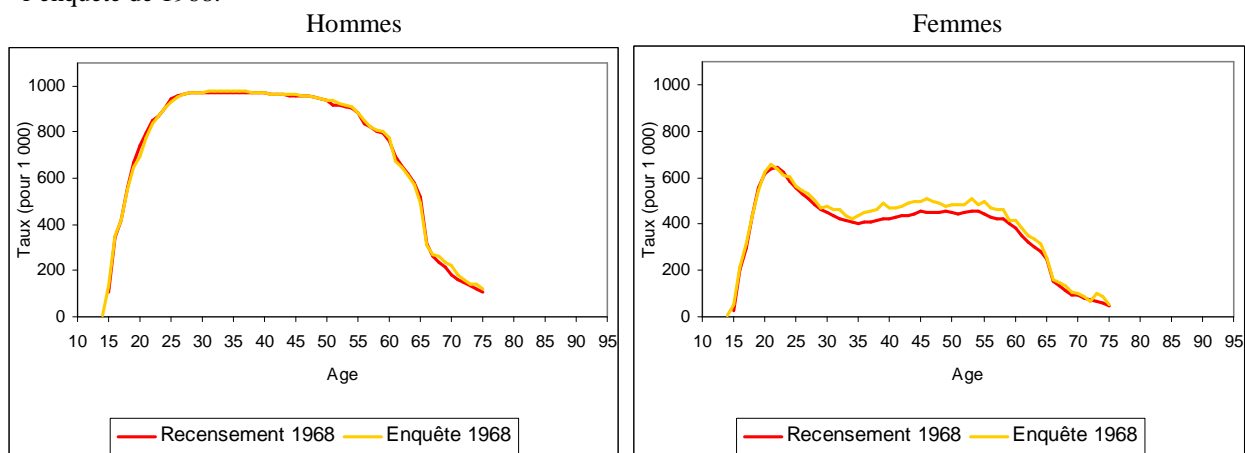
Sources : Recensements de 1954, 1962 et 1968 et enquête Emploi de 1968, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 1968, France métropolitaine.

A partir des recensements de 1954, 1962 et 1968, nous pouvons observer, aux âges extrêmes d'activité, une baisse des taux, plus marquée chez les hommes, alors qu'aux âges intermédiaires, les taux sont plutôt stables, avec un léger décalage chez les femmes. Les taux d'activité issus des recensements confirment ainsi la baisse du niveau d'occupation chez les hommes de 1954 à 1968.

Chez les hommes, comme nous l'avons déjà précisé, la différence entre les taux d'emploi issus des recensements et ceux issus des enquêtes Emploi n'est pas très importante. Toutefois, les taux d'activité issus des recensements sont plus proches des taux d'emploi issus des enquêtes Emploi que ne le sont les taux d'emploi des recensements. Ainsi, les taux d'activité par âge issus du recensement de 1968 et les taux d'emploi issus de l'enquête Emploi de 1968

se superposent, comme en témoigne le graphique n°2A- 20. Ainsi, le faible nombre d’actifs marginaux observés chez les hommes semble être compensé par les chômeurs.

Graphique n°2A- 20 et 21 : Taux d’activité par âge issus du recensement de 1968 et taux d’emploi issus de l’enquête de 1968.



Sources : Recensement et enquête Emploi de 1968, exploitation de l’auteur.
Champ : 1968, France métropolitaine.

Nous avons remarqué précédemment que les taux d’emploi issus des recensements sous-estiment le niveau d’occupation professionnelle chez les femmes âgées de 25 à 65 ans. Ici aussi, les taux d’activité issus des recensements sont proches des taux d’emploi issus des enquêtes Emploi. Même si le niveau d’occupation des femmes de 35 à 60 ans reste toujours sous-estimé, le passage aux taux d’activité réduit l’ampleur de cette distorsion aux autres âges.

Dès lors, chez les femmes âgées de 25 à 60 ans, en considérant les rapports entre les taux d’emploi par âge issus de l’enquête et les taux d’activité issus du recensement de l’année 1968 applicables aux années 1954 et 1962, nous pouvons utiliser les taux d’activité mesurés à ces deux dates en effectuant une correction. Alors que chez les hommes, nous pouvons retenir les taux d’activité issus des recensements sans les redresser.

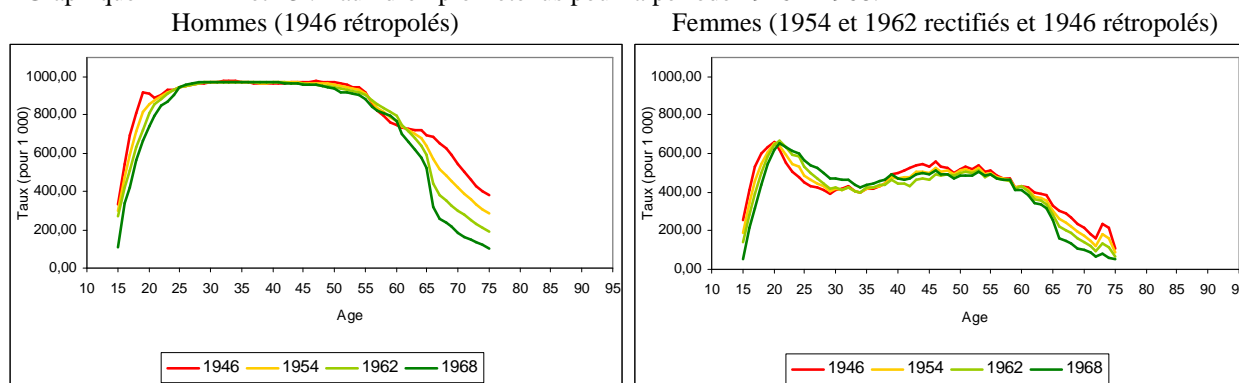
L’estimation des taux d’emploi de l’année 1946 est également problématique. En considérant tous les individus inoccupés, ascendants (moins de 70 ans), enfants (plus de 14 ans, sauf les étudiants) ou conjointe d’agriculteurs, comme des actifs occupés¹¹¹, le recensement de l’année 1946 surestime l’occupation professionnelle des jeunes, de personnes âgées et des femmes d’âges intermédiaires. En théorie, cela ne paraît pas être un problème pour nous, puisque les actifs marginaux sont habituellement issus de ces catégories. De plus, le nombre de chômeurs

¹¹¹ INSEE, Recensement général de la population de mai 1954, Population active, 2^e partie : état civil et nationalité, résultats du sondage au 1/20^{ième}, PUF, 1960.

de l'année 1946 étant insignifiant, nous pouvons utiliser les taux d'activité issus du recensement comme des taux d'emploi. Néanmoins, la population active féminine est estimée à 7,9 millions de personnes à travers le recensement de 1946, ce qui représente un effectif beaucoup trop élevé, à moins que l'effectif des actives marginales au recensement n'atteigne 1 million.

Pour l'année 1946, nous avons retenu la série de taux d'emploi obtenue en faisant une rétopolation (à chaque âge) l'évolution des taux d'emploi par âge entre 1954 et 1962. Cette méthode est simple et nécessite pour seule hypothèse que, lors de la période 1946 – 1954, les taux d'emploi par âge évoluent au même rythme que les taux par âge retenus comme taux d'emploi de la période 1954 – 1962.

Graphique n°2A- 22 et 23 : Taux d'emploi retenus pour la période 1946 – 1968.



Sources : Recensements et enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur.

Champ : 1946 – 1968, France métropolitaine.

Au total pour estimer les taux d'emploi par âge en 1946, 1954 et 1962, nous avons retenu :

- les taux d'activité des hommes, issus des recensements de 1954 et 1962,
- les taux d'activité des femmes, issus des recensements de 1954 et 1962, corrigés du niveau de sous-estimation observé en 1968, de 30 à 60 ans, entre taux d'activité du recensement et taux d'emploi de l'enquête Emploi.
- pour l'année 1946, nous avons rétopolé à la période 1946 – 1954 l'évolution précédemment estimée des taux d'emploi par âges de la période 1954 – 1962.

Les taux d'emploi obtenus par cette méthode, une fois appliqués à l'estimation 1946 de la population de chaque âge au 1^{er} janvier, nous procurent une estimation de l'effectif de la population active occupée assez cohérente avec l'effectif que nous avons retenu pour l'année

1946¹¹², soit 12,4 millions d'actifs occupés et 7,2 millions d'actives occupées. De façon plus générale, les taux d'emploi retenus nous procurent des estimations de la population active occupée assez cohérentes avec les effectifs issus des recensements qui présentent des valeurs proches ou légèrement inférieures, conformément aux confrontations précédentes.

Un autre point qui confirme la robustesse des taux d'emploi retenus pour l'année 1962 est la confrontation de ces taux aux taux d'emploi par âge quinquennal issus des enquêtes Emploi de la période 1962 – 1967.

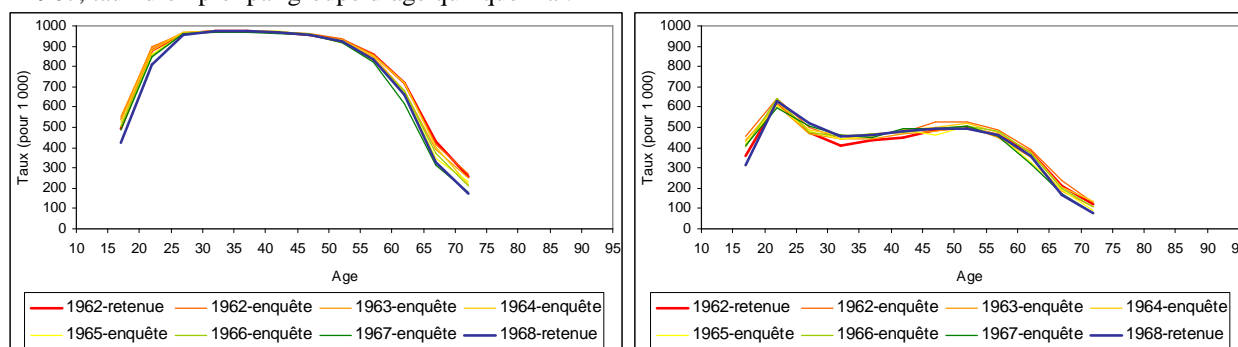
Tableau n°2A- 3 : Effectifs de la population active occupée issus des taux d'emploi retenus et issus des recensements.

	Théorique 1946	Recensement 1946 ¹¹³	Théorique 1954	Recensement 1954	Théorique 1962	Recensement 1962
Hommes	12 397	12 405	12 684	12 730	12 940	13 056
Femmes	7 275	6 895	7 093	6 535	6 948	6 578
Ensemble	19 672	19 300	19 777	19 265	19 888	19 634

Sources : Recensements et enquêtes Emploi, état civil 2006, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Graphique n°2A- 24 à 25 : Comparaison des séries retenues avec celles issues des enquêtes emploi de 1962 à 1967, taux d'emploi par groupe d'âge quinquennal.



Sources : Recensements et enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur.

Champ : 1962 – 1968, France métropolitaine.

Au total, avec les taux d'emploi retenus, nous observons une baisse des taux chez les personnes d'âge élevé (de façon très marquée chez les hommes), et une baisse des taux aux jeunes âges de l'occupation professionnelle. Concernant l'évolution de l'activité aux âges intermédiaires, les taux par âge des hommes sont quasiment identiques à ces trois dates alors que les taux des femmes sont légèrement décalés, tout en gardant une distribution par âge assez similaire.

¹¹² L'effectif rectifié de la population active occupée au recensement de 1946 est une estimation de A. NIZARD (NIZARD, Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, Population 1971 n°1).

¹¹³ Voir note 29.

Au final, ces taux nous informent que, pour les deux sexes, la concentration des fortes valeurs des taux d'emplois aux âges intermédiaires a été entamée au moins dès 1954, alors que la hausse du niveau d'occupation professionnelle des femmes aux âges intermédiaires a été entamée au-delà de la période 1946 – 1967.

4. Indices synthétiques et structure par âge.

Avant d'appliquer les taux d'emploi par âge à la population par âge estimée de 1946 à 2007, attardons nous un moment sur des indices synthétiques transversaux qui peuvent nous fournir une idée du niveau des taux d'emploi, éliminant les effets de structure par âge. Deux indices présentent un intérêt particulier, la somme des taux d'emploi par âge et le rapport de celle-ci au nombre d'années d'âges pour lesquelles la somme a été effectuée.

L'effectif de la population active occupé à un instant « t » peut être posé comme un produit scalaire d'une série de taux par âges avec une série d'effectif par âge, ainsi :

$$\sum_{x,s} PAO(x,s,t) = \sum_{x,s} TE(x,s,t) * P(x,s,t).$$

Supposons aussi une population où l'effectif est identique à chaque âge x et égal à n pour chacun des deux sexes s (ainsi, pour tout âge x et pour le sexe s, $P(x,s,t) = n$), l'effectif de la population active occupée qui en découle s'écrit pour chacun des deux sexes:

$$\sum_x TE(x,t) * P(x,t) = \sum_x TE(x,t) * n = n * \sum_x TE(x,t).$$

En posant $n=1$, la somme des taux d'emplois, $\sum_x TE(x,t)$, nous informe du niveau d'occupation professionnelle en l'absence d'effet de structure par âge, et évidemment en l'absence d'effet d'effectif.

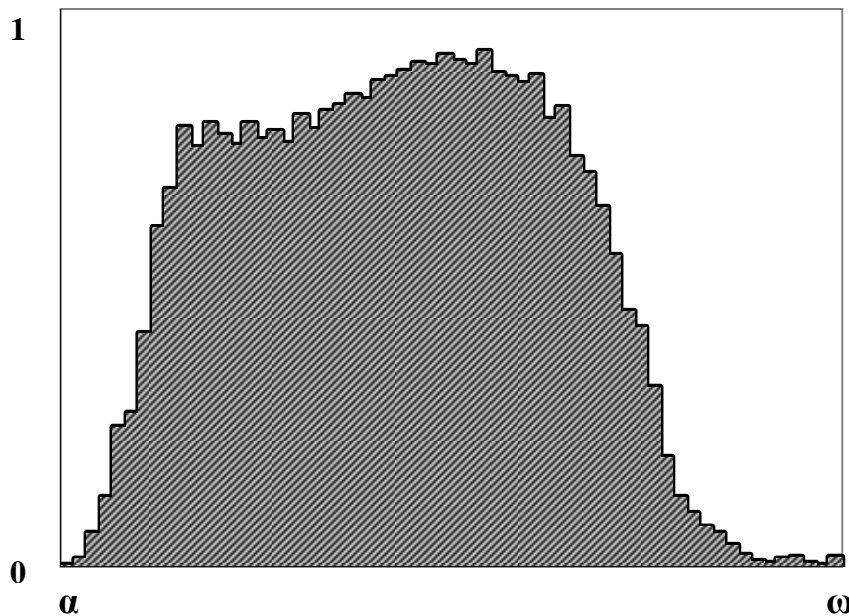
Si il y a indépendance entre occupation professionnelle, mortalité et migrations internationales¹¹⁴, cette somme annuelle des taux d'emploi par âge peut aussi être considérée comme le nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle, en l'absence de

¹¹⁴ Il est tout à fait vraisemblable que cette indépendance ne soit pas observée, les personnes dont l'état sanitaire est le plus dégradé étant par exemple celles risquant le plus de décéder précocement et celles dont le temps passé au travail a toutes les raisons d'être inférieur à la moyenne. En pratique, les conséquences statistiques de cette dépendance qui joue plutôt dans le sens d'une surestimation de la durée moyenne de vie passée au travail, ne doivent pas être exagérées. Tout d'abord, dans les générations antérieures la reconnaissance professionnelle des problèmes sanitaires n'excluait que modérément les populations masculines fragilisées de l'emploi (au vu du niveau des taux observés). Ensuite, les facteurs de la faiblesse des taux féminins, notamment la maternité, sont, comme l'emploi, susceptibles d'être négativement corrélés avec l'état sanitaire, ce qui pourrait créer une forme de compensation. Enfin, pour les périodes récentes la faiblesse de la mortalité avant 15 ans et aux âges actifs réduit très largement l'impact de cette éventuelle dépendance sur la valeur de l'indice.

mortalité et migrations internationales, par les membres d'une cohorte fictive¹¹⁵, qui aurait subi, d'âge en âge, les taux d'emploi par âge de l'année concernée.

Enfin, il est possible d'appliquer la série des survivants d'une table de mortalité aux taux d'emploi par âges avant de les additionner, pour tenir compte de l'effet de la mortalité dans le niveau global de l'occupation professionnelle. Si la série de survivants correspond à une table de mortalité débutant dès la naissance, nous tenons alors compte de la mortalité depuis la naissance. Pour ne tenir compte de la mortalité qu'à partir de 15 ans, il suffit de rapporter la somme des produits taux d'emploi par âge – probabilité de survie à chaque âge aux survivants de la table à 15 ans.

Figure n°2A- 1 : le rectangle $\{\omega-\alpha ; 1\}$.



Toujours pour un sexe donné, en posant « α » et « ω » comme deux âges où en deçà et au-delà l'activité occupée est négligeable, la somme des taux d'emplois nous donne la surface hachurée du rectangle $\{\omega-\alpha ; 1\}$. Si, quel que soit l'âge, entre « α » et « ω », l'effectif de cette population théorique est égal à un, le rapport de la surface hachurée à la surface totale du rectangle $\{\omega-\alpha ; 1\}$, c'est à dire le nombre d'années d'âges pour lesquels la somme a été

¹¹⁵ En théorie, si les taux d'emploi sont des véritables proportions, estimées pour une date donnée, nous supposons de façon implicite que le comportement relatif à l'occupation professionnelle à la date de mesure sera maintenu au cours de l'année. Si les taux d'emploi sont obtenus en rapportant les personnes-années actives occupées aux personnes-années exposées entre deux âges, nous n'avons plus besoin de cette hypothèse.

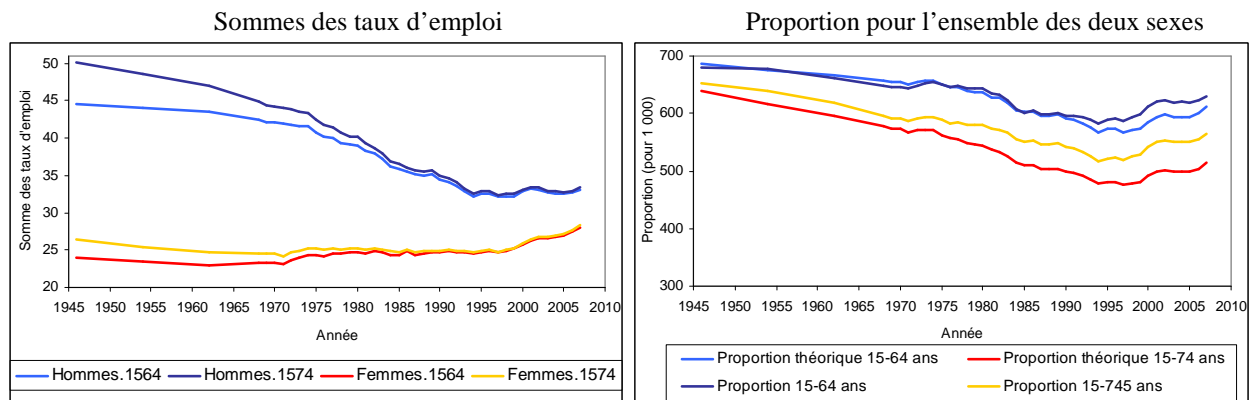
effectuée, nous procure la proportion d'actifs occupés dans cette population théorique¹¹⁶, sans effet de structure par âge.

Au total, le premier indice nous informe :

- du niveau d'occupation professionnelle à l'intérieur d'un intervalle d'âge donné, 15 – 74 ans ou 15 – 64 ans en éliminant l'effet de la composition par âge interne à cet intervalle,
- ou encore du nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle en l'absence de mortalité et de migrations internationales.

Le second indice nous informe sur le rapport de ce niveau global avec l'aire que couvre l'intervalle concerné, et nous donne une proportion théorique d'actifs occupés dans la population en âge de travailler, 15 – 74 ans ou 15 – 64 ans, corrigée de l'effet de structure par âge interne à la population de ce grand groupe d'âges.

Graphique n°2A- 26 et 27 : Somme des taux d'emploi par âge, proportion d'actifs occupés observée et proportion d'actifs occupés théorique (corrigée de l'effet de la structure par âge) et en France métropolitaine, 1946 – 2007¹¹⁷.



Sources : Enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

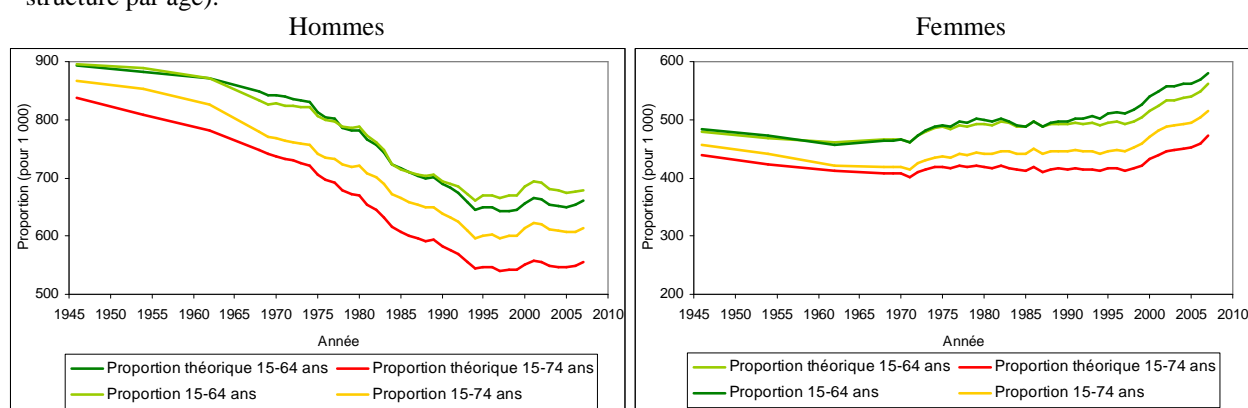
¹¹⁶ Si quel que soit l'âge entre « α » et « ω », $P(x, t) = n = 1$, alors, $\sum_x P(x, t) = (\omega - \alpha + 1)$. Dans ce cas, la

proportion d'actifs occupés à l'intérieur de la population âgée de α à ω devient :

$$n^* \sum_x TE(x, t) / \sum_x P(x, t) = n^* \sum_x TE(x, t) / (\omega - \alpha + 1) * n = \sum_x TE(x, t) / (\omega - \alpha + 1).$$

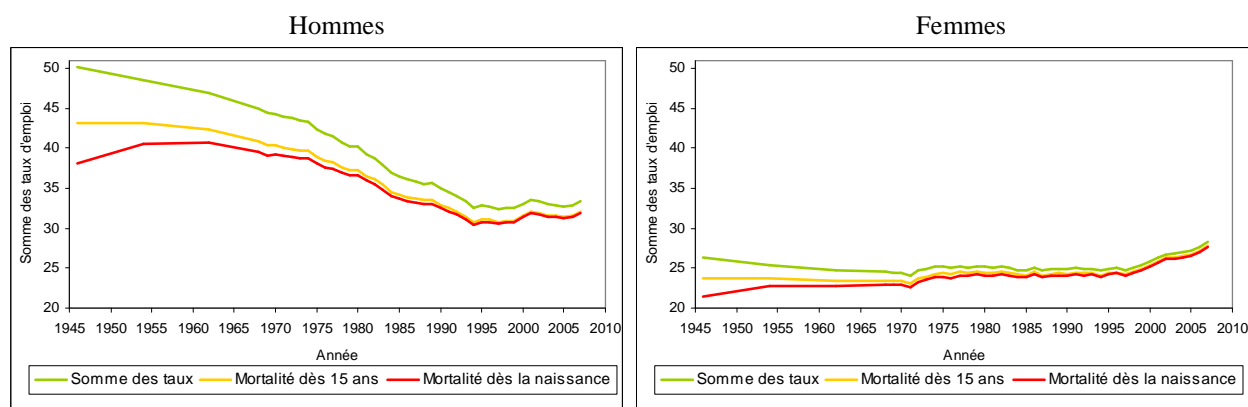
¹¹⁷ Pour les années antérieures à 1968, nous n'avons fait le calcul que pour les années de recensement 1946, 1954, 1962.

Graphique n°2A- 28 et 29 : Proportions d'actifs occupés observés et théoriques (corrégées de l'effet de la structure par âge).



Sources : Enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Graphique n°2A- 30 et 31 : Nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle¹¹⁸, en l'absence de la mortalité, en tenant compte de la mortalité dès 15 ans et en tenant compte de la mortalité dès la naissance.



Sources : Enquêtes Emploi, Jacques Vallin et France Meslé¹¹⁹, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Chez les hommes, quel que soit le groupe d'âges pour lequel la somme a été effectuée, l'indice synthétique baisse dès 1946. La baisse est encore plus rapide lors de la période 1974 - 1993. De 1993 à 2007, ce qui correspond à la période où la baisse des taux d'emplois aux âges jeunes et élevés s'interrompt, l'indice synthétique se stabilise. De plus, la baisse de l'indice synthétique jusqu'en 1984 est plus rapide dans l'intervalle 15 – 74 ans que dans l'intervalle 15 – 64 ans, ce qui témoigne aussi de l'ampleur de la baisse des taux aux âges élevés jusqu'à cette date. L'apport de l'indice synthétique ne se limite pas à une confirmation des évolutions déjà constatées en analysant les taux d'emploi par âge, dans le sens d'une baisse de l'occupation chez les hommes, mais elle souligne aussi l'importance de la hausse de l'effectif de la population en âge d'occuper un emploi dans l'évolution de la population active

¹¹⁸ Avant 75 ans.

¹¹⁹ VALLIN, Jacques et MESLE, France, Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle, INED, 2001.

occupée. Entre 1946 et 2007, si l'évolution de l'effectif de la population active occupée ne dépendait que du niveau de l'occupation, elle aurait perdu 34% de son effectif¹²⁰ chez les hommes, au lieu de connaître une hausse de 9% lors de cette même période.

Chez les femmes, quel que soit l'intervalle d'âge, la somme des taux d'emploi par âge connaît une légère baisse de 1946 à 1971. Après une période de hausse, entamée en 1972 et qui perdure jusqu'en 1975, l'indice synthétique connaît une stabilité de 1975 à 1997. A partir de 1997, l'indice synthétique connaît une hausse importante. Tout comme chez les hommes, les deux séries d'indices synthétiques, de l'intervalle 15-64 ans et de l'intervalle de 15-74 ans, se confondent dès 1984, signe du caractère devenu négligeable de l'occupation professionnelle après 65 ans. Ainsi, la relative stabilité de l'effectif des actives occupées de 1946 à 1971, compte tenu de la baisse légère de l'indice synthétique lors de cette période, reflète la hausse de l'effectif en âge de travailler qui joue un rôle compensateur. Il en est de même de la hausse déjà remarquée de la population active occupée féminine lors de la période 1975 – 1995. Compte tenu des faibles variations de l'indice synthétique, cette hausse est majoritairement due à une hausse de l'effectif en âge de travailler et non à une hausse du niveau de l'occupation professionnelle. La relative stabilité de l'indice synthétique jusqu'à 1984 est la conséquence de l'effet opposé de la hausse des taux d'emploi aux âges intermédiaires et de la baisse des taux aux âges jeunes et aux âges élevés. La stabilité de l'indice synthétique de 1984 à 1997 résulte d'une part de la stabilité des taux d'emploi par âge entre 1985 – 1990 et d'autre part de la compensation de la hausse des taux par âge de 35 à 55 ans par la baisse des taux avant 25 ans. Enfin, la hausse de l'indice synthétique depuis 1997 est la conséquence de la hausse des taux d'emploi des femmes de 25 à 60 ans. En somme, les variations des taux d'emploi de la période 1946 – 2007 observés chez les femmes ne font augmenter l'indice synthétique que de 7%, alors que l'effectif de la population active occupée féminine a connu une hausse de 73% de 1946 à 2007.

Chez les hommes, dans les conditions relatives à l'occupation professionnelle de l'année 1946, les membres d'une cohorte auraient passée en moyenne 50,2 années de leur vie en

¹²⁰ Cette mesure, qui illustre la décomposition des phénomènes à l'origine de l'évolution des effectifs observés d'actifs occupés, ne constitue pas pour autant la reconstitution d'un scénario vraisemblable du passé. Rien ne dit en effet, qu'en l'absence de la forte augmentation de population que la France a connue, le niveau de l'occupation professionnelle à chaque âge aurait autant diminué. De telles liaisons entre effectifs macro-démographiques et indices d'occupation professionnelle ne doivent toutefois pas être exagérées. En effet, comme on le confirmera par la suite, l'inertie des tendances des indices d'occupation montre leur faible sensibilité vis à vis de l'évolution des grands stocks macro-démographiques et macro-économiques.

emploi en l'absence de la mortalité et de migrations internationales. En tenant compte de la mortalité chez les plus de 14 ans au cours de l'année 1946, le nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle se réduit à 43,2 années. Enfin, si nous tenons compte de la mortalité dès la naissance, cette durée se réduit à 38,2 ans. Chez les femmes, les écarts sont moins importants, 26,4 années d'occupation professionnelle en l'absence de mortalité et de migrations internationales, 23,8 années en présence de mortalité dès 15 ans et 21,5 années en tenant compte de la mortalité dès la naissance. Au fil des années, l'influence de la mortalité se réduit. Ainsi, dans les conditions de l'année 2007, un homme aurait passé en moyenne 33,3 années en tant qu'actif occupé en l'absence de mortalité, 32,7 années en tenant compte de la mortalité de l'année dès 15 ans et 31,9 années en tenant compte de la mortalité dès la naissance. Chez les femmes, cette durée moyenne est de 28,3 années en l'absence de mortalité, 27,8 années avec la mortalité dès 15 ans et 27,7 ans, avec la mortalité dès la naissance. Quand nous tenons compte de la mortalité, dès 15 ans ou dès la naissance, la durée moyenne de vie passée dans l'occupation professionnelle n'amorce sa diminution qu'après 1962. Cela témoigne de l'apport positif du recul de la mortalité dans le nombre d'années passées dans l'activité, dans le sens d'une augmentation de la durée de séjour dans l'emploi. Les années où le niveau de mortalité est suffisamment faible, entre 15 ans et 75 ans ou de la naissance à 75 ans, la somme des taux d'emploi avec et sans pondération par les probabilités de survie d'une table de mortalité se confondent. De 1946 à 1970, l'écart entre les deux sommes, pondérée et non pondérée, se réduit, mais à un rythme plus rapide en début de période qu'à la fin. De même ce rythme est plus rapide chez les hommes que chez les femmes, l'écart féminin étant initialement beaucoup plus faible. Chez les hommes, dès 1972, la baisse de l'écart entre les deux sommes s'accélère et se poursuit jusqu'en 2007, où l'écart atteint 1,3 ans. Chez les femmes, en 1970 l'écart entre les deux sommes n'est plus que d'un an mais il baisse lentement. Il passe en dessous de 0,5 an depuis 1997, mais la baisse paraît être très ralentie depuis cette date, les gains potentiels restant très minces.

Comme nous l'avons déjà souligné, la part des actifs occupés dans la population en âge d'occuper un emploi ne dépend pas uniquement du niveau de l'occupation professionnelle, mais reflète aussi une influence de la structure par âge de la population en question. Nous avons déjà précisé que la proportion théorique (rapport de la somme des taux d'emplois par âge au nombre d'années d'âge pour lesquelles la somme a été effectuée) est exempte de cet effet de structure. La comparaison des deux nous informe de l'influence de cet effet de la structure par âge.

Chez les hommes, les proportions théoriques d'actifs occupés chez les 15 – 64 ans se confondent avec les proportions observées jusqu'en 1990, alors que les proportions théoriques chez les 15 – 74 ans sont systématiquement inférieures aux proportions observées, tout au long de la période étudiée. Une évolution similaire est observée chez les femmes, même si la distance entre les proportions observées et théoriques est moindre. Ainsi, pour les deux sexes, la structure par âge interne de la population des 15 – 74 ans est plus favorable à une proportion d'actifs occupés plus élevée que celle de la population des 15 – 64 ans. Cela tient au faible poids des 65 – 74 ans dans l'ensemble de la population tout au long de la période étudiée, ce qui sous pondère les taux d'emplois à ces âges qui ont un niveau faible ou nul.

Parmi les hommes âgés de 15 à 64 ans, la proportion d'actifs occupés observée est de 896 pour 1000 en 1946, 695 pour 1000 en 1990 et 680 pour 1000 en 2007. La proportion théorique est estimée à 893 pour 1000 en 1946, 690 pour 1000 en 1990 et 660 pour 1000 en 2007. Ainsi, la différence entre les deux proportions, observée et théorique, est de 5 pour 1000 en 1990 et 20 pour 1000 en 2007. Parmi les hommes âgés de 15 à 74 ans, la proportion observée est de 867 pour 1000 en 1946, alors que la proportion théorique est estimée à 836 pour 1000, soit un écart de 31 pour 1000. En 1990, ce même écart atteint 56 pour 1000, où la proportion observée est de 639 pour 1000 alors que la proportion théorique est de 583 pour 1000. En 2007, la proportion observée est de 613 pour 1000, contre une proportion théorique estimée à 556 pour 1000, soit un écart de 57 pour 1000.

Chez les femmes, la proportion observée chez les 15-64 ans est de 483 pour 1000 en 1946, 497 pour 1000 en 1990 et de 581 pour 1000 en 2007. La proportion théorique est estimée à 478 pour 1000 en 1946, 492 pour 1000 en 1990 et de 562 pour 1000 en 2007. Ainsi, d'un écart de 5 pour 1000 en 1946 et en 1990, on passe à 19 pour 1000 en 2007. La proportion observée chez les 15 – 74 ans est de 457 pour 1000 en 1946, 446 pour 1000 en 1990 et de 516 pour 1000 en 2007, alors que la proportion théorique est estimée à 439 pour 1000 en 1946, 414 pour 1000 en 1990 et de 472 pour 1000 en 2007, soit un écart de 18 pour 1000 en 1946, 32 pour 1000 en 1990 et de 44 pour 1000 en 2007.

Lors d'une année donnée, la différence entre l'effectif (ou la proportion) d'actifs occupés observé et ceux qu'on aurait observé si l'effectif par âge de la population en âge de travailler était identique à chaque âge, en gardant les mêmes taux d'emploi par âge de cette année, ne résulte pas uniquement de la différence de structure par âge entre les deux populations en âge

de travailler, observée et théorique, mais aussi de la structure par âge des taux d'emploi¹²¹. Autrement dit, les différences (mais aussi les similitudes) en effectif et en proportion que nous avons observé précédemment sont, non seulement conditionnées à la fois par la différence de structure par âge des deux populations (celle observée lors d'une année donnée et celle qui compte un effectif identique à chaque âge) mais elles le sont aussi par les taux d'emploi par âge observés dans cette population¹²².

De 1946 à 1991, la structure par âge interne de la population des 15 – 64 ans n'a qu'une faible influence sur l'effectif de la population active occupée (ou sur la proportion d'actifs occupés). Or les différentes structures par âge que cette population a connu au fil des années sont toutes très distinctes d'une population théorique où chaque âge pèse autant dans l'ensemble. Ce paradoxe apparent tient à des phénomènes de compensation. Ainsi, l'alternance au fil des âges des déformations de la structure définit des cycles d'amplitude suffisante entre classes « pleines » et classes « creuses » pour que quand les classes « creuses » entrent dans les âges élevés de faible occupation, les classes « pleines » se trouvent dans les âges jeunes de faible occupation. Autrement dit, ce qu'on « perd » aux âges élevés qui pèsent moins dans l'ensemble est compensé par ce qu'on « gagne » aux âges jeunes qui pèsent plus dans la population des 15 – 64 ans. La compensation intervient d'abord entre les générations qui sont nées avant 1895 et celles qui sont nées après la première guerre mondiale. Puis le relais est pris par la compensation entre ceux qui sont nées avant 1919 et les générations de baby-boom. Arrivé en 1991, le faible poids des générations nées avant le début du baby-boom n'est pas compensé par de jeunes générations, ce qui explique cet écart entre les séries observées et

¹²¹ Ou la distribution par âge des taux d'emploi.

¹²² En posant $\alpha_X = \frac{P(x, s, t)}{PT}$, la population active occupée à un instant t peut s'écrire :

$$\sum_{x,s} PAO(x, s, t) = \sum_{x,s} TE(x, s, t) * P(x, s, t) = PT * \sum_{x,s} TE(x, s, t) * \frac{P(x, s, t)}{PT} = PT * \sum_{x,s} TE(x, s, t) * \alpha_X.$$

Pour deux populations en âge de travailler, PT et P'T, de structure par âge différentes, avec au moins un âge où $\alpha_X \neq \alpha'_X$, la différence d'effectif peut s'écrire :

$$\sum_{x,s} PT * TE(x, s, t) * \alpha_X - \sum_{x,s} P'T * TE(x, s, t) * \alpha'_X = \sum_{x,s} TE(x, s, t) * (PT * \alpha_X - P'T * \alpha'_X),$$

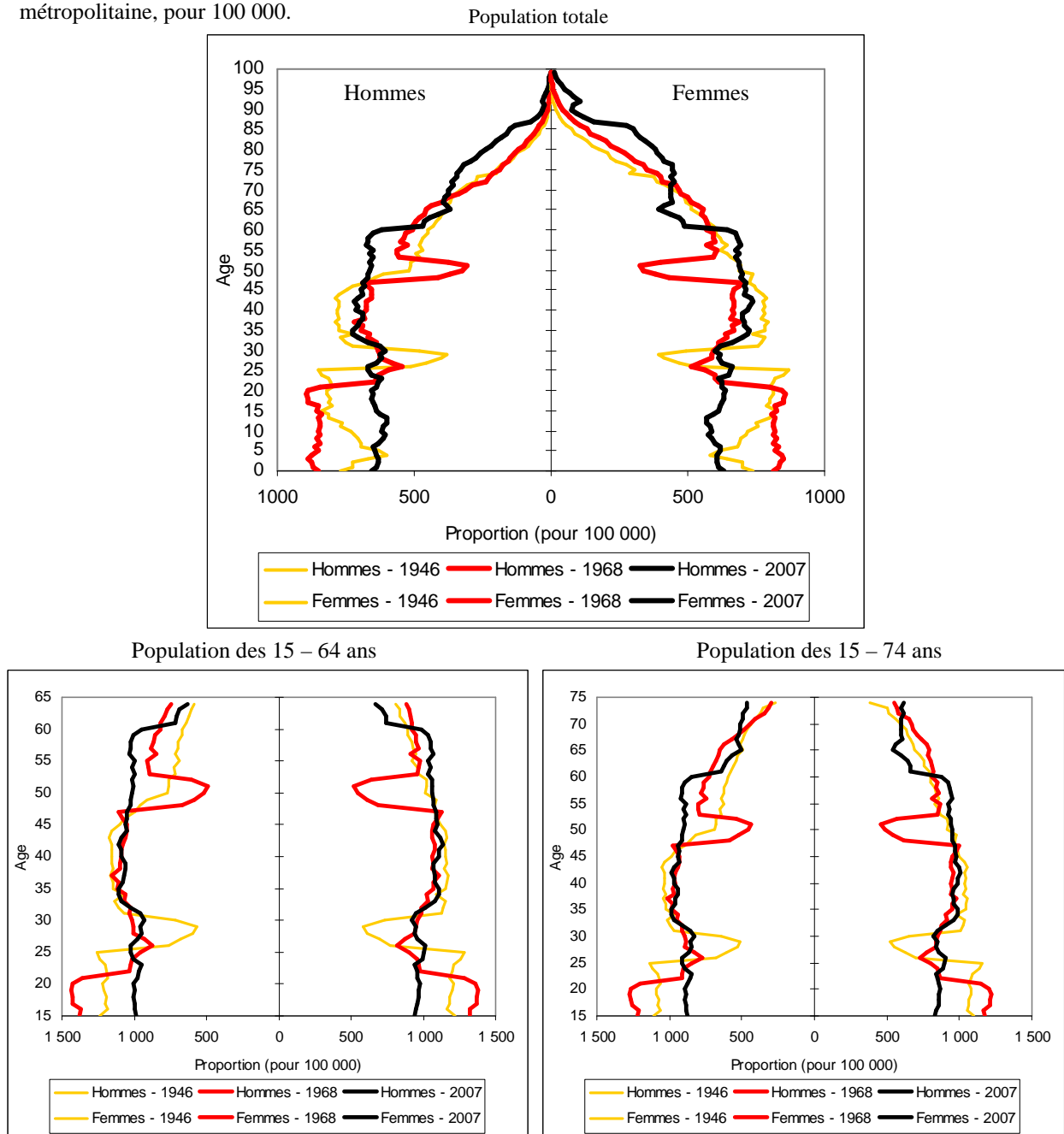
et avec PT et P'T ramené à 1, la différence PAO et P'AO peut s'écrire :

$$\frac{1}{PT} \sum_{x,s} PT * TE(x, s, t) * \alpha_X - \frac{1}{P'T} \sum_{x,s} P'T * TE(x, s, t) * \alpha'_X = \sum_{x,s} TE(x, s, t) * (\alpha_X - \alpha'_X).$$

Voir un peu plus loin, l'implication de cette pondération de la différence structurelle par les taux d'emploi par âge sur le vieillissement de la population active occupée.

théoriques. Toutefois, à partir de 2012, la structure par âge de la population des 15 – 64 ans ressemblera, à peu près, à une population théorique où chaque âge a un même poids. Et ce sera le cas, tant que la mortalité avant 64 ans reste faible et tant que le niveau de la fécondité n'est pas très éloigné du seuil de renouvellement¹²³. Ainsi, ce faible effet de structure par âge que nous observons depuis 1991 disparaîtra.

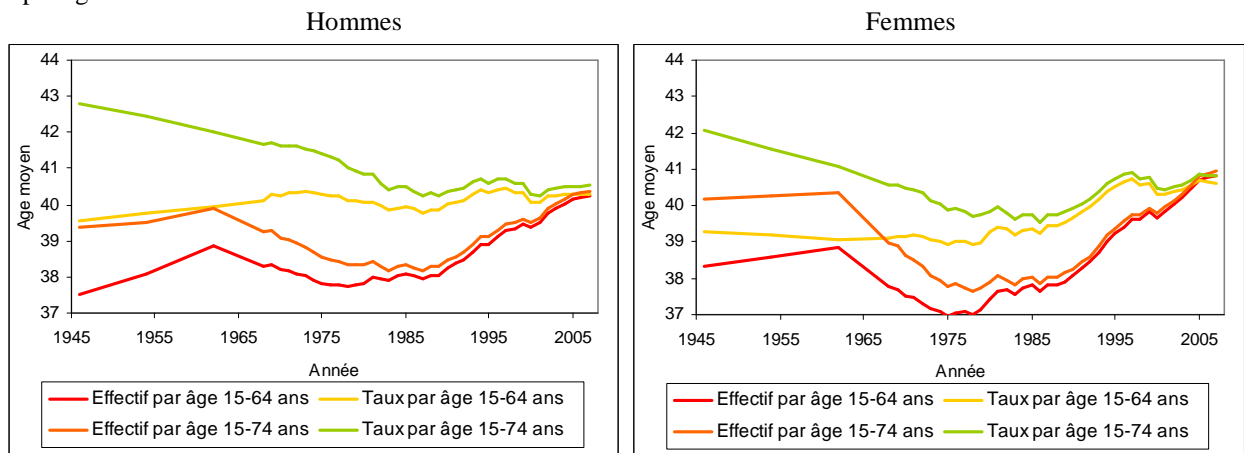
Graphique n°2A- 32 à 34 : Pyramides de population proportionnelle lors des années indiquées en France métropolitaine, pour 100 000.



¹²³ Voir la fin de ce sous chapitre.

C'est à peu près pour les mêmes raisons que l'influence de la structure par âge de la population des 15 – 74 ans est plus favorable à l'emploi (en proportion et en effectif) et que cette influence gagne en intensité. Non seulement, les 65 – 74 ans qui constituent le groupe d'âge le moins occupé au sein des 15-74 ans y sont systématiquement sous-représentés, mais aussi, les taux d'emploi des 65-74 ans diminuent très vite (surtout chez les hommes), alors que les taux aux âges intermédiaires ne varient que très peu (hommes) ou augmentent (femmes).

Graphique n°2A- 35 et 36 : Moyenne d'âge de la population active occupée et âge moyen issu des taux d'emploi par âge.



Sources : Enquêtes Emploi et Etat civil, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

En somme, il est évident que certaines évolutions de la structure par âge de la population générale ne sont pas reflétées (ou reflétées différemment) par la population active occupée, à cause de ces phénomènes de compensation. Or, dès que nous nous intéressons à la moyenne d'âge de la population active occupée, ces phénomènes de compensation disparaissent¹²⁴.

¹²⁴ La moyenne d'âge d'une population active occupée peut être calculée par :

$$\bar{x}_{PAO} = \frac{\sum_x x * PAO(x, s, t)}{\sum_x PAO(x, s, t)}$$

Nous avons vu aussi que $\sum_{x, s} PAO(x, s, t) = \sum_{x, s} TE(x, s, t) * P(x, s, t)$, ce qui revient à écrire :

$$\bar{x}_{PAO} = \frac{\sum_x x * TE(x, s, t) * P(x, s, t)}{\sum_x TE(x, s, t) * P(x, s, t)}$$

Dans une population où l'effectif de chaque sexe à chaque âge est identique et égale à « n ».

Chez les hommes, après une hausse de 1946 à 1962, la moyenne d'âge des actifs occupés est en baisse, jusqu'en 1976 chez les 15 – 64 ans et jusqu'en 1978 chez les 15 – 74 ans, puis repart à la hausse, quel que soit le groupe d'âges, dès 1987. Chez les femmes, quel que soit le groupe d'âges, la moyenne d'âge est en hausse de 1946 à 1962, puis baisse jusqu'en 1975, se stabilise de 1977 à 1987, enfin, repart à la hausse dès 1989. Ainsi, de 1946 à 2007, la moyenne d'âge des actifs occupés masculins passe de 39,4 ans à 40,4 ans chez les 15 – 74 ans et de 37,5 ans à 40,2 ans chez les 15 – 64 ans. Entre ces mêmes dates chez les femmes, la moyenne d'âge passe de 40,2 ans à 40,9 ans chez les 15 – 74 ans et de 38,3 ans à 40,8 ans chez les 15 – 64 ans, après avoir atteint, en 1975, 37,8 ans parmi les 15 – 74 ans et 37 ans parmi les 15 – 64 ans.

Quand nous éliminons l'effet de structure par âge, l'âge moyen des actifs occupés des deux sexes du groupe d'âge 15 – 74 ans baisse de 1946 à 1987. Chez les 15 – 64 ans, l'âge moyen augmente légèrement jusqu'en 1987 pour les hommes, alors que pour les femmes il reste stable. Au-delà de 1987, l'âge moyen est en forte hausse chez les femmes, quel que soit le groupe d'âges, jusqu'en 1997, alors que chez les hommes nous observons une croissance plus modérée. Entre 1997 et 2007, l'âge moyen est à peu près stable, autour de 40,5 ans quel que soit le sexe et quel que soit le groupe d'âges.

De 1946 jusqu'au début des années 2000, quels que soient le sexe et l'intervalle d'âge, la moyenne d'âge de la population active occupée est toujours inférieure à l'âge moyen issu des taux d'emploi par âges. C'est en 1975 et en 1976 que la structure par âge est la plus favorable à une moyenne d'âge rajeunie de la population active occupée, à l'exception des actifs occupés masculins de 15 à 74 ans. Pour ces derniers, c'est en 1946 que cet effet maximal de la structure par âge est observé (moyenne d'âge inférieure de 3,4 ans à l'âge moyen issu des taux d'emploi, écart le plus élevé observé entre 1946 et 2007).

$$\bar{x}_{\text{PAO}} = \frac{n \sum_x x \cdot TE(x, s, t)}{n \sum_x TE(x, s, t)} = \frac{\sum_x x \cdot TE(x, s, t)}{\sum_x TE(x, s, t)}$$

Il est évident que dans une population où chaque âge compte un même effectif, il n'y a pas d'effet de la structure par âge de la population sur l'âge moyen.

5. L'effet combiné de la croissance démographique et des taux d'emploi sur l'évolution de la population active occupée.

Précédemment, nous avons remarqué que le niveau d'occupation professionnelle des hommes a connu une forte baisse alors que l'effectif des actifs occupés masculins a légèrement augmenté. Nous avons aussi remarqué que la hausse limitée du niveau d'occupation professionnelle des femmes ne pouvait expliquer qu'une faible partie de la hausse de leur effectif en emploi. Enfin, nous avons vu que l'influence de la structure par âge de la population en âge de travailler était limitée. Ainsi, ces éléments nous informent qu'une part non négligeable des évolutions touchant l'effectif de la population active occupée dans son ensemble, mais aussi au niveau de chaque sexe, dépend de la hausse de l'effectif de la population en âge de travailler.

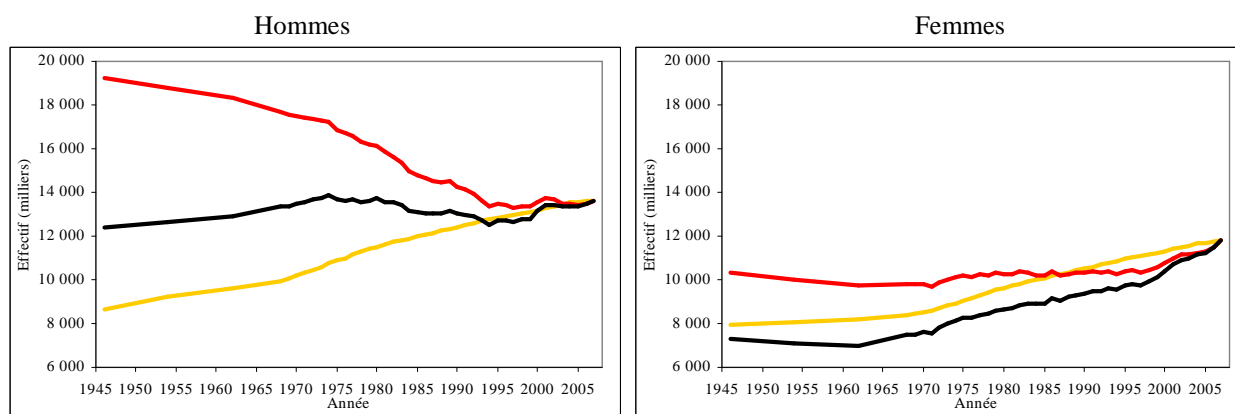
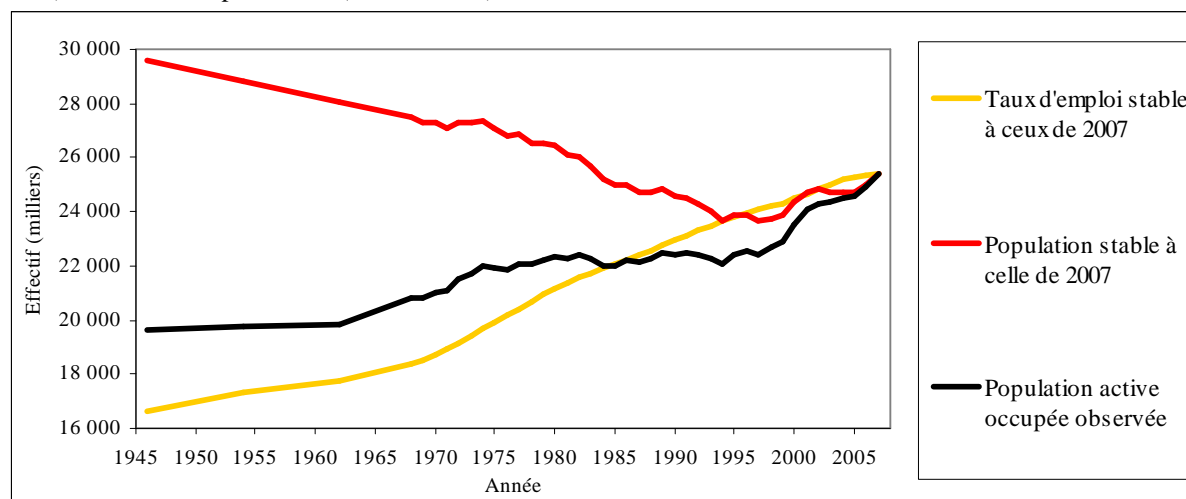
Pour distinguer la part qui revient à la hausse de l'effectif de la population des 15 – 74 ans et celle qui revient aux variations des taux d'emploi, nous avons bloqué l'évolution de l'un des deux facteurs en jeu, à tour de rôle. Nous avons :

- appliqué les taux d'emploi par âge de 2007 aux populations par âge estimées de 1946 à 2007
- appliqué les taux d'emplois par âge estimés de 1946 à 2007 à la population par âge de 2007.

Et nous avons comparé l'ensemble à l'effectif de la population active occupée observé.

Pour les deux sexes, l'effectif de la population en âge de travailler connaît une hausse ininterrompue lors de la période 1946 - 2007, ce qui se traduit par une hausse de l'effectif de la population active occupée. Par ailleurs, le niveau d'occupation professionnelle est en baisse de 1946 à 1994. De 1946 à 1962 et de 1974 à 1997, la baisse du niveau d'occupation professionnelle compense à peu près la hausse de la population en âge de travailler, ce qui se traduit par un effectif d'actifs occupés plutôt stable. En revanche, pendant la période 1962 – 1974 la population en âge de travailler augmente plus rapidement que la baisse du niveau d'occupation, ce qui se traduit par une hausse de l'effectif des actifs occupés. De 1994 à 2007, la hausse de la population en âge de travailler s'accompagne d'une hausse légère du niveau d'occupation professionnelle, ce qui accélère la hausse de l'effectif de la population active occupée.

Graphique n°2A- 37 à 39 : Effectif de la population active occupée observé, à population stable (population de 2007) et à taux d'emploi stable (taux de 2007).



Sources : Enquêtes Emploi et Etat civil, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

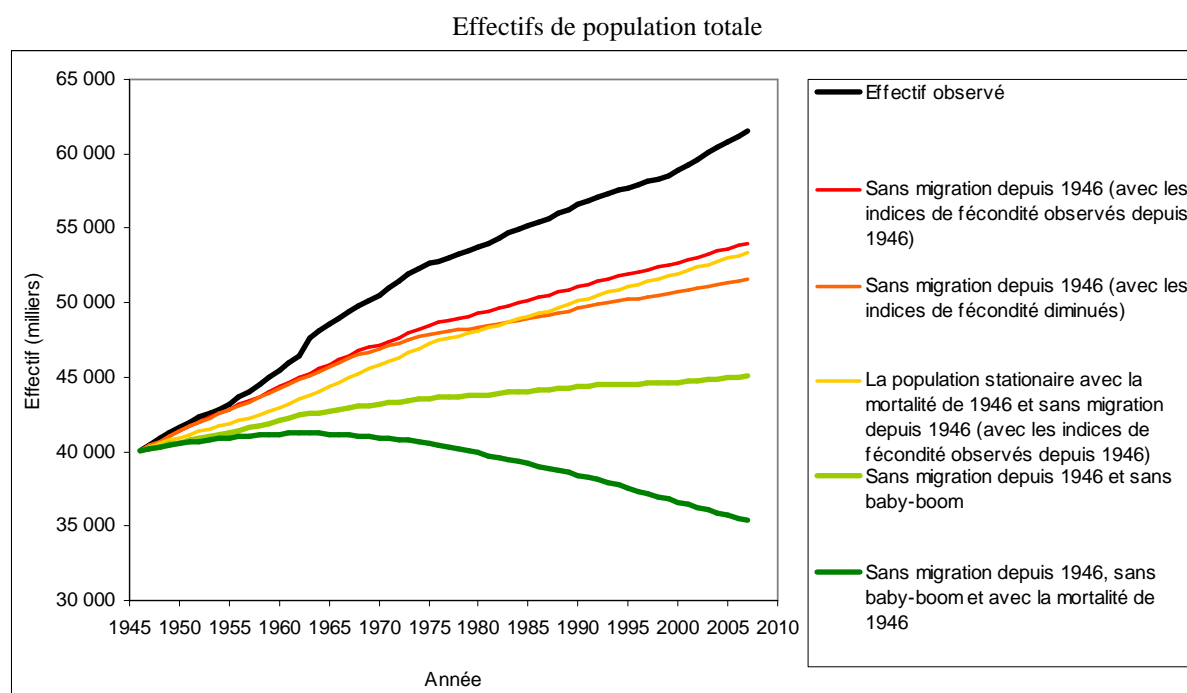
Pour les hommes, la baisse du niveau d'occupation professionnelle de 1946 à 1974, est compensée par l'augmentation de l'effectif de la population en âge de travailler qui assure une hausse de l'effectif de la population active occupée, de l'ordre de 1,5 millions de personnes, passant de 12,4 millions de personnes à 13,9 millions de personnes. De 1974 à 1994, la baisse du niveau d'occupation professionnelle des hommes est plus forte ; et bien que la hausse de la population en âge de travailler se poursuive, cela se traduit par une baisse de la population active occupée masculine entre ces deux dates. Ainsi, l'effectif des hommes actifs occupés se réduit à 12,5 millions de personnes en 1994, soit à peu près le même effectif qu'en 1946. Enfin, de 1994 à 2007, l'effectif de la population active occupée augmente et atteint 13,6 millions de personnes grâce à une stabilité des taux d'emploi masculins par âge.

Pour les femmes, de 1946 à 1962, la hausse de la population en âge de travailler ne compense pas tout à fait la baisse du niveau d'occupation professionnelle, ce qui se traduit par une

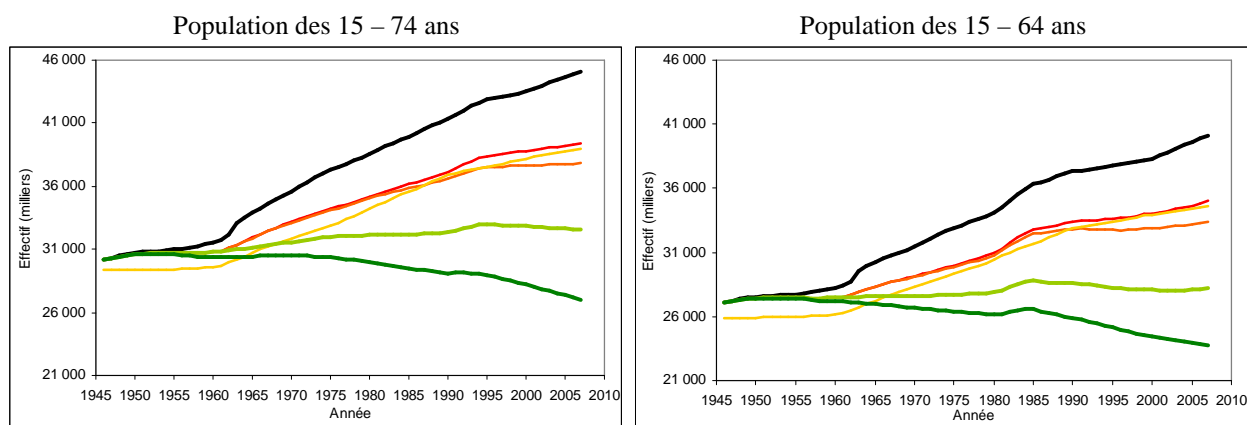
légère baisse de la population active occupée féminine (de 7,3 millions de personnes à 6,9 millions de personnes). De 1962 à 1974, la hausse de la population en âge de travailler s'accompagne d'une hausse du niveau d'occupation professionnelle, ce qui se traduit par une hausse de l'effectif de la population active occupée féminine qui atteint 8,1 millions de personnes. A partir de 1974, et jusqu'en 1997, le niveau d'occupation professionnelle est stable chez les femmes alors que la hausse de la population en âge de travailler se poursuit, ce qui se traduit par une poursuite de la hausse de l'effectif de la population active occupée féminine, ce qui l'amène à 9,8 millions de personnes en 1997. A partir de 1997, la hausse de l'effectif de la population en âge de travailler est de nouveau accompagnée par la hausse du niveau d'occupation professionnelle, ce qui permet une hausse de l'effectif de la population active occupée féminine de 2 millions de personnes.

Si les variations de la population en âge de travailler ont une influence non négligeable sur les évolutions de la population active occupée observée¹²⁵, il est intéressant d'étudier le rôle joué par les différents déterminants de la population, fécondité, mortalité et migrations, sur la population en âge de travailler.

Graphique n°2A- 40 à 42 : Effectifs de population totale, en âge de travailler observés et simulés.



¹²⁵ C. Thélot, O. Marchand, arrivent au même constat avec les taux d'activité en utilisant une méthode similaire de distinction d'âge et de taux (voir MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, Deux siècles de travail en France, INSEE Etudes, INSEE, 1991).



Sources : Enquêtes Emploi et Etat civil, Jacques Vallin et France Meslé¹²⁶, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

Pour ce faire, nous avons simulé les différentes populations qu'on aurait observé si :

- la population française était fermée depuis 1946 (c'est à dire sans migrations),
- cette population fermée avait une autre structure par âge (celle de la population stationnaire ayant la mortalité et l'effectif total de 1946¹²⁷),
- le baby-boom n'avait pas eu lieu dans cette population fermée,
- la mortalité n'avait pas reculé depuis 1946 dans cette population fermée et sans baby-boom¹²⁸.

La population française sans migrations a été simulée d'une part avec le niveau de la fécondité observée et d'autre part avec un niveau de fécondité inférieur à ce qu'on observe depuis 1946, afin de tenir compte de la spécificité de comportement fécond des femmes immigrantes qui sont absentes dans ce scénario.

A travers les simulations, nous constatons d'abord que la migration, le baby-boom et le recul de la mortalité depuis 1946 ont chacun un apport plus ou moins identique sur la croissance de la population générale de 1946 à 2007. L'influence de la structure par âge initiale de 1946 est décroissante mais visible tout au long de la période.

En ce qui concerne la population en âge de travailler, quel que soit le groupe d'âge, l'influence du baby-boom, de la migration et du recul de la mortalité, restes visible. Les rôles

¹²⁶ VALLIN, Jacques et MESLE, France, Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle, INED, 2001.

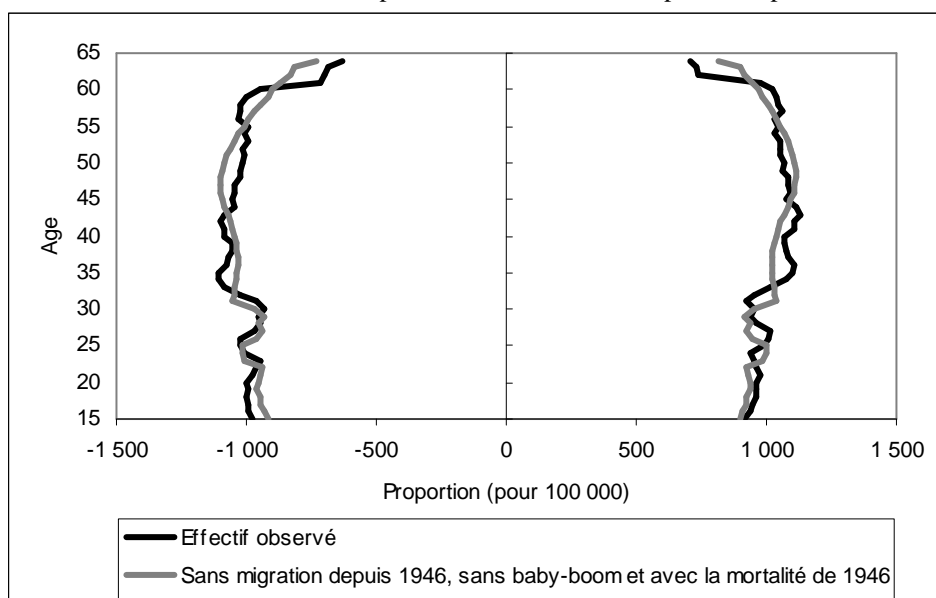
¹²⁷ Autrement dit, une population dont la distribution par âge et sexe résulte de la combinaison de la population totale avec la répartition des sexes à la naissance et les deux séries de survivants de la table de mortalité de 1946.

¹²⁸ Exercice théorique emprunté à AUBRY, Bernard ; BERGOUIGNAN, Christophe ; CAUCHI-DUVAL, Nicolas et PARANT, Alain, *L'évolution de la population de la France depuis 1946 : tendances et perspectives*, dans « La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946 », CUDEP, 2005.

de la migration et du baby-boom surpassent toutefois assez nettement celui de l'allongement de la durée de vie dans la croissance de la population en âge de travailler.

L'influence de l'absence d'apport migratoire est immédiate, la population en âge de travailler baisse dès les années 1950 et jusqu'à 1962, alors que l'influence d'un niveau de fécondité plus faible que celui connu par la France dès 1946 ne se manifeste qu'à partir de 1962. Cette influence tardive de la fécondité est liée au décalage (de 15 à 25 ans) entre la naissance et l'intégration à la population en âge de travailler. Et si l'impact de l'immigration sur la population en âge de travailler est immédiat, c'est principalement parce qu'il est constitué d'une immigration de travailleurs, en ce début de période étudiée. Remarquons aussi que l'influence, sur la population en âge de travailler, de la structure par âge initiale de 1946, qui reflète les brusques variations de la natalité et de la mortalité d'avant 1946, (décès lié aux conflits compris), reste important jusqu'aux années 1980. Toutefois, son rôle est plus important lors de la période 1946 – 1962, puis baisse au-delà. Cela est principalement lié à une surreprésentation des moins de 50 ans au regard d'une structure par âge plus uniforme (population stationnaire associée à la table de mortalité de 1946). Enfin, l'influence de l'ensemble des facteurs sur la structure par âge de la population des 15 – 64 ans est quasi-négligeable.

Graphique n°2A- 43 : Pyramides de population proportionnelle, observée en 2007 et simulée sans migrations, sans baby-boom et sans recul de la mortalité depuis 1946 en France métropolitaine, pour 100 000.



Sources : Enquêtes emplois et Etat civil, Jacques Vallin et France Meslé¹²⁹, exploitation de l'auteur.
Champ : 1946 – 2007, France métropolitaine.

¹²⁹ VALLIN, Jacques et MESLE, France, Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle, INED, 2001.

Cette analyse, toutes choses égales par ailleurs, revient à considérer l'occupation professionnelle comme résultant d'un ensemble de phénomènes fermés¹³⁰. Ainsi, la décomposition ici opérée entre évolution des taux d'emploi et simulation des différentes tendances 1946-2007 de la population totale et de la population en âge de travailler, suppose que les stocks de travailleurs et de consommateurs potentiels sont sans influence sur le niveau d'occupation. Les taux d'emploi par âge sont alors l'expression de la synthèse annuelle des parcours de vie professionnels des différentes générations.

Si l'on considère l'occupation professionnelle comme résultant d'un ensemble de phénomènes ouverts, c'est à dire dont les manifestations sont le produit d'un ajustement entre population disponible pour l'activité (offre de travail) et postes de travail (demande de travail), cette indépendance entre stocks de travailleurs potentiels et emploi n'est théoriquement pas pertinente. Les taux d'emploi par âge sont alors l'expression générationnelle de l'ajustement des parcours d'employabilité et de la demande de travail. Les situations d'indépendance entre stocks de travailleurs potentiels et taux d'emploi pourraient par exemple correspondre à deux cas :

- les économies planifiées pour lesquelles l'emploi serait attribué en fonction de la population à occuper et selon une représentation prédéterminée des parcours de vie professionnelle, indépendamment des besoins en main œuvre,
- les économies pour lesquelles les transformations de la population en effectif et en structure impliqueraient des modifications des besoins de main d'œuvre via la demande de biens, relativement homothétiques de l'évolution de la population en âge de travailler.

Sans prétendre que la France de 1946 à 2007 corresponde à l'une ou l'autre de ces situations, on montrera par la suite la relative inertie de l'évolution des phénomènes de renouvellement intense concourant à déterminer le niveau d'occupation professionnelle. Ces tendances lourdes semblent très faiblement affectées par l'évolution quantitative des stocks démographiques, seules les transformations qualitatives de l'appareil productif et des formes de consommation paraissent influencer (comme on l'a montré dans le chapitre I) sur les dimensions qualitatives de l'emploi.

¹³⁰ L'entrée dans le premier emploi, les interruptions et reprises de carrière, et la sortie définitive d'activité seraient alors essentiellement conditionnés par les caractéristiques initiales des individus au début de chaque intervalle d'exposition au risque.

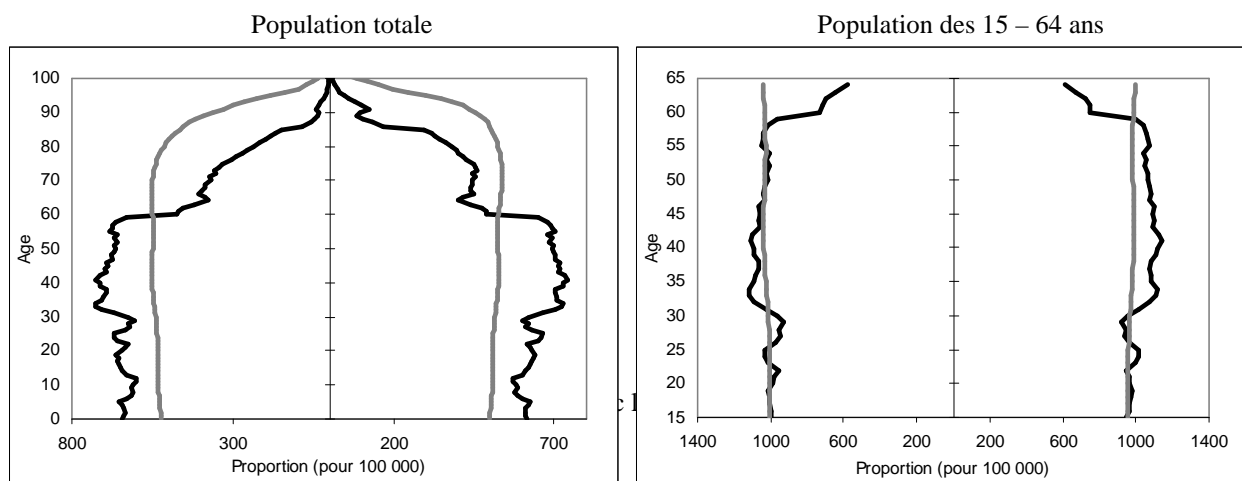
Abordons maintenant la question du vieillissement futur de la population, en tant que facteur structurel au regard de sa capacité à modifier la composition par âge de la population en âge de travailler. On mettra donc en relation l'évolution future de la composition par âge :

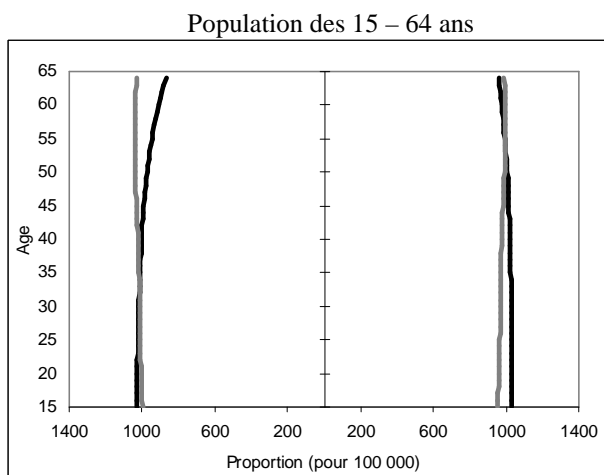
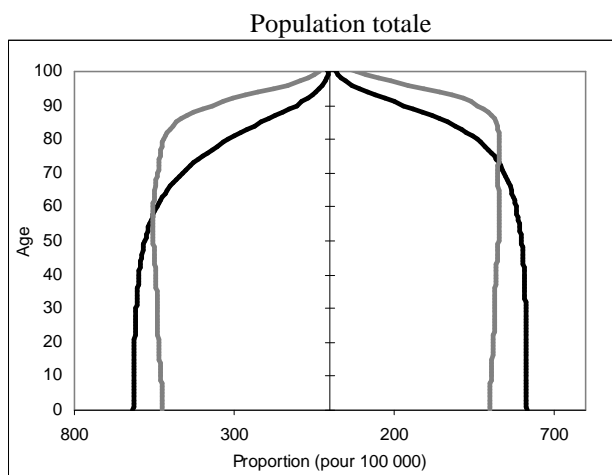
- de la population totale,
- de la population en âge de travailler,
- et de la population active occupée. Dans ce dernier cas qui intervient beaucoup plus dans une perspective de visualisation que dans une perspective d'anticipation, c'est davantage le profil par âge des taux d'emploi que leur niveau qui importe. C'est pourquoi, sans savoir si l'inertie de l'évolution des comportements d'emploi (qui autorise leur traitement comme phénomènes fermés) se maintiendra à l'avenir, cette appréhension de la composition par âge future de la population active occupée, n'implique pas d'hypothèse théorique sous-jacente reliant stocks de population et taux d'emploi.

On peut ainsi percevoir que le vieillissement de la population générale, n'implique pas forcément celui de la population en âge de travailler, comme celui de la population en âge de travailler ne sera pas obligatoirement celui de la population active occupée.

Graphique n°2A- 44 à 47 : Pyramides proportionnelles de population en 2006 (noire) et en 2112 (grise), fécondité stable (ICF = 1,98 enfants par femmes).

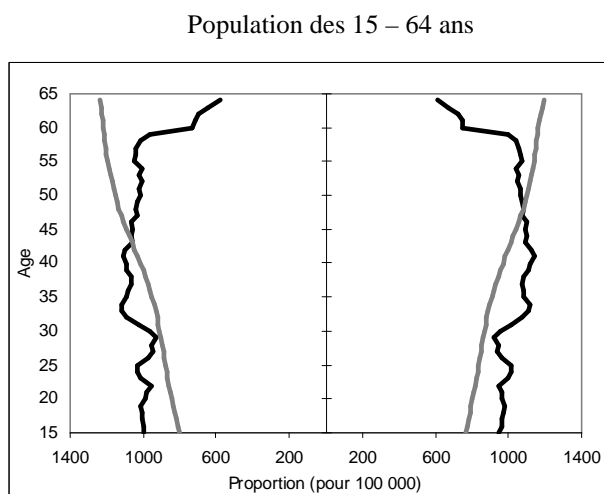
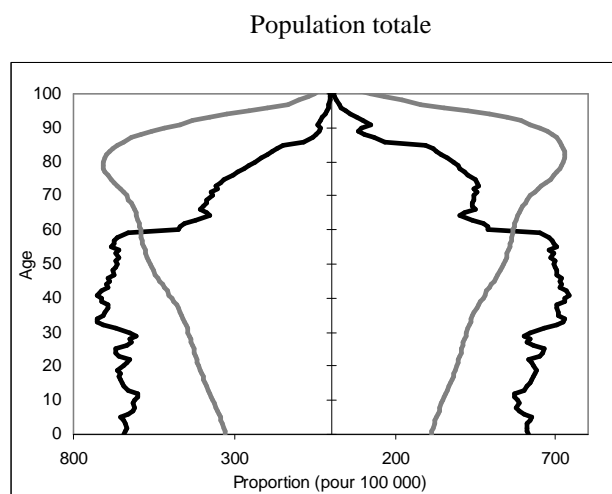
Population de 2006 projetée





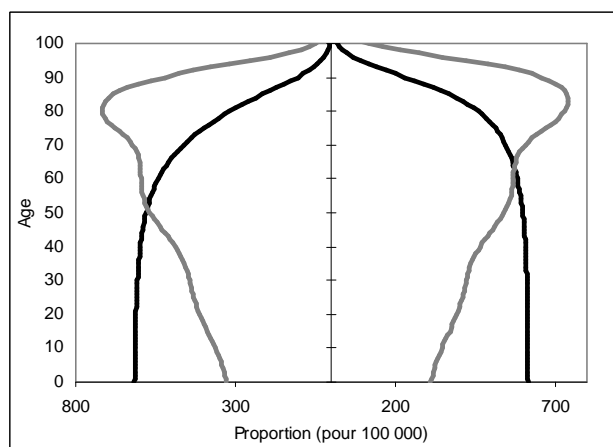
Graphique n°2A- 48 à 51 : Pyramides proportionnelles de population en 2006 (noire) et en 2112 (grise), fécondité basse dès 2007 (ICF = 1,5 enfants par femmes).

Population de 2006 projetée

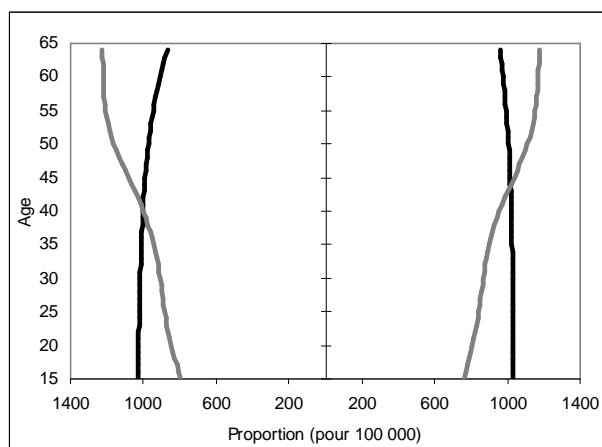


Population stationnaire (avec la mortalité de 2006) projetée

Population totale



Population des 15 – 64 ans

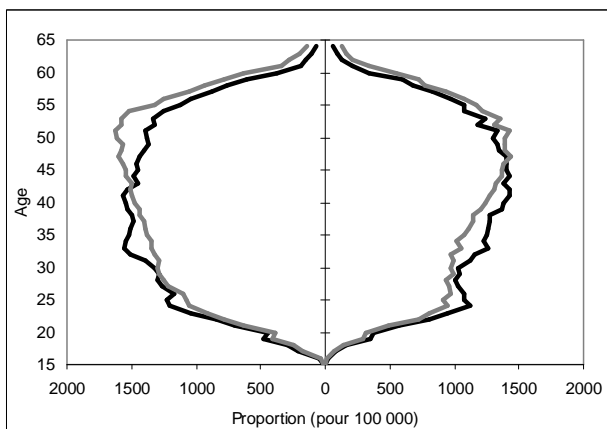
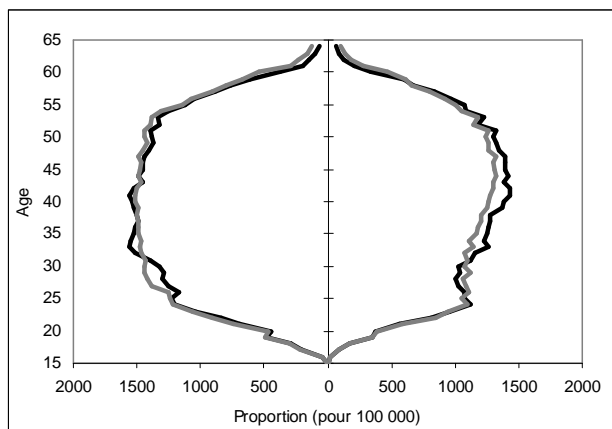


Graphique n°2A- 52 à 55 : Pyramides proportionnelles de la population active occupée en 2006 (noire) et en 2112 (grise), issues des taux d'emploi de 2007.

Population de 2006 projetée

ICF = 1,98 enfants par femmes

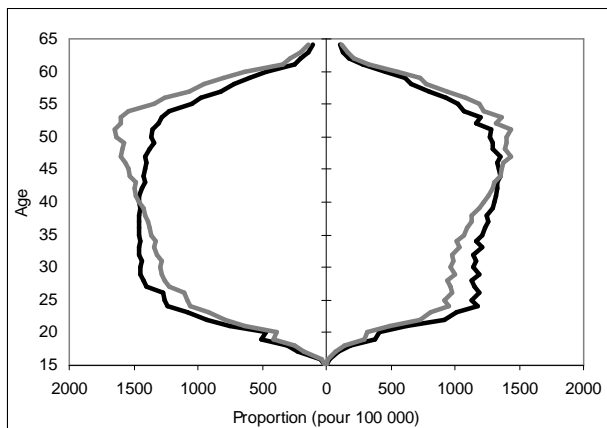
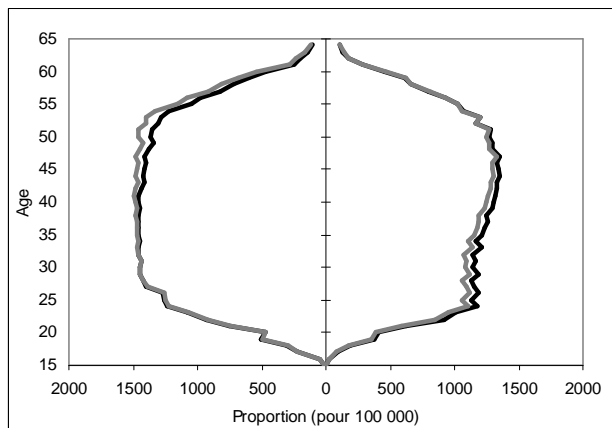
ICF = 1,5 enfants par femmes



Population stationnaire (avec la mortalité de 2006) projetée

ICF = 1,98 enfants par femmes

ICF = 1,5 enfants par femmes



Sachant qu'il est peu probable que la mortalité entre 15 et 64 ans augmente de façon durable, et qu'en appliquant celle de 2007, l'influence sur les structures futures des 15-64 ans est quasi-négligeable, ce sont les autres phénomènes qui sont susceptibles de jouer sur la composition par âge au sein des 15-64 ans pour les années 2007 à 2112. C'est notamment la fécondité qui sera la plus à même de jouer un rôle sur la structure par âge interne future des 15-64 ans. Cet impact de la fécondité serait néanmoins relativement limité en comparaison de l'influence qu'elle aurait sur la composition par âge de la population totale. Ce faible impact du phénomène le plus influent sur la composition par âge interne du groupe des 15-64 ans est encore plus manifeste si l'on considère la structure par âge future des actifs occupés. En effet, les âges susceptibles d'être les plus affectés sont ceux où les taux d'emploi sont les plus faibles.

Au total, la fécondité reste le phénomène le plus influent sur la structure par âge future de la population en âge de travailler et de la population active occupée. Si à l'échelle des populations en âge de travailler ou en emploi, un niveau de fécondité vraisemblable devrait permettre à l'avenir de maintenir la composition par âge interne comparable à celle observée en 2006, il faudrait un niveau de fécondité beaucoup plus important, et faiblement vraisemblable, pour empêcher le vieillissement de la population totale¹³¹.

Tableau n°2A- 4 : Moyen d'âge dans diverses populations, projections avec la fécondité de 2006
(ICF = 1,98 enfants par femmes depuis 2006)

Avec la structure initiale de 2006.		L'ensemble de la population	Population des 15 – 64 ans	Population active occupée des 15 – 64 ans
Hommes	En 2006	37,61	38,84	39,60
	En 2112	46,14	39,66	39,76
Femme	En 2006	40,53	39,19	40,18
	En 2112	48,00	39,67	40,14
Sans la structure initiale de 2006.		L'ensemble de la population	Population des 15 – 64 ans	Population active occupée des 15 – 64 ans
Hommes	En 2006	39,78	38,91	39,34
	En 2112	46,19	39,68	39,78
Femme	En 2006	42,89	39,24	39,89
	En 2112	48,05	39,69	40,16

¹³¹ SARDON, Jean-Paul, « Les composants du vieillissement de la population de la France depuis 1946 », in La Population de la France, CUDEP, 2005.

Tableau n°2A- 5 : Moyen d'âge dans diverses populations, projection avec un niveau de fécondité bas
(ICF = 1,5 enfants par femmes dès 2007)

Avec la structure initiale de 2006.		L'ensemble de la population	Population des 15 – 64 ans	Population active occupée des 15 – 64 ans
Hommes	En 2006	37,61	38,84	39,60
	En 2112	52,73	41,51	40,98
Femme	En 2006	40,53	39,19	40,18
	En 2112	54,94	41,53	41,35
Sans la structure initiale de 2006.		L'ensemble de la population	Population des 15 – 64 ans	Population active occupée des 15 – 64 ans
Hommes	En 2006	39,78	38,91	39,34
	En 2112	52,80	41,53	41,01
Femme	En 2006	42,89	39,24	39,89
	En 2112	54,99	41,55	41,38

Ainsi, tant que le niveau de la fécondité reste proche du seuil de renouvellement, la population en âge de travailler n'aurait qu'une structure par âge très faiblement modifiée, même si un tel niveau de fécondité est loin de suffire à empêcher la baisse du rapport actifs occupés/retraités. De plus, même un niveau de la fécondité nettement inférieur au seuil de renouvellement, se traduisant forcément par une baisse de la population en âge de travailler, n'aurait qu'un impact structurel limité.

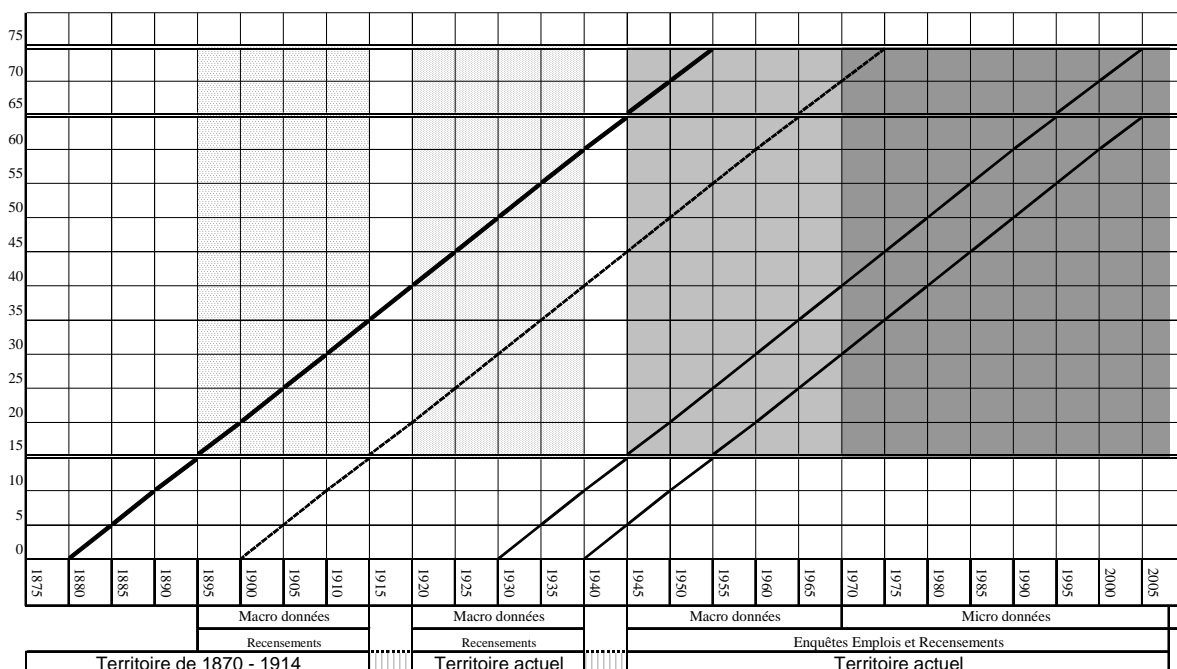
Le vieillissement de la population générale ne signifie donc pas un vieillissement de la population en âge de travailler et encore moins celui de la population active occupée. Pour cette dernière, la cause principale d'un vieillissement faible ou modéré est le niveau très bas des taux d'emploi aux âges élevés. Ainsi, au-delà d'un niveau de mortalité suffisamment bas, il ne suffit pas que la population générale vieillisse, d'en haut ou d'en bas, pour que la population active occupée vieillisse avec elle. Il faut encore que le niveau d'occupation professionnelle aux âges avancés soit suffisamment élevé, sans quoi, l'impact du vieillissement « général » sur la population active occupée ne peut qu'être observé de façon marginale.

B. L'évolution de l'occupation professionnelle au fil des générations.

1. Générations concernées et informations disponibles.

Dans une perspective longitudinale, la vie professionnelle des individus est étalée sur une période assez longue. Les individus qui ont connu une expérience professionnelle de 1968 à 2007 étaient nés entre 1900 et 1990, et comme nous pouvons le constater, aucune de ces générations ne traverse totalement la période 1968 – 2007.

Lexis n°2B- 1 : Générations concernées et type d'information disponible.



En incluant les taux d'emploi des années 1946, 1954 et 1962, précédemment établis, et sous l'hypothèse d'une linéarité des taux par âge entre deux générations, nous pouvons élargir le champ de notre étude. Cela nous permet de dégager une série de taux d'emploi complète pour chacune des générations nées de 1930 à 1942. Les générations nées après 1942 termineront leur vie d'actif occupé au-delà de 2007. Pour en prendre une mesure intégrale, nous ne pouvons en principe qu'attendre. Néanmoins, dans ces générations qui n'ont pas encore achevé leur vie active occupée, nous pouvons, à des fins d'analyse, comparer des portions de vie active occupée incomplètement vécues, ou encore, avancer l'hypothèse que les taux

d'emploi à venir seront identiques à ceux de l'année 2007¹³². Pour les générations nées avant 1930 le problème est d'une autre nature. Bien que ces générations aient été recensées avant 1946, nous ne possédons que de peu d'information (avec des définitions changeantes), celle-ci étant plutôt axée sur l'activité que sur l'occupation professionnelle. A cela s'ajoute, un changement du territoire national après la première Guerre mondiale, les périodes de conflits (de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945) et une période de grande crise économique (1929 – 1939). Pour ces générations aussi, nous pouvons comparer des portions de vie active vécue de 1946 à 2007. Une autre solution est d'apporter des corrections aux taux d'activité mesurés à travers les recensements de la période 1896 – 1946. Toutefois, il existe déjà des séries « rectifiées » par différents auteurs¹³³ concernant l'activité et nous n'avons pas voulu ajouter une autre correction pour l'occupation professionnelle. Notre stratégie est toute autre. Nous allons élaborer deux séries de taux d'emploi, la première série (intitulée « a ») est obtenue en conservant les taux d'emploi de l'année 1946 sur la période 1896 – 1946, la deuxième série (intitulée « b ») est issue d'une majoration¹³⁴ des taux d'emploi de 1946.

La première série constitue un « minimum », alors que la dernière constitue un « maximum ». Ce maximum a été élaboré en adéquation avec l'information dont nous disposons sur la période 1896 – 1946. Toutefois, nous allons effectuer une analyse de la période 1896 – 1946, en s'appuyant sur les informations issues des recensements et celles « rectifiées », pour permettre aux lecteurs de vérifier la validité de notre choix.

¹³² Voir la fin de ce chapitre.

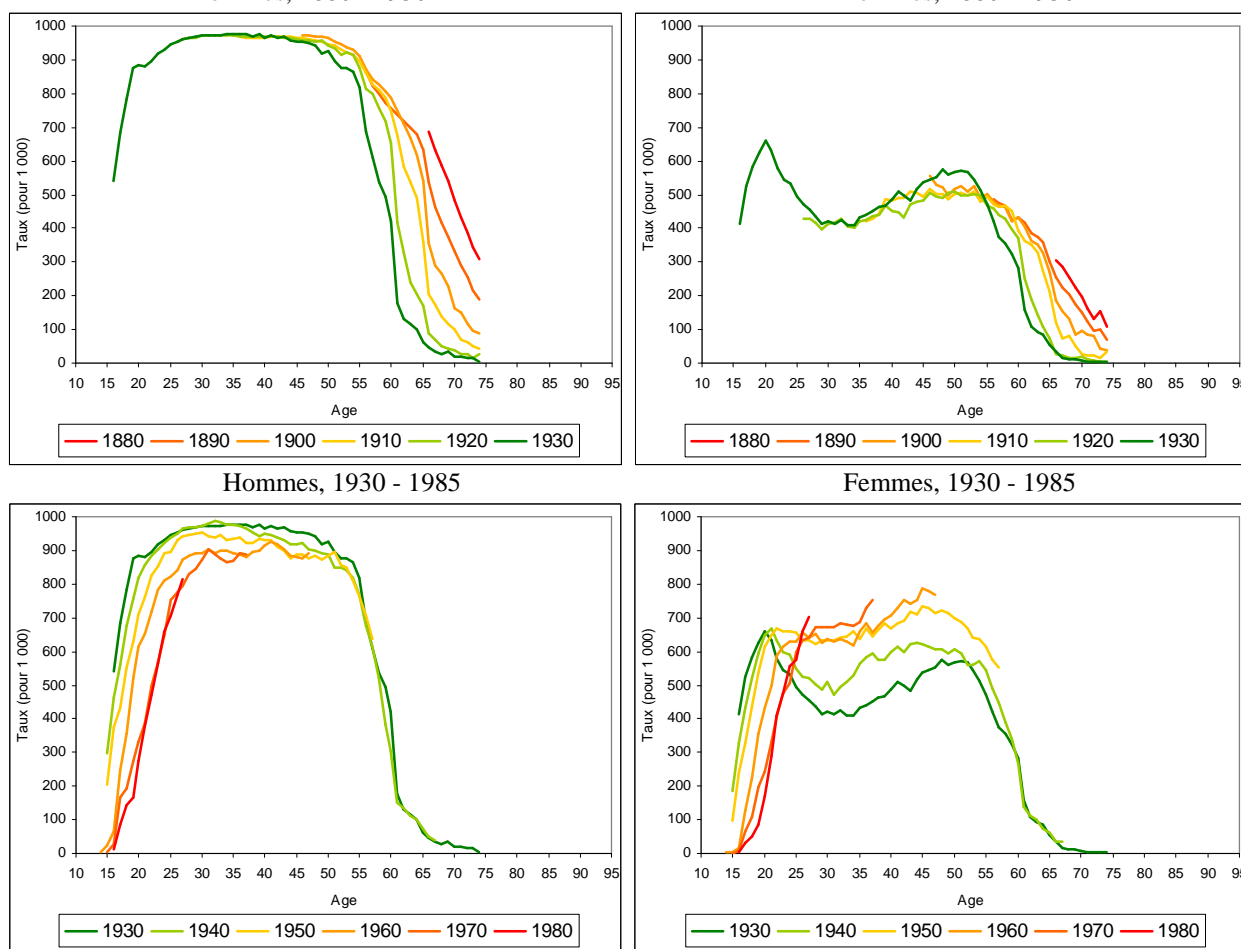
¹³³ La tentative de construction de série homogène la plus élaborée, MARCHAND et THELOT (1991), mais aussi CAHEN (1953) et LUCCHI (1956).

¹³⁴ Chez les hommes, nous avons réduit l'inoccupation de 60% à chaque âge, alors que chez les femmes, nous avons majoré tous les taux par âge de 5%.

2. Les taux d'emploi par âges dans les générations au cours de la période 1946 – 2007.

En étudiant des portions de vie active occupée vécues par les générations 1880 – 1980 au cours de la période 1946 – 2007, nous pouvons remarquer, une baisse des taux d'emploi à tout âge chez les hommes, alors que chez les femmes la baisse ne concerne que les taux d'emploi aux jeunes âges et aux âges avancés, avec une hausse importante des taux d'emploi aux âges intermédiaires.

Graphique n°2B- 1 à 4 : Taux d'emploi par âge et par sexe de 1946 à 2007 pour les générations indiquées.
Hommes, 1880 - 1930 Femmes, 1880 - 1930

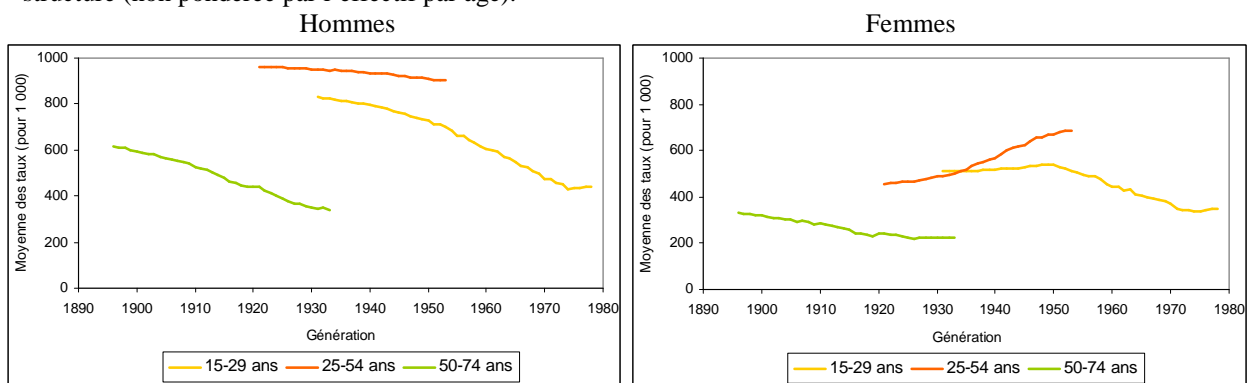


Sources : Recensements, de 1946 à 1968, Enquêtes emplois, de 1962 à 2007, exploitation de l'auteur.
Champ : Génération 1880 – 1985, France métropolitaine.

Ainsi, pour les deux sexes et pour les âges supérieurs à 55 ans, les taux d'emploi baissent fortement au fil des générations nées de 1880 à 1930. Dans les générations suivantes on assiste à une stabilisation (hommes) ou à une légère remontée (femmes de 55-59 ans). Chez les hommes, la baisse des taux d'emploi est plus importante que chez les femmes, ces dernières ayant des niveaux d'occupation professionnelle initiaux plus faibles. Toujours pour

les deux sexes, les taux d'emploi entre 40 et 55 ans sont relativement stables avant la génération 1930. A partir de la génération 1930, les taux d'emploi avant 55 ans sont en baisse chez les hommes. Entre les générations 1930 et 1950 les taux d'emploi féminins baissent avant 22 ans alors qu'ils augmentent de 22 à 55 ans. Entre la génération 1950 et la génération 1960, les taux d'emploi féminins se confondent de 25 à 34 ans, mais à partir de 47 ans pour la génération 1960, de 37 ans, pour la génération 1970, et de 27 ans, pour la génération 1980, les taux observés atteignent des niveaux jamais atteints jusqu'alors chez les femmes. Enfin, la baisse des taux d'emploi chez les moins de 25 ans s'estompe à partir de la génération 1970.

Graphique n°2B- 5 et 6 : Moyenne des taux d'emploi par âge entre les âges indiqués, en l'absence d'effet de structure (non pondérée par l'effectif par âge).



Sources : Recensements, de 1946 à 1968, Enquêtes emplois, de 1962 à 2007, exploitation de l'auteur.
 Champ : Génération 1880 – 1985, France métropolitaine.

En comparant le niveau d'occupation dans des grands groupes d'âge, nous pouvons remarquer que le niveau d'occupation des hommes de 15 – 29 ans baisse depuis la génération 1931 jusqu'à la génération 1974, puis se stabilise. Chez les femmes, de la génération 1931 à la génération 1950, le niveau d'occupation des 15 – 29 ans est plutôt stable, avec une légère hausse. Dès la génération 1950, le niveau d'occupation des femmes de 15-29 ans est en baisse et se stabilise à partir de la génération 1972. Toutefois, même si le niveau d'occupation des hommes baisse de façon ininterrompue jusqu'à la génération 1974, il reste supérieur au niveau d'occupation des femmes.

De la génération 1921 à la génération 1953, le niveau d'occupation des 25 – 54 ans est en légère baisse chez les hommes et en hausse chez les femmes. Chez ces dernières, la hausse est plus importante entre la génération 1931 et la génération 1946. Cependant, chez les 25 – 54 ans, le niveau d'occupation des hommes reste supérieur à celui des femmes, quelle que soit la génération, même si l'écart entre les deux sexes se réduit considérablement.

Enfin, chez les 50 – 74 ans, le niveau d'occupation est en baisse entre la génération 1896 et la génération 1933, un peu plus rapidement en fin de période chez les hommes que chez les

femmes, ce qui rapproche leur niveau d'occupation, même si chez les hommes celui-ci reste plus élevé.

3. La période 1896 – 1946.

Cette analyse basée sur des portions de vie des générations contribuant au renouvellement de la population active occupée lors de la période 1946 – 2007 reste incomplète mais ne nécessite pas d'information concernant l'occupation lors de la période 1895 – 1945. Pour pouvoir effectuer une analyse complète de la vie active occupée dans ces générations, mais aussi pour mesurer l'impact des variations de la mortalité et de la natalité sur l'évolution de l'occupation depuis la génération 1880, il nous faut compléter les taux d'emploi manquants. Concernant la portion de vie active occupée vécue au cours de la période 1896 – 1945, nous avons proposé deux séries de taux d'emploi par âge pour les générations 1880 – 1930, qui constituent un « maximum » et un « minimum ». Mais commençons par passer en revue les informations dont nous disposons pour la période 1896 – 1946.

La période 1896 – 1946 a connu des recensements périodiques, tous les cinq ans depuis 1896, à l'exception des recensements de 1916 et de 1941, qui n'ont pas eu lieu. L'ensemble de ces neuf recensements présente des imperfections concernant la surestimation des actifs agricoles, très marquée chez les femmes, la discontinuité du territoire national et les définitions vagues et changeantes, notamment concernant les chômeurs. Pour l'ensemble, nous ne disposons pas de données individuelles pour extraire l'information appropriée nécessitée par notre étude (mais aussi pour apporter des corrections). Nous sommes réduits à travailler sur des données agrégées, certaines très sommaires en matière de classement par âge et proposant des taux calculés de façon très imparfaite¹³⁵. Elles sont issues de diverses études¹³⁶, plus ou moins épurées des imperfections touchant ces recensements. De plus, la grande majorité de ces études concerne davantage l'activité que l'occupation professionnelle.

¹³⁵ La faible pertinence de ces calculs reflète elle aussi des problèmes de disponibilité des données, ce qui conduit par exemple les auteurs à préférer rapporter les actifs de moins de 25 ans au 15-24 ans plutôt qu'à l'ensemble très hétérogène sur ce plan des moins de 20 ans. Du fait de l'existence de moins de 15 ans déjà entrés dans la vie professionnelle, ces taux d'activité des « 15-24 ans » dépassent l'unité.

¹³⁶ Le lecteur peut trouver les références bibliographiques, à partir desquelles les données présentées et utilisées lors de cette partie ont été extraites, en notes de bas de page. En plus des références citées, VIMONT Claude, *La population active*, PUF, 1960.

Tableau n°2B- 1 : Taux d'activité issus des recensements des années indiquées, non rectifiés, pour le territoire national à cette date.

Hommes									
	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
moins de 15 ans	39,0	38,5	8,4	9,2	7,6	4,0	4,9	3,0	0
15-24 ans			88,6	89,3	88,9	89,0	84,4	84,4	66,95
25-34 ans	96,4	96,4	96,8	96,5	96,9	97,6	97,0	96,5	96,23
35-44 ans	96,7	96,6	96,8	97,0	96,7	97,0	96,3	97,2	97,50
45-54 ans	94,9	91,5	94,7	95,9	95,1	94,9	92,9	94,9	95,04
55-64 ans	88,1		86,6	89,0	86,1	84,9	79,0	81,4	76,54
65 ans et plus	65,6	66,2	65,6	67,4	62,2	59,6	53,7	54,8	42,60
Proportion d'actifs dans l'ensemble de la population	68,2	68,2	68,6	71,1	70,2	68,9	65,4	67,6	59,51

Femmes									
	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
moins de 15 ans	24,9	25,9	5,2	6,2	5,3	2,9	3,5	2,3	0
15-24 ans			57,8	60,1	55,5	57,6	53,2	59,3	49,76
25-34 ans	47,6	53,6	52,8	54,9	48,4	50,0	48,8	48,7	40,35
35-44 ans	47,1	53,5	52,8	54,5	48,9	49,5	48,0	50,4	41,28
45-54 ans	45,7	49,9	51,9	54,6	48,6	48,9	47,0	50,9	45,66
55-64 ans	39,6		46,0	49,5	42,5	42,1	39,6	43,3	38,69
65 ans et plus	23,5	28,2	27,7	31,3	25,1	23,7	20,8	22,6	18,22
Proportion d'actifs dans l'ensemble de la population	34,8	39,0	38,7	42,3	37,5	37,1	34,2	37,6	29,19

Sources : Recensements, INSEE¹³⁷, exploitation de l'auteur.

Champ : 1901 – 1946, France métropolitaine.

Tableau n°2B- 2 : Taux d'activité issus des recensements des années indiquées, rectifiés¹³⁸, pour le territoire national à cette date.

Hommes						
	1896	1911	1921	1931	1936	1954
15-24 ans	0,956	1,012	1,011	0,94	0,931	0,766
25-39 ans	0,949	0,966	0,964	0,973	0,968	0,97
40-54 ans	0,958	0,95	0,959	0,953	0,936	0,959
55-59 ans	0,872	0,869	0,897	0,867	0,816	0,842
60-64 ans	0,832	0,773	0,798	0,757	0,692	0,717
65 ans et plus	0,541	0,511	0,535	0,481	0,427	0,362
Proportion d'actifs dans l'ensemble de la population	0,661	0,669	0,693	0,674	0,639	0,61

Femmes						
	1896	1911	1921	1931	1936	1954
15-24 ans	0,6	0,674	0,627	0,609	0,602	0,506
25-39 ans	0,465	0,465	0,425	0,415	0,418	0,401
40-54 ans	0,475	0,484	0,452	0,409	0,395	0,458
55-59 ans	0,493	0,485	0,473	0,424	0,393	0,424
60-64 ans	0,446	0,421	0,421	0,375	0,352	0,351
65 ans et plus	0,238	0,228	0,22	0,195	0,175	0,133
Proportion d'actifs dans l'ensemble de la population	0,352	0,362	0,355	0,328	0,306	0,307

Sources : Recensements, Marchand et Thélot.

Champ : 1896 – 1946, France, territoire actuel.

¹³⁷ Les séries estimées par Mme CAHEN (1953).

¹³⁸ MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, *Le travail en France, 1800-2000*, Nathan, 1997, p.220-221.

Tableau n°2B- 3 : Effectif de personnes sans emploi à la recherche d'un emploi, 1896 – 1946 (en milliers).

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946
Hommes	192	227	172	140	325	170	308	625	63
Femmes	78	87	66	69	213	75	146	240	57
Total	270	314	238	209	538	245	454	865	120

Sources : Recensements, Marchand et Thélot (1997), exploitation de l'auteur.

Champ : 1896 – 1946, France, territoire actuel.

Tableau n°2B- 4 : Effectifs de la population active (15-64 ans) estimés¹³⁹ et l'effectif de la population active occupée (15-64 ans) issus des taux d'emploi de 1946 (série « a »), les taux d'emploi de 1954 et ceux de la série « b » (en milliers).

Hommes									
	1896 [#]	1901 [#]	1906 [#]	1911	1921	1926	1931	1936	1946
Estimé*	10 762	11 931	12 042	11 805	11 664	12 205	12 519	11 753	11 802
Taux de 1946		11 170	11 301	11 427	11 153	11 783	12 159	11 676	11 624
Série b		11 700	11 822	11 951	11 699	12 348	12 696	12 198	12 165
Taux de 1954		11 001	11 133	11 261	10 975	11 601	11 987	11 560	11 452

Femmes									
	1896 [#]	1901 [#]	1906 [#]	1911	1921	1926	1931	1936	1946
Estimé*	5 826	6 380	7 179	6 914	7 699	7 065	7 230	6 647	7 196
Taux de 1946		6 480	6 541	6 625	7 083	7 276	7 358	7 048	7 275
Série b		7 163	7 231	7 324	7 829	8 043	8 133	7 802	8 040
Taux de 1954		6 312	6 370	6 450	6 886	7 080	7 167	6 870	7 045

Total									
	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946
Estimé*	19 050	19 248	19 622	19 887	19 469	19 892	19 943	18 327	19 011
Taux de 1946		17 650	17 842	18 052	18 237	19 060	19 518	18 724	18 899
Série b		18 863	19 053	19 276	19 528	20 391	20 830	20 000	20 205
Taux de 1954		17 313	17 503	17 711	17 862	18 681	19 153	18 430	18 497

Sources : Recensements et enquêtes emploi, INSEE, CAHEN (1953), exploitation de l'auteur.

Champ : 1896 – 1946, France, territoire actuel.

Tableau n°2B- 5 : Effectifs recensés de population active occupée hors agriculture et effectifs estimés d'emploi dans l'agriculture comparé aux effectifs d'emploi issus des taux d'emploi de 1946 et de 1954 (en milliers).

	1921	1926	1931	1936	1946	1954
Population active civile non agricole ayant un emploi ⁺	11 785	12 644	13 486	11 729	12 736	13 385
Emploi dans l'agriculture*	7 214	6 856	6 398	6 028	6 001	5 190
Emploi dans l'agriculture++	7 320	6 990	6 520	6 160		5 135
Total*	18 999	19 500	19 884	17 757	18 737	18 575
Total++	19 105	19 634	20 006	17 889		18 520
Taux de 1946	18 903	19 762	20 255	19 479	19 672	20 315
Série b	20 366	21 274	21 757	20 951	21 179	21 816
Taux de 1954	18 399	19 249	19 749	19 038	19 119	19 777

Sources : Recensements et enquêtes emploi, INSEE¹⁴⁰, Marchand et Thélot (1997).

Champ : 1921 – 1946, France métropolitaine.

¹³⁹* Les séries estimées sont issues : CAHEN, Evolution de la population active depuis cent ans d'après les dénombrements quinquennaux, INSEE, Etudes et Conjonctures, n°3, mai-juin 1953, pp.244.

[#] Y compris les moins de 15 ans.

¹⁴⁰+ Les effectifs de la population active civile non agricole ayant un emploi sont donnés LUCCHI (1956), *les effectifs de l'emploi dans l'agriculture sont issus de l'ouvrage MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude (1997), p.214 et ++la deuxième série d'effectifs de l'emploi dans l'agriculture est donnée par VINCENT, L.-A. (1965).

Pour les années de recensements nous disposons, de l'estimation :

- de la population¹⁴¹, par sexe et par âge,
- de l'effectif de chômeurs,
- de l'effectif des actifs¹⁴², par sexe et par grands groupes d'âge,
- de l'effectif des actifs occupés hors agriculture¹⁴³,
- de l'effectif de la population active agricole¹⁴⁴,
- des taux d'activité.

En plus de ces données, nous avons accès à des séries basées sur des corrections¹⁴⁵ concernant la population active, par sexe et par âge, et l'effectif d'emploi, par secteur d'activité.

A l'étude des tableaux n°2B- 1 et 2 nous pouvons remarquer que les niveaux des taux d'activité par grands groupes d'âges chez les hommes ne changent pas beaucoup au fil du temps, à l'exception des taux d'activité des 15-24 ans, des 55-64 ans et des plus de 65 ans, où l'on observe une baisse au fil des années, de 1921 à 1946, selon les séries brutes, et de 1911 à 1936, selon les séries rectifiées. Chez les femmes, d'après les séries brutes, nous observons une baisse des taux d'activité par grands groupes d'âges de 1921 à 1946, alors que les taux d'activité sont en hausse de 1911 à 1921. Toutefois, cette hausse des taux d'activité par groupes d'âges chez les femmes n'est pas confirmée par les séries rectifiées, selon lesquelles les taux sont en baisse depuis 1911.

L'effectif des chômeurs (dans une définition néanmoins différente de la définition actuelle) n'atteint jamais des niveaux importants susceptibles de conduire à une structure par âge des taux d'emploi différente de la structure par âge des taux d'activité.

En appliquant les taux d'emploi par âges de 1954 et de 1946 à la population par âge recensée de 1896 à 1946 et en comparant l'effectif d'actifs occupés qui en résulte aux estimations des

¹⁴¹ CROZE, Marcel, Population par sexe, âge et état matrimonial de 1851 à 1962, Etudes et documents démographiques n°2B- 10, INSEE, 1968.

¹⁴² CAHEN, Evolution de la population active en France depuis cent ans d'après les dénombrements quinquennaux, Etudes et conjoncture, n°2B- 3, Mai - Juin 1953. DARIC, Jean, Vieillesse de la population et prolongation de la vie active, Travaux et documents, cahier n°2B- 7, INED, 1948.

¹⁴³ LUCCHI, Evolution de la population active entre 1906 et 1954, Etudes Statistiques, INSEE, PUF, n°2B- 3, juillet - septembre 1956.

¹⁴⁴ VINCENT, L.-A., Population active, production et productivité dans 21 branches de l'économie française (1896-1962), Etudes et conjoncture, n°2B- 2, février 1965.

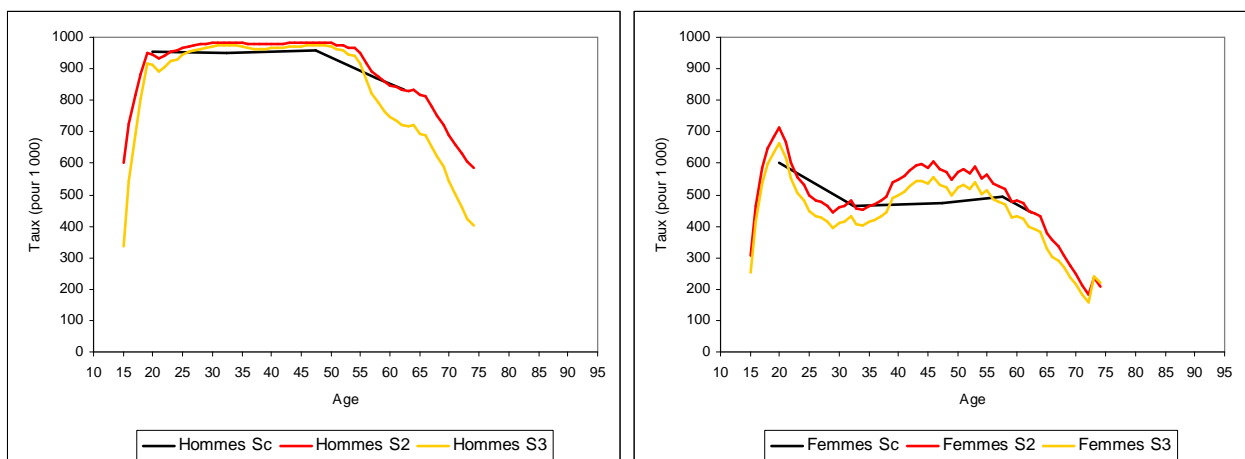
¹⁴⁵ MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, Deux siècles de travail en France, INSEE Etudes, INSEE, 1991. MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, LE TRAVAIL EN France 1800-2000, Nathan, 1997. Mais aussi, CAHEN (1953) et LUCCHI (1956).

effectifs de la population active issus des recensements (tableaux n°2B- 4 et 5), nous pouvons remarquer que la série des taux d'emploi par âges de 1954 et de 1946 sous estime les effectifs d'actifs jusqu'en 1931, bien au-delà du seul effet du chômage. Toutefois, en 1926 et en 1931 chez les femmes, la sous-estimation des effectifs issus des taux d'emploi par âges de 1954 et de 1946, est relativement faible.

Dans l'ensemble, les informations concernant la période 1911 – 1946, suggèrent une baisse globale du niveau d'occupation des deux sexes, principalement sous l'effet d'une baisse des taux au-delà de 60 ans. Toutefois, comparée à la baisse des taux aux âges extrêmes, la baisse constatée lors de la période 1896-1946 paraît relativement limitée.

Nous avons déjà précisé que les recensements depuis 1954 sous-estimaient la population active occupée, en ignorant, par définition, les aides familiaux. Le recensement 1946 et ceux qui le précèdent ont une définition d'actif occupé plus large que le recensement de 1954 et ceux qui le suivent. Par conséquent, dans les recensements antérieurs à 1954, le niveau d'occupation professionnelle des femmes est surestimé. A cela s'ajoute les variations de changement de définition, de méthode de collecte et de territoire.

Graphique n°2B- 7 à 8 : Séries « a » et « b » retenues comme taux d'emploi par âge de l'année 1896, comparées aux taux d'activité estimés (série « c ») par Marchand et Thélot (1991) pour l'année 1896.



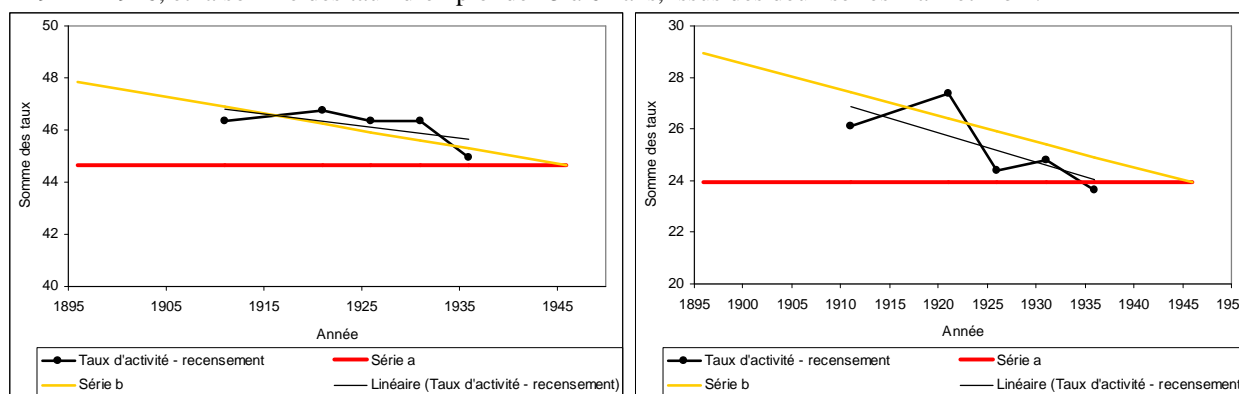
Sources : Recensements, enquêtes Emploi, Marchand et Thélot¹⁴⁶, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1896 – 1946, France, territoire actuel.

¹⁴⁶ MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, Deux siècles de travail en France, INSEE Etudes, INSEE, 1991.

Compte tenu de la difficulté de transformation des taux d'activité de la période 1896 – 1946, nous avons adopté une stratégie qui consiste à retenir deux séries de taux (« a » et « b ») qui entourent les taux d'activité des générations qui traversent la période 1886 – 1946. La série « a » suppose une stabilité des taux au cours de la période 1886 – 1946, la série « b » suppose une surestimation des taux. Comparée à un ajustement de la somme des taux d'activité, qui ignore les variations conjoncturelles pouvant résulter des différences de qualité, cette surestimation par les taux d'emploi de la série « b » est proche chez les hommes et supérieure chez les femmes.

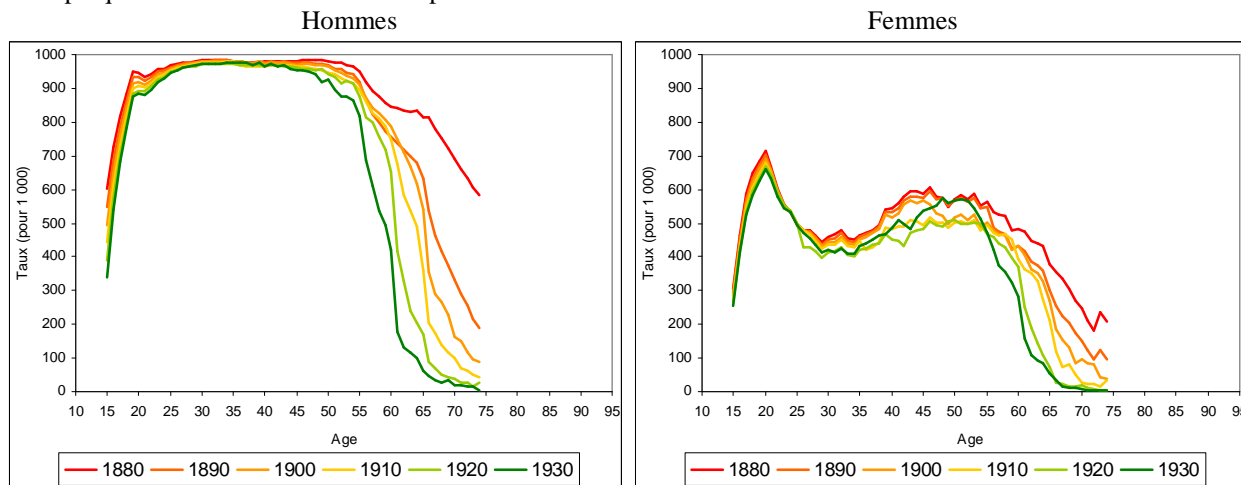
Chez les hommes, les biais de sous et sur estimation de l'activité à travers les recensements sont moins importants que chez les femmes. Chez eux, nous avons diminué l'inoccupation de 1946 de 40% à chaque âge, afin d'obtenir les taux de 1886. Chez les femmes, les biais sont plus importants. Ainsi, pour le « maximum », nous avons préféré une série de taux par âge qui surestime la tendance de la somme des taux d'emploi, en majorant les taux d'emploi de 5% à chaque âge.

Graphique n°2B- 9 à 10 : La somme des taux d'activité de 15 à 64 ans, issus des recensements de la période 1911 – 1946, et la somme des taux d'emploi de 15 à 64 ans, issus des deux séries « a » et « b ».



Sources : Recensements, exploitation de l'auteur.
 Champ : 1911 – 1946, France, territoire actuel (sauf en 1911).

Graphique n°2B- 11 à 12 : Taux d'emploi reconstitué de la série « b »¹⁴⁷.



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, exploitation de l'auteur.
Champ : Génération 1880 – 1930, France métropolitaine.

¹⁴⁷ Nous n'avons pas représentée graphiquement la série « a » qui reproduit les graphiques n°2B- 1 et 2.

4. Durée de vie et occupation professionnelle.

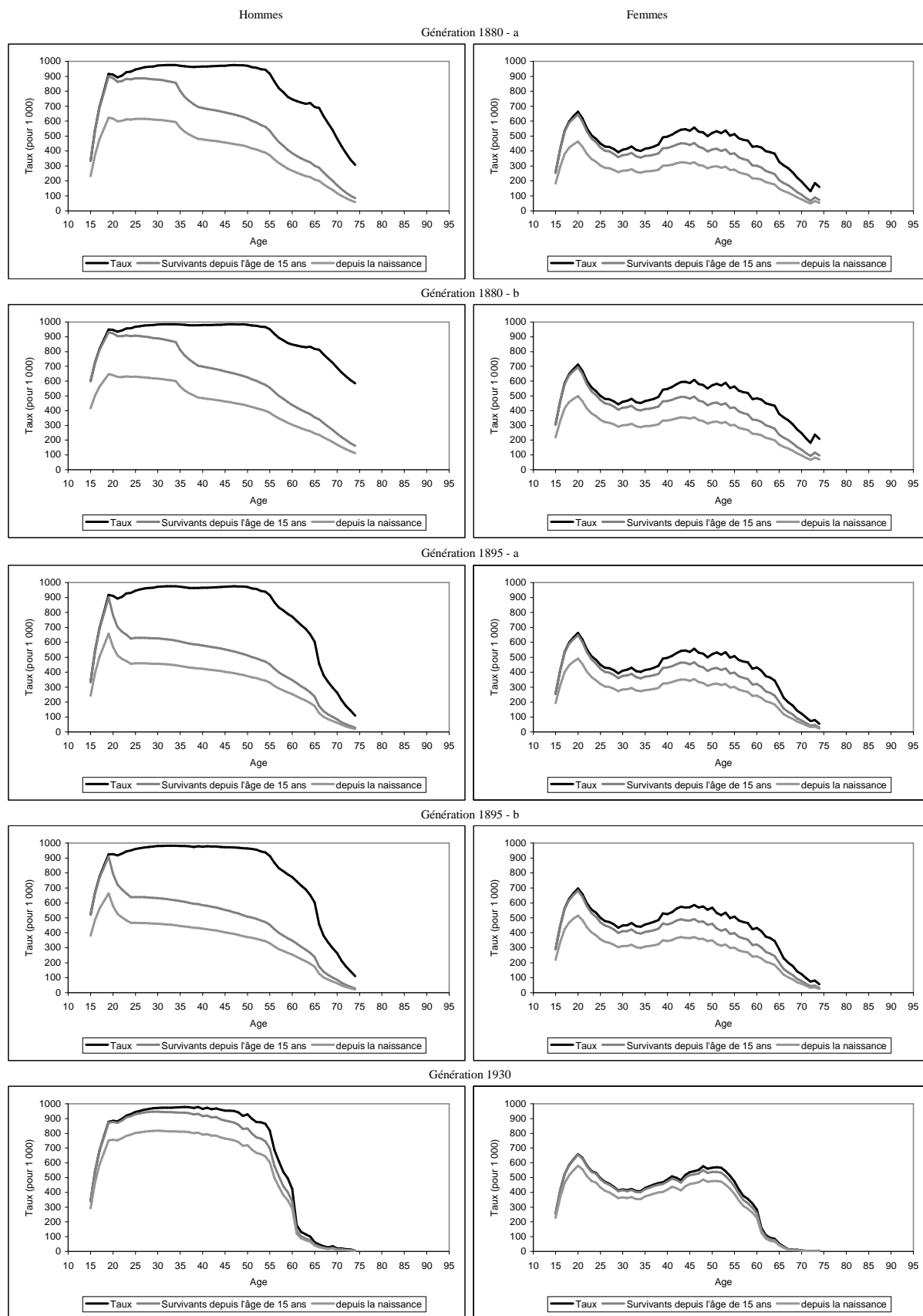
Abordons maintenant la comparaison du niveau d'occupation professionnelle des générations à travers les taux d'emploi non pondérés et pondérés par les probabilités de survie des tables de mortalité des générations¹⁴⁸, dès la naissance et dès 15 ans, toujours sous l'hypothèse d'une indépendance entre les taux d'emploi et les probabilités de survie, pour estimer la portion de vie qui sera passée dans l'état d'actif occupé.

En l'absence de mortalité et de mouvements migratoires, les membres de la génération 1880 auraient travaillé en moyenne 50 à 54 ans pour les hommes et 26 à 29 ans pour les femmes¹⁴⁹. L'impact de la mortalité sur l'effectif des survivants reste relativement important pour les générations les plus anciennes. Chez les hommes, sur 100 personnes nées en 1880, 30 sont morts avant l'âge de 15 ans, et parmi les 70 survivants à 15 ans, 51 sont morts entre leur 15^{ième} et leur 75^{ième} anniversaire, dont un part non négligeable pendant et un peu après la guerre de 1914 – 1918. Avec la mortalité, la durée moyenne passée dans l'occupation des hommes de la génération 1880 se réduit à 25 à 26 ans, si nous tenons compte de la mortalité dès la naissance, et à 36 à 38 ans pour les survivants à 15 ans. Chez les femmes, pour 100 naissances en 1880, nous comptons 28 décès avant l'âge de 15 ans et 40 décès de 15 à 75 ans, ce qui réduit la durée de vie moyenne passée dans l'activité à 15 à 17 ans à la naissance et à 22 à 24 ans à partir de 15 ans. Ainsi, de la naissance à 75 ans, la mortalité réduit de 50% la durée moyenne de vie active des hommes et de 40% celle des femmes. Du 15^{ième} anniversaire au 75^{ième} anniversaire, la réduction de la durée moyenne passée dans l'emploi atteint 30% chez les hommes et 18% chez les femmes. Pour les hommes de la génération 1895, la plus touchée par la Grande Guerre, l'impact de la mortalité de 15 ans à 75 ans est encore plus grand, alors que la mortalité avant 15 ans recule. Sur 100 naissances en 1890, 72 survivent à 15 ans (contre 70 pour la génération 1880), et 53 décèdent entre leurs 15^{ième} et 75^{ième} anniversaires (contre 51 décès pour la génération 1880). Quelle que soit la série de taux d'emploi (« a » ou « b »), la durée de vie moyenne dans l'occupation est 48 ans en l'absence de toute interférence, elle se réduit à 29 ans en présence de la mortalité de 15 à 75 ans et à 21 ans en tenant compte de la mortalité dès la naissance.

¹⁴⁸ VALLIN, Jacques et MESLE, France, Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle, INED, 2001. Notons au passage que pour certaines générations, les séries des survivants des tables de mortalité élaborées par les auteurs font référence à une estimation des niveaux de mortalité à venir.

¹⁴⁹ Les deux valeurs correspondent aux deux séries de taux d'emploi des années 1886-1946, qui servent à encadrer l'évolution des véritables taux d'emploi de cette période.

Graphique n°2B- 13 et 22 : Taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie des tables de mortalité des générations (probabilités de survies dès la naissance ou dès 15 ans), à territoire constant (frontières actuelles).

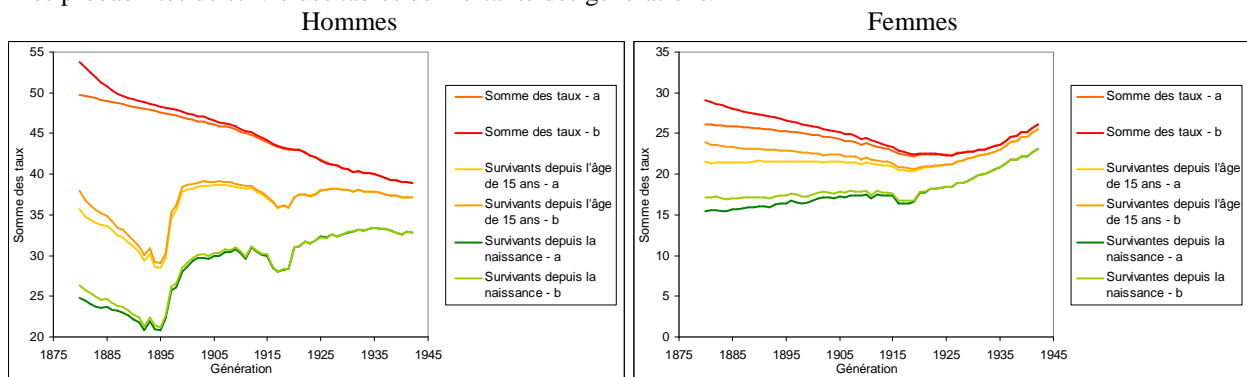


Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations 1880 et 1930.

Comme nous pouvons le remarquer, pour la génération 1895 l'écart entre la somme des taux d'emploi et la somme des taux d'emploi pondérés par les survivants de la table de mortalité à la naissance ou à 15 ans est plus important que ce que nous avons observé pour la génération 1880. Les femmes ne connaissent pas une telle influence de la mortalité liée à la guerre et la durée de vie moyenne passée dans l'occupation en présence de mortalité est en hausse de façon linéaire. Néanmoins, dans les générations nées de 1915 à 1921, les individus des deux sexes sont concernés à la fois par une légère surmortalité infantile (générations 1916 – 1921) et à la fois par la mortalité (directe ou indirecte) lié à la guerre de 1939 – 1945.

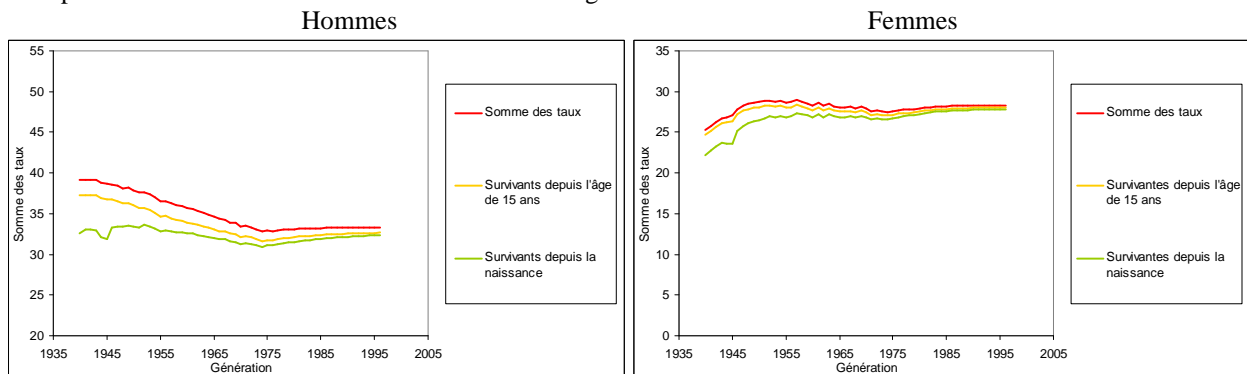
Enfin, l'impact de la mortalité de 15 à 75 ans sur la durée moyenne de vie active occupée est négligeable pour les femmes à partir de la génération 1930, alors qu'elle reste relativement importante chez les hommes, tout comme l'influence de la mortalité dès la naissance pour les individus des deux sexes.

Graphique n°2B- 23 et 24 : Somme des taux d'emploi de 15 à 74 ans et somme des taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie des tables de mortalité des générations.



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1880 à 1942.

Graphique n°2B- 25 et 26 : Somme des taux d'emplois de 15 à 74 ans et somme des taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie des tables de mortalité des générations.



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1940 à 1996.

Au total, parmi les générations qui ont achevé leur vie active occupée, la durée moyenne passée dans l'occupation professionnelle baisse, de la génération 1880 à la génération 1942 chez les hommes et de la génération 1880 à la génération 1919 chez les femmes. Chez ces dernières, la somme des taux d'emploi reste à peu près stable entre la génération 1919 et la génération 1927, puis elle augmente jusqu'à la génération 1942.

En tenant compte de la mortalité dès 15 ans, la durée moyenne de vie active occupée est quasiment stable chez les hommes, entre la génération 1880 à la génération 1942, si nous faisons abstraction de la mortalité (directe ou induite) liée aux deux guerres mondiales. Ainsi, le recul de la mortalité est à peu près proportionnel à la baisse du niveau d'occupation professionnelle. L'impact de la mortalité liée aux conflits de la période 1914 – 1918 sur la vie active occupée est d'autant plus important que les générations mobilisées sont jeunes. Ce phénomène est très visible dans le cas de la génération 1895 (qui est la plus touchée) quand nous comparons les taux d'emploi avec les taux d'emploi pondérés par les survivants de la table de mortalité à la naissance ou à 15 ans. Une mortalité importante concentrée en début de vie active occupée a un impact qui perdure aux cours des âges où le niveau des taux d'emploi est élevé. Chez les femmes de la génération 1880, l'impact de la mortalité à partir de 15 ans est moins important que pour les hommes et son influence devient négligeable à partir de la génération 1930, comme nous l'avons déjà précisé.

Quand nous tenons compte de la mortalité dès la naissance, la somme des taux d'emploi pondérés augmente chez les hommes, de la génération 1880 à la génération 1942, alors que pour les femmes elle est plutôt stable jusqu'à la génération 1915 puis augmente au-delà.

Précédemment, nous nous sommes intéressés au niveau d'occupation des générations nées après 1942, à travers les portions incomplètes de vie active occupée vécue. Ici, il est possible de reproduire le même exercice. Toutefois, nous utiliserons une approche alternative. Elle permet de mieux appréhender l'influence de la mortalité à venir¹⁵⁰, mais aussi, qui nous permet de répondre à une question qui n'est pas sans intérêt. Comment va évoluer le niveau de l'occupation professionnelle des générations nées après 1942, en tenant compte de la mortalité, si les taux d'emploi à venir étaient identiques à ceux de l'année 2007 ?

Chez les hommes, la somme des taux d'emploi poursuit sa baisse au-delà de la génération 1942 et jusqu'à la génération 1974. A partir de la génération 1974, la somme des taux

¹⁵⁰ Telle qu'elle est proposée par VALLIN et MESLE (2001).

d'emploi est plutôt stable, avec une légère hausse. Quand nous tenons compte de la mortalité à partir de 15 ans, la somme des taux d'emploi pondérés suit à peu près la même évolution que celle de la somme des taux d'emploi, même si les deux courbes se rapprochent, du fait du recul de la mortalité aux âges d'occupation professionnelle. Enfin, quand nous tenons compte de la mortalité dès la naissance, la somme des taux pondérés par les probabilités de survie des tables de mortalité poursuit sa hausse jusqu'à la génération 1952, puis baisse jusqu'à la génération 1974 et repart à la hausse. La baisse de la mortalité chez les 0 – 15 ans des années 1950 aux années 1980 rapproche les deux sommes de taux d'emploi pondérés, avec les probabilités de survie depuis la naissance ou depuis 15 ans. A partir de la génération 1955, l'écart entre la somme des taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie dès la naissance et à partir de 15 ans est plus faible que l'écart entre cette dernière et la somme des taux d'emploi non pondérés.

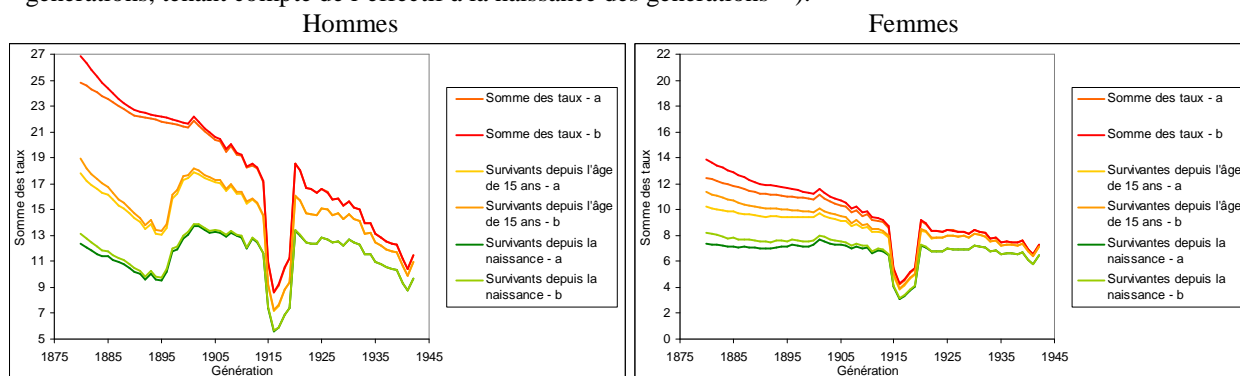
Chez les femmes, quelle que soit la série (sans pondération ou pondérés avec des probabilités de survie), la somme des taux d'emploi poursuit sa hausse jusqu'à la génération 1952, et baisse au-delà, jusqu'à la génération 1974. A partir de la génération 1974, l'impact de la mortalité depuis la naissance sur la durée moyenne de vie active occupée atteint un niveau négligeable.

En somme, au fil des générations, une hausse de l'espérance de vie à la naissance ne signifie pas toujours une baisse de la portion relative de vie passée en emploi. Les générations les plus anciennes étudiées illustrent cette situation avec :

- un niveau de mortalité est très élevé aux âges maximaux d'occupation professionnelle, ou après un âge au-delà duquel l'occupation professionnelle est négligeable,
- un recul de la mortalité aux plus jeunes âges d'occupation professionnelle, ou à un âge en deçà duquel l'occupation professionnelle est négligeable.

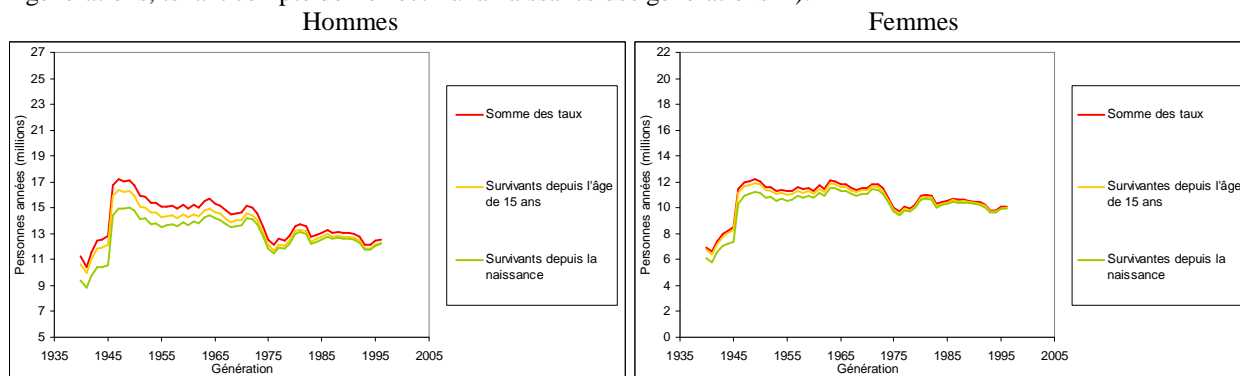
Pour ces générations les plus anciennes étudiées, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance ne peut se traduire que par une augmentation de la durée moyenne passée dans l'emploi, plus rapide que celle de la durée moyenne de vie dans son ensemble.

Graphique n°2B- 27 et 28 : Nombre de personnes années actives occupées (Somme des taux d'emplois de 15 à 74 ans et somme des taux d'emploi pondéré par des probabilités de survie des tables de mortalité des générations, tenant compte de l'effectif à la naissance des générations¹⁵¹).



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1880 à 1942.

Graphique n°2B- 29 et 30 : Nombre de personnes années actives occupées (Somme des taux d'emplois de 15 à 74 ans et somme des taux d'emploi pondéré par des probabilités de survie des tables de mortalité des générations, tenant compte de l'effectif à la naissance des générations¹⁵²).



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1940 à 1996.

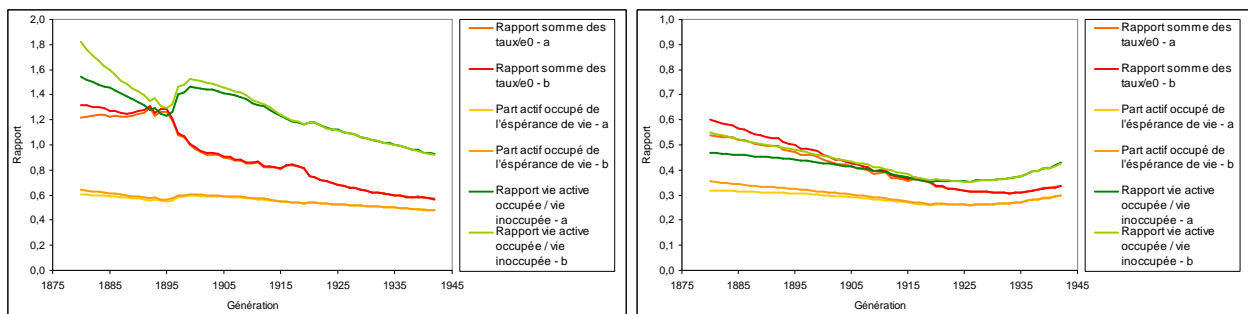
Le nombre d'actifs occupés-années d'une génération résulte, non seulement du niveau d'occupation professionnelle à chaque âge et de la mortalité, mais aussi de l'effectif à la naissance de cette génération aux mouvements migratoires internationaux près. L'effectif initial d'une génération est fixé par le niveau de la fécondité par âge et de l'effectif par âge des femmes à l'année de naissance de la génération concernée. En excluant les générations touchées par la guerre (mortalité directe et indirecte des conflits, ainsi que la baisse de la natalité des périodes 1915 – 1919 et 1940 – 1942) et en tenant compte de la mortalité, nous

¹⁵¹ L'effectif des naissances vivantes par sexe de la période 1901 – 1942 provient de l'état-civil (BEAUMEL, Catherine ; RICHET-MASTAIN, Lucile ; VATAN, Mauricette, La situation démographique en 2005 - Mouvement de la population, INSEE Résultats, n° 66, juin 2007), l'effectif des naissances vivantes de la période est estimé en appliquant les taux bruts de natalité de ces années aux effectifs de la population de 1881, de 1891, et de 1901, dans les frontières actuelles (issus de DITTGEN, Alfred, L'évolution de la population de la France de 1880 à 1945, dans « La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946 », CUDEP, 2005).

¹⁵² BEAUMEL, Catherine et all., ibidem.

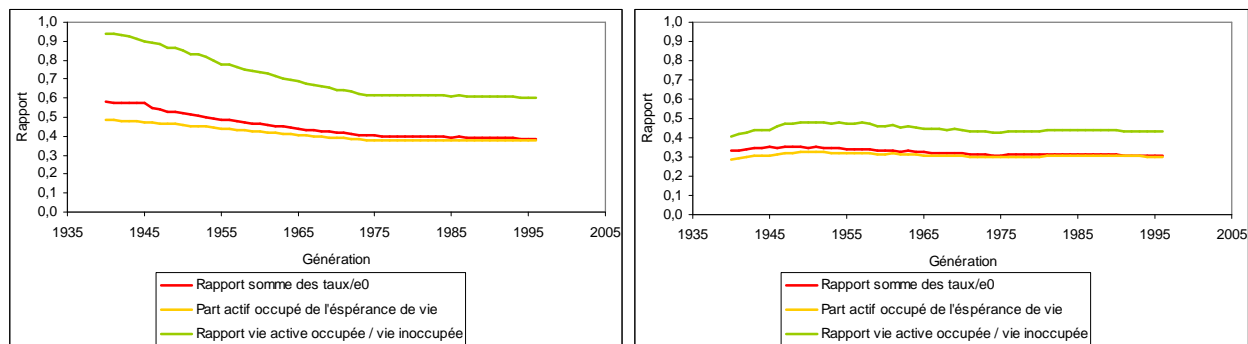
observons une certaine stabilité dans la participation des générations à l'occupation professionnelle (autour de 13 millions personnes années chez les hommes et de 7,5 millions de personnes années chez les femmes). En tenant compte de la mortalité à la naissance et en supposant invariables les taux d'emploi après 2007, les générations de baby-boom seraient celles ayant connu la participation la plus élevée, malgré une baisse du niveau d'occupation importante chez les hommes.

Graphique n°2B- 31 et 32 : Rapport entre les sommes des taux d'emplois et l'espérance de vie.
Hommes Femmes



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1880 à 1942.

Graphique n°2B- 33 et 34 : Rapport entre les sommes des taux d'emplois et l'espérance de vie.
Hommes Femmes



Sources : Recensements, enquêtes Emploi, VALLIN et MESLE (2001), exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1880 à 1942.

L'étude de la durée moyenne de vie active occupée nous conduit à élaborer trois indicateurs :

- le rapport entre la somme des taux d'emploi et l'espérance de vie à la naissance,
- le rapport entre la somme des taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie d'une table de mortalité depuis la naissance et l'espérance de vie à la naissance,

- le rapport entre la somme des taux d'emploi pondérés par les probabilités de survie d'une table de mortalité depuis la naissance et la somme des taux d'inoccupation¹⁵³ pondérés par les probabilités de survie d'une table de mortalité depuis la naissance.

Ces trois indices nous permettent d'appréhender, de différentes manières, la place de l'occupation professionnelle dans la vie des individus. Le premier nous permet de confronter la durée moyenne passée en tant qu'actif occupé en l'absence de mortalité avec la durée moyenne passée en vie (un indice supérieur à un chez les hommes nous informe qu'ils sont touchés par une forte mortalité entre la naissance et les âges de l'occupation professionnelle). Le deuxième indice nous informe de la part de vie active occupée dans l'ensemble de la vie moyenne des individus. Le dernier indice est une confrontation, en présence de mortalité, de la part de la vie active occupée avec la part de la vie inoccupée. Le dernier indice peut être obtenu en rapportant le complément à l'unité du deuxième indice à ce deuxième indice¹⁵⁴.

Dans l'ensemble, les trois indicateurs indiquent, à des degrés variables et quelques faibles variations contre-tendancielles près, des individus qui passent une moindre part de leur vie dans l'occupation professionnelle, à l'exception des femmes entre la génération 1934 et la génération 1942. En supposant, les taux d'emploi par âges futurs invariables après 2007, le niveau relatif d'occupation professionnelle chez les hommes entamera une baisse plus visible, jusqu'à la génération 1974 alors que chez les femmes, sous la même hypothèse, la part de la vie passée dans l'emploi poursuivra sa hausse jusqu'à la génération 1952, puis baissera jusqu'à la génération 1974, avant de se stabiliser.

¹⁵³ Soit, le complément à l'unité des taux d'emploi. Le taux d'inoccupation est égal à un en deçà et au-delà des âges minimaux et maximaux de l'occupation professionnelle.

¹⁵⁴ Comme $\sum_x TE(x,t)*PS(x,t) - \sum_x (1-TE(x,t))*PS(x,t) = \sum_x (TE(x,t)+1-TE(x,t))*PS(x,t) = \sum_x PS(x,t)$,
 $1 - (\sum_x TE(x,t)*PS(x,t) / \sum_x PS(x,t)) = (\sum_x PS(x,t) - \sum_x TE(x,t)*PS(x,t)) / \sum_x PS(x,t)$
 $= \sum_x (1-TE(x,t))*PS(x,t) / \sum_x PS(x,t)$.

C. Vue d'ensemble

L'analyse des taux d'emploi nous a permis de constater une baisse du niveau d'occupation professionnelle, principalement sous l'effet d'une baisse des taux d'emploi aux deux extrémités de la vie professionnelle (15-24 ans et 55-74 ans), alors qu'aux âges intermédiaires, les taux d'emploi ont connu une baisse très légère chez les hommes et une hausse non négligeable chez les femmes, ce qui a pour conséquence une plus grande concentration de la vie active occupée au cours de la vie de l'individu.

En supposant que l'occupation professionnelle est un phénomène fermé, nous avons remarqué l'influence de la hausse de l'effectif de la population en âge de travailler sur la hausse de l'effectif de la population active occupée. La décomposition par sexe de ces évolutions globales nous a permis de remarquer que :

- chez les hommes, l'effectif de la population active occupée alternait phases de croissance modérées et périodes de baisse, la hausse de l'effectif de la population en âge de travailler ne pouvant pas toujours compenser la baisse très importante du niveau d'occupation,
- chez les femmes, l'effectif de la population active occupée croît de façon continue, seul le rythme changeant au fil des périodes. La hausse du niveau d'occupation étant plus ou moins nette¹⁵⁵, elle accentue de façon très variable l'effet de l'augmentation de la population en âge de travailler sur la hausse de l'effectif de la population active occupée. En dépit de cette augmentation du niveau d'occupation professionnelle des femmes, leurs taux d'emplois aux âges intermédiaires restent inférieurs à ceux des hommes.

Une décomposition de la variation de la population en âge de travailler selon les différents facteurs démographiques nous a permis de remarquer que dans la hausse de celle-ci le rôle du baby-boom et celui de la migration surpassent celui du recul de la mortalité.

En supposant l'occupation professionnelle indépendante de la mortalité, nous avons remarqué que cette dernière avait deux effets :

- un impact initial, qui élimine les individus entre la naissance et l'entrée dans la vie professionnelle,
- et un impact ultérieur en interférant avec l'occupation professionnelle aux âges de travailler.

¹⁵⁵Elle varie peu avant 1997, et augmente très nettement depuis.

Ces deux effets s'atténuent au fil des générations et le second est très faible dès la génération 1920.

Nous avons aussi remarqué que la portion de vie passée dans l'occupation professionnelle était en baisse, non seulement par concentration de cette occupation professionnelle aux âges intermédiaires, mais aussi parce que les individus vivent de plus en plus longtemps, du fait du recul de la mortalité.

Enfin, nous n'avons pas remarqué d'influence particulière, positive ou négative, de la structure par âge interne de la population en âge de travailler sur les variations de l'effectif de la population active occupée, même si elle a modestement influencé la moyenne d'âge de la population active occupée. La structure par âge de la population en âge de travailler et la structuration par âge des taux d'emploi empêchent des effets structurels conséquents, au point qu'un vieillissement extrême simulé de la population générale ne se traduit que par un très léger changement dans la structure par âge de la population active occupée.

Cette analyse effectuée à partir des taux d'emploi appelle deux formes de décomposition supplémentaires. D'une part, elle nécessite l'étude des événements à partir desquels un individu acquiert et perd le statut d'actif occupé. Cette analyse constituera la deuxième partie de cette recherche (chapitres 4, 5 et 6). D'autre part, elle implique l'étude de la durée passée en situation de travail lorsque l'individu a le statut d'actif occupé. Dans la continuité de l'analyse précédemment effectuée, nous allons aborder ce dernier point lors du chapitre suivant.

CHAPITRE 3.

UNE ANALYSE PAR LES HEURES TRAVAILLEES.

Jusqu'ici, nous avons abordé l'étude de la population active occupée d'un point de vue synthétique, où l'état d'actif occupé est placé au centre de l'analyse, comme le révèlent la définition de l'actif occupé dans les enquêtes emplois et l'utilisation de la proportion d'actifs occupés (ou « taux d'emploi ») comme indice de base. Dans cette approche, l'occupation professionnelle n'est pas abordée comme une histoire de vie, en distinguant les emplois successivement occupés, mais comme une réalité à la date de la collecte. A l'opposé de cette approche synthétique, l'analyse démographique¹⁵⁶ met l'accent non sur l'état mais sur les événements qui sont à l'origine des changements d'états. Toutefois, avant d'entreprendre une analyse démographique de l'occupation professionnelle, il nous est possible d'affiner l'analyse précédemment effectuée.

Ici, contrairement au chapitre précédent, nous allons nous préoccuper davantage de la durée passée en situation de travail au cours d'une vie (estimée à partir du nombre d'heures de travail¹⁵⁷ au cours d'une semaine de référence) que de la durée passée dans le statut d'actif occupé. En tant que complément aux différentes décompositions précédemment établies, cette approche permet de mieux tenir compte de la place occupée par le travail dans la vie d'un

¹⁵⁶ Voir la partie II.

¹⁵⁷ Pour l'économiste, l'heure de travail peut constituer une équivalence de valeur ajoutée qui peut différer selon l'espace, le temps et le secteur d'activité, etc., alors que pour le démographe, sa valeur est stable, une heure de travail est une heure de vie.

individu, mais aussi, ouvre d'autres perspectives à l'analyse démographique de l'occupation professionnelle.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux sources qui permettent de prendre une mesure des heures travaillées. Nous introduirons les indices qui vont nous permettre d'effectuer une analyse à travers les heures travaillées et nous évaluerons la validité des mesures effectuées au cours d'une semaine de référence sur l'année. Dans un deuxième temps, après une étude des grandes tendances de la période 1949 – 2007, nous effectuerons une analyse plus approfondie de la période 1968 – 2007, pour terminer avec une étude différentielle comparant certaines sous populations. En raison du recul historique limité (1968-2007) des sources offrant la possibilité d'étudier le temps passé au travail de façon détaillée, la plupart des indices ici utilisés seront transversaux, quelques analyses longitudinales partielles seront toutefois entreprises.

A. Les mesures démographiques du temps passé au travail.

1. Les sources mesurant le nombre d'heures travaillées.

Un premier système de collecte devant permettre une telle analyse est la déclaration annuelle des données sociales. La déclaration annuelle des données sociales se base sur une formalité administrative qui doit être accomplie par toute entreprise employant des salariés¹⁵⁸. Cette déclaration concerne donc l'ensemble des personnes physiques ou morales domiciliées ou établies en France qui versent des traitements ou des salaires. Les agents des organismes de l'Etat, titulaires ou non, et les employeurs et leurs employés des services domestiques, n'y sont pas inclus, tout comme, jusqu'en 2004, les salariés de l'agriculture et de la sylviculture. Cependant, les services de l'état à caractère industriel et commercial (par exemple, E.D.F., S.N.C.F., La Poste, France Télécom) ainsi que les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière font partie du champ des déclarations annuelles des données sociales. Les informations concernant les salariés qui ne dépendent pas du régime général de la sécurité sociale sont issues des déclarations fiscales 2460 qui ont la même structure. Comme l'obligation ne concerne que les employeurs domiciliés en France, le champ couvre l'emploi interne et non celui des résidents. En théorie, il est possible de suivre les carrières des salariées sur plusieurs années, mais en pratique cette information ne figure pas dans les fichiers exploitables. En cas de constitution d'un registre « d'occupation professionnelle¹⁵⁹ », il sera intéressant de l'enrichir en le rapprochant des enquêtes Emploi, des données d'état civil, des déclarations fiscales, et d'autres données administratives. Une base de données comprenant 1/12^{ème} des enregistrements est disponible pour une exploitation à l'échelon des individus et des postes. Avec les fichiers de l'échantillon au 1/12^{ème}, qui, comme on l'a dit, ne comprend pas la totalité des actifs occupés, nous disposons :

- du nombre total d'heures salariées¹⁶⁰,
- du nombre d'heures salariées dans le poste principal¹⁶¹,

¹⁵⁸ L'article R243-14 du code de la Sécurité sociale, décreté le 24 mars 1972 et les articles 87.240 - 87.241 de la loi du 7 juin 1951 du code Général des Impôts (51-711).

¹⁵⁹ Voir le chapitre 1.

¹⁶⁰ Le nombre d'heures travaillées déclarées par les personnes dans une enquête peut être différent de ce qui est déclaré par l'employeur dans la déclaration annuelle des données sociales, si la personne a effectué des heures supplémentaires non déclarées ou non rémunérées.

¹⁶¹ Il existe deux fichiers, poste et salarié. La différence est constituée par les personnes occupant deux postes différents. Ainsi, une personne ayant travaillé dans deux établissements différents occupe deux postes différents, dans le fichier postes, alors que dans le fichier salarié on ne conserve que le nombre d'heures

- de la rémunération nette totale du salarié,
- d'autres informations comme l'âge, le sexe, le lieu¹⁶² de travail et le domicile de la personne employée, sa catégorie socioprofessionnelle¹⁶³, et son secteur d'activité¹⁶⁴.

L'enquête Emploi constitue une autre source d'information permettant l'étude des heures travaillées. Précédemment nous avons présenté les définitions relatives à cette enquête, ici nous allons approfondir davantage la question des heures travaillées et des informations annexes les concernant, depuis l'enquête de 1968¹⁶⁵. L'information essentielle concerne le « nombre d'heures travaillées réellement accomplies¹⁶⁶ » au cours d'une semaine de référence, soit dans l'activité professionnelle principale soit dans l'ensemble des activités professionnelles. Le tableau n°3A- 1 regroupe les séries d'enquêtes selon cette distinction, mais aussi selon la date de l'enquête. Dans l'ensemble des enquêtes, le nombre d'heures travaillées réellement accomplies comprend les heures supplémentaires réellement accomplies et exclut les heures payées mais non accomplies, ainsi que les temps de trajet domicile – lieu de travail, les pauses-repas, les heures perdues pour cause de maladie, congé ou chômage. Dans la série 1968 – 1974, il existe aussi l'instruction de ne pas tenir compte des heures passées dans des activités désintéressées ou des travaux strictement ménagers. Depuis 2003, la précision concernant l'inclusion des heures supplémentaires accomplies est absente.

Au fil des séries, à cette variable principale, s'ajoutent des questions portant sur le nombre d'heures habituelles, le nombre moyen d'heures hebdomadaires, les heures supplémentaires, le nombre d'heures en moins et en plus que voudrait accomplir l'enquêté, et s'il y a lieu, les raisons pour lesquelles le nombre d'heures effectivement travaillées est inférieur ou supérieur aux heures habituellement travaillées.

travaillées dans le poste principal. Une autre amélioration à apporter serait de disposer d'un identifiant salarié permettant de lier les deux fichiers et de lister les postes occupés par un même salarié.

¹⁶² Département et région.

¹⁶³ Code sur deux positions.

¹⁶⁴ Nomenclature économique de synthèse, en 5, 16 et 36 postes.

¹⁶⁵ Rappelons que l'enquête existe depuis les années 1950. Seuls les résultats des enquêtes réalisées à partir de 1962 sont disponibles, sous une forme agrégée pour les années 1962 – 1967 et sous la forme d'une base de données individuelles à partir de 1968. Nous disposons donc d'informations sur le nombre d'heures travaillées dans l'emploi principal depuis 1962, mais des analyses très décomposées des heures de travail ne sont possibles qu'à partir de 1968.

¹⁶⁶ Question n°3- 16 de la série 1968 – 1974, n°3- 19 de la série 1975 – 1981, n°3- 25 de la série 1982 – 1989, n°3- A18 de la série 1990 – 2002 et n°3- B48 depuis 2003.

Tableau n°3A- 1 : Les enquêtes emplois depuis 1968¹⁶⁷.

	Nombre d'heures travaillées réellement accomplies lors de la semaine de référence				
Séries	Dans l'emploi principal	Dans l'ensemble des activités professionnelles	Périodicité	Taille de l'échantillon	Type d'échantillon
1968-1974	Non renseigné	Renseigné	Annuelle en mars (sauf en 1968, avril - juillet)	60 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 3 ans)
1975-1981	Renseigné	Non renseigné	Semestriel en mars et en octobre ¹⁶⁸ (sauf en 1975, avril - mai, et en 1976, mars)	60 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 3 ans)
1982-1989	Renseigné	Non renseigné	Annuelle en mars (sauf en 1982, avril - mai)	60 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 3 ans)
1990-2002	Renseigné	Renseigné pour un deuxième emploi (s'il existe)	Annuelle en mars (sauf en 1990 et en 1999, janvier)	75 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 3 ans)
2003	Renseigné	Renseigné si l'emploi est occasionnel	Trimestrielle	35 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 6 trimestres)
2004	Renseigné	Renseigné si l'emploi est occasionnel	Trimestrielle	35 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 6 trimestres)
2005	Renseigné	Renseigné si l'emploi est occasionnel	Trimestrielle	35 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 6 trimestres)
2006	Renseigné	Renseigné si l'emploi est occasionnel	Trimestrielle	35 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 6 trimestres)
2007	Renseigné	Renseigné	Trimestrielle	35 000 ménages	Sondage aréolaire (suivi sur 6 trimestres)

A cela s'ajoutent les enquêtes emploi du temps (1966-1967, 1974-1975, 1985-1986, 1998-1999) et les enquêtes emplois complémentaires de durée du travail (1974¹⁶⁹, 1988, 1995, 2001), ainsi que d'autres enquêtes complémentaires et modules d'enquête Emploi où il existe des informations relatives aux temps de vie et/ou au travail.

Alors que les nombres d'heures travaillées par les individus nous permettent de mieux comprendre la part prise par l'occupation principale dans la vie des individus, en fonction de leurs caractéristiques, l'ensemble des informations annexes permettant de mieux saisir la façon dont les individus et les ménages modulent leurs vies.

¹⁶⁷ L'enquête Emploi de 1950, 1951, 1953 et la série 1960-1967, nous étant inaccessibles, nous les avons exclues de notre tableau.

¹⁶⁸ Les échantillons d'octobre, disjoints de ceux de mars, sont exclus de notre étude.

¹⁶⁹ Cette enquête complémentaire s'intitule « horaires de travail ».

2. Les indices : le nombre moyen d'heures travaillées, par personne et par actif réellement occupé.

Comment mesurer le temps passé en situation de travail des membres d'une cohorte quelconque, par exemple une génération ? Si on enregistrerait, jour après jour, le nombre d'heures œuvrées par l'ensemble des membres d'une génération tout au long de leur vie, la somme de toutes ces heures travaillées nous donnerait la totalité de la durée passée à travailler des membres de cette génération. Cette quantité d'heures de travail œuvrées par la génération dépend de son effectif initial (le nombre de naissances), et de l'effet des phénomènes perturbateurs (mortalité, immigration et émigration).

Pour éliminer les effets de l'effectif initial et de la structure par âge et sexe, tout en obtenant un indice en l'absence de mortalité et des migrations, nous pouvons estimer, à chaque âge et pour chaque sexe, un nombre moyen d'heures travaillées par âge et par sexe¹⁷⁰, puis les additionner d'âge en âge. Cumulée longitudinalement jusqu'à l'âge « a » cette somme¹⁷¹ constitue le nombre moyen d'heures travaillées par personnes entre la naissance et l'âge « a » en l'absence de mortalité et de migrations. On peut aussi cumuler transversalement cette somme, ce qui donnerait le nombre moyen d'heures travaillées par personne pour une génération fictive, non soumise à la mortalité et aux migrations, ayant travaillé toute sa vie dans les conditions de l'année.

Deux indices (par âge¹⁷² et par sexe) présentent un intérêt premier, le nombre moyen d'heures travaillées par personne d'un âge donné¹⁷³ et le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé d'un âge donné¹⁷⁴. Il est possible de décomposer le premier indice, par état

¹⁷⁰ En transposant les concepts de l'analyse démographique des événements au temps de travail on pourrait parler « d'heures de travail réduites ».

¹⁷¹ Les heures de travail de la semaine de référence étant au préalable annualisées.

¹⁷² Age exprimé en jours (« j »), en semaine (« s »), en mois (« m ») ou en années (« a »).

¹⁷³ Pour un individu « i » (d'un sexe donné) appartenant à la génération « g » notons $HW(g,i,s)$ le nombre d'heures passées en situation de travail au cours de la semaine de référence « s ». La somme de ces heures travaillées pour l'ensemble des membres de cette génération tout au long de la semaine de référence, $\sum_i HW(g,i,s)$, est égal au volume hebdomadaire d'heures travaillées noté $VHT(g,s)$. Le rapport $VHT(g,s)$ à

l'effectif enquêté, $P(g,s)$, sera appelée le nombre moyen d'heures travaillées par personne de la génération « g » au cours de la semaine « s », soit $HWr(g,s)$.

¹⁷⁴ Le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé, $HWm(g,s)$, est obtenu en rapportant $VHT(g,s)$ au nombre d'actifs réellement occupés de la génération « g » au cours de la semaine « s », $PARO(g,s)$. Un actif réellement occupé se réfère à un individu qui a travaillé au moins une heure au cours d'une semaine de référence.

matrimonial et par nombre d'enfants vivant dans le ménage, le second indice peut lui être décomposé par C.S.P ou par statut d'emploi (salarié, indépendant,....). Comme on l'a dit, la somme des nombres moyens d'heures travaillées par personnes par âge nous donne le nombre brut (en l'absence de phénomènes perturbateurs) d'heures, ou d'années¹⁷⁵, passées dans l'occupation, par les membres d'une génération¹⁷⁶. Cette somme peut aussi être décomposée par état matrimonial et nombre d'enfants. De même la somme de 18 à 64 ans du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé d'un âge donné, nous fournit le nombre brut (en l'absence de phénomènes perturbateurs) d'heures, ou d'années, passées dans l'occupation par un actif réellement occupé. Cet indice représentera le nombre moyen d'heures travaillées au cours d'une vie¹⁷⁷ pour une personne entrée dans l'emploi à 18 ans et sortie de l'occupation à 64 ans, à la condition que le nombre moyen d'heures travaillées à chaque âge ne dépende que de cet âge et pas de la durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi¹⁷⁸.

Il faut préciser aussi que le proportion d'actifs réellement occupés est aussi le produit du taux d'emploi et du complément à l'unité de la proportion d'actif occupé absents, quelle que soit la cause de l'absence. Il est possible de remplacer au dénominateur la population active réellement occupée par la population active occupée. Dans ce cas, nous obtenons le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé.

¹⁷⁵ Une année équivaut approximativement à 8 766 heures, 365,25 jours fois 24 heures ou encore 52,18 semaines fois 7 jours fois 24 heures.

¹⁷⁶ Si le comportement de la semaine de référence « s » mesuré chaque année pour chaque génération, en matière du nombre d'heures travaillées est représentatif du comportement des semaines de cette année, congés payés

exclus, comme
$$\sum_s HWr(g,s) = \sum_s \frac{\sum_i HW(g,i,s)}{\sum_i P(g,i,s)}$$
, il nous suffit de multiplier ce nombre moyen d'heures de

travail au cours d'une vie, par $\frac{ch}{(52,18*7*24)}$, où « ch » est égale à 52,18 moins le nombre de semaine de

congés payés, pour obtenir
$$\frac{ch}{(52,18*7*24)} * \sum_s HWr(g,s) = \sum_s \frac{\sum_i HW(g,i,s) * ch}{\sum_i P(g,i,s) * (52,18*7*24)}$$
 qui représente alors

le nombre moyen d'années de travail au cours d'une vie. Il est de même pour $HWm(g,s)$.

¹⁷⁷ Il s'agit d'une vie professionnelle débutant à 18 ans et s'achevant à 64 ans, comprenant des congés payés mais excluant toute forme d'absence (maladie, maternité,....) d'au moins une semaine. En étant retirés lors de la procédure d'annualisation, les congés payés ont effet de réduction du nombre d'heures annualisées et donc du temps passé au travail à l'échelle de la vie entière. A contrario, cette somme élimine l'effet d'éventuelles absences (maladie, maternité,....) d'une durée d'au moins une semaine. Cette élimination se fait par le biais des taux qui rapportent les heures travaillées au cours de la semaine de référence aux actifs réellement occupés, c'est à dire aux personnes ayant un lien formel avec l'emploi dont on exclut les personnes n'ayant pas travaillé au moins une heure dans la semaine de référence.

¹⁷⁸ Cette somme est la transposition au travail de la somme des taux de fécondité légitime par âge qui correspond au nombre moyen d'enfant par femme mariée à 15 ans, en l'absence de rupture d'union jusqu'à 50 ans, si la fécondité légitime à chaque âge dépend de l'âge et non de la durée de mariage.

Il est possible d'additionner les nombres moyens d'heures travaillées par âge par personne en transversal. L'indicateur conjoncturel ainsi obtenu nous procure le nombre brut (en l'absence de phénomènes perturbateurs) d'heures, ou d'années, passées dans l'occupation par les membres d'une cohorte fictive qui auraient travaillé dans les conditions de l'année (pour laquelle la somme a été effectuée) tout au long de leur vie. De la même façon, la somme des nombres moyens d'heures travaillées par âge par actif réellement occupé en transversal nous fournit le nombre brut d'heures, ou d'années, passées dans l'occupation par les actifs réellement occupés d'une cohorte fictive entrée en emploi à 18 ans et sortie à 64 ans, qui auraient travaillé dans les conditions de l'année. Cela suppose, comme en longitudinal que le nombre moyen d'heures travaillées à chaque âge ne dépende que de cet âge et pas de la durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi. Les données des enquêtes Emploi permettant le calcul des nombres moyens d'heures travaillées à chaque âge (rapportés à la population de cet âge ou aux actifs réellement occupés de cet âge) n'étant disponibles que pour la période 1968-2007 on privilégiera ici l'analyse transversale. On représentera néanmoins longitudinalement quelques portions de séries de nombres moyens d'heures travaillées à chaque âge de façon à appréhender le rôle des transitions générationnelles dans les évolutions du moment.

Indépendamment de la référence à la cohorte fictive et de son caractère évocateur, ces indices transversaux ont pour vertu d'éliminer les effets de structure par âge et sexe. En les comparant, aux nombres annuels moyens d'heures travaillées tous âges confondus on peut ainsi mettre en évidence l'effet de la structure par âge et sexe dans l'évolution du temps global passé au travail ou dans les différences existant en la matière entre les sous populations.

3. La question de l'extrapolation des temps de travail enregistrés pendant la semaine de référence ?

Nous avons vu que les déclarations annuelles des données sociales permettaient d'établir un compte très détaillé des heures travaillées mais que son champ était incomplet (séries récentes portant sur le secteur public et semi privé). A contrario, les enquêtes emplois ont une couverture complète de la population active occupée mais elles n'enregistrent qu'une mesure hebdomadaire des heures travaillées et cela uniquement pour une semaine de référence par année d'enquête¹⁷⁹. Les indices synthétiques (sommés des nombres moyens d'heures travaillées par âge) issus des enquêtes Emploi, exempts de l'interférence de la mortalité et des mouvements migratoires, peuvent être affectés par la représentativité annuelle de cette semaine de référence¹⁸⁰. Si depuis 2003, la représentativité annuelle des semaines de référence est à peu près assurée par les 4 passages par individu, on peut s'interroger sur la représentativité des semaines de référence correspondant aux enquêtes antérieures se limitant à un seul passage par individu.

Pour tester la représentativité des semaines de référence des enquêtes Emploi, nous avons comparé le volume horaire travaillé qu'elles permettaient d'estimer avec les données de la comptabilité nationale. A priori, les deux séries ne sont pas strictement comparables. La comptabilité nationale propose une estimation du volume total d'heures travaillées dans l'année, qui tient compte des congés payés et des jours non œuvrés, relative à l'emploi interne. L'enquête Emploi mesure un volume hebdomadaire moyen d'heures travaillées au cours des semaines de référence¹⁸¹, pour les résidents appartenant à la population des ménages, ce qui peut inclure aussi les travailleurs frontaliers.

Si le nombre d'heures travaillées lors d'une semaine de référence est une bonne estimation du nombre d'heures travaillées lors d'une semaine moyenne de l'année, la multiplication par 52 du volume hebdomadaire issu d'une enquête emploi devrait être proche de l'estimation du volume annuel proposé par la comptabilité nationale. Nous pouvons observer sur le graphique

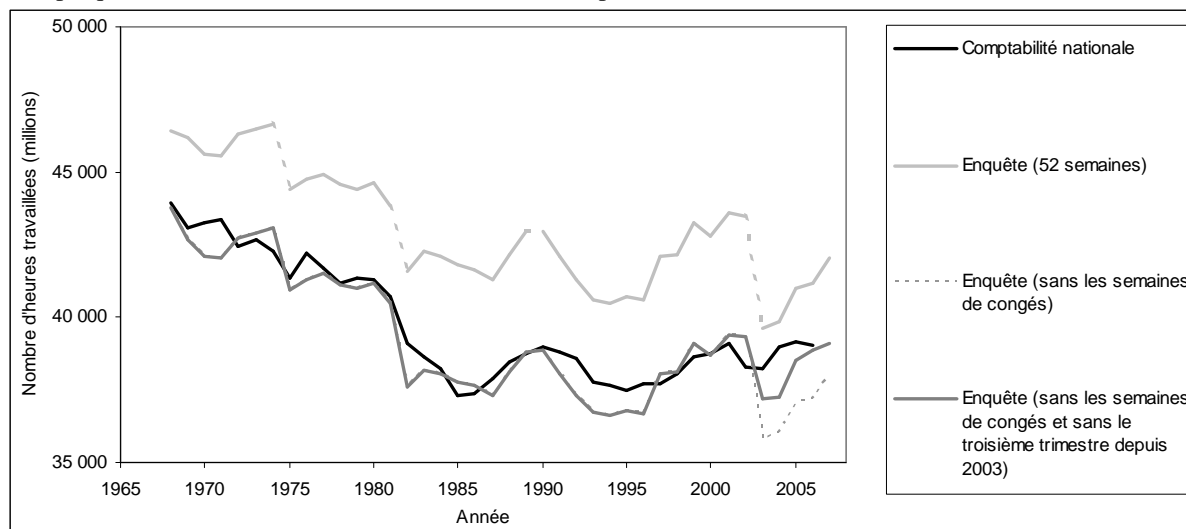
¹⁷⁹ Jusqu'en 2003, chaque individu était interrogé une fois par an, sur une semaine de référence unique. La collecte s'étalant de début mars à fin avril (à quelques exceptions près, certaines enquêtes ayant été avancées ou retardées), les semaines de références prises en considération dans les enquêtes étaient donc toutes comprises dans ces deux mois. Depuis 2003, chaque individu est interrogé 4 fois par an, la collecte intervenant toute l'année ce qui permet une mesure annuelle.

¹⁸⁰ Sauf depuis 2003. Voir note précédente.

¹⁸¹ La collecte se déroulant sur 2 mois, les semaines de références pour lesquelles les enquêtés déclarent un nombre d'heures travaillées ne sont pas identiques. Voir note précédente.

n°3A- 1 que le volume hebdomadaire issu des enquêtes emploi surestime le nombre d'heures travaillées lors d'une semaine moyenne de l'année.

Graphique n°3A- 1 : Volume total d'heures travaillées par an.



Sources : Enquêtes emploi 1968 – 2007, comptabilité nationale base 2000, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

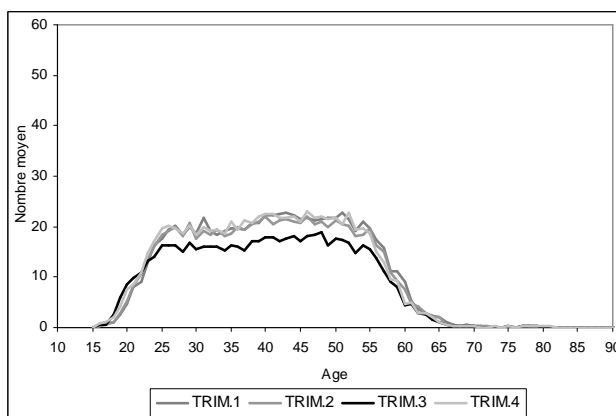
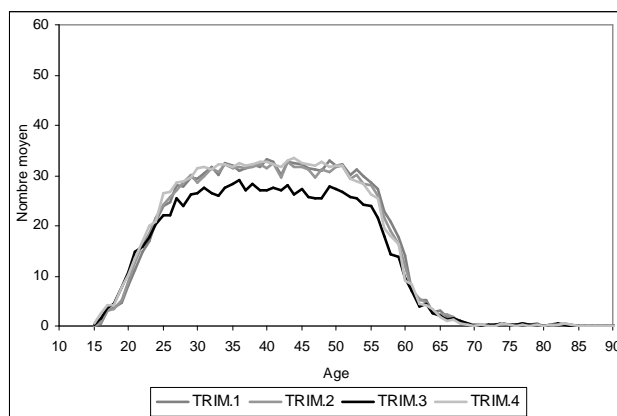
Cependant, il est possible d'opérer une rectification en supposant que l'année compte 52 semaines moins le nombre de semaines de congés payés, c'est à dire, trois semaines en 1968, quatre semaines lors de la période 1969 – 1981 et cinq semaines depuis 1982. Dans ce cas, le volume horaire travaillé proposé par la comptabilité nationale se confond avec l'estimation issue des enquêtes Emploi, sauf depuis 2003. Si les estimations issues des enquêtes de 2003 à 2007 sont moins élevées que les autres, c'est principalement en raison du troisième trimestre (juin, juillet et août) où on observe une baisse du volume horaire. Toutefois, de 2003 à 2007, nous pouvons observer des nombres moyens d'heures travaillées par personne et par âge très proches entre le 1^{er}, 2^{ième} et le 4^{ième} trimestre. Cela nous incite à penser que la différence de date entre les enquêtes antérieures à 2003 ne doit avoir qu'un impact modéré dans les variations de l'estimation du nombre d'heures travaillées lors d'une semaine de référence moyenne, dès lors que les semaines de référence excluent le troisième trimestre.

Graphique n°3A- 2 à 5 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2003.

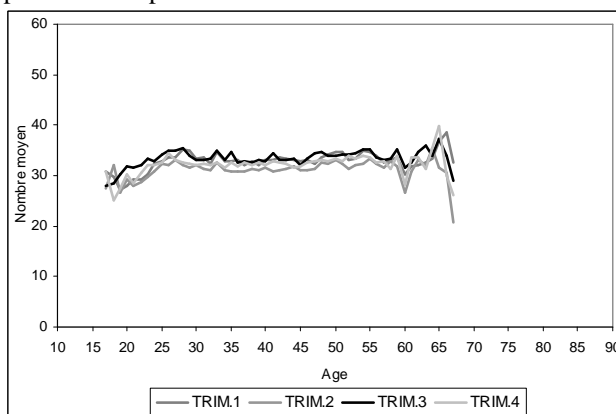
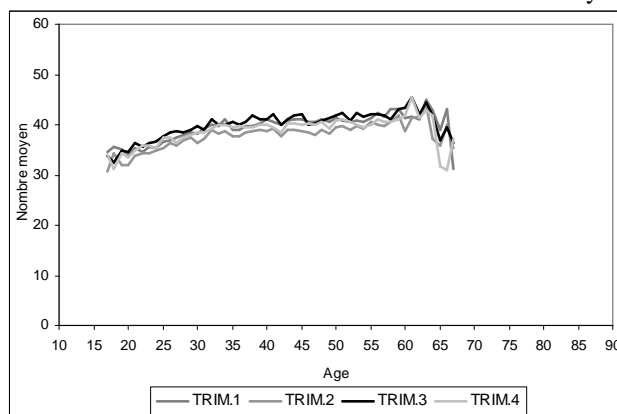
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif occupé



Sources : Enquête Emploi de 2003, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 2003, France métropolitaine.

Ainsi, dès lors que nous tenons compte du nombre de semaines d'une année sans les semaines de congés payés¹⁸², les indices issus des enquêtes constituent des estimations représentatives. Toutefois, il aurait été plus judicieux d'annualiser l'observation issue des enquêtes annuelles (semestrielle de 1978 à 1981) en réduisant les heures travaillées en tenant compte des données de la comptabilité nationale et d'autres sources annexes. Or nous avons préféré opérer des corrections sur les enquêtes de 2003 à 2007, pour obtenir des séries d'indices homogènes. Connaissant les trimestres au cours desquels les individus étaient interrogés, il nous est possible de sélectionner les informations issues des enquêtes 2003 à 2007, de mettre les volumes horaires déclarés au format des enquêtes antérieures ; la transformation inverse sollicitant l'usage d'un correctif abstrait chargé d'hypothèses implicites. Quoi qu'il en soit, les

¹⁸² Rappelons que pour estimer les heures annuelles par salarié, la comptabilité nationale utilise une procédure similaire. Les heures hebdomadaires sont multipliées par 52, auxquelles on ôte l'équivalent en heure de travail des jours des semaines de congés payés et les jours fériés.

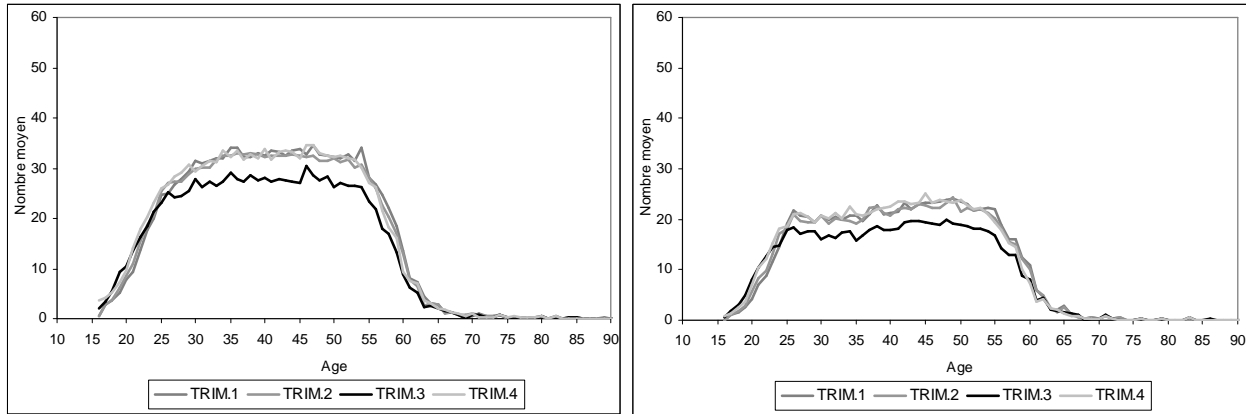
faibles écarts observés avec les données de la comptabilité nationale relativisent l'importance de ces transformations permettant de raccorder les séries.

Graphique n°3A- 6 à 9 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2007.

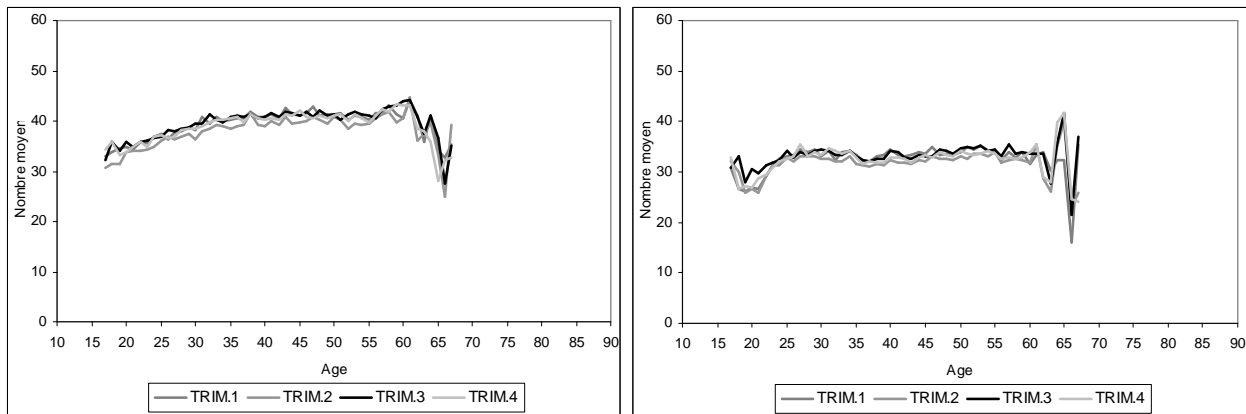
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif réellement occupé



Sources : Enquête Emploi de 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

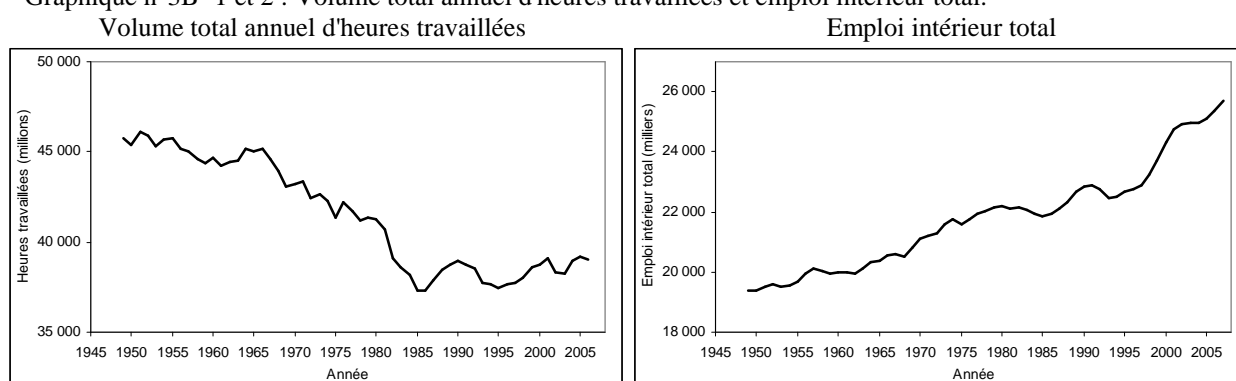
Champs : 2007, France métropolitaine.

B. Le temps passé au travail en France.

1. Les grandes tendances de la période 1949 – 2007.

De 1949 à 1985, le volume annuel total d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en France métropolitaine a baissé de 45,7 milliards d'heures à 37,3 milliards d'heures, d'abord lentement lors de la période 1946 – 1966 (45,2 milliards d'heures), puis rapidement au cours de la période 1966 – 1985. Depuis 1986, le volume annuel total d'heures travaillées a connu une légère hausse, passant de 37,3 milliards d'heures à 39 milliards d'heures. Dans le même temps, de 1949 à 1990, l'emploi intérieur total¹⁸³ s'est accru de 3,5 millions de personnes, passant entre ces deux dates de 19,4 millions de personnes à 22,9 millions de personnes. Après une période de stabilité, qui a duré de 1990 à 1997, l'emploi intérieur total a connu une hausse importante, pour atteindre 25,7 millions de personnes en 2007. Ainsi, tout au long de la période étudiée, le nombre moyen d'heures travaillées par emploi et par an a baissé de façon plus rapide que le volume total d'heures travaillées, passant de 2 358 heures par an en 1949 à 1 541 heures par an en 2006. La baisse la plus importante du nombre moyen d'heures travaillées par emploi et par an est observée au cours de la période 1966 – 1985.

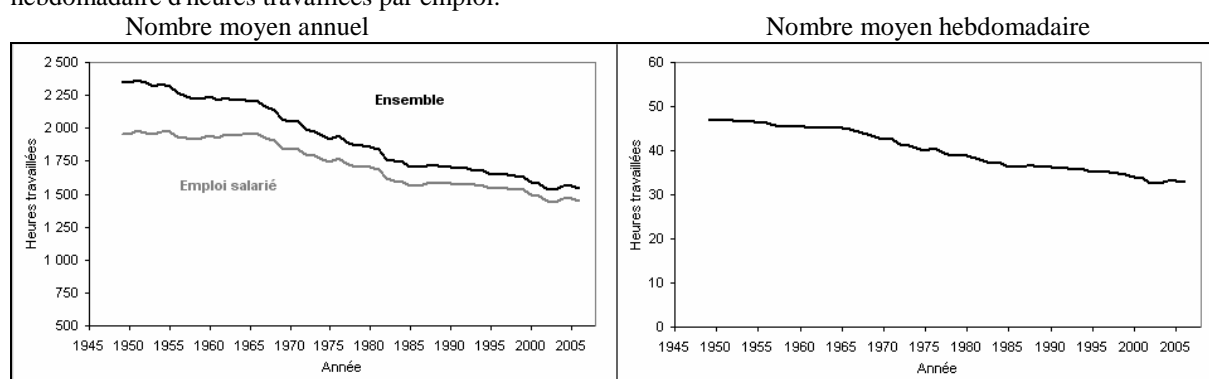
Graphique n°3B- 1 et 2 : Volume total annuel d'heures travaillées et emploi intérieur total.



Source : Comptabilité nationale.
Champs : 1949 – 2006, emploi interne.

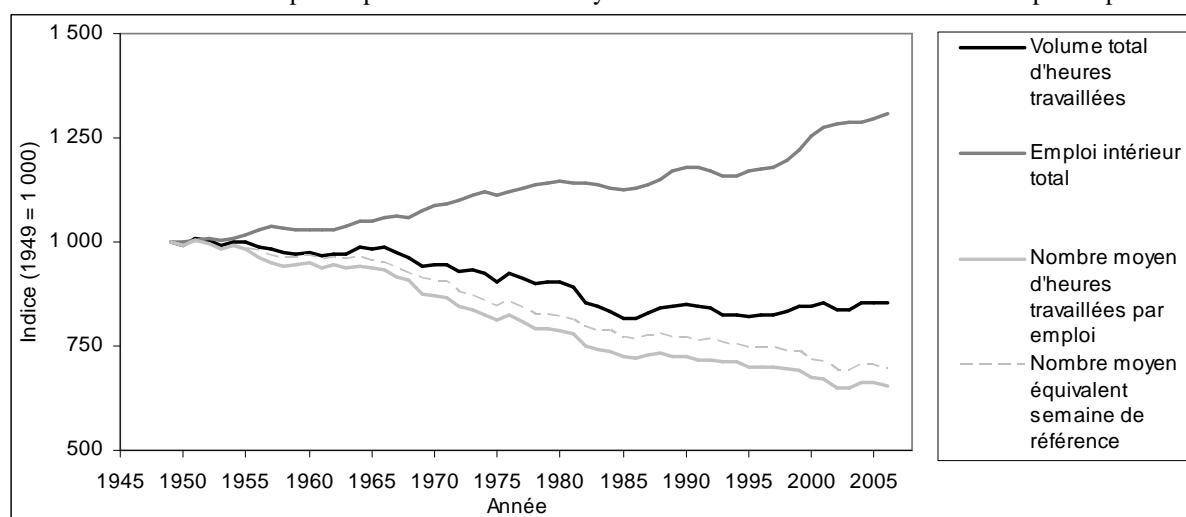
¹⁸³ Emploi exprimé en nombre de personnes professionnellement occupées. Voir les définitions du chapitre 1.

Graphique n°3B- 3 et 4 : Nombre moyen annuel d'heures travaillées par emploi et le nombre moyen hebdomadaire d'heures travaillées par emploi.



Source : Comptabilité nationale.
Champs : 1949 – 2006, emploi interne.

Graphique n°3B- 5 : Evolution du volume total d'heures travaillées, de l'emploi intérieur total, du nombre moyen annuel d'heures travaillées par emploi et du nombre moyen hebdomadaire¹⁸⁴ d'heures travaillées par emploi.



Source : Comptabilité nationale.
Champs : 1949 – 2006, emploi interne.

Au cours de la même période, le nombre de semaines de congés payés a augmenté, passant de 2 semaines au cours de la période 1949 – 1955 à 3 semaines lors de la période 1955 – 1968, à 4 semaines pendant la période 1969 – 1981 et à 5 semaines depuis 1982. Ce qui se traduit par une baisse moins rapide du nombre moyen hebdomadaire d'heures travaillées par emploi (au cours d'une semaine œuvrée), comparée à la baisse du nombre moyen annuel d'heures travaillées par emploi.

Les séries de la comptabilité nationale ne permettent pas l'estimation du nombre moyen d'heures travaillées par emploi en distinguant les actifs occupés selon leur sexe. Si le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque sexe baisse autant que le

¹⁸⁴ Par semaine travaillée.

nombre moyen d'heures travaillées par emploi, la baisse du niveau global d'occupation professionnelle chez les hommes ne peut se traduire que par une baisse encore plus importante de la durée totale passée en situation de travail. Au contraire, chez les femmes, la hausse légère de leur niveau d'occupation professionnelle peut contrecarrer la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par emploi. Toutefois rien ne permet d'affirmer que la diminution du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé est semblable pour chaque sexe. De plus, les évolutions observées à partir de l'analyse des taux d'emploi par sexe et âge¹⁸⁵ appellent une décomposition, par sexe et âge, du nombre moyen d'heures travaillées chez les actifs occupés, pour moduler les conclusions basées sur les taux d'emploi en fonction du temps passé au travail. Comme on l'a dit cette décomposition n'est possible qu'à partir des enquêtes Emploi de la période 1968-2007.

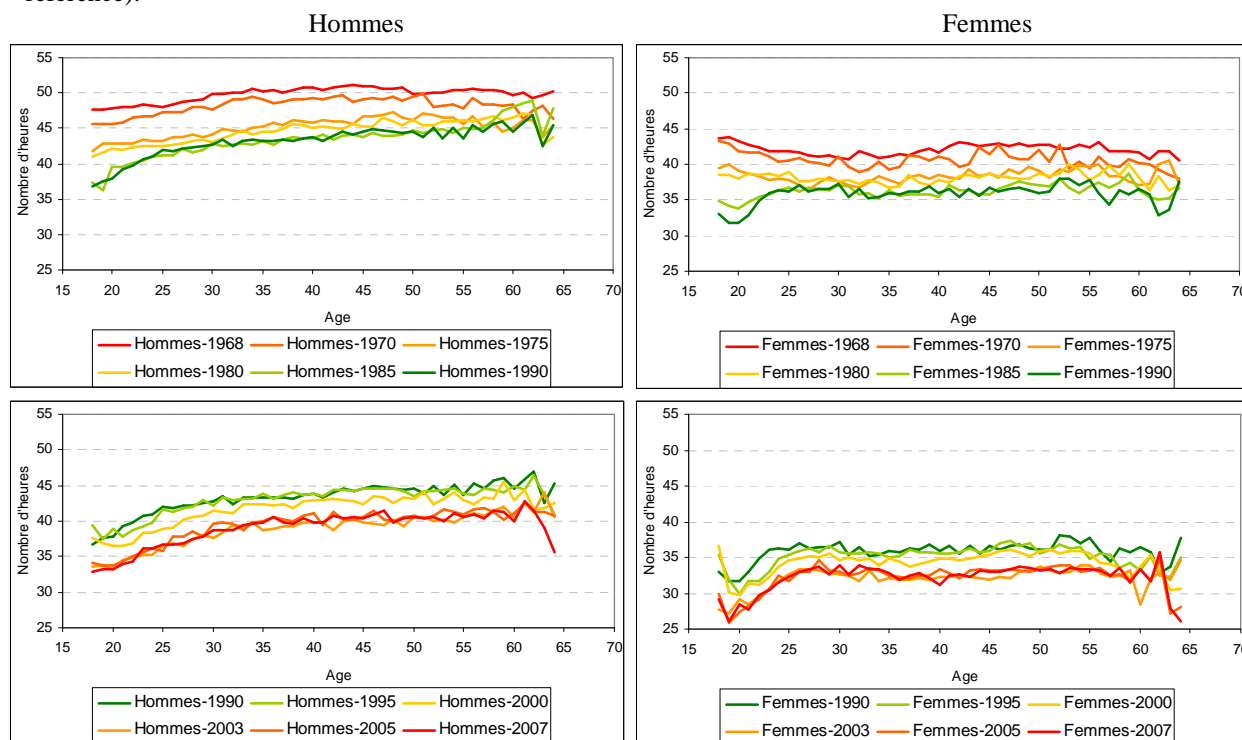
¹⁸⁵ Concentration de l'occupation professionnelle aux âges intermédiaires, accompagnée :

- chez les hommes d'une légère baisse du niveau des taux d'emploi à ces âges intermédiaires (ce qui se traduit chez eux par une baisse très importante du niveau global d'occupation professionnelle),
- chez les femmes d'une hausse remarquable des taux d'emploi à ces âges intermédiaires (ce qui ne permet qu'une hausse modérée de leur niveau global d'occupation professionnelle).

2. Analyse de la période 1968 – 2007.

Chez les hommes et chez les femmes, l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, permet de remarquer une baisse de 1970 à 1985 et de 1995 à 2003, alors que le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé est relativement stable de 1985 à 1995 et de 2003 à 2007. Quels que soient l'âge et l'année d'enquête les hommes actifs réellement occupés travaillent plus que les femmes actives occupées. Quels que soient le sexe et la date d'enquête, les actifs occupés travaillent presque autant à chaque âge, un peu moins chez les actifs réellement occupés les plus jeunes et un peu plus chez les actifs réellement occupés plus âgés. Aux âges où la fécondité est élevée, il est intéressant aussi de voir que les femmes actives réellement occupées ont un niveau horaire qui n'est pas fondamentalement différent du niveau horaire aux autres âges, contrairement aux taux d'emploi par âge précédemment étudiés. Toutefois, à partir de 1985, nous pouvons remarquer que le nombre moyen d'heures travaillées par les actives réellement occupées est légèrement plus élevé chez les 20 – 35 ans.

Graphiques n°3B- 6 et 9 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé (semaine de référence).

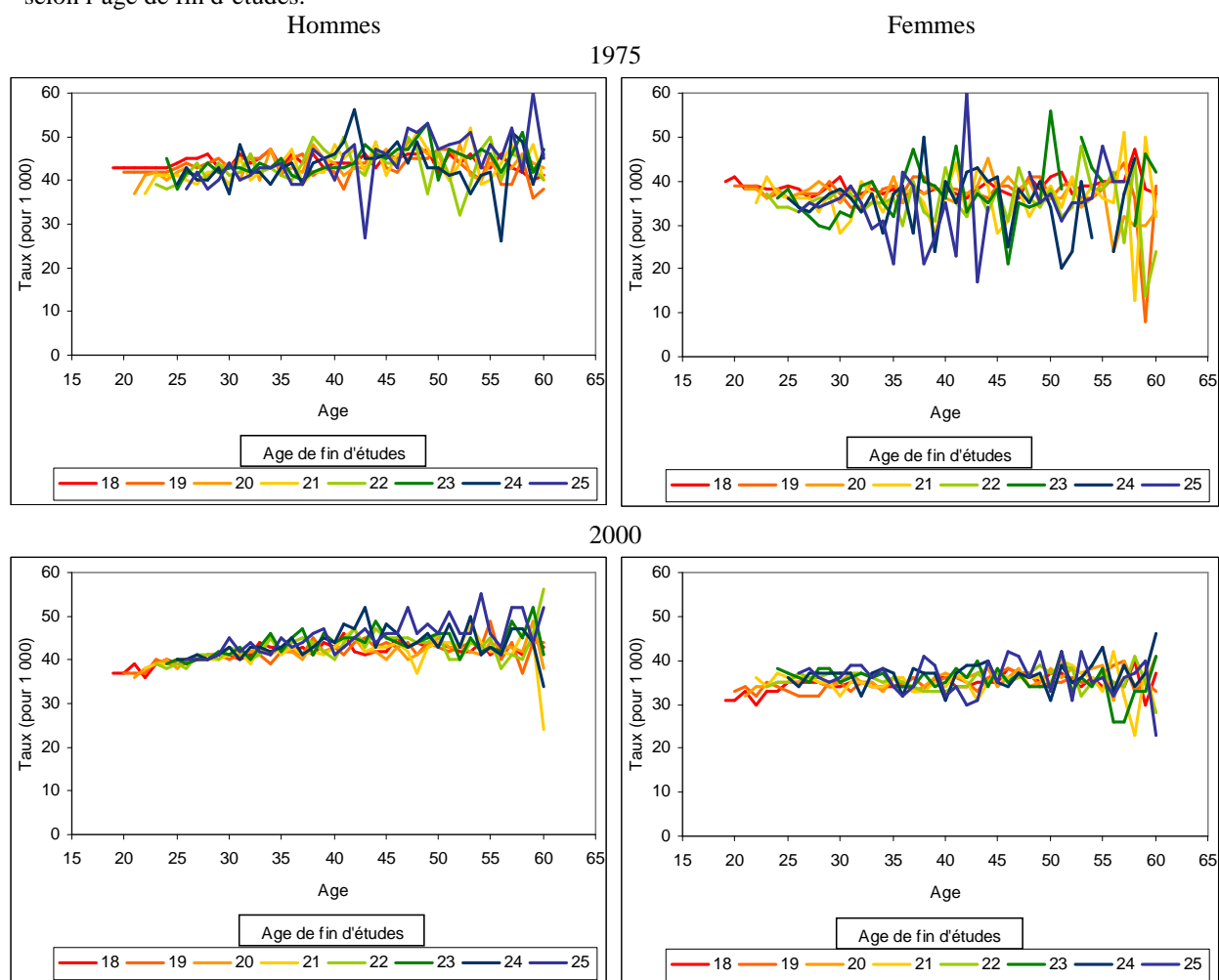


Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

La relative faiblesse du temps passé au travail au cours de la semaine de référence chez les actifs réellement occupés les plus jeunes est le direct reflet d'un effet d'âge et non un effet indirect de la durée écoulée depuis le début du premier emploi. En estimant indirectement le début du premier emploi par la fin de la formation initiale¹⁸⁶, on observe en effet à chaque âge une quasi-indépendance (aux variations aléatoires près) entre le temps passé au travail au cours de la semaine de référence et l'âge à la fin de la formation initiale¹⁸⁷ (graphiques n°3B-10 à 13).

Graphiques n°3B- 10 à 13 : Nombre moyen d'heures travaillé par actif réellement occupé (semaine de référence) selon l'âge de fin d'études.



Sources : Enquêtes Emploi 1975 et 2000, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975 et 2000, France métropolitaine.

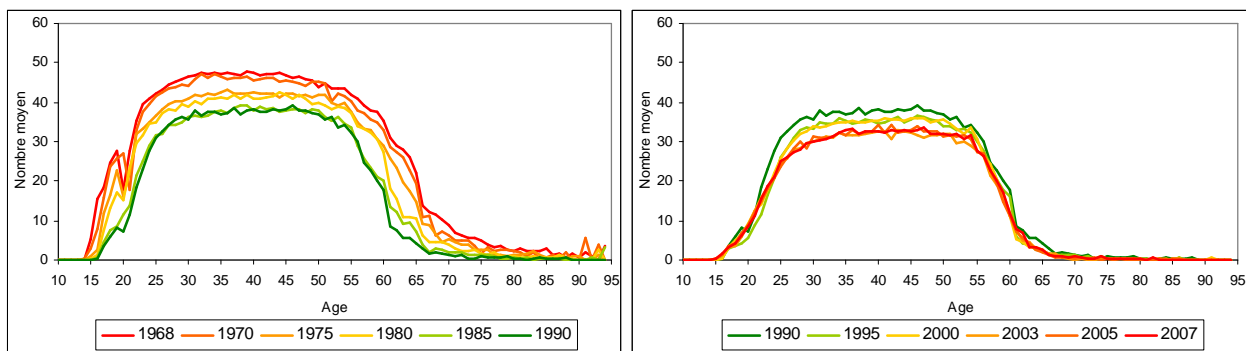
¹⁸⁶ En ce qui concerne la forte corrélation entre la fin de la formation initiale et le premier emploi, voir le chapitre suivant.

¹⁸⁷ Dans l'absolu les nombres moyens d'heures travaillées au cours de la semaine de référence comparés à un même âge appartiennent à des cohortes de fin de formation initiale différentes, ce qui fragilise théoriquement les conclusions obtenues. Toutefois, la stabilité de ces nombres au fil des âges donne une robustesse empirique aux conclusions tirées de la juxtaposition des courbes.

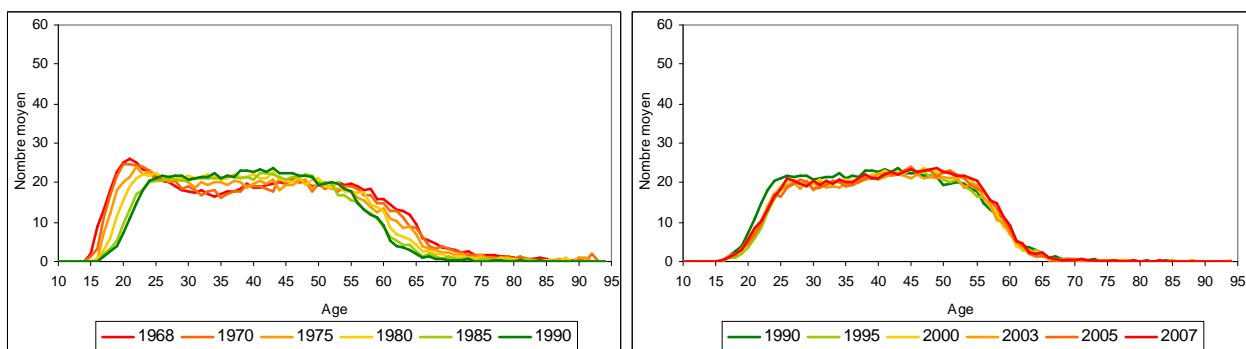
En somme, même si le nombre moyen d'heures travaillées par âge par actif réellement occupé baisse au fil des années, il reste relativement stable au fil des âges, ce qui donne une dimension purement conjoncturelle et non générationnelle à cette évolution. De même, malgré une différence de niveau non négligeable entre les hommes et les femmes, la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par âge par actif réellement occupé se fait à peu près au même rythme pour les deux sexes. Comme nous l'avons déjà précisé, chez les femmes, la hausse légère de leur niveau d'occupation professionnelle peut contrecarrer la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée. Chez les femmes, une manière de confronter la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée de chaque âge à la hausse des taux d'emplois est d'utiliser nombre moyen d'heures travaillées par personne qui est un indice mêlant ces deux grandeurs.

Graphiques n°3B- 14 à 17 : Heures travaillées réduites (semaine de référence).

Hommes



Femmes



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

L'étude du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge, permet ainsi de remarquer une grande similitude entre la distribution par âge du nombre moyen d'heures travaillées et les taux d'emploi par âge. Ainsi, le nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge permet de tenir compte du temps passé en situation de travail dans la

mesure de l'occupation professionnelle. Par ailleurs, la combinaison que représente cette série d'indices se prête bien à des simulations fixant par exemple la durée hebdomadaire du travail¹⁸⁸, le nombre global d'heures travaillées, etc..

Chez les hommes, la forte baisse du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge se manifeste pendant l'ensemble de la période étudiée. Chez les femmes l'évolution des nombres moyens d'heures travaillées par personne est plus intéressante. Mise à part une baisse visible aux âges extrêmes jusqu'en 1990, les nombres moyens d'heures travaillées par femme de 25 à 50 ans varient peu d'une année sur l'autre tout au long de la période étudiée. En somme, l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge, nous permet de remarquer :

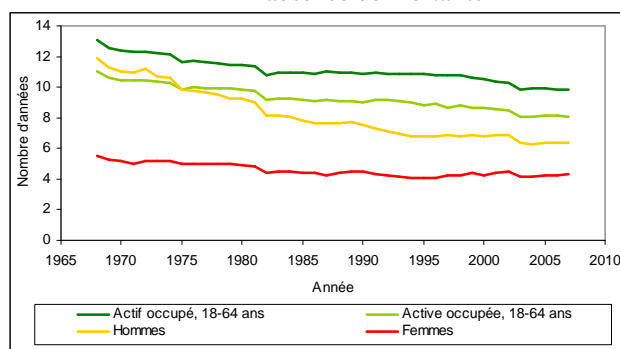
- chez les femmes, que la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et la hausse du niveau d'occupation professionnelle se compensent en grande partie aux âges intermédiaires,
- chez les hommes, la durée passée en situation de travail connaît une forte baisse, les deux facteurs (taux d'emploi et durée hebdomadaire du travail) additionnant leurs effets sur l'ensemble de la période 1968-2007. Ce cumul des facteurs de baisse ne se fait pas de la même façon au cours de toutes les sous périodes, pour certaines d'entre elles, l'effet de l'un des facteurs surpassant très nettement celui de l'autre.

¹⁸⁸ Nous pouvons transformer une série de nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge en une série de taux d'emploi par âge, en divisant tout simplement les différents nombres moyens d'heures travaillées par personne, à chaque âge et pour chaque série étudiée, par un nombre d'heures travaillées donné. Ce calcul conduit à des taux d'emploi réels. Ils se différencient peu des taux d'emploi par le fait qu'ils impliquent que ces personnes aient travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence. En effet, les taux d'emploi usuels se fondent sur une définition de l'actif occupé un peu plus large puisqu'elle ajoute aux personnes travaillant au moins une heure au cours de la semaine de référence celles conservant un lien formel avec l'emploi.

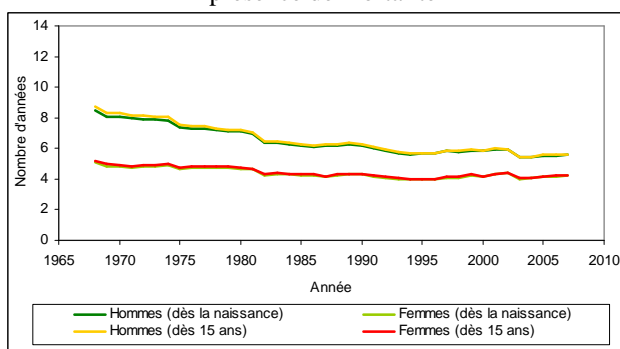
Il est possible de passer d'une série de nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge à des taux d'emploi usuels en la divisant par un nombre d'heure travaillé hebdomadaire incluant l'effet des absences temporaires au travail.

Graphiques n°3B- 18 et 19 : Durée passée dans l'occupation professionnelle.

En l'absence de mortalité



En présence de mortalité



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, Jacques Vallin et France Meslé¹⁸⁹, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

La somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge confirme, pour les deux sexes, la baisse proportionnelle du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé. De plus, la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge nous permet, de confirmer, à travers un indice synthétique :

- la baisse de la durée passée en situation de travail chez les hommes. Elle résulte de la baisse de la durée hebdomadaire du travail et de la baisse de la somme annuelle des taux d'emploi par âge. L'effet de cette dernière peut être visualisé via l'écart croissant entre la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge et la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge,
- la très légère baisse de la durée passée en situation de travail chez les femmes. Elle résulte de la quasi-compensation de la baisse de la durée hebdomadaire du travail par la hausse de la somme annuelle des taux d'emploi par âge. En effet, avant 25 ans et après 55 ans la baisse de la durée hebdomadaire du travail s'additionne à une baisse des taux d'emploi féminin, ce qui explique le caractère incomplet de la compensation. La tendance globale (notamment aux âges intermédiaires) de la hausse des taux d'emploi féminins peut être visualisée via la légère réduction de l'écart entre la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement

¹⁸⁹ VALLIN, Jacques et MESLE, France, Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle, INED, 2001.

occupé de chaque âge et la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge.

Une femme active réellement occupée, qui aurait travaillé sans interruption de 18 à 64 ans, en tenant compte des congés payés, aurait passée en moyenne 11 années de sa vie en situation de travail dans les conditions de 1968, alors que dans les conditions de 2007, elle aurait passée en moyenne 8,1 ans de sa vie à travailler. Cette baisse ne reflète que la baisse des heures travaillées, puisqu'on suppose que l'individu est un actif réellement occupé de 18 à 64 ans. La baisse chez l'homme, de 13,1 ans à 9,8 ans, a le même rythme que chez la femme en gardant un écart identique entre les deux sexes. En revanche, quand nous tenons compte des taux d'emploi réels, nous observons qu'une femme qui aurait suivi une carrière dans les conditions de l'année 1968 aurait passé, en déduisant les congés payés, en moyenne 5,5 années de sa vie en situation de travail, alors que dans les conditions de 2007 elle n'aurait consacré au travail que 4,4 ans en moyenne. Chez les hommes, où la baisse de la durée passée en situation de travail est beaucoup plus forte (la baisse des heures travaillées étant combiné à la baisse des taux d'emploi réels), cet indice synthétique transversal passe de 11,9 ans à 6,4 ans.

Afin de mieux appréhender l'évolution de la part de la vie passée dans l'occupation au fil des périodes, il est intéressant de rappeler l'évolution de l'espérance de vie à la naissance « du moment » et l'évolution du nombre moyen d'années vécues de 18 à 64 ans¹⁹⁰ « du moment ». Rappelons que de 1968 à 2007 l'espérance de vie à la naissance « du moment » est passée de 75,3 ans à 84,3 ans chez les femmes et de 67,8 ans à 77,2 ans chez les hommes. Au cours de la même période, le nombre moyen d'années vécues de 18 à 64 ans passe de 44,74 ans à 45,62 chez les femmes et de 42,87 ans à 44,51 ans chez les hommes.

Dans l'ensemble, et pour les deux sexes, nous observons, une baisse de la portion de vie passée en situation de travail, mesurée transversalement, non seulement parce que l'occupation professionnelle, en terme d'heures travaillées, est en baisse mais aussi parce que la durée moyenne de vie est en hausse.

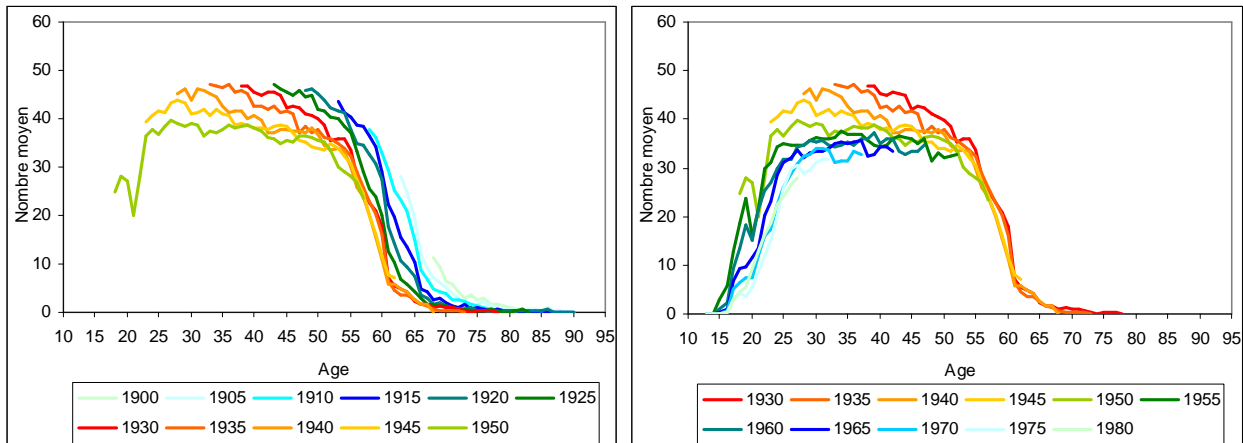
Les évolutions observées au fil des générations sont assez similaires. Nous pouvons ainsi remarquer que, chez les hommes, le nombre moyen d'heures travaillées par personnes baisse non seulement au fil des générations, mais aussi au fil de l'âge pour une même génération.

¹⁹⁰ Somme, de 19 à 64 ans, des survivants d'une table du moment rapporté aux survivants à 18 ans, plus ½ année.

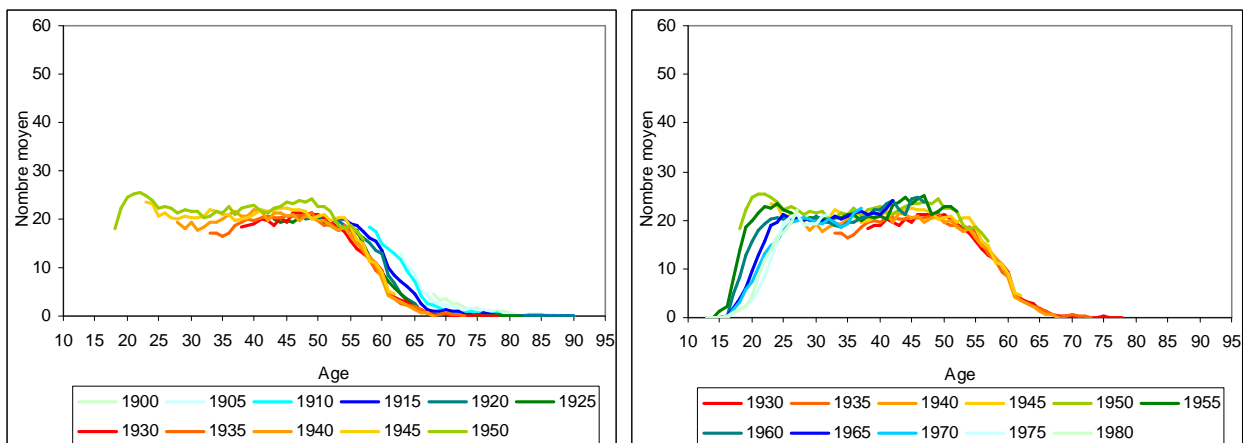
Chez les femmes, mis à part la concentration de l'occupation aux âges intermédiaires, les nombres moyens d'heures travaillées par personnes de chaque âge restent stables. Ainsi, la portion de vie passée dans l'occupation professionnelle, en termes d'heures travaillées, baisse au fil des générations, mais de façon plus importante chez les hommes.

Graphiques n°3B- 20 à 23 : Nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge, au cours de la semaine de référence, pour les générations 1900 - 1980.

Hommes



Femmes



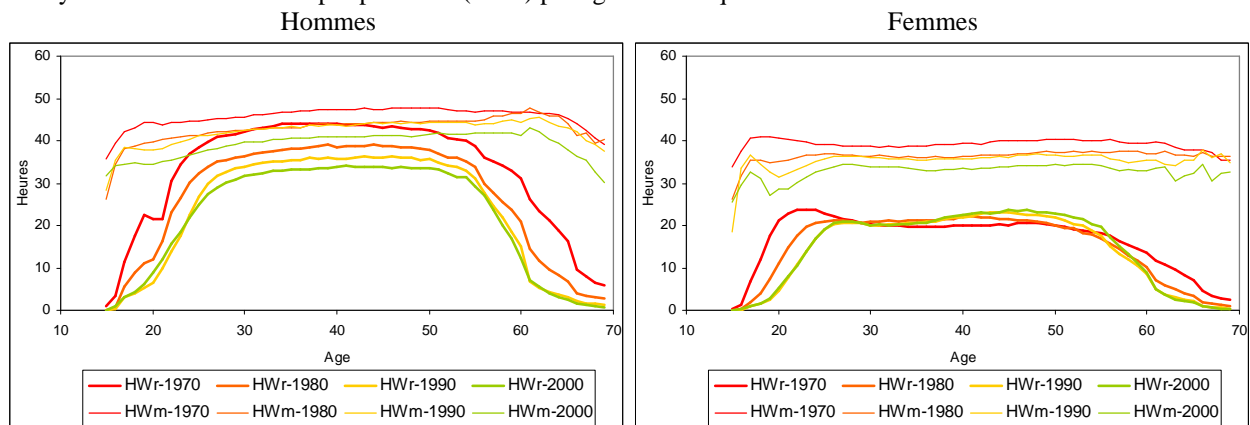
Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

3. Le temps passé au travail dans certaines sous populations.

La stabilité du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge chez les femmes d'âge intermédiaire reflète, comme on l'a vu, la compensation entre deux phénomènes d'influence opposée (baisse de la durée hebdomadaire du travail et hausse des taux d'emplois). On peut par ailleurs s'interroger sur l'existence d'éventuels effets structurels derrière de telles évolutions. Pour ce faire, on propose une décomposition de la population étudiée en sous-populations au sein desquelles on étudiera les tendances en matière de temps passé au travail. Nous avons ainsi estimé les indices précédemment utilisés pour des sous populations définies à partir de caractéristiques individuelles (état matrimonial et situations familiales) en effectuant des regroupements décennaux pour faciliter la lecture et pour augmenter la précision. Nous avons aussi étudié la distribution de la population active réellement occupée selon le nombre d'heures travaillées, pour tenir compte de la dispersion des heures travaillées chez les actifs réellement occupés. De façon à rendre compte de la perte de précision résultant de la construction d'indices décennaux (résultat moyen obtenu à partir de 10 enquêtes Emploi), nous reprenons brièvement l'analyse de l'ensemble de la population avant de conduire l'étude au sein des sous populations.

Graphiques n°3B- 24 et 25 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé (HWm) et nombre moyen d'heures travaillées par personne (HWr) par âge lors des quatre décennies.

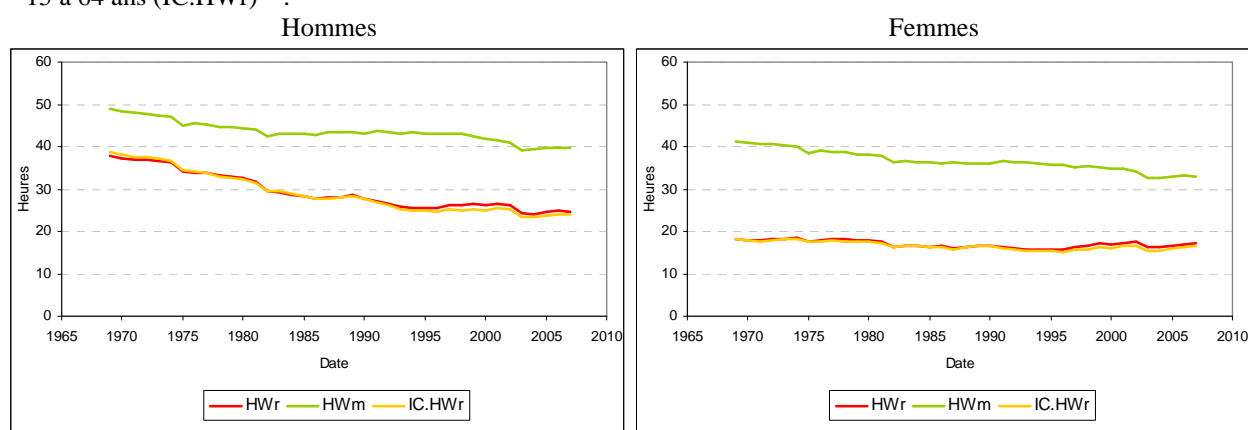


Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Ainsi chez les hommes, quelle que soit la décennie, nous observons une baisse du temps passé en situation de travail. Entre les décennies 1970 – 1980, cette baisse est due à un effet conjoint de la baisse des taux d'emploi réel et de la baisse des heures travaillées, alors qu'entre les décennies 1980 et 1990 la baisse résulte davantage d'une baisse des taux d'emploi réel, le

nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés étant relativement stable, et entre les décennies 1990 – 2000 elle traduit plutôt une baisse du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, avec des taux d'emploi baissant peu. Chez les femmes, la relative stabilité du temps passé en situation de travail au fil des décennies résulte d'une évolution du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée similaire à ce que nous avons observé chez les hommes, ce qui traduit une hausse des taux d'emploi réels âges extrêmes de la vie professionnelle exceptés.

Graphiques n°3B- 26 et 27 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé (HWm), par personne de 15 – 64 ans (HWr) et la somme des nombres moyens d'heures travaillées par personne par âges de 15 à 64 ans (IC.HWr)¹⁹¹.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

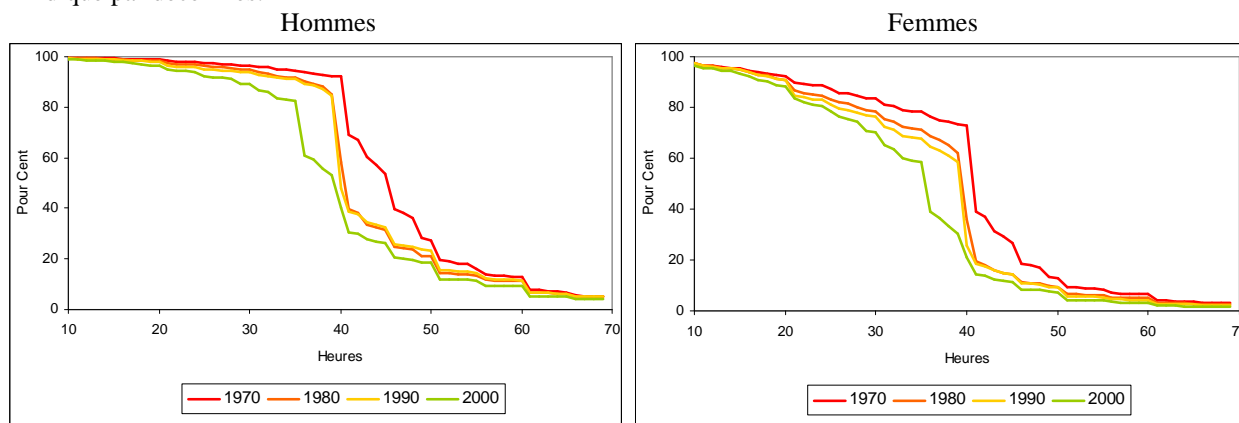
En plus de ces deux indices, nous avons présenté le nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine de référence par actif réellement occupé, le nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine de référence par personne chez les 15 – 64 ans (le rapport du volume horaire des 15-64 ans à l'ensemble de la population des 15-64 ans, appelé aussi « taux brut » de temps passé au travail) et « l'indicateur conjoncturel » de temps passé au travail (le cinquième de la somme de 15 à 64 ans des nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge), qui nous permettent d'avoir une vision annuelle des évolutions tout en mettant en évidence d'éventuels effets de structure par âge.

¹⁹¹ IC.HWr, revêt la seule propriété de réduction à une structure type de l'indicateur conjoncturel. La division par 50 (=nombre d'âges considérés) de la somme annuelle des nombres moyens d'heures travaillées à chaque âge au cours de la semaine de référence empêche en effet de l'utiliser comme le résultat obtenu à l'échelle d'une vie entière pour une cohorte fictive connaissant les conditions de l'année. Cette division par 50 a, en revanche, l'avantage de le rendre comparable au nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine de référence obtenu pour l'ensemble du groupe d'âge 15-64 ans, comparaison informant directement sur l'influence d'un éventuel effet de structure par âge.

Ainsi, chez les hommes, le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé baisse de 1970 à 1982 et de 1998 à 2003, alors qu'il est relativement stable de 1982 à 1998 et de 2003 à 2007. Nous observons une évolution similaire chez les femmes. A un niveau global, nous remarquons aussi que cet indice reproduit les évolutions déjà constatées à travers les graphiques n°3B - 18 et 19. La confrontation du nombre moyen d'heures travaillées par personne chez les 15 – 64 ans et l'indicateur conjoncturel de temps passé au travail chez les 15 – 64 ans nous permet de remarquer une très faible influence de la structure par âge de la population des 15-64 ans sur le nombre moyen.

Enfin, pour tenir compte de la dispersion des heures travaillées, nous avons représenté la distribution de la population active réellement occupée selon le nombre d'heures travaillées. Compte tenu de la distribution des actifs occupés par nombre d'heures travaillées (voir annexe n°6), les indices de dispersion habituelle (écart-type, quartiles) n'ont que de peu d'intérêt, nous avons opté pour une distribution cumulée décroissante (un actif occupé ayant travaillé x heures, a aussi travaillé x-1 heures, et ainsi de suite).

Graphiques n°3B- 28 à 29 : Proportion d'actif réellement occupé ayant au moins travaillé le nombre d'heures indiqué par décennies.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Au cours de la décennie 1970, plus de 90% des actifs occupés masculins travaillent au moins 40 heures, alors qu'un cinquième travaillent plus de 50 heures. Entre les décennies 1970 et 1980, la baisse du nombre moyen d'heures travaillées est en grande partie due à la hausse de la part des actifs réellement occupée travaillant 39 heures (qui s'élève à moins de 1% au cours de la décennie 1970, à 26% au cours de la décennie 1980 et à 37% au cours de la décennie 1990) qui se fait au détriment du poids des actifs occupés travaillant plus de 40 heures. Enfin, la décennie 2000 est caractérisé par le passage aux 35 heures et la hausse de la part de ceux

qui travaillent moins que cette nouvelle « norme horaire », la baisse du poids de ceux qui travaillent plus de 40 heures se poursuivant. Nous observons une évolution similaire chez les femmes, la différence entre les deux sexes répercutée :

- la spécificité de la distribution initiale féminine des années 1970, où la part de celles qui travaillaient moins de 40 heures dépassait les 25%,
- la diffusion plus grande des situations associées à de faibles durées hebdomadaires du travail. En 2000, on compte 40% d'actives occupées travaillant moins de 35 heures.

Le temps passé au travail selon l'état matrimonial

Alors que de 1970 à 2005 la population des 15 – 64 ans est passée de plus de 30 millions d'individus à un peu moins de 40 millions, la part des individus mariés, après une période de stabilité de 1970 à 1980, n'a cessé de diminuer. Leur nombre étant à peu près stable (20 millions de personnes), ils représentent les deux tiers de l'effectif en 1970 contre la moitié en 2005. Cette baisse s'accompagne d'une hausse de la part des célibataires, dont la part est passée de plus d'un quart en 1970 à un peu moins de la moitié en 2005, et des divorcés, dont la part est passée de plus de 1% à plus de 5%, de 1970 à 2005. Evidemment, cela ne signifie pas forcément qu'il y a plus de personnes hors couple ou vivant seule, puisque cette période se caractérise par un développement de modes d'unions autres que les mariages. De même, le fait de ne pas être en couple ne signifie pas qu'on est un isolé.

Parmi la population des 15 – 64 ans actifs réellement occupés, cette tendance est globalement reproduite, mais il existe une différence dans les niveaux initiaux, révélatrice d'une différence de niveau d'occupation selon l'état matrimonial. Pour en prendre la mesure, nous avons calculé la proportion d'actifs réellement occupés parmi les 15 – 64 ans selon l'état matrimonial, autrement dit nous avons calculé des taux bruts d'emploi réel par état matrimonial. Chez les hommes, ces taux sont nettement plus élevés pour les mariés que dans les autres catégories, notamment les veufs et les célibataires. Chez les femmes, c'est le sous-groupe des divorcées qui compte la part la plus importante d'actifs réellement occupés. Néanmoins, le taux brut d'emploi réel des mariées qui présentait la valeur la plus faible en 1970 n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2005.

Tableau n°3B- 1 : Effectif de la population des 15 – 64 ans, effectif des actifs réellement occupés de 15 à 64 ans et le taux brut d’emploi réel.

Effectif de la population des 15 – 64 ans (milliers de personnes)

		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Célibataire	4 979	5 125	5 449	6 204	7 164	7 832	8 468	8 956
	Marié	10 041	10 477	10 670	10 740	10 384	9 894	9 371	9 375
	Veuf	185	145	148	161	149	134	126	129
	Divorcé	214	278	374	495	578	838	1 054	1 099
	Ensemble	15 418	16 024	16 640	17 601	18 275	18 699	19 018	19 559
<th>1970</th> <th>1975</th> <th>1980</th> <th>1985</th> <th>1990</th> <th>1995</th> <th>2000</th> <th>2005</th>		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Femmes	Célibataire	4 005	4 100	4 385	5 168	5 903	6 604	7 372	7 749
	Marié	10 219	10 775	10 952	11 085	10 916	10 465	9 914	9 944
	Veuf	842	748	727	792	692	601	553	507
	Divorcé	424	520	678	895	992	1 243	1 417	1 552
	Ensemble	15 490	16 143	16 742	17 940	18 503	18 912	19 257	19 751

Effectif des actifs réellement occupés de 15 à 64 ans (milliers de personnes)

		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Célibataire	2 740	2 687	2 743	2 813	3 311	3 403	4 226	4 785
	Marié	8 845	9 109	9 138	8 370	7 961	7 067	6 869	6 656
	Veuf	118	92	97	80	65	58	57	58
	Divorcé	165	215	288	343	413	545	701	692
	Ensemble	11 868	12 103	12 265	11 607	11 750	11 073	11 852	12 191
<th>1970</th> <th>1975</th> <th>1980</th> <th>1985</th> <th>1990</th> <th>1995</th> <th>2000</th> <th>2005</th>		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Femmes	Célibataire	1 978	1 863	1 792	1 977	2 284	2 352	3 016	3 456
	Marié	4 076	4 839	5 228	5 245	5 463	5 083	5 189	5 494
	Veuf	429	362	334	287	231	200	206	195
	Divorcé	302	380	468	567	634	751	865	932
	Ensemble	6 785	7 443	7 821	8 075	8 612	8 386	9 275	10 078

Le taux brut d’emploi réel (pour cent)

		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Célibataire	55,03	52,44	50,35	45,34	46,21	43,45	49,91	53,43
	Marié	88,09	86,94	85,64	77,94	76,67	71,43	73,30	71,00
	Veuf	63,66	63,55	65,13	49,37	43,44	43,26	45,04	44,76
	Divorcé	77,26	77,22	76,96	69,33	71,54	64,98	66,51	62,95
<th>1970</th> <th>1975</th> <th>1980</th> <th>1985</th> <th>1990</th> <th>1995</th> <th>2000</th> <th>2005</th>		1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Femmes	Célibataire	49,39	45,43	40,86	38,26	38,69	35,62	40,91	44,61
	Marié	39,89	44,90	47,73	47,31	50,05	48,58	52,34	55,26
	Veuf	50,91	48,35	45,89	36,21	33,37	33,26	37,14	38,56
	Divorcé	71,18	73,10	68,99	63,33	63,92	60,40	61,04	60,03

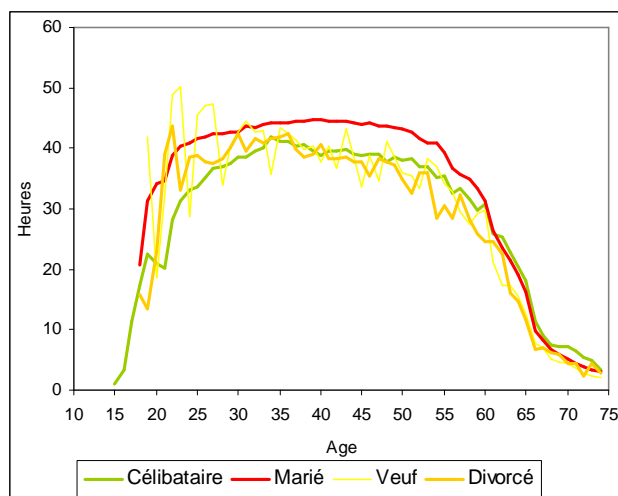
Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l’auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

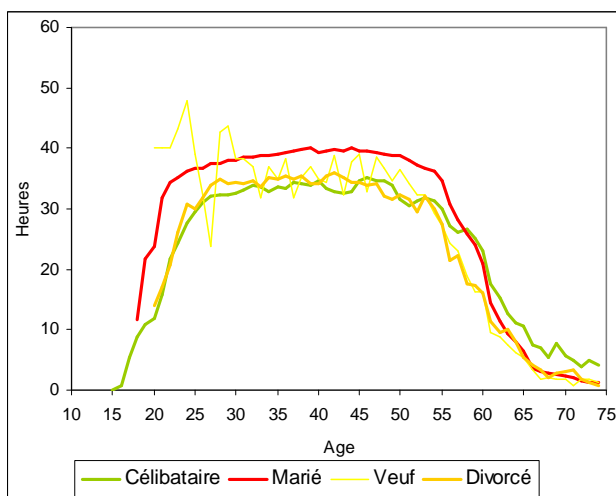
De façon évidente, ces taux bruts peuvent être sous l’influence d’effets de structure par âge. De fait, les célibataires et les veuf(ve)s occupent les âges extrêmes de l’intervalle 15-64 ans où l’occupation professionnelle est plus faible, ce qui pourrait expliquer la faiblesse de leurs taux bruts d’emploi réel. Afin d’éliminer ces effets de structure par âge et de prendre en compte le temps passé au travail, nous avons élaboré des séries de nombre moyen d’heures travaillées par personne de chaque âge, ainsi que le nombre moyen d’heures travaillées par actif réellement occupé par âge.

Graphiques n°3B- 30 à 33 : Nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge chez les hommes selon l'état matrimonial légal et la décennie.

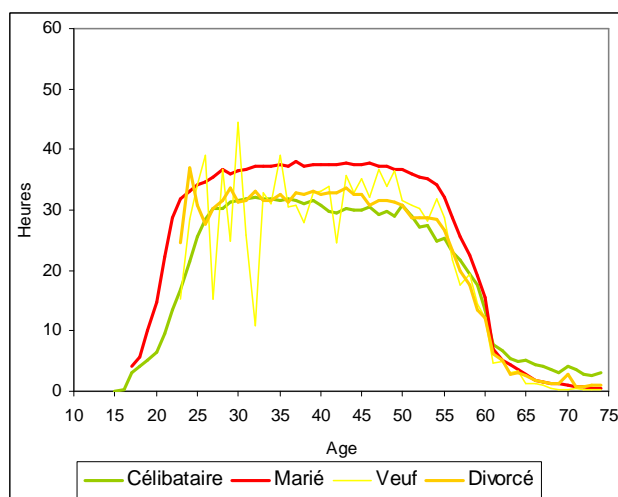
1970



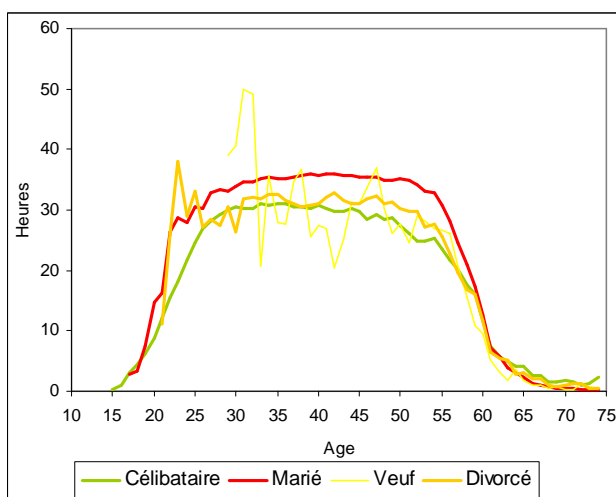
1980



1990



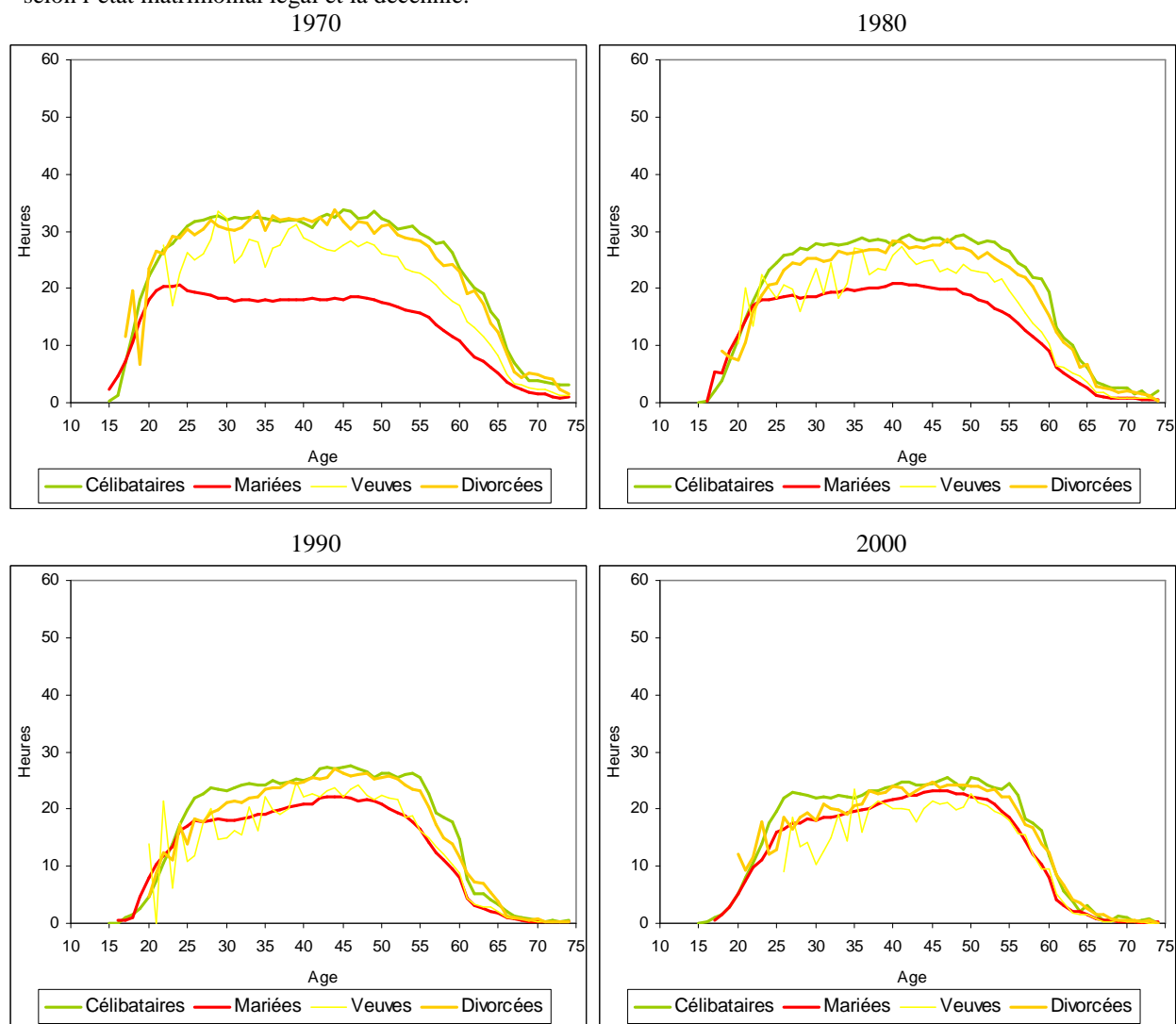
2000



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

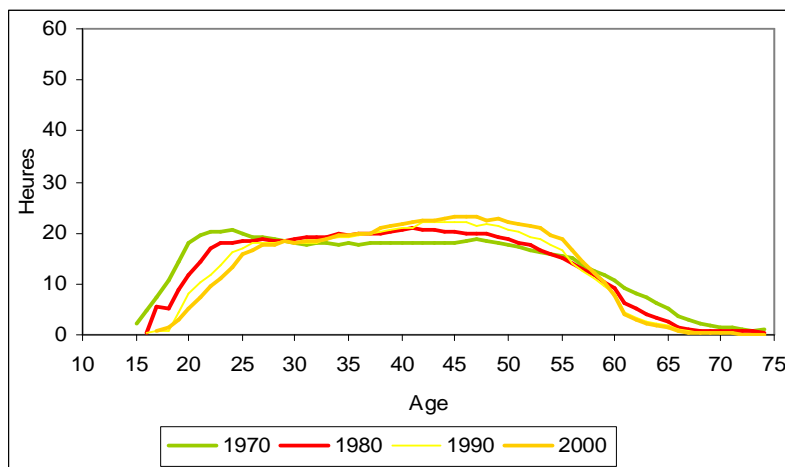
Graphiques n°3B- 34 à 37 : Nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge chez les femmes selon l'état matrimonial légal et la décennie.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

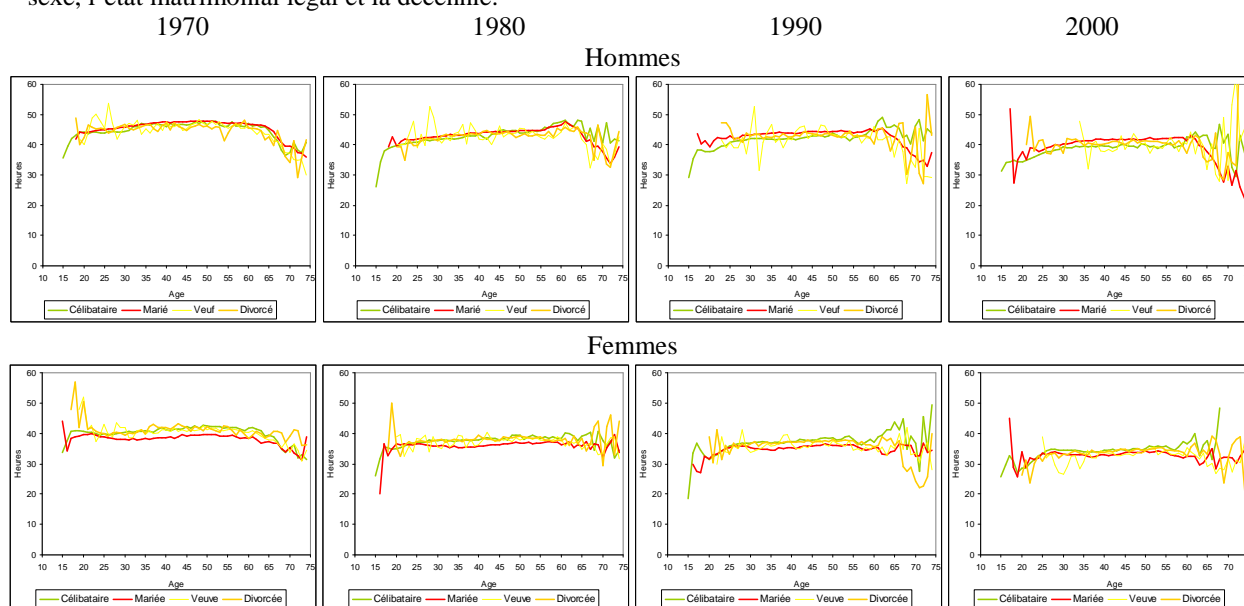
Graphiques n°3B- 38 : Nombre moyen d'heures travaillées par personne par âge chez les femmes mariées, selon la décennie.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 39 à 46 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, par âge selon le sexe, l'état matrimonial légal et la décennie.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Quel que soit l'âge et la décennie, les hommes mariés ont un niveau d'occupation (en termes de temps passé au travail) nettement plus élevé que les hommes d'autres états matrimoniaux qui semblent avoir des niveaux d'occupation similaires entre eux. Chez les femmes, nous observons un effet inverse de l'état matrimonial, les mariées affichant les niveaux d'occupation (là aussi en termes de temps passé au travail) les plus faibles. Ceux ci ont relativement peu changé, sauf aux âges extrêmes.

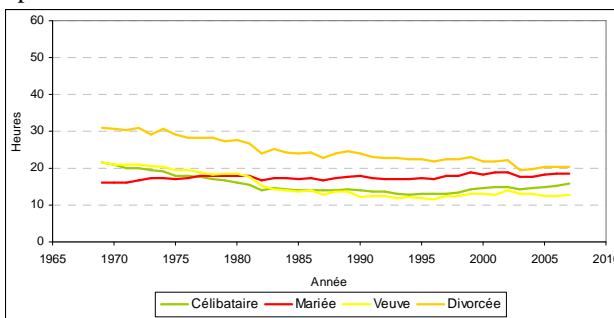
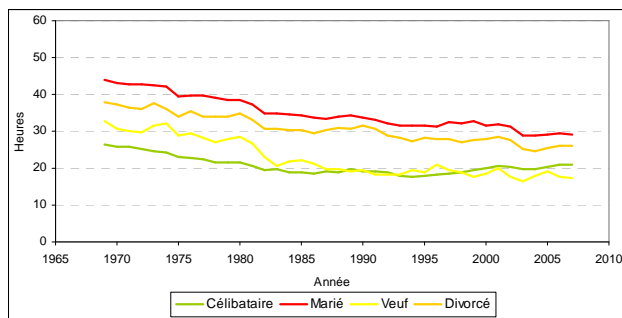
La proximité des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé par âge nous informe qu'en moyenne, ces différences résultent de l'exercice d'une première heure de travail, c'est à dire, de l'accès à l'emploi et non de la modulation du temps de travail. Toutefois, l'étude des distributions des heures travaillées par sous-groupes nous fait remarquer que ce comportement moyen cache des différences en matière d'heures travaillées. Ainsi, les femmes mariées accèdent moins à l'emploi, et leurs durées hebdomadaires de travail sont légèrement surreprésentées dans les situations les plus extrêmes (plus de 50 heures par semaine, en 1970, il s'agissait alors sans doute des femmes aides familiaux, plus de 43 heures en 2000, et moins de 30 heures par semaine).

Graphiques n°3B- 47 à 50 : Taux brut d'occupation horaire et indicateur conjoncturel d'occupation horaire.

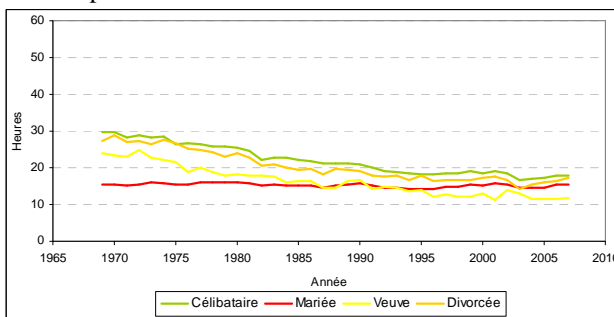
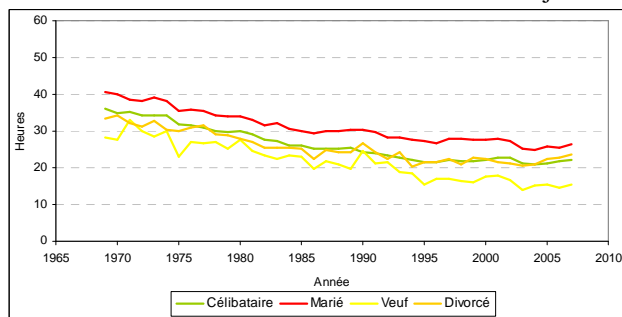
Hommes

Femmes

Taux brut d'occupation horaire



Indicateur conjoncturel d'occupation horaire



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 51 à 58 : Proportion d'actif réellement occupé ayant au moins travaillé le nombre d'heures indiqué selon l'état matrimonial légal et la décennie.

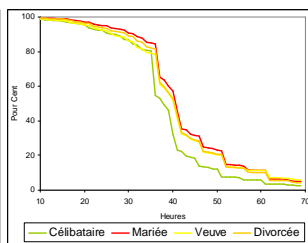
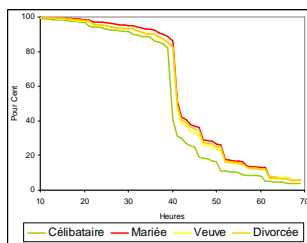
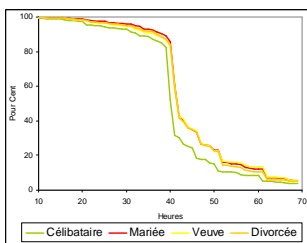
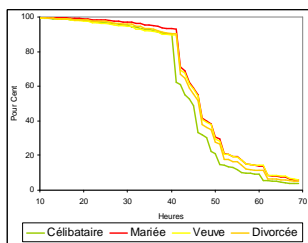
1970

1980

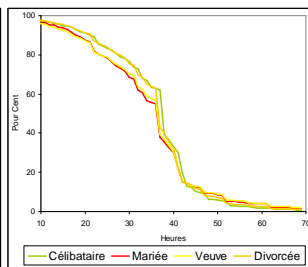
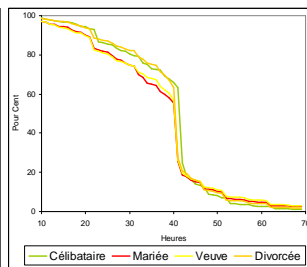
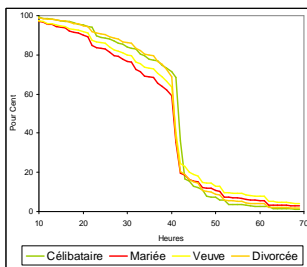
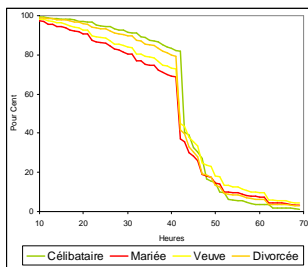
1990

2000

Hommes



Femmes



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Il est courant dans la littérature scientifique d'attribuer la hausse de l'occupation féminine à la diffusion des emplois à temps partiel. La comparaison, dans le temps et pour chaque état matrimonial, des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge, avec les nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge, permet de déduire aisément l'évolution des taux d'emploi par âge correspondants aux différents états matrimoniaux. On montre ainsi que l'occupation féminine n'a augmenté que pour les femmes mariées alors que la durée hebdomadaire de travail a diminué pour les femmes des 4 états matrimoniaux. On observe néanmoins que la proportion de femmes travaillant moins de 25 heures par semaine n'a que peu augmenté tout comme la dispersion des durées hebdomadaires de travail féminin. Autrement dit, la hausse de l'occupation féminine se limite aux femmes mariées et c'est sans doute moins la diffusion des formes d'emplois à temps partiel¹⁹² qui a permis cette hausse que la baisse du temps de travail en général qui touche aussi les autres femmes sans se traduire pour autant par une hausse de leurs taux d'emploi.

Toutefois, les changements en France depuis 1970 qui ont affecté l'institution de mariage et les modes d'unions, mais aussi, la constitution de la descendance et la composition des ménages, nous appellent à approfondir l'étude au-delà du seul état matrimonial légal. De fait, le rapprochement du niveau d'occupation des différents sous-groupes de femmes définis par leur état matrimonial peut être du à l'augmentation de la part des femmes en union parmi les célibataires.

Le temps passé au travail selon la composition du ménage

Afin de chercher s'il y a une différence de niveau d'occupation professionnelle selon la composition du ménage à travers la présence d'un couple et la présence d'enfant nous avons procédé en 2 étapes. Dans un premier temps, nous avons distingué chez les hommes les isolés (chef d'un ménage d'une personne) des autres chefs des ménages où l'on compte au moins un enfant de moins de 18 ans. Chez les femmes, nous avons distingué les isolées, les mères qui vivent seules avec leur enfant de moins de 18 ans (femme chef d'un ménage de deux personnes avec un enfant, femme chef d'un ménage de trois personnes avec deux enfants) et les conjointes (légitimes et illégitimes) selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans le ménage.

¹⁹² Qui sont d'ailleurs présentes depuis plus longtemps que la (re)hausse du niveau d'occupation féminine.

Tableau n°3B- 2 : Effectif des sous-groupes étudiés et taux brut d'emploi réel par sous-groupe.

Effectif des sous-groupes (milliers)

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Homme isolé	434	850	1 060	1 378	1 515	1 983	2 326	2 381
Homme chef de ménage père d'un enfant	2 375	2 713	2 868	2 858	2 790	2 766	2 690	2 834
Homme chef de ménage père de deux enfants	1 896	2 149	2 421	2 491	2 425	2 382	2 398	2 620
Homme chef de ménage père de trois enfants ou plus	1 733	1 662	1 425	1 283	1 210	1 171	1 090	1 027
Femme isolée	523	1 018	1 167	1 508	1 528	1 827	2 051	2 025
Femme seule mère d'un enfant	128	142	194	264	296	367	433	396
Femme seule mère de deux enfants	55	60	92	133	141	176	214	208
Femme seule mère de trois enfants	21	31	29	45	46	57	60	65
Femme conjointe sans enfants	4 515	4 176	4 424	5 090	5 704	5 891	6 069	6 419
Femme conjointe mère d'un enfant	2 136	2 620	2 757	2 761	2 744	2 722	2 627	2 759
Femme conjointe mère de deux enfants	1 728	2 079	2 335	2 432	2 410	2 363	2 373	2 585
Femme conjointe mère de trois enfants ou plus	1 582	1 611	1 376	1 258	1 204	1 169	1 089	1 017

Taux brut d'emploi réel par sous-groupe (pour cent)

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Homme isolé	76,25	77,32	74,57	67,92	67,51	59,95	62,11	62,27
Homme chef de ménage père d'un enfant	91,09	91,24	90,51	85,71	86,26	81,13	83,81	81,28
Homme chef de ménage père de deux enfants	93,20	93,57	92,50	88,65	88,87	82,93	85,30	84,14
Homme chef de ménage père de trois enfants ou plus	91,39	91,71	90,88	84,91	84,18	77,27	81,52	79,60
Femme isolée	65,77	67,69	66,39	58,71	58,54	52,72	55,89	56,08
Femme seule mère d'un enfant	78,47	81,22	75,71	72,12	68,46	64,33	64,00	63,63
Femme seule mère de deux enfants	77,41	79,70	69,56	65,80	68,95	60,13	57,57	60,68
Femme seule mère de trois enfants	55,56	70,77	59,32	53,21	45,32	44,27	38,43	45,73
Femme conjointe sans enfants	46,12	47,07	47,79	45,16	47,98	47,50	52,05	54,18
Femme conjointe mère d'un enfant	47,42	54,76	57,16	58,10	61,14	58,61	63,44	64,96
Femme conjointe mère de deux enfants	31,06	41,50	48,01	52,89	58,24	54,97	57,75	61,84
Femme conjointe mère de trois enfants ou plus	19,80	26,35	28,99	27,64	29,86	30,58	35,62	42,30

Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Nous avons rapporté l'effectif de chaque sous-groupe, ainsi que la part de ceux qui ont effectué au moins une heure de travail lors de la semaine de référence, depuis 1970 sur le tableau n°3B- 2. De 1970 à 2005, le nombre estimé des isolés de sexe masculin a été multiplié par 5, passant de 434 000 à 2,4 millions de personnes. Au cours de la même période l'effectif

des femmes isolées est passé de 523 000 à 2 millions personnes. Dans cette évolution, la part jouée par la massification des études post-baccalauréat et la hausse des ménages d'isolés étudiants qui en découle n'est pas négligeable. Cela explique aussi une part importante de la baisse du taux brut d'emploi réel, qui est passée de 76% en 1970 à 62% en 2005 chez les hommes isolés et de 66% à 56% chez les femmes isolées. Nous observons aussi une baisse du taux brut d'emploi réel chez les femmes vivant seules avec un ou plusieurs enfants. En revanche, les conjointes avec enfant sont les seules catégories de femmes à connaître une hausse de long terme des taux bruts d'emploi réel, alors que les hommes chef de ménage connaissent une baisse des taux, quel que soit le nombre d'enfants. Les femmes conjointes sans enfants ne connaissent une hausse des taux que depuis 1995.

Mise à part les différents effets de structure, il existe certainement un effet de sélection via le type de famille. Ainsi à partir de 3 enfants dans le ménage, chaque enfant supplémentaire sélectionne les sous-groupes dont les femmes ont les niveaux d'occupation professionnelle les plus bas, comme certaines populations provenant de l'immigration internationale.

Tableau n°3B- 3 : Nombre moyen d'heures travaillées par personnes et nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, chez les 15-64 ans.

	Nombre moyen d'heures travaillées par personne							
	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Homme isolé	35,39	32,90	32,03	28,59	28,49	25,25	25,28	24,10
Homme chef de ménage père d'un enfant	44,18	41,28	40,37	37,20	37,64	35,56	35,48	32,97
Homme chef de ménage père de deux enfants	45,77	42,72	41,65	38,63	39,03	36,49	36,67	34,46
Homme chef de ménage père de trois enfants ou plus	45,00	42,58	40,98	36,60	36,59	33,79	34,43	32,48
Femme isolée	27,66	26,21	26,32	21,99	22,18	19,84	20,51	19,00
Femme seule mère d'un enfant	32,66	31,78	29,75	27,05	25,73	23,66	22,69	21,00
Femme seule mère de deux enfants	32,28	32,16	27,67	23,92	24,86	21,70	19,68	19,68
Femme seule mère de trois enfants	23,63	25,49	22,26	18,63	15,69	14,76	12,58	13,45
Femme conjointe sans enfants	18,84	18,14	18,43	16,68	17,67	17,15	18,43	18,24
Femme conjointe mère d'un enfant	18,83	20,70	21,64	21,08	22,04	20,97	21,99	21,36
Femme conjointe mère de deux enfants	11,82	15,16	17,42	18,29	20,37	18,88	19,48	19,60
Femme conjointe mère de trois enfants ou plus	7,30	9,28	9,79	9,36	9,54	9,86	11,04	12,83

Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Homme isolé	46,12	42,55	42,96	42,09	42,21	42,12	40,70	38,70
Homme chef de ménage père d'un enfant	48,36	45,25	44,61	43,40	43,64	43,83	42,33	40,56
Homme chef de ménage père de deux enfants	48,94	45,65	45,02	43,58	43,92	44,00	42,99	40,95
Homme chef de ménage père de trois enfants ou plus	49,15	46,43	45,09	43,10	43,47	43,73	42,23	40,80
Femme isolée	41,96	38,72	39,65	37,46	37,89	37,63	36,69	33,88
Femme seule mère d'un enfant	41,62	39,13	39,29	37,51	37,59	36,78	35,46	33,01
Femme seule mère de deux enfants	41,71	40,35	39,77	36,35	36,05	36,08	34,18	32,43
Femme seule mère de trois enfants	42,53	36,01	37,53	35,02	34,61	33,34	32,75	29,41
Femme conjointe sans enfants	40,75	38,54	38,57	36,93	36,82	36,10	35,41	33,68
Femme conjointe mère d'un enfant	39,66	37,80	37,85	36,29	36,04	35,78	34,67	32,89
Femme conjointe mère de deux enfants	38,03	36,53	36,28	34,58	34,97	34,34	33,73	31,69
Femme conjointe mère de trois enfants ou plus	36,83	35,21	33,75	33,85	31,96	32,24	31,01	30,32

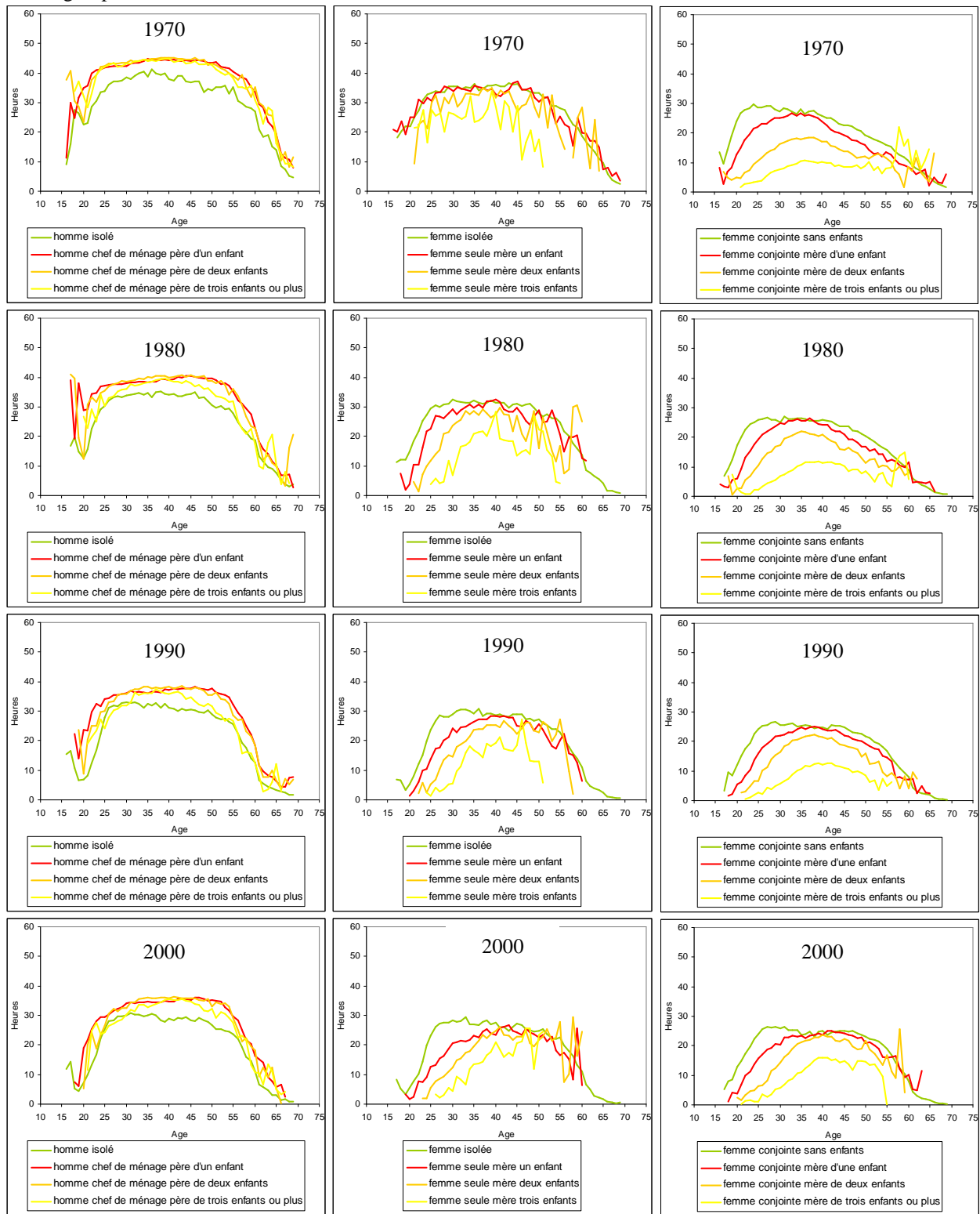
Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Le nombre moyen d'heures travaillées par personne, baisse chez les hommes, isolés comme chefs de leur ménage, ainsi que chez les femmes isolées, alors qu'il augmente chez les femmes conjointes avec enfant. Ainsi, les évolutions observées à travers le taux brut d'emploi réel se retrouvent dans l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par personnes, la diminution de la durée hebdomadaire du travail ne transformant pas fortement les tendances différentielles du niveau d'occupation.

De fait, la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, s'observe dans l'ensemble des sous-groupes, y compris pour lesquels le nombre moyen d'heures travaillées par personne augmente. C'est le cas des femmes conjointes avec enfants, pour lesquelles on constate néanmoins un nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée d'autant plus faible que le nombre d'enfants vivant dans le ménage est important. Ainsi, le nombre moyen d'heures travaillées des actives réellement occupées baisse à peu près d'une heure par enfant supplémentaire.

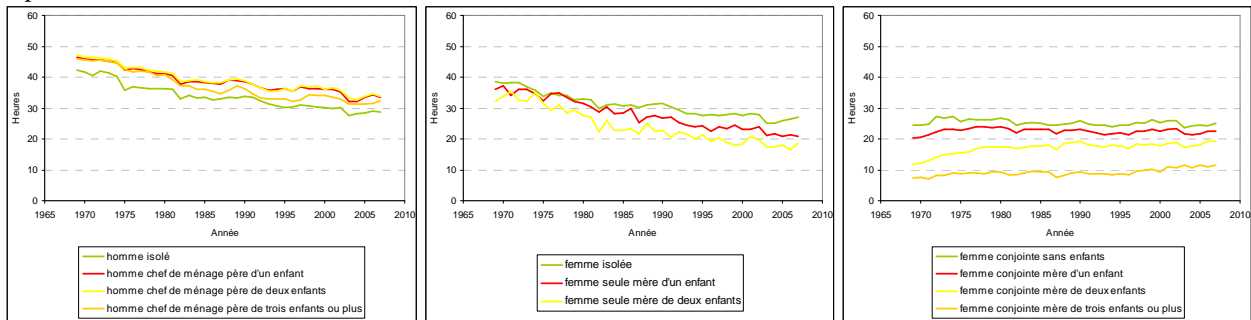
Graphiques n°3B- 59 à 70 : Nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge selon les différents sous-groupes et la décennie.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

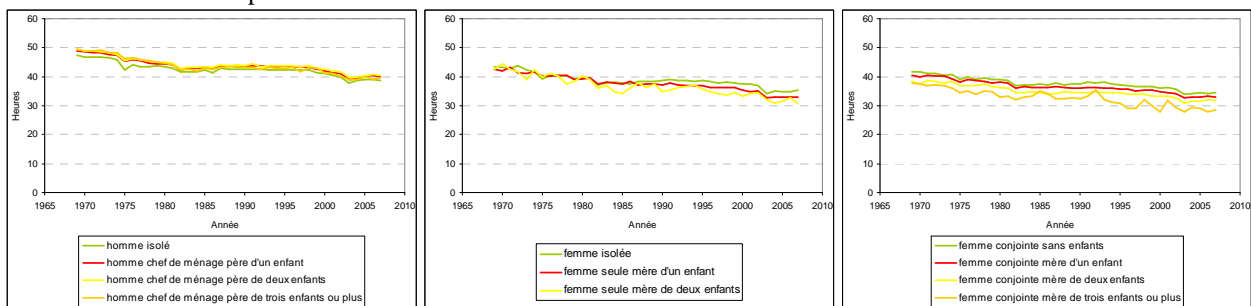
Une comparaison du nombre moyen d'heures travaillées par personnes de chaque âge dans les différents sous-groupes nous permet de remarquer que quel que soit l'âge, les hommes avec enfants ont une contribution en terme d'heures travaillées plus importante que les hommes isolés. Chez les femmes seules, ainsi que chez les conjointes, celles qui sont sans enfant ont une contribution en terme d'heures travaillées plus élevée que celles qui vivent avec leurs enfants. Chez les femmes, nous observons à tous les âges que plus le nombre d'enfants présents dans le ménage est élevé, plus la contribution en termes d'heures travaillées est basse. Chez les isolées de 19 à 25 ans, le creux du nombre moyen d'heures travaillées par personne que nous observons au cours des décennies 1990 et 2000 est du aux étudiants inoccupés, chefs de leur ménage.

Graphiques n°3B- 71 à 73 : Indicateur conjoncturel, de 25 à 49 ans, du nombre moyen d'heures travaillées par personne.



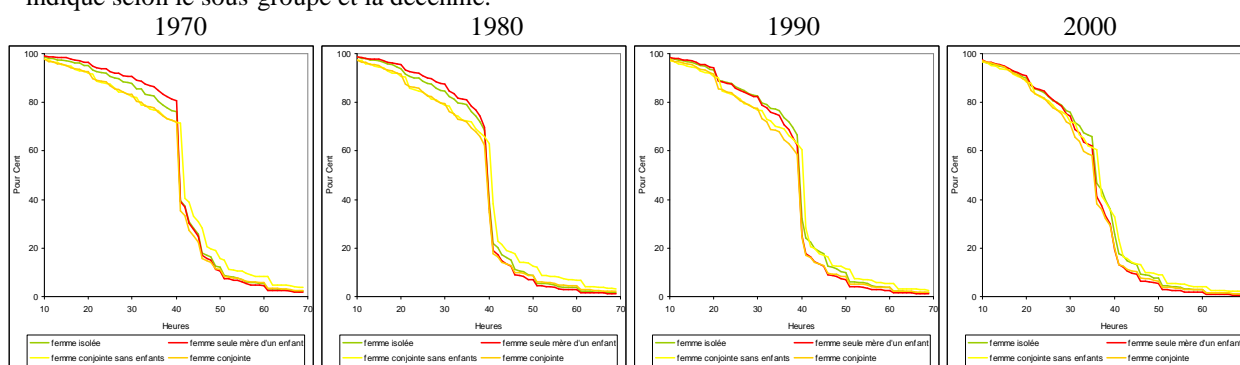
Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 74 à 76 : Indicateur conjoncturel, de 25 à 49 ans, du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé.



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 77 à 80 : Proportion d'actifs réellement occupés ayant au moins travaillé le nombre d'heures indiqué selon le sous-groupe et la décennie.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Nous avons élaboré deux indicateurs conjoncturels, le 25^{ème} de la somme de 25 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge et le 25^{ème} de la somme de 25 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge¹⁹³. La somme de 25 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par personne confirme de nouveau la faiblesse de la contribution horaire des hommes isolés, reflet direct de la faiblesse de leurs taux d'emploi nettement inférieurs à ceux des hommes chefs de ménage avec enfant. Elle confirme aussi la baisse de la contribution horaire associée à chaque enfant supplémentaire chez les femmes conjointes, mais aussi, chez les femmes isolées à partir des années 1980. De même, la somme de 25 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé montre que la baisse légère du nombre moyen d'heures passées au travail pour chaque enfant supplémentaire chez les femmes actives occupées en couple, n'est pas uniquement la conséquence d'éventuels effets de structure par âge. Par ailleurs, ce n'est qu'à partir de 1987, que les nombres moyens d'heures travaillées par active occupée se différencient entre les femmes isolées et les femmes vivant seules avec leurs enfants qui travaillent moins longtemps. Toutefois, chez les actives occupées vivant seules avec leurs enfants, il n'existe pas de différence significative de temps passé au travail selon le nombre d'enfant présent dans le ménage.

¹⁹³ Dans les enquêtes Emploi, la rareté des mères de 3 enfants de moins de 25 ans, nous a incité à effectuer la somme de 25 à 49 ans. Nous avons divisé l'indicateur conjoncturel par 25 pour faciliter la lecture des graphiques.

Au final, le nombre d'enfants présents dans le ménage réduit :

- de façon visible l'accès à l'emploi chez leurs mères, en couple ou non,
- de façon légère le temps de travail hebdomadaire des femmes en couples (mais aussi chez les femmes seules vers la fin de la période étudiée).

Toutefois, les enfants considérés ici le sont indépendamment de leur âge, puisque tout enfant de moins de 18 ans est supposé avoir un rôle équivalent, ce qui introduit des biais dans l'analyse, du fait des différences de calendrier de constitution de la famille. Cela nous incite à une étude de l'occupation des personnes des deux sexes (chef de ménage, conjointe ou conjoint) selon la présence d'enfants de moins de six ans et de moins de trois ans¹⁹⁴.

Le temps passé au travail selon la présence d'enfants de moins de six ans et de moins de trois ans

Tableau n°3B- 4 : Individus, âgés de 15 à 64 ans, chef de ménage ou conjoint(e), selon la présence d'enfants de moins de 6 ans.

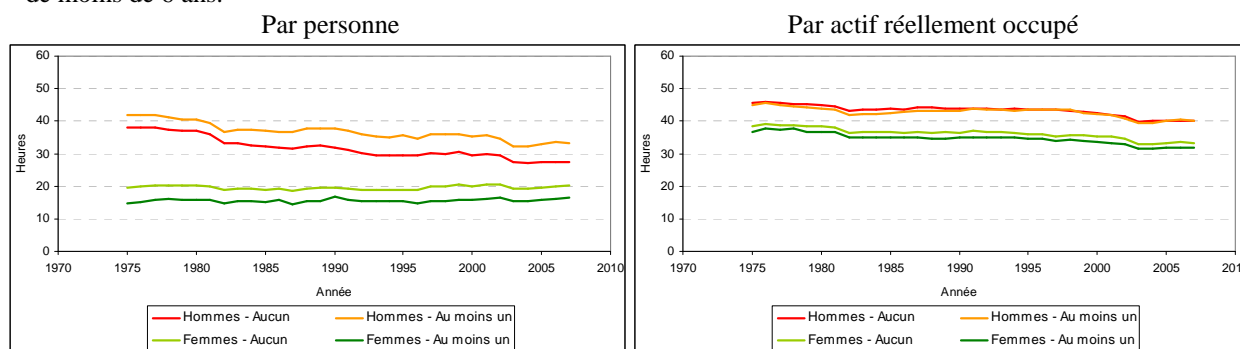
		Effectif (par milliers)						
		1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Aucun	8 486	9 426	10 197	10 591	11 214	11 648	12 010
	Au moins un	3 065	2 834	2 856	2 822	2 737	2 725	3 020
Femmes	Aucun	9 344	10 300	11 302	11 766	12 356	12 699	13 061
	Au moins un	3 063	2 833	2 935	3 002	2 959	2 975	3 229

		Taux brut d'emploi réel						
		1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Aucun	83,61	82,12	73,75	72,73	67,37	69,81	68,23
	Au moins un	93,02	92,14	87,03	87,28	81,59	84,05	81,96
Femmes	Aucun	51,02	52,85	51,89	53,93	52,32	56,69	59,11
	Au moins un	39,99	43,32	43,30	47,43	44,47	46,65	49,85

Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 81 et 82 : Nombre moyen d'heures travaillées chez les 15-64 ans, selon la présence d'enfant de moins de 6 ans.



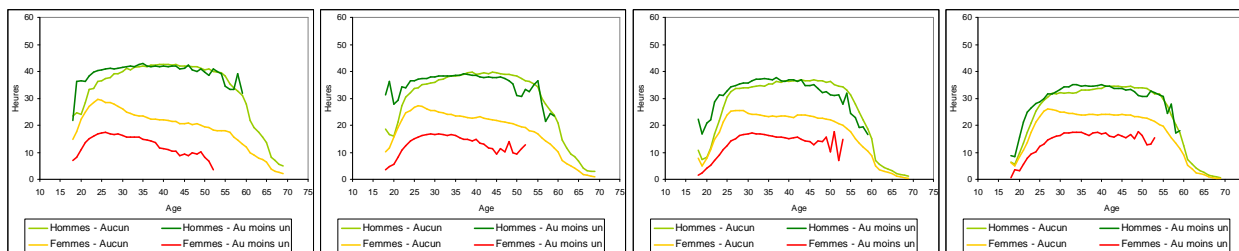
Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

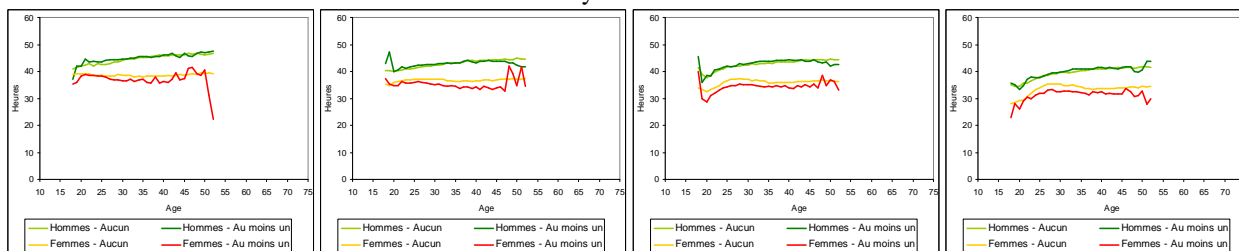
¹⁹⁴ Pour ce faire, nous avons limité l'étude aux enquêtes Emploi depuis 1975. Dans les fichiers individuels des enquêtes antérieures à 1975, il n'existe pas de variable qui nous permette de distinguer les enfants de moins de 3 ans et de moins de 6 ans.

Graphiques n°3B- 83 et 90 : Nombres moyens d'heures travaillées par personne de chaque âge et nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge, selon la présence d'enfants de moins de 6 ans.
1970 1980 1990 2000

Les heures travaillées réduites

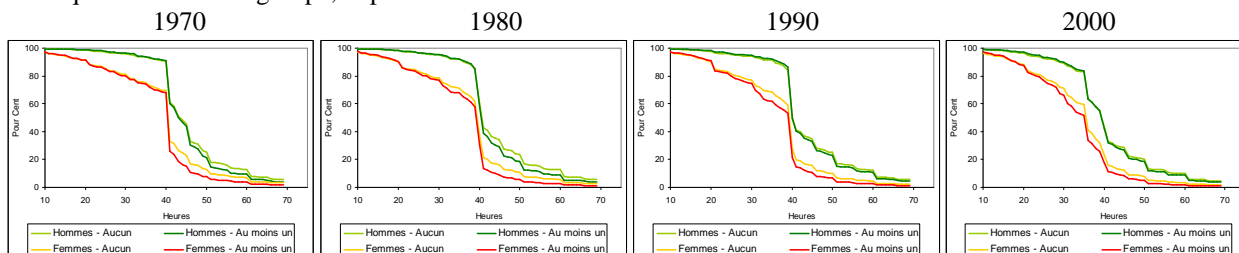


Le nombre moyen d'heures travaillées



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

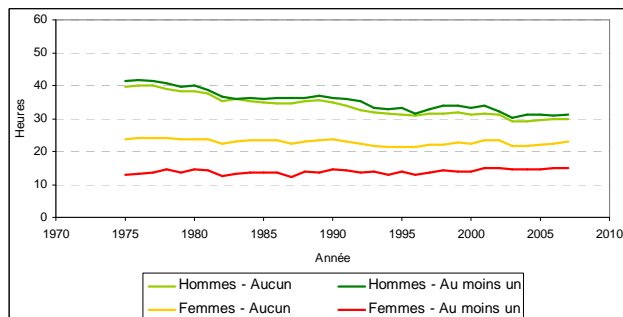
Graphiques n°3B- 91 à 94 : Proportion d'actifs réellement occupés ayant au moins travaillé le nombre d'heures indiqué selon le sous-groupe, la présence d'enfant de moins de 6 ans et la décennie.



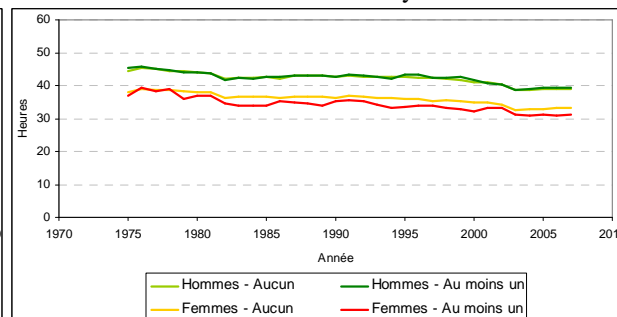
Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 95 et 96 : Somme de 20 à 49 ans des nombres heures travaillées réduites par âges et du nombre moyen d'heures travaillées par âge, selon la présence d'enfants de moins de 6 ans.

Somme des heures réduites



Somme du nombre moyen



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Tableau n°3B- 5 : Individus, âgé de 15 à 64 ans, chef de ménage ou conjoint(e), selon la présence d'enfants de moins de 3 ans.

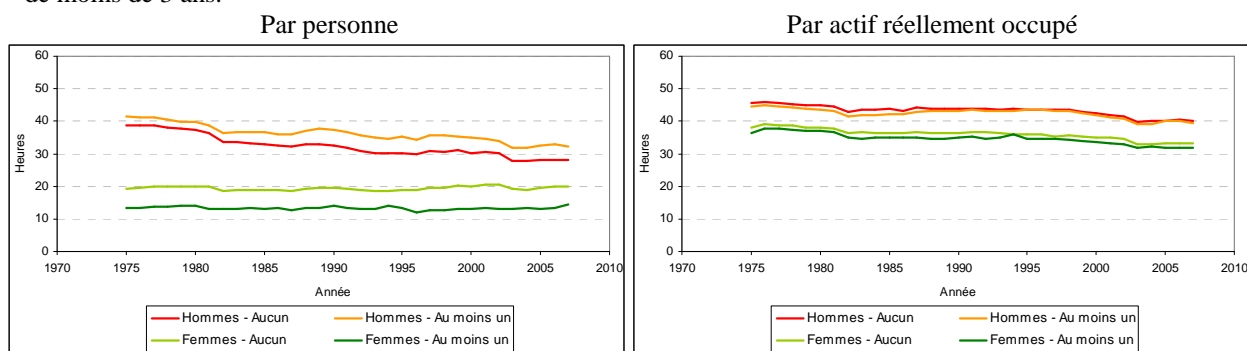
		Effectif (par milliers)						
		1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Aucun	9 948	10 808	11 660	12 026	12 581	12 990	13 465
	Au moins un	1 603	1 452	1 393	1 387	1 371	1 383	1 565
Femmes	Aucun	10 825	11 692	12 821	13 307	13 868	14 192	14 646
	Au moins un	1 582	1 440	1 416	1 461	1 448	1 482	1 644
Ensemble		23 958	25 393	27 290	28 180	29 266	30 047	31 320

		Taux d'emploi brut réel						
		1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Hommes	Aucun	84,99	83,50	75,49	74,50	69,01	71,33	69,86
	Au moins un	93,02	91,38	86,40	86,99	80,71	83,59	80,76
Femmes	Aucun	49,98	52,37	51,56	53,97	52,11	56,46	59,07
	Au moins un	36,76	37,95	37,08	40,27	38,29	38,74	41,29

Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

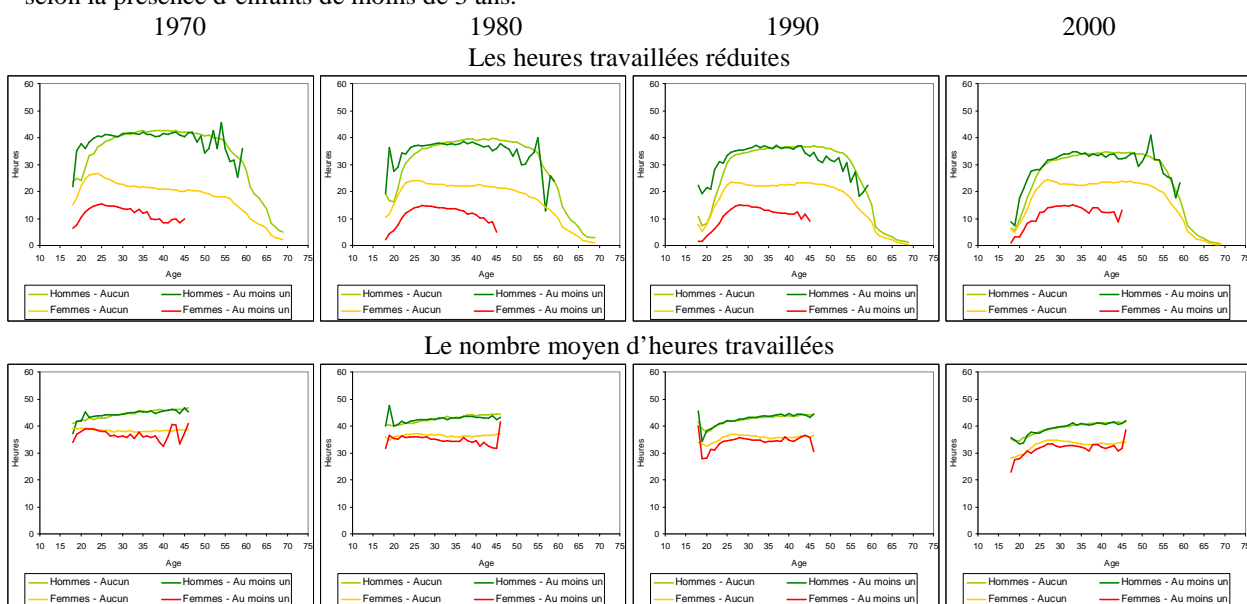
Graphiques n°3B- 97 et 98 : Nombre moyen d'heures travaillées chez les 15-64 ans, selon la présence d'enfants de moins de 3 ans.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

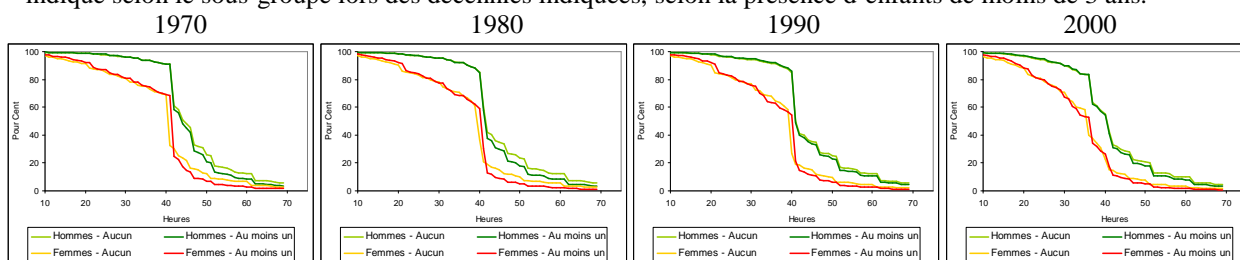
Graphiques n°3B- 99 et 106 : Les heures travaillées réduites et le nombre moyen d'heures travaillées par âge, selon la présence d'enfants de moins de 3 ans.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

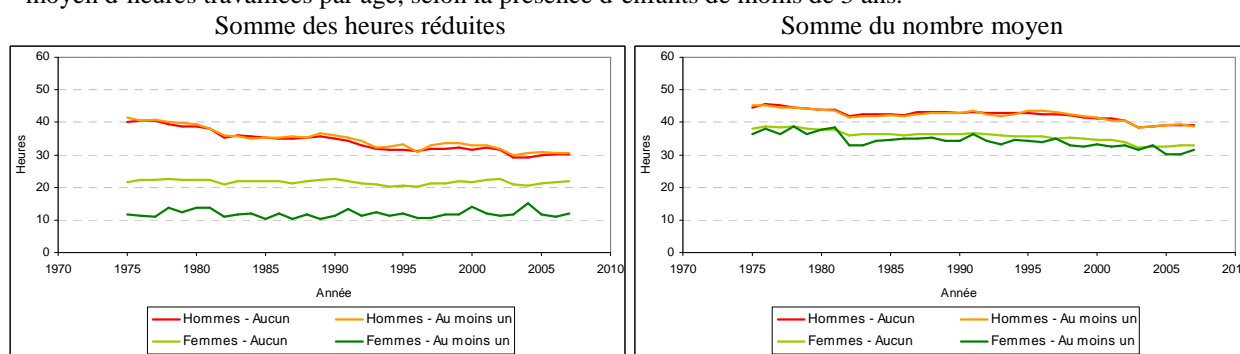
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 107 à 110 : Proportion d'actif réellement occupé ayant au moins travaillé le nombre d'heures indiqué selon le sous-groupe lors des décennies indiquées, selon la présence d'enfants de moins de 3 ans.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

Graphiques n°3B- 111 et 112 : Somme de 20 à 49 ans, des heures travaillées réduites par âges et du nombre moyen d'heures travaillées par âge, selon la présence d'enfants de moins de 3 ans.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1970 – 2007, France métropolitaine.

La présence d'enfants de moins de 6 ans, tout comme la présence d'enfants de moins de 3 ans, réduit chez les femmes à la fois le taux brut d'emploi réel et à la fois le nombre moyen d'heures travaillées par personne. Chez les hommes, les enfants (moins de 6 ans et moins de 3 ans) ont une influence inverse, elle augmente le taux brut d'emploi réel et le nombre moyen d'heures travaillées par personne. Toutefois, chez les hommes, la valeur élevée du nombre moyen d'heures travaillées par personne résulte de la faiblesse du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge chez les moins de 25 ans. Enfin, le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé est indifférent à la présence d'enfants (moins de 6 ans et moins de 3 ans) dans le ménage.

L'étude des deux indicateurs conjoncturels, le 30^{ème} de la somme de 20 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge et le 30^{ème} de la somme de 20 à 49 ans du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge, confirme la faible influence de la présence d'enfants (moins de 6 ans et moins de 3 ans) dans le ménage sur le nombre moyen d'heures travaillées chez les parents actif occupé, bien que la présence d'enfants (moins de 6 ans et moins de 3 ans) dans le ménage discrimine l'accès à l'emploi des

mères. Cette influence de la présence de l'enfant sur l'accès à l'emploi des mères est stable tout au long de la période 1975 – 2007, toutefois, cette influence semble se réduire au fil des âges de l'enfant.

Ainsi, l'influence de l'enfant sur le nombre moyen d'heures travaillées par les mères actives occupées tient plus à la taille de la famille. Même dans ce cas, le temps de travail hebdomadaire observé chez les mères actives occupées n'est que faiblement inférieur à ce qui est constaté pour les autres actives occupées.

Finalement, bien que la proportion de femmes actives occupées d'âges intermédiaires ait connu une hausse importante depuis 1970, leur contribution en termes d'heures travaillées n'a guère évolué. L'augmentation de la part des femmes dans le volume total d'heures travaillées provient donc de la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par les hommes de chaque âge (via la durée hebdomadaire du travail et les taux d'emploi) et non d'une hausse du nombre moyen d'heures travaillées par les femmes qui reste plutôt stable (la hausse des taux d'emploi aux âges intermédiaires compensant la baisse de la durée hebdomadaire du travail).

4. Le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé selon le statut de l'emploi occupé et la catégorie socioprofessionnelle.

A l'exception du sexe des individus, qui semble différencier de façon sensible les actifs occupés en matière d'heures travaillées, nous n'avons pas observé d'écarts importants sur ce plan entre les sous-groupes d'actifs occupés précédemment étudiés. Ainsi, la mise en couple et la présence d'enfants dans le ménage paraissent discriminer l'accès à l'emploi, mais elles semblent avoir un impact très limité, sur le nombre moyen d'heures travaillées chez ceux qui occupent un emploi. Aussi, l'évolution du temps passé au travail des actifs réellement occupés ne saurait résulter d'effets structurels majeurs résultant de la modification des structures des ménages et des familles ou de la transformation des taux d'emploi propres aux diverses situations domestiques et familiales. Il existe en revanche un très léger effet structurel associé à l'augmentation des taux d'emploi féminins qui accroissent le poids des femmes au sein des actifs réellement occupés et qui élèvent donc la part des emplois correspondant aux durées hebdomadaires de travail les plus faibles. Cela contribue à la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, sexes confondus. Or comme on l'a vu, l'emploi féminin se concentre sur certains types de postes et certaines catégories socioprofessionnelles. L'effet de structure lié à la féminisation de la population active occupée sur le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé, peut donc dissimuler un effet structure lié à la transformation des postes de travail et à la modification du poids des différentes catégories socioprofessionnelles. Cela implique donc d'étudier les différences entre les statuts d'emploi et les catégories socioprofessionnelles en matière de temps passé au travail.

Le statut de l'emploi occupé et la catégorie socioprofessionnelle sont un facteur de différenciation du nombre moyen d'heures travaillées par actifs occupés. Toutefois, la capacité explicative de l'évolution de ces deux structures, concernant la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé au fil des années, est faible. Cette influence modeste est révélée par une méthode de structure type qui attribue aux différents statuts d'emploi et aux différentes catégories socioprofessionnelles un poids identique et invariant au fil des années.

Commençons par l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé selon le statut de l'emploi de 1982 à 2002, puis, nous proposerons une étude du nombre

moyen d'heures travaillées et de la distribution horaire selon la catégorie socioprofessionnelle pour une période plus vaste.

Tableau n°3B- 6 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé selon le statut de l'emploi.

Hommes									
	1982	1987	1992	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Indépendants	56,16	54,09	54,53	54,51	54,01	52,64	54,13	53,27	53,22
Employeurs	53,17	55,23	54,92	56,52	56,59	56,14	56,14	56,33	55,83
Aides familiaux	49,30	47,40	43,23	41,50	43,72	41,66	39,16	45,19	41,78
Intérimaires (hors Etat, collectivités locales)	37,81	38,16	38,59	37,17	37,50	37,32	36,73	36,40	35,16
Contrat saisonnier	41,34	43,41	39,25	31,10	36,01	28,23	42,21	34,65	40,00
CDD (hors Etat, collectivités locales)	39,74	39,37	39,43	37,75	37,97	37,67	36,96	36,05	35,44
Autres salariés (hors contrats atypiques, durée déterminée, hors Etat, collectivités locales)	39,91	41,43	41,69	41,70	41,62	41,20	40,38	39,72	39,28
Fonctionnaires ou agent titulaires	38,98	40,73	39,84	39,72	40,23	40,06	39,50	39,87	38,98
Contractuels (sans limitation de durée)	37,08	39,42	37,59	38,16	38,55	37,68	37,52	38,51	38,26
Contractuels (pour une durée limitée), auxiliaires, vacataires	35,56	32,15	33,91	34,91	36,52	34,20	35,99	36,80	35,91
Femmes									
	1982	1987	1992	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Indépendantes	46,75	45,92	45,13	44,16	44,36	43,19	44,30	44,85	43,72
Employeuses	47,45	48,12	48,72	48,56	47,96	48,88	47,50	48,06	48,29
Aides familiaux	43,34	40,96	40,90	40,62	40,82	39,82	40,81	39,71	39,34
Intérimaires (hors Etat, collectivités locales)	35,42	36,45	36,67	33,63	35,17	34,73	34,74	34,07	33,28
Contrat saisonnier	36,55	38,50	26,97	31,14	44,84	21,00	34,26	33,50	23,54
CDD (hors Etat, collectivités locales)	35,05	35,76	35,24	32,97	32,73	32,49	31,95	32,15	31,15
Autres salariées (hors contrats atypiques, durée déterminée, d'Etat et de collectivités locales)	34,94	35,56	35,85	34,92	34,92	34,67	34,09	33,84	33,58
Fonctionnaires ou agent titulaires	34,60	35,06	35,25	34,13	35,17	35,29	35,04	35,25	34,45
Contractuelles (sans limitation de durée)	33,33	33,38	33,29	33,00	33,98	33,48	34,29	35,21	33,88
Contractuelles (pour une durée limitée), auxiliaires, vacataires	29,19	29,38	30,26	28,81	30,36	29,62	29,43	29,55	30,44

Sources : Enquêtes Emploi 1982 – 2002, INSEE, exploitation de l'auteur.

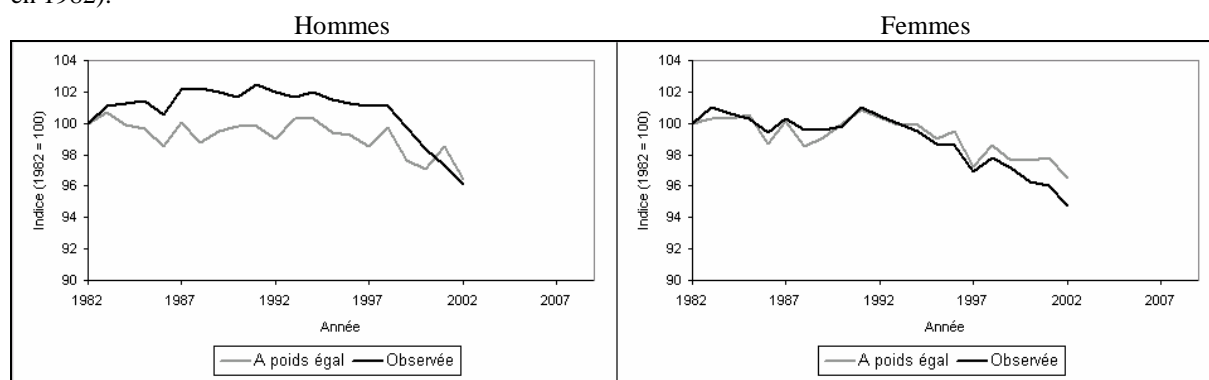
Champs : 1982 – 2002, France métropolitaine.

Avant tout (comme nous pouvons le remarquer sur le tableau n°3B- 6), quel que soit le type d'emploi occupé et l'année étudiée, le nombre moyen d'heures travaillées des actifs réellement occupés reste supérieur à celui des actives réellement occupées. De plus, quel que soit l'année étudiée et le sexe, les non salariés (indépendants, employeurs, aides familiaux) comptent un nombre moyen d'heures travaillées plus élevé, comparé aux emplois salariés. Nous pouvons remarquer aussi que pour les emplois « particuliers » du public (dont une partie sont des emplois précaires) nous avons un nombre moyen d'heures travaillées nettement inférieur à celui des emplois « particuliers » du privé.

Si nous faisons exception des contrats saisonniers, pour lesquels la faiblesse des effectifs et les fortes variations conjoncturelles rendent la comparaison délicate, la catégorie d'actifs réellement occupés au sein de laquelle la différence entre hommes et femmes est la plus élevée est celle des indépendants avec un écart variant de 8,1 à 10,3 heures travaillées. La différence entre les employeurs et les employeuses est elle aussi très importante avec un écart de 5,7 à 8,6 heures, selon les années étudiées. Les différences les moins importantes sont observées parmi les intérimaires, avec un écart entre hommes et femmes toujours inférieur à 3,5 heures.

On peut par ailleurs observer, de 1982 à 1991, une certaine stabilité¹⁹⁵ des nombres moyens d'heures travaillées au fil du temps à l'intérieur de chaque catégorie d'actif réellement occupé, chez les hommes comme chez les femmes. Après 1991, le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé baisse au sein de chaque catégorie, un peu plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, l'influence de la variation du poids des différents statuts d'emploi n'a qu'un impact limité sur la baisse globale du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé.

Graphiques n°3B- 113 et 114 : Evolution observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé et évolution théorique avec une pondération invariable des différents statuts d'emploi de 1982 à 2002 (indice 100 en 1982).



Sources : Enquêtes Emploi 1982 – 2002, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1982 – 2002, France métropolitaine.

En analysant le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé des différentes catégories socioprofessionnelles au cours de la période 1982 – 2007, on peut remarquer, à

¹⁹⁵ Cette stabilité ne peut être issue du changement de mesure du nombre d'heures travaillées entre 1989 et 1990, puisque les enquêtes Emploi de la période 1982 – 1989 n'interrogent les individus que sur le nombre d'heures travaillées réellement accomplies au cours de la semaine de référence dans l'emploi principal. Les enquêtes Emploi de la période 1990 – 2002 interrogent les individus sur le nombre d'heures travaillées réellement accomplies lors de la semaine de référence dans l'emploi principal et dans un deuxième emploi, si l'individu en occupe un.

l'instar de ce qui peut être observé pour les statuts d'emploi, un nombre moyen d'heures travaillées plus élevé chez les hommes que chez les femmes, et ce, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau n°3B- 7 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif masculin réellement occupé selon la CSP.

	1982	1987	1992	1997	2000	2002	2005 ¹⁹⁶	2007
Agriculteurs sur petite exploitation	55,90	51,99	50,32	52,55	50,80	47,48	56,94	56,83
Agriculteurs sur moyenne exploitation	61,95	57,69	57,57	57,68	57,17	56,53	53,26	51,76
Agriculteurs sur grande exploitation	63,12	58,63	59,82	60,31	59,68	58,46	59,68	56,78
Artisans	48,98	50,81	51,71	52,56	52,46	52,68	51,57	51,34
Commerçants et assimilés	55,96	55,94	56,13	56,14	55,44	54,55	54,28	53,36
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	51,02	56,45	53,53	54,43	57,28	53,68	55,24	53,28
Professions libérales	50,61	52,12	52,31	53,72	52,97	53,71	51,46	48,84
Cadres de la fonction publique	41,32	44,65	44,80	45,48	43,27	44,24	41,17	41,44
Professeurs, professions scientifiques	37,58	40,56	37,16	36,97	38,11	38,54	36,28	37,29
Professions de l'information, des arts et des spectacles	41,82	39,05	40,53	40,10	38,46	38,90	35,78	36,70
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	44,68	48,59	47,90	48,74	47,03	46,28	44,72	44,56
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	42,54	45,72	45,43	46,35	44,47	43,74	42,82	42,19
Instituteurs et assimilés	31,23	31,06	32,64	32,59	33,86	34,46	31,79	31,39
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	41,10	41,08	42,08	41,11	40,90	39,62	38,29	37,77
Clergé, religieux	56,80	54,89	47,61	51,75	49,30	50,95	47,01	55,52
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	40,22	43,16	42,49	41,63	42,15	40,41	37,95	37,46
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	42,70	45,26	44,56	44,20	42,57	41,64	39,92	39,79
Techniciens	38,62	40,02	40,40	40,03	39,12	37,78	36,48	36,84
Contremaîtres, agents de maîtrise	39,93	41,34	41,36	41,45	39,85	39,04	38,32	38,78
Employés civils et agents de service de la fonction publique	38,26	37,79	37,95	37,49	37,12	35,98	34,47	34,70
Policiers et militaires	45,49	48,66	44,74	45,41	43,34	43,47	40,76	40,34
Employés administratifs d'entreprises	37,56	38,54	38,98	38,28	37,07	36,26	33,70	34,94
Employés de commerce	40,32	40,86	40,21	38,61	37,33	35,74	34,14	34,30
Personnels des services directs aux particuliers	45,11	43,00	43,26	39,96	39,47	39,01	35,86	34,73
Ouvriers qualifiés de type industriel	38,09	39,08	39,34	38,89	37,72	36,38	35,77	35,60
Ouvriers qualifiés de type artisanal	39,62	40,05	40,30	39,50	39,05	37,84	36,62	36,37
Chauffeurs	41,68	42,89	43,70	43,05	42,09	40,60	39,01	38,87
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	38,57	38,84	38,96	38,78	37,56	36,12	35,69	34,99
Ouvriers non qualifiés de type industriel	37,98	38,69	38,49	37,97	36,68	35,72	34,28	33,96
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	38,31	38,11	38,40	37,66	36,54	35,29	34,62	34,13
Ouvriers agricoles	41,67	40,85	41,60	41,75	39,78	39,23	36,55	37,05

Sources : Enquêtes Emploi 1982 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1982 – 2007, France métropolitaine.

¹⁹⁶ Changement de nomenclature pour les années 2005 et 2007.

Tableau n°3B- 8 : Nombre moyen d'heures travaillées par active féminin réellement occupée selon la CSP.

	1982	1987	1992	1997	2000	2002	2005	2007
Agriculteurs sur petite exploitation	42,54	41,10	40,76	40,33	40,63	35,21	40,88	43,95
Agriculteurs sur moyenne exploitation	44,84	43,78	42,47	42,28	43,44	43,05	47,31	42,35
Agriculteurs sur grande exploitation	41,38	40,84	42,50	42,96	40,87	41,22	44,90	46,47
Artisans	42,02	40,17	40,64	40,76	40,74	41,82	41,31	38,89
Commerçants et assimilés	51,09	50,04	50,53	49,91	49,41	48,72	48,56	49,39
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	44,01	41,52	45,55	45,53	45,18	43,71	41,90	43,85
Professions libérales	36,00	37,73	39,33	40,84	43,14	40,53	38,60	40,05
Cadres de la fonction publique	38,24	39,61	39,84	40,98	40,71	39,69	37,85	37,08
Professeurs, professions scientifiques	28,99	32,01	30,21	30,47	32,33	33,32	32,87	32,93
Professions de l'information, des arts et des spectacles	31,35	31,05	32,49	31,16	32,59	32,38	28,91	31,37
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	39,95	42,43	42,17	42,39	41,88	41,06	38,50	39,02
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	37,85	40,27	41,57	41,42	41,29	40,62	38,34	38,28
Instituteurs et assimilés	27,60	27,55	29,12	27,90	30,62	31,37	29,43	29,60
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	37,43	37,17	37,27	35,50	35,58	34,55	32,48	32,87
Clergé, religieux	44,11	43,84	47,25	44,44	24,27	30,48	21,60	16,39
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	35,43	35,57	36,48	35,63	36,05	34,60	33,52	33,96
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	37,00	39,30	39,04	38,80	37,44	36,45	34,73	34,72
Techniciens	36,70	37,49	38,44	37,96	36,86	35,42	33,79	33,52
Contremaîtres, agents de maîtrise	40,11	38,72	38,91	41,03	38,34	38,24	37,15	36,69
Employés civils et agents de service de la fonction publique	35,24	34,55	34,59	33,32	33,40	32,89	31,01	31,01
Policiers et militaires	38,03	40,71	38,00	39,84	37,18	38,53	37,63	37,87
Employés administratifs d'entreprises	35,42	36,32	36,26	35,40	34,56	33,38	31,94	31,41
Employés de commerce	35,27	35,51	34,37	33,27	32,42	31,92	31,21	31,15
Personnels des services directs aux particuliers	31,12	31,76	32,56	31,47	31,62	31,26	29,66	29,44
Ouvriers qualifiés de type industriel	37,34	37,72	38,10	37,00	35,69	35,22	34,02	33,57
Ouvriers qualifiés de type artisanal	35,71	36,41	35,75	34,65	34,00	33,34	31,89	33,64
Chauffeurs	28,88	26,74	29,60	26,25	28,06	30,02	27,57	29,93
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	36,57	37,63	36,75	35,93	34,81	34,17	32,94	33,33
Ouvriers non qualifiés de type industriel	36,65	37,78	37,83	36,96	35,57	34,70	33,45	33,10
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	27,34	25,66	26,92	25,76	24,48	26,06	24,10	24,80
Ouvriers agricoles	38,76	34,40	35,10	33,62	34,48	32,81	32,56	29,17

Sources : Enquêtes Emploi 1982 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1982 – 2007, France métropolitaine.

Chez les hommes, ce sont les agriculteurs sur grande et moyenne exploitation qui présentent le nombre moyen d'heures travaillées le plus élevé, suivis par différentes catégories de non salariés (commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales et artisans), certaines professions intellectuelles supérieures (cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise et cadres de la fonction publique). A l'inverse, les

catégories socioprofessionnelles pour lesquelles le nombre moyen d'heures travaillées par les hommes actifs réellement occupés sont les plus faibles comprennent : les employés et les ouvriers, les techniciens, les professeurs et professions scientifiques et les instituteurs et assimilés. Néanmoins au sein des ouvriers, les catégories de chauffeurs et d'ouvriers agricoles enregistrent un nombre moyen d'heures travaillées relativement important.

Chez les femmes, à l'exception des catégories de cadres administratifs et commerciaux d'entreprises et d'ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, les catégories où l'on remarque un nombre moyen d'heures travaillées relativement élevé sont le plus souvent constituées de non salariées. A cela s'ajoutent les catégories de cadres de la fonction publique, contremaîtres, agents de maîtrise et de policiers et militaires¹⁹⁷, où les femmes actives réellement occupées présentent un nombre moyen d'heures travaillées supérieur à la durée légale du travail¹⁹⁸. Dans les catégories socioprofessionnelles restantes, le nombre moyen d'heures travaillées est inférieur à la durée légale du travail.

Enfin, concernant les différentes catégories socioprofessionnelles (en 32 postes) des femmes, nous n'avons pas remarquée de dépendance entre :

- le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et le nombre de femmes occupant une catégorie socioprofessionnelle,
- le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et la proportion de femmes occupant une catégorie socioprofessionnelle,
- la variation du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et la variation du nombre de femmes occupant une catégorie socioprofessionnelle,
- la variation du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et la variation de la proportion de femmes occupant une catégorie socioprofessionnelle.

¹⁹⁷ Mais aussi, en début de la période étudiée, les femmes de catégorie de clergé, religieux. Toutefois, comme nous l'avons déjà précisé, les enquêtes Emploi ne permettent pas une mesure appropriée des individus de cette catégorie socioprofessionnelle, qui appartiennent en une proportion non négligeable de la population des collectivités.

¹⁹⁸ 39 heures hebdomadaires depuis le 1^{er} février 1982, puis passage progressif aux 35 heures au cours de la période 1998 – 2003.

Tableau n°3B- 9 et 10 : Nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé selon certaines professions¹⁹⁹.

Hommes

	1969	1971	1973	1975	1977	1979	1981
Agriculteurs exploitants	57,19	54,40	56,16	58,09	57,10	57,40	56,63
Industriels.	54,18	55,22	53,37	50,88	51,88	52,17	52,24
Artisans.	49,51	48,36	49,38	47,15	47,14	47,41	47,43
Gros commerçants	57,63	56,82	56,83	55,12	54,52	55,94	54,69
Petits commerçants	57,85	59,23	59,35	57,86	56,55	57,62	55,81
Professions libérales	56,57	56,87	55,04	52,55	52,44	52,69	52,27
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	40,18	41,61	40,20	37,51	38,19	38,30	38,13
Ingénieurs	47,13	46,87	46,20	42,81	44,49	44,39	44,41
Cadres administratifs supérieurs	48,01	48,07	47,69	45,13	46,69	46,89	46,76
Instituteurs, professions intellectuelles diverses	40,27	38,95	38,64	35,50	36,62	36,53	35,41
Services médicaux et sociaux	44,33	45,66	44,39	43,38	43,48	43,79	42,64
Techniciens	45,56	44,96	44,07	40,95	42,16	41,60	41,45
Cadres administratifs moyens	46,73	46,01	45,74	43,31	44,31	43,68	43,74
Employés de bureau.	44,02	43,22	42,45	40,13	40,99	40,67	40,24
Employés de commerce.	50,73	50,47	48,89	47,30	47,49	46,19	45,82
Contremaîtres	47,19	46,88	45,63	42,75	42,68	41,90	41,70
Ouvriers qualifiés	47,00	46,05	45,31	42,41	42,53	41,70	41,21
Ouvriers spécialisés	47,15	46,44	45,54	42,52	42,78	42,21	41,53

Femmes

	1969	1971	1973	1975	1977	1979	1981
Agriculteurs exploitants	41,48	38,91	39,67	41,42	41,48	42,18	41,68
Industriels.	42,53	41,38	38,79	34,31	29,86	34,23	36,30
Artisans.	39,11	38,49	39,92	33,64	31,39	29,23	29,73
Gros commerçants	50,21	51,67	45,94	48,36	44,17	49,94	46,81
Petits commerçants	49,96	50,59	51,04	50,83	49,06	50,15	50,14
Professions libérales	45,41	44,53	44,44	38,43	39,41	40,79	38,88
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	34,11	34,60	34,25	30,71	33,06	30,90	31,94
Ingénieurs	45,42	42,07	40,18	37,72	40,52	40,97	40,49
Cadres administratifs supérieurs	44,80	42,88	42,11	39,70	41,55	40,57	40,22
Instituteurs, professions intellectuelles diverses	36,69	35,52	35,62	33,07	33,55	32,83	32,48
Services médicaux et sociaux	42,91	41,78	41,43	38,54	39,62	38,73	38,56
Techniciens	41,98	41,22	39,67	37,68	39,49	38,93	38,59
Cadres administratifs moyens	40,81	40,85	40,31	37,60	39,05	38,62	38,72
Employés de bureau.	40,97	40,52	39,92	37,64	38,76	38,23	38,00
Employés de commerce.	43,19	42,57	41,61	40,13	39,23	38,10	37,52
Contremaîtres	42,82	42,76	42,04	39,72	40,13	40,92	39,51
Ouvriers qualifiés	41,01	39,94	39,38	37,71	39,40	38,91	38,94
Ouvriers spécialisés	41,44	41,86	41,71	38,14	39,43	39,22	38,15

Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 1981, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 1981, France métropolitaine.

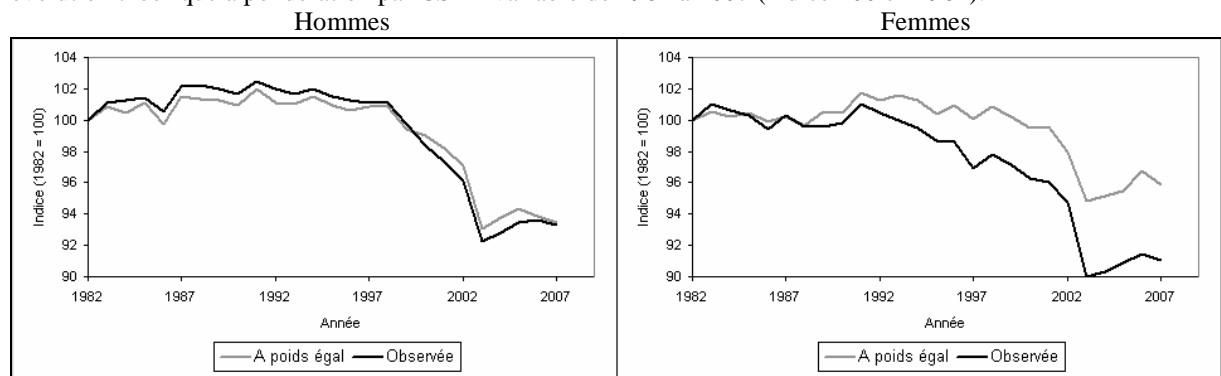
Dans les enquêtes Emploi d'avant 1982 la nomenclature socioprofessionnelle soit différente de celle utilisée depuis 1982. Mais, nous pouvons analyser la période 1969 – 1981 et tenter d'en relier les grandes évolutions avec celles de la période 1982 – 2007. Nous remarquons ainsi que quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. De même, quel que soit le sexe, les catégories socioprofessionnelles de non salariés présentent

¹⁹⁹ PCS – 1954, INSEE.

des nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé nettement plus élevés, à l'exception des catégories d'artisans.

Chez les hommes, la baisse observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle explique un part importante de la baisse de 1998 à 2007 du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé toutes catégories confondues. Autrement dit, il s'agit davantage d'une évolution affectant toutes les couches d'actifs occupés que du résultat d'un changement touchant la structure par CSP. Au contraire, chez les femmes, une partie de la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée observée depuis 1991 est expliquée par les variations de la part des différentes catégories socioprofessionnelles.

Graphiques n°3B- 115 et 116 : Evolution observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé et évolution théorique à pondération par CSP invariable de 1982 à 2007 (indice 100 en 1982).



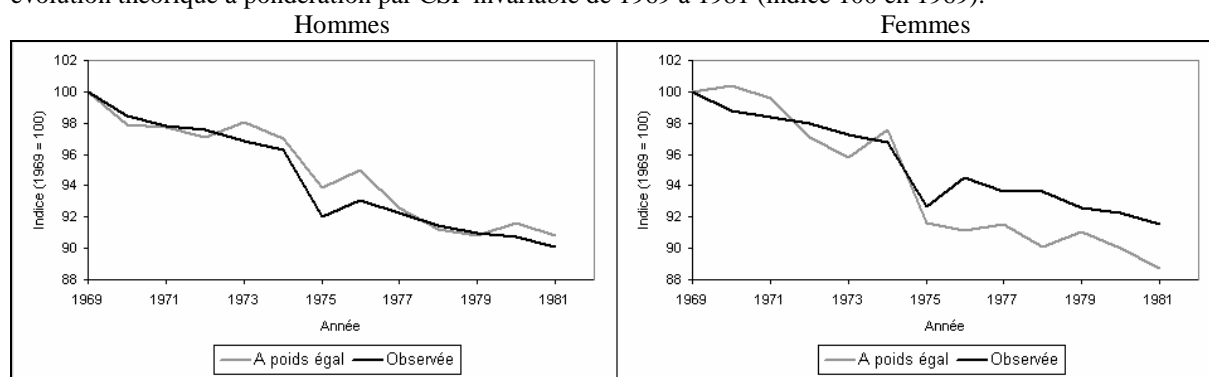
Sources : Enquêtes Emploi 1982 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1982 – 2007, France métropolitaine.

En ce qui concerne la période 1969 – 1981, les variations de la part des différentes catégories socioprofessionnelles²⁰⁰ semblent n'avoir qu'un impact limité dans la baisse observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif masculin réellement occupé. Chez les hommes, la baisse observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle, explique la quasi-totalité de cette évolution. Chez les femmes, à l'exception des années 1975 et 1976, les variations du nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée au sein des différentes catégories socioprofessionnelles expliquent aussi la majeure partie de la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée.

²⁰⁰ L'ensemble des catégories socioprofessionnelles sont représentées, contrairement aux tableaux n°3B- 9 et 10.

Graphiques n°3B- 117 et 118 : Evolution observée du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé et évolution théorique à pondération par CSP invariable de 1969 à 1981 (indice 100 en 1969).



Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 1981, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1969 – 1981, France métropolitaine.

Au final, si chez les hommes, les variations importantes de la part des différentes catégories socioprofessionnelles au cours de la période 1969 – 2007 n'ont qu'un impact négligeable sur l'évolution globale du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, c'est principalement lié à des effets de compensation. On note la baisse du poids des catégories socioprofessionnelles non salariées, chez qui le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé est élevé, en parallèle à la hausse du poids des employés, chez qui le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé est plutôt bas. Mais cela est contrebalancé par la hausse du poids des cadres, chez qui le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé est élevé.

Chez les femmes cette compensation est moins nette puisqu'on observe un léger effet structurel lié à la modification de la répartition des actives réellement occupées par catégorie socioprofessionnelle. Elle se fait en faveur des professions intermédiaires et des employées chez qui le nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée est plutôt faible.

C. Vue d'ensemble

L'intégration du temps de travail à l'analyse de l'occupation professionnelle nous a permis de remarquer une forte différenciation du nombre moyen d'heures travaillées entre les actifs occupés de deux sexes. Quelle que soit la semaine de référence étudiée, le nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée est toujours inférieur au nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé. Cette différence liée au sexe se retrouve aussi au niveau des sous catégories de population constituées par des caractéristiques individuelles (âge, état matrimonial et composition familiale) ou par des caractéristiques liées aux postes de travail (statut de l'emploi occupé et catégories socioprofessionnelles).

Pour chaque sexe, le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé baisse de 1970 à 1985 et de 1995 à 2003, alors que le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé reste relativement stable de 1985 à 1995 et de 2003 à 2007.

Au cours d'une semaine de référence donnée, nous avons remarqué une grande proximité entre les différents nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge. De même, pour un sexe donné, les nombres moyens d'heures travaillées par actif réellement occupé dans différentes sous-catégories de populations (selon l'état matrimonial et selon la composition familiale) restent relativement proches. Cette relative stabilité du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé, provient de sa dimension conjoncturelle²⁰¹ qui va visiblement bien au-delà de la seule intégration des évolutions législatives sur le temps de travail.

Le nombre moyen d'heures travaillées par personne de chaque âge, est un indice qui synthétise le taux d'emploi réel par âge et le nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé de chaque âge. Il permet ainsi d'ajouter le temps passé en situation de travail à la mesure de l'occupation professionnelle par les taux d'emploi, et conduit à constater une relative stabilité de la durée passée en situation de travail pour les femmes d'âges intermédiaires, la hausse du niveau d'occupation professionnelle étant compensée par la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par active occupée. Chez les hommes, la

²⁰¹ En plus de la forte différenciation du nombre moyen d'heures travaillées entre les actifs occupés de deux sexes.

baisse du niveau d'occupation et la baisse du temps de travail hebdomadaire, en additionnant leurs effets, se sont traduits par une baisse considérable du temps passé en situation de travail. La hausse de la proportion de femmes occupant un emploi, constatée au cours du chapitre précédent, ne tient pas à la seule diffusion des formes d'emploi à temps partiel, mais d'une manière plus générale, à la baisse du temps de travail en général. Ainsi, à une échelle macro, nous avons remarqué :

- une absence de différence significative du temps de travail selon l'état matrimonial légal des femmes,
- des différences très faibles chez les femmes en couple, chez les femmes ayant un enfant à bas âge et chez les femmes qui cumulent ces deux caractéristiques.

Cela étant, les femmes de ces catégories ont connu une hausse de leur niveau d'occupation. L'ensemble de ces éléments nous incite à penser que les femmes modulent leur participation à l'occupation professionnelle plus par le biais des entrées et des sorties dans l'état d'actif occupé que par la modification du temps passé en situation de travail.

La relative « rigidité » du temps de travail chez les femmes a aussi été confirmée par l'étude de la distribution, selon le nombre d'heures travaillées, des actives occupées appartenant aux différentes sous-catégories de population (définies par leur état matrimonial et leur situation familiale). Bien qu'on observe des nuances, la distribution par nombre d'heures travaillées des actives occupées garde une forme peu changeante d'une catégorie à l'autre.

De même, nous avons remarqué une différenciation du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé selon le statut de l'emploi occupé et selon la catégorie socioprofessionnelle. Chez les hommes et chez les femmes, les non salariés et les catégories socioprofessionnelles correspondant à ces emplois, enregistrent un nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé relativement élevé, bien qu'ils aient aussi connu une baisse du temps de travail. Chez les hommes, dans certains emplois appartenant à des catégories socioprofessionnelles de cadres et de professions intermédiaires, nous avons observé un nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé relativement élevé. Chez les femmes, nous n'avons remarqué aucune forme de dépendance entre le nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé des différentes catégories socioprofessionnelles et la présence des femmes dans ces catégories socioprofessionnelles, que ce soit en nombre, en proportion ou en variation.

Chez les hommes, les variations importantes de la part des différentes catégories socioprofessionnelles au cours de la période 1969 – 2007 n'ont qu'un impact négligeable sur les variations du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé. Chez les femmes, cet impact se manifeste surtout depuis 1991.

En somme, l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé selon le sexe, l'état matrimonial et la composition du ménage, mise en parallèle avec l'étude du nombre moyen d'heures travaillées par actif occupé selon le statut de l'emploi occupé et selon la catégorie socioprofessionnelle, nous incite à penser que le moyen d'heures travaillées par active occupée dépend plus du poste occupé que des modulations du temps de travail par les personnes occupant ces postes.

Conclusion de la partie I

Un rôle majeur des évolutions démographiques générales dans les tendances de la population active occupée

De 1946 à 2007, l'effectif de la population active occupée masculine est passé de 12,4 millions d'individus à 13,4 millions d'individus, alors que l'effectif féminin correspondant est passé de 6,9 millions d'individus à 11,9 millions d'individus. Sur la période 1946-2007, l'accroissement de l'effectif de la population active occupée masculine et féminine, résulte pour l'essentiel de la hausse de l'effectif de la population en âge de travailler. Jusqu'à la moitié des années 1990, la baisse du niveau d'occupation des hommes a atténué l'effet de la croissance de la population d'âge actif. Avec une succession de périodes de quasi-stabilité et de hausse, le niveau d'occupation féminin n'a eu qu'un impact limité, laissant l'augmentation du nombre de femmes en âge de travailler, assurer la majeure partie de la hausse de l'effectif des actives occupées. A partir de la moitié des années 1990, le niveau d'occupation des hommes est plutôt stable, alors que celui des femmes s'accroît sensiblement. Cela se traduit par une hausse de l'effectif de la population active occupée des deux sexes, chez les hommes, du fait de la seule hausse de la population en âge de travailler et chez les femmes en combinant hausse de la population en âge de travailler et hausse de leur niveau d'occupation.

Les taux d'emploi : un premier regard sur les âges de l'occupation professionnelle

Le profil par âge des taux d'emploi évolue vers une plus grande concentration de la vie active occupée à l'intérieur de la vie de l'individu, avec notamment une baisse très importante des taux d'emploi chez les jeunes et les personnes âgées. Toutefois, cette baisse des taux d'emplois aux âges extrêmes de l'occupation professionnelle s'estompe depuis les années 1990, ce qui explique la relative stabilité du niveau d'occupation chez les hommes et la hausse du niveau d'occupation chez les femmes, les deux traduisant alors pour l'essentiel les évolutions des taux d'emploi aux âges intermédiaires.

L'arrêt, depuis la fin des années 1990, de la baisse des taux d'emplois aux âges extrêmes de l'occupation professionnelle nous incite à nous interroger sur la possibilité d'une inversion des tendances dans un avenir proche, par un recul de l'âge de départ à la retraite notamment. L'hypothèse d'une réduction de la durée des études doit aussi être évoquée, bien que, dans les pays développés, les stratégies affichées pour l'avenir (accroissement du potentiel éducatif supérieur, plus grande intégration entre enseignement, recherche et entreprise,.....) ne

s'orientent pas vraiment dans cette direction. Concernant le niveau d'occupation aux deux extrémités des âges actifs, les tendances déjà constatées, bien que sommairement décrites par les seuls taux d'emploi, les projets en matière d'enseignement supérieur et la réactivité modeste des indices aux modifications de l'âge légal de départ à la retraite, conduisent à considérer comme très hautement invraisemblable, l'observation à court ou moyen terme d'un niveau d'occupation proche de ceux des années 1950 et 1960.

Pour pouvoir répondre convenablement à ces deux interrogations, et au comportement à venir des femmes d'âges intermédiaires en matière d'occupation professionnelle, il nous faut étudier plus en détail la relation entre :

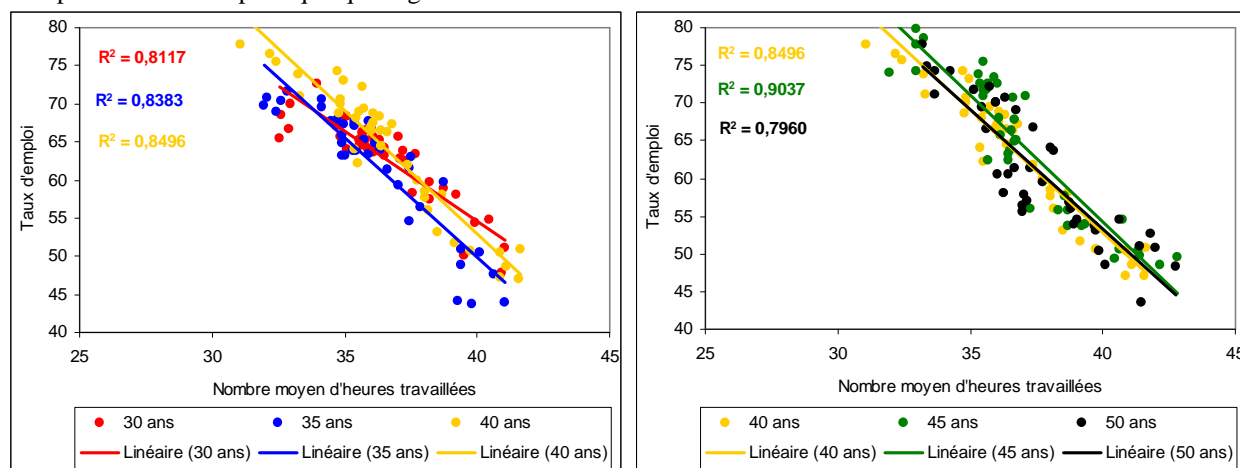
- fin de la formation initiale et début de la vie active occupée,
- fin de la vie active occupée et le départ à la retraite,
- vie familiale et entrées et sorties de l'occupation professionnelle chez les femmes d'âges intermédiaires.

De fait, la participation féminine à l'emploi aux âges actifs intermédiaires, constitue un des ressorts de l'augmentation future du niveau d'occupation global de la population française.

La participation féminine : une évolution conjointe de l'occupation professionnelle et du temps passé au travail

Chez les femmes d'âges intermédiaires, nous avons remarqué une forte corrélation entre la hausse des taux d'emploi féminins et la baisse du temps de travail (nombre moyen d'heures travaillées par active occupée au cours d'une semaine de référence).

Graphique n°PI- 1 et 2 : Corrélation entre le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée et le taux d'emploi des femmes pour quelques âges entre 1968 et 2007.



Sources : Enquêtes Emploi 1968 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

Cette forte corrélation constatée entre la hausse des taux d'emploi féminins et la baisse du temps de travail soulève une série de questions :

- Est-ce que cette forte corrélation traduit une réelle dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée, où n'est ce qu'un effet contextuel ? Nous ne pouvons en effet exclure que cette corrélation découle de la rencontre de deux évolutions caractéristiques de la période 1968 – 2007 : la baisse du temps de travail pour l'ensemble des actifs occupés et la hausse de l'occupation professionnelle des femmes.
- S'il y a une réelle dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée, à quel point la réduction du temps de travail pourrait avoir pour conséquence d'augmenter le niveau d'occupation des femmes ?
- Qu'implique une absence de dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée (limitant les corrélations observées à des co-variations contextuelles), sur l'avenir de l'occupation féminine ?
- Comment l'absence ou la présence d'une dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée, pourrait se traduire par une future hausse de la contribution horaire des femmes ?

Si cette corrélation ne démontre pas, à elle seule, l'existence effective d'une dépendance causale, nous pouvons néanmoins affirmer qu'une telle dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée serait spécifique aux femmes. S'il existait une dépendance plus générale entre la baisse du temps de travail et la hausse du niveau d'occupation, la baisse du temps de travail, qui remonte jusqu'à 1949, ne se serait pas accompagnée d'une baisse si importante du niveau d'occupation des hommes, notamment entre les 1950 et la moitié des années 1990.

Si cette forte corrélation résulte d'une dépendance directe entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée, cela signifierait que pour atteindre des taux d'emploi proches de ceux des hommes, il faudrait réduire la durée moyenne de travail chez les femmes à moins de 30 heures travaillées par semaine. Une telle baisse du temps de travail hebdomadaire rendrait alors le taux d'emploi, déjà critiquable sur ce point, un mauvais indicateur de la participation des femmes à l'emploi.

Si la dépendance entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée était un effet contextuel, l'évolution du niveau d'occupation féminine ne serait pas fonction, directe ou indirecte, de celle des heures de travail associées aux emplois les plus féminisés. De ce fait, cela obligerait à ne plus représenter la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle en termes de disponibilité des femmes.

Qu'il y ait ou non une dépendance entre les taux d'emploi et le temps de travail chez les femmes, ne change rien au fait que les femmes n'ont pas connu de hausse de leur participation à l'occupation professionnelle en terme d'heures travaillées au cours de la période 1968 - 2007²⁰². Et si la part des heures féminines dans le volume total d'heures travaillées a connu une hausse, comme nous l'avons déjà souligné, c'est parce que la contribution des hommes a fortement diminué. Toutefois, les modalités d'une hausse de la contribution des femmes par réduction de la différence hommes-femmes en matière de nombre moyen d'heures travaillées varierait selon la forme de la corrélation existant entre la proportion de femmes actives occupées et le nombre moyen d'heures travaillées par active occupée. En l'absence de dépendance, nous pouvons attendre une réduction prochaine de la distance entre le nombre

²⁰² Rappelons aussi que les taux d'emploi par âge des femmes n'augmentent aux âges intermédiaires qu'à partir de 1970.

moyen d'heures travaillées par les femmes et par les hommes. Si une telle dépendance existe, l'écart entre le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes et par les hommes ne peut se réduire que si on donne aux femmes les moyens d'augmenter leur participation horaire, et par là, leur contribution au volume total d'heures travaillées.

La nécessité d'une décomposition plus approfondie des biographies professionnelles

Se baser sur les seuls taux d'emploi pour analyser la corrélation entre niveau d'occupation et temps passé au travail peut fausser notre regard en raison d'un niveau insuffisant de décomposition des phénomènes. Ainsi, le taux d'emploi des femmes peut augmenter, soit parce que la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé baisse, soit par ce que la durée moyenne de séjour dans l'inoccupation diminue.

Les limites du seul recours aux taux d'emploi nous conduisent à augmenter le niveau de décomposition en intégrant entrée dans le premier emploi, sortie d'activité et interruptions passagères. Dans la partie qui suit nous allons essayer d'isoler dans l'évolution de l'occupation professionnelle l'impact de l'intensité et du calendrier :

- d'entrée dans le premier emploi,
- de sortie de la vie active occupée,
- des interruptions passagères de l'occupation professionnelle.

Dans cette perspective, on analysera aussi la survie d'une cohorte d'emploi.

Partie II.

Analyse démographique des biographies professionnelles

Si l'entrée dans la vie active occupée et la sortie de l'occupation professionnelle étaient deux événements uniques dont les intervalles d'occurrence ne risquaient pas de se recouper, l'analyse précédente, basée sur les seuls taux d'emploi, aurait été suffisante. Or, comme en témoignent les taux d'emploi des femmes de certaines générations, les arrêts éventuellement suivis de reprises de l'occupation professionnelle, appellent une décomposition plus approfondie.

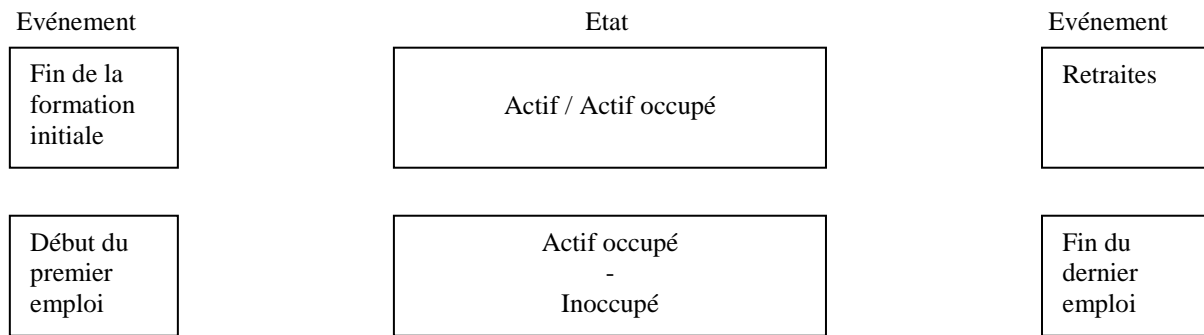
Une telle décomposition peut être envisagée de deux manières :

- soit comme l'étude des entrées et sorties de l'occupation professionnelle, afin de décomposer l'état d'actif occupée comme le résultat de deux phénomènes simples, les entrées dans l'emploi et les sorties vers l'inoccupation,
- soit comme l'étude de l'ancienneté dans des cohortes d'emploi (ensemble des individus entrés dans un emploi lors d'un intervalle de temps donné).

On peut, dans une première démarche, analyser le début de la vie active occupée, via un événement qui marque la fin de l'état d'inoccupation originelle, acquis dès la naissance. Cet événement ne peut être que non renouvelable mais sera non fatal. On cherchera, alors, mesurer l'intensité et le calendrier d'un tel événement.

De même, en renversant l'ordre chronologique de la vie d'un individu, on peut chercher à analyser la fin de la vie active occupée, suite à un événement qui marque la fin de la dernière occupation professionnelle, lorsque nous savons que l'individu ne retournera plus à la vie active occupée. Étudié pour les individus ayant déjà eu une expérience professionnelle, un tel événement est par définition non renouvelable et fatal, chaque individu ayant entamé une vie active occupée connaissant la fin de celle-ci. On cherchera, alors, mesurer le calendrier d'un tel événement.

Schéma n°1- 1 : Représentation synthétique simple de l'occupation.

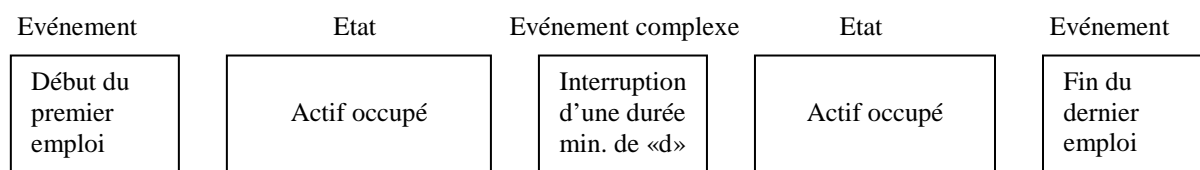


Dans le sens commun, ces deux extrémités de la vie active occupée, se confondent avec la fin de la formation initiale et le début de la retraite, en segmentant la vie d'un individu en trois étapes, études, travail et retraite. Pour nous, cette vision réductrice ne permet pas de rendre compte de l'intégralité des possibilités et engendre de ce fait des incohérences d'analyse. Il est par exemple possible d'occuper un emploi étant étudiant ou retraité. Il est ainsi préférable de poser le début du premier emploi occupé comme l'événement qui marque le début de la vie active occupée et la fin du dernier emploi occupé comme l'événement qui marque l'arrêt définitif de l'occupation professionnelle. Nous allons voir plus loin comment on peut définir ces événements et comment ils sont définis dans divers systèmes de collecte.

Cette première approche, bien qu'elle couvre convenablement les deux extrémités de la vie active occupée, est néanmoins insuffisante pour décomposer complètement les processus d'occupation professionnelle qui comprennent des entrées et sorties intermédiaires. Cette difficulté peut être contournée, en confrontant les taux d'emplois à une combinaison des taux cumulés de première entrée dans l'emploi et de sortie définitive de l'occupation professionnelle.

Une autre possibilité est de définir cette interruption passagère de la vie active occupée par une durée d'interruption minimale. L'événement résultant de cette définition, complexe par nature, est proposé par certaines enquêtes démographiques. L'Etude de l'histoire familiale de 1999 en est un exemple, puisqu'il a été demandé aux enquêtés de déclarer l'année de début et de fin des périodes d'interruption de la vie active occupée d'une durée d'au moins deux ans.

Schéma n° 1- 2 : Représentation intermédiaire de l'occupation.



Dans l'absolu, pour transformer tous les événements d'entrée et de sortie de l'occupation professionnelle en événements non renouvelables il faudrait leur attribuer des rangs. Or, seules quelques enquêtes biographiques²⁰³ permettent de les identifier convenablement mais leur champ est trop réduit pour notre étude.

Une autre possibilité est de suivre des cohortes d'emploi, constituées d'individus entrés dans un emploi lors d'une même année. Dans ce cas, l'entrée dans une telle cohorte et la sortie de celle-ci peuvent être considérés comme des événements non renouvelables. Cette démarche rend toutefois difficile et hasardeuse une reconstitution des processus d'occupation professionnelle à l'échelle des générations, élément de contact essentiel pour étudier la dynamique globale de la population active occupée en rapport avec celle de la population générale. De plus, la pertinence des résultats peut être amoindrie si la probabilité de sortie de l'emploi est corrélée avec son rang. Cette situation sera encore plus dommageable si l'on souhaite mesurer le calendrier des différentes causes de sortie en éliminant l'effet de leurs interférences. Dans ce dernier cas, la non prise en compte du rang pourrait transformer la faible pertinence en risque de biais résultant d'une dépendance entre phénomènes se perturbant mutuellement. Toutefois, cette difficulté peut être déjouée en partie, en constituant des sous cohortes plus homogènes de façon à réduire, voire éliminer cette dépendance, par exemple, en constituant des sous cohortes selon le statut de l'emploi occupé, très probablement corrélé au rang de cet emploi, via les différences de stabilité professionnelle propres à ces statuts.

²⁰³ Notamment l'enquête 3B.

Schéma n° 1- 3 : Représentation complexe transformée de l'occupation.

Événement

Premier emploi

Etat

Actif occupé de rang
« 1 »

Événement

Fin du premier
emploi

Etat

Inoccupé de rang
« 2 »

Événement

Début du
deuxième
emploi

-
-
-
-

Événement

Début du n-ième
emploi

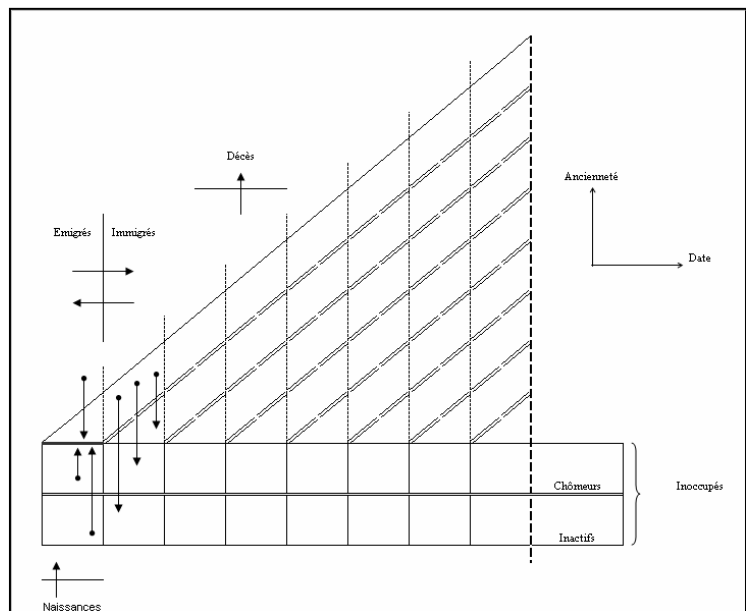
Etat

Actif occupé de rang
« n »

Événement

Fin du n-ième
emploi

Etude de l'occupation dans des cohortes constituées par date du début de l'emploi occupé²⁰⁴



²⁰⁴ Voir chapitre 6 pour une présentation détaillée de ce diagramme.

En somme, au cours de cette partie, nous allons étudier :

- la première entrée dans la vie active occupée (chapitre 4),
- la sortie définitive de la vie active occupée et les interruptions passagères de l'occupation professionnelle (chapitre 5),
- l'ancienneté dans des cohortes constituées par la date du début de l'emploi (chapitre 6).

L'étude de la première entrée dans la vie active occupée (chapitre 4) sera accompagnée par l'étude de la corrélation entre la fin de la formation initiale et le premier emploi et par l'étude des taux d'entrée dans le premier emploi dans des sous-groupes constitués par la catégorie socioprofessionnelle du père.

L'étude de la sortie définitive de la vie active occupée et des interruptions passagères de l'occupation professionnelle (chapitre 5) sera approfondie, dans différents groupes d'âges à la dernière sortie de la vie active occupée, par l'étude des circonstances de cessation de la dernière occupation professionnelle.

Enfin, l'étude de l'ancienneté dans des cohortes constituées par la date du début de l'emploi (chapitre 6) sera accompagnée par l'étude des lois de rupture de l'emploi occupé selon l'ancienneté dans cet emploi, dans des sous cohortes constituées selon le statut de l'emploi.

CHAPITRE 4.

LA PREMIERE ENTREE DANS L'EMPLOI.

Ce chapitre est consacré à l'étude de l'entrée dans le premier emploi.

Au cours du premier sous chapitre, après un bref aperçu des sources disponibles, nous aborderons l'étude du premier emploi :

- à travers la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé issue des enquêtes Emploi, tout d'abord,
- puis, à travers les taux d'entrée dans le premier emploi issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

Le deuxième sous chapitre sera consacré à l'étude de la corrélation entre la fin de la formation initiale et le premier emploi, puis, à l'analyse des taux d'entrée dans le premier emploi dans des sous-groupes constitués par la catégorie socioprofessionnelle du père des individus interrogés dans le cadre de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

A. La première entrée dans l'emploi.

1. La première entrée dans l'occupation professionnelle : définitions et cohérence des sources.

Dans la vie d'un individu, l'identification de l'instant où il sort de l'état de *personne n'ayant jamais travaillé* n'est pas évidente. A priori, la difficulté ne réside pas tant dans le choix théorique de l'événement : le premier emploi, qu'elle ne découle de l'appréhension concrète de cet événement. Celle ci peut se fonder :

- soit sur des caractéristiques formelles,
- soit sur des caractéristiques de durée,
- soit sur la position relative au regard d'autres états ou événements.

Elle peut aussi croiser un ou plusieurs de ces critères. Sur le plan de la forme, on distingue le premier travail effectué dans le cadre d'un contrat d'une première activité non contractuelle et non rémunérée, *en aidant un membre de sa famille dans son travail, par exemple*²⁰⁵. Sur le plan de la durée, il est possible de dater dans l'histoire personnelle d'un individu, la première fois qu'il a effectué *une heure de travail (lors d'une semaine de référence donnée)*²⁰⁶²⁰⁷, tout comme la première fois qu'il a eu lien formel avec l'emploi d'au moins *trois mois successifs*²⁰⁸. Enfin, on peut définir comme premier emploi, la première activité occupée suivant un événement, par exemple la fin de la formation initiale²⁰⁹, au détriment des autres emplois qui l'ont précédé, par exemple *les jobs d'étudiant pendant les vacances*²¹⁰.

Ces illustrations, tirées des questionnaires des enquêtes françaises²¹¹, reflètent non seulement la diversité des conceptions concernant le premier emploi, mais aussi, la nécessité de poser suffisamment de questions pour classer correctement les enquêtés tout en les orientant, éventuellement via la « pédagogie » d'un enquêteur, vers la définition choisie. Une différence de conception entre différentes enquêtes, mais aussi, entre une enquête et les représentations des enquêtés, peut être source de biais de mesure, au-delà des biais communs à toutes les enquêtes (refus, oublis, erreurs), et peut empêcher une confrontation appropriée des

²⁰⁵ Enquête sur l'Emploi 2002, France, questions « Q2 » et « Q3 a », par exemple.

²⁰⁶ Enquête sur l'Emploi 2002, France, question « Q3 a », par exemple.

²⁰⁷ C'est aussi la définition générale adoptée par le BIT.

²⁰⁸ Enquête famille associée au recensement de 1999, France, question « 9 b », par exemple.

²⁰⁹ C'est la définition adoptée dans de nombreuses enquêtes, de façon explicite ou implicite.

²¹⁰ Enquête sur l'Emploi 2002, France, la question « Q3 b », par exemple. Mais aussi, l'enquête sur la formation et la qualification professionnelle 2003, toutes les questions portant sur les activités antérieures.

²¹¹ Enquête sur l'Emploi 2002 et Enquête famille associée au recensement de 1999.

différentes sources. La confusion peut être interne à une enquête, comme l'incohérence évidente entre le fait de classer un individu comme actif occupé avec une heure de travail au cours d'une semaine de référence et le fait de ne pas considérer un emploi temporaire ou précaire (job d'été, emploi de moins de trois mois, par exemple) comme un premier emploi. Par exemple, un aide familial « occasionnel » ayant effectué au moins une heure de travail au cours de la semaine de référence sera classé comme ayant déjà travaillé lors d'une première enquête, puis deviendra une personne n'ayant jamais travaillé au cours de la deuxième enquête, s'il n'a pas exercé au cours de la semaine de référence²¹².

Une des sources a priori les moins adaptées à l'étude de la première entrée dans la vie active occupée, est l'Enquête Emploi puisque le premier emploi ne fait pas partie de son champ d'études²¹³. La date d'entrée dans la première activité occupée pourrait être estimée à l'échelle individuelle en croisant (pour les enquêtes 1975 à 2007) les réponses à deux questions : la date de la fin de la formation initiale et l'existence d'une activité professionnelle antérieure. Cette estimation individuelle indirecte n'est de prime abord guère satisfaisante. En effet, une personne ayant travaillé au moins une fois dans sa vie peut avoir débuté sa vie professionnelle avant (*jobs d'étudiants, etc...*) ou après la fin de la formation initiale. En revanche on peut, à partir du cumul des proportions de personnes n'ayant jamais travaillé mesurées dans les enquêtes Emploi successives (séries d'enquêtes de 1968 à 2006), procéder à une estimation indirecte du calendrier d'entrée dans la vie professionnelle. Néanmoins, ces proportions de personnes n'ayant jamais travaillé²¹⁴, risquent d'être surestimées par les personnes inoccupées n'ayant exercé que des formes d'emploi désignées comme « *activités purement occasionnelles* », comme par exemple les *jobs d'étudiants pendant les vacances*²¹⁵. Du fait de la nature des questions posées dans l'enquête Emploi, il est impossible, sans recourir à d'autres sources externes, de connaître le niveau de surestimation de ces

²¹² Très certainement, ces problèmes sont à l'origine des changements de questionnaire opérés depuis 1990, mais, ces modifications rendent la chose encore plus complexe. Par exemple, depuis 2003, aux individus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré, on demande immédiatement si ce travail était régulier ou occasionnel (question A2-b.).

²¹³ Il peut paraître curieux qu'une enquête portant sur l'emploi, maintes fois renouvelée et de plus en plus riche, laisse la première entrée dans la vie active en dehors de son champ d'études. L'enquête Emploi n'étant pas une enquête démographique mais une enquête de conjoncture, avec une panoplie de questions pensées pour l'étude des différentes caractéristiques des actifs à des instants donnés, plutôt que pour l'appréhension de l'intégralité des événements de la biographie professionnelle. Toutefois, au fil des séries d'enquêtes, nous observons une augmentation du nombre de questions rétrospectives, comme le calendrier mensuel rétrospectif d'activité (partie « G » des questionnaires de la série 1990 – 2002 et partie « K » des questionnaires depuis 2003) intégré depuis 1990, où les individus décrivent leur situation principale, mois après mois, durant l'année précédant l'enquête.

²¹⁴ Rapport entre les individus en état d'inactivité initiale (selon la conception de l'Enquête Emploi) et l'ensemble des individus, déclinable par sexe et par âge.

²¹⁵ Enquête sur l'Emploi 2002, France, les questions « Q3 b » et « Q3 c ».

proportions de personnes n'ayant jamais travaillé et l'ampleur du retard artificiel du calendrier d'entrée dans la vie professionnelle qu'elle engendre.

L'enquête Emploi ne permet pas de vérifier l'absence ou la présence d'une influence de l'activité professionnelle sur la fin de la formation initiale (par exemple, dans le sens d'un taux d'échec ou d'abandon plus fort chez les étudiants actifs occupés comparés aux étudiants inoccupés). Or, l'existence même d'une telle influence, si elle est suffisamment importante, est susceptible de biaiser les estimations indirectes de la première entrée dans la vie professionnelle.

Quoi qu'il en soit, l'ampleur de ce type de biais, causé ou non par une corrélation entre activité professionnelle et fin de la formation initiale peut être appréhendé en confrontant les indices issus des Enquêtes Emploi avec ceux issus de l'Enquête Famille de 1999, où la mesure de la première entrée dans l'occupation professionnelle et celle de la fin des études ont été prises séparément.

A l'opposé de l'Enquête Emploi, l'Enquête Famille est la source la plus adaptée pour une étude démographique de la première entrée dans la vie active occupée. Son champ est loin d'être exclusivement basé sur la démographie de l'emploi, mais elle l'aborde en partie grâce à certaines questions, notamment l'âge de la première entrée dans l'occupation professionnelle qui est conçue comme l'âge auquel l'individu a *travaillé pour la première fois pendant au moins trois mois de suite*. La question ne précise pas si les trois mois correspondaient à un seul emploi ou à une succession d'emplois, elle ne donne pas d'indication (négative ou positive) sur la forme d'emploi, ni ne favorise un premier emploi survenant après un événement quelconque. En dehors de l'exigence de la durée minimale de trois mois consécutifs, le choix de ce qui est un premier emploi est laissé à l'enquêté qui peut omettre certaines formes d'emploi, notamment les emplois non contractuels de type familial. L'enquête Famille identifie aussi l'âge de fin de la formation initiale, qui nous permettra non seulement d'étudier les relations entre la première entrée dans l'emploi et la fin des études initiales mais qui rend aussi possible l'identification indirecte de l'âge au premier emploi par une application aux données des enquêtes Emploi. Cependant, comme l'enquête Famille ne retrace pas toute la biographie professionnelle des individus, il est impossible d'étudier la survenue du premier emploi en modulant sa définition. L'enquête démographique étant couplée avec le recensement, il est possible d'aborder, pour un ensemble de générations et dans différentes cohortes, une analyse rétrospective très riche de la première entrée dans l'occupation professionnelle, dès lors que l'on accepte de considérer la première période de

travail d'au moins trois mois consécutifs, comme une première entrée dans la vie active occupée.

Seule source exhaustive²¹⁶, les recensements permettent a priori uniquement d'élaborer des proportions de personnes n'ayant jamais travaillé²¹⁷. Cependant, cette variable semble inexploitée, du moins elle est absente dans des fichiers accessibles aux chercheurs.

Enfin, il existe des enquêtes a priori mieux adaptées à l'étude de la première entrée dans la vie professionnelle. Nous pouvons citer les enquêtes sur la formation et la qualification professionnelle, surtout celle de 2003, les enquêtes générations et les enquêtes de sortants de l'enseignement supérieur. Néanmoins, les restrictions de champ qui les caractérisent ne permettent pas de les intégrer dans un processus global de décomposition du renouvellement de la population active occupée, ce qui explique qu'elles ne soient pas exploitées ici.

Au final, l'intensité et le calendrier d'entrée dans le premier emploi pour les différentes générations (et cohortes) ici obtenus résultent de la confrontation de 39 enquêtes Emploi (1968-2007) et de l'enquête Famille de 1999.

²¹⁶ Tout au moins les recensements généraux de population qui sont remplacés depuis 2004 par le recensement rénové de population qui comprend une part de recours au sondage. Quoi qu'il en soit les recensements (même fournis sous la forme d'échantillons au 1/4 ou au 1/20 des ménages recensés) sont beaucoup moins affectés par les fluctuations aléatoires que les enquêtes Emploi. L'inconvénient majeur des recensements comme source d'étude du premier emploi est leur faible fréquence et leur périodicité irrégulière.

²¹⁷ La structure du bulletin individuel de recensement peut sembler conduire à un biais de classement des individus selon qu'ils sont étudiants ou salariés, mais cela n'affecte aucunement la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé.

2. Proportions de personnes n'ayant jamais travaillé.

En distinguant les personnes qui ont déjà travaillé de celles qui ne l'ont jamais fait, nous pouvons estimer la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé ou son complément à l'unité, la proportion de personnes ayant déjà exercé une occupation professionnelle²¹⁸. Chez les individus appartenant à une génération ayant atteint un âge au-delà duquel nous pouvons considérer que l'entrée dans le premier emploi est négligeable, le complément à l'unité de la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé représente l'intensité d'entrée dans le premier emploi, sous certaines conditions, même si nous ignorons le calendrier du phénomène dans cette génération. Le cumul au fil du temps des proportions de personnes n'ayant jamais travaillé peut nous informer du calendrier du phénomène étudié au sein des générations. Le simple fait de suivre simultanément l'évolution de toutes ces proportions (ou de leur complémentaire à l'unité) à chaque âge au fil du temps nous renseigne par ailleurs sur le caractère éventuellement conjoncturel des modifications de l'âge au premier emploi²¹⁹.

L'étude de l'entrée dans la vie professionnelle est celle d'un phénomène se manifestant par un événement non renouvelable, non fatal, ce qui implique d'analyser le calendrier et l'intensité,

²¹⁸ Posons le calcul de la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé, comme suit :

$$PPJW(x, s, g) = \frac{PJW(x, s, g)}{P(x, s, g)}$$

Où (la suite est aussi valable quand nous remplaçons la génération « g » par l'instant « t »), $PPJW(x, s, g)$ est la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé à l'âge « x » et du sexe « s » pour la génération « g », $PJW(x, s, g)$ est l'effectif de personnes d'âge « x » et de sexe « s » de la génération « g » n'ayant jamais travaillé et $P(x, s, g)$ est l'effectif de personnes d'âge « x » et de sexe « s » de la génération « g ».

²¹⁹ On peut aussi en utilisant ces proportions ou leur complémentaire à l'unité, calculer un âge moyen « transversal » au premier emploi. L'utilisation de cet indice renvoie néanmoins à la signification problématique de la notion de calendrier « transversal », qui comporte le risque d'atténuer des changements de calendrier en cours au fil des générations, notamment lorsque l'intensité de ces générations varie peu, ou au contraire celui de faire percevoir des changements de calendrier apparents lorsque seule l'intensité des générations se modifie. Par ailleurs, cet âge moyen « transversal » au premier emploi est obtenu, non pas en synthétisant des taux d'entrée dans le premier emploi par âge, mais en estimant ces taux par différence entre des proportions synthétisant le vécu de chaque génération jusqu'à l'année étudiée. L'aspect le plus visible de ce recours discutable aux proportions dans une optique « transversale » serait l'obtention possible de taux par âge négatifs si l'on observait un rajeunissement du calendrier d'entrée dans le premier emploi au fil des générations. Il se trouve que c'est la situation opposée qui prévaut ce qui évite la production de résultats « visiblement » aberrants. Au delà de ce simple argument formel, nous présentons néanmoins ici ces âges moyens « transversaux » au premier emploi pour une raison essentielle. La concentration de l'entrée dans le premier emploi entre 16 et 26 ans montre que la stabilisation au cours des années 1997-2007 des proportions de personnes de chaque âge n'ayant jamais travaillé, correspond à une stabilisation à l'échelle des générations. Autrement dit, le caractère fortement évocateur de cet âge moyen, prend, au moins pour les années 2005-2007, une signification exempte des biais qui en limitent théoriquement l'usage.

et ne faisant pas sortir de la population observable, ce qui permet de recourir à l'observation rétrospective.

En recourant à des enquêtes rétrospectives²²⁰, il est nécessaire pour que les indices ne soient affectés par aucun biais de sélection :

- que les personnes ayant à un âge donné les plus fortes ou les plus faibles probabilités d'entrer dans la vie professionnelle ne subissent pas la migration et la mortalité avec une probabilité différente de celle touchant les autres personnes du même âge (condition d'indépendance),
- que l'entrée dans le premier emploi ne modifie pas la probabilité de migrer et celle de mourir (condition de continuité).

Le non respect de ces conditions n'entraîne toutefois pas toujours la manifestation de biais importants. Ceux ci sont en effet faibles voire très faibles lorsque :

- le ou les phénomènes perturbateurs présentent une faible intensité avant ou pendant les intervalles de forte incidence du phénomène étudié,
- le poids des groupes ayant les comportements différant le plus de ceux de l'ensemble, est restreint, ce qui est une forme de faible hétérogénéité, et limite donc les possibilités de dépendance entre phénomènes étudié et perturbateurs,
- le phénomène étudié est très intense et que l'on utilise les proportions de personnes encore dans l'état initial (ici les proportions de personnes n'ayant jamais travaillé). Dans ce cas, l'effet d'une éventuelle discontinuité (même très importante) est négligeable sur les proportions obtenues, situation inverse du cumul des événements réduits très peu sensibles à une éventuelle discontinuité si le phénomène étudié est très peu intense²²¹.

En transposant ces principes à la proportion de personnes n'ayant jamais exercé une activité professionnelle à un âge « x » (élaborée à travers les enquêtes Emploi), celle-ci peut être posée comme l'intensité du premier emploi à l'âge « x » multipliée par les rapports exprimant la différence entre population d'âge « x » n'ayant jamais travaillé et ensemble de la

²²⁰ Bien que l'usage des enquêtes Emploi pour étudier l'entrée dans la vie active occupée se limite au calcul à la date de l'enquête de la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé, ce qui pourrait sembler ne mobiliser que des informations à la date de la collecte, cette proportion correspond du point de vue de l'analyse démographique à une mesure rétrospective.

²²¹ BERGOUIGNAN, Christophe, *L'usage des confrontations en analyse démographique*, Rapport pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2004.

population d'âge « x » en matière de probabilités de survivre, de ne pas émigrer, d'être déjà immigré, d'être tiré au sort, d'être enquêté correctement²²².

Si les personnes n'ayant jamais travaillé, qui meurent, qui émigrent, qui immigreront, peuvent être incluses dans un enquête et interrogées comme les autres, la proportion de personnes d'âge « x » n'ayant jamais travaillé à une date donnée sera, à l'aléa d'échantillonnage près, une mesure non biaisée de la probabilité de n'avoir jamais travaillé à l'âge « x ». Ainsi, il ne suffit pas que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble des membres d'une génération présent dans le champ de l'enquête à la date « g+x », en ce qui concerne le phénomène étudié, mais que les membres d'une génération présents dans le champ de l'enquête à la date « g+x » soient représentatifs de la vie qu'auraient vécu les membres de la génération « g » de la naissance à l'âge « x » s'ils n'étaient confrontés qu'au phénomène étudié.

A partir d'un âge « ω », au-delà duquel l'entrée dans le premier emploi est négligeable, les proportions de personnes n'ayant jamais travaillé par génération mesurées par les enquêtes Emploi à des dates différentes devraient être identiques, aux fluctuations d'échantillonnage près. Une différence excédant l'expression probable des fluctuations d'échantillonnage (mesurée par le niveau de confiance) sera, à ce niveau de confiance près, la manifestation d'un effet de sélection. Si ces différences apparaissent plusieurs années après que cette génération ait atteint « ω », il s'agira alors d'une discontinuité. Si ces différences sont visibles immédiatement après « ω », il pourra s'agir du mélange d'une dépendance par association et d'une discontinuité.

²²² Soit,

$$PPJW(x, s, g) = \frac{N_{(s, g)} * \Gamma(x, s, g) * S^{JW}(x, s, g) * E^{JW}(x, s, g) * I^{JW}(x, s, g) * A^{JW}(x, s, g) * \varepsilon^{JW}(x, s, g)}{N_{(s, g)} * S(x, s, g) * E(x, s, g) * I(x, s, g) * A(x, s, g) * \varepsilon(x, s, g)} + e(\Gamma)$$

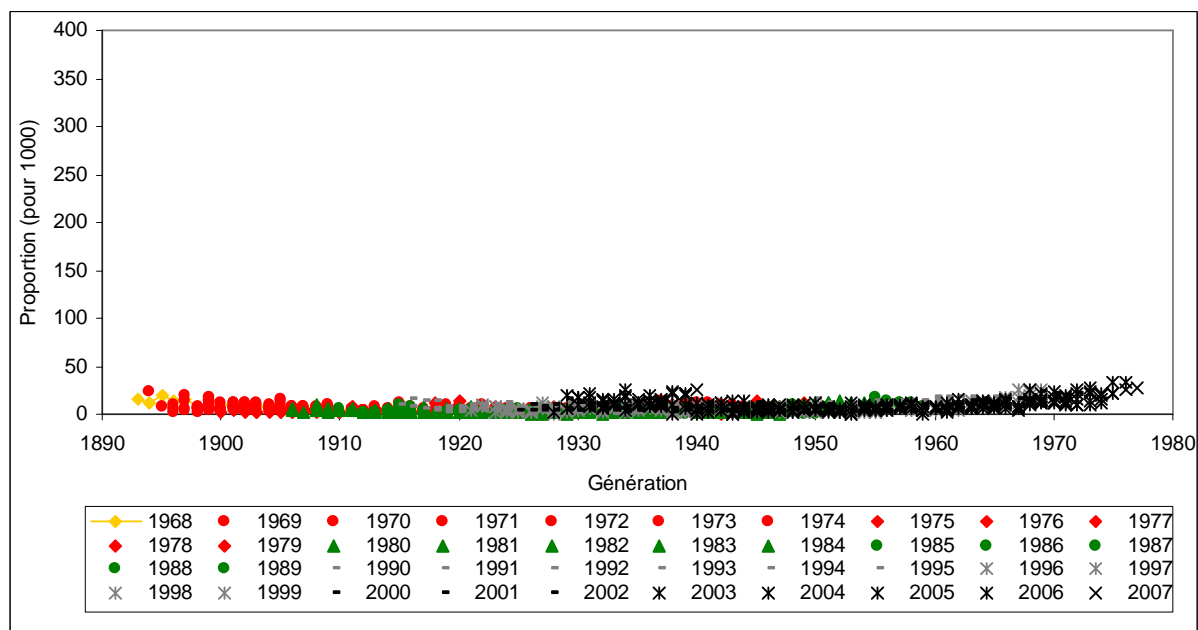
Où, $N_{(s, g)}$ est l'effectif initial de la cohorte, $\Gamma(x, s, g)$ est la probabilité d'être une personne n'ayant jamais travaillé, $S(x, s, g)$ est la probabilité d'être encore en vie, $E(x, s, g)$ est la probabilité de demeurer sur le territoire, $I(x, s, g)$ fait référence à 1 plus l'intensité de l'immigration dans le territoire à l'âge « x », $A(x, s, g)$ est la probabilité d'être tiré au sort pour l'enquête et $\varepsilon(x, s, g)$ est le complément à l'unité de la probabilité de ne pas répondre correctement (refus de participation, non-réponse ou réponse erronée), toutes à l'âge « x », pour le sexe « s » et la génération « g ».

Les probabilités indicées avec « JW » sont relatives aux individus n'ayant jamais travaillé, alors que sans l'indice « JW » les probabilités sont relatives à l'ensemble de la population. Le terme $e(\Gamma)$ fait référence à un résidu aléatoire dans la réalisation de la probabilité $\Gamma(x, s, g)$. Si les probabilités « S », « E », « I », « A » et « ε » des personnes n'ayant jamais travaillé différent de celles de l'ensemble, il est nécessaire que les événements correspondants soient indépendants entre eux pour que les probabilités de rester dans différents états relatifs à ces déterminants puissent être combinés de cette manière, autrement dit pour que l'expression de PPJW soit exacte.

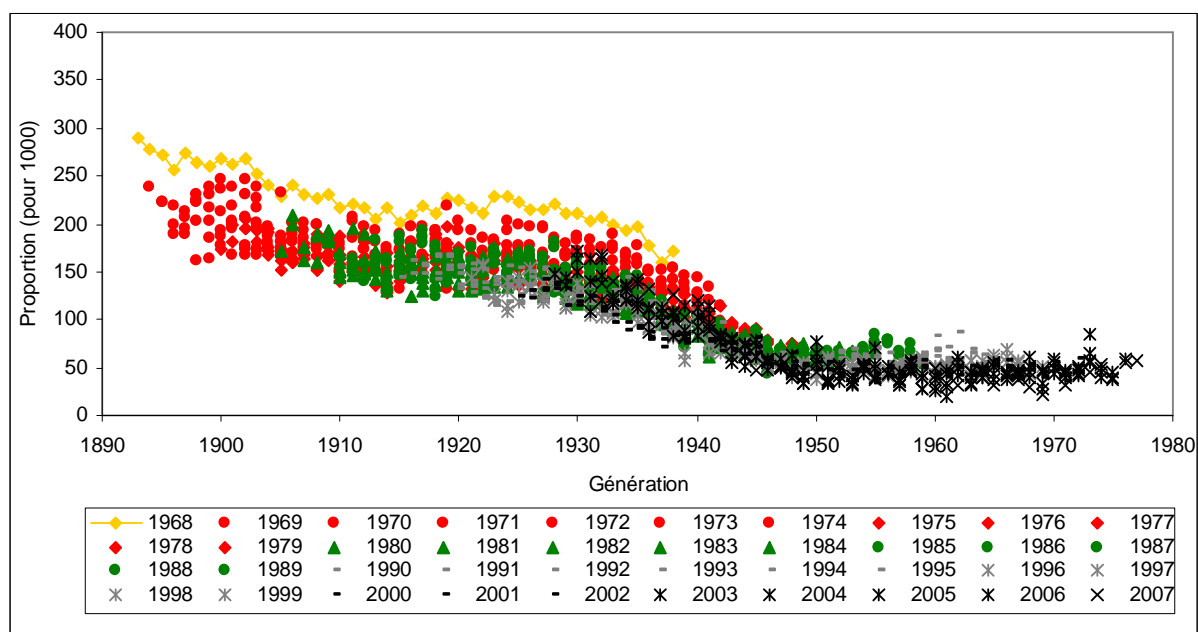
Sur le graphique n°4A- 1, nous avons rapporté les proportions de personnes n’ayant jamais travaillé, estimées à partir des enquêtes emplois de 1968 à 2007, dans les générations âgées de 30 à 75 ans, atteints l’année de l’enquête.

Graphique n°4A- 1 et 2 : Proportion de personnes n’ayant jamais travaillé par âge dans diverses générations âgées de 30 à 75 ans au moment de l’enquête selon la date de l’enquête (pour 1000).

Hommes

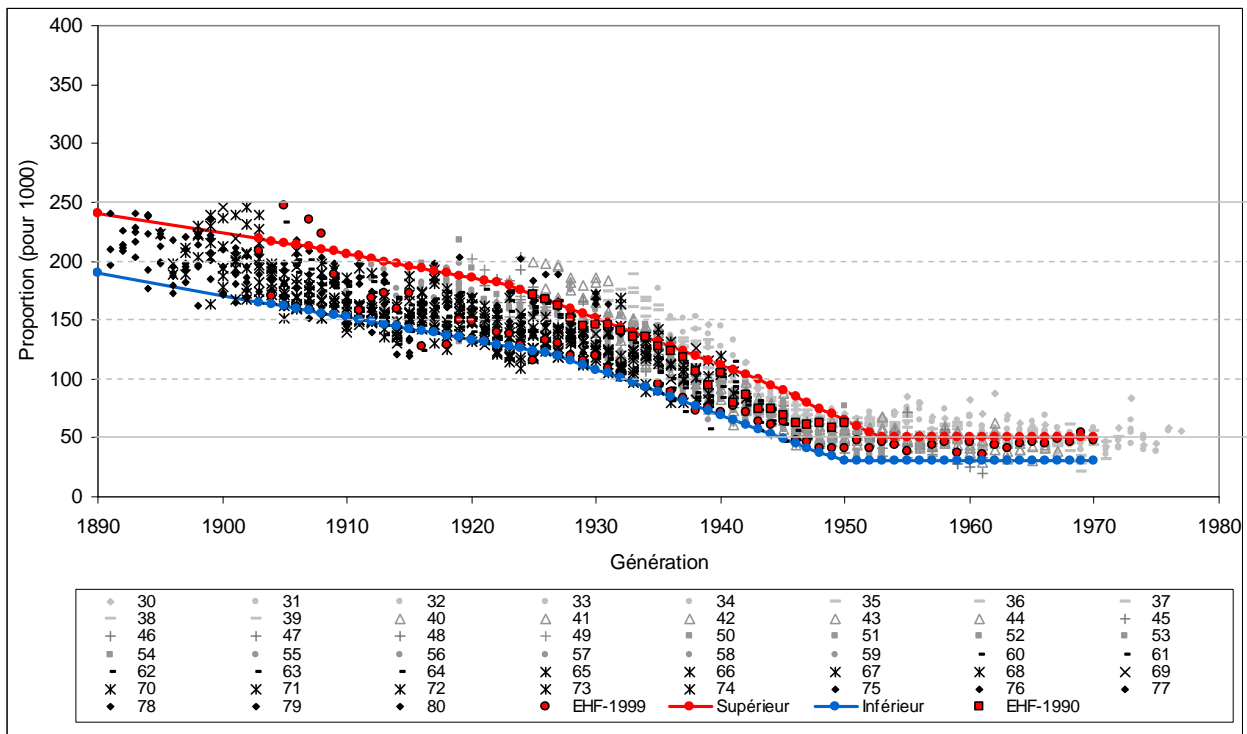


Femmes



Sources : Enquêtes Emploi, de 1968 à 2007, exploitation de l’auteur.
Champs : Générations 1893 – 1977, France métropolitaine.

Graphique n°4A- 3 : Proportion de personnes n'ayant jamais travaillé dans diverses générations selon l'âge (pour 1000).



Sources : Enquêtes Emploi, de 1969 à 2007, Enquêtes Famille 1990 et 1999, exploitation de l'auteur.
Champs : Générations 1891 – 1977, France métropolitaine.

Bien que chez les hommes, quelle que soit la génération, l'intensité d'entrée dans le premier emploi atteigne quasiment l'unité, et que chez les femmes des générations nées depuis 1945 cette intensité dépasse 95% certaines années de mesure, sans jamais être inférieure à 90%, il est difficile d'attribuer une valeur pour les femmes des générations nées avant 1945, où il existe une disparité relativement importante entre les mesures.

Chez les femmes, la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé baisse au fil des enquêtes (graphique n°4A- 2), les valeurs les plus élevées étant observées au cours de la décennie 1969-1979. Sur le graphique n°4A- 3, nous avons représenté les différentes estimations de la proportion de femmes n'ayant jamais travaillé, issues des enquêtes Emploi. Nous avons élaboré deux bornes qui enserrant les valeurs les plus regroupées du nuage de points et excluent les valeurs plus isolées. De fait, à certains âges, souvent élevés on observe, surtout pour les valeurs supérieures, des proportions nettement distinctes du nuage de points.

La plus grande fluctuation des proportions de femmes n'ayant jamais travaillé dans les générations nées avant 1945, peut s'expliquer par la baisse au fil des âges de l'effectif des personnes interrogées, qui augmente la variance de l'estimation. Les fluctuations d'échantillonnage ne suffisent néanmoins pas à expliquer l'ensemble des différences de

mesures. En effet, une partie de cette dispersion par valeurs supérieures renvoie à des incohérences. Ainsi, le fait d'avoir déjà travaillé étant une caractéristique impossible à perdre, la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé ne saurait augmenter au fil des enquêtes pour une même génération. C'est néanmoins ce que l'on peut observer pour les générations nées avant 1945 pour lesquelles, au delà de 55 ans, les proportions de personnes n'ayant jamais travaillé augmentent au fil des enquêtes et donc au fil des âges.

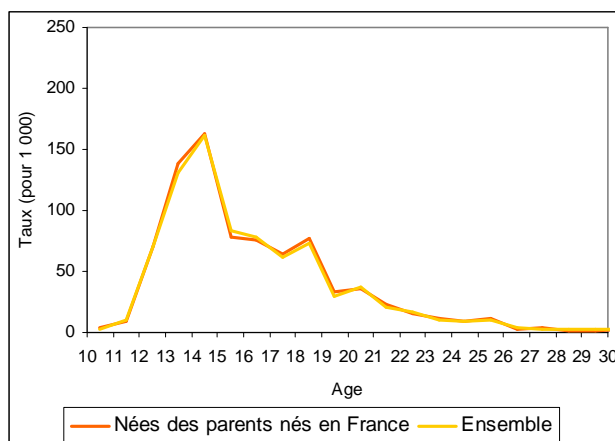
Un premier élément qui pourrait expliquer les évolutions incohérentes, au fil des âges, pour les mêmes générations, des proportions de femmes n'ayant jamais travaillé, est l'omission d'une expérience antérieure. Il existe des biais de déclarations qui vont dans ce sens, comme par exemple, dans les enquêtes du début de la période étudiée, des femmes qui ne se déclarent pas spontanément comme exerçant une activité professionnelle, qui déclarent n'avoir jamais travaillé, mais qui déclarent avoir travaillé au moins une heure lors de la semaine de référence.

En effet, si la part des femmes qui s'abstiennent de déclarer une expérience professionnelle antérieure se modifie au fil des âges, les proportions de femmes n'ayant jamais travaillé pourront augmenter au fil des enquêtes pour une même génération, alors qu'en principe elles devraient diminuer ou rester stable. Si cette omission est forte et s'accroît avec l'âge, l'évolution au fil des âges, pour une même génération, des proportions de personnes n'ayant jamais travaillé, reflétera davantage l'évolution de l'emploi en cours que celle de l'inexpérience professionnelle. Or, nous avons déjà remarqué que les taux d'emploi atteignaient un mode local à 55 ans dans les générations nées avant 1945. Autrement dit, si une partie des femmes de ces générations omettent, à partir d'un certain âge, de déclarer une expérience révolue, après 55 ans les proportions de femmes n'ayant jamais travaillé vont pouvoir augmenter en répercutant de façon très atténuée le rythme des sorties de l'occupation professionnelle.

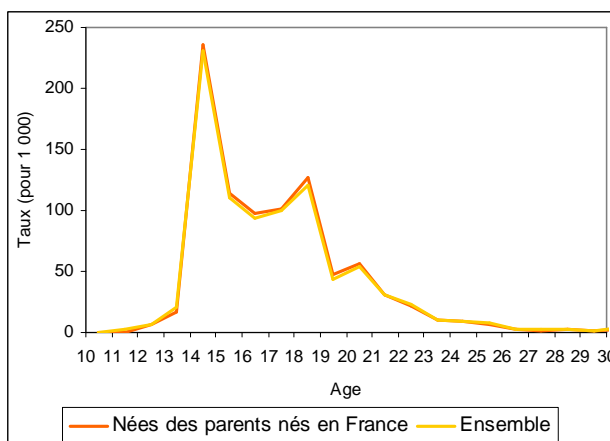
Une autre possibilité qui expliquerait la hausse de la part des femmes n'ayant jamais travaillé peut être l'immigration de femmes n'ayant jamais travaillé dans le cadre des regroupements familiaux. Toutefois, l'écart est tout aussi important dans les enquêtes de 1969 à 1973 (périodes pour lesquelles le regroupement familial était peu fréquent) que celles qui les suivent.

Graphiques n°4A- 4 à 7 : Taux de première entrée dans l'emploi par âge chez les femmes nées de parents nés en France et pour l'ensemble des femmes.

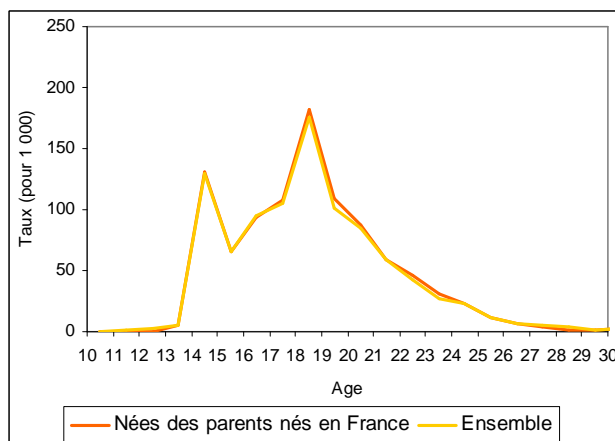
Génération 1920



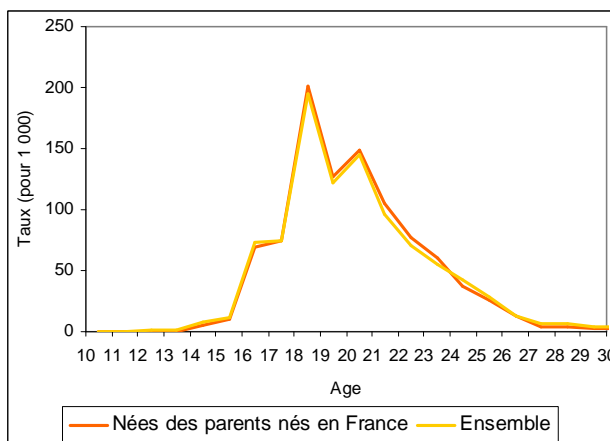
Génération 1935



Génération 1950



Génération 1965



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations 1920, 1935, 1950 et 1965.

Parmi les femmes appartenant aux générations les plus anciennes enquêtées dans le cadre de l'Etude de l'histoire familiale de 1999, celles qui ont un père cadre constituent le sous-groupe où la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé est la plus élevée. Les tables de mortalité par catégorie socioprofessionnelle²²³ confirment une sous mortalité des cadres, même si la période et la nature de la mesure ne correspondent pas à nos femmes, et même si les écarts sont faibles. Autrement dit, dans les catégories de population qui regroupent les individus avec une meilleure situation économique et sociale, les femmes ont une plus faible probabilité de connaître un premier emploi ainsi qu'une plus grande probabilité de survie.

A cela on peut ajouter l'éventualité d'une probabilité de sélection différentielle par le processus d'échantillonnage qui, dans le cas des enquêtes Emploi, exclut la population non

²²³ ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, Quelles évolutions des différentiels sociaux de mortalité pour les femmes et les hommes ? Document de travail N°F0506, INSEE, Juillet 2005. Voir aussi, ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ? Economie et statistique n°398-399, INSEE, 2006, pp.11-31.

réintégré des collectivités. En effet, une sortie plus fréquente des femmes ayant déjà travaillé de la population des ménages, dans le cadre d'une émigration²²⁴ vers la population des collectivités, ne peut pas être exclue.

Au final, les fluctuations aléatoires se combinent avec la sous-déclaration d'une expérience professionnelle passée ou avec une sélection (via la mortalité, les migrations internationales ou le processus d'échantillonnage,...) aux âges élevés des personnes n'ayant jamais travaillé. Cela provoque, au sein des générations, l'augmentation en tendance, au delà d'un certain âge, de la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé, au fil des enquêtes, les fluctuations aléatoires par valeurs supérieures sortent alors du nuage de points alors que les fluctuations par valeurs inférieures se perdent entre les estimations correspondent aux plus jeunes âges.

Quelles que soient les raisons de la rehausse au fil des âges des proportions de personnes n'ayant jamais travaillé et des fluctuations qui y sont associées, il est possible d'avancer une fourchette d'estimation pour les générations nées avant 1945. Entre la génération 1891 et la génération 1945, le niveau minimal de l'intensité d'entrée dans le premier emploi ainsi obtenu passe de valeurs supérieures à 75% à des valeurs supérieures à 90%, son niveau maximal passant de plus de 80% à plus de 95% pour les mêmes générations.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de la proportion de personnes actives occupées parmi les personnes ayant déjà travaillé, permet, y compris aux âges élevés, de mettre en évidence le faible impact de ces incertitudes concernant la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé²²⁵. Elle permet par ailleurs de départager, ce qui dans l'augmentation des taux d'emploi féminins aux âges intermédiaires, tient :

- à la hausse de la proportion de femmes ayant travaillé au moins une fois dans leur vie,
- et à la croissance de la durée de présence dans l'emploi.

Elle permet, de même, de distinguer, dans la baisse des taux d'emploi des hommes et des femmes avant 30 ans, ce qui résulte de :

- la baisse de la proportion de personnes ayant déjà travaillé aux jeunes âges,
- et de la moindre durabilité de ces emplois précoces.

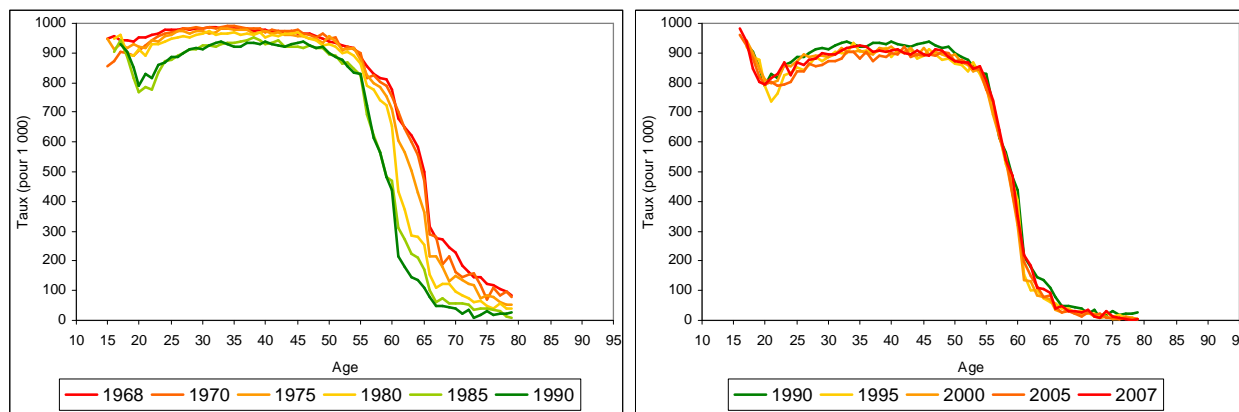
²²⁴ On entend ici par émigration, non plus la mobilité résidentielle internationale (hors du territoire métropolitain) mais la sortie du champ d'enquête par une mobilité résidentielle d'un logement ordinaire vers une collectivité. Cette dernière engendre une probabilité nulle d'être tiré au sort parmi les résidents métropolitains.

²²⁵ L'incertitude portant sur l'intensité d'entrée dans le premier emploi ne semble pas suffisamment importante pour affecter fondamentalement la proportion de personnes actives occupées parmi les personnes ayant déjà travaillé, comme en témoignent les mesures issues de l'enquête Emploi de 1968 qui ne paraissent pas être affectées par la mauvaise estimation de la proportion de personnes ayant déjà travaillé.

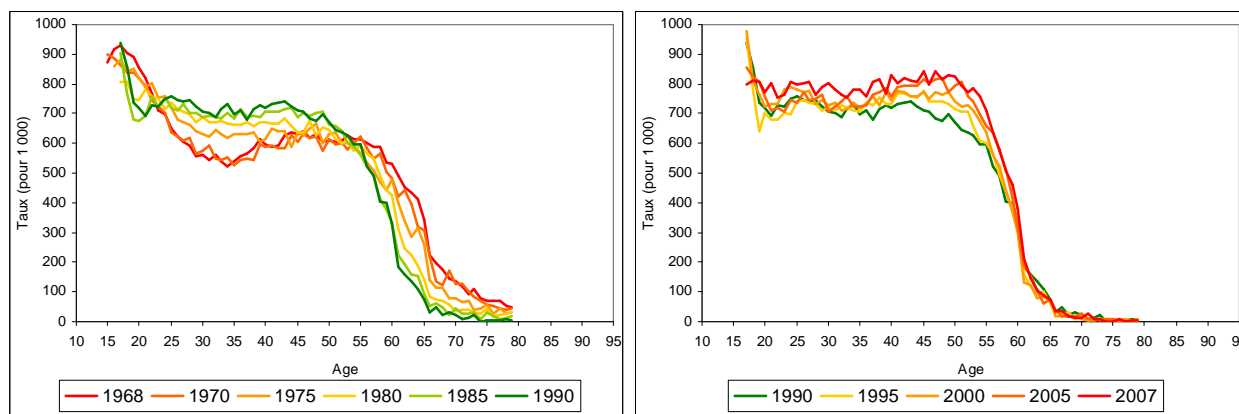
Au cours de la période 1968 – 2007, la proportion d’actives occupées parmi les femmes ayant déjà travaillé (ou les taux d’emploi que l’on aurait observés, si l’intensité d’entrée dans le premier emploi était identique, et égale à l’unité, pour chaque génération) connaît une hausse conséquente, bien qu’inférieure à la hausse observée pour les taux d’emploi par âge féminins au cours de la même période. Cela témoigne d’une plus grande importance de la croissance de la durée de présence dans l’emploi, comparée au seul apport de la hausse de l’intensité d’entrée des femmes dans le premier emploi. Pour être interprétable, la croissance de la durée de présence des femmes dans l’emploi, observée au cours de la période 1968 – 2007, doit être décomposée, selon ce qui revient aux sorties définitives précoces et ce qui résulte des interruptions passagères de l’occupation professionnelle. Cette décomposition doit, par ailleurs, s’envisager dans une perspective longitudinale et non à partir d’une simple comparaison des taux par âge à deux dates.

Graphique n°4A- 8 à 13 : Proportion d’actifs occupés parmi les personnes ayant déjà travaillé de chaque âge selon la date de l’enquête (pour 1000).

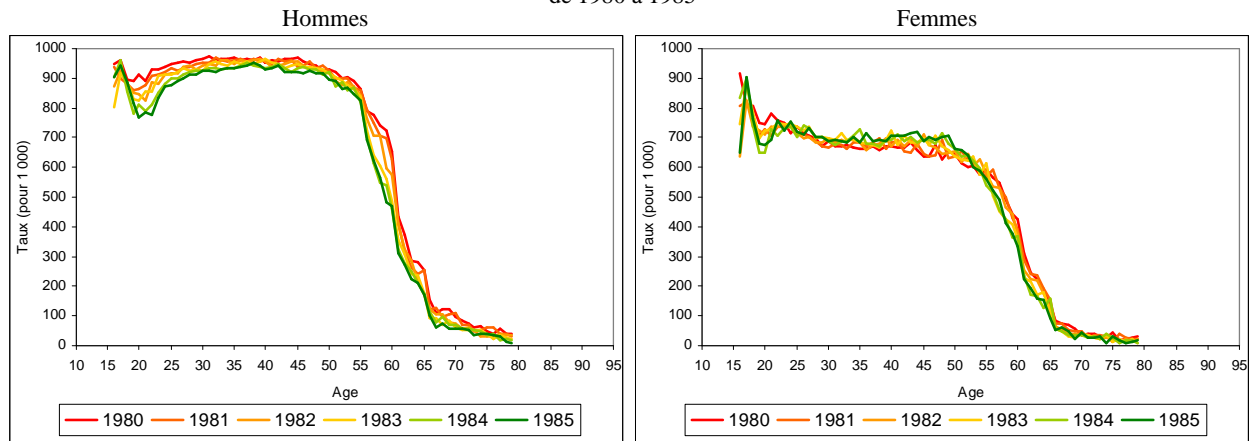
Hommes



Femmes



de 1980 à 1985



Sources : Enquêtes Emploi, de 1968 à 2007, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

L'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi paraît être, en grande partie, la cause de la baisse des taux d'emplois chez les moins de 30 ans. Ainsi, de 1968 à 1980 chez les hommes de moins de 30 ans, la proportion de personnes actives occupées parmi les personnes ayant déjà travaillé est proche de 1, même si nous observons une baisse légère autour de 22 ans jusqu'en 1980. De 1980 à 1985, la proportion baisse brusquement à tous les âges, mais de façon plus importante chez les 20 – 23 ans, puis avec une baisse moins forte jusqu'en 1995 et se stabilise dès 2000. Cela signifie que la baisse des taux d'emploi précédemment observée à ces âges découle en grande partie d'un retard d'entrée dans le premier emploi jusqu'en 1980, au-delà, elle est accompagnée par une baisse de la proportion d'actifs occupés parmi les hommes ayant déjà travaillé. Nous pouvons constater la même évolution chez les femmes de moins de 30 ans, sauf que la baisse des proportions de 20 à 22 ans paraît être entamée plus tôt que chez les hommes et s'accompagne d'une hausse de la proportion d'actives occupées parmi les femmes ayant déjà travaillé de 23 à 30 ans.

Sur les graphiques n°4A- 14 à 16, nous avons rapporté les proportions de personnes de chaque âge, de 15 à 30 ans, ayant déjà travaillé²²⁶, et les âges moyens au premier emploi en transversal élaborés à partir de ces proportions²²⁷. A l'étude des proportions de personnes de chaque âge ayant déjà travaillé, l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi devient évident. Ainsi, pour les deux sexes, la baisse des proportions concerne d'abord les

²²⁶ Les enquêtes Emploi antérieures à 2003 ont eu lieu de mars à avril, à l'exception des enquêtes de 1968 (avril – juillet), de 1975 et de 1982 (avril – mai), mais aussi, de 1990 et de 1999 (janvier – février), alors que les enquêtes de 2003 à 2007 sont en continu. Dans l'analyse, nous avons essayé de tenir compte des différences de date de mesure qui peuvent affecter les proportions.

²²⁷ Ces âges moyens « transversaux » doivent être considérés avec prudence comme nous l'avons expliqué dans la note 219.

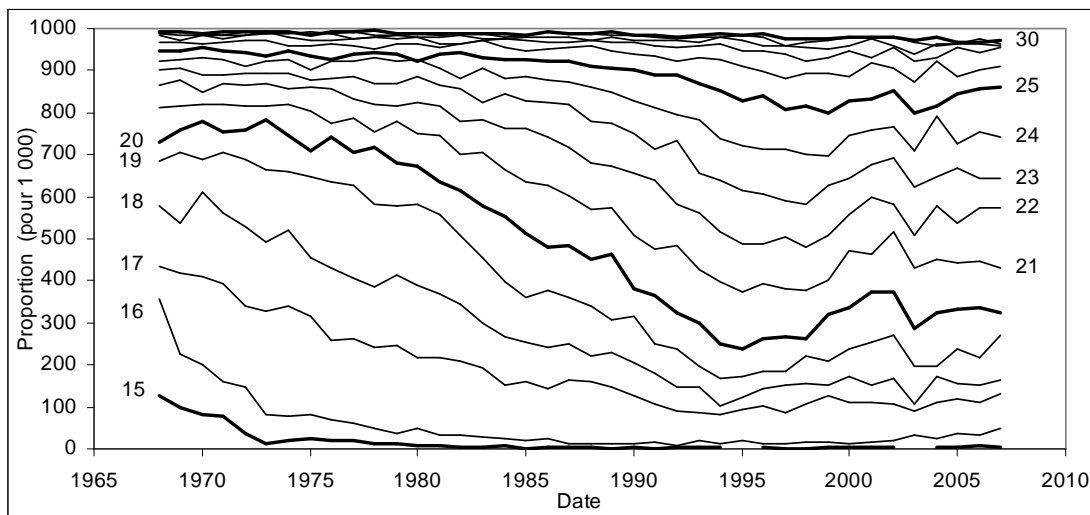
moins de 20 ans, en début de période étudiée, puis les 20 – 25 ans, et enfin, les 25 – 27 ans en fin de période étudiée. Chez les femmes, la baisse des taux est accompagnée par une hausse de la proportion à 30 ans, qui passe de 85% en 1968 à des valeurs qui se situent entre 92 et 96% dès 1973.

A partir de la période 1995 – 1997, les proportions de personnes entrées dans le premier emploi commencent à se stabiliser. Bien que l'on observe une nouvelle hausse dans les proportions de 1998 à 2001, elles se stabilisent dès 2004.

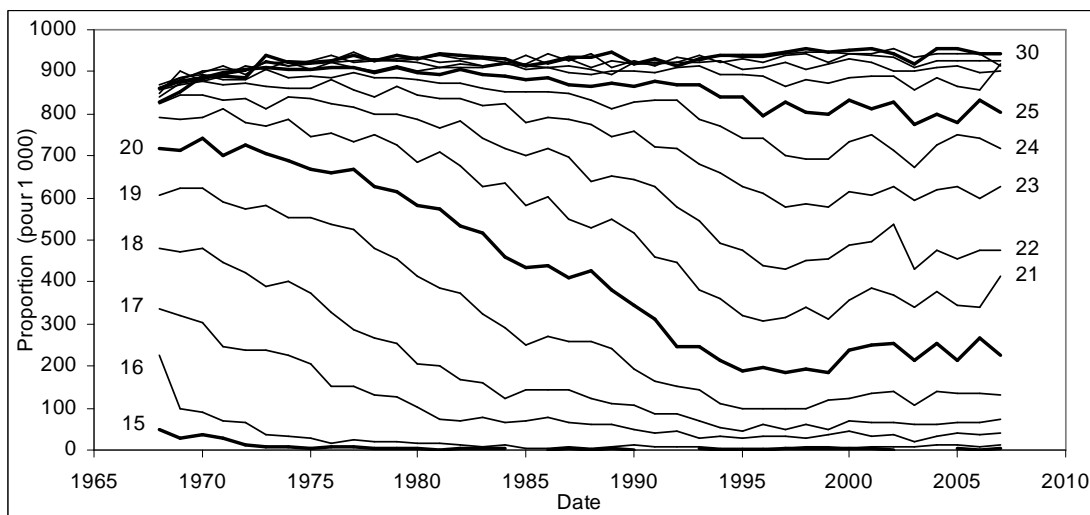
De 1968 à 1994, l'âge moyen transversal au premier emploi augmente linéairement, passant de 18,3 ans à 21,8 ans chez les hommes et de 17,7 ans à 21,9 ans chez les femmes. A partir de 1995, l'âge moyen baisse légèrement chez les hommes, pour atteindre 21,3 ans en 2007, et est plutôt stable chez les femmes, chez qui l'âge moyen en 2007 est aussi de 21,9 ans, après avoir atteint 22,3 ans en 1999. Au delà des limites que l'on peut associer à l'interprétation d'un tel indicateur, notamment en raison de son mode de calcul (moyenne pondérée par des différences transversales de proportions à signification longitudinale), il présente notamment l'intérêt de synthétiser les évolutions observées en matière de proportions de personnes de chaque âge ayant déjà travaillé. Si dans les périodes de baisse majeure (jusqu'en 1995), cette synthèse n'apporte guère d'information, il n'est pas inutile de résumer en un indicateur unique les variations moins nettes de la période 1996-2007, la stabilisation globale des évolutions apparaissant alors plus clairement. Dans ce contexte, qui correspond d'ailleurs à une situation permettant une interprétation de l'indice à peu près exempte de phénomènes atténuateurs ou amplificateurs, cet âge moyen transversal et sa relative stabilité lui confèrent une capacité évocatrice intéressante pour appuyer un raisonnement prospectif.

Graphique n°4A- 14 à 16 : Proportion de personnes ayant déjà travaillé par âge avant 30 ans selon la date de l'enquête (pour 1000) et âge moyen au premier emploi.

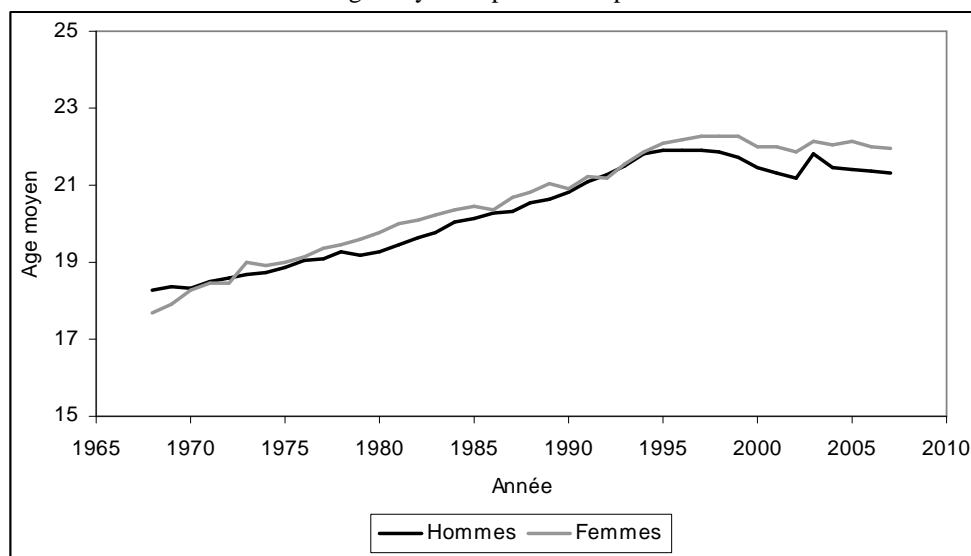
Hommes



Femmes



Age moyen au premier emploi



Sources : Enquêtes Emploi, de 1968 à 2007, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 – 2007, France métropolitaine.

3. Taux d'entrée dans le premier emploi.

Précédemment, nous avons remarqué que tout individu ayant travaillé au moins une heure lors d'une période de référence était classé comme actif réellement occupé. Il est alors logique de qualifier la toute première heure de travail effectué par l'individu au cours de sa vie comme l'instant où il perd son inexpérience professionnelle et devient un individu ayant déjà travaillé. Or, il n'en est rien, dans la plupart des enquêtes, le premier emploi, de façon implicite ou explicite, est défini comme celui qui succède à la fin de la scolarité obligatoire ou la fin de la formation initiale. Elle s'oppose donc à une définition directement liée à celle de l'actif occupé qui voudrait que la vie active occupée commence dès la première expérience, quel que soit la position vis à vis de la fin des études.

Dans l'ensemble, nous avons deux visions, l'une du type :

→ Fin de la scolarité obligatoire

Naissance ou

→ Emploi = Début de la vie active occupée

→ Fin de la formation initiale

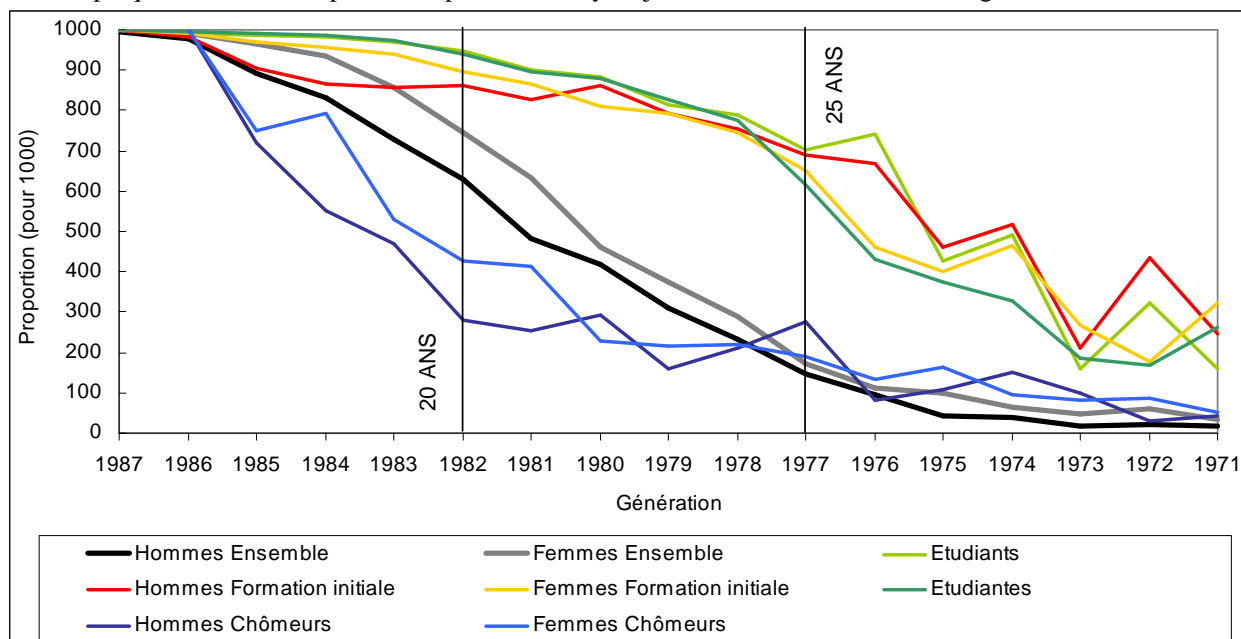
Et l'autre, plus simple du type :

Naissance → Age α de l'activité → 1^{er} emploi = Début de la vie active occupée

Certaines histoires de vie sont identiques au regard des deux visions. C'est le cas lorsque l'individu n'a eu aucune expérience professionnelle avant la fin de sa formation initiale, ou au plus des expériences professionnelles classées comme irrégulières ou purement occasionnelles, tel des « jobs d'été », par exemple. L'illustration type des individus n'ayant jamais travaillé avant la fin de leur formation initiale sont les anciens étudiants interrogés avant le début de leur vie active et qui sont classés comme « chômeurs n'ayant jamais travaillé ». Pour ces personnes n'ayant jamais travaillé lors de leur formation initiale, la fin des études peut être un événement immédiatement et nécessairement antérieur, les promotions de fin d'études peuvent alors constituer des cohortes homogènes. Toutefois, pour les individus ayant poursuivi ou poursuivant de longues études (situation devenue beaucoup plus fréquente entre les générations 1965 et 1976), cette perception ne restitue pas parfaitement leur biographie professionnelle. En effet, si en 2002, plus de 90% des étudiants (ou des personnes

en formation initiale) de moins de 21 ans déclarent n'avoir jamais travaillé²²⁸, chez les étudiants (ou chez les personnes en formation initiale) de plus de 23 ans la proportion d'individus ayant déjà travaillé est loin d'être négligeable (environ 20% pour les 23-24 ans, et plus de 50% pour les 27 ans et plus), (graphique n°4A- 17).

Graphique n°4A- 17 : Proportion de personnes n'ayant jamais travaillé dans différents générations en 2002.



Source : Enquête sur l'Emploi de 2002, exploitation de l'auteur.
Champ : France métropolitaine, 2002.

Il existe donc des individus ayant eu une première expérience professionnelle avant la fin de leur formation initiale, et leur fréquence tend à augmenter avec la durée des études²²⁹.

L'Enquête Famille se situe plutôt dans la deuxième vision, où l'âge au premier emploi est défini comme l'âge auquel l'individu a travaillé pour la première fois pendant au moins trois mois de suite²³⁰. Ainsi, les événements nécessairement antérieurs à la première entrée dans la vie active occupée sont la naissance et l'arrivée à un âge en deçà duquel l'occupation professionnelle est inexistante. La fin de la formation initiale n'est ni un événement nécessairement antérieur (on peut entamer sa vie active occupée avant la fin des études, cette

²²⁸ La quasi-totalité des enquêtes réalisées par l'INSEE permettent une analyse avec cette approche et leur conception découle de ce schéma, de façon implicite ou explicite. Mais justement, c'est peut être à cause de cette conception que les individus qui ont connu une expérience professionnelle qualifiée par l'Enquête Emploi comme « purement occasionnelle » se considèrent eux-mêmes comme des personnes n'ayant jamais travaillé. Dans ce cas, parmi les étudiants (ou parmi les personnes en formation initiale), les proportions de personnes n'ayant jamais travaillé seraient surestimées.

²²⁹ Nous savons, par ailleurs, que dans d'autres pays, comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, la proportion d'étudiants ayant déjà travaillé est largement supérieure que ce qu'on observe en France. Sur ce point, voir LEFRESNE, Florence, Les jeunes et l'emploi, La Découverte, 2003, pp. 17-21.

²³⁰ Bulletin anonyme de l'Etude de l'histoire familiale de 1999, question 9.b.

vie peut avoir une influence sur la date de la fin des études et sur celle de la fin de la formation initiale), ni un événement perturbateur (l'état d'inoccupation originelle a comme issues la mort, l'émigration et le premier emploi). Par ailleurs, il peut exister une dépendance réciproque entre la première entrée dans l'emploi et la fin de la formation initiale, comme il peut exister d'autres formes de dépendance entre la première entrée dans la vie active occupée et des événements tels que le départ du foyer parental, la mise en union, l'arrivée d'un premier enfant. De plus, le fait de définir la première expérience comme « travailler pendant au moins trois mois de suite » sans aucune précision²³¹, au lieu de le caractériser comme un emploi qui a duré au moins trois mois ou de donner des indications sur la nature du premier emploi excluant les « petits boulots enchaînés » ou les « jobs d'été », rend cette variable plus robuste.

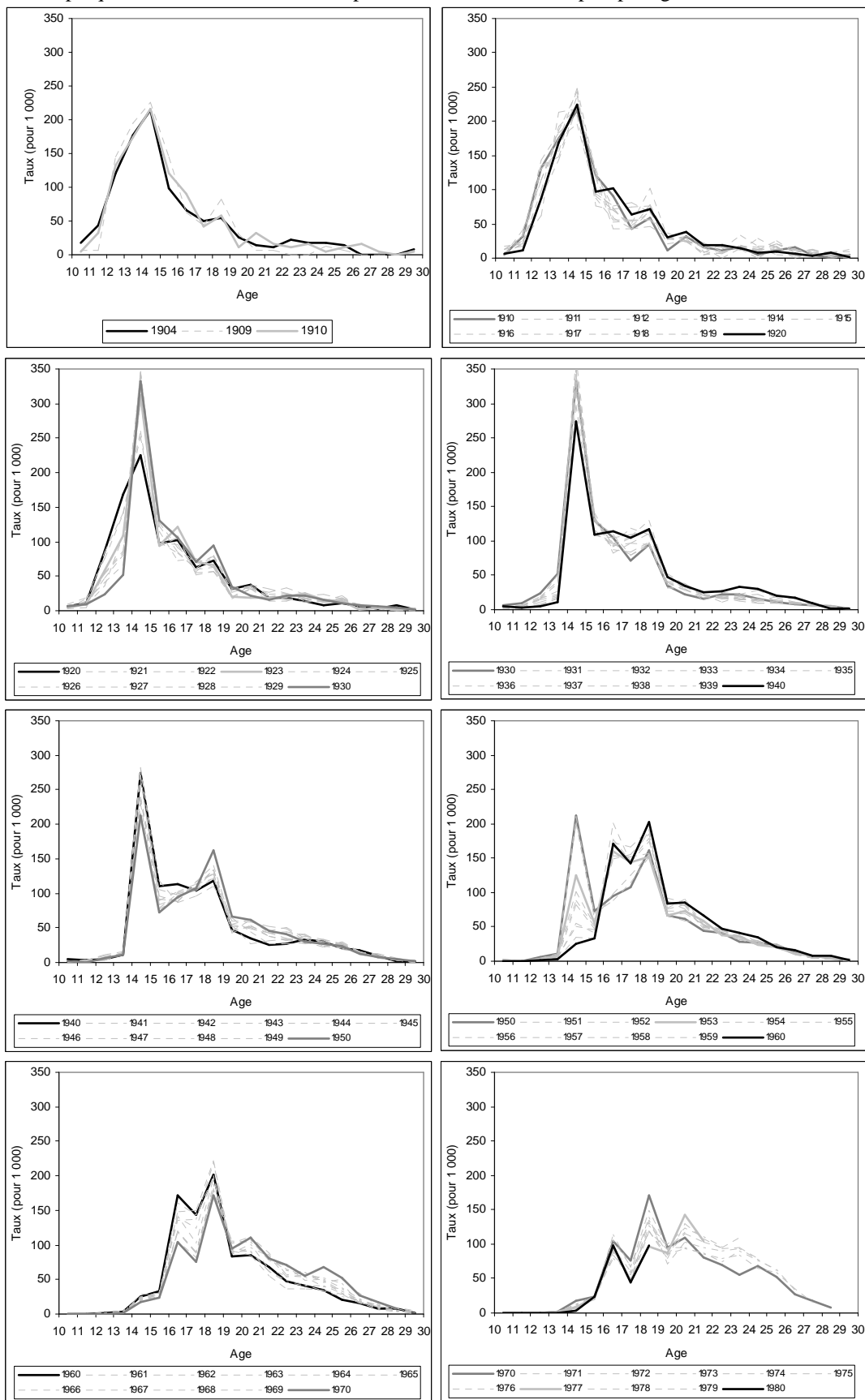
L'âge de 10 ans nous paraît, pour les générations nées au cours du 20^{ième} siècle en France²³², relativement approprié pour fixer l'âge en deçà duquel l'occupation professionnelle est inexistante. Si l'information est collectée de façon rétrospective, les données d'observation donnent une mesure du phénomène entrée dans la vie professionnelle, en l'absence de mortalité et de migrations internationales, chez ceux qui ont atteint l'âge maximal de première entrée en activité. Néanmoins, la représentativité des personnes interrogées lors de l'enquête au regard des membres initiaux de la génération peut poser problème, en raison d'éventuels effets de sélection. Pour les générations nées au cours du 20^{ième} siècle et pour la France, il est possible de fixer à 30 ans l'âge maximal d'entrée dans la vie professionnelle. Bien qu'il existe, surtout chez les femmes, des premières entrées dans la vie active occupée entre 30 et 60 ans (que nous qualifierons de première entrée tardive ou de premier emploi tardif), nous allons voir qu'elles sont très peu fréquentes.

Les générations nées au début du 20^{ième} sont les plus anciennes que l'Etude de l'histoire familiale de 1999 permet d'étudier. Les générations masculines 1900 à 1908 et les générations féminines 1900 à 1906, ont été regroupées pour estimer les taux d'entrée dans le premier emploi alors attribués à la génération médiane des groupes ainsi formés. A partir de la génération masculine 1909 et de la génération féminine 1907, les taux d'entrée dans le premier emploi ont été estimés par génération.

²³¹ Dans tous les cas, dater la première heure de travail lors d'une enquête rétrospective nous paraît peu réaliste. Aussi, en l'état actuel des sources disponibles, l'étude du premier emploi ne coïncide pas forcément stricto-sensu avec la définition de l'actif réellement occupé (personne ayant travaillé au moins une heure au cours d'une semaine de référence).

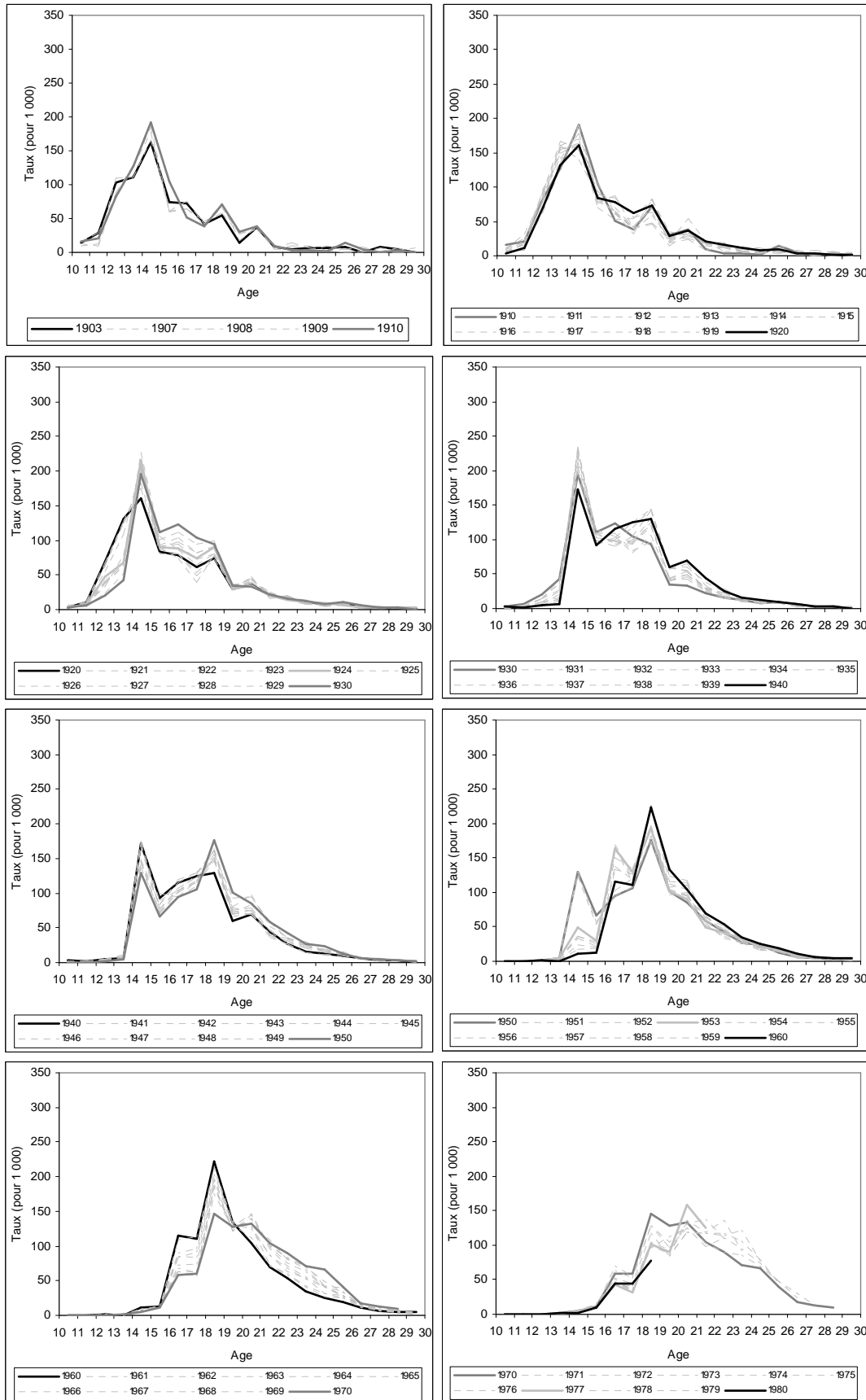
²³² Cet âge comme l'âge au delà duquel il n'y a plus d'entrées dans la vie professionnelle sont contextuellement définis (les générations du 20^{ième} siècle en France), ils peuvent évidemment être supérieurs ou inférieurs lors d'une autre époque ou dans une autre société.

Graphiques n°4A- 18 à 25 : Taux de première entrée dans l'emploi par âge chez les hommes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1909 à 1980.

Graphiques n°4A- 26 à 33 : Taux de première entrée dans l'emploi par âge chez les femmes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1907 à 1980.

Dans les générations nées au début du 20^{ième} siècle, la distribution des taux de première entrée dans l'emploi est très proche jusqu'à la génération 1922. De même, le calendrier d'entrée dans le premier emploi est vécu de façon relativement similaire pour les deux sexes²³³. Ainsi, d'un niveau relativement faible à 10 et à 11 ans, les taux de premier emploi atteignent des niveaux de plus en plus élevés à 12, à 13 et à 14 ans, ce dernier âge constituant le mode. Au-delà de 14 ans les taux baissent pour atteindre, à partir de 21 ans, des niveaux au moins aussi faibles que ceux observés à 11 ans. Cependant, les taux de 17 à 20 ans connaissent une légère hausse de plus en plus visible au fil des générations et l'âge moyen au premier emploi augmente légèrement.

A partir de la génération 1922, nous observons non seulement une évolution des taux d'entrée dans le premier emploi selon l'âge mais aussi un début de différenciation du calendrier selon le sexe. Le début de cette double évolution coïncide avec la modification de l'article 4 de la loi du 28 mars 1882²³⁴ par la loi du 9 août 1936²³⁵. En effet, l'article 4 de la loi du 28 mars 1882 stipule que « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus (...) », ce qui, entre autres, explique assez bien le mode des taux de premier emploi à 14 ans. A cela s'ajoute l'article 6 qui stipule « Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer ». Dans tous les cas, avec la loi du 9 août 1936, l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de 6 à 14 ans révolus. Chez les hommes, de la génération 1923 à la génération 1930, nous pouvons observer deux évolutions majeures, d'une part la baisse des taux d'entrée dans le premier emploi à 12 et à 13 ans, d'autre part une hausse des taux à 14 ans. A cela s'ajoute l'absence de modification significative des taux d'entrée dans le premier emploi au-delà de 15 ans. Chez les femmes, entre la génération 1923 et la génération 1930, la baisse des taux d'entrée dans le premier emploi à 13 ans et avant se traduit par une hausse beaucoup plus modérée du taux d'entrée dans le premier emploi à 14 ans, favorisant plutôt une hausse des taux d'entrée dans le premier emploi à 16 et à 17 ans. Au delà de 19 ans, les taux d'entrée dans le premier emploi restent identiques.

²³³ Avec, cependant, une différence de niveau des taux par âges, voir ce qui suit sur le calendrier et l'intensité du premier emploi.

²³⁴ Loi Jules Ferry.

²³⁵ Loi Jean Zay.

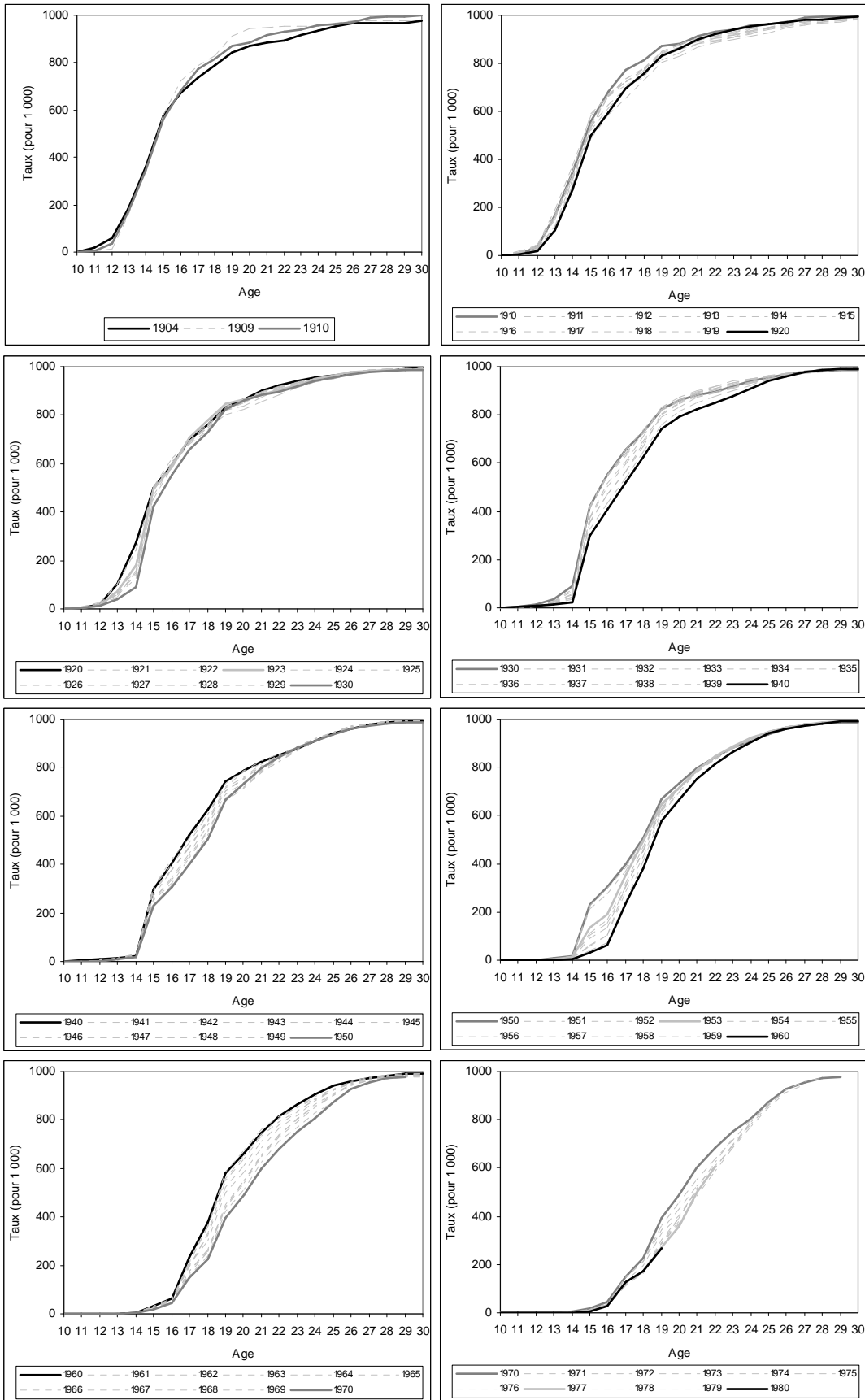
La hausse des taux masculins d'entrée dans le premier emploi à 14 ans se poursuit jusqu'aux générations 1932 – 1934, au-delà, les taux d'entrée dans le premier emploi à 14 ans commencent à baisser. Toutefois, de la génération 1928 à la génération 1935, les premiers emplois à 14 ans représentent au moins un tiers des entrées. La baisse des taux d'entrée dans le premier emploi à 14 ans coïncide aussi avec une légère hausse des taux d'entrée dans le premier emploi à 17 et à 18 ans.

Chez les femmes, la baisse des taux d'entrée dans le premier emploi à 14 ans est entamée à partir des générations 1933 – 1935 accompagnée d'une hausse très visible des taux d'entrée dans le premier emploi à 18 ans et, dans une moindre mesure, à 20 ans.

Entre la génération 1940 et la génération 1950, les taux d'entrée dans le premier emploi des hommes et des femmes poursuivent leurs évolutions, avec une hausse (limitée) des taux d'entrée dans le premier emploi à 15 ans. Pour la génération 1950, l'âge de 14 ans correspond encore au taux modal des hommes, néanmoins avec des entrées dans le premier emploi visibles à 18 ans. Chez les femmes, 18 ans constitue déjà l'âge modal d'entrée dans le premier emploi, bien que les entrées à 14 ans soient loin d'avoir disparu. Les taux à 14 ans poursuivent leur baisse au delà de la génération 1950, avec une baisse importante pour la génération 1953 chez les deux sexes. L'ordonnance du 6 janvier 1959 qui stipule l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans (âge minimal depuis lors) révolus pour ceux et celles, français et étrangers, qui atteindront l'âge de six ans à compter du 1^{er} janvier 1959. La génération 1953 est donc la première concernée. Là encore, la baisse des taux d'entrée dans le premier emploi avant 16 ans est accompagnée, en partie, par une hausse des taux d'entrée dans le premier emploi à l'âge limite de l'obligation scolaire, c'est à dire à 16 ans, toutefois, la hausse des taux d'entrée dans le premier emploi à 18 ans se poursuit.

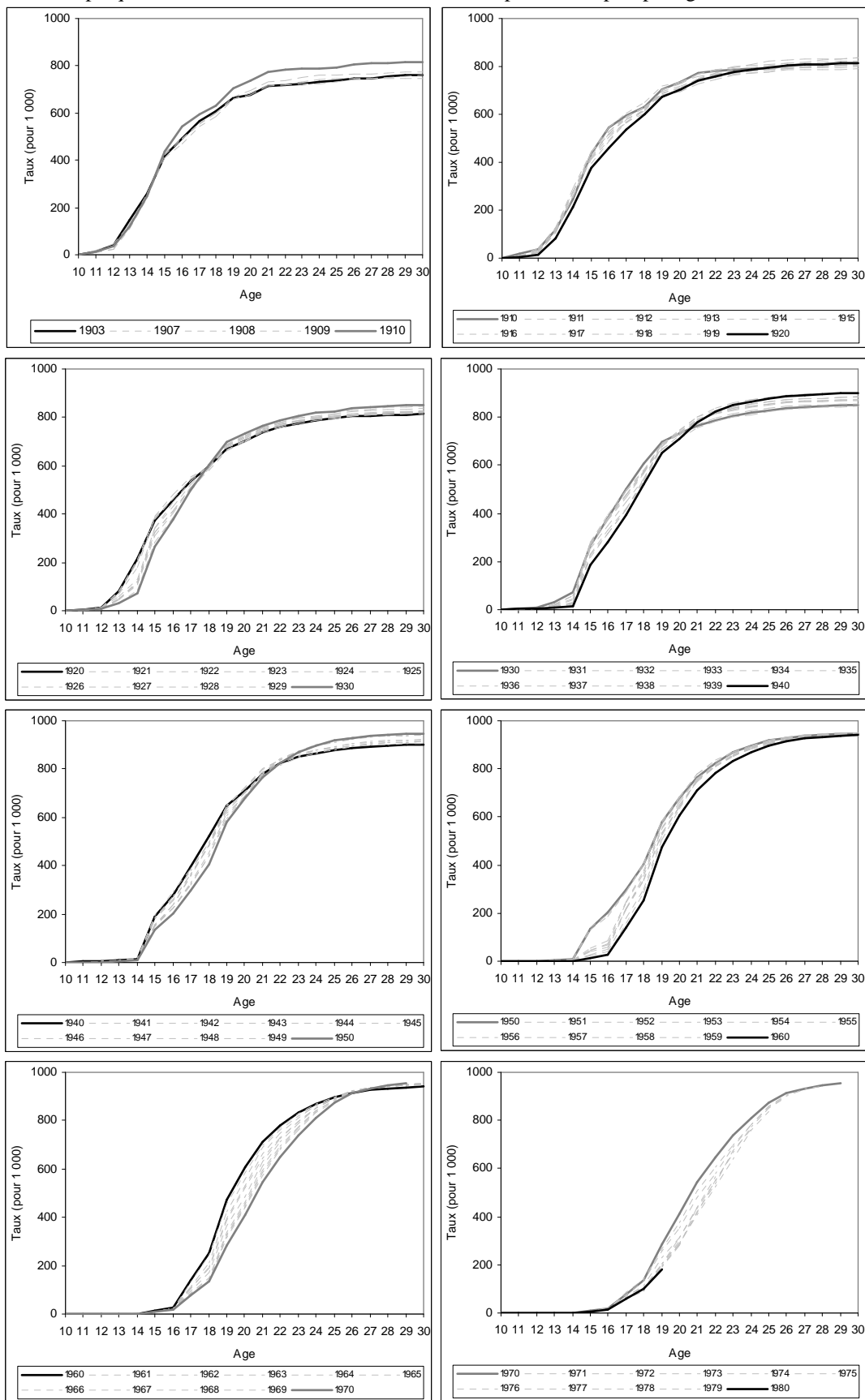
Chez les femmes, à partir de la génération 1955, les taux d'entrée dans le premier emploi à 16 ans baissent rapidement. Cette baisse ne sera entamée chez les hommes de façon significative qu'à partir de la génération 1960, alors que pour les femmes, la baisse des taux à 18 ans débute à partir de cette même génération. Pour la génération 1970, l'âge modal au premier emploi des deux sexes se trouve toujours à 18 ans, néanmoins, les premières entrées dans l'emploi à 20 ans et au-delà ont atteint des niveaux relativement élevés, conséquence d'une hausse continue de ces taux à partir de la génération 1930, tout au long de la deuxième moitié du 20^{ième} siècle avec une accentuation depuis les années 1980. Ainsi, pour la génération 1977, 20 ans constitue l'âge modal au premier emploi.

Graphiques n°4A- 34 à 41 : Cumul des taux d'entrée dans le premier emploi par âge des hommes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1909 à 1980.

Graphiques n°4A- 42 à 49 : Cumul des taux dans le premier emploi par âge des femmes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1907 à 1980.

Des générations masculines nées au début du 20^{ième} siècle aux générations nées dans la deuxième moitié des années 1920, la somme des taux d'entrée dans le premier emploi atteint 500 pour 1 000 dès 15 ans, 750 pour 1 000 à 18 ans et 950 pour 1 000 entre 25 et 26 ans. Pour les générations nées jusqu'en 1918, cette même somme à 14 ans est toujours supérieure à 300 pour 1 000 alors qu'elle baisse rapidement à partir de la génération 1919 et passe en dessous de 100 pour 1 000 dès la génération 1930. La somme des taux masculins d'entrée dans le premier emploi dépasse 500 pour 1000 :

- avant l'âge de 16 ans pour les générations 1900 – 1936,
- entre 16 et 17 ans pour les générations 1937 – 1942,
- entre 17 et 18 ans pour les générations 1943 – 1953,
- entre 18 et 19 ans pour les générations 1954 – 1959,
- à 19 ans pour les générations 1960 – 1965,
- à 20 ans pour les générations 1966 – 1970,
- à 21 ans pour la génération 1971.

Cette même somme dépasse 750 pour mille :

- avant l'âge de 19 ans pour les générations 1930 – 1939,
- à 20 ans pour les générations 1940 – 1945,
- à 21 ans pour les générations 1946 – 1961,
- à 22 ans pour les générations 1962 – 1965,
- entre 22 et 23 ans pour les générations 1966 – 1970,
- entre 23 et 24 ans pour la génération 1971.

Enfin, la somme des taux d'entrée dans le premier emploi dépasse 950 pour 1 000 :

- à partir de l'âge de 25 ans pour les générations nées de 1930 à 1936,
- à 26 ans pour les générations 1937 – 1965,
- à 27 ans pour les générations 1966 – 1971.

La somme des taux féminins d'entrée dans le premier emploi dépasse 500 pour 1000 :

- entre 16 et 17 ans pour les générations 1900 – 1930,
- entre 17 et 18 ans pour les générations 1931 – 1940,
- entre 18 et 19 ans pour les générations 1941 – 1959,
- entre 19 et 20 ans pour les générations 1960 – 1964,
- entre 20 et 21 ans pour les générations 1965 – 1971.

Cette même somme dépasse 750 pour mille :

- à 28 ans pour les générations 1900 – 1908,
- entre 22 et 23 ans pour la génération 1909,

- entre 21 et 22 ans pour les générations 1910 – 1926,
- entre 20 et 21 ans pour les générations 1927 – 1959,
- entre 21 et 22 ans pour les générations 1960 – 1963,
- entre 22 et 23 ans pour les générations 1964 – 1969,
- entre 23 et 24 ans pour les générations 1970 – 1971.

De plus, la somme des taux d'entrée dans le premier emploi ne dépasse 950 pour 1 000 à l'âge de 30 ans qu'à partir de la génération 1946. En effet, à la différence des hommes, l'évolution non négligeable de l'intensité de l'entrée dans le premier emploi chez les femmes interfère fortement avec celle du calendrier dans la détermination des valeurs prises par le cumul des taux aux différents âges au fil des générations.

Ainsi, les évolutions de la distribution des taux d'entrée dans le premier emploi par âge chez l'homme ne constituent qu'une modification du calendrier, l'intensité de l'entrée dans le premier emploi valant quasiment l'unité dès 30 ans. Chez la femme, les évolutions de la distribution des taux d'entrée dans le premier emploi par âge est accompagnée d'une hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi à 30 ans²³⁶, qui passe de 80 - 85%, pour les générations 1909-1911²³⁷, à plus de 95%, dès la génération 1946²³⁸.

Chez les femmes, les proportions de personnes n'ayant jamais travaillé à un âge donné (complémentaires à l'unité du cumul des taux d'entrée dans le premier emploi jusqu'à cet âge) présentent, comme on l'a vu précédemment avec les enquêtes Emploi et EHF, certaines fluctuations. De façon à rendre compte des risques associés à cette variabilité nous avons calculé une deuxième série de taux d'entrée dans le premier emploi²³⁹. Le cumul de ces taux « rectifiés » conduit à des résultats peu différents de ceux directement issus de l'enquête EHF, qui semblent donc fournir un ordre de grandeur raisonnable très peu altéré par les facteurs de variabilité précédemment analysés (voir sous-chapitre précédent).

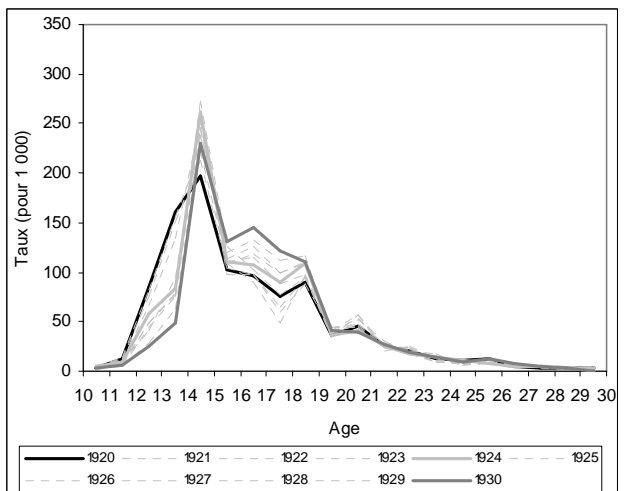
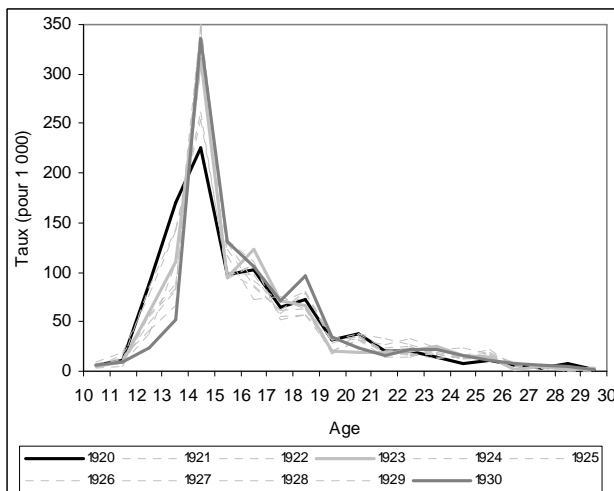
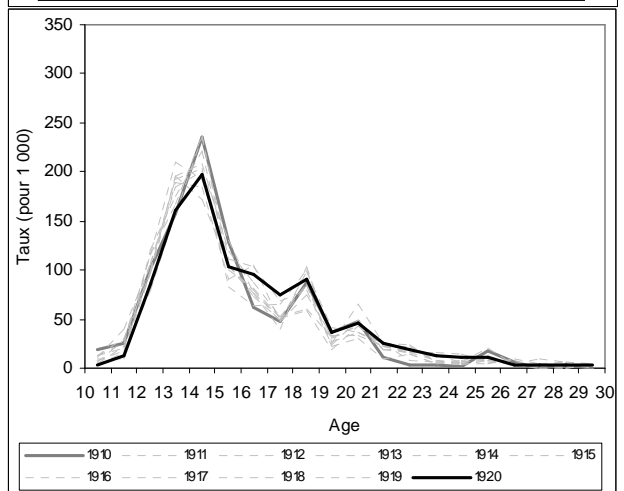
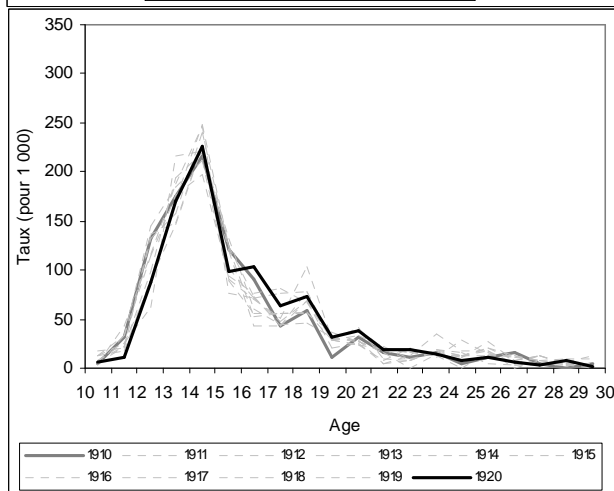
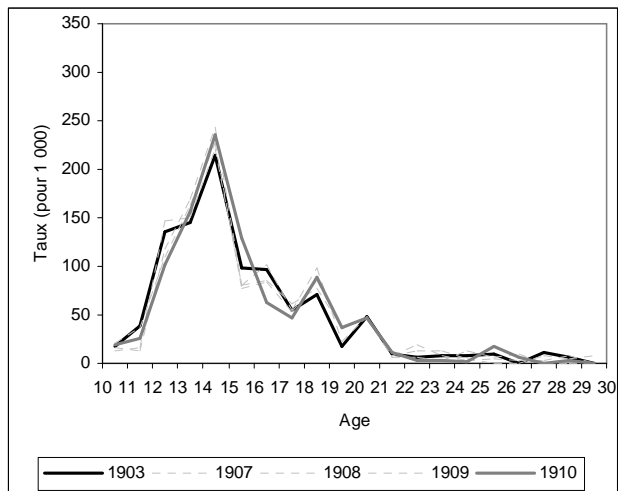
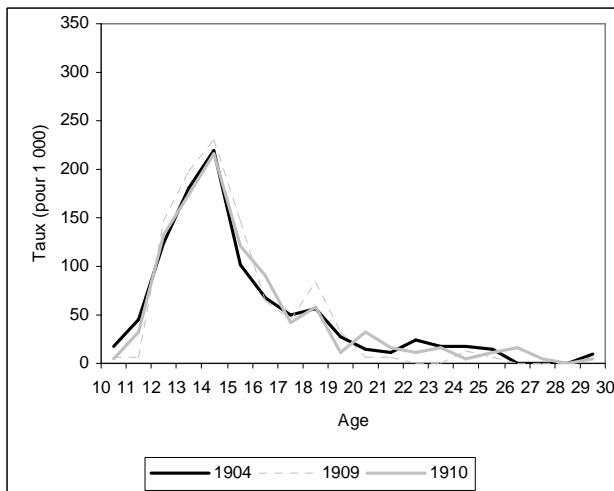
²³⁶ Comme nous l'avons déjà précisé, il existe des premiers emplois tardifs chez les femmes entre 30 et 60 ans, de l'ordre de 2 à 5 pour cent. Nous pensons, néanmoins, que cela peut être propre aux générations 1900 – 1945.

²³⁷ Nous estimons l'intensité à 30 ans à 78 - 83%, pour la génération 1900, et à 76-81%, pour la génération 1890.

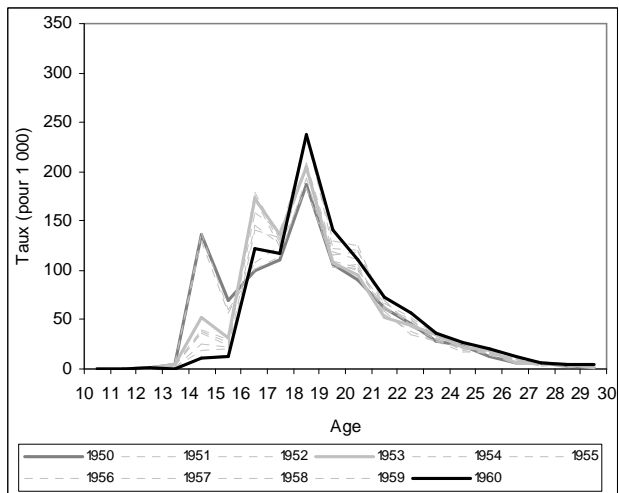
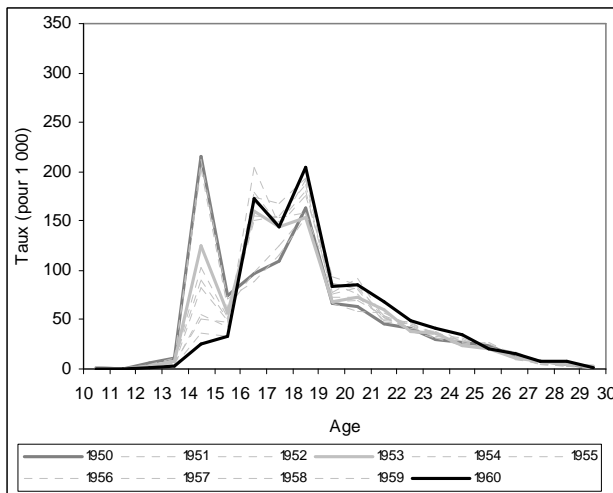
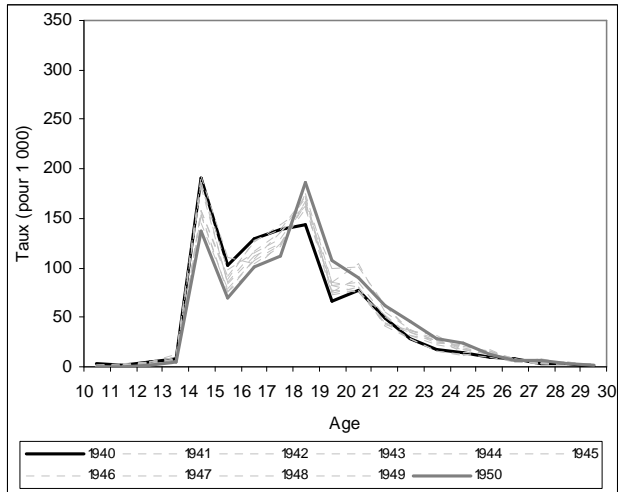
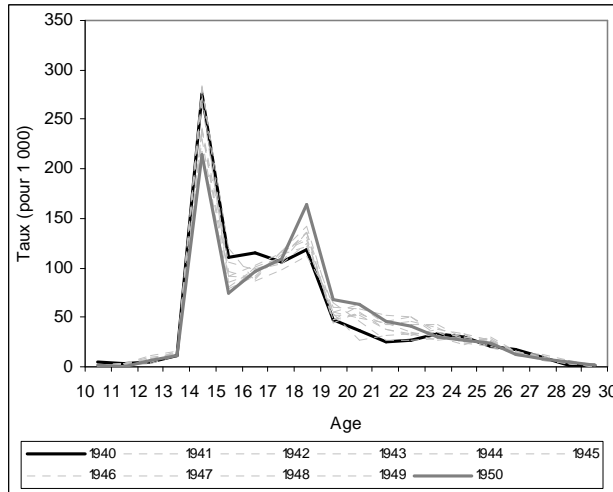
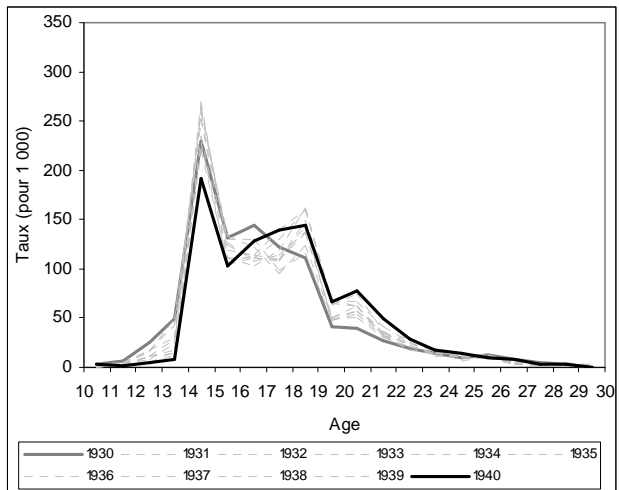
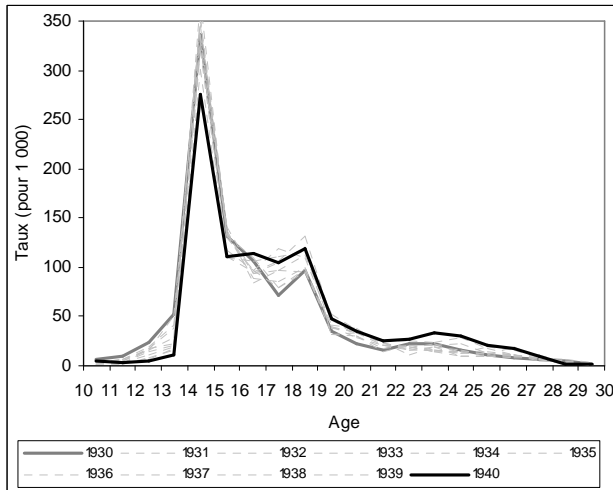
²³⁸ Stable depuis. Néanmoins, nous pouvons nous attendre à une baisse de l'intensité du premier emploi à 30 ans, pour les générations nées après 1970 et cela pour les deux sexes. Voir plus loin.

²³⁹ Nous avons appliqué, aux éléments de calendriers tirés de EHF, la série d'intensités correspondant à la borne supérieure de l'intervalle du graphique n°4A- 3. Les cumuls obtenus sont présentés à l'annexe 7.

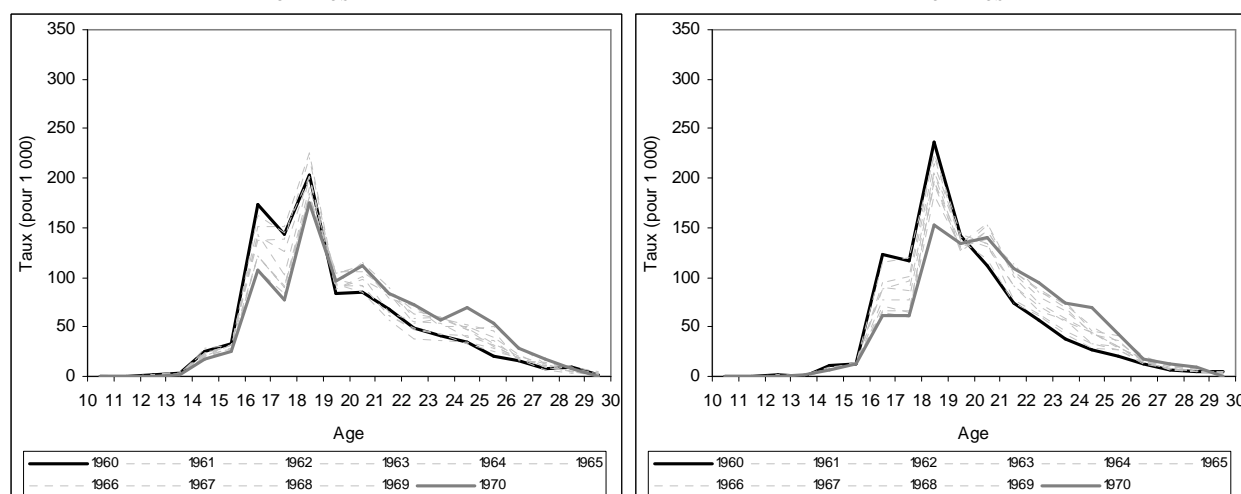
Graphiques n°4A- 50 et 55 : Éléments du calendrier d'entrée dans le premier emploi.
Hommes Femmes



Graphiques n°4A- 56 à 61 : Eléments du calendrier d'entrée dans le premier emploi.
Hommes Femmes



Graphiques n°4A- 62 et 63 : Eléments du calendrier d'entrée dans le premier emploi.
Hommes Femmes



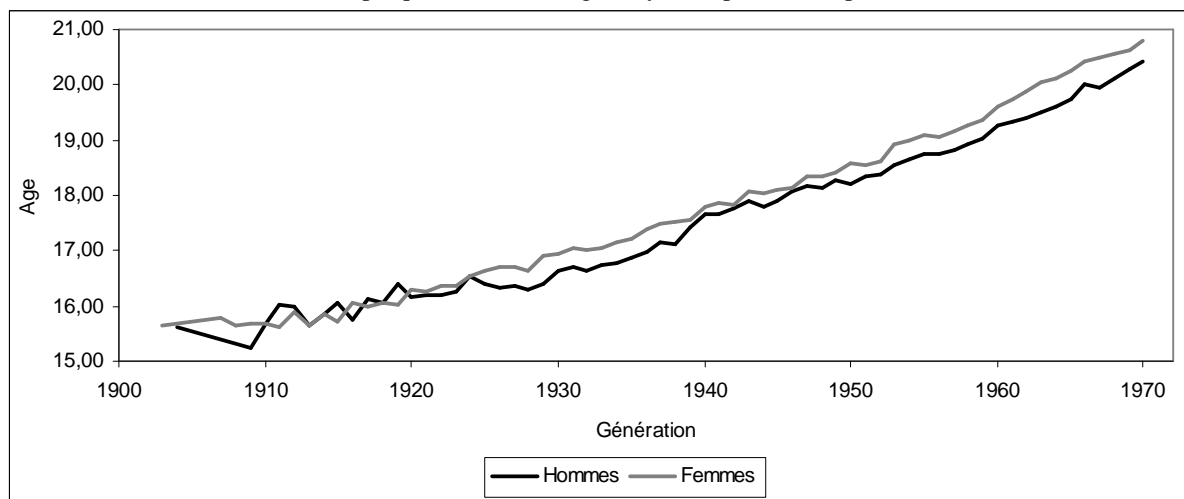
Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1907 à 1970.

En étudiant l'évolution des éléments de calendrier, on appréhende plus clairement, l'allongement légèrement plus rapide du calendrier féminin d'entrée dans le premier emploi, que l'analyse de l'évolution des taux par âge laissait néanmoins déjà percevoir.

Plus généralement on peut remarquer que l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi est entamé plus ou moins nettement avant les transformations législatives sur les âges d'obligation scolaire (loi du 9 août 1936, ordonnance du 6 janvier 1959). Toutefois, ces lois accélèrent très fortement ces processus qui auraient mis plus de 10 ans pour atteindre le niveau obtenu dès l'année suivant la nouvelle législation. Les progrès observés concernent essentiellement les âges précédant la fin de l'obligation scolaire, un report des entrées dans la vie professionnelle s'effectuant sur les âges plus élevés. En 1936, ce report se fait aux âges succédant immédiatement l'âge de fin de la scolarité obligatoire, possible signe d'une réglementation « en avance » sur les évolutions sociales. En 1959, ce report intervient à des âges plus élevés davantage dispersés, possible signe d'une réglementation accompagnant et amplifiant des évolutions sociales de long terme. Cette dimension législative liant implicitement interdiction du travail précoce et obligation scolaire est évidemment importante à prendre en compte dans la relation entre entrée dans la vie professionnelle et fin des études. Elle participe sans doute aussi indirectement à une représentation segmentée des biographies séparant études et premier emploi, implicitement considérées comme des étapes étanches. Dans l'étude de la relation entre études et premier emploi, nous verrons à la fois l'importance

des normes juridiques et sociales régissant la formation initiale et l'offre d'enseignement ainsi que la relative porosité des deux situations lorsque les études s'allongent.

Graphique n°4A- 64 : Age moyen au premier emploi



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1903 à 1970.

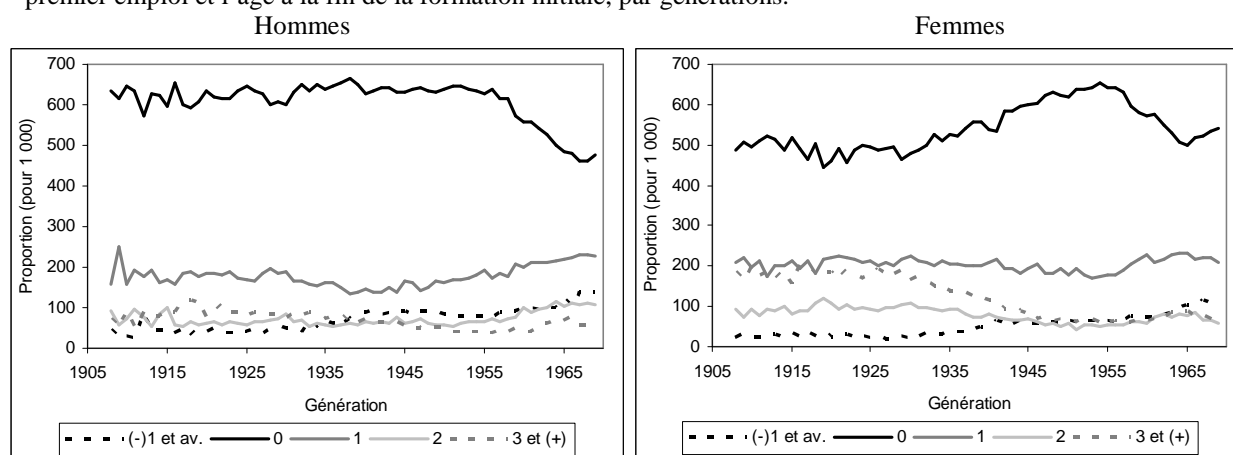
Pour synthétiser les évolutions du calendrier on peut étudier les évolutions de l'âge moyen au premier emploi avant 30 ans. Il passe de plus de 15 ans à plus de 20 ans chez les hommes, de la génération 1910 à la génération 1970. Pour les générations nées au début du 20^{ème} siècle, l'âge moyen au premier emploi des femmes avant 30 ans se confond avec celui des hommes, jusqu'aux générations nées dans la première moitié des années 1920. Au-delà, l'âge moyen des femmes au premier emploi est plus élevé pour les générations 1925 – 1940 et après la génération 1950, bien que ces écarts restent souvent inférieurs à 0,5 année.

B. La première entrée dans l'emploi, la fin de la formation initiale et l'origine socioprofessionnelle.

1. Age au premier emploi et âge de fin d'étude.

Il existe une forte dépendance entre l'âge de fin d'études et l'âge au premier emploi. Elle est perceptible à la fois au sein d'une génération et à travers les évolutions conjointes des 2 phénomènes au fil des générations. L'enquête sur l'Etude de l'Histoire Familiale (EHF), mesure non seulement l'âge au premier emploi mais aussi l'âge à la fin des études, ce qui permet l'analyse croisée des deux phénomènes. Il s'agit ici notamment d'étudier la distribution relative des âges d'entrée dans la vie professionnelle (dont on vient de proposer une analyse isolée), en fonction de l'âge de fin d'études. Une confrontation avec les données de l'enquête Emploi de 1975, montre que l'âge de fin d'études observé via EHF, est sans doute peu affecté par les biais de mémorisation et de sélection différentielle par la mortalité et les migrations (voir annexe n°8).

Graphique n°4B- 1 et 2 : Distribution des entrées dans le premier emploi selon la différence entre l'âge au premier emploi et l'âge à la fin de la formation initiale, par générations.



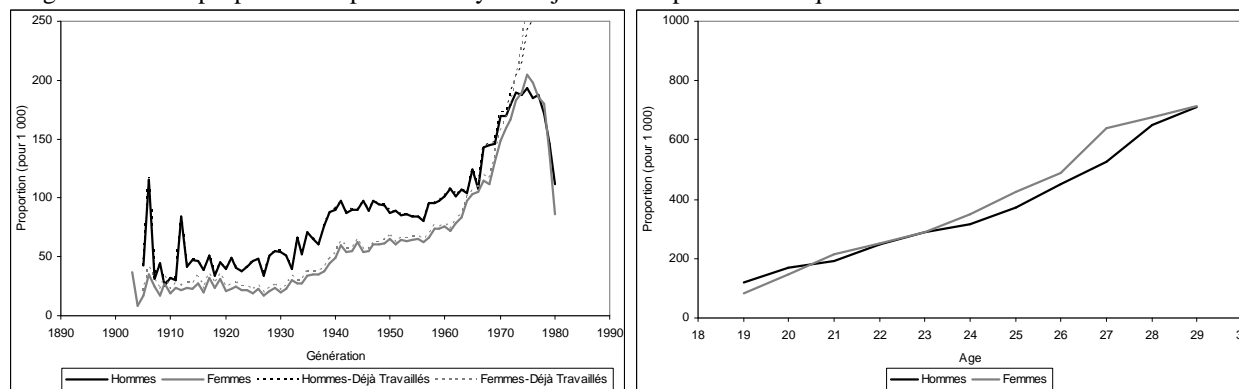
Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1907 à 1965.

Pour l'ensemble des générations nées avant 1956, 60 à 65% des premières expériences professionnelles des hommes sont intervenues au même âge que la fin de la formation initiale²⁴⁰, 15 à 20% ayant lieu l'année d'âge suivant la fin des études. Au total, 80% des

²⁴⁰ Comme les individus déclarent l'âge et non la date du premier emploi et de la fin des études, il nous est impossible de mesurer l'écart de façon précise. En effet, une différence de zéro année d'âge peut faire référence à plus ou moins une année de calendrier. De plus, nous ne pouvons savoir quel événement s'est produit le premier.

premières entrées dans l'emploi de ces générations ont eu lieu au même âge que la fin de la formation initiale ou l'année d'âge suivante.

Graphique n°4B- 3 et 4 : Proportion de personnes ayant déjà travaillées avant la fin de leurs études²⁴¹ dans les générations et proportion de personnes ayant déjà travaillé parmi celles qui sont en cours d'étude en 1999.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1905 à 1980.

La deuxième année d'âge suivant celle de la fin des études représente 5 à 8% des premières expériences professionnelles de ces générations masculines. Les âges différant de l'âge de la fin des études de plus de 2 ans regroupent moins de 10% des premières expériences professionnelles. Les hommes dont l'âge de fin d'études est inférieur de plus de 2 ans à l'âge au premier emploi voient leur proportion passer de 10% à 5% au fil des générations. A contrario, ceux dont l'âge de fin d'études est supérieur de plus de 2 ans à l'âge au premier emploi voient leur proportion passer de 5% à 10% au fil des générations.

A partir de la génération 1956, le poids des premières expériences professionnelles des hommes survenant au même âge que la fin des études baisse rapidement pour atteindre 46% pour la génération 1968. Cette baisse traduit principalement :

- une augmentation du poids des hommes dont la première expérience professionnelle survient avant l'âge de fin des études (14% pour la génération 1968),
- un report sur les 2 années d'âge suivant la fin des études (23% et 11% respectivement pour chaque année d'âge et pour la génération 1968).

Ainsi, à partir de la génération 1956, la distribution des premières expériences professionnelles des hommes connaît une moindre concentration l'année d'âge de la fin des

²⁴¹ Dans l'ensemble de la population et parmi ceux qui ont déjà eu une expérience professionnelle.

études. Cette dispersion relative croissante intervient non seulement vers les âges antérieurs à celui de la fin des études mais aussi vers des âges ultérieurs. Cette croissance de la dispersion des âges au premier emploi relativement à l'âge de fin des études touche aussi les femmes à partir de la génération 1955. Celles-ci ont connu une stabilité de la distribution relative de leur âge au premier emploi jusqu'à la génération 1930 pour laquelle les premières expériences professionnelles survenant au même âge que la fin des études concernent grosso modo 50% des femmes ayant travaillé de cette génération. 20% des femmes nées en 1930 ayant travaillé ont commencé à le faire une année d'âge après leur âge de fin d'études, 10% d'entre elles l'ayant fait 2 années d'âge plus tard. En revanche, le poids des premières expériences professionnelles des femmes de la génération 1930 survenues au moins une année d'âge avant la fin de leurs études est très faible. Au delà de la génération 1930, la distribution relative des âges au premier emploi des femmes tend à se rapprocher de celle observée chez les hommes. Il faut néanmoins attendre la génération 1954 pour constater, pour les hommes et les femmes ayant travaillé, une forte similitude de distribution relative des âges d'entrée dans la vie professionnelle.

Alors que ce rapprochement des distributions relatives traduisait plutôt une concentration croissante pour les femmes ayant travaillé nées entre 1930 et 1954, les évolutions des générations féminines nées entre 1955 et 1965 présentent une grande similitude avec celles des hommes des mêmes générations. Elles se caractérisent, comme on l'a dit, pour les personnes ayant travaillé des deux sexes, par une dispersion relative croissante des âges au premier emploi vis à vis de l'âge de fin d'études. Pour les générations 1965-1968, ce mouvement n'est plus aussi manifeste, puisque le seul élément jouant en faveur d'une plus grande dispersion relative est l'augmentation du poids des premières expériences professionnelles avant l'âge de fin des études. Pour les hommes elle s'accompagne d'une quasi-stagnation du poids des premières expériences professionnelles survenues au même âge que la fin des études. Pour les femmes elle s'accompagne d'une hausse du poids des premières expériences professionnelles survenues au même âge que la fin des études, principalement au détriment des premières expériences professionnelles intervenant plus d'une année d'âge après la fin des études.

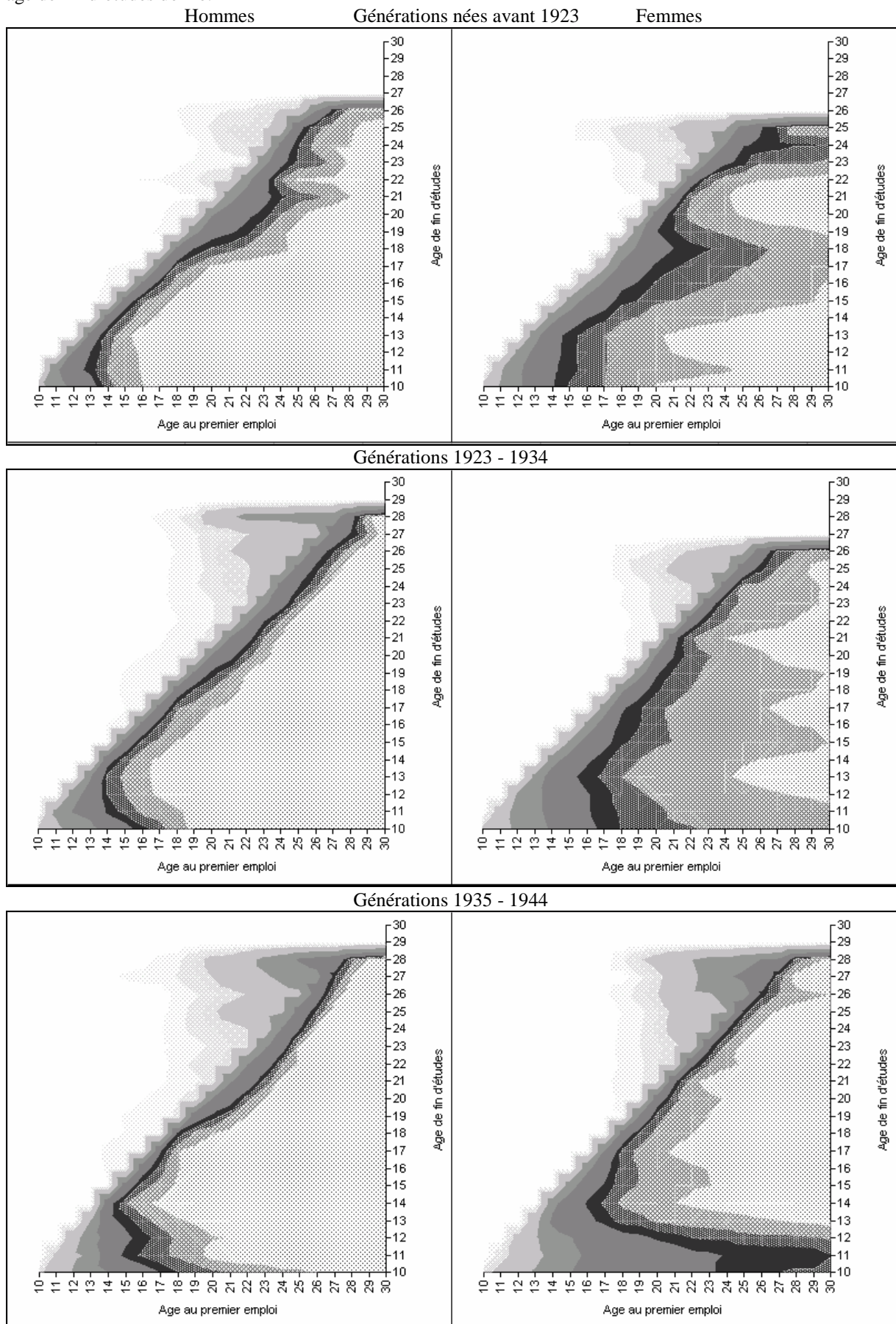
L'augmentation de la proportion de personnes ayant déjà travaillé avant la fin de leurs études est naturellement le reflet de l'allongement de la durée des études. Celui-ci s'étant poursuivi au delà de la génération 1968, on peut supposer que la croissance du poids des premières expériences professionnelles précédant l'âge de fin des études, devrait continuer. Pour vérifier

cette hypothèse on peut mesurer pour les générations 1970-1975 (bien que leurs membres n'aient pas encore atteint leur 30^{ième} anniversaire en 1999, année de l'enquête) les proportions de personnes qui ont connu une expérience professionnelle avant la fin de leurs études que les individus soient en cours d'études en 1999 ou non. On observe ainsi, pour les hommes comme pour les femmes des générations 1970-1975, des proportions de l'ordre de 20%, soit davantage que les résultats correspondant aux personnes nées à la fin des années 1960. Or, certaines personnes nées en 1970-1975 et n'ayant pas encore travaillé, n'avaient pas fini leurs études à la date de l'enquête, il était donc possible qu'elles débutent leur vie professionnelle avant la fin de leurs études, les 20% précédemment obtenus ne pouvant alors qu'être dépassés. Il est donc évident que la proportion de personnes accédant à un premier emploi avant la fin de leurs études poursuit sa hausse au delà de la génération 1969.

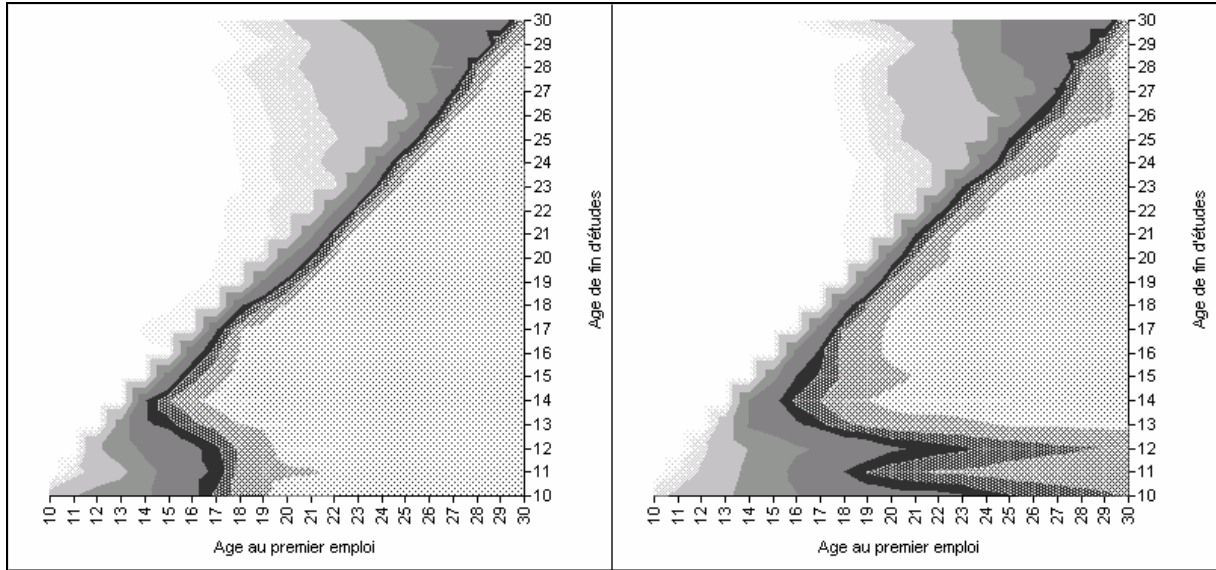
Bien que son intensité diminue au fil des générations nées à partir de la deuxième moitié du 20^{ième} siècle, la relation entre âge de fin des études et âge de la première expérience professionnelle reste forte. Elle présente toutefois une certaine variabilité en fonction de l'âge de fin des études (graphique n°4B- 5 à 14).

Ainsi, les premières expériences professionnelles survenant avant la fin des études sont surtout le fait d'individus des deux sexes qui terminent leurs études à des âges avancés. Ce phénomène n'est pas récent, puisqu'il est antérieur aux générations 1954-1955. C'est pourquoi, si les proportions de personnes qui connaissent un âge au premier emploi antérieur à l'âge de fin d'étude augmentent au fil des générations, depuis la génération 1935, ce n'est pas en raison d'une entrée dans la vie professionnelle de plus en plus précoce pour les personnes poursuivant des études tardives. C'est le simple résultat d'une modification au fil des générations de la répartition des personnes selon leur âge de fin d'études en faveur d'un allongement de ces dernières.

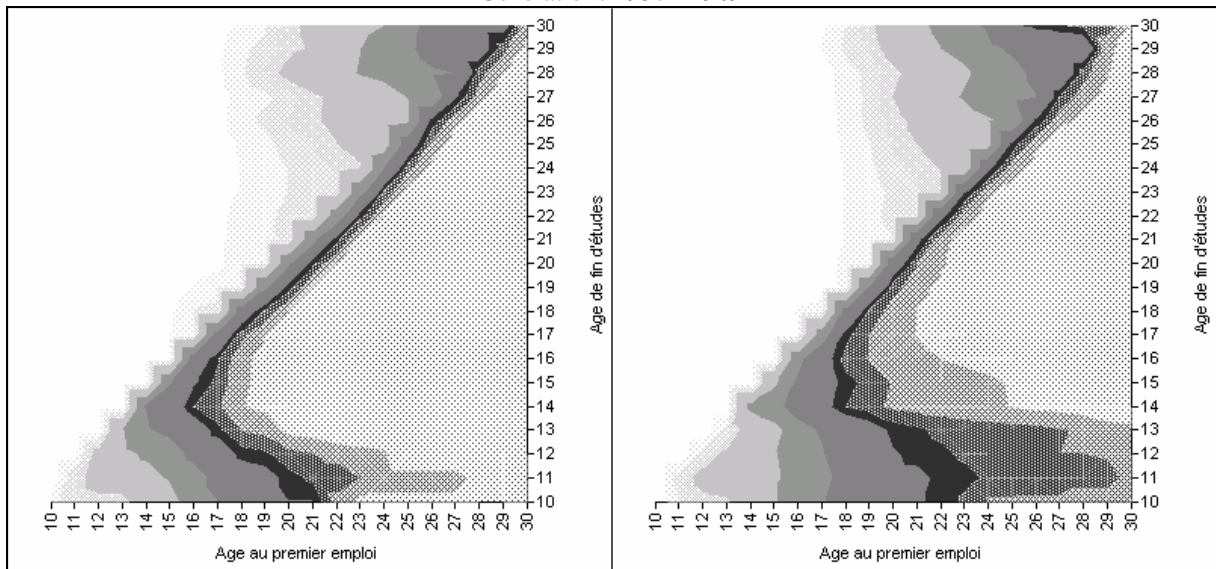
Graphique n°4B- 5 à 14 : Distribution cumulée (pour 1 000) des individus selon l'âge au premier emploi pour un âge de fin d'études donné.



Génération 1945 - 1956



Génération 1957 - 1969



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Génération de 1900 à 1969.

La fréquence non négligeable des enquêtés déclarant un âge de fin d'études inférieur à l'âge légal, c'est à dire 11²⁴² ans pour les générations nées avant 1923, 14 ans pour les générations 1923 – 1952, et 16 ans pour les générations nées en 1953 et au-delà, nous incite à nous interroger sur la qualité des informations collectées par EHF sur ce plan. Une scolarisation de ces enquêtés dans des pays non soumis à ces législations pourrait expliquer ces situations. Or, parmi les enquêtés déclarant ces âges de fin d'études inférieurs à l'âge minimal de fin de

²⁴² Voir plus haut.

scolarisation correspondant à leurs générations, les immigrés, ou au moins les enquêtés pour lesquels le couplage avec les données de recensement permet d'établir le statut d'immigré²⁴³, sont très minoritaires. Le fait d'observer les distributions d'âge au premier emploi les plus étalées pour les enquêtés ayant déclaré un âge de fin d'études inférieur à l'âge légal peut aussi laisser supposer qu'il s'agit de personnes ayant connu un destin particulier. Il pourrait notamment s'agir de personnes ayant « cessé de fréquenté régulièrement l'école (...) pour la première fois²⁴⁴ » assez jeunes pour raison de santé, ce qui ne constitue donc pas un manquement à l'obligation scolaire. Une partie d'entre eux pourrait avoir repris ultérieurement des études secondaires voire supérieures. Cela expliquerait des âges au premier emploi très retardés par rapport à l'âge déclaré comme celui auquel ils ont « cessé de fréquenté régulièrement l'école (...) pour la première fois » qui ne constituerait donc pas leur âge à la fin de leurs études. Enfin, on ne peut exclure l'idée qu'une partie des enquêtés ont commis des erreurs de déclaration aléatoires sur leur âge de fin d'études, celui-ci pouvant être légèrement décalé par rapport à l'âge réel de fin d'études, ou totalement « fantaisiste ». Ces dernières situations semblent néanmoins relativement limitées lorsque l'on confronte enquête EHF et enquête Emploi dans une optique de vérification de la qualité des données (voir annexe n°8).

Au final, si nous excluons les âges de fin d'études avant l'âge légal, nous remarquons une grande dépendance entre le moment où l'individu connaît une première expérience professionnelle et le moment où il termine ses études. La forme de cette relation varie néanmoins en fonction de l'âge de fin d'études :

- on observe une très forte simultanéité avant 20 ans,
- à partir de 20 ans on constate des entrées dans la vie professionnelle précédant d'autant plus fréquemment la fin des études que celle-ci survient à un âge avancé.

Elle est relativement stable au fil des générations, à l'exception modérée des générations féminines nées avant 1935. Autrement dit, l'allongement de la durée des études, c'est à dire l'augmentation, au fil des générations, du poids des âges de fin d'études élevés, constitue le facteur le plus important de la hausse de l'âge moyen au premier emploi. Cette hausse

²⁴³ Lorsqu'il n'était pas possible d'affirmer ou d'infirmer le fait qu'un enquêté ayant déclaré un âge de fin d'études inférieur à l'âge légal minimal de fin de scolarité, était ou non un immigré, nous avons cherché à approcher ce statut par le lieu de naissance des parents (question posée dans EHF). Cela a permis de réduire l'indétermination de moitié.

²⁴⁴ Question 9-a., EHF-1999.

conjointe n'est toutefois pas parfaitement proportionnelle car la hausse de l'âge à la fin des études implique une augmentation du poids des personnes débutant leur vie professionnelle avant la fin de leurs études.

2. Origine socioprofessionnelle et âge au premier emploi.

Pour étudier l'effet de l'origine sociale sur le rythme d'entrée dans la vie professionnelle, nous avons utilisé la C.S.P. du père des enquêtés de EHF comme un indicateur indirect du milieu social auquel appartiennent les individus.

Quel que soit le sexe et le groupe de génération, les enfants d'ouvriers connaissent une entrée dans le premier emploi plus précoce que l'ensemble des enfants des autres catégories, alors que les enfants de cadres connaissent une entrée dans le premier emploi plus tardive. Dans les générations les plus anciennes, les taux d'entrée dans le premier emploi des enfants d'agriculteurs se confondent avec les taux d'entrée dans le premier emploi des enfants d'ouvriers. Au fil des générations, les taux d'entrée dans le premier emploi des enfants d'agriculteurs tendent vers les taux d'entrée dans le premier emploi de l'ensemble des enfants.

Chez les enfants d'agriculteurs, nous observons aussi une résistance à la loi de 9 août 1936, avec des premières entrées dans la vie active occupée avant l'âge légal minimal. Cela s'explique par différents facteurs, entres autres :

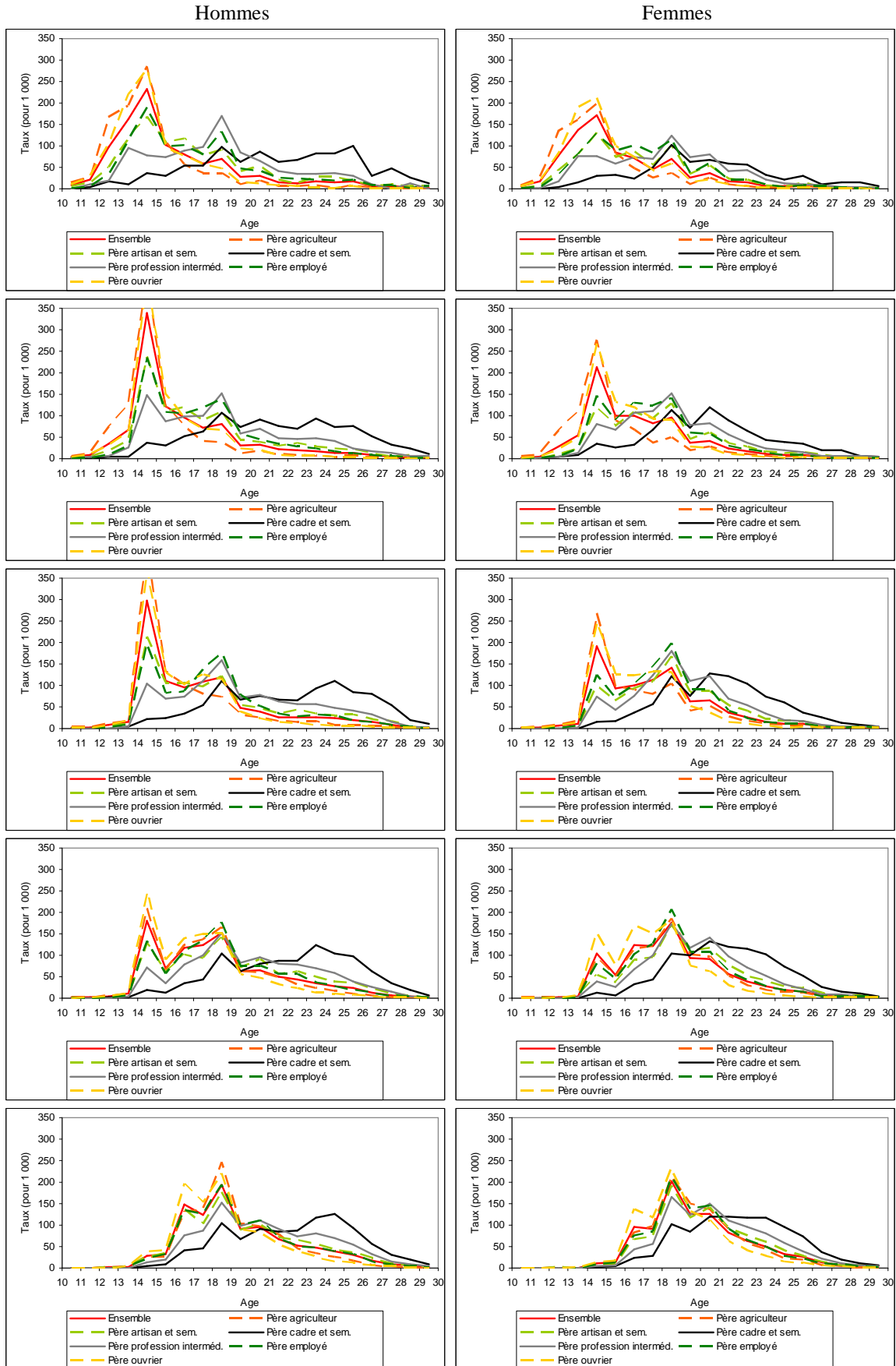
- des premières expériences professionnelles précoces, en tant qu'aides familiaux, en parallèle aux études (par exemple, une activité professionnelle lors des vacances scolaires, les week-ends, etc.),
- une possible diffusion plus tardive dans l'application de la loi dans les zones rurales.

Les enfants d'employés ou d'artisans – commerçants – chefs d'entreprise²⁴⁵ ont des taux d'entrée dans le premier emploi légèrement inférieurs à la moyenne aux âges jeunes et légèrement supérieurs aux âges plus avancés.

Dans l'ensemble, les enfants d'ouvriers, d'agriculteurs, d'employés et d'artisans – commerçants – chefs d'entreprise présentent des taux d'entrée dans le premier emploi dont le profil par âge diffère peu de celui de l'ensemble de leur génération. Cela n'a rien d'étonnant puisque ces catégories socioprofessionnelles comprennent la grande majorité des pères (presque 80% pour les générations nées avant 1923 et 70% pour les générations 1957 – 1969).

²⁴⁵ Il aurait été plus judicieux d'étudier les taux d'entrée dans le premier emploi par âge en séparant les enfants de chefs d'entreprise selon la taille de celle-ci. Malheureusement l'absence d'information explicite sur le nombre de salariés employés par le père des enquêtés rend la chose impossible.

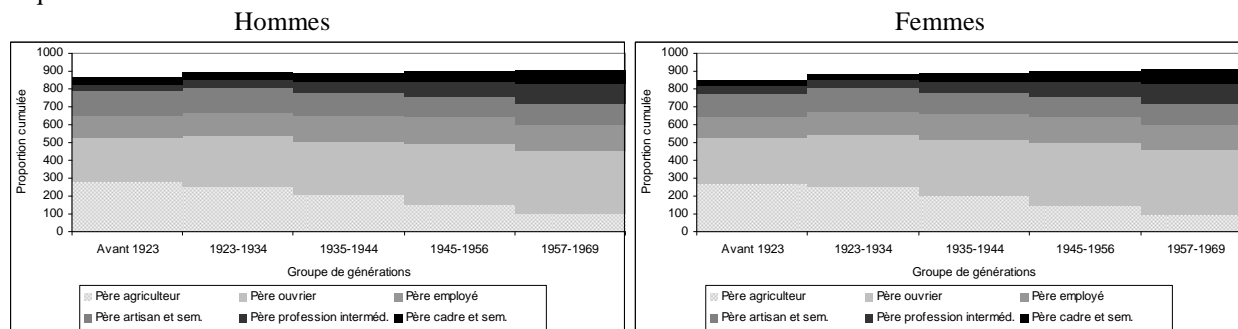
Graphique n°4B- 15 et 24 : Taux d'entrée dans le premier emploi par âge selon la CSP du père.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations nées avant 1923, 1923-1934, 1935-1944, 1945-1956, 1957-1969.

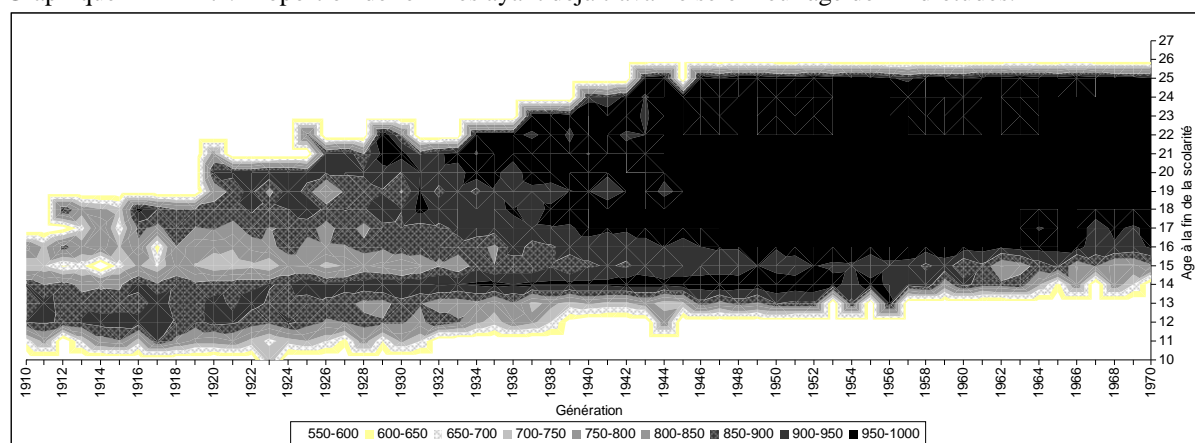
Les enfants d'un père exerçant une profession intermédiaire présentent des taux d'entrée dans la vie professionnelle dont le profil par âge se situe entre celui de l'ensemble des enquêtés et celui des enfants de cadres. Nous remarquons aussi que l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi concerne tous les individus quel que soit la C.S.P. de leur père²⁴⁶.

Graphique n°4B- 25 et 26 : Répartition par CSP des pères des enquêtés pour chaque groupe de générations des enquêtés²⁴⁷.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1907 à 1969.

Graphique n°4B- 27 : Proportion de femmes ayant déjà travaillé selon leur âge de fin d'études.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1907 à 1969.

Pour les générations féminines, nous observons une différence de l'intensité d'entrée dans le premier emploi selon la C.S.P. du père, mais aussi selon d'autres caractéristiques (la CSP de la mère, le statut de l'emploi des parents - fonctionnaire ou non -, le lieu de naissance des parents et l'âge de fin d'études). Dans les générations nées avant 1923, les intensités les plus faibles d'entrée dans le premier emploi s'observent chez des filles de cadres, suivies par les

²⁴⁶ Une autre façon d'observer la différence d'âge au premier emploi selon la C.S.P. du père est d'étudier les proportions de personnes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père dans chaque âge au premier emploi (annexe n°9). Il est évidemment nécessaire de comparer ces proportions aux proportions de pères dans chaque catégorie socioprofessionnelle dans les différents groupes de générations d'enquêtés. Cela évite de biaiser l'analyse en cas de fécondité différentielle des pères selon leur C.S.P.

²⁴⁷ La somme des six proportions ne vaut pas l'unité, le reste représentant les non réponses, les réponses imprécises, mais aussi les individus qui n'ont pas connu leur père. Nous avons préféré les représenter comme une catégorie à part, au lieu de les ignorer ou les ventiler entre les autres catégories.

femmes dont le père ou la mère sont nés à l'étranger. Les filles d'employées ont une probabilité d'avoir travaillé avant 30 ans de 925 pour 1 000 dans les générations nées avant 1923 et de 949 pour 1 000 dans les générations 1923 – 1934, valeurs relativement élevées comparées aux autres femmes de ces générations. Chez les femmes des générations nées avant 1945, nous observons aussi des intensités supérieures à l'intensité de l'ensemble parmi celles qui quittent l'école aux âges de fin de la scolarité obligatoire ou à des âges beaucoup plus élevés. On constate au contraire des intensités inférieures à l'intensité de l'ensemble parmi celles qui quittent l'école entre 15 et 16 ans.

Tableaux n°4B- 1 : Proportion de femmes ayant déjà travaillé selon certain caractéristiques de leur père ou de leur mère.

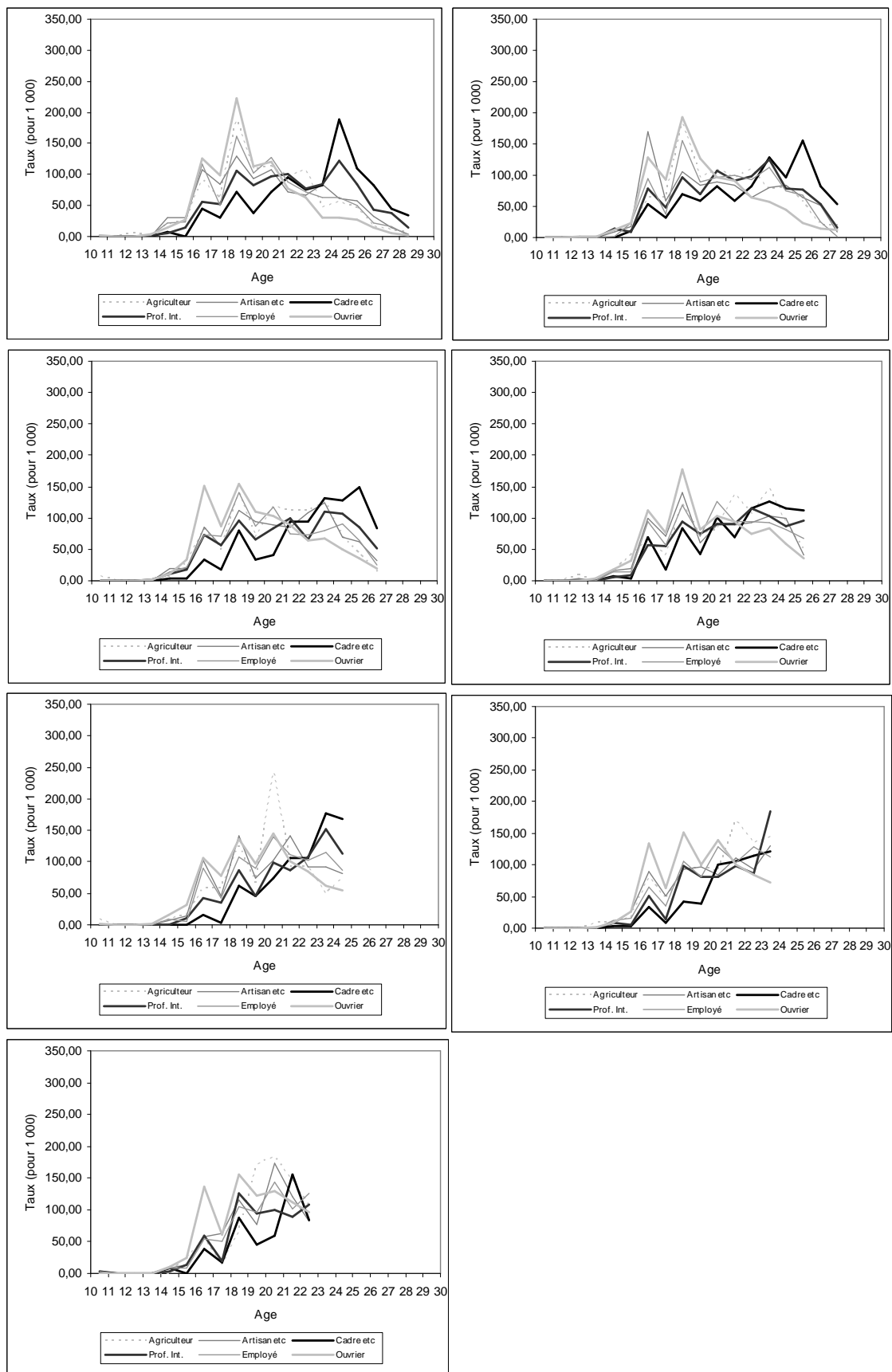
	Groupe de générations				
	Avant 1923	1923-1934	1935-1944	1945-1956	1957-1969
Ensemble	843,73	882,64	928,49	961,60	961,47
Père ou mère né à l'étranger	787,81	832,93	874,37	909,84	924,35
Père ou mère fonctionnaire	836,29	910,18	959,44	979,96	976,25
Mère employée	925,08	949,03	975,33	986,61	983,30
Père agriculteur	838,73	866,88	891,22	940,14	961,94
Père artisan et sem.	818,67	860,02	927,27	960,44	963,27
Père cadre et sem.	721,34	865,53	940,80	977,18	974,00
Père profession interméd.	862,25	916,04	964,80	982,36	985,30
Père employé	852,77	908,97	959,60	978,00	972,03
Père ouvrier	872,49	899,30	941,01	970,69	958,46

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1907 à 1969.

Dans les générations les plus récentes (1970-1976), on observe une homogénéisation de la distribution des individus selon les âges d'entrée dans le premier emploi entre les C.S.P. paternelles. Si il existe encore une différence de profil par âge des taux d'entrée dans le premier emploi entre les individus qui ont un père ouvrier et ceux qui ont un père cadre (les enfants d'ouvriers connaissant des taux plus élevés à 16 ans, c'est à dire à la fin de la scolarité obligatoire, et à 18 ans, les enfants de cadres connaissant des taux plus élevés à 25 ans), cette différence est plus faible que celle constatée dans les générations les plus anciennes. Cette évolution par rapport aux générations antérieures est même perceptible au fil des générations nées au début des années 1970, les CSP paternelles distinguant moins nettement les séries de taux d'entrée dans le premier emploi des enquêtés nés en 1976 que celles des enquêtés nés en 1970. Il est clair que derrière ces évolutions se cachent les évolutions de l'âge à la fin des études qui augmente dans chacune des CSP, du fait d'un élargissement massif de l'accès à l'enseignement supérieur dans les générations nées entre 1966 et 1976. De façon plus générale, l'âge à la fin des études et la CSP d'origine constituent un couple de facteurs influant sur le premier emploi, étroitement corrélés entre eux.

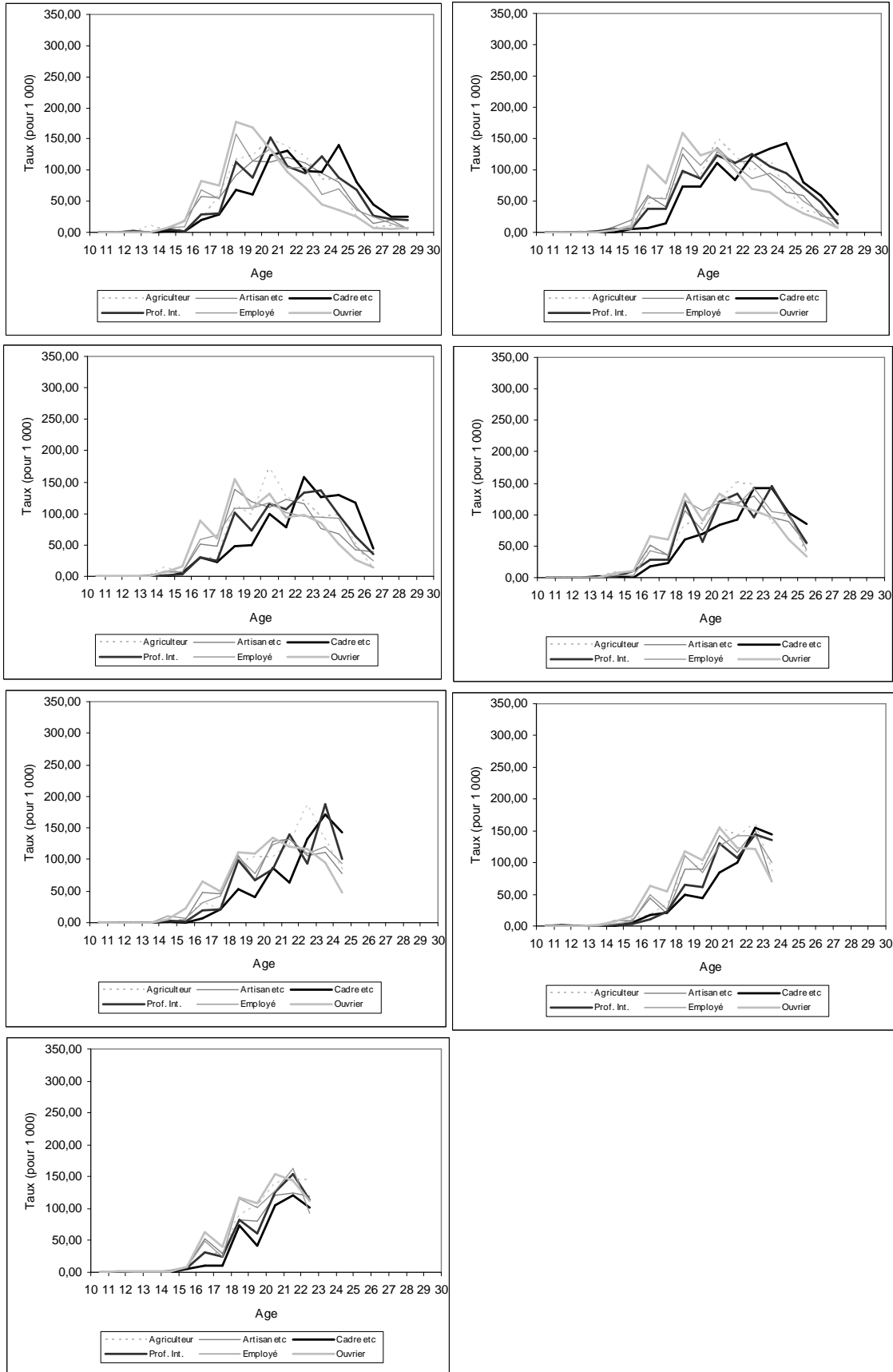
Graphiques n°4B- 28 à 34 : Taux de premier emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père, hommes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1970 à 1976.

Graphiques n°4B- 35 à 41 : Taux de premier emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père, femmes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1970 à 1976.

Tableaux n°4B- 2 : Durée moyenne en année d'âge entre le premier emploi et la fin des études selon la CSP du père.

		Groupe de générations				
		CSP du père	avant 1923	1923-1934	1935-1944	1945-1956
Hommes	Agriculteur	0,645	0,623	0,530	0,458	0,336
	Ouvrier	0,456	0,512	0,215	0,183	0,364
	Employé	0,687	0,427	0,217	0,170	0,295
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,778	0,572	0,295	0,196	0,211
	Professions intermédiaires	0,610	0,371	0,070	0,088	0,214
	Cadre et assimilé	0,721	0,452	0,293	-0,051	0,101
Femmes	Agriculteur	1,294	1,305	1,254	0,805	0,516
	Ouvrier	1,144	1,174	0,756	0,459	0,570
	Employé	1,527	1,207	0,635	0,323	0,408
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1,600	1,530	0,778	0,449	0,362
	Professions intermédiaires	1,392	1,081	0,497	0,197	0,138
	Cadre et assimilé	1,732	1,050	0,280	0,061	-0,037

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1907 à 1969.

La C.S.P. du père a une influence modérée sur la durée moyenne en année d'âge entre le premier emploi et la fin des études. Ceci illustre la très grande difficulté de pratiquer une analyse, toutes choses égales par ailleurs, pour étudier l'entrée dans la vie professionnelle en séparant l'effet des caractéristiques sociales d'origine de celui de l'âge à la fin des études. Concernant l'intensité d'entrée dans le premier emploi, son niveau toujours très élevé dans les générations masculines et de plus en plus élevé au fil des générations féminines rendent très problématique le recours à un modèle logistique contrôlant l'âge à la fin des études et la CSP du père. En effet, la relative rareté des enquêtés n'ayant jamais travaillé dans toutes les générations masculines et dans les générations féminines récentes, ne permet guère de dépasser l'analyse bivariée, du fait de la faiblesse des effectifs pour lesquels une différence peut être mesurée. Dans les générations féminines plus anciennes la proportion de femmes n'ayant jamais travaillé est un peu plus élevée mais, ce sont les femmes ayant mené de longues études qui sont rares, entraînant une faible robustesse pour les analyses croisant l'âge à la fin des études avec d'autres variables supposées expliquer l'entrée dans le premier emploi. Concernant l'analyse du calendrier d'entrée dans le premier emploi, le recours à un modèle de durée (du type modèle de Cox) pour séparer les effets de l'âge de fin d'études et de la CSP paternelle, n'est guère plus convaincant. En effet, la quasi-simultanéité de la fin des études et de l'entrée dans le premier emploi pour un grand nombre de personnes montre les limites de l'analyse toutes choses égales par ailleurs. Elle se conjugue avec une forte corrélation entre CSP paternelle et durée des études pour analyser le rôle des différentes variables les unes sur les autres. Ainsi, dans les populations ouvrières, une fois passé l'âge

minimal de déscolarisation, l'arrêt des études peut être causé par la possibilité d'obtenir un premier emploi. Dans ce cas étudier l'effet « propre » de l'âge à la fin des études et celui de la CSP paternelle, sur l'âge au premier emploi, n'a pas grande signification. Autrement dit, selon les situations les trois variables vont combiner leurs effets dans des configurations particulières très mal décrites par une forme générale de corrélation statistique conditionnelle.

C. Vue d'ensemble

Entre la génération 1904 et la génération 1969, la première entrée dans l'occupation professionnelle est de plus en plus tardive, quel que soit le sexe. Les écarts entre hommes et femmes, en matière d'âge moyen au premier emploi, quasi-insignifiants pour les individus nés dans la première moitié des années 1920, ne dépassent guère 0,5 an pour les générations ultérieures. Ainsi, entre la génération 1904 et la génération 1969, l'âge moyen au premier emploi avant 30 ans passe de 15,6 ans à 20,4 ans chez les hommes et à 20,8 ans chez les femmes.

Chez les femmes, appartenant aux générations nées au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle, l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi est accompagné par une hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi avant 30 ans. Malgré les fortes fluctuations de cette intensité entre les différentes mesures issues des enquêtes Emploi²⁴⁸ et des enquêtes Famille²⁴⁹, il est possible d'avancer une fourchette d'estimation. Ainsi, l'intensité d'entrée dans le premier emploi avant 30 ans chez les femmes est passée de 78-83% pour la génération 1903 à 94-97% pour la génération 1950.

Pour les individus des deux sexes, l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi explique en grande partie la baisse des taux d'emploi avant 25 ans.

Pour les femmes, au cours de la période 1968 – 2007, la proportion d'actives occupées parmi les femmes ayant déjà travaillé connaît une hausse moins importante que la hausse des taux d'emploi (proportion d'actives occupées parmi l'ensemble des femmes), aux âges intermédiaires de l'occupation professionnelle. Néanmoins, la hausse de la proportion d'actives occupées parmi les femmes ayant déjà travaillé reste conséquente. Cela montre, que la hausse des taux d'emplois féminins au cours de la période 1968 – 2007, est plus liée à la croissance de la durée de présence des femmes dans l'emploi, qu'à l'augmentation de l'intensité d'entrée dans le premier emploi, même si le rôle de ce dernier facteur est loin d'être négligeable.

La hausse de la proportion d'actives occupées parmi les femmes ayant déjà travaillé, observée au cours de la période 1968 – 2007, doit être décomposée dans une perspective longitudinale.

²⁴⁸ Enquêtes Emploi de 1969 à 2007.

²⁴⁹ Enquête famille de 1990 et enquête Etude de l'Histoire Familiale de 1999.

Il convient alors de distinguer ce qui revient aux sorties définitives précoces de ce qui résulte des interruptions passagères de l'occupation professionnelle²⁵⁰.

Le calendrier d'entrée dans le premier emploi des générations est quasi-identique à celui de la fin des études. Pour les individus, la dépendance entre l'âge de fin des études et l'âge de la première expérience professionnelle reste encore très forte, une grande majorité des premières entrées dans l'emploi ayant lieu au même âge que la fin de la formation initiale ou l'année d'âge suivante. La forte dépendance entre l'âge de fin des études et l'âge de la première expérience professionnelle présente une certaine différenciation en fonction de l'âge de fin des études, avec un part non négligeable d'entrées dans le premier emploi survenant avant la fin des études chez les individus qui terminent leurs études à des âges avancés. Avec la hausse de l'âge à la fin des études, le poids des personnes débutant leur vie professionnelle avant la fin de leurs études augmente, de manière plus importante pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, pour la génération 1969, la proportion de personnes ayant déjà travaillé avant la fin de leurs études dépasse les 14% chez les hommes et atteint 13% chez les femmes.

L'origine sociale des individus a une forte influence sur l'âge de leur première expérience professionnelle, bien qu'avec l'augmentation de l'âge limite de l'obligation scolaire, suivie par la démocratisation de l'enseignement supérieur, cette influence se réduise au fil des générations. Les enfants nées avant 1923, dont le père est ouvrier ou agriculteur, connaissent une entrée précoce dans la vie active occupée, suivis par les enfants d'employés, d'artisans ou de commerçants. Au fil des générations, avec l'allongement de la durée des études, les enfants issus de pères appartenant à ces catégories socioprofessionnelles connaissent une première expérience professionnelle de plus en plus tardive, tout en se rapprochant, de plus en plus, du rythme d'entrée dans la vie professionnelle des enfants de cadres.

²⁵⁰ Voir le chapitre suivant.

CHAPITRE 5.

L'ARRET DEFINITIF DE LA VIE ACTIVE OCCUPE ET LES INTERRUPTIONS PASSAGERES DE L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE.

Ce chapitre est consacré à l'étude de la sortie définitive de la vie active occupée et des interruptions passagères de l'occupation professionnelle.

Dans un premier temps, la fin de l'occupation professionnelle ainsi que les interruptions passagères de plus de deux ans seront étudiées à travers l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et les enquêtes Emploi.

Puis, à travers les enquêtes Emploi, nous entamerons l'étude des circonstances de cessation de la dernière occupation professionnelle (ou des modes d'arrêt définitifs de l'occupation professionnelle) et les caractéristiques du dernier emploi occupé, selon les groupes d'âges à la sortie.

Enfin, cette analyse sera approfondie par l'étude des arrêts passagers et sorties définitives avant 30 ans chez les femmes.

A. Une analyse des sorties de l'occupation professionnelle

1. Les informations fournies par l'enquête Etude de l'Histoire Familiale et par les enquêtes Emploi

Comme nous l'avons remarqué lors du sous-chapitre précédent, il est préférable de traiter la première entrée dans la vie active occupée séparément de la fin de la formation initiale, en essayant de mesurer et maîtriser la dépendance qui existe entre ces deux phénomènes. Il en est de même pour la sortie définitive de l'occupation. Ainsi, quitter définitivement la vie active occupée signifie que l'individu connaîtra une sortie qui ne se soldera jamais par un retour à l'emploi. Cette définition permet de distinguer la sortie définitive de l'occupation, de la retraite, puisque cette dernière est un dispositif, qui n'est ni la seule façon de quitter la vie active occupée, ni une sortie définitive de la vie active occupée. Il est possible de quitter la vie active occupée sans jamais atteindre la retraite, de même qu'il est possible de connaître un retour à l'emploi, ou de simplement changer d'emploi en étant un retraité. Par ailleurs, il existe des formes de sorties précoces qui ne s'inscrivent dans aucun dispositif, elles peuvent être volontaires, surtout chez les femmes, ou encore occasionnées par la mortalité²⁵¹, l'incapacité ou l'émigration. Cependant, nous allons voir, comme c'était le cas entre le premier emploi et la fin des études, qu'il existe des formes de corrélation entre les différents dispositifs et la sortie définitive de l'emploi.

Au delà des spécifications que nécessite la définition de la sortie définitive de l'occupation professionnelle son étude pose un certain nombre de difficultés.

Parmi les sorties de l'emploi des membres d'une génération au cours d'un intervalle donné, comment distinguer celles qui sont définitives de celles qui se solderont par un retour à l'emploi ? Deux méthodes peuvent être utilisées. Nous pouvons étudier les retours à l'emploi par durée écoulée depuis la dernière sortie enregistrée, la proportion de personnes non revenues à l'emploi à une durée à partir de laquelle les retours sont très rares, donnera une mesure des sorties définitives. Cela signifie que pour chaque entrée dans l'emploi il faut connaître la date de la dernière sortie, si cet emploi n'est pas le début de la vie professionnelle. Cela suppose soit une observation suivie, soit une observation continue pour laquelle à chaque nouvel emploi, cette information est demandée. Nous pouvons aussi étudier le phénomène de façon rétrospective. Dans ce cas, si la collecte intervient au delà de l'âge

²⁵¹ Concernant la place de la mortalité dans les sorties de la vie active occupée, voir le chapitre suivant.

maximal d'occupation professionnelle, au moins pour quelques générations, il est très facile d'identifier et de dater la sortie définitive pour ces générations. Ici, nous allons mobiliser ce type de données rétrospectives, la première méthode nécessitant des informations actuellement non collectées, du moins à l'échelle de l'ensemble des actifs occupés. Elle peut, par ailleurs, par souci d'homogénéiser les cohortes, nécessiter l'étude des entrées et sorties par rang²⁵².

L'étude sera effectuée à partir de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et des enquêtes Emploi, en se basant sur les différents volets rétrospectifs. Toutefois, rappelons que ces deux sources ignorent par nature deux causes de sortie, le décès et l'émigration d'un actif occupé sont exclus de l'étude. La mortalité, qui peut empêcher une entrée dans la vie active occupée²⁵³, quel que soit le rang de cet emploi, est aussi une façon de quitter la population active occupée, un mode de sortie, peut être le seul qui puisse correspondre sans ambiguïté à un « mode » spécifique de sortie²⁵⁴. Cependant, l'étude des sorties de la vie active occupée en l'absence de mortalité est loin d'être dépourvue d'intérêt, surtout pour les sorties définitives. En effet, si l'on entreprend l'analyse pour un grand nombre de générations au fil desquelles la mortalité aux âges actifs s'est significativement modifiée, l'étude de la sortie définitive d'activité en l'absence de mortalité renseignera davantage sur l'évolution de l'occupation professionnelle que l'étude de la sortie définitive d'activité en présence de mortalité. Evidemment, le caractère rétrospectif de l'étude la rend sensible à une sélection différentielle éventuellement opérée par la mortalité.

Dans l'Etude de l'histoire familiale de 1999 (EHF), il est possible d'appréhender :

- les individus qui n'ont jamais eu d'activité professionnelle,
- l'âge au premier emploi pour ceux qui en ont eu au moins un²⁵⁵,
- l'année de la fin de l'exercice professionnel (que nous appellerons « dernière sortie enregistrée ») pour ceux qui ne travaillent plus à la date de l'enquête²⁵⁶,
- les années du début et de la fin de deux périodes d'interruption de l'activité professionnelle d'au moins deux ans²⁵⁷, sans compter l'arrêt actuel si l'individu est professionnellement inoccupé.

²⁵² Les sources actuelles permettent encore moins de mener une telle entreprise à l'échelle de l'ensemble des actifs occupés et pour l'intégralité de leur vie professionnelle.

²⁵³ Et ainsi perturber l'expression du phénomène « n-ième emploi ».

²⁵⁴ Concernant les difficultés de l'identification des modes de sortie de la vie active occupée, voir le chapitre suivant.

²⁵⁵ Question 9-b du bulletin anonyme de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

²⁵⁶ Question 10 du bulletin anonyme de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

Dans les enquêtes Emploi de la période 1968 – 2007, l'individu est interrogé sur l'année de cessation de la dernière activité professionnelle. Toutefois, au fil des séries d'enquêtes, les informations associées à cette date se sont enrichies. Ainsi, les séries 1968 – 1974 et 1975 – 1981 nous permettent d'identifier la dernière profession exercée, le statut de l'occupation et l'activité de l'établissement²⁵⁸. Les séries 1982 – 1989 et 1990 – 2002 et les enquêtes depuis 2003, interrogent aussi l'individu sur la circonstance de cessation de cette dernière activité professionnelle. Depuis 1990, la date de début du dernier emploi occupé est aussi renseignée.

Les recensements et l'état civil peuvent être utilisés dans l'étude de la mortalité des actifs occupés. Il existe des études qui portent sur la mortalité différentielle des actifs dans leur ensemble ou par catégorie socioprofessionnelle, qui utilisent ces deux sources, sans appariement²⁵⁹ ou avec l'appariement effectué dans le cadre de l'Echantillon Démographique Permanent²⁶⁰. Cette dernière source d'information peut être utilisée dans le cadre d'une étude indirecte des sorties définitives de la vie active occupée incluant la mortalité comme mode de sortie²⁶¹. N'étant pas mis à la disposition de la totalité des chercheurs nous n'avons pas pu utiliser l'échantillon démographique permanent dans notre étude²⁶².

Dans un premier temps, nous entreprenons ici l'étude de la sortie de l'occupation professionnelle l'enquête EHF de 1999. Puis nous introduirons les indices obtenus avec les données des différentes enquêtes Emploi.

²⁵⁷ Question 11 du bulletin anonyme de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

²⁵⁸ Questions n°13 a, b et c.

²⁵⁹ BOUVIER-COLLE, Marie-Hélène, « Mortalité et activité professionnelle chez les femmes », *Population*, 1983 n°1, pp.107 – 135.

²⁶⁰ ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, « Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ? », *Economie et Statistique*, n°398-399, INSEE, 2006, pp. 11 – 31. Voir aussi, ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, *Quelles évolutions des différentiels sociaux de mortalité pour les femmes et les hommes ?* Document de travail, INSEE, Juillet 2005.

²⁶¹ D'autant plus qu'il ne peut y avoir, par définition, qu'une seule sortie définitive de la vie active occupée, entre deux recensements. Sur l'importance de cette condition dans une analyse basée sur l'Echantillon démographique Permanent, voir, COURGEAU, Daniel ; LELIEVRE, Eva ; WOLBER, Odile, *Reconstruire des trajectoires de mobilité résidentielle. Eléments d'une analyse biographique des données de l'EDP*, *Economie et Statistique*, n°316-317, INSEE, 1998, pp. 163 – 173.

²⁶² En définitive, seul un système d'observation permanent (continu ou suivi) pourra permettre une étude directe de la mortalité comme cause de sortie. Cela pourrait, par exemple, être entrepris à partir d'un registre de la population active occupée, comme les Déclarations Annuelles de Données Sociales, si elles étaient exhaustives (leur champ est actuellement incomplet puisqu'il manque certaines catégories d'actifs occupés) et si elles étaient appariées avec l'état civil.

2. Les calendriers de fin de vie professionnelle.

Analyse par les taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle

Sachant que toute vie active occupée a une fin, l'intensité de la sortie définitive de la population active occupée est toujours égale à l'unité, que ce soit dans une génération de personnes ayant déjà travaillé ou que ce soit dans une cohorte d'emploi. Ainsi, l'étude de la sortie définitive de la population active occupée se réduit à l'étude du calendrier du phénomène qui correspond alors à la distribution par âge de ces sorties définitives parmi les membres d'une génération qui ont connu au moins une expérience professionnelle²⁶³.

Dans un premier temps, nous pouvons élaborer des taux de dernière sortie par âge, en rapportant simplement les dernières sorties²⁶⁴ déclarées pour chaque âge par les enquêtés, à l'effectif total des personnes ayant connu au moins une expérience professionnelle²⁶⁵. Ainsi, dans les générations enquêtées à un âge suffisamment élevé pour qu'elles ne risquent plus de débiter leur vie professionnelle ni de revenir à l'emploi, les taux de dernière sortie par âge constituent des taux de sortie définitive par âge²⁶⁶. Leur distribution permet donc d'étudier le calendrier des sorties définitives.

Dans certains cas les membres d'une génération ne sont pas suffisamment âgés à la date de l'enquête, pour que leur risque de connaître, après l'enquête, une première expérience professionnelle, mais surtout un retour à l'emploi, soit nul. Les taux de sortie définitive²⁶⁷ ne peuvent alors qu'être inférieurs aux taux de dernière sortie obtenus à partir de l'enquête. D'une part, les sorties définitives sont une sous catégorie de dernière sortie, elles ont donc par nature un effectif inférieur ou égal. D'autre part, les personnes ayant connu au moins une expérience professionnelle auxquelles on rapporte ces dernières sorties ne peuvent que

²⁶³ De trois mois minimum dans le cas de l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

²⁶⁴ Les sorties définitives constituent une partie des dernières sorties, mais ne se confondent pas avec elles. La notion de dernière sortie fait ici référence à la dernière sortie à la date de l'enquête, elle pourrait donc être suivie d'un retour à l'emploi après l'enquête alors que la sortie définitive est une dernière sortie survenue chez des personnes enquêtées à des âges où les retours à l'emploi sont devenus impossibles. Autrement dit, parmi les personnes enquêtées avant ces âges les dernières sorties de l'occupation professionnelle qu'ils déclarent comprennent des sorties définitives et des sorties suivies d'un retour à l'emploi.

²⁶⁵ Le caractère rétrospectif de l'observation permet de rapporter les dernières sorties de chaque âge à l'effectif des personnes destinées à connaître au moins une expérience professionnelle avant la date de l'enquête.

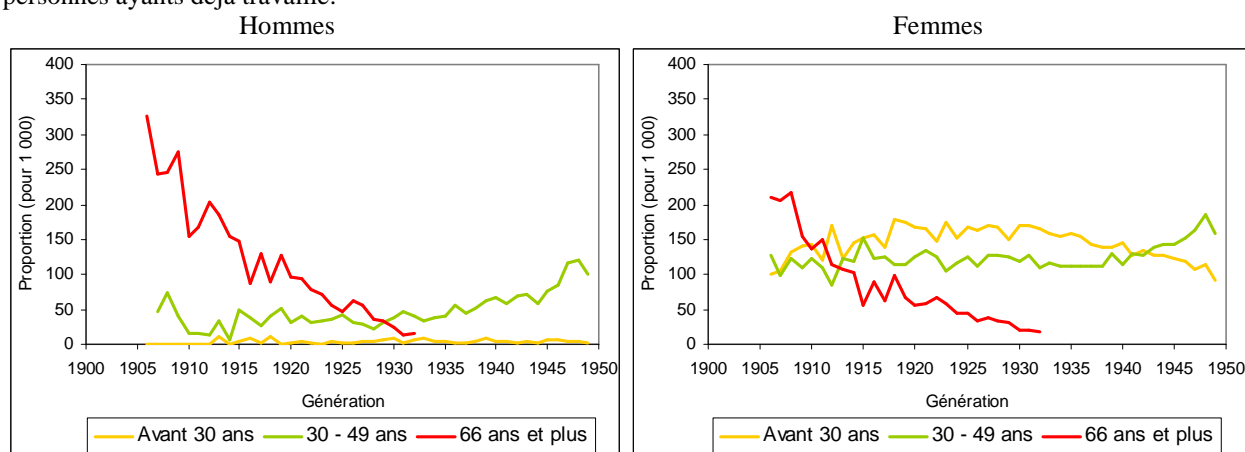
²⁶⁶ L'utilisation de cet indice revient à considérer que les sorties définitives dépendent davantage de l'âge des individus que de la durée écoulée dans le premier emploi. Nous allons vérifier ce point plus loin.

²⁶⁷ Il s'agit ici des taux de sortie définitive qui seraient mesurés par une enquête rétrospective future, quand les membres de ces générations seront suffisamment âgés pour que leur risque de connaître une première expérience professionnelle ou un retour à l'emploi, soit nul.

représenter un effectif relatif²⁶⁸ plus important du fait d'éventuelles entrées tardives dans la vie professionnelle. Cette relation, entre taux de sortie définitive et taux de dernière sortie, va nous être utile à appréhender certaines évolutions.

Sur les graphiques n°5A- 1 et n°5A - 2, nous avons rapporté les taux de dernière sortie des individus ayant déjà travaillé par génération (de la génération 1906 à la génération 1949), à l'exception des 50 – 65 ans, qui sont étudiés plus en détail avec les graphiques n°5A - 3 à 8 (de la génération 1909 à la génération 1939).

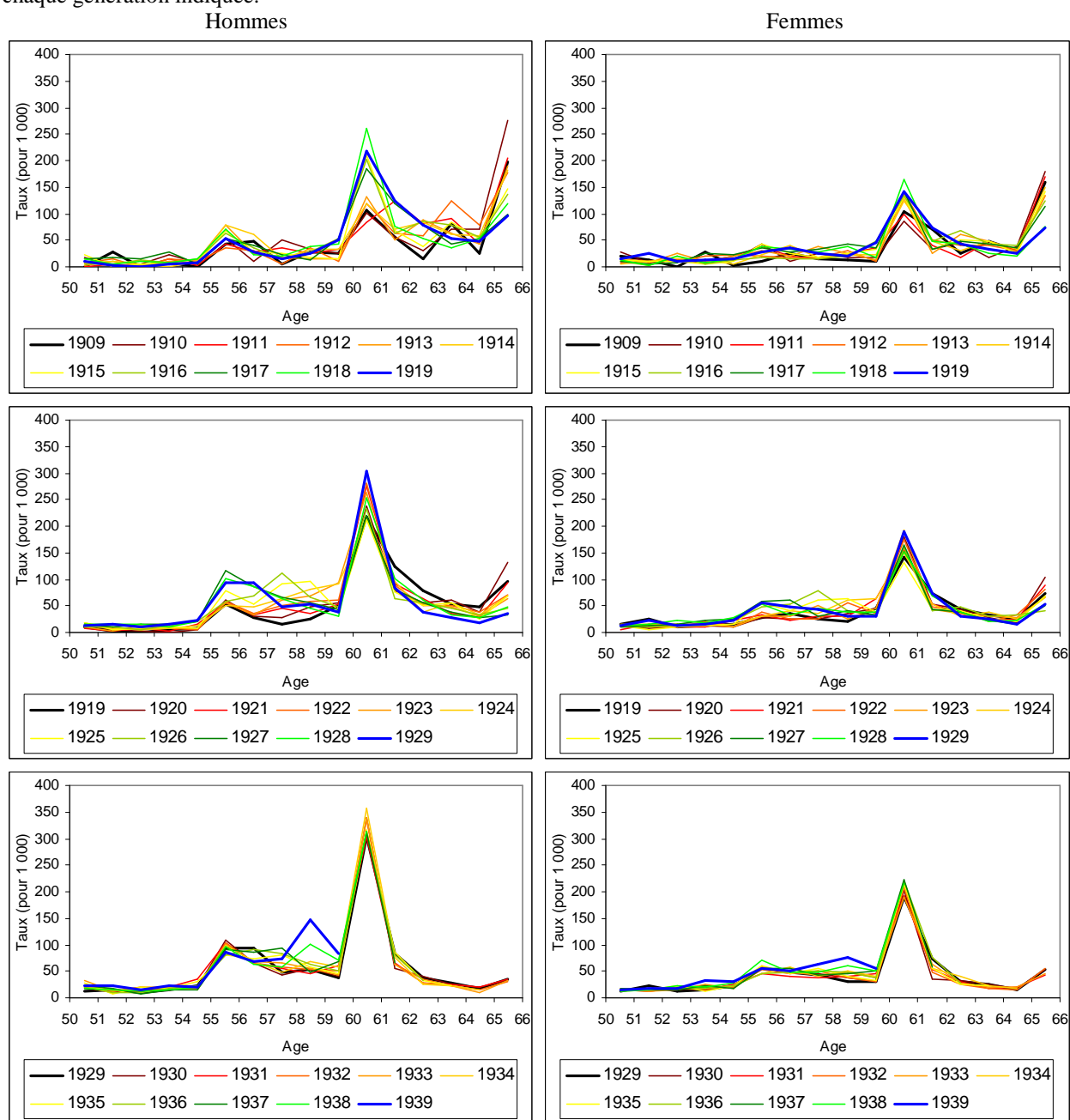
Graphique n°5A- 1 et 2 : Somme des taux de dernière sortie pour les groupes d'âges considérés parmi les personnes ayant déjà travaillé.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1906 à 1939.

²⁶⁸ Il s'agit d'effectifs relatifs puisque la mortalité entre les deux enquêtes réduit les effectifs de sorties et ceux de personnes ayant connu au moins une expérience professionnelle. Ces considérations supposent donc une certaine proportionnalité dans la manifestation de la mortalité, donc l'absence de sélection différentielle trop marquée, hypothèse sous-jacente à toute utilisation de données rétrospectives.

Graphique n°5A- 3 à 8 : Les taux de dernière sortie par âge parmi les personnes ayant déjà travaillé, pour chaque génération indiquée.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1906 à 1939.

Jusqu'à la génération 1933, nous pouvons considérer les taux de dernière sortie par âge comme des taux de sortie définitive par âge.

Ainsi, les taux de dernière sortie chez les hommes de plus de 65 ans passent de valeurs supérieures à 240 pour 1000 pour les générations nées de 1906 à 1909 à 15 pour 1000 pour la

génération 1932²⁶⁹. Les taux de dernière sortie de 30 à 49 ans restent inférieurs à 50 pour 1000 pour les générations masculines nées de 1910 à 1933 et les taux de dernière sortie avant 30 ans sont proches de zéro. Le recours aux enquêtes Emploi permet de vérifier la robustesse de tendances obtenues avec l'enquête EHF en matière d'intensité masculine par groupes d'âges des dernières sorties de l'occupation professionnelle. On observe en effet une bonne concordance pour toutes les générations communes aux différentes enquêtes (graphiques n°5A- 9). Les enquêtes Emploi des années 1970-1980²⁷⁰ permettent aussi de retracer les comportements de sortie de la vie professionnelle des générations nées avant 1906. On montre ainsi (graphiques n°5A- 10) que les tendances observées pour les générations 1906 à 1933 sont le prolongement de tendances existant déjà pour les générations nées entre 1880 et 1905. Autrement dit, au fil des générations masculines (nées entre la fin du 19^{ème} siècle et 1933), les sorties définitives de l'occupation professionnelle se concentrent entre 50 et 65 ans.

Au sein de ces âges, nous observons une baisse des taux de dernière sortie à 65 ans accompagnée d'une hausse des taux à 60 ans. Entre les générations masculines 1909 et 1914, les taux les plus élevés sont observés à 65 ans (valeur maximale de 276 pour 1000 pour la génération 1910 et valeur minimale de 177 pour 1000 pour la génération 1912). Toutefois, dès la génération 1915, le taux de dernière sortie présente sa valeur la plus élevée à 60 ans, en 1975, soit bien avant la modification de la législation sur les retraites, ce qui pourrait s'interpréter comme une adaptation à la crise par l'anticipation du départ (dispositifs de pré-retraite et autres formes d'arrêt précoce avec prestations à taux pleins ou non). Ces départs à 60 ans deviennent ensuite de plus en plus fréquents avec des taux de dernière sortie nettement plus élevés dès la génération 1918 (262 pour 1000).

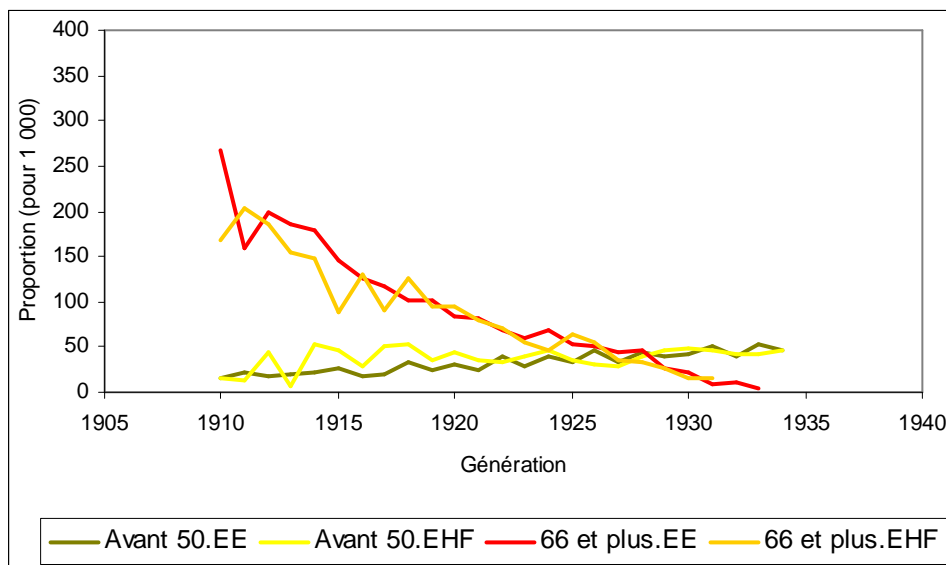
Il est aussi intéressant de remarquer que jusqu'à la génération masculine 1919, la baisse des taux de dernière sortie à 65 ans et la hausse des taux de dernière sortie à 60 ans s'accompagnent d'une certaine stabilité des taux entre 50 et 59 ans (fluctuations autour de 50

²⁶⁹ Dans l'absolu le fait de réaliser cette somme de taux de dernière sortie au delà de 65 ans pour des générations dont la couverture de ces âges par l'enquête EHF se réduit au fil des générations étudiées, pour n'atteindre qu'un an pour la génération 1932, est susceptible de créer une diminution fictive ou d'amplifier une diminution réelle. En pratique la quasi-nullité des taux d'emploi (issus des enquêtes Emploi) à ces âges non couverts par l'enquête EHF pour ces générations, garantit l'absence de biais de ce type. Dans l'hypothèse où les taux d'emploi (issus de l'enquête Emploi) ne seraient pas nuls aux âges non couverts par l'enquête EHF, il suffirait de considérer toutes les personnes encore en activité à la date de l'enquête comme sorties de l'emploi après 65 ans. Cette dernière solution suppose évidemment que les générations étudiées aient au moins atteint 65 ans à la date de l'enquête.

²⁷⁰ Par souci de lisibilité, les graphiques ne présentent que les résultats d'une sélection d'enquêtes Emploi. Par ailleurs pour limiter l'effet des fluctuations d'échantillonnage, les résultats de plusieurs enquêtes successives ont été agrégés. Ainsi, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1969 à 1971 sont attribués à l'année 1970, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1984 à 1986 sont attribués à l'année 1985, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1998 à 2000 sont attribués à l'année 1999 et l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 2006 et 2007 sont attribués à l'année 2007.

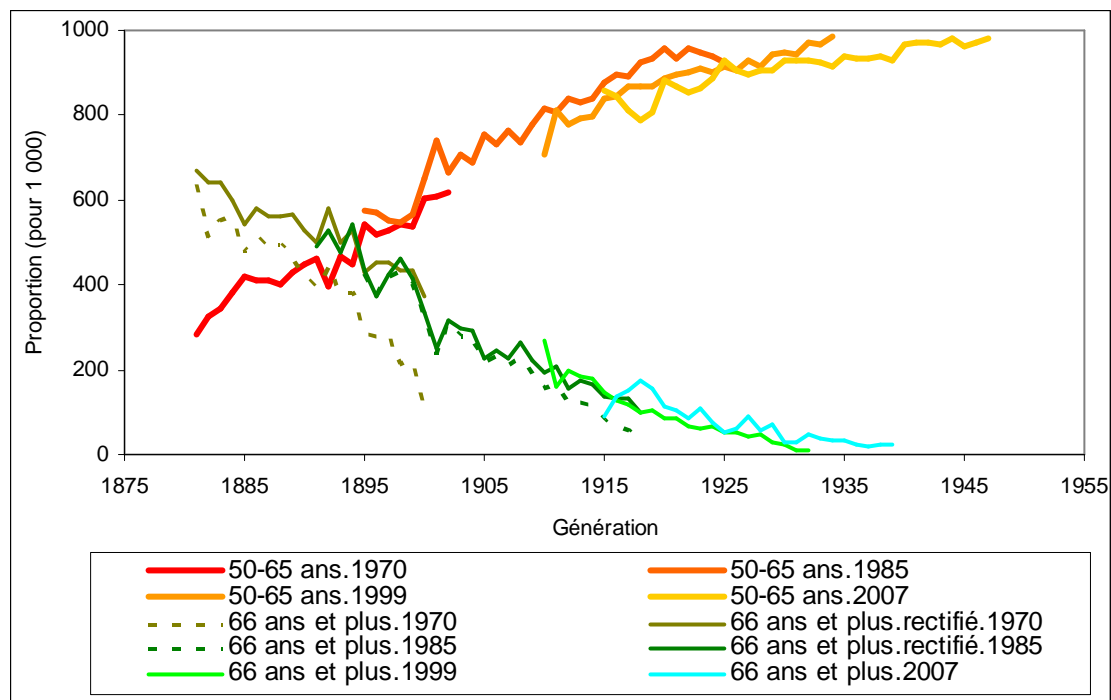
pour 1000 à 55 et 56 ans), et d'une hausse des taux à 61 et à 62 ans. En revanche, de la génération 1920 à la génération 1929, la poursuite de la hausse des taux de dernière sortie à 60 ans (303 pour 1000 pour la génération 1929), s'accompagne d'une baisse des taux à 61 et à 62 ans, et d'une hausse des taux à 55 et à 56 ans (valeurs proches de 100 pour 1000). Pour les générations masculines 1930-1933, nous observons une certaine stabilité des taux par âge. Au total, entre les générations masculines 1909 et 1930, on observe une concentration et un rajeunissement des sorties définitives de l'occupation professionnelle, avec un mode à 60 ans et des sorties plus précoces, au cours de la cinquantaine, qui cessent d'être marginales.

Graphique n°5A- 9 : Somme des taux de dernière sortie par groupe d'âge, pour les hommes ayants déjà travaillé.



Source : Enquêtes Emploi, 1969 - 1971, 1984 - 1986, 1998 - 2000, 2006 et 2007, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1881 à 1947.

Graphique n°5A- 10 : Somme des taux de dernière sortie par groupe d'âge, pour les hommes ayant déjà travaillé.



Source : Enquêtes Emploi, 1969 - 1971, 1984 - 1986, 1998 - 2000, 2006 et 2007, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1881 à 1947.

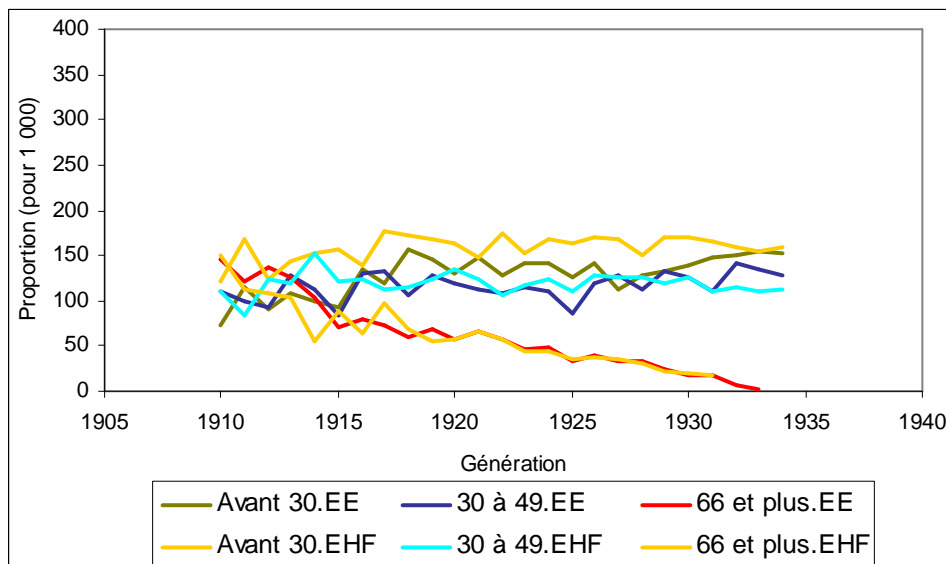
Chez les femmes, les dernières sorties après 65 ans représentent plus de 200 pour 1000 pour les générations nées de 1906 à 1908, alors qu'aux mêmes âges la somme des taux de dernière sortie de la génération 1932 est inférieure à 20 pour 1000. Les dernières sorties enregistrées avant 30 ans et entre 30 et 49 ans représentent une part non négligeable des dernières sorties enregistrées parmi les femmes ayant déjà travaillé. De la génération 1906 à la génération 1918, les taux de dernière sortie avant 30 ans passent de 101 pour 1000 à 178 pour 1000. A partir de la génération 1921, et jusqu'à la génération 1933, les taux fluctuent autour de 160 pour 1000. La part des dernières sorties entre 30 et 49 ans reste relativement stable de la génération 1906 à la génération 1933, les valeurs des taux fluctuant autour de 120 pour 1000. L'analyse plus détaillée des taux de dernière sortie féminins par âge montre, comme pour les hommes, un déplacement général vers les âges plus jeunes avec un âge modal à la sortie définitive passant de 65 ans à 60 ans. Le recours aux enquêtes Emploi permet de vérifier la robustesse de tendances obtenues avec l'enquête EHF en matière d'intensité féminine par groupes d'âges des dernières sorties de l'occupation professionnelle. On observe, en effet une bonne concordance pour toutes les générations communes aux différentes enquêtes (graphiques n°5A- 11), à l'exception des sorties avant 30 ans qui sont soit sous-estimées par les enquêtes Emploi réalisées depuis 1999, soit surestimées par l'enquête EHF. Les enquêtes

Emploi des années 1970-1980²⁷¹ permettent aussi de retracer les comportements de sortie de la vie professionnelle des générations nées avant 1906. On montre ainsi (graphiques n°5A- 12 à 14) que les tendances observées pour les générations 1906 à 1933 sont le prolongement de tendances existant déjà pour les générations nées entre 1880 et 1905.

Au total, pour les générations féminines nées entre la fin du 19^{ème} siècle et 1933, les âges de sortie définitive de l'occupation professionnelle évoluent de façon assez semblable à ce que l'on observe chez les hommes. On remarque néanmoins une dispersion selon les âges supérieure à celle des hommes, avec des sorties avant 50 ans beaucoup plus fréquentes, comme en témoigne le plus faible niveau observé pour tous les taux par âge féminins entre 50 et 65 ans.

Au-delà de la génération 1933, les taux de dernière sortie ne coïncident plus exactement avec les taux de sortie définitive qui ne peuvent qu'être inférieurs. Ce constat permet d'interpréter les baisses du niveau des taux, mais pas les hausses ou les stabilités. Cela nous permet donc uniquement de remarquer que l'intensité des sorties définitives avant 30 ans baisse entre les générations féminines 1934 à la génération 1949, au moins autant que la baisse enregistrée pour la somme des taux de dernière sortie, de 154 pour 1000 à 91 pour 1000.

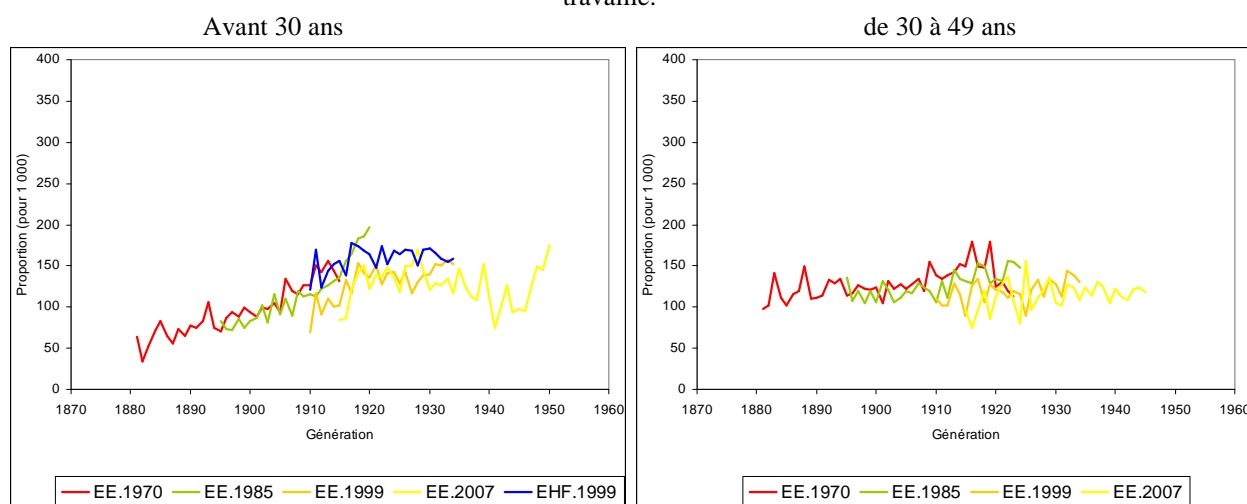
Graphique n°5A- 11 : Somme des taux de dernière sortie par groupe d'âge pour les femmes ayant déjà travaillé.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, enquêtes Emploi de 1998 à 2000, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1910 à 1932.

²⁷¹ Par souci de lisibilité, les graphiques ne présentent que les résultats d'une sélection d'enquêtes Emploi. Par ailleurs pour limiter l'effet des fluctuations d'échantillonnage, les résultats de plusieurs enquêtes successives ont été agrégés. Ainsi, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1969 à 1971 est attribuée à l'année 1970, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1984 à 1986 sont attribués à l'année 1985, l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 1998 à 2000 est attribuée à l'année 1999 et l'agrégation des résultats des enquêtes Emploi de 2006 et 2007 est attribuée à l'année 2007.

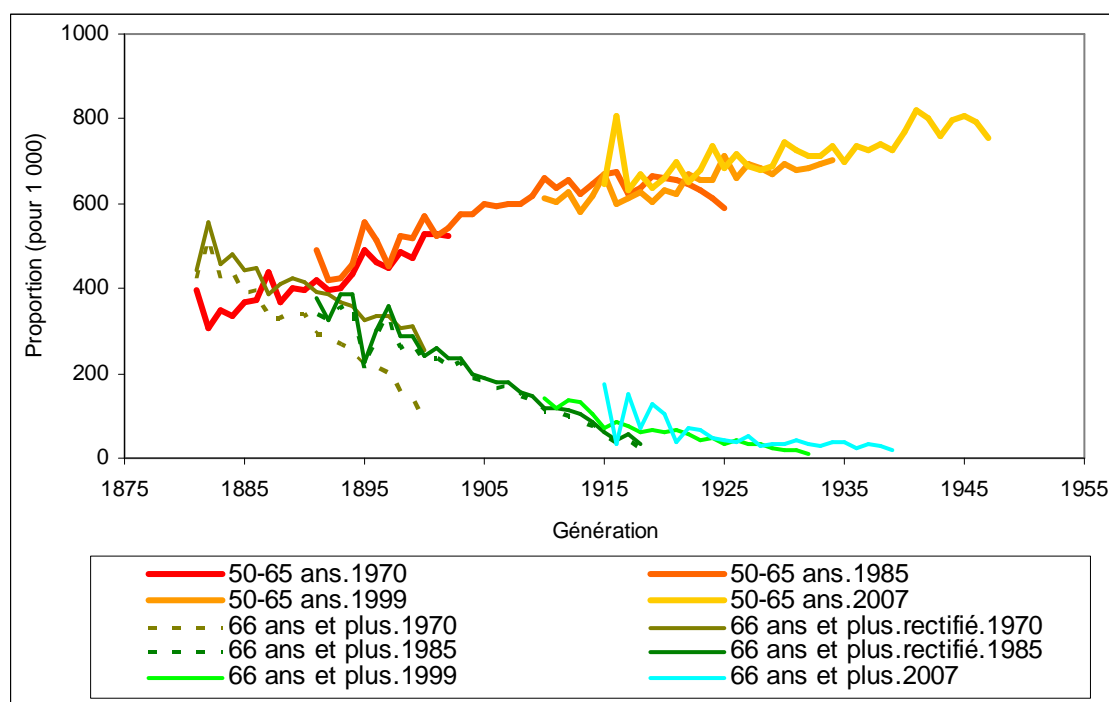
Graphique n°5B- 12 et 13 : Somme des taux de dernière sortie par groupe d'âge pour les femmes ayant déjà travaillé.



Source : Enquêtes Emploi, de 1969 à 1971, de 1984 à 1986, de 1998 à 2000, de 2006 et de 2007, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1881 à 1947.

Graphique n°5A- 14 : Somme des taux de dernière sortie par groupe d'âge, pour les femmes ayant déjà travaillé²⁷².



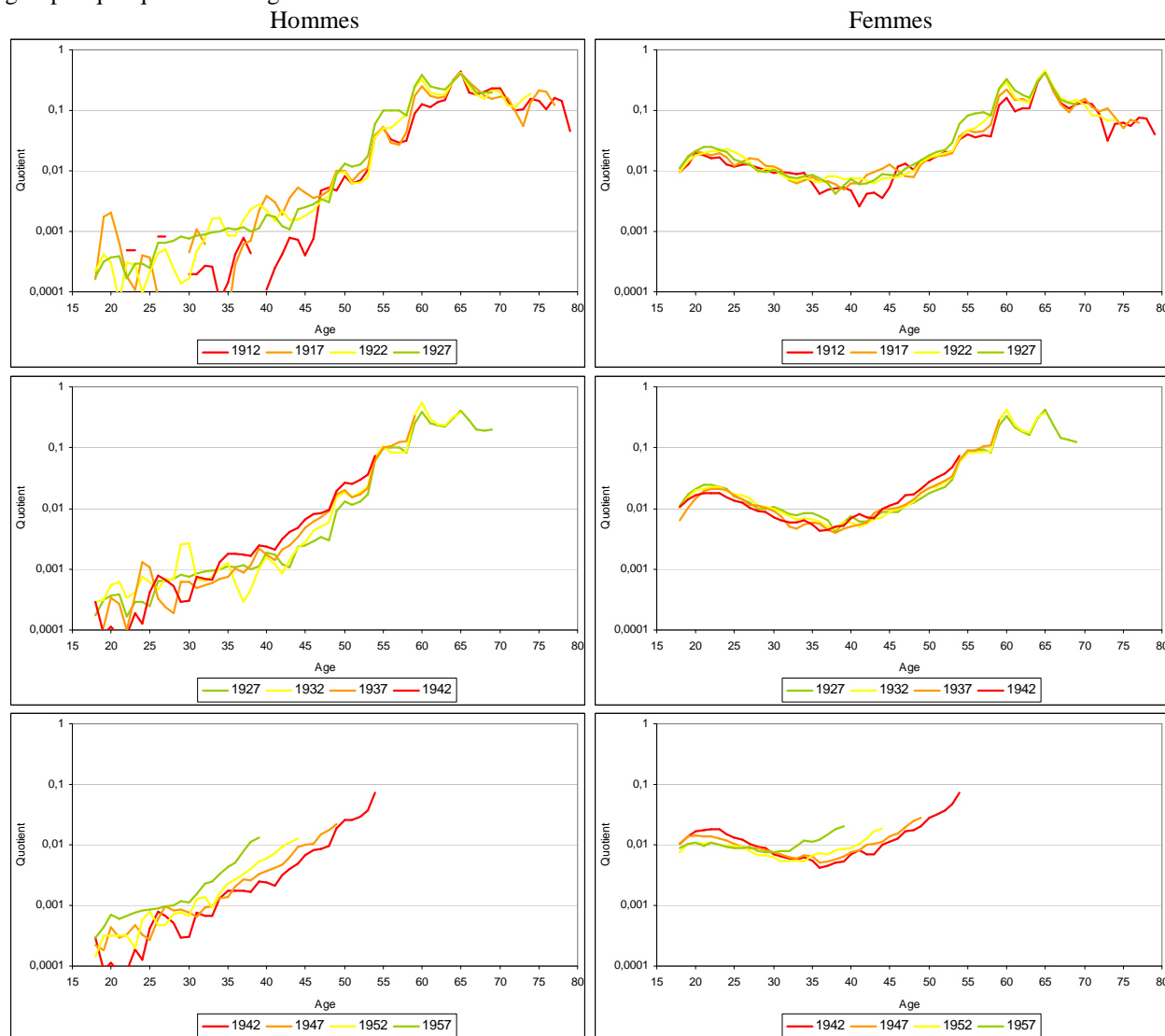
Source : Enquêtes Emploi, 1969 - 1971, 1984 - 1986, 1998 - 2000, 2006 et 2007, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1881 à 1947.

²⁷² En 1970, la proportion d'actifs occupés de plus de 65 ans est non négligeable, ce qui biaise les taux de dernière sortie au-delà de 65 ans issus des enquêtes Emploi de 1969 à 1971. Pour les taux rectifiés, nous avons inclus dans nos calculs ces actifs occupés de plus de 65 ans comme des inoccupés étant sorties après 65 ans. Nous avons rectifié de même manière les taux de l'année 1985, même si la proportion d'actifs occupés de plus de 65 ans est moins élevée qu'en 1970. Le biais est négligeable pour les autres années.

Analyse par les quotients de dernière sortie de l'occupation professionnelle

Graphique n°5A- 15 à 20 : Quotients de dernière sortie de l'occupation professionnelle selon le sexe et les groupes quinquennaux de générations.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1910 à 1959.

De façon à éliminer l'effet des sorties féminines précoces, on peut calculer des quotients de dernière sortie, qui rapportent les dernières sorties enregistrées à chaque âge avant l'enquête aux effectifs de personnes encore dans l'emploi au début de l'intervalle d'âge correspondant²⁷³.

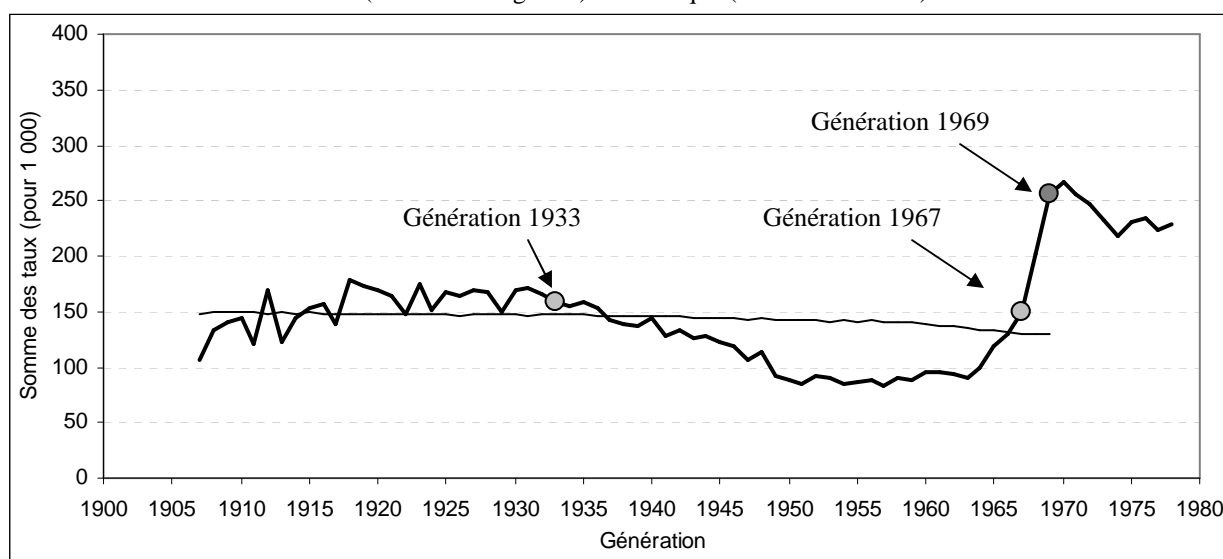
²⁷³ Les quotients ont été obtenus, par groupe de cinq générations, en rapportant les dernières sorties entre deux âges exacts à l'effectif susceptible de connaître une dernière sortie à l'âge exact inférieur, majoré de la moitié des premières entrées dans l'emploi entre ces deux âges exacts. Les quotients sont attribués à la génération médiane du groupe quinquennal. Comme l'Etude de l'histoire familiale de 1999 enregistre les années de sorties, nous avons émis l'hypothèse que les sorties entre deux âges révolus sont équi-réparties. De là, les sorties entre deux âges exacts « x » et « x+1 » est égale à la moitié de la somme des sorties entre les âges révolus « x-1 » et « x » d'une part et de « x » à « x+1 » d'autre part.

A l'étude des graphiques n°5A- 15 à 20, nous pouvons remarquer que les risques de dernière sortie, qui peuvent être assimilés à des risques de sortie définitive jusqu'au groupe de générations 1930 – 1934, sont, au-delà de 50 ans, assez semblables pour les deux sexes. Ainsi, une fois les dernières sorties avant 50 ans éliminées, il n'existe qu'une faible différence entre hommes et femmes.

Sur ces graphiques, nous pouvons aussi remarquer que les quotients de dernière sortie à 65 ans sont identiques jusqu'au groupe de générations 1930 – 1934, ce qui signifie de façon évidente que la baisse des taux de dernière sortie observée à 65 ans n'est pas liée à une baisse de l'intensité des sorties à cet âge mais provient de la hausse des risques de sorties aux âges précédents.

Enfin, chez les femmes, les séries de quotients de dernière sortie de 30 à 49 ans se confondent entre le groupe de générations 1915 – 1919 et le groupe de générations 1945 – 1949, tout comme les séries de quotients de dernière sortie avant 30 ans, du groupe de générations 1910 – 1914 au groupe de générations 1935 – 1939.

Graphique n°5A- 21 : Intensité de dernière sortie avant l'âge de 30 ans chez les femmes ayant déjà travaillé, observé (courbe noire grosse) et théorique (courbe noire fine).



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations 1906 à 1979.

Afin de distinguer au sein des évolutions de l'intensité féminine des dernières sorties avant 30 ans :

- la part de la variation des quotients de dernière sortie,
- de la part du rallongement de calendrier des premières entrées dans la vie professionnelle,

nous avons élaboré une série d'intensités théoriques de dernière sortie avant 30 ans. Elle correspond à ce que nous aurions observé si les quotients de sorties étaient identiques à chaque génération à ce qui est estimé pour le groupe de générations 1910 – 1914. Si les évolutions de l'intensité théorique et celles de l'intensité observée sont identiques cela signifie que les variations de l'intensité de dernière sortie avant 30 ans résultent du rallongement du calendrier de première entrée dans la vie active occupée. Si les évolutions de l'intensité théorique et celles de l'intensité observée sont différentes cela signifie que les variations de l'intensité de dernière sortie avant 30 ans ne résultent pas du rallongement du calendrier de première entrée dans la vie active occupée.

Nous avons rapporté ces deux séries d'intensité de dernière sortie avant 30 ans, observée et théorique, sur le graphique n°5A- 21. A l'étude de ce graphique, nous pouvons remarquer que l'impact du rallongement du calendrier de la première entrée dans la vie active occupée est inexistant jusqu'à la génération 1940 et négligeable jusqu'à la génération 1950.

3. Premier arrêt de l'occupation professionnelle²⁷⁴ et dernière sortie de la vie active occupée.

Afin d'augmenter le niveau de décomposition, nous avons élaboré, parmi les personnes ayant déjà travaillé,

- des taux de dernière sortie par âge dans des générations,
- des taux de dernière sortie par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des générations,
- des taux de dernière sortie par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des cohortes d'entrée dans le premier emploi.

A ce stade, pour étudier les interruptions passagères et les sorties précoces de la vie active occupée, nous avons aussi élaboré des taux de première sortie (qui peut être aussi la dernière sortie pour certains individus). En effet, les taux de première sortie se réfèrent à la première date d'arrêt de l'occupation professionnelle relevée par l'enquêté, quelle que soit l'issue de cette interruption (retour à l'emploi ou arrêt définitif).

Enfin, nous avons ajouté une dernière série de taux de sortie, cette fois par durée écoulée dans l'emploi. La durée écoulée dans l'emploi renvoie à la somme des années passées en situation d'actif occupé, toujours en ignorant les arrêts intermédiaires de moins de deux ans.

Pour les membres des générations nées en 1933 et avant, la date de dernière sortie peut être considérée comme la date de la sortie définitive. Cependant, les interruptions inférieures à deux ans étant omises, les premières sorties reflètent un mélange de dernières sorties et d'interruptions d'au moins deux ans.

Les personnes entrées dans l'emploi en 1949 forment la dernière cohorte de premier emploi pour laquelle la dernière sortie peut être considérée comme une sortie définitive.

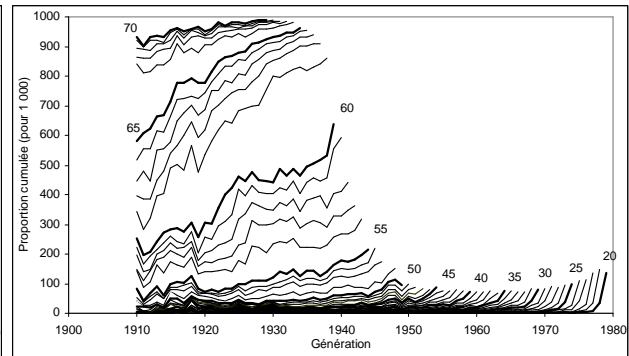
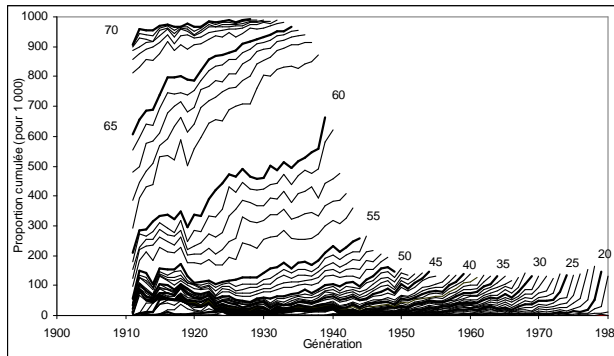
²⁷⁴ Dans l'enquête EHF il s'agit d'interruptions d'au moins deux ans.

Graphique n°5A- 22 à 27 : Taux cumulés de sortie de l'activité occupée selon l'événement et la cohorte (Hommes).

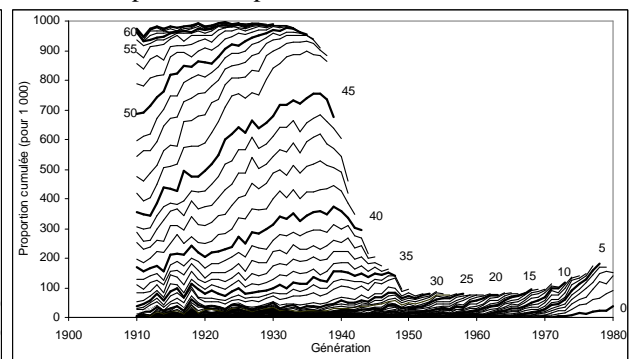
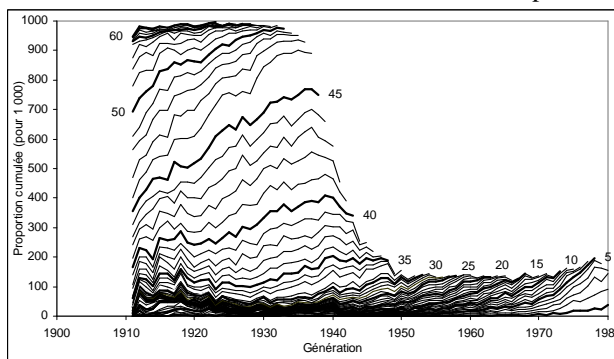
Première sortie

Dernière sortie
(sortie sans retour jusqu'à la date de l'enquête)

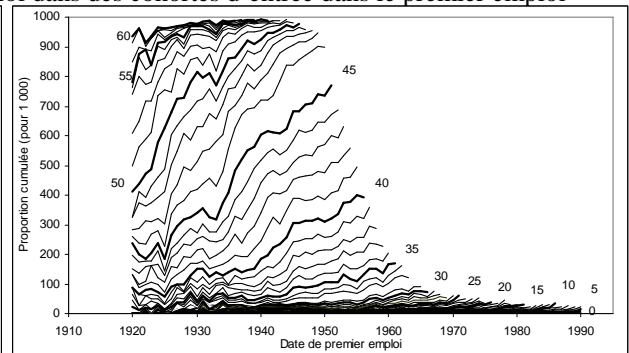
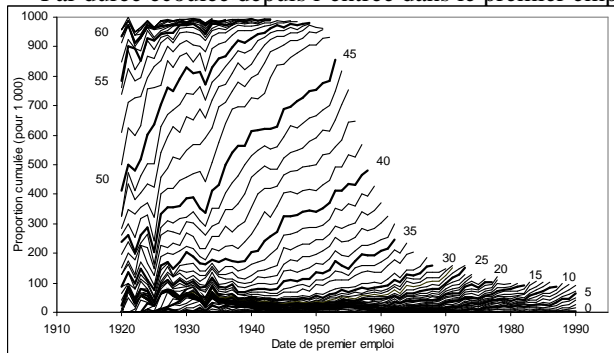
Par âge



Par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi



Par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des cohortes d'entrée dans le premier emploi

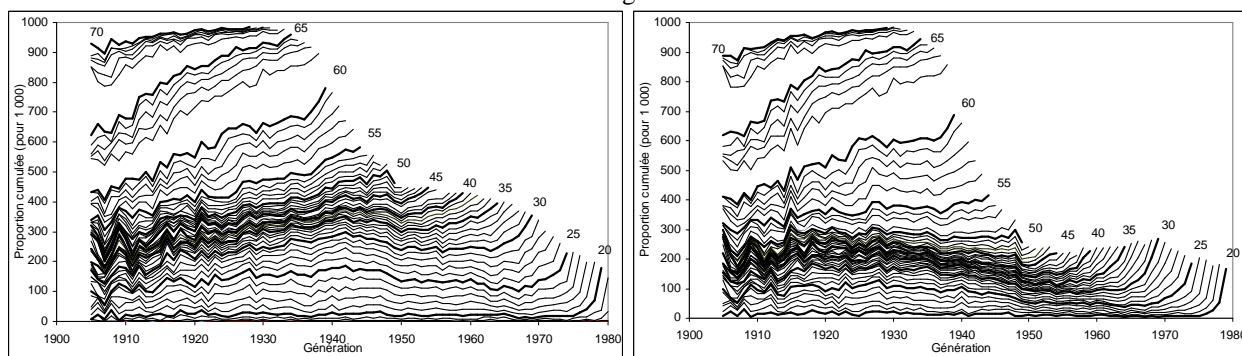


Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

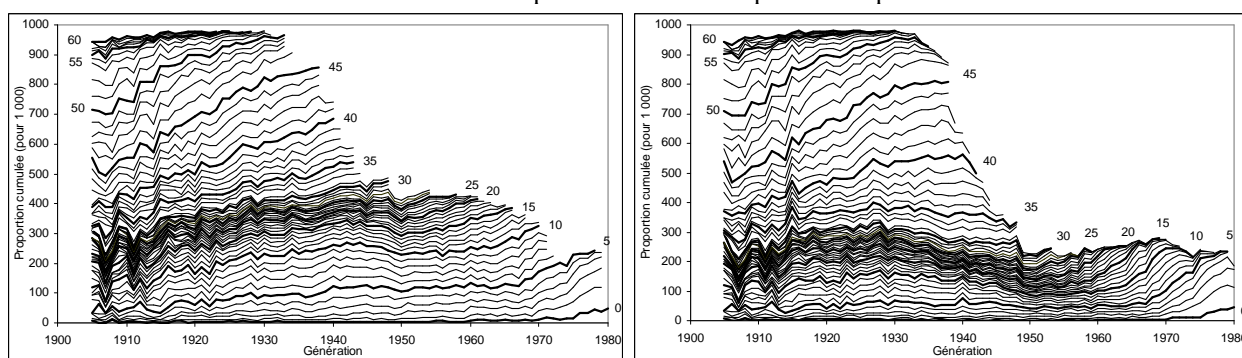
Champ : Générations de 1910 à 1980.

Graphique n°5A- 28 à 33 : Taux cumulés de sortie de l'activité occupée selon l'événement et la cohorte
 (Femmes). Première sortie Dernière sortie
 (sortie sans retour jusqu'à la date de l'enquête)

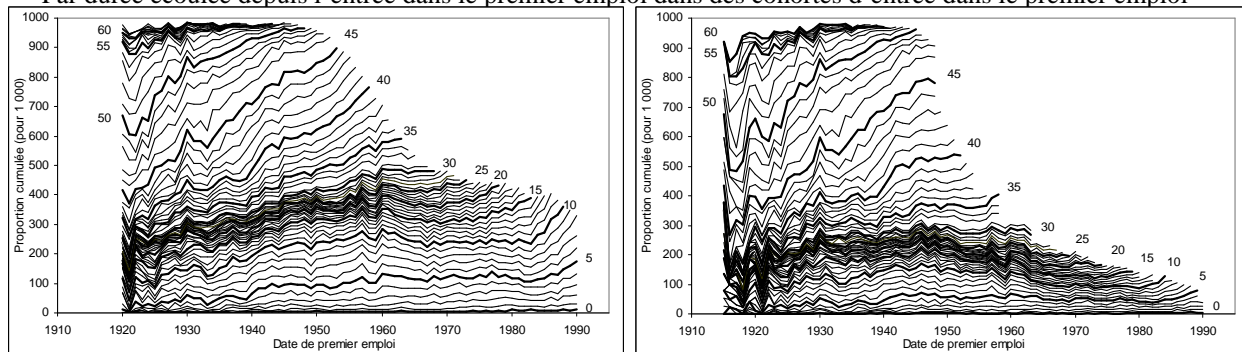
Par âge



Par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi



Par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des cohortes d'entrée dans le premier emploi



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1910 à 1980.

Comme on l'a dit, on observe une baisse des sorties à 65 ans au profit des sorties à 60 ans au fil des générations masculines nées avant 1933 et plus généralement des sorties plus précoces. Alors que moins de 30% des hommes des générations nées dans les années 1910 quittaient l'occupation de façon définitive avant 60 ans, les hommes des générations nées de 1930 à 1933 étaient 45% à avoir quitté la vie professionnelle à cet âge.

Nous observons aussi que les interruptions d'au moins deux ans sont très rares chez les hommes, bien que nous notions une hausse de ces interruptions entre 45 et 55 ans, entre les

générations 1933 et 1940²⁷⁵. En effet, cumuls des taux de première et de dernière sortie présentent des évolutions très semblables.

Connaissant l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi, traité précédemment, il est évident que la durée de séjour dans l'état d'actif occupé se réduit. Cela est aussi confirmé par le cumul des taux de sortie par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi, que ce soit dans des générations ou que ce soit dans des cohortes d'entrée dans le premier emploi. L'absence de concentration des sorties définitives à certaines durées écoulées depuis l'entrée dans le premier emploi, comparable à ce que l'on observe à l'âge de 60 ans ou de 65 ans, montre, qu'en matière de sortie de l'occupation professionnelle l'âge est une variable plus déterminante que la durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi. La durée de 45 ans d'occupation semble néanmoins concentrer quelques sorties définitives, notamment pour les dernières générations pour lesquelles la vie active occupée était achevée lors de l'enquête EHF 1999. Ces générations ayant massivement connu leur premier emploi avant 20 ans pour celles nées avant 1925, et à 20 ans pour celles nées entre 1925 et 1935, atteignent en proportion notable l'âge limite de 65 ans, exactement en même temps que leurs membres cumulent 45 ans de vie active occupée. Par ailleurs, la similitude entre :

- le cumul des taux par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des générations,
- et le cumul des taux par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi dans des cohortes de date d'entrée dans le premier emploi,

nous incite à penser que l'année d'entrée dans le premier emploi n'a pas, par elle-même, une grande influence sur la sortie définitive. Aussi, un âge plus précoce de sortie de l'occupation professionnelle et un retard de l'âge au premier emploi rendent mécaniquement plus rapide le recul de la durée passée dans l'activité dans des cohortes définies par l'année du premier emploi que dans des générations.

Au total, le cumul des taux de dernière sortie masculine selon différentes durées (âge, ancienneté de l'occupation professionnelle) et dans différentes cohortes (générations, année du premier emploi), confirme les constats antérieurs de plus grande concentration et de plus grande précocité de la sortie de la vie professionnelle. Ces différents cumuls permettent aussi de mettre en évidence que, sur le plan des sorties masculines de l'occupation professionnelle :

- l'âge est la variable la plus influente, mais sa manifestation évolue en fonction de la conjoncture (législation sur les retraites et crises économiques),

²⁷⁵ Rappelons que les membres de la génération 1940 ont entre 58 et 59 ans au moment de l'enquête.

- la concentration des âges au premier emploi joue un rôle lorsqu'elle se combine avec les âges élevés de l'occupation professionnelle,
- la génération joue un rôle à travers l'évolution des normes socio-économiques et le croisement de la conjoncture et des âges élevés de l'occupation professionnelle,
- le retard des âges à l'entrée et la sortie plus précoce de l'occupation professionnelle dans les générations confère à l'année du premier emploi un rôle apparent d'accélérateur.

Pour les femmes, les cumuls de taux de première et de dernière sortie permettent d'observer l'importance de deux phénomènes :

- les sorties définitives précoces,
- les interruptions d'au moins deux ans chez les jeunes actives occupées.

En termes de groupes d'âges, la fréquence des sorties définitives et des interruptions d'au moins deux ans est plus importante de 20 à 29 ans que de 30 à 39 ans ou de 40 à 49 ans.

Ces deux phénomènes (sorties précoces et interruptions d'au moins deux ans) connaissent une évolution opposée au fil des générations.

Parmi les générations les plus anciennes enquêtées, le calendrier de la dernière sortie est relativement proche du calendrier de la première sortie, ce qui témoigne d'une rareté des interruptions d'au moins deux ans. Cela ne signifie pas que les femmes de ces générations ne connaissent aucune interruption, puisque les interruptions de moins de deux ans ne sont pas relevées par l'Etude de l'histoire familiale de 1999.

A partir des générations 1920-1924, on observe :

- un allongement très important du calendrier des sorties définitives avec une baisse des taux de dernière sortie avant 30 ans qui se traduit par une hausse des taux au-delà de 45 ans,

- et un raccourcissement du calendrier des premières sorties, avec une hausse considérable des taux par âge avant 30 ans, mais aussi, dans une moindre mesure, entre 30 et 34 ans.

Toutefois, nous observons une hausse légère des taux de première sortie de 45 à 49 ans à partir des générations 1930 et de 35 à 39 ans à partir des générations 1940.

Les taux de dernière sortie de 30 à 44 ans restent bas au moins jusqu'à la génération 1945, alors que les taux de 45 à 49 ans augmentent légèrement dès la génération 1930. Enfin, bien qu'on observe une hausse des taux de dernière sortie entre 30 et 44 ans pour les générations nées au-delà de 1945, n'ayant pas affaire à des générations suffisamment âgées à la date de

l'enquête, il peut être erroné de l'interpréter comme une hausse des taux des sorties définitives à ces âges.

En ce qui concerne la durée de séjour en l'état d'actif occupé chez la femme, il est plus difficile, à priori, de supposer une baisse, puisque seules deux interruptions d'au moins deux ans peuvent être déclarées dans l'enquête Etude de l'histoire familiale de 1999 (EHF 1999). Un premier emploi débutant plus tard et un dernier emploi quitté plus tôt, comme pour les hommes, une hausse de la fréquence des interruptions d'au moins deux ans, peuvent être, en matière de nombre d'années passées dans l'occupation professionnelle, compensées par une baisse plus que proportionnelle de la fréquence des interruptions de moins de 2 ans. La somme des taux d'emploi au sein de ces générations (voir chapitre 2) montre une baisse pour les femmes nées de 1906 à 1920, signe que cette compensation est inexistante ou partielle. En revanche, cette compensation semble intervenir pour les femmes nées de 1920 à 1933, puisque la somme des taux d'emploi varie très peu au sein de ces générations.

Enfin, chez la femme, comme chez l'homme, nous remarquons que l'influence de l'âge sur la sortie définitive est plus importante que celle de l'âge au premier emploi, la durée passée dans l'occupation a donc un moindre impact sur la sortie définitive.

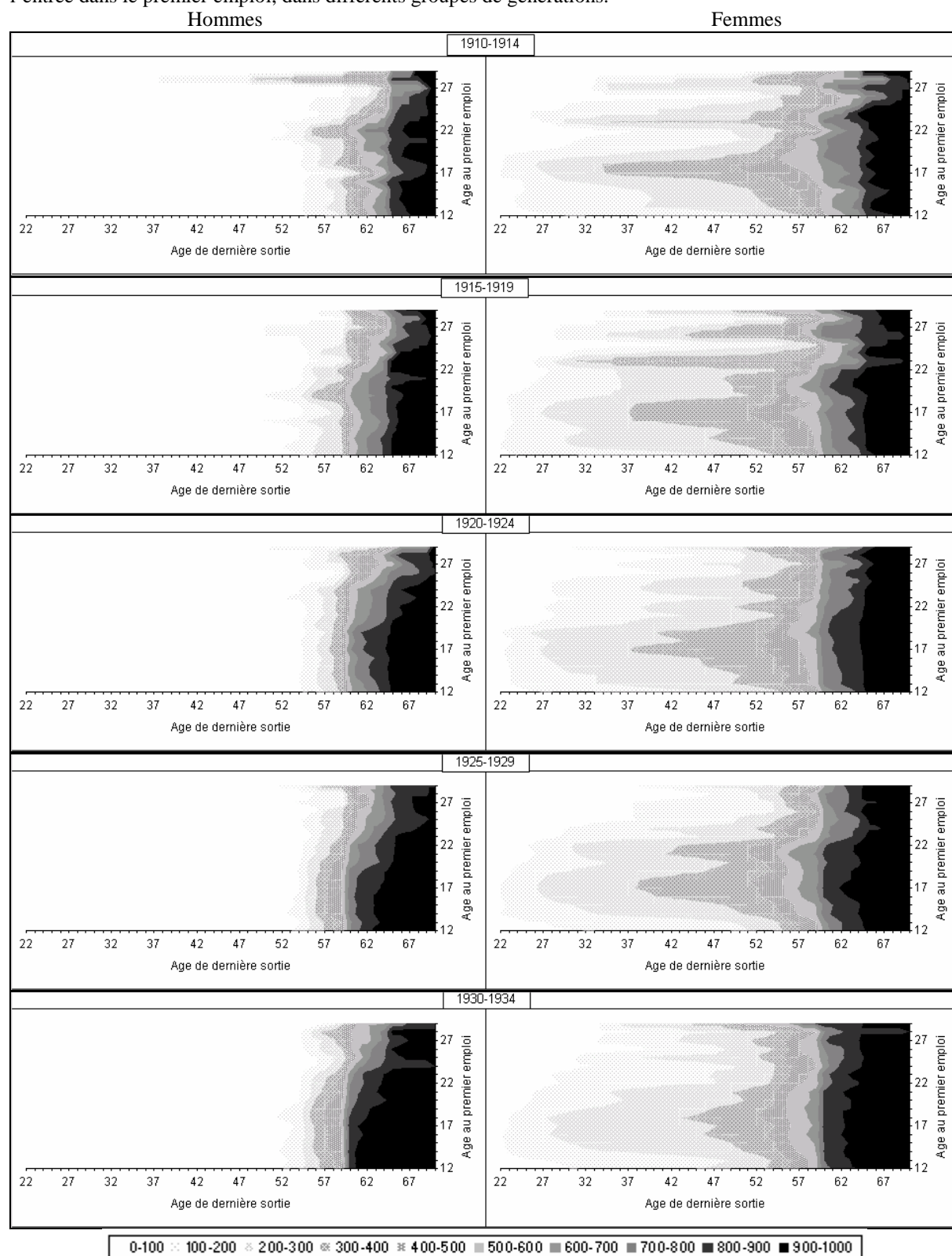
4. Effet d'âge et effet de durée de l'occupation professionnelle sur la sortie définitive de la vie active occupée.

Afin de mettre en évidence l'effet de l'âge sur la sortie définitive de la vie active occupée, nous avons cumulé les taux de dernières sorties de l'occupation professionnelle par âge, dans des sous cohortes constituées par l'âge à l'entrée dans le premier emploi, pour cinq groupes de générations (1910-1914, 1915-1919, 1920-1924, 1925-1929 et 1930-1934). De plus, pour ces cinq groupes de générations, nous avons cumulé des taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle par durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi, dans des sous cohortes constituées par l'âge à l'entrée dans le premier emploi.

Dans chacun des groupes de générations étudiés, quels que soient le sexe et l'âge à l'entrée dans le premier emploi, la dernière sortie a approximativement lieu aux mêmes âges. Seul un retard des dernières sorties de l'occupation professionnelle s'observe chez les individus ayant entamé leur premier emploi tardivement, après 24 ans. Ainsi, chez les hommes, quel que soit l'âge du début de l'entrée dans la vie active occupée, les sorties définitives avant 50 ans ont une intensité faible, puis, la grande majorité des sorties définitives intervient de 55 à 65 ans. Chez les femmes, nous observons une situation similaire, quel que soit l'âge du début du dernier emploi, les sorties définitives entre 55 et 65 ans sont dominantes. Toutefois, chez elles, nous observons des sorties définitives précoces. Les femmes ayant entamé leur vie professionnelle de 15 à 19 ans constituent le groupe chez qui les sorties précoces sont les plus visibles.

En contrepartie, dans chacun des groupes de générations étudiés, et quel que soit le sexe, les sous cohortes constituées par l'âge à l'entrée dans le premier emploi connaissent des durées écoulées différentes entre l'entrée dans le premier emploi et la sortie définitive. Ainsi, plus l'âge du début de la vie active occupée est tardif, plus la durée écoulée entre le début de la vie active occupée et la sortie définitive est faible. Ainsi, les individus qui ont connu un début de vie active occupée précoce présentent une durée écoulée élevée entre leur entrée dans la vie active occupée et la sortie définitive. Cela illustre parfaitement la plus grande importance de l'âge sur la sortie définitive, au regard du moindre rôle de la durée écoulée depuis l'entrée dans le premier emploi.

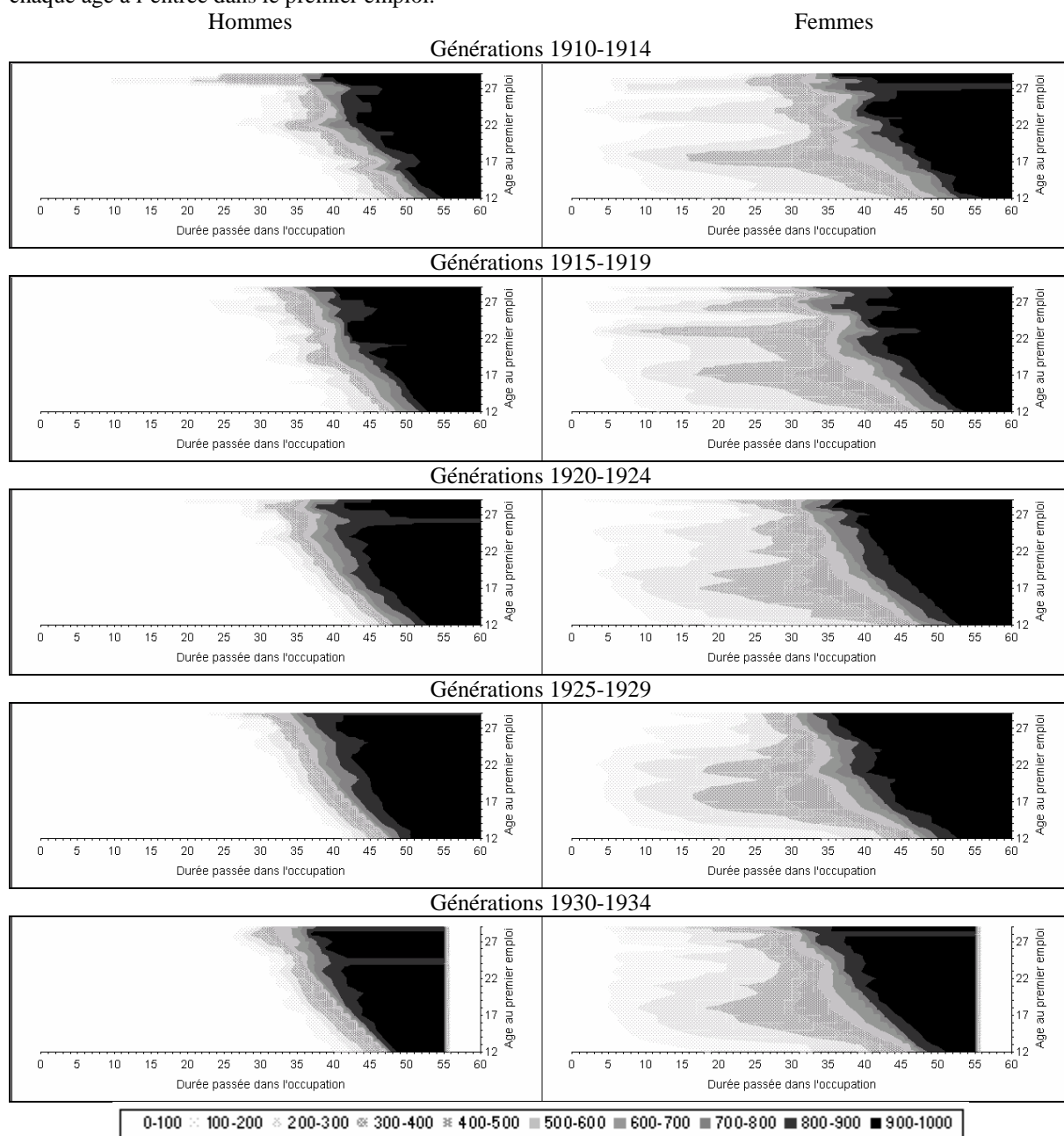
Graphique n°5A- 34 et 43 : Cumul des taux par âge de dernière sortie de la vie active occupée, pour chaque âge à l'entrée dans le premier emploi, dans différents groupes de générations.



Groupes de générations : 1910-1914, 1915-1919, 1920-1924, 1925-1929 et 1930-1934.

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1910 à 1934.

Graphique n°5A- 44 et 53 : Cumuls des taux de sortie par ancienneté dans l'occupation professionnelle, pour chaque âge à l'entrée dans le premier emploi.



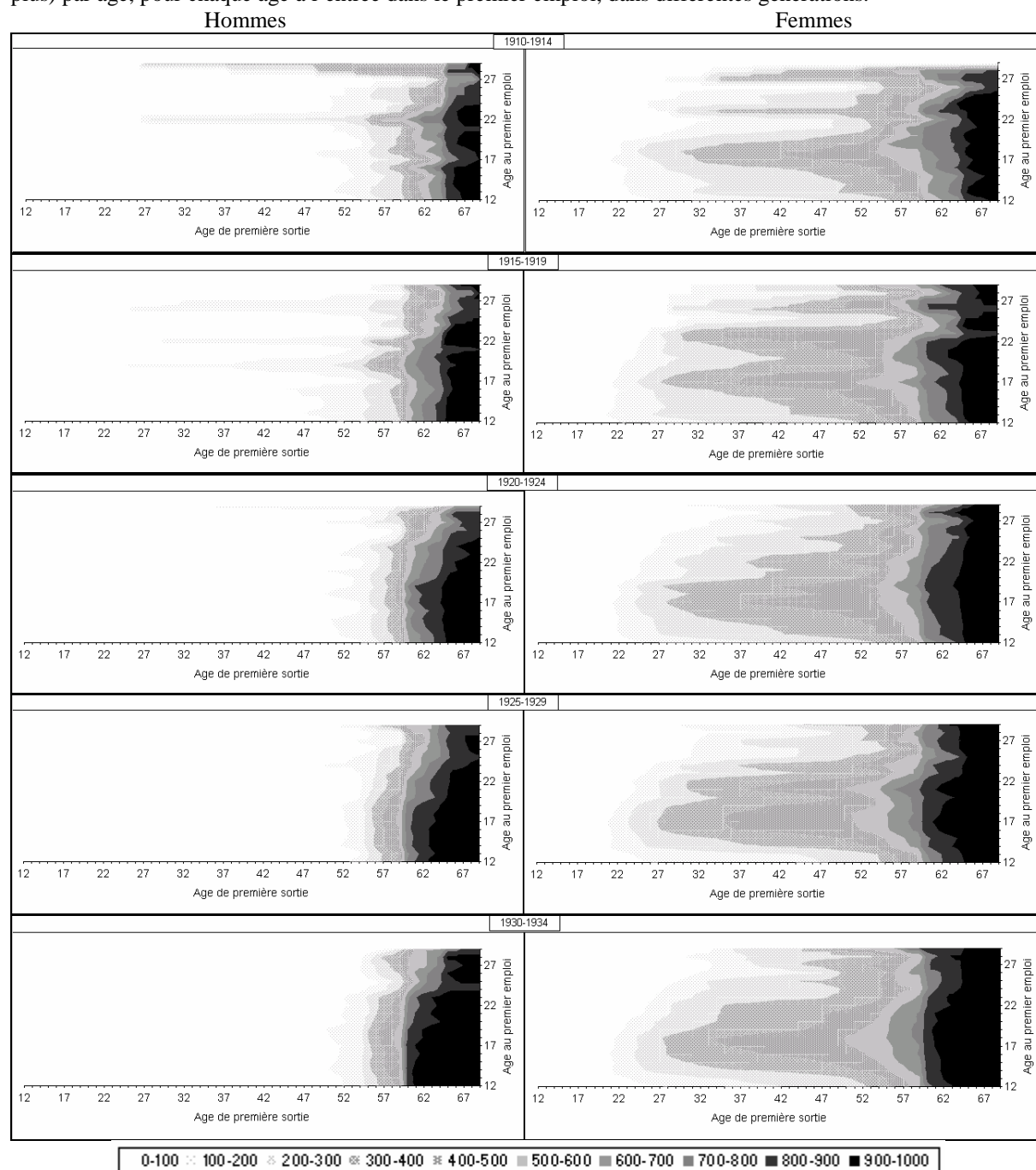
Groupes de générations : 1910-1914, 1915-1919, 1920-1924, 1925-1929 et 1930-1934.

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1910 à 1934.

Pour ces cinq groupes de générations (1910-1914, 1915-1919, 1920-1924, 1925-1929 et 1930-1934), nous avons aussi cumulé les taux de première sortie de l'occupation professionnelle par âge, dans des sous cohortes constituées par l'âge à l'entrée dans le premier emploi. Chez les femmes ayant entamé leur vie professionnelle tardivement, les interruptions précoces de l'occupation professionnelle sont moins fréquentes, les femmes ayant eu une

première expérience professionnelle plus précoce présentant à contrario des interruptions plus précoces.

Graphique n°5A- 54 et 63 : Taux cumulé de la première sortie de l'occupation professionnelle (de deux ans ou plus) par âge, pour chaque âge à l'entrée dans le premier emploi, dans différentes générations.



Groupes de générations : 1910-1914, 1915-1919, 1920-1924, 1925-1929 et 1930-1934.

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1910 à 1934.

5. Les âges de sortie de l'emploi et les circonstances de sortie.

Les enquêtes Emploi ne nous permettent pas uniquement d'étudier la dernière sortie dans des générations nées avant 1906, elles permettent aussi d'étudier les circonstances de cessation de l'activité professionnelle.

Dans le tableau n°5A- 1, nous présentons la répartition des sorties définitives de l'occupation professionnelle selon leurs circonstances :

- raisons personnelles, familiales, études,
- retraite ou cessation d'activité non salariée,
- préretraite,
- autres types de cessation.

Ces répartitions sont proposées par groupe d'âges à la sortie, par groupe de génération (pour les générations 1890 à 1919), et par sexe²⁷⁶.

Dans le tableau n°5A- 3, nous présentons la répartition des sorties définitives de l'occupation professionnelle selon leurs circonstances, par groupe d'âge à la sortie, par groupe de générations (1910 à 1934), pour chaque sexe²⁷⁷.

Le regroupement des sorties par fin d'emploi à durée limitée (fin EDL), par licenciement et par démission est commun aux deux sexes. En revanche, pour les autres circonstances de sortie de la vie professionnelle, les regroupements opérés pour les hommes diffèrent de ceux proposés pour les femmes. Pour les hommes, nous avons regroupé d'une part les sorties par retraite, préretraite et cessation d'activité non salariée, et d'autre part, les cessations pour raisons de santé et les cessations pour raisons personnelles (familiales, études...). Pour les femmes, nous avons regroupé les retraites, les préretraites, les cessations d'activité non salariée et les cessations pour raisons de santé dans une même catégorie, afin de mettre en évidence le poids des cessations pour raisons personnelles (familiales, études...).

²⁷⁶ Les informations sont issues des enquêtes Emploi de 1984 à 1986.

²⁷⁷ Les informations sont issues des enquêtes Emploi de 1998 à 2000.

Tableau n°5A- 1 : Circonstances de cessation de l'activité professionnelle par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération, pour les femmes²⁷⁸ (pour cent).

	Avant 30 ans				De 30 à 49 ans				
	Cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Retraites, cessations d'activité non salariée	Préretraites	Autres circonstances	Cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Retraites, cessations d'activité non salariée	Préretraites	Autres circonstances	
1892	72,23	5,02	0,00	22,75	1892	58,41	12,00	0,00	29,59
1897	89,53	2,72	0,00	7,74	1897	65,57	9,41	0,00	25,02
1902	91,58	2,03	0,00	6,39	1902	62,84	4,05	0,00	33,11
1907	89,73	1,13	0,00	9,14	1907	67,46	6,37	0,36	25,82
1912	90,27	0,25	0,00	9,48	1912	58,12	9,11	0,00	32,77
1917	87,36	1,33	0,00	11,31	1917	51,46	7,97	1,44	39,13

Source : Enquêtes Emploi, de 1984 à 1986, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1890 à 1919.

Tableau n°5A- 2 : Circonstances de cessation de l'activité professionnelle par groupe d'âges à la dernière sortie, par groupe de génération (pour cent) et par sexe.

		Femmes						Hommes			
		Cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Retraites, cessations d'activité non salariée	Préretraites	Autres			Cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Retraites, cessations d'activité non salariée	Préretraites	Autres
50 – 65 ans	1892	13,09	76,34	0,00	10,56	50 – 65 ans	1892	10,64	78,01	2,95	8,40
	1897	14,26	69,62	1,42	14,70		1897	1,04	90,97	1,57	6,41
	1902	13,06	64,99	0,57	21,37		1902	1,93	84,21	1,42	12,43
	1907	12,01	65,65	1,34	21,00		1907	1,11	80,49	2,16	16,24
	1912	10,86	60,43	2,50	26,21		1912	1,69	75,93	4,21	18,17
66 et plus	1892	16,80	76,35	0,00	6,85	66 et plus	1892	0,00	97,47	0,00	2,53
	1897	7,36	85,43	0,57	6,64		1897	4,37	87,88	0,00	7,75
	1902	5,01	83,05	0,78	11,16		1902	1,61	90,93	0,34	7,12
	1907	4,33	84,54	1,25	9,88		1907	2,39	91,33	0,39	5,89
	1912	5,67	83,45	0,58	10,30		1912	0,87	90,28	0,57	8,27

Source : Enquêtes Emploi, de 1984 à 1986, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1890 à 1919.

²⁷⁸ Nous avons exclu les sorties avant 50 ans chez les hommes, qui restent inférieures à 5% quelle que soit la génération. Au sein de ces rares sorties précoces de l'occupation professionnelle, les raisons de santé dépassent 50% de l'ensemble pour certains groupes de générations masculines.

Tableau n°5A- 3 : Circonstances de cessation de l'activité professionnelle par groupe d'âges à la dernière sortie, par groupe de génération et par sexe (pour cent²⁷⁹).

		Femmes					Hommes				
		Fin EDL, licenciements et démissions	Retraites, préretraites, cessations d'activité non salariée et cessations pour raisons de santé	Cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Autre			Fin EDL, licenciements et démissions	Retraites, préretraites et cessations d'activité non salariée ²⁸⁰	Cessations pour raisons de santé et cessations pour raisons personnelles (familiales, études...)	Autre
Avant 30 ans	1912	6,45	4,93	84,17	4,46	Avant 30 ans	1912	0,00	35,79	64,21	0,00
	1917	8,18	2,94	83,78	5,11		1917	0,00	59,30	40,70	0,00
	1922	7,06	5,02	84,12	3,79		1922	0,00	49,91	34,54	15,55
	1927	5,77	6,82	85,61	1,80		1927	10,09	36,23	53,68	0,00
	1932	5,54	6,59	85,82	2,05		1932	6,06	46,20	38,60	9,13
30 – 49 ans	1912	2,91	26,79	66,88	3,41	30 – 49 ans	1912	8,01	70,03	16,01	5,95
	1917	6,00	28,75	61,29	3,97		1917	1,64	56,32	42,04	0,00
	1922	7,86	34,59	53,23	4,32		1922	4,27	58,19	36,18	1,36
	1927	9,95	30,32	57,53	2,20		1927	6,66	44,68	48,33	0,33
	1932	14,89	29,21	52,66	3,24		1932	7,52	36,20	54,80	1,48
50 – 65 ans	1912	2,61	86,61	9,33	1,45	50 – 65 ans	1912	1,56	88,13	9,48	0,83
	1917	4,52	85,06	9,55	0,87		1917	1,74	87,84	9,98	0,44
	1922	5,36	84,66	8,95	1,03		1922	4,94	85,51	9,26	0,28
	1927	8,10	82,39	8,47	1,04		1927	5,00	86,25	8,26	0,49
	1932	11,41	79,07	8,02	1,50		1932	7,54	82,92	9,13	0,41
66 ans et plus	1912	0,44	92,83	5,37	1,36	66 ans et plus	1912	0,53	95,31	4,16	0,00
	1917	0,79	94,64	2,82	1,75		1917	0,59	94,55	4,14	0,72
	1922	1,04	94,16	3,13	1,67		1922	1,44	90,95	5,30	2,31
	1927	2,62	95,56	1,39	0,43		1927	0,88	94,78	3,54	0,79
	1932	1,08	93,63	1,95	3,34		1932	5,84	90,22	2,14	1,81

Source : Enquêtes Emploi de 1998 à 2000, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1910 à 1934.

L'étude des tableau n°5B- 1 à 3, permet de remarquer que, pour les femmes, les cessations pour des raisons personnelles ou familiales représentent plus de 80% des dernières sorties avant 30 ans (âges comprenant un peu plus de 5% des dernières sorties parmi les générations 1881 – 1884 et plus de 10% après la génération 1905), sauf pour le groupe de générations 1890-1894. Ces raisons personnelles ou familiales constituent plus de 50% des dernières

²⁷⁹ Pour un sexe donné, la somme des proportions par ligne vaut 100%. Par exemple, sur 100 sorties de l'occupation professionnelle avant 30 ans des femmes du groupe de génération 1910 – 1914, on observe 84,17 cessations pour raisons personnelles (familiales, études...). Pour les hommes, les sorties avant 30 ans étant de très faible intensité, nous avons représenté la part des différentes circonstances de sortie en italique, leur tendance au fil des générations n'a pas une grande signification.

²⁸⁰ Pour les hommes ayant connu leur dernière sortie de 50 à 65 ans, les préretraites représentent 4,25% des circonstances de dernière sortie du groupe de générations 1910 – 1914, 8,15% du groupe de générations 1915 – 1919, 12,41% du groupe de générations 1920 – 1924, 16,96% du groupe de générations 1925 – 1929 et 15,34% du groupe de générations 1930 – 1934.

sorties de 30 à 49 ans²⁸¹, âges qui regroupent 10 à 15% des dernières sorties pour toutes ces générations.

Par ailleurs, la part des femmes qui déclarent des sorties à la suite d'une fin d'emploi à durée limitée, d'un licenciement ou d'une démission n'est pas négligeable. Parmi les femmes ayant connu leur dernière sortie entre 30 et 49 ans, la part de celles qui avancent les raisons personnelles ou familiales se réduisent, à 67% pour le groupe de génération 1910 – 1914 et à 53% pour le groupe de génération 1930 – 1934. Cette réduction du poids des raisons personnelles ou familiales s'accompagne d'une augmentation du poids des sorties par préretraite, retraite et cessation pour des raisons de santé, mais aussi, d'une croissance des sorties par fin d'emploi à durée limitée, par licenciement et par démission. Enfin, parmi les femmes ayant connu leur dernière sortie après 50 ans, les retraites et cessations d'activité non salariée (mais aussi les cessations pour raisons de santé²⁸²) constituent les circonstances dominantes.

Chez les hommes, les retraites et cessations d'activité non salariée constituent les circonstances dominantes des dernières sorties après 50 qui représentent l'immense majorité des sorties.

²⁸¹ Les sorties précoces (avant 30 ans) pour des raisons personnelles ou familiales chez les femmes ne proviennent pas des aides familiaux, comme les tableaux portant sur la dernière catégorie socioprofessionnelle et le statut du dernier emploi occupé, qui sont présentés en annexe n°12, le montrent clairement. Dans ces tableaux, concernant les dernières sorties avant 30 ans, nous observons une sous représentation des catégories où la part des aides familiaux est élevée et une surreprésentation des femmes salariées (hors salariées d'Etat ou des collectivités locales). Les aides familiaux, tout comme les femmes à leur compte, sont surreprésentés parmi les femmes ayant connu la dernière sortie après 65 ans.

²⁸² La part des sorties pour raison de santé représente 20% des sorties parmi les femmes sortantes entre 30 et 49 ans et 10% des sorties parmi les femmes sortantes entre 50 et 65 ans. Pour les autres groupes d'âges de sortie, cette circonstance n'a qu'une part négligeable.

B. La présence dans l'emploi et les interruptions passagères précoces.

1. Le taux de présence dans l'emploi, chez les personnes ayant déjà travaillé et n'ayant pas quitté définitivement la vie active occupée.

Nous allons maintenant nous intéresser à la présence des individus dans l'emploi, pour avoir une idée des entrées et sorties intermédiaires de l'occupation professionnelle, entre la première entrée et la dernière sortie de la vie active occupée.

Étudions d'abord la part que représentent les individus ayant déjà travaillé et n'ayant pas encore connu de sortie définitive de l'occupation professionnelle. Nous avons estimé cette proportion, à chaque âge et pour différentes générations, en multipliant :

- l'intensité à chaque âge des entrées dans le premier emploi (égale au cumul des taux d'entrée dans le premier emploi jusqu'à cet âge), issue de l'Étude de l'histoire familiale de 1999,
- par le complément à l'unité de l'intensité des sorties définitives²⁸³ (égale au cumul des taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle jusqu'à cet âge), issu des enquêtes Emploi.

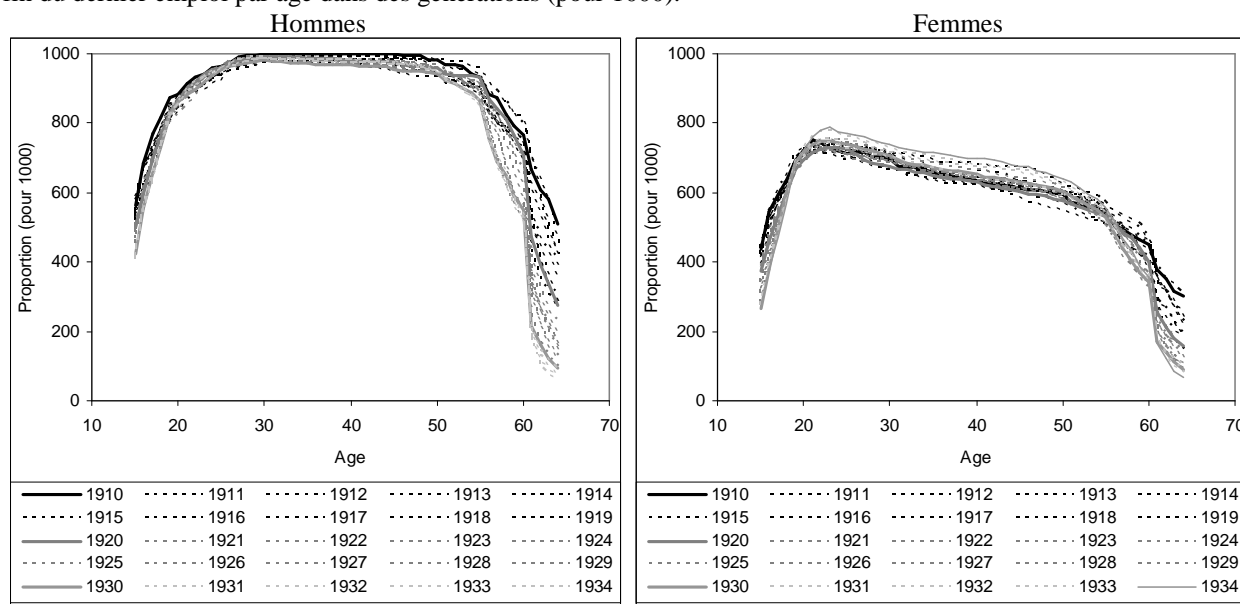
Les séries qui résultent de la combinaison par multiplication de ces deux cumuls de taux s'apparentent aux taux d'emploi que l'on aurait observé si, entre le premier emploi et la dernière sortie de la vie active occupée, aucun individu n'avait connu d'interruption passagère de l'occupation professionnelle (graphiques n°5B- 1 à 4). Cela nous permettra par la suite de démêler l'effet des premières entrées et des dernières sorties sur les taux d'emploi à chaque âge. Pour les hommes, les séries de valeurs obtenues sont semblables aux taux d'emploi par âge des hommes (calculés au cours du chapitre 2). Au contraire, pour les femmes, les séries ainsi obtenues diffèrent des taux d'emploi par âge des femmes.

Au-delà de cette comparaison, révélant d'une autre façon l'existence loin d'être négligeable d'interruptions passagères dans la vie professionnelle des femmes, ces taux d'emploi théoriques, en l'absence d'interruption passagère de l'occupation professionnelle, conduisent par combinaison avec les taux d'emploi observés, à l'élaboration d'un indice synthétisant l'effet des interruptions passagères sur les taux d'emploi. On parlera de taux de présence dans

²⁸³ Comme on l'a déjà dit, pour les générations suffisamment anciennes, on peut considérer les dernières sorties de l'occupation professionnelle comme des sorties définitives.

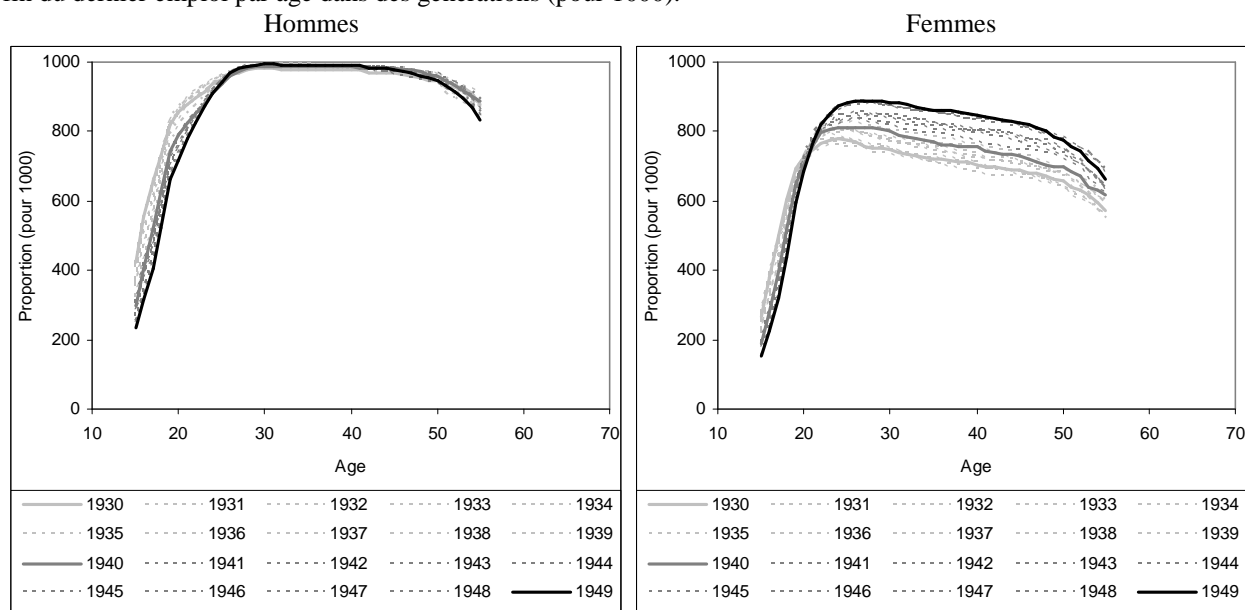
l'occupation professionnelle des individus ayant déjà travaillé mais n'ayant pas encore connu la sortie définitive de la vie active occupée. Cet indice s'obtient simplement en rapportant le taux d'emploi observé à chaque âge (voir chapitre 2) aux taux d'emploi théoriques. Le taux de présence obtenu est une proportion d'actifs occupés parmi les personnes ayant déjà travaillé et n'ayant pas connu la sortie définitive, mais pouvant connaître une interruption passagère.

Graphique n°5B- 1 et 2 : Produit du cumul des taux d'entrée dans le premier emploi avec le cumul des taux de fin du dernier emploi par âge dans des générations (pour 1000).



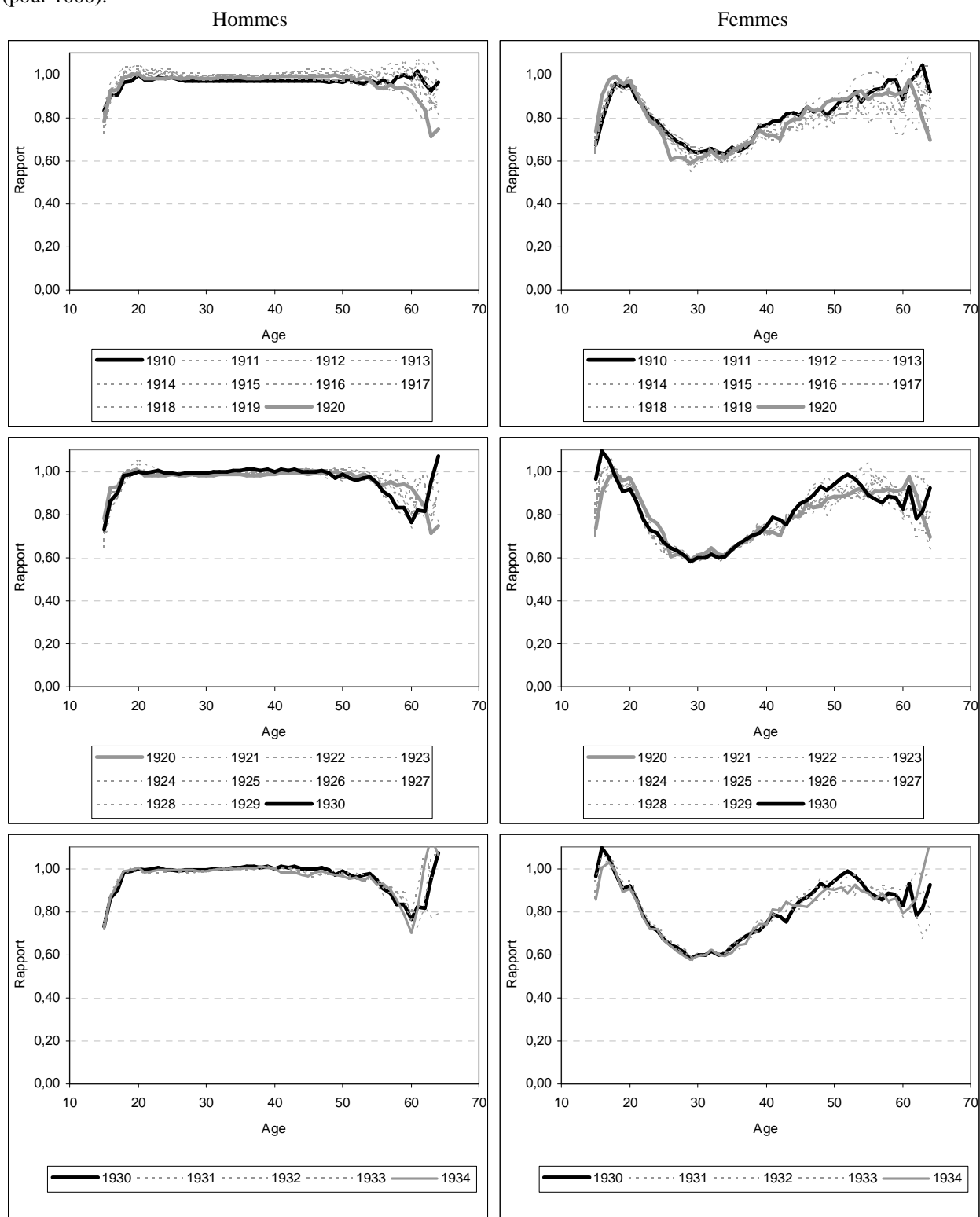
Source : Enquêtes Emploi, de 1998 à 2000, Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations nées entre 1910 et 1934.

Graphique n°5B- 3 et 4 : Produit du cumul des taux d'entrée dans le premier emploi avec le cumul des taux de fin du dernier emploi par âge dans des générations (pour 1000).



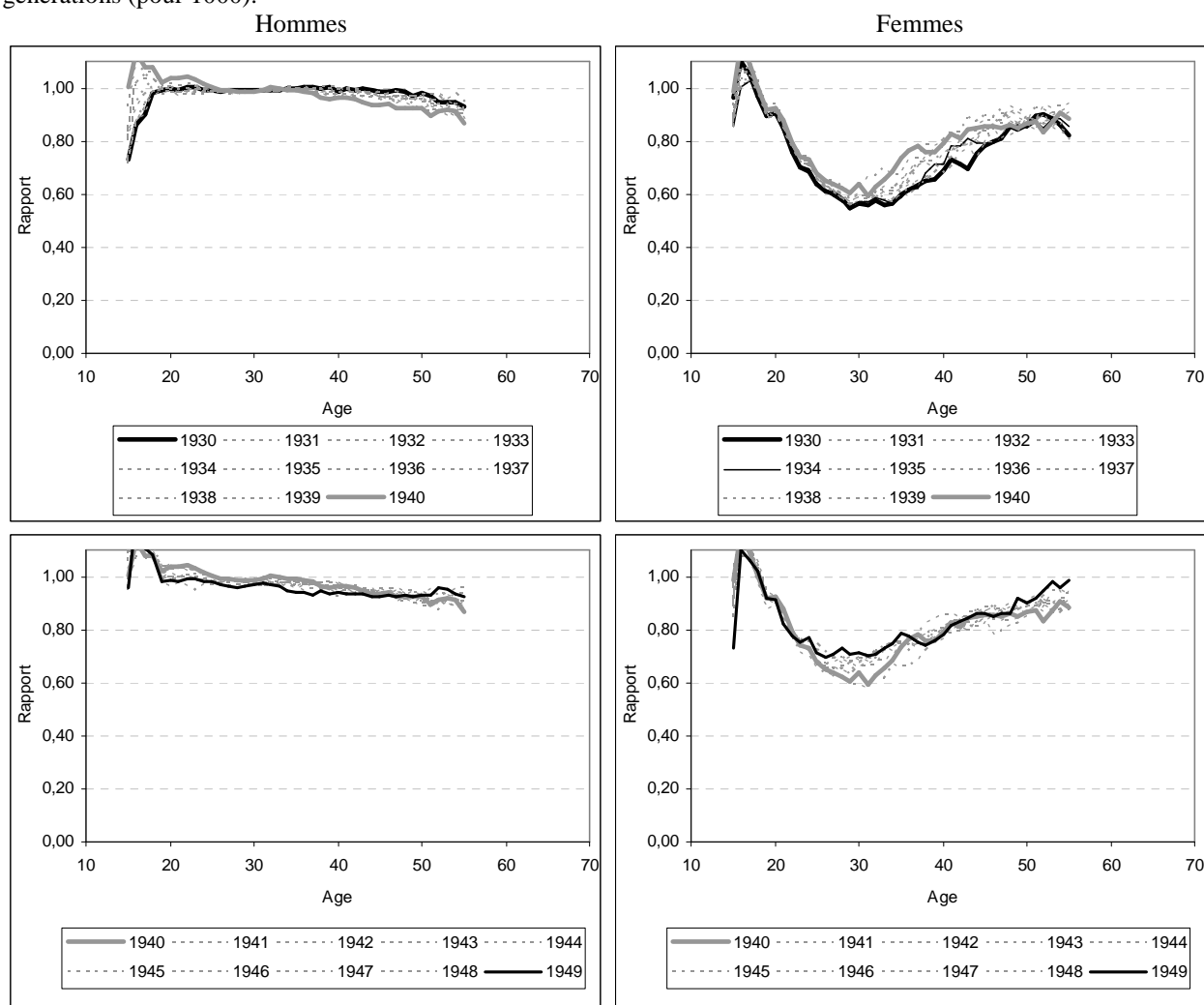
Source : Enquêtes Emploi, de 2006 à 2007, Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations 1930 – 1949.

Graphique n°5B- 5 à 10 : Taux de présence dans l'occupation professionnelle à chaque âge, dans les générations (pour 1000).



Source : Enquêtes Emploi, de 1998 à 2000, Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations nées entre 1910 et 1934.

Graphique n°5B- 11 à 14 : Taux de présence dans l'occupation professionnelle à chaque âge, dans les générations (pour 1000).



Source : Enquêtes Emploi, de 2006 à 2007, Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations 1930 – 1949.

Ces taux de présence dans l'occupation professionnelle²⁸⁴ montrent que l'impact des interruptions passagères sur les taux d'emploi présente une certaine stabilité au fil des générations, y compris pour les femmes âgées de 20 à 40 ans pour lesquelles ils diffèrent néanmoins nettement de 1. Les seules évolutions perceptibles concernent les générations nées à partir de 1930-1934, pour lesquelles on observe une augmentation non négligeable des taux de présence dans l'occupation professionnelle. Ils restent toutefois très inférieurs à 1 entre 22 et 40 ans.

²⁸⁴ La rareté des taux supérieurs à 1, situation théoriquement impossible, et leur concentration aux âges auxquels les actifs occupés sont peu nombreux (signe d'un possible effet des fluctuations aléatoires), montre la relative bonne concordance des données des enquêtes Emploi avec celles de l'enquête Etude de l'histoire familiale de 1999.

Pour les femmes, la coexistence d'une hausse limitée des taux de présence et d'une relative stabilité de l'intensité des sorties avant 50 ans, avec une augmentation assez nette des taux d'emploi, s'explique en partie par les évolutions de l'entrée dans le premier emploi.

La hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi joue sur le niveau des taux alors que leur profil par âge est en grande partie déterminé par le calendrier d'entrée dans le premier emploi.

Une façon de mesurer la part jouée par le calendrier du premier emploi sur le profil par âge des taux d'emploi est d'appliquer les taux de présence à des cumuls théoriques de taux d'entrée dans le premier emploi à chaque âge. Nous avons utilisé les taux d'entrée dans le premier emploi des hommes (dont la somme est proche de un) afin de n'introduire que des différences de calendrier dans les comparaisons. Nous avons par ailleurs retenu 3 calendriers théoriques :

- celui estimé pour l'année 2007²⁸⁵, qui définit des entrées très tardives dans le premier emploi,
- celui correspondant à la génération 1949, qui correspondrait à un calendrier intermédiaire,
- et celui de la génération 1930, plutôt précoce.

Cette simulation montre un changement de forme analogue à certaines évolutions observées en matière de taux d'emploi féminins. La transformation du profil par âge des taux d'emploi pourrait ne pas provenir d'une modification des comportements d'interruption passagère de l'occupation professionnelle (les taux de présence utilisés sont ceux de la génération 1930 et sont donc invariables) mais seulement d'un changement de calendrier des entrées dans le premier emploi. Etant plus tardives pour les hommes comme pour les femmes, elles réduiraient mécaniquement les taux d'emploi de ces dernières même sans modification des taux de présence. La disparition de la bimodalité des séries de taux d'emploi féminins pourrait de ce fait ne pas provenir d'une modification des interruptions passagères mais d'un calendrier plus tardif d'entrée dans la vie professionnelle.

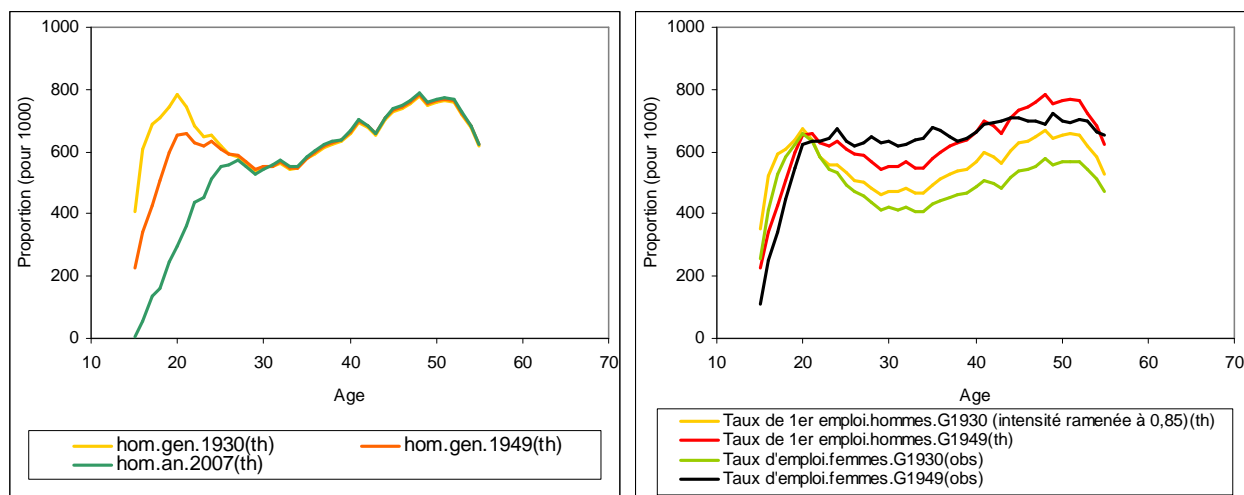
On a toutefois observé, au fil des générations féminines, non seulement un changement de calendrier d'entrée dans le premier emploi, mais aussi une modification de l'intensité (de 0,85 pour la génération 1930 à plus de 0,95 pour les générations nées à partir de 1949). Pour en

²⁸⁵ S'agissant d'un calendrier théorique, peu importe qu'il soit « transversal ». Peu importe aussi qu'il soit estimé à partir de la combinaison des complémentaires à l'unité de proportions de personnes de chaque âge n'ayant jamais travaillé, méthode, comme on l'a déjà dit, peu « orthodoxe », pour construire des synthèses transversales.

tenir compte nous avons comparé 2 des 3 séries simulées aux taux d'emploi observés pour les mêmes générations. On a ainsi comparé :

- la série simulée utilisant les entrées dans le premier emploi des hommes de la génération 1949 avec les taux d'emploi féminins observés de la génération 1949,
- et la série simulée utilisant le calendrier d'entrée dans le premier emploi des hommes de la génération 1930, avec une intensité ramenée au niveau féminin, soit 0,85 au lieu de 1, avec les taux d'emploi féminins observés pour la génération 1930.

Graphique n°5B- 15 et 16 : Influence du calendrier et de l'intensité d'entrée dans le premier emploi sur la distribution par âge des taux d'emploi et sur leur niveau.



La hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi entre la génération 1930 et 1949 joue en faveur d'une augmentation du niveau des taux d'emploi par âge, alors que l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi joue en faveur d'une réduction des taux d'emploi pour les moins de 25 ans. Entre les générations 1930 et 1949, le niveau des taux d'emploi avant 22 ans change peu sous l'effet de ces tendances opposées, alors que celui des taux d'emploi après 23 ans augmente en bloc sous l'effet désormais non compensé de l'augmentation de l'intensité d'entrée dans le premier emploi. Le simple effet de ces deux facteurs conduit, pour la génération féminine 1949, à observer des taux d'emploi variant peu avec l'âge entre 20 et 55 ans, alors que pour la génération 1930 on constatait un profil bimodal beaucoup plus marqué des taux d'emploi, avec un maximum à 20 ans et un autre à 50 ans. Sans passer par une telle décomposition de l'effet des différents facteurs, l'évolution au fil des générations d'un profil par âge bimodal très net à un profil par âge quasi-invariable (entre 20 et 55 ans) des taux d'emploi, pourrait laisser imaginer un effet se limitant aux

modifications de comportements d'interruption passagère aux âges maternels. En fait ces comportements ont modérément changé, mais la bimodalité est aujourd'hui masquée par l'existence d'entrées encore importantes dans le premier emploi, à des âges où des femmes entrées plus tôt connaissent des interruptions passagères de leur occupation professionnelle. Se limiter à l'analyse des taux d'emploi par âge pour comprendre les comportements féminins d'entrée et de sortie dans la vie professionnelle et d'interruption passagère accentue de façon artificielle la perception des changements de comportement en matière d'interruption passagère. De fait, ces modifications expliquent environ la moitié de l'évolution des taux d'emploi entre 25 et 45 ans, le reste traduit des entrées dans le premier emploi plus fréquentes et plus tardives. Leur rôle est naturellement plus important sur les taux d'emploi avant 25 ans.

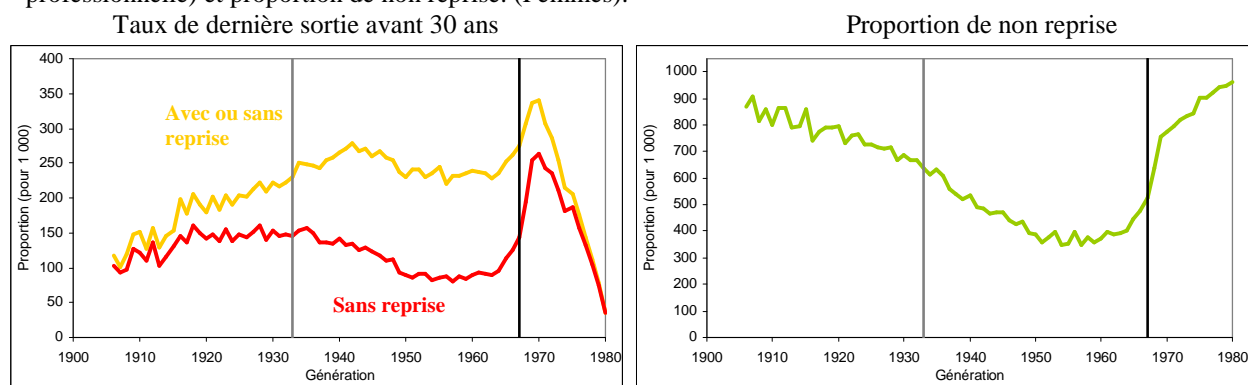
2. Arrêt, reprise et non reprise chez les femmes avant 30 ans.

Afin d'approfondir l'analyse des sorties féminines avant 30 ans dans les générations, nous avons calculé (graphique n°5B- 17 et 18) :

- d'une part, la proportion de personnes²⁸⁶ ayant déjà travaillé, ne travaillant plus à la date de l'enquête et ayant arrêté avant l'âge de 30 ans (somme des taux de dernière sortie avant 30 ans, à la date de l'enquête EHF 1999),
- et d'autre part, la proportion de femmes ayant déjà travaillé, et ayant connu un arrêt d'au moins deux ans avant l'âge de 30 ans, qu'elles aient ou non connu une reprise après 30 ans.

La différence entre les deux séries reflète l'effet de la fréquence des interruptions passagères avant 30 ans, d'au moins deux années.

Graphique n°5B- 17 et 18 : Taux de dernière sortie avant 30 ans (avec ou sans reprise ultérieure de l'occupation professionnelle) et proportion de non reprise. (Femmes).



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

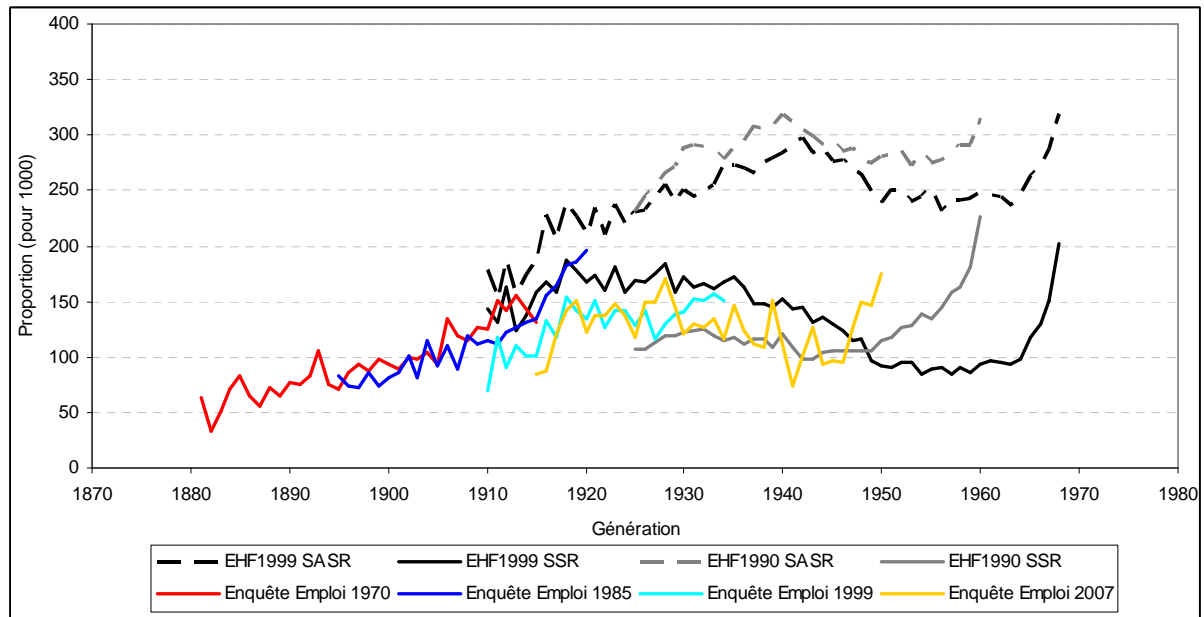
Champ : Générations de 1903 à 1979.

Pour les générations dont tous les membres ont atteint leur 30^{ème} anniversaire la proportion, avec ou sans reprise, ne peut plus être modifiée, sauf par des effets de sélection par la mortalité ou par les migrations, alors que la proportion de celles n'ayant pas repris le travail peut encore diminuer jusqu'à l'âge où les retours à l'emploi sont négligeables. Les générations nées avant 1967 (trait noir sur les deux graphiques) remplissent la première condition alors que celles nées avant 1933 (trait gris) remplissent la deuxième. Ainsi, ces graphiques nous informent que la proportion de femmes connaissant une rupture d'au moins deux années augmente des générations nées au début du 20^{ème} siècle jusqu'à la génération 1942, baisse jusqu'à la génération 1950 et se stabilise au-delà. Par ailleurs, au fil des générations, un arrêt d'au moins deux ans correspond de moins en moins à une dernière sortie.

²⁸⁶ Ensemble des personnes interrogées, ayant déjà travaillé ou non.

A partir de la génération 1933, celle-ci peut être suivie d'une reprise après l'enquête. Cette baisse de la proportion des femmes quittant définitivement l'emploi avant 30 ans (dans l'ensemble ou parmi celles qui connaissent une rupture avant 30 ans) traduit la concentration du calendrier de la sortie définitive, et donc la hausse des taux de sortie définitive entre 50 et 65 ans (voir supra).

Graphique n°5B- 19 : Taux de dernière sortie enregistré avant 30 ans chez les femmes ayant déjà travaillé²⁸⁷.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1990 et de 1999, enquête Emploi de 1969 à 1971, de 1984 à 1986, de 1998 à 2000, de 2006 et de 2007, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1881 à 1968.

²⁸⁷ Pour les séries avec ou sans reprise ultérieure de l'emploi (SASR) et les séries sans reprise ultérieure de l'emploi (SSR).

Tableau n°5B- 1 : Distribution de 1 000 femmes selon quelques caractéristiques croisées avec diverses situations en matière de biographie professionnelle.

Caractéristiques		Ensemble	A travaillé au moins une fois	A connu au moins un arrêt avant 30 ans	A connu au moins une reprise	N'a pas repris d'occupation professionnelle après une sortie
Année de naissance	1912 et avant	68	64	44	22	52
	1913-1920	200	195	175	133	191
	1921-1927	372	372	377	366	382
	1928-1933	360	369	404	479	376
Nombre d'enfants	0 enf.	128	136	45	51	43
	1 enf.	188	195	120	147	110
	2 enf.	254	255	271	304	259
	3 enf. et plus	430	414	564	497	589
Age à la première union	N'a jamais été en union ²⁸⁸	103	107	44	37	46
	1 ^{ère} union avant 20 ans	144	138	144	156	139
	1 ^{ère} union à 20-25 ans	537	533	662	660	662
	1 ^{ère} union à 26 ans et plus	216	222	151	147	153
Age au prem. Emploi	20 ans et plus		176	107	141	94
	16-19 ans		317	427	458	415
	15 ans et avant		507	467	401	492
Groupe Socio-professionnelle*	Agriculteur		125	34	14	42
	Artisan et sem.		84	49	55	47
	Cadre et sem.		23	15	26	11
	Professions intermédiaires		108	96	150	75
	Employé		426	508	540	496
	Ouvrier		233	298	215	329

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1903 à 1933.

Pour mieux comprendre ce phénomène d'arrêt avant 30 ans suivi ou non d'une reprise, nous avons étudié la répartition de ces femmes arrêtant avant 30 ans selon certaines caractéristiques, et nous avons comparé cette distribution à celles obtenues pour d'autres groupes de femmes moins spécifiques (ensemble des femmes, femmes ayant déjà travaillé). Cela nous a permis de mieux appréhender l'hétérogénéité des comportements et de vérifier s'il y a une dépendance entre ces caractéristiques et la sortie de l'occupation professionnelle avant 30 ans, mais aussi avec les différentes issues de cet arrêt. En cas de dépendance, cela peut nous permettre de mesurer le rôle des effets de structure et celui de l'homogénéisation des comportements, dans la baisse de la proportion de femmes quittant définitivement l'emploi avant 30 ans.

Nous observons que les femmes ayant une descendance de 3 enfants ou plus, sont surreprésentées parmi celles qui arrêtent avant 30 ans, et plus encore parmi celles qui ne retournent pas vers l'emploi. Nous remarquons aussi une surreprésentation des femmes ayant

²⁸⁸ Ou non réponse.

connu leur première vie de couple²⁸⁹ (d'au moins six mois) à 20-25 ans et une sous représentation des femmes qui n'ont jamais été en couple ou qui l'ont été au delà de 25 ans parmi celles qui ont connu un arrêt de l'occupation professionnelle. Néanmoins, l'âge de la première union ne paraît pas avoir une influence sur l'issue des arrêts avant 30 ans. De même, celles qui ont entamé leur vie active occupée entre 16-19 ans sont surreprésentées parmi les femmes qui ont connu un arrêt avant 30 ans et parmi celles qui connaissent une reprise de l'emploi, c'est à dire des arrêts passagers. Par contre, les femmes ayant entamé leur vie professionnelle avant 15 ans semblent moins connaître les arrêts avant 30 ans, mais celles qui les connaissent ont moins tendance à reprendre une occupation professionnelle. Les ouvrières sont légèrement surreprésentées parmi celles qui arrêtent avant 30 ans et encore davantage parmi celles pour qui cet arrêt est définitif. Enfin, les agricultrices sont largement sous-représentées parmi celles qui connaissent un arrêt avant 30 ans, mais lorsqu'elles le connaissent cela paraît se traduire plutôt par une non reprise. Au contraire, les employées, sont à la fois surreprésentées parmi les femmes ayant connu un arrêt avant l'âge de 30 ans, et parmi celles qui ont connu une reprise.

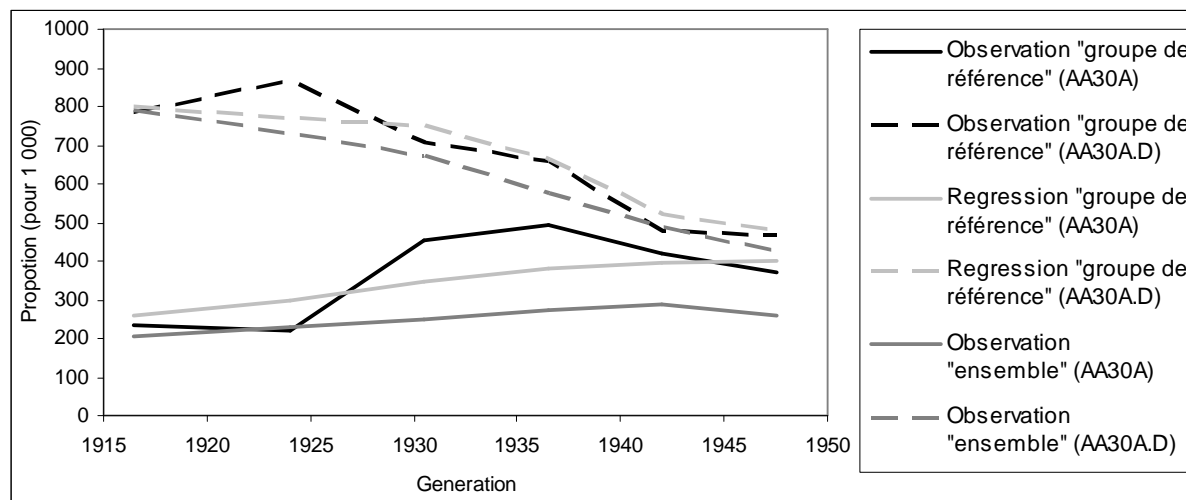
Pour contrôler les multiples effets de structure pouvant intervenir en raison des corrélations existant entre ces variables familiales et professionnelles nous avons modélisé :

- la probabilité de connaître un arrêt avant 30 ans²⁹⁰ parmi les femmes ayant déjà travaillé,
- et la probabilité qu'un arrêt avant 30 ans soit définitif pour les femmes qui l'ont connu.

²⁸⁹ Nous avons préféré l'âge à la première vie de couple, marié ou non, à l'âge au mariage.

²⁹⁰ Arrêt définitif ou passager d'une durée d'au moins deux ans.

Graphique n°5B- 20 : Proportion de femmes ayant connu un arrêt de l'occupation professionnelle²⁹¹ (avec ou sans reprise jusqu'à la date de l'enquête) avant l'âge de 30 ans (séries AA30.A) et proportion de celles qui n'ont jamais travaillé depuis²⁹² (séries AA30.AD).



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1913 à 1950.

Tableau n°5B- 2 : Modélisation de la probabilité d'arrêter de travailler avant l'âge de 30 ans (modèle logit).

		1913-1920		1921-1927		1928-1933		1934-1939		1940-1944		1945-1950	
		Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2
Age au 1 ^{er} emploi	Avant 16 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16-19 ans	0.4256	<.0001	0.5348	<.0001	0.4815	<.0001	0.2841	<.0001	0.1584	0.0008	0.0174	0.6484
	Après 19 ans	-0.4676	<.0001	-0.5355	<.0001	-0.5438	<.0001	-0.5318	<.0001	-0.5236	<.0001	-0.5170	<.0001
Age à la 1 ^{ère} union	Jamais été	-0.6697	<.0001	-0.4475	<.0001	-0.6356	<.0001	-0.5170	<.0001	-0.5588	<.0001	-0.8520	<.0001
	Avant 20 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20-25 ans	0.2854	0.0002	0.4062	<.0001	0.2624	<.0001	0.4015	<.0001	0.2961	<.0001	0.1430	0.0003
Après 25 ans	-0.2853	0.0021	-0.1460	0.0561	-0.3274	<.0001	-0.2963	<.0001	-0.4440	<.0001	-0.6218	<.0001	
Nombre d'enfants	0	-1.0822	<.0001	-1.4208	<.0001	-1.5713	<.0001	-1.7600	<.0001	-1.7944	<.0001	-1.6247	<.0001
	1	-0.6118	<.0001	-0.9639	<.0001	-1.1071	<.0001	-1.2430	<.0001	-1.3026	<.0001	-1.2008	<.0001
	2	-0.0932	0.2618	-0.3241	<.0001	-0.2171	<.0001	-0.3996	<.0001	-0.3746	<.0001	-0.4167	<.0001
	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4 ou plus	0.2935	0.0004	0.2461	<.0001	0.2742	<.0001	0.0792	0.1292	0.0502	0.4073	0.2154	<.0001
Groupe social	Agricultrice	-1.4050	<.0001	-2.0899	<.0001	-2.1095	<.0001	-1.7678	<.0001	-1.0857	<.0001	-1.0167	<.0001
	Indépendante	-0.6592	<.0001	-1.0498	<.0001	-1.0977	<.0001	-0.6502	<.0001	-0.1982	0.0390	-0.0890	0.2604
	Cadre	-0.6392	0.0085	-0.3278	0.0295	-0.6206	<.0001	-0.3878	0.0007	-0.3715	0.0004	-0.3982	<.0001
	Prof. Int.	-0.1412	0.1977	-0.2274	0.0027	-0.2952	<.0001	-0.3000	<.0001	-0.1741	0.0174	-0.1895	0.0010
	Employée	0.0251	0.7124	-0.0566	0.2386	-0.2210	<.0001	-0.2411	<.0001	-0.0234	0.6933	0.0953	0.0432
Ouvrière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Constante		-1.0609	<.0001	-0.8670	<.0001	-0.6296	<.0001	-0.4787	<.0001	-0.4185	<.0001	-0.4064	<.0001
-2 Log L		8574.347		17460.105		18004.552		19061.802		16226.426		27570.990	

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1913 à 1950.

²⁹¹ Au moins deux années passées sans travailler quelle que soit la cause de l'inoccupation.

²⁹² Les séries continues font référence aux femmes ayant déjà travaillé alors que les séries en pointillé font référence aux femmes ayant connu une rupture avant 30 ans.

Tableau n°5B- 3 : Modélisation de la probabilité que cet arrêt soit définitif (modèle logit)²⁹³.

		1913-1920		1921-1927		1928-1933	
		Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2	Coéf.	P > χ^2
Age au 1 ^{er} emploi	Avant 16 ans	0	0	0	0	0	0
	16-19 ans	-0.1835	0.1865	-0.0671	0.4225	-0.0452	0.5589
	Après 19 ans	-0.5559	0.0051	-0.2560	0.0432	-0.2311	0.0636
Age à la 1 ^{ère} union	Jamais été	0.3835	0.2238	0.6001	0.0073	0.5824	0.0083
	Avant 20 ans	0	0	0	0	0	0
	20-25 ans	0.3479	0.0368	0.2627	0.0268	0.2136	0.0272
	Après 25 ans	0.3693	0.0706	0.3090	0.0373	0.4866	0.0003
Nombre d'enfants	0	-0.8095	0.0027	-0.3633	0.0496	0.0876	0.6853
	1	-0.2623	0.1907	-0.4441	0.0005	-0.4466	0.0005
	2	-0.2277	0.1952	-0.1349	0.2069	-0.2260	0.0167
	3	0	0	0	0	0	0
	4 ou plus	0.3115	0.0876	0.2101	0.0448	0.3198	0.0007
Groupe social	Agricultrice	0.8186	0.0367	0.7724	0.0142	0.4678	0.0957
	Indépendante	-0.3561	0.1484	-0.4511	0.0148	-0.8348	<.0001
	Cadre	-0.4843	0.3392	-1.3324	<.0001	-1.2410	<.0001
	Prof. Int.	-0.9416	<.0001	-0.9398	<.0001	-1.1498	<.0001
	Employée	-0.0924	0.5411	-0.3807	<.0001	-0.6979	<.0001
	Ouvrière	0	0	0	0	0	0
Constante		1.4009	<.0001	1.1995	<.0001	1.0997	<.0001
-2 Log L			1770.771		4325.600		5043.499

Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur.
Champ : Générations de 1913 à 1950.

Les deux modèles prennent pour modalités de référence :

- les femmes ayant connu leur première expérience professionnelle avant 16 ans,
- les femmes ayant connu une première vie de couple (de plus de 6 mois) avant 20 ans,
- les femmes qui ont eu au moins 3 enfants,
- les ouvrières (CSP du dernier emploi ou de l'emploi actuel).

En ce qui concerne la probabilité de connaître un arrêt avant 30 ans, nous remarquons que le modèle conduit aux mêmes conclusions que les analyses bivariées (tableau n°5B- 1). Une descendance élevée, un début de vie professionnelle à 16-19 ans, un début vie de couple à 20-25 ans et une CSP d'employée accroissent la probabilité de connaître un arrêt de l'occupation professionnelle avant 30 ans. A contrario, une descendance faible et surtout nulle, une expérience tardive ou inexistante de la vie de couple et une CSP d'agricultrice réduisent cette probabilité. La modélisation de la probabilité qu'un arrêt avant 30 ans soit définitif montre qu'être employée, ne pas avoir de descendance ou entamer une vie professionnelle après 19 ans réduisent le risque alors qu'être agricultrice ou ne jamais avoir vécu en couple augmente ce risque.

Il nous faut, cependant, émettre des réserves sur nos constats. Les arrêts de l'occupation professionnelle relevés par l'Etude de l'histoire familiale de 1999 ne font pas référence à des

²⁹³ Pour cette régression nous avons écarté les groupes de générations 1934-1939, 1940-1944 et 1945-1950, puisque leurs membres n'ont pas encore atteint leur 66^{ième} anniversaire, un retour tardif vers l'emploi, même peu probable pour les groupes de générations 1934-1939 et 1940-1944, âgées de 55 ans et plus à l'enquête, ne pouvant être exclu.

événements (licenciement, démission et fin de contrat, par exemple) mais à une durée passée dans un état découlant de ces événements (inoccupation liée au chômage ou à l'inactivité). Les interruptions de l'occupation professionnelle ici analysées se limitent, comme on l'a dit, à celles durant au moins deux ans. Si nous pouvions étudier les arrêts d'une durée inférieure²⁹⁴, il est probable que la proportion de femmes concernées augmenterait, autrement dit l'intensité des sorties avant 30 ans serait plus élevée, et parmi les femmes connaissant ces arrêts, l'intensité des reprises serait plus forte. Dans l'absolu, il est difficile de savoir si les corrélations ici observées en seraient augmentées ou diminuées. On peut néanmoins supposer qu'il existe une liaison entre la durée des interruptions et leur motif. Ici, le choix de deux ans, l'objectif de l'enquête et les résultats obtenus semblent faire prévaloir les motifs familiaux. Il n'est pas invraisemblable de considérer qu'une durée de référence plus courte se traduise par un lien plus fort avec les variables économiques et sociales et par une atténuation du rôle des variables familiales²⁹⁵.

De façon plus générale, le fait de ne pas chercher à collecter une liste d'événements à l'origine des entrées et sorties dans l'occupation professionnelle, et de préférer définir des états à partir de durées, ne nous permet pas de vérifier l'effet du rang de l'arrêt et de l'éventuelle reprise consécutive, notamment sur le plan des formes de sélection qui peuvent en découler²⁹⁶.

²⁹⁴ Toujours, à défaut de connaître les événements qui font changer ces femmes d'état.

²⁹⁵ Par exemple, le congé maternité, quelle que soit sa durée, ne rompant pas le lien formel avec l'emploi, il peut difficilement être considéré comme une interruption de l'occupation professionnelle, sauf à souhaiter s'en tenir aux seules actives réellement occupées (ayant travaillé au moins une heure dans les semaines ouvrées, voir chapitre 3), ce qui, comme on l'a dit, n'aurait guère de pertinence pour une collecte rétrospective.

²⁹⁶ Pouvant être analogues, par exemple, à la hausse des probabilités d'agrandissement à partir d'un rang élevé.

C. Vue d'ensemble

L'étude des taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle par âge nous a permis de remarquer l'importance de l'âge comme facteur structurant l'instant de la sortie définitive de la population active occupée, pour les individus de deux sexes. Néanmoins, le sexe constitue un facteur de différenciation de la distribution par âge des sorties définitif de la vie active occupée. Pour les hommes, la quasi-totalité des arrêts définitifs de l'occupation professionnelle ont lieu après 50 ans. Chez eux, les interruptions passagères de la vie active occupée (d'une durée d'au moins deux ans) sont quasi-inexistantes. Pour les femmes, bien que la majorité des sorties définitive de la vie active occupée aient lieu après 50 ans, la part des actives occupées ayant connu un arrêt définitif précoce (donc avant 50 ans) est non négligeable (plus de 15% pour la génération 1881, presque 30% entre la génération 1918 et la génération 1931 et 25% pour la génération 1940).

Cette différenciation sexuée des sorties définitives a contribué pour les générations nées avant 1930 à un raccourcissement du calendrier des arrêts définitifs de l'occupation professionnelle un peu plus rapide chez les femmes. Ainsi, entre la génération 1881 et la génération 1930, le raccourcissement du calendrier des arrêts définitifs de l'occupation professionnelle se traduit :

- pour les individus des deux sexes par une réduction des sorties définitives après 65 ans,
- pour les hommes par un plus grande concentration entre 50 et 65 ans.

Pour les femmes, ce raccourcissement du calendrier des sorties définitives de la vie active occupée, entre la génération 1881 et la génération 1918, est en effet amplifié par une hausse des sorties définitives avant 30 ans.

Toutefois, le rôle du sexe comme facteur de différenciation de la distribution par âge des sorties définitives de la vie active occupée, ne s'oppose pas à l'effet très structurant de l'âge. Celui-ci est au contraire particulièrement net, et semblable pour les deux sexes, au delà de 50 ans, une fois que l'on élimine l'impact des sorties féminines précoces par le calcul de probabilités conditionnelles (autrement dit de quotients). Cela montre un rythme des sorties définitives quasi-identique pour les hommes et les femmes encore en emploi à 50 ans. Les sorties définitives précoces (avant 50 ans) sont fortement corrélées avec les âges de constitution de la famille pour les femmes.

Pour les femmes, les âges de la constitution de la famille sont aussi déterminants sur les interruptions passagères de la vie active occupée (d'au moins deux ans). La mise en union et l'arrivée des enfants, quand ils ne se traduisent pas par un arrêt définitif précoce, poussent les femmes à interrompre de façon passagère leur vie active occupée. Ainsi, chez les femmes, le taux de présence dans l'occupation professionnelle (proportion de femmes en emploi parmi celles ayant déjà travaillé mais n'ayant pas encore connu la sortie définitive de la vie active occupée), montre une forte absence des femmes de 20 à 40 ans, qui atteint 40% à 30 ans, pour les femmes appartenant aux générations 1910 – 1934.

Toutefois, dès la génération féminine 1935, nous observons une augmentation des taux de présence dans l'occupation professionnelle,

- de 30 à 50 ans, pour les femmes appartenant aux générations 1935 – 1940,
- de 25 à 35 ans, pour les femmes appartenant aux générations 1941 – 1949, avec un taux de présence supérieur à 75% à 30 ans pour les femmes de la génération 1949.

Dès la génération 1935, cette augmentation des taux de présence dans l'occupation professionnelle des femmes contribue à la hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires de l'occupation professionnelle. Cette augmentation des taux d'emploi des femmes de 25 à 40 ans est renforcée par la hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi, grâce à une relative stabilité de l'intensité des sorties avant 50 ans.

Fortement corrélés avec la vie de couple et la descendance, l'interruption passagère de l'occupation professionnelle et l'arrêt définitif précoce de la vie active occupée sont les facteurs les plus importants de la différence de participation à l'occupation professionnelle entre les hommes et les femmes d'âge intermédiaire. Toutefois, au fil des générations, les sorties définitives précoces avant 30 ans sont de plus en plus remplacées par des interruptions passagères de la vie active occupée, au fur et à mesure que la part des CSP d'employées, de professions intermédiaires et de cadres augmente dans la population active occupée féminine.

CHAPITRE 6.

LES CYCLES D'EMPLOIS.

Globalement, comme nous l'avons remarqué lors des chapitres précédents, la hausse de l'effectif de la population sur la période 1946 – 2007 est en grande partie due à l'accroissement de la population « en âge de travailler » alors que, dans la vie des individus, la place occupée par le travail s'amenuise au fil du temps. Le début de la vie active survient de plus en plus tard et la sortie définitive de plus en plus tôt, les heures de travail diminuent, le nombre de jours de congés payés et de repos augmentent. Apparaissent également des formes « particulières » d'emploi, dont une partie sont recherchées et non subies, caractérisées par un lien moins étroit entre l'individu occupant et le poste occupé. Toutefois, certaines tendances paraissent s'estomper, comme l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi. Enfin, les incertitudes portant sur les futures variations de l'intensité des sorties définitives précoces et la diffusion des interruptions passagères d'activité rendent difficile l'estimation du niveau futur de l'occupation professionnelle féminine. L'ensemble de ces constats touche les contours de l'occupation professionnelle. Mais on ne peut raisonnablement prétendre analyser en profondeur l'entrée dans le premier emploi, la sortie définitive, les interruptions passagères, le temps passé en tant qu'actif occupé sans s'intéresser aux flux en jeu au sein même de la population active occupée, aux entrées et sorties intermédiaires de l'occupation professionnelle ou encore aux causes de rupture d'emploi. Nous avons déjà souligné que l'état d'actif occupé est, entre autre, la résultante d'un lien entre un individu et un poste disponible, lien qui se fait et se défait au fil du temps et que nous allons tenter d'étudier, ou plutôt de mettre en évidence.

Le premier sous chapitre est consacré à la mise en place du cadre conceptuel d'une telle analyse : la notion de cohorte d'emploi, les différentes définitions possibles d'un événement

constitutif de cette cohorte, les différentes conceptions du lien individu – emploi et les modes de rupture. Nous étudierons en suivant la structure par ancienneté de l’emploi occupé dans l’ensemble et à l’intérieur des sous-groupes.

Au cours du deuxième sous chapitre, l’analyse de la dynamique de la population active occupée se fera, d’abord, à travers la relation fondamentale de la dynamique des populations, puis, par une étude rétrospective de la rupture du lien individu occupant – poste occupé.

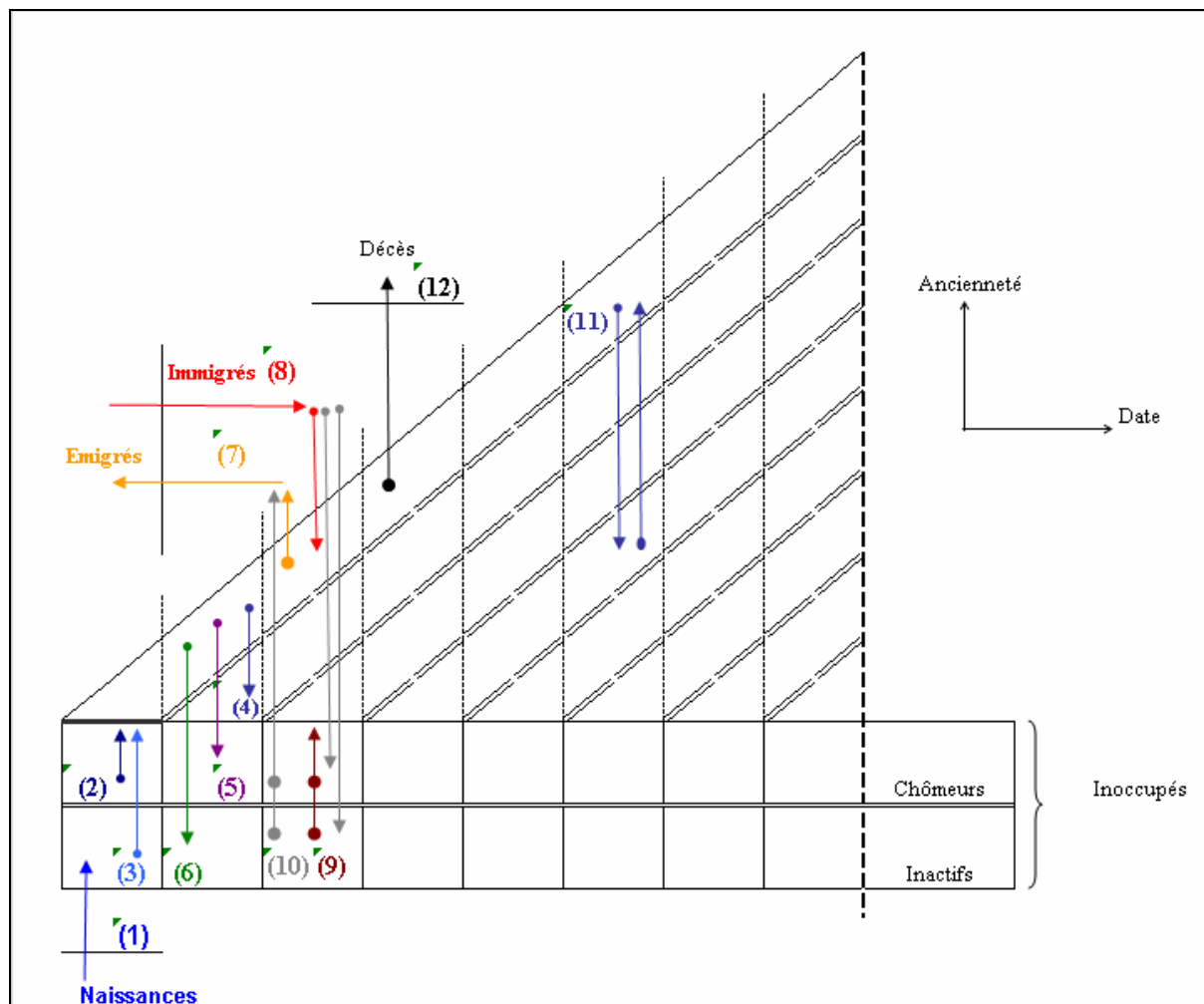
A. Cohortes d'emploi et ancienneté dans l'emploi occupé.

1. Analyse de cohortes d'emploi : principes généraux

L'ensemble des individus qui contractent un emploi lors d'un intervalle de temps donné, quel que soit la nature de cet emploi, constituent une cohorte, que nous appellerons une cohorte d'emploi. Tôt ou tard, le lien qui unit l'individu occupant et le poste occupé se rompt. Ainsi, au fil du temps, les individus quittent cette cohorte, jusqu'à son extinction totale. La durée écoulée depuis le moment de constitution de cette cohorte correspond à l'ancienneté de l'emploi. Il n'existe qu'un phénomène qui régit les sorties, la fin de l'emploi occupé, c'est à dire la rupture de l'union individu occupant – poste occupé. Cependant, il existe plusieurs causes de rupture, ou de type de rupture selon la terminologie de Louis Henry²⁹⁷, qui dépendent des caractéristiques relatives à l'emploi occupé et / ou des caractéristiques individuelles des actifs occupés.

Pour une cohorte donnée, dès qu'on s'intéresse à l'étude d'une cause de sortie spécifique, toutes les autres causes deviennent des phénomènes concurrents, et donc potentiellement perturbateurs. Ainsi, les décès d'actifs occupés appartenant à une cohorte d'emploi n'empêchent pas une rupture des liens unissant les individus à leur poste d'avoir lieu mais sont cause même d'une partie de ces ruptures. Pourtant, la mortalité d'actif occupé perturbe les autres causes de rupture ; par exemple, une partie des actifs occupés décédés auraient pu démissionner s'ils n'étaient pas décédés. Une définition rigoureuse des événements concurrents est primordiale. De plus, pour que la mesure de la sortie pour une cause donnée en l'absence des autres soit non biaisée, il convient d'éviter d'être confrontés pour les membres de la cohorte à une corrélation statistique entre événement étudié et événement perturbateur. La vraisemblable forte hétérogénéité au sein des cohortes d'actifs appellera donc une décomposition en sous cohortes d'emplois et d'individus, les plus homogènes possibles au regard de la probabilité de vivre l'événement étudié et les événements perturbateurs.

²⁹⁷ HENRY, Louis, *Démographie, Analyse et modèles*, Editions de l'INED, 1984, pp.91.



²⁹⁸ Dès leur naissance, les individus intègrent la sous population des inoccupés, plus précisément, la population des inactifs (événement n°1 sur le diagramme de lexis n°6A-1).

Les individus appartenant à la sous population des chômeurs ou des inactifs peuvent intégrer une cohorte d'emploi par une entrée dans l'occupation professionnelle au cours de l'année de constitution de cette cohorte (événement n°2 ou 3 sur le diagramme de lexis n°6A-1).

Au cours d'une année, les actifs occupés appartenant à une cohorte d'emploi constituée l'année précédente ou avant, peuvent intégrer la cohorte d'emploi en cours de constitution, s'ils quittent leur emploi pour une autre, sans forcément passer par l'inoccupation (événement n°4 sur le diagramme de lexis n°6A-1).

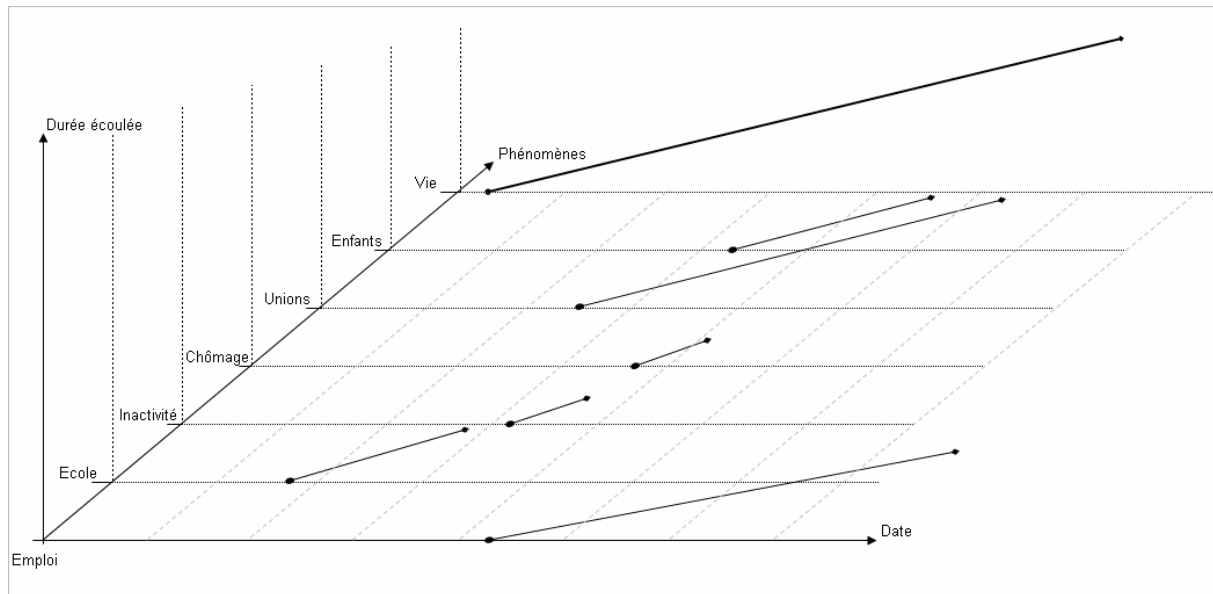
Comme les cohortes d'emplois se réfèrent à l'emploi principal, il est possible qu'un actif occupé, occupant plus d'un emploi, change d'ancienneté, uniquement en perdant son emploi principal. Un tel individu actif occupé disparaît d'une cohorte d'ancienneté et apparaît dans une autre (événement n°11 sur le diagramme de lexis n°6A-1). En plus des passages entre les cohortes d'emploi, il est possible que les individus actifs occupés quittent une cohorte d'emploi vers le chômage ou l'inactivité (événement n°5 ou 6 sur le diagramme de lexis n°6A-1), ou encore vers la mort (événement n°12 sur le diagramme de lexis n°6A-1).

Enfin, si un actif occupé émigre depuis la France ou immigrer vers la France, tout en maintenant un lien avec son emploi principal (par exemple, un travailleur frontalier résidant en France déménage vers l'étranger ou un travailleur frontalier de l'étranger déménage vers la France), il peut disparaître ou apparaître dans une cohorte d'emploi, (événement n°7 ou 8 sur le diagramme de lexis n°6A-1) si l'étude se fait à travers les individus résidant en France. Il est possible aussi qu'un immigré passe par la sous population des inoccupés, avant d'intégrer une cohorte d'emploi (événement n°9 sur le diagramme de lexis n°6A-1). De même, un individu peut émigrer, après avoir passé dans la population des inoccupés (événement n°10 sur le diagramme de lexis n°6A-1).

Une seule des causes de rupture est commune à toutes les sous cohortes, le décès de l'individu actif occupé. Ce constat laisse entrevoir la nécessité d'un premier niveau de découpage en sous cohortes. Leur nombre peut être potentiellement limité par des regroupements, possibles dans certains cas selon la nature de l'emploi occupé, selon les similitudes de certaines caractéristiques individuelles. Par exemple, puisque le poste qu'il occupe implique un tiers, un salarié peut être licencié, alors qu'un indépendant n'est pas concerné par cette cause de sortie. Pourtant, il est possible que le même indépendant arrête d'exercer du fait d'une cause impliquant un tiers. Par exemple, parce qu'on lui a infligé une interdiction d'exercer, ou encore, parce qu'on lui a retiré sa licence.

Deux ensembles de causes potentielles posent particulièrement problème : les migrations et les raisons dites personnelles ou familiales. La première difficulté est leur identification en tant que causes, la deuxième les formes de dépendance qu'elles peuvent entretenir avec les autres causes de rupture. Une émigration peut aussi bien être la cause directe d'une démission ou d'une cessation délibérée d'activité que la conséquence directe d'un licenciement ou d'une faillite. Egaleme nt, un déménagement, même sur une distance relativement éloignée, ne se traduit pas forcément par une rupture avec l'emploi occupé mais peut emmener l'individu et son ménage hors du champ d'étude. De même, une femme peut arrêter de travailler pour se consacrer à son enfant à venir, mais aussi, peut être discriminée à cause d'une grossesse. Ainsi, identifier des causes de sorties et constituer des sous cohortes d'emploi ne permet pas de pallier tous les problèmes. Il serait nécessaire de non seulement clairement définir les phénomènes étudiés et les sous cohortes mais aussi d'étudier les différents phénomènes de façon conjointe.

Lexis n°6A-2 : Histoire de vie stylisée d'un individu fictif.



Un autre point qui nécessite une attention particulière est l'arrivée d'un nouvel emploi après la rupture de l'ancien, surtout si le délai entre les deux événements est très court. L'individu qui connaît une rupture, en quittant la sous population étudiée, et s'il n'est pas sorti de la population générale, n'entre pas nécessairement dans la sous population des chômeurs ou celle des inactifs. Il est possible qu'un emploi soit quitté pour un autre. Par exemple, un emploi à durée limitée et à temps partiel peut être remplacé par un emploi à durée non limitée et à temps complet, sans changement d'employeur. Ou encore, les individus qui occupent plus d'un poste, en cas de perte d'un de leurs emplois, restent des actifs occupés. De ce fait, une cohorte d'emplois n'est pas constituée forcément uniquement d'individus précédemment inoccupés, qu'ils soient chômeurs ou inactifs, mais, au moins en grande partie, par des individus, y compris des actifs occupés, qui avaient l'intention d'occuper un nouvel emploi. Le rang de l'emploi occupé, outre le fait qu'il modifie très certainement les probabilités de connaître une rupture lors d'un intervalle de temps donné, pourrait être un bon indicateur de la stabilité de la position occupée et répondre en partie à ce problème. De plus, les individus peuvent changer leur rang à l'intérieur d'une même année donnée, en contractant un deuxième emploi suite à la rupture du précédent, contracté lui aussi la même année. Connaître le rang de l'emploi occupé permet d'éviter ce problème. Cependant, ne disposant pas d'information adéquate, il ne nous est pas possible de tenir compte du rang de l'emploi occupé²⁹⁹.

²⁹⁹ Voir le chapitre 6-B.

Nous posons qu'un emploi est créé quand le lien entre un individu et un poste est créé, et que l'emploi disparaît à jamais quand ce lien est rompu. Cela ne signifie pas que le poste disparaît dans le même temps, même si la disparition du poste peut causer une rupture (donc une disparition de l'emploi). La disparition de l'emploi ne signifie pas que l'individu disparaisse, alors que la disparition de l'individu est une cause de rupture (donc une disparition de l'emploi).

Revenons aux mouvements touchant une cohorte d'actifs occupés entre la durée d'ancienneté « x » à une date « t » et la durée d'ancienneté « x+1 » à une date « t+1 ». Ils peuvent être partagés entre les décès, les mouvements migratoires, soit comme interférants soit comme modes de rupture, et les autres modes de rupture du lien individu – poste, soit :

$$PAO_{(x+1,t+1)} = PAO_{(x,t)} - S^a_{(x;x+1)} - S^d_{(x;x+1)} - S^e_{(x;x+1)} - E^{PAO}_{(x;x+1)} + I^{PAO}_{(x;x+1)}$$

Où $PAO_{(x+1,t+1)}$ est l'effectif de la population active occupée d'ancienneté « x+1 » à la date « t+1 » ; $PAO_{(x,t)}$ est l'effectif de la population active occupée d'ancienneté « x » à la date « t » ; $S^a_{(x;x+1)}$ représente les autres modes de rupture (licenciement, démissions, faillites, etc.) ; $S^d_{(x;x+1)}$ représente les ruptures par décès d'actif occupé entre « t » et « t+1 » ; $S^e_{(x;x+1)}$ représente les ruptures par émigration d'actif occupé ; $E^{PAO}_{(x;x+1)}$ sont les actifs occupés émigrés sans rupture entre « t » et « t+1 » et $I^{PAO}_{(x;x+1)}$ sont les actifs occupés immigrés sans rupture entre « t » et « t+1 ».

Une rupture par émigration d'actif occupé est entendue comme une migration clôturant l'occupation du poste par l'individu.

2. Cohorte, événements constitutifs et ruptures : définitions, sources et méthodes.

De notre conception de la conjonction individu occupant – poste occupé découle l'étude de l'ancienneté, des cohortes d'emploi, des ruptures et des cycles de vie professionnelle. Pour réaliser cette étude nous avons opéré certains choix répondant aux questions suivantes. Comment identifier le lien reliant l'individu à un poste ? Comment définir une « rupture » ? Quelles sont les modalités de sortie d'une cohorte d'emploi ?

Quand on pense au lien unissant un individu et un poste, l'attention est immédiatement portée sur le contrat du travail. Or, un individu peut connaître plus d'une rupture de contrat, entre le moment où il a intégré la population active jusqu'au moment où il la quittera définitivement. Cela est possible, même s'il n'a connu qu'un seul employeur, dans la même structure, à la même adresse, en occupant la même profession, en effectuant le même travail, sans jamais connaître le chômage ni l'inactivité. En l'absence de précision convenable, la confusion sur les dates de début d'emploi devient inévitable.

De plus, une part non négligeable des actifs occupés n'a pas de contrat de travail, ni un document analogue (licence ou permis) qui peut le remplacer. Certes, le contrat de travail trouve un intérêt particulier dans certains cas, par exemple si on suit une cohorte de signataires d'un contrat à durée indéterminée, mais peut être insuffisant ou inadapté selon les besoins de l'analyse ou selon la réalité de l'objet qu'on décompose.

A l'opposé, on pourrait considérer le lien comme rompu si l'individu connaît le chômage ou l'inactivité en tant que situation principale lors d'un intervalle de temps donné. Peu importe alors si l'individu enchaîne des contrats, change d'employeur, de lieu de travail, de profession ou de secteur d'activité, du moment qu'il est professionnellement occupé, sans interruption lors d'une semaine de référence, en tant que situation principale lors d'un mois ou sans aucune interruption qui dure plus de deux ans. Il est évident qu'ici le lien n'est plus entre un individu et un poste précis, mais entre un individu et un statut. Dans ce cas, on fera face à deux problèmes :

- notre compréhension du phénomène est fonction directe des choix opérés pour la définition de la rupture et les résultats peuvent varier fortement au gré de l'évolution des conventions,
- si cette définition inclut une durée (période d'inoccupation d'au moins de deux ans, par exemple) l'analyse sera sujette à des biais potentiels en raison des variations de calendrier.

Une autre possibilité, assujettie aux modes de collectes actuels de façon implicite, est de considérer qu'il y a rupture s'il y a un changement de profession, de métier ou de vocation. Cette vision est intrinsèquement liée à la précédente, et les deux découlent de l'étude de l'activité. L'individu est actif entre deux âges, celui du premier emploi et celui de l'arrêt définitif, et cette vie active est segmentée par des vies professionnelles. Certes le métier ou la profession transcendent les emplois successivement occupés, mais entre la perte d'un emploi et le début du suivant, un individu peut changer de métier ou de profession, sans qu'on puisse identifier le changement. De plus, le métier ou la profession peuvent être remplacés, bien que cela soit inhabituel, par le secteur, le temps de travail, le statut et d'autres caractéristiques. Ainsi, on peut considérer qu'il y a une rupture si l'individu change de secteur, passe des emplois à temps partiel à ceux à temps plein, ou encore, quand il n'est plus salarié mais devient indépendant.

Du moment où on considère que l'emploi est distinct du statut d'actif occupé, il convient de poser des critères plus restrictifs.

Il est possible de considérer un changement d'employeur, d'entreprise, de société, d'établissement ou de lieu de travail comme une rupture. Or, même à ce niveau de précision, la logique sous-jacente reste identique aux deux visions précédentes, même s'il y a une différence entre la datation du changement de profession et la datation du changement d'employeur ou du lieu de travail, sur le fait que l'individu peut connaître des périodes de chômage ou d'inactivité, sans que lors des périodes d'occupation il change d'employeur ou de lieu de travail.

Il est possible d'accroître la précision, et considérer qu'il y a une rupture dès qu'il y a un changement dans une configuration initiale ou habituelle (par exemple, le nombre d'heures de travail hebdomadaire effectué habituellement³⁰⁰). Toutefois, dans ce cas, mise à part le fait que l'individu peut connaître des interruptions, sans qu'il y ait de changement dans la configuration initiale ou habituelle des périodes d'occupation, il est possible que de telles critères restrictifs entraînent une surestimation des sorties.

³⁰⁰ Série d'enquêtes 1990 – 2002, question A13.

Les enquêtes Emploi permettent de dater le changement d'établissement (d'adresse), lors de la série d'enquêtes 1975 – 1981³⁰¹, d'entreprise ou de société, lors des séries 1982 – 1989³⁰² et 1990 – 2002³⁰³. C'est cet événement « rupture entre le poste occupé et l'individu l'occupant », que nous avons retenu pour caractériser la sortie d'une cohorte, qui nous paraît être le meilleur compromis³⁰⁴.

³⁰¹ Question 16-b.

³⁰² Question 17-c.

³⁰³ Question A8-e.

³⁰⁴ Dans l'enquête Emploi de 2003, bien que l'intitulé de la question soit contradictoire avec le contenu, la question est posée de façon plus appropriée, selon notre point de vue. Question B62 des enquêtes de 2003 à 2006, B61 en 2007, intitulé « À quelle date avez-vous commencé à exercer cette profession ? ». La question posée est « À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) pour l'entreprise qui vous emploie actuellement (ou dans la fonction publique) ? » si la personne est salarié, « À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) sans être salarié dans cette entreprise, cette exploitation ou ce cabinet ? » si la personne est aide familial et « À quelle date avez-vous pris la direction de l'entreprise (ou de l'exploitation, du commerce, du cabinet, de l'atelier, de cette affaire) ? » si la personne est à son compte.

3. Sources et indices.

Les sources d'information actuelles ne sont pour l'instant pas exploitables pour une analyse de l'emploi par rang. Il existe des enquêtes biographiques, notamment l'enquête « Histoire de vie » 2003 et le « 3B » (datant des années 1980), mais dans les deux cas la taille de l'échantillon est trop restreinte pour notre étude³⁰⁵. L'enquête Familles et Employeurs de 2004 enregistre, par tranche de six mois, toutes les périodes d'emplois des individus. Toutefois, comme c'est le cas pour l'enquête « Etude de l'Histoire familiale » 1999 et le calendrier d'activité des enquêtes « Emploi », l'événement est astreint à une condition de durée. Les « Déclarations Annuelles des Données Sociales » (DADS), dont le champ d'étude est actuellement incomplet³⁰⁶, peuvent être à l'origine d'un registre de population active occupée en suivant les individus au fil de leur carrière, moyennant la mise en place d'un fichier nominatif, par un appariement (anonyme et sécurisé) des « Déclarations Annuelles des Données Sociales » successives avec d'autres sources administratives, ce qui fait défaut actuellement³⁰⁷. Ainsi, les probabilités de survie dans l'emploi ignorent pour l'heure le rang de l'emploi. Toutefois, nous allons voir à la fin de ce sous chapitre que le statut de l'emploi actuel peut être plus apte à constituer des sous cohortes d'emploi homogènes.

Dans l'analyse de la survie des cohortes d'emploi, nous allons utiliser deux méthodes.

- La première méthode se base sur l'interrogation des individus de façon rétrospective. Nous allons utiliser les questions rétrospectives concernant la situation un an auparavant des membres du sous échantillon entrant. Dans les enquêtes Emploi de la série 1990 – 2002, les individus sont interrogés sur la date du début de l'emploi occupé un an avant l'enquête³⁰⁸, ce qui nous permet d'élaborer des probabilités de survie dans l'emploi actuel de façon rétrospective.

- La deuxième méthode découle de la relation fondamentale de la dynamique des populations. Elle se fera, dans la population active occupée, à partir de l'étude de la structure par

³⁰⁵ L'idéal serait d'intégrer une feuille biographique aux enquêtes Emploi qui non seulement permettrait une analyse approfondie mais aussi de réduire la taille du questionnaire en éliminant certaines questions rétrospectives.

³⁰⁶ Voir chapitre 1-A.

³⁰⁷ Bien que les Déclarations Annuelles des Données Sociales ont un champ incomplet, le registre à venir pourrait avoir non seulement un champ complet, mais aussi, pourrait être apparié avec d'autres sources, notamment les recensements et les enquêtes Emploi.

³⁰⁸ C'est à dire, l'ancienneté de l'emploi occupé en mars de l'année précédente, question « F10-d. ». Cette question est posée uniquement pour les personnes en première interrogation.

ancienneté de l'emploi actuel. Ainsi, nous allons utiliser la question portant sur la date du début de l'emploi actuel chez les actifs occupés³⁰⁹, pour une analyse basée sur les pyramides de population active occupée par ancienneté de l'emploi occupé et par sexe, en 1975, en 1990 et en 2002. De même, à partir de la relation fondamentale de la dynamique des populations, nous allons élaborer des probabilités de survie dans l'emploi actuel, dans le cadre d'une confrontation avec les résultats de la première méthode.

³⁰⁹ Disponible depuis 1975. Voir la question « 16-b. » pour la série 1975-1981, question « 17-c. » pour la série 1982-1989, question « A8-e. » pour la série 1990-2002 et question « B61 » pour la série 2003-2007.

4. La structure par durée d'ancienneté de la population active occupée.

Dans une population active occupée, une manière d'étudier l'ancienneté de l'emploi actuel, à un instant donné, est de se servir des pyramides de population, qui portent la trace des mouvements passés d'entrée et de sortie dans l'emploi. Nous avons opté pour trois dates pour des raisons pratiques et relatives aux informations disponibles : l'année 1975 pour le début de la période étudiée, l'année 1990 pour le milieu de la période et, enfin, l'année 2002 pour la fin de la période.

Il nous était possible de représenter l'ancienneté de différentes manières, soit par la durée exacte au mois près lors des différentes dates d'enquête, ce qui revient à mélanger les différentes cohortes d'ancienneté et nécessite d'attribuer un calendrier mensuel à certaines cohortes³¹⁰ (par exemple les cohortes d'emploi constituées avant 1971 et enquêtées en 1975), soit par la durée au 1^{er} janvier (ou 31 décembre) en opérant par interpolations, soit par année de constitution des cohortes. Tenant compte des différences de mois de collecte entre ces enquêtes, avril – mai pour l'enquête de 1975, janvier pour l'enquête de 1990 et mars pour l'enquête de 2002, nous avons opté pour cette dernière solution, ce qui nous permet d'avoir une photographie de l'ancienneté³¹¹ sans aucune modification.

En plus d'une structuration par cohortes d'ancienneté, nous avons aussi distingué les deux sexes, pour l'ensemble et dans chacune des sous populations étudiées³¹². Les pyramides sont en représentation proportionnelle (pour 100 000) et nous avons donné l'effectif de la population (ou des sous populations) d'actifs occupés correspondante, afin de permettre une comparaison avec les effectifs précédemment estimés. Enfin, le critère utilisé est l'ancienneté dans l'établissement (enquête de 1975) ou dans l'entreprise (1990 et 2002) ; sont donc ignorées les ruptures internes liées aux évolutions des individus dans l'établissement ou dans l'entreprise.

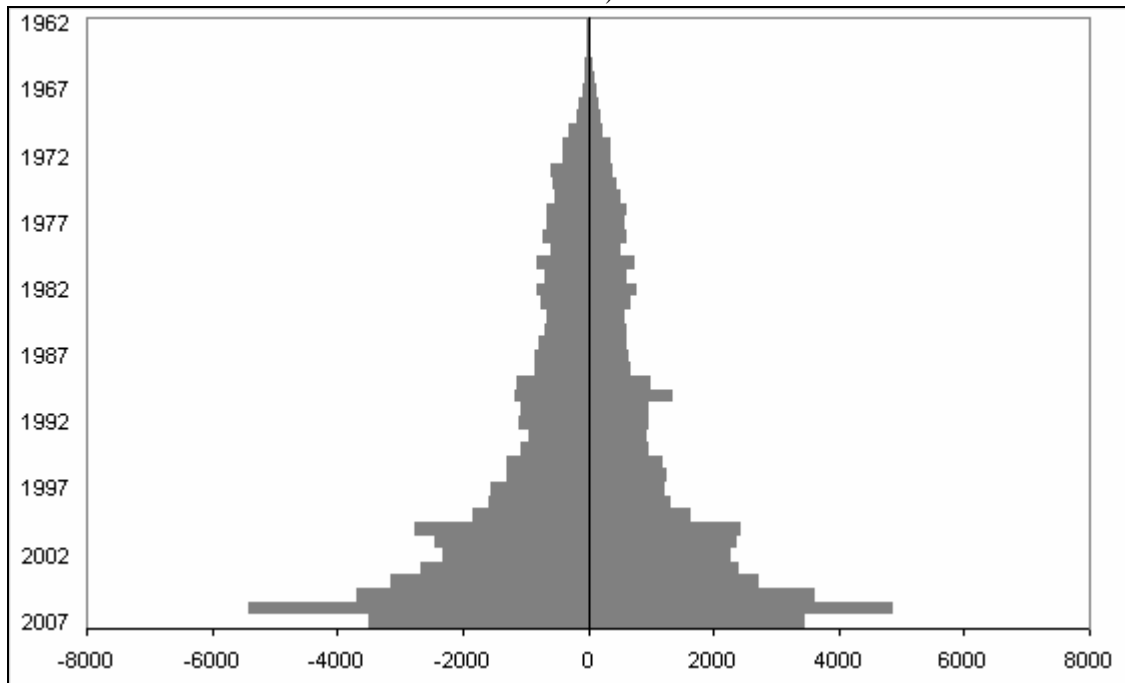
³¹⁰ A l'exception des enquêtes Emploi ultérieures à 1990, le mois d'entrée dans l'emploi actuel n'est pas connu pour les cohortes de cinq années d'ancienneté, interrogées lors de la série 1975 – 1981, et les cohortes de deux années d'ancienneté, interrogées lors la série 1982 – 1989.

³¹¹ Les membres de la cohorte en cours de constitution l'année d'enquête ont toujours une ancienneté inférieure à 0,5 an, les membres de la cohorte de l'année précédant l'enquête ont entre 0,5 et 1 an d'ancienneté, et il faut ajouter 1 an d'ancienneté pour chaque cohorte précédente.

³¹² Les différentes populations d'actifs occupés représentées sur ces pyramides ne sont pas exactement comparables aux autres estimations de la population active occupée. Ici, nous avons considéré comme actif occupé toute personne qui déclare en être ou qui a effectué au moins une heure de travail lors de la semaine de référence et qui a répondu à la question concernant l'année du début de l'exercice de l'emploi actuel.

Au préalable, nous allons étudier la photographie de l'année 2007. La pyramide est très élargie à la base et se rétrécit rapidement au fil de l'ancienneté³¹³. La cohorte de 2006 représente 10% de l'ensemble de la population active occupée, soit 2,5 millions de personnes. Sachant que l'effectif initial de la cohorte de 2006 ne peut être inférieur à leur effectif observé en 2007, le taux brut d'entrée de l'année 2006 doit être supérieur à 10%, ce qui témoigne d'une force des entrées très élevée. La grande majorité, 89% des actifs occupés, ont une ancienneté de moins de 20 ans, dont 59% de moins de 10 ans, ce qui témoigne, connaissant les taux de croissance de la population active occupée³¹⁴ et les taux de croissance de la population en âge de travailler, d'une force des sorties, elle aussi, très élevée.

Graphique n°6A-1 : Pyramide de population active occupée en 2007³¹⁵, par ancienneté et par sexe (pour 100 000).



Sources : Enquêtes Emploi de 2007, exploitation de l'auteur.

Champs : 2007, France métropolitaine, population active occupée, effectif estimé à 24,6 millions de personnes.

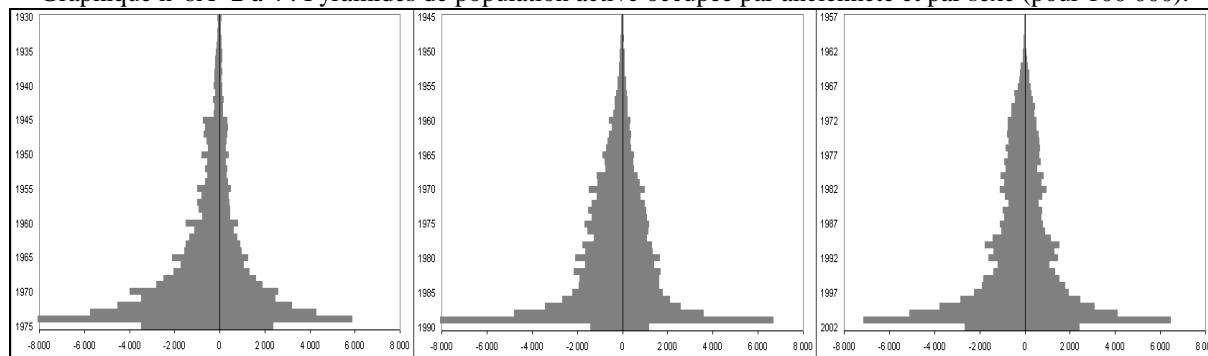
³¹³ Ici, en ce qui concerne les entrées et les sorties, il conviendrait de préciser que la dynamique démographique « propre » de la population active occupée diffère de celle de la population générale. Dans cette dernière, il existe une relation de proportionnalité (via la fécondité) entre l'effectif de la population de certains âges et celui des entrées. En revanche, les entrées dans un nouvel emploi n'entretiennent pas de relation de proportionnalité directe avec l'effectif de la population active occupée quelle que soit l'ancienneté dans l'emploi. En effet, pour une durée d'ancienneté donnée, les individus peuvent sortir de la population active occupée et la réintégrer à la durée zéro, et cela plusieurs fois (sans nécessairement passer par l'innoculation, puisque certaines personnes changent d'emploi sans interrompre leur occupation professionnelle). Sur ce point, la dynamique démographique « propre » de la population active occupée présente une forte ressemblance avec un cycle de réincarnations (le samsara). En considérant la première entrée dans la vie active occupée comme la première naissance et les entrées suivantes comme des réincarnations, nous pouvons affirmer que les individus traversent un nombre de cycles d'emploi avant d'atteindre le Nirvana (la sortie définitive de la vie active occupée).

³¹⁴ Voir, chapitre 1, sous chapitre B.

³¹⁵ L'enquête Emploi de 2007 est en continu sur 4 trimestres. L'image qui en découle équivaut à peu près à ce qu'on aurait observé si l'enquête avait été réalisée au mois d'Avril. Il est possible de rectifier les différents décalages de dates (nous reviendront sur ce point ultérieurement).

Analysons maintenant l'évolution de la structure par ancienneté entre 1975, 1990 et 2002.

Graphique n°6A- 2 à 4 : Pyramides de population active occupée par ancienneté et par sexe (pour 100 000).



Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée, respectivement, effectif estimé à 21,2, 22,2 et 24,2 millions de personnes.

Ces trois pyramides confirment le constat fait pour 2007 concernant les lois d'entrées et de sorties. Le renouvellement semble être plus intense que ne le laissent croire les taux de croissance modérés de la population active occupée et des taux d'emploi par âge. Les pyramides ont une base très large, beaucoup plus qu'en 2007³¹⁶, et les cohortes des années précédant chaque enquête (cohortes 1974, 1989 et 2001), pèsent plus que la cohorte 2006 mesurée en 2007, respectivement, 14%, 14,8% et 13,6%, ce qui correspond à 3 millions d'actifs occupés en 1975 et 3,3 millions en 1990 et en 2002. Ainsi, le taux brut d'entrée est vraisemblablement bien supérieur à 10% par an avec un flux supérieur à 3 millions d'entrées par an. Or 3 millions coïncide avec l'augmentation de la population active occupée sur 27 ans, qui s'élevait à 21,2 millions en 1975 et 24,2 millions en 2002. Pour mieux comprendre ces flux d'entrée très puissants, il conviendra de distinguer :

- les entrées par rang,
- les personnes occupant des emplois peu stables (emplois occasionnels et saisonniers, emplois en interim ou à durée déterminée),
- les salariés du privé, du public et les indépendants.

La structure par ancienneté la plus « jeune » est celle de l'année 1975, où l'ancienneté moyenne observée est de 9,9 ans chez les hommes et de 8,4 ans chez les femmes. La valeur de l'indicateur augmente par la suite au fil du temps, 10,8 ans chez l'homme et 9,8 ans chez la femme en 1990 contre 10,9 ans chez l'homme et 10,3 ans chez la femme en 2002. L'écart entre les hommes et les femmes se réduit alors, de 1,5 ans à 0,6 an sur 27 ans.

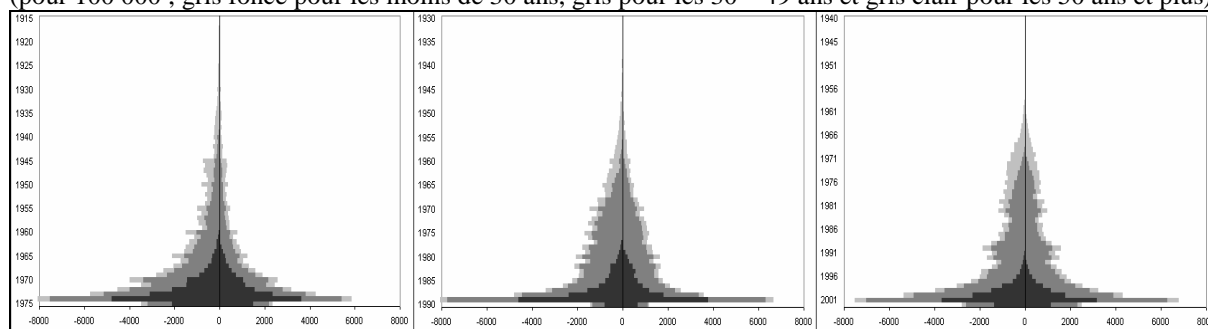
³¹⁶ Vu la force des sorties, cette faiblesse peut être due à une sous estimation issue de la collecte de l'information en continu.

On notera pour l'année 1975 une attraction pour les durées rondes, terminant par 0 ou par 5, moins visible sur les autres pyramides mais non moins existante.

Ancienneté et âge des actifs occupés

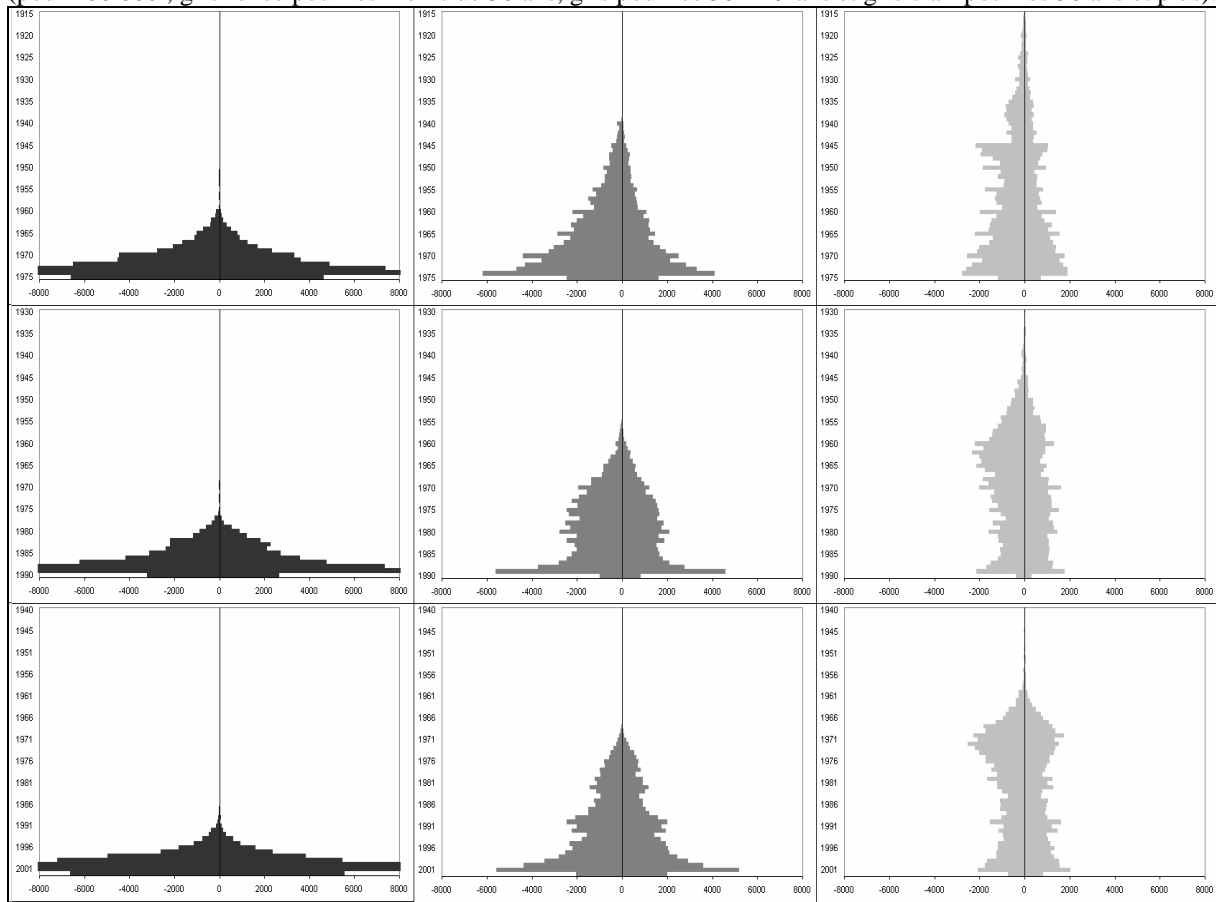
Distinguons trois groupes d'âges, les moins de 30 ans, les 30 – 49 ans et les 50 ans et plus. Nous savons que les premières entrées dans l'emploi au-delà de 30 ans sont peu nombreuses. Nous savons aussi que, de 30 à 50 ans, les sorties de plus de deux ans ou les sorties précoces définitives sont rares chez les hommes et relativement faibles chez les femmes. En distinguant les actifs occupés de ces trois groupes d'âges au sein de chacune des trois pyramides, on remarque que, globalement, les moins de 30 ans occupent le bas, les plus de 50 ans le haut et les 30 – 49 ans se trouvent entre les deux. Pour avoir un nombre d'années d'ancienneté élevé, un individu doit avoir un âge relativement avancé. De façon évidente, les moins de 30 ans ne peuvent avoir plus de 20 ans d'ancienneté et, parmi eux, seul ceux qui ont entamé leur carrière avant l'âge de 20 ans peuvent avoir une ancienneté de plus de 10 ans. En somme, il y a une relation mécanique entre l'âge et l'ancienneté. Pourtant, en étudiant de plus près les trois pyramides, on constate que cette relation mécanique n'explique pas tout : les 30 – 49 ans représentent 1/3 des survivants de la cohorte constituée l'année précédant l'enquête de 1975 (au nombre de 3 millions). Leur part dans les cohortes précédant l'année d'enquête est en augmentation au fil du temps, atteignant presque la moitié de l'effectif de la cohorte de 2001. Cela témoigne, compte-tenu de la faiblesse de l'effectif des inoccupés, surtout chez les hommes, de probabilité de retour à l'emploi très élevées et / ou, malgré un effectif important d'actifs occupés, de changements d'emplois relativement fréquents.

Graphique n°6A- 5 à 7 : Pyramides de population active occupée avec la part de chaque groupe d'âges (pour 100 000 ; gris foncé pour les moins de 30 ans, gris pour les 30 – 49 ans et gris clair pour les 50 ans et plus).



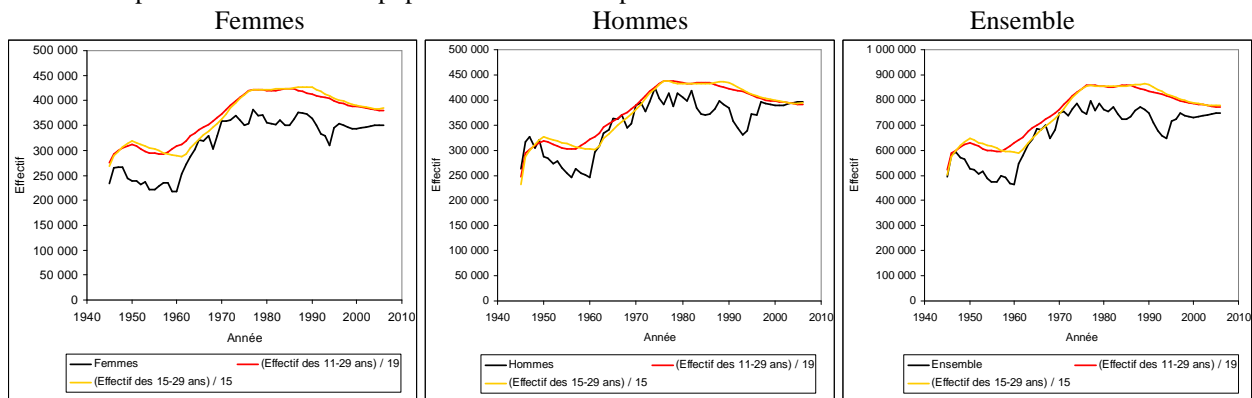
Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Graphique n°6A- 8 à 16 : Pyramides de population active occupée pour chaque groupe d'âges (pour 100 000 ; gris foncé pour les moins de 30 ans, gris pour les 30 – 49 ans et gris clair pour les 50 ans et plus).



Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Graphique n°6A- 17 à 19 : Effectif moyen des 11 – 29³¹⁷ ans dans l'ensemble de la population et flux annuel de primo entrants dans la population active occupée chez les moins de 30 ans.



Sources : Etude de l'histoire familiale de 1999, Etat civil 2006, exploitation de l'auteur.
Champs : 1945 – 2006, France métropolitaine.

³¹⁷ Si l'intensité de la première entrée dans l'emploi était de un (sur l'ensemble de la période étudiée, ce qui est quasiment toujours vérifié chez les hommes, et plus récemment chez les femmes) et s'il n'y avait pas de changement de calendrier (ce qui paraît être la tendance à court terme) l'effectif annuel de primo entrants dans la population active occupée aurait été identique à l'effectif moyen des individus aux âges d'entrée dans le premier emploi, c'est à dire, le rapport de la population des 11-29 ans, ou des 15-29 ans, au nombre d'années d'âges qui séparent les plus jeunes des plus âgés (19 années ou 15 années). Cela nous permet d'avoir une idée de l'effectif maximal des primo-entrants, au cas où l'on ne disposerait pas des séries de taux d'entrée dans le premier emploi.

Depuis 1975, l'effectif annuel de primo entrants dans la population active occupée (pour un emploi d'une durée supérieure à trois mois consécutifs) représente environ 700 milles personnes par an, avec un peu plus d'hommes que de femmes. Pourtant, il ne peuvent expliquer qu'au plus, s'il n'y a pas de sortie entre la constitution du cohorte et la date de l'enquête, la moitié des entrants avant 30 ans. Le reste représente 1/3 de l'effectif des actifs occupés de moins de 30 ans, et si nous tenons compte aussi de la forme de leur pyramide propre, l'ensemble nous révèle que les jeunes connaissent eux-mêmes des entrées et sorties multiples. Toutefois, l'influence du rallongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi sur la baisse du poids des moins de 30 ans parmi l'ensemble des actifs occupés est très importante.

Tableau n°6A- 1 : Effectifs estimés des moins de 30 ans ayant déjà travaillé, des actifs occupés de moins de 30 ans et taux d'occupation des moins de 30 ans ayant déjà travaillé.

	Déjà travaillés		Actifs occupés de moins de 30 ans		Rapport (pour cent)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	4 776 986	4 289 414	3 885 010	2 937 520	81,33	68,48
1990	4 357 721	3 949 109	3 025 428	2 494 932	69,43	63,18
2002	3 681 404	3 164 223	2 634 181	2 137 838	71,55	67,56

Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, Etude de l'histoire familiale de 1999, Etat civil 2006, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine.

Enfin, le groupe des 50 ans et plus n'est pas composé uniquement de personnes dont l'ancienneté dans l'emploi est élevée. Notamment, on remarque un nombre non négligeable d'entrées récentes. Pourtant, leurs pyramides ne sont pas très informatives mélangeant plusieurs âges à l'entrée dans l'emploi actuel.

Tableau n°6A- 2 : Effectifs de 1975 par cohorte d'ancienneté et groupe d'âges à l'entrée.

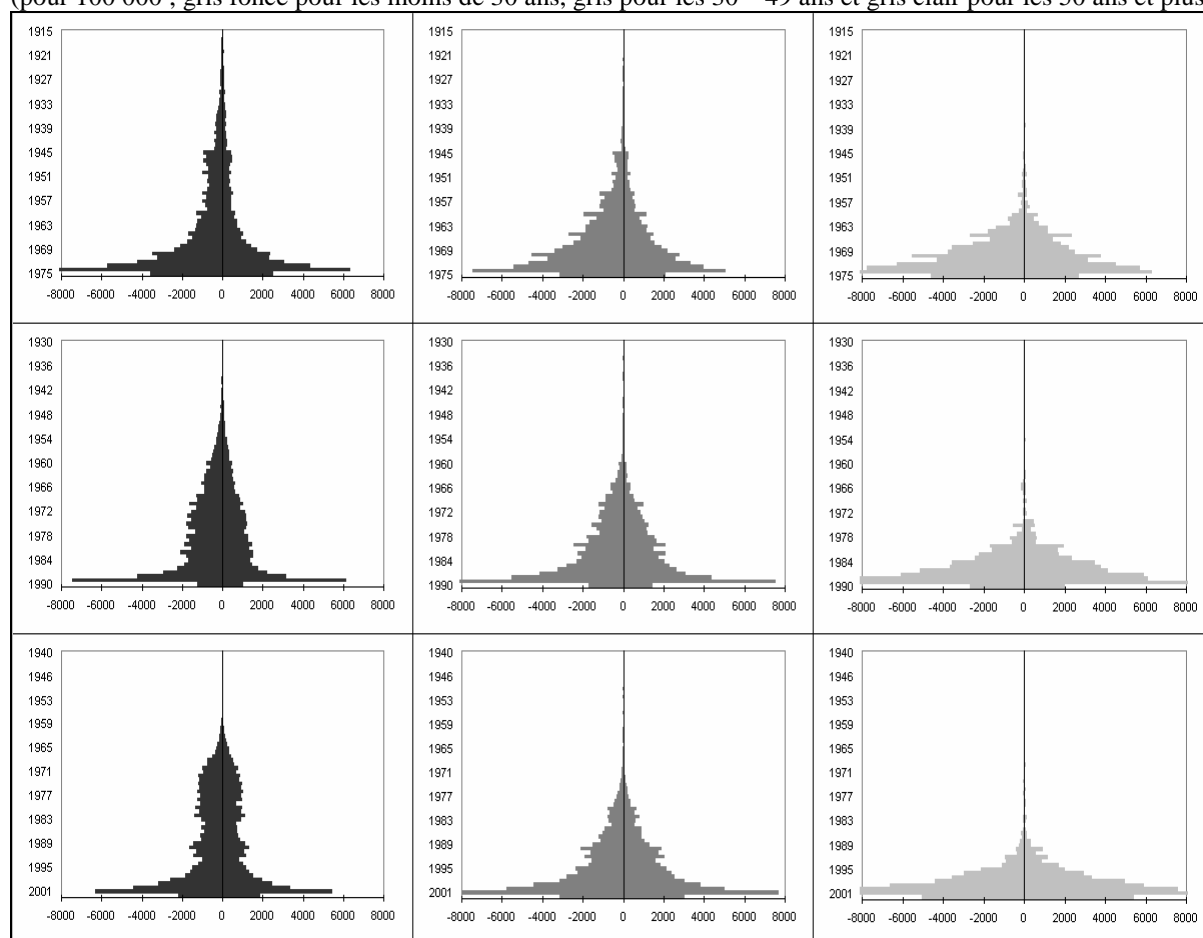
Années de constitution de cohorte	Hommes				Femmes			
	moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble	moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
1970/1975	3 609 317	2 127 522	497 615	6 234 454	2 614 500	1 435 450	341 358	4 391 308
1965/1970	1 620 105	1 328 354	258 774	3 207 233	1 059 034	808 983	182 129	2 050 146
1960/1965	991 405	834 319	103 884	1 929 608	552 935	477 399	83 482	1 113 816
1955/1960	705 050	537 154	19 242	1 261 446	335 525	275 004	16 913	627 442

Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Au total, l'âge des individus a une influence sur les probabilités de rupture, au-delà de son influence mécanique (la nécessité d'avoir un certain âge pour atteindre une certaine ancienneté, l'impossibilité d'un séjour long pour ceux qui ont intégré une cohorte à des âges avancés).

Graphique n°6A- 20 à 28 : Pyramides de population active occupée pour chaque groupe d'âges à l'entrée (pour 100 000 ; gris foncé pour les moins de 30 ans, gris pour les 30 – 49 ans et gris clair pour les 50 ans et plus).

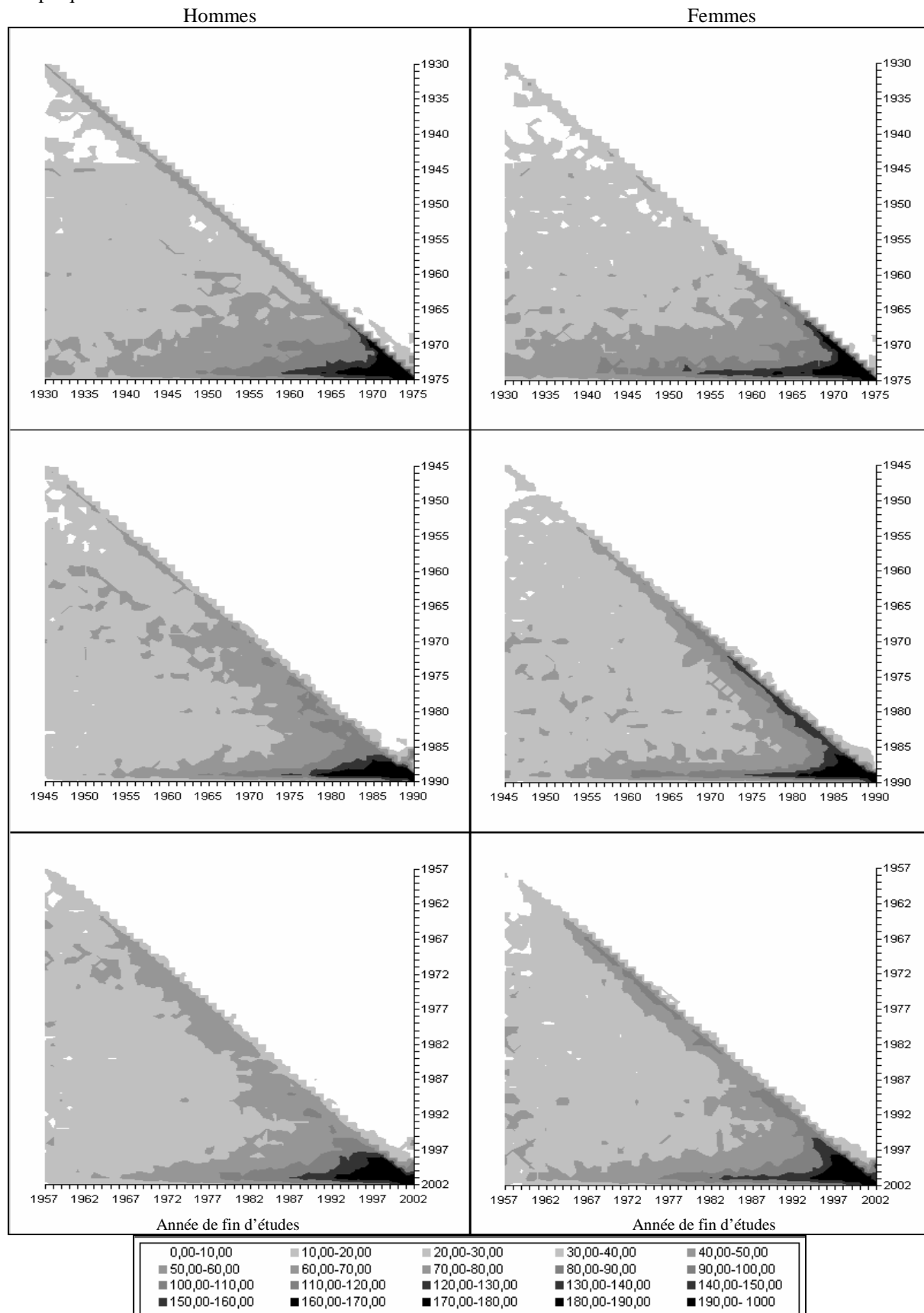


Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
 Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

L'ancienneté des sous cohortes d'âge de fin d'études.

La forte corrélation qui existe entre l'âge de fin d'étude et le premier emploi nous permet de poser l'année de la fin de la formation initiale comme l'année de constitution de la première cohorte d'ancienneté. Déterminer la proportion de personnes de chaque cohorte d'ancienneté appartenant à la cohorte d'année de fin d'étude débutant la même année va permettre de distinguer la part des individus qui enchaînent des cycles de vie professionnelle de la part des individus qui restent dans la cohorte constituée l'année de fin d'étude, donc qui ne connaissent aucune rupture, ou presque.

Graphique n°6A- 29 à 34 : Distribution des sous cohortes d'ancienneté dans les cohortes d'année de fin d'étude.



Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
 Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

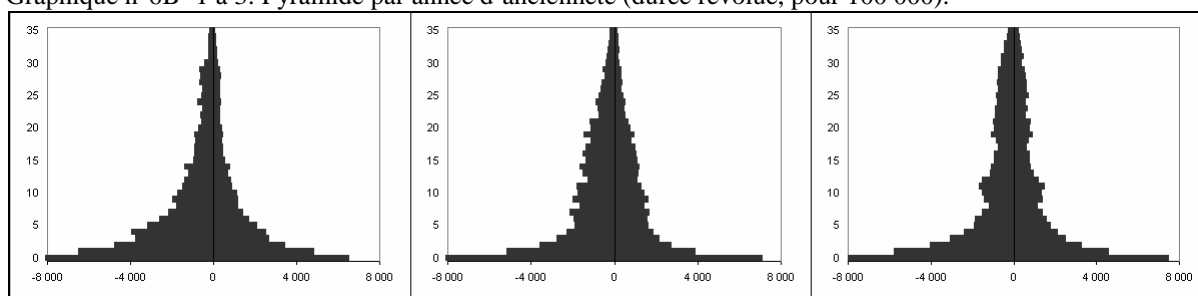
Dans la série de graphiques ci-dessus sont représentées pour chaque cohorte d'année de fin d'étude les proportions (pour 1000) d'actifs occupés appartenant à la cohorte d'ancienneté indiquée en ordonnées. Des proportions élevées d'actifs appartenant à des cohortes d'emploi récentes dans des cohortes d'années de fin d'études anciennes témoigneraient d'un enchaînement de cycles professionnels, tandis qu'une forte concentration autour de la bissectrice serait le reflet d'une stabilité dans l'emploi. Les points intermédiaires ne peuvent porter à commentaire en raison d'une augmentation des catégories possibles au fur et à mesure qu'on remonte vers les cohortes d'année de fin d'étude les plus anciennes. On remarque que la part des individus qui restent dans la cohorte constituée l'année de la fin d'étude devient très rapidement marginale au fur et à mesure que l'on remonte le temps, de même que la part des individus appartenant aux cohortes d'ancienneté les plus récemment constituées. On peut en conclure que, vraisemblablement, au-delà de quelques cycles courts, ou peut-être d'un seul, les individus connaissent un ou plusieurs cycles longs et que, pour les promotions de fin d'étude les plus anciennes une sortie de l'emploi, quel que soit son rang, est souvent définitive.

B. Loïs de survie dans l'emploi actuel.

1. L'ancienneté à des durées révolues.

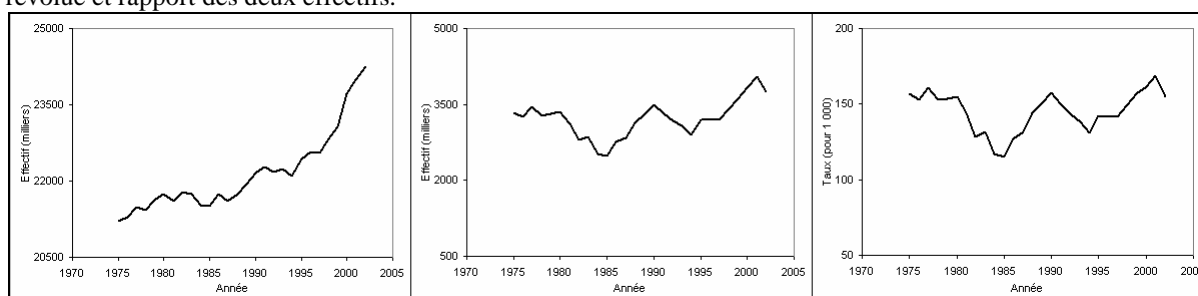
De 1975 à 1998, l'effectif des actifs occupés à la durée zéro révolue³¹⁸ varie entre 2,5 et 3,5 millions d'individus. En 1999, l'effectif passe le cap de 3,5 millions pour atteindre 4 millions d'individus en 2001. A partir de ces informations, nous avons pu estimer dans un premier temps des taux bruts d'entrée, sous-estimés du fait que l'effectif des entrées annuelles dans l'emploi ne peut être que supérieur aux effectifs estimés à la durée zéro révolue. Nous avons pu également calculer, à partir de ces entrées estimées et des taux d'accroissement annuels de la population active occupée lors de la période 1975 – 2002, des taux bruts de sortie, également sous-estimés.

Graphique n°6B- 1 à 3: Pyramide par année d'ancienneté (durée révolue, pour 100 000).



Sources : Enquêtes Emploi de 1975 à 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975 – 2002, France métropolitaine, population active occupée.

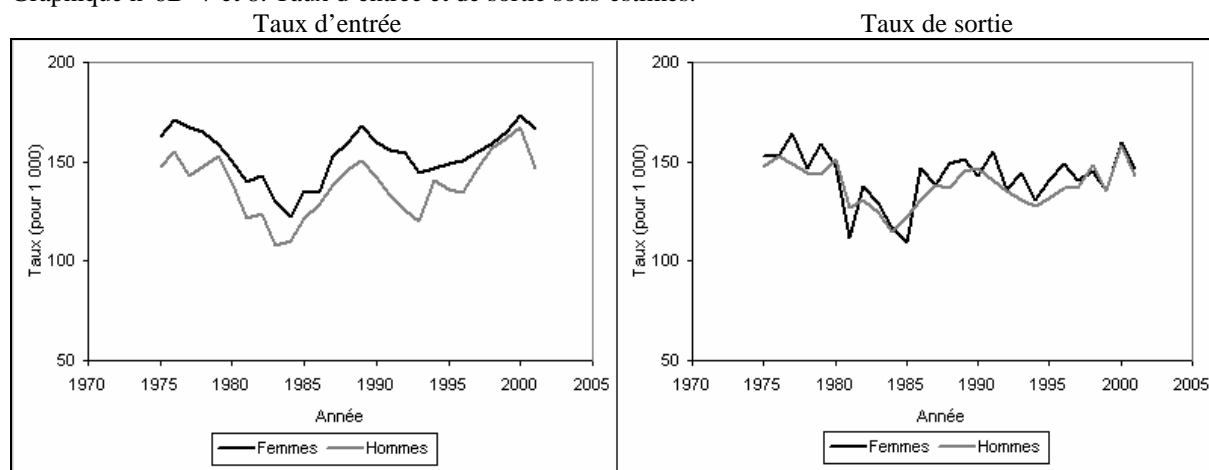
Graphique n°6B- 4 à 6: Effectif de la population active occupée, effectif des actifs occupés à la durée zéro révolue et rapport des deux effectifs.



Sources : Enquêtes Emploi de 1975 à 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975 – 2002, France métropolitaine, population active occupée.

³¹⁸ Chez les actifs occupés qui ont déclaré une année d'entrée sans déclarer un mois d'entrée dans l'emploi actuel, nous avons attribué aléatoirement le mois d'entrée, comme si le mois d'entrée dans l'emploi actuel était distribué uniformément à l'intérieur de chaque année d'entrée dans l'emploi actuel. Cela réduit la probabilité d'estimer correctement le mois du début de l'emploi actuel pour un actif occupé mais, en ce qui nous concerne, évite une discontinuité dans les séries, contrairement au fait de considérer que toute entrée qu'on ne peut dater a eu lieu en milieu de l'année, au 30 juin ou au 1^{er} juillet.

Graphique n°6B- 7 et 8: Taux d'entrée et de sortie sous-estimés.



Sources : Enquêtes Emploi de 1975 à 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975 – 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Ces taux sous-estimé (tout comme les pyramides d'ancienneté des années 1975, 1990 et 2002 que nous avons commentées précédemment) plaident pour des taux de sortie très similaires entre les deux sexes (à moins que la sous-estimation, qui dépend des probabilités de sortie de la durée exacte zéro à la durée zéro révolue, soit différente entre hommes et femmes) et un fort renouvellement, avec des taux bruts d'entrée et de sortie qui se situent entre 10 et 17%.

2. Première approche de l'estimation : mesures rétrospectives.

Nous allons ici nous intéresser à l'interrogation rétrospective des individus appartenant au sous-échantillon d'entrants et qui représentent environ un tiers de l'échantillon annuel au cours de la période 1990 – 2002.

Il convient tout d'abord de préciser certaines spécificités de la collecte des données :

- Pour les enquêtes de 1990 et de 1999, où l'interrogation porte sur le mois de mars de l'année précédente, il existe un décalage d'un à deux mois. Ainsi, la distance annuelle n'est pas toujours respectée.
- Les mesures rétrospectives ignorent les décès et les émigrés. Toutes les causes de rupture ne pourront donc être étudiées.
- Seules certaines questions de la partie rétrospective de l'enquête sont communes à toutes les séries d'enquêtes Emploi. Depuis 1968, les individus sont interrogés sur leur résidence, leur occupation, leur profession, leur statut, le nom (ou raison sociale) et l'adresse de l'établissement qui les emploie ou qu'ils dirigent. De 1968 à 1981, toute personne ayant exercé un emploi un an auparavant répond aux différentes questions portant sur leur emploi de l'année précédente, alors que de 1982 à 1989, les questions ne sont posées que s'il y a un changement. Les individus occupés aux deux dates et qui ne déclarent aucun changement dans leur vie professionnelle depuis un an³¹⁹ ne sont pas interrogés sur ces questions. Dès 1990, cette question filtre disparaît et laisse place à une consigne, réinterroger les individus même s'ils déclarent que rien n'a changé depuis un an³²⁰. Enfin, l'ancienneté de l'emploi occupé en mars de l'année précédente n'est renseignée que lors de la série d'enquêtes 1990 – 2002. Ainsi, pour étudier la rupture de l'emploi, il est évident que la seule période où nous pouvons classer rétrospectivement les actifs occupés selon l'ancienneté est la période 1989-2001. Pour le reste, l'ancienneté de l'emploi occupé en mars de l'année précédente n'est pas renseignée.

Pour l'instant, concentrons notre attention sur la période 1989 – 2001, à travers les enquêtes Emploi de 1990 à 2002.

³¹⁹ La question D-46 du questionnaire de la série 1982 – 1989.

³²⁰ Entre la question F-2 et F-3 : « ATTENTION. Pour les personnes qui travaillaient un an avant, POSER TOUTES LES QUESTIONS F.3 à F.12, même si elles travaillent aussi à la date de l'enquête (partie A remplie) et déclarent d'emblée que "rien n'a changé". Cette procédure vous est demandée pour bien saisir tous les mouvements. Les enquêtés ne pensent pas spontanément à toutes les modifications qui sont susceptibles de nous intéresser ; il faut les passer en revue. »

Il existe des individus occupés à ces deux dates qui ont connu au moins une rupture suivie forcément par une entrée, avec ou sans passage par l'état d'inoccupés. Mais ces individus doivent avoir *a priori* une date de début de l'emploi actuel différente de la date de l'emploi occupé en mars de l'année précédente et qui se situe, sauf en cas d'erreur, entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête. Ainsi, les individus occupés au mois de mars de l'année précédente qui déclarent deux dates différentes, ou encore, une date du début de l'emploi occupé au moment de l'enquête entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête, ont connu au moins une rupture d'emploi.

Pour élaborer des tables perspectives, nous allons identifier l'effectif des entrées entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête. Pour ce faire, nous pouvons considérer comme ayant connu une entrée toutes les personnes inoccupées au mois de mars de l'année précédente et occupées à la date de l'enquête. De façon plus générale, nous pouvons considérer tous les individus occupés au mois de mars de l'année précédente qui déclarent comme date du début de l'emploi occupé au moment de l'enquête le mois mars de l'année précédente et ceux qui suivent jusqu'à la date de l'enquête. Il est en outre possible d'identifier les inoccupés à ces deux dates qui ont connu au moins une entrée et une sortie entre ces deux dates au moyen de la question relative à l'exercice d'un emploi depuis mars de l'année précédant l'enquête, posée aux inoccupés à la date de l'enquête.

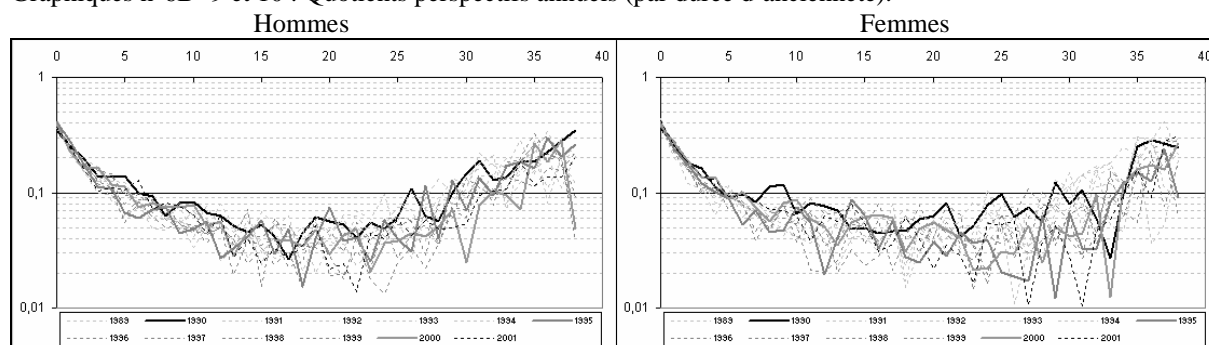
Si nous récapitulons, parmi les personnes occupées au mois de mars de l'année précédente nous considérerons comme ayant connu une rupture de l'emploi actuel, en plus de toutes celles qui sont inoccupées à la date de l'enquête, celles qui déclarent une date du début de l'emploi occupé au moment de l'enquête entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête (série « b »).

Nous considérerons ensuite comme effectif initial d'une cohorte d'emploi entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête :

- les individus inoccupés au mois de mars de l'année précédente et occupés entre mars de l'année précédente et la date de l'enquête ;
- les individus occupés aux deux dates et déclarant comme date du début de l'emploi occupé au moment de l'enquête tous les mois précédant l'enquête depuis le mois de mars de l'année précédente ;
- les inoccupés à ces deux dates qui ont déclaré exercer un emploi depuis mars de l'année précédant l'enquête.

Nous avons rapporté les quotients ainsi obtenus sur le graphique n°6B- 9 et 10. Comme nous pouvons le remarquer, ces quotients fluctuent de manière non négligeable.

Graphiques n°6B- 9 et 10 : Quotients perspectifs annuels (par durée d'ancienneté).

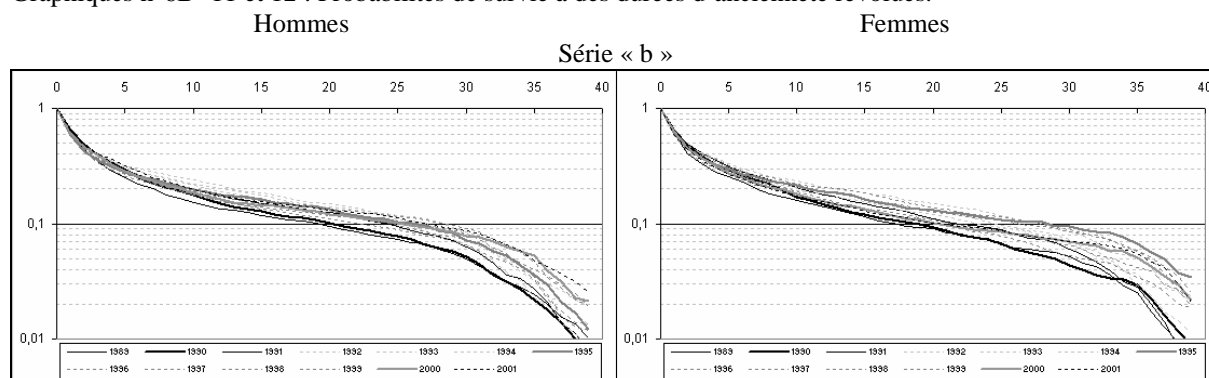


Sources : Enquêtes Emploi de 1990 à 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1989 – 2001, France métropolitaine, population active occupée.

Si les fluctuations touchant les quotients perspectifs sont aléatoires, combiner ces quotients perspectifs issus des enquêtes, en les appliquant à un effectif initial, doit permettre d'éliminer ces « erreurs » aléatoires, ce qui revient à élaborer des tables annuelles de sortie d'emploi actuel, où la série des survivants ainsi que l'espérance de vie ne seraient pas affectées par ces fluctuations. A partir des probabilités perspectives annuelles, nous avons élaboré ces séries de survivants ainsi que des durées moyennes de séjour transversal dans un emploi.

Graphiques n°6B- 11 et 12 : Probabilités de survie à des durées d'ancienneté révolues.



Sources : Enquêtes Emploi de 1990 à 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1989 – 2001, France métropolitaine, population active occupée.

Tableau n°6B- 1 : Espérance de vie de l'emploi à la durée 0 révolue selon la série et l'année de référence.

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Homme	5,46	5,93	6,47	6,70	7,17	7,10	6,52	6,82	6,39	6,13	6,07	6,53	6,97
Femme	5,34	5,79	6,46	6,37	6,55	7,41	7,02	7,30	6,96	5,96	6,07	6,15	6,06

Sources : Enquêtes Emploi de 1990 à 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1989 – 2001, France métropolitaine, population active occupée.

Enfin, nous avons élaboré des tables de survie complètes à des durées exactes. L'estimation des survivants de la table à une durée exacte est issue de la moyenne des survivants aux deux durées révolues entourant l'ancienneté exacte et nous ne savons pas si cette hypothèse est vérifiée pour l'ancienneté exacte « 1 ».

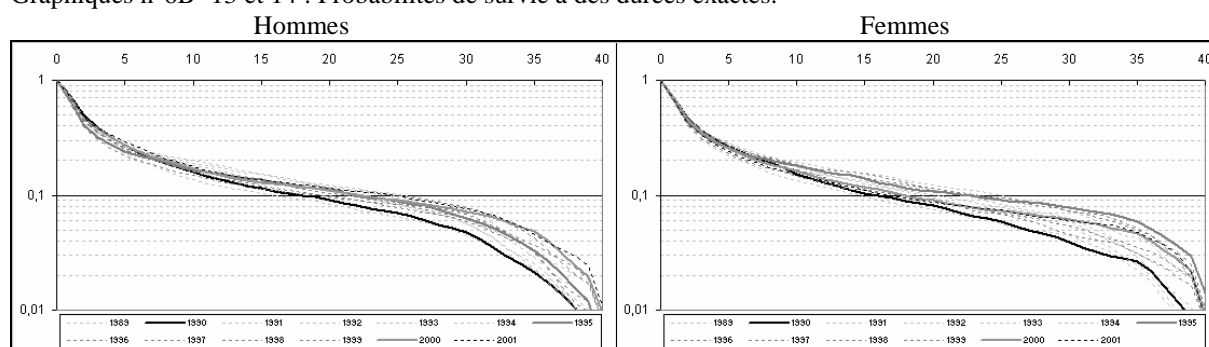
Tableau n°6B- 2 : Quotients relatifs aux triangles de lexis, durée exacte zéro et durée zéro révolue.

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Hommes	140,7	128,1	150,9	177,1	181,9	165,3	178,5	168,4	149,8	199,8	128,2	116,9	140,9
Femmes	181,1	156,9	175,8	177,7	171,1	189,1	181,1	188,5	159,9	193,6	160,8	143,0	167,5

Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Graphiques n°6B- 13 et 14 : Probabilités de survie à des durées exactes.



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Tableau n°6B- 3 : Espérances de vie issues des tables annuelles.

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Hommes	5,19	5,67	5,99	6,02	6,37	6,42	5,85	6,17	5,93	5,41	5,79	6,27	6,49
Femmes	4,87	5,38	5,83	5,74	5,93	6,51	6,24	6,43	6,34	5,31	5,59	5,77	5,55

Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Plus loin³²¹, pour confronter les différentes séries entre elles, nous nous sommes servis d'une série moyenne sur 8 ans (séries issues des enquêtes 1991-1998). Nous avons rectifié les probabilités de survie des années 1989 et 1998, élaborées à partir des enquêtes 1990 et 1999, pour dilater la distance entre la date moyenne de l'enquête et le 15 mars de l'année précédente³²².

³²¹ Voir, chapitre 6-B-4 et chapitre 6-B-5.

³²² Si « Q » est le quotient perspectif et « P » la probabilité de survie « 1-Q », la probabilité de survie rectifiée « Pr » vaut « P » élevé à la puissance $(365+59)/365$, soit à peu près 1,16.

3. Deuxième approche de l'estimation des probabilités de rupture : mesures instantanées

Nous avons remarqué qu'il existait une grande similitude des structures par âges au fil des années 1975 à 2007. Nous avons aussi remarqué une similitude des structures entre les deux sexes et des lois de sorties, pour les années où nous avons pu les élaborer. L'ensemble de ces constats (celui d'une stabilité de la composition par durée d'ancienneté lors de la période 1975-2007 en premier lieu), nous conduit à assimiler la population active occupée à une population semi stable. Une telle supposition est évidemment limitée : la dynamique de la population active occupée est nécessairement dépendante de celle de la population générale et ne peut être abordée que par des estimations fonctions de cette population générale.

Cependant, au prix de certaines approximations, nous pouvons utiliser la relation fondamentale de la dynamique des populations³²³. Pour ce faire, il faut assimiler les entrées dans une population à un taux brut d'entrée dans l'emploi³²⁴ et les variations annuelles des effectifs par âge aux taux de variation annuels des effectifs par année d'ancienneté.

Ainsi, nous pouvons passer des effectifs classés par année d'ancienneté à des séries de survivants d'une table entamée à la durée zéro révolue³²⁵. Nous avons exclu de nos estimations les enquêtes qui n'ont pas eu lieu en mars pour conserver un intervalle d'un an. Nous avons comparé les résultats à ceux issus de la première méthode.

³²³ BOURGEOIS-PICHAT, La dynamique des populations, Cahier n°133, INED, 1994, pp.93.

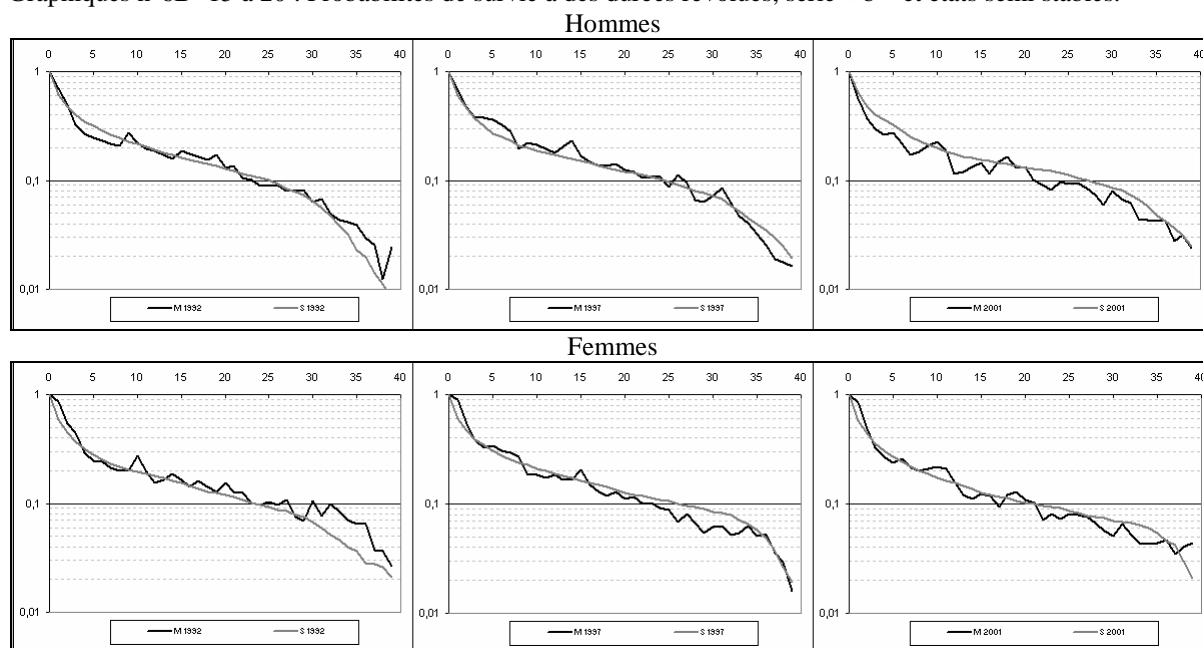
$C(a, t) = b(t)p(a, t)e^{-\int_0^a r(a, t)da}$, où « $C(a, t)$ » est la fonction de la composition par âge, « $b(t)$ » est le taux brut de natalité à l'instant « t », « $p(a, t)$ » est la fonction de survie, et « $r(a, t)$ » le taux instantané de variation lors de l'intervalle « $t ; t+dt$ ».

³²⁴ Pour estimer des taux bruts d'entrée dans l'emploi, nous avons divisé les taux bruts d'entrée sous estimé par le complément à l'unité des quotients de rupture entre la durée exacte d'ancienneté zéro et la durée zéro révolue d'ancienneté (estimés par la méthode rétrospective), en supposant que ces quotients, estimés pour la période 1990-1998 sont applicables à la période 1975 - 1990.

³²⁵ Nous avons approximé la relation $p(a, t) = \frac{C(a, t)}{b(t)} e^{\int_0^a r(a, t)da}$ par $p(a, t) \approx \frac{C_{a, t}}{C_{0, t} / PSW_{\rightarrow 0, t}} e^{\sum_{i=0}^{i=a} r_i}$ où

« $C_{a, t}$ » est le poids de l'ancienneté « a » à l'enquête « t », « $PSW_{\rightarrow 0, t}$ » est la probabilité de survie de la durée exacte zéro à la durée zéro révolue, fixée à 16 pour 1 000 pour les hommes et 13 pour 1 000 pour les femmes et « r_i » est le taux de variation de l'effectif de l'ancienneté « i » entre l'enquête « t » et « $t+1$ ».

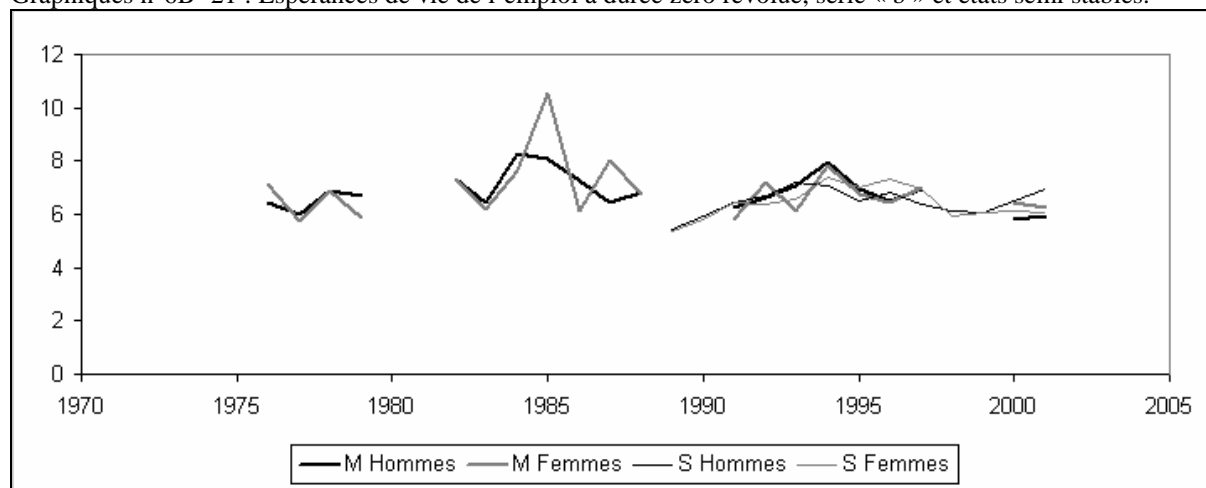
Graphiques n°6B- 15 à 20 : Probabilités de survie à des durées révolues, série « b » et états semi stables.



Sources : Enquêtes Emploi de 1990 à 2002, exploitation de l'auteur. Champs : 1989 – 2001, France métropolitaine, population active occupée.

Pour appliquer fidèlement les relations régissant les populations semi stables, nous aurions dû considérer un taux brut d'entrée stable lors de la période étudiée ainsi qu'une structure par âge moyenne, mais ici notre objectif n'est pas d'élaborer des tables de survivants à partir de ces relations fondamentales, mais de vérifier la qualité de la première méthode et tester l'hypothèse d'une certaine stabilité des lois de survie dans le temps.

Graphiques n°6B- 21 : Espérances de vie de l'emploi à durée zéro révolue, série « b » et états semi stables.



Sources : Enquêtes Emploi de 1975 à 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975 – 2001, France métropolitaine, population active occupée.

Les séries de survivants issues de la relation fondamentale sont entachées de fluctuations. Ces fluctuations reflètent les erreurs d'estimations issues de l'enquête (sur la structure par

ancienneté et le taux de variation à différentes durées d'ancienneté), mais dans l'ensemble les séries de survivants issues de la relation fondamentale fluctuent légèrement autour des séries de survivants issues de la première méthode d'estimation, tout comme les espérances de vie de l'emploi.

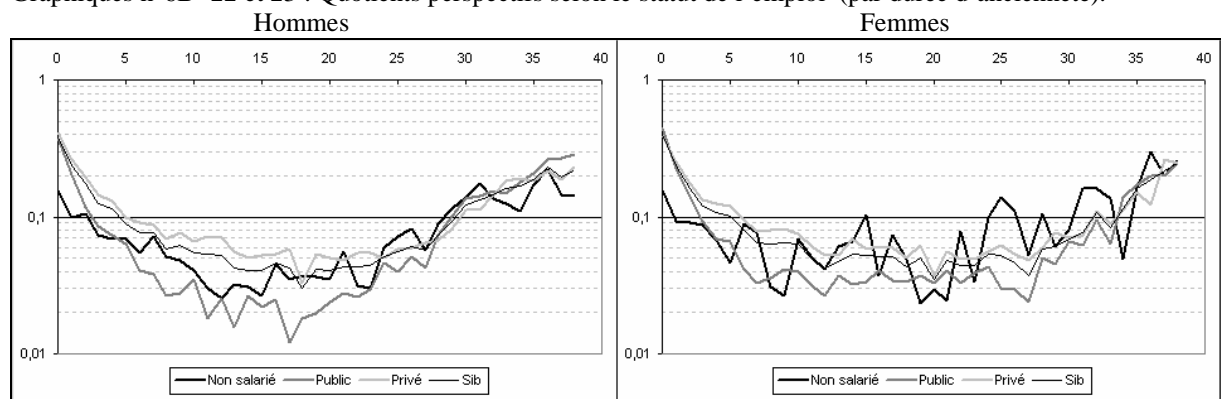
Si nous acceptons les espérances de vie de l'emploi issues de la relation fondamentale comme des estimations valables, nous pouvons remarquer qu'elles sont relativement stables et restent supérieures à 6 années d'ancienneté à la durée zéro révolue. Si la formulation de la question portant sur l'ancienneté de l'emploi avant 1982 causait une sous estimation de l'ancienneté, nous pourrions penser à une légère décroissance de l'espérance de vie de l'emploi depuis 1976.

4. Probabilités de rupture dans les sous cohortes d'emploi.

In fine, nous avons retenu la méthode appliquée pour obtenir la première série, identifiant – rappelons-le - les actifs occupés à une date « t » classés par ancienneté comme ayant vu leur emploi rompu entre « t » et « t+1 » si la date d'entrée dans l'emploi occupé à la date « t+1 » est ultérieure à la date « t » ou si les individus sont des inoccupés à la date « t+1 ».

Au moyen de cette méthode, il va être possible d'estimer des risques prospectifs dans des sous cohortes définies selon une caractéristique relative à l'emploi occupé (le statut). Dans un premier temps, nous avons distingué les non salariés, les salariés du public et du privé. Les quotients prospectifs élaborés se réfèrent à la période 1990 – 1997 (donc sont issus des enquêtes de 1991 à 1998). Le fait de subdiviser 30% des échantillons de 8 enquêtes entache les quotients prospectifs de fluctuations qui rendent difficiles certaines comparaisons. De ce fait, pour faciliter les comparaisons, nous avons élaboré en complément des séries de survivants à partir de ces quotients. Enfin, les quotients prospectifs et les survivants des différents sous cohortes sont accompagnés par la série de quotients prospectifs et de survivants de l'ensemble de la cohorte.

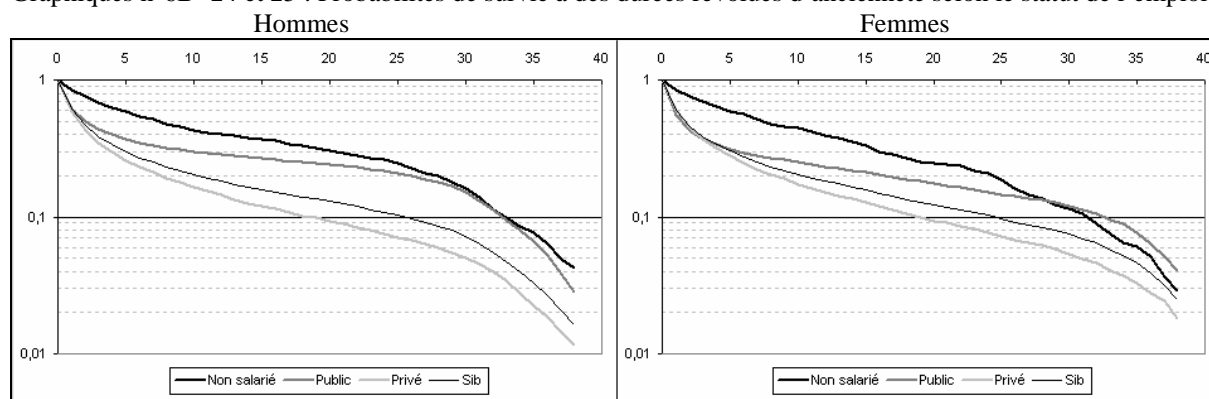
Graphiques n°6B- 22 et 23 : Quotients prospectifs selon le statut de l'emploi (par durée d'ancienneté).



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Graphiques n°6B- 24 et 25 : Probabilités de survie à des durées révolues d'ancienneté selon le statut de l'emploi.



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

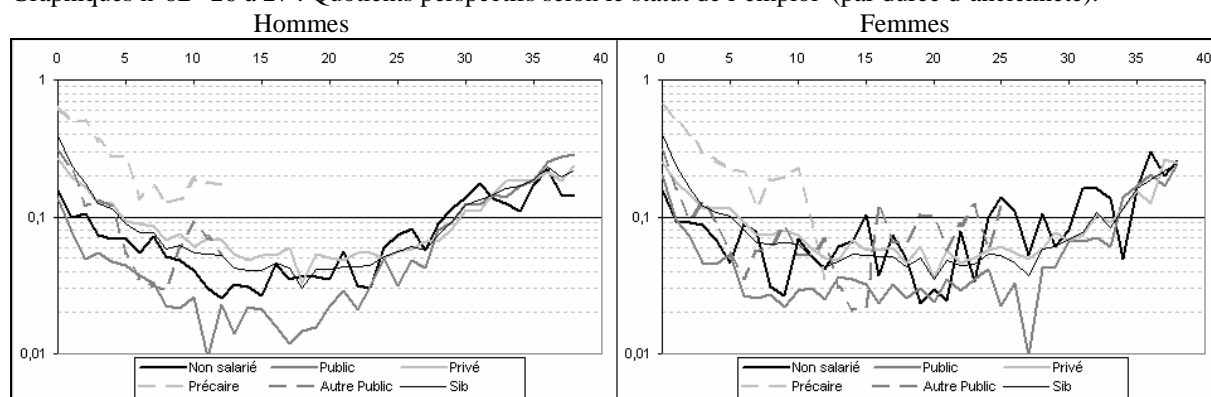
Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

La distinction des actifs occupés selon le statut de leur emploi nous permet de remarquer que les non salariés et, dans une moindre mesure, les salariés du public, ont un calendrier de sortie plus tardif que l'ensemble, alors que les salariés du privé ont le calendrier le plus raccourci de tous les actifs occupés. La loi de survie des salariés du privé est proche à la loi de survie de l'ensemble des actifs occupés, du fait d'un poids important dans l'ensemble.

Cette distinction produit des sous cohortes relativement hétérogènes. Parmi les salariés du public, nous mélangeons des fonctionnaires avec des contractuels. De même, parmi les salariés du privé, coexistent intérimaires, CDD et CDI. Pour constituer des sous cohortes plus homogènes, nous avons regroupé les salariés en emploi précaire (intérim, CDD, CES, apprentis, en période d'essai, salariés du public contractuels pour une durée limitée, vacataires, etc.) au sein d'une nouvelle cohorte, et éclaté les salariés du public restant entre fonctionnaires et autres salariés du public.

Cette nouvelle subdivision permet de remarquer une certaine similitude des lois de sortie des salariés, à l'exception de ceux qui sont dans une situation particulièrement protégée (comme les fonctionnaires) ou de précarité (intérim, CDD, saisonniers, etc.), quel que soit leur employeur, entreprise privée, l'Etat ou les collectivités.

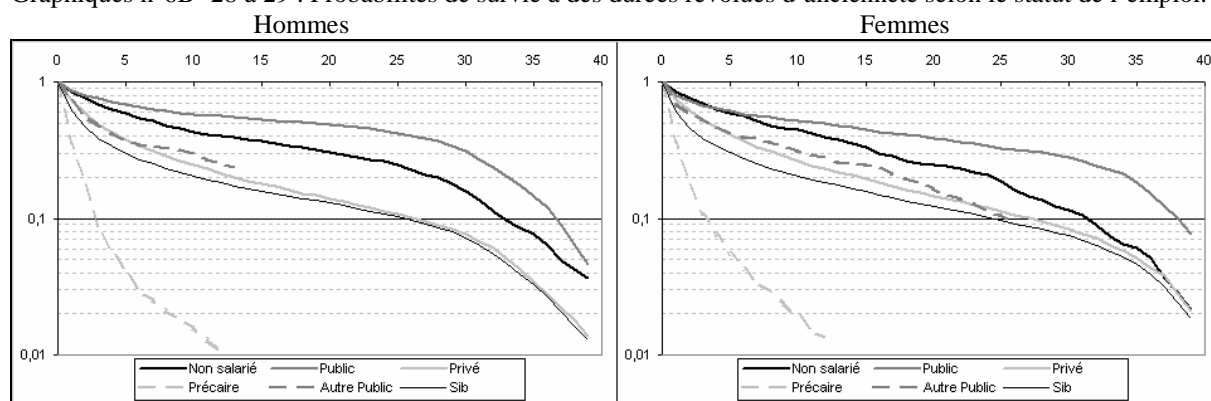
Graphiques n°6B- 26 à 27 : Quotients perspectifs selon le statut de l'emploi (par durée d'ancienneté).



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Graphiques n°6B- 28 à 29 : Probabilités de survie à des durées révolues d'ancienneté selon le statut de l'emploi.



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

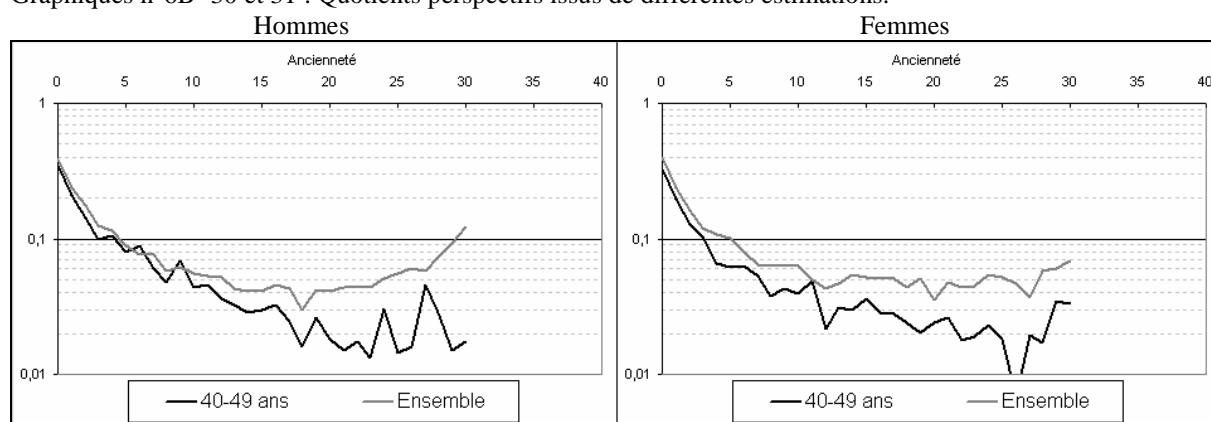
Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

C'est la sous cohorte des fonctionnaires qui a le calendrier de survie à une rupture le plus long, alors que les sous cohortes constituées d'emplois précaires disparaissent très rapidement.

5. Effet d'âge et effet d'ancienneté de l'emploi actuel.

Les probabilités de rupture aux faibles durées d'ancienneté peuvent être affectées par un effet de l'âge de l'actif occupé, les jeunes cumulant une durée d'ancienneté faible et des emplois moins stables. De même, aux durées d'ancienneté élevées, l'augmentation de la part des personnes âgées augmente certainement les probabilités de rupture. Une manière de vérifier ces deux suppositions est de confronter les lois de rupture des individus d'âges intermédiaires (40 – 49 ans) aux lois de rupture de l'ensemble des individus.

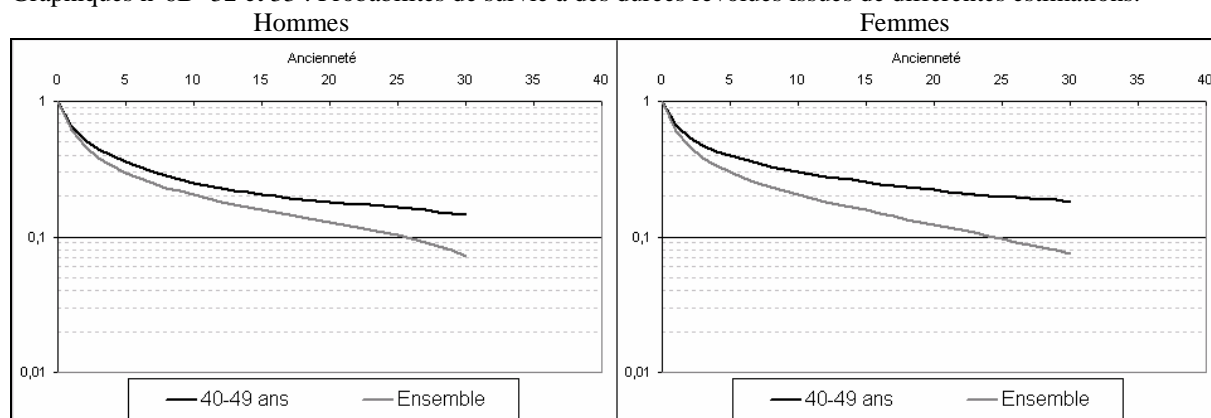
Graphiques n°6B- 30 et 31 : Quotients perspectifs issus de différentes estimations.



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Graphiques n°6B- 32 et 33 : Probabilités de survie à des durées révolues issues de différentes estimations.



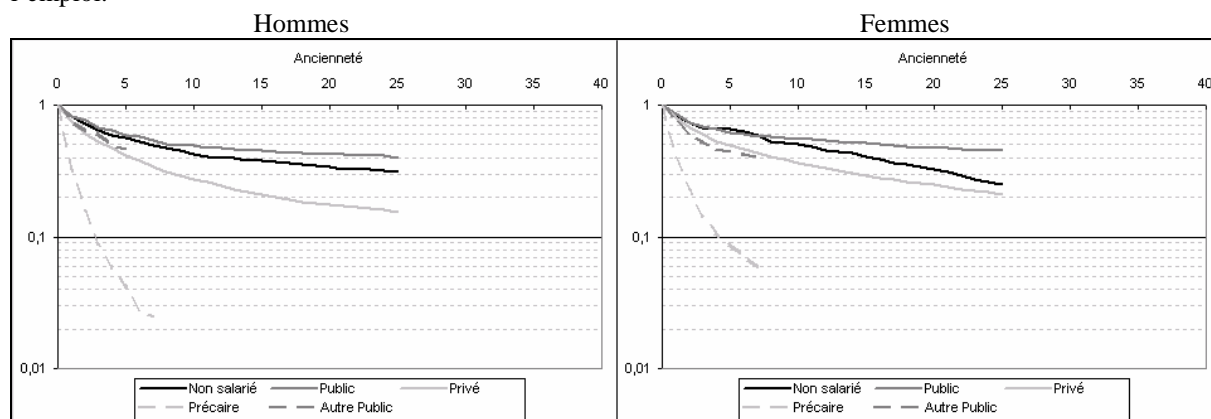
Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Cette confrontation des lois de rupture des individus d'âges intermédiaires (40 – 49 ans) aux lois de rupture de l'ensemble des individus nous permet de remarquer qu'aux faibles durées d'ancienneté les probabilités de rupture ne sont pas fondamentalement différentes. Par contre, au fil des durées d'ancienneté, l'écart entre les probabilités de rupture se creuse, de manière

plus importante chez les femmes, les probabilités des 40 – 49 ans restant inférieures à celles de l'ensemble. Néanmoins, une partie de cette différence provient de la différence de composition de la population active occupée chez les 40 – 49 ans. Nous avons effectué la même confrontation des lois de rupture des individus d'âges intermédiaires (40 – 49 ans) aux lois de rupture de l'ensemble des individus, en distinguant les statuts de l'emploi³²⁶.

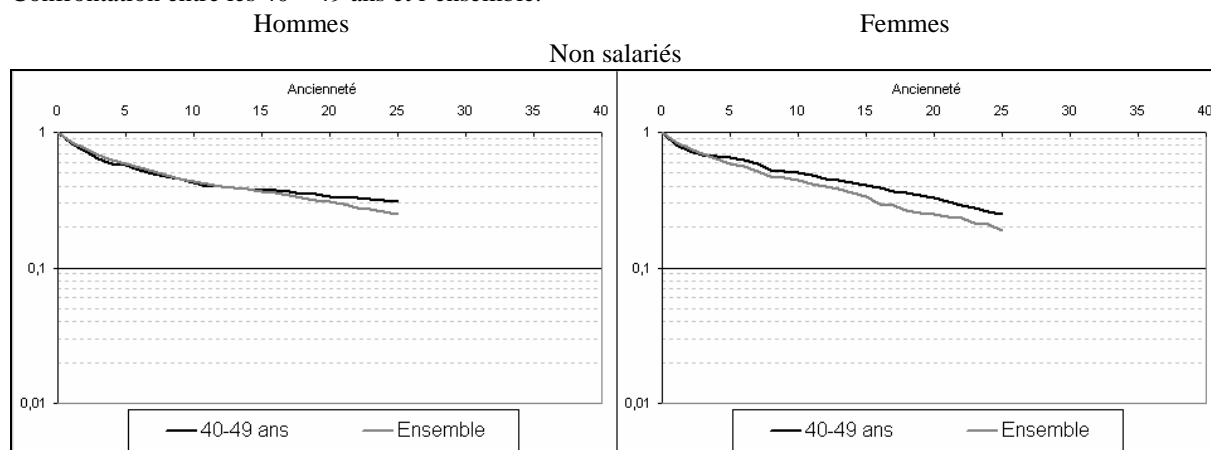
Graphiques n°6B- 34 et 35 : Probabilités de survie à des durées révolues chez les 40 – 49 ans, selon le statut de l'emploi.



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

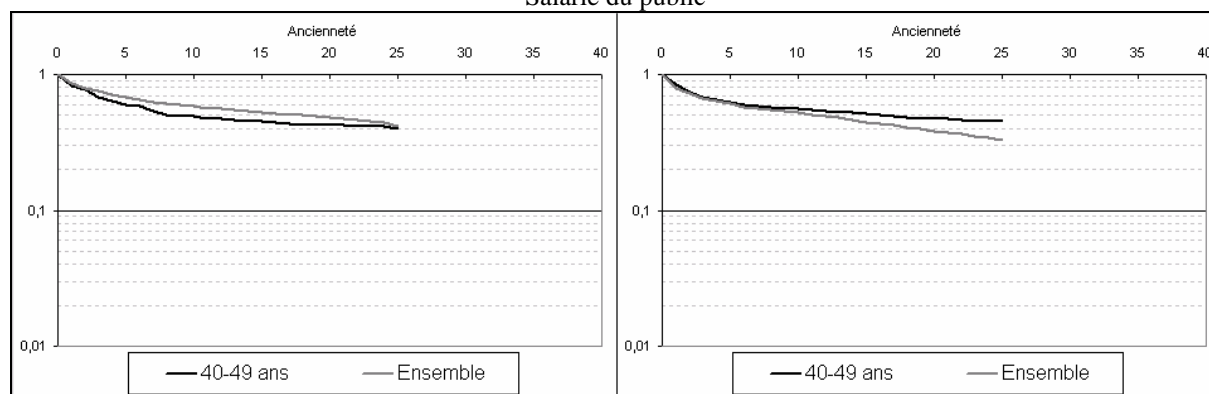
Graphiques n°6B- 36 à 41 : Probabilités de survie à des durées révolues, selon le statut de l'emploi³²⁷. Confrontation entre les 40 – 49 ans et l'ensemble.



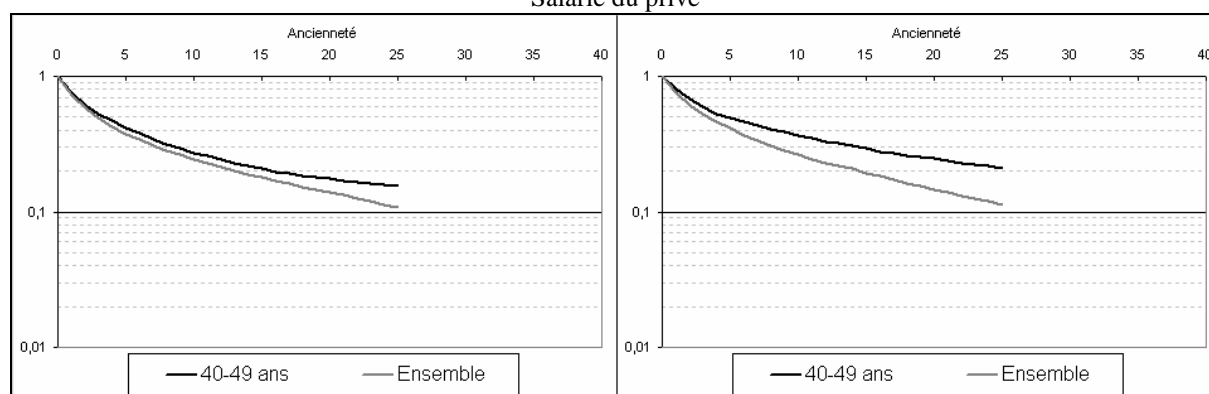
³²⁶ En considérant seulement les probabilités de survie. La faiblesse de l'effectif rendant difficile une comparaison graphique adéquate.

³²⁷ Selon les statuts modifiés : non salarié, salarié du public (hors contractuel en CDI, hors contractuel en CDD, hors vacataire et en excluant d'autres emplois précaires), salarié du privé (hors CDD, hors intérim et en excluant d'autres emplois précaires), précaire et autre public, voir le sous chapitre précédent.

Salarié du public



Salarié du privé



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

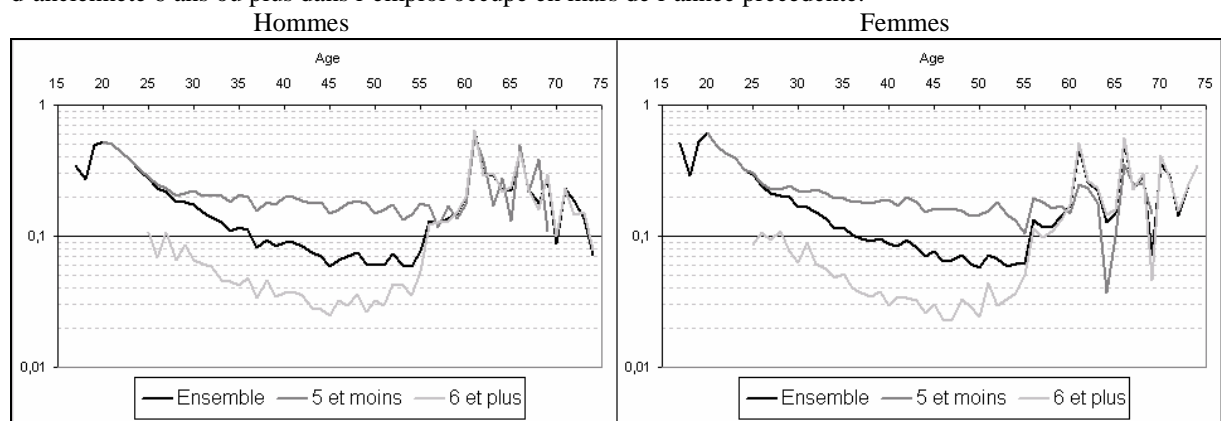
Comme nous pouvons l'observer sur les graphiques n°6B- 36 à 41, la confrontation des lois de rupture des individus d'âges intermédiaires (40 – 49 ans) aux lois de rupture de l'ensemble des individus, en distinguant les statuts de l'emploi³²⁸, réduit la différence entre les lois de survie des 40 – 49 ans et celle de l'ensemble, à l'exception des femmes salariées du privé (hors emplois précaires).

Ainsi, au fil des durées d'ancienneté, la probabilité de connaître une rupture avec l'emploi baisse, et cela n'est pas dû à la présence des personnes jeunes à ces durées d'ancienneté faibles. Toutefois, au fur et à mesure que la durée d'ancienneté augmente, la baisse de la probabilité de rompre s'estompe et commence à laisser sa place à un effet d'âge qui s'exerce avec modération, sauf chez les femmes du privé (emplois précaires), avant 20 – 25 ans d'ancienneté.

³²⁸ Pour les statuts modifiés : non salarié, salarié du public (hors contractuel en CDI, hors contractuel en CDD, hors vacataire et en excluant d'autres emplois précaires), salarié du privé (hors CDD, hors intérim et en excluant d'autres emplois précaires), précaire et autre public (voir le sous chapitre précédent).

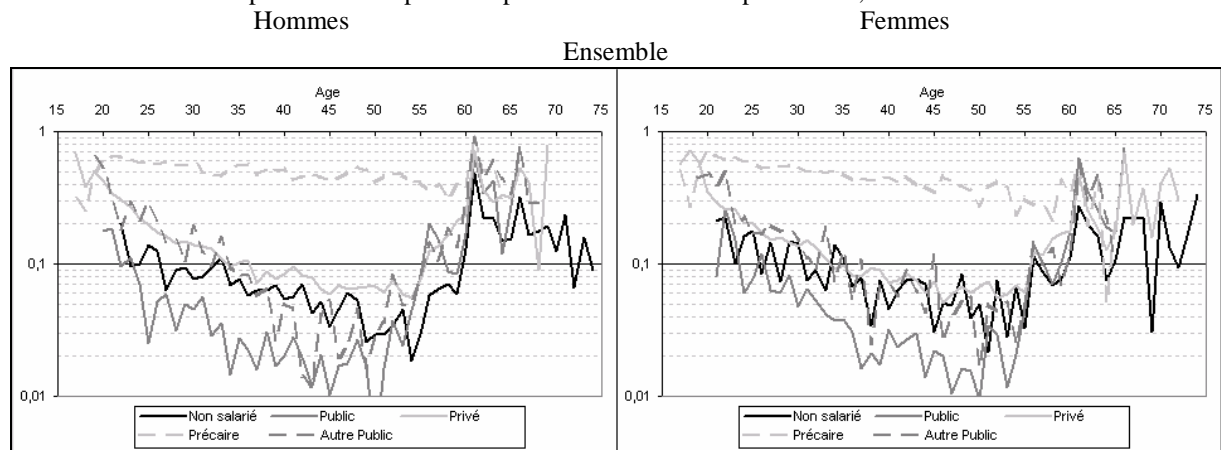
Une autre façon de mettre en évidence cet effet d'âge est d'étudier les probabilités de rupture selon l'âge des individus actifs occupés (en début d'intervalle étudié), en distinguant les individus selon leur ancienneté. Ainsi, nous avons distingué, d'une part les individus actifs occupés d'ancienneté supérieure à 5 ans et d'autre part les individus actifs occupés d'ancienneté inférieure à 6 ans.

Graphiques n°6B- 42 et 43 : Probabilités de rupture par âge, de l'ensemble des actifs occupés, des actifs occupés d'ancienneté de 5 ans ou moins dans l'emploi occupé en mars de l'année précédente et des actifs occupés d'ancienneté 6 ans ou plus dans l'emploi occupé en mars de l'année précédente.

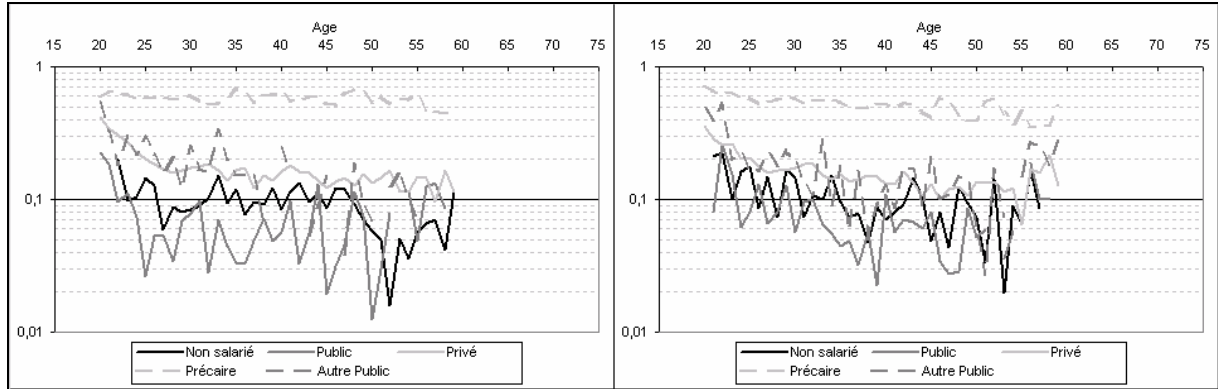


Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.
Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

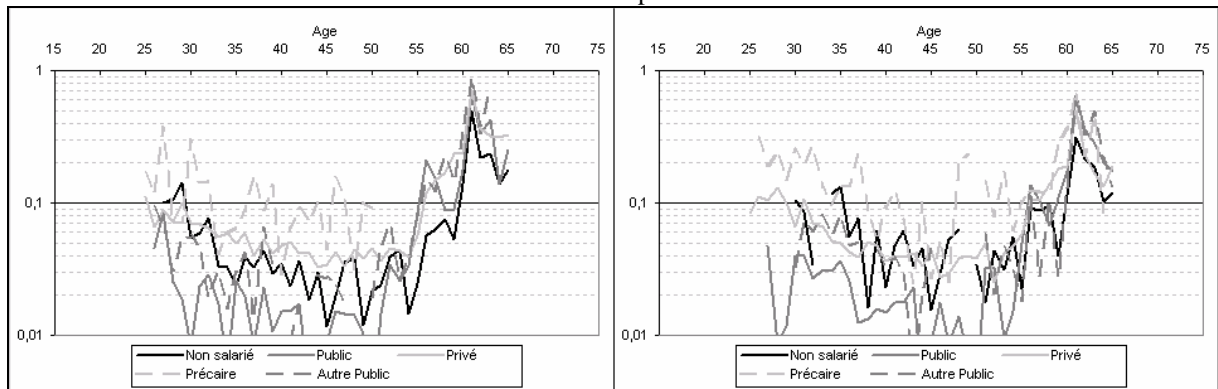
Graphiques n°6B- 44 à 49 : Probabilités de rupture par âge, de l'ensemble des actifs occupés, des actifs occupés d'ancienneté de 5 ans ou moins dans l'emploi occupé en mars de l'année précédente et des actifs occupés d'ancienneté 6 ans ou plus dans l'emploi occupé en mars de l'année précédente, selon le statut.



5 ans ou moins



6 ans ou plus



Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Les probabilités de rupture par âge baissent, pour les deux sexes, de 20 à 45 ans, avant de repartir à la hausse dès 50 ans. La distinction des emplois de 5 ans d'ancienneté ou moins des emplois de plus de 5 ans d'ancienneté nous permet de remarquer que :

- les emplois de plus de 5 ans d'ancienneté, bien que le niveau des probabilités par âge soit très faible, baissent aussi au fil des âges, jusqu'à 45 ans, et repartent à la hausse dès 50 ans,
- les emplois de 5 ans d'ancienneté ou moins, baissent jusqu'à 55 ans, avant de repartir à la hausse.

Evidemment, les emplois précaires sont surreprésentés parmi les emplois de 5 ans d'ancienneté ou moins. Une façon d'éliminer cet effet de structure par statut de l'emploi est d'étudier les probabilités de rupture par âge dans des sous-groupes d'actifs occupés constitués selon le statut d'emploi. Une fois les emplois précaires distingués des autres types d'emplois nous remarquons toujours une baisse au fil des âges, jusqu'à 45 – 55 ans, des probabilités de rupture par âge.

Pour les emplois précaires de 5 ans d'ancienneté ou moins, les probabilités de rupture sont relativement élevées. Nous observons aussi, pour les emplois précaires de 5 ans d'ancienneté ou moins, une quasi-stabilité des probabilités de rupture au fil des âges chez les hommes et une baisse légère et linéaire au fil des âges chez les femmes. Pour les emplois précaires de plus de 5 ans d'ancienneté, les probabilités de rupture baissent rapidement, comme pour les autres statuts d'emploi.

Avant 45 ans, les probabilités de rupture semblent baisser au fil de l'ancienneté de l'emploi et au fil des âges, alors qu'au-delà de 50 ans, l'ancienneté de l'emploi semble être corrélée avec l'âge des individus³²⁹. De plus, à ces âges élevés, l'effet d'âge prend le dessus, lorsque les actifs occupés, quelle que soit leur ancienneté, commencent à quitter (définitivement) la vie active occupée.

A ce niveau de décomposition³³⁰, bien que les probabilités soient fortement entachées de fluctuations aléatoires, nous observons, pour les moins de 45 ans, un plus faible risque de rupture pour les emplois du public (hors contractuel en CDI, hors contractuel en CDD, hors vacataire et en excluant d'autres emplois précaires), suivis par les emplois de non salariés et les emplois dans le secteur privé (hors CDD, hors intérim et en excluant d'autres emplois précaires).

³²⁹ Voir chapitre 5A, les pyramides d'anciennetés par groupes d'âges à la date de l'enquête et par groupes d'âge à l'entrée dans l'emploi actuel.

³³⁰ Probabilités de rupture par âge par statut de l'emploi occupé et par ancienneté (d'ancienneté 5 ans ou moins et d'ancienneté 6 ans ou plus).

Tableau n°6B- 4 : Modélisation de la probabilité de rupture d'emploi entre mars de l'année précédant l'enquête et la date de l'enquête³³¹, pour l'ensemble des actifs occupés en mars de l'année précédant l'enquête, pour les actifs occupés en mars de l'année précédant âgés de 45 ans ou moins et pour les actifs occupés en mars de l'année précédant âgés de 46 ans ou plus.

		Ensemble		45 ans ou moins		46 ans ou plus	
		Coef.	P > c 2	Coef.	P > c 2	Coef.	P > c 2
Age		0.0073	<.0001	-0.0158	<.0001	0.1306	<.0001
Ancienneté		-0.0450	<.0001	-0.1377	<.0001	-0.0174	<.0001
Sexe	Femme	-0.0609	<.0001	-0.0158	<.0001	-0.2323	<.0001
	Hommes	réf.	.	réf.	.	réf.	.
Statut	Non salarié	0.3663	<.0001	0.3913	<.0001	-0.3398	<.0001
	Privé	0.7734	<.0001	0.9353	<.0001	0.2897	<.0001
	Précaire	2.6712	<.0001	2.5209	<.0001	2.1600	<.0001
	Autre Public	0.7913	<.0001	0.8715	<.0001	0.2665	<.0001
	Public	réf.	.	réf.	.	réf.	.
Date	1991	0.2273	<.0001	0.2202	<.0001	0.1212	<.0001
	1992	0.1877	<.0001	0.1688	<.0001	0.0675	<.0001
	1993	0.1527	<.0001	0.1240	<.0001	0.0955	<.0001
	1994	0.0782	<.0001	0.0496	<.0001	0.0727	<.0001
	1995	-0.0191	<.0001	-0.0353	<.0001	-0.0270	<.0001
	1996	0.0040	0.0179	0.0042	0.0375	-0.0217	<.0001
	1997	-0.0124	<.0001	0.0081	<.0001	-0.0662	<.0001
	1998	réf.	.	réf.	.	réf.	.
Constant		-2.7590	<.0001	-1.7738	<.0001	-9.0877	<.0001
Log L		-19438440.98		-13037174.52		-5334511.868	

Sources : Enquêtes Emploi de 1991 à 1998, exploitation de l'auteur.

Champs : 1990 – 1997, France métropolitaine, population active occupée.

Enfin, toujours pour mettre en évidence un effet d'âge, nous avons élaboré un modèle³³², pour l'ensemble des actifs occupés, pour les actifs occupés de 45 ans ou moins et pour les actifs occupés de 46 ans ou plus. Chez les actifs occupés de 45 ans ou moins, en contrôlant l'ancienneté de l'emploi, le sexe, le statut et la date d'enquête, nous remarquons que l'âge réduit la probabilité de connaître une rupture d'emploi. De même, en contrôlant l'âge, le sexe, le statut et la date d'enquête, la probabilité de connaître une rupture d'emploi baisse avec l'ancienneté de l'emploi. Enfin, un emploi dans le secteur public sera, évidemment, plus stable que les autres. Pour les plus de 45 ans, la probabilité de connaître une rupture d'emploi baisse avec l'ancienneté, alors que l'âge semble avoir un effet inverse. Comme nous l'avons déjà précisé, à ces âges élevés, l'effet d'âge prend le dessus, les actifs occupés, quelle que soit leur ancienneté, commençant à quitter (définitivement) la vie active occupée.

³³¹ Modèle linéaire généralisé, d'une distribution binomiale, avec une fonction d'identité du type logit.

³³² Modèle linéaire généralisé, d'une distribution binomiale, avec une fonction d'identité du type logit.

C. Vue d'ensemble

En étudiant les flux de changement d'emploi et les entrées et sorties de l'occupation professionnelle nous avons mis en évidence une dynamique démographique propre à la population active occupée. En se limitant aux seules premières entrées dans l'emploi les flux sont très importants (environ 500 000 à 750 000 personnes chaque année).

Dans une telle dynamique, la forte intensité des ruptures du lien unissant les individus à leur poste de travail, se traduit par une présence limitée de beaucoup de personnes dans les cohortes d'emploi (la durée moyenne de séjour est entre 6 et 10 ans). En tenant compte du rythme de « renouvellement » de la population active occupée, de sa croissance inférieure à la croissance de la population en âge de travailler et du niveau élevé d'occupation professionnelle des individus d'âge intermédiaire, nous avons remarqué que les retours à l'emploi sont aussi très intenses. Ainsi, entre la première entrée dans l'emploi et la sortie définitive de l'occupation professionnelle, la vie active occupée des individus comprend de multiples entrées, sorties et changements d'emploi.

Afin d'augmenter le niveau de décomposition, nous avons réduit l'étude aux lois de sortie de l'emploi occupé de la période 1991 – 1998. Nous avons ainsi observé des quotients de rupture de l'emploi occupé très élevés (40%) dès l'ancienneté de 0 an, qui diminuent ensuite rapidement, jusqu'à l'ancienneté de 15 ans, ils sont déjà inférieurs à 10% à 5 ans d'ancienneté. A 5 ans d'ancienneté, plus de 70% d'une cohorte a déjà quitté l'emploi initialement occupé, à 20 ans d'ancienneté, le seuil de 10% de personnes encore dans l'emploi initial a été franchi.

Pour les individus âgés de moins de 45 ans, ce profil de sortie de l'emploi occupé, (avec des probabilités de rupture élevées aux faibles durées d'ancienneté, notamment avant 5 ans d'ancienneté) est modérément lié à l'âge. La probabilité de rupture diminue néanmoins légèrement entre 20 et 45 années d'âge. On retrouve aussi ce profil de sortie quel que soit le statut de l'emploi occupé. Toutefois, de façon évidente, occuper un emploi précaire augmente significativement les probabilités de rupture avant 5 années d'ancienneté. Ainsi, les emplois précaires connaissent des sorties très rapides, alors que les fonctionnaires et les non salariés connaissent une faible probabilité de rupture. Les emplois en contrat à durée indéterminée

(CDI) du privée et les contractuels en CDI du public, régis par des lois de rupture très proches, connaissent une situation intermédiaires.

Au-delà de l'âge de 45 ans, la probabilité de connaître une rupture devient très liée à l'âge, répercutant l'effet des sorties définitives de l'occupation professionnelle.

Conclusion de la partie II

La vie active occupée au fil des générations, un début plus tardif...

Pour les générations nées au cours du 20^{ème} siècle, l'augmentation de près de 20 points de pourcentage de la proportion de femmes connaissant l'occupation professionnelle (entre les générations 1900 et 1950) constitue un des éléments majeurs d'évolution longitudinale affectant la population active occupée.

L'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi est par ailleurs le facteur le plus important de la baisse des taux d'emploi aux jeunes âges de l'occupation professionnelle. Ce début de vie active occupée, de plus en plus tardif au fil des générations, est très corrélé avec la fin de la formation initiale et le milieu socioprofessionnel d'origine des individus.

Toutefois, au fil des générations, cette dépendance vis-à-vis de la fin du parcours scolaire semble se réduire légèrement, certains individus connaissant des expériences professionnelles avant la fin de leur formation initiale, surtout ceux qui ont connu une longue scolarité. De façon plus nette, la corrélation entre la distribution des âges au premier emploi et le milieu socioprofessionnel d'origine s'est fortement atténuée parmi les individus appartenant aux générations étudiées les plus récentes (1970 – 1976), sous l'effet de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

Ainsi, l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi ne se poursuit plus à partir des générations 1975 à 1982. Cette interruption reflète la conjonction de deux phénomènes. D'une part, au delà de la génération 1976 l'allongement de la durée des études est beaucoup moins rapide qu'au fil des 10 générations précédentes. D'autre part, cet allongement de la scolarité cesse de se traduire mécaniquement par un retard d'entrée dans l'occupation professionnelle, puisque comme on l'a dit, une proportion non négligeable de personnes menant de longues études commence à travailler avant la fin des études. Finalement, ces mesures issues des enquêtes Emploi les plus récentes (2002 – 2007) laissent supposer que pour les générations nées entre 1985 et 2000, l'entrée dans l'occupation professionnelle ne devrait pas connaître une distribution par âge plus tardive que celle des générations nées au début des années 1980. La nature de ces premiers emplois, souvent contemporains de la formation initiale, semble en revanche sortir de la logique séquentielle études-emploi-retraite pour définir un processus d'entrée dans la vie professionnelle plus diffus et plus incertain en termes de correspondance entre diplôme et position sociale³³³.

³³³ Pour ce dernier point, voir les travaux de M. Caillot ou de L. Chauvel

... pour *un fin plus précoce*.

Dans le même temps, le raccourcissement du calendrier de la sortie définitive de l'occupation professionnelle entre les générations 1881 et 1929 a fortement réduit les taux d'emplois aux âges élevés de l'occupation professionnelle. Ce phénomène se manifeste en deux temps, tout d'abord par une quasi-disparition de la fréquence des arrêts définitifs de l'occupation professionnelle après 65 ans, ensuite par une très forte baisse des sorties de la vie professionnelle après 60 ans. On retrouve ici l'impact des modifications réglementaires en matière d'assurance vieillesse, bien que le pic de départs à 60 ans soit observable, mais à moindre degré, pour des générations bien antérieures à celles concernées par ces dispositions. De même, les préretraites contribuent pour les générations nées après 1915 à augmenter la fréquence des sorties définitives avant l'âge légal de départ à la retraite. Pour les femmes, ce raccourcissement du calendrier est légèrement plus marqué (notamment entre les générations 1881 et 1918) en raison d'une hausse modérée de la survenue de sorties définitives précoces de la vie active occupée (avant 30 ans). Concernant une proportion non négligeable de femmes, sans doute pour des raisons familiales, y compris avant cette évolution, elles sont quasi-inexistantes dans toutes les générations masculines.

Un avenir incertain...

Le calendrier de la sortie définitive de l'occupation professionnelle se raccourcit moins rapidement entre la génération 1929 et la génération 1939. Il s'agit d'une poursuite de l'augmentation de la fréquence des sorties avant 60 ans, liées comme précédemment aux préretraites, mais aussi aux dispenses de recherche d'emploi. Les générations ultérieures n'étant pas complètement sorties de l'occupation professionnelle à l'époque des dernières enquêtes utilisables, il est difficile de décrire avec précision leur calendrier de sortie définitive de l'occupation professionnelle et donc de mesurer l'impact des récentes dispositions concernant le départ à la retraite. On peut néanmoins, à partir des dernières enquêtes Emploi, tracer quelques tendances susceptibles de répondre à cette interrogation. En effet, il semblerait que l'on observe un léger étalement des départs, notamment pour les générations masculines nées dans les années 1940, avec une réduction probable de la concentration l'année du 60^{ème} anniversaire. Cette plus grande dispersion se manifesterait alors par une poursuite de l'augmentation du poids des sorties définitives de l'occupation professionnelle, non seulement avant 60 ans comme on l'observait pour les générations précédentes, mais aussi par une

croissance modérée, assez nouvelle au regard des générations précédentes, de la fréquence des départs après 60 ans. Il est difficile de dire si cette croissance de la dispersion des âges de sortie définitive de la vie professionnelle, qui se développerait après une phase de concentration serait une simple adaptation conjoncturelle au changement des dispositions légales, au contraire une évolution plus durable. On peut néanmoins imaginer les facteurs susceptibles de jouer dans les tendances à venir du calendrier de la sortie définitive de l'occupation professionnelle. Celui-ci peut s'allonger :

- sous l'effet de la réduction des préretraites chez les 55 – 59 ans, et l'apparition de mesures encourageant l'exercice d'une activité professionnelle au delà de 55 ans, voire de 60 ans (le revenu de solidarité active, par exemple),
- du fait de la hausse du nombre de trimestres de cotisation requis pour un départ à taux plein³³⁴,
- en raison de l'allongement du calendrier d'entrée dans la vie active occupée³³⁵,
- et par la baisse légère, observée depuis la génération féminine 1931 des sorties définitives de l'occupation professionnelle avant 30 ans.

Celui ci peut rester stable en moyenne, les évolutions observées pour les générations nées dans les années 1940 tendant à se compenser. Enfin, le calendrier de sortie définitive de l'occupation professionnelle pourrait se raccourcir si la forte influence de l'âge, qui dépasse celle de la durée écoulée depuis la première entrée dans la vie active occupée, tendait à se maintenir, les personnes préférant quitter l'emploi même dans des conditions matérielles peu avantageuses. Dans cette perspective, la difficulté des entreprises et des administrations à aménager des conditions favorables au maintien des travailleurs âgés dans l'emploi pourrait jouer un rôle important. Ce sera particulièrement vrai si les entreprises n'y parvenant pas sont relayées par dispositifs sociaux (dispenses de recherche d'emploi, revenu de solidarité active) facilitant la mise à l'écart des travailleurs âgés de l'occupation professionnelle. Sur ce plan, les évolutions économiques conjoncturelles récentes et les difficultés d'emploi rencontrées

³³⁴ Par exemple, dans tous les régimes de base, passage de 160 trimestres à 164 trimestres en 2012. Au-delà de 2012, augmentation progressive de la durée d'assurance de façon à maintenir constant le rapport entre durée d'activité et durée à la retraite (voir, Loi n°2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites).

³³⁵ Du fait de l'allongement de la première entrée dans la vie active occupée, de plus en plus d'individus seront conduits à partir à la retraite après 60 ans en se rapprochant de plus en plus d'un départ à 65 ans, puisqu'ils ne pourront pas totaliser le nombre de trimestres de cotisation nécessaire pour partir avec un taux plein de prestation (voir, Loi n°2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites).

par les autres groupes d'âges pourraient entrer en contradiction avec les objectifs affichés en matière de travail aux âges élevés de l'occupation professionnelle.

.... et des générations aux destins divers

Quoi qu'il en soit, le phénomène de réduction de l'étendue des âges de l'activité professionnelle observé pour les générations nées au début du 20^{ème} siècle, par des sorties plus précoces de l'occupation professionnelle, s'est prolongé pour les générations nées entre 1930 et 1940 par des entrées plus tardives et par des sorties légèrement plus précoces. Pour les générations suivantes notamment nées entre 1950 et 1969 cette restriction des âges de l'occupation professionnelle devrait se poursuivre, au moins du point de vue du nombre moyen d'années passées en emploi, tant leur âge au premier emploi a été retardé par rapport à celles qui les ont précédé. En revanche, les incertitudes, précédemment exposées, concernant le calendrier des sorties ne permettent pas d'anticiper l'importance de cette diminution du nombre d'années passées dans la population active occupée. Dans le cas où elle serait importante, elle s'accompagnerait de fortes inégalités intergénérationnelles, et probablement intragénérationnelles, en matière de ressources aux âges élevés. Si au contraire, cette réduction du nombre moyen d'années passé dans l'emploi par les membres de ces générations était moins importante du fait de départs retardés, de telles inégalités seraient sans doute moins marquées.

Les facteurs de biographie familiale et professionnelle déterminant le niveau des taux d'emploi des femmes.

Si les femmes sont, et pourraient être, quasiment au même titre que les hommes, affectées par les évolutions précédemment décrites, elles présentent par ailleurs certaines spécificités. Ainsi, la hausse de l'intensité de première entrée dans l'emploi, au fil des générations féminines, a contribué à la hausse des taux d'emploi aux âges intermédiaires jusqu'à la génération 1950. Les sorties définitives avant 50 ans, ont connu une légère hausse (de 15% pour la génération 1881, à presque 30% pour la génération 1918), puis une baisse légère (de moins de 30% pour la génération 1931 à 25% pour la génération 1940), jouant alors à l'encontre puis en faveur de la hausse des taux d'emploi féminins aux âges intermédiaires.

Enfin, la hausse des taux de présence³³⁶ dans l'occupation des femmes âgées de 30 à 50 ans, pour les femmes appartenant aux générations 1935 – 1940, et de 25 à 35 ans, pour les femmes appartenant aux générations 1941 – 1949, a nettement contribué à la hausse des taux d'emploi aux âges intermédiaires.

Comme nous l'avons déjà remarqué, la hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires était accompagnée d'une réduction du temps de travail en général. Il est donc probable qu'il en soit de même pour les taux de présence. Néanmoins, compte tenu des dernières évolutions (forte réduction en 1998-2003 et réformes récentes), il est peu vraisemblable, à court terme, d'envisager une baisse conséquente du temps de travail suffisante pour permettre une baisse de la fréquence des interruptions passagères de l'occupation professionnelle. Il est revanche peu vraisemblable que la tendance à la diminution de la fréquence des sorties définitives avant 30 ans, s'inverse. Ainsi, si la transformation des sorties définitives avant 30 ans en interruptions passagères se poursuit, nous pouvons attendre une hausse des taux de présence après 40 ans, sans que les taux de présence de 25 à 40 ans en soient affectés.

Des cycles rapides de changement d'emploi, mais une population hétérogène en matière de durée de présence dans un même emploi

Enfin, l'ensemble de ces évolutions est accompagnée par des mouvements démographiques puissants d'entrée et de sortie de l'emploi, une bonne partie des personnes, y compris les hommes, connaissant des changements fréquents d'emploi, soit directement, soit en transitant plus ou moins longtemps par l'inoccupation. La durabilité de la présence dans un même emploi est fortement corrélée avec le statut du poste occupé. Pour les salariés elle est donc beaucoup plus liée à la nature du contrat qu'à celle de l'employeur (secteur public ou privé). Les femmes salariées sont davantage concernées par les formes de salariat se traduisant par les embauches les plus brèves ce qui peut être mis en relation avec le fait qu'entre les emplois successifs elles transitent plus fréquemment et plus longtemps par l'inoccupation que les hommes (voir taux de présence). Il est néanmoins difficile d'établir une relation de causalité nette entre ces deux phénomènes, la brièveté des embauches et les difficultés de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle interagissant de façon synergique.

³³⁶ Proportion de femmes en emploi parmi celles ayant déjà connu au moins une expérience professionnelle et n'ayant pas quitté l'occupation professionnelle de façon définitive, mais ayant pu l'interrompre de façon passagère.

Conclusion générale

Au cours de ce travail, nous avons essayé de décomposer la dynamique démographique de la population active occupée, en procédant par étapes successives, en fonction de ses déterminants.

Des étapes et les méthodes de décomposition de la dynamique de la population active occupée...

Dans un premier temps, nous avons étudié l'évolution de l'effectif de la population active occupée et l'évolution de l'effectif des sous ensembles la composant (en distinguant les sous populations d'actifs occupés constituées par les caractéristiques propres aux individus des sous catégories définies par les caractéristiques propres aux postes occupés).

Nous avons ensuite introduit l'âge comme variable structurelle de décomposition, de façon à envisager une mise en relation plus approfondie de l'évolution de la population active occupée avec celle de la population générale. Nous avons ainsi entrepris une analyse de l'évolution des taux d'emploi par âge de la période 1946 – 2007, mais aussi, de celle des taux d'emploi par âge des générations 1880 – 1980. Les taux d'emploi constituant une mesure du niveau d'occupation des individus à chaque âge, nous en avons entrepris la synthèse, transversale comme longitudinale, pour obtenir des séries d'indices fournissant le nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle au cours d'une vie.

En supposant l'occupation professionnelle indépendante de la mortalité, nous avons pondéré les taux d'emploi par âge par les probabilités de survie des tables de mortalité annuelles et par les probabilités de survie des tables de mortalité des générations, afin d'apprécier l'influence de la mortalité sur le niveau d'occupation des individus.

Enfin, nous avons introduit dans l'analyse le nombre moyen d'heures de travaillées au cours d'une semaine de référence, par personne et par actif réellement occupé, pour pouvoir étudier la durée passée en situation de travail au cours d'une vie. Cette mesure se différencie des indices synthétiques précédemment proposés fondés sur les taux d'emploi, dont le but est de quantifier la durée moyenne d'appartenance à une sous-population, ici identifiée par l'existence d'un lien formel avec l'emploi. En effet, le temps vie pendant lequel les personnes entretiennent un lien formel avec l'emploi, inclut les temps de vie extra-professionnels de toutes sortes (congés maladie, parentaux, annuels, repos hebdomadaire, quotidien,...). Au contraire la durée moyenne passée en situation de travail au cours d'une vie ne comptabilise que le strict temps de travail effectif. Au delà de son caractère évocateur, cette forme d'analyse permet de différencier, les vécus professionnels des générations et des sexes,

lorsqu'elle aboutit à des indices de synthèse dont l'échelle de temps est la vie entière. Rapportée à une semaine moyenne, après élimination des effets de structure par âge, elle conduit à distinguer le temps passé au travail des catégories socioprofessionnelles et des personnes en fonction de leur situation familiale du moment.

Dans un deuxième temps, nous avons concentré nos efforts sur les déterminants propres à la dynamique démographique de la population active occupée :

- la première entrée dans la vie active occupée,
- la sortie définitive de la vie active occupée,
- les interruptions passagères de l'occupation professionnelle,
- la rupture de l'emploi occupé.

L'intensité et le calendrier de la première entrée dans la vie active occupée ont été étudiés à travers la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé à chaque âge et les taux d'entrée dans le premier emploi par âge.

En renversant l'ordre chronologique de la vie d'un individu ayant déjà travaillé, nous avons étudié le calendrier de la fin de la vie active occupée, en calculant des taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle au sein des générations ayant achevé leur vie professionnelle. Ces taux ont été élaborés à chaque âge et pour chaque durée écoulée depuis la première entrée dans la vie active occupée, dans des générations et dans des cohortes de premier emploi. Afin d'éliminer l'impact des sorties définitives précoces des femmes, nous avons élaboré des quotients de sortie définitive par âge.

Puis, nous avons élaboré des taux de présence par âge, parmi les individus ayant déjà travaillé mais n'ayant pas encore connu la sortie définitive de la vie active occupée, en combinant :

- les taux d'entrée dans le premier emploi,
- les taux de dernière sortie de l'occupation professionnelle au sein des générations ayant achevé leur vie professionnelle,
- les taux d'emploi des générations.

Ces taux de présence nous ont permis de mesurer le niveau des interruptions passagères de l'occupation professionnelle parmi les individus ayant déjà travaillé, avant leur sortie définitive de l'occupation professionnelle.

Enfin, pour mieux appréhender l'intensité des flux d'entrée et de sortie de la population active occupée, nous avons étudié :

- la structure de la population active occupée selon l'ancienneté de l'emploi et le sexe,

- la rupture de l'emploi occupé, au sein des cohortes d'emploi, selon l'ancienneté de l'emploi et le sexe.

... à la recomposition de ses évolutions générales...

Avec des taux bruts d'entrée et de sortie qui dépassent largement les 10%, cette dernière étape de décomposition nous a permis de remarquer une dynamique démographique extrême de l'emploi, régie par des flux d'entrée et de sorties très intenses. Nous avons aussi remarqué que les premières entrées dans la vie active occupée et les dernières sorties de l'occupation professionnelle ne constituaient qu'une partie de ces flux, la majorité d'entre eux étant composés d'entrées et de sorties intermédiaires, formant des cycles composés d'emplois multiples, d'une durée assez variable.

Au cours de la période 1975 – 2007, la durée moyenne d'un emploi se situe entre 6 et 8 ans. Toutefois, cette durée moyenne cache la forte hétérogénéité des probabilités de survie des sous-cohortes d'emploi, les individus occupant des emplois précaires connaissant des sorties très rapides, les emplois de fonctionnaires et non salariés étant beaucoup plus durables.

Compte tenu du niveau très élevé des taux de présence masculins entre 25 et 55 ans, l'extinction rapide des cohortes d'emploi, traduit des passages assez brefs dans l'inoccupation au sein des cycles d'emplois. Pour les femmes, le plus faible niveau des taux de présence entre 25 et 50 ans montre des cycles d'emplois comprenant des passages prolongés dans l'inoccupation. En effet, le taux de présence à 18 ans est de 1 pour les femmes appartenant aux générations 1910 – 1949, puis il se réduit à 60% à 30 ans pour les femmes appartenant aux générations 1910 – 1934 et à 75% à 30 ans pour les femmes de la génération 1949. Au-delà de 30 ans, le taux de présence se rapproche progressivement de 1. Cette valeur est atteinte par les femmes des générations 1910 – 1920 à 60 ans. Dès la génération 1930, le taux de présence atteint l'unité à 52 ans, puis baisse au-delà de cet âge. Ces évolutions contribuent fortement à la hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires, dès la génération 1930.

Cette hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires, entamée depuis la génération 1930, est aussi renforcée par la hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi, qui passe de 85-87% pour la génération 1930 à 94-97% pour la génération 1950.

L'effet de l'évolution de la fréquence des sorties définitives avant 50 ans, sur les taux d'emploi des femmes d'âges intermédiaires est plus complexe, mais aussi, plus limité. Après une légère hausse entre les générations 1881, (15% de sorties définitives avant 50 ans) et 1918, (30% de sorties définitives avant 50 ans) la fréquence des sorties définitives précoces a connu une baisse légère entre les générations 1931 et 1940 (un peu moins de 30% de sorties définitives avant 50 ans pour la génération 1931 contre 25% pour la génération 1940).

Au total, la hausse des taux d'emploi des femmes aux âges intermédiaires observée depuis la génération 1930, résulte de la hausse des taux de présence, la hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi et, dans une moindre mesure, de la baisse de la fréquence des sorties définitives avant 50 ans.

La baisse des taux d'emploi aux âges extrêmes de l'occupation professionnelle, traduit l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi et le raccourcissement du calendrier des sorties définitives. Sous cette double influence du calendrier, l'occupation professionnelle est de plus en plus concentrée dans la vie des individus. Le rôle de chaque facteur diffère néanmoins entre les générations. De la génération 1881 à la génération 1929, le raccourcissement du calendrier de la sortie définitive de l'occupation professionnelle, en réduisant les taux d'emplois chez les plus de 60 ans, est de loin le facteur le plus important de concentration. A partir de la génération 1930, c'est l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi qui en devient le facteur le plus important. Cet allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi perdure jusqu'à la génération 1970.

Au total, la durée passée dans l'occupation professionnelle (en l'absence de la mortalité) baisse, de la génération 1881 à la génération 1942 pour les hommes (de 49-54 ans à un peu plus de 40 ans) et de la génération 1881 à la génération 1920 pour les femmes (de 26-29 ans à moins de 25 ans). Dès la génération féminine 1925, la durée passée dans l'occupation professionnelle (en l'absence de la mortalité) est en hausse, et atteint plus de 26 ans pour les femmes de la génération 1942.

Ainsi, réduisant fortement la durée de séjour des hommes dans l'occupation professionnelle, l'ensemble de ces facteurs joue dans le sens d'une diminution du nombre d'actifs occupés lors d'une année donnée. Chez les femmes, cela n'est vrai que jusqu'à la génération 1920. Dès la génération 1925, la hausse de la durée de séjour dans l'occupation professionnelle contribue la hausse de nombre d'actives occupées.

Au delà de la génération 1942, il devient impossible de mesurer avec précision l'évolution de la durée passée dans l'occupation professionnelle, puisqu'à la date des enquêtes utilisées les générations nées à partir de 1943, comprenaient encore des actifs occupés. On peut néanmoins

affirmer que jusqu'à la génération 1970, l'allongement du calendrier d'entrée dans le premier emploi, joue en faveur d'une diminution du nombre d'actifs et d'actives occupés.

La hausse, de 1946 à 2007, du nombre d'hommes en âge de travailler (+54%), en grande partie contrecarrée par la baisse de la durée de séjour des hommes dans l'occupation professionnelle, se répercute de façon très atténuée par une hausse inférieure à 10% de l'effectif de la population active occupée masculine au cours de la même période.

A la hausse du nombre de femmes en âge de travailler (+43%), s'ajoutent, l'augmentation des taux de présence des femmes, la hausse de l'intensité d'entrée dans le premier emploi et la baisse de la fréquence des sorties définitives avant 50 ans, pour conduire à la très rapide croissance du nombre d'actives occupées entre 1946 et 2007 (+70%). Cette évolution a été particulièrement rapide au cours de la période 1998-2007 en raison de l'arrêt de l'allongement du calendrier d'entrée dans l'occupation professionnelle caractérisant les générations féminines nées après 1970. En effet, avant le milieu des années 1990, la combinaison du retard de l'âge au premier emploi (jusqu'à la génération 1969) avec la précocité accrue des sorties définitives de l'occupation professionnelle (jusqu'à la génération 1939), contrecarrait l'influence des facteurs favorables à la croissance du nombre d'actives occupées.

... et des volumes horaires travaillés

Cette augmentation très importante de la population active occupée féminine est toutefois à relativiser. Comme notre démarche de décomposition nous a permis de le remarquer, si nous remplaçons le nombre moyen d'années passées dans l'occupation professionnelle par le nombre moyen d'années passées en situation de travail, nous pouvons constater que la croissance du nombre total d'heures travaillées par les femmes s'explique en totalité par l'augmentation du nombre de femmes en âge de travailler. En effet, si, pour les femmes les taux d'emploi ont sensiblement augmenté pour la plupart des âges, en revanche le nombre moyen d'heures travaillées par active réellement occupée a nettement décru (au moins jusqu'en 2003), le nombre moyen d'heures œuvrées par femme (active occupée ou non) fluctuant alors entre stabilité et diminutions très légères. Cette effet de la réduction du temps de travail est évidemment plus modeste chez les femmes que chez les hommes, dont le nombre moyen d'heures travaillées par personne se rapproche du niveau féminin tout en lui restant encore nettement supérieur. En effet, contrairement aux femmes, aucune hausse des

taux d'emploi masculins ne vient compenser la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par actif réellement occupé.

Une participation féminine faiblement modulée par le temps partiel mais très sensible à la réduction du temps de travail

La distribution des actives réellement occupées selon leur nombre d'heures hebdomadaire de travail présente une dispersion un peu supérieure à celle observée pour les hommes, signe d'une diffusion, néanmoins loin d'être dominante, des emplois à temps partiel. Ces derniers semblent d'ailleurs moins constituer un moyen de concilier vie familiale et vie professionnelle (ils ne sont que très légèrement plus répandus parmi les femmes très impliquées sur ce plan – vie de couple, enfants, etc.... –), que des types de postes plus accessibles aux femmes quelle que soit leur situation personnelle. Celle-ci a, en revanche, un impact beaucoup plus important sur l'existence même d'une occupation professionnelle pour la femme, comme en témoigne la faiblesse relative des taux d'emploi des mères de plus d'un enfant. Autrement dit, les femmes modulent leur participation à l'occupation professionnelle plutôt par le biais des entrées et des sorties de la population active occupée, que par le temps partiel, qui semble plutôt refléter une rigidité des types d'emplois qui leur sont proposés. L'analyse effectuée à travers les taux de présence chez les femmes confirme une plus importante régulation temporelle des différentes occupations, par le biais des interruptions passagères de l'occupation professionnelle que par le biais des modulations du temps passé en situation de travail. Ainsi, aux âges de la constitution de la famille (mise en union, constitution de la descendance), les femmes, quand elles ne quittent pas de façon précoce et définitive la vie active occupée, connaissent de telles interruptions passagères en proportion importante. De fait, la durée de séjour dans l'occupation professionnelle (de 15 à 55 ans) s'élève à 26,3 ans pour la génération 1910, à 27 ans pour la génération 1930, à 28,9 ans pour la génération 1940 et dépasse 30 ans dès la génération 1945, en l'absence d'interruptions passagères³³⁷. En présence d'interruptions passagères, la durée de séjour dans l'occupation professionnelle (de 15 à 55 ans) se réduit à 20,2 ans pour la génération 1910, à 20,5 ans pour la génération 1930, à 22,7 ans pour la génération 1940 et à 24,2 ans pour la génération 1945. Soit, un écart de plus de 6 ans attribuable aux interruptions passagères, pour toutes les générations féminines nées entre 1910 et 1940.

³³⁷ La somme, de 15 à 55 ans, des taux d'emploi par âge que l'on aurait observés si entre le premier emploi et la dernière sortie de la vie active occupée aucun individu n'avait connu d'interruptions passagères.

Cela ne signifie pas pour autant que la durée hebdomadaire de travail soit sans conséquences sur la participation des femmes à l'occupation professionnelle. En effet, la corrélation dans le temps entre taux d'emploi féminins et durée hebdomadaire du travail, pourrait suggérer que l'arbitrage des femmes entre emploi et retrait de la vie professionnelle se fait plus facilement en faveur de l'occupation lorsque les postes proposés exigent un nombre d'heures de travail permettant de gérer les contraintes familiales.

Limites de l'information statistique actuelle et élargissements possibles de la démarche

L'analyse démographique des entrées et sorties de l'occupation professionnelle par rang constituerait l'aboutissement logique de notre démarche de décomposition. Toutefois, une telle analyse n'est réalisable que si on dispose d'un registre de la population active occupée³³⁸ ou d'une enquête démographique collectant les biographies professionnelles complètes en couvrant un champ complet avec un échantillon suffisamment important³³⁹.

Entre 15 et 55 ans, soit du fait des interruptions passagères, soit du fait des sorties précoces, les femmes passent un nombre non négligeable d'années hors de l'occupation professionnelle. De même, l'étude de l'ancienneté dans les cohortes d'emploi montre que les ruptures, bien qu'elles durent moins longtemps pour les hommes que pour les femmes, affectent de façon importante les deux sexes. Peu abordée dans cette recherche centrée sur la population en emploi, l'inoccupation professionnelle représente un champ d'étude susceptible d'élargir la contextualisation des résultats ici obtenus. Bien que certains indices que nous avons élaborés puissent, par une transformation relativement simple, contribuer à une telle étude, il serait très réducteur de penser que le complément à l'unité des taux d'emploi ou des taux de présence va nous permettre d'appréhender pleinement la dimension démographique de l'étude de l'inoccupation. En effet, l'état d'inoccupé n'est pas le simple complément de l'état d'actif occupé. Selon qu'il précède la vie active occupée, selon qu'il se trouve entre le premier emploi et la dernière sortie de la vie active occupée ou selon qu'il suit la fin de la vie active occupée, sa signification et ses dynamiques changent radicalement. L'étude de ces phases d'inoccupation professionnelle constitue un premier prolongement de notre étude. Elle

³³⁸ Notamment, une fois que le champ des déclarations annuelles de données sociales sera complété, dans l'hypothèse où il serait possible de suivre les individus tout au long de leur parcours professionnel. Ou plus généralement, quand on disposera, dans le cadre des estimations d'emploi, des données agrégées de sortie et d'entrée par rang d'emploi. Voir le chapitre 1, sous chapitre A et le chapitre 3, sous chapitre A.

³³⁹ Par exemple, en intégrant une feuille biographique dans les enquêtes Emploi, uniquement pour les individus enquêtés dans le cadre des sous échantillons d'entrants.

pourrait être envisagée sous l'angle de l'analyse du renouvellement interdépendant de différentes sous populations :

- les sous populations scolaires, notamment celle des étudiants,
- la sous population des inactifs en âge de travailler,
- la sous population des chômeurs,
- la sous population des retraités.

La relation entre mobilité résidentielle, mobilité quotidienne, habitat, répartition spatiale des populations et biographie professionnelle constitue un autre prolongement possible de notre étude. On pourrait ainsi, s'interroger sur :

- le rôle de la localisation géographique des ménages dans l'occupation professionnelle des femmes,
- l'effet des implantations d'entreprises sur le peuplement territorial,
- le rôle de la fonction publique et des entreprises en réseau national sur la mobilité résidentielle des cadres et l'entrée des jeunes diplômés dans la vie professionnelle.

Bibliographie

AFSA ESSAFI, Cédric et BUFFETEAU, Sophie, L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ?, *Economie et Statistique*, n°398-399, pp.85-97, INSEE, 2006.

AGLIETTA, Michel, BLANCHET, Didier, HERAN, François, *Démographie et économie*, Rapport du Conseil d'analyse économique n°35, La Documentation française, 2002.

ARENDT, Hannah, *The Human Condition*, University of Chicago Press, 1998.

ARTUS, Patrick, CAHUC, Pierre et ZYLBERBERG, André, *Temps de travail, revenu et emploi*, La Documentation française, Paris, 2007.

AUBERT, Patrick, Age de cessation d'emploi et de liquidation d'un droit à la retraite, Le cas de la génération 1938, *Etudes et résultats*, DREES, n°688, mai 2009.

AUBRY, Bernard ; BERGOUIGNAN, Christophe ; CAUCHI-DUVAL, Nicolas et PARANT, Alain, L'évolution de la population de la France depuis 1946 : tendances et perspectives, dans « *La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946* », CUDEP, 2005.

BASTIDE, Henri, ROSET-CAZENAVE, Maité, Formation et devenir professionnel d'une promotion de jeunes après des études courtes. Une enquête dans l'agglomération parisienne, *Population*, INED, n°2, 1972, pp.257-270.

BAUER, Denise, Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples, *Etudes et résultats*, DREES, n°570, avril 2007.

BAUER, Denise, S'arrêter de travailler durant trois ans pour s'occuper de son enfant : une idée qui progresse chez les pères, *Etudes et résultats*, DREES, n°638, mai 2008.

BEAUMEL, Catherine ; RICHET-MASTAIN, Lucile ; VATAN, Mauricette, La situation démographique en 2005 - Mouvement de la population, *INSEE Résultats*, n° 66, juin 2007.

BERGOUIGNAN, Christophe, Âge à la fin des études et arrivée du premier enfant, dans « *La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946* », CUDEP, 2005.

BERNOUX, Philippe, *La sociologie des organisations*, Seuil, coll. Points, Paris, 1985.

BIJAK, Jakub, KUPISZEWSKA, Dorota, KUPISZEWSKI, Marek, SACZUK, Katarzyna et KICINGER, Anna, Population and labour force projections for 27 European countries, 2002–2052: impact of international migration on population ageing, *European Journal of Population*, n°1, 2007, pp.1-31.

BLANCHET, Didier ; AUBERT, Patrick ; BLAU, David, Le marché du travail après 50 ans : Eléments de comparaison franco-américaine, in « *L'économie française, Comptes et dossiers* », INSEE, *INSEE Références*, juillet 2005.

BLANCHET, Didier, Croissances économiques et démographiques dans les pays en développement : indépendance ou interdépendance ?, *Population*, INED, 1985, n° 1, p. 25-45.

BLANCHET, Didier, *Modélisation démo-économique, Conséquences économiques des évolutions démographiques*, INED, 1991.

BLAYO, Chantal, Choix des cohortes et des sous cohortes : règles générales et application à l'avortement, dans, *Population*, Hommage à Roland PRESSAT, n°6, 1991.

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Les Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, Paris, 1964.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, Paris, 1979.

BOURGEOIS-PICHAT, Jean, La deuxième conférence démographique européenne de Strasbourg, *Population*, n°3, 1972.

BOURGEOIS-PICHAT, Jean, *La dynamique des populations*, Cahier n°133, INED, 1994, pp.93.

BOURGOIN, Nicolas, Suicide et activité professionnelle, *Population*, n°1, 1999, pp. 73-101.

BOURREAU-DUBOIS, Cécile, GUILLOT, Olivier et JANKELIOWITCH-LAVAL, Eliane, Le travail à temps partiel féminin et ses déterminants, *Economie et statistique*, n°349-350, INSEE, 2001, pp.41-61.

BOUVIER-COLLE, Marie-Hélène, Mortalité et activité professionnelle chez les femmes, *Population*, 1983 n°1, pp.107 – 135.

BRETON, Didier, *De l'utilisation d'un enregistrement administratif à des fins de suivi d'une sous-population*, Thèse de doctorat en démographie, 2000.

BRETON, Didier, Les fichiers de déclaration de main d'œuvre de la mutualité sociale agricole, in *Les populations locales*, Actes du XIe colloque national de démographie, CUDEP, 2007.

BROUARD, Nicolas, CAMBOIS, Emmanuelle, ROBINE, Jean-Marie, Les espérances de vie appliquées à des statuts spécifiques : historique des indicateurs et des méthodes de calcul, *Population*, année 1998, n°3, pp. 447-476.

BUFFETEAU, Sophie et AFSA, Cédric, *L'évolution de l'activité féminine en France : une approche par pseudo-panel*, Document de travail (G 2005 / 02), Direction des Etudes et Synthèses Economiques, INSEE, 2005.

CAHEN, Evolution de la population active depuis cent ans d'après les dénombrements quinquennaux, INSEE, *Etudes et Conjonctures*, n°3, mai-juin 1953, pp.244.

CAHUC, Pierre, KRAMARZ, Francis, *De la précarité à la mobilité : vers une Sécurité sociale professionnelle*, Rapport officiel, La documentation Française, 2005.

CAILLOT, Mélanie, *Analyse démographique de l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur*, Thèse de doctorat en démographie, 2008.

CALOT, Gérard, Une notion intéressante : l'effectif moyen des générations soumises au risque. I. Présentation méthodologique, *Population*, INED, n°6, 1984, pp.947-976.

CAMBOIS, Emmanuelle ; ROBINE, Jean-Marie ; MORMICHE, Pierre, Une forte baisse de l'incapacité en France dans les années 1990 ? Discussion autour des questions de l'enquête Santé, *Population*, année 2007, n°2, pp. 363-386.

CHARDON, Olivier et DAGUET, Fabienne, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007, L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants, *INSEE première*, n°1171, janvier 2008.

CHAUPAIN-GUILLOT, Sabine et GUILLOT, Olivier, Les absences au travail : une analyse à partir des données françaises du Panel européen des ménages, *Economie et Statistique*, n°408-409, pp.45-80, INSEE, 2007.

CHAUVEL, Louis, *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, PUF, Paris, 1998.

CHAUVEL, Louis, Contextes de socialisation des jeunes au travail et en famille : les mutations des modèles d'entrée dans la vie, dans Gilles Jeannot et Pierre Veltz (ss. dir. de), Actes du colloque de Cerisy : *Le travail, de l'entreprise à la cité*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001, pp. 97-108.

CHESNAIS, Jean-Claude, Progrès économique et transition démographique dans les pays pauvres : trente ans d'expérience (1950-1980), *Population*, INED, 1985, n° 1, p. 11-28.

CLARK, Robert L., YORK, E. Anne et ANKER, Richard, Economic development and labor force participation of older persons, *Population Research and Policy Review*, n°5, 1999, pp.411-432.

COALE, Ansley, The development of new models of nuptiality and fertility, *Population*, INED, Numéro spécial, 1977, pp.131-154.

COUDIN, Elise et TAVAN, Chloé, Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi, le premier en lien avec ses études et l'autre pas, *INSEE Première*, n°1204, juillet 2008.

COURGEAU, Daniel ; LELIEVRE, Eva ; WOLBER, Odile, Reconstruire des trajectoires de mobilité résidentielle. Eléments d'une analyse biographique des données de l'EDP, *Economie et Statistique*, n°316-317, INSEE, 1998, pp. 163 – 173.

COURGEAU, Daniel, Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme, *Economie et Statistique*, n°337-338, pp.37-60, INSEE, 2000.

COUTROT, Thomas, Se sentir capable de faire le même travail jusqu'à 60 ans : le poids des facteurs psycho-sociaux, *DARES, Premières Informations et Premières Synthèses*, n°29.2, juillet 2008.

CRENNER, Emmanuelle, Les opinions des salariés sur la réduction de leur temps de travail, *Economie et Statistique*, n°321-322, pp.149-159, INSEE, 1999.

CROZE, Marcel, Population par sexe, âge et état matrimonial de 1851 à 1962, *Etudes et documents démographiques* n°2B- 10, INSEE, 1968.

CROZE, Marcel, *Tableaux démographiques et sociaux*, INSEE, INED, 1976, 1979, 1982.

CROZIER M. et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 1977.

DARIC, Jean, *Vieillesse de la population et prolongation de la vie active*, INED, Travaux et documents, cahier n°2A- 7, PUF, 1948.

DESPLANQUES, Guy, Les migrations intercensitaires de 1962 à 1968, les collections de l'INSEE, *démographie et emploi*, série D, n°39, 1975.

DESPLANQUES, Guy et DE SABOULIN, Michel, Activité féminine : carrières continues et discontinues, *Economie et statistique*, n°1, 1986, pp.51-62.

DESPLANQUES, Guy, Activité féminine et vie familiale, *Economie et Statistique*, n°261, pp.23-32, INSEE, 1993.

DITTGEN, Alfred, L'évolution de la population de la France de 1880 à 1945, dans « *La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946* », CUDEP, 2005.

FEBVAY, Maurice, Les entrées de jeunes gens de moins de 25 ans dans la population active de 1954 à 1975, *Etudes statistiques*, PUF, n°1, 1961.

FERMANIAN, Jean-David et LAGARDE, Sylvie, Les horaires de travail dans le couple, *Economie et Statistique*, n°321-322, pp.89-110, INSEE, 1999.

FERMANIAN, Jean-David, GALTIER, Bénédicte et LAGARDE, Sylvie, Réduction collective ou individuelle du temps de travail : que souhaitent les salariés ?, *Economie et Statistique*, n°321-322, pp.161-185, INSEE, 1999.

FERRETTI, Carine et GARROUSTE, Clémentine, Les sept premières années de carrière des infirmiers diplômés en 1998, *Etudes et résultats*, DREES, n°671, décembre 2008.

FOSSIER, Robert, *Le travail au Moyen Âge*, Pluriel, HACHETTE Littératures, 2000.

FOUQUET, Annie, L'invention de l'inactivité, *Travail, genre et sociétés*, n°11, 2004, pp.47-62.

FRIEDBERG, Erhard, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Paris, 1993.

GALTIER, Bénédicte, Les temps partiels : entre emplois choisis et emplois « faute de mieux », *Economie et Statistique*, n°321-322, pp.57-77, INSEE, 1999.

GRAIS, B., Une nouvelle série d'enquêtes sur l'emploi: L'enquête d'octobre 1962, *Etudes et conjoncture*, PUF, n°4, 1965.

HENRICH, Joseph, HENRICH, Natalie, Culture, evolution and the puzzle of human cooperation, *Cognitive systems research*, n°7, 2006, pp.220-245.

HENRY, Louis, D'un problème fondamental de l'analyse démographique, *Population*, INED, n°1, 1959, pp.9-32.

HENRY, Louis, Approximations et erreurs dans les tables de nuptialité des générations, *Population*, INED, n°4, 1963, pp.737-776.

HENRY, Louis, Analyse et mesure des phénomènes démographiques par cohortes, *Population*, INED, n°3, 1966, pp.465-482.

HENRY, Louis, MAGAUD, Jacques, Le rang de naissance dans les phénomènes démographiques, *Population*, INED, n°5, 1968, pp.879-920.

HENRY, Louis, Intervalle entre le mariage et la première naissance. Erreurs et corrections, *Population*, INED, n°2, 1973, pp.261-284.

HENRY, Louis, *Démographie. Analyse et modèle*, Editions de l'INED, 1984.

HEYWOOD, S. John, DANIEL, Kirsten, The determinants of hiring older workers: UK evidence, *Labour Economics*, n°1, 2007, pp.35-51.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Recensement général de la population de mai 1954, résultats du sondage au 1/20ème, population active, 2e partie : état civil et nationalité*, imprimerie nationale Paris, 1960.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Structure de la population active, résultats des enquêtes sur l'emploi 1962 – 1967*, collections de l'INSEE n°1A- 22, 1970.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Recensement général de la population de 1982, population active, sondage au 1/20ème*, France métropolitaine, collections de l'INSEE n°1A- 472, 1984.

Institut national de la statistique et des études économiques, Division Emploi, *Population active, emploi et chômage depuis 30 ans*, les collections de l'INSEE, n°1B- 563, série D (démographie et emploi) n°123, INSEE, novembre 1987.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Recensement général de la population de 1990, population active, résultats du sondage au quart*, INSEE résultats, n°243, 1993.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Enquête sur l'emploi de mars 2001, Résultats détaillés*, INSEE Résultats, Emploi – Revenus, n°177-178.

Institut national de la statistique et des études économiques, *L'économie française – Comptes et dossiers*, INSEE Références, Edition 2005 – 2006.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Les comptes d'emploi, d'heures travaillées et de productivité*, Base 2000 des comptes nationaux, note méthodologique n°1A-15, 2008.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Marché du travail, Séries longues*, INSEE Résultats, N°1B- 82 Société, mai 2008.

International Labour Organization, *World of Work Report 2008 - Income inequalities in the age of financial globalization*, ILO-OIT, 2008.

International Labour Organization, *The International Labour Organization and the quest for social justice, 1919-2009*, ILO-OIT, 2009.

KASPARIAN, Robert, L'analyse longitudinale de la population active: une typologie des profils de carrière des générations françaises de 1911 à 1935, *Population*, n°3, 1993, pp.627-653.

KEMPEREERS, Marianne, La discontinuité professionnelle des femmes au Canada : permanence et changements, *Population*, n°1, 1991, pp.9-28.

KOHLER, Catherine, THAVE, Suzanne, *La population active immigrée en 1982 et 1990*, INSEE Résultats, Démographie - Société, n°61, 1997.

KONIETZKA, Dirk, et KREYENFELD, Michaela, Travail féminin et fécondité hors mariage en Allemagne au cours des années 1990 : comparaison entre l'Est et l'Ouest, *Population*, n°2, 2002, pp.359-387.

LECLAIR, Marie et ROUX, Sébastien, *Mesure et utilisation des emplois instables dans les entreprises*, Document de travail (G 2005 / 04), Direction des Etudes et Synthèses Economiques, INSEE, 2005.

LEDERMANN, Sully, *Nouvelles tables-types de mortalité*, INED, 1969.

LEFRESNE, Florence, *Les jeunes et l'emploi*, La Découverte, 2003, pp. 17-21.

LEGROS, Florence (sous la direction de), *Les retraites, Libres opinions d'experts européens*, ECONOMICA, 2007.

LESNARD, Laurent et DE SAINT POL, Thibaut, Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux, *Economie et Statistique*, n°414, pp.53-74, INSEE, 2008.

LIEFBROER, Aart C. et HENKENS, Kène, Labour market careers of successive cohorts of older men in the Netherlands: changes in age at retirement and in length of working lives, *Genus*, n°1-2, 1999, pp.101-119.

LOCAY, Luis, Population equilibrium in primitive societies, *The quarterly review of economics and finance*, n°4, 1997, pp.747-767.

LUCCHI, *Evolution de la population active entre 1906 et 1954*, Etudes Statistiques, INSEE, PUF, n°2B- 3, juillet – septembre 1956.

MADELIN, Virginie, Les comptes des secteurs institutionnels : de la base 80 à la base 95, *Economie et Statistique*, n°321-322, pp.31-55, INSEE, 1999.

MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, *Deux siècles de travail en France*, INSEE Etudes, INSEE, 1991.

MARCHAND, Olivier, L'activité professionnelle des femmes au début des années 1990, *Population*, n°6, 1993, p.1947-1960.

MARCHAND, Olivier, THELOT, Claude, *Le travail en France, 1800-2000*, Nathan, 1997, p.220-221.

MASLOWSKI, Jacqueline, L'activité professionnelle aux âges élevés, *Population*, INED, n°1, 1972, pp.51-68.

MERON, Monique et WIDMER, Isabelle, Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant, *Population*, n°2, 2002, pp.372-357.

MESLE, France et VALLIN, Jacques, *Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle*, INED, 2001.

MICHAL, Marie-Geneviève, *L'emploi féminin en 1968*, les collections de l'INSEE, série D, n°25, 1973.

MICHON, François, *Structures de la population active, résultats des enquêtes sur l'emploi 1962-1967*, les collections de l'INSEE - Démographie et emploi n°7, pp.137.

MOUQUET, Marie-Claude et OBERLIN, Philippe, L'impact du vieillissement sur les structures de soins à l'horizon 2010, 2020, 2030, *Etudes et résultats*, DREES, n°654, août 2008.

NAMBA, Akio et OHTANI, Kazuhiro, PMSE performance of the Stein-rule and positive-part Stein-rule estimators in a regression model with or without proxy variables, *Statistics & Probability Letters*, n°76, 2006, pp.898-906.

NAMBA, Akio, PMSE dominance of the positive-part shrinkage estimator in a regression model when relevant regressors are omitted, *Statistics & Probability Letters*, n°63, 2003, pp.375-385.

NATCHKOVA, Nora et SCHOENI, Céline, Qui a besoin de "protéger" les femmes ? La question du travail de nuit (1919 - 1934), L'invention de l'inactivité, *Travail, genre et sociétés*, n°20, 2008, pp.111-128.

NIZARD, Joseph Alfred, La population active selon les recensements depuis 1946, *Population*, INED, 1971, n° 1, p. 9-61.

NIZARD, Joseph Alfred, VALLIN, Jacques, La mortalité par état matrimonial, Mariage sélection ou mariage protection, *Population*, INED, Numéro spécial, 1977, pp.95-125.

OECD, *Clocking in (and out): several facets of working time*, OECD Employment Outlook, OECD, 2004.

OECD, *OECD Employment Outlook*, OECD, 2007.

OECD, *OECD Employment Outlook : Tackling the Jobs Crisis*, OECD, 2009.

OMNES, Catherine, Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations, *L'année sociologique*, n°2, 2003, pp. 373-398.

PAILHE, Ariane, SOLAZ, Anne (sous la direction de), *Entre famille et travail, Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, INED, La Découverte, 2009.

PERON, Yves, L'analyse par cohortes de l'immigration définitive, *Population*, INED, Numéro spécial, 1977, pp.69-80.

PICART, Claude, *Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen. Des flux d'emploi revus à la baisse et assez peu liés aux flux de main-d'œuvre*, Document de travail (G 2007 / 05), Direction des Etudes et Synthèses Economiques, INSEE, 2007.

POURCHER, Guy, Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle, *Population*, n°2, 1966, pp.357-378.

PRESSAT, Roland, *L'analyse démographique, concepts, méthodes, résultats*, PUF, 1983.

RAVANERA, Zenaida R., RAJULTON, Fernando et BURCH, Thomas K., Early life transitions of Canadian women: a cohort analysis of timing, sequences, and variations, *European Journal of Population*, n°2, 1998, pp.179-204.

RAVEL, Claire, La polarisation de l'emploi au sein des ménages de 1975 à 2002, *Economie et Statistique*, n°402, pp.3-23, INSEE, 2007.

ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, *Quelles évolutions des différentiels sociaux de mortalité pour les femmes et les hommes ?*, Document de travail N°F0506, INSEE, Juillet 2005.

ROBERT-BOBEE, Isabelle ; MONTEIL, Christian, Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ?, *Economie et statistique*, n°398-399, INSEE, 2006, pp.11-31.

ROBSON, Elsbeth, Children at work in rural northern Nigeria : patterns of age, space and gender, *Journal of rural studies*, n°20, 2004, pp.193-210.

ROUAULT-GALDO, Dominique, Les écarts d'estimation de la population active française au recensement et à l'enquête annuelle sur l'emploi, d'où viennent les divergences ?, *Population*, INED, n°6, 1993, pp. 1683-1704.

ROUGIER, Eric, *Les conséquences économiques de la croissance démographique : 35 ans de débat entre orthodoxie et relativisme*, Document de travail n°33, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu - Bordeaux IV.

SARDON, Jean-Paul, Les composants du vieillissement de la population de la France depuis 1946, dans « *La population de la France, Evolutions démographiques depuis 1946* », CUDEP, 2005.

SCHIRLE, Tammy, Why Have the Labor Force Participation Rates of Older Men Increased since the Mid-1990s?, *Journal of Labor Economics*, n°4, 2008, pp.549-594.

THELOT, Claude, L'évolution de la mobilité sociale dans chaque génération, *Economie et Statistique*, Anné 1983, Volume 161, n°1, pp.3-21.

THELOT, Hélène, Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité, *INSEE première* n°1207, août 2008.

THÉVENON, Olivier, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants : disparités et évolutions en Europe à partir des Enquêtes sur les Forces de Travail 1992-2005*, Documents de Travail n°148, INED, 2007.

TRENKLER, G. et STAHLCKER, P., Dropping variables versus use of proxy variables in linear regression, *Journal of Statistical Planning and Inference* n°50, 1996, pp.65-75.

VALKOVICS, Emil, Différentes utilisations d'une méthode de modélisation en démographie, *Population*, n°6, 1991, pp. 1531-1549.

VALLIN, Jacques, *La mortalité par génération en France, depuis 1899*, INED, 1973.

VANDERSCHULDEN, Mélanie, Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions, *Economie et Statistique*, n°398-399, INSEE, 2006, pp.33-58.

VERON, Jacques, Activité féminine et structures familiales. Quelle dépendance ?, *Population*, n°1, 1988, pp.103-120.

VILLA, Pierre, Le capital éducatif : une approche démographique, *Population*, n°1, 1997, pp.77-101.

VIMONT Claude, *La population active*, PUF, 1960.

VINCENT, L.-A., Population active, production et productivité dans 21 branches de l'économie française (1896-1962), *Etudes et conjoncture*, n°2B- 2, février 1965.

VLASBLOM, Jan Dirk et SCHIPPERS, J. Joop, Increases in Female Labour Force Participation in Europe: Similarities and Differences, *European Journal of Population*, n°4, 2004, pp.375-392.

ZEANAH, W. David, Sexual division of labor and central place foraging : a model for the Carson Desert of western Nevada, *Journal of anthropological archaeology*, n°23, 2004, pp.1-32.

Annexes

Annexe n°1

**Les questionnaires des enquêtes Emploi 1968 – 2007 et de l'Etude de
l'Histoire Familiale de 1999**

VOS PARENTS

- 17** a. COMBIEN VOTRE MÈRE A-T-ELLE EU D'ENFANTS, Y COMPRIS VOUS-MÊME ET CEUX QUI SONT MAINTENANT DÉCÉDÉS ?
- b. Et, parmi ces enfants, COMBIEN DE GARÇONS ET COMBIEN DE FILLES SONT NÉS AVANT VOUS ? (Si aucun, notez 0)

C17NBFR Garçons et... C17NBSR filles
C17GANA garçons et... C17FLA filles

- 18** QUELQUES QUESTIONS SUR VOS PARENTS (ou sur les personnes qui vous ont élevé)

Si vous ne savez pas, notez NSP	Où sont-ils nés ? Département (ou région), pays pour l'étranger Si vous ne savez pas le pays, notez « à l'étranger »	Quelle profession exercent-ils (ou exerçaient-ils avant leur retraite) ?	États-Unis ? Salariés en entreprise Fonctionnaires À leur compte, aides familiaux	Sont-ils vivants ? Notez Oui ou Non	Si non Année du décès (environ)
VOTRE PÈRE ou l'homme qui vous a élevé	C18DPER C18LPER	D18EMPP	<input type="checkbox"/> 1. En entreprise <input type="checkbox"/> 2. Fonctionnaire <input type="checkbox"/> 3. À son compte	C18VPIE C18VIPE	C18DCPE 19
VOTRE MÈRE ou la femme qui vous a élevé	C18DMER C18LMER	D18EMPM	<input type="checkbox"/> 1. En entreprise <input type="checkbox"/> 2. Fonctionnaire <input type="checkbox"/> 3. À son compte	C18VMIE C18VIME	C18DCME 19

TRANSMISSION FAMILIALE DES LANGUES ET DES PARLERS

- 19** EN QUELLES LANGUES, DIALECTES OU « PATOIS », VOS PARENTS VOUS PARLAIENT-ILS D'HABITUDE QUAND VOUS ÉTIEZ ENFANT, VERS L'ÂGE DE 5 ANS ?

VOTRE PÈRE ou l'homme qui vous a élevé	1 – vous parlait d'habitude en... D19PL1	2 – et aussi en... D19PL2	<p>Exemples : ALSACIEN, BASQUE, BRETON, CATALAN, CORSE, CREOLE, FLAMAND, GALLO, OCCITAN, PICARD, PLATTI, PROVENÇAL, ARABE, ESPAGNOL, KABYLE, PORTUGAIS, LANGUE DES SIGNES (LSF)...</p> <p>• Pour le FRANÇAIS, notez simplement « F »</p> <p>• En cas de dialecte ou « patois », précisez de quel endroit (PICARDE, BEARN, ROUERGUE, MOSELLE...)</p> <p>• Pour les langues étrangères, ne notez pas la nationalité mais la langue. Exemples : ne dites pas Algérien, Marocain, Sénégalais, mais ARABE, KABYLE, WOLOF, etc.</p>
VOTRE MÈRE ou la femme qui vous a élevé	1 – vous parlait d'habitude en... D19ML1	2 – et aussi en... D19ML2	

- 20** EN QUELLES LANGUES, DIALECTES OU « PATOIS », PARLIEZ-VOUS À VOS JEUNES ENFANTS, QUAND ILS AVAIENT 5 ANS (ou leur parlez-vous maintenant s'ils sont plus jeunes) ?

C2ONOENF
1 – Vous leur parlez d'habitude en...
D2OJL1
2 – Et aussi en...
D2OJL2

- 21** ET ACTUELLEMENT, VOUS ARRIVE-T-IL DE DISCUTER AVEC DES PROCHES (conjoints, parents, amis, collègues, commerçants...)

NON 2
OUI 1
Si oui : laquelle ou lesquelles ?
D21DCU1

- DANS D'AUTRES LANGUES QUE LE FRANÇAIS ?

C21DSCU
2.
D21DCU2

- 22** SOUHAITEZ-VOUS RETOURNER VIVRE UN JOUR DANS LA RÉGION DE VOTRE ENFANCE (que ce soit en France ou ailleurs) ?
- C22RT 1
NON 2
OUI 3
Vous ne savez pas 4

Enquête Famille

ÉTUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE

INSTRUMENT NUMÉRIQUE

Questionnaire destiné au Département de Démographie de l'INSEE

Cade à remplir par l'agent receveur

Numéro du district
Rang de l'immeuble dans le district
Rang du logement dans l'immeuble

D00DIS
D00IMM
D00LOG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
1999

BULLETIN ANONYME DESTINÉ AUX HOMMES

- À remplir par tout homme âgé de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier 1999 (né avant 1981), qu'il soit seul ou en couple.
 - Si plusieurs hommes de 18 ans ou plus vivent dans le logement, chacun remplira un imprimé.
- Pour comprendre la raison d'être de certaines questions, lisez la notice « Une étude de l'histoire familiale, pourquoi ? »

- 1** DATE DE NAISSANCE : né le... C01JOU Jour C01MOI Mois C01IAN Année

- 2** AVEZ-VOUS EU DES ENFANTS ? En comptant tous les enfants que vous avez EUS ou ADOPTÉS, y compris ceux qui seraient décédés
- CO2ENF
OUI 1
NON 2
Si oui : COMBIEN ?
Si non, allez à la page suivante

- 3** PRÉCISEZ LA SITUATION DE CHACUN DE VOS ENFANTS, EN COMMENÇANT PAR LE PLUS ÂGÉ (une ligne par enfant)

PRÉNOM	SEXE Notez M pour masculin, F pour féminin	DATE DE NAISSANCE		Si c'est un enfant que vous avez adopté, quand a-t-il commencé à vivre chez vous ?	L'enfant est-il né en France métropolitaine ? Notez Oui ou Non	Si l'enfant n'habite plus avec vous :		Si non : À quel âge cessé de vivre habituellement avec vous ?	Si il est décédé : Si non : À quel âge est-il décédé ? Si oui : notez l'année
		Mois	Année			Mois	Année		
1.	"								
2.									
3.	SSEX	5ANE	5AVC				SADE	DCN	
4.	SME	5MVC	5MRO				5VMO	5ADC	
5.									
6.									
7.									
8.									
9.									
10.									

Si vous avez eu plus de 10 enfants, demandez un deuxième imprimé.

Questionnaire confidentiel destiné au Département de démographie de l'INSEE. Vu l'avis favorable du Conseil national de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général. Ce bulletin n'a pas de caractère obligatoire.

Label n° 99 X 201 EC, valable pour l'année 1999. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'INSEE.

LES AUTRES ENFANTS QUI VIVENT (ou ont vécu) AVEC VOUS

- 4** EN DEHORS DE VOS PROPRES ENFANTS AVEZ-VOUS ÉLEVÉ, OU ÉLEVEZ-VOUS ENCORE, DES ENFANTS DE VOTRE CONJOINTE (mariée ou non) OU D'UNE EX-CONJOINTE ?
- C04EV 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
- C04NBV 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
- C04NEV 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

5 PRÉCISEZ LA SITUATION DE CES ENFANTS en commençant par le plus âgé (une ligne par enfant)

PRÉNOM	SEXES Notez M pour masculin, F pour féminin	DATE DE NAISSANCE (mois et année)	Quand cet enfant a-t-il commencé à vivre avec vous ?		L'enfant est-il né en France métropolitaine ?	Si l'enfant n'habite plus avec vous : A quel âge environ a-t-il cessé de vivre habituellement avec vous ?	Vf-II en France métropolitaine ?	Si l'enfant est décédé : A quel âge est-il décédé ?
			Mois	Année				
1.	Faire précéder les noms des variables de ce tableau par "C03_"							
2.	5SEX	5ANE	5AVC			5ADE		5ADC
3.	5ME		5MVC			5MRO		5VMO

Si vous avez élevé plus de 3 enfants venant d'une conjointe, utilisez un deuxième imprimé.

- 6** AVEZ-VOUS ACQUÉILLI CHEZ VOUS, PENDANT AU MOINS SIX MOIS, D'AUTRES ENFANTS (petits-enfants, neveux ou nièces, enfants placés chez vous...)?
- C06ACC 1 2

- 7** AVEZ-VOUS DES PETITS-ENFANTS ? (enfants de vos propres enfants) ?
- C07PENF 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- 8** ET AVEZ-VOUS DES ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (enfants de vos petits-enfants) ?
- C08ARNF 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

- 9** a. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS CESSÉ DE FRÉQUENTER RÉGULIÈREMENT L'ÉCOLE OU L'UNIVERSITÉ (pour la première fois) ?
- C09SCCO 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- b. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS pendant au moins trois mois de suite ?
- C09INAC 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- 10** Si vous ne travaillez plus actuellement, EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS ARRÊTÉ ?
- C10FAC 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- 11** VOUS EST-IL ARRIVÉ D'INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU D'ÊTRE AU CHÔMAGE PENDANT AU MOINS 2 ANS ? (sans compter l'arrêt actuel si vous ne travaillez plus)
- C10ACT 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

33h, page 2

LES ÉTAPES DE VOTRE VIE FAMILIALE

- 12** À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS CESSÉ DE VIVRE AVEC VOS PARENTS, pour la première fois ? (ne comptez pas l'internat ou le service militaire comme un départ)
- C12DEP 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- 13** VIVEZ-VOUS ACTUELLEMENT EN COUPLE, marié ou non (même si votre conjointe occupe un autre logement pour des raisons professionnelles) ?
- C13COU 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

14 LES PRINCIPALES DATES DE LA VIE EN COUPLE

- Par « vie en couple », nous entendons la vie commune sous le même toit, pendant 6 mois ou davantage, avec ou sans mariage.
- Si vous avez vécu une seule période de vie en couple, utilisez la première ligne.
 - Si vous avez vécu plusieurs, parlez seulement de la première et de la dernière.

PÉRIODE DE VIE EN COUPLE, avec ou sans mariage	Quand cette période de vie en couple a-t-elle commencé environ ?	Avant de vivre avec vous, votre conjointe avait-elle déjà des enfants ?	Si vous vous êtes mariés avec cette conjointe, quelle date environ votre union est-elle terminée ?	Si vous vous êtes mariés avec cette conjointe, quelle date environ votre union est-elle terminée ?		Si votre union est rompue : avez-vous divorcé, quelle date du divorce ?	Si vous êtes divorcés, quelle date du décès ?					
				Mois	Année			Mois	Année			
Faire précéder les noms des variables de ce tableau par "C14"												
La première (ou unique)	MCP1	ACP1	EFC1	NBC1	MMR1	AMR1	MRP1	ARP1	MDV1	ADV1	MDC1	ADC1
La dernière	MCP2	ACP2	EFC2	NBC2	MMR2	AMR2	MRP2	ARP2	MDV2	ADV2	MDC2	ADC2

- 15** COMBIEN DE FOIS VOUS ÊTES-VOUS MARIÉ ?
- C15MAR 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- 16** QUELQUES PRÉCISIONS SUR VOTRE CONJOINTE ACTUELLE, MARIÉE OU NON, ou votre DERNIÈRE CONJOINTE, si vous ne vivez plus en couple
- C16ANCJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- a. QUELLE EST SA DATE DE NAISSANCE (mois, année) ?
- C16MNCJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- b. SON DÉPARTEMENT OU SON PAYS DE NAISSANCE (pays pour l'étranger, territoire pour les TOM) ?
- C16LCONJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- c. AVANT DE VIVRE AVEC VOUS, AVAIT-ELLE DÉJÀ ÊTÉ MARIÉE ?
- C16MARCJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- d. QUELLE EST ou quelle était SA PROFESSION ?
- C16CVDCJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

N'écrivez pas « chômeuse », « retraitée » ou « décédée » mais notez bien la DERNIÈRE profession connue

D16PRFCJ

33h, page 3

- e. TRAVAILLE-T-ELLE (ou TRAVAILLAIT-ELLE) ?
- C16STACJ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

- Comme salariée d'une entreprise (publique ou privée)
- Comme salariée de l'état ou des collectivités locales
- Comme salariée de l'État ou des collectivités locales
- y compris Poste, hôpitaux publics, offices HLM
- À son compte ou en aidant un membre de sa famille

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI 1974

Numéro d'aire : _____
Rg STT A SA

Numéro d'immeuble : _____

Numéro de logement : _____

Numéro individuel : _____

Prénom : _____

BULLETIN INDIVIDUEL

à remplir pour toutes les personnes nées
en 1960 ou avant

Numéro de la feuille de logement en 1973 :

0				
Imp		Lgp		

Numéro individuel en 1973 : _____

RAPPEL DE L'OCCUPATION PRINCIPALE A LA DATE DE L'ENQUÊTE :

(Reporter ici la réponse à la question n° 7)

- 1 Exerce une profession, a un emploi, travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié. } passer directement aux questions 16 et suivantes.
- 2 Est sans travail et recherche un emploi, une situation.
- 3 Ménagère (faisant son ménage personnel).
- 4 Étudiant, élève.
- 5 Militaire du contingent (faisant son service légal).
enquête terminée sauf réponse « 0 » à la question 6.
- 6 Retraité, retiré des affaires.
- 7 Autre personne sans occupation professionnelle.

12. M... a-t-il exercé une activité professionnelle, même pendant une courte période, même s'il y a longtemps?

- 0 Non — passer directement aux questions 15 et suivantes.
 1 Oui — poursuivre : questions 13 et suivantes.

13 a. DERNIÈRE PROFESSION EXERCÉE
(et qualification) : _____

13 b. STATUT (lire la carte n° 5; indiquer ici le numéro de la réponse) : _____

Si statut 2, nombre de salariés employés : _____

13 c. ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (préciser le plus possible) : _____

14. Depuis combien de temps M... a-t-il cessé cette activité?

- 1 Moins d'un mois. 4 6 mois à moins d'un an.
 2 1 mois à moins de 3 mois. 5 1 an à moins de 2 ans.
 3 3 mois à moins de 6 mois. 6 2 ans ou plus.

Préciser la date : année : 19_____

(Si en 1971 ou après) : mois : _____

→ Q 15

Semaine de référence : du _____ au _____ 1974
(dernière semaine du lundi au dimanche précédant la date de l'enquête)

15. Au cours de la SEMAINE DE RÉFÉRENCE du _____ au _____ 1974, M... a-t-il cependant exercé une activité professionnelle, rémunérée ou non (en aidant un membre de sa famille dans sa profession), ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel?

N.B. — Les activités désintéressées et les travaux strictement ménagers ne doivent pas être pris en considération.

- 0 Non — passer directement aux questions 24 et suivantes.
 1 Oui — poursuivre : questions 16 et suivantes.

16. Nombre d'heures de travail RÉELLEMENT accomplies pendant la SEMAINE DE RÉFÉRENCE du _____ au _____ 1974 (dans l'ensemble des activités professionnelles et pas seulement dans l'activité principale) :

y compris les heures supplémentaires réellement accomplies :

- non compris {
 les heures payées comme supplémentaires mais non accomplies;
 les temps de trajet éventuels entre le domicile et le lieu de travail;
 les heures éventuellement perdues pour cause de maladie, congé, chômage partiel;
 les heures passées à des activités désintéressées ou à des travaux strictement ménagers.

17. Si le nombre d'heures est inférieur à 46, OBSERVATIONS :

A. Causes passagères
(noter toutes les causes citées)

- 0 Début ou cessation d'emploi.
- 1 Maladie (y compris longue maladie); congé légal de maternité.
- 2 Congé annuel; congé pour convenance personnelle.
- 4 Mauvais temps.
- 8 Conflit du travail (grève, lock-out).
- 16 Chômage partiel (ou ralentissement des affaires).
- 32 Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent.

Autres causes (préciser) : _____

B. Causes durables
(seulement si aucune cause passagère n'a été citée)

- 1 Horaire normal dans l'établissement ou l'entreprise.
- 2 Nature du poste individuel de travail (pénible, dangereux, etc.).
- 3 Motifs personnels.

Cadre 4			
	N° i		
14 28	DIF		
12	AA		
13 a	QA	13 b	STA
13 a	CSA		
13 b			
13 c	AEA		
14	DI		
14	AI		
15	AM		
16	HT		
17	OH		

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Cadre 5

Pour toutes les personnes classées « 1 » à la question 7.
toutes les personnes ayant répondu « oui » à la question 15 (décrire dans ce cas l'activité professionnelle principale de la semaine de référence et non l'activité professionnelle habituelle ou la plus fréquente).

18. **PROFESSION PRINCIPALE :**
(Préciser le plus possible. - Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur-projeteur, coiffeur pour dames, etc.)
19. M... travaille-t-il, sans être salarié, en aidant un membre de sa famille dans sa profession ? Oui — passer directement aux questions 22 et suivantes. Non — poursuivre : questions 20 et suivantes.
20. M... exerce-t-il la profession principale déclarée à la question 18 comme :
 Propriétaire exploitant, fermier, métayer.
 Membre d'une profession libérale.
 Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.
 (travaillant à son compte, y compris gerants majoritaires des S.A.R.L. et personnes ne travaillant qu'à la commission)
 Travaille à domicile pour le compte d'une (ou plusieurs) entreprise(s).
 Apprenti sous contrat.
 Salarié d'un parent qui travaille à son compte. } — poser les questions 21 a, 21 b, 21 c ci-dessous.
 Autre salarié.
- M... emploie-t-il des salariés ? Oui } Combien ? 1 ou 2.
 Ne pas compter les gens de maison. Dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents. 3 à 5.
 Non. 6 ou plus.
- 21 a. Si M... est ouvrier, qualification de l'emploi actuel.
 Manœuvre ou manœuvre spécialisé.
 Ouvrier spécialisé (OS1, OS2...)
 Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3...)
- 21 b. Si M... est agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (E.D.F., S.N.C.F., etc.), militaire de carrière :
 Grade :
- 21 c. Si M... est dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique :
 Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.

22. **ÉTABLISSEMENT** (industriel, commercial ou autre), **EXPLOITATION AGRICOLE**, etc., que M... dirige ou pour lequel M... travaille :
- Nom (ou raison sociale) :
- Rue (ou lieu-dit) : n°
- Commune : Département :
- Activité de cet établissement :
 Préciser le plus possible - Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, etc.
23. De quelle façon M... travaille-t-il ?
 a. Régulière : en principe à longueur d'année de façon suivie (même à temps partiel ou dans des activités successives différentes).
 Saisonnière : à certaines époques seulement (récoltes, vendanges, conserveries, activités hôtelières, etc.) avec interruption pour le reste de l'année.
 Occasionnelle : activité d'appoint exercée irrégulièrement.
- b. L'activité principale est-elle exercée :
 A temps complet.
 A temps partiel.

RECHERCHE D'UN EMPLOI

(Cette partie concerne toutes les personnes interrogées qu'elles aient ou non actuellement un emploi ou une situation.)

24. M... cherche-t-il un emploi (ou un autre emploi) ou une situation ?
 Oui. Cherche un emploi salarié. — poursuivre : questions 25 et suivantes.
 Oui. Cherche une situation à son compte. — passer à la partie suivante.
 Non — passer à la partie suivante.
25. Pendant le mois précédant l'enquête, comment M... a-t-il cherché un emploi ? (Noter tous les modes de recherche cités.)
 S'est inscrit (ou est resté inscrit) à un office public de placement. (Bureau de main-d'œuvre d'une mairie ou section ou agence locale de l'Emploi.)
 S'est inscrit (ou est resté inscrit) à un office privé de placement.
 A fait une annonce dans un journal, sur un tableau d'affichage.
 A cherché par relations personnelles.
 A répondu à des offres d'emploi publiées par annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage.
 Autre mode de recherche (préciser) :
26. Depuis combien de temps durent ses recherches ?
 Moins d'un mois.
 1 mois à moins de 3 mois. Préciser la date :
 3 mois à moins de 6 mois. année : 19.....
 6 mois à moins d'un an. (si 1971 ou après) :
 1 an à moins de 2 ans. mois :
27. M... cherche-t-il un emploi ?
 A temps complet.
 A temps partiel, mais à défaut accepterait un emploi à temps complet.
 A temps partiel, à l'exclusion du temps complet.
28. A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi ?
 A perdu un emploi salarié par licenciement.
 par démission.
 A pris sa retraite de salarié.
 de non-salarié.
 A cessé d'exercer une activité. à son compte.
 d'aide familial.
 Cherche un premier emploi...
 Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi (ou la situation) actuel(le).
 L'emploi (ou la situation) actuel(le) ne convient pas.
 Autre circonstance (préciser) :
29. Pour les personnes sans emploi (réponse « 2, 3, 4, 6, 7 » à la question 7), M... perçoit-il des allocations de chômage ?
 Non.
 Aide publique.
 Assurance-chômage A.S.S.E.D.I.C.

18 P

+ +

19 ST 20 NSE

21 a Q

21 c

22 AE T

23 a RA 23 b NA

24 RE

25 MRE

26 DRE Ne pas oublier de chiffrer la case « DIF », cadre 4.

27 NER

28 CRE

29 ALC

SITUATION AU 1^{er} MARS 1973

à remplir pour toute personne classée « 0 » à la question 6

Reportons-nous maintenant un an en arrière et examinons la situation de M... au 1^{er} mars 1973

30. RÉSIDENCE AU 1^{er} MARS 1973.

Dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant.

Dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille).

Commune :

Département (ou pays) :

31. OCCUPATION PRINCIPALE AU 1^{er} MARS 1973.

(Présenter la carte n° 2)

- Exerçait une profession, avait un emploi, travaillait en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié.
- Était sans travail et recherchait un emploi, une situation.
- Ménagère (faisant son ménage personnel).
- Étudiant, élève.
- Militaire du contingent (faisant son service légal).
- Retraité, retiré des affaires.
- Autre personne sans occupation professionnelle.

passer aux questions 32 et suivantes.

*Enquête terminée
(sauf si enquête
complémentaire, page 4).*

32. PROFESSION PRINCIPALE :

(Préciser le plus possible. - Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur-projeteur, coiffeur pour dames, etc.).

33. M... travaillait-il, sans être salarié, en aidant un membre de sa famille dans sa profession?

Oui → passer à la question 36.
 Non → poursuivre : questions 34 et suivantes.

34. M... exerçait-il la profession principale déclarée à la question 32 comme :

- Propriétaire exploitant, fermier, métayer.
- Membre d'une profession libérale..
- Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc. (travaillant à son compte, y compris gérants majoritaires des S.A.R.L. et personnes ne travaillant qu'à la commission).
- Travailleur à domicile pour le compte d'une (ou plusieurs) entreprise(s).
- Apprenti sous contrat.
- Salarié d'un parent qui travaille à son compte.
- Autre salarié.

M... employait-il des salariés?

Ne pas compter les gens de maison. Dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

Oui. 1 ou 2.
 Combien? 3 à 5.
 Non. 6 ou plus.

→ poser les questions 35 a, 35 b, 35 c ci-dessous.

35 a. Si M... était ouvrier, qualification de l'emploi :

- Manœuvre ou manœuvre spécialisé.
- Ouvrier spécialisé (OS1, OS2...).
- Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3...).

35 b. Si M... était agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (E.D.F., S.N.C.F., etc.), militaire de carrière :

Grade :

Exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2^e classe, aide-opérateur mécanographe, etc.

35 c. Si M... était dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique :

Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.

36. ÉTABLISSEMENT (industriel, commercial ou autre), EXPLOITATION AGRICOLE, etc., que M... dirigeait ou pour lequel M... travaillait :

Nom (ou raison sociale) :

Rue (ou lieu-dit) : n°

Commune : Département :

Activité de cet établissement :

Préciser le plus possible : Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, etc.

Cadre 6

N° i

MI

DRA

CRA

FA

PAA

STAA

NSEA

QAA

AEAA

TAA

CHET

FEUILLE DE LOGEMENT

Région de programme : Numéro de l'aire :

Département : Numéro de l'immeuble :

Canton : Numéro du logement :

Commune : Enquêteur : N°

Date de l'enquête :

Numéro de la feuille de logement à l'enquête précédente
(à prendre sur la (ou les) fiche(s) de renseignements)

Im p Lg, p Lg, p

Rg	STT	A	SA	D	C	Im	Lg	+	+	EC	DE
----	-----	---	----	---	---	----	----	---	---	----	----

Logement occupé par
 Adresse très précise :

I. — CATÉGORIE DE LOGEMENT

- Logement ordinaire.
- Pièce(s) indépendante(s) [exemple : chambre de domestique] louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
 Numéro de la feuille de logement attribuée à l'enquête ou logement auquel elle(s) se rattache(nt) :
- Chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.
- Construction provisoire à usage d'habitation.
- Habitation de fortune —> préciser :
- Logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou pour la location).
- Résidence secondaire ou logement loué ou à louer pour des séjours touristiques.
 Décrire ici les cas impossibles à classer dans la liste ci-dessus :

RÉSIDENCES PRINCIPALES

Résultat de l'interview	
0	<input type="checkbox"/> Accepté.
1	<input type="checkbox"/> Absent de longue durée.
2	<input type="checkbox"/> Refus.

Cadre 1

- CLE
- RI
- NP
- TL
- ML
- CM

II. — TYPE DE LOGEMENT

- Logement de l'échantillon aréolaire achevé antérieurement à mars 1968 et enquêté précédemment.
- Logement appartenant à un immeuble neuf construit dans l'aire depuis mars 1968 et enquêté précédemment.
- Logement appartenant à un immeuble neuf construit dans l'aire depuis la précédente enquête.
- Logement de l'échantillon spécial, enquêté en 1973
- Logement de l'échantillon spécial, non enquêté précédemment (il existe une fiche-adresse à compléter).
- Logement oublié à l'enquête précédente.
- Logement aménagé dans un local servant totalement à un usage autre que celui d'habitation à la date de l'enquête précédente.

Il existe une fiche de renseignements à compléter ;
 remplir également la partie III ci-dessous.

Cadre 2

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CLE p | <input type="checkbox"/> CLR |
| <input type="checkbox"/> Cv p | |
| <input type="checkbox"/> H p | <input type="checkbox"/> HR |
| <input type="checkbox"/> NP p | <input type="checkbox"/> NPR |
| <input type="checkbox"/> SM p | <input type="checkbox"/> SMR |
| <input type="checkbox"/> STM p | <input type="checkbox"/> STMR |

III. — MODIFICATIONS DU LOGEMENT

(uniquement pour les logements classés en «1», «2» ou «4» à la partie II)

- Le logement a-t-il subi une modification depuis l'enquête précédente ?**
- Addition, aménagement ou suppression de pièces n'affectant pas d'autres logements.
 - Le logement est constitué d'une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s) précédemment utilisée(s) pour son propre usage par le titulaire d'un logement principal et louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) actuellement à des particuliers.
 - Une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s) utilisée(s) par le propriétaire ou le locataire principal pour son propre usage à la date de l'enquête précédente est (ou sont) actuellement louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
 - Le propriétaire ou le locataire principal a repris pour son propre usage une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s), louée(s), ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers à la date de l'enquête précédente.
 - Le logement résulte de la fusion de deux (ou plus de deux) logements distincts à la date de l'enquête précédente.
 - Le logement résulte de l'aménagement en deux (ou plus de deux) logements distincts d'un logement enquêté précédemment.
- Le logement n'a pas subi de modification depuis l'enquête précédente :**
- Le nombre de pièces indiqué à la question 43 est le même que sur la fiche de renseignements.
 - Le nombre de pièces indiqué à la question 43 est différent de celui de la fiche de renseignements.
 Nature de l'erreur :

Observations :

IV. — LISTE DES PERSONNES

CATÉGORIE A. — Inscrire dans cette liste toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à la date de l'enquête (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément; malades à l'hôpital ou en clinique; pêcheurs en mer; personnel navigant de compagnies maritimes ou aériennes, etc.).

A1. — Y a-t-il des domestiques ou « salariés logés » dans ce logement (y compris chambre de domestique isolée)? } Oui.
 } Non.

A2. — Y a-t-il des pensionnaires ou sous-locataires à l'exclusion de ceux qui habitent des pièces totalement indépendantes (par exemple : chambre de domestique située à un autre étage)? } Oui.
 } Non.

En cas de réponse « OUI » à une de ces deux questions ou aux deux, inscrire aussi ces personnes sur la liste ci-dessous.

Ne pas inscrire : les personnes de passage présentes à la date de passage, etc.); les sous-locataires vivant dans c

En cas de doute (dans les cas difficiles à trancher seulement) inscrire l

POUR TOUTES LES PERSONNES (CATÉGORIES A et B)

N°	PRÉNOM	0. Caté- gorie	1. Lien avec le chef de ménage	2. Sexe	3. Date de naissance	4. Nationalité	5. État matrimonial	6
		A : 0 B : 1 à 9 Selon le code ci-dessus	Indiquer par exemple : épouse, fils, mère, belle-fille, gendre, neveu, etc. ou bien : ami, pensionnaire, sous-locataire, do- mestique, salarié logé, etc.	1 : M 2 : F	Inscrire le jour, le mois et l'année Par exemple : né le 5 octobre 1922 5/10 2 2	01 Français (y compris naturalisés). 02 Algérien. 03 Italien. 04 Espagnol. 05 Portugais. 06 Polonais. 07 Belge. 08 Allemand. 09 Hollandais. 10 Luxembour- geois. 11 Marocain. 12 Tunisien. 13 Yougoslave. 14 Grec. 15 Turc. 16 Autrichien. 17 Britannique. 18 Danois. 19 Irlandais. 20 Norvégien. 21 Autre.	1 Célibataire. 2 Marié. 3 Veuf. 4 Divorcé ou légalement séparé.	A re- tion q' Pou- sor- ren- 3
N° I		0 CA	1 L	2 S	3 AN IA	4 N	5 M	6
1		<input type="checkbox"/>	Chef de ménage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Observations éventuelles (composition du ménage; questions concernant le logement, etc.) :

ÉSIDENT DANS LE LOGEMENT

CATÉGORIE B. — Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage* mais se trouvant dans l'un des cas suivants (la liste est limitative)?

(Présenter la carte n° 1)

Si oui, les inscrire dans la liste des personnes résidant dans le logement.

1. Militaires du contingent (faisant leur service légal).
2. Militaires de carrière logés en caserne ou en camp.
3. Élèves internes.
4. Étudiants habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
5. Jeunes gens vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
6. Détenus dans une prison, maison de correction, etc.
7. Malades en sanatorium, préventorium, aérium; personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence.
8. Vieillards* vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
9. Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

* Ne compter en B que les personnes qui font un séjour de longue durée, à l'issue duquel elles doivent, en principe, revenir dans le logement; les personnes qui font un séjour de courte durée figurent en A.

l'enquête mais ayant leur domicile habituel ailleurs (parents, amis de pièces totalement indépendantes.

personne et décrire sa situation dans la zone réservée aux observations

POUR TOUTES LES PERSONNES (CATÉGORIES A et B) NÉES EN 1960 OU AVANT

Enquête stériéure	7. Occupation principale à la date de l'enquête	Pour toutes les personnes classées « 1, 2, 3, 5, 6, 7 » à la question 7				11. Pour les personnes classées « 1 ou 2 » à la question 10
Impli un questionnaire à l'enquête 1973 : 1 Oui. 0 Non. chaque personne classée « 0 » remplir la page du bulletin individuel.	(Présenter la carte n° 2) 1 Exerce une profession, a un emploi, travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié. 2 Est sans travail et recherche un emploi, une situation. 3 Ménagère (faisant son ménage personnel). 4 Étudiant, élève. 5 Militaire du contingent (faisant son service légal). 6 Retraité, retiré des affaires. 7 Autre personne sans occupation professionnelle.	8 Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu (Lire la carte n° 3 et inscrire le numéro de la réponse)	9 Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu (Lire la carte n° 4 et inscrire le numéro de la réponse)	10 La personne poursuit-elle des études : 1 à temps complet (plus de 25 heures par semaine)? 2 à temps partiel (moins de 25 heures par semaine)? 0 Non.	Nature des études poursuivies : 1 Enseignement général (par exemple : C.E.S., C.E.G., lycées et collèges classiques, préparations aux diplômes d'enseignement général figurant sur la carte n° 3). 2 Enseignement professionnel (par exemple : C.E.T., lycées techniques, stages de F.P.A. ou de promotion sociale, préparations aux diplômes professionnels figurant sur la carte n° 4).	
EA	7 F	8 EG	9 EP	10 ET	11 NE	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

V. — RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Cadre 3

41 Le logement comporte-t-il une cuisine ?

- OUI → Quelle est sa surface ?
 - 1 moins de 7 m².
 - 2 de 7 à 12 m².
 - 3 plus de 12 m².

- NON → Y a-t-il cependant dans le logement une installation pour faire la cuisine ?
 - 5 Oui *Ne répondre « Oui » que si cette installation comprend un évier permettant l'évacuation des eaux usées.*
 - 6 Non

42 S'il y a lieu, nombre de pièces du logement ayant un usage exclusivement professionnel :

(Par exemple : bureau d'homme d'affaires, cabinet de médecin ou d'avocat, atelier de tailleur en appartement, etc.).

43 NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION :
non compris la cuisine ni les pièces à usage exclusivement professionnel

Compter comme pièces d'habitation les pièces telles que : chambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, salle de séjour, etc., quelle que soit leur surface ainsi que les chambres de bonne et les mansardes habitables.

Ne pas compter comme pièces d'habitation les pièces telles que : entrée, couloir, salle de bains, penderie, alcôve, W.C., buanderie, office, etc.

Cas particulier des pièces indépendantes (par exemple : chambres de bonne séparées du logement proprement dit) :

Compter ces pièces parmi les pièces d'habitation si le titulaire du logement en dispose lui-même (soit pour y loger un membre de son ménage, enfant, domestique, etc. ; soit comme débarras, etc.).

Ne pas les compter si elles sont louées, sous-louées ou prêtées à d'autres personnes. Dans ce dernier cas, elles constituent un (ou plusieurs) logement(s) distinct(s) et doivent faire l'objet d'une (ou plusieurs) feuille(s) de logement.

44 Jours et heures des visites de l'enquêteur :

- 1^{re} visite : 4^e visite :
- 2^e visite : 5^e visite :
- 3^e visite : 6^e visite :

Cu

H

GI TI

AAI

MTD

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI - OCTOBRE 1979

Département d'Analyse Secondaire

82, rue Cardinet - PARIS-17°

Tél. : 267-07-60

Bulletin à ouvrir pour tout logement (réponse « oui » à la question 2 de la feuille de local) ayant CL = 1 à 5 et RI = 0

Département d'Analyse Secondaire

82, rue Cardinet - PARIS-17°

Tél. : 267-07-60

prop. B G
f. D&S

N° d'aire		N° d'immeuble			N° de local	
<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TC	RG	CLÉ	TECH	SA	IM	LOC

Nom et prénom de l'occupant du logement :

Recopie des informations de la feuille de local

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="0"/>
Année d'achèvement de l'immeuble	MVL Mouvement du logement <i>(sauf pour la 1^{re} enquête dans l'aire)</i>	CL Catégorie de logement	RI Résultat de l'interview

Rang de la semaine d'enquête Mois d'enquête :

Statut d'occupation du logement.

Êtes-vous :

- Accédant à la propriété (dans ce cas le ménage doit encore effectuer au moins un remboursement d'un prêt contracté pour l'achat de son logement) ?
- Propriétaire ou co-propriétaire de votre logement (non accédant) ?
- Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de travail ?
- Logé à titre gracieux, par exemple par des parents ?
- Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide ou meublé (à titre payant) ?

Réserve à la Direction Régionale

NONREP
<input type="text"/>
REP
<input type="text"/>
NPP
<input type="text"/>
STRCMP
<input type="text"/>
SCMP
<input type="text"/>
NAICMP
<input type="text"/>

I. Personnes inscrites à l'enquête de 1978 et n'habitant plus le logement (MOB = 9).

Numéros individuels :

II. PERSONNES NÉES EN 1966 OU APRÈS (et ayant MOB différent de 9). (Remplir une ligne pour chaque personne.)

Prénom	TC	N° i	Sexe 1. Masc. 2. Fém.	Date de naissance		Lien avec le chef de ménage (voir code)	MOB (sauf pour la 1 ^{re} enquête dans l'aire)	Catégorie	Nationalité (voir code)
				mois	année				
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text" value="2"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Pour toute personne née en 1965 ou avant (et ayant MOB différent de 9)

Prénom :

TC	N° i	1 Sexe	2 Date de naissance	3 Lien avec le chef de ménage	4 MOB	5 Catégorie	6 Nationalité	7 État matrimonial	1. Célibataire 2. Marié 3. Veuf 4. Divorcé, légalement séparé
3									E

8. FILTRE : Présenter la carte n° 2 : Occupation principale à la date de l'enquête.
La personne doit se classer elle-même.

	Si 1 <u>directement</u> →	Partie I
	Si 5 <u>directement</u> →	Partie III
FILTRE	Autres →	Q 9

9. Pendant la SEMAINE DE RÉFÉRENCE, du au 1979
(dernière semaine du lundi au dimanche précédant la date d'enquête).

M... a-t-il cependant exercé une activité professionnelle ?

Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans sa profession par exemple.

Ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.

N.B. - Les activités désintéressées et les travaux strictement ménagers ne doivent pas être pris en compte.

Oui ...	1	Si 1 <u>directement</u> →	Partie I
Non ...	0	Si 0 →	Q 10

10. M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle même pendant une courte période, même s'il y a longtemps? Exclure les activités purement occasionnelles.

Oui ...	1	Si 0 <u>directement</u> →	Partie II
Non ...	0		

11. (Si oui à la question précédente) :

a. Dernière profession exercée (et qualification) ?

b. M... travaillait-il :

à son compte (artisan, commerçant, profession libérale...)	1
en aidant un membre de sa famille dans sa profession	2
comme salarié	3

nombre de salariés permanents :

c. Activité de l'établissement (Préciser le plus possible) :

d. A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer cette activité ? Année Mois

(Si en 1975 ou après) Mois E

Réservé à la D.R.

CSA

AEAR

NAP6A

PARTIE I. — ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Partie à remplir pour { toutes les personnes classées « 1 » à la question 8 « FILTRE » ;
toutes les personnes ayant répondu « oui » à la question 9 (décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence et non l'activité professionnelle habituelle ou la plus fréquente).

12. PROFESSION PRINCIPALE :

(Préciser le plus possible. - Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur projeteur, coiffeur pour dames, etc.)

13. M... travaille-t-il, sans être salarié, en aidant un membre de sa famille dans sa profession ?

Oui ...	1	Si 1 →	Q 16
Non ...	0		

14. (Si « non » à la question précédente.) M... exerce-t-il cette profession comme :

Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer...)	0
Membre d'une profession libérale	1
Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.	2
Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises	3
Apprenti sous contrat	4
Salarié d'un parent qui travaille à son compte	5
Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire	6
Autre salarié	7

M... emploie-t-il des salariés? Combien ?

(Ne pas compter les gens de maison; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.)

1 ou 2 salariés	1
3 à 5	2
6 ou plus	3
N'emploie pas de salariés	0

15. a. Si M... est ouvrier, qualification de l'emploi actuel :

Manœuvre ou manœuvre spécialisé	1
Ouvrier spécialisé (OS 1, OS 2, etc.)	2
Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P 1, P 2, P 3, etc.)	3
	4

b. Si M... est agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (EDF, SNCF, etc.), militaire de carrière. Grade. (Exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2^e classe, aide-opérateur mécanographe, etc.)

c. Si M... est dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique. (Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.)

Réservé à la D.R.

P

24. M... cherche-t-il un emploi occasionnel pour une durée limitée?

Oui.....

	1
	0

 Non : cherche un emploi permanent.....

	0
--	---

25. a. M... est-il actuellement inscrit à un office public de placement : Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), bureau de main d'œuvre d'une mairie?

Oui...

	1
	0

 Non...

	0
--	---

b. DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait d'autres démarches pour trouver un emploi?

Oui...

	1
	0
	2

 Non...

	0
	2

→ Lesquelles? (Si plusieurs réponses, inscrire celle qui a le plus petit numéro)

S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans un office privé de placement ou une agence de travail intérimaire.

	1
--	---

 A fait une annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage.....

	2
--	---

 A répondu à des offres d'emploi publiées par annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage.

	3
--	---

 A cherché par relations personnelles.....

	4
--	---

 A utilisé d'autres modes de recherche. (Préciser).....

	5
--	---

26. Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi?

N'a pas commencé ses recherches.....

	0
--	---

 Moins d'un mois.....

	1
--	---

 1 mois à moins de 3 mois.....

	2
--	---

 3 mois à moins de 6 mois.....

	3
--	---

 6 mois à moins d'1 an.....

	4
--	---

 1 an à moins de 2 ans.....

	5
--	---

 2 ans à moins de 3 ans.....

	6
--	---

 3 ans et plus.....

	7
--	---

 Préciser le nombre de mois.....

--	--

27. (Sauf pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi?

Vient de terminer (ou termine) ses études.....

	1
--	---

 Vient de terminer son service militaire.....

	2
--	---

 Vient de quitter un emploi :

	3
--	---

 dont il a été licencié : licenciement individuel.....

	3
--	---

 licenciement collectif.....

	4
--	---

 dont il a démissionné : salaire ou revenu insuffisant, conditions de travail (horaires, pénibilité, etc.), distance du domicile.....

	5
--	---

 pour motifs personnels.....

	6
--	---

 pour lequel il a pris sa retraite.....

	7
--	---

 qui était un emploi occasionnel.....

	8
--	---

 Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, ou pour raisons de santé, etc.)...

	9
--	---

28. (Pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi?

Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel.....

	1
--	---

 M... désire trouver un emploi plus satisfaisant en ce qui concerne :

	2
--	---

 Le salaire, le revenu.....

	2
--	---

 Les conditions de travail (horaires, pénibilité, etc.), la distance par rapport au domicile.....

	3
--	---

 M... cherche une seconde activité à exercer en plus de celle qu'il exerce actuellement.....

	4
--	---

 Autres circonstances.....

	5
--	---

29. (Sauf pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) M... perçoit-il des allocations de chômage?

Allocation de base (anciennement aide publique + ASSÉDIC).....

	1
--	---

 Allocation spéciale (anciennement aide publique + ASA - « Indemnisation à 90 % »).....

	2
--	---

 Autres allocations (allocation forfaitaire, de fin de droits).....

	3
--	---

 Non.....

	0
--	---

E

PARTIE III. — FORMATION

Partie à remplir pour toutes les personnes (sauf les élèves et étudiants, classés 4 à la question 8 - FILTRE)

30. A quelle date M... a-t-il terminé ses études (études régulières y compris le temps d'apprentissage sous contrat)?

Année

--	--

Si M... est en cours d'études : Année : 80; Mois : blanc.

(Si en 1975 ou après) Mois ...

--	--

Si M... n'a jamais fait d'études : Année : 99; Mois : blanc.

31. Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu (voir code)

32. Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu (voir code)

PARTIE IV. — SITUATION AU 1^{er} OCTOBRE 1978

Lors de la 1^{re} enquête dans l'aire : partie à remplir pour tous les individus

Lors de la 2^e et de la 3^e enquête : partie à remplir pour tous les individus non enquêtés en octobre 1978 (MOB = 2)

33. Résidence au 1^{er} octobre 1978.

Dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant

	1
--	---

Dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

	2
--	---

Commune : Département :

Pays (pour ceux qui viennent de l'étranger) :

34. Occupation principale au 1^{er} octobre 1978 (présenter la carte n° 2)

--	--

Si la réponse est « 1 » poser les questions suivantes. Sinon passer éventuellement au questionnaire complémentaire.

35. PROFESSION PRINCIPALE :

(Préciser le plus possible. — Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur-projeteur, coiffeur pour dames, etc.)

36. M... travaillait-il sans être salarié en aidant un membre de sa famille dans sa profession?

	1
	0

Si 1 → Q 39

37. (Si « non » à la question précédente.) M... exerçait-il cette profession comme :

Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer)

	0
	1

Membre d'une profession libérale

	2
--	---

Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.

	3
--	---

Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises

	4
--	---

Apprenti sous contrat

	5
--	---

Salarié d'un parent qui travaille à son compte

	6
--	---

Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire

	7
--	---

Autre salarié

	8
--	---

M... employait-il des salariés? Combien? (Ne pas compter les gens de maison; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.)

1 ou 2 salariés

	1
--	---

3 à 5

	2
--	---

6 ou plus

	3
--	---

n'employait pas de salariés

	0
--	---

38. a. Si M... était ouvrier, qualification de l'emploi :

Manœuvre ou manœuvre spécialisé

	1
--	---

Ouvrier spécialisé (OS 1, OS 2, etc.)

	2
--	---

Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P 1, P 2, P 3, etc.)

	3
--	---

	4
--	---

b. Si M... était agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (EDF, SNCF, etc.), militaire de carrière. Grade (exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2^e classe, aide-opérateur mécanographe, etc.)

c. Si M... était dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique (exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.) :

39. ÉTABLISSEMENT (industriel, commercial ou autre), EXPLOITATION AGRICOLE, etc., que M... dirigeait ou pour lequel M... travaillait :

Nom (ou raison sociale) :

Activité de cet établissement (préciser le plus possible. — Exemples : commerce de vin en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, etc.) :

Rue (ou lieu-dit) : N°

Commune : Dép^t :

Partie réservée à la Direction Régionale

CRA

DRA

PRA [ⓔ]

PP

NAP6P

TP

PUBP [ⓔ]

PARTIE A SAISIR						
	1 TC				IMMEUBLE N°	_ _ _ Im.
Numéro d'aire :	_ _ RG	_ _ CLÉ	_ _ TECH	_ _ STTSECH	_ _ A	_ SA (E)
						LOCAL N°
						_ _ Loc. (E)

Commune

ADRESSE DE L'IMMEUBLE		
N° :	Rue :	Lieu-dit :
SITUATION DU LOCAL DANS L'IMMEUBLE		
Bât. :	Escalier :	Étage :
		Porte :
		N° de Porte :

A INDICATIONS POUR L'ENQUÊTE (A remplir par l'enquêteur)

	1ère enquête dans l'aire	2ème enquête dans l'aire	3ème enquête dans l'aire
OCCUPANT DU LOGEMENT Nom et prénom Profession			
OBSERVATIONS POUR L'ENQUETE N° de téléphone (éventuellement)			
Jours, dates et heures de visite	Le à	Le à	Le à
	Le à	Le à	Le à
	Le à	Le à	Le à
	Le à	Le à	Le à
	Le à	Le à	Le à
Nom de l'enquêteur	M.	M.	M.

NATURE DU LOCAL

Si le local est à usage d'habitation et n'est pas un local annexe ... ➤ ➤
(rattaché à un autre logement)

PASSER DIRECTEMENT PAGE 3

Autres cas. ➤ ➤

PASSER PAGE 2 PARTIE C

B RENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA BASE DE SONDAGE (A remplir par la DR)

(inscrire le n° d'aire sur la fiche adresse page 1)

ADRESSE

Département : _____ Commune : _____

N° : _____ Rue : _____ Lieu-dit : _____

Bât. : _____ Escalier : _____ Étage : _____ Porte : _____ N° de porte : _____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Année d'achèvement de l'immeuble (voir code) Si en 1975 ou après, année. **19**

Catégorie de logement (voir code) Nombre de pièces d'habitation

OCCUPANT PRINCIPAL DU LOGEMENT

Nom et prénom : _____ Profession : _____

LISTE DES PERSONNES HABITANT DANS LE LOGEMENT

Prénom	Sexe	Naissance		CA	Lien	Prénom	Sexe	Naissance		CA	Lien
		mois	année					mois	année		
1.						6.					
2.						7.					
3.						8.					
4.						9.					
5.						10.					

Pour CA (catégorie) et lien, voir codes

Observations :

Zone NON REP NPP STRCMP SCMP NAICMP

C POUR LES LOCAUX ANNEXES OU A USAGE AUTRE QUE L'HABITATION

(A remplir par l'enquêteur si nécessaire)

	1ère enquête dans l'aire	2ème enquête dans l'aire	3ème enquête dans l'aire
<p>● S'IL S'AGIT D'UN LOCAL ANNEXE * ▷ indiquer le numéro du local de rattachement</p> <p style="text-align: center;">_____</p>	_____	_____	_____
<p>● SI NON ▷ A quoi sert ce local ? (entrepôt, bureau, local commercial, ...)</p> <p>.....</p>

* Local annexe utilisé par le titulaire d'un autre local d'habitation de l'immeuble pour son usage personnel comme chambre, débarras, etc. . . , pour loger un membre de sa famille, un domestique, un salarié logé.

D DESCRIPTION DU LOCAL ET DU MENAGE (A remplir par l'enquêteur)

		PARTIE A SAISIR		
1	AAI- Année d'achèvement de l'immeuble	[][][][]		
		1ère enquête dans l'aire	2ème enquête dans l'aire	3ème enquête dans l'aire
2	Indication de l'année d'enquête	année 19 [][]	année 19 [][]	année 19 [][]
3	Numéro de l'enquêteur	[][][][]	[][][][]	[][][][]
4	M V L- Mouvement du logement (voir code)	[]	[]	[]
	<i>Si M V L 6 à 9 ► ► PASSER AU LOCAL SUIVANT</i>			
5	C L- Catégorie de logement (voir code)	[]	[]	[]
	<i>Si C L 6 ou 7 ► ► PASSER AU LOCAL SUIVANT</i>			
6	R I- Résultat de l'interview (voir code)	[]	[]	[] [Ⓔ]
	<i>Si R : 1 (interview accepté) PASSER A LA QUESTION 8</i>			
7	Zone NON REP - Renseignements nécessaires	REP	[]	[]
	en cas de non réponse (voir code)	NPP	[]	[]
		STRCMP	[]	[]
		SCMP	[]	[]
	<i>Si REP : 1 ou 2</i>	NAICMP	[][]	[][]
	<i>Si REP : 0</i>	ADCMP	[]	[]
	► ► PASSER AU LOCAL SUIVANT			[] [Ⓔ]
8	S O- Statut d'occupation du logement (voir code)	[]	[]	[]
9	PIECES - Nombre de pièces d'habitation de ce local (non compris la cuisine)	[]	[]	[]
10	DEJ- Rang de la semaine d'enquête (voir instruction)	[]	[]	[]
11	Code de mise à jour (réservé à la DR)	[][]	[][]	[][] [Ⓔ]



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Enquête sur l'Emploi

Imprimé n° 2 (modèle EE87)

Questionnaire confidentiel *

Bulletin à ouvrir pour tous les ménages ayant accepté l'interview (R1 = 1)

Nom de l'enquêteur : M. Date d'enquête : (mois) 19

Ce ménage comprend personnes de 15 ans ou plus (ayant atteint ou dépassé 15 ans au cours de l'année d'enquête, c'est-à-dire nées en 19 ... ou avant).

A RECOPIER PAR L'ENQUÊTEUR

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RG	CLE	TECH	STTSECH	A	SA (E)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IM	LOC (E)				

RÉSERVÉ A LA DR

CLEF

- Si l'un au moins des membres du ménage est **EXPLOITANT AGRICOLE**, indiquer ici :
 - la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)
 - l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 2)

SUPH

SUPA

SPE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

A reporter de la Fiche adresse

TC 3 1. Prénom

2 N° i	3 Sexe	4 Date de naissance		5 Mobilité (2° et 3° enquêtes dans l'aire)
<input type="checkbox"/>	1- Masc. 2- Fém.	mois	année	<input type="checkbox"/>
NOI	S	NAIM	NAIA (E)	MOB

6 État matrimonial	7 Qui a répondu au questionnaire ?
1 - Célibataire 2 - Marié 3 - Veuf 4 - Divorcé, légalement séparé	1 - La personne elle-même 2 - Une autre personne du ménage
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M	RD

8 Occupation actuelle de M....

Travaille	par exemple exerce une profession, à son compte ou comme salarié, occupe un emploi rémunéré, même à temps partiel, aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré ; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, etc...
	● Classer ici les personnes pourvues d'un emploi, même si elles sont actuellement en congé de maladie, de maternité, en congés payés, etc. Ne pas y classer, en revanche, les personnes ayant interrompu leur travail pour une cause telle que service militaire, disponibilité, pré-retraite, invalidité...
Ne travaille pas (ou plus) actuellement	2. Inscrit au chômage (auprès d'une Agence locale de l'ANPE)
	3. Chômeur non inscrit auprès de l'ANPE
	4. Étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
	5. Militaire du contingent
	6. Retraité (d'une activité personnelle), bénéficiaire d'une pré-retraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise), retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.)
	7. Femme au foyer
	8. Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de réversion)

1

▶▶ PARTIE A

1
2
3
4
5
6
7
8

* Visa n° 88 A 003 EC 01 du Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation (INSEE) valable pour les données de l'année 1988. Voir aussi page 13.

FI (E)

9

M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle ? Oui . . .
Non . . .

1
2

Q. 11

même s'il y a longtemps

- Exclure les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

AA

10

Si OUI à la question précédente

a

Dernière profession exercée et qualification, grade ou position hiérarchique (cadre, maîtrise, technicien, ouvrier qualifié, O.S., manœuvre, etc...)

- Attention, pour les retraités, indiquer non la dernière, mais la principale profession exercée.

.....

b

Activité de l'établissement ● Préciser le plus possible

.....

c

M... travaillait-il :

1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale...) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales
3. comme autre salarié

Nombre de salariés permanents si M... était à son compte :

1
2
3

STA

d

A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ?

Année 19

.....

ACTA

e

Si la cessation d'activité date de moins de 5 ans

- Mois de la cessation

.....

ACTM

- A la suite de quelles circonstances M... a-t-il cessé son activité (voir carte 1)

.....

CIRCA

11

Pendant la semaine de référence, du au
M... a-t-il cependant travaillé ? Oui . . .
Non . . .

1
2

PARTIE A

Ne fut-ce qu'une heure, ne fut-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.

Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail par exemple.

Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

AM

● POUR LES INSCRITS AU CHOMAGE (2 en QUESTION 8) ► ► PARTIE B

● POUR LES AUTRES ► ► QUESTION 12

12

M... cherche-t-il un emploi, une situation ? Oui . . .
Non . . .

1
2

PARTIE B

RECHE

13

Si M... ne cherche pas d'emploi, a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ? Oui . . .
Non . . .

1
2

PARTIE C

ULT1

ⓔ

A ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

● Partie à remplir pour toutes les personnes ayant une activité professionnelle (1 en Q. 8 « Occupation actuelles») et pour toutes les personnes ayant travaillé durant la semaine de référence (1 en Q. 11). Décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence.

14

Profession principale. (Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employé de comptabilité, etc.)

RÉSERVÉ A LA DR

P			

15

M... aide-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

- Si OUI inscrire ci-dessous le numéro individuel de la personne aidée
- Oui
- Non

1
2

AIDFAM

Numéro individuel de la personne aidée

- Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement.

		▶▶ Q. 17
NAID		

16

M... exerce-t-il sa profession :

1. à son compte (agriculteur, artisan, commerçant, membre d'une profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location gérance, etc...)
2. comme salarié

1
2

ST

PRÉSAISIE → SUITE PAGE 5

17

ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirige s'il est établi à son compte.

ÉTABLISSEMENT qui emploie M... s'il est salarié ou s'il aide un membre de sa famille dans son travail.

● ATTENTION : ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple.

- a) Nom (ou raison sociale) N°
- Rue (ou lieu-dit)
- Commune Département
- b) Activité de cet établissement ● Préciser le plus possible

- c) A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour l'ENTREPRISE (la société) qui l'emploie (ou qu'il dirige) actuellement ? Année 19
- Si l'année indiquée ci-dessus est l'année d'enquête
- ou l'année précédente Mois

RÉSERVÉ A LA DR

NAP6			
T		TN	
PUB		CHET	

	E
ANCA	

	E
ANCM	

- POUR LES PERSONNES ÉTABLIES A LEUR COMPTE ▶▶ Q. 18
- POUR LES SALARIÉS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES ▶▶ Q. 19
- POUR LES AUTRES SALARIÉS ▶▶ Q. 20
- POUR LES PERSONNES QUI AIDENT UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE DANS LEUR TRAVAIL SANS ÊTRE SALARIÉ ▶▶ PASSER DIRECTEMENT Q. 23

MINI-FICHIER RÉSERVÉ A LA DR	Aire	Im. :	Loc. :	Clef :	N° i :	Prénom :
	Qui a répondu au questionnaire (voir Q. 7) :					

18

SI M... EST ÉTABLI A SON COMPTE, emploie-t-il des salariés ? Combien ?

● Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- 0. aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 5 salariés
- 3. 6 à 9 salariés
- 4. 10 salariés et plus

0
1
2
3
4

►► Q. 23

NSE

19

SI M... EST SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

a

Quel est son grade ?

b

Quel est son statut ?

- 1. fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- agent non titulaire : 2. contractuel (sans limitation de durée)
- 3. contractuel (pour une durée limitée)
- 4. auxiliaire
- 5. vacataire
- 6. autre cas ● Préciser

1
2
3
4
5
6

►► Q. 22

TIT

20

SI M... EST SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES) :

a

Classification de son emploi actuel

- ouvrier : 0. ouvrier sans indication de qualification
- 1. manœuvre ou manœuvre spécialisé
- 2. ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3, etc...)
- 3. ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
- 4. employé
- 5. technicien
- 6. agent de maîtrise dirigeant directement des ouvriers ou employés (ou ne dirigeant personne)
- 7. agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
- 8. ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
- 9. autres cas ● Préciser ci-dessous

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Q

b

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

● Surtout lorsque sa classification est imprécise (4,9 ou 0 à la grille ci-dessus)

21

Fonction principale (SEULEMENT POUR LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, INGÉNIEURS OU CADRES, 5 à 8 EN QUESTION 20 - a)

- 1. directeur général ou un des adjoints directs
- 2. fonction administrative, financière ou comptable
- 3. fonction commerciale ou technico-commerciale
- 4. production, fabrication, chantiers
- 5. entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
- 6. études, essais, méthodes, recherche
- 7. informatique
- 8. autres fonctions (sécurité, santé, etc...) ● Préciser
- 9. ne sait pas se classer (polyvalent, petites entreprises, etc...)

1
2
3
4
5
6
7
8
9

FONCT (E)

22

SI M... EST SALARIÉ

Statut du travail

a

M... est-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire)

Oui
Non

1
2

INT

Si OUI, durée totale de sa mission actuelle (en semaines)

--

DUINT

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi
- Inscrire 99 si M... est inemployé actuellement, mais doit être très prochainement envoyé en mission.

b

M... est-il :

1. salarié d'un parent qui travaille à son compte
2. travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
0. ni l'un ni l'autre

1
2
0

STAT

c

M... est-il :

1. apprenti sous contrat
2. en période d'essai
3. stagiaire • Préciser ci-dessous la nature et la durée du stage
0. ni l'un ni l'autre

1
2
3
0

STJ

Nature du stage :

--

RÉSERVÉ A LA DR
STAGE

Durée totale du stage (en semaines)

--

DUSTAGE

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi

d

M... a-t-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

1. un contrat saisonnier
2. un autre contrat de travail à durée déterminée
0. ni l'un ni l'autre

1
2
0

DET

Durée totale prévue du contrat (en mois)

--

DUDET[ⓔ]

• POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

23

D'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information,

Cocher la case se rapportant à la situation de M...

1. M... a une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail)
- M... n'a pas d'activité professionnelle effective car il est :
 2. élève-fonctionnaire
 3. stagiaire en formation (FPA,...)
 4. en dispense d'activité ou en congé de conversion

1
2
3
4

AH

▶▶ Q. 27

24

Dans sa profession principale, M... travaille-t-il :

1. à temps complet
2. à temps partiel

1
2

NA

25

Combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accomplies pendant la semaine de référence du au dans sa profession principale ?

Nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires réellement accomplies, non compris les heures payées mais non accomplies, les temps de trajet domicile lieu de travail, es heures perdues pour cause de maladie, congé, chômage, ...)

--

HT[ⓔ]

- Pour certaines professions (marins en mer, nourrices, concierges, gendarmes, pompiers, prêtres...), pour les heures passées en formation, se reporter à l'instruction aux enquêteurs

26

a

Le nombre d'heures indiqué ci-dessus (question 25) est-il l'horaire habituel de M... ?

Oui ..
Non ..

	1
	2

►► Q. 27

HAB

- Si l'horaire de M... change d'une semaine à l'autre répondre NON, et coder la raison qui convient en question 26 b.

b

Pour quelle raison M... a-t-il effectué moins ou plus d'heures que l'horaire habituel ?

--	--

OHT (E)

- Utiliser le code ci-dessous

- 00. Cessation d'activité
- 01. Début d'emploi, a trouvé un emploi qui commence ultérieurement
- 02. Maladie, accident (1 an ou moins)
- 03. Longue maladie (plus de 1 an)
- 04. Congé légal de maternité
- 05. Congé annuel, pour convenance personnelle, férié, pont
- 06. Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité
- 07. Conflit du travail (grève, lock-out)
- 08. Chômage partiel (ou ralentissement des affaires)
- 09. Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent
- 10. Participation à une activité de formation (apprentis, etc...)
- 11. Horaires mobiles (à la carte)
- 12. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, mais horaires réguliers sur une base autre que la semaine (travail en équipe, roulants SNCF,...)
- 13. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, et horaires irréguliers (artisans, professions libérales, cadres supérieurs,...)
- 14. Heures supplémentaires
- 15. Autres cas ● Préciser

c

Quel nombre d'heures de travail M... effectue-t-il habituellement par semaine ?

--	--

HH

- Si M... déclare ne pas avoir d'horaire habituel, mettre 00

27

POUR LES SALARIÉS SEULEMENT (réponse 2 à la question 16)

Quel salaire net mensuel M... tire-t-il de sa profession principale ?

- Y compris 13^e mois, primes annuelles, etc... ramenés au mois

Tendre la carte n° 3 et inscrire la lettre (Inscrire X si M... refuse de répondre)

--

SALTR

● POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

28

M... cherche-t-il un autre emploi ?

Oui ..
Non ..

	1
	2

►► PARTIE C

RECHAE

29

Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?

- 1. l'emploi actuel est un emploi d'attente (trouvé à la suite de la perte de l'emploi antérieur ou, pour les jeunes surtout, pris en attendant de trouver un emploi stable)
- 2. il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel
- 3. M... désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation
- 4. M... désire trouver un emploi mieux payé
- 5. M... désire trouver un emploi plus proche de son domicile
- 6. M... désire trouver des conditions de travail (horaires, pénibilité) meilleures
- 7. M... désire trouver un emploi dans une autre région
- 8. M... cherche une seconde activité à exercer en plus de celle qu'il exerce déjà
- 9. autres circonstances ● Préciser

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9

CREACT (E)

B RECHERCHE D'UN EMPLOI

- *Partie à remplir pour :*
 - toutes les personnes inscrites au chômage (classées 2 en Q. 8) et qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence (2 en Q. 11)
 - les personnes ayant déclaré rechercher un emploi (1 en Q. 12)
 - les personnes ayant déclaré rechercher un autre emploi (1 en Q. 28)

30

M... a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ?

Oui ...
Non ...

1
2

▶▶ PARTIE C

ULT2

31

Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?

0. n'a pas commencé ses recherches
1. n'a jamais cherché
2. a abandonné ses recherches
3. moins d'un mois
9. un mois ou plus ● Préciser ci-dessous le nombre de mois

0
1
2
3
9

DRE1

Nombre de mois

DREM

- Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi, tenter de le classer dans la grille ci-dessous.

1. 1 mois à moins de 3 mois
2. 3 mois à moins de 6 mois
3. 6 mois à moins de 1 an
4. 1 an à moins de 1 an et demi
5. 1 an et demi à moins de 2 ans
6. 2 ans à moins de 3 ans
7. 3 ans et plus

1
2
3
4
5
6
7

DRE2

32

POUR LES PERSONNES SANS EMPLOI (partie A non remplie) ET POUR CELLES QUI N'ONT QU'UN EMPLOI D'ATTENTE (1 en Q. 29)

A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi (ou a-t-il cherché, pour ceux qui ont abandonné) ?

01. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) ses études
02. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) son service militaire
03. après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim
04. après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée
05. après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel
06. après avoir été licencié : licenciement collectif
07. après avoir été licencié : licenciement individuel
08. après avoir démissionné
09. après avoir quitté un emploi pour lequel il a pris sa retraite
10. avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc...)
11. n'avait jamais travaillé
12. autres cas ● Préciser :

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12

CRE

33

M... est-il inscrit actuellement auprès d'une Agence Locale de l'ANPE ou d'un bureau de main d'œuvre d'une mairie ?

Oui ...
Non ...

1
2

OFFICE

34

DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait d'autres démarches pour trouver un emploi ?

Oui ...
Non ...

1
2

▶▶ Q. 36

AUTREPRE (E)

35

Si oui lesquelles ? (Plusieurs démarches simultanées sont possibles ; cocher toutes les réponses positives)

- 1. s'est inscrit (ou est resté inscrit) dans une agence de travail intérimaire
- 2. a fait des démarches directes auprès d'employeurs
- 3. a fait passer une annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage
- 4. a répondu à des offres d'emploi publiées dans des journaux ou sur un tableau d'affichage
- 5. a cherché par relations personnelles
- 6. a utilisé d'autres modes de recherches ● Préciser

<input type="checkbox"/>	1	MRE 1
<input type="checkbox"/>	2	MRE 2
<input type="checkbox"/>	3	MRE 3
<input type="checkbox"/>	4	MRE 4
<input type="checkbox"/>	5	MRE 5
<input type="checkbox"/>	6	MRE 6

36

M... perçoit-il une allocation de chômage ?

- 1. perçoit une allocation
- 2. ne perçoit pas actuellement d'allocation

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

ALC

Si M... ne perçoit pas actuellement d'allocation, a-t-il cependant déposé une demande auprès de l'ASSEDIC ?

Oui .. 1

Non .. 2

DEMANDE

37

Nature de l'emploi recherché

a

M... cherche-t-il :

- 1. un emploi salarié
- 2. une situation à son compte
- 0. sans objet. M... ne cherche pas (ou plus) d'emploi

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	0

RE

▶ PARTIE C

b

M... cherche-t-il :

- 1. un emploi pour une durée limitée
- 2. un emploi permanent

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

ROC

c

M... cherche-t-il un emploi :

- 1. à temps complet (à l'exclusion du temps partiel)
- 2. à temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel
- 3. à temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet
- 4. à temps partiel (à l'exclusion du temps complet)

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4

NER

d

Profession (et qualification) cherchée

RÉSERVÉ A LA DR	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CH	CSRECH

38

Si M... trouve un emploi maintenant, peut-il commencer à travailler immédiatement ? (dans un délai inférieur à 15 jours)

Oui .. 1

Non .. 2

▶ PARTIE C

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

DISP

Si NON pourquoi ?

- 1. termine ses études
- 2. en stage (FPA par exemple), en formation post scolaire
- 3. service militaire
- 4. a un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours
- 5. est malade temporairement (moins d'un mois)
- 6. grossesse ou congé de maternité
- 7. doit faire garder un enfant en bas âge
- 8. autres raisons familiales
- 9. autres raisons (longue maladie, accident...) ● Préciser :

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7
<input type="checkbox"/>	8
<input type="checkbox"/>	9

NONDISP [ⓔ]

C FORMATION

39

M... suit-il des études ou un stage de formation ? (études initiales, formation post-scolaire ou permanente, apprentissage, stage ou cours de formation)

- Pour les élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (réponse 4 à la Q. 8) répondre OUI

Oui... 1
Non... 2 ►► Q. 41

	1
	2

ET

--

FORM

40

a) Quelle est la formation suivie par M... ? (voir carte n° 4)

b) Dans quelles conditions M... suit-il cette formation ?

1. M... poursuit des études initiales à plein temps sans exercer aucune activité professionnelle
2. M... poursuit des études initiales en formation alternée
3. M... est en apprentissage sous contrat
4. M... poursuit des études initiales tout en exerçant une activité professionnelle
5. M... est en formation post-scolaire ou permanente, stage ou cours de formation, etc

- On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service militaire et des congés de maternité). On considère cependant les études dans le cadre du CNAM, du CNEC, ou en entreprise comme relevant toujours du post-scolaire, même si elles sont effectuées en prolongement de la scolarité normale.

	1
	2
	3
	4
	5

FOACT

41

Fin des études initiales (renseigner AU CHOIX questions 41 a ou 41 b)

a) En quelle année M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu) 19

b) A quel âge M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu)

- Pour ceux qui n'ont jamais fait d'études, indiquer 00 à la question 41 b ; pour ceux qui comptent reprendre des études après une interruption (service militaire, maternité,...) indiquer l'année ou l'âge de l'interruption, même provisoire.

--

ETA

AFE

SI M... A DÉJÀ ÉTÉ ENQUÊTÉ UN AN AVANT (MOB = 1) ET QUESTIONNAIRE
S'IL A TERMINÉ SES ÉTUDES DEPUIS PLUS DE 10 ANS ►► SUIVANT

42

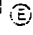
Jusqu'à quel niveau M... a-t-il poursuivi (poursuit-il) ses études ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire) NEG
- dans l'enseignement technique ou professionnel NEP
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique) NES

43

Quel diplôme(s) M... a-t-il obtenu ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire) DIEG
- dans l'enseignement technique ou professionnel DIEP
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique) DIES

<p>Pour ceux qui ont déjà été enquêtés un an avant (MOB = 1) et qui avaient répondu à la partie A, activité professionnelle principale</p> <p>Codification de la profession l'année précédente</p>	<p>RÉSERVÉ A LA DR</p> <p>PP1 </p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

D SITUATION UN AN AVANT L'ENQUETE . ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE

● 1ère enquête dans l'aire : partie à remplir pour tous
 2è et 3è enquêtes : partie à remplir pour les personnes non enquêtées l'année précédente
 (MOB = 2)

44

Résidence un an avant l'enquête (c'est-à-dire le date précise un an avant l'enquête actuelle)

1. dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant
2. dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)



Commune Département (voir carte n° 2)
 Pays (pour ceux qui viennent de l'étranger) (voir carte de codes de la fiche-adresse)

1
2

MIG

← Pour les DOM

DRA

PRA

▶▶ Q. 45

45

Occupation de M... un an avant l'enquête (c'est-à-dire le

1. travaillait
2. était inscrit au chômage
3. était chômeur non inscrit
4. était étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
5. était militaire du contingent
6. était retraité, bénéficiaire d'une pré-retraite, retiré des affaires
7. était femme au foyer
8. était autre inactif



1
2
3
4
5
6
7
8

FIP

▶▶ Q. 54

46

Changement éventuel depuis un an :

● Si M... travaille à la date de l'enquête (réponse 1 à la question 8)

Y a-t-il eu un changement dans sa vie professionnelle depuis un an, par exemple un changement de profession, par exemple une promotion ou un changement d'établissement employeur ?

NE PAS OUBLIER DE LIRE TOUTE LA QUESTION

● Si M... ne travaille pas (ou plus) à la date de l'enquête (réponse 2 à 8 à la question 8) } **PASSER Q. 47**

Oui ..

1
2

Non ..

CHANG

▶▶ Q. 47

▶▶ Q. 54

47

Quelle était la profession principale de M... ? ● Préciser le plus possible

.....

RÉSERVÉ A LA DR

PP2

48

M... aidait-il un membre de sa famille dans son travail sans être salarié ?

(exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale)

Oui ..

1
2

Non ..

AIDFAMP

▶▶ Q. 53

49

M... exerçait-il sa profession : — à son compte

— comme salarié

1
2

STP (E)

▶▶ Q. 51 ou 52

PRÉSAISIE
 ↓
 QUESTIONNAIRE SUIVANT

50

SI M... ÉTAIT A SON COMPTE, EMPLOYAIT-IL DES SALARIÉS ? COMBIEN ?

● Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- 0. aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 5 salariés
- 3. 6 à 9 salariés
- 4. 10 salariés et plus

0
1
2
3
4

▶▶ Q. 53

NSEP

51

SI M... ÉTAIT SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

- a
- b

Quel était son grade ?

Quel était son statut ?

- 1. fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- 2. agent non titulaire

1
2

▶▶ Q. 53

TITP

52

SI M... ÉTAIT SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES)

- a

Quelle était la classification de son emploi ?

- ouvrier :
- 0. ouvrier sans indication de qualification
 - 1. manoeuvre ou manoeuvre spécialisé
 - 2. ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3, etc...)
 - 3. ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
 - 4. employé
 - 5. technicien
 - 6. agent de maîtrise dirigeant des ouvriers ou employés directement (ou ne dirigeant personne)
 - 7. agent de maîtrise dirigeant d'autres agents de maîtrise ou techniciens
 - 8. ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
 - 9. autres cas ● Préciser ci-dessous

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

QP

- b

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

● Surtout lorsque sa classification est imprécise (4, 9 ou 0 à la grille ci-dessus)

53

Établissement industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirigeait, s'il était à son compte

Établissement qui employait M... s'il était salarié (ou s'il aidait un membre de sa famille dans son travail)

- a

Nom (ou raison sociale)

Rue (ou lieu dit)

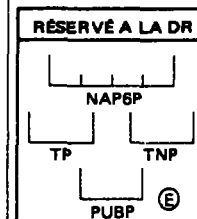
Commune

N°

Département

- b

Activité de cet établissement ● Préciser le plus possible



54

Quel est le département de naissance de M... ? (voir carte n° 2)

NAIDEP pour les DOM

55

Origine sociale

SI M... EST EN COURS D'ÉTUDES ET QUE SON PÈRE (OU A DÉFAUT SA MÈRE OU SON TUTEUR) FAIT PARTIE DU MÉNAGE, indiquer le numéro individuel de son père (ou mère, ou tuteur)

NOIPP QUESTIONNAIRE SUIVANT

SINON,

A l'époque où M... a cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université

a) Quelle était la profession du père (ou de la mère, ou du tuteur) de M... ?

.....

RÉSERVÉ A LA DR
CSPP

b) Le père (ou à défaut la mère ou le tuteur) de M... travaillait-il ?

1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales
3. comme autre salarié

1
2
3

STPP (E)

Nombre de salariés permanents si le père de M... était à son compte :

- Si, à l'époque, le père de M... était retraité, décrivez sa profession, avant son départ en retraite.
- Si le père de M... était décédé ou inconnu, décrivez la profession de sa mère, de son tuteur ou de son père adoptif.
- Si M... est actuellement en cours d'études, décrivez la profession actuelle de son père.

ENQUETE SUR L'EMPLOI

Questionnaire confidentiel — Enquête statistique obligatoire

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné à l'I.N.S.E.E.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des Directions Régionales de l'I.N.S.E.E.

ENQUETE SUR L'EMPLOI

FEUILLE DE LOCAL

IMMEUBLE N° !_!_!_! LOCAL N° !_!_!
IM LOC

ETIQUETTE

Observations DR

1 Année d'achèvement de l'immeuble

- 1- Avant 1915.....
- 2- de 1915 à 1948.....
- 3- de 1949 à 1967.....
- 4- de 1968 à 1974.....
- 5- de 1975 à 1981.....
- 6- de 1982 à mars 1990.....
- 7- postérieure à mars 1990.....

1
2
3
4
5
6
7

Si AAI1 vaut 6 ou 7, mettre l'année d'achèvement dans AAI2

AAI2

2 Numéro de l'enquêteur.....

3 Le logement (local, immeuble) doit-il être enquêté ?.....

- 1 - Oui
- 2 - Non, immeuble neuf trouvé dans une aire et construit sur permis de 10 logements et plus. Indiquer le nombre de logements neufs du permis.....
→ passer logement suivant
- 3 - Non, ménage collectif
Indiquer sa catégorie.....
→ passer logement suivant

4 Y a-t-il un changement dans la situation du logement (ou du local) par rapport à la base de sondage ou à la précédente enquête ?..... (voir code MVL page 4)

Si MVL = 0, 5, 9 n° du local ou logement en relation (éventuel dans le cas du 0).....
MVL = 0,6 à 9 → passer logement suivant

5 Type d'immeuble (voir code TH page 4).....

6 Catégorie de logement (voir code CL page 4)..... CL = 2 à 4 → passer logement suivant

7 Résultat de l'interview (voir code RI page 4)..... RI = 2 à 5 → passer logement suivant

8 Statut d'occupation du logement (voir code SO page 4).....

9 Nombre de pièces d'habitation de ce logement..... (non compris la cuisine, y compris les locaux rattachés)

1re enquête dans l'aire Année	2e enquête dans l'aire Année	3e enquête dans l'aire Année
NENQ1	NENQ2	NENQ3
CHP1	CHP2	CHP3
LN1	LN2	LN3
MVL1	MVL2	MVL3
RIMLOC1	RIMLOC2	RIMLOC3
TH1	TH2	TH3
CL1	CL2	CL3
RI1 RR1	RI2 RR2	RI3 RR3
SO1	SO2	SO3
PIECES 1	PIECES 2	PIECES 3

OBSERVATIONS POUR L'ENQUETE

Année	Année	Année
Enquête réalisée le : par :	Enquête réalisée le : par :	Enquête réalisée le : par :

TABEAU DE COMPOSITION DU MENAGE

2e ENQUETE (Année)					3e ENQUETE (Année)						
Mouvement de l'individu par rapport à l'enquête précédente (voir code)	Catégorie (voir code)	Lien avec la personne de référence du ménage (voir code et voir page 4 comment déterminer la personne de référence)	Pour les personnes de 15 ans ou plus l'année d'enquête		Mouvement de l'individu par rapport à l'enquête précédente (voir code)	Catégorie (voir code)	Lien avec la personne de référence du ménage (voir code et voir page 4 comment déterminer la personne de référence)	Pour les personnes de 15 ans ou plus l'année d'enquête		Réponse à une enquête complémentaire : noter C pour chaque enquête complémentaire acceptée	
			Etat matrimonial légal 1-célibataire 2-marié(e) ou remarié (e) 3-veuf (ve) 4-divorcé(e)	La personne vit-elle en couple? 1-Oui 2- Non				Etat matrimonial légal 1-célibataire 2-marié(e) ou remarié (e) 3-veuf (ve) 4-divorcé(e)	La personne vit-elle en couple? 1-Oui 2- Non		
MOB	CA	LPRM	M	COHAB	MOB	CA	LPRM	M	COHAB	RICFL	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

CA- CATEGORIE

LPRM - Lien avec la personne de référence du ménage

- Personne rattachée au ménage :**
- Militaire du contingent.
 - Militaire de carrière logé en caserne ou en camp.
 - Elève interne.
 - Etudiant habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
 - Jeune vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
 - Détenu.
 - Malade en sanatorium, préventorium, aérium ; personne en traitement dans un hôpital psychiatrique, malade ou pensionnaire d'un établissement de soins ou de convalescence.
 - Personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
 - Ouvrier logé dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

- Personne de référence.
- Conjoint de la personne de référence, marié ou de fait (la femme dans un couple).
- Enfant de la personne de référence ou de son conjoint : fils, fille, gendre, bru, beaux-fils, belle-fille, enfant adopté, enfant en tutelle.
- Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint : petit-fils, petite-fille.
- Ascendant de la personne de référence ou de son conjoint : mère, père, beau-père, belle-mère, grand-père, grand-mère, etc.
- Autre parent de la personne de référence ou de son conjoint : frère, soeur, neveu, nièce, cousin, cousine, beau-père, belle-soeur, oncle, tante, etc.
- Ami.
- Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la personne de référence ou de son conjoint.
- Domestique ou salarié logé.

0. Personne présente dans le ménage (ou personne temporairement absente, dans une autre situation que ci-dessus)

DETERMINATION DE LA PERSONNE DE REFERENCE DANS LE LOGEMENT

A - Il existe un ou plusieurs couples mariés ou de fait, avec ou sans enfants	1 couple	→	Personne référence = Le conjoint masculin marié ou de fait	
	2 ou plusieurs couples	→	Personne référence = Parmi les conjoints masculins mariés ou de fait, l'actif* le plus âgé ou, à défaut d'actif, le plus âgé	
B - A défaut de couple, il existe une famille monoparentale : Une mère, (ou père) sans conjoint avec des enfants célibataires, ces enfants étant-eux-mêmes sans conjoint et sans enfants	1 famille monoparentale	→	Personne référence = La mère (ou le père) des enfants	
	2 ou plusieurs familles monoparentales	→	Personne référence = Parmi les mères (ou pères) des enfants, la personne active* la plus âgée , ou, à défaut*de personne active, la personne la plus âgée	
C - A défaut de couple et à défaut de famille monoparentale	→	Toutes les personnes du logement sont considérées comme des personnes « isolées »	→	Personne référence = Parmi toutes les personnes "isolées", la personne active* la plus âgée ou, à défaut de personne active, la personne la plus âgée

* Y compris les chômeurs

Cas particuliers :

- Les salariés logés chez l'employeur, même s'ils constituent un couple ou une famille monoparentale, ne seront jamais retenus comme personnes de référence. Choisir la personne de référence parmi le(s) autre(s) couple(s) ou autre(s) famille(s) monoparentale(s) ou autre(s) personne(s) "isolée(s)" du ménage.
- L'ascendant (grand-père ou grand-mère) sans conjoint élevant seul des petits-enfants ne constitue pas une famille monoparentale. Dans ce cas, l'ascendant et ses petits-enfants seront assimilés à des "isolés".
- En aucun cas, un enfant de moins de 15 ans ne peut être retenu comme personne de référence.

4 MVL - Mouvement du logement (ou du local) l'année d'enquête, par rapport à la base de sondage ou par rapport à l'année précédente.

Sans changement	
0 - Local → s'il s'agit d'un local annexe, préciser à quel logement il est rattaché	
1 - Logement	
Avec changement	
Logement « en plus » l'année d'enquête	Logement « en moins » l'année d'enquête
2. Logement neuf	6. Logement détruit
3. Logement oublié	7. Logement enquêté à tort auparavant (hors des limites de l'aire)
4. Logement issu de la transformation d'un local	8. Logement ayant perdu son usage d'habitation
5. Logement résultant d'un éclatement	9. Logement disparu par fusion
↓	↓
Préciser le numéro du logement principal, celui dont le numéro est maintenu et auquel il était antérieurement rattaché	Préciser le numéro du logement avec lequel il a fusionné

5 TH - Type d'immeuble

- 1 - Ferme
- 2 - Hôtel, pension de famille, garni
- 3 - Construction provisoire, habitation de fortune
- 4 - Maison individuelle (1 logement)
- 5 - Maison ou immeuble comportant plusieurs logements entièrement ou principalement à usage d'habitation.
- 6 - Immeuble principalement à usage industriel, commercial ou administratif comportant au moins un logement à usage d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade, etc.)

6 CL - Catégorie de logement

- 1 - Résidence principale (logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année)
- 2 - Logement ou pièce indépendante utilisé occasionnellement
- 3 - Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour les loisirs ou les vacances
- 4 - Logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou la location)

7 RI - Résultat de l'interview

- 1 - Interview acceptée
- 2 - Ménage contacté ; enquête impossible à réaliser
- 3 - Ménage contacté ; refus
- 4 - Ménage présent ; impossible à joindre
- 5 - Absent de longue durée

8 SO - Statut d'occupation du logement

- 1 - Accédant à la propriété (le ménage doit encore effectuer au moins un remboursement d'un prêt contracté pour l'achat de son logement)
- 2 - Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement
- 3 - Locataire d'un logement HLM
- 4 - Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM
- 5 - Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
- 6 - Logé gratuitement par des parents, des amis ou l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager, etc.)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'**intérêt général, est obligatoire**.
 Visa n° 2002A005EC du Ministre chargé de l'Economie, valable pour les données de l'année 2002 en métropole, et visa n° 2002A009EC valable pour les données de l'année 2002 dans les DOM.
 Selon la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Ce questionnaire confidentiel est destiné à l'INSEE.
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des directions régionales de l'INSEE.

Bulletin à ouvrir pour toutes les personnes de 15 ans ou plus.

Nom de l'enquêteur :

Date d'enquête : ! _ ! ! _ ! ! _ ! !

Jour Mois
JJ MM

A REPORTER DE LA FEUILLE DE LOCAL

Aire n° ! _ ! ! _ ! ! _ ! ! ! _ ! !
 RG TECH STTSECH A SA CLE

Immeuble n° ! _ ! ! _ ! ! Local n° ! _ ! !
 IM LOC

N° Individuel ! _ ! ! Prénom ! _ ! ! ! _ ! ! ! _ ! ! ! _ ! ! !
 NOI

Sexe Date de naissance
 1. Masculin Mois Année
 2. Féminin ! _ ! ! ! _ ! ! ! _ ! !
 ! _ ! NAIM NAIA
 S



Q1 - A remplir directement par l'enquêteur à partir du code MOB de la feuille de local.

(Mouvement de l'individu par rapport à l'enquête précédente).....

Q2 - Quelle est l'occupation actuelle de M...?

Travaille

1. Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel.
Aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré.
Est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, etc.
● Y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion etc
- Exclure les personnes au service national, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité.

Ne travaille pas (ou plus) actuellement

2. Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE).....
3. Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré...
4. Militaire du contingent.....
5. Retraité (ancien salarié) ou pré-retraité.....
6. Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant,...).....
7. Femme au foyer.....
8. Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides)

Q2b - SI LA PERSONNE EST «AUTRE INACTIF» (Q2=8)

M... est-il atteint d'une incapacité permanente de travail ?

1. Oui.....
2. Non.....

Q3 - POUR CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS (OU PLUS) ACTUELLEMENT.

a - La semaine dernière, du lundi au dimanche, M... a-t-il cependant travaillé ?

1. Oui.....
2. Non.....

*Ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.
Même une activité non-rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail, par exemple.*

Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

b - DEPUIS MARS DE L'ANNEE DERNIERE

M... a-t-il exercé une activité professionnelle ?

1. OUI....
2. NON..

● Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

	1
	2

MOB

- Cocher parties C2, C3, E et F

	1
--	---

- Cocher partie A
puis → Q.4

	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8

- Cocher partie B

FI

	1
	2

INCAP

	1
	2

AM

- Cocher partie A

	1
	2

AAM

- Cocher partie D
puis → Q.4

c - SI NON, M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle même s'il y a longtemps ?

1. OUI....
2. NON..

● Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

	1
	2

- Cocher partie D si MOB = 2 ou si 1re enquête ☒ dans l'aire

AA

FILTRE

POUR LES PERSONNES DE MOINS DE 75 ANS

→Q4

POUR LES PERSONNES DE 75 ANS OU PLUS

→Part. suivante cochée ☒

Q4 a- M... cherche-t-il un emploi, une situation ?

(ou un autre emploi, s'il en a déjà un)

1. OUI.....
2. NON.....

	1
	2

- Cocher partie B ☒ puis →Q.5

RECHE

b - SI NON, M... souhaiterait-il cependant travailler ?

(Classer sans objet les personnes déjà pourvues d'un emploi)

1. OUI.....
2. NON.....
3. Sans objet.....

	1
	2
	3

- Cocher partie B ☒

SOUH

Q5 - M... a-t-il déjà trouvé un emploi (ou un autre emploi, s'il en a déjà un) qui commencera plus tard ?

1. OUI.....
2. NON.....

	1
	2

- Cocher partie B ☒

ULT

Q6 a - M... suit-il des études ou une formation ? (études initiales, formation post-scolaire ou permanente y compris dans le cadre de l'entreprise, apprentissage, stage de formation)

1. OUI.....
2. NON.....

	1
	2

- Cocher partie C1 ☒

ET

b - DEPUIS MARS DE L'ANNEE DERNIERE M... a-t-il obtenu un diplôme ?

1. OUI.....
2. NON.....

	1
	2

- Cocher partie C3 ☒

ETM

Q7 - M... est-il inscrit actuellement comme demandeur d'emploi (ANPE, ASSEDIC, Mairie...) ?

OUI.....

- 1.
2. NON.....

	1
	2

- Cocher partie B ☒

OFFICD

Si OUI, quelle est la date de sa dernière inscription ?

Mois INSCRM

Année

--	--	--	--	--

INSCRA

Orientation des productions agricoles

EXPLOITATION AVEC UNE PRODUCTION PRINCIPALE

- 1 Polyculture (culture de terres labourables).
- 2 Maraîchage ou horticulture.
- 3 Vignes ou arbres fruitiers
- 4 Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
- 5 Elevage de granivores (porcs, volailles,...)

AUTRES CAS

- 6 Polyculture - élevage.
- 7 Elevage d'herbivores et de granivores
- 8 Autres

A - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

RAPPEL

Partie à remplir pour toutes les personnes ayant une activité professionnelle (1 en Q.2) et pour toutes les personnes ayant travaillé durant la semaine de référence (1 en Q.3a). Décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence.

ATTENTION

Les questions A.1 à A.20 concernent l'activité principale.
Les activités secondaires actuelles seront décrites aux questions A.21 et A.22.

A1 a - Profession principale. Intitulé précis de profession.

.....

PCL

b - Si M.. est agent de l'Etat, d'une collectivité locale, d'un hôpital public, d'un service public (EDF,SNCF,etc.), militaire de carrière, **préciser sa classification : corps grade, etc.**

.....

GRADECL

c - SI NECESSAIRE, éléments complémentaires précisant l'intitulé de profession.

.....

COMPLCL

d - SI M... EST OUVRIER AGRICOLE OU EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer l'orientation des productions agricoles

(voir code ci-contre)

OPA

SI M... EST EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer aussi la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha).....

Pour les exploitations « hors sol », superficie nulle ou très faible étant donné l'importance de l'exploitation, noter « 000 » et « 00 ».

Pour les EXPLOITATIONS HORS SOL, indiquer le nombre d'animaux de chaque sorte.

SUPH					SUPA		
Hectares					Ares		

.....

COMPLAGR

e - A REMPLIR DIRECTEMENT PAR L'ENQUETEUR si M... n'est ni salarié agricole ni exploitant agricole.

M... travaille-t-il dans les services domestiques (femme de ménage, nourrice, chauffeur, ..., EXERÇANT CHEZ UN PARTICULIER) ?

- 1. Oui.....
- 2. Non.....

	1
	2

SERV_DOM

A2 M... aide-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

- 1. Oui, et c'est la profession principale de M.....
- 2. Non.....

→ Si oui numéro individuel de la personne aidée.....
Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement.

	1	→ A.3
	2	→ A.3

AIDFAM

		→ A.8
--	--	-------

NAID

A3 a - M.. exerce-t-il sa profession :

1. A son compte (*agriculteur, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location gérance, etc...*).....
2. Comme salarié

	1	→ A.4
	2	

ST

b - M... est-il :

1. Salarié mais chef de son entreprise.....
2. Salarié de l'Etat ou des collectivités locales.....
3. Autre salarié.....

	1	
	2	→ A.5
	3	→ A.5

CHPUB

A4 - M... EST ETABLI A SON COMPTE, OU SALARIE MAIS CHEF DE SA PROPRE ENTREPRISE :

a - Emploie-t-il des salariés ? Combien?

* Ne pas compter les apprentis ni les gens de maison ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. Aucun salarié.....
2. 1 à 2 salariés.....
3. 3 à 9 salariés.....
4. 10 salariés et plus.....

	1	
	2	
	3	
	4	

NSE

b - Quel est son statut juridique ?

1. Salarié de sa propre entreprise.....
2. Gérant majoritaire de SARL, gérant libre.....
3. Associé(e) ou co-exploitant(e).....
4. Collaborateur non salarié d'une entreprise.....
- 5 Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle.....

	1	→ A.8
	2	→ A.8
	3	→ A.8
	4	→ A.8
	5	→ A.8

INDEP

RAPPEL

POUR LES SALARIES (sauf les salariés chefs de leur propre entreprise)

A5 - POUR LES SALARIES

Quelle est la position professionnelle de l'emploi actuel de M... ?

1. Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (*OS1, OS2, OS3, etc*).....
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (*P1, P2, P3, TA, OQ, etc*).....
3. Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale.....
4. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise.....
5. Technicien, dessinateur, VRP (*non cadre*).....
6. Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la fonction publique.....
7. Ingénieur ou cadre (*les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres*).....
8. Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique.....
9. Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique.....
10. Autre cas : Préciser (*coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc*).....

	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	

Q

QPR

A6 POUR LES SALARIES

Quelle est la fonction principale de M...?

1. Production, fabrication, chantiers.....
2. Installation, entretien, réglage, réparation.....
3. Nettoyage, gardiennage, travail ménager.....
4. Manutention, magasinage, transports.....
5. Guichet, saisie, standard, secrétariat.....
6. Gestion, comptabilité, fonctions administratives.....
7. Commerce, vente, technico-commercial.....
8. Recherche, études, méthodes, informatique.....
9. Directeur général ou un de ses adjoints directs.....
10. Enseignement, santé, information, autre cas Préciser.....

.....

FONCTPR

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10

FONCT

A7 - POUR LES SALARIES

a - M... est-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire)..... 1. Oui
2. Non

Si OUI, durée totale de sa mission actuelle :

Au choix → En mois.....
→ En semaines.....

- Inscire 00 si M... est inemployé actuellement, mais doit être très prochainement envoyé en mission.
- Inscire 01 pour les missions d'une semaine ou moins

b - M... est-il :

1. Salarié d'un parent qui travaille à son compte.....
2. Travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise).....
3. Ni l'un ni l'autre.....

c - M... est-il "stagiaire de la formation professionnelle" ou bénéficiaire d'un contrat d'aide à l'emploi (CES, contat d'adaptation, etc.).

- Non compris les apprentis (classés ci-dessous en d)
- Y compris stage d'insertion, de conversion, ou stage destiné aux chômeurs de longue durée.
- Non compris les formations d'entreprise

1. OUI..
2. NON.

Nature du stage ou du contrat (voir carte) :

.....

STAGECL

Durée totale prévue :

Au choix → En mois.....
→ En semaines.....

d - M est-il :

1. Apprenti sous contrat.....
2. En période d'essai.....
3. En stage d'entrée dans la profession (avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc).....
4. Aucune de ces situations.....

	1
	2

INTERIM

→ A.7b

 → A8
DUINTM

 → A8
DUINTS

	1
	2
	3

STAT

	1
	2

STJ

→ A.7d

 → A8
DUSTAGEM

 → A8
DUSTAGES

 → A8
DUSTAGES

 → A8
 → A8

 → A8

 → A8
DEB

e - M... a-t-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

- 1. Un contrat saisonnier.....
 - 2. Un contrat de travail à durée déterminée.....
 - 3. Ni l'un ni l'autre.....
- ↔ Durée totale prévue du contrat :

Au choix
 ↗ En mois.....
 ↘ En semaine.....

	1
	2
	3 → A7ea

DET

		→ A7f
--	--	-------

DUDETM

		→ A7f
--	--	-------

DUDETS

ea - M... a-t-il un contrat de type permanent : contrat à durée indéterminée, titulaire de la fonction publique... ?

- 1. Oui.....
- 2. Non

	1
	2

PERMA

f - SI M... EST SALARIE DE L'ETAT, D'UNE COLLECTIVITE LOCALE (réponse 2 en A.3b), quel est son statut ?

- 1. Fonctionnaire ou agent titulaire.....
- 2. Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire-élève.....
- Agent de l'Etat ou d'une collectivité locale non titulaire :
- 3. Contractuel (sans limitation de durée).....
- 4. Contractuel (pour une durée limitée), auxiliaire, vacataire, pigiste.....
- 5. Autre salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale : Préciser.....

	1
	2
	3
	4
	5

TIT

TITPR

RAPPEL

POUR TOUTES LES PERSONNES REpondant AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A.

A8 ETABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc. que M... dirige s'il est établi à son compte. ETABLISSEMENT qui emploie M... s'il est salarié ou s'il aide un membre de sa famille dans son travail.

- ATTENTION : ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple.
- Pour les intérimaires, établissement dans lequel s'effectue la mission.

a - Raison sociale, sigle, enseigne commerciale, nom :

- S'il s'agit du nom d'un exploitant individuel, indiquer M, Mme, Mlle.

NOMETA

FILTRE

Pour ceux qui travaillent hors de France, pays (voir code page 22)			→ A.8d
Pour ceux qui sont agriculteurs ou dans les services domestiques (femme de ménage, nourrice...)	PETA		→ A.8d
Sinon, indiquer l'adresse précise de l'établissement			→ A.8b

b - Département.....

DEPETA

Commune

.....

COMETA

● Les renseignements qui ne trouvent pas place dans le cadre "voie" seront indiqués dessous en complément d'adresse.

N° [] [] [] bis ou ter [] Type de voie []
NUM BIS (rue, impasse, boulevard, etc.) TVOIE

Nom de la voie (indiquer absolument le dernier mot sans l'abrégé)

.....

VOIE

Complément d'adresse : (éventuel)

.....

ADCOMP

c ● POUR LES PERSONNES DEJA ENQUETEES, si l'adresse est la même que celle de l'année précédente, **cocher**.....

● POUR LES PERSONNES NON ENQUETEES L'ANNEE PRECEDENTE (1re enquête dans l'aire ou MOB=2), **indiquer éventuellement le numéro SIRET**.....

[] [] 1 → A8d
ADID

SIRETE

d - Activité de cet établissement

.....

ACTCL

e - A quelle date M...a-t-il commencé à travailler pour L'ENTREPRISE (la société) qui l'emploie (ou qu'il dirige) actuellement?.....

Mois Année
[] [] [] [] [] []
ANCM ANCA

POUR CEUX QUI ONT COMMENCE A TRAVAILLER POUR CETTE ENTREPRISE IL Y A UN AN OU PLUS

→A.10

FILTRE

POUR CEUX QUI ONT COMMENCE A TRAVAILLER POUR CETTE ENTREPRISE IL Y A MOINS D'UN AN (d'après la réponse à la question précédente A.8e)

→A.9

A9 a - Comment M... a-t-il trouvé cet emploi ?

- 1. Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise.....
- 2. Par sa famille.....
- 3. Par relations personnelles.....
- 4. En passant un concours ou un examen.....
- 5. En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux).....
- 6. Par l'ANPE, un autre organisme de placement.....
- 7. Par son école, un organisme où il a suivi une formation.....
- 8. A été contacté par un employeur.....
- 9. S'est mis à son compte.....
- 10. Par un autre moyen.....

[] [] 1
[] [] 2
[] [] 3
[] [] 4
[] [] 5
[] [] 6
[] [] 7
[] [] 8
[] [] 9
[] [] 10

TREMB

b - Avant d'occuper cet emploi, M... a-t-il déjà travaillé pour la même entreprise ?

- 1. Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire.....
- 2. Oui, comme apprenti
- 3. Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré.....
- 4. Oui, dans le cadre d'une formation en alternance
- 5. Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée
- 6. Oui, dans un autre cadre.....
- 7. Non, (a été embauché directement, a créé son entreprise.....)

[] [] 1
[] [] 2
[] [] 3
[] [] 4
[] [] 5
[] [] 6
[] [] 7

AVEMB

RAPPEL

POUR TOUTES LES PERSONNES REpondant AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A.

A10 - A remplir directement par l'enquêteur, d'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information.

Cocher la case se rapportant à la situation de M...

1. M... a une activité professionnelle effective (*y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie*)
- M... n'a pas d'activité professionnelle effective car il est :
2. En arrêt de travail de plus d'un an (*longue maladie, accident*).....
3. Elève-fonctionnaire.....
4. Stagiaire en formation (*FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée*.....)
5. En dispense d'activité ou en congé de conversion.....

	1	
	2	→ A20
	3	→ A20
	4	→ A20
	5	→ A20

AHD

A11 - Dans sa profession principale, M... travaille-t-il :

1. A temps complet.....
2. A temps partiel.....

	1	→ A13
	2	

TP

A12 - POUR CEUX QUI ONT UN EMPLOI A TEMPS PARTIEL (*2 en A11*)

a - Actuellement, M... souhaite-t-il travailler davantage ?

1. OUI, à temps plein.....
2. OUI, sans aller jusqu'au temps plein.....
3. NON.....

	1	→ A12b
	2	→ A12b
	3	

STPL

→ **ab** - Si M... travaille à temps partiel, est-ce pour des raisons de santé ou de handicap ?

1. Oui.....
2. Non.....

	1	
	2	

SANTE

b - Est-il actuellement disponible pour travailler davantage ?

1. OUI.....
2. NON.....

	1	
	2	

DISPPL

A13 - Quel nombre d'heures de travail M... effectue-t-il habituellement par semaine ?

- Si M... déclare ne pas avoir de durée habituelle de travail, mettre SP.....

--	--	--

HH

A14 - Les horaires de travail de M... sont-ils ?

1. Les mêmes tous les jours.....
2. Alternants : 2x8, 3x8, équipes, brigades, etc.....
3. Variables d'un jour à l'autre.....

	1	
	2	
	3	

HORAIRE

b - M... travaille-t-il à son domicile (ou dans un local attenant) ?

1. Généralement.....
2. Parfois.....
3. Jamais.....

	1	
	2	
	3	

MAISON

A15 - M... travaille-t-il de nuit ? (*entre 0 h et 5 h*)

1. Habituellement.....
2. Certaines nuits seulement.....
3. Jamais.....

	1	
	2	
	3	

NUIT

b - M... travaille-t-il le soir ? (*entre 20 heures et minuit*)

1. Habituellement.....
2. Certains soirs seulement.....
3. Jamais.....

	1	
	2	
	3	

SOIR

A16 - M... travaille-t-il le dimanche (entre 0h et 24h)?

1. Habituellement.....
2. Certains dimanches seulement.....
3. Jamais.....

	1
	2
	3

DIMANCHE

A17 - M... travaille-t-il le samedi (entre 0h et 24h)?

1. Habituellement.....
2. Certains samedis seulement.....
3. Jamais.....

	1
	2
	3

SAMEDI

A18 - La semaine dernière (du lundi au dimanche), **combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accompli dans sa profession principale ?**

Nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires réellement accomplies, non compris les heures payées mais non accomplies, les temps de trajet domicile-lieu de travail, les pauses-repas, les heures perdues pour cause de maladie, congé, chômage,...).....

- Si M n'a pas du tout travaillé la semaine dernière, inscrire 00.
- Pour certaines professions, (marins en mer, nourrices, concierges, gendarmes, pompiers, prêtres...), pour les heures passées en formation, se reporter à l'instruction aux enquêteurs..

HT

*

FILTRE

- POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLE LA SEMAINE DERNIERE (ayant indiqué 00 en A.18) → A.19a
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUE LA SEMAINE DERNIERE EST LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL (indiqué en A.13) → A.20
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUE LA SEMAINE DERNIERE EST PLUS FAIBLE QUE LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL → A.19a
- POUR CEUX DONT LE NOMBRE D'HEURES EFFECTUE LA SEMAINE DERNIERE EST PLUS ELEVE QUE LE NOMBRE D'HEURES HABITUEL → A.19b
- POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE DUREE HABITUELLE DU TRAVAIL (ayant indiqué SP en A.13) → A.20

A19 POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLE LA SEMAINE DE REFERENCE

POUR CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLE COMME D'HABITUDE.

a - Pourquoi M... a-t-il effectué moins d'heures que d'habitude ?

1. Congé annuel, congé ou absence pour convenances personnelles, jour férié, pont, récupération.....
2. Congé de maternité, diminution d'horaire liée à la grossesse.....
3. Maladie, accident (un an ou moins).....
4. Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité, ralentissement des affaires.....
5. Chômage partiel.....
6. Conflit du travail (grève, lock-out).....
7. Début d'emploi, cessation d'emploi, retraite progressive.....
8. Horaire régulier sur une base autre que la semaine (travail en équipes, roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre.....
9. Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes.....
10. Participation à une activité de formation.....

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10

- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20
- A.20

OHTM

b - Pourquoi M... a-t-il effectué plus d'heures que d'habitude ?

1. Récupération (d'un pont ou d'une réduction d'activité).....
2. Horaire régulier sur une base autre que la semaine (travail en équipes, roulants SNCF) mais nombre d'heures variable d'une semaine à l'autre....
3. Durée hebdomadaire du travail irrégulière, horaires mobiles, activités intermittentes.....
4. Augmentation d'activité de l'établissement.....
5. Heures supplémentaires personnelles.....
6. Participation à une activité de formation.....

	1
	2
	3
	4
	5
	6

OHTP

A20 - POUR LES SALARIES

a - Quel salaire mensuel net M... tire-t-il de sa profession principale ? Y compris les compléments versés mensuellement.
 en francs.....

- Le mois dernier, ou le dernier mois régulier d'activité.
 - Exclure les prestations non liées au salaire, allocations familiales par exemple.
 - Si M... ne peut pas (ou ne veut pas) répondre,
- Tendre la carte et inscrire la lettre.....
 (Inscrire X si M... refuse de répondre et W si M... ne sait pas).

SALFR							

SALTR

b - M... touche-t-il en plus de son salaire mensuel lié à sa profession principale des compléments non mensuels, prime annuelle, 13ème mois, etc ? Payés en une ou plusieurs fois.

1. OUI...
2. NON..

● Ne pas retenir les compléments distribués sous forme d'actions ou de fonds bloqués, non disponibles immédiatement.

		1
		2
PRIME		

→ A21

c - SI OUI, quelle est leur valeur totale, pour l'année ?

Au choix → en francs.....
 → ou en mois de salaire net courant.....

- Si M... ne peut pas (ou ne veut pas) répondre
- Tendre la carte et inscrire la lettre.....
 (Inscrire X si M... refuse de répondre et W si M... ne sait pas).

PRIMFR							
PRIMM							
PRIMTR							

RAPPEL

POUR TOUTES LES PERSONNES REpondant AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A.

A21 - En plus de son activité principale qui vient d'être décrite, M... a-t-il une autre activité qui lui permette d'améliorer son revenu ou d'aider un membre de sa famille dans son travail ?

1. Oui, aide apportée à un membre de sa famille qui exerce une activité non salariée (exploitant agricole, commerce, artisanat, profession libérale).....
 2. Oui, autre activité ou même activité que celle décrite précédemment mais dans un cadre différent (autre employeur, autre statut...).....
 3. Non.....
- Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

		1
→ A22		
		2
		3
SEC		

→ Part.suiv ☒
 cochée

→ **A22f - M... exerce cette activité... ?**

1. A son compte
2. Comme salarié.....

		1
		2
STSEC		

A22 - Si M... a une autre activité : (A21=1 ou 2).

a - Dans quel domaine ?

1. Agriculture, jardinage, travaux des champs.....
2. Bâtiment, plomberie, peinture, électricité, menuiserie.....
3. Mécanique, travail des métaux, réparation autos.....
4. Cours, leçons, enseignement, traduction, informatique.....
5. Secrétariat, comptabilité, accueil.....
6. Commerce, transports, déménagement.....
7. Hôtellerie, restauration.....
8. Ménages, nettoyage, repassage, garde d'enfants, de malades ou de personnes âgées.....
9. Vie associative, collectivités locales, animation, arts, spectacles.....
10. Autres.....

		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8
		9
		10
DOMSEC		

b - S'agit-il d'une activité ?

- 1. Régulière à longueur d'année
- 2. Saisonnière.....
- 3. Occasionnelle.....
- 4. Exceptionnelle.....

c - Combien d'heures M...a-t-il consacré à cette activité la semaine dernière?

(du lundi au dimanche).....

d - Précisez en clair la profession exercée à titre secondaire...

CSSECCL

e - ... Ainsi que l'activité économique

NAPSECCL

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4

REGSEC

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

HHSEC

→Part.suiv
cochée

B - RECHERCHE D'UN EMPLOI

RAPPEL

A remplir pour ceux qui se sont déclarés chômeurs (2 en Q.2), ceux qui recherchent un emploi ou un autre emploi (1 en Q.4a) ou sont inscrits comme demandeur d'emploi (1 en Q.7) ou ont trouvé un autre emploi qui va commencer plus tard (1 en Q.5), ainsi que ceux qui, bien que ne cherchant pas d'emploi, souhaiteraient cependant travailler (1 en Q.4b).

FILTRE

- POUR CEUX QUI ONT UN EMPLOI (partie A remplie) ET QUI EN CHERCHENT UN AUTRE. →B.1
- POUR LES AUTRES →B.2

B1 - Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?

1. Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel.....
2. M... désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation.....
3. M... désire trouver un emploi mieux payé.....
4. M... désire trouver un emploi plus proche de son domicile.....
5. M... désire trouver un emploi mieux adapté pour des raisons de santé....
6. M... désire trouver des conditions de travail (*horaires, pénibilité*) meilleures.....
7. M... désire trouver un emploi dans une autre région.....
8. M... cherche à travailler plus (*seconde activité ou emploi à durée de travail plus longue*).....
9. Autre circonstance : Préciser.....

- | | |
|---|------------------|
| 1 | → Filtre suivant |
| 2 | → Filtre suivant |
| 3 | → Filtre suivant |
| 4 | → Filtre suivant |
| 5 | → Filtre suivant |
| 6 | → Filtre suivant |
| 7 | → Filtre suivant |
| 8 | → Filtre suivant |
| 9 | → Filtre suivant |

CREACT

CREACTPR

B2 - A la suite de quelle circonstance M... est-il sans emploi actuellement ?

Selon le cas :

- est au chômage
- recherche un emploi
- est inscrit à comme demandeur d'emploi (ANPE, ASSEDIC, Mairie...)
- souhaite travailler
- a un emploi qui commencera plus tard.

01. A terminé (*ou termine*) ses études.....
02. A terminé (*ou termine*) son service national.....
03. A terminé un stage.....
04. A quitté ou perdu un emploi d'intérim.....
05. A quitté ou perdu un emploi à durée limitée.....
06. A quitté ou perdu un emploi occasionnel.....
07. A perdu son emploi : licenciement collectif ou suppression d'emploi.....
08. A perdu son emploi : licenciement individuel.....
09. A démissionné, y compris pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé.....
10. A pris sa retraite.....
11. Avait cessé toute activité (*pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc...*).....
12. N'avait jamais travaillé.....
13. Autre cas : Préciser.....

- | |
|----|
| 01 |
| 02 |
| 03 |
| 04 |
| 05 |
| 06 |
| 07 |
| 08 |
| 09 |
| 10 |
| 11 |
| 12 |
| 13 |

CRE

CREPR

FILTRE

POUR TOUS CEUX QUI N'ONT PAS TROUVE UN EMPLOI QUI COMMENCERA PLUS TARD. →B.6

POUR TOUS CEUX QUI ONT TROUVE UN EMPLOI QUI COMMENCERA PLUS TARD (1 en Q.5) →B3 à B.5

B3 - Nature de l'emploi ultérieur :

a - M... a-t-il trouvé :

1. Une situation à son compte ou comme aide d'un membre de sa famille dans son travail
2. Un emploi salarié de l'Etat ou des collectivités locales.....
3. Un autre emploi salarié.....

b - M... a-t-il trouvé :

1. Un emploi pour une durée limitée ou un emploi saisonnier.....
2. Un emploi permanent.....

c - M... a-t-il trouvé un emploi :

1. A temps complet.....
2. A temps partiel.....

d - Profession trouvée (et qualification):

.....
.....
.....

CSULTCL

B4

A quelle date M... va-t-il commencer dans son futur emploi ?.....

A quelle date M... a-t-il trouvé cet emploi?.....

Depuis quelle date M... avait-il cherché ?.....

● Si M... ne sait pas, inscrire SP dans la ou les cases correspondantes.

B5 a - Comment M... a-t-il trouvé cet emploi ?

1. Par une démarche personnelle auprès de l'entreprise.....
2. Par sa famille.....
3. Par relations personnelles.....
4. En passant un concours ou un examen.....
5. En répondant à une annonce ou en en faisant passer une (journaux, tableaux).....
6. Par l'ANPE, un autre organisme de placement.....
7. Par son école, un organisme où il a suivi une formation.....
8. A été contacté par son employeur.....
9. S'est mis à son compte.....
10. Par un autre moyen.....

b - Avant de trouver cet emploi, M... avait-il déjà travaillé (ou travaillait-il) pour la même entreprise ?

1. Oui, comme salarié placé par une entreprise de travail temporaire.....
2. Oui, comme apprenti.....
3. Oui, dans le cadre d'un TUC, SIVP ou autre stage rémunéré.....
4. Oui, dans le cadre d'une formation en alternance.....
5. Oui, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.....
6. Oui, dans un autre cadre.....
7. Non.....

1
2
3

REULT

1
2

ROCULT

1
2

NERULT

Mois

--	--	--

DEBULTM

DRULTM

--	--	--

CHULTM

*

Année

--	--	--	--

DEBULTA

DTRULTA

--	--	--	--

CHULTA

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

TRULT

1
2
3
4
5
6
7

AVULT

RAPPEL

POUR TOUS CEUX QUI REPONDENT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE B

B6 - Quelle est la situation de M...?

1. M... a un emploi et n'en cherche pas d'autre.....
2. M... a trouvé un emploi pour plus tard et ne cherche plus.....
3. M... n'a pas commencé ses recherches (*ou n'a jamais cherché d'emploi*).....
4. M... ne cherche plus d'emploi.....
5. M... cherche actuellement un emploi (*ou un autre emploi*), une situation.....

<input type="checkbox"/>	1	→	B.11
<input type="checkbox"/>	2	→	B.11
<input type="checkbox"/>	3		
<input type="checkbox"/>	4		
<input type="checkbox"/>	5	→	B.8

DRE1

B7 - Quelle est la principale raison pour laquelle M... ne recherche pas d'emploi ?

01. Se juge trop jeune ou trop âgé pour les employeurs.....
02. Pense ne pas avoir l'instruction, la formation, les qualifications ou l'expérience requises.....
03. A des problèmes de santé.....
04. Se heurte à d'autres difficultés personnelles (*discrimination, préjugés raciaux, sexistes, difficultés linguistiques, casier judiciaire*).....
05. Ne sait pas comment chercher.....
06. Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible à proximité.....
07. Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans son domaine de compétence.....
08. N'a pas le droit (*préretraité*.....)
09. N'est pas disponible actuellement (*raisons familiales, service national*.....)
10. Attend le résultat de démarches antérieures (*concours, test, entretien, dispositions pour s'établir à son compte*).....
11. Ne souhaite pas commencer ses recherches immédiatement.....
12. Ne souhaite pas reprendre un emploi (*pour le moment, ou définitivement*).....
13. Autre raison : Préciser.....

<input type="checkbox"/>	01	→	B.11
<input type="checkbox"/>	02	→	B.11
<input type="checkbox"/>	03	→	B.11
<input type="checkbox"/>	04	→	B.11
<input type="checkbox"/>	05	→	B.11
<input type="checkbox"/>	06	→	B.11
<input type="checkbox"/>	07	→	B.11
<input type="checkbox"/>	08	→	B.11
<input type="checkbox"/>	09	→	B.11
<input type="checkbox"/>	10	→	B.11
<input type="checkbox"/>	11	→	B.11
<input type="checkbox"/>	12	→	B.11
<input type="checkbox"/>	13		

DEC

.....

DECPR

→ B.11

RAPPEL

POUR CEUX QUI CHERCHENT ACTUELLEMENT UN EMPLOI

B8 - Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?

- Nombre de mois.....
- Si M... cherche depuis moins d'un mois, indiquer 00.
 - Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi tenter de le classer dans la grille ci-dessous.
1. 1 mois à moins de 3 mois.....
 2. 3 mois à moins de 6 mois.....
 3. 6 mois à moins de 1 an.....
 4. 1 an à moins de 1 an et demi.....
 5. 1 an et demi à moins de 2 ans.....
 6. 2 ans à moins de 3 ans.....
 7. 3 ans et plus.....

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

DREM

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7

DRE2

B9 - Nature de l'emploi recherché

a - M... cherche-t-il :

1. Un emploi salarié.....
2. Une situation à son compte.....
3. Indifféremment l'un ou l'autre.....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

RE

b - M... cherche-t-il un emploi :

1. A temps complet (à l'exclusion du temps partiel).....
2. A temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel.....
3. A temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet.....
4. A temps partiel (à l'exclusion du temps complet).....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4

NER

c - M... cherche-t-il :

1. Un emploi permanent (à l'exclusion d'un emploi à durée limitée).....
2. Un emploi permanent, mais à défaut accepterait un emploi à durée limitée.....
3. Un emploi pour une durée limitée, mais à défaut accepterait un emploi permanent.....
4. Un emploi pour une durée limitée (à l'exclusion d'un emploi permanent).....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4

ROC

d - Profession (et qualification) cherchée :

1. Cherche une profession précise : indiquer laquelle.....
2. Cherche plusieurs professions : indiquer la principale.....
3. Cherche dans une gamme large d'emplois : indiquer des précisions éventuelles.....
4. Cherche n'importe quoi : indiquer des précisions éventuelles.....

<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	2	
<input type="checkbox"/>	3	
<input type="checkbox"/>	4	

CHER

.....
.....
.....

CSRECHCL

B10 - DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait des démarches pour trouver un emploi ?

1. OUI....
2. NON..

a - SI OUI, lesquelles ? (Plusieurs démarches simultanées sont possibles ; cocher toutes les réponses positives.)

1. A fait une démarche directe auprès d'un employeur.....
2. A fait passer une annonce (dans un journal ou sur un tableau d'affichage)...
3. A répondu à une offre d'emploi (publiée dans un journal ou sur un tableau d'affichage).....
4. A passé (au cours du mois) un concours de recrutement.....
5. A passé (au cours du mois) un test, un entretien, une sélection pour un emploi.....
6. A pris des dispositions pour s'établir à son compte.....
7. S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans une agence de travail temporaire....
8. S'est inscrit (ou est resté inscrit) à l'ANPE.....
9. A fait d'autres démarches directes à l'ANPE (visite, consultation de tableau, participation à des actions menées par l'ANPE).....
10. A cherché par relations personnelles.....
11. A lu des annonces publiées dans un journal.....
12. A utilisé d'autres modes de recherche : Préciser.....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

→B.10b

MRE

<input type="checkbox"/>	1	MRE1
<input type="checkbox"/>	2	MRE2

<input type="checkbox"/>	3	MRE3
<input type="checkbox"/>	4	MRE4

<input type="checkbox"/>	5	MRE5
<input type="checkbox"/>	6	MRE6

<input type="checkbox"/>	7	MRE7
<input type="checkbox"/>	8	MRE8

<input type="checkbox"/>	9	MRE9
<input type="checkbox"/>	10	MRE10

<input type="checkbox"/>	11	MRE11
<input type="checkbox"/>	12	MRE12

*

.....
.....

MREPR

→B.11

b - SI NON, pourquoi ? (une seule réponse).

1. A passé un concours de recrutement dont il attend le résultat.....
2. A passé un test, un entretien, dont il attend une réponse.....
3. A pris, avant ce mois, des dispositions pour s'établir à son compte et attend le résultat de ses démarches.....
4. A suspendu momentanément ses recherches (maladie, etc.).....
5. Attend que l'ANPE lui fournisse une offre.....
6. Attend de trouver une offre qui lui convienne.....
7. Ne cherche plus d'emploi (par exemple, pense qu'il n'a aucune chance, ou qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans la région ou dans son domaine de compétence)

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7

NONMRE

RAPPEL

POUR TOUS CEUX QUI REPONDENT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE B

B11 - M... peut-il commencer à travailler immédiatement?

(dans un délai inférieur à 15 jours).

1. OUI...

2. NON..

SI NON pourquoi ?

1. Termine ses études.....
2. En stage (FPA par exemple), en formation postscolaire.....
3. Service national.....
4. A un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours.....
5. Est malade temporairement (moins d'un mois).....
6. Grossesse ou congé de maternité.....
7. Doit faire garder un enfant en bas âge.....
8. Autres raisons familiales.....
9. A pris des dispositions pour occuper un emploi qui commencera plus tard ou s'établir à son compte.....
10. Autre raison (longue maladie, accident, préretraite).....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

→ B.12

DISPO

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7
<input type="checkbox"/>	8
<input type="checkbox"/>	9
<input type="checkbox"/>	10

NONDISP

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

→ B13

→ B14

→ B15

ALC

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

MFRALC

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

→ B.15

NBJALC

<input type="checkbox"/>	*
--------------------------	---

B13 - Quel a été le dernier versement ?

Montant (en francs).....

Nombre de jours indemnisés correspondant à ce montant.....

B14 - POUR CEUX QUI NE PERÇOIENT PAS D'ALLOCATION DE CHOMAGE : Quelle est la situation de M... ?

1. Ses droits sont épuisés (M... a déjà été indemnisé, mais ne l'est plus aujourd'hui).....
2. Sa demande d'allocation est en cours de dépôt.....
3. M... a fait une demande d'allocation et attend la décision.....
4. M... va toucher une allocation ; il attend le premier versement
5. La demande d'allocation de M... a été rejetée.....
6. M... ne pense pas répondre aux conditions d'ouverture des droits.....
7. Autre situation : Préciser.....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7

ALCN

ALCNPR

B15 - M... perçoit-il l'allocation de revenu minimum d'insertion

1. OUI ...

2. NON..

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

VB15

→ Part. suiv
cochée ☒

C - FORMATION

C1 - POUR CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT EN FORMATION (1 en Q.6a).

a - M... a-t-il repris des études ou une formation après interruption ou est-il en cours d'études initiales ?

● On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité).

1. Etudes ou formation après interruption
2. Etudes ou formation initiales.....

b - Quel type de formation M.. suit-il ?

1. M... poursuit des études scolaires ou universitaires.....
2. M... est en apprentissage sous contrat.....
3. M... poursuit d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suit un stage de formation.....
4. M... suit une autre formation, y compris formation permanente ou dans le cadre du travail.....

c - Combien de temps doit durer l'ensemble du stage ou du programme qui comprend la formation ?

1. Moins d'une semaine.....
2. Une semaine à moins d'un mois.....
3. Un mois à moins de 3 mois.....
4. 3 mois à moins de 6 mois.....
5. 6 mois à moins d'un an.....
6. Un an ou plus.....

En moyenne, sur toute cette durée, combien d'heures par semaine ce stage ou ce programme occupe-t-il M... ?

● Inscrire SP si M... ne sait pas

Et la formation seule, combien représente-t-elle (en heures par semaine également) ?

● Inscrire SP si M... ne sait pas.....

d - Quelle est la formation suivie par M... ? (voir carte)

niveau

--

FORMCL

spécialité (sauf pour l'enseignement général)

--

SPECL

C2 - POUR TOUTES LES PERSONNES NON ENQUETEES L'ANNEE PRECEDENTE (1re enquête dans l'aire ou MOB=2 à la 2e ou 3e enquête).

Fin des études scolaires ou universitaires, initiales

* On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité)

* Pour ceux qui sont en cours d'études, indiquer 99 à la question C.2a.

* Pour ceux qui n'ont jamais fait d'études, indiquer 00 à la question C.2a.

* Pour ceux qui comptent reprendre des études après une interruption (service national, maternité...) indiquer l'année ou l'âge de l'interruption, même provisoire.

a - A quel âge M... a-t-il terminé ses études ? (apprentissage exclu).....

Au choix

b - En quelle année M... a-t-il terminé ses études ? (apprentissage exclu)

.....

	1
	2

INIT

	1
	2

→ C.1d

→ C.1d

	3
--	---

	4
--	---

FOACT

	1
	2

	3
	4

	5
	6

DUFORM

--	--

HPFORM

--	--

HCFORM

--	--

FORM

--	--

SPE

→ Part. suiv. ☒

cochée C.2,C.3 ou plus loin

--	--

AFE

--	--	--	--

ETA

*

C3 - POUR TOUTES LES PERSONNES NON ENQUETEES L'ANNEE PRECEDENTE (1re enquête dans l'aire ou MOB=2 à la 2e ou 3e enquête), OU POUR LES PERSONNES AYANT OBTENU UN DIPLOME DEPUIS MARS DE L'ANNEE PRECEDENTE (1 en Q.6b).

a - Quel est le niveau d'études atteint par M... ?

- Y compris formation non initiale (Voir carte).
- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)

.....

NEGCL

NEG

Si M... n' a pas reçu de formation dans l'enseignement général (NEG=00).

Confirmez-vous que M... n'a pas non plus reçu de formation dans l'enseignement technique ou supérieur ?

1. Oui.....
2. Non.....

	1	→ Part. suiv
	2	cochée ☒

NEGCONF

- dans l'enseignement technique ou professionnel

.....

NETCL

NET

- dans l'enseignement supérieur ou supérieur technique

.....

NESCL

NES

Si NES = 46, s'agit-il :

1. d'une licence ?.....
2. d'une maîtrise ?.....

	1
	2

NESD

b - Et quel(s) diplôme(s) a-t-il obtenu ? (voir carte)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire).
diplôme

.....

DIEGCL

DIEG

- dans l'enseignement technique ou professionnel
diplôme.

.....

DIETCL

DIET

spécialité

.....

SPETCL

SPET

- dans l'enseignement supérieur ou supérieur technique
diplôme

.....

DIESCL

DIES

Si DIES = 46, s'agit-il :

1. d'une licence ?.....
2. d'une maîtrise ?.....

	1
	2

DIESD

spécialité

.....

SPESCL

SPES

D - ACTIVITE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE

Partie à remplir pour :

- Toutes les personnes ne travaillant pas actuellement mais ayant exercé une activité professionnelle depuis mars de l'année dernière (1 en Q.3b).

RAPPEL

- Toutes les personnes non enquêtées l'année précédente (1re enquête dans l'aire ou MOB=2 à la 2e ou 3e enquête), ne travaillant pas actuellement mais ayant déjà exercé une activité professionnelle dans le passé (1 en Q.3c).

D1 - A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ?.....

Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>
ACTM	ACTA

D2 a - Dernière profession exercée (préciser aussi le grade pour les agents de l'Etat, des collectivités locales et des services publics).

• Attention, pour les retraités, indiquer non la dernière, mais la principale profession exercée.

CSACL

b - Activité de l'établissement :

NAPAACL

c - M... travaillait-il :

- 0. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale...)
- 1. En aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié).....
- 2. Comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales.....
- 3. Comme autre salarié.....

d - POUR CEUX QUI ETAIENT A LEUR COMPTE OU AIDE FAMILIAL.

Nombre de salariés permanents :

- 1. Aucun salarié.....
- 2. 1 à 9 salariés.....
- 3. 10 salariés et plus.....

e - POUR CEUX QUI ETAIENT SALARIES

Quelle était la position professionnelle de l'emploi de M...

- 1. Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc.).....
- 2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc.).....
- 3. Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale.....
- 4. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise.....
- 5. Technicien, dessinateur, VRP (non cadre).....
- 6. Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e), et autre personnel de catégorie B de la fonction publique.....
- 7. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres).....
- 8. Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique.....
- 9. Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique.....
- 10. Autre cas.....

<input type="text"/>	0	
<input type="text"/>	1	
<input type="text"/>	2	→D2e
<input type="text"/>	3	→D2e

STAC

<input type="text"/>	1	→D3
<input type="text"/>	2	→D3
<input type="text"/>	3	→D3

NSEA

<input type="text"/>	1	
<input type="text"/>	2	
<input type="text"/>	3	
<input type="text"/>	4	
<input type="text"/>	5	
<input type="text"/>	6	
<input type="text"/>	7	
<input type="text"/>	8	
<input type="text"/>	9	
<input type="text"/>	10	

QA

D3 - A la suite de quelles circonstances M... a-t-il cessé son activité ?

- 01. Fin d'emploi à durée limitée.....
- 02. Licenciement.....
- 03. Démission.....
- 04. Prérétraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise).....
- 05. Retraite, cessation d'une activité non salariée.....
- 06. Cessation d'activité pour raisons de santé ou d'invalidité.....
- 07. Cessation d'activité pour raisons personnelles (familiales, études...).....
- 08. Appel au service national.....
- 09. Autre raison.....

<input type="checkbox"/>	01
<input type="checkbox"/>	02
<input type="checkbox"/>	03
<input type="checkbox"/>	04
<input type="checkbox"/>	05
<input type="checkbox"/>	06
<input type="checkbox"/>	07
<input type="checkbox"/>	08
<input type="checkbox"/>	09

CIRCA

D4 - En quelle année M... avait-il commencé à travailler pour l'entreprise (la société) qui l'employait ou qu'il dirigeait ?

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	→Part
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------

ANCAA

suiv.cochée **CODE PAYS****PRESENTATION ALPHABETIQUE**

- 11 ALGERIE
- 22 ALLEMAGNE
- 28 ANGLETERRE
- 42 AUTRICHE
- 23 BELGIQUE
- 15 CAMBODGE
- 51 CANADA
- 27 DANEMARK
- 31 ESPAGNE
- 51 ETATS-UNIS
- 28 GRANDE-BRETAGNE
- 29 GRECE
- 24 HOLLANDE
- 26 IRLANDE
- 21 ITALIE
- 15 LAOS
- 25 LUXEMBOURG
- 13 MAROC
- 46 NORVEGE
- 24 PAYS-BAS
- 43 POLOGNE
- 32 PORTUGAL
- 28 ROYAUME-UNI
- 47 SUEDE
- 41 SUISSE
- 12 TUNISIE
- 45 TURQUIE
- 15 VIETNAM
- 44 YUGOSLAVIE (ex-)

- 48 AUTRES PAYS EUROPEENS
- 14 AUTRES PAYS D'AFRIQUE
- 52 AUTRES PAYS D'AMERIQUE
- 60 AUTRES PAYS OU APATRIDES

PRESENTATION ANALYTIQUE

- 11 ALGERIE
- 12 TUNISIE
- 13 MAROC
- 14 AUTRES PAYS D'AFRIQUE
- 15 VIETNAM, CAMBODGE, LAOS

- 21 ITALIE
- 22 ALLEMAGNE
- 23 BELGIQUE
- 24 PAYS BAS
- 25 LUXEMBOURG
- 26 IRLANDE
- 27 DANEMARK
- 28 ROYAUME UNI
- 29 GRECE
- 31 ESPAGNE
- 32 PORTUGAL

- 41 SUISSE
- 42 AUTRICHE
- 43 POLOGNE
- 44 YUGOSLAVIE (ex-)
- 45 TURQUIE
- 46 NORVEGE
- 47 SUEDE
- 48 AUTRES PAYS EUROPEENS
(y compris CEI = ancienne URSS)

- 51 ETATS-UNIS, CANADA
- 52 AUTRES PAYS D'AMERIQUE

- 60 AUTRES PAYS OU APATRIDES

E - ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE

RAPPEL

Pour toutes les personnes non enquêtées l'année précédente (*1re enquête dans l'aire ou MOB=2 à la 2e ou 3e enquête*).

E1 a - POUR CEUX QUI SONT NES EN FRANCE METROPOLITAINE OU DANS LES DOM-TOM, quel est le département de naissance de M... ? (*Voir code au verso*).....

		→ Filtre suivant
DEPNAI		

b - POUR CEUX QUI SONT NES HORS DE FRANCE, quel est le pays de naissance de M... ? (*Voir code ci-contre*).....

PNAI	

--

FILTRE

<p>● SI LE PERE DE M... (<i>ou à défaut sa mère ou son tuteur ou son père adoptif</i>) FAIT PARTIE DU MENAGE ET SI M...EST EN COURS D'ETUDES INITIALES (<i>2 en C.1a</i>)</p> <p>● DANS LES AUTRES CAS → E.2</p>	<p>INDIQUER LE NUMERO INDIVIDUEL DE SON PERE (<i>ou mère ou tuteur ou père adoptif</i>)</p> <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 40px;"> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: 8px;">NOIPP</p> <p>→ Partie F</p>		

E2 - A L'EPOQUE OU M... A CESSÉ DE FREQUENTER REGULIEREMENT L'ECOLE OU L'UNIVERSITE :

- Si M...est actuellement en cours d'études, décrire la profession actuelle de son père.
- Si le père de M... était décédé ou inconnu, décrire la profession de sa mère, de son tuteur ou de son père adoptif.
- Si à l'époque, le père de M... était retraité, décrire sa profession, avant son départ en retraite.

a - Quelle était la profession du père (de la mère, du tuteur ou du père adoptif) de M... ?

.....

.....

CSPPCL

b - Le père (ou à défaut la mère ou le tuteur ou le père adoptif) de M... travaillait-il?

1. A son compte (*artisan, commerçant, profession libérale*) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié.....
2. Comme salarié de l'Etat ou des collectivités locales.....
3. Comme autre salarié.....

→ **Nombre de salariés permanents si le père de M... était à son compte :**

1. Aucun salarié.....
2. 1 à 9 salariés.....
3. 10 salariés et plus.....

	1	
	2	→ Partie F
	3	→ Partie F
STPP		
	1	→ Partie F
	2	→ Partie F
	3	→ Partie F
NSEPP		

CODE PAYS

PRESENTATION ALPHABETIQUE

11 ALGERIE
22 ALLEMAGNE
28 ANGLETERRE
42 AUTRICHE
23 BELGIQUE
15 CAMBODGE
51 CANADA
27 DANEMARK
31 ESPAGNE
51 ETATS-UNIS
28 GRANDE-BRETAGNE
29 GRECE
24 HOLLANDE
26 IRLANDE
21 ITALIE
15 LAOS
25 LUXEMBOURG
13 MAROC
46 NORVEGE
24 PAYS-BAS
43 POLOGNE
32 PORTUGAL
28 ROYAUME-UNI
47 SUEDE
41 SUISSE
12 TUNISIE
45 TURQUIE
15 VIETNAM
44 YUGOSLAVIE (ex-)

48 AUTRES PAYS EUROPEENS
14 AUTRES PAYS D'AFRIQUE
52 AUTRES PAYS D'AMERIQUE
60 AUTRES PAYS OU APATRIDES

PRESENTATION ANALYTIQUE

11 ALGERIE
12 TUNISIE
13 MAROC
14 AUTRES PAYS D'AFRIQUE
15 VIETNAM, CAMBODGE, LAOS

21 ITALIE
22 ALLEMAGNE
23 BELGIQUE
24 PAYS BAS
25 LUXEMBOURG
26 IRLANDE
27 DANEMARK
28 ROYAUME UNI
29 GRECE
31 ESPAGNE
32 PORTUGAL

41 SUISSE
42 AUTRICHE
43 POLOGNE
44 YUGOSLAVIE (ex-)
45 TURQUIE
46 NORVEGE
47 SUEDE
48 AUTRES PAYS EUROPEENS
(y compris CEI = ancienne URSS)

51 ETATS-UNIS, CANADA
52 AUTRES PAYS D'AMERIQUE

60 AUTRES PAYS OU APATRIDES

CODE DEPARTEMENT

France métropolitaine

Indiquer le numéro minéralogique 01 à 95

* mettre 2A ou 2B pour les départements corses ;

* mettre le numéro actuel pour les départements de Seine et Seine et Oise d'avant 1962.

D.O.M. - T.O.M., indiquer

- 971 pour la Guadeloupe*
- 972 pour la Martinique*
- 973 pour la Guyane*
- 974 pour la Réunion*
- 975 pour Saint-Pierre et Miquelon*
- 98 pour les T.O.M. (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc ...).

* Utiliser le bac en pointillé pour inscrire le troisième caractère du numéro des D.O.M.

01 : AIN
02 : AISNE
03 : ALLIER
04 : ALPES-DE-HAUTE PROVENCE
05 : HAUTES-ALPES
06 : ALPES-MARITIMES
07 : ARDÈCHE
08 : ARDENNES
09 : ARIÈGE
10 : AUBE
11 : AUDE
12 : AVEYRON
13 : BOUCHES-DU-RHONE
14 : CALVADOS

15 : CANTAL
16 : CHARENTE
17 : CHARENTE-MARITIME
18 : CHER
19 : CORREZE
2A : CORSE DU SUD
2B : CORSE (HAUTE)
21 : COTE-D'OR
22 : COTES-D'ARMOR
23 : CREUSE
24 : DORDOGNE
25 : DOUBS
26 : DROME
27 : EURE
28 : EURE-ET-LOIR
29 : FINISTÈRE
30 : GARD
31 : HAUTE-GARONNE
32 : GERS
33 : GIRONDE
34 : HERAULT
35 : ILLE-ET-VILAINE
36 : INDRE
37 : INDRE-ET-LOIRE
38 : ISERE
39 : JURA
40 : LANDES
41 : LOIR-ET-CHER
42 : LOIRE
43 : HAUTE-LOIRE
44 : LOIRE-ATLANTIQUE
45 : LOIRET
46 : LOT
47 : LOT-ET-GARONNE
48 : LOZERE
49 : MAINE-ET-LOIRE
50 : MANCHE
51 : MARNE
52 : HAUTE-MARNE
53 : MAYENNE
54 : MEURTHE-ET-MOSELLE

55 : MEUSE
56 : MORBIHAN
57 : MOSELLE
58 : NIEVRE
59 : NORD
60 : OISE
61 : ORNE
62 : PAS-DE-CALAIS
63 : PUY-DE-DOME
64 : PYRENEES-ATLANTIQUES
65 : HAUTES-PYRENEES
66 : PYRENEES-ORIENTALES
67 : BAS-RHIN
68 : HAUT-RHIN
69 : RHONE
70 : HAUTE-SAONE
71 : SAONE-ET-LOIRE
72 : SARTHE
73 : SAVOIE
74 : HAUTE-SAVOIE
75 : VILLE DE PARIS
76 : SEINE MARITIME
77 : SEINE-ET-MARNE
78 : YVELINES
79 : DEUX-SEVRES
80 : SOMME
81 : TARN
82 : TARN-ET-GARONNE
83 : VAR
84 : VAUCLUSE
85 : VENDEE
86 : VIENNE
87 : HAUTE-VIENNE
88 : VOSGES
89 : YONNE
90 : TERRITOIRE DE BELFORT
91 : ESSONNE
92 : HAUTS-DE-SEINE
93 : SEINE-SAINT-DENIS
94 : VAL-DE-MARNE
95 : VAL-D'OISE

F - SITUATION EN MARS DE L'ANNEE PRECEDENTE

RAPPEL

Pour toutes les personnes non enquêtées l'année précédente (1re enquête dans l'aire ou MOB = 2 à la 2e ou 3e enquête).

F1 - Résidence de M... en mars de l'année précédente

1. Dans le même logement qu'actuellement.....
2. Dans un autre logement ordinaire situé dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant.....
3. Dans un autre logement ordinaire situé dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) de France (y compris DOM-TOM)....
4. A l'étranger.....
5. Dans une autre catégorie de logement (foyer, chantier, internat, caserne, cité universitaire, établissement de soins, maison de retraite,...).....

Pour ceux qui vivaient dans une autre commune de France :

Indiquer le département où M... résidait en mars de l'année précédente (voir code département ci-contre).....

Pour ceux qui vivaient à l'étranger :

Pays (voir code ci-contre).....

F2 - Occupation de M... en mars de l'année précédente

● Se reporter à la Q.2 page 2 pour des précisions de classement à cette question.

1. Travaillait.....
2. Etait chômeur (inscrit ou non à l'ANPE).....
3. Etait étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré.....
4. Etait militaire du contingent.....
5. Etait retraité, préretraité.....
6. Etait retiré des affaires.....
7. Etait femme au foyer.....
8. Etait autre inactif.....

	1
	2
	3
	4
	5

MIG

--	--

DRA

--	--

PRA

--	--

	1	→ F.3
	2	→ F.13
	3	→ F.14
	4	→ Partie G
	5	→ Partie G
	6	→ Partie G
	7	→ Partie G
	8	→ Partie G

FIP

Pour les personnes qui travaillaient un an avant, POSER TOUTES LES QUESTIONS F.3 à F.12, même si elles travaillent aussi à la date de l'enquête (partie A remplie) et déclarent d'emblée que "rien n'a changé".

ATTENTION

Cette procédure vous est demandée pour bien saisir tous les mouvements. Les enquêtés ne pensent pas spontanément à toutes les modifications qui sont susceptibles de nous intéresser ; il faut les passer en revue.

F3 - ● Afin de faciliter l'enregistrement des réponses "en clair", vous pouvez indiquer "IDEM" plutôt que de réécrire des intitulés identiques à ceux de la partie A.

a - Profession principale. Intitulé précis de la profession :

--

PCLP

b - SI M.. ETAIT AGENT DE L'ETAT, D'UNE COLLECTIVITE LOCALE, D'UN HOPITAL PUBLIC, D'UN SERVICE PUBLIC (EDF,SNCF,etc.), MILITAIRE DE CARRIERE, préciser sa classification : corps, grade, etc.

--

GRADECLP

c - SI NECESSAIRE éléments complémentaires précisant l'intitulé de profession.

.....
.....

COMPCLP

d - SI M... ETAIT OUVRIER AGRICOLE OU EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer l'orientation des productions agricoles (voir code page 4).....

SI M... ETAIT EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer aussi la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha).....

Pour les exploitations « hors sol », superficie nulle ou très faible étant donné l'importance de l'exploitation, noter "000" et "00".

1
2

OPAP

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUPHP					SUPAP				
Hectares					Ares				

Pour les EXPLOITATIONS HORS SOL : indiquer le nombre de têtes d'animaux de chaque sorte.

.....
.....

COMPLAGR

e - A REMPLIR DIRECTEMENT PAR L'ENQUETEUR si M... n'était ni salarié agricole ni exploitant agricole

M... travaillait-il dans les services domestiques (femme de ménage, nourrice, chauffeur, ...) EXERÇANT CHEZ UN PARTICULIER ?

1. Oui.....
2. Non.....

1
2

SER_DOMP

F4 - M... aidait-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

1. Oui, et c'était la profession principale de M.....
 2. Non.....
- Si OUI, numéro individuel de la personne aidée.....

1
2

→ F.5
AIDFAMP

1
2

→ F.10
NAIDP

● Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement, aujourd'hui.

F5 a - M... exerçait-il sa profession :

1. A son compte (agriculteur, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location-gérance, etc.).....
2. Comme salarié.....

1
2

→ F.6
STP

b - M... était-il :

1. Salarié, mais chef de son entreprise.....
2. Salarié de l'Etat ou des collectivités locales.....
3. Autre salarié.....

1
2
3

→ F.7
→ F.7
CHPUBP

F6 - M... ETAIT ETABLI A SON COMPTE, OU SALARIE MAIS CHEF DE SA PROPRE ENTREPRISE :

a - Employait-il des salariés ? Combien ?

● Ne pas compter les apprentis ni les gens de maison ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. Aucun salarié.....
2. 1 ou 2 salariés.....
3. 3 à 9 salariés
4. 10 salariés et plus.....

	1
	2
	3
	4

NSEP

b - Quel était son statut juridique ?

1. Salarié de sa propre entreprise.....
2. Gérant majoritaire de SARL, gérant libre.....
3. Associé(e) ou co-exploitant(e).....
4. Collaborateur non salarié d'une entreprise.....
5. Autre indépendant ou chef d'entreprise individuelle.....

	1	→F.10
	2	→F.10
	3	→F.10
	4	→F.10
	5	→F.10

INDEPP

RAPPEL

POUR LES SALARIES (sauf les salariés chefs de leur propre entreprise)

F7 - POUR LES SALARIES.

Quelle était la position professionnelle de l'emploi de M... ?

1. Manoeuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc.).....
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc.).....
3. Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale.....
4. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise.....
5. Technicien, dessinateur, VRP (non cadre).....
6. Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e), et autre personnel de catégorie B de la fonction publique.....
7. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres).....
8. Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique.....
9. Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique.....
10. Autre cas.....

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10

QP

F8 - POUR LES SALARIES

Quelle était la fonction principale de M... ?

1. Production, fabrication, chantiers.....
2. Installation, entretien, réglage, réparation.....
3. Nettoyage, gardiennage, travail ménager.....
4. Manutention, magasinage, transports.....
5. Guichet, saisie, standard, secrétariat.....
6. Gestion, comptabilité, fonctions administratives.....
7. Commerce, vente, technico-commercial.....
8. Recherche, études, méthodes, informatique.....
9. Directeur général ou un de ses adjoints directs.....
10. Enseignement, santé, information, autre cas.....

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10

FONCTP

F9 - POUR LES SALARIES

a - M... était-il intérimaire ? (*Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire*)

- 1. Oui.....
- 2. Non.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	→F.10
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	

INTP

b - M... était-il :

- 1. Salarié d'un parent qui travaille à son compte.....
- 2. Travailleur à domicile (*pour le compte d'une entreprise*).....
- 3. Ni l'un ni l'autre.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	

STATP

c - M... était-il "stagiaire de la formation professionnelle", ou bénéficiaire d'un contrat d'aide à l'emploi (*CES, contrat d'adaptation, etc.*)

- Non compris les apprentis (*classés ci-dessous en (d)*)
- Y compris stages d'insertion, de reconversion ou stage destiné aux chômeurs de longue durée.
- Non compris les formations d'entreprise.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. OUI.....
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2. NON.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	→F.9.d

STJP

→ Nature du stage ou du contrat (*voir carte*) :

.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→F10
--------------------------	--------------------------	------

STAGECLP

d - M... était-il :

- 1. Apprenti sous contrat.....
- 2. En période d'essai.....
- 3. En stage d'entrée dans la profession (*avocat stagiaire, expert-comptable stagiaire, etc.*).....
- 4. Aucune de ces situations.....

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	→F.10
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	→F.10
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	→F.10
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4	

e - M... avait-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

- 1. Un contrat saisonnier.....
- 2. Un autre contrat de travail à durée déterminée.....
- 3. Ni l'un ni l'autre.....

DEBP

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	

f - Si M... ETAIT SALARIE DE L'ETAT, D'UNE COLLECTIVITE LOCALE (*réponse 2 en F.5b*), **quel était son statut ?**

- 1. Fonctionnaire ou agent titulaire.....
- 2. Fonctionnaire stagiaire, fonctionnaire élève.....
- Agent de l'Etat ou d'une collectivité locale non-titulaire :
- 3. Contractuel (*sans limitation de durée*).....
- 4. Contractuel (*pour une durée limitée*), auxiliaire, vacataire, pigiste.....
- 5. Autre salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale.....

DETP

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	

TITP

RAPPEL

POUR TOUTES LES PERSONNES QUI TRAVAILLAIENT IL Y A UN AN (*1 en F.2*).

F10 - ETABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc. que M... dirigeait s'il était à son compte.

ETABLISSEMENT qui employait M... s'il était salarié (ou s'il aidait un membre de sa famille dans son travail).

a - Raison sociale, sigle, enseigne commerciale, nom :

● SI LA RAISON SOCIALE, LE SIGLE, L'ENSEIGNE COMMERCIALE, LE NOM EST LE MEME QUE CELUI INDIQUE EN PARTIE A, **cocher**.....

● S'il s'agit du nom d'un exploitant individuel, indiquer M, Mme, Mlle

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	→Filtre suivant
--------------------------	--------------------------	----------	-----------------

NRSID

.....

NOMETAP

FILTRE

Pour ceux qui travaillaient hors de France, pays (voir code page 22)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ F.10c
Pour ceux qui étaient agriculteurs ou dans les services domestiques (femme de ménage, nourrice...)	<input type="checkbox"/>	PETAP	→ F.10c
Sinon, indiquer l'adresse précise de l'établissement	<input type="checkbox"/>		→ F.10b

b - ● SI L'ADRESSE EST LA MEME QUE CELLE INDIQUEE EN PARTIE A, cocher :.....

Département.....

Commune
COMETAP

● Les renseignements qui ne trouvent pas place dans le cadre "voie" seront indiqués dessous en complément d'adresse.

1 → F.10c.

ADIDP

DEPETAP

ARETAP
(arrond. pour Paris, Lyon, Marseille)

N° bis ou ter Type de voie
NUMP BISP (rue, impasse, boulevard, etc...).....TVOIEP

Nom de la voie (indiquer absolument le dernier mot sans l'abrégé)

.....
VOIEP

Complément d'adresse : (éventuel)

.....
ADCOMPP

c - Activité de cet établissement

● Ecrire "IDEM" ou ID s'il n'y a pas de changement par rapport à la partie A.

.....
ACTCLP

d - En quelle année M... avait-il commencé à travailler pour l'entreprise (la société) qui l'employait (ou qu'il dirigeait) ?.....

ANCAP

F11 - A remplir directement par l'enquêteur, d'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information.

Cocher la case se rapportant à la situation de M... il y a un an.

- M... avait une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail, congé de maternité, de maladie).....
- M... n'avait pas d'activité professionnelle effective car il était :
 - En arrêt de travail de plus de un an (longue maladie, accident).....
 - Elève-fonctionnaire.....
 - Stagiaire en formation (FPA, stage de préparation à l'emploi, stage FNE ou modulaire pour chômeur de longue durée...).....
 - En dispense d'activité ou en congé de conversion.....

1
 2 → Partie G
 3 → Partie G
 4 → Partie G
 5 → Partie G
AHDP

F12 - Dans sa profession principale, M... travaillait-il ?

- A temps complet.....
- A temps partiel.....

1 → Partie G
 2 → Partie G
TPP

RAPPEL

POUR CEUX QUI ETAIENT CHOMEURS (2 en F.2)

F13

a - A la suite de quelles circonstances M... était-il au chômage ?

- 01. Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) ses études.....
- 02. Après avoir terminé (ou pendant qu'il terminait) son service national.....
- 03. Après avoir terminé un stage.....
- 04. Après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim.....
- 05. Après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée.....
- 06. Après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel.....
- 07. Après avoir été licencié : licenciement collectif ou suppression d'emploi
- 08. Après avoir été licencié : licenciement individuel.....
- 09. Après avoir démissionné, y compris pour suivre ou se rapprocher de son conjoint, pour d'autres raisons familiales ou pour raison de santé.....
- 10. Après avoir pris sa retraite.....
- 11. Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc.).....
- 12. N'avait jamais travaillé.....
- 13. Autre

cas.....

<input type="checkbox"/>	01
<input type="checkbox"/>	02
<input type="checkbox"/>	03
<input type="checkbox"/>	04
<input type="checkbox"/>	05
<input type="checkbox"/>	06
<input type="checkbox"/>	07
<input type="checkbox"/>	08
<input type="checkbox"/>	09
<input type="checkbox"/>	10
<input type="checkbox"/>	11
<input type="checkbox"/>	12
<input type="checkbox"/>	13

CREP

b - Quelle était sa situation ?

- 1. M... cherchait un emploi, une situation.....
- 2. M... ne cherchait pas (ou plus) d'emploi.....

<input type="checkbox"/>	1	→Partie G
<input type="checkbox"/>	2	→Partie G

DRE1P



RAPPEL

POUR CEUX QUI ETAIENT ETUDIANTS, ELEVES STAGIAIRES NON REMUNERES (3 en F.2)

F14

a - M... avait-il repris des études ou une formation après interruption ou suivait-il des études initiales ?

● On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service national et des congés de maternité)

- 1. Etudes ou formation après interruption.....
- 2. Etudes ou formation initiales.....

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

IN1P

b - Quel type de formation M... suivait-il ?

- 1. M... poursuivait des études scolaires ou universitaires.....
- 2. M... était en apprentissage sous contrat.....
- 3. M... poursuivait d'autres études comprenant une ou des périodes en entreprise, ou suivait un stage de formation.....
- 4. M... suivait une autre formation y compris formation permanente ou dans le cadre du travail

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4

FOACTP

c - Quelle était la formation suivie par M... ? (voir carte)

niveau

--	--

FORMCLP

(sauf pour l'enseignement général)

spécialité

--	--

SPECLP

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

FORMP

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

SPEP

FILTRE

POUR LES PERSONNES DE MOINS DE 75 ANS

→ Partie G

POUR LES PERSONNES DE 75 ANS OU PLUS

→ Partie I

G - CALENDRIER D'ACTIVITENoter la situation actuelle dans la première colonne (Date enquête).Noter ensuite la situation principale de chacun des mois précédents en remontant jusqu'en mars 2001.

		Année en cours			Année précédente											
		Date enquête	Fev 2001	Janv 2001	Dec 2000	Nov 2000	Oct 2000	Sept 2000	Aout 2000	Juil 2000	Juin 2000	Mai 2000	Avr 2000	Mars 2000		
1	A son compte ou aidait un membre de sa famille dans son travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Salarié pour une durée non limitée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Contrat à durée déterminée, mission d'intérim, apprentissage, travail saisonnier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	"Stage de la formation professionnelle", ou contrat d'aide à l'emploi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Au chômage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Elève, étudiant, stagiaire non rémunéré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Militaire du contingent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Autre situation : retraité, préretraité, retiré des affaires, femme au foyer, autre...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Cocher une seule case correspondant à la situation actuelle ↑			Cocher une seule case correspondant à la situation principale											

I - FIN DE L'INTERVIEW**QUI A REPONDU AU QUESTIONNAIRE ?**

1. La personne elle-même
2. Une autre personne du ménage

RDQ
CONDITIONS DE L'ENTREVUE*(Voir instruction)*

ENTR

→ personne suivante ?

QUESTIONNAIRE LOGEMENT DE L'ENQUÊTE EMPLOI 2007

M20	Pour les personnes de 15 ans et plus : Quel est votre statut matrimonial ?		
	1. Célibataire 2. Marié ou remarié 3. Veuf 4. Divorcé		MATRI
M21	Vivez-vous en couple (avec un membre du ménage) ?		CM1
	1. Oui 2. Non		
M22	Si la personne vit en couple Avec qui vivez-vous en couple ?		CM2
	NOI de l'autre personne		
M23	Avez-vous des enfants dans le ménage ?		EM1
	1. Oui 2. Non		
M24	Si la personne a des enfants dans le ménage Qui sont vos enfants ?		NOIENF1 à NOIENF14
	NOI des enfants		
M25	Si la personne n'a pas de lien direct avec la personne de référence ou si elle n'était pas présente à la première visite Quel est votre lien avec la personne de référence ?		LIEN
	1. Conjoint 2. Grands-parents /petit-enfant 3. Gendre, belle-fille / beaux-parents 4. Autre parenté (frère, sœur, neveu, nièce, cousin, oncle, tante) 5. Amis 6. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté 7. Domestique ou salarié logé		
M26	L'enquêteur interroge ensuite chaque personne du logement. En fin d'interview il renseigne la question suivante : Ce logement est :		RES
	1. Logement vacant 2. Résidence occasionnelle 3. Résidence secondaire 4. Autre résidence hors champ : absorbée, détruite, impossible à identifier, ayant perdu son usage d'habitation 5. Impossible à joindre 6. Absent de longue durée 7. Enquête impossible (inapte) 8. Refus 9. Enquête en cours 10. Enquête réalisée partiellement (abandon), validée 11. Enquête réalisée entièrement, validée 12. Report à une vague ultérieure 13. Logement créé par erreur 14. Logement non enquêté (logement d'inactifs de plus de 65 ans ou résidence secondaire en interrogation intermédiaire ou logement neuf non tiré au sort)		

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° 20077015EC du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie valable pour l'année 2007.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

M11	Adresse du logement :		ADRESSE
M12	Situation du logement au repérage (précisions sur l'adresse) :		SITUATION
M13	Numéro d'enquêteur :		NOENQ
M14	Rang d'interrogation du logement (entre 1 et 6) :		RGL
M15	Semaine de référence :		DATDEB
M16	Numéro d'aire :		NOAIR
M17	Numéro d'immeuble :		NOLO6
M18	Numéro de logement (ou de local) :		
M19	Le logement (local, immeuble) est-il : 1. Un ménage ordinaire 2. Une communauté (ne doit pas être enquêtée) Si CHP=2 alors fin du questionnaire		CHP
M10	Si le logement (ou le local) est en ré-interrogation La semaine de référence, y avait-il un changement dans la situation du logement (ou du local) par rapport à la précédente enquête ? SANS CHANGEMENT 1: Logement 0: Local AVEC CHANGEMENT logement en plus 1: Logement 2: Logement neuf 3: Logement oublié 4: Logement issu de la transformation d'un local 5: Logement résultant d'un éclatement AVEC CHANGEMENT logement en moins 6: Logement détruit 7: Logement enquêté à tort auparavant (hors des limites de l'aire) 8: Logement ayant perdu son usage d'habitation 9: Logement disparu par fusion 10: Logement ajouté à tort		MVL

M11

Type d'immeuble :

1. Ferme
2. Hôtel, pension de famille, garni
3. Construction provisoire, habitation de fortune
4. Maison individuelle (1 logement)
5. Maison ou immeuble comportant plusieurs logements entièrement ou principalement à usage d'habitation
6. Immeuble principalement à usage industriel, commercial ou administratif comportant au moins un logement à l'usage d'habitation (usine, atelier, immeuble de bureaux, magasin, école, collège, hôpital, mairie, gare, bureau de poste, stade,...).

TH

M15

Catégorie du logement :

1. Résidence principale (logement ou pièce principale où le ménage demeure la plus grande partie de l'année)
2. Logement ou pièce indépendante utilisé occasionnellement
3. Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour les loisirs ou les vacances
4. Logement vacant (disponible ou non pour la vente ou la location)

CL

M12

Année d'achèvement de l'immeuble :

1. Avant 1915
2. De 1915 à 1948
3. De 1949 à 1967
4. De 1968 à 1974
5. De 1975 à 1981
6. De 1982 à 1989
7. De 1990 à 1998
8. En 1999 ou après

AAT11

M17

Si l'agent d'une ré-interrogation : S'agit-il d'un nouveau ménage par rapport à la précédente enquête ?
(tous les anciens habitants du logement sont partis)

1. Oui
2. Non

CH16M

M13

Si l'année d'achèvement de l'immeuble est 1990 ou après Donner une année comprise entre 1990 et l'année actuelle :

AAT12

M18

Quel est le statut d'occupation du logement :

1. Accédant à la propriété (le ménage doit effectuer au moins un remboursement de prêt pour l'achat du logement)
 2. Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement
 3. Locataire d'un logement HLM
 4. Locataire ou sous locataire d'un logement loué vide non HLM
 5. Locataire ou sous locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
- Logé gratuitement par des parents, des amis ou l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement vendu en viager...)

SO

M14

Nombre de pièces du logement :

NBP1EC

M19

Inscrivez l'ensemble des personnes habitant dans ce logement, même une partie de la semaine, y compris celles qui sont temporairement absentes au moment de l'enquête.

Numéro individuel	Prénom	Sexe	Quel est votre date de naissance ? Jour/mois/année	Où êtes-vous né ?	Dans quel département (ou pays, suivant LNA15) ?	En quelle année êtes-vous arrivé si LNA15 = '2'	Quel mois ? Si LNA15 = '2', et l'année d'enquête - NRESID (-< 10)	NRESIDM	Quelle est votre nationalité ?	NFR	Indiquer le pays dont vous avez la nationalité	NATIO	M habite-t-il toujours ce logement ?	PRÉS	Habitez-vous en permanence dans ce logement ?	CA
01																
02																
03																
04																
05																
06																
07																
08																
09																
10																
11																
12																
13																
14																
15																

SEXE

- 1 : Masculin
- 2 : Féminin

LNA

- 1 : En France
- 2 : À l'étranger

NFR

- 1 : Français de naissance, y compris par réintégration
- 2 : Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
- 3 : Étranger

PREs

- 1 : Personne habitant toujours le logement
- 2 : Personne n'habitait plus le logement
- 3 : Personne décédée

CA

- 0 : Personne habitant en permanence dans ce logement
- 1 : Militaire du contingent
- 2 : Militaire de carrière logé en caserne ou camp
- 3 : Élève interne, étudiant habitant en cité universitaire ou foyer d'étudiants
- 4 : Élève ou étudiant habitant dans un logement indépendant
- 5 : Jeune vivant dans un foyer de jeunes travailleurs
- 6 : Détenu
- 7 : Malade ou convalescent en sanatorium, hôpital, établissement de soins...
- 8 : Personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice
- 9 : Personne habitant un logement occasionnel



INSEE

ENQUÊTE

EMPLOI

2007

Conditions de l'entretien

Qui va répondre au questionnaire ? RDQ

1. L'enquêté lui-même
2. Une autre personne du ménage

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

À ouvrir pour toutes les personnes de 15 ans ou plus au 31 décembre 2007

(Âge au 31 décembre 2007 : AG)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**, en application de la loi n° 51 - 711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° 2007T015EC du Ministre de l'Économie des Finances et de l'Industrie, valable pour l'année 2007.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Lecture des filtres

- Encadré grisé : porte sur l'ensemble du module
- Texte orange centré au milieu de la page : porte sur toutes les questions qui suivent jusqu'au prochain texte orange centré
- Texte orange cadré à gauche : porte sur la question qui suit.
Si une question est subdivisée en a), b)..., le filtre porte sur l'ensemble des subdivisions. Si un nouveau filtre orange cadré à gauche est placé avant l'une de ces subdivisions, il porte sur l'ensemble des subdivisions qui suivent jusqu'à la question suivante.



sommaire

A	position sur le marché du travail	page • 4
B	activités professionnelles	page • 10
C	recherche d'emploi	page • 34
D	inscription à l'ANPE	page • 36
E	activité professionnelle antérieure	page • 37
F	formation	page • 41
G	inactivité	page • 47
H	allocations	page • 49
I	situation un an auparavant	page • 51
J	origine géographique et sociale	page • 57
K	calendrier mensuel rétrospectif d'activité	page • 59

A POSITION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce module décrit la situation de la personne sur le marché du travail par rapport à une semaine de référence :

- * exercice d'une activité au cours de la semaine de référence
- * recherche d'un travail au cours des quatre semaines se terminant la semaine de référence
- * disponibilité pour travailler dans les quinze jours suivant la semaine de référence.

Les informations de ce module permettent de déterminer si la personne est, au sens du Bureau International du Travail, actif occupé, chômeur ou inactif.

Ces questions sont posées à toutes les personnes ayant 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année d'enquête.

SI M. A PLUS DE 75 ANS

(AG>=75)

A1 Avez-vous un emploi actuellement ?

TEMP

1. Oui → Module **B**
2. Non → Module **E**

SI M. A MOINS DE 75 ANS

(AG<75)

EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EFFECTIVE

Exercice d'une activité rémunérée la semaine de référence

A2 a. Durant la semaine du lundi... au dimanche..., avez-vous effectué ne serait-ce qu'une heure de travail rémunéré ?

TRAREF

1. Oui
2. Non → **A3** a.

b. Était-ce ?

TTRREF

1. Un travail régulier → **A5**
2. Uniquement un travail occasionnel ou un petit boulot → **A3** a.
3. Uniquement un stage en entreprise ou dans une administration

c. Votre travail était-il de la même nature que celui de vos collègues, ou s'agissait-il d'un stage visant uniquement à mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise ou d'un service ?

NATSTA

1. Le travail était de la même nature que celui des collègues
2. Il s'agissait d'un stage visant uniquement à mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise ou d'un service

Détention d'un emploi rémunéré

Si M. n'a pas eu un travail régulier la semaine de référence
TTRREF≠1 ou TRAREF≠1

A3 a. Avez-vous cependant un emploi (ou : avez-vous un autre emploi) ?

PASTRA

1. Oui
2. Non → **A3** d.

b. Pour quelle raison n'avez vous pas travaillé dans le cadre de cet emploi ?

RABS

1. Congé rémunéré (y.c. jours de RTT) → **A4** a.
2. Congé maladie, accident du travail
3. Congé de maternité, congé de paternité (selon le sexe) → **A4** a.
4. Temps partiel → **A4** a.
5. Congé parental
6. Autres congés non rémunérés
7. Formation rémunérée par l'employeur, ou dans le cadre d'un contrat en alternance → **A4** a.
8. Chômage partiel (chômage technique)
9. Mise à pied, période de fin d'emploi → **A4** a.
10. Grève → **A4** a.
11. Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier, ou période précédant le début d'emploi → **A3** e.

c. Quelle a été la durée de ce congé maladie (ou : congé personnel, ou chômage partiel) ?

RABSP

Si cette interruption n'est pas terminée, quelle en est la durée prévue ?

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

Si M. n'a pas eu un travail régulier la semaine de référence et n'a pas non plus d'emploi
TTRREF≠1 et PASTRA=2

d. Avez-vous trouvé un emploi (ou un autre emploi) qui commencera plus tard ?

PASTRB

1. Oui
2. Non → **A4** a.

Si M. occupe (ou a trouvé) un emploi qui commencera plus tard
RABS=11 ou PASTRB=1

e. À quelle date allez-vous commencer votre futur emploi (ou votre emploi saisonnier) ?

indiquer :

1. le jour (facultatif) :
2. le mois :
3. l'année :

DATULTJ

DATULTM

DATULTA

La variable PASTRF synthétise les informations contenues dans PASTRA et PASTRB :
si PASTRA= 2, alors PASTRF=PASTRB sinon PASTRF=PASTRA.

Exercice d'un travail non rémunéré la semaine de référence

Si M. n'avait pas un travail rémunéré la semaine de référence
[TRAREF≠1 et (RABS≠1,2,3,4,7,8,10)] ou [TTRREF≠1 et NATSTA=2 et (RABS≠1,2,3,4,7,8,10)]

A4 a. La semaine du lundi... au dimanche..., avez-vous effectué un travail non rémunéré ?

AIDREF

1. Oui, pour aider un membre de la famille (sans être salarié), pour l'entreprise, l'exploitation ou le cabinet familial (aide-familial) ? → **A4** c.
2. Oui, pour effectuer un stage (pas ou peu rémunéré) en entreprise ou dans une administration (cette modalité n'est pas proposée si TTRREF =3)
3. Oui, pour effectuer du bénévolat → **A6**
4. Oui, pour effectuer des travaux domestiques ou s'occuper de sa famille → **A6**
5. Non, pas de travail → **A6**

b. Votre travail était-il de la même nature que celui de vos collègues, ou s'agissait-il d'un stage visant uniquement à mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise

NATSTB

1. Le travail était de la même nature que celui des collègues → **A5**
2. Il s'agissait d'un stage visant uniquement à mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise ou d'un service → **A6**

c. S'agissait-il uniquement d'un travail occasionnel ou exceptionnel ?

TAFREF

1. Oui
2. Non

RECHERCHE EFFECTIVE D'UN TRAVAIL

À partir des réponses aux questions précédentes, deux variables de synthèse sont construites :

(1) OCCREF=2 si PASTRA≠2 ou TAFREF=2 ou TEMP=1,
sinon OCCREF=1

(2) ACTOP=1 si ((TRAREF=1 et NATSTA≠2) ou (AIDREF=2 et NATSTB≠2)) ou RABS=1,3,4,7,8,10 ou (RABS=5,6 et RABSP≤91 jours)
ou (RABS=2 et RABSP≤365 jours) ou AIDREF=1 ou CA=1 (militaire du contingent) ou TEMP=1,
sinon ACTOP=2

OCCREF vaut 2 pour les personnes ayant un emploi régulier la semaine de référence, 1 sinon

ACTOP vaut 1 pour les personnes actives occupées au sens du BIT et les élèves fonctionnaires qui déclarent travailler, 2 sinon

Souhait et recherche d'un travail

Si M. avait un emploi régulier la semaine de référence ou a un emploi actuellement
OCCREF=2 ou (ACTOP=1 et OCCREF=1)

A5 Souhaitez-vous avoir un autre emploi en plus ou en remplacement de celui que vous avez actuellement ? (ou : de celui que vous aurez plus tard ?)

SOUA

1. Oui
2. Non → **A7**

Pour ceux qui ont un travail occasionnel ou ceux qui souhaitent un emploi ou (à partir du T3 2004) qui ont un emploi ultérieur
OCCREF=1 ou SOUA≠2 ou PASTRB=1

A6 a. Au cours des quatre semaines du... au..., étiez-vous à la recherche d'un emploi même à temps partiel, même occasionnel ? (ou : avez-vous fait des démarches en ce sens ?)

MREC

1. Oui
2. Non → **A7**

b. Était-ce pour trouver :

STCHE

1. Un emploi salarié
2. Une situation à votre compte
3. Indifféremment l'un ou l'autre

Si M. a moins de 65 ans
AG≤65

A7 Au cours des quatre semaines du lundi... au dimanche..., étiez-vous inscrit comme demandeur d'emploi (à l'ANPE, auprès de l'ASSEDIC, l'antenne de l'ANPE à la mairie) (ou : considéré comme dispensé de recherche par ces mêmes organismes)

OFFICC

1. Inscrit et non-dispensé de recherche
2. Dispensé de recherche
3. Aucun des deux cas

Si MREC = 2 → **A9**

Méthodes de recherche (MREC=1)

Au cours des quatre semaines du lundi... au dimanche...,

Si M. cherche une situation à son compte
STCHE=2,3

A8 a. Avez-vous recherché un terrain, des locaux du matériel, des clients, ou avez-vous fait une étude de marché ?

MRA

1. Oui
2. Non

b. Avez-vous cherché à obtenir des ressources financières (aides publiques, emprunts bancaires...) ?

MRB

1. Oui
2. Non

c. Avez-vous fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour vous installer ?

MRC

1. Oui
2. Non

Si M. cherche un emploi
STCHE=1,2,3

d. Avez-vous pris conseil auprès d'un organisme public (chambre des métiers, APCE), (ou : pris contact avec l'ANPE, l'APEC ou un autre organisme public) pour trouver un emploi ?

MRD

1. Oui
2. Non

Si M. cherche un emploi salarié
STCHE=1,3

e. Avez-vous été contacté par l'ANPE, l'APEC ou un autre organisme public dans le cadre de votre recherche d'emploi ?

MRE

1. Oui
2. Non

f. Avez-vous eu un contact avec une agence d'intérim ?

MRF

1. Oui
2. Non

g. Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur ? (envoi d'une candidature, démarchage...)

MRG

1. Oui
2. Non

SI M. cherche un emploi
STCHE=1,2,3

h. Vous êtes-vous rendu à un salon professionnel ? (ou : à un salon professionnel, une bourse d'emploi, un forum des métiers, un cabinet de recrutement)

MRH

1. Oui
2. Non

i. Vous êtes-vous adressé à des relations personnelles ou professionnelles (famille, amis, syndicat...) pour vous installer ? (ou : pour trouver un emploi)

MRI

1. Oui
2. Non

Si M. cherche un emploi salarié
STCHE=1,3

j. Avez-vous passé un test, un entretien, un concours de recrutement, un concours administratif ?

MRJ

1. Oui
2. Non


k. Avez-vous fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi ?

MRK

1. Oui
2. Non

l. Avez-vous répondu à une annonce d'offre d'emploi ?

MRL

1. Oui →  n.
2. Non

m. Avez-vous étudié les annonces d'offres d'emploi ? (journaux, tableaux d'affichage, minitel, télévision, internet)

MRM

1. Oui
2. Non

Si M. cherche une situation à son compte
STCHE=2,3

n. Avez-vous cherché une entreprise, une exploitation ou un cabinet à racheter ou à prendre en location gérance ?

MRN

1. Oui
2. Non

Si M. cherche un emploi
STCHE=1,2,3

o. Avez-vous fait d'autres démarches ?

MRO

1. Oui → **A8** p.
2. Non

p. Précisez ces démarches :

MROP

Si M. n'avait pas d'emploi régulier la semaine de référence et ne cherchait pas d'autre emploi
OCCREF=1 et ACTOP=2 et MREC=2 et AGE<65

A9 **Souhaitez-vous cependant travailler ?**

SOUB

1. Oui
2. Non

À partir des réponses aux questions précédentes, on construit la variable de synthèse SOU :

$SOU=1$ si $SOUA=1$ ou $SOUB=1$
 $SOU=2$ si $SOUA=2$ ou $SOUB=2$

SOU vaut 1 pour les personnes qui souhaitent avoir un autre emploi ou qui souhaitent travailler, 2 sinon

Si M. n'avait pas d'emploi régulier la semaine de référence et cherchait un autre emploi
MREC=1 et OCCREF=1

A10 **Continuez-vous aujourd'hui à chercher ?**

CONTCH

1. Oui
2. Non

DISPONIBILITÉ POUR TRAVAILLER DANS LES DEUX SEMAINES

Si M. souhaite ou recherche un emploi ou a un emploi ultérieur
[($SOU=1$ ou $MREC=1$) et $RABS \neq 11$] ou $RABS=11$ ou $PASTRB=1$

A11 **a. Si on vous proposait un emploi, seriez-vous prêt à travailler dans un délai inférieur à deux semaines ? (ou : Si c'était possible, seriez-vous prêt à occuper votre futur emploi (ou votre emploi de saisonnier) dans un délai inférieur à deux semaines)**

DISPOC

1. Oui → **Module B**
2. Non

b. Pour quelle raison, principalement ?

NONDIC

1. Pour achever vos études ou votre formation
2. Pour accomplir votre service militaire ou civil
3. Vous ne pouvez pas quitter votre emploi actuel dans les deux semaines (si OccRef =2)
4. Vous gardez des enfants
5. En raison de responsabilités personnelles ou familiales
6. Pour cause de maladie temporaire (moins d'un mois)
7. Pour cause d'invalidité ou de longue maladie
8. Autre raison → **A11** c.

c. Précisez cette autre raison :

NONDIP

B ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Ce module décrit de façon détaillée l'activité professionnelle d'une personne dans son emploi principal (profession, employeur, position et fonction professionnelles, établissement, statut type de contrat), ses horaires et congés, ses revenus et son ancienneté professionnelle.

Il décrit plus succinctement les autres activités professionnelles de la personne.

Les questions sont posées à toutes les personnes actives occupées qui ne sont pas militaires du contingent.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions : ACTOP=1 et CA≠1.

SI M. EST EN RÉ INTERROGATION

Si M. a un emploi régulier et n'avait pas d'employeur principal ou était à son compte (hors d'une société) à l'enquête précédente
OCCREF=2 et (V1NBTEMP=3 ou V1TAM1B=2)

- B1** Depuis la dernière enquête, avez-vous changé de profession principale ? AP01A
1. Oui → **B4**
 2. Non → **B3**

Si M. a un emploi régulier et avait un employeur principal à l'enquête précédente
OCCREF=2 et (V1NBTEMP≠3 et V1TAM1B≠2)

- B2** a. Depuis la dernière enquête, avez-vous changé de lieu de travail dans le cadre de votre emploi principal ? AP02A
1. Oui → **B4**
 2. Non

- b. Depuis la dernière enquête, avez-vous changé de poste ou de fonction ? AP03A
1. Oui → **B4**
 2. Non

Si M. n'a pas changé de profession ou de poste de travail depuis l'enquête précédente
AP01A=2 ou AP03A=2

- B3** Dans le cadre de votre profession principale, vous étiez (*profession*) à l'enquête précédente, vous exercez cette profession, comme salarié, pour un seul employeur (*nom de l'employeur*).

Ou : Vous exercez cette profession, comme salarié, pour (nom de l'employeur), votre employeur principal et pour un autre employeur (nom) ou et pour deux autres employeurs (noms)

Ou : Vous exercez cette profession, comme salarié, pour plusieurs employeurs (sans employeur principal)

Ou : Vous aidiez un membre du ménage dans son travail sans être salarié

Ou : Vous aidiez un membre de votre famille (profession de ce membre) sans être salarié

Ou : Votre entreprise ou société était (nom employeur). Vous travailliez à votre compte ou comme chef de cette entreprise

Ou : Vous travailliez à votre compte et exercez cette profession sous votre nom (employeur)

- Est-ce toujours le cas ? AP0B
1. Oui
 2. Non

SI M. EST EN 1^{RE} INTERROGATION OU A CHANGÉ DE PROFESSION PRINCIPALE
DEPUIS L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE (APOB≠1)

PROFESSION ET EMPLOYEUR

B4 Quelle est votre profession principale? (ou : Quelle était votre profession principale exercée au cours de la semaine du lundi... au dimanche... ?) PCLC
..... (intitulé en clair)

Si M. a un emploi rémunéré régulier
AIDREF≠1,2 et (TTRREF=1 ou PASTRA=1)

B5 a. Vous exercez cette profession STC
1. A votre compte, ou salarié chef d'entreprise
2. Comme salarié (autre que chef d'entreprise) → **B6**
3. Vous travaillez pour un ou avec un membre de votre famille sans être salarié → **B5** c.

b. Êtes-vous artiste-auteur (peintre, écrivain, musicien, acteur, danseur...) ou journaliste ? ART
1. Oui → **B9** a.
2. Non → **B9** a.

c. La personne que vous aidez fait-elle partie du ménage ? (Ou : Vous m'avez dit que vous travailliez avec un ou pour un membre de votre famille) AIDMEN
1. Oui
2. Non → **B5** e.

d. Numéro individuel de la personne que vous aidez ? NAIC

Si cette aide est nouvelle par rapport à l'enquête précédente

e. Quelle est la profession de la personne que vous aidez ? PAI
..... (intitulé en clair)

Si M. est salarié
STC=2

B6 Actuellement, exercez-vous (ou : exercez-vous) cette profession pour...? NBTEMP
1. Un seul employeur → **B8**
2. Plusieurs employeurs, mais il existe un employeur principal
3. Plusieurs employeurs, et il n'existe pas d'employeur principal (assistantes maternelles, VRP multcartes par exemple) → **B11**

Si M. a plusieurs employeurs dont un principal
NBTEMP=2

B7 Pour combien d'employeurs différents exercez-vous (ou : exercez-vous) cette profession ? (ou : Pouvez-vous me rappeler pour combien d'employeurs différents vous exercez cette profession) AM1NB

SI M. a un employeur principal
NBTEMP=1,2

B8

N°	EMPLX Quel est le nom de votre employeur (ou : principal) (ou : Quel est le nom de votre deuxième [ou troisième employeur]) ?	CHPUBX Quelle est la nature de cet employeur ? 1. État 2. Collectivités locales 3. Hôpitaux publics 4. Particulier 5. Entreprise publique (La Poste, EDF-GDF, etc.) 6. Entreprise privée, association	ACTIVX Quelle est l'activité de cet employeur (en clair) ? (si CHBUBX≠4)	QUELX Est-ce ? 1. Un emploi régulier 2. Une activité occasionnelle	HHX Quel est le nombre d'heures effectuées en moyenne par semaine pour cet employeur (emploi régulier) ?	HEFX Quel est le nombre d'heures effectuées dans la semaine du lundi... au dimanche... pour cet employeur (emploi occasionnel) ?
1						
2						
3						

→ **B12**

HHX et HEFX ne sont demandées à ce niveau que si M. a plusieurs employeurs
si M. a un seul employeur HHX est posée en **B39**
et HEFX en **B49**

Si M. est à son compte
STC=1

B9 a. Exercez-vous dans le cadre d'une société (exclure les sociétés de moyens...) ?

TAM1B

1. Oui
2. Non → **B9** d.

b. Quel est le type de cette société ?

TAM1C

1. SARL (société à responsabilité limitée)
2. Société civile professionnelle, ou autre société de personnes
3. EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée)
4. SA (société anonyme) ou autre société de capitaux

c. Quel est votre statut au sein de cette société ?

TAM1D

1. Dirigeant salarié
2. Gérant majoritaire
3. Locataire-gérant ou gérant libre
4. Gérant minoritaire ou égalitaire
5. Associé

d.

N°	NOMSOC Quel est le nom de l'entreprise ?	ACTIVX Quelle est l'activité (en clair) ?

→ **B12**

Si M. aide un membre de sa famille et n'a pas d'employeur principal
(STC=3 ou AIDREF=1) et NAIC=EMPTY

B10

N°	NOMETA Quel est le nom ou la raison sociale de l'établissement de la personne aidée ?	ACTIVX Quelle est l'activité (en clair) ?

B11 a. À remplir par l'enquêteur s'il n'y a pas de doute.
Quelle est la nature des employeurs de M. ?

CHPUB

1. État
2. Collectivités locales
3. Hôpitaux publics
4. Particulier
5. Entreprise publique (La Poste, EDF-GDF, etc.)
6. Entreprise privée, association

AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

B12 a. Avez-vous, en dehors de votre profession principale, une autre profession, ou avez-vous effectué une autre activité professionnelle durant la semaine du lundi... au dimanche... ?

AUTSAL

1. Oui
2. Non → **B13** a.

b. Combien d'autres activités ?

AM2NB

c.

N°	PROFES Quelle est la profession (en clair) ?	STATUT Quel est le statut ? 1. À son compte 2. Salarié 3. Aide familial	CHPUBX Quelle est la nature de l'employeur ? 1. État 2. Collectivités locales 3. Hôpitaux publics 4. Particulier 5. Entreprise publique (La Poste, EDF-GDF, etc.) 6. Entreprise privée, association (si STATUT = '2')	ACTIVX Quelle est l'activité de cet employeur (en clair) ?	QUELX Est-ce ? 1. Un emploi régulier 2. Une activité occasionnelle	HHX Quel est le nombre d'heures effectuées en moyenne par semaine pour cet employeur (emploi régulier) ?	HEFX Quel est le nombre d'heures effectuées dans la semaine du lundi ... au dimanche pour cet employeur (emploi occasionnel) ?
1							
2							
3							

POSITION ET FONCTION PROFESSIONNELLES

Revenons plus particulièrement sur votre emploi

Si M. a un emploi dans une entreprise, privée ou publique
CHPUB=4,5,6

B13 a. Dans votre emploi (*principal*) êtes-vous (*ou : étiez-vous*) classé comme.. ?

QPRCR

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre → **B13** c.

Si M. a un emploi dans le secteur public
CHPUB=1,2,3

b. Dans votre emploi (*principal*) êtes-vous (*ou : étiez-vous*) classé comme.. ?

QPRCU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre → **B13** c.

c. Pouvez-vous préciser ?

QPRAUT

Si M. a un emploi

B14 a. Quelle est (*ou : était*) votre fonction principale ?

FONCTC

1. Production, chantier, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement, soin aux personnes
10. Autre fonction → **B14** b.

b. Pouvez-vous préciser ?

FON10A

c. Dans votre emploi principal, avez (*ou : aviez*)-vous un ou plusieurs salariés sous vos ordres ou votre autorité (hors apprentis) ?

ENCADR

1. Oui
2. Non

STATUT ET TYPE DE CONTRAT

Si M. est salarié, a conservé la même profession ou le même poste de travail, et n'était pas élève fonctionnaire à l'enquête précédente (AP01A=2 ou AP03A=2) et V1TITC≠1 et STC=2

- B15** Dans le cadre de votre profession principale, à l'enquête précédente vous étiez (agent titulaire, contractuel, à votre compte, cdd, cdi, autre qu'un cne, cne...) : ...
Est-ce toujours le cas ? APOC
1. Oui
 2. Non

Si M. travaille ou travaillait dans le secteur public
APOC≠1 et (CHPUB=1,2,3)

- B16** a. Précisez votre classification GRADEC
..... Indiquer le grade, la catégorie, etc. (en clair)
- b. Êtes-vous ? TITC
1. Élève fonctionnaire ou stagiaire
 2. Agent titulaire
 3. Contractuel

**SI M. EST EN 1^{RE} INTERROGATION OU A CHANGÉ DE PROFESSION OU DE POSTE DE TRAVAIL
(AP01A≠2 ET AP03A≠2)**

Si M. travaille dans une entreprise privée ou publique
CHPUB=5,6

- B17** a. Êtes-vous salarié d'un parent qui travaille à son compte ? SALPAR
1. Oui
 2. Non → **B19** a.
- b. La personne qui vous emploie fait-elle partie du ménage ? MENPAR
1. Oui
 2. Non → **B18**
- c. Quel est le numéro de la personne employeur ? NPAR

Si M. est salarié d'un parent qui travaille à son compte
(SALPAR=1 ou STC=3) et CHPUB≠4

- B18** Participez-vous directement aux décisions concernant l'entreprise, l'exploitation ou le cabinet ? ASSOCI
1. Oui
 2. Non

POUR TOUS

Si M. effectue un stage
(TTRREF=3 et AIDREF≠1) ou AIDREF=2

- B19** a. Vous m'avez dit que vous accomplissiez un stage en entreprise ou dans une administration. Pourquoi avez-vous accompli ce stage ? RSTG
1. Ce stage fait partie de la scolarité ou des études suivies par vous
 2. Ce stage a été proposé par l'ANPE ou un autre organisme de placement
 3. Ce stage a été proposé par votre employeur
 4. C'est un stage à votre initiative, pour acquérir de l'expérience professionnelle par exemple
- b. Quelle est la durée totale de ce stage ? DURSTG
Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

Si M. est salarié et a un travail occasionnel
STC=2 et OCCREF=1

B20 Avez-vous un contrat de travail ?

ACONTR

1. Oui
2. Non

SI M EST EN 1^{re} INTERROGATION OU A CHANGÉ DE CONTRAT DE TRAVAIL (APOC≠1)

Si M. est contractuel, ou travaille chez un particulier ou dans une entreprise (CHPUB=4,5,6 ou TITC=3) et ACONTR≠2

B21 a. Quel est le type de votre contrat de travail (ou : de ce contrat) ?

CONTRA

1. Contrat à durée indéterminée (y compris contrat Nouvelles Embauches) → **B21** a.bis
2. Contrat à durée déterminée autre que saisonnier → **B21** b.
3. Contrat saisonnier → **B21** b.
4. Contrat d'intérim ou de travail temporaire → **B21** b.
5. Contrat d'apprentissage → **B21** b.

Si CONTRA='1' ou si (V1CONTRA='1' et APOC='1' et V1CNE=EMPTY)

a.bis. S'agit-il d'un contrat Nouvelles Embauches ?

CNE

1. Oui → **B23** a.
2. Non → **B23** a.

b. Quelle est la durée de ce contrat (ou : de la mission d'intérim) ?

DUDET

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

Si CONTRA='2' ou '3' ou '5'

b.bis. En quelle année a débuté ce contrat ?

DEBDETA

b.ter. Et à quel mois a débuté ce contrat ?

DEBDETM

Si M. a désormais un contrat intérimaire (CONTRA=4 et (V1CONTRA≠4 ou PRES1=EMPTY))

B22 Depuis combien de temps êtes-vous travailleur intérimaire ?

TPSINT

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

Si M. a un CDD, un CDI ou un contrat saisonnier (CONTRA=1,2,3 et (à partir du T3 2006) CNE≠1)

B23 a. Est-ce (cependant) un contrat du type emploi jeune, contrat de professionnalisation, contrat d'accompagnement vers l'emploi ou un autre contrat aidé (ou : Un contrat du type emploi jeune, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement vers l'emploi ou un autre contrat aidé) (ou : Un contrat du type contrat initiative-emploi, contrat d'accompagnement vers l'emploi ou un autre contrat aidé)

STJC

1. Oui
2. Non → **B24**

b. De quel type de contrat s'agit-il ?

TYPC

1. Contrat de qualification
2. Contrat d'adaptation à l'emploi
3. Contrat d'orientation
4. Emploi jeune
5. Contrat Emploi Solidarité
6. Contrat Emploi Consolidé
8. Contrat Initiative Emploi
9. Convention de coopération (avec l'UNEDIC)
10. Contrat jeune en entreprise
11. Revenu minimum d'activité
12. Contrat de professionnalisation (à partir du T2 2005)
13. Contrat d'accompagnement vers l'emploi (à partir du T2 2005)
14. Contrat d'avenir (à partir du T2 2005)

Si M. a un CDD, un contrat saisonnier ou un contrat d'intérim
CONTRA=2,3,4

B24 Vous avez un contrat à durée déterminée (ou : un contrat saisonnier) (ou : êtes intérimaire). Est-ce votre choix ?

RDET

1. Oui
2. Non

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Si M. a la même profession ou le même poste de travail qu'à l'enquête précédente
(AP01A=2 ou AP02A=2) et (V1FRANCE est renseigné ou V1PCLC=EMPTY ou PRES1=EMPTY)

B25 Dans le cadre de votre profession principale, l'adresse de l'établissement où vous travailliez était ... Est-ce toujours le cas ?

AP0D

1. Oui → **B28** a.
2. Non → **B27** a.

Si M. est en première interrogation ou a changé de profession (de poste de travail), et s'il travaille pour un particulier AP01A≠2 et AP03A≠2 et CHPUB=4

B26 Travaillez-vous chez le ou les particuliers qui vous emploient ?

SERDOM

1. Oui
2. Non

Si M. est en première interrogation ou a changé d'établissement
AP0D≠1 et CHPUB≠4 et [(V1FRANCE≠EMPTY et PRES1=REPONSE) ou V1PCL=EMPTY ou PRES1=EMPTY] ou [(AP01A=1 ou AP02A=1 ou AP0B=2) et CHPUB≠4 et ART≠1]

1. Oui
2. Non

B27 a. L'établissement dans lequel vous travaillez se situe-t-il en France (ou : Votre adresse professionnelle se situe-t-elle en France) ?

FRANCE

Dans les zones non-frontalières l'enquêteur peut répondre directement --

1. Oui → **B27** e.
2. Non

b. Pouvez-vous indiquer le pays ainsi que la région où se situe cet établissement ?

PAYREG

Si la région n'est pas dans la liste proposée
PAYREG=Autre

c. Quelle est cette autre région ?

AUTREG

Si le pays n'est pas dans la liste proposée
FRANCE=2 et PAYREG=7

d. Quel est cet autre pays ?

AUTPAY

e. Quelle est l'adresse de l'établissement ? (ou : quelle est votre adresse professionnelle?)

Quel est le numéro dans la voie ?

NUMC

Quel est le type de voie ?

TVOIEC

Quel est le nom de la voie ?

VOIEC

Y a-t-il un complément d'adresse éventuel ?

ADCOMC

La commune et le département sont codifiés de façon automatique ;
en cas d'échec, les questions suivantes sont posées

Quel est le code du département ?

DEPATC

Quelle est la commune ?

COME2C

Nom de la commune en majuscules

COMMUC

Indiquer si possible le numéro siret de l'établissement

SIRETC

**SI M. EST 1^{RE} INTERROGATION OU A CHANGÉ DE PROFESSION ET DE POSTE DE TRAVAIL
(AP01A≠2 ET AP03A≠2)**

Si M. est à son compte (hors société)
TAM1B=2

B28 a. S'agit-il...

EXPLAG

1. D'une exploitation agricole → **B28** b.
2. D'un commerce
3. D'un cabinet
4. D'un atelier
5. Aucun de ces cas

b. Quelle est la superficie de l'exploitation agricole (en hectares s.a.u.) ?

SUPHC

Si la superficie est inférieure à 5Ha
SUPHC<5

c. La superficie de l'exploitation agricole étant inférieure à 5 Ha, pouvez-vous la préciser en ares ?

SUPAC

Si M. travaille avec ou pour un membre de sa famille
SALPAR=1 ou STC=3

B29 a. Détenez-vous une partie du capital engagé dans cette exploitation (ou : ce commerce, ce cabinet, cet atelier, cette affaire) ?

1. Oui
2. Non

CAPITA

b. L'exploitation (ou : le commerce, le cabinet, l'atelier, l'affaire) dans laquelle vous travaillez est-elle possédée en totalité par votre famille ?

1. Oui
2. Non

FAMIL

Si M. ne travaille pas pour un particulier
AP01A≠1 et AP03A≠2 et CHPUB=1,2,3,5,6

B30 Combien y a-t-il environ de salariés dans l'établissement dans lequel vous travaillez (ou : travailliez) ?

0. Ne sait pas
1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

NBSALA

Si M. est salarié d'une entreprise ou travaille pour un membre de sa famille ou est à son compte ou a changé ou est en 1^{re} interrogation
AP0D≠1 et (CHPUB=5,6 ou STC=1,3)

B31 Combien de salariés travaillent dans l'entreprise ?

0. sans objet (entreprise avec un seul établissement)
1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

NBSALB

HORAIRES HABITUELS

Si M. est en réinterrogation et a conservé la même profession ou le même poste de travail
AP01A=2 ou AP03A=2

B32 Dans le cadre de votre profession principale, vous travaillez (à temps partiel)
... jours ...heures en moyenne par semaine. Est-ce toujours le cas ?

AP0E

1. Oui
2. Non

Si M. est en 1^{re} interrogation ou a changé d'horaires ou de profession (poste de travail)
AP0E≠1

B33 a. Dans votre emploi principal (profession, nom de l'employeur principal), travaillez-vous
(ou : travaillez-vous) ?

TPP

1. À temps complet → **B34**
2. À temps partiel
3. Sans objet (pour les personnes non salariées qui estiment que cette question ne s'applique pas à elles) → **B34**

b. Quel est le type de ce temps partiel... ?

TXTPPB

1. Moins d'un mi-temps (50 %)
2. Mi-temps (50 %)
3. Entre 50 et 80 %
4. 80 %
5. Plus de 80 %

c. Pour quelle raison principale travaillez-vous (ou : travaillez-vous) à temps partiel ?

RAISTP

1. Pour exercer une autre activité professionnelle, ou suivre des études ou une formation
2. Pour raison de santé
3. Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein
4. Pour vous occuper de votre ou de vos enfants, ou un autre membre de votre famille → **B33** e.
5. Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques
6. Pour une autre raison → **B33** d.

d. Préciser cette autre raison ?

RAISTR

Si M. travaille à temps partiel pour s'occuper de sa famille
RAISTP=4

e. Est-ce parce que :

GARDEA

1. Il manque des services de garde d'enfants ou ils sont trop chers
2. Il manque des services d'accueil de personnes dépendantes ou ils sont trop chers
3. Il manque à la fois des services de garde d'enfants et des services d'accueil de personnes dépendantes ou ils sont trop chers
4. Autre raison non liée aux services de garde

Si M. est en 1^{re} interrogation ou a changé de profession et de poste de travail ou a changé d'horaires
(AP01A≠2 et AP03A≠2) ou AP0E≠1

B34 Dans votre emploi principal, vos horaires sont-ils ?

HORAIC

1. Les mêmes d'une semaine sur l'autre
2. Horaires alternés : 2 x 8, 3 x 8, équipes...
3. Horaires variables d'une semaine sur l'autre
4. Sans objet (a travaillé une seule semaine ...)

Si M. a emploi régulier et est en 1^{re} interrogation ou a changé d'horaires
AP0E≠1 et OCCREF=2

B35 Dans votre emploi principal, combien de jours par semaine, travaillez-vous
(en moyenne, sur les périodes de travail) ?

JOURTR

Si M. est en 1^{re} interrogation ou a changé de profession et de poste de travail ou a changé d'horaires (AP01A≠2 et AP03A≠2) ou AP0E≠1

- B36** a. Dans votre emploi principal, travaillez-vous (ou : travailliez-vous) à votre domicile ? MAISOC
1. Habituellement
 2. Occasionnellement
 3. Jamais
- b. Dans votre emploi principal, travaillez-vous (ou : travailliez-vous) le soir (entre 20 heures et minuit) ? SOIRC
1. Habituellement
 2. Occasionnellement
 3. Jamais
- c. Dans votre emploi principal, travaillez-vous (ou : travailliez-vous) de nuit (entre minuit et 5 heures du matin) ? NUITC
1. Habituellement
 2. Occasionnellement
 3. Jamais
- d. Dans votre emploi principal, travaillez-vous (ou : travailliez-vous) le samedi ? SAMEDC
1. Habituellement
 2. Occasionnellement
 3. Jamais
- e. Dans votre emploi principal, travaillez-vous (ou : travailliez-vous) le dimanche ? DIMANC
1. Habituellement
 2. Occasionnellement
 3. Jamais

Si M. a un emploi régulier et est en 1^{re} interrogation ou a changé d'horaires OCCREF=2 et AP0E≠1

- B37** Dans le cadre de votre emploi principal (ou : dans le cadre de votre temps partiel), en moyenne combien d'heures travaillez-vous par semaine ? HHC

Si M. est en 1^{re} interrogation ou est salarié et a changé d'horaires AP0E≠1 et STC=2

- B38** Dans le cadre de votre emploi principal quel est (ou : était) le nombre d'heures normalement prévu par semaine pour vous (en moyenne) ? (ou : Quel est le nombre d'heures normalement prévu par semaine dans votre contrat à temps partiel (en moyenne) ?) NBHP

mettre 0 dans le cas où il n'y a pas de durée prévue pour M.--

Si TPP='1' et STC='2'

- B38 bis** Dans le cadre de votre emploi principal, votre durée de travail est-elle déterminée sous la forme d'un forfait en jours ? FORFAIT
1. Oui
 2. Non

S'il y a une durée normalement prévue
NBHP>0

- B39** a. Cette durée tient-elle compte d'une diminution d'horaires pour (maternité) maladie, fin d'emploi (préretraite progressive, cessation progressive d'activité...) ? DIMDUR
1. Oui
 2. Non → **B41**
- b. Quel type de réduction ? DIMTYP
1. Maternité
 2. Maladie
 3. Fin d'emploi
- c. Quel est le nombre d'heures de réduction par semaine ? DIMHEU

Si M. travaille dans une entreprise et a un emploi régulier
CHPUB=5,6 et OCCREF=2

- B40** Dans votre emploi principal, la durée de votre travail est-elle soumise à un accord de modulation ou d'annualisation (baisse de la durée du travail pendant certaines périodes, augmentation à d'autres périodes) ? REDIC
1. Oui
 2. Non

Si M. est en 1^{re} interrogation ou a changé de profession et de poste de travail et travaille à temps partiel dans une entreprise
CHPUB=5,6 et AP01A≠2 et AP03A≠2 et TPP=2

- B41** Quel est, si vous le savez, le nombre d'heures normalement prévu dans votre entreprise ou dans sa branche d'activité (Ne sait pas est autorisé) ? HPREV

SOUHAIT DE TRAVAILLER PLUS OU DE TRAVAILLER MOINS

- B42** a. Souhaiteriez-vous (ou : auriez-vous souhaité) effectuer un nombre d'heures de travail plus important (la semaine du lundi... au dimanche...) (avec augmentation correspondante de votre rémunération) ? STPLC
1. Oui
 2. Non → **B43** d.
- b. Êtes-vous actuellement disponible (ou : auriez-vous été disponible) pour travailler davantage ? DISPPLC
1. Oui
 2. Non

c. Dans quelles conditions ?

CSTPLC

1. Dans le cadre de votre emploi (actuel)
2. En trouvant un emploi additionnel
3. En trouvant un autre emploi comportant davantage d'heures de travail
4. Par n'importe quelle possibilité

d. Souhaiteriez-vous (ou : auriez-vous souhaité) effectuer un nombre d'heures de travail moins important (la semaine du lundi... au dimanche...) (, avec diminution correspondante de votre rémunération) ?

STMN

1. Oui
2. Non → **45** a.

e. Dans quelles conditions ?

CSTMN

1. Dans le cadre de votre emploi (actuel)
2. En trouvant un autre emploi comportant moins d'heures de travail
3. Par n'importe quelle possibilité

Si M. souhaite effectuer plus ou moins d'heures de travail
STPLC=1 ou STMN=1

B43 Combien d'heures de travail par semaine souhaiteriez-vous accomplir en tout ?

HPLUS

SI M. A EU UN TRAVAIL LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
(PASTRA≠1 OU AG>=75)

DESCRIPTION DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Revenons sur la semaine du lundi... au dimanche..., dans le cadre de votre emploi principal.

B44 a. Avez-vous pris des congés (y.c. jours fériés, ponts, jours de RTT, jours de récupération), quelle qu'en soit la durée ?

EMPCON

1. Oui
2. Non → **B46**

Si M. est salarié
STC=2

b. Quel type de congés (7 réponses possibles) ?

EMPTYP

1. Congés ordinaires → B45 c.
2. Congés exceptionnels (mariage, naissance...) → B45 d.
3. Jours fériés → B45 e.
4. Ponts accordés par l'employeur → B45 f.
5. Jours de RTT → B45 g.
6. Jours de récupération → B45 h.
7. Congé personnel non rémunéré (congé sans solde, congé parental...) → B45 i.

c. À combien d'heures ou de jours correspondent ces congés ordinaires ?

EMPCO

d. À combien d'heures ou de jours correspondent ce congé exceptionnel ?

EMPCE

e. À combien d'heures ou de jours correspondent ces jours fériés ?

EMPJF

f. À combien d'heures ou de jours correspondent ces ponts accordés par l'employeur ?

EMPPA

g. À combien d'heures ou de jours correspondent ces jours de RTT ?

EMPRTT

h. À combien d'heures ou de jours correspondent ces jours de récupération ?

EMPAFP

i. À combien d'heures ou de jours correspond ce congé personnel non rémunéré ?

EMPCP

B45 a. Avez-vous été absent pour maladie ou accident du travail ?

EMPABS

1. Oui
2. Non → B47 a.

b. Combien d'heures ou de jours d'absence ?

EMPANH

S'il y a un nombre d'heures normalement prévu pour M.
NBHP>0 ou (V1NBHP>0 et APOE=1)

B46 a. Avez-vous effectué des heures supplémentaires (ou complémentaires) rémunérées ou non ?

EMPHSC

1. Oui
2. Non → B48 a.

b. Combien d'heures supplémentaires (ou complémentaires) ?

EMPHNH

c. Sur ces heures supplémentaires (ou complémentaires), combien sont ou seront rémunérées ?

EMPHRE

Si les heures supplémentaires n'ont pas toutes été rémunérées
EMPHSC=1 et EMPHRE<EMPHNH

d. Et combien ont donné ou donneront droit à un repos compensateur ?

EMPHRC

- B47** a. Vos horaires ont-ils été affectés par les causes suivantes ?
plusieurs réponses possibles
- 1. Chômage partiel, intempéries (ou : Intempéries) → **B48** b.
 - 2. Activité de formation → **B48** c.
 - 3. Grève, conflit du travail → **B48** d.
 - 4. Non, par aucune des causes précédentes → **B49**
- b. Combien d'heures ou de jours de chômage partiel, intempéries ?
- c. Combien d'heures ou de jours d'activité de formation ?
- d. Combien d'heures ou de jours de grève, de conflit du travail ?
- EMPAFF
EMPAFC
EMPAFA
EMPAFG

Si le nombre d'heures n'est pas renseigné
HEFX non renseigné

- B48** a. La semaine du lundi... au dimanche..., combien d'heures avez-vous effectuées dans votre emploi principal ? (Ne pas compter les heures ou jours de congés ordinaires, exceptionnels, fériés, ponts, RTT, récupération, congé personnel non rémunéré, chômage partiel, activité de formation, grève, conflit du travail)
- EMPNBH

Si NBTEMP=('2'ou '3') OU SI AUTSAL='1'

- b. La semaine du lundi... au dimanche..., combien d'heures de travail au total avez-vous effectuées sur l'ensemble de vos emplois et activités professionnelles ?
- TOTNBH

Si (OCCREF='1' et HORAIC≠4) ou si OCCREF='2'

- c. Combien de jours avez-vous travaillé la semaine du lundi... au dimanche...?
- JTRREF

CONGÉS ANNUELS

Pour les personnes en réinterrogation qui ont conservé la même profession ou le même poste de travail (AP01A=2 ou AP03A=2) et V1CONGSE renseigné et PRES1=Response

- B49** Dans le cadre de votre profession principale, vous aviez droit à ... semaines (ou : jours) de congés (y compris congés d'ancienneté par an)
(ou : vous ne bénéficiez pas de jours de RTT)
(ou : vous bénéficiez de ... jours de RTT par an). Est-ce toujours le cas ?
- AP0F
- 1. Oui
 - 2. Non

Si M. est en 1^{re} interrogation, ou si ses congés ont changé et si M. a un emploi régulier salarié, avec un contrat de plus de 3 mois
STC=2 et non (DUDET<3mois) et OCCREF=2 et AP0F≠1

- B50** À combien de congés annuels avez-vous droit de manière régulière, y compris congés d'ancienneté ? (en semaines et jours au-delà)
- Nombre de semaines
- Nombre de jours
- CONGSE
CONGJR

- B51** Ces congés incluent-ils des jours de réduction du temps de travail ?
- REDJOUA
- 1. Oui
 - 2. Non → **B54**

- B52** Combien de jours sur l'année ?
- NBRTTA

Si M. est en 1^{re} interrogation et a un emploi régulier
OCCREF=2 et (PRES1=Empty ou V1ENQ=Empty)

B53 Combien avez-vous pris de congés l'année dernière ? (en semaines et jours au-delà) **SECOSE, SECOJR**
..... Nombre de semaines Nombre de jours

Si M. est en 1^{re} interrogation, ou si ses congés ont changé
et si M. a un emploi régulier autre que pour un particulier
(CHPUB=1,2,3,5,6) et OCCREF=2 et REDJOUA=2

B54 a. Bénéficiez-vous par ailleurs de jours de réduction du temps de travail ? **REDJOUR**
1. Oui
2. Non → **B55**

b. De combien de jours sur l'année ? **NBRTTB**

À partir des réponses précédentes 2 variables de synthèse sont construites
REDJOU=REDJOUA ou REDJOUR
NBRTT=NBRTTA ou NBRTTB

REVENUS DU TRAVAIL

POUR LES SALARIÉS EN 1^{ÈRE} OU EN DERNIÈRE INTERROGATION QUI N'ÉTAIENT PAS EN STAGE NON RÉMUNÉRÉ LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
((STC=2 OU TAM1D=1) ET AIDREF≠2)

B55 Quelle rémunération totale mensuelle retirez-vous de votre profession principale ? **SALMEP**
(ou : avez-vous retiré de votre emploi) (ou : retirez-vous de votre emploi principal) (salaire du dernier mois, y compris primes et compléments mensuels)

Si M. ne veut ou ne peut répondre
SALMEP=Empty

B56 Tendrez la carte et inscrivez la lettre en net mensuel. **SALMET**

A	Moins de 500 €
B	De 500 à moins de 1 000 €
C	De 1 000 € à moins de 1 250 €
D	De 1 250 € à moins de 1 500 €
E	De 1 500 € à moins de 2 000 €
F	De 2 000 € à moins de 2 500 €
G	De 2 500 € à moins de 3 000 €
H	De 3 000 € à moins de 5 000 €
I	De 5 000 € à moins de 8 000 €
J	8 000 € ou plus

Si M. a répondu à la question du salaire
SALMEP≠empty et SALMEP≠'0€'

- B57** a. S'agit-il d'une rémunération nette ou brute ? TYP SAL
1. Nette
 2. Brute
- b. À combien d'heures rémunérées par mois correspond-elle ? NBHEUR
- Indiquer le nombre d'heures mensuel
- c. Cette rémunération inclut-elle des primes ? PRIM
1. Oui
 2. Non → **B59** a.
- d. Quel est leur montant ? VALPRIE
-
- e. S'agit-il d'un montant net ou brut ? TYPP
1. Net
 2. Brut

Si M. a un emploi régulier
OCCREF=2

- B58** a. Touchez-vous d'autres primes au cours de l'année ? PRIMS
1. Oui
 2. Non → **B60**
- b. Quel en est le montant sur l'année ou le trimestre ? VALPRE
- (l'unité de temps sera l'objet de la prochaine question)*
-
- c. Sur quelle unité de temps ? TEMPRI
1. L'année
 2. Le trimestre
- d. S'agit-il d'un montant net ou brut ? TYPPS
1. Net
 2. Brut

**POUR LES PERSONNES À LEUR COMPTE
(STC=1)**

B59 Actuellement, (en dehors de votre salaire) quel revenu professionnel total, avant impôt, vous et votre famille tirez-vous de cette entreprise (ou : de cette profession) par an?

REVENT

A	Moins de 6 000 €
B	De 6 000 € à moins de 10 000 €
C	De 10 000 € à moins de 15 000 €
D	De 15 000 € à moins de 20 000 €
E	De 20 000 € à moins de 25 000 €
F	De 25 000 € à moins de 30 000 €
G	De 30 000 € à moins de 35 000 €
H	De 35 000 € à moins de 50 000 €
I	De 50 000 € à moins de 100 000 €
J	100 000 € ou plus

**POUR LES PERSONNES AYANT PLUSIEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
(AUTSAL=1 OU AM1NB>1)**

B60 a. Quel revenu mensuel (ou annuel) retirez-vous de votre activité secondaire ou de vos autres activités ?

SALSEE

..... l'unité de temps sera l'objet de la prochaine question

Si M. a déclaré un revenu secondaire

SALSEC >0

b. Sur quelle unité de temps ?

TEMPSA

1. L'année

2. Le mois

c. S'agit-il d'un montant net ou brut ?

TYPSEC

1. Net

2. Brut

ANCIENNETÉ PROFESSIONNELLE

**POUR LES PERSONNES « ACTIVES OCCUPÉES », HORS MILITAIRES DU CONTINGENT, QUI OCCUPAIENT UN EMPLOI RÉGULIER LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE, AUTRE QU'UN EMPLOI D'INTERIM OU DE TRAVAIL TEMPORAIRE.
(ACTOP=1 ET CA≠1 ET OCCREF=2 ET CONTRA≠4 ET AP01A≠2 ET AP02A≠2)**

B61 À quelle date avez-vous commencé à exercer cette profession ?

DATANT

**Si M. est salarié et a un employeur principal
STC=2 et NBTEMP≠3**

Ou : À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) pour l'entreprise qui vous emploie actuellement (ou : dans la fonction publique) ?

**Si M. travaille pour un ou avec un membre de sa famille sans être salarié
STC=3**

Ou : À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) sans être salarié dans cette entreprise, cette exploitation ou ce cabinet ?

**Si M. est à son compte
STC=1**

Ou : À quelle date avez-vous pris la direction de l'entreprise (ou de l'exploitation, du commerce, du cabinet, de l'atelier, de cette affaire) ?

Indiquer l'année

**Si M. exerce cette profession depuis moins de 5 ans
ANNÉE-DATANT<5**

B62 Indiquer le mois :

DAMOIS

**POUR LES PERSONNES EN 1^{RE} INTERROGATION OU QUI ONT CHANGÉ D'EMPLOI DEPUIS LA DERNIÈRE ENQUÊTE
(SI PRES1=EMPTY OU V1ENQ=EMPTY OU SI DATANT>DATE DERNIÈRE ENQUÊTE)**

**Si M. est à son compte
STC=1**

B63 Avez-vous créé de toutes pièces cette entreprise (ou cette exploitation, ce commerce, ce cabinet, cet atelier, cette affaire) ?

CREANT

1. Oui
2. Non, vous avez repris ou racheté une entreprise familiale
3. Non, vous avez repris ou racheté une entreprise qui était dirigée par votre ancien patron
4. Non, vous avez repris ou racheté une entreprise qui n'était dirigée ni par un membre de votre famille, ni par votre ancien patron

Si M. n'a pas de contrat de travail et a une ancienneté de moins d'un an, et s'il travaille pour un particulier, dans une entreprise, ou est contractuel de la fonction publique (CHPUB=4,5,6 ou TITC=3) et ACONTR≠2 et ancienneté de moins d'un an

B64 Êtes-vous ...

ESSAI

1. En période d'essai
2. En stage d'entrée dans la profession
3. Aucune de ces situations

Si M. est salarié et a un employeur principal
STC=2 et NBTEMP≠3

B65 a. En MMAAAA (date d'entrée dans l'entreprise ou dans la fonction publique...),
occupiez-vous le même poste et la même fonction qu'aujourd'hui ?

MENSAL

1. Oui → **B66** e.

2. Non

Si M. occupait un poste différent ou une fonction différente d'aujourd'hui
MENSAL=2

b. Quelle était votre profession ?

QUESAL

.....

Si M. travaille dans une entreprise, privée ou publique et occupait un poste différent ou une fonction différente
d'aujourd'hui CHPUB=4,5,6 et MENSAL=2

c. Étiez-vous classé comme ?

PROSAR

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre

Si M. travaille dans le secteur public et occupait un poste différent ou une fonction différente d'aujourd'hui
CHPUB=1,2,3 et MENSAL=2

d. Étiez-vous classé comme ?

PROSAU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre

e. Comment êtes-vous entré dans cette entreprise (ou : dans la fonction publique, chez ...),
en MMAAAA ? (date d'entrée dans l'entreprise ou dans la fonction publique, ou chez...)?

COMSAL

1. Par une démarche personnelle auprès de l'employeur ou une candidature spontanée
2. Par relations familiales, personnelles ou professionnelles
3. Par petites annonces
4. Par l'ANPE ou un autre organisme public (APEC, mission locale...)
5. Par un cabinet de recrutement
6. Par votre école ou organisme de formation
7. Par un concours de recrutement
8. Par un contact de la part de l'entreprise
9. Par votre ancien employeur ou celui de votre conjoint (mutations, reclassements dans le même groupe ...)
10. Par un autre moyen

B66 a. Quelle était votre situation professionnelle avant d'entrer dans cette entreprise (ou : dans la fonction publique, chez ...), en MMAAAA ?

SITANT

1. Vous n'aviez pas d'activité professionnelle, vous terminiez vos études ou une formation professionnelle → **B69** a.
2. Vous n'aviez pas d'activité professionnelle, vous étiez au chômage → **B68**
3. Vous n'aviez pas d'activité professionnelle pour d'autres raisons (personne au foyer, appelé...) → **B69** a.
4. Vous étiez salarié (ou : dans une autre entreprise)
5. Vous étiez à votre compte ou salarié chef d'entreprise (ou : dans une autre entreprise)
6. Vous travailliez avec un membre de votre famille sans être salarié (ou : dans une autre entreprise)

Si M. a racheté une entreprise, ou travaille pour un membre de sa famille ou a un employeur principal (SITANT=4,6 et CREANT=2,3,4) ou (SITANT=4,5 et STC=3) ou (SITANT=5,6 et NBTEMP≠3 et CHPUB=5,6)

b. Était-ce dans la même entreprise qu'actuellement ?

MMENT

1. Oui → **B67** d.
2. Non

Si M. est à son compte
STC=1 et MMENT=2

c. L'entreprise qui vous employait fait-elle partie de vos principaux clients ?

CLIEN

1. Oui
2. Non

Si M. avait un emploi
SITANT=4,5,6

d. Dans quelle circonstance avez-vous quitté cet emploi ?

CIRC

0. N'a pas quitté cet emploi
1. Fin de CDD
2. Démission (ou : Vous avez souhaité changer) → **B67** e.
3. Rupture du contrat pour maladie ou invalidité
4. Licenciement économique
5. Autre licenciement
6. L'entreprise a été revendue
7. L'entreprise a fait faillite
8. Préretraite
9. Retraite ou retrait des affaires

Si M. a démissionné ou souhaité changer
CIRC=2

e. Pourquoi avez-vous quitté votre ancien emploi ?

RCHG

1. Votre famille avait besoin de votre aide
2. Vous cherchiez un emploi plus intéressant
3. Vous recherchiez un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable
4. Vous désiriez des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à votre santé
5. Vous jugiez votre salaire insuffisant
6. Vous désiriez diminuer votre temps de transport
7. Vous avez déménagé

Si M. était au chômage
SITANT=2

B67 Depuis combien de temps étiez-vous au chômage ?

DCHANT

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois /Semaines / Jours

Si M. est salarié et a un employeur principal
STC=2 et NBTEMP≠3

B68 a. Aviez-vous déjà travaillé dans l'entreprise (ou : chez le particulier) qui vous emploie actuellement avant MAAAAA ?

DEJTRA

1. Oui
2. Non → **B70** a.

Si M. travaille dans une entreprise
CHPUB=5,6

b. La première fois que vous avez travaillé pour cette entreprise, c'était :

PRESAL

1. Pour effectuer un apprentissage, un contrat de qualification
2. Pour effectuer un stage de formation, d'application pendant ses études
3. Pour occuper un job de vacances ou de week-end, un petit boulot
4. Comme intérimaire
5. Comme autre salarié (aucun des cas précédents)

EMPLOIS PRÉCÉDENTS

B69 a. Avez-vous occupé un emploi ayant duré plus longtemps que celui que vous avez actuellement ?

APRIN

1. Oui
2. Non → Fin du module **B**

b. Quelle était votre profession ?

APROEP

.....

c. Quelle était l'activité de l'établissement où vous travailliez ?

AACTEP

.....

d. Travailliez-vous ?

ATRAVP

1. A votre compte
2. Comme aide-familial
3. Comme salarié de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics → **B70** g.
4. Comme autre salarié, pour un particulier → **B70** f.
5. Comme salarié d'une entreprise privée ou publique, d'une association

e. Quel était le nombre de salariés permanents de l'entreprise ?

ANBSAP

1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

Si M. était salarié d'une entreprise ou d'un particulier
ATRAVP=4,5

f. Étiez-vous classé comme... ?

APOSI

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre

Si M. était salarié du secteur public
ATRAVP=3

g. Étiez-vous classé comme... ?

APOSIU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre

B70 Dans quelle condition avez-vous quitté cet emploi ?

ACESSP

0. Vous n'avez pas quitté cet emploi
1. Fin d'emploi à durée limitée
2. Démission
3. Rupture du contrat pour maladie ou invalidité
4. Licenciement économique
5. Autre licenciement
6. Cession de l'entreprise
7. Faillite, dépôt de bilan
8. Preretraite
9. Retraite ou retrait des affaires souhaité

RECHERCHE D'EMPLOI

Le module « Recherche d'emploi » décrit les caractéristiques de la recherche d'emploi : raisons pour lesquelles la personne a fait des démarches pour trouver un emploi ou bien n'en a pas faites, type d'emploi recherché pour ceux qui ont fait des démarches.

Les questions sont posées aux personnes qui étaient à la recherche d'un emploi ou étaient inscrites comme demandeur d'emploi, au cours des quatre semaines se terminant par la semaine de référence, ou qui souhaitent travailler.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions : MREC=1 ou SOU=1 ou OFFICC=1.

Si M. souhaite un emploi en plus ou en remplacement de l'emploi actuel et n'est pas militaire du contingent SOUA=1 et CA≠1

C1 a. Pourquoi souhaitez-vous un autre emploi ? (indiquer la raison principale)

CREACC

1. Vous risquez de perdre l'emploi actuel
2. Vous désirez un emploi plus intéressant ou correspondant mieux à votre qualification
3. Vous désirez un travail avec un rythme horaire plus adapté ou plus modulable
4. Vous désirez des conditions de travail moins pénibles ou plus adaptées à votre santé
5. Vous désirez trouver un emploi mieux payé
6. Vous désirez trouver un emploi plus proche de votre domicile
7. Vous devez ou vous voulez déménager dans une autre région
8. Autre raison → **C1** b.

b. Préciser cette autre raison

PCREAC

Si M. souhaite travailler (ou souhaite un autre emploi) ou est inscrit comme demandeur d'emploi, et si M. n'a pas recherché d'emploi les 4 dernières semaines (SOU=1 ou OFFICC=1) et MREC=2

C2 a. Pourquoi n'avez-vous pas fait de démarche pour trouver un emploi au cours des 4 semaines du lundi... au dimanche... ?

NTCH

1. Vous attendiez le résultat de démarches antérieures (concours, tests, entretien, disposition pour vous établir à votre compte)
2. Vous aviez momentanément suspendu vos recherches (pour maladie, indisponibilité...)
3. Vous n'aviez pas commencé vos recherches → **C2** c.
4. Vous avez abandonné vos recherches → **C2** c.
5. Vous ne cherchez pas en ce moment (en dehors des cas précédents) → **C2** c.

Si M. a fait des démarches pour trouver un emploi MREC=1 ou NTCH=1,2

b. Depuis combien de temps cherchez-vous (ou : cherchez-vous) un emploi (ou : un autre emploi) ?

DREMC

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours → **C2** e.

Si M. n'a pas commencé ses recherches ou a abandonné ses recherches, ou ne cherche pas en ce moment
NTCH=3,4,5

c. Pour quelle raison n'avez-vous pas commencé vos recherches ? (ou : avez-vous abandonné vos recherches ? ne cherchez-vous pas en ce moment ?)

DECR

1. Vous jugez que ce n'est pas le moment de faire des recherches → Module D
2. Vous avez actuellement des problèmes de santé → Module D
3. Pour vous occuper de votre ou de vos enfants, ou d'un autre membre de votre famille → C2 f.
4. Pour d'autres raisons familiales ou personnelles → C2 g.
5. Vous n'avez pas le temps actuellement → Module D
6. Vous pensez qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans votre domaine de compétence → Module D
7. Vous vous jugez trop jeune ou trop vieux pour trouver du travail → Module D
8. Autre raison

d. Précisez cette autre raison

DECRCP

Si M. a fait des démarches pour trouver un emploi
MREC=1 ou NTCH=1,2

e. Cherchez-vous ?

REC

1. Un emploi salarié
2. Une situation à son compte
3. Indifféremment l'un ou l'autre

Si M. n'a pas commencé ses recherches pour raisons familiales ou personnelles
DECR=3a.

GARDEB

f. Est-ce parce que :

1. Il manque des services de garde d'enfants ou ils sont trop chers
2. Il manque des services d'accueil de personnes dépendantes ou ils sont trop chers
3. Il manque à la fois des services de garde d'enfants et des services d'accueil de personnes dépendantes ou ils sont trop chers
4. Autre raison non liée aux services de garde

Si M. est sans emploi et souhaite travailler
SOU=1 et ACTOP=2

g. À la suite de quelle circonstance êtes-vous sans emploi actuellement ?

CRE

1. Vous avez terminé vos études
2. Vous avez terminé votre service national
3. Vous avez terminé un stage
4. Vous avez quitté ou perdu un emploi d'intérim
5. Vous avez quitté ou perdu un emploi à durée limitée
6. Vous avez quitté ou perdu un emploi occasionnel
7. Vous avez perdu votre emploi : licenciement collectif ou suppression d'emploi
8. Vous avez perdu votre emploi : licenciement individuel
9. Vous avez démissionné
10. Vous avez pris votre retraite
11. Vous avez cessé votre activité
12. Vous n'avez jamais travaillé
13. Autre cas : préciser (variable CRECLAIR)

SI M. A FAIT DES DÉMARCHES POUR TROUVER UN EMPLOI LES 4 DERNIÈRES SEMAINES
(MREC=1 OU NTCH=1, 2)

C3 Cherchez-vous (ou : cherchez-vous) ?

NREC

1. Un emploi à temps complet uniquement
2. Un emploi à temps complet, mais à défaut à temps partiel
3. Un emploi à temps partiel, mais à défaut à temps complet
4. Un emploi à temps partiel uniquement

Si M. cherche un emploi salarié
STCHE≠2 et REC≠2

C4 Cherchez-vous... (ou : cherchez-vous) ?

ROCC

1. Un emploi permanent uniquement (CDI)
2. Un emploi permanent, mais à défaut à durée limitée (CDD)
3. Un emploi à durée limitée, mais à défaut permanent
4. Un emploi à durée limitée uniquement

C5 Cherchez-vous... (ou : cherchez-vous) ?

CHERC

1. Une profession précise
2. Plusieurs professions
3. Dans une gamme large d'emplois

C6 Indiquer la profession précise (ou : la profession principale, ou des précisions éventuelles)

PCHERC

D INSCRIPTION À L'ANPE

Ce module porte sur la date d'inscription comme demandeur d'emploi ainsi que sur la dernière offre faite par l'ANPE.

Les questions sont posées aux personnes inscrites comme demandeur d'emploi.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient la condition : OFFICC=1 ou 2.

Si M. était inscrit à l'ANPE à l'enquête précédente
INSCAC-1 est renseigné et PRES1= réponse

- D1** a. Êtes-vous inscrit comme demandeur d'emploi (à l'ANPE, auprès de L'ASSEDIC, l'antenne de l'ANPE à la mairie) depuis plus de ... mois ? (en fonction de la date de dernière enquête)
1. Oui
2. Non → Fin du module **D**
- ANP1A
- b. A la date de la précédente enquête, vous étiez inscrit comme demandeur d'emploi depuis... Est-ce bien le cas ?
1. Oui
2. Non
- ANP2A

Si M. est en 1^{re} interrogation ou n'était pas inscrit à l'ANPE à l'enquête précédente
ANP2A≠1

- D2** Depuis quand êtes-vous inscrit comme demandeur d'emploi (sans interruption) ?
- renseigner l'année
- INSCAC
- renseigner le mois
- INSCAM
- D3** Combien de temps s'est écoulé depuis la dernière fois que vous avez reçu une offre d'emploi ou de formation de l'ANPE ?
- ANP4A
- Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours
- D4** Combien de temps s'est écoulé depuis la dernière fois que vous avez pris contact avec l'ANPE ?
- ANP4B
- Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

E ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ANTÉRIEURE

Ce module décrit la dernière activité professionnelle régulière des personnes qui n'avait pas d'emploi régulier la semaine de référence. Si ces personnes ont occupé auparavant un emploi ayant duré plus longtemps, cet emploi est également décrit.

Les questions sont posées aux personnes qui n'avaient pas d'emploi régulier la semaine de référence.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient la condition : OCCREF=1 ou (ACTOP=2 et OCCREF=2).

AAC=1 si ACTOP=2 et OCCREF=2 et RABS=2,5 et ((V1AAC=empty et V1PCLC=empty) ou PRES1=empty ou V1enq=empty), Sinon, poser la question AAC.

Si M. est en 1^{re} interrogation ou n'a plus un travail régulier (V1AAC=empty et V1PCLC=empty) ou PRES1=empty ou V1ENQ=empty

E1 a. Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle régulière (hors petits boulots, jobs d'été, travaux occasionnels), même s'il y a longtemps ?

AAC

1. Oui
2. Non

Si AG≥50 et (AAC=1 ou (V1AAC=1 et V1RETRAI≠1) ou (V1PCLC ≠ empty et V1RETRAI≠1))

b. Êtes-vous retraité ou préretraité ?

RETRAI

1. Oui, retraité
2. Oui, préretraité
3. Non, ni l'un, ni l'autre

Si M. avait une profession principale à la précédente enquête ou a déjà eu une activité professionnelle régulière V1PCLC est renseigné et PRES1=response ou AAC=1

E2 Quand avez-vous quitté votre dernier emploi ?

ADFDAP

(ou : En quelle année êtes-vous allé travailler pour la dernière fois ?)

Indiquer l'année

Si M. a quitté son dernier emploi depuis moins de 6 ans (ANNEE-ADFDAP<6 ans)

E3 Depuis quel mois ? (ou : Quel mois ?)

AMOIS

SI M. A DÉJÀ EU UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE RÉGULIÈRE (AAC=1)

E4 a. Quelle était votre dernière profession exercée ?

APROEX

b. Quelle était l'activité de l'établissement ?

AACTET

c. Travaillez-vous ?

ATRAV

1. À votre compte
2. Comme aide-familial
3. Comme salarié de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics → E4 f.
4. Comme autre salarié, pour un particulier → E4 e.
5. Comme salarié d'une entreprise privée ou publique, d'une association

d. Quel était le nombre de salariés permanents de l'entreprise au moment où vous avez quitté cette entreprise ?

ANBSAL

1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

Si M. travaillait comme salarié d'une entreprise ou d'un particulier
ATRAV=4,5

e. Étiez-vous classé comme... ?

APOTI

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre

Si M. était salarié du secteur public
ATRAV=3

f. Étiez-vous classé comme... ?

APOTIU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre

Si M. avait une profession principale à la précédente enquête
V1PCLC est renseigné et PRES1=response

E5 a. Dans quelle circonstance avez-vous quitté votre dernier emploi ?

ACESSE

0. Vous n'avez pas quitté cet emploi → E6
1. Fin d'emploi à durée limitée → E6
2. Démission
3. Rupture du contrat pour maladie ou invalidité → E6
4. Licenciement économique → E6
5. Autre licenciement → E6
6. Cession de l'entreprise → E6
7. Faillite, dépôt de bilan → E6
8. Preretraite → E6
9. Retraite ou retrait des affaires souhaité → E6

b. Pour quelle raison avez-vous démissionné ?

RDEM

1. Désaccord avec l'employeur
2. Pour vous occuper de votre ou de vos enfants, ou d'un autre membre de votre famille
3. Pour d'autres raisons familiales ou personnelles
4. Reprise d'études
5. Autre raison → E5 c.

c. Préciser

RDEMP

E6 Quand avez-vous commencé à travailler pour la dernière entreprise qui vous employait (ou : que vous dirigiez) ?

ADEBEN

Indiquer une année :

E7 a. Avez-vous occupé un emploi ayant duré plus longtemps que celui que vous venez de décrire ?

APRIN

1. Oui
2. Non → Fin du module E

b. Quel était celui-ci ?

APROEP

c. Quelle était l'activité de l'établissement ?

AACTEP

d. Travailliez-vous ?

ATRAVP

1. A votre compte
2. Comme aide-familial
3. Comme salarié de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics → E7 g.
4. Comme autre salarié, pour un particulier
5. Comme salarié d'une entreprise privée ou publique, d'une association

e. Quel était le nombre de salariés permanents de l'entreprise ?

ANBSAP

1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

Si M. était salarié d'une entreprise ou d'un particulier
ATRAVP=4 ou 5

f. Étiez-vous classé comme ...

APOSI

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre

Si M. était salarié du secteur public
ATRAVP=3

g. Étiez-vous classé comme ...

APOSIU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien aide technicien non cadre
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre

E8 Dans quelle condition avez-vous quitté cet emploi ?

ACESSP

0. Vous n'avez pas quitté cet emploi
1. Fin d'emploi à durée limitée
2. Démission
3. Rupture du contrat pour maladie ou invalidité
4. Licenciement économique
5. Autre licenciement
6. Cession de l'entreprise
7. Faillite, dépôt de bilan
8. Préretraite
9. Retraite ou retrait des affaires souhaité

F FORMATION

Ce module décrit les études initiales suivies par la personne, le niveau de formation atteint au moment de l'enquête et les formations suivies au cours des trois derniers mois.

Les questions sont posées à tous.

ÉTUDES INITIALES

Si M. est en 1^{re} interrogation ou n'avait pas terminé ses études à l'enquête précédente, et si M. est âgé de moins de 35 ans (V1FORTER≠1,3 ou PRES1=empty ou V1ENQ=empty) et AG<35

F1 a. Avez-vous terminé vos études initiales ?

FORTER

(on entend par études initiales les études effectuées en écoles supérieures, universités, lycées, collèges, centre de formations des apprentis, ou écoles primaires, sans interruption)

1. Oui
2. Non → F4
3. N'a jamais été à l'école → F6

b. Quand avez-vous terminé vos études initiales ?

FORDAT

(on entend par études initiales les études effectuées en écoles supérieures, universités, lycées, collèges, centre de formations des apprentis, ou écoles primaires, sans interruption de plus d'un an).

Mettre 0 si M. n'est jamais allé à l'école, sinon indiquer l'année

Si M. a fini ses études initiales depuis moins de 6 ans
ANNEE-FORDAT<6

F2 Quel mois avez-vous terminé vos études initiales ?

FORMOI

(mois de départ de l'école supérieure, de l'université, du lycée, du collège, du centre de formation d'apprentis, ou bien de l'école primaire)

Si M. a fini ses études initiales
FORTER=1

F3 À cette date MMAAAA, quelle classe ou quelle année d'études aviez-vous atteint ? → F6

FORENS

1. Primaire
2. Secondaire 1^{er} cycle : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e
3. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP,... en apprentissage
4. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP,... hors apprentissage
5. Secondaire général : 2^{nde}, 1^{re} et terminale L, ES, S, A à E
6. (Secondaire technologique ou professionnel long : autres 1^{res} et terminales (STT, STI, ...), préparation bac pro
7. Supérieur 1^{er} cycle : DEUG, BTS, DUT, écoles d'infirmières, classe préparatoire aux grandes écoles
8. Supérieur 2^e cycle : licence, maîtrise
9. Grande école, école d'ingénieur, de commerce, 3^e cycle de l'université : master, DEA, DESS, doctorat

Si M. était en études initiales à l'enquête précédente et y est toujours
FORTER=2 et V1FORTER=2 et PRES1=response

F4 Depuis la dernière enquête, êtes-vous toujours dans la même classe ou la même année d'études ?

FC5B

1. Oui
2. Non

*SI M. EST TOUJOURS EN ÉTUDES INITIALES
FC5B=2 OU (FORTER=2 ET (V1FORTER=EMPTY OU PRES1=EMPTY)*

F5 a. En quelle classe ou en quelle année d'études êtes-vous ?

FORNIV

1. Primaire → **F9**
2. Secondaire 1^{er} cycle : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e
3. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP,... en apprentissage
4. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP,... hors apprentissage
5. Secondaire général : 2^{nde}, 1^{re} et terminale L, ES, S, A à E
6. Secondaire technologique ou professionnel long : autres 1^{res} et terminales (STT, STI, ...), préparation bac pro
7. Supérieur 1^{er} cycle : DEUG, BTS, DUT, écoles d'infirmières, classe préparatoire aux grandes écoles
8. Supérieur 2^e cycle : licence, maîtrise
9. Grande école, école d'ingénieur, de commerce, 3^e cycle de l'université : master, DEA, DESS, doctorat

**b. Pouvez-vous préciser le libellé de la classe ou de l'année d'études en cours ?
(sinon, donner le diplôme le plus élevé préparé s'il s'agit de l'année terminale)**

FORNIP

Intitulé du diplôme si la dernière année d'études est l'année terminale de la préparation à un diplôme
(ex. BAC PRO, DEUG, BTS...)

Libellé de la dernière année d'études suivie (ex : seconde générale, seconde professionnelle, 3^e année pharmacie...)

Pour les personnes venant tout juste de terminer leur année d'étude, considérer l'année écoulée.

Si M. est dans le secondaire général
FORNIV=5

c. Préciser la spécialité suivie :

FORSG

1. Littéraire
2. Économique et sociale
3. Scientifique
4. Pas de spécialité

Si M. est dans le technique ou le supérieur
FORNIV=3,4,6,7,8,9

d. Préciser la spécialité suivie :

FORS CD

Si la spécialité n'était pas dans la liste
FORNIV=3,4,6,7,8,9 et FORSCD=empty

e. Saisir l'intitulé complet de la spécialité :

FORSINT

NIVEAU ATTEINT ET DIPLÔMES OBTENUS

Si M. n'est plus en primaire ou secondaire

FORNIV≠1,2,5

F6 a. Dans l'enseignement général, quelle est la dernière classe que vous avez suivie ou le plus haut niveau que vous avez atteint ?

ETUNEG

1. Classes primaires
2. Préparation au certificat d'études
3. Éducation spécialisée : classes d'IME, IMP, IMPro
4. Sixième, cinquième (y compris SEGPA)
5. Quatrième (y compris SEGPA)
6. Troisième (y compris SEGPA), préparation au Brevet des collèges
7. Classe de préparation au Brevet élémentaire (avant 1970), BEPS (avant 1950)
8. Seconde générale : scientifiques, littéraires, économiques, indéterminées
9. Première générale : L, ES, S, A, B, C, D, E
10. Terminale générale : (L, ES, S, A, B, C, D, E, philo, math-élem, sciences-ex), préparation au bac général ou au brevet supérieur
11. Études à l'étranger

Si M. a suivi un enseignement primaire ou secondaire général à l'étranger

ETUNEG=11

a. *bis* Dans l'enseignement général quelle est la dernière classe que vous avez suivie (sinon donner le diplôme préparé le plus élevé s'il s'agit de l'année terminale), ainsi que le nom du pays ?

ETUNLG

(ex. A Level Grande Bretagne)

Si M. a un niveau supérieur à la 3^e

FORNIV≠1,2

b. À ce jour, quel est le plus haut diplôme d'enseignement primaire ou secondaire général que vous ayez obtenu ?

ETDIEG

0. Aucun diplôme
1. Certificat d'études primaires (CEP), DFEO
2. Certificat de formation générale (CFG)
3. Brevet des collèges, BEPC, DNB
4. BE (brevet élémentaire), BEPS (brevet enseignement primaire supérieur)
5. Première partie du bac, certificat de fin d'études secondaires (CFES)
6. Brevet supérieur
7. BAC général : L, ES, S, A, B, C, D, E, philo, math-élem, sciences-ex
8. Diplôme étranger

Si le plus haut diplôme d'enseignement primaire ou secondaire général est un diplôme étranger

ETDIEG=8

b. *bis* À ce jour, quel est le plus haut diplôme d'enseignement général que vous ayez obtenu, ainsi que le nom du pays ?

ETDLG

(ex. Abitur Allemagne)

c. Dans quelle spécialité ?

SPEENG

1. Littéraire
2. Économique et sociale
3. Scientifique
4. Pas de spécialité

d. À quelle date avez-vous obtenu ce diplôme ?

DATENG

Indiquer l'année

Si M. est ou a été en secondaire général ou dans le supérieur
FORNIV≠1,2,3,4,6

F7 a. Dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel, quelle est la dernière année d'études que vous avez suivie ? (sinon, donner le diplôme préparé le plus élevé s'il s'agit de l'année terminale)

ETUNET

(ex. : 1^{re} année CAP, seconde professionnelle, Terminale BAC PRO)

Si M. a suivi un cycle technique court
ETUNET≠empty ou FORNIV=3,4,6

b. À ce jour, quel est le plus haut diplôme d'enseignement technique ou professionnel que vous avez obtenu ?

ETDIET

c. Dans quelle spécialité ?

SPESEC

Si la spécialité n'était pas dans la liste
SPESEC=empty

d. Saisir l'intitulé complet de la spécialité :

SPLSEC

e. À quelle date avez-vous obtenu ce diplôme ?

DATSEC

Indiquez l'année

Si M. est ou a été dans le supérieur
FORNIV≠1,2,3,4,5,6

F8 a. Dans l'enseignement supérieur, quelle est la dernière année d'études que vous avez suivie ? (sinon, donner le diplôme préparé le plus élevé s'il s'agit de l'année terminale)

ETUNES

(ex. : 1^{re} année BTS, 2^e année licence)

b. À ce jour, quel est le plus haut diplôme d'enseignement supérieur que vous avez obtenu ?

ETDIES

c. Dans quelle spécialité ?

SPESUP

Si la spécialité n'était pas dans la liste
SPESUP=empty

d. Saisir l'intitulé complet de la spécialité :

SPLSUP

e. À quelle date (ou à quel âge) avez-vous obtenu ce diplôme ?

DATSUP

Indiquez l'année

POUR TOUS

FORMATION EN COURS

Si M. est en apprentissage ou en contrat d'aide à l'emploi, et si M. ne suit pas une formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance (CONTRA=5 ou TYPC=1,2,3,12) et RABS≠7

F9 Suivez-vous une formation dans le cadre de votre contrat de travail ? (ou : de votre contrat de qualification, ou : de votre contrat d'adaptation à l'emploi, ou : de votre contrat d'orientation)

FC5A

1. Oui

2. Non

Si M. ne suit pas une formation rémunérée par l'employeur dans le cadre d'un contrat en alternance
RABS≠7

F10 Au cours des 3 derniers mois, avez-vous suivi des cours ou une formation, même courte ?

FC5D

1. Oui

2. Non → Fin du module **F**

Si M. suit ou a suivi une formation
FC5A=1 ou FC5D=1 ou RABS=7

F11 a. En quelle année a débuté cette formation ? (ou : Vous m'avez dit que vous étiez en formation rémunérée par l'employeur, ou dans le cadre d'un contrat en alternance. En quelle année a débuté cette formation ?)

FODEBA

b. Quel mois a débuté cette formation ?

FODEBM

c. Quel jour a débuté cette formation ?

FODEBJ

d. En quelle année doit-elle se terminer, ou s'est-elle terminée ?

FOFINA

e. Quel mois doit-elle se terminer, ou s'est-elle terminée ?

FOFINM

f. Quel jour doit-elle se terminer, ou s'est-elle terminée ?

FOFINJ

g. Quelle a été ou quelle sera la durée effective totale de cette formation ?

FORDUR

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours / heures

Si la réponse est donnée en jours ou en semaines

h. Cela fait donc environ (nombre de jours* 6) ou (nombre de semaines* 30) heures ?

FORDURV

1. Oui

2. Non

Si non
FORDURV=2

i. Cela fait plutôt combien d'heures ?

FORDURC

Si la réponse est donnée en mois ou en années

j. Combien d'heures par semaine suivez-vous cette formation ?

FORDURH

Si M. est ou était en formation (hors apprentissage, contrats de qualification, d'adaptation à l'emploi ou d'orientation)
(FC5D=1 ou RABS=7 ou RSTG=1,2) et FC5A=empty

F12 De quel type de formation s'agissait-il ?

FORTYP

1. Formation dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF)

2. Formation dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF)

3. Formation proposée par l'employeur de M. (hors CIF et DIF)

4. Formation proposée par l'ANPE ou un autre organisme de placement

5. Formation suivie à titre personnel (y compris reprise d'études après interruption)

SI M. SUIT OU A SUIVI UNE FORMATION
FC5A=1 OU FC5D=1 OU RABS=7

F13 Pour quelle raison principale avez-vous suivi cette formation ?

LLURPA

1. Pour une raison principalement professionnelle

2. Pour une raison principalement personnelle ou sociale

F14 Avez-vous suivi cette formation pendant votre temps de travail rémunéré? **LWORHA**

1. Oui, exclusivement pendant votre temps de travail rémunéré
2. Oui, la moitié ou plus s'est déroulé pendant votre temps de travail rémunéré
3. Oui, moins de la moitié s'est déroulé pendant votre temps de travail rémunéré
4. Non, exclusivement en dehors de votre temps de travail rémunéré
5. Était sans emploi à ce moment

F15 S'agissait-il ? **FC9A**

1. De cours essentiellement (sauf cours par correspondance)
2. De formations pratiques essentiellement
3. A la fois de cours et de formations pratiques
4. De cours par correspondance ou à distance

F16 a. Dans quelle spécialité ? **ETMSPA**

Si la spécialité n'était pas dans la liste
ETMSPA=empty

b. Saisir l'intitulé de la spécialité : **ETMSA**

SI M. EST EN RÉINTERROGATION
PRES1=RESPONSE ET V1ENQ=RESPONSE

F17 a. Avez -vous obtenu un diplôme depuis la précédente enquête ? **ETMC**

- 1 Oui
- 2 Non → Fin du module **F**

b. Préciser lequel ? **ETMP**

c. Dans quelle spécialité ? **ETMSP**

Si la spécialité n'était pas dans la liste
ETMSP=empty

d. Saisir l'intitulé de la spécialité : **ETMS**



INACTIVITÉ

Ce module décrit la situation des personnes plus éloignées du marché du travail, qui n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas.

Il porte sur les dernières démarches faites par la personne pour se rapprocher du marché du travail (recherche de travail, petits boulots, formation) et sur la dernière offre de travail reçue.

Les questions sont posées à chaque interrogation aux personnes sans emploi n'en cherchant pas (hors retraités et personnes encore en études initiales).

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions :

ACTOP=2 et (SOU=2 ou NTCH=3,4,5) et RABS≠11 et PASTRAB≠1 et FORTER≠2 et (AAC=2 ou ACESSE≠8,9 ou PRES1=EMPTY ou V1DAT=EMPTY) et (RABS≠5,6 ou JOUR<90) et (RABS≠2 ou JOUR<365).

G1 a. Depuis que vous avez cessé votre dernière activité, avez-vous cherché du travail ?

(ou : Depuis que vous avez terminé vos études, avez-vous cherché du travail ?)

NCHERC

1. Oui
2. Non → **G2 a.**

b. Combien de temps, avez-vous cherché ?

NCTEMP

Préciser l'intervalle de temps avec l'initiale de Année / Mois / Semaines / Jours

c. Quels moyens avez-vous utilisés ? (7 réponses possibles)

NMOYEN

1. A pris contact avec l'ANPE, l'APEC ou un autre bureau public de placement pour trouver un emploi
2. A reçu une offre d'emploi de l'ANPE, l'APEC ou un autre bureau public de placement
3. A pris contact avec un bureau privé de placement (cabinet de recrutement)
4. A pris contact avec une agence intérimaire
5. A rendu visite à une bourse d'emploi, un forum des métiers
6. A fait une démarche directe auprès d'un employeur (envoi d'une candidature...)
7. S'est adressé à des relations personnelles ou professionnelles
8. A fait passer une annonce
9. A répondu à une annonce
10. A passé un test, un entretien, un concours de recrutement
11. A étudié les annonces d'offres d'emploi (journaux, minitel, internet)
12. A recherché un terrain, des locaux ou du matériel
13. A cherché à obtenir des ressources financières (aides publiques, emprunts bancaires...)
14. A recherché des permis, licences ou autorisations

G2 a. Depuis que vous avez cessé votre dernière activité, (ou : Depuis que vous avez terminé vos études) un travail (ou plusieurs) vous a-t-il été proposé ?

NPROSP

1. Oui
2. Non → **G3**

b. En quelle année le dernier travail vous a-t-il été proposé ?

NADATP

c. Quel mois ce dernier travail vous a-t-il été proposé ?

NMDATP

d. Pour quelles raisons ne l'avez-vous pas accepté ?

NRAISO

1. Parce qu'il était mal payé
2. Pour des raisons de santé
3. Pour des raisons familiales
4. Autre raison → **G2**e.

e. Préciser cette autre raison :

NRAISOP

G3 Depuis que vous avez cessé votre dernière activité, avez-vous exercé des petits boulots? (ou : Depuis que vous avez terminé vos études, avez-vous exercé des petits boulots?)

NBOULO

1. Oui
2. Non

G4 Depuis que vous avez cessé votre dernière activité, avez-vous suivi une ou plusieurs formations dans un but professionnel? (ou : Depuis que vous avez terminé vos études, avez-vous suivi une ou plusieurs formations dans un but professionnel ?)

NFORMA

1. Oui
2. Non → Fin du module **G**

H ALLOCATIONS

Ce module décrit les principales allocations perçues par la personne.

Les questions sont posées à toutes les personnes, en première et dernière interrogations.

S'il s'agit d'une interrogation en visite
REL=1 ou CHGM≠2 ou REA=3

H1 a. Percevez-vous une des allocations suivantes ?

RC1REV

Indiquer la ou les allocations concernées

1. APE (Allocation parentale d'éducation) ou (à partir du T2 2004) complément de libre choix d'activité de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) (si AG<60) → H1 b.
2. API (Allocation de parent isolé) (si AG<60) → H1 c.
3. RMI (quel que soit le montant) → H1 d.
4. AAH (Allocation adulte handicapé) → H1 e.
5. Minimum vieillesse (ou : invalidité si AG≤60) → H1 f.
6. Allocation veuvage (si MATRI=3) → H1 g.
7. Allocation chômage (y compris ARPE et régime de solidarité) (si OFFICC=1,2) → H3
8. Aucune → H5

b. Quel a été le dernier versement de l'APE ou (à partir du T2 2004) du complément de libre choix d'activité de la PAJE ?

MAPE

c. Quel a été le dernier versement de l'API ?

MAPI

d. Quel a été le dernier versement du RMI ?

MRMI

e. Quel a été le dernier versement de l'AAH ?

MAAH

f. Quel a été le dernier versement du minimum vieillesse (ou : invalidité si AG≤60) ?

MMVI

g. Quel a été le dernier versement de l'allocation veuvage ?

MAV

Si M. est inscrit comme demandeur d'emploi, et s'il s'agit d'une interrogation par téléphone (REL≠1 et CHGM=2 et REA≠3) et OFFICC=1,2

H2 Percevez-vous des allocations chômage ?

ACPER

1. Oui
2. Non → H5

Si M. perçoit une allocation chômage
RC1REV=7 ou ACPER=1

H3 Quelle allocation chômage touchez-vous ?

ALCT

1. ARE (allocation de retour à l'emploi) : allocation de base du régime d'assurance-chômage
2. ASS (allocation de solidarité spécifique)
3. AI (allocation d'insertion)
4. ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi)
5. Anciennes allocations : AUD, AFR, ASC (allocation spécifique de conversion), ACA (allocation chômeurs âgés)
6. ASR (allocation spécifique de reclassement)

Si M. perçoit une allocation chômage et qu'il s'agit d'une 1^{re} ou 6^e visite
RC1REV=7

H4 a. Quel a été le dernier versement ?

MCHO

b. Quel est le nombre de jours indemnisés correspondant à ce montant ?

NBJCHO

Si M. est inscrit comme demandeur d'emploi et ne touche pas d'allocation chômage
((REL=1 ou CHGM≠2 ou REA=3) et OFFICC=1,2 et RC1REV≠7)
ou (REL≠1 et CHGM=2 et REA≠3) et (OFFICC=1,2 et ACPER=2)

H5 Pourquoi ne touchez-vous pas d'allocation chômage ?

ALCNC

1. Vos droits sont épuisés
2. Votre demande est en cours de dépôt ou de traitement
3. Votre demande d'allocation a été rejetée
4. Vous ne répondez pas aux conditions d'ouverture de droits

I SITUATION UN AN AUPARAVANT

Ce module décrit la situation de la personne un an avant l'enquête : lieu de résidence et situation par rapport au marché du travail, selon les cas : caractéristiques de l'emploi occupé un an avant, circonstances dans lesquelles la personne s'est trouvée au chômage, études suivies.

Les questions sont posées aux personnes en première interrogation.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions : PRES1= EMPTY ou V1ENQ= EMPTY.

11 a. Où résidiez-vous il y a un an ?

ERESID

1. Dans le même logement qu'actuellement → 12 a.
2. Dans un autre logement ordinaire situé dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) qu'aujourd'hui → 12 a.
3. Dans un autre logement ordinaire situé dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) de France (y. c. DOM)
4. À l'étranger → 11 c.
5. Dans une autre catégorie de logement (foyer, chantier, internat, caserne, cité universitaire, établissement de soin, maison de retraite) → 12 a.

b. Dans quel département viviez-vous ?

EDEPT

c. Dans quel pays viviez-vous ?

EPAYS

Si M. est entré dans l'entreprise (ou dans la fonction publique...) il y a moins d'un an, ou il y a plus d'un an et occupait un poste différent du poste actuel
((YEAR(Dateref)=Datant) ou (((YEAR(Dateref) - 1)=DATANT) et (Damois>MONTH(Dateref)))
ou Datant=empty ou Mensal≠1)

12 a. Quelle était votre occupation il y a un an ?

EOCCUA

1. Vous travailliez
2. Vous étiez chômeur (inscrit ou non à l'ANPE, aux ASSEDIC, à l'antenne ANPE de la mairie) → 111 a.
3. Vous étiez étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré → 112 a.
4. Vous étiez militaire du contingent → Fin du module 1
5. Vous étiez retraité, préretraité, retiré des affaires → Fin du module 1
6. Vous étiez femme ou homme au foyer → Fin du module 1
7. Vous étiez autre inactif → Fin du module 1

Si M. travaillait l'année précédente et a changé de poste
EOCCUA=1 ou ((DATANT=empty ou DATANT>=1) et MENSAL=2)

b. Quelle était votre profession principale il y a un an ?

EPCLC

..... (intitulé en clair)

c. Travaillez-vous ?

ESTC

1. À votre compte, ou salarié chef de votre entreprise → 18
2. Comme salarié (sauf chefs d'entreprise) → 12 e.
3. Vous aidez un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré

d. Quelle était la profession de la personne aidée ?

EPAI

e. Étiez-vous salarié...

ECHPUB

1. De l'État
2. Des collectivités locales, HLM → 14
3. Des hôpitaux ou d'un organisme de sécurité sociale → 14
4. D'un particulier (pour une activité qui n'est pas celle de ce particulier) → 13
5. D'une entreprise publique (La Poste, EDF-GDF, etc.) → 13
6. D'une entreprise privée, d'une association → 13

f. Précisez sa classification : corps, grade, etc. :

EGRADE

Si M. travaillait dans une entreprise l'année précédente et a changé de poste ou de fonction depuis
ECHPUB=4,5,6 ou (CHPUB=4,5,6 et DATANT>=1 et MENSAL=2)

13 Dans votre emploi principal (rappeler la profession et l'employeur principal), étiez-vous classé comme ?

EQPRCR

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale VRP (non cadre)
6. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
7. Directeur général, adjoint direct
8. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
9. Autre

Si M. travaillait dans le secteur public et a changé de poste ou de fonction depuis
ECHPUB=1,2,3 ou (CHPUB=1,2,3 et DATANT>=1 et MENSAL=2)

14 Dans votre emploi principal (rappeler la profession et l'employeur principal), étiez-vous classé comme ?

EQPRCU

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
3. Technicien
4. Personnel de catégorie C ou D
5. Personnel de catégorie B
6. Personnel de catégorie A
7. Autre

Si M. travaillait dans une entreprise ou dans le secteur public et a changé de poste ou de fonction depuis
ECHPUB=1,2,3,4,5,6 ou (CHPUB=1,2,3,4,5,6 et DATANT>=1 et MENSAL=2)

15 a. Quelle était votre fonction principale ?

EFONCT

1. Production, chantier, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commercial, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement, soin aux personnes
10. Autre fonction → **15 b.**

b. Précisez :

E10FON

Si M. était salarié du secteur public
ESTC=2 et ECHPUB=1,2,3

16 Étiez-vous ?

ETITC

1. Elève fonctionnaire ou stagiaire
2. Agent titulaire
3. Contractuel

Si M. était salarié d'un particulier ou d'une entreprise ou contractuel de la fonction publique
ESTC=2 et (ECHPUB=4,5,6 ou ETITC=3)

17 Quel était le type de votre contrat de travail ?

ECONTR

1. Contrat à durée indéterminée
2. Contrat à durée déterminée autre que saisonnier
3. Contrat saisonnier
4. Contrat d'intérim ou de travail temporaire
5. Contrat d'apprentissage

Si M. est dans l'établissement actuel depuis moins d'un an
ESTC=1,2 et DATANT<1

**18 Quelle était la raison sociale de l'établissement ?
(ou : quel était le nom de votre employeur) ?**

ENOMET

Si M. n'a plus la même situation qu'il y a un an
ESTC=1,2 et EOCCUA=1 et ECHPUB≠4

19 a. Quelle était l'activité principale de l'entreprise ?

EACTCL

b. Combien y avait-il de salariés dans l'établissement dans lequel vous travailliez ? (pour les saisonniers et les occasionnels se placer dans le cas de la semaine de référence)

ENBSAA

0. Sans objet
1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

Si M. était salarié d'une entreprise
ESTC=2 et ECHPUB=5,6

c. Et combien de salariés travaillaient dans l'entreprise ?

ENBSAB

0. Sans objet (entreprise avec un seul établissement)
1. Aucun salarié
2. 1 à 4 salariés
3. 5 à 9 salariés
4. 10 à 19 salariés
5. 20 à 49 salariés
6. 50 à 199 salariés
7. 200 à 499 salariés
8. 500 à 999 salariés
9. 1000 salariés ou plus

Si M. était salarié
ESTC=2

110 a. Dans votre emploi principal (rappeler le libellé de la profession et le nom de l'employeur principal), **travailliez-vous à temps partiel ?**

ETPP

1. Oui
2. Non → **111 a.**

b. Quel était votre taux de temps partiel ?

ETXPP

1. Moins d'un mi-temps (50 %)
2. Mi-temps (50 %)
3. Entre 50 et 80 %
4. 80 %
5. Plus de 80 %

Si M. était chômeur
EOCCUA=2

111 a. À la suite de quelles circonstances étiez-vous sans emploi ?

ECREC

1. Vous aviez terminé vos études
2. Vous aviez terminé votre service national
3. Vous aviez terminé un stage ou une formation d'apprenti
4. Vous aviez quitté ou perdu un emploi d'intérim
5. Vous aviez perdu ou quitté un emploi à durée limitée
6. Vous aviez quitté ou perdu un emploi occasionnel
7. A la suite d'un licenciement économique
8. A la suite d'un autre licenciement
9. Vous aviez démissionné
10. Vous aviez pris votre retraite
11. Vous aviez cessé toute activité
12. Vous n'aviez jamais travaillé

b. Quelle était votre situation il y a un an ?

ESITU

1. Vous cherchiez un emploi
2. Vous ne cherchiez pas (ou plus) d'emploi

Si M. était étudiant
EOCCUA=3

112 a. Aviez-vous repris des études ou une formation après interruption ou suiviez-vous des études initiales ?

EETUD

1. Études ou formation après interruption
2. Études ou formation initiales

b. Quel type de formation suiviez-vous ?

ETFORM

1. Vous poursuiviez des études scolaires ou universitaires (c'est-à-dire principalement dans un établissement scolaire ou universitaire)
2. Vous suiviez une formation avec des périodes en entreprise, et en centre de formation (apprentissage, formation en alternance par exemple)
3. Vous suiviez une autre formation dans le cadre du travail ou de la recherche d'emploi

c. En quelle classe ou en quelle année d'études étiez-vous ?

EFORM

0. Formation sans niveau défini
1. Primaire
2. Secondaire 1^{er} cycle : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e
3. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP en apprentissage
4. Technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP hors apprentissage
5. Secondaire général : 2^{nde}, 1^{re} et terminale L, ES, S, A à E
6. Secondaire technologique ou professionnel long : autres 1^{res} et terminales (STT, STI,...), préparation bac pro
7. Supérieur 1^{er} cycle : DEUG, BTS, DUT, écoles d'infirmières, classe préparatoire aux grandes écoles
8. Supérieur 2^e cycle : licence, maîtrise
9. Grande école, école d'ingénieur, de commerce, 3^e cycle de l'université : master, DEA, DESS, doctorat

Si M. était au dessus du 1^{er} cycle du secondaire
EFORM=3,4,5,6,7,8,9

d. Pouvez-vous préciser le libellé de la classe ou la dernière année d'études suivie ? (sinon, donner le diplôme préparé le plus élevé s'il s'agissait de l'année terminale)

EFORMP

Intitulé de diplôme si la dernière année d'études est l'année terminale de la préparation à un diplôme (ex. BAC PRO, DEUG, BTS...)

Libellé de la dernière année d'études suivie (ex : Seconde générale, 1^{re} année BEP, 3^e année pharmacie)

Si M. était dans le secondaire général
(EFORM=5)

e. Précisez la spécialité suivie :

EFORSG

1. Littéraire
2. Économique et sociale
3. Scientifique
4. Pas de spécialité

Si M. était en cycle technique ou supérieur
EFORM=3,4,6,7,8,9

f. Précisez la spécialité suivie :

EFORS

Si la spécialité n'est pas dans la liste précédente
EFORS a échoué

g. Saisir l'intitulé complet de la spécialité :

EFORIN



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE

Ce module décrit la profession du père et de la mère de la personne enquêtée.

Les questions sont posées aux personnes en première interrogation.

*Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions :
PRES1 = EMPTY OU V1ENQ = EMPTY.*

SI LE PÈRE DE M. N'HABITE PAS DANS LE LOGEMENT

J1 a. Votre père est-il né en France ou à l'étranger ? NAIPER

- 1. En France
- 2. À l'étranger → **J1 c.**
- 3. Ne sait pas → **J1 d.**

Si le père de M. est né en France
NAIPER=1

b. Dans quel département ? DEPPER

Si le père de M. est né à l'étranger
NAIPER=2

c. Dans quel pays ? PAIPER

d. Quelle était la nationalité de votre père à sa naissance ? NATPER

Indiquer le pays correspondant à la nationalité

SI M. A TERMINÉ SES ÉTUDES INITIALES OU SI LE PÈRE DE M. N'HABITE PAS DANS LE LOGEMENT PERE=EMPTY OU FORTER≠2

J2 a. Quelle était la profession de votre père ? OPROFP

Indiquer la profession du père à l'époque ou M. a terminé ses études initiales ;

Sinon, indiquer la profession actuelle du père

..... S'il n'avait pas de profession, inscrire SP

..... Si le père est inconnu, inscrire X

Si le père de M. avait une profession
OPROFP≠SP,X

b. Votre père travaillait-il ? OTRAVP

- 1. À son compte ou salarié, mais chef de son entreprise
- 2. Comme salarié → **J3 a.**
- 3. Comme aide-familial → **J3 a.**

c. Nombre de salariés permanents ? OSALPP

- 1. Aucun salarié
- 2. 1 à 4 salariés
- 3. 5 à 9 salariés
- 4. 10 à 19 salariés
- 5. 20 à 49 salariés
- 6. 50 à 199 salariés
- 7. 200 à 499 salariés
- 8. 500 à 999 salariés
- 9. 1000 salariés ou plus

SI LA MÈRE DE M. N'HABITE PAS DANS LE LOGEMENT

- J3** a. Votre mère est-elle née en France ou à l'étranger ? **NAIMER**
1. En France
 2. À l'étranger → **J3** c.
 3. Ne sait pas → **J3** d.

Si la mère de M. est née en France
NAIMER=1

- b. Dans quel département ?** **DEPMER**

Si la mère de M. est née à l'étranger
NAIMER=2

- c. Dans quel pays ?** **PAIMER**
- d. Quelle était la nationalité de votre mère à sa naissance ?** **NATMER**
- Indiquer le pays correspondant à la nationalité

SI M. A TERMINÉ SES ÉTUDES INITIALES OU SI LA MÈRE DE M. N'HABITE PAS DANS LE LOGEMENT
MERE=EMPTY OU FORTER≠2

- J4** a. Quelle était la profession de votre mère ? **OPROFM**
- Indiquer la profession de la mère à l'époque où M. a terminé ses études initiales ;
Sinon, indiquer la profession actuelle de la mère
- Si elle n'avait pas de profession, inscrire SP
- Si la mère est inconnue, inscrire X

Si la mère de M. avait une profession
OPROFM≠SP,X

- b. Votre mère travaillait-elle ?** **OTRAVM**
1. À son compte, ou salariée mais chef de son entreprise
 2. Comme salariée → **Fin du module J**
 3. Comme aide-familiale → **Fin du module J**

- c. Nombre de salariés permanents ?** **OSALPM**
1. Aucun salarié
 2. 1 à 4 salariés
 3. 5 à 9 salariés
 4. 10 à 19 salariés
 5. 20 à 49 salariés
 6. 50 à 199 salariés
 7. 200 à 499 salariés
 8. 500 à 999 salariés
 9. 1000 salariés ou plus



CALENDRIER MENSUEL RÉTROSPECTIF D'ACTIVITÉ

Ce module décrit la situation principale de la personne au cours des 12 derniers mois, à partir du mois d'enquête.

Les questions sont posées aux personnes en première interrogation.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce module vérifient les conditions : (PRES1= EMPTY ou V1ENQ= EMPTY).

Nous allons récapituler mois par mois votre situation depuis un an

K1 Quelle est ce mois-ci (ou : était au mois de...) votre situation principale ?

SP01 à SP12

1. À votre compte ou vous aidez un membre de votre famille dans son travail sans être salarié
2. Salarié pour une durée non limitée
3. Salarié sous contrat à durée déterminée, mission d'intérim, apprentissage, travail saisonnier
4. Au chômage
5. Élève, étudiant, stagiaire non rémunéré
6. Militaire du contingent
7. Retraité, préretraité, retiré des affaires
8. Femme (Homme) au foyer
9. Autre inactif

Annexe n°2

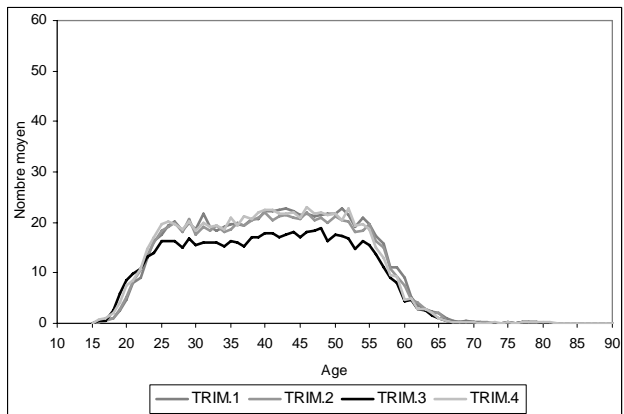
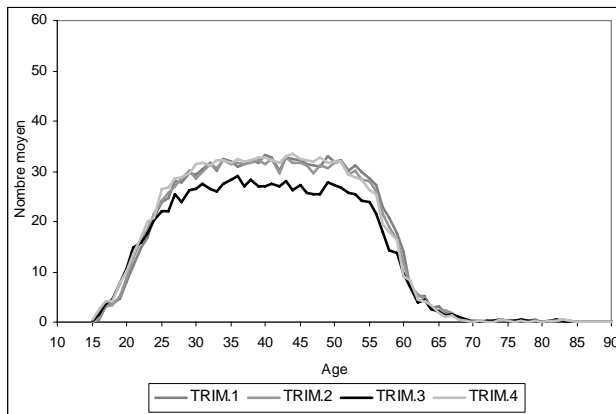
Variation trimestrielle du niveau d'occupation professionnelle.

Graphique n°A2- 1 à 4 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2003.

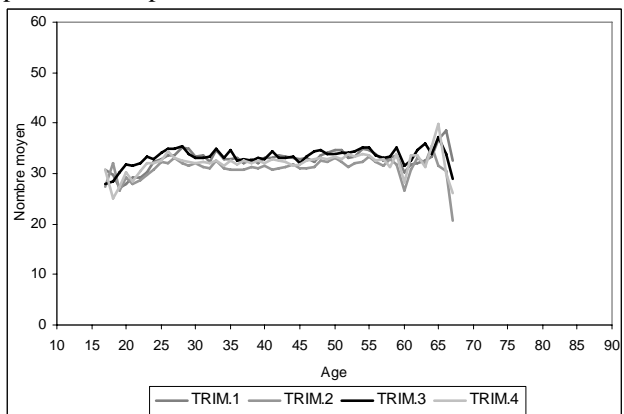
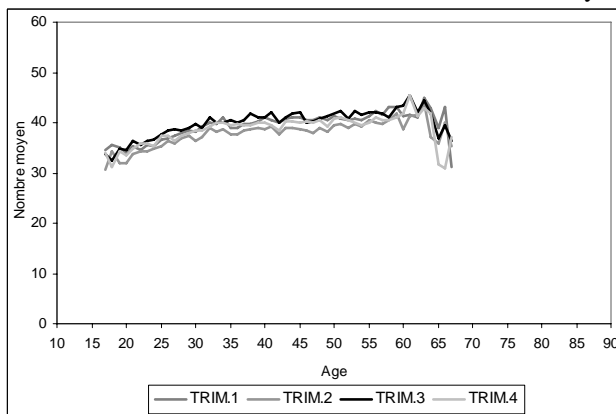
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif occupé

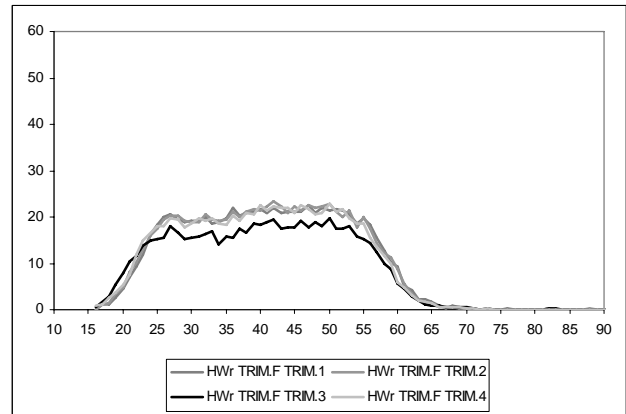
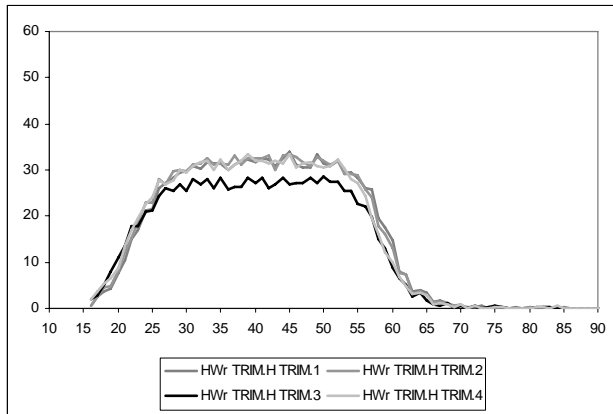


Sources : Enquête Emploi de 2003, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 2003, France métropolitaine.

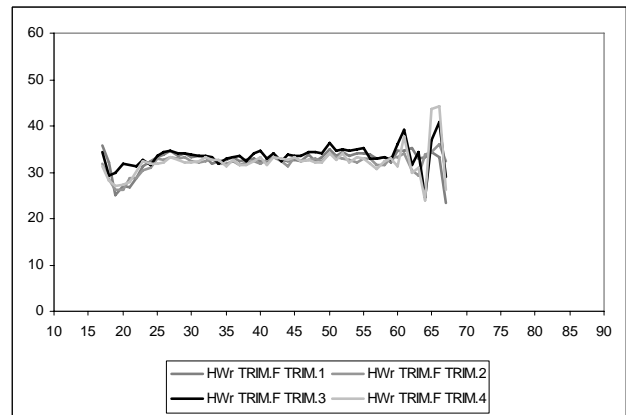
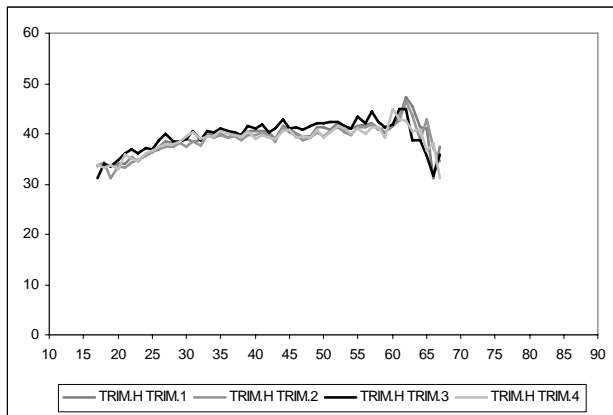
Graphique n°A2- 5 à 8 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2004.
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif occupé



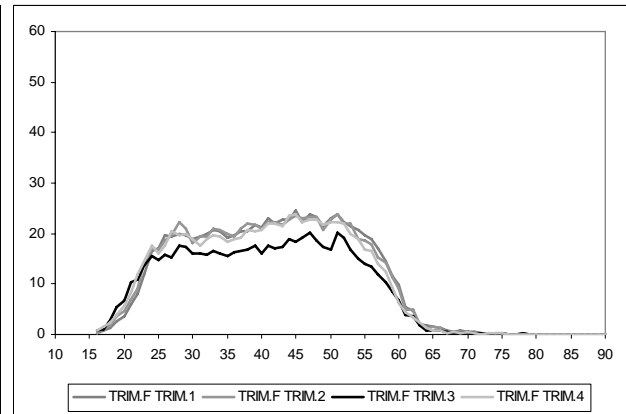
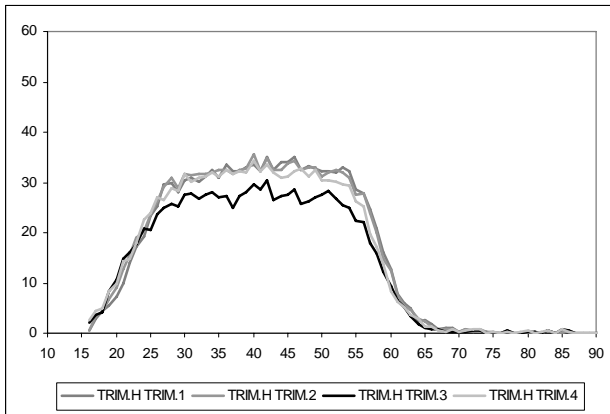
Sources : Enquête Emploi de 2003, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 2003, France métropolitaine.

Graphique n°A2- 9 à 12 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2005.

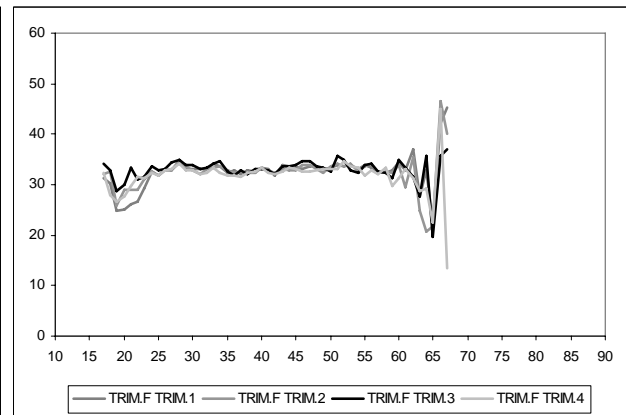
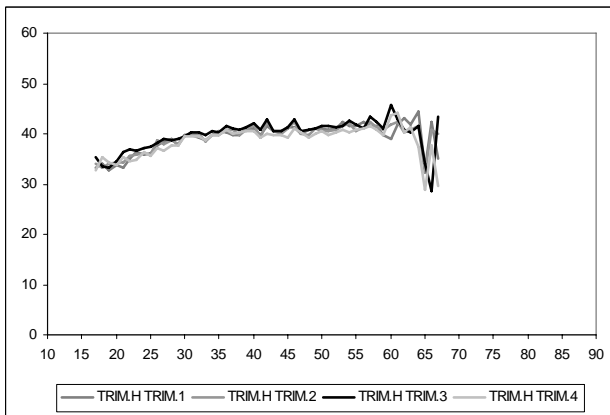
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif occupé



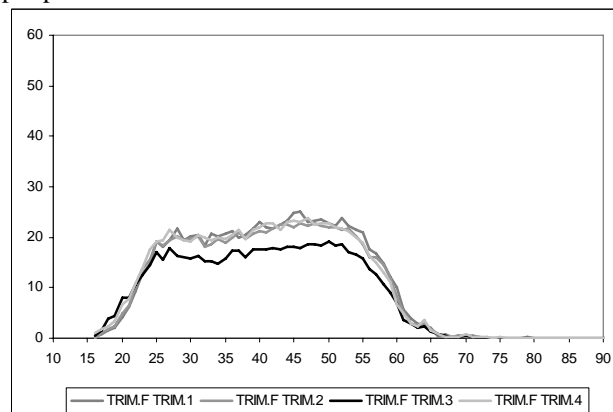
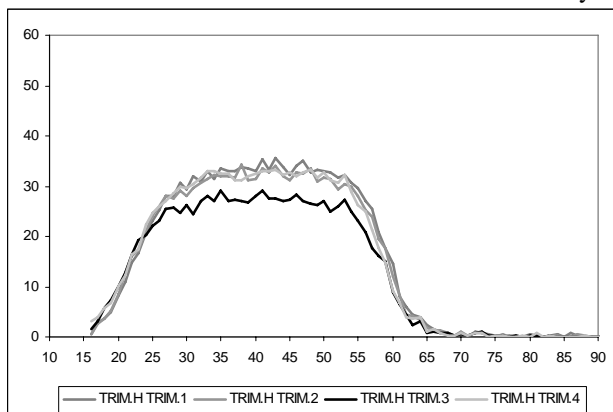
Sources : Enquête Emploi de 2003, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 2003, France métropolitaine.

Graphique n°A2- 13 à 16 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2006.

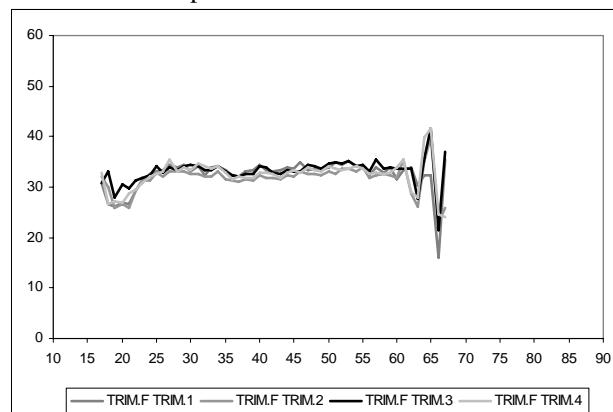
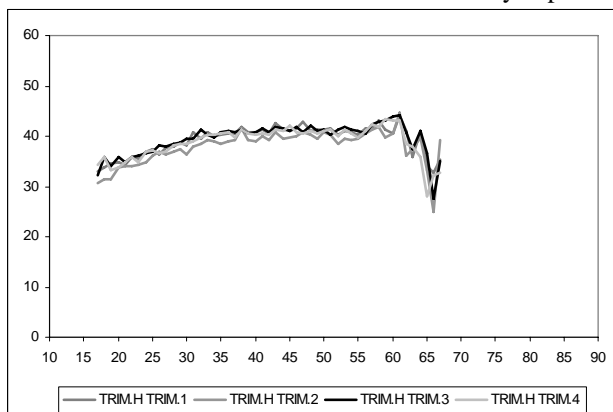
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif réellement occupé



Sources : Enquête Emploi de 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

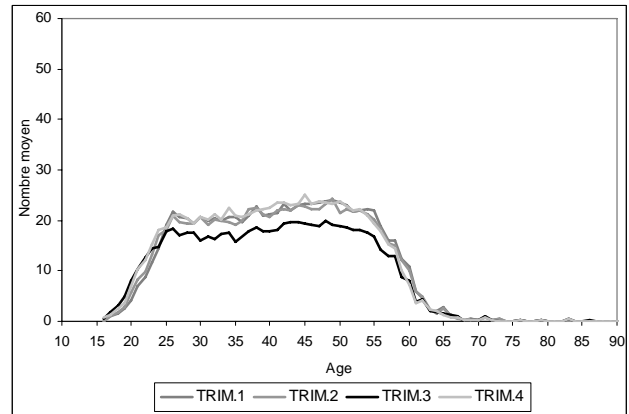
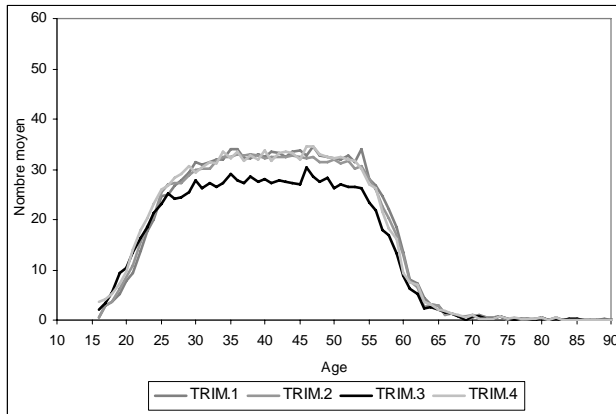
Champs : 2007, France métropolitaine.

Graphique n°A2- 17 à 20 : Nombre moyen d'heures travaillées par trimestre en 2007.

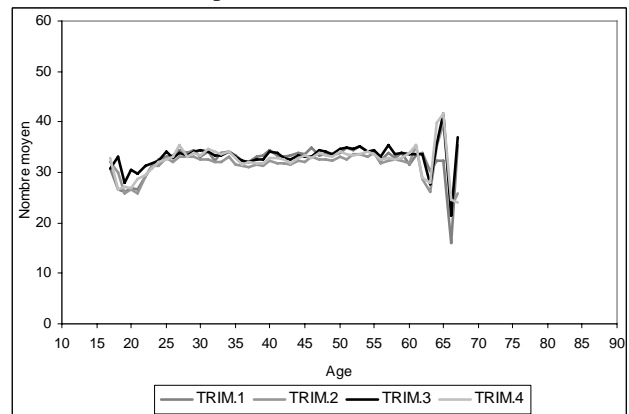
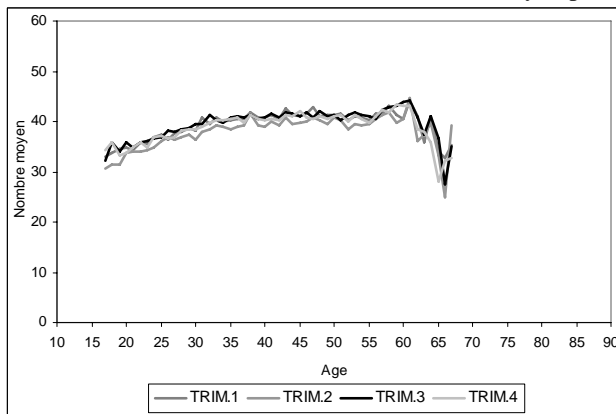
Hommes

Femmes

Nombre moyen par personne



Nombre moyen par actif réellement occupé



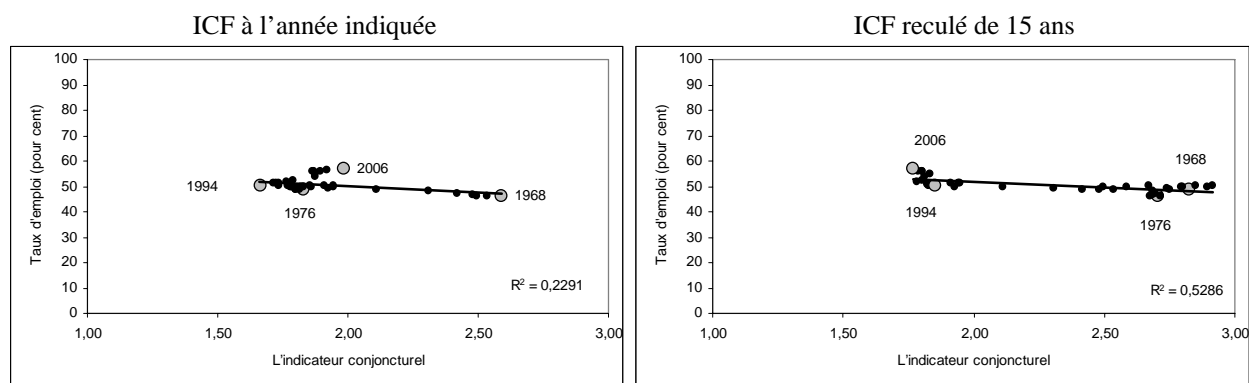
Sources : Enquête Emploi de 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.

Champs : 2007, France métropolitaine.

Annexe n°3

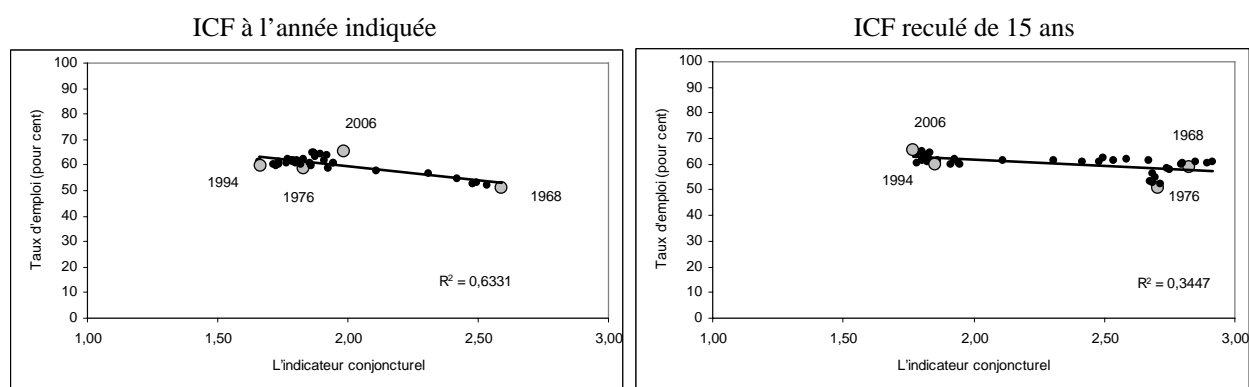
Le niveau de la fécondité et les taux d'emploi des femmes

Graphique n°A3- 1 et 2 : L'indicateur conjoncturel de fécondité et les taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans.



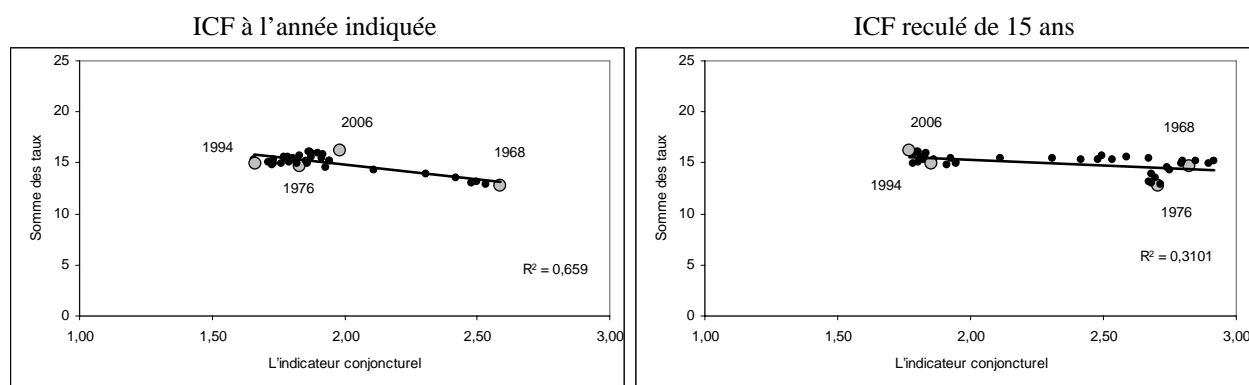
Sources : INSEE, état civil, enquêtes emplois, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 / 1953 – 2006, France métropolitaine.

Graphique n° A3- 3 et 4 : L'indicateur conjoncturel de fécondité et les taux d'emploi des femmes de 20 à 44 ans.



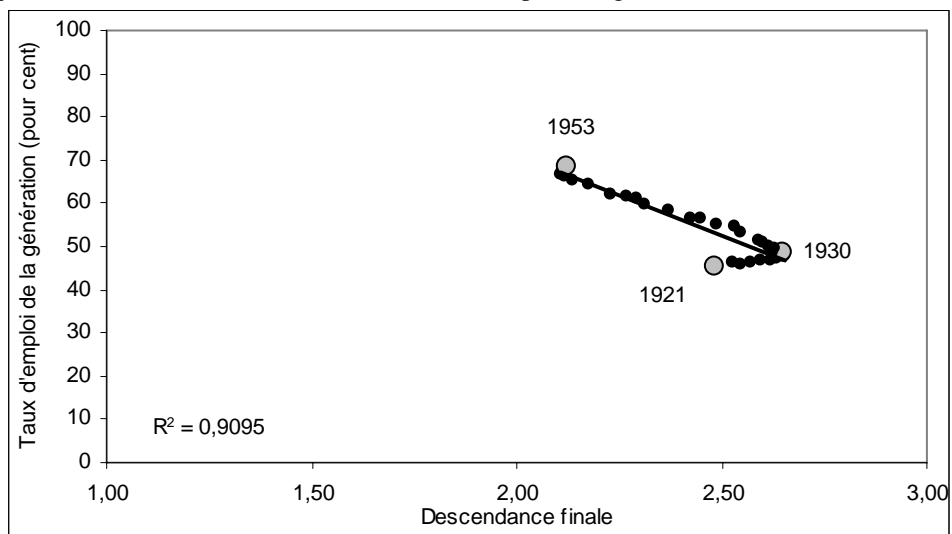
Sources : INSEE, état civil, enquêtes emplois, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 / 1953 – 2006, France métropolitaine.

Graphique n° A3- 5 et 6 : L'ICF et la somme des taux d'emploi des femmes de 20 à 44 ans.



Sources : INSEE, état civil, enquêtes emplois, exploitation de l'auteur.
Champs : 1968 / 1953 – 2006, France métropolitaine.

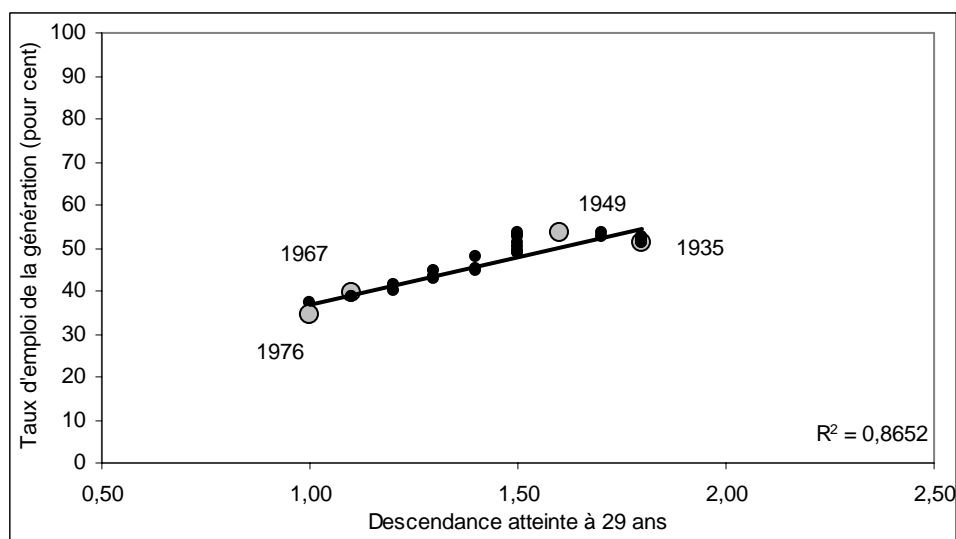
Graphique n° A3- 7 : Descendance finale et le taux d'emploi des générations féminines entre 25 – 54 ans.



Sources : INSEE, état civil, enquêtes emplois, exploitation de l'auteur.

Champs : Génération 1921 – 1953, France métropolitaine.

Graphique n° A3- 8 : Descendance atteinte à 29 ans et les taux d'emploi des générations féminines entre 15 – 29 ans.



Sources : INSEE, état civil, enquêtes emplois, exploitation de l'auteur.

Champs : Génération 1935 – 1976, France métropolitaine.

Annexe n°4

1) Taux d'emploi par âge par année d'enquête (enquêtes Emploi 1968 – 2007).

- a) Série n°1 : Les taux d'emplois par âge par année d'enquête, au sens du BIT.
- b) Série n°2 : Les taux d'emploi par âge par année d'enquête, au sens du recensement.
- c) Série n°3 : Les taux d'emploi réel par âge par année d'enquête.

2) Proportion de personnes ayant déjà travaillé par âge par année d'enquête (enquêtes Emploi 1968 – 2007).

3) Nombre moyen d'heures travaillées par âge par année d'enquête (enquêtes Emploi 1968 – 2007).

- a) Nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés de chaque âge.
- b) Nombre moyen d'heures travaillées par personnes de chaque âge.

4) Taux d'entrée dans le premier emploi par âge par génération (Etude de l'Histoire Familiale de 1999, générations 1904 – 1980).

- a) Taux d'entrée dans le premier emploi par âge par génération
- b) Cumul par âge des taux d'entrée dans le premier emploi par âge par génération

5) Population active occupée distribuée par l'ancienneté révolue de l'emploi occupé à la date de l'enquête (enquêtes Emploi 1975 – 2002).

	Taux d'emploi, série n°1			Femmes						
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	
15	0,0526	0,0265	0,0355	0,0290	0,0080	0,0082	0,0029	0,0022	0,0081	
16	0,2162	0,0921	0,0851	0,0585	0,0590	0,0320	0,0289	0,0259	0,0141	
17	0,3157	0,2889	0,2648	0,2154	0,2037	0,2080	0,1978	0,1845	0,1309	
18	0,4375	0,4290	0,4083	0,3699	0,3745	0,3362	0,3323	0,3184	0,2721	
19	0,5462	0,5349	0,5280	0,4759	0,4857	0,4974	0,4707	0,4725	0,4319	
20	0,6206	0,6223	0,6132	0,5778	0,5977	0,5974	0,5702	0,5477	0,5233	
21	0,6550	0,6527	0,6317	0,6475	0,6239	0,6209	0,6408	0,5931	0,5906	
22	0,6371	0,6384	0,6339	0,6353	0,6667	0,6410	0,6399	0,6722	0,6415	
23	0,6113	0,6499	0,6417	0,6421	0,6414	0,6620	0,6576	0,6471	0,6491	
24	0,6030	0,6229	0,6277	0,6192	0,6512	0,6733	0,6586	0,6711	0,6647	
25	0,5665	0,5602	0,5655	0,6003	0,6342	0,6530	0,6311	0,6544	0,6461	
26	0,5410	0,5490	0,5624	0,5732	0,5907	0,6081	0,6314	0,6174	0,6315	
27	0,5291	0,5208	0,5448	0,5538	0,5569	0,5997	0,6077	0,6155	0,6267	
28	0,5022	0,5289	0,5447	0,5282	0,5503	0,5637	0,6051	0,6128	0,5920	
29	0,4722	0,4878	0,5006	0,5194	0,5256	0,5675	0,5710	0,5905	0,5939	
30	0,4729	0,4771	0,5107	0,5012	0,5432	0,5482	0,5814	0,5817	0,5743	
31	0,4639	0,4802	0,5099	0,4695	0,4893	0,5464	0,5644	0,5643	0,5768	
32	0,4642	0,4771	0,4671	0,5072	0,4923	0,5239	0,5637	0,5794	0,5702	
33	0,4382	0,4786	0,4750	0,4784	0,5301	0,5085	0,5160	0,5589	0,5753	
34	0,4241	0,4384	0,4713	0,4677	0,4726	0,5042	0,5307	0,5528	0,5729	
35	0,4393	0,4370	0,4402	0,4757	0,5039	0,4874	0,5087	0,5649	0,5461	
36	0,4483	0,4300	0,4573	0,4516	0,4975	0,5119	0,5371	0,5447	0,5842	
37	0,4567	0,4626	0,4549	0,4580	0,4880	0,5302	0,5424	0,5597	0,5429	
38	0,4626	0,4668	0,4605	0,4744	0,4966	0,5144	0,5348	0,5515	0,5522	
39	0,4916	0,4685	0,5000	0,4831	0,4877	0,5190	0,5303	0,5222	0,5742	
40	0,4704	0,5081	0,4860	0,4712	0,5041	0,5058	0,5162	0,5314	0,5604	
41	0,4683	0,4978	0,4957	0,5090	0,4847	0,5137	0,5264	0,5624	0,5612	
42	0,4734	0,4796	0,4839	0,4995	0,4987	0,5199	0,5372	0,5458	0,5584	
43	0,4926	0,5062	0,4709	0,4794	0,5100	0,4822	0,5285	0,5552	0,5380	
44	0,4979	0,4958	0,5188	0,4965	0,4769	0,5216	0,5179	0,5042	0,5628	
45	0,4957	0,4859	0,4968	0,5040	0,5050	0,4926	0,5448	0,5368	0,5360	
46	0,5125	0,5171	0,5122	0,4902	0,5232	0,5389	0,5366	0,5332	0,5431	
47	0,4942	0,4913	0,5150	0,5152	0,5226	0,5129	0,5661	0,5542	0,5379	
48	0,4921	0,5051	0,5262	0,4945	0,5286	0,5236	0,5197	0,5652	0,5559	
49	0,4735	0,5064	0,4663	0,5309	0,5168	0,5364	0,5446	0,4981	0,5455	
50	0,4831	0,4355	0,5079	0,4840	0,5454	0,5092	0,5262	0,5455	0,5027	
51	0,4831	0,5180	0,4896	0,5000	0,5037	0,5382	0,5068	0,5324	0,5180	
52	0,4848	0,4719	0,4917	0,4582	0,4970	0,5256	0,5192	0,4912	0,5079	
53	0,5083	0,4904	0,4663	0,4765	0,4722	0,5030	0,5094	0,5103	0,5055	
54	0,4850	0,5133	0,5026	0,5071	0,4512	0,4758	0,4969	0,4903	0,5028	
55	0,4942	0,4869	0,5102	0,4350	0,4953	0,4433	0,4728	0,4689	0,4831	
56	0,4694	0,4880	0,4822	0,4789	0,4392	0,4538	0,4384	0,4481	0,4606	
57	0,4624	0,4824	0,4464	0,4679	0,4571	0,4486	0,4054	0,4196	0,4124	
58	0,4653	0,4329	0,4540	0,4344	0,4351	0,4041	0,4267	0,3946	0,3860	
59	0,4149	0,4519	0,3989	0,4189	0,4378	0,4225	0,4185	0,3673	0,3741	
60	0,4143	0,3832	0,3957	0,3955	0,3869	0,3892	0,3717	0,4019	0,3347	
61	0,3846	0,3821	0,3474	0,3641	0,3425	0,3351	0,3187	0,3281	0,3170	
62	0,3473	0,3288	0,3616	0,2816	0,3518	0,3337	0,2874	0,2854	0,2840	
63	0,3387	0,2981	0,3151	0,3078	0,2794	0,3279	0,3111	0,2308	0,2403	
64	0,3159	0,2828	0,2619	0,2770	0,2743	0,2417	0,2754	0,2655	0,2215	
65	0,2578	0,2575	0,2465	0,2055	0,2601	0,2338	0,2019	0,2120	0,2204	
66	0,1625	0,1760	0,1766	0,1601	0,1419	0,1549	0,1412	0,1167	0,1204	
67	0,1467	0,1244	0,1056	0,1264	0,1370	0,1055	0,1126	0,0921	0,0700	
68	0,1320	0,1373	0,0912	0,1012	0,0873	0,0958	0,0937	0,0939	0,0895	
69	0,1070	0,0851	0,1359	0,0816	0,0880	0,0585	0,0760	0,0659	0,0689	
70	0,1015	0,1074	0,0948	0,0916	0,0753	0,0756	0,0463	0,0658	0,0631	
71	0,0853	0,0898	0,0914	0,0844	0,0749	0,0630	0,0671	0,0526	0,0527	
72	0,0688	0,0858	0,0788	0,0657	0,0796	0,0485	0,0517	0,0564	0,0477	
73	0,0802	0,0797	0,0650	0,0545	0,0555	0,0441	0,0441	0,0311	0,0355	
74	0,0576	0,0550	0,0586	0,0579	0,0499	0,0502	0,0401	0,0351	0,0331	
75	0,0536	0,0509	0,0434	0,0406	0,0488	0,0464	0,0300	0,0463	0,0353	
76	0,0537	0,0539	0,0398	0,0302	0,0308	0,0435	0,0451	0,0205	0,0374	
77	0,0512	0,0485	0,0330	0,0404	0,0283	0,0260	0,0265	0,0352	0,0193	
78	0,0381	0,0410	0,0306	0,0295	0,0249	0,0207	0,0206	0,0219	0,0241	
79	0,0362	0,0439	0,0358	0,0321	0,0228	0,0211	0,0144	0,0248	0,0189	
80	0,0283	0,0301	0,0217	0,0291	0,0402	0,0189	0,0265	0,0214	0,0060	
81	0,0217	0,0224	0,0347	0,0192	0,0193	0,0361	0,0145	0,0133	0,0131	
82	0,0227	0,0198	0,0178	0,0215	0,0084	0,0123	0,0160	0,0216	0,0058	
83	0,0186	0,0162	0,0109	0,0277	0,0103	0,0071	0,0170	0,0249	0,0230	
84	0,0213	0,0145	0,0148	0,0086	0,0246	0,0202	0,0164	0,0110	0,0120	

	Taux d'emploi, série n°1			Hommes					
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
15	0,1336	0,0957	0,0764	0,0737	0,0343	0,0147	0,0161	0,0249	0,0185
16	0,3512	0,2217	0,1879	0,1520	0,1417	0,0766	0,0707	0,0787	0,0640
17	0,4175	0,3885	0,3803	0,3465	0,3138	0,3081	0,3060	0,2934	0,2316
18	0,5506	0,5101	0,5574	0,5043	0,4717	0,4444	0,4679	0,4204	0,3914
19	0,6482	0,6313	0,6178	0,6383	0,6198	0,6117	0,6063	0,6003	0,5800
20	0,6974	0,7055	0,7120	0,6978	0,7083	0,7145	0,6994	0,6572	0,6960
21	0,7765	0,7685	0,7650	0,7618	0,7483	0,7815	0,7866	0,7354	0,7184
22	0,8351	0,8252	0,8082	0,8193	0,8269	0,8308	0,8168	0,8122	0,7942
23	0,8730	0,8570	0,8563	0,8420	0,8662	0,8537	0,8564	0,8227	0,8312
24	0,9069	0,9028	0,9046	0,8934	0,8941	0,8923	0,8916	0,8652	0,8761
25	0,9330	0,9204	0,9303	0,9100	0,9155	0,9156	0,9239	0,8968	0,8755
26	0,9489	0,9521	0,9403	0,9424	0,9571	0,9457	0,9410	0,9355	0,9302
27	0,9666	0,9533	0,9666	0,9565	0,9606	0,9692	0,9618	0,9461	0,9479
28	0,9685	0,9664	0,9667	0,9640	0,9689	0,9719	0,9756	0,9532	0,9597
29	0,9719	0,9710	0,9758	0,9665	0,9710	0,9748	0,9695	0,9619	0,9622
30	0,9739	0,9755	0,9736	0,9656	0,9696	0,9753	0,9792	0,9622	0,9615
31	0,9768	0,9793	0,9814	0,9803	0,9793	0,9877	0,9776	0,9614	0,9578
32	0,9805	0,9750	0,9788	0,9806	0,9876	0,9807	0,9813	0,9700	0,9645
33	0,9769	0,9792	0,9783	0,9886	0,9823	0,9857	0,9795	0,9754	0,9718
34	0,9793	0,9819	0,9844	0,9819	0,9872	0,9881	0,9775	0,9770	0,9697
35	0,9786	0,9809	0,9894	0,9785	0,9808	0,9823	0,9841	0,9761	0,9696
36	0,9803	0,9736	0,9829	0,9831	0,9882	0,9794	0,9805	0,9757	0,9717
37	0,9781	0,9776	0,9775	0,9771	0,9815	0,9783	0,9806	0,9721	0,9688
38	0,9709	0,9657	0,9786	0,9847	0,9864	0,9880	0,9744	0,9626	0,9558
39	0,9732	0,9778	0,9811	0,9781	0,9819	0,9821	0,9723	0,9648	0,9637
40	0,9751	0,9735	0,9645	0,9660	0,9786	0,9793	0,9795	0,9680	0,9552
41	0,9681	0,9757	0,9742	0,9727	0,9754	0,9762	0,9776	0,9607	0,9714
42	0,9678	0,9672	0,9717	0,9742	0,9638	0,9706	0,9699	0,9680	0,9577
43	0,9667	0,9722	0,9717	0,9727	0,9769	0,9691	0,9683	0,9618	0,9658
44	0,9679	0,9679	0,9706	0,9808	0,9727	0,9658	0,9589	0,9553	0,9542
45	0,9619	0,9663	0,9740	0,9663	0,9734	0,9762	0,9628	0,9536	0,9491
46	0,9568	0,9610	0,9615	0,9593	0,9605	0,9664	0,9744	0,9552	0,9526
47	0,9595	0,9534	0,9562	0,9604	0,9579	0,9614	0,9671	0,9459	0,9436
48	0,9540	0,9556	0,9477	0,9606	0,9567	0,9534	0,9495	0,9454	0,9374
49	0,9467	0,9583	0,9634	0,9589	0,9595	0,9517	0,9588	0,9374	0,9390
50	0,9375	0,9397	0,9436	0,9499	0,9456	0,9486	0,9522	0,9550	0,9294
51	0,9350	0,9386	0,9486	0,9353	0,9373	0,9341	0,9369	0,9325	0,9398
52	0,9262	0,9176	0,9067	0,9252	0,9149	0,9348	0,9200	0,9107	0,9145
53	0,9197	0,9163	0,9213	0,9250	0,9296	0,9214	0,9394	0,9096	0,9132
54	0,9124	0,9097	0,9100	0,9107	0,8952	0,9140	0,9132	0,9113	0,9018
55	0,8825	0,8932	0,8992	0,8834	0,8937	0,8763	0,8805	0,8745	0,8855
56	0,8529	0,8429	0,8119	0,8550	0,8209	0,8344	0,8228	0,8185	0,8133
57	0,8228	0,8383	0,8224	0,7977	0,8405	0,7982	0,7970	0,7937	0,7586
58	0,8109	0,7890	0,8002	0,8062	0,7988	0,8088	0,7925	0,7801	0,7614
59	0,8040	0,7863	0,7877	0,7894	0,7757	0,7990	0,7823	0,7526	0,7588
60	0,7759	0,7669	0,7486	0,7515	0,7718	0,7684	0,7457	0,7110	0,7136
61	0,6759	0,6940	0,6991	0,6746	0,6638	0,6810	0,6524	0,6033	0,5393
62	0,6451	0,6325	0,6426	0,6596	0,5835	0,5974	0,6088	0,5662	0,4864
63	0,6166	0,6109	0,5946	0,6010	0,6027	0,5363	0,5417	0,5012	0,4700
64	0,5767	0,5773	0,5538	0,5303	0,5251	0,5182	0,4905	0,4221	0,3926
65	0,4941	0,4979	0,4605	0,4577	0,4905	0,4706	0,4306	0,3599	0,3588
66	0,3126	0,3133	0,2832	0,2857	0,2751	0,2624	0,2675	0,2188	0,2052
67	0,2711	0,2475	0,2797	0,2467	0,2319	0,2179	0,2031	0,2142	0,1788
68	0,2651	0,2445	0,1827	0,2356	0,2092	0,1771	0,1763	0,1775	0,1674
69	0,2387	0,2271	0,2115	0,1766	0,2077	0,1496	0,1713	0,1325	0,1587
70	0,2236	0,1801	0,1606	0,1585	0,1669	0,1495	0,1227	0,1481	0,1233
71	0,1816	0,2004	0,1399	0,1525	0,1321	0,1291	0,1429	0,1315	0,1124
72	0,1593	0,1391	0,1525	0,1132	0,1170	0,1066	0,1115	0,1264	0,1147
73	0,1432	0,1455	0,1542	0,1170	0,1075	0,0958	0,1045	0,1150	0,0913
74	0,1442	0,1096	0,1117	0,1073	0,1085	0,0983	0,0903	0,0738	0,0998
75	0,1203	0,1173	0,0655	0,0805	0,0823	0,0856	0,0744	0,0819	0,0727
76	0,1148	0,1003	0,1030	0,0633	0,0860	0,0627	0,0595	0,0799	0,0993
77	0,1018	0,0881	0,0825	0,0808	0,0704	0,0570	0,0599	0,0593	0,0508
78	0,0956	0,0803	0,0921	0,0664	0,0560	0,0766	0,0438	0,0541	0,0473
79	0,0833	0,0724	0,0796	0,0769	0,0658	0,0417	0,0673	0,0510	0,0315
80	0,0647	0,0777	0,0765	0,0404	0,0405	0,0406	0,0462	0,0500	0,0380
81	0,0872	0,0421	0,0774	0,0559	0,0520	0,0457	0,0440	0,0575	0,0124
82	0,0598	0,0592	0,0316	0,0503	0,0580	0,0316	0,0462	0,0417	0,0438
83	0,0707	0,0657	0,0576	0,0148	0,0411	0,0569	0,0429	0,0500	0,0159
84	0,0731	0,0463	0,0198	0,0328	0,0303	0,0180	0,0388	0,0455	0,0377

Taux d'emploi, série n°1			Femmes						
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
15	0,0068	0,0035	0,0035	0,0014	0,0000	0,0008	0,0007	0,0000	0,0000
16	0,0229	0,0169	0,0169	0,0161	0,0118	0,0087	0,0091	0,0138	0,0044
17	0,1287	0,1119	0,1003	0,0838	0,0613	0,0582	0,0704	0,0584	0,0663
18	0,2340	0,2237	0,2079	0,1664	0,1545	0,1293	0,1273	0,0950	0,1106
19	0,4262	0,3968	0,3566	0,3125	0,2728	0,2682	0,2351	0,1929	0,1742
20	0,5322	0,5011	0,4723	0,4322	0,4159	0,3870	0,3804	0,3000	0,2984
21	0,5824	0,5931	0,5595	0,5328	0,4974	0,4971	0,4613	0,4694	0,4064
22	0,6277	0,6346	0,6078	0,5939	0,5618	0,5867	0,5623	0,5085	0,5398
23	0,6567	0,6256	0,6385	0,6328	0,6134	0,6137	0,6126	0,5983	0,5609
24	0,6494	0,6684	0,6644	0,6259	0,6524	0,6587	0,6422	0,6280	0,6391
25	0,6654	0,6689	0,6657	0,6563	0,6298	0,6455	0,6567	0,6229	0,6309
26	0,6302	0,6430	0,6535	0,6424	0,6417	0,6331	0,6624	0,6770	0,6448
27	0,6333	0,6513	0,6589	0,6469	0,6358	0,6423	0,6697	0,6736	0,6586
28	0,6459	0,6204	0,6426	0,6467	0,6290	0,6327	0,6333	0,6360	0,6531
29	0,6068	0,6286	0,6317	0,6242	0,6303	0,6342	0,6521	0,6428	0,6364
30	0,5890	0,5969	0,6325	0,6348	0,6264	0,6558	0,6517	0,6389	0,6279
31	0,5833	0,6047	0,6176	0,6203	0,6317	0,6443	0,6447	0,6320	0,6424
32	0,5817	0,5767	0,6159	0,6154	0,6211	0,6420	0,6689	0,6458	0,6442
33	0,6086	0,6138	0,6248	0,6264	0,6180	0,6362	0,6461	0,6403	0,6421
34	0,5936	0,6168	0,6190	0,6187	0,6329	0,6506	0,6453	0,6593	0,6573
35	0,5933	0,5977	0,6145	0,6123	0,6297	0,6314	0,6326	0,6765	0,6370
36	0,5427	0,6078	0,6139	0,6107	0,6063	0,6126	0,6308	0,6382	0,6684
37	0,5942	0,5599	0,5903	0,6115	0,6238	0,6231	0,6327	0,6265	0,6405
38	0,5765	0,5748	0,5843	0,6019	0,6423	0,6284	0,6128	0,6285	0,6419
39	0,5580	0,5702	0,5753	0,6098	0,6143	0,6555	0,6427	0,6341	0,6356
40	0,5811	0,5757	0,5849	0,5993	0,6186	0,6208	0,6646	0,6447	0,6400
41	0,5529	0,5622	0,5891	0,5986	0,6125	0,6472	0,6204	0,6533	0,6498
42	0,5493	0,5643	0,5942	0,5936	0,5959	0,5998	0,6486	0,6235	0,6476
43	0,5784	0,5599	0,5693	0,6134	0,5837	0,6309	0,6230	0,6385	0,6480
44	0,5494	0,5626	0,5613	0,5786	0,6161	0,5994	0,6200	0,6254	0,6569
45	0,5756	0,5389	0,5581	0,5575	0,5602	0,6321	0,6243	0,6353	0,6235
46	0,5330	0,5718	0,5919	0,5537	0,5575	0,5994	0,6152	0,6284	0,6251
47	0,5525	0,5432	0,5442	0,5909	0,5641	0,5928	0,6141	0,6145	0,6238
48	0,5466	0,5761	0,5807	0,5480	0,5919	0,5817	0,5922	0,6372	0,6347
49	0,5768	0,5284	0,5594	0,5668	0,5373	0,5669	0,5903	0,5947	0,6220
50	0,5364	0,5392	0,5315	0,5674	0,5601	0,5696	0,5545	0,5782	0,5645
51	0,5073	0,5140	0,5327	0,5293	0,5696	0,5397	0,5420	0,5448	0,5724
52	0,5041	0,5056	0,5035	0,5213	0,5434	0,5670	0,5440	0,5527	0,5520
53	0,5053	0,4962	0,5072	0,5248	0,5253	0,5223	0,5435	0,5334	0,5055
54	0,4942	0,4747	0,5039	0,4821	0,5184	0,5341	0,4966	0,5121	0,4990
55	0,5227	0,4882	0,4773	0,5040	0,4853	0,5077	0,5242	0,4746	0,4721
56	0,4689	0,4626	0,4907	0,4784	0,4935	0,4573	0,4403	0,4378	0,4536
57	0,4410	0,4670	0,4233	0,4724	0,4492	0,4357	0,3801	0,3966	0,3990
58	0,3935	0,4304	0,4354	0,4149	0,4276	0,4036	0,3513	0,3477	0,3493
59	0,3650	0,3416	0,3992	0,3846	0,3616	0,3690	0,3480	0,2967	0,3101
60	0,3690	0,3384	0,3276	0,3702	0,3323	0,3255	0,2971	0,3129	0,2796
61	0,2842	0,2830	0,2179	0,2586	0,2498	0,2211	0,1970	0,1963	0,1927
62	0,2527	0,2348	0,2179	0,2047	0,2025	0,1900	0,1821	0,1472	0,1589
63	0,2464	0,2072	0,2089	0,1913	0,2010	0,1838	0,1418	0,1415	0,1332
64	0,2187	0,1758	0,1733	0,1593	0,1600	0,1487	0,1540	0,1094	0,1233
65	0,1902	0,1599	0,1562	0,1193	0,1305	0,1075	0,0980	0,1287	0,0752
66	0,1093	0,1037	0,0927	0,0745	0,0658	0,0543	0,0493	0,0485	0,0405
67	0,0719	0,0869	0,0692	0,0642	0,0595	0,0417	0,0428	0,0373	0,0521
68	0,0708	0,0794	0,0675	0,0566	0,0455	0,0357	0,0242	0,0273	0,0369
69	0,0645	0,0492	0,0512	0,0507	0,0400	0,0314	0,0247	0,0269	0,0190
70	0,0585	0,0483	0,0473	0,0289	0,0407	0,0341	0,0326	0,0280	0,0351
71	0,0498	0,0435	0,0438	0,0313	0,0236	0,0282	0,0274	0,0217	0,0203
72	0,0347	0,0383	0,0340	0,0331	0,0298	0,0232	0,0218	0,0275	0,0226
73	0,0307	0,0376	0,0348	0,0274	0,0288	0,0178	0,0171	0,0162	0,0241
74	0,0267	0,0148	0,0459	0,0218	0,0253	0,0195	0,0298	0,0331	0,0074
75	0,0244	0,0233	0,0123	0,0370	0,0101	0,0188	0,0122	0,0216	0,0254
76	0,0282	0,0261	0,0158	0,0138	0,0344	0,0101	0,0175	0,0086	0,0149
77	0,0297	0,0230	0,0295	0,0182	0,0197	0,0183	0,0093	0,0133	0,0087
78	0,0194	0,0246	0,0339	0,0221	0,0142	0,0102	0,0154	0,0115	0,0085
79	0,0286	0,0061	0,0246	0,0243	0,0168	0,0184	0,0072	0,0073	0,0137
80	0,0288	0,0204	0,0116	0,0165	0,0140	0,0130	0,0173	0,0076	0,0078
81	0,0110	0,0156	0,0140	0,0200	0,0115	0,0084	0,0102	0,0169	0,0085
82	0,0225	0,0157	0,0158	0,0052	0,0107	0,0098	0,0067	0,0046	0,0067
83	0,0152	0,0218	0,0091	0,0148	0,0112	0,0118	0,0106	0,0081	0,0102
84	0,0481	0,0255	0,0134	0,0163	0,0098	0,0065	0,0096	0,0029	0,0031

Taux d'emploi, série n°1			Hommes						
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
15	0,0188	0,0086	0,0088	0,0073	0,0074	0,0044	0,0057	0,0051	0,0030
16	0,0562	0,0435	0,0342	0,0472	0,0314	0,0340	0,0272	0,0220	0,0246
17	0,2461	0,2239	0,2300	0,2097	0,1955	0,2013	0,1818	0,1513	0,1526
18	0,3635	0,3539	0,3765	0,3501	0,3265	0,3137	0,2718	0,2336	0,2337
19	0,5708	0,5213	0,5194	0,5192	0,4805	0,4764	0,4216	0,3669	0,3506
20	0,6494	0,6633	0,6218	0,6124	0,5513	0,5795	0,5400	0,4934	0,4740
21	0,7252	0,6897	0,6986	0,6714	0,6526	0,6217	0,6470	0,5775	0,5492
22	0,7754	0,7544	0,7462	0,7657	0,7369	0,7184	0,6980	0,6392	0,6285
23	0,8372	0,8079	0,8118	0,8243	0,7880	0,7880	0,7844	0,7532	0,7234
24	0,8670	0,8842	0,8618	0,8702	0,8365	0,8367	0,8488	0,8093	0,8035
25	0,8959	0,8926	0,8867	0,8740	0,8805	0,8761	0,8561	0,8373	0,8215
26	0,9166	0,9132	0,9258	0,9144	0,8860	0,8893	0,8958	0,8668	0,8459
27	0,9439	0,9399	0,9216	0,9380	0,9017	0,9103	0,9101	0,8885	0,8765
28	0,9467	0,9457	0,9371	0,9305	0,9240	0,9288	0,9055	0,9043	0,8996
29	0,9632	0,9567	0,9496	0,9496	0,9322	0,9191	0,9221	0,9082	0,9025
30	0,9622	0,9638	0,9611	0,9542	0,9432	0,9326	0,9182	0,9188	0,9097
31	0,9623	0,9626	0,9543	0,9663	0,9408	0,9362	0,9421	0,9282	0,9192
32	0,9706	0,9600	0,9563	0,9503	0,9617	0,9388	0,9480	0,9301	0,9148
33	0,9670	0,9597	0,9601	0,9593	0,9509	0,9551	0,9471	0,9202	0,9230
34	0,9722	0,9652	0,9648	0,9627	0,9521	0,9546	0,9421	0,9313	0,9280
35	0,9671	0,9705	0,9556	0,9686	0,9576	0,9457	0,9511	0,9309	0,9351
36	0,9696	0,9647	0,9632	0,9581	0,9600	0,9578	0,9479	0,9340	0,9360
37	0,9643	0,9557	0,9650	0,9627	0,9511	0,9576	0,9563	0,9528	0,9371
38	0,9636	0,9525	0,9589	0,9530	0,9594	0,9562	0,9486	0,9419	0,9483
39	0,9613	0,9516	0,9440	0,9628	0,9481	0,9593	0,9538	0,9382	0,9436
40	0,9644	0,9578	0,9509	0,9484	0,9528	0,9540	0,9634	0,9340	0,9308
41	0,9496	0,9602	0,9569	0,9571	0,9441	0,9404	0,9502	0,9378	0,9319
42	0,9574	0,9581	0,9616	0,9503	0,9576	0,9400	0,9461	0,9460	0,9435
43	0,9569	0,9640	0,9465	0,9619	0,9501	0,9426	0,9298	0,9309	0,9203
44	0,9521	0,9451	0,9544	0,9613	0,9594	0,9508	0,9374	0,9205	0,9197
45	0,9463	0,9409	0,9347	0,9686	0,9399	0,9536	0,9415	0,9283	0,9182
46	0,9448	0,9406	0,9337	0,9508	0,9376	0,9394	0,9384	0,9354	0,9109
47	0,9516	0,9356	0,9218	0,9444	0,9506	0,9285	0,9345	0,9266	0,9244
48	0,9410	0,9418	0,9322	0,9391	0,9324	0,9345	0,9312	0,9286	0,9143
49	0,9362	0,9295	0,9182	0,9225	0,9408	0,9217	0,9225	0,9081	0,9145
50	0,9255	0,9293	0,9087	0,9278	0,9185	0,9168	0,9153	0,9135	0,8910
51	0,9185	0,9130	0,9229	0,9183	0,8973	0,8863	0,9035	0,8679	0,8854
52	0,9249	0,9108	0,8947	0,8984	0,8963	0,8763	0,8910	0,8865	0,8584
53	0,9160	0,9044	0,8944	0,9070	0,9012	0,8802	0,8749	0,8542	0,8680
54	0,9010	0,9002	0,8897	0,8882	0,8693	0,8733	0,8601	0,8643	0,8437
55	0,8982	0,8811	0,8682	0,8633	0,8580	0,8400	0,8359	0,8135	0,8193
56	0,8414	0,8040	0,8271	0,7907	0,7931	0,7675	0,7212	0,6990	0,6912
57	0,8010	0,8041	0,7851	0,7686	0,7488	0,7090	0,6386	0,6040	0,6194
58	0,7578	0,7574	0,7796	0,7406	0,7006	0,7069	0,5989	0,5440	0,5597
59	0,7454	0,7092	0,7183	0,7183	0,6937	0,5963	0,5614	0,5304	0,4786
60	0,7275	0,6706	0,6420	0,6543	0,6242	0,5734	0,4783	0,4531	0,4633
61	0,4988	0,4535	0,4620	0,4276	0,4157	0,4061	0,3540	0,3145	0,3048
62	0,4623	0,3536	0,3538	0,3734	0,3154	0,3281	0,3039	0,2694	0,2655
63	0,3961	0,3613	0,3040	0,2815	0,2636	0,2840	0,2404	0,2444	0,2196
64	0,3841	0,3243	0,3256	0,2829	0,2422	0,2175	0,2350	0,2058	0,2064
65	0,3266	0,3113	0,2715	0,2559	0,2526	0,1692	0,1723	0,1729	0,1693
66	0,1862	0,1792	0,1625	0,1576	0,1240	0,1230	0,0879	0,1067	0,1002
67	0,1738	0,1399	0,1353	0,1100	0,1257	0,1087	0,0897	0,0777	0,0598
68	0,1577	0,1407	0,1149	0,1213	0,0960	0,1030	0,0694	0,0904	0,0726
69	0,1431	0,1180	0,1140	0,1236	0,1053	0,0787	0,0803	0,0650	0,0585
70	0,1364	0,1187	0,1012	0,1000	0,1102	0,0739	0,0612	0,0677	0,0554
71	0,0905	0,1122	0,0880	0,0845	0,0693	0,0585	0,0537	0,0580	0,0560
72	0,0873	0,0839	0,0708	0,0704	0,0691	0,0611	0,0519	0,0565	0,0550
73	0,0969	0,0490	0,0642	0,0627	0,0482	0,0508	0,0509	0,0514	0,0348
74	0,0613	0,0688	0,0579	0,0635	0,0540	0,0320	0,0519	0,0437	0,0393
75	0,0720	0,0519	0,0451	0,0480	0,0642	0,0297	0,0388	0,0353	0,0375
76	0,0873	0,0682	0,0547	0,0413	0,0618	0,0297	0,0223	0,0384	0,0341
77	0,0511	0,0686	0,0402	0,0587	0,0409	0,0376	0,0368	0,0167	0,0311
78	0,0602	0,0545	0,0301	0,0380	0,0405	0,0349	0,0264	0,0226	0,0129
79	0,0299	0,0469	0,0357	0,0393	0,0312	0,0329	0,0215	0,0170	0,0086
80	0,0354	0,0518	0,0345	0,0223	0,0132	0,0222	0,0167	0,0136	0,0098
81	0,0437	0,0263	0,0280	0,0224	0,0126	0,0114	0,0138	0,0196	0,0192
82	0,0256	0,0313	0,0206	0,0209	0,0099	0,0274	0,0153	0,0119	0,0177
83	0,0376	0,0448	0,0387	0,0194	0,0064	0,0178	0,0109	0,0187	0,0000
84	0,0286	0,0097	0,0348	0,0303	0,0090	0,0368	0,0207	0,0136	0,0110

Taux d'emploi, série n°1		Femmes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0021	0,0015	0,0007	0,0008	0,0026	0,0000	0,0009	0,0000	0,0015
16	0,0066	0,0086	0,0051	0,0082	0,0049	0,0026	0,0018	0,0041	0,0023
17	0,0778	0,0643	0,0600	0,0571	0,0443	0,0328	0,0335	0,0241	0,0256
18	0,1176	0,1277	0,1073	0,0968	0,0908	0,0575	0,0635	0,0584	0,0395
19	0,1995	0,1991	0,2043	0,1962	0,1355	0,1069	0,1039	0,0900	0,0862
20	0,3205	0,2856	0,2999	0,2792	0,2419	0,2188	0,1742	0,1577	0,1195
21	0,4216	0,4026	0,3661	0,3912	0,3526	0,3323	0,2951	0,2478	0,2294
22	0,5356	0,4846	0,4722	0,4725	0,4569	0,4520	0,4046	0,3653	0,3302
23	0,6051	0,5768	0,5777	0,5665	0,5387	0,4976	0,4934	0,4748	0,4250
24	0,6288	0,6319	0,6111	0,6016	0,6110	0,6005	0,5899	0,5472	0,5071
25	0,6636	0,6379	0,6392	0,6639	0,6410	0,6606	0,6327	0,6075	0,5994
26	0,6549	0,6458	0,6607	0,6459	0,6587	0,6386	0,6735	0,6690	0,6375
27	0,6394	0,6403	0,6804	0,6235	0,6704	0,6674	0,6590	0,6493	0,6820
28	0,6934	0,6237	0,6511	0,6683	0,6704	0,6862	0,6614	0,6607	0,6497
29	0,6760	0,6504	0,6468	0,6272	0,6602	0,6836	0,6728	0,6648	0,6539
30	0,6428	0,6368	0,6568	0,6612	0,6384	0,6555	0,6518	0,6533	0,6430
31	0,6359	0,6172	0,6386	0,6372	0,6563	0,6285	0,6335	0,6687	0,6440
32	0,6522	0,6167	0,6414	0,6562	0,6418	0,6643	0,6389	0,6388	0,6585
33	0,6475	0,6374	0,6391	0,6603	0,6656	0,6572	0,6608	0,6275	0,6636
34	0,6619	0,6426	0,6426	0,6437	0,6734	0,6737	0,6579	0,6597	0,6176
35	0,6389	0,6479	0,6516	0,6389	0,6340	0,6770	0,6722	0,6684	0,6699
36	0,6671	0,6523	0,6467	0,6575	0,6562	0,6732	0,6701	0,7001	0,6649
37	0,6471	0,6433	0,6646	0,6435	0,6320	0,6910	0,6516	0,6671	0,6753
38	0,6726	0,6349	0,6623	0,6575	0,6548	0,6601	0,6885	0,6949	0,6703
39	0,6709	0,6409	0,6454	0,6820	0,6715	0,6568	0,6777	0,7170	0,6911
40	0,6739	0,6710	0,6645	0,6633	0,6677	0,6719	0,6835	0,6872	0,6937
41	0,6499	0,6887	0,6895	0,6949	0,6892	0,6840	0,6965	0,6979	0,6706
42	0,6674	0,6448	0,6764	0,6821	0,6904	0,6953	0,6898	0,7051	0,7170
43	0,6449	0,6544	0,6396	0,6622	0,6898	0,7128	0,6995	0,7192	0,7083
44	0,6773	0,6409	0,6549	0,6419	0,6738	0,7055	0,7111	0,7091	0,7113
45	0,6566	0,6782	0,6514	0,6625	0,6478	0,6790	0,7069	0,7097	0,7095
46	0,6149	0,6117	0,6711	0,6400	0,6461	0,6681	0,6824	0,7188	0,7122
47	0,6379	0,6070	0,6150	0,6349	0,6280	0,6379	0,6770	0,7027	0,6997
48	0,6105	0,6074	0,6051	0,6322	0,6241	0,6431	0,6527	0,6800	0,6924
49	0,6065	0,6034	0,5887	0,5941	0,6296	0,6212	0,6463	0,6517	0,6647
50	0,5947	0,5795	0,6128	0,6052	0,6044	0,6366	0,6396	0,6131	0,6670
51	0,5703	0,5837	0,5615	0,6061	0,5852	0,5959	0,6314	0,6339	0,6312
52	0,5422	0,5553	0,5677	0,5644	0,5740	0,6052	0,5589	0,6297	0,6097
53	0,5366	0,5492	0,5383	0,5429	0,5687	0,5707	0,5836	0,5611	0,5935
54	0,5209	0,5146	0,5184	0,5205	0,5201	0,5595	0,5474	0,5703	0,5711
55	0,4775	0,5019	0,4837	0,4932	0,5156	0,4798	0,5323	0,5384	0,5558
56	0,4199	0,4324	0,4455	0,4448	0,4433	0,4543	0,4381	0,4702	0,4671
57	0,4094	0,3764	0,3950	0,4227	0,4214	0,4142	0,4009	0,3970	0,4265
58	0,3559	0,3878	0,3558	0,3753	0,3512	0,3840	0,3695	0,3705	0,3495
59	0,3292	0,3147	0,3417	0,3245	0,3462	0,3280	0,3340	0,3343	0,3179
60	0,2757	0,2729	0,2697	0,2918	0,2830	0,3081	0,2847	0,2657	0,2808
61	0,2016	0,1794	0,1867	0,1646	0,1632	0,1592	0,1658	0,1452	0,1463
62	0,1493	0,1616	0,1586	0,1503	0,1353	0,1123	0,1099	0,1316	0,1081
63	0,1276	0,1232	0,1281	0,1276	0,1173	0,1014	0,0851	0,0914	0,1031
64	0,1017	0,1095	0,1044	0,0850	0,0963	0,0909	0,0833	0,0760	0,0844
65	0,0970	0,0804	0,0835	0,0785	0,0622	0,0746	0,0745	0,0687	0,0757
66	0,0282	0,0468	0,0357	0,0498	0,0251	0,0269	0,0377	0,0351	0,0384
67	0,0219	0,0245	0,0353	0,0300	0,0400	0,0199	0,0195	0,0319	0,0227
68	0,0205	0,0154	0,0154	0,0291	0,0190	0,0261	0,0115	0,0133	0,0232
69	0,0254	0,0181	0,0123	0,0162	0,0274	0,0147	0,0147	0,0145	0,0112
70	0,0071	0,0108	0,0231	0,0181	0,0192	0,0157	0,0110	0,0143	0,0150
71	0,0240	0,0121	0,0183	0,0257	0,0089	0,0107	0,0080	0,0041	0,0091
72	0,0172	0,0250	0,0106	0,0116	0,0125	0,0089	0,0076	0,0020	0,0040
73	0,0119	0,0149	0,0099	0,0078	0,0167	0,0082	0,0035	0,0032	0,0031
74	0,0125	0,0100	0,0154	0,0086	0,0000	0,0072	0,0080	0,0108	0,0044
75	0,0126	0,0131	0,0074	0,0114	0,0023	0,0050	0,0071	0,0041	0,0087
76	0,0220	0,0101	0,0132	0,0105	0,0044	0,0070	0,0081	0,0075	0,0000
77	0,0147	0,0129	0,0068	0,0178	0,0045	0,0030	0,0042	0,0054	0,0027
78	0,0127	0,0074	0,0114	0,0084	0,0086	0,0031	0,0058	0,0085	0,0027
79	0,0036	0,0083	0,0048	0,0000	0,0035	0,0099	0,0015	0,0087	0,0022
80	0,0090	0,0057	0,0017	0,0090	0,0018	0,0035	0,0050	0,0062	0,0029
81	0,0081	0,0100	0,0040	0,0037	0,0095	0,0019	0,0019	0,0036	0,0031
82	0,0023	0,0044	0,0045	0,0000	0,0041	0,0061	0,0040	0,0019	0,0019
83	0,0075	0,0052	0,0025	0,0023	0,0000	0,0069	0,0042	0,0065	0,0041
84	0,0080	0,0056	0,0027	0,0000	0,0049	0,0027	0,0046	0,0066	0,0068

Taux d'emploi, série n°1		Hommes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0050	0,0050	0,0043	0,0008	0,0017	0,0017	0,0034	0,0024	0,0008
16	0,0257	0,0140	0,0144	0,0128	0,0101	0,0108	0,0058	0,0182	0,0083
17	0,1379	0,1668	0,1488	0,1441	0,1195	0,0897	0,0864	0,0816	0,0834
18	0,2100	0,2348	0,1932	0,2198	0,1855	0,1522	0,1266	0,1190	0,1012
19	0,3574	0,3300	0,3104	0,2748	0,2872	0,2262	0,2361	0,1865	0,1611
20	0,4388	0,4410	0,4020	0,4123	0,3336	0,3600	0,2977	0,2601	0,2064
21	0,5511	0,5446	0,5294	0,5182	0,4509	0,3872	0,4130	0,3489	0,3291
22	0,6403	0,6279	0,5985	0,5967	0,5540	0,5476	0,4988	0,4404	0,4194
23	0,7183	0,7428	0,7042	0,7057	0,6705	0,6458	0,6658	0,5679	0,5380
24	0,8005	0,7885	0,7700	0,7906	0,7490	0,7205	0,7212	0,6968	0,6468
25	0,8337	0,8123	0,8143	0,8279	0,8003	0,8156	0,8100	0,7640	0,7332
26	0,8419	0,8683	0,8674	0,8589	0,8290	0,8238	0,8177	0,8071	0,7852
27	0,8796	0,8733	0,8684	0,8820	0,8678	0,8643	0,8568	0,8393	0,8309
28	0,8856	0,9010	0,8839	0,9131	0,8843	0,8788	0,8716	0,8443	0,8241
29	0,9028	0,8974	0,9039	0,8902	0,9036	0,9013	0,8613	0,8693	0,8451
30	0,9022	0,8911	0,9115	0,9264	0,8904	0,9018	0,8831	0,8675	0,8670
31	0,8999	0,9048	0,9108	0,9086	0,9100	0,9033	0,8863	0,8745	0,8568
32	0,9138	0,9058	0,9121	0,9239	0,9154	0,9164	0,8932	0,8947	0,8645
33	0,9184	0,9125	0,9122	0,9209	0,9236	0,9030	0,9010	0,8977	0,8911
34	0,9190	0,9197	0,9252	0,9216	0,9178	0,9168	0,9077	0,8956	0,9006
35	0,9340	0,9114	0,9219	0,9281	0,9121	0,9108	0,8969	0,8891	0,8930
36	0,9382	0,9287	0,9229	0,9323	0,9152	0,9151	0,9024	0,8876	0,8752
37	0,9243	0,9243	0,9288	0,9239	0,9316	0,9196	0,9126	0,8927	0,8814
38	0,9390	0,9374	0,9217	0,9213	0,9214	0,9318	0,9076	0,9056	0,8833
39	0,9304	0,9182	0,9281	0,9360	0,9179	0,9288	0,9222	0,8961	0,8978
40	0,9331	0,9250	0,9109	0,9303	0,9304	0,9172	0,9133	0,8979	0,8941
41	0,9348	0,9286	0,9356	0,9164	0,9277	0,9307	0,9196	0,9100	0,8835
42	0,9207	0,9241	0,9382	0,9316	0,9182	0,9200	0,9096	0,9079	0,8935
43	0,9281	0,9358	0,9225	0,9246	0,9174	0,9274	0,9184	0,8983	0,9058
44	0,9284	0,9202	0,9298	0,9191	0,9224	0,9163	0,9314	0,9038	0,8763
45	0,9253	0,9014	0,9089	0,9318	0,9244	0,9134	0,9177	0,8930	0,9014
46	0,9216	0,9205	0,9158	0,9272	0,9291	0,9134	0,9061	0,9002	0,8850
47	0,9056	0,9046	0,9112	0,9223	0,9213	0,9225	0,9051	0,8826	0,8761
48	0,9099	0,9073	0,8987	0,9095	0,9095	0,9132	0,8923	0,8822	0,8716
49	0,9123	0,8882	0,9153	0,8925	0,9117	0,8963	0,9098	0,8704	0,8639
50	0,9086	0,8916	0,8804	0,9069	0,8872	0,8899	0,8771	0,8908	0,8499
51	0,8656	0,8779	0,8715	0,8658	0,8719	0,8495	0,8494	0,8394	0,8616
52	0,8772	0,8552	0,8604	0,8573	0,8584	0,8425	0,8493	0,8465	0,8231
53	0,8360	0,8441	0,8249	0,8539	0,8296	0,8189	0,8282	0,8424	0,8258
54	0,8239	0,8232	0,8474	0,8215	0,8163	0,8202	0,8035	0,8078	0,8190
55	0,7955	0,7971	0,8035	0,8013	0,8128	0,8064	0,7726	0,7756	0,7771
56	0,6856	0,6714	0,6606	0,6863	0,7135	0,7256	0,6775	0,6898	0,6710
57	0,6161	0,6106	0,6131	0,6162	0,6037	0,6313	0,6347	0,6147	0,6068
58	0,5559	0,5369	0,5380	0,5481	0,5574	0,5479	0,5603	0,5528	0,5028
59	0,5094	0,4750	0,4842	0,4941	0,4788	0,4995	0,4983	0,4618	0,4984
60	0,4253	0,4012	0,4291	0,4062	0,4224	0,3767	0,4165	0,3933	0,3728
61	0,2837	0,2753	0,2458	0,2509	0,2102	0,1779	0,1502	0,1735	0,1477
62	0,2168	0,2174	0,2314	0,1809	0,1757	0,1288	0,1315	0,1158	0,1413
63	0,2005	0,1808	0,1590	0,1712	0,1393	0,1422	0,0933	0,1146	0,0886
64	0,1805	0,1673	0,1276	0,1335	0,1324	0,1093	0,1114	0,0898	0,1008
65	0,1538	0,1293	0,1245	0,1273	0,1059	0,0951	0,1044	0,0857	0,0741
66	0,0879	0,0776	0,0872	0,0799	0,0780	0,0671	0,0537	0,0656	0,0509
67	0,0697	0,0707	0,0627	0,0471	0,0431	0,0685	0,0460	0,0447	0,0497
68	0,0420	0,0553	0,0512	0,0573	0,0480	0,0375	0,0497	0,0463	0,0344
69	0,0732	0,0418	0,0494	0,0441	0,0420	0,0418	0,0347	0,0303	0,0366
70	0,0441	0,0567	0,0396	0,0463	0,0380	0,0310	0,0460	0,0414	0,0217
71	0,0481	0,0324	0,0427	0,0402	0,0205	0,0268	0,0226	0,0371	0,0296
72	0,0420	0,0358	0,0217	0,0247	0,0333	0,0254	0,0252	0,0211	0,0170
73	0,0399	0,0404	0,0447	0,0232	0,0097	0,0242	0,0246	0,0171	0,0249
74	0,0261	0,0336	0,0344	0,0206	0,0159	0,0176	0,0233	0,0114	0,0253
75	0,0367	0,0347	0,0250	0,0298	0,0303	0,0250	0,0171	0,0167	0,0217
76	0,0297	0,0482	0,0232	0,0195	0,0200	0,0215	0,0226	0,0241	0,0146
77	0,0261	0,0240	0,0453	0,0314	0,0207	0,0219	0,0151	0,0282	0,0132
78	0,0385	0,0304	0,0103	0,0412	0,0217	0,0172	0,0172	0,0162	0,0136
79	0,0219	0,0170	0,0349	0,0172	0,0247	0,0177	0,0102	0,0097	0,0033
80	0,0163	0,0131	0,0165	0,0270	0,0118	0,0058	0,0154	0,0080	0,0124
81	0,0037	0,0111	0,0106	0,0033	0,0134	0,0090	0,0171	0,0114	0,0000
82	0,0245	0,0085	0,0155	0,0038	0,0000	0,0075	0,0031	0,0126	0,0057
83	0,0096	0,0179	0,0127	0,0168	0,0082	0,0038	0,0198	0,0067	0,0096
84	0,0058	0,0000	0,0111	0,0148	0,0283	0,0000	0,0089	0,0084	0,0000

	Taux d'emploi, série n°1			Femmes					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
15	0,0000	0,0000	0,0008	0,0017	0,0009	0,0017	0,0000	0,0009	0,0013
16	0,0016	0,0055	0,0023	0,0054	0,0101	0,0043	0,0068	0,0058	0,0142
17	0,0275	0,0267	0,0304	0,0283	0,0292	0,0457	0,0348	0,0279	0,0302
18	0,0365	0,0473	0,0379	0,0515	0,0455	0,0559	0,0600	0,0568	0,0660
19	0,0672	0,0667	0,0644	0,0775	0,0837	0,0932	0,1034	0,1114	0,1307
20	0,1287	0,1149	0,1151	0,1447	0,1247	0,1716	0,1860	0,1825	0,2176
21	0,2110	0,2075	0,1944	0,2332	0,2185	0,2676	0,2888	0,2746	0,3105
22	0,3056	0,2918	0,2877	0,3001	0,3226	0,3519	0,3858	0,4104	0,3721
23	0,4134	0,4018	0,3829	0,4101	0,4199	0,4726	0,4701	0,4669	0,4744
24	0,4993	0,5214	0,4924	0,4972	0,5026	0,5680	0,5580	0,5422	0,5578
25	0,5999	0,5580	0,5746	0,5810	0,5694	0,6200	0,6379	0,6482	0,6138
26	0,6436	0,6331	0,6142	0,6307	0,6471	0,6644	0,6789	0,6963	0,6636
27	0,6509	0,6552	0,6422	0,6208	0,6463	0,7007	0,6839	0,7188	0,6966
28	0,6627	0,6356	0,6689	0,6700	0,6532	0,6702	0,6991	0,6891	0,6460
29	0,6385	0,6383	0,6482	0,6563	0,6724	0,6821	0,6772	0,7164	0,7219
30	0,6616	0,6649	0,6403	0,6433	0,6838	0,6710	0,6703	0,6833	0,6550
31	0,6579	0,6676	0,6428	0,6319	0,6453	0,6893	0,6704	0,6915	0,7186
32	0,6653	0,6657	0,6503	0,6359	0,6823	0,6639	0,7017	0,6833	0,6808
33	0,6679	0,6601	0,6667	0,6677	0,6307	0,6726	0,6808	0,6907	0,6786
34	0,6722	0,6499	0,6538	0,6624	0,6550	0,6824	0,6983	0,6717	0,6911
35	0,6583	0,6771	0,6492	0,6735	0,6757	0,6796	0,6959	0,7052	0,7079
36	0,6926	0,6825	0,6790	0,6633	0,6870	0,6820	0,7033	0,7174	0,7074
37	0,6722	0,6768	0,6550	0,7029	0,6770	0,7116	0,6861	0,7141	0,7060
38	0,7072	0,6762	0,6657	0,6762	0,7129	0,6871	0,7396	0,7056	0,7081
39	0,6889	0,6867	0,6852	0,6833	0,6969	0,7266	0,7215	0,7248	0,7508
40	0,6896	0,7218	0,6995	0,6870	0,6801	0,7060	0,7312	0,7424	0,7649
41	0,7136	0,6826	0,7215	0,7135	0,7099	0,7303	0,7315	0,7469	0,7449
42	0,7143	0,7210	0,7005	0,7308	0,7249	0,7185	0,7314	0,7544	0,7563
43	0,7175	0,7103	0,7303	0,7170	0,7271	0,7170	0,7367	0,7500	0,7420
44	0,7205	0,7287	0,7187	0,7268	0,7277	0,7126	0,7475	0,7527	0,7575
45	0,7327	0,7165	0,7261	0,7249	0,7173	0,7257	0,7370	0,7539	0,7404
46	0,6974	0,7316	0,7075	0,7190	0,7395	0,7028	0,7453	0,7510	0,7736
47	0,7041	0,6971	0,7151	0,7042	0,7277	0,7327	0,7313	0,7676	0,7326
48	0,6872	0,7105	0,6893	0,7217	0,6956	0,7260	0,7359	0,7500	0,7370
49	0,6850	0,6933	0,6959	0,7222	0,7135	0,7215	0,7339	0,7297	0,7150
50	0,6643	0,6894	0,6947	0,7066	0,7006	0,7000	0,7219	0,7178	0,7108
51	0,6559	0,6699	0,6829	0,6828	0,7016	0,6941	0,6879	0,7199	0,7220
52	0,6449	0,6424	0,6208	0,6784	0,6853	0,6767	0,7017	0,6685	0,7269
53	0,6044	0,6484	0,6172	0,6468	0,6556	0,6651	0,6604	0,7006	0,6428
54	0,5714	0,5821	0,6029	0,5752	0,6241	0,6342	0,6506	0,6218	0,6658
55	0,5451	0,5678	0,5491	0,5743	0,5699	0,5880	0,6200	0,6245	0,6497
56	0,5180	0,4914	0,4980	0,4625	0,5193	0,5250	0,5191	0,5576	0,5794
57	0,4504	0,4584	0,4491	0,4331	0,4297	0,4701	0,4626	0,4638	0,5132
58	0,3880	0,3923	0,4241	0,3915	0,3906	0,4030	0,4201	0,4079	0,3853
59	0,3359	0,3337	0,3442	0,3219	0,3379	0,3231	0,3433	0,3750	0,3512
60	0,2873	0,2896	0,2834	0,2559	0,2863	0,2671	0,2764	0,2925	0,2923
61	0,1376	0,1543	0,1532	0,1332	0,1376	0,1213	0,1379	0,1671	0,1725
62	0,1060	0,1046	0,1076	0,1202	0,0930	0,1070	0,0956	0,1104	0,1142
63	0,0805	0,0905	0,0841	0,0856	0,0960	0,0747	0,0662	0,0861	0,1001
64	0,0899	0,0771	0,0654	0,0748	0,0810	0,0738	0,0622	0,0623	0,0750
65	0,0538	0,0758	0,0544	0,0560	0,0525	0,0626	0,0531	0,0612	0,0582
66	0,0317	0,0328	0,0281	0,0262	0,0151	0,0150	0,0325	0,0328	0,0219
67	0,0212	0,0240	0,0149	0,0192	0,0157	0,0133	0,0094	0,0176	0,0138
68	0,0243	0,0235	0,0145	0,0107	0,0147	0,0152	0,0103	0,0097	0,0074
69	0,0071	0,0183	0,0124	0,0064	0,0109	0,0123	0,0085	0,0065	0,0086
70	0,0147	0,0052	0,0165	0,0099	0,0032	0,0070	0,0137	0,0063	0,0076
71	0,0022	0,0082	0,0106	0,0100	0,0094	0,0023	0,0031	0,0077	0,0037
72	0,0094	0,0056	0,0021	0,0032	0,0082	0,0054	0,0046	0,0021	0,0034
73	0,0075	0,0064	0,0045	0,0052	0,0034	0,0067	0,0055	0,0024	0,0032
74	0,0066	0,0068	0,0044	0,0080	0,0056	0,0035	0,0070	0,0078	0,0023
75	0,0068	0,0035	0,0055	0,0047	0,0058	0,0046	0,0037	0,0119	0,0040
76	0,0075	0,0035	0,0035	0,0045	0,0050	0,0048	0,0035	0,0049	0,0055
77	0,0023	0,0020	0,0012	0,0037	0,0024	0,0050	0,0038	0,0000	0,0037
78	0,0000	0,0023	0,0062	0,0012	0,0013	0,0025	0,0038	0,0039	0,0042
79	0,0000	0,0027	0,0023	0,0021	0,0012	0,0052	0,0039	0,0013	0,0027
80	0,0046	0,0092	0,0000	0,0025	0,0022	0,0013	0,0040	0,0040	0,0039
81	0,0000	0,0000	0,0066	0,0000	0,0027	0,0022	0,0014	0,0097	0,0020
82	0,0034	0,0018	0,0000	0,0066	0,0000	0,0000	0,0000	0,0016	0,0021
83	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
84	0,0000	0,0000	0,0021	0,0020	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Taux d'emploi, série n°1				Hommes					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
15	0,0000	0,0007	0,0007	0,0023	0,0000	0,0023	0,0016	0,0033	0,0072
16	0,0186	0,0119	0,0110	0,0134	0,0207	0,0131	0,0117	0,0202	0,0428
17	0,0827	0,0947	0,0854	0,1049	0,1148	0,1077	0,1102	0,1049	0,1217
18	0,1160	0,1222	0,1294	0,1440	0,1369	0,1542	0,1395	0,1431	0,1214
19	0,1699	0,1667	0,1695	0,1755	0,1676	0,2052	0,2013	0,2231	0,2001
20	0,2290	0,2461	0,1994	0,2396	0,2287	0,2745	0,3125	0,2740	0,3007
21	0,3221	0,3206	0,3172	0,3232	0,3078	0,3770	0,3783	0,4020	0,3876
22	0,4114	0,4024	0,3963	0,4174	0,4253	0,4663	0,5062	0,4705	0,4836
23	0,5593	0,5455	0,5114	0,5281	0,5517	0,5919	0,5880	0,5677	0,5623
24	0,6607	0,6341	0,6108	0,6022	0,6201	0,6630	0,6810	0,6487	0,6325
25	0,7518	0,7395	0,7294	0,7017	0,6952	0,7381	0,7239	0,7443	0,7142
26	0,7804	0,7745	0,7642	0,7669	0,7718	0,7969	0,8251	0,7522	0,7502
27	0,8126	0,8156	0,7949	0,7950	0,8040	0,8369	0,8310	0,8353	0,8228
28	0,8599	0,8312	0,8211	0,8286	0,8245	0,8507	0,8784	0,8462	0,8186
29	0,8532	0,8447	0,8354	0,8471	0,8464	0,8713	0,8844	0,8698	0,8462
30	0,8681	0,8551	0,8411	0,8528	0,8445	0,8732	0,8839	0,8884	0,8597
31	0,8844	0,8634	0,8588	0,8687	0,8682	0,8719	0,9043	0,8746	0,8826
32	0,8843	0,8866	0,8629	0,8822	0,8786	0,8970	0,8855	0,8872	0,8702
33	0,8834	0,8805	0,8769	0,8786	0,8712	0,8961	0,9043	0,9008	0,8751
34	0,9186	0,8838	0,8789	0,8657	0,8791	0,8793	0,9031	0,8980	0,8842
35	0,8933	0,9024	0,8891	0,8988	0,8765	0,8970	0,8993	0,8989	0,9028
36	0,8988	0,8899	0,9102	0,9073	0,8994	0,8886	0,9049	0,9034	0,9069
37	0,8920	0,9175	0,8787	0,8960	0,8929	0,8864	0,9185	0,9093	0,8956
38	0,8954	0,8886	0,9037	0,8975	0,8872	0,9120	0,9020	0,9088	0,8852
39	0,9050	0,8970	0,8920	0,8897	0,9002	0,9067	0,9070	0,8998	0,8877
40	0,8803	0,8983	0,8907	0,8821	0,9072	0,9134	0,8991	0,9034	0,8860
41	0,8976	0,8847	0,8966	0,8891	0,8984	0,9016	0,9263	0,9104	0,8868
42	0,8924	0,9070	0,8861	0,8891	0,8911	0,9002	0,9215	0,9174	0,8839
43	0,9072	0,8918	0,8999	0,8969	0,8907	0,9076	0,9098	0,8937	0,9019
44	0,8785	0,8968	0,8846	0,8830	0,8857	0,8932	0,9203	0,9039	0,8918
45	0,8890	0,8893	0,8915	0,9069	0,8803	0,9097	0,8958	0,9078	0,8846
46	0,9033	0,8880	0,8842	0,9048	0,9049	0,8860	0,8999	0,8990	0,8828
47	0,8931	0,8910	0,8758	0,8766	0,8863	0,8991	0,9013	0,9093	0,8712
48	0,8759	0,8758	0,8925	0,8853	0,8737	0,8940	0,9041	0,8953	0,8744
49	0,8769	0,8680	0,8891	0,8804	0,8743	0,8853	0,8933	0,8863	0,8947
50	0,8587	0,8842	0,8704	0,8824	0,8792	0,8851	0,8827	0,8803	0,8705
51	0,8507	0,8492	0,8777	0,8573	0,8555	0,8640	0,8950	0,8645	0,8793
52	0,8305	0,8495	0,8444	0,8435	0,8368	0,8556	0,8761	0,8565	0,8289
53	0,8549	0,8303	0,8233	0,8320	0,8383	0,8253	0,8301	0,8552	0,8500
54	0,8113	0,8403	0,8170	0,8016	0,8019	0,8285	0,8203	0,8220	0,8123
55	0,7693	0,7846	0,7743	0,7799	0,7821	0,7805	0,8005	0,7976	0,7752
56	0,6906	0,6738	0,7096	0,6897	0,7060	0,6815	0,7041	0,7228	0,7292
57	0,6075	0,6313	0,6128	0,6389	0,6271	0,6158	0,6310	0,6236	0,6066
58	0,5175	0,5469	0,5670	0,5224	0,5396	0,5199	0,4988	0,5505	0,5236
59	0,4522	0,4374	0,4124	0,4167	0,3818	0,3926	0,4182	0,4665	0,4627
60	0,3989	0,3951	0,3276	0,3261	0,3346	0,3046	0,3259	0,3231	0,3305
61	0,1427	0,1592	0,1639	0,1459	0,1500	0,1291	0,1505	0,1694	0,1953
62	0,0976	0,1035	0,1024	0,1090	0,1148	0,1216	0,0967	0,1333	0,1317
63	0,0946	0,0947	0,0871	0,0803	0,0900	0,0774	0,0893	0,0916	0,1127
64	0,0703	0,0715	0,0714	0,0571	0,0776	0,0758	0,0680	0,0724	0,0820
65	0,0623	0,0608	0,0529	0,0643	0,0463	0,0619	0,0537	0,0587	0,0702
66	0,0512	0,0471	0,0375	0,0407	0,0348	0,0354	0,0393	0,0339	0,0485
67	0,0420	0,0406	0,0354	0,0329	0,0348	0,0302	0,0285	0,0275	0,0479
68	0,0422	0,0372	0,0344	0,0269	0,0242	0,0338	0,0213	0,0221	0,0214
69	0,0286	0,0345	0,0335	0,0291	0,0351	0,0232	0,0208	0,0206	0,0187
70	0,0313	0,0317	0,0389	0,0288	0,0207	0,0210	0,0207	0,0226	0,0029
71	0,0199	0,0259	0,0128	0,0279	0,0234	0,0275	0,0206	0,0221	0,0125
72	0,0219	0,0248	0,0204	0,0204	0,0217	0,0119	0,0140	0,0151	0,0114
73	0,0158	0,0224	0,0202	0,0159	0,0126	0,0086	0,0107	0,0133	0,0139
74	0,0243	0,0201	0,0176	0,0187	0,0075	0,0143	0,0059	0,0078	0,0160
75	0,0080	0,0200	0,0089	0,0111	0,0103	0,0076	0,0155	0,0094	0,0080
76	0,0133	0,0101	0,0135	0,0127	0,0084	0,0073	0,0108	0,0152	0,0090
77	0,0125	0,0056	0,0017	0,0123	0,0069	0,0106	0,0111	0,0151	0,0154
78	0,0072	0,0169	0,0057	0,0017	0,0037	0,0071	0,0117	0,0133	0,0061
79	0,0046	0,0041	0,0172	0,0000	0,0097	0,0058	0,0099	0,0041	0,0136
80	0,0079	0,0048	0,0044	0,0186	0,0032	0,0041	0,0063	0,0108	0,0000
81	0,0082	0,0043	0,0046	0,0000	0,0082	0,0036	0,0045	0,0044	0,0015
82	0,0000	0,0096	0,0000	0,0000	0,0055	0,0044	0,0041	0,0098	0,0065
83	0,0068	0,0000	0,0108	0,0000	0,0000	0,0060	0,0057	0,0000	0,0101
84	0,0039	0,0041	0,0000	0,0115	0,0055	0,0000	0,0000	0,0124	0,0117

	Taux d'emploi, série n°1		Femmes	
	2004	2005	2006	2007
15	0,0012	0,0038	0,0018	0,0051
16	0,0138	0,0159	0,0150	0,0143
17	0,0404	0,0432	0,0403	0,0429
18	0,0695	0,0652	0,0756	0,0767
19	0,1323	0,1380	0,1108	0,1298
20	0,2049	0,1921	0,2100	0,2109
21	0,3013	0,2784	0,2825	0,3363
22	0,3695	0,3582	0,3873	0,3829
23	0,4424	0,4603	0,4661	0,4842
24	0,5557	0,5652	0,5540	0,5928
25	0,6100	0,5747	0,6736	0,6428
26	0,6515	0,6522	0,6596	0,7256
27	0,6821	0,6720	0,6891	0,7039
28	0,6906	0,6898	0,7177	0,6877
29	0,6765	0,7087	0,7040	0,7051
30	0,6853	0,6673	0,7005	0,7264
31	0,6807	0,6839	0,7035	0,7172
32	0,7133	0,6915	0,6773	0,7099
33	0,6855	0,7081	0,6894	0,7055
34	0,6767	0,6898	0,6891	0,7310
35	0,6972	0,6886	0,7029	0,7150
36	0,7242	0,6961	0,7308	0,7268
37	0,7158	0,7012	0,7418	0,7517
38	0,7385	0,7244	0,7023	0,7708
39	0,7202	0,7407	0,7429	0,7320
40	0,7559	0,7104	0,7384	0,7782
41	0,7552	0,7536	0,7528	0,7608
42	0,7575	0,7580	0,7479	0,7741
43	0,7456	0,7403	0,7670	0,7686
44	0,7539	0,7585	0,7627	0,7759
45	0,7428	0,7858	0,7771	0,7989
46	0,7495	0,7518	0,7801	0,7667
47	0,7606	0,7754	0,7754	0,7675
48	0,7386	0,7822	0,7775	0,7794
49	0,7579	0,7311	0,7720	0,7847
50	0,7424	0,7484	0,7413	0,7776
51	0,7308	0,7554	0,7408	0,7442
52	0,7255	0,7304	0,7362	0,7333
53	0,7258	0,7028	0,7184	0,7344
54	0,6383	0,6670	0,6978	0,7125
55	0,6521	0,6157	0,6523	0,6785
56	0,5963	0,6056	0,5756	0,6123
57	0,5246	0,5387	0,5559	0,5530
58	0,4333	0,4861	0,4892	0,4978
59	0,3615	0,3874	0,4096	0,4246
60	0,2810	0,2860	0,3051	0,3372
61	0,1735	0,1740	0,1663	0,1829
62	0,1246	0,1371	0,1191	0,1356
63	0,0811	0,0910	0,0995	0,0991
64	0,0739	0,0550	0,0943	0,0788
65	0,0433	0,0623	0,0510	0,0753
66	0,0220	0,0298	0,0363	0,0318
67	0,0167	0,0147	0,0224	0,0333
68	0,0167	0,0173	0,0067	0,0161
69	0,0152	0,0161	0,0167	0,0116
70	0,0092	0,0201	0,0142	0,0097
71	0,0088	0,0110	0,0148	0,0229
72	0,0016	0,0082	0,0058	0,0115
73	0,0051	0,0038	0,0059	0,0063
74	0,0052	0,0066	0,0052	0,0031
75	0,0049	0,0051	0,0030	0,0008
76	0,0032	0,0026	0,0047	0,0064
77	0,0051	0,0009	0,0036	0,0008
78	0,0047	0,0044	0,0000	0,0018
79	0,0000	0,0010	0,0018	0,0045
80	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
81	0,0037	0,0010	0,0020	0,0000
82	0,0054	0,0000	0,0033	0,0019
83	0,0023	0,0000	0,0000	0,0023
84	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

	Taux d'emploi, série n°1		Hommes	
	2004	2005	2006	2007
15	0,0029	0,0061	0,0090	0,0096
16	0,0353	0,0465	0,0483	0,0537
17	0,1085	0,1223	0,1171	0,1190
18	0,1660	0,1477	0,1483	0,1533
19	0,1906	0,2241	0,1967	0,2181
20	0,2663	0,2872	0,3021	0,2876
21	0,3814	0,3881	0,3875	0,3824
22	0,4933	0,4497	0,4940	0,4952
23	0,5477	0,5479	0,5253	0,5671
24	0,6592	0,6014	0,6386	0,6377
25	0,6844	0,7060	0,7115	0,7438
26	0,7970	0,7423	0,7683	0,7836
27	0,7767	0,8234	0,8130	0,8150
28	0,8410	0,8350	0,8110	0,8212
29	0,8381	0,8219	0,8548	0,8506
30	0,8362	0,8454	0,8303	0,8552
31	0,8750	0,8481	0,8504	0,8534
32	0,8842	0,8537	0,8765	0,8788
33	0,8914	0,8826	0,8771	0,8872
34	0,8637	0,8851	0,8843	0,8917
35	0,8742	0,8696	0,8966	0,9112
36	0,8544	0,8864	0,8910	0,8934
37	0,8928	0,8645	0,8810	0,8890
38	0,8855	0,8872	0,8838	0,8922
39	0,8830	0,8713	0,8754	0,8781
40	0,8859	0,8993	0,8958	0,8958
41	0,8923	0,8894	0,9038	0,8968
42	0,8946	0,9114	0,8860	0,8866
43	0,8944	0,8769	0,9127	0,8821
44	0,8849	0,8882	0,8841	0,9035
45	0,9058	0,8821	0,8703	0,8860
46	0,8899	0,8908	0,8756	0,8861
47	0,8812	0,8814	0,8881	0,8912
48	0,8933	0,8995	0,8848	0,8962
49	0,8879	0,8861	0,8727	0,8723
50	0,8876	0,8551	0,8656	0,8689
51	0,8609	0,8622	0,8482	0,8630
52	0,8592	0,8552	0,8549	0,8542
53	0,8249	0,8427	0,8560	0,8492
54	0,8110	0,8333	0,8208	0,8406
55	0,7719	0,7627	0,7815	0,7836
56	0,7084	0,7308	0,7079	0,7239
57	0,6355	0,6174	0,6280	0,6359
58	0,5032	0,5321	0,5158	0,5347
59	0,4360	0,4175	0,4669	0,4684
60	0,3404	0,3191	0,3200	0,3381
61	0,1875	0,1870	0,1883	0,2096
62	0,1561	0,1494	0,1353	0,1827
63	0,0891	0,1141	0,1240	0,0984
64	0,0997	0,0715	0,1050	0,0985
65	0,0791	0,0736	0,0554	0,0800
66	0,0367	0,0399	0,0520	0,0433
67	0,0388	0,0194	0,0323	0,0397
68	0,0321	0,0252	0,0183	0,0281
69	0,0163	0,0207	0,0089	0,0263
70	0,0228	0,0103	0,0258	0,0266
71	0,0069	0,0224	0,0096	0,0297
72	0,0191	0,0144	0,0174	0,0113
73	0,0087	0,0257	0,0211	0,0099
74	0,0056	0,0070	0,0136	0,0207
75	0,0105	0,0095	0,0040	0,0077
76	0,0045	0,0048	0,0110	0,0067
77	0,0025	0,0090	0,0044	0,0056
78	0,0036	0,0038	0,0076	0,0036
79	0,0027	0,0030	0,0014	0,0043
80	0,0080	0,0030	0,0067	0,0089
81	0,0048	0,0071	0,0129	0,0016
82	0,0070	0,0016	0,0053	0,0158
83	0,0034	0,0162	0,0058	0,0037
84	0,0019	0,0000	0,0060	0,0021

Taux d'emploi, série n°2

Femmes

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
15	0,0430	0,0213	0,0303	0,0246	0,0058	0,0074	0,0029	0,0015	0,0044
16	0,2079	0,0831	0,0814	0,0569	0,0546	0,0283	0,0259	0,0237	0,0074
17	0,3089	0,2852	0,2602	0,2110	0,1968	0,2050	0,1903	0,1779	0,1220
18	0,4299	0,4231	0,4060	0,3607	0,3662	0,3307	0,3262	0,3104	0,2648
19	0,5381	0,5312	0,5226	0,4706	0,4786	0,4884	0,4616	0,4653	0,4193
20	0,6113	0,6160	0,6066	0,5710	0,5908	0,5844	0,5593	0,5361	0,5109
21	0,6443	0,6401	0,6232	0,6356	0,6168	0,6134	0,6362	0,5814	0,5783
22	0,6286	0,6298	0,6276	0,6289	0,6494	0,6294	0,6329	0,6611	0,6273
23	0,6033	0,6438	0,6293	0,6339	0,6317	0,6494	0,6478	0,6272	0,6342
24	0,5900	0,6087	0,6229	0,6095	0,6355	0,6589	0,6500	0,6555	0,6490
25	0,5567	0,5516	0,5562	0,5937	0,6240	0,6426	0,6223	0,6490	0,6270
26	0,5310	0,5420	0,5539	0,5690	0,5812	0,6035	0,6247	0,6039	0,6168
27	0,5180	0,5135	0,5409	0,5470	0,5448	0,5895	0,5977	0,6045	0,6138
28	0,4937	0,5185	0,5339	0,5188	0,5354	0,5539	0,5995	0,6016	0,5807
29	0,4609	0,4845	0,4851	0,5127	0,5146	0,5590	0,5620	0,5793	0,5773
30	0,4574	0,4642	0,5043	0,4917	0,5342	0,5430	0,5728	0,5669	0,5597
31	0,4498	0,4688	0,5005	0,4621	0,4829	0,5355	0,5527	0,5551	0,5629
32	0,4515	0,4619	0,4608	0,5010	0,4814	0,5166	0,5531	0,5699	0,5537
33	0,4212	0,4623	0,4621	0,4640	0,5220	0,4927	0,5086	0,5481	0,5638
34	0,4093	0,4276	0,4566	0,4565	0,4642	0,4896	0,5205	0,5456	0,5536
35	0,4234	0,4261	0,4263	0,4618	0,4941	0,4738	0,5005	0,5447	0,5303
36	0,4330	0,4106	0,4418	0,4368	0,4857	0,5005	0,5199	0,5318	0,5704
37	0,4398	0,4415	0,4367	0,4511	0,4661	0,5229	0,5352	0,5490	0,5206
38	0,4490	0,4462	0,4478	0,4632	0,4761	0,5055	0,5217	0,5331	0,5339
39	0,4731	0,4520	0,4826	0,4721	0,4719	0,5036	0,5134	0,5058	0,5514
40	0,4521	0,4881	0,4715	0,4631	0,4903	0,4952	0,5020	0,5186	0,5397
41	0,4515	0,4849	0,4823	0,4955	0,4685	0,4964	0,5132	0,5421	0,5357
42	0,4579	0,4654	0,4655	0,4892	0,4802	0,5076	0,5166	0,5273	0,5392
43	0,4753	0,4885	0,4550	0,4672	0,4948	0,4708	0,5179	0,5356	0,5205
44	0,4816	0,4892	0,5048	0,4887	0,4636	0,5084	0,5057	0,4921	0,5470
45	0,4777	0,4812	0,4895	0,4987	0,4932	0,4731	0,5324	0,5224	0,5203
46	0,4947	0,5060	0,5009	0,4715	0,5125	0,5259	0,5204	0,5187	0,5222
47	0,4786	0,4795	0,5023	0,5032	0,5127	0,4991	0,5516	0,5372	0,5272
48	0,4794	0,4873	0,5140	0,4872	0,5124	0,5170	0,5009	0,5491	0,5330
49	0,4570	0,4953	0,4499	0,5138	0,5047	0,5299	0,5347	0,4859	0,5317
50	0,4683	0,4238	0,4967	0,4742	0,5370	0,4908	0,5131	0,5344	0,4890
51	0,4712	0,5039	0,4786	0,4923	0,4936	0,5278	0,4895	0,5147	0,5014
52	0,4694	0,4682	0,4800	0,4440	0,4841	0,5130	0,5048	0,4781	0,4931
53	0,4917	0,4808	0,4536	0,4700	0,4536	0,4979	0,4978	0,4953	0,4908
54	0,4714	0,4992	0,4903	0,4964	0,4428	0,4685	0,4908	0,4736	0,4815
55	0,4821	0,4708	0,4913	0,4206	0,4897	0,4347	0,4613	0,4536	0,4653
56	0,4557	0,4738	0,4728	0,4679	0,4319	0,4458	0,4278	0,4380	0,4460
57	0,4493	0,4710	0,4380	0,4545	0,4392	0,4229	0,3951	0,4038	0,3951
58	0,4489	0,4231	0,4425	0,4229	0,4205	0,3905	0,4171	0,3870	0,3744
59	0,4048	0,4376	0,3926	0,4083	0,4263	0,4056	0,4053	0,3573	0,3628
60	0,3975	0,3713	0,3816	0,3868	0,3759	0,3751	0,3661	0,3860	0,3221
61	0,3677	0,3695	0,3343	0,3528	0,3298	0,3299	0,3123	0,3192	0,3037
62	0,3321	0,3142	0,3516	0,2671	0,3306	0,3291	0,2776	0,2758	0,2680
63	0,3245	0,2857	0,3044	0,2957	0,2660	0,3158	0,2938	0,2217	0,2263
64	0,3027	0,2691	0,2506	0,2676	0,2600	0,2245	0,2553	0,2515	0,2079
65	0,2450	0,2460	0,2337	0,1952	0,2495	0,2192	0,1880	0,1962	0,2058
66	0,1395	0,1646	0,1594	0,1430	0,1267	0,1316	0,1220	0,0948	0,1018
67	0,1288	0,1189	0,0927	0,1117	0,1079	0,0911	0,0983	0,0850	0,0592
68	0,1146	0,1229	0,0844	0,0901	0,0646	0,0788	0,0742	0,0766	0,0772
69	0,0923	0,0741	0,1173	0,0701	0,0709	0,0502	0,0635	0,0504	0,0629
70	0,0822	0,0906	0,0870	0,0771	0,0579	0,0634	0,0325	0,0582	0,0485
71	0,0766	0,0807	0,0793	0,0673	0,0574	0,0519	0,0534	0,0363	0,0435
72	0,0555	0,0731	0,0654	0,0563	0,0656	0,0366	0,0388	0,0389	0,0374
73	0,0655	0,0623	0,0578	0,0436	0,0380	0,0380	0,0340	0,0189	0,0241
74	0,0513	0,0456	0,0498	0,0461	0,0449	0,0424	0,0342	0,0310	0,0212
75	0,0455	0,0443	0,0399	0,0361	0,0396	0,0397	0,0269	0,0403	0,0279
76	0,0487	0,0428	0,0329	0,0249	0,0216	0,0348	0,0367	0,0157	0,0316
77	0,0438	0,0404	0,0260	0,0312	0,0194	0,0190	0,0159	0,0235	0,0177
78	0,0278	0,0319	0,0284	0,0166	0,0249	0,0132	0,0131	0,0146	0,0207
79	0,0310	0,0366	0,0358	0,0298	0,0166	0,0190	0,0144	0,0152	0,0132
80	0,0241	0,0251	0,0193	0,0265	0,0327	0,0165	0,0169	0,0143	0,0040
81	0,0180	0,0224	0,0293	0,0137	0,0193	0,0361	0,0145	0,0133	0,0105
82	0,0196	0,0099	0,0178	0,0153	0,0056	0,0123	0,0128	0,0162	0,0058
83	0,0139	0,0162	0,0109	0,0208	0,0069	0,0071	0,0170	0,0178	0,0201
84	0,0199	0,0109	0,0074	0,0086	0,0205	0,0202	0,0082	0,0110	0,0120

Taux d'emploi, série n°2

Hommes

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
15	0,1179	0,0902	0,0700	0,0671	0,0277	0,0103	0,0098	0,0190	0,0144
16	0,3420	0,2104	0,1780	0,1425	0,1315	0,0686	0,0614	0,0647	0,0485
17	0,4086	0,3797	0,3705	0,3423	0,3059	0,3030	0,3009	0,2849	0,2194
18	0,5443	0,5041	0,5523	0,4964	0,4688	0,4400	0,4627	0,4067	0,3826
19	0,6426	0,6298	0,6129	0,6345	0,6140	0,6073	0,6002	0,5921	0,5698
20	0,6928	0,6992	0,7051	0,6904	0,7000	0,7098	0,6931	0,6507	0,6883
21	0,7692	0,7619	0,7594	0,7561	0,7392	0,7663	0,7801	0,7258	0,7118
22	0,8290	0,8215	0,8000	0,8127	0,8162	0,8235	0,8111	0,8030	0,7854
23	0,8659	0,8502	0,8478	0,8345	0,8544	0,8433	0,8482	0,8075	0,8176
24	0,9012	0,8998	0,8983	0,8856	0,8843	0,8860	0,8849	0,8546	0,8584
25	0,9267	0,9173	0,9243	0,9010	0,9092	0,9053	0,9186	0,8873	0,8616
26	0,9460	0,9462	0,9393	0,9405	0,9549	0,9425	0,9367	0,9253	0,9187
27	0,9646	0,9500	0,9656	0,9546	0,9566	0,9639	0,9581	0,9403	0,9377
28	0,9664	0,9629	0,9656	0,9610	0,9647	0,9689	0,9756	0,9518	0,9541
29	0,9703	0,9689	0,9703	0,9623	0,9700	0,9727	0,9684	0,9589	0,9580
30	0,9698	0,9725	0,9715	0,9644	0,9696	0,9743	0,9792	0,9622	0,9578
31	0,9762	0,9793	0,9804	0,9782	0,9769	0,9832	0,9776	0,9604	0,9548
32	0,9799	0,9721	0,9788	0,9785	0,9876	0,9807	0,9791	0,9662	0,9625
33	0,9766	0,9792	0,9783	0,9865	0,9812	0,9846	0,9795	0,9743	0,9689
34	0,9787	0,9800	0,9835	0,9809	0,9851	0,9881	0,9775	0,9758	0,9687
35	0,9776	0,9809	0,9865	0,9776	0,9807	0,9823	0,9809	0,9761	0,9684
36	0,9797	0,9727	0,9829	0,9821	0,9882	0,9794	0,9795	0,9746	0,9684
37	0,9772	0,9758	0,9775	0,9771	0,9796	0,9783	0,9795	0,9700	0,9678
38	0,9689	0,9647	0,9777	0,9838	0,9855	0,9860	0,9744	0,9616	0,9558
39	0,9726	0,9760	0,9784	0,9781	0,9810	0,9821	0,9712	0,9648	0,9637
40	0,9736	0,9735	0,9645	0,9642	0,9768	0,9774	0,9786	0,9670	0,9541
41	0,9662	0,9703	0,9724	0,9719	0,9745	0,9752	0,9776	0,9597	0,9714
42	0,9664	0,9653	0,9707	0,9742	0,9629	0,9679	0,9680	0,9680	0,9558
43	0,9655	0,9705	0,9698	0,9717	0,9750	0,9691	0,9674	0,9618	0,9609
44	0,9670	0,9669	0,9697	0,9788	0,9698	0,9649	0,9570	0,9544	0,9522
45	0,9607	0,9635	0,9740	0,9653	0,9713	0,9743	0,9628	0,9527	0,9463
46	0,9547	0,9582	0,9596	0,9583	0,9595	0,9643	0,9725	0,9523	0,9498
47	0,9583	0,9534	0,9542	0,9585	0,9540	0,9594	0,9661	0,9459	0,9427
48	0,9513	0,9556	0,9468	0,9567	0,9557	0,9514	0,9486	0,9445	0,9374
49	0,9441	0,9565	0,9634	0,9579	0,9585	0,9487	0,9545	0,9365	0,9390
50	0,9339	0,9351	0,9436	0,9499	0,9447	0,9466	0,9492	0,9550	0,9258
51	0,9300	0,9370	0,9469	0,9335	0,9363	0,9322	0,9359	0,9284	0,9389
52	0,9230	0,9157	0,9049	0,9204	0,9101	0,9318	0,9132	0,9086	0,9106
53	0,9138	0,9097	0,9193	0,9199	0,9248	0,9149	0,9355	0,9086	0,9084
54	0,9085	0,9030	0,9042	0,9087	0,8917	0,9045	0,9049	0,9084	0,8966
55	0,8754	0,8921	0,8959	0,8755	0,8829	0,8728	0,8754	0,8717	0,8845
56	0,8440	0,8341	0,8050	0,8417	0,8102	0,8214	0,8156	0,8116	0,8025
57	0,8084	0,8339	0,8126	0,7839	0,8336	0,7916	0,7799	0,7850	0,7500
58	0,7994	0,7767	0,7890	0,7970	0,7848	0,8051	0,7837	0,7696	0,7491
59	0,7933	0,7797	0,7758	0,7721	0,7629	0,7812	0,7664	0,7357	0,7505
60	0,7625	0,7595	0,7394	0,7371	0,7571	0,7479	0,7343	0,6966	0,7023
61	0,6648	0,6798	0,6874	0,6627	0,6405	0,6548	0,6292	0,5796	0,5271
62	0,6242	0,6252	0,6260	0,6433	0,5609	0,5779	0,5775	0,5432	0,4641
63	0,5912	0,5914	0,5829	0,5784	0,5770	0,5250	0,5121	0,4680	0,4539
64	0,5602	0,5603	0,5323	0,5158	0,5000	0,4956	0,4603	0,3881	0,3708
65	0,4716	0,4756	0,4362	0,4389	0,4702	0,4353	0,4069	0,3371	0,3305
66	0,2739	0,2859	0,2370	0,2349	0,2358	0,2172	0,2289	0,1893	0,1740
67	0,2388	0,2156	0,2391	0,1979	0,1842	0,1838	0,1508	0,1787	0,1402
68	0,2196	0,1994	0,1445	0,2030	0,1648	0,1386	0,1368	0,1254	0,1278
69	0,1988	0,1897	0,1630	0,1474	0,1484	0,1073	0,1226	0,0919	0,1186
70	0,1863	0,1566	0,1374	0,1304	0,1351	0,1118	0,0908	0,1037	0,0928
71	0,1404	0,1703	0,1175	0,1259	0,0930	0,0948	0,1005	0,0826	0,0782
72	0,1256	0,1214	0,1233	0,0883	0,0774	0,0717	0,0791	0,0887	0,0789
73	0,1155	0,1201	0,1215	0,0927	0,0669	0,0639	0,0672	0,0724	0,0646
74	0,1079	0,0856	0,0805	0,0854	0,0708	0,0633	0,0657	0,0506	0,0626
75	0,0994	0,0912	0,0513	0,0546	0,0643	0,0453	0,0512	0,0509	0,0406
76	0,0905	0,0784	0,0731	0,0506	0,0605	0,0392	0,0351	0,0619	0,0447
77	0,0731	0,0613	0,0550	0,0577	0,0481	0,0411	0,0300	0,0282	0,0330
78	0,0689	0,0602	0,0628	0,0443	0,0440	0,0638	0,0337	0,0338	0,0296
79	0,0640	0,0498	0,0547	0,0317	0,0412	0,0324	0,0359	0,0275	0,0157
80	0,0547	0,0622	0,0612	0,0354	0,0180	0,0254	0,0410	0,0250	0,0211
81	0,0724	0,0368	0,0714	0,0503	0,0289	0,0254	0,0330	0,0460	0,0124
82	0,0526	0,0461	0,0316	0,0377	0,0362	0,0190	0,0347	0,0347	0,0250
83	0,0634	0,0511	0,0360	0,0148	0,0205	0,0407	0,0357	0,0417	0,0079
84	0,0498	0,0463	0,0198	0,0246	0,0202	0,0180	0,0194	0,0303	0,0377

Taux d'emploi, série n°2

Femmes

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
15	0,0008	0,0021	0,0021	0,0007	0,0000	0,0008	0,0007	0,0000	0,0000
16	0,0192	0,0117	0,0120	0,0133	0,0096	0,0073	0,0068	0,0116	0,0036
17	0,1213	0,1026	0,0967	0,0803	0,0592	0,0567	0,0674	0,0569	0,0633
18	0,2260	0,2157	0,1993	0,1578	0,1473	0,1223	0,1236	0,0913	0,1076
19	0,4131	0,3836	0,3441	0,2963	0,2610	0,2609	0,2253	0,1837	0,1669
20	0,5195	0,4890	0,4655	0,4162	0,4043	0,3758	0,3633	0,2915	0,2907
21	0,5654	0,5738	0,5450	0,5173	0,4814	0,4856	0,4531	0,4526	0,3919
22	0,6131	0,6106	0,5975	0,5806	0,5544	0,5727	0,5541	0,4944	0,5237
23	0,6364	0,6175	0,6215	0,6210	0,6056	0,6065	0,6060	0,5881	0,5510
24	0,6357	0,6529	0,6506	0,6140	0,6380	0,6503	0,6320	0,6224	0,6360
25	0,6519	0,6538	0,6474	0,6503	0,6143	0,6418	0,6485	0,6191	0,6193
26	0,6186	0,6345	0,6388	0,6300	0,6336	0,6281	0,6548	0,6770	0,6403
27	0,6203	0,6382	0,6507	0,6395	0,6273	0,6331	0,6652	0,6667	0,6532
28	0,6304	0,6119	0,6318	0,6401	0,6230	0,6291	0,6272	0,6308	0,6499
29	0,5938	0,6170	0,6179	0,6167	0,6171	0,6293	0,6440	0,6367	0,6318
30	0,5798	0,5904	0,6166	0,6277	0,6199	0,6536	0,6485	0,6359	0,6240
31	0,5696	0,5904	0,6134	0,6106	0,6234	0,6407	0,6410	0,6289	0,6353
32	0,5711	0,5675	0,6025	0,6090	0,6160	0,6385	0,6629	0,6376	0,6379
33	0,5920	0,6016	0,6137	0,6163	0,6094	0,6282	0,6426	0,6321	0,6353
34	0,5840	0,6010	0,6000	0,6072	0,6204	0,6435	0,6403	0,6521	0,6482
35	0,5765	0,5829	0,5956	0,6032	0,6161	0,6245	0,6283	0,6660	0,6313
36	0,5259	0,5983	0,5963	0,5953	0,5945	0,6058	0,6294	0,6340	0,6618
37	0,5766	0,5417	0,5782	0,6051	0,6100	0,6174	0,6282	0,6237	0,6362
38	0,5650	0,5641	0,5732	0,5858	0,6267	0,6219	0,6080	0,6238	0,6397
39	0,5358	0,5614	0,5617	0,5890	0,6006	0,6469	0,6374	0,6281	0,6300
40	0,5603	0,5587	0,5701	0,5740	0,6053	0,6155	0,6595	0,6384	0,6320
41	0,5364	0,5456	0,5803	0,5805	0,6011	0,6423	0,6140	0,6481	0,6417
42	0,5393	0,5410	0,5717	0,5836	0,5817	0,5964	0,6461	0,6156	0,6381
43	0,5624	0,5478	0,5573	0,5935	0,5659	0,6278	0,6183	0,6322	0,6387
44	0,5327	0,5458	0,5434	0,5643	0,6056	0,5942	0,6136	0,6220	0,6504
45	0,5609	0,5217	0,5465	0,5443	0,5480	0,6237	0,6169	0,6173	0,6157
46	0,5215	0,5601	0,5664	0,5413	0,5481	0,5881	0,6045	0,6219	0,6199
47	0,5304	0,5285	0,5287	0,5826	0,5501	0,5885	0,6081	0,6081	0,6185
48	0,5336	0,5593	0,5657	0,5328	0,5797	0,5757	0,5846	0,6286	0,6304
49	0,5575	0,5191	0,5470	0,5501	0,5262	0,5610	0,5795	0,5838	0,6164
50	0,5130	0,5244	0,5193	0,5557	0,5446	0,5615	0,5474	0,5713	0,5578
51	0,4954	0,4963	0,5208	0,5120	0,5538	0,5359	0,5339	0,5345	0,5663
52	0,4932	0,4851	0,4876	0,5114	0,5284	0,5605	0,5375	0,5466	0,5489
53	0,4871	0,4847	0,4919	0,5119	0,5088	0,5203	0,5318	0,5295	0,5015
54	0,4797	0,4565	0,4884	0,4783	0,5035	0,5270	0,4899	0,5047	0,4928
55	0,5085	0,4715	0,4693	0,4920	0,4736	0,5000	0,5221	0,4640	0,4613
56	0,4596	0,4503	0,4780	0,4615	0,4854	0,4503	0,4313	0,4347	0,4487
57	0,4234	0,4565	0,4107	0,4600	0,4386	0,4336	0,3743	0,3905	0,3937
58	0,3810	0,4140	0,4217	0,3986	0,4171	0,3983	0,3481	0,3438	0,3451
59	0,3548	0,3350	0,3866	0,3756	0,3512	0,3662	0,3459	0,2912	0,3062
60	0,3532	0,3249	0,3197	0,3588	0,3191	0,3224	0,2913	0,3046	0,2730
61	0,2607	0,2681	0,2095	0,2414	0,2336	0,2102	0,1921	0,1872	0,1865
62	0,2465	0,2196	0,2157	0,1980	0,1947	0,1833	0,1790	0,1430	0,1548
63	0,2341	0,1958	0,2022	0,1892	0,1841	0,1805	0,1360	0,1363	0,1186
64	0,2067	0,1653	0,1664	0,1546	0,1560	0,1487	0,1524	0,1013	0,1170
65	0,1803	0,1490	0,1479	0,1158	0,1142	0,1075	0,0941	0,1224	0,0700
66	0,0979	0,0899	0,0780	0,0638	0,0587	0,0478	0,0452	0,0388	0,0388
67	0,0531	0,0704	0,0569	0,0496	0,0488	0,0344	0,0315	0,0352	0,0461
68	0,0603	0,0670	0,0569	0,0464	0,0366	0,0309	0,0207	0,0228	0,0307
69	0,0516	0,0404	0,0437	0,0420	0,0354	0,0242	0,0222	0,0215	0,0119
70	0,0442	0,0401	0,0370	0,0226	0,0330	0,0268	0,0242	0,0231	0,0251
71	0,0373	0,0353	0,0363	0,0247	0,0162	0,0256	0,0262	0,0153	0,0162
72	0,0292	0,0281	0,0277	0,0242	0,0244	0,0142	0,0205	0,0225	0,0146
73	0,0217	0,0260	0,0254	0,0222	0,0238	0,0178	0,0145	0,0121	0,0203
74	0,0178	0,0107	0,0383	0,0191	0,0178	0,0182	0,0271	0,0221	0,0045
75	0,0176	0,0171	0,0082	0,0296	0,0086	0,0141	0,0095	0,0159	0,0197
76	0,0219	0,0230	0,0127	0,0076	0,0278	0,0087	0,0111	0,0071	0,0134
77	0,0188	0,0181	0,0213	0,0099	0,0148	0,0166	0,0093	0,0116	0,0087
78	0,0124	0,0193	0,0288	0,0170	0,0142	0,0102	0,0119	0,0115	0,0051
79	0,0197	0,0040	0,0170	0,0187	0,0134	0,0110	0,0072	0,0036	0,0086
80	0,0199	0,0163	0,0069	0,0144	0,0140	0,0112	0,0173	0,0057	0,0058
81	0,0088	0,0130	0,0140	0,0100	0,0069	0,0063	0,0102	0,0148	0,0064
82	0,0169	0,0131	0,0106	0,0052	0,0054	0,0098	0,0067	0,0046	0,0045
83	0,0121	0,0156	0,0091	0,0119	0,0056	0,0059	0,0080	0,0081	0,0051
84	0,0378	0,0182	0,0134	0,0130	0,0066	0,0065	0,0064	0,0029	0,0031

Taux d'emploi, série n°2

Hommes

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
15	0,0112	0,0043	0,0054	0,0058	0,0033	0,0015	0,0028	0,0044	0,0008
16	0,0492	0,0407	0,0291	0,0394	0,0262	0,0276	0,0242	0,0206	0,0201
17	0,2389	0,2122	0,2181	0,2013	0,1854	0,1977	0,1789	0,1498	0,1511
18	0,3533	0,3406	0,3640	0,3434	0,3229	0,3103	0,2649	0,2284	0,2294
19	0,5632	0,5146	0,5143	0,5134	0,4750	0,4749	0,4167	0,3597	0,3423
20	0,6434	0,6524	0,6166	0,6071	0,5447	0,5729	0,5325	0,4898	0,4665
21	0,7147	0,6789	0,6873	0,6647	0,6401	0,6079	0,6405	0,5707	0,5398
22	0,7612	0,7469	0,7336	0,7527	0,7259	0,7122	0,6935	0,6304	0,6167
23	0,8264	0,7961	0,7993	0,8107	0,7766	0,7819	0,7795	0,7492	0,7139
24	0,8526	0,8746	0,8539	0,8539	0,8194	0,8327	0,8449	0,8011	0,7964
25	0,8799	0,8749	0,8756	0,8669	0,8747	0,8690	0,8507	0,8342	0,8134
26	0,9039	0,9093	0,9190	0,9017	0,8800	0,8840	0,8934	0,8643	0,8419
27	0,9397	0,9321	0,9117	0,9322	0,8949	0,9080	0,9085	0,8837	0,8701
28	0,9431	0,9428	0,9303	0,9267	0,9233	0,9273	0,9047	0,9020	0,8980
29	0,9598	0,9500	0,9452	0,9438	0,9292	0,9184	0,9199	0,9066	0,9017
30	0,9581	0,9616	0,9590	0,9521	0,9410	0,9304	0,9150	0,9164	0,9065
31	0,9570	0,9583	0,9514	0,9649	0,9373	0,9362	0,9398	0,9259	0,9176
32	0,9706	0,9553	0,9550	0,9488	0,9581	0,9367	0,9472	0,9294	0,9107
33	0,9670	0,9578	0,9571	0,9563	0,9495	0,9537	0,9449	0,9194	0,9214
34	0,9712	0,9623	0,9618	0,9620	0,9507	0,9539	0,9421	0,9262	0,9280
35	0,9650	0,9662	0,9546	0,9676	0,9561	0,9443	0,9483	0,9309	0,9329
36	0,9672	0,9636	0,9632	0,9562	0,9580	0,9578	0,9471	0,9326	0,9331
37	0,9621	0,9545	0,9650	0,9616	0,9501	0,9556	0,9555	0,9513	0,9371
38	0,9636	0,9502	0,9577	0,9510	0,9584	0,9552	0,9458	0,9419	0,9469
39	0,9604	0,9505	0,9440	0,9628	0,9450	0,9583	0,9528	0,9354	0,9421
40	0,9615	0,9568	0,9498	0,9473	0,9528	0,9509	0,9613	0,9330	0,9280
41	0,9475	0,9581	0,9559	0,9550	0,9441	0,9391	0,9491	0,9357	0,9286
42	0,9544	0,9550	0,9606	0,9492	0,9543	0,9389	0,9448	0,9417	0,9414
43	0,9560	0,9629	0,9455	0,9609	0,9469	0,9416	0,9298	0,9296	0,9192
44	0,9471	0,9432	0,9533	0,9613	0,9594	0,9508	0,9374	0,9194	0,9197
45	0,9453	0,9399	0,9337	0,9665	0,9388	0,9525	0,9415	0,9273	0,9160
46	0,9428	0,9396	0,9316	0,9487	0,9334	0,9394	0,9339	0,9343	0,9098
47	0,9478	0,9335	0,9208	0,9425	0,9506	0,9274	0,9335	0,9233	0,9233
48	0,9391	0,9399	0,9302	0,9352	0,9324	0,9322	0,9301	0,9265	0,9143
49	0,9333	0,9266	0,9163	0,9225	0,9379	0,9217	0,9203	0,9060	0,9112
50	0,9235	0,9273	0,9048	0,9258	0,9185	0,9130	0,9131	0,9115	0,8900
51	0,9185	0,9108	0,9219	0,9163	0,8963	0,8853	0,9005	0,8668	0,8823
52	0,9229	0,9088	0,8937	0,8974	0,8953	0,8753	0,8880	0,8834	0,8540
53	0,9080	0,9013	0,8934	0,9049	0,8992	0,8792	0,8709	0,8491	0,8659
54	0,8971	0,8971	0,8855	0,8850	0,8651	0,8723	0,8560	0,8603	0,8406
55	0,8961	0,8731	0,8660	0,8593	0,8570	0,8359	0,8337	0,8124	0,8162
56	0,8298	0,7974	0,8239	0,7872	0,7878	0,7612	0,7126	0,6969	0,6833
57	0,7910	0,7948	0,7762	0,7610	0,7453	0,7023	0,6337	0,5996	0,6139
58	0,7526	0,7442	0,7712	0,7383	0,6936	0,7024	0,5954	0,5399	0,5537
59	0,7271	0,6986	0,7065	0,7075	0,6903	0,5904	0,5502	0,5269	0,4743
60	0,7210	0,6589	0,6299	0,6423	0,6166	0,5680	0,4698	0,4472	0,4587
61	0,4820	0,4326	0,4515	0,4190	0,4043	0,3858	0,3407	0,2998	0,2897
62	0,4377	0,3456	0,3391	0,3605	0,3043	0,3125	0,2813	0,2497	0,2465
63	0,3712	0,3361	0,2841	0,2691	0,2505	0,2743	0,2272	0,2231	0,1982
64	0,3634	0,3001	0,2960	0,2745	0,2278	0,1951	0,2180	0,1860	0,1911
65	0,2999	0,2864	0,2599	0,2239	0,2292	0,1567	0,1474	0,1552	0,1474
66	0,1562	0,1528	0,1387	0,1384	0,0992	0,0929	0,0653	0,0744	0,0721
67	0,1325	0,1224	0,1060	0,0853	0,1014	0,0804	0,0718	0,0652	0,0383
68	0,1153	0,1138	0,0873	0,0913	0,0716	0,0742	0,0521	0,0480	0,0457
69	0,1032	0,0855	0,0787	0,0911	0,0802	0,0569	0,0472	0,0404	0,0322
70	0,0915	0,0846	0,0639	0,0698	0,0868	0,0509	0,0471	0,0452	0,0370
71	0,0691	0,0867	0,0586	0,0500	0,0429	0,0567	0,0383	0,0332	0,0374
72	0,0599	0,0664	0,0496	0,0442	0,0364	0,0436	0,0352	0,0355	0,0266
73	0,0659	0,0363	0,0415	0,0369	0,0297	0,0371	0,0302	0,0296	0,0226
74	0,0375	0,0417	0,0386	0,0357	0,0428	0,0280	0,0439	0,0285	0,0269
75	0,0288	0,0390	0,0316	0,0271	0,0310	0,0257	0,0237	0,0311	0,0250
76	0,0472	0,0329	0,0274	0,0291	0,0404	0,0206	0,0134	0,0277	0,0240
77	0,0170	0,0466	0,0226	0,0255	0,0300	0,0326	0,0270	0,0024	0,0244
78	0,0422	0,0256	0,0137	0,0245	0,0216	0,0262	0,0158	0,0126	0,0129
79	0,0199	0,0361	0,0143	0,0151	0,0156	0,0210	0,0123	0,0114	0,0029
80	0,0310	0,0359	0,0216	0,0149	0,0033	0,0158	0,0100	0,0068	0,0098
81	0,0291	0,0132	0,0187	0,0179	0,0084	0,0038	0,0104	0,0118	0,0115
82	0,0256	0,0125	0,0155	0,0157	0,0050	0,0091	0,0038	0,0079	0,0133
83	0,0301	0,0299	0,0258	0,0194	0,0064	0,0178	0,0054	0,0140	0,0000
84	0,0190	0,0000	0,0261	0,0227	0,0090	0,0294	0,0138	0,0068	0,0110

Taux d'emploi, série n°2		Femmes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0007	0,0015	0,0000	0,0000	0,0009	0,0000	0,0000	0,0000	0,0008
16	0,0037	0,0064	0,0044	0,0067	0,0049	0,0026	0,0018	0,0041	0,0023
17	0,0718	0,0620	0,0577	0,0564	0,0466	0,0336	0,0326	0,0241	0,0248
18	0,1145	0,1223	0,1042	0,0930	0,0916	0,0637	0,0635	0,0600	0,0428
19	0,1886	0,1947	0,1940	0,1878	0,1378	0,1142	0,1078	0,0961	0,0854
20	0,3105	0,2736	0,2926	0,2721	0,2457	0,2210	0,1749	0,1570	0,1233
21	0,4089	0,3939	0,3491	0,3828	0,3526	0,3383	0,2989	0,2522	0,2315
22	0,5238	0,4719	0,4564	0,4646	0,4633	0,4587	0,4085	0,3653	0,3309
23	0,5961	0,5674	0,5652	0,5524	0,5428	0,5105	0,5035	0,4851	0,4364
24	0,6189	0,6219	0,6057	0,5928	0,6149	0,6161	0,6033	0,5578	0,5176
25	0,6575	0,6318	0,6346	0,6565	0,6524	0,6697	0,6431	0,6115	0,5940
26	0,6453	0,6365	0,6530	0,6388	0,6656	0,6567	0,6812	0,6735	0,6398
27	0,6355	0,6364	0,6733	0,6169	0,6759	0,6781	0,6667	0,6620	0,6879
28	0,6835	0,6184	0,6463	0,6546	0,6656	0,6913	0,6659	0,6704	0,6541
29	0,6712	0,6472	0,6399	0,6248	0,6633	0,6902	0,6772	0,6746	0,6614
30	0,6375	0,6311	0,6523	0,6560	0,6417	0,6563	0,6574	0,6583	0,6541
31	0,6304	0,6112	0,6348	0,6343	0,6579	0,6347	0,6366	0,6726	0,6510
32	0,6438	0,6122	0,6332	0,6502	0,6463	0,6682	0,6456	0,6462	0,6644
33	0,6427	0,6329	0,6346	0,6527	0,6656	0,6602	0,6674	0,6438	0,6728
34	0,6582	0,6380	0,6397	0,6370	0,6783	0,6782	0,6617	0,6681	0,6242
35	0,6333	0,6443	0,6463	0,6345	0,6386	0,6803	0,6781	0,6833	0,6726
36	0,6628	0,6467	0,6416	0,6515	0,6616	0,6811	0,6765	0,7036	0,6775
37	0,6441	0,6403	0,6578	0,6369	0,6280	0,6941	0,6554	0,6707	0,6780
38	0,6641	0,6297	0,6542	0,6482	0,6588	0,6648	0,6929	0,6971	0,6771
39	0,6664	0,6321	0,6402	0,6723	0,6763	0,6629	0,6808	0,7211	0,6955
40	0,6659	0,6656	0,6601	0,6605	0,6692	0,6767	0,6858	0,6916	0,6978
41	0,6448	0,6864	0,6804	0,6927	0,6907	0,6863	0,7017	0,7027	0,6743
42	0,6622	0,6386	0,6740	0,6774	0,6912	0,7007	0,6883	0,7087	0,7177
43	0,6417	0,6501	0,6344	0,6567	0,6952	0,7152	0,7002	0,7200	0,7097
44	0,6762	0,6367	0,6504	0,6367	0,6771	0,7086	0,7157	0,7105	0,7120
45	0,6526	0,6759	0,6470	0,6567	0,6478	0,6864	0,7092	0,7105	0,7088
46	0,6091	0,6080	0,6644	0,6366	0,6507	0,6660	0,6816	0,7196	0,7151
47	0,6326	0,6034	0,6113	0,6280	0,6326	0,6389	0,6832	0,7019	0,7004
48	0,6063	0,6032	0,5990	0,6285	0,6218	0,6431	0,6579	0,6850	0,6931
49	0,5989	0,5977	0,5855	0,5916	0,6321	0,6247	0,6452	0,6597	0,6667
50	0,5925	0,5738	0,6082	0,6041	0,6044	0,6366	0,6384	0,6184	0,6690
51	0,5606	0,5816	0,5548	0,6002	0,5885	0,5983	0,6353	0,6351	0,6312
52	0,5370	0,5520	0,5623	0,5622	0,5762	0,6052	0,5636	0,6284	0,6165
53	0,5335	0,5431	0,5329	0,5397	0,5665	0,5728	0,5825	0,5611	0,5923
54	0,5150	0,5107	0,5112	0,5148	0,5233	0,5606	0,5484	0,5726	0,5677
55	0,4735	0,4952	0,4728	0,4890	0,5144	0,4820	0,5300	0,5413	0,5611
56	0,4169	0,4234	0,4403	0,4379	0,4443	0,4521	0,4381	0,4668	0,4631
57	0,4014	0,3733	0,3883	0,4216	0,4235	0,4193	0,4009	0,4002	0,4243
58	0,3516	0,3848	0,3529	0,3711	0,3565	0,3798	0,3724	0,3694	0,3517
59	0,3241	0,3105	0,3387	0,3206	0,3493	0,3280	0,3330	0,3362	0,3148
60	0,2709	0,2668	0,2621	0,2908	0,2820	0,3091	0,2838	0,2646	0,2789
61	0,1944	0,1775	0,1835	0,1582	0,1572	0,1534	0,1668	0,1414	0,1413
62	0,1430	0,1595	0,1546	0,1461	0,1279	0,1063	0,1061	0,1266	0,1017
63	0,1255	0,1135	0,1250	0,1224	0,1151	0,1014	0,0820	0,0896	0,0945
64	0,0953	0,1032	0,1009	0,0839	0,0909	0,0856	0,0823	0,0719	0,0791
65	0,0950	0,0743	0,0803	0,0710	0,0612	0,0714	0,0724	0,0667	0,0716
66	0,0211	0,0400	0,0286	0,0456	0,0251	0,0238	0,0335	0,0301	0,0364
67	0,0185	0,0196	0,0292	0,0238	0,0335	0,0178	0,0164	0,0257	0,0168
68	0,0168	0,0119	0,0135	0,0248	0,0169	0,0219	0,0115	0,0144	0,0212
69	0,0211	0,0100	0,0105	0,0131	0,0263	0,0126	0,0126	0,0124	0,0081
70	0,0047	0,0086	0,0168	0,0126	0,0107	0,0146	0,0070	0,0102	0,0129
71	0,0185	0,0121	0,0137	0,0171	0,0071	0,0096	0,0060	0,0031	0,0050
72	0,0135	0,0231	0,0106	0,0070	0,0083	0,0035	0,0054	0,0020	0,0040
73	0,0079	0,0100	0,0099	0,0078	0,0144	0,0062	0,0018	0,0032	0,0021
74	0,0100	0,0086	0,0090	0,0065	0,0000	0,0072	0,0080	0,0090	0,0022
75	0,0047	0,0078	0,0045	0,0057	0,0023	0,0000	0,0048	0,0041	0,0087
76	0,0132	0,0067	0,0117	0,0060	0,0044	0,0070	0,0081	0,0025	0,0000
77	0,0103	0,0097	0,0068	0,0162	0,0045	0,0015	0,0042	0,0027	0,0000
78	0,0095	0,0059	0,0081	0,0067	0,0086	0,0000	0,0058	0,0085	0,0027
79	0,0036	0,0066	0,0032	0,0000	0,0035	0,0066	0,0000	0,0073	0,0022
80	0,0054	0,0019	0,0017	0,0036	0,0018	0,0035	0,0050	0,0062	0,0029
81	0,0081	0,0080	0,0020	0,0037	0,0038	0,0019	0,0019	0,0036	0,0031
82	0,0000	0,0044	0,0045	0,0000	0,0062	0,0061	0,0040	0,0000	0,0019
83	0,0025	0,0026	0,0000	0,0023	0,0000	0,0046	0,0021	0,0043	0,0041
84	0,0080	0,0028	0,0000	0,0000	0,0049	0,0000	0,0046	0,0044	0,0068

Taux d'emploi, série n°2		Hommes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0028	0,0022	0,0022	0,0008	0,0009	0,0009	0,0009	0,0016	0,0008
16	0,0211	0,0112	0,0108	0,0107	0,0093	0,0108	0,0067	0,0182	0,0083
17	0,1356	0,1591	0,1460	0,1427	0,1195	0,0920	0,0873	0,0816	0,0819
18	0,2078	0,2273	0,1910	0,2170	0,1848	0,1573	0,1243	0,1255	0,1028
19	0,3472	0,3194	0,3060	0,2704	0,2908	0,2277	0,2333	0,1927	0,1650
20	0,4287	0,4330	0,3897	0,4085	0,3321	0,3688	0,2977	0,2652	0,2149
21	0,5409	0,5353	0,5233	0,5079	0,4589	0,4024	0,4176	0,3574	0,3376
22	0,6275	0,6196	0,5877	0,5851	0,5605	0,5580	0,5036	0,4467	0,4248
23	0,7087	0,7328	0,6958	0,6946	0,6836	0,6500	0,6742	0,5730	0,5506
24	0,7891	0,7809	0,7643	0,7803	0,7490	0,7356	0,7253	0,6935	0,6523
25	0,8232	0,8032	0,8054	0,8191	0,8092	0,8238	0,8161	0,7687	0,7458
26	0,8380	0,8625	0,8641	0,8571	0,8329	0,8288	0,8202	0,8104	0,7962
27	0,8750	0,8718	0,8635	0,8795	0,8695	0,8707	0,8584	0,8377	0,8381
28	0,8776	0,8946	0,8814	0,9083	0,8834	0,8813	0,8786	0,8481	0,8335
29	0,9013	0,8933	0,9000	0,8848	0,9020	0,9088	0,8636	0,8754	0,8526
30	0,8983	0,8872	0,9082	0,9231	0,8951	0,9075	0,8889	0,8704	0,8736
31	0,8952	0,8992	0,9092	0,9069	0,9116	0,9086	0,8895	0,8816	0,8625
32	0,9114	0,9042	0,9081	0,9215	0,9170	0,9164	0,9015	0,8987	0,8653
33	0,9127	0,9101	0,9107	0,9152	0,9252	0,9070	0,9026	0,9050	0,9002
34	0,9175	0,9181	0,9228	0,9162	0,9194	0,9267	0,9093	0,9024	0,9028
35	0,9325	0,9098	0,9180	0,9258	0,9146	0,9142	0,9027	0,8945	0,8980
36	0,9368	0,9287	0,9190	0,9316	0,9169	0,9193	0,9033	0,8907	0,8834
37	0,9236	0,9236	0,9288	0,9216	0,9340	0,9213	0,9176	0,9012	0,8837
38	0,9368	0,9329	0,9188	0,9191	0,9254	0,9360	0,9100	0,9086	0,8901
39	0,9266	0,9167	0,9274	0,9331	0,9217	0,9343	0,9261	0,8991	0,8986
40	0,9323	0,9221	0,9087	0,9273	0,9312	0,9223	0,9155	0,9024	0,8971
41	0,9337	0,9239	0,9349	0,9143	0,9292	0,9315	0,9203	0,9187	0,8842
42	0,9207	0,9220	0,9358	0,9301	0,9211	0,9247	0,9150	0,9086	0,9015
43	0,9259	0,9337	0,9214	0,9230	0,9174	0,9290	0,9228	0,9069	0,9050
44	0,9239	0,9180	0,9298	0,9191	0,9266	0,9202	0,9344	0,9083	0,8813
45	0,9217	0,9003	0,9057	0,9297	0,9256	0,9167	0,9177	0,8992	0,9056
46	0,9170	0,9193	0,9158	0,9272	0,9334	0,9144	0,9127	0,9063	0,8857
47	0,9024	0,9011	0,9112	0,9201	0,9236	0,9270	0,9083	0,8912	0,8798
48	0,9077	0,9042	0,8976	0,9095	0,9129	0,9191	0,8933	0,8883	0,8818
49	0,9123	0,8870	0,9142	0,8901	0,9158	0,8951	0,9142	0,8816	0,8731
50	0,9063	0,8904	0,8793	0,9047	0,8935	0,8940	0,8795	0,8938	0,8606
51	0,8633	0,8756	0,8693	0,8634	0,8827	0,8584	0,8587	0,8491	0,8665
52	0,8731	0,8541	0,8581	0,8562	0,8720	0,8570	0,8531	0,8596	0,8301
53	0,8315	0,8399	0,8227	0,8528	0,8510	0,8281	0,8396	0,8522	0,8308
54	0,8228	0,8199	0,8420	0,8191	0,8260	0,8257	0,8116	0,8262	0,8306
55	0,7903	0,7939	0,8013	0,7980	0,8251	0,8186	0,7815	0,7836	0,7867
56	0,6836	0,6670	0,6574	0,6841	0,7204	0,7256	0,6775	0,6921	0,6840
57	0,6070	0,6064	0,6077	0,6130	0,6118	0,6325	0,6324	0,6147	0,6068
58	0,5470	0,5325	0,5327	0,5392	0,5564	0,5549	0,5614	0,5551	0,5006
59	0,5035	0,4717	0,4766	0,4887	0,4744	0,4995	0,5095	0,4618	0,4953
60	0,4154	0,3976	0,4245	0,4016	0,4236	0,3722	0,4153	0,3933	0,3739
61	0,2670	0,2604	0,2328	0,2339	0,1893	0,1661	0,1390	0,1568	0,1298
62	0,2043	0,2059	0,2174	0,1532	0,1646	0,0987	0,1150	0,1044	0,1219
63	0,1839	0,1671	0,1379	0,1499	0,1212	0,1213	0,0782	0,1011	0,0659
64	0,1632	0,1485	0,1121	0,1112	0,1139	0,0860	0,0910	0,0705	0,0793
65	0,1415	0,1024	0,0971	0,1024	0,0870	0,0722	0,0862	0,0742	0,0505
66	0,0653	0,0606	0,0551	0,0577	0,0561	0,0534	0,0373	0,0549	0,0343
67	0,0518	0,0437	0,0396	0,0346	0,0250	0,0448	0,0307	0,0302	0,0370
68	0,0233	0,0410	0,0289	0,0373	0,0381	0,0233	0,0269	0,0300	0,0275
69	0,0569	0,0295	0,0282	0,0303	0,0350	0,0307	0,0267	0,0237	0,0171
70	0,0324	0,0340	0,0290	0,0283	0,0263	0,0254	0,0307	0,0303	0,0128
71	0,0228	0,0265	0,0342	0,0201	0,0128	0,0141	0,0155	0,0206	0,0169
72	0,0280	0,0193	0,0093	0,0185	0,0194	0,0178	0,0168	0,0085	0,0099
73	0,0243	0,0250	0,0256	0,0132	0,0065	0,0188	0,0134	0,0142	0,0146
74	0,0205	0,0168	0,0134	0,0206	0,0096	0,0141	0,0181	0,0114	0,0060
75	0,0216	0,0232	0,0135	0,0159	0,0273	0,0179	0,0137	0,0139	0,0145
76	0,0191	0,0265	0,0126	0,0108	0,0133	0,0123	0,0075	0,0206	0,0117
77	0,0218	0,0096	0,0293	0,0157	0,0138	0,0146	0,0090	0,0161	0,0099
78	0,0144	0,0234	0,0052	0,0220	0,0169	0,0123	0,0074	0,0065	0,0045
79	0,0137	0,0114	0,0188	0,0029	0,0165	0,0127	0,0051	0,0073	0,0000
80	0,0098	0,0098	0,0132	0,0120	0,0029	0,0058	0,0128	0,0027	0,0074
81	0,0037	0,0111	0,0106	0,0033	0,0134	0,0030	0,0114	0,0114	0,0000
82	0,0163	0,0085	0,0078	0,0000	0,0000	0,0075	0,0000	0,0094	0,0057
83	0,0096	0,0045	0,0085	0,0126	0,0041	0,0038	0,0159	0,0034	0,0096
84	0,0058	0,0000	0,0110	0,0099	0,0189	0,0000	0,0089	0,0084	0,0000

Taux d'emploi, série n°2

Femmes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
15	0,0000	0,0000	0,0008	0,0000	0,0000	0,0008	0,0000	0,0000
16	0,0008	0,0055	0,0023	0,0054	0,0075	0,0026	0,0068	0,0050
17	0,0267	0,0258	0,0312	0,0283	0,0292	0,0439	0,0311	0,0279
18	0,0381	0,0498	0,0371	0,0538	0,0462	0,0566	0,0565	0,0531
19	0,0623	0,0692	0,0652	0,0687	0,0798	0,0900	0,0949	0,0971
20	0,1239	0,1300	0,1168	0,1354	0,1126	0,1607	0,1704	0,1673
21	0,2117	0,2025	0,1911	0,2391	0,2109	0,2515	0,2663	0,2577
22	0,3086	0,2966	0,2820	0,3026	0,3053	0,3466	0,3701	0,3903
23	0,4249	0,4049	0,3663	0,4058	0,4096	0,4543	0,4549	0,4552
24	0,4978	0,5199	0,4860	0,4775	0,5053	0,5615	0,5478	0,5321
25	0,6094	0,5697	0,5739	0,5810	0,5734	0,6209	0,6320	0,6453
26	0,6525	0,6430	0,6180	0,6339	0,6479	0,6594	0,6789	0,6933
27	0,6486	0,6667	0,6565	0,6247	0,6431	0,7015	0,6857	0,7092
28	0,6690	0,6461	0,6779	0,6814	0,6594	0,6750	0,7016	0,6909
29	0,6481	0,6445	0,6489	0,6611	0,6765	0,6851	0,6748	0,7207
30	0,6594	0,6760	0,6477	0,6456	0,6877	0,6782	0,6741	0,6841
31	0,6634	0,6705	0,6585	0,6351	0,6506	0,6910	0,6760	0,6922
32	0,6734	0,6650	0,6532	0,6418	0,6902	0,6632	0,7100	0,6889
33	0,6679	0,6642	0,6732	0,6654	0,6381	0,6775	0,6816	0,6981
34	0,6742	0,6513	0,6559	0,6674	0,6616	0,6897	0,7031	0,6693
35	0,6598	0,6798	0,6535	0,6785	0,6764	0,6767	0,6959	0,7076
36	0,6933	0,6846	0,6882	0,6597	0,6928	0,6841	0,7091	0,7204
37	0,6767	0,6775	0,6623	0,7037	0,6807	0,7123	0,6869	0,7179
38	0,7093	0,6861	0,6671	0,6762	0,7158	0,6878	0,7419	0,7026
39	0,6954	0,6909	0,6889	0,6826	0,7012	0,7303	0,7215	0,7286
40	0,6946	0,7203	0,6980	0,6920	0,6853	0,7103	0,7350	0,7455
41	0,7213	0,6883	0,7200	0,7142	0,7144	0,7296	0,7330	0,7492
42	0,7197	0,7203	0,7019	0,7323	0,7213	0,7229	0,7328	0,7544
43	0,7208	0,7127	0,7318	0,7170	0,7302	0,7192	0,7375	0,7529
44	0,7248	0,7315	0,7218	0,7321	0,7270	0,7126	0,7521	0,7549
45	0,7327	0,7158	0,7305	0,7234	0,7195	0,7308	0,7355	0,7637
46	0,7016	0,7295	0,7091	0,7247	0,7403	0,7035	0,7476	0,7541
47	0,7078	0,6935	0,7165	0,7057	0,7299	0,7342	0,7351	0,7786
48	0,6837	0,7142	0,6893	0,7144	0,6979	0,7282	0,7405	0,7582
49	0,6895	0,6977	0,6923	0,7200	0,7158	0,7254	0,7315	0,7344
50	0,6633	0,6878	0,6954	0,7044	0,6936	0,7015	0,7252	0,7193
51	0,6590	0,6699	0,6804	0,6828	0,7016	0,6941	0,6902	0,7199
52	0,6449	0,6477	0,6208	0,6767	0,6837	0,6813	0,7009	0,6724
53	0,6022	0,6454	0,6150	0,6511	0,6548	0,6659	0,6643	0,7069
54	0,5702	0,5832	0,6029	0,5774	0,6230	0,6318	0,6482	0,6259
55	0,5440	0,5678	0,5526	0,5785	0,5720	0,5880	0,6242	0,6253
56	0,5180	0,4946	0,4941	0,4671	0,5182	0,5240	0,5158	0,5687
57	0,4514	0,4562	0,4491	0,4290	0,4379	0,4723	0,4605	0,4685
58	0,3891	0,3934	0,4263	0,3868	0,3948	0,4077	0,4256	0,4089
59	0,3381	0,3422	0,3420	0,3229	0,3435	0,3324	0,3468	0,3838
60	0,2873	0,2852	0,2898	0,2592	0,2819	0,2648	0,2804	0,2983
61	0,1357	0,1492	0,1489	0,1245	0,1300	0,1168	0,1309	0,1618
62	0,1030	0,0997	0,1045	0,1202	0,0875	0,0995	0,0922	0,0993
63	0,0750	0,0875	0,0800	0,0804	0,0949	0,0667	0,0640	0,0827
64	0,0861	0,0694	0,0644	0,0696	0,0779	0,0707	0,0532	0,0600
65	0,0492	0,0671	0,0515	0,0549	0,0514	0,0605	0,0497	0,0557
66	0,0288	0,0299	0,0251	0,0243	0,0141	0,0129	0,0271	0,0252
67	0,0183	0,0180	0,0119	0,0171	0,0147	0,0113	0,0084	0,0153
68	0,0213	0,0186	0,0104	0,0098	0,0126	0,0122	0,0082	0,0065
69	0,0040	0,0142	0,0086	0,0064	0,0089	0,0113	0,0064	0,0043
70	0,0084	0,0042	0,0114	0,0079	0,0022	0,0050	0,0116	0,0063
71	0,0022	0,0072	0,0074	0,0060	0,0062	0,0023	0,0021	0,0055
72	0,0052	0,0045	0,0021	0,0032	0,0062	0,0033	0,0023	0,0021
73	0,0064	0,0064	0,0033	0,0031	0,0023	0,0033	0,0033	0,0012
74	0,0055	0,0068	0,0022	0,0046	0,0056	0,0035	0,0058	0,0045
75	0,0034	0,0024	0,0055	0,0047	0,0035	0,0023	0,0037	0,0084
76	0,0056	0,0012	0,0012	0,0034	0,0038	0,0036	0,0023	0,0049
77	0,0023	0,0020	0,0012	0,0025	0,0024	0,0025	0,0025	0,0000
78	0,0028	0,0000	0,0000	0,0012	0,0013	0,0012	0,0013	0,0026
79	0,0000	0,0027	0,0023	0,0000	0,0012	0,0026	0,0013	0,0013
80	0,0046	0,0062	0,0000	0,0025	0,0000	0,0000	0,0027	0,0040
81	0,0000	0,0000	0,0033	0,0000	0,0027	0,0022	0,0014	0,0042
82	0,0017	0,0018	0,0000	0,0033	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
83	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
84	0,0000	0,0000	0,0000	0,0020	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Taux d'emploi, série n°2

Hommes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
15	0,0000	0,0007	0,0007	0,0000	0,0000	0,0023	0,0016	0,0016
16	0,0155	0,0119	0,0117	0,0142	0,0175	0,0115	0,0117	0,0194
17	0,0867	0,0955	0,0854	0,1049	0,1163	0,1069	0,1077	0,1041
18	0,1175	0,1262	0,1342	0,1471	0,1422	0,1557	0,1378	0,1423
19	0,1715	0,1698	0,1639	0,1787	0,1653	0,2097	0,2020	0,2231
20	0,2290	0,2444	0,2042	0,2420	0,2313	0,2715	0,3061	0,2707
21	0,3236	0,3308	0,3164	0,3320	0,3069	0,3702	0,3791	0,3995
22	0,4224	0,4088	0,4016	0,4314	0,4175	0,4688	0,5035	0,4689
23	0,5655	0,5550	0,5220	0,5386	0,5544	0,5938	0,5822	0,5587
24	0,6614	0,6429	0,6230	0,6151	0,6191	0,6670	0,6650	0,6517
25	0,7551	0,7349	0,7471	0,7108	0,6935	0,7361	0,7140	0,7319
26	0,7836	0,7879	0,7699	0,7727	0,7735	0,7995	0,8261	0,7635
27	0,8190	0,8172	0,8023	0,8033	0,8144	0,8385	0,8319	0,8424
28	0,8606	0,8409	0,8179	0,8320	0,8296	0,8547	0,8740	0,8507
29	0,8595	0,8503	0,8413	0,8528	0,8497	0,8688	0,8899	0,8761
30	0,8689	0,8618	0,8479	0,8587	0,8526	0,8732	0,8872	0,8884
31	0,8948	0,8708	0,8650	0,8737	0,8748	0,8743	0,9009	0,8746
32	0,8911	0,8925	0,8692	0,8813	0,8795	0,8970	0,8881	0,8889
33	0,8896	0,8851	0,8800	0,8840	0,8769	0,8961	0,9043	0,9078
34	0,9260	0,8908	0,8850	0,8711	0,8831	0,8848	0,9063	0,9047
35	0,8961	0,9073	0,8884	0,9035	0,8765	0,9009	0,9001	0,9021
36	0,9018	0,8921	0,9147	0,9113	0,9017	0,8894	0,9073	0,9067
37	0,8998	0,9191	0,8840	0,8967	0,8961	0,8879	0,9273	0,9093
38	0,9015	0,8886	0,9045	0,8945	0,8935	0,9128	0,9051	0,9113
39	0,9102	0,8985	0,8951	0,8942	0,9017	0,9075	0,9094	0,8998
40	0,8848	0,9034	0,8900	0,8876	0,9155	0,9205	0,9025	0,9042
41	0,9037	0,8877	0,8974	0,8907	0,9024	0,9054	0,9287	0,9122
42	0,8947	0,9085	0,8892	0,8891	0,8927	0,9050	0,9223	0,9199
43	0,9117	0,8949	0,9077	0,9017	0,8946	0,9084	0,9115	0,8961
44	0,8846	0,9021	0,8870	0,8909	0,8923	0,8940	0,9219	0,9006
45	0,8946	0,8969	0,8923	0,9044	0,8867	0,9121	0,9037	0,9078
46	0,9106	0,8909	0,8857	0,9086	0,9073	0,8946	0,9033	0,9023
47	0,8976	0,8933	0,8788	0,8789	0,8894	0,8999	0,9029	0,9146
48	0,8789	0,8834	0,8933	0,8892	0,8761	0,8940	0,9101	0,8986
49	0,8817	0,8702	0,8943	0,8836	0,8782	0,8869	0,8924	0,8899
50	0,8616	0,8875	0,8750	0,8870	0,8845	0,8905	0,8859	0,8864
51	0,8528	0,8574	0,8844	0,8565	0,8625	0,8663	0,8988	0,8723
52	0,8355	0,8568	0,8520	0,8492	0,8360	0,8595	0,8777	0,8637
53	0,8617	0,8346	0,8266	0,8320	0,8441	0,8307	0,8371	0,8619
54	0,8199	0,8473	0,8252	0,8062	0,8041	0,8335	0,8283	0,8283
55	0,7802	0,7859	0,7789	0,7845	0,7899	0,7838	0,8066	0,7993
56	0,7013	0,6904	0,7122	0,7011	0,7159	0,6871	0,7119	0,7385
57	0,6110	0,6367	0,6234	0,6470	0,6305	0,6206	0,6310	0,6270
58	0,5175	0,5445	0,5762	0,5299	0,5560	0,5304	0,4976	0,5587
59	0,4522	0,4374	0,4136	0,4294	0,3856	0,4036	0,4182	0,4789
60	0,3934	0,3940	0,3251	0,3213	0,3382	0,3021	0,3273	0,3157
61	0,1244	0,1424	0,1508	0,1334	0,1402	0,1206	0,1290	0,1640
62	0,0867	0,0779	0,0873	0,0953	0,1032	0,1074	0,0878	0,1083
63	0,0733	0,0667	0,0699	0,0656	0,0758	0,0598	0,0726	0,0778
64	0,0549	0,0576	0,0476	0,0403	0,0624	0,0590	0,0524	0,0512
65	0,0440	0,0442	0,0396	0,0494	0,0316	0,0476	0,0366	0,0434
66	0,0333	0,0258	0,0246	0,0268	0,0236	0,0177	0,0301	0,0206
67	0,0228	0,0266	0,0240	0,0207	0,0248	0,0181	0,0124	0,0179
68	0,0223	0,0211	0,0204	0,0187	0,0127	0,0213	0,0125	0,0104
69	0,0214	0,0140	0,0180	0,0190	0,0234	0,0122	0,0098	0,0090
70	0,0163	0,0132	0,0233	0,0131	0,0090	0,0163	0,0103	0,0101
71	0,0146	0,0156	0,0071	0,0158	0,0083	0,0096	0,0142	0,0097
72	0,0102	0,0041	0,0095	0,0141	0,0089	0,0044	0,0028	0,0082
73	0,0101	0,0120	0,0086	0,0087	0,0079	0,0029	0,0015	0,0044
74	0,0122	0,0100	0,0096	0,0031	0,0060	0,0079	0,0029	0,0016
75	0,0048	0,0067	0,0060	0,0079	0,0000	0,0030	0,0046	0,0047
76	0,0080	0,0034	0,0085	0,0048	0,0068	0,0000	0,0031	0,0034
77	0,0125	0,0028	0,0017	0,0071	0,0035	0,0071	0,0037	0,0050
78	0,0036	0,0101	0,0028	0,0000	0,0037	0,0036	0,0058	0,0076
79	0,0046	0,0041	0,0069	0,0000	0,0039	0,0039	0,0060	0,0000
80	0,0040	0,0000	0,0044	0,0112	0,0032	0,0041	0,0000	0,0108
81	0,0082	0,0043	0,0046	0,0000	0,0041	0,0036	0,0045	0,0000
82	0,0000	0,0096	0,0000	0,0000	0,0055	0,0044	0,0041	0,0049
83	0,0034	0,0000	0,0036	0,0000	0,0000	0,0000	0,0056	0,0000
84	0,0039	0,0041	0,0000	0,0115	0,0000	0,0000	0,0000	0,0062

Taux d'emploi, série n°3

Femmes

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
15	0,0479	0,0257	0,0340	0,0283	0,0080	0,0082	0,0029	0,0015	0,0074
16	0,2044	0,0876	0,0807	0,0562	0,0568	0,0305	0,0274	0,0223	0,0134
17	0,3007	0,2807	0,2617	0,2095	0,1929	0,2005	0,1903	0,1808	0,1228
18	0,4134	0,4135	0,3884	0,3515	0,3632	0,3276	0,3200	0,3075	0,2576
19	0,5158	0,5107	0,5073	0,4515	0,4659	0,4748	0,4525	0,4494	0,4089
20	0,5781	0,5865	0,5882	0,5529	0,5648	0,5649	0,5330	0,5112	0,4942
21	0,6021	0,6115	0,5928	0,6135	0,5791	0,5706	0,5966	0,5557	0,5415
22	0,5886	0,5953	0,5809	0,5848	0,6179	0,5952	0,5924	0,6271	0,5840
23	0,5597	0,6079	0,5894	0,5912	0,5826	0,6077	0,6133	0,5882	0,5942
24	0,5467	0,5763	0,5676	0,5687	0,5982	0,6246	0,5969	0,6034	0,6123
25	0,5179	0,5239	0,5057	0,5454	0,5722	0,5964	0,5729	0,5850	0,5767
26	0,4916	0,5116	0,5167	0,5227	0,5360	0,5477	0,5803	0,5746	0,5881
27	0,4844	0,4771	0,4956	0,5063	0,5035	0,5543	0,5469	0,5629	0,5650
28	0,4652	0,4861	0,5081	0,4887	0,5085	0,5157	0,5624	0,5571	0,5349
29	0,4333	0,4424	0,4589	0,4795	0,4814	0,5250	0,5310	0,5432	0,5397
30	0,4325	0,4414	0,4690	0,4595	0,4972	0,4974	0,5297	0,5394	0,5219
31	0,4280	0,4448	0,4609	0,4411	0,4526	0,5093	0,5335	0,5061	0,5289
32	0,4330	0,4543	0,4336	0,4773	0,4606	0,4810	0,5276	0,5457	0,5196
33	0,4109	0,4509	0,4529	0,4430	0,4974	0,4904	0,4741	0,5216	0,5290
34	0,4015	0,4188	0,4445	0,4443	0,4589	0,4823	0,4989	0,5216	0,5415
35	0,4152	0,4116	0,4144	0,4552	0,4794	0,4603	0,4862	0,5302	0,5146
36	0,4227	0,4059	0,4318	0,4328	0,4650	0,4922	0,5048	0,5189	0,5590
37	0,4325	0,4362	0,4309	0,4255	0,4731	0,5073	0,5138	0,5362	0,5079
38	0,4380	0,4471	0,4360	0,4539	0,4761	0,4866	0,5106	0,5240	0,5127
39	0,4644	0,4494	0,4774	0,4566	0,4571	0,5005	0,5085	0,4952	0,5400
40	0,4472	0,4891	0,4634	0,4541	0,4811	0,4836	0,4838	0,5098	0,5270
41	0,4413	0,4780	0,4689	0,4820	0,4658	0,4799	0,4980	0,5330	0,5260
42	0,4490	0,4618	0,4683	0,4723	0,4794	0,4991	0,5067	0,5253	0,5322
43	0,4616	0,4824	0,4436	0,4531	0,4891	0,4613	0,4986	0,5290	0,5049
44	0,4738	0,4724	0,4943	0,4757	0,4514	0,4991	0,4935	0,4754	0,5367
45	0,4616	0,4690	0,4720	0,4781	0,4878	0,4694	0,5162	0,5038	0,5037
46	0,4854	0,4866	0,4860	0,4742	0,4982	0,5194	0,5062	0,5050	0,5239
47	0,4656	0,4722	0,4932	0,4876	0,4955	0,4889	0,5429	0,5203	0,5088
48	0,4634	0,4763	0,5019	0,4626	0,5038	0,4962	0,4955	0,5388	0,5211
49	0,4433	0,4798	0,4352	0,5005	0,4916	0,5140	0,5129	0,4643	0,5106
50	0,4556	0,4091	0,4735	0,4574	0,5285	0,4881	0,4981	0,5130	0,4753
51	0,4444	0,4914	0,4564	0,4745	0,4706	0,5080	0,4822	0,4987	0,4820
52	0,4447	0,4457	0,4450	0,4411	0,4738	0,4960	0,4904	0,4735	0,4746
53	0,4727	0,4538	0,4444	0,4457	0,4494	0,4725	0,4790	0,4746	0,4741
54	0,4513	0,4867	0,4692	0,4696	0,4226	0,4524	0,4549	0,4586	0,4657
55	0,4658	0,4567	0,4797	0,4043	0,4523	0,4124	0,4542	0,4482	0,4475
56	0,4443	0,4520	0,4508	0,4554	0,4174	0,4096	0,4049	0,4078	0,4322
57	0,4283	0,4565	0,4233	0,4306	0,4311	0,4229	0,3745	0,4003	0,3676
58	0,4359	0,3991	0,4205	0,3924	0,3923	0,3837	0,3924	0,3582	0,3411
59	0,3758	0,4136	0,3653	0,3786	0,4013	0,3843	0,3904	0,3333	0,3383
60	0,3768	0,3583	0,3665	0,3597	0,3558	0,3535	0,3371	0,3652	0,2947
61	0,3567	0,3453	0,3212	0,3415	0,3151	0,3039	0,2963	0,2914	0,2622
62	0,3112	0,3006	0,3259	0,2619	0,3256	0,3035	0,2634	0,2577	0,2529
63	0,3044	0,2688	0,2862	0,2760	0,2536	0,3006	0,2869	0,2138	0,2231
64	0,2892	0,2543	0,2370	0,2487	0,2478	0,2159	0,2436	0,2421	0,1887
65	0,2329	0,2333	0,2221	0,1747	0,2303	0,2092	0,1837	0,1909	0,2013
66	0,1533	0,1646	0,1663	0,1430	0,1302	0,1460	0,1345	0,1021	0,1094
67	0,1354	0,1145	0,0970	0,1140	0,1273	0,0971	0,1078	0,0874	0,0667
68	0,1206	0,1262	0,0855	0,0857	0,0794	0,0873	0,0876	0,0890	0,0828
69	0,0969	0,0826	0,1266	0,0759	0,0800	0,0526	0,0710	0,0612	0,0677
70	0,0938	0,0983	0,0922	0,0892	0,0742	0,0707	0,0413	0,0608	0,0558
71	0,0792	0,0820	0,0806	0,0792	0,0703	0,0617	0,0646	0,0476	0,0514
72	0,0656	0,0816	0,0758	0,0617	0,0782	0,0473	0,0491	0,0537	0,0452
73	0,0752	0,0754	0,0578	0,0530	0,0540	0,0426	0,0428	0,0284	0,0340
74	0,0513	0,0519	0,0571	0,0550	0,0449	0,0502	0,0386	0,0297	0,0278
75	0,0490	0,0460	0,0434	0,0376	0,0488	0,0397	0,0284	0,0448	0,0309
76	0,0487	0,0460	0,0363	0,0267	0,0293	0,0435	0,0417	0,0173	0,0359
77	0,0445	0,0485	0,0313	0,0385	0,0283	0,0242	0,0248	0,0268	0,0209
78	0,0352	0,0364	0,0263	0,0277	0,0249	0,0207	0,0206	0,0182	0,0207
79	0,0318	0,0390	0,0358	0,0321	0,0228	0,0148	0,0103	0,0229	0,0170
80	0,0241	0,0301	0,0169	0,0291	0,0377	0,0165	0,0265	0,0190	0,0060
81	0,0189	0,0224	0,0347	0,0137	0,0193	0,0361	0,0145	0,0133	0,0105
82	0,0175	0,0198	0,0178	0,0215	0,0084	0,0123	0,0128	0,0189	0,0058
83	0,0174	0,0162	0,0109	0,0277	0,0069	0,0071	0,0136	0,0178	0,0201
84	0,0185	0,0145	0,0148	0,0086	0,0246	0,0162	0,0164	0,0110	0,0080

Taux d'emploi, série n°3

Hommes

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
15	0,1232	0,0915	0,0757	0,0700	0,0328	0,0147	0,0140	0,0249	0,0157
16	0,3390	0,2161	0,1809	0,1440	0,1395	0,0752	0,0657	0,0703	0,0588
17	0,3985	0,3732	0,3645	0,3292	0,3015	0,2948	0,2892	0,2835	0,2166
18	0,5185	0,4878	0,5167	0,4719	0,4420	0,4133	0,4428	0,3945	0,3672
19	0,5780	0,5891	0,5640	0,5760	0,5550	0,5473	0,5203	0,5267	0,4883
20	0,3638	0,5457	0,5899	0,5856	0,5652	0,5678	0,5023	0,3770	0,4385
21	0,5719	0,3795	0,3829	0,4441	0,5278	0,4843	0,4544	0,5140	0,4931
22	0,7273	0,7104	0,7048	0,6829	0,6137	0,6116	0,7014	0,7460	0,7154
23	0,8075	0,7966	0,7991	0,7840	0,8080	0,8067	0,7966	0,7708	0,7480
24	0,8351	0,8437	0,8450	0,8389	0,8287	0,8369	0,8371	0,8075	0,8260
25	0,8712	0,8700	0,8785	0,8651	0,8785	0,8686	0,8798	0,8497	0,8283
26	0,8829	0,9031	0,8940	0,8829	0,8960	0,9000	0,8850	0,8782	0,8646
27	0,9074	0,9033	0,9176	0,9130	0,9152	0,9308	0,9206	0,9009	0,8928
28	0,9120	0,9270	0,9118	0,9129	0,9170	0,9428	0,9216	0,9086	0,9006
29	0,9212	0,9474	0,9273	0,9266	0,9338	0,9349	0,9226	0,9193	0,8978
30	0,9237	0,9382	0,9249	0,9323	0,9175	0,9372	0,9366	0,9265	0,9157
31	0,9322	0,9448	0,9412	0,9461	0,9405	0,9541	0,9435	0,9318	0,9126
32	0,9364	0,9413	0,9556	0,9473	0,9492	0,9458	0,9405	0,9334	0,9212
33	0,9343	0,9603	0,9369	0,9586	0,9513	0,9438	0,9396	0,9454	0,9193
34	0,9317	0,9458	0,9532	0,9417	0,9469	0,9533	0,9312	0,9286	0,9196
35	0,9323	0,9389	0,9459	0,9375	0,9352	0,9459	0,9428	0,9436	0,9221
36	0,9319	0,9273	0,9391	0,9483	0,9452	0,9517	0,9548	0,9412	0,9085
37	0,9325	0,9452	0,9433	0,9424	0,9319	0,9473	0,9375	0,9266	0,9104
38	0,9251	0,9230	0,9403	0,9300	0,9473	0,9441	0,9391	0,9153	0,9026
39	0,9344	0,9333	0,9387	0,9398	0,9413	0,9397	0,9404	0,9205	0,9254
40	0,9303	0,9368	0,9184	0,9284	0,9480	0,9323	0,9441	0,9263	0,9061
41	0,9204	0,9371	0,9297	0,9191	0,9269	0,9352	0,9184	0,9175	0,9181
42	0,9178	0,9344	0,9273	0,9145	0,9294	0,9339	0,9243	0,9191	0,9078
43	0,9189	0,9348	0,9259	0,9201	0,9205	0,9300	0,9208	0,9158	0,9218
44	0,9157	0,9183	0,9202	0,9373	0,9220	0,9241	0,9141	0,9051	0,8997
45	0,9101	0,9214	0,9260	0,9185	0,9202	0,9247	0,9094	0,9026	0,8991
46	0,9003	0,9240	0,9145	0,9100	0,9209	0,9266	0,9251	0,9056	0,9097
47	0,9097	0,8922	0,9114	0,9028	0,9227	0,9063	0,9162	0,8854	0,8989
48	0,8982	0,9122	0,8880	0,9250	0,9066	0,9058	0,9048	0,8899	0,8776
49	0,8914	0,9158	0,9176	0,8938	0,9170	0,9034	0,9197	0,8870	0,8856
50	0,8740	0,8825	0,9087	0,9015	0,9017	0,9013	0,9054	0,9079	0,8751
51	0,8857	0,8898	0,8955	0,8800	0,8830	0,8863	0,8901	0,8931	0,8911
52	0,8610	0,8820	0,8345	0,8567	0,8543	0,8793	0,8644	0,8528	0,8595
53	0,8613	0,8678	0,8701	0,8484	0,8624	0,8548	0,8788	0,8448	0,8588
54	0,8568	0,8428	0,8563	0,8571	0,8508	0,8535	0,8563	0,8601	0,8610
55	0,8238	0,8454	0,8358	0,8202	0,8200	0,8322	0,8191	0,8270	0,8345
56	0,8012	0,7758	0,7638	0,8050	0,7569	0,7908	0,7740	0,7483	0,7498
57	0,7683	0,7921	0,7691	0,7448	0,7925	0,7406	0,7585	0,7378	0,7089
58	0,7447	0,7350	0,7363	0,7408	0,7439	0,7592	0,7329	0,7188	0,6895
59	0,7380	0,7306	0,7248	0,7138	0,7196	0,7253	0,7239	0,6892	0,6861
60	0,7030	0,6982	0,6820	0,6843	0,6927	0,6864	0,6910	0,6445	0,6364
61	0,6127	0,6405	0,6200	0,6188	0,6061	0,6190	0,5910	0,5570	0,4799
62	0,5833	0,5922	0,5787	0,5957	0,5346	0,5429	0,5463	0,5040	0,4443
63	0,5600	0,5447	0,5376	0,5471	0,5330	0,4813	0,4866	0,4544	0,4101
64	0,5158	0,5177	0,4919	0,4829	0,4612	0,4605	0,4552	0,3881	0,3581
65	0,4501	0,4491	0,4261	0,4013	0,4417	0,4301	0,3778	0,3333	0,3178
66	0,2919	0,2969	0,2645	0,2788	0,2588	0,2464	0,2446	0,2146	0,1961
67	0,2582	0,2301	0,2551	0,2363	0,2210	0,2080	0,1923	0,2057	0,1660
68	0,2476	0,2314	0,1686	0,2193	0,1997	0,1700	0,1702	0,1661	0,1542
69	0,2241	0,2115	0,1924	0,1664	0,2047	0,1447	0,1640	0,1265	0,1510
70	0,2068	0,1633	0,1540	0,1526	0,1624	0,1450	0,1143	0,1407	0,1142
71	0,1657	0,1743	0,1325	0,1436	0,1272	0,1258	0,1429	0,1180	0,1010
72	0,1512	0,1302	0,1413	0,1056	0,1094	0,1011	0,1043	0,1132	0,1093
73	0,1343	0,1363	0,1402	0,1082	0,1055	0,0838	0,1007	0,1058	0,0856
74	0,1331	0,1016	0,1091	0,0976	0,1038	0,0939	0,0903	0,0675	0,0920
75	0,1119	0,1140	0,0541	0,0776	0,0746	0,0856	0,0698	0,0708	0,0684
76	0,0998	0,0972	0,0930	0,0601	0,0860	0,0601	0,0514	0,0747	0,0893
77	0,0910	0,0805	0,0722	0,0769	0,0667	0,0538	0,0545	0,0565	0,0482
78	0,0886	0,0723	0,0879	0,0664	0,0560	0,0723	0,0404	0,0541	0,0444
79	0,0714	0,0633	0,0746	0,0769	0,0658	0,0417	0,0673	0,0471	0,0276
80	0,0547	0,0674	0,0714	0,0404	0,0405	0,0406	0,0462	0,0500	0,0338
81	0,0816	0,0316	0,0714	0,0559	0,0520	0,0457	0,0440	0,0402	0,0124
82	0,0550	0,0526	0,0253	0,0503	0,0507	0,0316	0,0462	0,0417	0,0375
83	0,0610	0,0584	0,0576	0,0148	0,0411	0,0488	0,0429	0,0500	0,0159
84	0,0598	0,0370	0,0099	0,0328	0,0202	0,0180	0,0388	0,0455	0,0377

Taux d'emploi, série n°3		Femmes								
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	
15	0,0060	0,0035	0,0035	0,0014	0,0000	0,0008	0,0007	0,0000	0,0000	
16	0,0207	0,0169	0,0155	0,0147	0,0074	0,0087	0,0091	0,0087	0,0036	
17	0,1257	0,1091	0,0981	0,0781	0,0545	0,0514	0,0577	0,0500	0,0515	
18	0,2296	0,2142	0,1993	0,1564	0,1415	0,1188	0,1118	0,0839	0,0918	
19	0,4073	0,3627	0,3353	0,2971	0,2632	0,2544	0,2133	0,1738	0,1559	
20	0,4993	0,4717	0,4434	0,4118	0,3935	0,3469	0,3555	0,2824	0,2816	
21	0,5403	0,5559	0,5282	0,4937	0,4690	0,4483	0,4211	0,4388	0,3817	
22	0,5726	0,5733	0,5570	0,5446	0,5127	0,5255	0,5150	0,4671	0,4880	
23	0,6016	0,5755	0,5797	0,5717	0,5464	0,5432	0,5532	0,5415	0,5114	
24	0,5932	0,6250	0,6023	0,5663	0,5808	0,5706	0,5733	0,5588	0,5540	
25	0,6069	0,5955	0,6026	0,5722	0,5612	0,5672	0,5797	0,5467	0,5541	
26	0,5743	0,5813	0,5646	0,5683	0,5648	0,5539	0,5708	0,5968	0,5649	
27	0,5775	0,5897	0,5952	0,5697	0,5597	0,5637	0,5905	0,6029	0,5776	
28	0,5958	0,5577	0,5834	0,5750	0,5621	0,5280	0,5490	0,5665	0,5667	
29	0,5548	0,5712	0,5753	0,5591	0,5582	0,5533	0,5670	0,5644	0,5652	
30	0,5516	0,5368	0,5799	0,5742	0,5694	0,5830	0,5758	0,5706	0,5551	
31	0,5422	0,5588	0,5593	0,5598	0,5779	0,5547	0,5722	0,5781	0,5733	
32	0,5427	0,5378	0,5680	0,5755	0,5716	0,5789	0,6014	0,5852	0,5846	
33	0,5705	0,5794	0,5758	0,5846	0,5773	0,5584	0,5802	0,5918	0,5850	
34	0,5519	0,5653	0,5714	0,5727	0,5923	0,5804	0,5917	0,6092	0,6041	
35	0,5514	0,5660	0,5667	0,5698	0,5873	0,5619	0,5888	0,6358	0,5818	
36	0,5013	0,5655	0,5694	0,5757	0,5737	0,5490	0,5842	0,5942	0,6110	
37	0,5696	0,5352	0,5499	0,5731	0,5834	0,5644	0,5953	0,5856	0,5934	
38	0,5535	0,5439	0,5486	0,5717	0,6069	0,5634	0,5661	0,5938	0,5928	
39	0,5298	0,5471	0,5504	0,5804	0,5860	0,5802	0,5951	0,5932	0,5960	
40	0,5551	0,5450	0,5564	0,5806	0,5775	0,5604	0,6074	0,6038	0,5900	
41	0,5257	0,5333	0,5541	0,5669	0,5841	0,5803	0,5796	0,6154	0,6073	
42	0,5303	0,5350	0,5632	0,5526	0,5708	0,5393	0,6099	0,5862	0,6116	
43	0,5395	0,5307	0,5533	0,5872	0,5397	0,5783	0,5796	0,5970	0,6049	
44	0,5191	0,5350	0,5294	0,5480	0,5868	0,5473	0,5807	0,5883	0,6031	
45	0,5491	0,5116	0,5368	0,5300	0,5268	0,5825	0,5795	0,6036	0,5792	
46	0,4995	0,5376	0,5569	0,5240	0,5272	0,5625	0,5723	0,5875	0,5846	
47	0,5331	0,5236	0,5141	0,5579	0,5371	0,5483	0,5818	0,5719	0,5817	
48	0,5115	0,5397	0,5456	0,5157	0,5563	0,5359	0,5586	0,5985	0,5884	
49	0,5483	0,5036	0,5299	0,5432	0,5081	0,5193	0,5489	0,5630	0,5872	
50	0,5040	0,4986	0,4939	0,5430	0,5271	0,5141	0,5158	0,5356	0,5309	
51	0,4771	0,4804	0,5020	0,4986	0,5331	0,4911	0,4975	0,4995	0,5418	
52	0,4768	0,4721	0,4708	0,4856	0,4995	0,5214	0,5079	0,5128	0,5177	
53	0,4718	0,4580	0,4615	0,4980	0,4881	0,4628	0,4960	0,4898	0,4544	
54	0,4632	0,4464	0,4769	0,4501	0,4836	0,4903	0,4477	0,4757	0,4649	
55	0,4820	0,4488	0,4471	0,4699	0,4462	0,4617	0,4812	0,4430	0,4231	
56	0,4383	0,4390	0,4603	0,4521	0,4582	0,4131	0,4173	0,4013	0,4086	
57	0,4124	0,4325	0,3854	0,4362	0,4237	0,3981	0,3472	0,3764	0,3644	
58	0,3468	0,3967	0,4022	0,3802	0,3912	0,3679	0,3254	0,3183	0,3222	
59	0,3362	0,2987	0,3593	0,3457	0,3312	0,3384	0,3103	0,2747	0,2807	
60	0,3194	0,3130	0,2900	0,3352	0,3161	0,2926	0,2650	0,2869	0,2445	
61	0,2436	0,2447	0,1976	0,2383	0,2336	0,2062	0,1861	0,1780	0,1781	
62	0,2214	0,2152	0,1983	0,1795	0,1931	0,1766	0,1738	0,1358	0,1517	
63	0,2140	0,1958	0,1933	0,1684	0,1858	0,1689	0,1283	0,1311	0,1249	
64	0,1991	0,1607	0,1629	0,1475	0,1440	0,1326	0,1413	0,0963	0,1202	
65	0,1639	0,1479	0,1361	0,1141	0,1189	0,0953	0,0922	0,1162	0,0679	
66	0,1014	0,0968	0,0915	0,0709	0,0658	0,0522	0,0452	0,0465	0,0324	
67	0,0708	0,0798	0,0670	0,0642	0,0583	0,0362	0,0428	0,0352	0,0481	
68	0,0661	0,0720	0,0675	0,0532	0,0429	0,0357	0,0242	0,0273	0,0369	
69	0,0586	0,0429	0,0449	0,0482	0,0377	0,0290	0,0247	0,0269	0,0190	
70	0,0562	0,0460	0,0421	0,0264	0,0368	0,0328	0,0314	0,0280	0,0351	
71	0,0485	0,0423	0,0401	0,0299	0,0224	0,0256	0,0249	0,0191	0,0203	
72	0,0306	0,0383	0,0327	0,0331	0,0271	0,0219	0,0193	0,0250	0,0212	
73	0,0294	0,0347	0,0348	0,0261	0,0275	0,0150	0,0171	0,0162	0,0228	
74	0,0267	0,0148	0,0429	0,0218	0,0238	0,0169	0,0298	0,0318	0,0074	
75	0,0230	0,0202	0,0110	0,0296	0,0101	0,0172	0,0095	0,0216	0,0254	
76	0,0250	0,0245	0,0143	0,0122	0,0295	0,0101	0,0159	0,0071	0,0149	
77	0,0281	0,0230	0,0295	0,0149	0,0164	0,0183	0,0078	0,0116	0,0072	
78	0,0194	0,0246	0,0322	0,0204	0,0125	0,0102	0,0154	0,0115	0,0085	
79	0,0233	0,0061	0,0246	0,0187	0,0168	0,0184	0,0072	0,0073	0,0120	
80	0,0243	0,0163	0,0116	0,0165	0,0140	0,0130	0,0173	0,0057	0,0078	
81	0,0088	0,0130	0,0140	0,0125	0,0115	0,0084	0,0102	0,0169	0,0085	
82	0,0225	0,0131	0,0132	0,0052	0,0080	0,0074	0,0067	0,0046	0,0045	
83	0,0121	0,0156	0,0060	0,0119	0,0112	0,0118	0,0080	0,0081	0,0102	
84	0,0378	0,0182	0,0101	0,0098	0,0066	0,0065	0,0064	0,0000	0,0031	

Taux d'emploi, série n°3		Hommes							
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
15	0,0174	0,0072	0,0081	0,0066	0,0054	0,0044	0,0043	0,0022	0,0023
16	0,0499	0,0393	0,0320	0,0400	0,0254	0,0312	0,0220	0,0206	0,0216
17	0,2310	0,2129	0,2083	0,1928	0,1800	0,1781	0,1503	0,1226	0,1259
18	0,3401	0,3279	0,3426	0,3205	0,2902	0,2796	0,2375	0,1985	0,2029
19	0,4754	0,4277	0,4330	0,4090	0,3828	0,3388	0,3114	0,2444	0,2345
20	0,4277	0,3825	0,3516	0,3594	0,3072	0,2991	0,3134	0,3282	0,2932
21	0,5016	0,5050	0,5874	0,5549	0,5183	0,4946	0,4545	0,3810	0,3466
22	0,6974	0,6797	0,6688	0,6980	0,6578	0,6314	0,6145	0,5680	0,5318
23	0,7588	0,7260	0,7231	0,7436	0,7067	0,6912	0,6557	0,6443	0,6199
24	0,8157	0,8387	0,8014	0,8163	0,7746	0,7442	0,7559	0,7256	0,7075
25	0,8508	0,8488	0,8407	0,8268	0,8261	0,8000	0,7850	0,7836	0,7698
26	0,8697	0,8736	0,8716	0,8697	0,8279	0,8176	0,8279	0,8042	0,7739
27	0,9009	0,8884	0,8653	0,8943	0,8487	0,8437	0,8483	0,8255	0,8120
28	0,9020	0,8979	0,8765	0,8748	0,8728	0,8626	0,8323	0,8310	0,8261
29	0,9174	0,9038	0,8904	0,9102	0,8838	0,8564	0,8509	0,8504	0,8324
30	0,9203	0,9102	0,9116	0,9049	0,8995	0,8754	0,8589	0,8531	0,8492
31	0,9140	0,9180	0,9100	0,9220	0,8971	0,8701	0,8789	0,8825	0,8616
32	0,9298	0,9067	0,9030	0,8976	0,9096	0,8775	0,8929	0,8751	0,8515
33	0,9262	0,9137	0,9149	0,9126	0,9089	0,8900	0,8920	0,8640	0,8530
34	0,9245	0,9266	0,9286	0,9254	0,9135	0,8805	0,8841	0,8787	0,8790
35	0,9321	0,9334	0,9208	0,9235	0,9152	0,8852	0,8931	0,8794	0,8753
36	0,9235	0,9162	0,9179	0,9182	0,9169	0,8892	0,8830	0,8996	0,8763
37	0,9230	0,9213	0,9225	0,9284	0,9172	0,8984	0,8816	0,9090	0,8873
38	0,9181	0,9219	0,9211	0,8948	0,9178	0,8978	0,8820	0,8954	0,8923
39	0,9247	0,9063	0,8858	0,9222	0,9132	0,8843	0,9000	0,8848	0,8994
40	0,9249	0,9236	0,9093	0,9054	0,9090	0,8777	0,9039	0,9015	0,8722
41	0,9177	0,9277	0,9128	0,9037	0,8925	0,8591	0,9025	0,8796	0,8846
42	0,9129	0,9141	0,9065	0,9101	0,8945	0,8720	0,8935	0,8985	0,8797
43	0,9167	0,9225	0,9019	0,9228	0,9034	0,8767	0,8709	0,8707	0,8799
44	0,9072	0,9027	0,9056	0,9278	0,9080	0,8874	0,8835	0,8645	0,8537
45	0,9056	0,8918	0,8943	0,9224	0,8829	0,8885	0,8933	0,8824	0,8641
46	0,9002	0,8832	0,8837	0,9068	0,9027	0,8656	0,8779	0,8867	0,8587
47	0,9098	0,8824	0,8818	0,8998	0,9023	0,8581	0,8794	0,8708	0,8672
48	0,8982	0,8847	0,8747	0,8919	0,8815	0,8836	0,8734	0,8730	0,8512
49	0,8723	0,8880	0,8768	0,8692	0,8991	0,8647	0,8687	0,8397	0,8651
50	0,8706	0,8684	0,8636	0,8638	0,8579	0,8404	0,8390	0,8635	0,8451
51	0,8607	0,8556	0,8625	0,8655	0,8423	0,8225	0,8468	0,8080	0,8199
52	0,8651	0,8612	0,8484	0,8436	0,8262	0,8063	0,8250	0,8356	0,7859
53	0,8470	0,8576	0,8390	0,8454	0,8544	0,8134	0,8108	0,7992	0,8090
54	0,8343	0,8493	0,8256	0,8386	0,8071	0,8100	0,7937	0,8101	0,7764
55	0,8374	0,8172	0,8103	0,8080	0,8038	0,7595	0,7728	0,7599	0,7485
56	0,7805	0,7412	0,7593	0,7407	0,7385	0,6945	0,6592	0,6613	0,6459
57	0,7500	0,7378	0,7249	0,7169	0,6981	0,6455	0,5871	0,5537	0,5710
58	0,6938	0,7005	0,7209	0,6883	0,6281	0,6482	0,5451	0,5041	0,5060
59	0,6648	0,6596	0,6645	0,6667	0,6366	0,5368	0,4978	0,4926	0,4475
60	0,6459	0,5965	0,5886	0,5856	0,5632	0,5136	0,4360	0,4214	0,4168
61	0,4532	0,4186	0,4114	0,3828	0,3793	0,3678	0,3241	0,2899	0,2809
62	0,4302	0,2982	0,3243	0,3326	0,2876	0,3069	0,2789	0,2486	0,2491
63	0,3615	0,3445	0,2869	0,2543	0,2418	0,2626	0,2250	0,2231	0,2108
64	0,3463	0,3016	0,3002	0,2521	0,2254	0,2018	0,2218	0,1942	0,1987
65	0,2985	0,2839	0,2540	0,2388	0,2240	0,1542	0,1610	0,1631	0,1608
66	0,1748	0,1681	0,1506	0,1443	0,1157	0,1230	0,0829	0,1042	0,0982
67	0,1652	0,1327	0,1283	0,1059	0,1200	0,1043	0,0821	0,0777	0,0550
68	0,1431	0,1287	0,1041	0,1198	0,0917	0,1000	0,0672	0,0904	0,0699
69	0,1357	0,1150	0,1027	0,1187	0,0912	0,0773	0,0803	0,0628	0,0585
70	0,1284	0,1068	0,0919	0,0984	0,1002	0,0722	0,0581	0,0661	0,0554
71	0,0806	0,1037	0,0849	0,0845	0,0644	0,0550	0,0475	0,0564	0,0560
72	0,0805	0,0769	0,0690	0,0655	0,0655	0,0576	0,0500	0,0565	0,0550
73	0,0891	0,0472	0,0604	0,0590	0,0427	0,0488	0,0509	0,0474	0,0348
74	0,0573	0,0646	0,0521	0,0635	0,0484	0,0320	0,0479	0,0399	0,0393
75	0,0700	0,0476	0,0429	0,0480	0,0642	0,0257	0,0366	0,0332	0,0375
76	0,0849	0,0635	0,0522	0,0364	0,0570	0,0297	0,0200	0,0362	0,0321
77	0,0483	0,0662	0,0377	0,0536	0,0354	0,0326	0,0368	0,0167	0,0311
78	0,0512	0,0449	0,0301	0,0326	0,0405	0,0349	0,0264	0,0226	0,0129
79	0,0199	0,0433	0,0321	0,0363	0,0312	0,0299	0,0215	0,0170	0,0086
80	0,0354	0,0478	0,0302	0,0223	0,0132	0,0158	0,0167	0,0136	0,0098
81	0,0388	0,0263	0,0280	0,0224	0,0126	0,0114	0,0104	0,0196	0,0192
82	0,0192	0,0313	0,0206	0,0209	0,0099	0,0274	0,0153	0,0119	0,0177
83	0,0301	0,0373	0,0387	0,0194	0,0064	0,0178	0,0109	0,0187	0,0000
84	0,0286	0,0097	0,0348	0,0303	0,0090	0,0294	0,0207	0,0136	0,0110

Taux d'emploi, série n°3		Femmes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0021	0,0015	0,0007	0,0008	0,0026	0,0000	0,0009	0,0000	0,0015
16	0,0059	0,0086	0,0037	0,0082	0,0032	0,0026	0,0009	0,0033	0,0016
17	0,0619	0,0517	0,0514	0,0526	0,0382	0,0272	0,0300	0,0192	0,0208
18	0,0976	0,1115	0,0952	0,0861	0,0826	0,0505	0,0549	0,0502	0,0321
19	0,1894	0,1747	0,1813	0,1824	0,1255	0,0974	0,0930	0,0794	0,0785
20	0,2899	0,2579	0,2700	0,2579	0,2283	0,1991	0,1596	0,1431	0,1073
21	0,3826	0,3685	0,3266	0,3620	0,3328	0,2994	0,2674	0,2304	0,2050
22	0,4835	0,4411	0,4226	0,4371	0,4266	0,4128	0,3738	0,3256	0,2977
23	0,5249	0,5076	0,5269	0,5141	0,5041	0,4490	0,4394	0,4237	0,3800
24	0,5633	0,5536	0,5550	0,5474	0,5605	0,5305	0,5177	0,4741	0,4488
25	0,5686	0,5546	0,5598	0,6027	0,5869	0,5705	0,5525	0,5141	0,5069
26	0,5770	0,5592	0,5711	0,5663	0,5888	0,5504	0,5856	0,5670	0,5464
27	0,5606	0,5470	0,6017	0,5577	0,5959	0,5751	0,5635	0,5290	0,5717
28	0,6093	0,5227	0,5662	0,5916	0,5960	0,5855	0,5641	0,5516	0,5285
29	0,5904	0,5571	0,5642	0,5527	0,5972	0,5885	0,5691	0,5545	0,5521
30	0,5613	0,5350	0,5817	0,5802	0,5578	0,5430	0,5482	0,5535	0,5331
31	0,5644	0,5440	0,5666	0,5856	0,5925	0,5358	0,5340	0,5547	0,5346
32	0,5883	0,5416	0,5626	0,5856	0,5866	0,5664	0,5495	0,5226	0,5516
33	0,5797	0,5587	0,5800	0,5947	0,6103	0,5710	0,5568	0,5366	0,5674
34	0,6056	0,5589	0,5726	0,5786	0,6314	0,5799	0,5574	0,5507	0,5135
35	0,5881	0,5727	0,5973	0,5840	0,5872	0,5828	0,5734	0,5706	0,5763
36	0,6217	0,5781	0,5918	0,6067	0,6110	0,5841	0,5769	0,5970	0,5712
37	0,5953	0,5666	0,6114	0,6061	0,5920	0,6050	0,5564	0,5622	0,5679
38	0,6129	0,5469	0,6103	0,6200	0,6367	0,5834	0,5952	0,5941	0,5590
39	0,6306	0,5570	0,5957	0,6339	0,6235	0,5761	0,5931	0,6076	0,5820
40	0,6385	0,6074	0,6155	0,6291	0,6368	0,6000	0,5897	0,5849	0,6058
41	0,6078	0,6201	0,6484	0,6451	0,6389	0,5977	0,5928	0,5939	0,5816
42	0,6081	0,5852	0,6182	0,6436	0,6416	0,6163	0,5887	0,6056	0,6322
43	0,6085	0,5864	0,6063	0,6165	0,6478	0,6301	0,5951	0,6072	0,6103
44	0,6382	0,5595	0,6084	0,6027	0,6334	0,6294	0,6235	0,6212	0,6192
45	0,6224	0,5963	0,6024	0,6108	0,6076	0,6107	0,6200	0,6160	0,6194
46	0,5753	0,5267	0,6276	0,6053	0,6176	0,5970	0,5886	0,6155	0,6194
47	0,5905	0,5405	0,5695	0,5936	0,5959	0,5580	0,6056	0,6031	0,6082
48	0,5611	0,5479	0,5638	0,5966	0,5913	0,5797	0,5677	0,5880	0,6013
49	0,5548	0,5514	0,5357	0,5495	0,5866	0,5447	0,5717	0,5689	0,5700
50	0,5463	0,5265	0,5752	0,5751	0,5433	0,5631	0,5469	0,5235	0,5872
51	0,5141	0,5345	0,5227	0,5653	0,5498	0,5396	0,5634	0,5462	0,5593
52	0,4990	0,5055	0,5265	0,5328	0,5317	0,5426	0,5169	0,5424	0,5204
53	0,4939	0,4893	0,4919	0,5026	0,5247	0,5181	0,5111	0,4885	0,5139
54	0,4743	0,4688	0,4827	0,4897	0,4951	0,4960	0,4816	0,4882	0,5051
55	0,4346	0,4518	0,4500	0,4702	0,4667	0,4342	0,4665	0,4772	0,4884
56	0,3867	0,3884	0,4167	0,4093	0,4131	0,4064	0,3871	0,4094	0,4072
57	0,3694	0,3418	0,3720	0,3976	0,3798	0,3651	0,3610	0,3453	0,3683
58	0,3189	0,3557	0,3269	0,3512	0,3260	0,3455	0,3232	0,3213	0,3131
59	0,3057	0,2811	0,3187	0,2921	0,3170	0,2949	0,2847	0,2826	0,2778
60	0,2476	0,2444	0,2513	0,2681	0,2531	0,2639	0,2510	0,2222	0,2407
61	0,1893	0,1629	0,1762	0,1530	0,1491	0,1419	0,1514	0,1337	0,1273
62	0,1420	0,1493	0,1486	0,1409	0,1237	0,0963	0,1013	0,1176	0,0980
63	0,1203	0,1135	0,1177	0,1214	0,1045	0,0940	0,0799	0,0832	0,0926
64	0,0964	0,0968	0,0952	0,0806	0,0824	0,0814	0,0734	0,0656	0,0773
65	0,0889	0,0743	0,0803	0,0742	0,0547	0,0692	0,0682	0,0657	0,0686
66	0,0272	0,0439	0,0347	0,0466	0,0240	0,0238	0,0377	0,0331	0,0364
67	0,0202	0,0186	0,0353	0,0300	0,0313	0,0178	0,0144	0,0268	0,0207
68	0,0205	0,0119	0,0144	0,0291	0,0190	0,0219	0,0105	0,0103	0,0192
69	0,0233	0,0181	0,0123	0,0152	0,0241	0,0116	0,0136	0,0145	0,0091
70	0,0071	0,0108	0,0210	0,0162	0,0182	0,0146	0,0100	0,0143	0,0140
71	0,0240	0,0121	0,0183	0,0257	0,0089	0,0085	0,0070	0,0041	0,0091
72	0,0147	0,0250	0,0106	0,0116	0,0104	0,0088	0,0065	0,0020	0,0040
73	0,0119	0,0149	0,0099	0,0078	0,0167	0,0082	0,0035	0,0032	0,0031
74	0,0112	0,0100	0,0141	0,0086	0,0000	0,0072	0,0060	0,0108	0,0044
75	0,0126	0,0117	0,0074	0,0114	0,0023	0,0050	0,0071	0,0041	0,0087
76	0,0205	0,0101	0,0132	0,0105	0,0029	0,0070	0,0054	0,0050	0,0000
77	0,0147	0,0113	0,0068	0,0178	0,0045	0,0030	0,0042	0,0054	0,0027
78	0,0127	0,0074	0,0114	0,0084	0,0086	0,0031	0,0058	0,0085	0,0027
79	0,0018	0,0066	0,0048	0,0000	0,0035	0,0099	0,0015	0,0087	0,0022
80	0,0090	0,0038	0,0017	0,0090	0,0018	0,0017	0,0050	0,0062	0,0029
81	0,0061	0,0080	0,0040	0,0037	0,0095	0,0019	0,0019	0,0036	0,0031
82	0,0023	0,0044	0,0023	0,0000	0,0041	0,0061	0,0040	0,0019	0,0019
83	0,0075	0,0052	0,0025	0,0000	0,0000	0,0046	0,0042	0,0065	0,0020
84	0,0080	0,0056	0,0027	0,0000	0,0049	0,0027	0,0023	0,0066	0,0068

Taux d'emploi, série n°3		Hommes							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
15	0,0035	0,0050	0,0043	0,0008	0,0017	0,0009	0,0034	0,0024	0,0008
16	0,0204	0,0105	0,0136	0,0114	0,0077	0,0090	0,0050	0,0134	0,0053
17	0,1136	0,1407	0,1300	0,1279	0,1016	0,0828	0,0735	0,0695	0,0658
18	0,1756	0,2033	0,1710	0,1987	0,1576	0,1229	0,0981	0,1035	0,0838
19	0,2560	0,2279	0,2231	0,1976	0,2195	0,1317	0,1497	0,1147	0,0915
20	0,2814	0,3026	0,2734	0,2631	0,1959	0,2006	0,1863	0,1756	0,1289
21	0,3476	0,3499	0,3102	0,3165	0,2967	0,3000	0,3073	0,2471	0,2333
22	0,5264	0,5080	0,4662	0,5023	0,4679	0,4444	0,4024	0,3276	0,3225
23	0,6069	0,6251	0,5732	0,5957	0,5683	0,5224	0,5185	0,4329	0,3963
24	0,7040	0,6975	0,6796	0,7014	0,6754	0,6469	0,6149	0,5955	0,5481
25	0,7724	0,7475	0,7451	0,7646	0,7391	0,7320	0,7211	0,6555	0,6152
26	0,7660	0,8103	0,8031	0,7969	0,7772	0,7560	0,7481	0,7342	0,7144
27	0,8121	0,7978	0,8099	0,8268	0,8128	0,8053	0,7958	0,7566	0,7692
28	0,8200	0,8344	0,8103	0,8589	0,8401	0,8120	0,7967	0,7679	0,7541
29	0,8460	0,8306	0,8352	0,8275	0,8506	0,8226	0,7892	0,7997	0,7759
30	0,8410	0,8109	0,8412	0,8697	0,8298	0,8393	0,8093	0,7850	0,8001
31	0,8403	0,8384	0,8529	0,8420	0,8699	0,8263	0,8077	0,7835	0,7721
32	0,8541	0,8409	0,8641	0,8723	0,8636	0,8421	0,8136	0,8124	0,7897
33	0,8604	0,8403	0,8480	0,8597	0,8688	0,8213	0,8339	0,7999	0,8071
34	0,8492	0,8467	0,8696	0,8655	0,8654	0,8336	0,8131	0,8086	0,8027
35	0,8696	0,8436	0,8649	0,8820	0,8552	0,8275	0,8180	0,8020	0,8125
36	0,8844	0,8450	0,8738	0,8795	0,8606	0,8427	0,8190	0,7953	0,7845
37	0,8650	0,8581	0,8742	0,8744	0,8890	0,8459	0,8345	0,8048	0,7845
38	0,8803	0,8688	0,8680	0,8767	0,8590	0,8462	0,8057	0,8165	0,7883
39	0,8744	0,8590	0,8760	0,8926	0,8649	0,8576	0,8467	0,7907	0,7964
40	0,8718	0,8610	0,8476	0,8921	0,8724	0,8336	0,8318	0,8086	0,7912
41	0,8789	0,8541	0,8823	0,8693	0,8665	0,8519	0,8171	0,8206	0,8090
42	0,8751	0,8534	0,8844	0,8816	0,8570	0,8393	0,8254	0,8077	0,8001
43	0,8627	0,8556	0,8673	0,8725	0,8585	0,8541	0,8197	0,8052	0,8063
44	0,8702	0,8359	0,8763	0,8770	0,8565	0,8215	0,8323	0,8195	0,7830
45	0,8695	0,8288	0,8628	0,8772	0,8622	0,8375	0,8110	0,7956	0,8162
46	0,8593	0,8421	0,8579	0,8717	0,8722	0,8396	0,8055	0,8020	0,7965
47	0,8503	0,8410	0,8417	0,8600	0,8472	0,8416	0,8004	0,8005	0,7957
48	0,8515	0,8275	0,8412	0,8486	0,8499	0,8324	0,8015	0,7959	0,7967
49	0,8501	0,8184	0,8538	0,8382	0,8424	0,8159	0,8207	0,7794	0,7833
50	0,8469	0,8208	0,8109	0,8521	0,8246	0,8098	0,7840	0,8059	0,7723
51	0,8133	0,8002	0,7966	0,8171	0,8100	0,7870	0,7675	0,7543	0,7878
52	0,7980	0,7957	0,7894	0,7952	0,8075	0,7810	0,7510	0,7703	0,7457
53	0,7652	0,7699	0,7723	0,7876	0,7728	0,7601	0,7577	0,7672	0,7689
54	0,7353	0,7536	0,7825	0,7600	0,7573	0,7447	0,7384	0,7422	0,7445
55	0,7174	0,7134	0,7448	0,7318	0,7401	0,7378	0,6832	0,6913	0,6977
56	0,6308	0,6063	0,6165	0,6363	0,6594	0,6500	0,6127	0,6134	0,6107
57	0,5617	0,5504	0,5584	0,5689	0,5576	0,5736	0,5696	0,5455	0,5518
58	0,5045	0,4848	0,5016	0,5160	0,5000	0,4930	0,5063	0,5006	0,4670
59	0,4601	0,4295	0,4417	0,4618	0,4354	0,4469	0,4480	0,4120	0,4383
60	0,3890	0,3673	0,3867	0,3753	0,3998	0,3326	0,3725	0,3497	0,3308
61	0,2610	0,2650	0,2292	0,2352	0,1847	0,1590	0,1424	0,1646	0,1331
62	0,2080	0,2072	0,2198	0,1689	0,1622	0,1167	0,1244	0,1067	0,1338
63	0,1874	0,1771	0,1478	0,1617	0,1285	0,1336	0,0898	0,1079	0,0853
64	0,1755	0,1567	0,1211	0,1261	0,1200	0,1069	0,1078	0,0807	0,0954
65	0,1451	0,1232	0,1146	0,1234	0,0971	0,0854	0,0947	0,0811	0,0673
66	0,0829	0,0752	0,0859	0,0799	0,0670	0,0646	0,0502	0,0621	0,0462
67	0,0657	0,0694	0,0588	0,0443	0,0417	0,0671	0,0448	0,0436	0,0473
68	0,0420	0,0492	0,0486	0,0546	0,0465	0,0349	0,0444	0,0426	0,0344
69	0,0705	0,0393	0,0494	0,0441	0,0364	0,0418	0,0334	0,0277	0,0354
70	0,0441	0,0538	0,0396	0,0463	0,0350	0,0282	0,0404	0,0359	0,0217
71	0,0481	0,0294	0,0427	0,0402	0,0179	0,0268	0,0198	0,0371	0,0254
72	0,0385	0,0358	0,0217	0,0247	0,0306	0,0204	0,0224	0,0197	0,0142
73	0,0399	0,0404	0,0447	0,0199	0,0097	0,0188	0,0246	0,0142	0,0249
74	0,0242	0,0336	0,0344	0,0177	0,0127	0,0176	0,0181	0,0114	0,0224
75	0,0346	0,0328	0,0250	0,0298	0,0242	0,0214	0,0137	0,0167	0,0193
76	0,0297	0,0434	0,0232	0,0195	0,0155	0,0185	0,0188	0,0241	0,0146
77	0,0240	0,0240	0,0427	0,0314	0,0207	0,0219	0,0120	0,0282	0,0132
78	0,0361	0,0280	0,0103	0,0412	0,0217	0,0172	0,0172	0,0162	0,0136
79	0,0219	0,0170	0,0322	0,0172	0,0247	0,0152	0,0102	0,0097	0,0033
80	0,0163	0,0131	0,0165	0,0240	0,0118	0,0029	0,0154	0,0080	0,0124
81	0,0000	0,0074	0,0106	0,0033	0,0100	0,0090	0,0143	0,0114	0,0000
82	0,0163	0,0043	0,0155	0,0038	0,0000	0,0075	0,0031	0,0126	0,0029
83	0,0096	0,0179	0,0127	0,0168	0,0082	0,0038	0,0159	0,0067	0,0064
84	0,0058	0,0000	0,0110	0,0148	0,0236	0,0000	0,0044	0,0084	0,0000

Taux d'emploi, série n°3

Femmes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
15	0,0000	0,0000	0,0000	0,0017	0,0009	0,0017	0,0000	0,0009	0,0013
16	0,0016	0,0047	0,0015	0,0046	0,0092	0,0043	0,0042	0,0050	0,0136
17	0,0267	0,0234	0,0280	0,0251	0,0245	0,0360	0,0311	0,0262	0,0277
18	0,0308	0,0408	0,0331	0,0435	0,0337	0,0506	0,0503	0,0503	0,0538
19	0,0598	0,0570	0,0559	0,0703	0,0720	0,0884	0,0988	0,1016	0,1177
20	0,1159	0,1069	0,1061	0,1312	0,1134	0,1552	0,1728	0,1689	0,1962
21	0,1917	0,1842	0,1886	0,2155	0,1983	0,2405	0,2738	0,2569	0,2900
22	0,2745	0,2662	0,2697	0,2697	0,2937	0,3236	0,3579	0,3786	0,3456
23	0,3755	0,3529	0,3473	0,3672	0,3865	0,4360	0,4359	0,4298	0,4469
24	0,4491	0,4550	0,4629	0,4436	0,4621	0,5125	0,5116	0,4970	0,5197
25	0,5110	0,4763	0,5213	0,5122	0,5245	0,5531	0,5680	0,5880	0,5694
26	0,5375	0,5363	0,5317	0,5500	0,5788	0,5858	0,6043	0,6324	0,5847
27	0,5471	0,5458	0,5535	0,5307	0,5820	0,5935	0,5917	0,6132	0,5981
28	0,5563	0,5312	0,5766	0,5731	0,5737	0,5656	0,6027	0,5948	0,5516
29	0,5393	0,5339	0,5646	0,5580	0,5752	0,5789	0,5833	0,6271	0,6191
30	0,5507	0,5513	0,5517	0,5369	0,5956	0,5685	0,5759	0,5869	0,5586
31	0,5517	0,5595	0,5630	0,5418	0,5749	0,5936	0,5651	0,5961	0,6259
32	0,5596	0,5493	0,5718	0,5465	0,5990	0,5574	0,6125	0,5892	0,5943
33	0,5661	0,5513	0,5753	0,5827	0,5569	0,5729	0,5875	0,6226	0,5741
34	0,5720	0,5455	0,5939	0,5773	0,5821	0,6067	0,6161	0,6000	0,5879
35	0,5624	0,5696	0,5782	0,5825	0,6049	0,5999	0,6170	0,6351	0,6179
36	0,5836	0,5728	0,6132	0,5820	0,6320	0,5908	0,6201	0,6405	0,6158
37	0,5674	0,5596	0,5955	0,6256	0,6305	0,6255	0,6139	0,6491	0,6272
38	0,5987	0,5751	0,6076	0,6003	0,6537	0,6132	0,6751	0,6487	0,6427
39	0,5862	0,5934	0,6274	0,6151	0,6465	0,6404	0,6685	0,6711	0,6641
40	0,5854	0,6147	0,6466	0,6102	0,6331	0,6339	0,6576	0,6915	0,6910
41	0,6078	0,5592	0,6704	0,6454	0,6737	0,6581	0,6806	0,7002	0,6743
42	0,6201	0,6335	0,6512	0,6632	0,6810	0,6378	0,6731	0,7100	0,6750
43	0,6251	0,6249	0,6847	0,6544	0,6841	0,6488	0,6904	0,6993	0,6800
44	0,6326	0,6248	0,6677	0,6657	0,6917	0,6381	0,6844	0,7184	0,6779
45	0,6529	0,6252	0,6635	0,6558	0,6773	0,6611	0,6698	0,7130	0,6581
46	0,6031	0,6332	0,6474	0,6512	0,6984	0,6372	0,6920	0,7057	0,6903
47	0,6080	0,6058	0,6557	0,6258	0,6874	0,6630	0,6794	0,7167	0,6587
48	0,5865	0,6316	0,6488	0,6483	0,6440	0,6495	0,6826	0,6982	0,6481
49	0,6076	0,6009	0,6389	0,6480	0,6799	0,6444	0,6819	0,6818	0,6336
50	0,5786	0,6041	0,6512	0,6214	0,6594	0,6241	0,6568	0,6619	0,6396
51	0,5584	0,5962	0,6259	0,6107	0,6570	0,6251	0,6273	0,6732	0,6395
52	0,5605	0,5570	0,5614	0,6090	0,6325	0,5937	0,6327	0,6123	0,6548
53	0,5257	0,5603	0,5714	0,5745	0,6153	0,6008	0,5989	0,6351	0,5703
54	0,4934	0,5061	0,5416	0,5304	0,5759	0,5767	0,5921	0,5599	0,5845
55	0,4723	0,4731	0,5075	0,5042	0,5358	0,5204	0,5629	0,5637	0,5702
56	0,4577	0,4267	0,4562	0,4083	0,4840	0,4750	0,4612	0,5098	0,4945
57	0,3922	0,3924	0,4104	0,3675	0,4007	0,4168	0,4215	0,4311	0,4502
58	0,3323	0,3497	0,3761	0,3533	0,3604	0,3600	0,3716	0,3653	0,3256
59	0,2982	0,2860	0,3072	0,2874	0,3163	0,2788	0,2995	0,3352	0,2984
60	0,2477	0,2434	0,2524	0,2324	0,2597	0,2329	0,2483	0,2601	0,2471
61	0,1233	0,1368	0,1436	0,1234	0,1300	0,1134	0,1286	0,1538	0,1534
62	0,0932	0,0910	0,1024	0,1026	0,0897	0,0951	0,0876	0,1042	0,1077
63	0,0759	0,0767	0,0780	0,0794	0,0929	0,0701	0,0530	0,0769	0,0894
64	0,0851	0,0645	0,0613	0,0676	0,0717	0,0707	0,0577	0,0577	0,0614
65	0,0447	0,0583	0,0468	0,0478	0,0470	0,0584	0,0508	0,0523	0,0509
66	0,0288	0,0309	0,0251	0,0253	0,0131	0,0150	0,0292	0,0317	0,0195
67	0,0202	0,0230	0,0149	0,0181	0,0128	0,0133	0,0084	0,0164	0,0138
68	0,0243	0,0196	0,0124	0,0107	0,0126	0,0112	0,0082	0,0097	0,0066
69	0,0071	0,0152	0,0115	0,0053	0,0109	0,0103	0,0074	0,0065	0,0086
70	0,0147	0,0042	0,0155	0,0089	0,0032	0,0060	0,0126	0,0053	0,0076
71	0,0022	0,0082	0,0074	0,0090	0,0094	0,0023	0,0031	0,0066	0,0037
72	0,0083	0,0056	0,0021	0,0032	0,0072	0,0054	0,0046	0,0021	0,0034
73	0,0075	0,0053	0,0045	0,0052	0,0034	0,0056	0,0055	0,0024	0,0032
74	0,0066	0,0068	0,0033	0,0080	0,0045	0,0035	0,0058	0,0078	0,0015
75	0,0068	0,0035	0,0055	0,0047	0,0058	0,0046	0,0037	0,0108	0,0040
76	0,0075	0,0035	0,0035	0,0045	0,0050	0,0048	0,0035	0,0049	0,0047
77	0,0023	0,0020	0,0012	0,0037	0,0024	0,0050	0,0038	0,0000	0,0037
78	0,0000	0,0023	0,0062	0,0012	0,0013	0,0025	0,0038	0,0039	0,0042
79	0,0000	0,0027	0,0023	0,0021	0,0012	0,0052	0,0039	0,0000	0,0027
80	0,0046	0,0092	0,0000	0,0025	0,0022	0,0013	0,0040	0,0040	0,0029
81	0,0000	0,0000	0,0066	0,0000	0,0027	0,0022	0,0014	0,0097	0,0020
82	0,0017	0,0018	0,0000	0,0066	0,0000	0,0000	0,0000	0,0016	0,0021
83	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
84	0,0000	0,0000	0,0021	0,0020	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Taux d'emploi, série n°3

Hommes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
15	0,0000	0,0007	0,0007	0,0023	0,0000	0,0000	0,0016	0,0033	0,0057
16	0,0155	0,0104	0,0103	0,0089	0,0167	0,0108	0,0078	0,0177	0,0385
17	0,0740	0,0769	0,0733	0,0787	0,0998	0,0820	0,0868	0,0873	0,1036
18	0,0903	0,1073	0,1053	0,1145	0,1110	0,1302	0,1120	0,1120	0,1106
19	0,1180	0,1159	0,1261	0,1483	0,1440	0,1831	0,1840	0,1951	0,1747
20	0,1433	0,1646	0,1437	0,1717	0,2024	0,2536	0,2831	0,2313	0,2724
21	0,2321	0,2279	0,2466	0,2334	0,2552	0,3449	0,3528	0,3645	0,3589
22	0,3009	0,2851	0,3127	0,2960	0,3642	0,3886	0,4814	0,4495	0,4576
23	0,4237	0,3860	0,3613	0,3904	0,4145	0,4665	0,5191	0,5326	0,5224
24	0,5228	0,5087	0,4935	0,4845	0,5225	0,5792	0,6279	0,6018	0,5988
25	0,6233	0,6248	0,6210	0,5924	0,6225	0,6625	0,6863	0,7060	0,6816
26	0,6887	0,6991	0,6937	0,7011	0,7156	0,7252	0,7604	0,7040	0,6977
27	0,7400	0,7474	0,7473	0,7298	0,7576	0,7577	0,7664	0,7751	0,7647
28	0,7862	0,7463	0,7676	0,7690	0,7697	0,7885	0,8119	0,7923	0,7601
29	0,7798	0,7727	0,7683	0,7989	0,7944	0,8019	0,8255	0,8034	0,7858
30	0,7897	0,7868	0,7774	0,7918	0,7826	0,8158	0,8125	0,8322	0,7927
31	0,8074	0,7788	0,7944	0,7985	0,8122	0,8110	0,8383	0,8188	0,8007
32	0,8084	0,8061	0,7998	0,8175	0,8271	0,8267	0,8248	0,8362	0,7953
33	0,7983	0,7949	0,8207	0,8059	0,8138	0,8188	0,8442	0,8376	0,7919
34	0,8314	0,7917	0,8233	0,7974	0,8207	0,8213	0,8431	0,8353	0,8099
35	0,8062	0,8111	0,8314	0,8332	0,8288	0,8276	0,8353	0,8491	0,8179
36	0,8036	0,8009	0,8453	0,8435	0,8431	0,8313	0,8454	0,8472	0,8163
37	0,8036	0,8510	0,8249	0,8271	0,8425	0,8218	0,8577	0,8540	0,8079
38	0,8092	0,7919	0,8470	0,8087	0,8351	0,8358	0,8375	0,8544	0,8138
39	0,8048	0,8126	0,8353	0,8222	0,8498	0,8248	0,8430	0,8452	0,8121
40	0,7881	0,7981	0,8445	0,7992	0,8597	0,8196	0,8343	0,8609	0,8140
41	0,8081	0,7935	0,8449	0,8238	0,8484	0,8372	0,8485	0,8595	0,8172
42	0,8045	0,8088	0,8276	0,8223	0,8507	0,8271	0,8648	0,8560	0,7884
43	0,8189	0,7844	0,8468	0,8327	0,8454	0,8321	0,8610	0,8392	0,8211
44	0,7927	0,8163	0,8290	0,8250	0,8285	0,8261	0,8554	0,8471	0,8126
45	0,7990	0,8036	0,8292	0,8391	0,8296	0,8444	0,8369	0,8486	0,8069
46	0,8176	0,7900	0,8355	0,8317	0,8606	0,8248	0,8343	0,8449	0,7969
47	0,8117	0,8058	0,8227	0,8129	0,8410	0,8337	0,8366	0,8500	0,7845
48	0,7947	0,7856	0,8356	0,8240	0,8174	0,8244	0,8485	0,8390	0,7857
49	0,7938	0,7815	0,8287	0,8250	0,8281	0,8130	0,8305	0,8132	0,8071
50	0,7807	0,8089	0,8125	0,7962	0,8351	0,8258	0,8297	0,8274	0,7849
51	0,7669	0,7614	0,8191	0,7908	0,8127	0,7890	0,8286	0,8197	0,7870
52	0,7487	0,7555	0,7845	0,7645	0,7813	0,7822	0,8138	0,7944	0,7415
53	0,7543	0,7648	0,7651	0,7666	0,7894	0,7399	0,7482	0,7858	0,7504
54	0,7218	0,7646	0,7552	0,7343	0,7370	0,7640	0,7628	0,7508	0,7263
55	0,6824	0,7154	0,7072	0,7143	0,7374	0,7129	0,7265	0,7228	0,6819
56	0,6328	0,5967	0,6597	0,6184	0,6476	0,6234	0,6374	0,6823	0,6401
57	0,5370	0,5702	0,5620	0,5638	0,5864	0,5630	0,5823	0,5785	0,5244
58	0,4583	0,4896	0,5196	0,4651	0,5000	0,4719	0,4403	0,4983	0,4648
59	0,4056	0,3782	0,3838	0,3808	0,3582	0,3516	0,3758	0,4256	0,3998
60	0,3571	0,3326	0,3028	0,2986	0,3028	0,2589	0,2839	0,3009	0,2915
61	0,1324	0,1401	0,1485	0,1334	0,1354	0,1194	0,1358	0,1531	0,1763
62	0,0916	0,0942	0,0966	0,1022	0,1032	0,1133	0,0929	0,1278	0,1214
63	0,0882	0,0886	0,0859	0,0769	0,0853	0,0761	0,0833	0,0866	0,1062
64	0,0659	0,0672	0,0714	0,0538	0,0753	0,0758	0,0623	0,0687	0,0746
65	0,0580	0,0553	0,0507	0,0618	0,0451	0,0583	0,0524	0,0559	0,0656
66	0,0464	0,0460	0,0363	0,0396	0,0335	0,0354	0,0353	0,0327	0,0449
67	0,0384	0,0368	0,0342	0,0329	0,0298	0,0266	0,0273	0,0261	0,0470
68	0,0397	0,0347	0,0331	0,0258	0,0229	0,0338	0,0175	0,0221	0,0196
69	0,0298	0,0332	0,0335	0,0278	0,0351	0,0232	0,0208	0,0194	0,0157
70	0,0300	0,0291	0,0389	0,0248	0,0207	0,0198	0,0207	0,0201	0,0029
71	0,0186	0,0246	0,0100	0,0255	0,0207	0,0261	0,0206	0,0221	0,0125
72	0,0219	0,0234	0,0190	0,0172	0,0217	0,0119	0,0140	0,0151	0,0104
73	0,0144	0,0194	0,0202	0,0159	0,0126	0,0086	0,0107	0,0133	0,0130
74	0,0228	0,0172	0,0176	0,0187	0,0075	0,0143	0,0059	0,0078	0,0160
75	0,0096	0,0183	0,0089	0,0111	0,0103	0,0076	0,0124	0,0094	0,0080
76	0,0107	0,0101	0,0135	0,0127	0,0084	0,0073	0,0108	0,0135	0,0090
77	0,0125	0,0056	0,0017	0,0088	0,0069	0,0106	0,0111	0,0151	0,0154
78	0,0072	0,0135	0,0057	0,0017	0,0037	0,0071	0,0117	0,0133	0,0061
79	0,0046	0,0041	0,0172	0,0000	0,0097	0,0058	0,0080	0,0041	0,0136
80	0,0079	0,0048	0,0044	0,0186	0,0032	0,0041	0,0063	0,0108	0,0000
81	0,0082	0,0043	0,0046	0,0000	0,0082	0,0036	0,0045	0,0044	0,0015
82	0,0000	0,0096	0,0000	0,0000	0,0055	0,0044	0,0041	0,0098	0,0065
83	0,0068	0,0000	0,0108	0,0000	0,0000	0,0060	0,0000	0,0000	0,0084
84	0,0039	0,0041	0,0000	0,0115	0,0055	0,0000	0,0000	0,0062	0,0117

Taux d'emploi, série n°3			Femmes	
	2004	2005	2006	2007
15	0,0012	0,0032	0,0018	0,0038
16	0,0120	0,0135	0,0124	0,0125
17	0,0350	0,0402	0,0357	0,0368
18	0,0594	0,0597	0,0659	0,0663
19	0,1211	0,1276	0,0954	0,1157
20	0,1810	0,1704	0,1935	0,1945
21	0,2752	0,2493	0,2532	0,3058
22	0,3558	0,3282	0,3461	0,3434
23	0,4213	0,4443	0,4281	0,4336
24	0,5141	0,5250	0,4967	0,5209
25	0,5491	0,5218	0,5797	0,5685
26	0,5844	0,5663	0,5653	0,6388
27	0,5978	0,6017	0,5864	0,6129
28	0,5961	0,5966	0,6200	0,5903
29	0,5609	0,6080	0,5753	0,5910
30	0,5784	0,5641	0,5961	0,6040
31	0,5864	0,5795	0,6016	0,5979
32	0,6037	0,5907	0,5724	0,6011
33	0,5913	0,6083	0,5890	0,5944
34	0,5842	0,6065	0,5913	0,6263
35	0,5993	0,5936	0,6064	0,6093
36	0,6434	0,5969	0,6445	0,6260
37	0,6217	0,6295	0,6522	0,6532
38	0,6515	0,6482	0,6211	0,6767
39	0,6466	0,6591	0,6610	0,6587
40	0,6757	0,6297	0,6630	0,6838
41	0,6662	0,6842	0,6691	0,6810
42	0,6756	0,6848	0,6796	0,6946
43	0,6640	0,6612	0,6907	0,6873
44	0,6635	0,6906	0,6944	0,6908
45	0,6506	0,7195	0,7073	0,7119
46	0,6706	0,6787	0,7003	0,6879
47	0,6741	0,6946	0,6938	0,6909
48	0,6509	0,6965	0,6877	0,6951
49	0,6669	0,6465	0,6933	0,7025
50	0,6506	0,6790	0,6661	0,6860
51	0,6405	0,6886	0,6564	0,6720
52	0,6243	0,6502	0,6601	0,6592
53	0,6281	0,6247	0,6366	0,6506
54	0,5509	0,5888	0,6087	0,6349
55	0,5845	0,5531	0,5784	0,6123
56	0,5198	0,5324	0,5179	0,5456
57	0,4534	0,4729	0,4851	0,4758
58	0,3764	0,4175	0,4303	0,4437
59	0,3176	0,3408	0,3555	0,3665
60	0,2404	0,2507	0,2604	0,2817
61	0,1446	0,1574	0,1512	0,1633
62	0,1094	0,1240	0,1049	0,1249
63	0,0708	0,0784	0,0918	0,0812
64	0,0619	0,0491	0,0837	0,0702
65	0,0378	0,0569	0,0462	0,0631
66	0,0187	0,0260	0,0310	0,0272
67	0,0167	0,0138	0,0178	0,0274
68	0,0159	0,0156	0,0067	0,0138
69	0,0152	0,0122	0,0151	0,0101
70	0,0076	0,0186	0,0118	0,0097
71	0,0088	0,0110	0,0140	0,0206
72	0,0016	0,0082	0,0058	0,0107
73	0,0051	0,0023	0,0059	0,0055
74	0,0044	0,0066	0,0030	0,0031
75	0,0024	0,0051	0,0023	0,0008
76	0,0032	0,0009	0,0031	0,0056
77	0,0042	0,0009	0,0036	0,0008
78	0,0047	0,0036	0,0000	0,0018
79	0,0000	0,0010	0,0018	0,0045
80	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
81	0,0037	0,0010	0,0010	0,0000
82	0,0054	0,0000	0,0022	0,0000
83	0,0022	0,0000	0,0000	0,0023
84	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Taux d'emploi, série n°3			Hommes	
	2004	2005	2006	2007
15	0,0029	0,0061	0,0066	0,0090
16	0,0316	0,0377	0,0414	0,0460
17	0,0888	0,1050	0,0949	0,1008
18	0,1350	0,1298	0,1300	0,1273
19	0,1601	0,2014	0,1710	0,1860
20	0,2451	0,2585	0,2648	0,2587
21	0,3496	0,3550	0,3491	0,3350
22	0,4517	0,4221	0,4465	0,4541
23	0,5288	0,5053	0,4887	0,5205
24	0,6204	0,5716	0,5912	0,5860
25	0,6273	0,6578	0,6494	0,6853
26	0,7331	0,6929	0,7017	0,7118
27	0,7129	0,7554	0,7486	0,7406
28	0,7583	0,7762	0,7437	0,7447
29	0,7756	0,7525	0,7822	0,7834
30	0,7702	0,7888	0,7692	0,7756
31	0,7930	0,7755	0,7818	0,7880
32	0,8098	0,7803	0,7943	0,7916
33	0,8075	0,8096	0,8096	0,7991
34	0,7839	0,8103	0,8102	0,8200
35	0,7925	0,7886	0,8203	0,8252
36	0,7713	0,8096	0,8118	0,8222
37	0,8012	0,7944	0,8028	0,8072
38	0,8051	0,8089	0,7964	0,8182
39	0,8126	0,8005	0,8033	0,8082
40	0,8062	0,8356	0,8091	0,8216
41	0,8025	0,8155	0,8337	0,8157
42	0,8110	0,8323	0,8257	0,8085
43	0,7978	0,8032	0,8272	0,8105
44	0,7866	0,8089	0,8053	0,8147
45	0,8263	0,8139	0,7804	0,8058
46	0,7958	0,8179	0,8066	0,8068
47	0,7955	0,8100	0,8082	0,8084
48	0,7885	0,8141	0,8124	0,8061
49	0,7942	0,8065	0,7903	0,7909
50	0,7836	0,7682	0,7921	0,7875
51	0,7638	0,7792	0,7749	0,7834
52	0,7692	0,7739	0,7740	0,7879
53	0,7298	0,7600	0,7763	0,7722
54	0,7177	0,7449	0,7422	0,7664
55	0,6805	0,6715	0,7021	0,6819
56	0,6184	0,6509	0,6287	0,6413
57	0,5523	0,5446	0,5630	0,5641
58	0,4336	0,4685	0,4576	0,4846
59	0,3783	0,3717	0,4076	0,4142
60	0,2974	0,2706	0,2889	0,2957
61	0,1728	0,1698	0,1730	0,1823
62	0,1407	0,1329	0,1239	0,1672
63	0,0779	0,1066	0,1116	0,0884
64	0,0913	0,0656	0,0956	0,0883
65	0,0739	0,0669	0,0520	0,0724
66	0,0350	0,0355	0,0510	0,0400
67	0,0378	0,0185	0,0279	0,0387
68	0,0303	0,0252	0,0183	0,0264
69	0,0144	0,0207	0,0089	0,0233
70	0,0219	0,0103	0,0249	0,0248
71	0,0069	0,0205	0,0096	0,0270
72	0,0191	0,0144	0,0165	0,0104
73	0,0078	0,0257	0,0211	0,0099
74	0,0056	0,0070	0,0126	0,0207
75	0,0105	0,0095	0,0040	0,0068
76	0,0045	0,0024	0,0099	0,0067
77	0,0025	0,0090	0,0044	0,0056
78	0,0024	0,0038	0,0063	0,0036
79	0,0014	0,0015	0,0014	0,0043
80	0,0080	0,0030	0,0067	0,0089
81	0,0048	0,0071	0,0097	0,0016
82	0,0070	0,0016	0,0053	0,0142
83	0,0034	0,0126	0,0058	0,0037
84	0,0019	0,0000	0,0060	0,0021

Proportion de personnes ayant déjà travaillé - pondérée - Femmes (pour 1000)

Age Année d'enquête

Age	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
15	49	28	35	27	11	8	7	4	9	7	6	4	2	1	2	3	2	0	2	2
16	225	100	92	69	65	37	35	29	16	24	21	20	17	14	11	9	14	6	4	7
17	334	318	303	246	238	237	225	206	152	151	130	128	104	74	71	78	64	70	78	67
18	478	472	481	448	420	389	404	374	330	289	266	255	205	203	166	159	124	145	142	143
19	608	624	625	588	575	582	553	555	536	523	479	456	413	384	373	325	289	248	271	258
20	718	714	743	702	727	705	687	669	660	669	628	616	580	575	535	516	457	436	439	409
21	791	789	789	810	778	769	786	747	755	732	750	726	686	709	675	629	637	582	603	551
22	825	843	846	833	835	812	840	837	823	814	800	799	785	766	782	743	716	703	719	698
23	856	867	877	868	874	863	862	860	880	857	842	863	845	837	835	822	822	777	792	787
24	859	884	895	882	880	906	885	891	886	897	885	886	881	873	874	862	854	851	853	847
25	861	876	884	896	906	908	908	906	910	908	897	909	900	893	905	893	888	883	887	867
26	862	882	903	908	904	920	922	908	922	909	901	914	904	909	910	909	918	913	910	899
27	868	884	897	915	892	924	915	917	924	928	930	926	923	912	919	912	921	906	911	913
28	848	903	878	890	915	905	926	923	925	945	925	931	933	920	927	916	918	939	918	928
29	841	875	879	892	900	922	913	925	938	923	927	926	931	938	931	930	922	918	944	925
30	828	854	889	891	886	937	922	921	925	937	926	937	930	943	940	933	929	915	920	933
31	841	869	861	872	899	901	910	909	931	920	930	924	929	930	942	929	934	928	927	925
32	823	871	847	874	855	880	907	903	913	910	923	936	924	926	934	938	933	937	942	928
33	803	863	861	847	885	891	867	887	904	910	925	939	932	936	929	936	933	933	939	931
34	807	823	848	848	858	869	881	893	902	906	917	928	931	929	930	931	933	940	941	939
35	802	831	837	850	866	858	868	890	903	906	908	919	929	927	931	933	937	935	945	940
36	794	812	835	842	870	869	868	874	903	909	916	914	931	912	932	935	949	935	948	942
37	798	824	823	847	859	890	874	889	887	894	915	930	914	916	922	938	927	935	942	949
38	789	833	840	827	840	863	876	872	901	891	892	913	916	929	922	920	942	931	935	937
39	789	831	826	841	839	859	860	868	888	880	891	896	912	929	933	924	916	923	931	939
40	779	821	828	816	855	861	855	856	883	883	900	897	896	912	927	920	926	912	948	945
41	786	814	832	814	843	856	850	873	856	865	886	905	906	902	939	922	924	920	930	943
42	785	805	818	847	828	862	845	852	881	861	881	896	898	907	898	927	910	917	928	943
43	777	802	803	824	831	817	860	868	848	889	867	896	897	901	910	908	917	904	926	926
44	771	800	823	831	843	854	835	859	880	854	879	885	886	903	892	906	918	916	915	926
45	771	797	822	832	834	845	834	851	856	876	861	865	879	872	888	897	914	903	937	914
46	790	816	807	825	846	853	846	859	865	858	884	880	875	874	879	903	909	896	895	918
47	783	815	819	836	837	841	864	856	851	859	861	886	880	888	891	868	902	902	913	895
48	776	821	840	833	833	846	839	857	850	850	872	880	882	858	894	877	889	905	904	921
49	773	798	807	836	847	830	839	855	864	860	869	872	858	869	891	868	887	893	893	914
50	789	782	830	849	829	840	823	861	843	835	854	869	884	883	865	866	870	855	886	879
51	782	824	820	806	849	853	819	839	839	847	846	857	859	875	873	865	867	874	882	
52	792	806	819	826	850	847	839	821	838	861	844	842	867	868	881	873	862	866	854	880
53	799	803	803	807	833	846	835	842	832	841	846	859	872	855	865	858	859	846	871	875
54	784	829	838	820	811	869	840	832	841	833	843	864	847	876	854	862	860	846	864	874
55	795	824	811	821	832	834	842	828	848	864	839	848	857	855	870	865	878	836	846	858
56	783	839	830	826	837	850	806	842	841	856	850	863	845	839	848	871	859	873	842	869
57	780	814	807	851	851	839	836	829	848	824	869	856	866	837	829	847	866	819	849	869
58	784	797	803	832	839	869	818	845	811	821	847	861	848	859	867	835	837	846	824	850
59	770	826	794	816	848	850	854	819	837	816	802	867	868	835	837	853	829	829	839	852
60	773	823	818	815	815	843	833	838	836	839	840	828	870	870	865	825	853	839	834	834
61	770	821	821	827	835	827	819	831	844	849	840	848	849	861	859	865	826	859	845	836
62	760	799	826	815	820	844	827	835	845	848	836	833	827	841	850	852	867	827	852	844
63	772	799	807	816	814	850	843	818	848	866	860	850	861	835	840	835	857	843	843	865
64	760	767	810	824	802	823	822	840	846	864	871	850	876	850	849	856	841	824	848	834
65	748	812	818	819	815	822	835	832	846	834	851	863	850	851	856	855	840	832	838	852
66	732	761	819	812	831	820	802	815	814	851	850	865	863	844	833	869	863	836	851	846
67	738	769	773	806	833	839	831	810	833	843	840	843	848	864	828	845	839	868	844	851
68	733	761	754	784	802	828	816	832	849	839	837	850	851	832	851	849	840	812	875	859
69	740	754	781	793	798	823	826	805	825	833	831	861	854	853	828	869	834	849	816	859
70	736	770	763	797	823	826	806	826	836	837	834	831	857	844	839	845	864	854	839	808
71	726	776	761	788	806	832	832	809	819	829	836	848	819	850	849	851	858	860	844	858
72	744	788	770	784	812	832	827	818	833	838	840	821	840	814	830	838	810	849	859	845
73	728	811	793	778	797	807	799	806	804	829	834	841	825	841	808	848	806	843	847	839
74	723	777	802	811	797	836	822	800	794	806	805	848	792	825	810	814	840	836	843	843

Proportion de personnes ayant déjà travaillé - pondérée - Hommes (pour 1000)

Age	Année d'enquête																			
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
15	109	87	76	69	33	12	19	23	20	19	9	11	8	9						
16	296	196	184	148	133	78	71	80	64	58	48	33	52	29	33	29	23	22	21	13
17	404	345	325	331	288	261	264	253	222	215	199	212	175	198	173	167	136	142	128	132
18	516	499	519	469	439	431	437	395	361	352	349	342	321	310	316	284	234	241	221	235
19	612	588	646	611	599	563	570	536	528	506	472	499	497	448	426	388	360	319	338	322
20	705	742	736	732	717	703	701	666	674	668	637	631	623	620	533	514	494	454	432	448
21	742	759	780	780	768	787	755	739	741	716	730	692	696	661	662	605	589	575	564	526
22	821	824	820	821	834	826	832	810	797	803	757	789	755	761	721	744	686	669	659	650
23	828	878	850	872	859	883	861	867	861	846	837	819	839	818	799	781	785	769	767	740
24	903	881	893	891	901	891	907	881	890	884	876	880	889	871	855	843	849	838	820	833
25	925	925	914	927	908	927	925	912	922	928	934	923	926	906	886	906	891	892	883	873
26	944	948	955	933	950	934	950	937	934	940	944	940	929	945	945	931	924	931	928	925
27	967	966	963	967	964	972	959	961	964	961	953	965	964	954	963	970	956	945	953	958
28	984	972	981	975	983	987	980	973	973	975	981	974	978	962	966	972	975	972	967	968
29	987	985	983	983	982	987	988	986	987	977	980	985	979	979	982	978	976	981	979	978
30	989	994	990	983	989	990	987	986	985	990	986	985	990	983	987	989	980	984	991	986
31	992	991	990	993	989	989	993	986	992	991	994	988	989	989	987	989	989	984	991	989
32	991	994	996	992	989	991	992	995	991	991	994	993	989	989	990	993	992	992	989	986
33	994	986	995	991	994	994	994	996	995	995	995	994	991	991	992	991	993	993	995	996
34	995	994	991	997	992	995	993	991	996	996	991	994	993	989	995	996	989	995	994	995
35	995	995	991	990	997	995	995	992	994	996	994	993	996	993	995	996	995	992	997	996
36	994	997	998	995	995	994	994	997	998	999	995	994	995	994	995	995	992	998	994	996
37	997	997	997	999	998	997	995	996	997	994	993	996	995	995	995	998	993	993	999	996
38	995	995	997	997	998	994	995	993	995	995	997	992	997	994	999	996	999	991	995	998
39	995	995	996	1000	998	998	996	995	994	993	994	994	993	995	995	999	998	999	998	995
40	994	997	996	996	999	997	998	995	992	993	993	993	993	991	996	997	997	996	998	996
41	996	997	996	995	996	998	996	995	993	996	993	994	996	993	998	995	998	998	994	997
42	996	998	997	995	997	996	997	997	997	994	992	991	994	995	998	996	996	997	995	993
43	995	996	996	996	996	997	997	996	995	997	992	998	994	995	998	998	997	999	997	999
44	996	993	996	997	997	997	997	997	996	995	998	996	995	996	993	995	998	995	999	996
45	995	997	995	997	997	998	994	995	997	994	996	996	996	997	994	993	997	997	995	995
46	996	997	997	995	999	999	994	995	996	997	994	994	998	999	996	995	994	997	998	994
47	991	996	998	997	993	996	999	997	995	995	996	995	994	992	996	998	997	993	999	998
48	996	998	994	996	997	999	996	996	997	995	996	995	998	994	994	997	995	999	997	999
49	991	996	994	998	996	999	996	998	992	995	993	990	996	996	998	995	997	997	994	997
50	996	994	998	997	996	994	998	998	997	995	996	991	995	1000	997	994	996	998	994	997
51	996	999	992	997	995	996	996	996	997	999	995	998	996	995	1000	997	994	996	998	997
52	998	998	997	986	996	992	997	996	996	999	998	997	999	996	996	999	998	995	993	998
53	997	998	1000	998	988	997	991	995	995	996	999	998	998	996	997	999	1000	998	995	995
54	999	995	996	1000	998	985	995	990	997	998	996	996	999	999	994	997	997	999	999	998
55	996	993	994	996	996	998	995	996	996	994	999	995	996	999	998	994	998	999	999	997
56	995	997	1000	996	994	996	989	991	997	998	993	1000	996	996	994	997	997	996	996	999
57	995	998	999	999	998	996	998	995	993	996	998	992	998	997	999	999	998	998	999	996
58	995	999	998	999	999	998	998	987	993	988	995	994	997	999	1000	999	998	996	999	998
59	996	995	995	998	995	997	993	993	1000	993	989	994	995	995	998	999	999	997	996	999
60	993	996	996	996	993	994	997	998	998	998	998	980	992	993	997	999	996	997	995	995
61	995	992	996	997	995	994	995	999	998	993	1000	998	992	993	995	998	996	995	997	997
62	996	999	993	998	995	996	996	997	997	994	1000	1000	998	997	998	999	1000	996	996	999
63	994	992	994	991	996	996	997	995	994	991	998	1000	1000	995	998	998	1000	1000	997	995
64	993	991	996	996	990	1000	995	997	994	994	997	998	997	997	993	998	996	1000	1000	1000
65	989	997	993	991	992	999	999	994	995	995	999	997	998	997	1000	996	998	996	999	999
66	991	995	997	993	997	992	993	997	993	1000	999	996	1000	998	994	998	998	998	999	999
67	991	989	993	994	991	996	998	994	1000	1000	999	999	998	996	996	992	1000	1000	998	999
68	989	994	989	991	983	996	993	996	994	999	1000	997	995	994	998	998	995	1000	998	996
69	989	991	988	994	994	985	992	997	1000	996	997	1000	999	999	998	1000	996	997	1000	998
70	991	994	992	992	995	991	989	994	997	1000	999	1000	997	1000	997	998	998	995	1000	1000
71	991	985	992	987	990	989	996	995	998	996	999	995	996	995	998	998	1000	997	997	1000
72	983	993	985	988	994	987	996	998	1000	998	994	1000	995	996	995	998	1000	996	993	994
73	984	986	993	980	994	988	993	1000	995	1000	996	997	997	998	993	997	1000	998	998	996
74	979	989	979	992	993	995	991	993	998	992	997	992	1000	990	996	1000	1000	998	1000	997

Proportion de personnes ayant déjà travaillé - pondérée - Femmes (pour 1000)

Age Année d'enquête

Age	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15	0	4	2	0	0	3	1	1	1	3	2	2	3	3	2	637	0	4	1	5
16	5	9	11	9	6	7	3	4	5	3	6	9	4	8	8	8	12	13	9	12
17	63	62	49	42	43	30	33	28	33	33	29	36	44	32	36	22	34	39	39	43
18	123	112	107	84	86	69	53	47	60	50	60	48	68	66	64	60	61	66	66	74
19	259	240	191	165	150	143	112	99	100	100	97	119	122	137	141	107	140	134	134	131
20	425	381	343	311	245	247	212	187	196	183	194	186	236	249	256	214	256	212	266	227
21	527	550	514	459	448	381	360	320	306	314	342	310	358	385	368	338	376	346	340	415
22	639	652	643	628	578	547	493	476	439	432	450	456	487	494	537	429	477	454	476	477
23	775	747	759	723	718	682	660	627	611	576	588	576	614	605	627	594	620	625	599	626
24	830	809	826	830	831	787	769	743	743	701	693	693	735	751	713	672	724	750	742	718
25	864	873	865	876	871	868	842	839	794	827	805	799	834	813	828	776	801	778	832	805
26	893	901	903	898	910	913	892	892	891	865	882	874	887	889	889	855	884	864	858	918
27	906	893	921	922	923	922	928	906	911	922	905	917	932	922	901	901	908	915	897	901
28	912	925	916	917	920	938	923	930	923	939	942	922	941	937	933	912	928	926	926	926
29	944	908	925	914	935	927	939	934	935	942	947	949	943	942	953	934	942	943	941	915
30	933	947	918	930	913	931	937	940	939	945	955	948	953	957	942	916	956	955	942	944
31	936	926	947	932	940	942	935	945	947	930	942	957	955	944	964	952	935	961	962	945
32	920	936	945	937	931	941	946	935	943	942	944	949	946	960	949	954	958	945	951	962
33	937	921	943	941	939	932	945	947	943	954	946	944	952	950	960	952	957	957	943	948
34	931	924	935	952	943	935	938	959	947	943	958	937	944	963	953	955	942	961	952	955
35	936	940	930	945	950	945	952	951	947	949	952	950	946	951	954	949	952	945	953	949
36	938	939	943	936	948	950	939	948	949	950	951	958	953	943	950	952	961	966	956	968
37	938	938	938	945	932	951	942	940	942	951	949	947	955	951	948	963	958	939	972	951
38	947	933	934	940	937	941	952	948	947	938	949	950	951	958	954	944	957	956	955	978
39	930	938	938	934	937	949	950	956	947	955	940	956	957	958	948	952	962	957	954	970
40	940	936	943	948	941	932	943	953	953	948	954	945	959	952	948	961	952	949	956	962
41	946	943	950	940	943	947	932	941	952	958	950	954	949	956	960	951	968	960	957	959
42	956	940	950	945	945	947	949	941	942	951	959	954	941	950	963	956	938	955	960	969
43	927	938	949	953	953	950	956	954	944	952	953	956	958	949	944	959	952	944	955	955
44	926	929	942	947	952	948	944	952	946	949	949	958	951	956	955	956	962	971	959	966
45	927	927	922	948	944	957	950	947	938	950	950	945	956	948	961	945	960	970	980	969
46	927	926	935	930	944	945	958	951	957	940	951	953	945	962	959	968	943	960	975	967
47	920	910	926	922	939	955	936	955	946	954	947	952	959	946	967	948	963	953	972	951
48	901	924	925	927	947	939	946	940	955	945	963	942	957	965	946	928	957	954	949	973
49	929	903	915	920	924	941	926	948	948	954	949	954	944	956	952	947	947	958	965	955
50	916	920	905	918	921	935	941	933	944	941	961	947	953	952	960	962	957	951	956	969
51	884	915	922	907	918	903	941	931	938	944	944	951	957	952	953	953	962	947	961	958
52	887	907	910	911	918	927	916	926	934	934	951	942	945	949	945	949	964	967	952	963
53	880	892	911	901	904	915	919	918	932	930	943	941	946	949	947	922	962	949	968	949
54	861	876	883	915	905	909	915	937	918	932	935	927	947	952	935	953	935	967	959	959
55	876	859	869	881	902	911	915	913	935	928	940	929	930	946	951	938	960	943	965	946
56	862	866	857	868	871	914	901	912	909	925	923	930	936	919	942	951	953	958	947	966
57	853	868	871	868	877	900	904	908	906	894	924	934	926	927	936	943	948	955	966	954
58	859	859	886	869	869	887	892	900	906	913	897	910	933	931	927	921	943	948	956	967
59	847	863	877	877	870	876	906	899	886	915	935	899	921	927	933	948	927	940	941	960
60	873	860	868	875	887	869	873	894	901	887	913	943	898	912	916	919	927	938	952	951
61	856	848	870	881	883	888	881	880	904	901	903	919	915	896	922	916	938	926	939	944
62	836	856	854	886	883	866	896	894	882	896	908	905	901	921	899	907	919	944	936	953
63	833	834	846	870	885	880	878	895	891	885	889	908	929	916	924	916	886	916	927	939
64	845	841	851	849	866	874	868	885	889	882	875	883	919	909	916	919	907	903	923	922
65	832	853	847	856	858	870	860	873	895	897	897	875	909	920	920	918	917	897	893	916
66	846	864	864	874	864	857	870	868	871	891	890	893	883	908	912	888	900	912	888	912
67	851	863	864	867	873	876	876	862	888	875	862	890	903	904	909	914	893	893	885	880
68	837	858	878	886	857	881	869	881	857	888	877	878	892	895	911	858	889	894	892	898
69	855	831	872	868	882	845	883	864	882	864	877	862	876	888	882	881	863	901	901	874
70	829	862	869	867	876	857	856	874	865	878	861	884	885	876	891	875	870	880	887	902
71	820	823	844	847	865	878	860	882	856	847	874	860	885	882	861	881	879	864	887	869
72	828	858	851	847	852	843	862	882	891	861	868	862	863	868	876	875	832	885	867	884
73	819	826	853	832	832	844	849	849	880	885	863	863	859	865	861	850	891	837	877	880
74	836	812	838	843	858	848	845	859	844	879	869	882	871	868	867	857	828	860	855	860

Proportion de personnes ayant déjà travaillé - pondérée - Hommes (pour 1000)

Age	Année d'enquête																			
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15																				
16	12	14	12	14	7	20	12	18	13	13	18	15	12	15	21	73	27	37	36	51
17	144	131	122	110	82	78	76	88	90	78	98	122	95	95	104	84	104	108	108	121
18	199	213	189	177	151	139	100	121	137	136	146	144	176	137	153	95	160	154	142	158
19	304	277	284	229	231	197	159	156	176	177	194	200	219	251	236	182	182	215	180	248
20	417	407	356	338	301	304	250	230	239	251	262	274	324	334	366	298	318	326	324	307
21	513	509	440	405	414	362	365	345	348	323	337	368	381	432	449	357	386	402	392	385
22	607	620	565	549	520	495	445	450	467	455	400	456	510	494	547	470	494	450	518	481
23	713	699	685	652	623	579	579	534	565	562	543	550	572	610	578	545	616	587	560	612
24	789	791	772	742	749	699	656	660	621	634	633	647	662	692	708	639	673	687	694	635
25	871	862	841	833	809	804	771	742	766	748	761	757	787	774	796	739	812	780	793	795
26	912	906	907	893	895	874	863	842	836	827	827	820	852	859	849	808	817	837	864	872
27	958	948	939	936	927	930	927	914	904	884	900	902	897	922	918	884	927	887	904	919
28	971	970	967	958	956	962	962	948	944	940	923	928	949	939	958	921	932	957	941	950
29	973	980	971	971	973	968	979	973	959	956	956	953	957	977	960	945	963	963	966	958
30	987	983	984	979	974	981	982	984	979	961	968	974	978	979	983	967	961	962	974	963
31	988	992	982	986	982	981	987	982	987	976	976	974	980	979	979	973	980	969	968	971
32	989	991	986	986	983	982	984	989	986	986	982	981	977	981	984	974	978	987	980	976
33	994	990	985	989	983	991	989	990	991	990	985	988	984	988	978	981	980	974	989	980
34	994	992	988	991	987	990	995	989	992	992	993	983	985	989	993	975	981	984	989	983
35	997	992	988	987	992	992	990	994	990	986	986	994	985	984	988	977	987	988	989	987
36	996	995	991	990	992	996	991	992	991	993	986	987	991	990	991	986	983	981	992	990
37	997	997	995	987	993	990	994	991	993	993	996	991	985	994	994	995	975	988	987	987
38	996	996	996	994	994	995	989	998	994	996	993	995	991	989	993	989	992	984	990	988
39	995	995	995	996	991	992	998	989	993	991	994	994	994	990	994	989	984	992	991	988
40	999	995	992	996	994	990	995	991	990	996	992	994	994	993	987	987	992	987	991	989
41	996	998	992	990	994	992	992	994	992	994	997	995	996	994	993	994	991	994	995	996
42	998	996	998	993	988	997	990	992	998	995	990	995	994	998	991	985	993	988	988	991
43	996	997	996	997	986	995	996	993	998	996	997	993	997	992	997	989	990	993	994	989
44	999	993	997	996	998	990	997	997	992	998	997	994	994	998	990	992	995	994	990	988
45	995	998	994	996	995	997	991	994	998	997	993	996	995	994	998	996	995	998	992	991
46	997	997	994	992	993	996	997	996	995	998	997	993	997	998	998	989	993	995	993	991
47	995	996	996	992	992	994	998	995	993	996	997	994	995	997	998	994	994	993	994	997
48	996	997	997	991	991	990	996	999	998	997	995	999	995	993	998	992	990	989	999	995
49	996	998	996	997	994	993	995	998	998	998	995	996	998	997	993	993	991	991	990	996
50	999	996	994	993	998	997	997	996	997	998	995	997	995	999	996	995	995	990	993	989
51	999	999	996	999	993	996	995	997	995	994	997	998	993	995	999	988	993	994	996	994
52	999	998	998	997	996	997	994	994	995	988	991	996	996	997	992	994	992	991	996	994
53	996	998	997	999	996	996	996	998	995	994	995	993	995	996	995	998	998	996	995	993
54	994	998	994	988	997	995	996	998	996	994	996	999	997	995	998	995	994	996	999	993
55	997	1000	997	991	991	997	997	993	1000	999	994	997	995	995	993	995	995	995	994	999
56	997	998	999	997	991	995	999	997	998	995	998	996	994	996	996	990	994	994	993	997
57	998	997	997	996	996	987	995	992	995	994	994	998	996	994	995	997	993	994	989	991
58	995	1000	997	995	993	997	995	997	997	992	994	996	999	997	988	990	995	997	990	995
59	997	999	997	991	991	995	998	996	995	996	997	993	996	994	995	992	987	994	998	996
60	998	996	994	995	992	994	996	994	994	996	998	997	989	994	994	986	995	997	994	997
61	995	998	990	996	996	988	997	997	992	996	995	998	997	998	996	985	997	994	993	989
62	995	998	994	994	995	999	992	991	996	990	992	997	997	996	991	996	992	995	998	993
63	997	996	991	988	987	994	992	1000	994	992	993	990	996	990	998	990	987	997	997	995
64	997	997	998	993	987	991	995	994	996	997	994	994	990	992	994	997	994	989	999	992
65	999	996	991	994	995	996	993	992	993	995	996	994	994	989	998	994	1000	998	996	999
66	1000	999	993	996	996	990	995	992	993	996	994	996	997	992	995	1000	991	995	998	986
67	1000	999	988	993	995	993	998	997	991	989	992	994	997	997	991	993	989	981	990	990
68	999	997	994	989	992	995	996	997	997	994	993	999	992	996	996	986	985	971	976	979
69	995	996	995	992	994	993	995	998	1000	997	997	994	994	996	992	989	989	990	978	976
70	1000	992	990	996	997	992	999	998	993	996	998	996	994	988	993	996	989	990	989	990
71	1000	1000	988	994	1000	991	993	998	997	988	993	995	996	991	994	988	989	989	981	986
72	997	1000	992	990	996	989	993	996	996	998	990	994	995	996	995	993	988	982	989	985
73	993	997	993	997	992	993	995	997	993	994	997	993	997	984	988	980	991	985	975	985
74	1000	993	1000	983	995	991	996	989	997	995	997	996	995	991	994	982	993	986	990	981

Nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés- non pondéré - Femmes

Age	Année d'enquête																			
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
18	43,7	43,6	43,3	42,5	41,6	41,9	41,5	39,5	39,6	38,7	38,8	39,0	38,4	38,7	35,3	35,7	35,9	34,8	32,3	34,7
19	43,8	43,3	43,0	42,4	42,2	41,5	41,3	40,1	40,5	39,3	39,2	38,4	38,5	38,4	36,2	34,9	35,6	34,1	30,9	32,2
20	43,3	43,1	41,9	42,3	41,5	41,0	40,9	39,1	40,5	39,4	39,3	39,2	38,0	39,2	35,7	36,2	35,4	33,7	32,7	32,2
21	42,7	42,2	41,7	41,1	41,5	41,1	40,9	38,8	39,6	40,1	38,7	38,8	38,7	38,1	36,0	36,3	35,6	34,6	33,7	33,4
22	42,3	41,8	41,7	41,2	41,2	40,8	40,6	38,3	39,4	39,8	39,3	38,9	38,6	38,2	36,3	36,4	35,7	35,4	34,2	35,5
23	41,8	40,7	41,0	40,4	40,4	40,6	40,0	37,8	39,6	39,1	39,1	38,4	38,8	38,6	36,6	36,6	36,5	35,8	35,6	36,1
24	41,9	40,1	40,4	40,1	39,6	39,3	39,9	37,9	39,0	39,3	38,6	38,6	38,4	37,5	36,7	36,7	36,8	36,3	35,6	36,1
25	41,8	40,1	40,5	40,4	40,0	39,2	39,8	37,8	39,0	38,8	39,2	38,1	38,9	38,4	36,6	36,9	36,4	36,7	36,0	36,4
26	41,6	40,1	40,9	40,7	39,8	40,0	38,9	37,1	38,6	38,6	38,9	38,5	37,7	38,2	36,3	36,7	36,6	36,2	36,4	36,2
27	41,3	40,8	40,4	40,7	40,2	39,8	39,6	36,4	38,6	38,5	38,0	38,0	37,6	37,7	36,0	36,4	36,5	36,7	35,6	36,5
28	41,1	40,2	40,3	40,5	39,7	39,1	40,2	37,4	38,1	38,2	37,9	37,3	38,1	37,8	36,0	36,2	36,4	36,4	35,9	36,4
29	41,4	40,8	39,8	40,0	40,1	39,3	38,9	38,1	38,6	37,7	37,9	38,1	37,9	36,7	35,2	36,6	36,3	36,3	36,3	36,3
30	40,9	40,9	41,0	39,5	39,9	40,5	39,2	37,6	38,2	38,7	38,2	36,5	37,7	37,2	34,9	35,8	36,1	37,1	36,5	36,1
31	40,7	39,0	39,6	40,0	39,9	39,0	39,1	37,1	38,6	38,1	37,4	37,9	37,8	37,7	35,9	36,4	35,0	36,9	36,5	36,4
32	41,9	39,6	38,9	40,6	40,2	39,2	39,2	36,7	38,9	37,8	39,0	37,7	37,3	37,0	35,1	35,6	36,3	35,9	36,9	36,5
33	41,5	39,4	39,3	40,4	39,7	39,2	38,6	37,4	38,1	37,2	38,1	37,1	37,8	36,7	35,1	35,5	35,2	36,0	35,4	36,0
34	41,0	41,0	40,5	38,9	40,3	39,2	38,7	38,3	37,5	37,9	38,1	37,7	37,5	38,0	35,7	35,3	35,5	35,2	35,8	36,3
35	41,1	39,8	39,3	40,7	40,1	39,4	39,4	37,9	37,4	37,1	38,7	37,4	36,6	37,5	35,0	34,9	35,9	36,4	35,3	36,1
36	41,6	40,3	39,6	39,2	41,3	39,4	38,5	37,2	37,7	38,2	38,3	37,7	36,9	36,6	35,2	36,1	35,6	35,6	36,1	36,0
37	41,2	40,8	41,3	39,5	39,2	39,7	39,9	38,1	38,1	38,1	38,2	37,4	38,6	36,6	34,9	36,1	35,7	35,9	35,0	36,9
38	41,8	40,7	41,1	41,0	38,4	40,1	40,0	38,5	39,1	37,6	37,7	38,1	37,4	37,9	35,8	35,3	35,3	35,7	36,1	35,8
39	42,2	41,7	40,6	41,5	40,8	39,8	39,2	38,0	38,2	38,2	38,2	37,3	37,1	36,1	35,9	36,7	34,3	35,7	35,3	36,6
40	41,6	41,6	41,1	40,9	40,8	39,8	39,1	38,5	38,2	38,7	38,1	38,0	37,8	37,4	35,5	36,4	36,4	35,4	36,1	36,0
41	42,5	41,1	40,7	41,5	40,2	40,1	39,5	38,2	38,8	37,9	39,4	37,5	37,4	36,9	36,4	36,3	36,4	37,1	36,0	35,6
42	43,0	41,3	39,6	40,3	41,0	39,2	39,1	37,9	39,4	38,8	36,6	38,2	38,3	38,1	36,3	37,0	36,0	36,4	36,6	36,8
43	42,8	42,6	40,0	41,6	40,8	40,9	39,8	39,2	39,2	38,6	38,4	37,5	38,6	38,0	35,4	36,9	37,2	36,3	36,8	36,7
44	42,5	40,9	42,5	41,1	40,9	40,8	41,1	38,3	39,7	38,4	39,0	38,4	38,1	38,5	35,8	36,5	36,2	35,8	36,1	36,1
45	42,8	42,2	41,4	41,3	40,6	40,5	40,8	38,7	39,2	38,6	39,3	38,3	38,7	37,3	36,4	36,4	36,5	35,7	36,1	36,7
46	43,0	42,1	42,7	41,0	40,4	40,4	40,2	38,2	40,4	39,2	38,6	38,3	38,3	39,1	36,1	37,4	36,8	36,6	36,5	35,9
47	42,6	41,8	41,2	41,8	41,1	40,1	39,7	39,3	38,9	39,7	39,9	38,7	38,2	37,6	37,7	37,4	36,4	37,1	36,1	36,3
48	42,9	42,1	40,7	41,5	40,7	42,2	39,5	38,7	39,8	38,7	39,1	38,5	37,9	37,9	36,1	37,4	37,7	37,6	37,8	36,8
49	42,6	42,7	40,8	40,6	42,2	41,5	41,3	39,6	39,7	39,2	39,2	39,3	38,0	38,1	37,4	36,7	37,9	37,3	36,9	37,6
50	42,7	41,5	42,0	40,1	40,6	41,4	41,8	39,0	39,8	39,7	38,9	39,7	38,7	38,8	37,1	37,0	37,0	37,0	37,7	36,3
51	42,7	41,1	40,3	41,8	41,1	40,6	41,6	38,2	39,8	40,1	40,1	39,2	38,3	37,9	37,2	37,4	37,2	36,9	36,6	37,5
52	42,3	41,3	42,7	40,7	41,6	41,5	40,2	39,2	39,1	39,2	39,6	39,2	38,7	38,7	37,0	37,8	36,9	37,9	36,5	37,5
53	42,2	41,7	39,5	41,2	39,0	41,7	41,5	39,0	39,5	38,6	39,0	39,8	40,1	38,1	38,2	37,0	36,3	36,7	36,6	35,2
54	42,7	40,9	40,3	41,8	42,2	40,0	40,9	39,8	39,6	39,3	39,1	38,1	39,2	39,8	36,4	37,2	36,3	36,0	37,7	37,4
55	42,3	41,8	39,5	37,7	41,3	41,7	40,1	39,7	40,1	39,3	40,2	40,7	37,7	38,6	38,1	37,3	37,7	36,9	35,9	38,0
56	43,1	40,1	41,1	40,8	40,6	41,4	40,6	40,0	39,9	39,2	40,0	39,5	38,6	38,7	36,6	37,8	38,6	37,5	36,2	37,0
57	41,7	41,7	39,8	40,4	40,2	39,7	39,7	38,4	39,5	39,0	39,5	40,2	39,9	38,7	37,3	37,0	38,2	36,6	37,1	37,4
58	41,8	41,6	39,7	38,9	40,5	41,7	40,2	38,4	39,6	38,5	38,3	38,6	38,5	39,7	37,2	38,0	37,8	37,5	35,9	36,5
59	41,8	42,4	40,7	41,0	39,0	38,7	39,5	37,6	40,1	39,5	39,3	37,6	40,0	37,9	38,1	36,7	38,9	38,6	36,5	36,9
60	41,6	41,4	40,2	39,4	41,1	37,8	40,4	37,1	39,0	38,1	37,6	39,3	38,1	39,4	36,7	38,4	36,4	36,4	36,6	36,8
61	40,8	39,7	40,1	40,3	41,2	40,8	39,1	37,2	38,6	39,6	39,9	41,9	36,3	35,8	36,7	38,4	38,5	35,5	36,8	39,0
62	41,9	38,5	39,2	39,7	39,4	39,9	39,8	39,9	38,3	38,4	40,2	37,9	38,4	38,1	38,4	39,4	38,4	35,1	34,8	39,3
63	41,9	40,2	38,5	38,2	37,6	38,9	39,8	40,5	37,8	36,3	35,7	37,7	36,4	34,8	36,1	36,2	38,3	35,3	36,7	34,6
64	40,5	40,2	38,0	36,9	38,1	37,4	38,8	37,3	38,0	38,9	38,0	37,1	37,1	36,9	36,4	35,8	36,0	36,6	34,9	37,2

Nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés- non pondéré - Femmes

Age	Année d'enquête																			
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
18	32,2	30,5	33,0	32,0	35,4	34,4	37,1	35,4	37,3	34,9	37,9	34,7	36,7	33,4	33,9	27,7	29,0	29,9	27,7	29,2
19	30,7	31,3	31,8	34,5	34,2	32,2	34,3	31,9	32,0	30,6	34,1	29,0	30,1	30,2	27,6	27,2	26,2	25,8	26,5	26,1
20	32,4	33,3	31,8	33,4	33,1	30,7	32,1	30,0	32,7	28,8	31,1	29,9	29,8	30,7	28,8	29,3	26,9	27,3	26,8	28,5
21	33,1	33,5	32,9	34,4	34,1	32,2	31,3	31,8	32,0	30,6	30,8	30,2	31,3	29,9	29,6	28,5	27,9	28,3	27,1	27,7
22	34,0	35,0	34,9	34,9	35,1	33,9	32,1	31,7	32,4	30,8	31,2	30,6	31,2	32,4	31,7	29,5	29,3	29,2	29,3	29,7
23	36,2	34,8	36,0	35,8	35,4	35,0	34,2	33,1	32,5	31,9	32,3	32,1	32,2	32,1	31,9	30,7	31,3	30,6	31,1	30,4
24	36,2	35,7	36,3	36,9	36,3	35,4	34,7	34,9	33,8	32,9	33,4	33,8	33,7	33,5	33,0	31,7	31,8	32,5	32,0	31,6
25	35,9	36,0	36,2	36,8	36,4	35,9	35,6	35,3	35,4	34,2	34,1	34,9	34,6	34,4	34,0	32,6	32,7	31,8	32,9	32,4
26	36,8	36,8	37,0	36,8	37,0	36,8	36,2	35,9	36,2	34,8	35,9	35,2	34,7	34,6	34,4	33,4	32,8	33,0	32,9	33,1
27	36,8	36,4	36,2	36,7	36,3	37,2	36,8	36,3	35,6	35,8	35,0	35,3	35,2	35,2	34,4	33,3	33,6	33,0	34,2	33,3
28	36,4	36,1	36,5	36,5	37,1	36,7	36,8	35,8	35,8	35,4	35,7	36,1	35,0	35,6	34,6	33,2	33,0	34,6	33,4	33,6
29	36,4	36,0	36,5	36,7	36,1	36,6	36,6	36,7	35,6	35,3	35,9	35,0	35,5	35,1	34,8	32,8	33,2	33,2	33,8	32,6
30	36,1	35,7	37,2	37,0	36,3	35,5	35,9	35,7	35,8	35,1	35,6	35,1	34,7	34,9	35,1	32,6	32,6	32,9	32,9	34,0
31	35,9	36,4	35,4	36,7	36,3	36,0	35,9	35,5	35,6	35,1	36,1	35,3	34,9	34,3	34,5	32,4	32,6	32,5	33,8	32,7
32	36,1	36,3	36,5	36,3	35,8	36,1	35,4	35,6	36,1	34,6	34,6	36,0	34,6	34,9	34,3	31,8	32,9	32,9	32,8	34,0
33	35,6	35,3	35,2	35,2	35,5	35,4	36,0	35,6	35,8	35,5	35,8	35,3	34,7	34,5	34,0	33,2	32,5	33,6	33,1	33,4
34	36,0	35,6	35,4	36,0	35,8	36,0	36,0	35,6	35,8	35,1	34,9	34,9	33,9	34,8	34,0	31,8	32,2	33,2	33,7	33,3
35	35,7	35,4	35,9	35,4	35,4	36,1	35,4	34,9	34,5	34,9	35,0	34,6	34,7	34,2	34,2	32,1	31,9	32,4	32,6	32,9
36	34,8	35,8	35,7	36,4	35,9	35,4	35,8	35,2	34,4	34,5	35,2	34,5	34,4	34,5	33,0	31,9	32,8	32,3	31,8	31,9
37	35,5	36,3	36,2	36,6	35,6	36,0	35,8	36,2	35,6	34,6	34,7	34,9	33,7	34,7	33,5	31,8	31,8	32,1	31,7	32,4
38	36,2	35,9	36,1	36,3	36,7	35,1	35,6	35,7	36,1	34,7	34,8	35,3	34,1	33,8	33,5	32,1	32,1	32,5	32,2	32,9
39	36,3	35,7	36,8	37,1	36,0	36,2	35,2	35,8	36,2	35,2	35,6	34,4	34,5	34,7	34,0	31,9	32,6	32,4	32,2	32,2
40	36,0	36,6	36,0	36,8	36,3	36,1	35,7	35,6	35,7	34,8	34,8	35,4	34,8	34,9	34,7	32,2	32,4	33,3	33,3	31,1
41	35,6	36,0	36,6	35,9	36,0	36,0	35,9	35,5	35,9	35,3	34,9	34,8	34,9	34,2	34,2	32,3	32,3	32,8	32,7	32,5
42	35,8	36,0	35,5	37,3	36,2	36,1	37,1	35,8	35,6	35,6	36,3	35,2	34,6	34,5	33,8	32,4	33,2	32,2	32,5	32,6
43	36,1	35,3	36,6	36,8	37,7	36,6	35,6	36,3	35,1	35,2	36,2	35,0	34,8	35,2	33,8	32,3	32,7	33,2	32,2	32,2
44	35,9	36,8	35,5	37,0	36,3	37,1	36,6	35,7	36,1	35,1	35,8	35,9	35,2	35,9	35,1	32,1	32,1	33,3	33,0	33,1
45	36,8	36,5	36,7	36,1	36,6	37,1	35,5	35,9	35,6	36,1	35,7	35,5	35,4	35,3	35,5	32,0	33,0	33,3	33,0	32,9
46	36,4	37,5	36,1	37,0	37,0	36,5	36,3	36,9	36,8	35,8	36,6	35,9	35,9	35,0	34,6	32,2	32,4	33,1	33,7	32,9
47	36,2	36,9	36,6	37,6	36,3	37,0	36,4	37,3	35,9	36,4	36,2	35,9	36,0	35,7	35,1	32,1	33,1	33,4	33,2	33,4
48	36,6	36,1	36,7	37,2	37,9	36,6	38,6	36,6	37,0	35,9	36,2	35,9	35,7	36,0	35,1	33,1	32,5	33,2	33,3	33,7
49	37,0	37,1	36,3	37,2	36,7	37,4	35,4	37,1	36,5	36,3	36,6	35,8	35,2	35,3	34,9	33,1	32,5	32,9	32,9	33,6
50	36,7	36,4	36,0	38,2	38,0	37,2	37,4	35,6	36,7	35,4	36,3	36,0	36,0	35,7	35,1	33,7	34,3	33,4	33,7	33,2
51	36,6	37,2	36,1	36,7	37,8	37,2	37,2	36,1	35,2	36,0	36,6	36,1	36,1	35,8	34,4	33,2	33,2	33,7	33,7	33,4
52	37,0	37,7	38,1	35,7	36,2	37,0	36,5	36,9	37,2	35,0	35,6	36,2	35,6	36,5	35,4	32,8	33,8	34,0	33,9	32,8
53	36,3	37,2	37,9	38,4	36,7	36,1	36,9	36,3	36,1	36,0	35,6	35,9	35,9	36,0	36,4	32,9	32,8	33,9	34,1	33,6
54	36,4	38,1	37,1	38,1	37,9	36,9	36,1	36,5	36,5	35,7	37,0	35,5	35,8	35,5	35,6	33,8	33,1	33,1	33,7	33,4
55	35,8	35,9	37,8	36,7	37,1	36,8	37,5	34,8	37,6	35,8	36,3	35,5	35,5	34,5	35,4	33,9	33,3	33,1	33,8	33,3
56	38,3	34,3	36,0	38,2	35,9	36,5	35,1	35,5	34,4	34,5	34,7	35,4	34,4	34,1	33,9	32,9	32,9	33,5	32,3	33,1
57	35,8	36,0	34,4	36,3	36,5	36,0	36,0	35,3	35,1	34,2	34,1	34,3	34,1	33,5	34,4	32,3	31,7	32,4	32,9	32,5
58	36,7	36,5	36,3	35,1	34,8	36,1	35,8	33,5	34,6	34,5	34,2	33,2	33,5	33,2	33,4	32,4	32,4	32,7	32,6	33,6
59	35,5	37,0	35,8	37,5	35,7	35,7	33,6	34,3	34,8	34,2	35,5	34,1	32,0	32,4	33,0	33,1	32,8	31,7	33,0	31,6
60	35,7	34,9	36,5	38,3	37,4	36,8	34,9	33,3	35,7	33,5	33,2	34,9	33,8	33,9	31,0	28,4	33,3	33,4	32,3	33,3
61	37,7	35,2	35,7	34,4	35,9	37,5	36,1	35,1	34,4	34,9	34,0	36,1	35,5	32,2	33,5	32,1	35,3	31,8	34,6	31,7
62	35,6	37,7	32,8	35,6	38,0	36,1	34,4	32,4	32,1	35,2	34,9	32,4	33,3	32,8	32,5	32,9	31,9	34,8	30,5	35,7
63	39,2	35,5	33,7	36,2	35,5	38,2	32,9	32,3	34,0	29,9	34,5	32,9	30,4	32,6	35,2	31,9	31,0	27,1	28,1	27,9
64	35,6	40,5	37,7	37,8	42,4	36,7	35,7	35,0	33,7	34,0	32,7	30,5	30,6	31,5	32,3	34,7	30,3	28,1	35,8	26,1

Nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés - non pondéré - Hommes

Age	Année d'enquête																			
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
18	47,6	46,7	45,6	44,2	44,4	44,8	44,0	41,8	41,6	41,3	40,9	40,2	41,0	40,3	38,9	39,4	38,9	37,3	36,8	36,8
19	47,7	47,2	45,7	46,1	45,7	45,2	45,3	42,9	43,6	43,2	41,7	42,2	41,6	42,4	39,6	40,5	40,0	36,3	36,6	37,9
20	47,9	46,9	45,7	45,4	45,1	45,3	44,6	42,8	43,6	42,8	41,8	41,9	42,1	41,7	40,6	40,0	40,6	39,4	36,8	38,3
21	48,1	46,9	45,7	44,8	45,4	44,9	44,4	42,9	43,3	43,0	42,2	42,4	41,9	41,6	40,1	41,3	40,2	39,6	38,8	38,5
22	48,0	47,5	46,6	46,1	45,3	45,0	45,2	42,9	44,1	43,0	42,9	42,5	42,3	41,4	40,3	40,5	40,8	40,1	39,6	39,7
23	48,3	47,2	46,7	45,8	45,9	45,1	45,1	43,4	43,3	43,4	42,7	42,2	42,5	41,7	40,2	41,1	40,9	40,4	40,0	41,1
24	48,3	47,6	46,7	46,0	46,4	45,4	45,0	43,3	43,7	43,6	42,8	42,8	42,4	42,1	40,4	40,9	41,2	41,0	40,4	40,8
25	48,1	47,5	47,2	46,6	46,3	45,5	45,4	43,2	43,6	43,5	43,0	42,6	42,4	42,4	40,5	40,8	40,5	41,3	40,7	41,6
26	48,5	48,1	47,3	46,6	47,1	46,2	45,6	43,7	44,4	43,3	43,2	42,9	42,7	42,0	40,9	41,1	41,2	41,3	41,3	42,0
27	48,8	48,2	47,2	46,6	47,2	46,6	46,1	43,8	44,3	44,0	43,8	43,1	42,9	43,2	41,2	41,4	41,3	42,1	41,2	42,9
28	48,9	47,9	48,0	47,3	46,6	46,6	45,9	44,2	44,8	44,0	43,5	43,7	43,2	42,9	41,9	41,5	41,5	41,6	41,4	42,6
29	49,1	48,4	48,0	48,1	46,9	46,9	46,8	43,7	45,2	44,3	43,8	43,3	43,4	43,1	41,0	42,5	41,8	42,0	41,6	42,5
30	49,9	48,1	47,6	47,8	47,4	46,6	47,1	44,1	44,9	44,9	44,1	44,0	43,1	43,5	41,3	42,2	41,8	42,8	41,6	42,3
31	49,8	48,9	48,4	48,5	47,6	47,0	47,1	44,9	45,2	44,7	44,6	44,2	43,6	43,1	42,2	42,3	42,0	42,5	42,8	42,8
32	50,1	49,3	49,1	48,2	48,3	47,8	47,4	44,6	45,8	45,3	44,5	44,0	44,2	43,5	41,5	42,3	42,4	42,6	42,7	42,9
33	50,1	49,6	49,0	48,5	48,4	47,7	47,5	44,6	45,1	45,5	44,6	44,3	44,7	44,2	41,9	42,1	43,1	42,8	42,8	43,4
34	50,6	49,4	49,5	48,5	48,8	47,8	47,7	45,0	45,9	45,1	45,5	45,0	44,1	44,4	42,3	42,0	42,4	42,6	42,2	43,1
35	50,3	49,9	49,1	49,3	47,6	48,0	47,8	45,2	46,1	45,8	45,0	44,6	44,5	44,1	42,4	42,8	42,2	43,2	42,4	43,3
36	50,3	49,9	48,5	49,4	48,9	47,5	47,8	45,7	45,5	45,3	45,4	44,5	44,5	44,3	42,4	42,5	43,0	42,6	43,7	43,1
37	50,1	49,3	48,8	49,1	48,6	48,3	48,4	45,5	45,7	45,1	45,4	45,6	44,9	43,9	43,0	43,2	43,2	43,5	43,4	44,5
38	50,4	49,6	49,0	48,8	49,1	48,5	48,2	46,2	46,6	45,2	45,3	45,2	45,6	44,4	42,0	44,4	43,3	43,8	43,4	44,3
39	50,8	50,0	49,1	49,4	49,1	48,9	47,9	45,9	46,6	46,4	45,2	45,1	45,4	44,5	43,2	43,0	43,8	43,6	43,9	44,5
40	50,8	50,2	49,3	49,4	48,8	48,6	48,3	45,9	46,6	46,1	45,4	45,1	45,0	44,8	42,9	43,2	43,0	43,6	43,3	44,5
41	50,5	50,2	49,1	48,8	49,1	47,8	48,4	46,1	46,6	45,6	45,5	45,6	45,2	44,4	43,4	43,8	43,5	44,1	43,3	44,0
42	50,8	50,0	49,5	49,2	48,9	48,5	47,7	46,1	47,0	45,9	45,4	45,9	45,1	45,0	42,6	43,3	43,3	43,4	43,9	44,1
43	50,9	49,5	49,7	49,3	49,0	48,8	48,1	46,0	46,2	46,3	46,2	45,8	44,9	45,4	43,1	42,8	43,9	44,0	43,7	44,2
44	51,1	50,1	48,8	49,2	48,8	48,4	49,0	45,7	46,7	46,5	45,8	45,6	45,7	44,8	43,6	44,0	43,7	44,2	43,6	44,9
45	50,9	50,3	49,2	48,8	48,3	49,2	48,3	46,7	46,7	46,4	46,0	45,3	45,2	45,3	43,1	44,0	44,0	43,8	43,6	44,7
46	50,9	50,0	49,2	49,0	49,0	48,7	48,8	46,8	46,9	45,8	46,4	46,6	45,2	45,4	43,5	44,1	43,9	44,4	43,6	43,4
47	50,6	50,6	49,1	49,1	49,7	48,8	48,7	46,8	47,4	46,5	45,4	45,7	46,6	45,5	43,4	43,6	44,1	44,0	43,7	44,5
48	50,5	49,7	49,5	49,0	49,3	48,9	48,2	47,2	47,3	46,8	46,3	45,5	46,0	45,4	44,0	44,0	44,0	43,9	44,2	44,3
49	50,7	50,1	49,0	49,5	48,5	49,0	48,6	46,6	46,4	47,0	46,2	46,2	45,5	45,3	43,6	44,4	44,2	44,1	43,4	44,3
50	49,8	50,0	49,5	48,9	49,1	48,9	48,5	46,1	46,7	46,2	46,3	45,8	46,2	45,1	44,2	43,9	44,5	44,7	44,2	44,6
51	49,9	49,0	49,8	49,4	49,1	49,0	48,0	47,0	46,8	47,1	45,9	45,9	45,5	45,9	44,1	44,3	44,7	44,4	44,6	44,5
52	50,1	48,7	48,0	48,7	49,3	48,4	48,2	46,9	47,3	46,6	46,2	46,0	45,4	45,6	43,9	44,0	44,3	44,8	43,6	44,9
53	50,0	49,4	48,2	47,5	47,7	48,5	48,4	46,6	46,6	46,5	46,6	46,1	45,9	45,0	44,9	44,3	44,5	44,9	44,7	44,2
54	50,4	49,0	48,3	47,5	47,4	48,0	47,9	46,5	46,6	46,7	46,0	46,6	45,9	45,1	45,5	44,8	44,3	44,4	44,0	45,3
55	50,5	49,8	47,8	47,8	48,8	47,7	47,9	45,6	47,1	46,5	46,6	45,3	46,1	46,0	43,2	45,3	44,4	45,0	43,6	44,3
56	50,6	49,4	49,2	48,0	48,0	48,9	47,6	46,6	46,4	45,6	46,9	46,7	46,0	45,2	44,5	45,0	45,0	44,9	44,6	45,4
57	50,5	49,5	48,4	49,0	48,1	47,8	47,5	45,3	45,9	45,8	45,7	46,4	46,3	46,0	44,9	46,1	46,0	45,0	45,0	46,0
58	50,3	48,8	48,4	47,8	48,9	47,8	46,9	45,7	46,0	46,5	46,4	45,9	46,7	45,7	46,0	46,5	46,7	46,2	44,7	46,5
59	50,3	49,3	48,2	47,5	47,8	47,0	47,2	44,6	45,7	45,9	46,8	46,3	46,1	46,6	46,2	46,5	48,5	47,4	46,8	45,5
60	49,6	48,7	48,3	47,0	47,9	47,9	47,5	45,1	45,3	44,6	44,5	45,9	46,6	47,3	45,6	47,4	47,8	48,0	46,0	47,1
61	50,0	48,7	46,4	47,6	47,1	47,2	47,6	46,2	46,3	45,7	44,1	45,5	47,2	47,1	45,7	47,6	48,7	48,6	48,1	47,5
62	49,4	49,0	47,4	46,8	46,9	47,6	46,2	46,2	45,7	45,4	45,4	42,1	46,9	44,6	46,3	46,0	45,7	49,0	48,1	49,8
63	49,7	47,9	48,3	46,7	46,7	47,9	46,9	43,8	45,9	46,1	44,9	44,6	42,7	43,4	44,1	47,0	47,1	43,9	46,8	51,6
64	50,3	48,0	46,4	45,8	46,4	46,9	46,3	45,4	44,4	46,7	45,7	44,9	43,7	43,5	42,6	44,8	47,6	47,9	43,9	48,9

Nombre moyen d'heures travaillées par actifs réellement occupés - non pondéré - Hommes

Age	Année d'enquête																			
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
18	37,4	37,7	36,7	37,7	37,3	40,2	40,0	39,5	38,8	38,5	38,1	37,4	37,6	38,3	35,7	33,5	33,8	34,2	34,0	32,9
19	38,1	37,5	37,5	38,4	38,6	37,6	37,6	37,5	39,6	37,3	37,3	37,3	36,8	36,3	34,7	33,7	32,9	33,8	33,1	33,2
20	38,4	39,0	37,8	39,1	38,8	37,4	37,1	38,8	38,3	38,1	37,3	36,0	36,5	36,3	34,6	33,2	33,4	33,9	34,1	33,3
21	39,8	39,4	39,2	39,4	38,4	38,7	37,9	37,8	37,8	36,2	37,2	37,3	36,6	36,5	35,8	34,6	34,4	34,3	34,4	33,9
22	40,3	39,9	39,8	40,9	39,8	39,3	39,6	38,7	37,7	38,2	36,9	38,1	36,8	36,9	36,5	34,9	34,9	35,1	35,2	34,4
23	40,1	40,8	40,7	40,6	40,9	40,3	41,6	39,3	39,4	38,2	38,5	37,8	38,4	37,6	36,6	35,2	34,6	35,7	34,9	36,2
24	41,4	40,9	41,0	41,7	40,3	40,6	41,1	39,8	39,6	39,8	39,8	38,1	38,3	37,7	37,9	35,2	35,9	36,1	36,2	36,1
25	42,1	41,3	42,0	41,7	41,9	41,0	42,1	41,6	41,6	40,2	40,5	40,1	38,9	39,3	37,8	36,4	36,5	35,9	36,9	36,7
26	42,0	42,9	41,8	42,3	41,6	41,7	41,4	41,3	41,4	41,1	41,3	40,0	39,2	39,2	38,8	36,9	37,2	37,8	36,7	36,7
27	42,6	42,7	42,2	42,7	42,4	41,3	41,7	41,8	41,9	41,2	41,1	40,9	40,1	39,5	39,2	36,6	37,9	37,7	37,0	37,0
28	42,9	42,2	42,3	42,8	42,6	41,8	42,6	42,0	41,8	41,7	42,0	40,8	40,5	40,1	39,2	37,4	37,8	38,5	37,7	37,4
29	43,0	43,0	42,5	42,7	42,9	42,7	42,4	42,9	42,2	42,1	41,7	41,1	40,8	40,0	39,7	37,9	38,3	37,8	38,2	37,7
30	42,9	42,5	42,7	42,8	42,7	42,9	43,5	42,3	42,8	42,9	42,0	41,8	41,5	40,4	40,7	37,7	38,5	39,7	37,7	38,7
31	42,9	42,8	43,4	43,3	42,5	43,0	43,3	43,4	42,7	42,7	42,6	42,4	41,3	40,7	39,9	38,3	39,0	39,8	39,2	38,7
32	43,3	42,8	42,4	43,6	42,8	42,6	43,4	43,0	43,4	42,4	43,3	42,9	41,0	41,3	40,2	39,4	38,4	39,6	39,2	38,6
33	42,9	43,5	43,3	43,5	43,7	42,8	42,9	43,2	43,6	43,7	43,3	42,5	42,4	41,0	41,2	39,3	39,8	38,7	40,0	39,4
34	43,4	43,2	43,4	43,0	42,9	44,2	43,3	43,1	42,9	43,5	43,7	43,0	42,4	41,6	40,5	39,9	39,5	39,7	39,7	39,5
35	43,4	43,8	43,3	43,9	42,9	43,3	43,7	43,8	43,3	43,2	43,7	42,9	42,3	41,6	41,0	38,7	40,1	39,9	39,7	39,8
36	43,2	43,2	43,2	43,9	43,4	43,4	43,4	43,1	43,2	43,4	43,3	42,7	42,3	41,9	40,8	38,8	39,4	40,6	40,1	40,5
37	43,5	42,8	43,3	44,2	44,3	43,8	43,6	43,7	43,2	43,7	43,8	43,0	42,4	41,9	41,7	39,2	39,8	40,1	39,8	39,8
38	44,1	44,2	43,1	43,8	43,9	43,6	43,6	44,0	43,6	43,9	44,3	43,0	41,8	42,9	41,4	39,3	39,3	39,9	41,5	39,7
39	44,1	43,4	43,7	43,6	43,9	43,6	43,6	43,7	43,9	43,7	43,8	43,9	42,7	41,8	42,0	39,7	40,3	40,7	40,1	40,3
40	43,7	43,6	43,8	44,2	43,6	43,9	43,3	43,8	43,3	44,1	43,8	43,4	42,9	41,9	41,4	39,9	39,8	41,2	39,9	39,8
41	44,3	44,1	43,3	43,9	43,6	43,3	43,7	43,4	43,8	43,8	43,6	43,2	42,9	42,3	41,6	39,7	40,2	39,4	40,6	39,8
42	44,5	44,2	44,0	44,3	43,9	43,8	43,6	44,4	43,5	43,5	43,5	43,0	43,2	42,2	42,1	38,7	39,8	41,4	40,0	40,7
43	44,4	44,2	44,6	44,4	44,7	44,6	43,9	44,5	44,2	43,8	44,0	43,0	42,9	42,2	41,6	40,0	38,8	40,2	41,5	40,4
44	44,6	44,3	44,2	44,7	44,8	44,3	44,5	44,2	44,5	43,8	44,0	43,6	42,7	41,9	41,8	40,1	41,1	40,2	40,6	40,6
45	45,0	44,6	44,5	45,0	43,7	44,8	44,3	44,6	44,4	44,0	43,6	43,4	42,4	42,3	42,0	39,9	40,7	40,5	41,0	40,5
46	44,8	44,7	44,9	44,3	44,8	43,8	45,4	44,6	44,5	44,7	44,0	43,1	43,6	42,0	42,2	39,7	39,7	41,5	40,8	40,9
47	43,8	45,1	44,7	44,6	44,2	44,4	44,4	44,5	44,0	44,1	44,6	43,1	43,3	43,1	42,2	39,5	39,3	40,1	41,4	41,5
48	44,1	44,3	44,5	44,7	44,3	44,2	44,4	44,6	44,7	44,8	44,3	44,0	42,5	42,9	42,4	40,1	39,3	39,9	40,8	39,8
49	43,8	45,3	44,3	44,5	44,9	43,8	43,6	44,3	44,7	43,9	43,9	43,8	43,3	42,5	42,5	39,3	40,8	40,6	40,4	40,4
50	45,0	44,8	44,6	44,9	45,1	44,4	43,8	43,4	45,1	44,6	44,2	44,7	43,1	43,4	42,1	40,5	40,0	40,7	41,0	40,6
51	44,0	45,1	43,8	43,9	45,4	44,4	44,5	44,2	43,9	44,2	44,2	43,6	44,0	42,3	43,3	40,6	40,5	40,4	41,0	40,4
52	45,5	44,1	45,0	45,1	44,6	44,7	44,8	44,1	44,2	44,2	44,2	43,4	42,4	43,3	42,4	40,1	41,7	40,6	39,6	40,6
53	45,0	44,6	43,6	45,0	44,2	43,9	44,7	44,3	44,0	44,5	44,0	44,2	43,2	42,3	42,7	40,2	40,7	41,6	40,7	39,9
54	44,0	44,4	45,1	44,6	44,6	44,0	44,6	44,6	44,1	43,7	44,3	43,6	44,1	43,0	41,8	39,7	40,3	41,3	40,2	41,2
55	44,0	44,7	43,6	44,8	44,4	44,2	44,3	43,8	44,4	43,3	43,5	43,5	42,9	44,0	43,0	40,6	41,3	40,9	39,8	40,5
56	45,3	44,6	45,4	44,4	46,4	43,2	44,6	43,6	43,4	43,7	43,0	42,6	42,3	43,0	42,6	41,1	41,0	41,6	41,0	40,9
57	46,2	46,3	44,5	45,8	45,4	44,7	44,4	44,6	43,1	42,6	43,6	42,5	43,3	42,0	42,2	40,7	41,7	41,8	41,7	40,4
58	45,3	45,6	45,7	45,6	46,1	45,7	45,0	44,4	43,4	43,1	43,1	42,5	43,1	43,2	41,6	41,4	41,0	41,2	42,2	41,4
59	45,7	45,2	46,0	46,0	45,1	45,9	46,2	44,1	44,0	44,7	45,2	43,4	45,5	43,8	43,0	42,0	40,4	40,1	41,2	41,2
60	44,6	45,0	44,6	44,0	44,5	46,7	44,0	44,9	44,3	43,7	44,2	44,3	42,9	43,2	41,8	40,5	42,4	41,1	41,1	40,0
61	48,5	48,3	45,8	44,6	46,9	45,7	47,6	44,3	45,3	44,6	45,4	42,1	44,4	42,5	43,9	42,8	42,9	42,6	44,0	42,7
62	48,6	41,9	47,0	43,4	44,8	46,7	44,8	46,4	44,3	46,3	46,0	46,8	41,6	41,3	44,8	41,3	45,7	41,3	38,7	41,5
63	45,5	45,7	42,6	45,3	43,4	45,4	41,4	43,6	43,9	44,1	47,0	44,4	41,8	40,0	40,1	43,9	43,3	41,2	37,0	39,1
64	45,9	46,6	45,4	45,7	41,4	42,7	45,2	40,9	38,7	41,1	41,1	46,6	42,5	35,8	41,3	40,5	40,4	40,8	38,7	35,6

Nombre moyen d'heures travaillées par personnes - non pondéré - Femmes

Age	Année d'enquête																			
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
15	1,9	0,9	1,2	1,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
16	9,0	3,4	3,2	2,3	2,2	1,1	1,0	0,8	0,4	0,7	0,5	0,5	0,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3
17	13,2	12,3	11,2	8,8	8,0	8,4	7,7	7,2	4,8	4,9	4,1	3,7	3,0	2,0	1,9	2,1	1,8	1,8	2,1	1,7
18	18,2	18,1	16,9	15,0	15,1	13,7	13,3	12,1	10,2	8,9	8,3	7,8	6,0	5,5	4,2	4,0	3,0	3,2	3,1	3,9
19	22,8	22,2	21,9	19,1	19,7	19,7	18,7	18,0	16,5	16,0	14,2	12,9	11,4	10,1	9,2	7,4	6,2	5,3	5,9	5,6
20	25,2	25,3	24,6	23,4	23,4	23,2	21,8	20,0	20,0	19,7	18,6	17,4	15,6	15,4	12,4	12,9	10,0	9,5	9,5	8,3
21	25,9	25,8	24,7	25,2	24,0	23,5	24,5	21,6	21,5	21,7	21,5	20,5	19,1	17,9	16,1	15,3	15,6	13,2	12,9	12,3
22	25,1	24,9	24,3	24,1	25,5	24,3	24,1	24,0	23,0	22,8	22,5	21,7	21,0	19,6	19,1	18,8	16,7	17,3	16,5	15,7
23	23,6	24,8	24,2	23,9	23,6	24,7	24,6	22,2	23,6	23,5	22,5	22,3	22,2	21,1	19,9	20,2	19,7	18,3	18,7	18,3
24	23,0	23,2	22,9	22,8	23,7	24,6	23,8	22,9	23,9	23,3	24,1	23,3	21,8	21,8	20,9	21,1	20,5	20,1	20,0	20,0
25	21,8	21,1	20,5	22,1	22,9	23,4	22,8	22,1	22,5	23,6	23,3	22,9	22,3	21,6	20,8	21,4	19,9	20,3	20,5	20,2
26	20,6	20,5	21,2	21,3	21,4	21,9	22,6	21,3	22,7	22,2	22,6	21,7	21,4	21,6	20,1	20,9	21,9	20,5	21,0	20,2
27	20,2	19,4	20,1	20,6	20,2	22,1	21,7	20,5	21,8	22,2	22,4	22,6	21,4	21,1	20,3	21,5	22,0	21,2	20,0	20,0
28	19,2	19,5	20,5	19,8	20,2	20,1	22,6	20,8	20,4	22,7	21,2	21,8	21,9	21,2	19,0	19,9	20,6	20,7	21,9	19,0
29	18,1	18,1	18,3	19,2	19,3	20,6	20,7	20,7	20,8	20,9	21,7	21,9	21,2	20,5	19,5	20,8	20,5	20,5	21,4	20,2
30	17,7	18,1	19,3	18,2	19,9	20,2	20,8	20,3	19,9	21,4	20,5	21,2	21,6	21,2	20,3	20,6	20,6	20,6	20,5	19,3
31	17,5	17,4	18,2	17,6	18,1	19,9	20,9	18,8	20,4	20,7	20,9	21,2	21,2	21,8	19,9	20,8	20,2	21,2	20,6	19,8
32	18,2	18,0	16,9	19,4	18,5	18,9	20,8	20,0	20,2	20,5	21,0	21,4	21,5	21,1	20,3	21,4	21,2	21,0	21,7	19,8
33	17,2	17,8	17,8	18,0	19,8	19,2	18,3	19,5	20,2	21,2	22,1	21,4	22,1	21,2	19,6	20,6	20,8	21,1	20,6	20,1
34	16,5	17,2	18,0	17,3	18,5	18,9	19,3	20,0	20,3	20,9	21,5	21,6	21,5	22,5	20,7	20,9	21,6	21,3	21,7	20,3
35	17,2	16,4	16,3	18,5	19,2	18,1	19,2	20,1	19,3	20,4	21,9	21,2	20,9	22,0	19,7	20,6	22,8	21,2	20,8	20,7
36	17,7	16,4	17,1	17,0	19,2	19,4	19,5	19,3	21,0	19,1	21,7	21,5	21,2	21,0	19,3	21,1	21,2	21,7	22,4	20,8
37	17,9	17,8	17,8	16,8	18,6	20,1	20,5	20,5	19,4	21,7	20,4	20,6	22,1	21,4	19,7	21,5	20,9	21,3	20,8	20,9
38	18,4	18,2	17,9	18,6	18,3	19,5	20,4	20,2	20,0	20,8	20,5	20,9	21,4	23,0	20,2	20,0	21,0	21,2	22,1	19,6
39	19,7	18,8	19,4	19,0	18,7	19,9	20,0	18,8	20,6	20,2	20,9	20,5	21,5	21,2	20,8	21,8	20,4	21,3	22,2	20,4
40	18,8	20,4	19,1	18,6	19,7	19,3	19,0	19,6	20,1	21,5	20,7	21,2	21,9	21,6	19,9	22,1	22,0	20,9	23,0	21,9
41	18,9	19,6	19,1	20,1	18,7	19,3	19,7	20,4	20,4	19,9	21,0	20,8	21,2	21,6	21,1	21,0	22,4	22,5	21,9	22,1
42	19,4	19,1	18,6	19,0	19,7	19,6	19,9	19,9	21,0	20,6	19,6	21,5	21,2	21,8	19,6	22,6	21,1	22,3	22,2	21,6
43	19,9	20,6	17,8	18,9	20,0	18,9	19,9	20,7	19,8	20,8	20,4	20,8	22,6	20,5	20,5	21,4	22,2	21,9	22,4	21,5
44	20,3	19,4	21,0	19,6	18,4	20,4	20,3	18,2	21,3	19,9	20,9	20,3	20,9	22,6	19,6	21,2	21,3	21,6	23,0	20,2
45	19,9	19,8	19,6	19,8	19,8	19,0	21,0	19,5	19,8	21,2	20,1	20,6	20,5	19,6	21,2	21,1	22,0	20,7	22,5	21,9
46	21,0	20,6	20,8	19,4	20,2	21,0	20,3	19,3	21,2	19,6	20,7	21,3	20,1	20,6	20,3	21,4	21,6	21,4	21,0	18,9
47	20,0	19,8	20,4	20,4	20,4	19,6	21,6	20,4	19,8	21,2	20,9	19,9	21,3	20,2	20,7	21,8	20,8	21,6	21,3	19,6
48	20,0	20,1	20,5	19,3	20,5	21,0	19,6	20,9	20,7	19,8	21,1	21,0	19,5	21,1	19,3	20,9	22,6	22,1	21,2	20,2
49	19,0	20,5	17,7	20,4	20,8	21,3	21,2	18,4	20,3	21,5	19,7	20,8	20,7	19,3	19,4	20,2	21,4	19,9	20,5	20,7
50	19,6	17,1	19,9	18,3	21,5	20,2	20,8	20,0	18,9	20,0	19,4	19,6	21,0	20,5	19,1	19,1	19,8	19,6	20,6	19,1
51	19,0	20,3	18,5	19,8	19,3	20,7	20,1	19,1	19,2	19,1	19,3	19,7	19,1	20,2	18,3	18,6	18,6	20,0	18,8	20,0
52	18,9	18,4	19,1	17,9	19,7	20,6	19,7	18,6	18,5	18,7	18,7	18,5	18,8	19,3	19,3	19,2	18,9	19,6	18,2	18,9
53	20,1	19,0	17,6	18,5	17,5	19,7	19,9	18,5	18,7	18,2	17,8	18,4	20,0	18,6	17,7	18,3	17,8	16,7	18,1	17,2
54	19,4	19,9	19,0	19,7	17,9	18,1	18,6	18,3	18,4	18,2	17,4	18,2	17,7	19,3	17,9	16,7	17,3	16,7	17,9	17,5
55	19,8	19,2	19,0	15,3	18,7	17,2	18,2	17,8	18,0	19,0	18,0	18,2	17,7	17,2	17,6	18,0	16,7	15,6	15,6	17,2
56	19,2	18,3	18,5	18,6	17,0	17,0	16,4	16,3	17,2	17,2	17,5	18,2	17,4	17,7	15,1	15,8	15,5	15,3	14,0	14,4
57	18,0	19,1	16,9	17,4	17,3	16,8	14,9	15,4	14,5	16,1	17,1	15,5	17,4	16,4	14,8	12,8	14,4	13,3	13,7	12,8
58	18,4	16,7	16,7	15,3	15,9	16,0	15,8	13,8	13,5	13,3	15,2	15,5	14,6	15,5	13,7	12,4	12,0	12,1	11,4	13,0
59	15,8	17,6	14,9	15,5	15,6	14,9	15,4	12,5	13,6	13,3	11,7	13,5	13,8	12,6	12,9	11,4	10,7	10,8	11,2	10,4
60	15,8	14,9	14,7	14,2	14,6	13,4	13,6	13,6	11,5	12,2	11,8	11,4	12,8	12,5	10,7	10,2	10,4	8,9	9,1	9,0
61	14,6	13,7	12,9	13,8	13,0	12,4	11,6	10,9	10,1	9,7	9,8	8,3	8,7	8,4	7,6	7,2	6,8	6,3	7,0	6,4
62	13,1	11,6	12,8	10,4	12,9	12,1	10,5	10,3	9,7	8,5	8,7	7,5	6,9	7,3	6,8	6,8	5,2	5,3	4,9	5,9
63	12,8	10,8	11,1	10,5	9,5	11,7	11,4	8,7	8,4	7,8	7,0	7,3	6,1	6,5	6,1	4,6	5,0	4,4	4,4	3,9
64	11,8	10,2	9,0	9,2	9,4	8,1	9,4	9,0	7,2	7,7	6,1	6,0	5,5	5,3	4,8	5,1	3,5	4,4	3,4	3,6
65	9,5	9,8	8,6	6,7	8,5	8,0	7,1	6,9	7,9	6,2	5,6	5,0	4,4	4,1	3,7	3,3	4,0	2,5	3,1	2,6
66	5,8	6,4	6,3	5,5	4,4	5,3	5,0	3,9	4,2	4,3	3,6	3,5	2,7	2,6	1,7	1,5	1,7	1,4	0,9	1,4
67	5,1	4,3	3,8	4,2	4,2	3,4	4,3	3,2	2,4	2,6	3,4	2,6	2,5	1,9	1,4	1,3	1,2	1,9	0,7	0,8
68	4,5	4,9	3,1	3,1	2,7	2,9	3,2	3,0	2,7	2,4	2,4	2,8	2,1	1,4	1,3	0,9	0,9	1,3	0,9	0,4
69	3,6	3,2	3,9	2,8	2,9	1,9	2,6	2,3	2,3	1,9	1,8	1,8	1,9	1,3	0,9	0,9	1,0	0,6	1,1	0,6
70	3,3	3,8	3,4	2,9	2,2	2,4	1,3	2,2	2,1	1,9	1,7	1,8	1,0	1,1	1,1	0,9	0,9	1,2	0,1	0,7
71	2,9	2,9	2,7	2,7	2,1	2,1	2,6	1,7	1,8	1,8	1,9	1,6	1,2	0,7	0,8	1,0	0,6	0,7	1,0	0,5
72	2,3	2,7	2,3	1,9	2,6	1,5	1,9	2,0	1,4	1,2	1,3	1,4	1,4	1,0	0,8	0,7	1,0	0,7	0,5	1,1
73	2,6	2,6	1,8	1,7	1,6	1,6	1,5	0,8	1,2	0,9	1,0	1,2	1,1	1,1	0,6	0,7	0,5	0,9	0,4	0,5
74	1,8	1,8	1,8	1,7	1,6	1,8	1,4	1,1	0,9	1,1	0,5	1,7	0,7	0,7	0,8	1,2	0,8	0,1	0,3	0,4
75	1,7	1,4	1,6	1,4	1,5	1,3	0,9	1,5	1,2	0,6	1,0	0,4	1,0	0,3	0,5	0,4	0,8	0,7	0,3	0,4
76	1,8	1,4	1,0	0,9	1,1	1,5	1,5	0,6	1,1	0,9	1,0	0,8	0,3	1,3	0,3	0,5	0,3	0,5	0,6	0,2
77	1,7	1,7	0,9	1,1	0,7	0,9	0,5	0,7	0,8	0,8	1,0	1,0	0,3	0,4	0,8	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5
78	1,2	1,1	1,0	0,6	0,8	0,5	0,7	0,6	0,8	0,7	0,9	1,2	0,8	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,5	0,2
79	1,4	1,4	1,3	1,2	0,5	0,5	0,4	0,9	0,6	0,7	0,2	0,9	0,7	0,7	0,5	0,1	0,2	0,4	0,1	0,3
80	0,9</																			

Nombre moyen d'heures travaillées par personnes - non pondéré - Femmes

Age	Année d'enquête																			
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
16	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3
17	1,7	1,8	1,3	1,0	1,1	0,7	0,8	1,0	0,9	1,1	0,9	0,9	1,3	1,1	0,9	0,8	1,1	1,3	1,1	1,1
18	3,1	2,6	2,7	1,6	1,9	1,7	1,2	1,1	1,5	1,2	1,7	1,2	1,9	1,7	1,7	1,5	1,7	1,8	1,8	1,9
19	5,6	5,7	4,0	3,4	3,2	2,6	2,7	1,9	1,8	1,7	2,4	2,1	2,7	3,0	2,8	3,2	3,2	3,3	2,5	3,0
20	8,7	8,6	7,3	6,7	5,3	4,4	3,4	3,5	3,5	3,1	4,1	3,4	4,6	5,3	4,9	5,7	4,9	4,7	5,2	5,6
21	10,8	12,1	11,0	10,3	9,1	7,4	6,4	6,1	5,9	5,8	6,6	6,0	7,5	8,2	7,6	8,3	7,7	7,1	6,9	8,5
22	14,4	15,3	14,9	14,4	13,1	11,0	9,6	8,7	8,6	8,3	8,4	9,0	10,1	11,6	12,0	10,2	10,4	9,6	10,1	10,2
23	19,1	17,9	18,2	16,1	15,6	14,8	13,0	12,4	11,5	11,1	11,8	12,4	14,1	14,0	13,7	13,7	13,2	13,6	13,3	13,2
24	20,1	19,5	20,3	19,6	18,8	16,8	15,6	15,7	15,4	15,2	14,8	15,6	17,3	17,2	16,4	16,5	16,3	17,0	15,9	16,5
25	20,1	21,7	21,2	21,0	20,1	18,5	18,1	18,0	16,8	17,9	17,5	18,3	19,1	19,5	20,0	18,6	17,9	16,6	19,1	18,4
26	21,0	20,8	21,8	20,2	21,7	20,8	19,8	19,3	19,4	18,5	19,8	20,4	20,4	20,9	21,8	19,5	19,2	18,7	18,6	21,1
27	22,1	20,3	21,6	21,1	20,5	19,7	21,1	19,9	19,4	19,8	18,6	20,6	20,9	20,9	21,1	19,9	20,1	19,8	20,1	20,4
28	20,6	21,3	21,8	21,4	20,9	20,3	19,5	19,9	19,0	20,4	20,5	20,7	19,8	21,4	20,6	18,3	19,7	20,6	20,7	19,9
29	20,5	19,9	21,8	21,6	20,5	20,3	20,2	19,8	19,0	19,9	20,0	20,1	20,5	20,5	21,8	20,3	18,6	20,2	19,4	19,3
30	21,0	20,7	20,8	20,1	19,9	19,7	19,1	19,7	19,7	19,4	19,1	20,9	19,7	20,1	20,6	18,2	18,8	18,6	19,6	20,5
31	20,4	21,3	21,0	19,7	19,4	20,0	19,2	19,6	19,9	19,7	19,6	20,3	20,7	19,4	20,6	20,3	19,1	18,8	20,3	19,6
32	20,3	21,3	21,4	20,6	19,7	18,9	19,5	19,9	19,8	19,8	18,9	21,6	19,3	21,3	20,2	18,9	19,9	19,4	18,8	20,4
33	20,6	21,0	21,5	20,1	19,8	19,0	20,4	20,2	19,8	20,4	20,8	19,7	19,9	20,3	21,2	19,0	19,2	20,4	19,5	19,9
34	20,6	20,6	22,3	20,9	20,0	19,8	18,5	20,4	19,5	20,8	20,1	20,3	20,6	21,5	20,4	18,7	18,8	20,2	19,9	20,9
35	21,3	20,7	21,1	20,6	20,3	20,6	20,4	19,6	19,7	20,2	20,4	20,9	20,8	21,1	21,7	19,8	19,1	19,2	19,8	20,0
36	20,6	21,7	21,8	21,2	20,7	21,1	20,5	20,5	19,7	21,2	20,5	21,8	20,3	21,4	21,2	19,7	21,1	19,3	20,5	20,0
37	21,7	22,0	21,5	22,2	19,8	20,2	20,3	20,5	19,9	20,6	21,7	22,0	21,1	21,3	21,7	20,0	19,8	20,2	20,7	21,2
38	22,1	22,3	23,0	21,2	21,9	20,8	19,9	21,4	20,8	21,1	20,9	23,1	20,9	22,8	21,7	20,6	20,9	21,0	20,0	22,2
39	21,6	22,6	23,0	21,4	21,3	22,0	20,5	21,0	21,5	22,1	21,9	22,3	22,1	23,2	22,8	21,2	21,1	21,4	21,3	21,2
40	22,2	23,0	22,9	22,1	21,4	21,1	21,6	20,8	21,9	22,5	21,2	22,4	22,1	23,0	24,0	22,3	21,9	21,0	22,1	21,3
41	23,1	23,2	23,4	21,5	21,4	21,4	20,9	21,6	20,1	23,7	22,5	23,5	23,0	23,3	23,9	21,8	21,5	22,5	21,9	22,1
42	22,1	23,2	22,8	23,0	21,3	21,8	23,5	22,2	22,6	23,2	24,1	24,0	22,1	23,2	24,0	21,9	22,4	22,0	22,1	22,7
43	21,9	21,8	23,7	23,2	22,4	22,2	21,7	22,7	22,0	24,1	23,7	24,0	22,6	24,3	23,7	21,9	21,7	22,0	22,2	22,2
44	21,8	22,2	22,5	23,3	22,6	23,0	22,7	22,6	22,6	23,4	23,8	24,8	22,5	24,6	25,2	21,8	21,3	23,0	22,9	22,9
45	22,1	22,3	22,3	22,0	22,7	22,8	22,0	23,4	22,3	23,9	23,4	24,0	23,4	23,7	25,3	21,0	21,4	23,9	23,3	23,5
46	22,8	22,7	22,3	22,1	21,8	22,4	22,5	22,3	23,3	23,1	23,9	25,0	22,9	24,2	24,4	22,2	21,7	22,5	23,6	22,7
47	20,6	21,9	21,8	21,0	22,0	22,3	22,1	22,7	21,7	23,8	22,6	24,6	23,9	24,2	25,2	21,2	22,3	23,2	23,1	23,1
48	20,6	21,5	21,7	21,6	21,5	21,5	23,2	21,5	23,4	23,3	23,5	23,1	23,2	24,6	24,5	21,4	21,2	23,1	22,9	23,4
49	19,8	20,4	21,3	20,3	21,0	21,3	20,2	22,5	21,9	23,2	23,7	24,3	22,7	24,1	23,8	21,0	21,7	21,3	22,8	23,6
50	21,1	20,9	19,6	21,5	20,8	19,5	22,0	20,6	22,2	23,1	22,6	23,7	22,4	23,5	23,3	21,5	22,3	22,7	22,4	22,8
51	19,2	21,0	19,8	19,8	21,3	20,3	20,8	20,1	21,0	22,5	22,3	23,7	22,6	22,4	23,1	21,2	21,3	23,2	22,1	22,5
52	19,5	20,1	20,2	19,4	18,7	20,1	19,0	20,7	20,7	19,6	21,7	22,9	21,1	23,1	21,7	21,5	21,1	22,1	22,4	21,6
53	17,8	18,7	19,9	19,9	18,7	17,7	19,0	19,1	20,2	20,6	20,4	22,1	21,5	21,5	23,1	18,8	20,6	21,2	21,7	21,9
54	17,6	18,6	18,4	18,9	18,2	18,0	18,2	18,0	18,5	19,3	19,6	20,5	20,7	21,0	20,0	19,8	18,2	19,5	20,5	21,2
55	16,1	16,9	17,6	15,9	17,3	17,6	18,3	16,5	17,8	18,2	18,3	19,0	18,5	19,4	19,9	19,3	19,4	18,3	19,6	20,4
56	15,9	14,0	14,9	15,5	13,9	14,9	14,3	16,3	14,7	15,7	14,2	17,1	16,3	15,7	17,3	16,3	17,1	17,8	16,7	18,1
57	13,3	14,3	13,1	13,3	13,2	12,4	13,3	13,9	13,8	14,0	12,5	13,8	14,2	14,1	14,8	14,5	14,4	15,3	16,0	15,5
58	12,0	12,8	11,8	12,1	11,2	11,6	11,2	11,1	12,1	13,0	12,1	12,0	12,1	12,4	12,2	10,6	12,2	13,7	14,0	14,9
59	11,3	10,8	11,3	11,0	10,2	10,1	9,3	10,2	10,0	10,5	10,2	10,8	8,9	9,7	11,0	9,9	10,4	10,8	11,7	11,6
60	9,0	9,3	9,2	10,1	9,4	8,2	8,4	8,2	8,7	8,5	7,7	9,1	7,9	8,4	8,1	7,0	8,0	8,4	8,4	9,4
61	6,6	5,4	5,3	4,9	5,4	5,0	4,6	4,3	4,7	5,0	4,2	4,7	4,0	4,1	5,1	4,9	5,1	5,0	5,2	5,2
62	5,3	5,3	4,1	3,4	3,9	4,2	3,4	3,0	2,9	3,6	3,6	2,9	3,2	2,9	3,4	3,5	3,5	4,3	3,2	4,5
63	4,6	4,3	3,5	3,4	2,8	3,2	3,0	2,5	2,6	2,3	2,7	3,1	2,1	1,7	2,7	2,9	2,2	2,1	2,6	2,3
64	3,4	3,3	3,1	3,1	3,1	2,4	2,8	3,0	2,2	2,1	2,2	2,2	2,2	1,8	1,9	2,1	1,9	1,4	3,0	1,8
65	3,1	2,6	1,9	2,6	2,4	2,6	2,4	1,6	2,1	1,6	1,6	1,5	1,8	1,5	1,4	1,8	1,4	1,3	1,7	2,3
66	1,2	2,0	1,1	0,8	1,4	1,2	1,5	1,0	1,1	0,9	1,0	0,5	0,4	1,1	1,0	0,7	0,7	1,2	0,7	0,9
67	1,2	1,1	1,3	0,6	0,5	0,9	0,7	0,7	0,8	0,5	0,8	0,4	0,4	0,2	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,7
68	0,5	1,1	0,7	0,9	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,7	0,5	0,2	0,3
69	0,4	0,5	0,8	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,7	0,5	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	0,5	0,5	0,5	0,3
70	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,5	0,3	0,1	0,2	0,5	0,2	0,2	0,3	0,6	0,5	0,3
71	0,9	0,8	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	0,0	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,8
72	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
73	0,4	0,3	0,7	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3
74	0,4	0,4	0,0	0,3	0,2	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
75	0,3	0,4	0,1	0,1	0,3	0,2	0,4	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0
76	0,5	0,2	0,1	0,5	0,3	0,1	0,0	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3
77	0,3	0,6	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0
78	0,5	0,4	0,4	0,0	0,1	0,4	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1
79	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3
80	0,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1					

Nombre moyen d'heures travaillées par personnes - non pondéré - Hommes

Age	Année d'enquête																			
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
15	5,3	3,8	2,9	2,7	1,1	0,4	0,4	0,9	0,5	0,6	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
16	15,6	9,2	7,8	5,7	5,7	3,0	2,5	2,5	2,1	1,9	1,5	1,1	1,4	0,9	1,0	0,8	0,7	0,7	0,7	0,3
17	18,5	16,9	15,8	14,5	13,0	12,9	12,3	11,9	8,7	9,4	8,4	8,2	7,6	7,0	6,8	5,7	4,7	4,7	4,3	5,2
18	24,9	22,9	23,7	20,9	19,7	18,6	19,5	16,5	15,3	14,1	13,4	13,8	13,2	11,7	10,9	9,4	7,7	7,6	6,5	7,5
19	27,8	27,9	25,9	26,8	25,5	25,0	23,7	22,6	21,3	20,5	17,8	18,3	17,0	16,2	13,4	12,6	9,8	8,5	9,4	8,6
20	17,6	25,7	27,0	26,7	25,7	25,9	22,5	16,2	19,1	18,3	16,0	14,7	15,1	12,8	12,1	12,5	13,3	11,6	10,3	11,6
21	27,7	17,9	17,6	20,0	24,0	21,8	20,2	22,1	21,4	21,6	21,3	24,9	23,3	21,6	19,8	18,8	15,3	13,7	13,5	13,5
22	35,3	34,0	33,1	31,6	28,0	27,6	31,8	32,0	31,5	30,0	29,2	28,4	29,5	27,2	25,4	24,9	23,2	21,3	20,9	20,2
23	39,4	37,9	37,7	36,1	37,3	36,5	36,1	33,4	32,4	32,9	31,0	30,5	31,6	29,5	27,8	27,0	26,3	25,1	24,3	25,7
24	40,7	40,5	39,7	38,7	38,5	38,1	37,8	35,0	36,1	35,6	35,9	34,3	34,6	32,6	30,1	30,9	29,9	29,0	28,5	28,5
25	42,3	41,7	41,6	40,5	40,8	39,7	40,0	36,7	36,1	37,0	36,5	35,8	35,1	35,0	32,4	32,1	31,8	31,8	31,4	31,1
26	43,2	43,5	42,5	41,4	42,3	41,7	40,4	38,4	38,4	37,6	37,8	37,4	37,2	34,8	33,5	34,0	33,2	31,9	31,7	34,0
27	44,6	43,7	43,5	42,8	43,2	43,5	42,6	39,5	39,5	39,7	38,9	37,3	38,4	36,7	34,7	35,1	34,1	34,2	33,5	34,2
28	45,1	44,6	43,9	43,3	42,8	44,0	42,6	40,1	40,3	39,7	39,1	38,3	37,8	37,5	36,1	34,6	34,5	34,4	34,0	35,6
29	45,7	46,1	44,7	44,6	43,9	44,0	43,2	40,2	40,6	40,6	39,6	38,5	39,5	38,1	35,1	36,2	35,5	35,0	35,2	35,3
30	46,4	45,2	44,0	44,7	43,8	43,7	44,3	40,9	41,2	41,3	40,1	40,1	39,0	39,1	36,1	36,3	35,6	36,3	35,0	34,3
31	46,7	46,4	45,8	46,1	44,8	45,0	44,6	41,9	41,3	40,9	41,0	40,2	40,2	38,7	36,7	37,2	37,0	36,6	35,9	35,9
32	47,4	46,7	47,0	45,7	45,9	45,4	44,6	41,6	42,2	42,1	40,4	39,7	39,6	39,6	36,4	37,7	37,1	36,3	36,5	36,1
33	47,2	47,9	46,1	46,5	46,0	45,1	44,6	42,2	41,5	42,2	40,8	40,5	40,8	40,1	37,3	37,6	37,2	36,5	36,9	36,5
34	47,4	46,9	47,3	45,8	46,3	45,7	44,6	41,8	42,2	41,7	42,2	41,8	40,8	40,6	37,2	37,1	37,2	37,5	35,8	36,5
35	47,2	47,1	46,6	46,4	44,6	45,5	45,1	42,7	42,5	42,7	42,0	41,1	41,1	40,3	37,5	38,2	37,1	37,8	36,9	36,5
36	47,4	46,5	45,7	47,1	46,2	45,3	45,8	43,0	41,3	41,8	41,6	40,9	40,9	40,7	37,7	37,5	38,7	37,4	38,6	36,5
37	47,1	47,0	46,1	46,3	45,5	45,8	45,4	42,1	41,6	41,6	41,8	42,0	41,7	40,3	38,6	38,1	39,3	38,6	37,5	38,2
38	46,9	45,9	46,2	45,5	46,6	45,9	45,4	42,3	42,0	41,5	41,8	41,7	40,8	40,8	37,7	39,1	38,8	39,1	38,2	38,4
39	47,7	46,8	46,4	46,5	46,3	46,1	45,1	42,3	43,2	42,9	41,0	40,0	41,9	40,7	38,2	38,7	38,8	39,2	38,4	38,3
40	47,6	47,3	45,4	46,0	46,3	45,5	45,8	42,5	42,2	42,6	41,9	41,0	40,7	40,8	37,7	39,1	38,8	38,0	37,8	38,3
41	46,7	47,2	45,9	45,0	45,8	44,8	44,9	42,3	42,7	41,9	42,2	41,6	40,9	39,6	37,3	39,6	38,3	39,0	38,1	37,6
42	47,1	46,9	46,0	45,3	45,4	45,4	44,1	42,3	42,7	41,9	41,5	41,6	41,0	40,3	37,1	38,7	38,9	38,2	38,4	37,7
43	47,2	46,5	46,1	45,4	45,2	45,4	44,3	42,1	42,6	42,4	42,6	41,3	41,4	41,0	37,8	37,3	38,2	38,7	37,7	37,8
44	47,3	46,1	45,1	46,3	45,1	44,9	44,9	41,3	42,0	42,2	41,4	41,3	42,4	40,7	38,6	38,9	37,8	37,7	37,9	37,5
45	46,7	46,6	45,6	44,9	44,5	45,6	44,1	42,2	41,9	42,1	41,0	40,5	41,7	40,0	38,3	39,3	38,9	37,8	37,9	37,0
46	46,3	46,4	45,1	44,7	45,1	45,3	42,4	42,6	41,3	41,0	41,2	41,0	41,0	37,7	38,7	38,9	38,1	37,5	36,5	
47	46,4	45,3	44,9	44,6	46,0	44,3	44,8	41,5	42,6	42,3	40,0	40,3	41,9	41,1	37,2	38,4	38,4	38,1	37,2	37,4
48	45,9	45,4	44,1	45,5	44,8	44,4	43,8	42,0	41,5	42,0	40,9	39,8	41,0	40,0	38,9	38,4	38,4	37,4	37,6	36,6
49	45,6	46,0	45,0	44,3	44,6	44,2	44,7	41,3	41,1	41,0	41,0	40,5	39,6	40,7	37,7	38,6	37,1	38,2	36,9	36,2
50	44,0	44,3	45,1	44,3	44,4	44,1	44,0	41,9	40,8	40,2	40,2	39,5	39,9	38,7	37,1	36,9	38,4	37,8	37,4	36,6
51	44,7	43,7	44,8	43,8	43,4	43,5	42,7	42,0	41,7	40,5	39,3	39,6	39,3	38,6	36,3	37,5	36,1	36,4	36,3	35,6
52	43,5	43,1	40,2	41,9	42,2	42,6	41,8	40,0	40,7	40,3	39,8	39,1	38,3	37,7	35,4	36,3	37,0	35,2	34,8	35,8
53	43,6	43,2	42,1	40,5	41,3	41,6	42,7	39,4	40,0	39,4	40,0	38,6	38,8	38,4	36,5	35,9	35,6	36,3	34,2	34,1
54	43,6	41,4	41,7	40,9	40,6	41,0	41,2	40,0	40,1	38,9	39,0	38,5	38,5	36,4	36,8	35,6	35,9	34,5	32,4	34,1
55	42,0	42,1	40,2	39,4	40,1	39,7	39,3	37,7	39,3	38,9	38,1	36,7	37,2	37,0	32,8	35,0	33,7	33,7	31,3	31,6
56	40,9	38,4	37,8	38,7	36,4	38,8	36,8	34,9	34,8	35,6	34,8	35,5	34,1	33,4	30,9	29,7	29,8	29,0	28,1	27,5
57	39,1	39,3	37,4	36,6	38,3	35,4	36,0	33,4	32,5	34,4	33,7	33,7	33,2	32,1	29,0	27,1	25,5	25,7	25,3	25,3
58	37,8	36,0	35,8	35,4	36,5	36,4	34,4	32,9	31,7	32,3	32,5	33,1	32,2	28,7	29,8	25,3	23,5	23,4	22,5	22,5
59	37,4	36,2	35,1	34,2	34,4	34,2	34,2	30,7	31,3	30,5	30,9	30,8	30,7	29,6	24,8	23,2	23,9	21,2	21,6	19,6
60	35,2	34,0	33,1	32,2	33,2	33,0	32,9	29,0	28,9	28,8	26,5	27,0	27,3	26,7	23,4	20,6	20,1	20,0	17,9	17,3
61	30,9	31,3	28,8	29,5	28,6	29,3	28,1	25,8	22,2	20,7	18,5	18,7	18,1	17,9	16,8	15,4	14,1	13,7	12,5	12,6
62	29,1	29,0	27,5	27,9	25,1	25,9	25,2	23,3	20,3	19,5	13,5	13,7	15,6	12,8	14,2	12,8	11,4	12,2	10,0	10,3
63	28,1	26,2	26,0	25,5	24,9	23,1	22,8	19,9	18,8	16,7	15,5	12,8	10,9	10,5	11,6	10,6	10,5	9,3	8,8	9,1
64	26,1	24,9	22,9	22,2	21,4	21,7	21,1	17,6	15,9	16,2	13,8	13,5	11,0	9,8	8,6	9,9	9,2	9,5	7,7	7,7
65	22,1	21,6	19,4	18,1	20,4	19,3	17,3	15,0	13,9	13,6	13,0	11,7	10,5	9,5	6,2	7,0	7,3	7,3	6,8	5,4
66	13,8	13,3	11,0	11,8	11,4	11,3	11,3	9,1	8,8	7,7	7,5	7,0	6,3	4,7	4,8	3,1	3,8	4,1	3,6	3,0
67	12,2	10,3	11,2	10,1	9,0	8,3	8,3	9,0	6,9	6,8	6,1	5,5	4,5	5,4	4,2	3,2	3,7	2,1	2,9	2,9
68	11,4	9,6	6,4	9,0	8,3	7,0	7,0	6,6	6,7	5,6	5,0	4,4	4,7	3,7	4,3	2,7	3,4	3,0	1,6	2,1
69	10,1	9,4	7,3	6,9	7,7	5,9	6,3	4,7	5,6	5,4	4,7	4,1	4,5	3,6	3,0	3,1	2,9	2,5	3,2	1,7
70	9,0	7,0	6,3	5,8	6,6	5,8	4,3	4,1	3,0	3,0	1,6	2,5	2,4	1,6	1,7	2,3	1,4	1,2	1,6	1,4
71	6,9	6,7	5,0	5,7	5,0	4,8	5,6	4,5	3,8	3,2	3,9	3,5	3,0	2,5	2,4	1,7	1,9	1,8	1,5	1,2
72	6,3	5,1	4,9	4,4	4,1	3,9	3,7	4,0	4,0	3,0	2,8	2,7	2,4	2,1	2,5	1,8	1,7	1,9	1,2	1,0
73	5,6	5,0	4,9	4,0	3,9	2,8	4,3	4,1	3,0	3,0	1,6	2,5	2,4	1,6	1,7	2,3	1,4	1,2	1,6	1,4
74	5,5	3,7	3,6	3,3	3,5	3,2	3,5	2,5	3,5	1,9	2,5	1,7	2,5	2,1	1,3	2,0	1,7	1,4	1,2	1,2
75	4,8	4,3	1,6	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6	2,4	2,2	1,7	1,5	1,7	2,2	1,1	1,2	1,4	1,4	1,1	1,2
76	4,0	3,5	3,2	2,1	3,0	2,0	1,7	2,6	2,8	2,8	2,1	2,0	1,2	2,2	1,3	0,6	1,2	1,2	1,0	1,4
77	3,3	2,6	2,3	2,7	2,1	1,8	1,4	1,5	1,7	1,7	2,1	1,3	2,0	1,6	1,2	1,4	0,7	1,1	0,8	0,7
78	3,7	2,2	2,5	2,0	1,9	2,8	1,4	1,5	1,2	1,6	1,7	1,0	0,9	1,4	1,3	1,1	0,7	0,4	0,9	0,8
79	2,6	2,0	2,6	2,2	2,4	1,6	1,4	1,0	1,1	0,5	1,9	1,								

Nombre moyen d'heures travaillées par personnes - non pondéré - Hommes

Age	Année d'enquête																			
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3
16	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2	0,5	0,2	0,5	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3	0,6	1,3	1,0	1,3	1,4	1,6
17	4,7	4,9	3,7	3,2	2,8	2,8	2,6	2,9	3,0	2,8	3,1	3,7	3,2	3,2	3,2	3,4	3,0	3,5	3,1	3,3
18	6,4	7,5	5,8	4,6	3,7	4,2	3,4	3,6	4,2	4,1	4,4	4,2	4,9	4,3	4,0	3,7	4,6	4,4	4,4	4,2
19	8,5	7,4	8,2	5,1	5,8	4,3	3,4	4,4	4,6	4,7	5,5	5,4	6,7	6,7	6,8	5,9	5,3	6,8	5,7	6,2
20	10,5	10,3	7,4	7,8	7,2	6,6	4,8	5,6	6,3	5,5	6,4	7,3	9,3	10,3	8,0	9,0	8,2	8,8	9,0	8,6
21	12,3	12,5	11,6	11,8	11,8	9,6	8,8	8,8	8,6	8,9	8,7	9,5	12,6	12,9	13,1	12,4	12,0	12,2	12,0	11,4
22	18,8	20,0	18,6	18,2	16,0	12,9	12,8	11,6	10,8	11,9	10,9	13,9	14,3	17,8	16,4	16,0	15,8	14,8	15,7	15,6
23	23,0	24,3	23,1	21,2	21,2	17,5	16,5	16,6	15,2	13,8	15,0	15,7	17,9	19,5	19,5	18,4	18,3	18,0	17,0	18,8
24	28,2	28,7	27,7	27,0	24,8	24,2	22,5	20,8	20,1	19,6	19,3	19,9	22,2	23,7	22,8	21,1	22,2	20,6	21,4	21,2
25	31,3	31,6	31,0	30,5	30,2	26,9	25,9	25,9	26,0	25,0	24,0	24,9	25,8	27,0	26,7	24,8	22,9	23,6	23,9	25,2
26	33,7	34,2	32,5	32,0	31,2	30,6	29,6	28,4	28,9	28,5	28,9	28,6	28,4	29,8	27,3	25,8	27,3	26,2	25,7	26,1
27	34,5	35,3	34,3	34,4	33,7	31,3	32,1	30,9	31,3	30,8	30,0	31,0	30,4	30,3	30,4	28,0	27,0	28,5	27,7	27,4
28	34,8	36,3	35,5	34,8	33,9	32,1	32,1	33,1	31,2	32,0	32,3	31,4	31,9	32,5	31,0	28,4	28,7	29,9	28,1	27,9
29	36,0	35,6	36,1	35,1	33,8	34,1	32,9	33,5	32,6	32,3	33,3	32,7	32,7	33,0	31,9	29,8	29,7	28,4	29,9	29,6
30	36,1	37,0	35,4	35,9	34,6	33,7	34,8	33,4	33,7	33,4	33,3	32,7	33,9	32,8	33,9	29,9	29,7	31,3	29,0	30,0
31	36,6	36,0	37,8	35,7	34,3	33,7	33,4	35,0	33,3	33,9	34,0	34,4	33,5	34,1	32,6	30,7	30,9	30,9	30,6	30,5
32	37,4	37,3	36,6	36,7	34,8	34,6	34,3	34,8	35,0	33,9	35,4	35,5	33,9	34,1	33,6	31,3	31,1	30,9	31,1	30,6
33	36,4	37,4	37,6	35,7	36,4	34,2	34,6	34,5	34,7	35,9	34,9	34,6	34,7	34,6	34,5	31,1	32,2	31,3	32,4	31,5
34	37,7	37,4	37,5	35,9	34,9	35,7	34,7	35,8	34,0	35,8	34,8	35,3	34,8	35,1	33,8	32,3	30,9	32,2	32,2	32,4
35	37,5	38,6	37,0	36,3	35,1	34,8	35,5	35,3	35,1	35,9	36,4	35,5	35,0	34,8	34,8	31,7	31,8	31,5	32,6	32,9
36	37,7	38,0	37,2	37,0	35,5	34,6	34,0	34,6	34,6	36,7	36,6	36,0	35,1	35,4	34,6	31,7	30,4	32,8	32,5	33,3
37	38,0	37,5	38,5	37,4	36,9	35,3	34,2	35,1	36,8	36,1	36,2	36,2	34,8	36,0	35,6	31,7	31,9	31,9	32,0	32,1
38	38,3	38,8	37,1	37,1	35,4	35,6	34,4	35,6	34,5	37,2	35,8	35,9	35,0	35,9	35,4	32,0	31,6	32,3	33,1	32,5
39	38,6	38,8	37,8	37,4	37,1	34,4	34,7	35,2	35,7	36,5	36,0	37,3	35,2	35,2	35,5	32,3	32,7	32,6	32,2	32,6
40	37,0	38,9	38,2	36,8	36,3	35,5	34,3	34,5	34,6	37,2	35,0	37,3	35,1	34,9	35,7	32,5	32,0	34,4	32,3	32,7
41	39,0	38,4	37,5	37,4	35,6	35,5	35,3	35,1	34,8	37,0	36,0	36,6	35,9	35,9	35,8	32,5	32,3	32,1	33,9	32,5
42	39,3	39,0	37,7	37,2	36,2	35,4	34,9	35,8	35,2	36,0	35,8	36,6	35,7	36,5	36,0	30,5	32,3	34,4	33,0	32,9
43	38,5	38,6	38,3	37,9	36,7	35,9	35,4	36,4	34,7	37,0	36,6	36,3	35,7	36,3	34,9	32,8	31,0	32,3	34,3	32,7
44	39,1	38,9	37,9	36,7	37,3	36,3	34,8	35,1	36,3	36,3	36,3	36,1	35,3	35,9	35,4	32,6	32,3	32,5	32,7	33,0
45	38,8	39,1	38,4	37,7	35,4	35,6	36,2	35,6	35,7	36,5	36,5	36,0	35,8	35,4	35,7	32,2	33,6	33,0	32,0	32,6
46	38,5	38,9	39,1	37,2	36,1	35,2	36,2	36,5	35,1	37,4	36,6	37,1	35,9	35,1	35,6	31,6	31,6	34,0	32,9	33,0
47	36,9	38,8	37,9	37,5	35,4	35,6	35,4	36,1	35,4	36,3	36,2	36,2	36,1	36,0	35,9	31,0	31,2	32,5	33,4	33,6
48	37,1	37,6	37,8	37,2	35,5	35,2	35,4	35,5	35,1	37,5	36,5	35,9	35,0	36,4	35,5	31,5	31,0	32,5	33,1	32,1
49	37,4	38,0	37,3	36,3	36,8	34,1	34,1	35,1	34,9	36,4	36,2	36,3	35,2	35,3	34,6	31,8	32,4	32,8	32,0	32,0
50	36,5	38,2	36,8	36,4	35,3	35,8	33,8	33,9	36,5	36,3	35,2	37,3	35,6	36,0	34,9	31,8	31,4	31,2	32,5	32,0
51	35,1	36,9	35,5	34,5	34,9	33,5	35,1	33,9	33,4	36,2	34,9	35,4	34,7	35,0	35,5	31,9	30,9	31,5	31,8	31,7
52	35,9	35,1	36,3	35,2	33,5	34,5	33,4	33,1	33,4	34,7	33,8	33,9	33,1	35,2	33,7	29,7	32,0	31,5	30,6	32,0
53	34,7	35,1	33,7	34,2	33,5	33,7	34,4	33,4	33,7	34,1	33,8	34,9	31,9	31,6	33,6	30,2	29,7	31,6	31,6	30,8
54	34,4	33,7	34,2	33,2	32,9	32,7	33,2	32,2	33,7	33,0	32,6	32,1	33,7	32,8	31,4	28,9	28,9	30,8	29,8	31,5
55	32,8	32,7	32,2	33,1	30,3	30,6	30,9	29,9	31,8	30,6	31,1	32,0	30,6	32,0	31,1	27,7	28,1	27,5	28,0	27,6
56	27,9	28,4	29,9	28,9	28,4	26,5	27,2	27,6	25,9	28,8	26,6	27,6	26,4	27,4	29,1	26,3	25,4	27,1	25,8	26,2
57	25,8	26,3	24,8	26,3	25,9	24,4	24,5	24,0	24,6	23,9	24,6	24,9	24,4	24,4	24,4	21,3	23,0	22,8	23,5	22,8
58	22,7	23,5	22,8	22,5	23,4	22,9	21,0	20,3	21,3	22,4	20,0	21,2	20,3	19,0	20,7	19,2	17,8	19,3	19,3	20,1
59	20,2	20,9	20,0	20,5	20,2	18,9	20,2	17,9	16,6	17,2	17,2	15,6	16,0	16,5	18,3	16,8	15,3	14,9	16,8	17,1
60	17,2	16,9	17,8	14,6	16,6	16,3	14,6	16,0	14,7	13,2	13,2	13,4	11,1	12,3	12,6	11,8	12,6	11,1	11,9	11,8
61	11,1	11,4	8,5	7,1	6,7	7,5	6,3	5,9	6,3	6,6	6,1	5,7	5,3	5,8	6,7	7,5	7,4	7,2	7,6	7,8
62	10,7	7,1	7,6	5,1	5,6	5,0	6,0	4,2	4,2	4,5	4,7	4,8	4,7	3,8	5,7	5,0	6,4	5,5	4,8	6,9
63	6,7	7,4	5,5	6,1	3,9	4,9	3,5	3,8	3,9	3,8	3,6	3,8	3,2	3,3	3,5	4,7	3,4	4,4	4,1	3,5
64	5,6	5,9	5,4	4,9	4,5	3,4	4,3	2,7	2,6	2,9	2,2	3,5	3,2	2,2	2,8	3,0	3,7	2,7	3,7	3,1
65	5,0	5,6	4,1	4,0	4,2	3,9	2,7	2,3	2,2	2,0	2,8	1,7	2,6	2,3	2,1	2,4	3,0	2,1	1,7	2,6
66	3,7	3,3	2,9	2,9	2,0	2,8	2,0	1,7	1,7	1,5	1,7	1,3	1,3	1,5	1,4	1,7	1,2	1,4	1,5	1,3
67	2,1	1,8	1,5	2,7	1,6	1,6	2,1	1,5	1,4	1,5	1,4	1,3	1,1	0,9	1,1	1,6	1,3	0,7	1,0	1,1
68	1,7	1,9	1,9	1,3	1,6	1,6	1,6	1,4	1,2	1,2	1,1	0,8	1,1	0,4	0,8	0,8	1,1	0,7	0,6	0,8
69	1,8	1,9	1,6	1,7	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	0,9	1,2	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	0,8	0,2	0,5
70	1,6	1,5	1,4	1,2	1,4	1,5	0,9	1,2	0,9	1,6	0,9	0,7	0,8	0,8	0,7	0,1	0,7	0,3	0,9	0,9
71	1,7	1,7	0,8	0,9	0,7	1,4	0,8	0,8	0,9	0,4	1,1	0,7	0,7	0,9	0,6	0,3	0,1	0,7	0,2	0,7
72	1,0	0,7	1,3	0,7	0,7	0,8	0,6	0,8	0,7	0,7	0,8	0,6	0,4	0,4	0,6	0,2	0,5	0,5	0,8	0,4
73	1,5	0,7	0,3	0,6	0,8	0,6	1,0	0,5	0,7	0,5	0,7	0,6	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,7	0,9	0,4
74	1,1	0,8	0,4	0,7	0,8	0,5	0,9	0,9	0,7	0,8	0,6	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,2	0,8
75	1,2	1,2	1,1	0,6	0,5	0,5	0,7	0,3	0,6	0,4	0,5	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
76	0,7	0,8	0,5	0,8	0,4	0,6	0,4	0,3	0,3	0,6	0,4	0,6	0,2	0,4	0,3	0,2	0,2	0,0	0,3	0,3
77	1,7	1,1	0,7	0,7	0,4	1,1	0,5	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2	0,5	0,4	0,6	0,4	0,0	0,4	0,1	0,2
78	0,3	1,3	0,6	0,5	0,5	0,6	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1	0,1	0,2	0,5	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
79	0,9	0,4	1,0	0,4	0,4	0,5	0,3	0,1	0,2	0,5	0,0	0,2	0,3	0,4	0,1	0,4	0,0	0,0	0,1	0,2
80	0,5	0,7	0,3	0,0	0,4	0,4	0,4	0,5	0,2											

Taux de premier emploi - non pondéré - Hommes (pour 1000)

Général Agé

	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30 à 59
1904	17.39	43.48	121.74	176.81	214.49	98.55	66.67	49.28	55.07	26.09	14.49	11.59	23.19	17.39	17.39	14.49	0.00	0.00	0.00	8.70	17.39
1909	6.29	6.29	144.65	194.97	226.42	144.65	62.89	44.03	81.76	31.45	6.29	6.29	0.00	0.00	12.58	6.29	0.00	0.00	0.00	6.29	12.58
1910	5.29	31.75	132.28	174.60	216.93	121.69	89.95	42.33	58.20	10.58	31.75	15.87	10.58	15.87	5.29	10.58	15.87	5.29	0.00	5.29	0.00
1911	8.55	25.64	85.47	170.94	247.86	123.93	72.65	42.74	68.38	21.37	25.64	4.27	12.82	34.19	17.09	17.09	0.00	8.55	4.27	4.27	4.27
1912	17.34	20.23	135.84	147.40	225.43	118.50	43.35	43.35	78.03	28.90	23.12	8.67	20.23	11.56	28.90	14.45	11.56	8.67	2.89	2.89	8.67
1913	5.22	41.78	114.88	185.38	242.82	75.72	70.50	47.00	67.89	28.72	23.50	18.28	7.83	18.28	15.67	5.22	2.61	5.22	2.61	0.00	13.05
1914	7.09	21.28	130.02	156.03	236.41	120.57	52.01	54.37	56.74	28.37	40.19	9.46	7.09	18.91	11.82	16.55	4.73	11.82	2.36	0.00	11.82
1915	12.85	25.71	61.70	213.37	218.51	131.11	59.13	43.70	46.27	30.85	38.56	20.57	15.42	15.42	10.28	20.57	12.85	2.57	2.57	5.14	5.14
1916	13.03	32.57	143.32	182.41	208.47	87.95	55.37	55.37	35.83	26.06	19.54	16.29	13.03	0.00	16.29	3.26	3.26	3.26	6.51	13.03	9.77
1917	2.54	33.08	114.50	175.57	195.93	94.15	76.34	81.42	66.16	30.53	27.99	5.09	7.63	17.81	12.72	12.72	12.72	7.63	10.18	10.18	5.09
1918	4.02	22.09	98.39	192.77	218.88	90.36	70.28	50.20	102.41	30.12	26.10	16.06	0.00	14.06	12.05	20.08	8.03	12.05	4.02	2.01	6.02
1919	12.92	17.77	88.85	143.78	221.32	100.16	71.08	74.31	75.93	27.46	32.31	22.62	9.69	16.16	11.31	25.85	8.08	12.92	4.85	4.85	14.54
1920	6.55	11.24	87.08	168.54	224.72	97.38	102.06	63.67	72.10	30.90	37.45	19.66	19.66	14.04	8.43	10.30	6.55	3.75	7.49	1.87	6.55
1921	9.93	18.21	76.16	180.73	251.66	98.51	96.03	57.12	78.64	30.63	34.77	19.87	16.56	13.25	14.90	21.52	4.14	4.97	0.83	0.83	8.28
1922	7.18	11.67	84.38	141.83	260.32	92.46	105.92	72.71	62.84	17.06	31.42	13.46	14.36	22.44	23.34	17.06	7.18	5.39	1.80	0.00	6.28
1923	4.34	8.69	59.08	109.47	311.90	93.83	121.63	70.37	66.03	19.98	19.11	19.11	20.85	25.20	15.64	13.90	1.74	5.21	1.74	2.61	9.56
1924	3.11	4.66	55.94	87.02	303.03	131.31	109.56	52.06	56.72	20.20	31.08	26.42	33.41	23.31	13.99	18.65	8.55	4.66	1.55	1.55	11.66
1925	4.21	9.13	47.75	80.76	346.21	122.19	85.67	60.39	63.20	18.26	37.22	32.30	25.98	18.26	14.04	14.04	3.51	3.51	0.70	3.51	7.02
1926	6.57	7.22	36.77	108.34	346.03	95.86	106.37	54.50	56.47	31.52	36.77	23.64	25.61	14.45	13.79	15.10	8.54	2.63	0.66	0.66	5.91
1927	5.02	12.55	59.01	108.60	310.11	99.81	84.12	61.52	80.35	33.90	31.39	20.09	23.23	17.58	13.18	16.95	6.91	4.39	1.88	1.88	5.65
1928	3.83	16.59	54.24	83.60	345.88	115.51	72.75	75.50	63.82	31.91	34.46	17.23	16.99	17.23	12.76	13.40	8.93	3.19	4.47	3.19	3.83
1929	5.40	14.39	40.77	65.95	340.53	127.70	91.13	68.94	79.14	27.58	35.37	19.78	14.99	17.39	12.59	13.19	8.39	3.60	3.60	1.80	4.80
1930	5.66	9.05	23.76	52.04	332.58	130.09	105.20	70.70	95.02	35.07	22.62	15.27	22.06	21.49	15.84	11.31	7.92	6.79	4.52	1.70	7.92
1931	4.56	5.13	15.96	50.74	346.03	128.85	96.35	79.25	94.07	37.06	34.78	22.23	19.38	14.25	13.68	14.25	10.26	6.84	1.71	1.71	5.70
1932	3.75	5.89	18.74	40.69	349.04	130.09	108.67	78.69	96.90	39.08	28.37	20.88	18.20	13.38	9.64	9.10	11.78	4.82	4.28	0.54	5.89
1933	1.72	4.58	16.61	37.80	351.09	136.31	83.05	96.22	94.50	38.95	32.65	22.91	15.46	18.90	9.74	9.74	8.59	8.02	4.01	2.86	5.15
1934	3.66	5.75	16.20	27.69	366.77	132.18	87.25	84.12	98.75	31.87	32.92	19.85	15.15	15.67	14.63	9.40	9.40	8.36	6.79	3.66	4.70
1935	2.85	3.42	14.26	20.54	334.28	140.33	92.41	104.39	119.22	31.95	30.23	14.26	21.11	16.54	11.98	11.98	9.70	10.84	2.85	1.71	3.99
1936	3.89	2.22	17.24	22.25	324.81	132.93	93.44	96.22	111.23	45.61	32.81	22.80	10.57	18.35	16.13	11.12	19.47	7.23	1.67	1.67	6.67
1937	4.35	3.81	10.33	19.58	317.02	115.82	95.16	118.00	108.75	41.33	38.06	20.66	17.40	21.21	12.51	18.49	15.77	8.16	2.72	2.18	5.98
1938	2.63	3.68	5.78	16.81	330.36	110.82	94.54	105.57	129.73	47.79	30.46	17.86	19.96	21.01	22.06	13.13	10.50	6.83	2.10	1.05	6.30
1939	2.12	2.12	7.43	15.40	298.46	107.81	105.15	109.40	114.18	52.58	36.64	25.49	24.96	22.84	28.15	16.99	11.15	7.97	3.72	0.53	3.19
1940	4.41	2.75	4.96	11.57	273.83	109.64	113.50	104.13	117.91	47.38	35.26	25.34	27.00	32.51	29.75	20.94	17.63	9.37	2.20	1.65	
1941	1.77	2.36	7.68	14.78	280.14	118.20	86.29	96.93	111.11	64.42	44.92	27.19	27.19	28.37	32.51	19.50	13.59	11.23	3.55	0.59	
1942	1.03	2.58	8.76	11.85	282.33	96.34	88.61	115.92	127.25	53.58	27.31	30.91	32.97	26.79	29.37	25.76	13.91	12.36	6.18	1.55	
1943	0.98	1.96	5.39	14.22	265.69	91.18	88.73	112.75	121.08	54.41	49.02	43.14	34.31	29.90	22.55	29.90	15.69	8.82	3.43	1.47	
1944	1.92	1.44	5.77	14.92	271.90	84.22	93.36	110.20	134.26	43.31	54.38	37.05	32.72	35.13	24.06	19.73	14.44	9.14	2.41	0.96	
1945	1.49	2.97	10.90	16.34	239.72	105.50	97.57	103.52	123.33	52.50	51.02	37.64	31.20	37.15	33.18	26.75	10.90	7.43	3.96	0.99	
1946	1.80	1.44	3.25	10.46	237.73	90.19	102.45	114.00	129.15	46.18	52.67	41.85	41.49	41.49	27.42	24.89	16.23	6.85	2.89	0.36	
1947	0.68	3.05	5.76	10.51	237.63	79.32	99.32	105.08	134.24	46.44	61.02	42.37	44.75	39.66	26.10	27.80	14.58	9.49	4.07	0.68	
1948	2.03	3.05	4.40	13.21	229.60	73.15	100.91	109.38	134.78	59.94	57.57	51.47	49.44	31.83	25.40	21.33	15.92	7.79	2.71	0.68	
1949	0.65	1.96	3.92	13.73	215.69	77.78	91.50	116.34	140.52	55.23	63.07	45.75	49.67	34.97	30.39	26.80	15.36	6.21	3.27	1.96	
1950	1.01	0.67	6.72	10.42	212.10	73.28	94.79	107.23	161.68	66.22	61.85	45.04	40.67	29.24	26.89	23.53	12.77	8.40	4.03	1.34	
1951	0.35	0.70	5.22	11.49	210.58	70.31	88.06	114.51	152.11	66.83	58.13	56.74	44.55	36.55	24.71	21.93	17.06	7.66	3.48	2.44	
1952	0.34	0.00	3.04	8.79	201.49	61.19	97.70	124.75	155.17	67.61	69.64	53.41	43.27	32.12	23.33	21.64	15.21	8.11	4.39	2.03	
1953	1.36	0.00	2.39	7.85	124.53	55.95	159.33	143.64	152.51	67.21	73.01	59.37	37.53	36.17	24.22	20.81	11.26	8.19	4.78	2.39	
1954	1.04	1.73	1.73	7.98	101.94	52.36	153.26	151.53	157.07	86.34	75.59	48.89	47.50	33.29	30.51	19.76	11.79	5.20	3.12	0.35	
1955	2.11	0.00	3.17	7.40	89.47	50.37	148.64	154.63	185.63	72.56	72.56	52.13	38.75	35.22	30.64	21.13	10.21	8.45	6.34	2.82	
1956	0.69	0.00	2.07	4.82	81.96	48.21	168.39	147.73	179.41	75.41	81.61	53.72	38.22	31.34	28.24	24.45	13.77	5.85	4.13	0.69	
1957	0.69	0.69	1.72	4.81	54.64	41.92	201.72	144.33	174.57	86.94	80.07	47.42	45.36	35.40	27.49	21.65	9.62	5.50	3.09	2.75	
1958	1.39	0.35	1.04	5.55	80.95	46.45	177.12	145.23	189.95	77.30	90.81	52.34	41.59	37.44	25.65	26.00	13.52	5.20	2.77	1.04	
1959	0.67	0.00	1.00	3.68	35.46	33.46	172.30	166.95	192.37	92.34	85.31	50.52	47.17	42.15	26.76	20.07	11.71	5.02	4.35	1.00	
1960	0.33	0.00	1.32	3.64	25.50	33.44	171.52	142.72	201.99	83.44	85.10	67.22	48.01	41.06	34.11	20.12	15.23	7.28	8.61	1.32	
1961	0.99	0.33	0.33	2.32	27.79	30.43	148.86	150.18	222.63	91.96	84.35	55.90	36.72	36.06	34.07	28.12	16.54	10.92	7.28	2.32	
1962	0.33	0.33	1.33	3.99	20.97	28.30	160.12	143.48	198.74	96.21	89.88	60.92	48.93	42.61	32.62	25.63	19.31	8.66	4.66	1.33	
1963	0.35	0.69	1.73	2.77	22.53																

Taux de premier emploi - non pondéré - Femmes (pour 1000)

Général Agé

	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30 à 59	
1903	13.84	28.93	103.14	110.69	163.52	74.21	72.96	41.51	54.09	13.84	36.48	7.55	5.03	6.29	6.29	7.55	0.00	8.81	5.03	0.00	26.42	
1907	12.35	9.26	89.51	129.63	185.19	61.73	64.81	46.30	58.64	27.78	33.95	6.17	9.26	9.26	3.09	0.00	0.00	6.17	3.09	6.17	30.86	
1908	9.73	12.17	109.49	111.92	165.45	60.83	75.43	41.36	72.99	17.03	36.50	4.87	4.87	2.43	9.73	4.87	7.30	0.00	0.00	0.00	24.33	
1909	16.63	29.11	85.24	126.82	176.72	60.29	64.45	41.58	66.53	27.03	37.42	6.24	14.55	6.24	2.08	4.16	2.08	2.08	2.08	6.24	0.00	27.03
1910	15.95	20.73	82.93	127.59	191.39	105.26	51.04	38.28	71.77	30.30	38.28	9.57	3.19	3.19	1.59	14.35	4.78	0.00	3.19	0.00	30.30	
1911	9.33	32.00	86.67	149.33	162.67	105.33	61.33	42.67	69.33	18.67	24.00	8.00	12.00	4.00	5.33	8.00	6.67	1.33	1.33	2.67	30.67	
1912	7.86	7.86	97.64	141.41	178.45	85.30	61.73	32.55	83.05	22.45	29.18	20.20	6.73	5.61	4.49	10.10	2.24	3.37	5.61	2.24	28.06	
1913	10.79	19.78	92.63	167.27	153.78	82.73	62.95	37.77	59.35	26.98	26.08	17.99	13.49	9.89	5.40	6.29	2.70	0.00	0.00	2.70	27.88	
1914	4.75	22.98	93.50	134.71	190.97	80.03	65.77	40.41	46.75	15.06	34.07	18.23	18.23	6.34	5.55	16.64	2.38	3.17	3.17	1.58	37.24	
1915	9.61	16.01	78.98	154.75	164.35	93.92	69.37	41.62	48.03	24.55	34.15	19.21	11.74	4.27	5.34	8.54	1.07	2.13	0.00	2.13	35.22	
1916	7.02	15.20	80.70	157.89	154.39	76.02	87.72	39.77	81.87	35.09	30.41	18.71	12.87	12.87	11.70	4.68	3.51	1.17	2.34	2.34	32.75	
1917	10.99	25.27	81.32	160.44	140.66	86.81	60.44	40.66	69.23	20.88	53.85	20.88	19.78	5.49	6.59	9.89	2.20	2.20	3.30	0.00	42.86	
1918	3.63	19.04	89.76	160.47	170.44	69.81	52.58	54.40	83.41	25.39	37.17	15.41	16.32	6.35	2.72	6.35	4.53	8.16	5.44	4.53	29.01	
1919	2.99	12.69	64.18	126.87	189.55	89.55	83.58	55.22	64.18	18.66	40.30	14.93	13.43	6.72	4.48	3.73	8.21	3.73	0.75	0.75	37.31	
1920	2.81	10.45	69.91	131.38	161.11	83.97	78.34	61.47	73.52	29.33	36.96	20.49	16.07	10.85	8.44	9.64	3.21	2.81	2.01	2.01	36.96	
1921	2.81	12.04	67.82	128.41	182.18	89.09	73.45	40.15	79.45	28.89	42.15	24.48	15.25	7.22	7.62	10.83	5.22	2.01	1.20	2.01	34.51	
1922	4.07	10.99	62.68	124.54	175.42	86.28	80.18	52.91	77.33	28.49	47.21	16.28	21.16	9.77	4.88	8.55	2.04	5.29	2.44	3.26	40.70	
1923	5.72	9.16	54.56	109.12	206.79	80.12	80.50	49.22	72.11	33.57	37.01	20.22	18.31	11.45	6.49	9.92	4.96	3.43	2.67	1.91	41.21	
1924	3.80	8.36	47.87	68.39	215.43	90.43	87.77	73.33	89.67	30.02	34.19	20.52	13.68	11.78	8.74	6.46	3.42	3.42	2.66	2.66	48.63	
1925	1.82	5.82	40.39	66.23	227.80	106.26	86.24	65.14	79.69	33.48	44.40	21.47	19.65	9.10	7.28	10.19	4.00	4.73	1.46	2.18	42.58	
1926	4.50	7.27	33.58	78.23	201.11	90.69	94.84	72.00	80.65	33.23	46.04	20.77	19.04	8.65	7.27	7.96	6.23	2.77	3.46	2.42	42.92	
1927	2.48	4.25	37.18	63.03	204.32	93.48	104.11	82.51	91.36	36.47	39.31	21.95	14.87	8.14	6.37	6.73	3.19	3.54	3.19	2.48	39.31	
1928	4.48	6.54	39.96	63.38	209.44	90.25	97.14	81.98	89.91	36.86	36.86	19.63	13.78	7.92	6.20	7.23	3.79	3.79	4.48	2.07	45.81	
1929	2.46	4.92	24.24	52.69	201.26	100.81	111.35	94.49	98.70	32.31	39.34	24.24	17.21	14.40	5.27	7.02	4.57	4.92	3.51	2.11	36.18	
1930	2.56	5.77	21.15	41.99	195.19	111.22	122.76	103.85	93.91	34.94	33.33	22.76	16.35	12.50	8.01	10.26	6.41	3.53	3.21	0.32	36.54	
1931	3.25	2.60	13.65	40.94	212.15	109.49	109.16	83.17	97.14	39.64	45.48	27.29	14.94	12.35	10.07	10.40	5.52	3.90	1.95	1.62	45.48	
1932	2.56	4.15	14.37	36.41	221.65	114.02	104.76	81.44	106.36	42.16	42.80	25.87	17.89	11.82	9.90	8.30	4.47	2.24	4.47	0.96	40.56	
1933	1.34	2.35	14.44	26.54	233.79	102.79	98.42	94.39	118.24	44.34	49.38	28.22	15.45	11.76	9.41	9.07	2.69	3.36	1.01	0.34	35.61	
1934	4.00	2.00	8.99	24.65	229.85	107.26	97.27	93.94	125.58	41.31	49.30	30.65	19.32	10.66	8.99	8.66	2.66	2.66	3.00	1.67	39.97	
1935	0.33	2.31	6.61	20.48	231.25	110.67	93.49	100.10	120.91	43.61	54.18	30.39	22.46	9.91	9.58	7.93	2.64	1.98	2.64	1.32	36.34	
1936	0.69	3.11	9.32	15.87	222.91	98.00	98.34	96.62	132.16	60.39	54.52	27.95	21.39	15.53	8.28	7.94	3.45	3.45	3.45	2.42	29.68	
1937	1.69	1.01	9.10	13.15	206.34	97.77	90.36	104.52	141.94	56.30	65.07	32.70	18.21	16.18	10.11	9.44	4.05	1.35	2.36	1.35	34.05	
1938	2.41	2.41	3.09	11.00	205.57	93.85	99.35	116.88	144.04	61.53	59.81	37.47	23.03	14.09	8.25	8.59	3.09	2.75	1.72	2.41	26.47	
1939	0.34	2.40	4.45	14.04	197.88	95.52	102.70	125.30	144.13	57.86	55.80	28.07	27.73	15.75	6.16	9.93	6.16	1.71	3.42	1.37	25.68	
1940	2.86	1.07	4.29	6.79	172.27	92.57	115.80	125.09	129.38	59.69	69.34	43.96	26.09	16.08	12.15	8.93	6.79	2.86	3.22	0.36		
1941	0.77	2.31	4.62	8.09	169.49	89.75	104.39	118.26	151.39	78.20	73.57	36.98	26.19	14.25	11.17	8.86	4.24	6.55	2.70	1.16		
1942	0.35	1.40	4.90	11.20	174.72	99.79	94.54	109.94	151.96	70.73	68.98	39.57	25.91	13.66	10.50	15.76	5.25	2.80	2.45	2.45		
1943	1.63	0.98	3.92	6.53	171.34	77.02	103.79	115.54	146.21	75.72	78.33	46.34	28.72	20.56	15.34	14.69	5.55	4.57	3.92	1.31		
1944	0.97	0.97	4.55	9.10	165.04	77.65	106.89	123.46	148.80	66.28	70.83	39.64	31.19	21.44	19.49	12.35	5.20	4.55	3.25	2.60		
1945	0.65	1.63	2.60	4.88	144.76	83.60	115.81	131.42	148.02	74.82	68.97	47.50	28.30	24.72	15.94	11.39	4.88	3.25	3.25	1.63		
1946	0.50	1.00	3.01	2.76	147.95	83.65	119.82	129.62	162.02	69.83	75.61	41.70	34.41	26.63	13.82	14.57	7.79	1.26	2.76	0.75		
1947	0.23	1.36	2.50	7.95	143.83	71.35	102.48	127.02	160.42	70.67	84.30	58.17	34.54	30.22	16.36	12.27	7.04	4.32	3.18	1.83		
1948	0.90	1.35	3.60	7.20	137.43	73.77	101.66	116.28	164.64	80.75	98.07	52.41	36.21	23.39	19.34	14.62	5.85	2.70	2.47	1.12		
1949	0.88	0.22	3.29	4.39	145.80	71.91	94.50	118.40	155.89	93.40	94.94	57.66	32.89	24.78	17.32	13.37	6.36	3.73	4.82	1.97		
1950	1.22	0.66	1.97	4.82	129.63	65.91	95.03	105.32	176.26	100.72	84.96	58.90	42.92	26.93	22.99	12.04	6.57	5.47	3.28	1.75		
1951	1.40	0.70	2.11	5.15	129.95	57.13	94.83	107.94	181.46	96.93	99.74	52.92	36.29	26.22	16.39	15.69	7.02	3.98	3.75	1.64		
1952	0.44	0.00	1.55	6.19	122.90	54.16	103.01	119.58	174.40	101.02	95.71	56.15	33.82	27.63	22.77	13.70	7.29	2.43	4.42	2.65		
1953	0.45	0.00	1.56	4.02	49.16	30.39	162.91	129.16	192.63	101.01	89.83	49.83	41.12	33.30	20.78	17.88	6.70	6.48	4.92	1.12		
1954	0.00	0.89	1.56	4.02	37.05	29.23	169.38	124.53	191.70	103.99	96.85	58.47	47.76	28.12	23.66	14.28	4.46	4.24	3.79	2.68		
1955	0.90	0.90	1.58	3.38	36.70	25.44	149.97	134.65	196.35	103.13	94.80	62.82	50.44	32.43	20.27	18.24	8.56	6.76	2.70	1.35		
1956	0.22	0.67	1.34	2.91	33.60	21.73	162.41	115.82	193.55	108.20	111.11	64.74	39.65	27.55	19.04	17.03	8.74	3.81	3.14	1.34		
1957	0.00	0.67	1.33	2.00	24.42	20.20	166.48	120.31	196.89	111.88	104.77	65.93	42.18	29.74	17.98	14.65	8.88	7.33	4.22	3.33		
1958	0.44	1.09	1.09	2.18	17.64	18.94	138.04	119.09	226.00	115.83	113.43	56.83	46.37	30.26	25.69	13.93	7.18	4.79	1.96	3.48		
1959	0.00	0.00	0.66	0.88	10.96	14.25	133.77	126.54	221.71	123.68	117.98	60.31	44.08	35.09	20.83	14.69	10.53	4.82	3.51	3.51		
1960	0.43	0.00	0.87	0.65	11.07	12.59	115.45	110.24	222.87	133.25	104.82	69.01	53.17	34.94	25.17	19.53	11.72	6.51	4.56	4.34		
1961	0.00	0.00	0.65	1.31	7.84	12.64	108.93	113.94	210.89	130.50	111.98	71.02										

Taux cumulé de premier emploi - non pondéré - Femmes (pour 1000)

Général Agé

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	60
1903	14	43	146	257	420	494	567	609	663	677	713	721	726	732	738	746	746	755	760	760	786
1907	12	22	111	241	426	488	552	599	657	685	719	725	735	744	747	747	753	753	762	762	793
1908	10	22	131	243	409	470	545	586	659	676	713	718	723	725	735	740	747	747	747	747	771
1909	17	46	131	258	435	495	559	601	667	694	732	738	753	759	761	765	767	769	775	775	802
1910	16	37	120	247	439	544	595	633	705	735	774	783	786	789	791	805	810	810	813	813	844
1911	9	41	128	277	440	545	607	649	719	737	761	769	781	785	791	799	805	807	808	811	841
1912	8	16	113	255	433	519	580	613	696	718	747	768	774	780	785	795	797	800	806	808	836
1913	11	31	123	290	444	527	590	628	687	714	740	758	772	781	787	793	796	796	796	799	826
1914	5	28	121	256	447	527	593	633	680	695	729	747	765	772	777	794	796	800	803	804	842
1915	10	26	105	259	424	518	587	629	677	701	735	755	766	771	776	784	785	788	788	790	825
1916	7	22	103	261	415	491	579	619	701	736	766	785	798	811	822	827	830	832	834	836	869
1917	11	36	118	278	419	505	566	607	676	697	751	771	791	797	803	813	815	818	821	821	864
1918	4	23	112	273	443	513	566	620	704	729	766	782	798	804	807	813	818	826	831	836	865
1919	3	16	80	207	396	486	569	625	689	707	748	763	776	783	787	791	799	803	804	804	842
1920	3	13	83	215	376	460	538	599	673	702	739	760	776	787	795	805	808	811	813	815	852
1921	3	15	83	211	393	482	556	596	675	704	746	771	786	795	801	812	817	819	820	822	857
1922	4	15	78	202	378	464	544	597	674	703	750	766	788	797	802	811	813	818	821	824	864
1923	6	15	69	179	385	465	546	595	667	701	738	758	776	788	794	804	809	813	815	817	858
1924	4	12	60	128	344	434	522	595	685	715	749	770	783	795	804	810	814	817	820	823	871
1925	2	8	48	114	342	448	535	600	679	713	757	779	798	807	815	825	829	834	835	837	880
1926	4	12	45	124	325	415	510	582	663	696	742	763	782	791	798	806	812	815	818	821	864
1927	2	7	44	107	311	405	509	591	683	719	758	780	795	803	810	817	820	823	826	829	868
1928	4	11	51	114	324	414	511	593	683	720	757	776	790	798	804	812	815	819	824	826	872
1929	2	7	32	84	286	386	498	592	691	723	763	787	804	818	824	831	835	840	844	846	882
1930	3	8	29	71	267	378	501	604	698	733	767	789	806	818	826	837	843	846	850	850	887
1931	3	6	19	60	273	382	491	574	672	711	757	784	799	811	821	832	837	841	843	845	890
1932	3	7	21	57	279	393	498	579	686	728	771	797	814	826	836	844	849	851	856	857	897
1933	1	4	18	45	278	381	480	574	692	737	786	814	830	841	851	860	863	866	867	867	903
1934	4	6	15	40	269	377	474	568	694	735	784	815	834	845	854	862	865	868	871	872	912
1935	0	3	9	30	261	372	465	565	686	730	784	814	837	847	856	864	867	869	871	873	909
1936	1	4	13	29	252	350	448	545	677	737	792	820	841	857	865	873	876	880	883	886	915
1937	2	3	12	25	231	329	419	524	666	722	787	820	838	854	864	874	878	879	882	883	917
1938	2	5	8	19	224	318	418	535	679	740	800	837	860	875	883	891	894	897	899	901	928
1939	0	3	7	21	219	315	417	543	687	745	800	828	856	872	878	888	894	896	899	901	926
1940	3	4	8	15	187	280	396	521	650	710	779	823	849	865	877	886	893	896	899	900	
1941	1	3	8	16	185	275	379	498	649	727	801	838	864	878	889	898	903	909	912	913	
1942	0	2	7	18	193	292	387	497	649	720	789	828	854	868	878	894	899	902	904	907	
1943	2	3	7	13	184	261	365	481	627	703	781	827	856	877	892	907	912	917	921	922	
1944	1	2	6	16	181	258	365	489	637	704	775	814	845	867	886	899	904	908	912	914	
1945	1	2	5	10	155	238	354	485	633	708	777	825	853	878	894	905	910	913	916	918	
1946	1	2	5	7	155	239	359	488	650	720	796	837	872	899	912	927	935	936	939	939	
1947	0	2	4	12	156	227	330	457	617	688	772	830	865	895	911	924	931	935	938	940	
1948	1	2	6	13	150	224	326	442	607	688	786	838	874	898	917	932	937	940	943	944	
1949	1	1	4	9	155	226	321	439	595	689	784	841	874	899	916	930	936	940	945	947	
1950	0	1	3	8	137	203	298	404	580	681	765	824	867	894	917	929	936	941	945	946	
1951	1	2	4	9	139	196	291	399	581	678	777	830	867	893	909	925	932	936	940	941	
1952	0	0	2	8	131	185	288	408	582	683	779	835	869	897	919	933	940	943	947	950	
1953	0	0	2	6	55	86	248	378	570	671	761	811	852	885	906	924	931	937	942	943	
1954	0	1	2	6	44	73	242	367	558	662	759	818	865	894	917	931	936	940	944	947	
1955	1	2	3	7	43	69	219	354	550	653	748	811	861	893	914	932	941	947	950	951	
1956	0	1	2	5	39	60	223	339	532	640	752	816	856	884	903	920	928	932	935	937	
1957	0	1	2	4	28	49	215	335	532	644	749	815	857	887	905	919	928	936	940	943	
1958	0	2	3	5	22	41	179	298	524	640	754	811	857	887	913	927	934	939	941	944	
1959	0	0	1	2	13	27	161	287	509	632	750	811	855	890	911	925	936	941	944	948	
1960	0	0	1	2	13	26	141	251	474	607	712	781	834	869	895	914	926	932	937	941	
1961	0	0	1	2	10	22	131	245	456	587	699	770	829	869	896	922	933	941	946	949	
1962	0	0	1	10	23	113	210	423	560	687	760	820	865	894	920	934	942	946	948	948	
1963	0	0	1	2	8	20	104	194	398	532	660	747	809	863	894	922	936	943	947	951	
1964	0	0	1	2	9	23	108	191	388	521	645	731	799	851	893	921	936	943	948	951	
1965	0	1	2	3	10	22	95	169	364	486	631	727	798	853	895	923	936	943	949	952	
1966	0	1	1	2	8	19	87	148	336	464	611	711	787	850	892	919	937	943	947	952	
1967	0	0	0	1	7	21	84	147	331	454	593	694	776	842	883	918	931	941	948	951	
1968	0	0	0	2	8	19	78	136	324	445	585	685	770	839	887	920	936	945	952	955	
1969	0	0	0	0	7	21	83	141	315	441	573	682	763	835	878	917	936	947	952	955	
1970	0	0	1	2	7	19	78	137	283	411	544	648	738	809	875	915	932	945	954		
1971	0	0	0	1	5	15	84	140	269	374	505	608	698	784	853	901	930	942			
1972	0	0	0	0	6	16	78	130	258	354	479	577	688	783	858	905	929				
1973	0	0	0	1	5	15	67	111	229	314	433	550	667	773	852	897					
1974	0	1	1	1	6	18	60	101	203	288	407	525	638	761	838						
1975	0	0	0	1	6	17	62	97	195	283	420	539	674	766							
1976	0	1	1	1	4																

Population active occupée par ancienneté révolue à la date de l'enquête - Femmes

Ancienneté de l'emploi	Année d'enquête													
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
0	1 380 471	1 333 099	1 423 207	1 404 479	1 398 759	1 365 398	1 294 109	1 217 565	1 267 021	1 152 659	1 088 394	1 228 614	1 226 736	1 395 328
1	1 023 468	983 194	913 530	931 770	953 192	909 514	868 346	769 712	804 346	868 138	769 680	735 321	716 008	768 956
2	725 798	792 274	698 900	687 705	725 937	698 251	680 950	642 715	613 730	625 631	682 626	632 369	532 080	519 905
3	567 669	632 199	640 898	610 000	549 667	604 404	594 659	561 583	534 728	544 114	564 114	567 850	511 082	450 996
4	532 889	519 233	593 059	590 121	569 174	552 282	562 394	501 391	503 684	466 533	483 441	519 722	531 608	454 910
5	439 428	477 456	476 748	500 140	489 803	474 063	478 263	466 410	470 777	449 792	426 369	442 139	460 436	451 085
6	361 381	380 718	402 510	393 461	451 211	425 885	422 538	425 608	432 661	400 821	403 540	380 763	382 869	396 057
7	294 250	325 622	347 543	375 935	364 136	399 328	409 872	391 794	373 325	385 845	374 324	370 058	364 598	382 543
8	243 876	244 803	277 887	294 258	327 800	300 286	354 023	348 742	344 529	325 600	355 733	333 620	321 425	318 723
9	248 390	240 596	277 703	283 299	301 814	346 429	307 892	376 880	374 038	339 168	348 375	367 397	338 611	346 338
10	230 427	201 515	202 674	217 197	242 671	270 632	302 691	304 891	324 918	341 704	319 432	332 332	332 074	282 983
11	182 223	186 810	186 967	172 723	201 166	227 140	245 625	281 280	253 986	311 436	293 456	310 078	290 281	303 908
12	172 929	166 888	157 036	178 258	170 086	174 079	206 473	255 420	275 815	225 298	284 072	288 874	281 658	263 140
13	142 455	152 927	165 822	148 212	160 025	154 432	164 850	223 015	217 691	244 321	247 060	264 080	277 186	250 652
14	158 519	144 060	155 769	159 660	157 760	164 182	158 136	196 032	219 624	232 368	258 719	237 039	290 237	298 226
15	111 819	137 380	129 802	139 927	134 505	131 455	156 966	171 725	182 344	217 452	216 003	244 981	227 467	239 732
16	92 009	98 970	124 634	109 518	131 327	125 103	132 167	153 675	141 304	162 943	188 533	192 239	219 164	203 560
17	96 512	87 737	89 030	111 755	102 501	121 785	113 990	127 859	147 172	138 078	155 854	193 209	197 736	218 940
18	80 712	89 301	80 826	77 084	100 948	106 353	99 834	120 997	118 948	121 355	134 978	136 730	159 390	169 999
19	93 673	95 105	95 542	92 841	94 266	113 199	103 158	132 614	128 498	144 476	156 292	155 612	160 269	175 835
20	83 265	82 383	78 838	84 424	72 756	73 391	108 724	108 280	111 254	112 508	121 837	128 621	133 793	150 926
21	61 912	66 131	74 896	77 438	82 569	62 271	73 824	114 969	104 893	107 298	101 487	117 551	117 186	121 145
22	61 860	59 223	58 258	62 956	69 304	65 170	68 174	91 384	110 107	94 534	102 114	99 289	101 954	111 679
23	59 083	60 988	59 370	51 408	55 493	62 444	60 215	74 437	75 863	99 798	92 731	98 150	95 262	111 108
24	70 655	57 882	62 571	59 768	57 846	62 434	64 458	76 863	75 055	76 550	95 793	86 630	97 228	88 507
25	58 779	69 393	41 022	49 868	58 013	47 894	55 178	70 782	72 364	71 062	65 630	88 617	82 735	95 617
26	59 829	48 543	54 764	46 757	50 064	45 449	42 658	77 084	64 691	63 098	67 816	64 837	77 526	76 013
27	64 370	47 701	41 598	51 540	39 488	43 434	44 514	48 407	61 696	65 391	57 215	63 783	57 114	74 626
28	69 057	64 788	44 293	37 070	49 742	39 118	46 984	47 243	54 393	52 650	63 401	50 340	50 114	52 668
29	66 359	72 082	55 376	41 689	42 198	49 681	32 843	54 519	51 672	56 575	61 282	67 972	54 067	59 918
30	40 411	52 691	62 577	56 513	45 144	39 946	48 934	36 955	39 985	47 989	44 720	53 188	65 336	45 293
31	26 188	25 157	46 051	55 110	42 877	42 473	33 161	43 522	34 412	41 310	38 814	41 859	48 700	53 848
32	29 506	28 775	29 372	39 805	46 730	35 543	35 597	38 811	47 726	44 069	38 735	36 536	34 178	39 169
33	22 455	22 726	28 239	24 169	37 189	39 924	31 472	36 884	29 653	37 854	31 226	33 793	29 066	40 813
34	24 113	19 319	24 313	20 527	22 144	40 482	35 843	46 077	38 590	28 680	37 885	36 174	33 470	29 462
35	13 651	14 728	18 721	24 344	20 209	20 117	30 328	41 842	32 561	31 562	28 821	33 172	25 908	21 571
36	20 986	15 489	18 787	16 877	18 634	18 618	17 435	39 130	32 980	28 486	25 085	17 033	22 341	21 032
37	15 833	16 615	17 233	13 728	14 037	15 354	11 915	19 042	28 020	34 685	20 355	18 340	16 574	22 351
38	17 044	15 366	15 619	13 081	9 446	14 851	13 096	16 636	17 142	24 762	27 114	21 093	15 429	15 982
39	21 349	17 014	15 529	14 997	14 515	9 589	11 598	17 111	11 430	13 404	20 958	21 472	20 009	14 149
40	12 862	15 419	14 547	10 688	12 742	12 125	9 172	12 491	14 682	7 684	11 338	17 468	15 430	11 509
41	12 609	9 792	18 360	14 320	12 036	8 481	9 608	10 396	6 767	8 812	5 580	9 798	14 806	10 811
42	9 721	10 235	9 371	13 595	6 410	8 390	6 305	6 678	5 073	6 974	8 332	5 517	6 247	8 591
43	7 246	6 666	9 659	10 855	10 250	7 029	8 371	5 326	6 169	3 997	4 915	6 452	3 900	4 639
44	10 924	7 154	8 957	6 091	9 753	10 226	6 738	7 213	5 130	5 010	3 876	4 138	5 284	3 111
45	7 201	9 320	7 135	6 254	6 929	5 106	5 730	4 517	4 838	5 627	3 862	3 225	662	4 568
46	6 971	3 353	8 055	5 387	5 781	2 701	3 649	1 756	4 006	3 745	5 289	4 544	3 741	1 945
47	5 173	4 757	1 811	4 993	4 357	3 896	2 763	3 389	2 681	3 430	5 526	1 901	2 532	2 208
48	3 987	4 457	4 937	2 172	4 534	3 307	3 220	2 968	610	2 752	2 271	3 251	2 527	1 585
49	4 490	1 791	3 235	4 209	2 410	3 709	3 209	2 152	2 199	1 217	1 011	1 537	2 237	2 844
50	5 923	4 975	3 929	3 895	2 291	1 899	3 854	1 369	1 658	1 229	1 001	1 266	2 202	2 129
51	2 561	2 340	3 557	1 505	3 440	2 513	903	2 827	1 201	1 985	1 403	1 668	1 322	605
52	1 475	1 081	2 954	3 674	3 153	2 051	2 182	2 305	1 367	278	1 860	650	872	1 331
53	2 716	1 433	1 188	3 718	2 051	3 403	2 246	2 182	954	1 235	2 100	1 535	274	654
54	2 917	1 135	2 939	2 316	3 064	1 192	2 698	2 461	975		685	1 201	1 027	894
55	1 481	3 797	569	1 253	1 412	1 645	2 141	946	1 906	663	1 036	355		573
56	1 246	898	2 141	1 533	2 066	928	646	583	639	356			685	310
57	903	601	841	1 601	1 709	1 546	290	588			583	323	362	
58	276	549	884	1 465	612	902	1 232	297	311	1 198		611		
59	858	330	918	567		608	900	1 406	1 052	320	1 101	251		
60	598	1 149	283	319		889	643	562	894	591				295

Population active occupée par ancienneté révolue à la date de l'enquête - Femmes

Ancienneté de l'emploi	Année d'enquête														
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	
0	1 946 510	1 925 202	2 028 884	1 868 822	1 921 148	1 997 740	1 826 058	1 575 378	1 600 536	1 373 178	1 392 809	1 529 180	1 611 271	1 736 395	
1	1 375 401	1 312 818	1 254 166	1 322 776	1 247 216	1 225 311	1 247 567	1 014 544	1 039 194	1 107 709	940 450	908 065	960 019	1 020 968	
2	1 014 715	1 081 506	939 234	909 346	933 606	930 328	863 489	845 131	827 072	800 404	852 214	743 513	690 848	685 076	
3	798 855	841 793	877 562	798 852	796 120	805 594	744 339	719 633	704 526	683 520	703 914	696 080	627 773	552 026	
4	837 042	791 436	848 685	814 228	825 476	749 139	804 067	624 479	647 229	640 506	637 700	631 857	646 525	532 356	
5	676 381	736 680	697 958	738 737	704 736	673 677	656 582	632 062	576 545	597 916	549 645	583 459	567 724	547 737	
6	548 260	571 531	599 335	603 796	608 384	620 722	582 586	528 929	575 798	512 839	510 250	487 790	523 401	492 090	
7	462 122	484 543	525 408	551 980	532 805	558 493	558 790	531 057	490 732	482 312	465 518	479 482	456 389	482 570	
8	380 424	370 076	420 731	455 375	499 038	451 963	498 588	485 577	434 146	418 560	451 829	401 996	415 491	391 969	
9	418 261	415 849	419 451	470 489	487 639	549 000	465 122	534 719	510 470	493 411	470 598	457 164	428 592	457 697	
10	363 216	363 521	349 993	324 228	412 133	417 659	488 475	455 674	476 743	448 640	435 590	409 611	396 416	378 100	
11	317 530	332 729	314 542	324 679	321 000	376 552	379 715	462 437	415 837	439 521	405 098	397 222	375 242	382 412	
12	293 576	297 946	296 041	281 716	284 827	290 862	350 206	368 351	430 533	364 717	420 786	381 018	363 145	331 407	
13	258 283	269 654	266 327	260 583	267 858	251 609	263 488	324 223	354 283	405 641	341 283	393 114	376 816	347 875	
14	295 351	250 463	299 487	297 104	270 663	293 756	254 946	318 366	334 243	379 857	432 001	368 637	398 430	400 391	
15	205 091	258 220	221 858	252 044	239 907	258 093	252 039	275 230	253 012	291 813	331 231	360 078	320 580	346 349	
16	195 682	175 775	223 998	207 236	222 335	212 367	233 332	251 349	254 929	258 154	294 749	319 823	348 574	303 366	
17	192 880	190 593	169 663	207 712	200 227	222 744	217 620	234 875	226 998	232 940	238 949	282 033	280 481	303 260	
18	184 753	178 998	162 460	157 683	199 684	173 909	201 081	225 242	225 730	205 549	218 269	227 504	255 399	281 361	
19	199 242	201 986	190 994	182 389	176 716	217 533	204 183	240 569	243 967	241 316	231 398	247 663	249 771	296 333	
20	153 851	155 559	186 128	168 719	143 885	160 044	201 717	202 814	217 148	209 844	204 128	221 951	210 703	228 351	
21	122 116	136 294	134 308	151 186	147 343	144 870	142 872	211 550	174 613	196 423	190 698	189 936	200 474	193 900	
22	134 076	115 688	129 126	137 982	144 114	127 008	128 195	152 607	199 952	172 646	192 292	165 907	173 546	178 223	
23	114 572	115 415	103 870	126 211	126 679	130 873	118 172	134 397	136 095	179 953	154 544	176 931	173 930	166 168	
24	159 260	120 686	127 602	120 565	127 173	129 890	142 318	161 346	134 278	152 165	183 638	167 356	188 497	187 807	
25	123 392	137 425	120 035	107 931	107 735	111 866	121 705	151 295	153 662	141 112	127 358	162 486	149 020	175 655	
26	112 388	114 111	111 224	103 552	92 544	93 947	99 919	126 019	135 002	124 818	124 456	128 615	143 788	125 682	
27	146 731	118 595	94 391	112 738	88 263	78 136	71 618	106 837	115 642	123 570	118 714	113 749	112 200	140 114	
28	137 613	121 418	98 415	85 322	101 165	77 086	81 084	90 256	91 930	99 189	117 198	110 180	111 209	107 021	
29	145 237	142 132	121 253	108 644	94 954	96 924	81 435	98 223	107 709	102 892	109 118	117 918	111 795	120 024	
30	90 008	116 919	118 966	103 192	79 780	76 415	96 636	94 884	83 403	93 722	72 428	89 272	90 838	91 819	
31	50 097	60 127	103 198	113 186	92 246	79 907	64 444	106 514	80 134	72 381	79 625	73 293	75 293	78 539	
32	54 560	41 578	59 255	90 774	90 210	81 327	72 119	73 795	93 182	70 324	76 950	68 041	70 804	68 292	
33	46 473	50 997	40 478	49 696	76 485	89 619	73 944	77 687	69 057	80 720	62 488	57 086	54 384	54 043	
34	53 045	43 889	48 322	38 219	41 251	70 940	74 760	81 548	61 306	56 273	71 406	61 463	59 371	53 470	
35	45 578	40 799	37 461	46 675	39 087	38 408	65 294	84 222	68 017	57 156	57 366	64 165	47 345	43 521	
36	48 422	37 625	32 907	34 079	36 633	34 250	33 912	63 522	61 295	55 849	49 424	45 501	47 403	39 555	
37	42 949	45 756	31 964	29 686	29 558	33 810	26 584	38 457	43 746	53 110	43 146	39 421	35 911	36 128	
38	39 288	40 767	36 823	30 278	30 675	26 377	24 972	25 912	26 004	49 132	43 851	36 351	31 561	27 672	
39	36 569	35 459	34 486	33 626	25 745	25 767	23 456	34 162	19 863	27 019	42 861	34 972	28 503	25 082	
40	32 077	28 248	26 394	28 374	25 299	25 893	26 459	22 900	26 913	17 542	20 884	31 996	24 835	23 585	
41	23 771	24 301	29 634	26 344	21 123	19 405	24 212	20 473	18 942	16 659	12 171	12 047	21 783	22 585	
42	17 628	20 217	18 998	19 786	23 810	15 909	11 362	23 987	16 458	15 418	17 190	14 817	11 254	18 225	
43	14 359	13 649	18 699	13 679	18 303	17 577	19 897	15 376	15 167	13 248	13 082	14 452	9 777	6 013	
44	18 618	11 778	12 545	14 812	16 567	16 476	12 789	16 391	13 743	13 119	11 691	9 536	7 578	8 470	
45	14 025	16 024	9 657	11 380	12 836	10 577	12 550	12 615	8 007	12 097	10 364	9 953	5 122	11 080	
46	11 285	11 288	14 088	8 302	10 210	10 778	12 690	8 401	9 493	6 565	7 955	7 712	7 012	4 407	
47	13 956	10 350	8 444	5 988	6 040	7 399	6 864	8 380	8 118	5 825	5 873	4 473	8 915	4 903	
48	10 861	14 267	10 670	6 008	5 725	3 305	6 714	7 141	7 112	7 079	3 017	3 657	5 448	5 458	
49	15 711	10 416	10 163	9 056	4 927	4 835	2 509	5 928	6 921	5 139	6 078	5 118	3 912	5 513	
50	8 671	11 612	6 283	7 247	6 203	4 782	6 559	4 207	3 117	5 822	3 407	5 825	4 408	1 538	
51	8 302	6 606	6 662	4 491	5 026	8 639	4 962	4 458	1 297	1 205	3 653	2 194	2 530	3 166	
52	6 662	3 739	5 159	4 809	4 800	3 313	4 060	2 554	2 901	941	1 994	1 934	2 827	3 618	
53	6 093	5 563	6 273	3 842	4 844	2 185	2 406	3 669	1 460	2 659	1 299	3 862	1 840	1 753	
54	6 900	4 613	5 020	1 778	1 489	3 743	1 961	2 582	1 755	2 307	1 932	915	2 479	1 587	
55	5 042	4 547	5 711	3 400	2 249	3 078	2 629	2 545	1 928	318	309	920	997	1 015	
56	4 387	3 342	4 957	1 814	1 778	1 703	819	2 714	1 539	1 284	968	586	1 280	989	
57	3 060	2 203	2 262	5 355	1 529	2 473	2 639	2 214	3 725	1 790	651	309	309	314	
58	3 800	2 651	842	1 393	2 462	1 169	1 170	862	891	1 221	1 821	624	622	643	
59	2 359	2 148	2 638	1 254	1 488	3 122	633	286	1 211	980	1 448	969	299		
60	3 036	508		1 894	293	873	673	1 145	1 013	1 552	1 891	1 591	945	1 436	1 042

Population active occupée par ancienneté révolue à la date de l'enquête - Femmes

Ancienneté de l'emploi	Année d'enquête													
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
0	1 475 847	1 575 583	1 522 011	1 497 716	1 496 309	1 410 564	1 446 828	1 490 253	1 507 700	1 566 367	1 628 609	1 731 834	1 854 687	1 809 703
1	768 512	857 304	1 030 605	936 547	925 470	852 859	846 195	879 380	888 547	897 930	905 366	1 028 758	1 072 073	1 104 231
2	567 193	602 208	636 993	778 759	702 407	690 797	660 675	595 003	612 675	658 496	632 840	703 801	722 960	795 644
3	433 837	470 543	488 210	530 861	649 556	624 414	603 003	559 341	501 810	534 739	537 610	516 385	560 770	607 283
4	414 092	405 315	405 580	427 895	476 568	594 918	557 334	523 562	489 708	450 858	478 428	484 807	449 360	505 270
5	390 219	357 237	355 734	363 900	368 651	439 339	542 598	492 915	446 527	428 964	405 637	428 209	444 307	433 001
6	408 712	347 147	308 506	297 953	312 237	326 411	378 695	476 400	448 411	411 322	407 469	351 906	354 624	375 195
7	367 317	372 766	308 749	270 378	280 971	282 140	315 140	377 555	444 280	423 569	381 093	372 631	326 158	337 751
8	316 133	311 114	340 610	262 693	247 914	244 003	277 621	277 065	320 102	388 541	397 184	350 716	321 689	280 446
9	333 273	354 177	326 594	364 627	280 683	272 114	271 961	266 110	300 724	343 718	412 239	397 621	352 593	328 715
10	312 854	313 550	319 714	301 345	339 745	271 551	271 771	250 609	240 392	255 243	304 153	372 273	379 108	317 390
11	274 551	283 240	276 380	258 501	281 055	312 044	244 450	214 842	231 444	221 998	233 191	266 840	314 583	355 940
12	274 068	242 405	269 156	248 425	252 788	271 797	288 169	219 582	208 438	203 067	214 435	203 091	253 704	291 326
13	242 401	252 328	252 721	269 154	237 828	240 546	242 892	267 673	215 127	201 013	198 189	199 933	202 779	224 163
14	271 343	259 363	244 267	247 817	262 406	234 325	252 841	252 568	275 329	220 419	201 540	210 515	199 981	190 776
15	261 529	244 411	254 207	223 285	233 616	232 435	219 301	236 265	232 750	243 335	229 998	177 497	189 119	186 797
16	227 006	227 900	223 918	238 074	229 908	219 501	222 130	199 959	221 729	225 679	223 986	197 726	155 332	185 532
17	205 437	216 879	206 392	211 022	216 565	209 327	201 200	220 705	194 599	202 893	209 721	228 270	182 702	143 322
18	189 826	177 312	210 505	187 360	193 879	185 159	190 993	187 530	208 195	174 019	170 642	205 965	201 202	167 673
19	182 939	207 241	187 648	220 406	216 370	215 607	208 150	213 210	191 376	218 813	195 976	204 708	208 642	220 847
20	177 488	169 566	188 075	182 268	190 250	193 051	205 688	185 849	202 967	190 156	199 065	175 297	208 951	181 295
21	138 310	144 309	155 760	175 840	175 852	171 331	182 109	190 320	168 477	177 974	173 659	187 305	152 250	196 040
22	116 027	112 280	131 628	139 810	168 389	162 927	168 767	168 373	173 030	155 124	171 654	163 642	164 226	138 944
23	99 898	103 253	113 523	121 604	134 924	163 101	137 773	178 658	160 311	156 099	149 683	157 289	139 848	159 965
24	108 015	109 848	95 138	112 480	127 327	128 298	157 755	135 826	164 434	165 546	151 512	158 155	160 267	138 501
25	91 944	90 088	96 704	92 896	93 392	121 827	124 151	155 516	129 091	150 445	161 703	149 326	158 099	166 656
26	79 546	74 243	79 727	98 371	90 931	96 652	116 926	122 156	141 375	120 832	141 289	148 187	157 137	148 445
27	71 828	78 432	76 357	70 500	88 860	90 423	91 665	108 955	116 790	135 923	109 261	126 285	139 605	141 402
28	75 378	66 949	78 016	60 084	73 112	82 458	85 620	91 163	95 367	115 642	130 359	105 421	121 551	137 604
29	59 124	73 362	56 927	74 811	68 096	73 919	81 229	83 914	91 461	106 196	96 480	124 492	101 551	121 269
30	53 294	52 446	64 967	51 741	71 682	60 676	67 110	70 683	77 918	78 541	93 273	97 552	111 645	92 897
31	46 443	40 954	47 575	58 051	57 223	62 348	55 258	53 343	59 553	76 215	66 368	86 521	88 098	112 793
32	43 054	44 876	39 198	42 766	47 817	44 082	55 471	54 062	54 406	66 562	68 550	63 847	71 956	83 493
33	34 039	39 799	43 517	34 261	35 398	42 384	38 743	50 954	50 911	46 797	54 723	60 896	58 796	73 239
34	33 682	33 333	35 003	29 251	28 455	33 554	40 199	40 789	38 615	44 061	45 500	48 389	49 904	61 291
35	23 248	28 271	32 244	29 453	25 131	25 831	31 398	39 008	39 266	33 238	36 291	45 181	42 982	47 456
36	16 298	15 947	25 241	18 560	23 386	18 976	22 966	25 377	27 064	28 861	33 164	34 540	27 239	39 655
37	18 504	18 082	12 081	17 577	17 575	18 062	14 126	20 472	23 735	20 772	23 992	27 344	25 014	29 722
38	21 319	16 069	11 996	11 381	12 526	15 843	17 059	14 490	13 115	11 114	17 199	18 478	20 631	20 675
39	14 099	14 762	14 085	8 366	11 210	11 501	11 178	16 194	10 239	10 392	6 623	11 529	12 019	12 908
40	9 942	6 981	6 537	11 073	9 225	7 904	8 595	7 378	8 425	7 124	6 084	5 944	6 422	8 080
41	10 280	6 459	7 130	7 338	4 616	6 958	3 834	6 548	3 243	4 330	3 939	2 284	6 369	4 827
42	7 888	6 170	5 240	4 785	7 206	4 370	5 390	1 861	2 427	1 037	3 496	1 271	2 835	4 240
43	5 539	6 292	4 998	5 265	4 683	6 163	2 014	2 273	1 313	2 581	2 637	2 694	1 256	1 263
44	2 785	5 241	5 337	2 998	4 046	2 222	2 789	415	1 857	2 596	2 720	595	1 333	1 318
45	1 483	2 101	2 658	3 477	1 574	2 673	2 024	2 050	218	1 445	2 023	2 492	1 317	1 506
46	1 018	653	1 271	3 196	1 908	1 740	1 247	1 043	1 491	923	710		1 193	
47	1 313	1 564	1 265	286	838	1 502	1 175	366	1 512	1 478	974	328	707	563
48	2 686	2 605	1 582	1 211		1 174	1 215	1 507	757	728	1 877	935	2 049	1 527
49	739	1 571	325	486	565	209	1 431	543	332	1 311			238	850
50	1 371	299	594	344		432	528	235	236	628	984	749	850	1 035
51	1 066			290	409	319		519	202	509	117	301		
52	1 511	893	331	959	644	410		184	188	317	356	420		
53	1 356	336	388	1 017		1 264	404	1 175		259	220			
54	1 281	1 015		570	410		718		1 168	314		211	593	609
55		1 016					328	525		634			189	345
56	315	375		323	318				659	381				429
57	347		324	635	327			314	340	341		181		404
58			717	335			399				192			258
59	409		306	155	311				326					
60			315		377	110								211

Population active occupée par ancienneté révolue à la date de l'enquête - Femmes

Ancienneté de l'emploi	Année d'enquête													
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
0	1 839 305	1 909 238	1 808 552	1 680 878	1 573 100	1 483 490	1 745 725	1 706 145	1 684 019	1 848 611	1 982 781	2 092 889	2 193 937	1 936 875
1	1 046 254	1 144 176	1 264 453	1 202 907	1 055 387	990 198	935 738	1 058 135	1 076 720	1 054 584	1 117 833	1 284 008	1 325 020	1 401 754
2	732 824	788 908	807 454	943 453	844 043	773 016	711 273	686 489	723 866	749 251	764 647	822 915	895 883	975 142
3	530 738	608 831	645 197	697 701	822 759	746 532	684 061	628 922	579 218	602 149	645 031	622 086	675 194	746 652
4	511 199	508 604	532 123	565 382	624 152	740 468	658 772	603 299	555 250	507 044	537 042	579 746	537 850	578 822
5	490 742	420 947	427 489	454 163	500 584	543 072	642 365	621 700	546 281	492 381	434 922	457 328	518 001	463 674
6	506 409	427 429	372 045	387 043	392 726	460 796	485 553	566 779	547 814	506 578	439 354	370 909	413 100	447 053
7	457 672	472 931	365 321	342 511	363 167	368 693	446 166	446 642	517 877	506 815	434 425	386 291	335 255	370 763
8	428 177	370 777	402 473	315 458	305 005	317 560	299 038	355 096	380 914	474 822	458 778	392 707	323 186	291 817
9	458 795	440 794	398 148	414 935	345 395	332 568	352 683	355 423	383 187	395 896	470 456	482 518	370 879	343 830
10	390 660	384 861	410 929	370 092	389 988	315 472	296 284	332 037	324 653	356 739	358 222	443 569	442 081	366 584
11	347 172	396 463	350 635	350 529	346 248	365 631	281 539	259 577	284 871	289 002	303 058	326 431	412 806	405 684
12	355 131	285 726	344 741	326 288	324 566	333 644	331 789	265 124	248 010	253 628	261 659	279 967	284 628	374 910
13	316 888	335 748	264 123	307 326	303 652	327 380	300 995	332 079	272 602	236 344	245 467	248 820	256 951	276 407
14	365 092	366 070	338 882	281 665	316 896	297 790	323 555	306 183	328 129	252 883	227 319	257 642	243 724	265 247
15	362 140	303 130	308 852	315 056	277 932	275 940	279 565	304 387	292 139	318 730	270 658	270 658	242 009	232 627
16	322 143	336 664	307 385	301 152	315 668	271 347	290 178	261 509	280 855	270 795	296 175	230 914	189 378	227 685
17	279 203	307 365	319 290	291 257	271 616	301 318	248 989	271 959	255 080	252 029	238 256	272 786	232 618	180 573
18	277 997	251 897	295 825	275 748	266 786	255 861	278 899	244 961	258 712	243 363	243 133	229 324	253 159	201 697
19	290 070	319 809	281 635	325 282	300 563	299 703	270 016	284 842	280 101	281 189	255 528	279 780	250 745	264 247
20	268 748	250 452	290 607	258 828	278 362	268 638	274 325	255 638	253 773	247 380	264 723	245 365	280 897	230 610
21	191 620	257 536	238 866	272 209	238 587	262 790	256 294	239 445	244 218	241 638	227 165	230 442	225 558	240 181
22	185 319	164 832	223 509	215 632	243 123	219 722	245 061	232 008	218 604	219 711	228 425	214 156	218 204	220 783
23	169 701	177 294	177 809	208 416	212 391	232 129	205 837	237 493	224 194	225 103	217 727	222 211	191 197	216 258
24	185 216	195 935	174 202	170 517	205 611	201 449	245 158	186 144	224 532	223 023	234 290	213 792	210 241	197 919
25	176 410	165 528	171 406	155 852	150 327	189 065	194 879	242 059	180 422	209 686	217 517	214 383	196 765	201 156
26	148 815	145 605	133 433	147 400	152 558	154 259	182 319	192 011	215 877	176 333	187 094	211 197	202 937	180 971
27	118 904	131 838	136 185	128 938	137 990	137 081	138 729	159 318	189 200	194 039	155 452	192 593	191 865	190 878
28	129 711	102 361	121 088	123 563	114 166	119 294	124 931	127 338	145 554	174 725	174 210	146 530	177 324	180 331
29	107 729	127 651	110 805	127 525	131 691	115 180	126 452	125 594	125 036	162 413	160 334	181 136	140 197	181 192
30	91 496	91 214	113 176	100 164	115 947	109 354	110 424	119 953	112 437	111 731	147 603	151 683	166 478	149 700
31	89 821	76 038	89 834	97 207	88 671	103 099	90 393	98 203	118 278	105 955	99 920	122 617	131 340	150 874
32	70 942	73 667	69 546	69 464	82 975	70 238	88 273	84 739	90 564	91 208	87 952	94 112	116 583	110 068
33	54 435	58 951	57 389	58 184	64 376	65 903	66 881	77 744	72 727	76 506	65 888	75 259	79 260	112 164
34	54 150	43 599	54 400	48 986	46 861	45 192	56 128	57 759	60 745	63 175	62 763	70 241	66 792	78 289
35	46 178	45 326	45 674	44 675	42 785	36 810	34 097	45 695	46 344	47 914	53 811	48 558	51 491	58 836
36	40 150	37 015	39 143	35 508	36 945	29 650	30 061	30 345	35 417	39 012	36 026	40 107	45 208	42 200
37	32 531	31 910	27 209	30 304	30 627	33 246	27 693	24 096	24 639	27 095	32 561	33 077	28 737	47 029
38	36 494	27 526	21 650	14 443	22 074	19 338	23 408	25 137	20 892	19 304	24 474	25 279	25 738	24 117
39	24 410	22 099	23 710	22 676	17 239	17 149	18 383	19 580	18 903	16 733	18 101	22 718	16 359	22 590
40	23 037	20 674	19 515	15 248	15 611	15 674	12 768	14 022	15 371	14 768	11 777	10 015	12 380	15 415
41	14 175	18 276	15 116	14 836	12 600	10 932	12 776	12 726	9 313	10 065	9 312	5 899	12 235	15 060
42	13 313	11 541	14 365	10 727	13 444	10 719	10 647	3 798	10 656	8 283	7 364	3 583	3 813	6 346
43	14 933	13 429	9 133	9 490	13 186	11 243	5 816	6 440	2 738	6 853	3 114	4 315	2 326	3 638
44	8 682	8 323	8 669	7 109	8 579	8 563	7 211	3 755	4 044	5 150	5 023	3 780	5 008	2 101
45	7 128	3 993	7 236	5 121	7 290	6 189	3 879	5 477	2 229	4 037	1 856	1 868	2 086	960
46	7 371	4 661	3 908	6 475	4 778	4 024	1 951	3 128	3 719	2 661	2 572	3 407	636	2 872
47	5 237	4 071	2 930	823	4 827	2 518	1 104	2 535	2 048	2 686	1 064	2 024	1 254	703
48	6 043	3 918	1 986	3 706	857	5 039	1 929	2 781	3 566	1 612	1 956	503	1 528	1 134
49	6 023	4 206	3 549	2 840	1 929	895	2 718	2 419	1 720	1 837	1 143	2 336	1 022	1 278
50	4 028	5 958	3 704	2 380	2 186	2 502	893	2 912	1 007	1 146	1 300	1 218	2 037	758
51	3 565	2 005	2 241	3 790	569	2 593	2 080	1 740	2 378	1 420	1 660	1 798	413	1 870
52	603	1 720	2 738	2 440	1 366	547	2 692	3 073	1 177	1 111	900	223	711	874
53	2 332	1 710	1 021	1 406	2 446	1 096	536	178	173	1 673	332	891	158	
54	1 307	984	977	940	362	3 101	220	680	287	333	1 950	1 950	1 421	907
55	1 321	1 371	635	698	338	224	1 793	320		1 514	395	1 081	2 104	336
56	742	613	314	973		342	336	813	956	1 272	735	240	582	1 375
57	352	312	323	726	1 050	557	740	329	779	251	213		199	200
58	1 035	284	275	288	747	348		181	562	364	410			
59	307	978		1 300		510	1 378	333	1 002	334	792	624	616	266
60			709		968		510	1 135		517	360	464	602	830

Annexe n°5

Le nombre moyen d'heures travaillées par actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle

CSP et le nombre moyen d'heures travaillées.

Hommes

	1982	1987	1992	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Agriculteurs sur petite exploitation	55,90	51,99	50,32	52,55	49,50	47,55	50,80	48,75	47,48
Agriculteurs sur moyenne exploitation	61,95	57,69	57,57	57,68	56,31	54,43	57,17	57,58	56,53
Agriculteurs sur grande exploitation	63,12	58,63	59,82	60,31	60,13	56,46	59,68	57,78	58,46
Artisans	48,98	50,81	51,71	52,56	53,22	52,27	52,46	52,79	52,68
Commerçants et assimilés	55,96	55,94	56,13	56,14	55,76	55,95	55,44	55,68	54,55
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	51,02	56,45	53,53	54,43	55,47	54,81	57,28	55,99	53,68
Professions libérales	50,61	52,12	52,31	53,72	53,95	54,38	52,97	54,01	53,71
Cadres de la fonction publique	41,32	44,65	44,80	45,48	44,62	44,59	43,27	43,93	44,24
Professeurs, professions scientifiques	37,58	40,56	37,16	36,97	38,34	37,23	38,11	39,01	38,54
Professions de l'information, des arts et des spectacles	41,82	39,05	40,53	40,10	39,42	39,99	38,46	37,91	38,90
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	44,68	48,59	47,90	48,74	48,32	48,16	47,03	46,40	46,28
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	42,54	45,72	45,43	46,35	46,07	45,52	44,47	44,16	43,74
Instituteurs et assimilés	31,23	31,06	32,64	32,59	34,48	33,63	33,86	34,19	34,46
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	41,10	41,08	42,08	41,11	42,10	40,17	40,90	40,57	39,62
Clergé, religieux	56,80	54,89	47,61	51,75	56,45	46,25	49,30	51,59	50,95
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	40,22	43,16	42,49	41,63	42,02	41,40	42,15	41,09	40,41
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	42,70	45,26	44,56	44,20	44,49	43,81	42,57	41,71	41,64
Techniciens	38,62	40,02	40,40	40,03	40,19	39,91	39,12	38,60	37,78
Contremaîtres, agents de maîtrise	39,93	41,34	41,36	41,45	41,44	41,20	39,85	39,04	39,04
Employés civils et agents de service de la fonction publique	38,26	37,79	37,95	37,49	38,05	37,46	37,12	37,15	35,98
Policiers et militaires	45,49	48,66	44,74	45,41	44,48	44,43	43,34	45,06	43,47
Employés administratifs d'entreprises	37,56	38,54	38,98	38,28	38,18	38,63	37,07	36,92	36,26
Employés de commerce	40,32	40,86	40,21	38,61	39,08	38,41	37,33	35,67	35,74
Personnels des services directs aux particuliers	45,11	43,00	43,26	39,96	41,69	40,25	39,47	38,52	39,01
Ouvriers qualifiés de type industriel	38,09	39,08	39,34	38,89	38,77	38,57	37,72	37,11	36,38
Ouvriers qualifiés de type artisanal	39,62	40,05	40,30	39,50	39,55	39,12	39,05	38,57	37,84
Chauffeurs	41,68	42,89	43,70	43,05	43,15	42,58	42,09	40,98	40,60
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	38,57	38,84	38,96	38,78	38,92	38,39	37,56	36,63	36,12
Ouvriers non qualifiés de type industriel	37,98	38,69	38,49	37,97	37,63	37,62	36,68	36,42	35,72
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	38,31	38,11	38,40	37,66	37,24	37,07	36,54	36,58	35,29
Ouvriers agricoles	41,67	40,85	41,60	41,75	40,89	40,10	39,78	39,52	39,23

Femmes

	1982	1987	1992	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Agriculteurs sur petite exploitation	42,54	41,10	40,76	40,33	38,29	37,40	40,63	37,26	35,21
Agriculteurs sur moyenne exploitation	44,84	43,78	42,47	42,28	41,44	39,80	43,44	43,55	43,05
Agriculteurs sur grande exploitation	41,38	40,84	42,50	42,96	40,89	39,01	40,87	41,51	41,22
Artisans	42,02	40,17	40,64	40,76	41,58	40,24	40,74	42,36	41,82
Commerçants et assimilés	51,09	50,04	50,53	49,91	50,43	50,74	49,41	49,26	48,72
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	44,01	41,52	45,55	45,53	46,78	47,78	45,18	46,72	43,71
Professions libérales	36,00	37,73	39,33	40,84	39,77	41,83	43,14	41,43	40,53
Cadres de la fonction publique	38,24	39,61	39,84	40,98	41,45	41,07	40,71	40,91	39,69
Professeurs, professions scientifiques	28,99	32,01	30,21	30,47	32,68	32,68	32,33	33,33	33,32
Professions de l'information, des arts et des spectacles	31,35	31,05	32,49	31,16	32,99	31,29	32,59	34,11	32,38
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	39,95	42,43	42,17	42,39	42,74	41,95	41,88	41,08	41,06
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	37,85	40,27	41,57	41,42	42,42	42,47	41,29	40,68	40,62
Instituteurs et assimilés	27,60	27,55	29,12	27,90	30,75	30,94	30,62	30,84	31,37
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	37,43	37,17	37,27	35,50	35,39	35,38	35,58	35,11	34,55
Clergé, religieux	44,11	43,84	47,25	44,44	38,00	32,44	24,27	22,26	30,48
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	35,43	35,57	36,48	35,63	36,37	36,31	36,05	36,30	34,60
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	37,00	39,30	39,04	38,80	38,80	38,39	37,44	36,56	36,45
Techniciens	36,70	37,49	38,44	37,96	37,89	37,62	36,86	36,65	35,42
Contremaîtres, agents de maîtrise	40,11	38,72	38,91	41,03	39,17	40,48	38,34	38,49	38,24
Employés civils et agents de service de la fonction publique	35,24	34,55	34,59	33,32	33,74	33,67	33,40	33,83	32,89
Policiers et militaires	38,03	40,71	38,00	39,84	39,21	39,83	37,18	37,74	38,53
Employés administratifs d'entreprises	35,42	36,32	36,26	35,40	35,15	35,29	34,56	34,22	33,38
Employés de commerce	35,27	35,51	34,37	33,27	33,01	32,77	32,42	32,39	31,92
Personnels des services directs aux particuliers	31,12	31,76	32,56	31,47	31,79	31,35	31,62	31,80	31,26
Ouvriers qualifiés de type industriel	37,34	37,72	38,10	37,00	37,26	36,82	35,69	35,62	35,22
Ouvriers qualifiés de type artisanal	35,71	36,41	35,75	34,65	34,27	34,70	34,00	32,70	33,34
Chauffeurs	28,88	26,74	29,60	26,25	31,20	29,84	28,06	30,13	30,02
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	36,57	37,63	36,75	35,93	37,10	36,74	34,81	35,64	34,17
Ouvriers non qualifiés de type industriel	36,65	37,78	37,83	36,96	36,80	36,44	35,57	35,24	34,70
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	27,34	25,66	26,92	25,76	25,10	25,18	24,48	25,31	26,06
Ouvriers agricoles	38,76	34,40	35,10	33,62	33,72	33,32	34,48	33,16	32,81

	Hommes					Femmes			
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006
Agriculteurs sur petite exploitation	55,58	54,48	56,94	56,54	56,83	42,04	40,51	40,88	40,45
Agriculteurs sur moyenne exploitation	53,05	53,82	53,26	51,73	51,76	45,29	45,07	47,31	51,35
Agriculteurs sur grande exploitation	60,27	60,56	59,68	58,32	56,78	44,61	45,29	44,90	46,93
Artisans	50,19	50,68	51,57	51,50	51,34	39,73	41,73	41,31	39,14
Commerçants et assimilés	53,05	53,58	54,28	52,97	53,36	48,32	47,71	48,56	49,02
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	52,39	55,12	55,24	55,73	53,28	41,89	44,00	41,90	44,22
Professions libérales	49,42	48,98	51,46	50,95	48,84	38,73	38,86	38,60	39,04
Cadres de la fonction publique	40,31	40,94	41,17	41,31	41,44	36,50	36,82	37,85	37,32
Professeurs, professions scientifiques	36,21	36,26	36,28	36,22	37,29	30,90	31,51	32,87	32,05
Professions de l'information, des arts et des spectacles	36,52	35,80	35,78	35,83	36,70	30,90	28,61	28,91	30,97
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	43,12	44,16	44,72	44,51	44,56	38,26	38,42	38,50	38,36
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	41,75	42,52	42,82	42,53	42,19	37,93	38,64	38,34	38,74
Instituteurs et assimilés	31,64	32,87	31,79	30,39	31,39	28,82	28,39	29,43	29,52
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	38,32	37,40	38,29	38,72	37,77	33,42	33,41	32,48	32,82
Clergé, religieux	43,10	46,13	47,01	50,23	55,52	40,00	28,51	21,60	27,95
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	37,67	37,95	37,95	36,53	37,46	32,38	33,00	33,52	33,47
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	39,05	39,64	39,92	40,48	39,79	34,21	34,43	34,73	35,17
Techniciens	35,92	36,32	36,48	36,55	36,84	33,55	34,06	33,79	33,99
Contremaîtres, agents de maîtrise	37,03	37,85	38,32	38,56	38,78	35,33	37,74	37,15	36,96
Employés civils et agents de service de la fonction publique	34,18	34,06	34,47	34,76	34,70	30,51	30,72	31,01	31,19
Policiers et militaires	39,78	40,60	40,76	40,95	40,34	36,13	36,82	37,63	37,77
Employés administratifs d'entreprise	34,30	34,69	33,70	35,02	34,94	31,36	31,66	31,94	31,98
Employés de commerce	35,16	33,62	34,14	34,56	34,30	30,98	30,76	31,21	31,49
Personnels des services directs aux particuliers	35,93	36,18	35,86	34,89	34,73	29,97	29,82	29,66	29,65
Ouvriers qualifiés de type industriel	35,01	35,31	35,77	35,80	35,60	33,81	33,73	34,02	34,24
Ouvriers qualifiés de type artisanal	36,50	36,51	36,62	36,59	36,37	31,91	32,58	31,89	33,91
Chauffeurs	39,09	39,23	39,01	39,58	38,87	31,16	28,85	27,57	29,36
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	34,83	35,30	35,69	35,70	34,99	33,22	32,43	32,94	33,48
Ouvriers non qualifiés de type industriel	34,14	34,39	34,28	34,19	33,96	32,99	33,10	33,45	33,46
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	33,89	34,42	34,62	33,51	34,13	23,73	24,28	24,10	24,39
Ouvriers agricoles	36,81	36,83	36,55	36,73	37,05	32,93	32,53	32,56	32,46

	Hommes						Femmes					
	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Agriculteurs exploitants	57,19	53,84	54,40	55,31	56,16	56,04	41,48	38,81	38,91	38,75	39,67	40,59
Industriels.	54,18	55,11	55,22	52,65	53,37	54,71	42,53	47,02	41,38	36,55	38,79	41,99
Artisans.	49,51	48,98	48,36	49,38	49,38	49,55	39,11	38,48	38,49	39,54	39,92	39,49
Gros commerçants	57,63	56,84	56,82	56,59	56,83	58,12	50,21	49,02	51,67	48,40	45,94	50,61
Petits commerçants	57,85	58,55	59,23	59,24	59,35	59,80	49,96	50,59	50,59	50,68	51,04	50,57
Professions libérales	56,57	57,36	56,87	57,06	55,04	55,40	45,41	44,72	44,53	43,15	44,44	44,64
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	40,18	40,92	41,61	40,98	40,20	40,16	34,11	35,94	34,60	35,15	34,25	34,16
Ingénieurs	47,13	46,48	46,87	46,73	46,20	45,96	45,42	43,30	42,07	41,87	40,18	40,32
Cadres administratifs supérieurs	48,01	48,63	48,07	48,25	47,69	47,70	44,80	42,75	42,88	42,98	42,11	41,40
Instituteurs, professions intellectuelles diverses	40,27	38,60	38,95	39,19	38,64	38,33	36,69	35,66	35,52	36,52	35,62	35,70
Services médicaux et sociaux	44,33	44,70	45,66	45,86	44,39	44,24	42,91	42,46	41,78	41,80	41,43	41,60
Techniciens	45,56	45,35	44,96	44,66	44,07	43,71	41,98	41,96	41,22	40,47	39,67	40,40
Cadres administratifs moyens	46,73	46,50	46,01	45,81	45,74	45,84	40,81	41,25	40,85	40,52	40,31	39,53
Employés de bureau.	44,02	43,32	43,22	42,81	42,45	41,91	40,97	40,76	40,52	40,11	39,92	39,42
Employés de commerce.	50,73	50,58	50,47	49,77	48,89	50,09	43,19	43,54	42,57	42,11	41,61	41,98
Contremaîtres	47,19	46,68	46,88	46,15	45,63	45,40	42,82	42,52	42,76	42,86	42,04	42,10
Ouvriers qualifiés	47,00	46,49	46,05	45,70	45,31	44,93	41,01	39,88	39,94	39,88	39,38	39,28
Ouvriers spécialisés	47,15	46,82	46,44	45,96	45,54	45,21	41,44	42,08	41,86	41,64	41,71	40,90

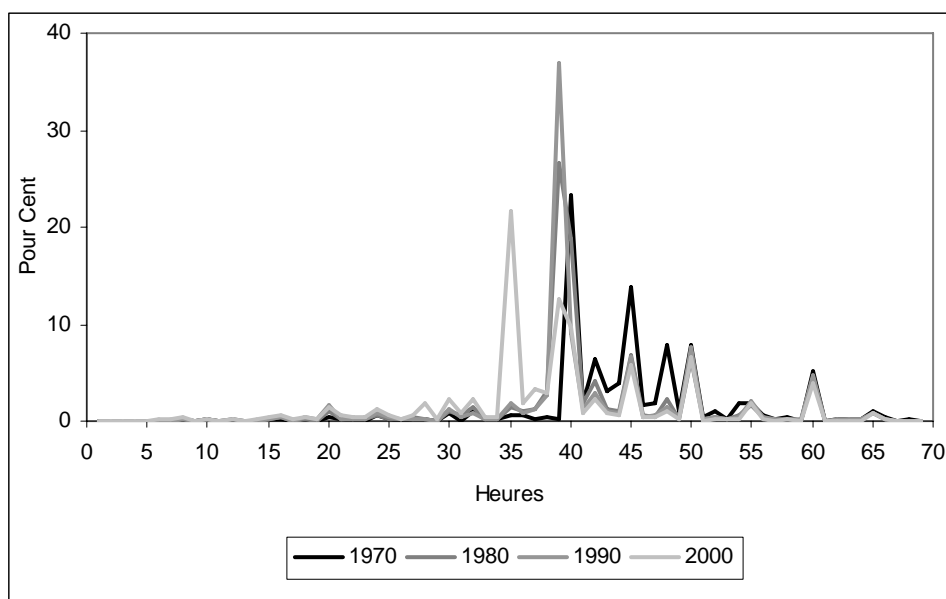
	Hommes						Femmes					
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Agriculteurs exploitants	58,09	57,38	57,10	57,23	57,40	57,46	41,42	41,23	41,48	41,53	42,18	41,99
Industriels	50,88	52,31	51,88	52,30	52,17	52,91	34,31	33,13	29,86	35,37	34,23	32,95
Artisans	47,15	47,06	47,14	48,06	47,41	47,38	33,64	30,83	31,39	31,00	29,23	30,72
Gros commerçants.	55,12	55,46	54,52	56,60	55,94	55,44	48,36	45,62	44,17	48,19	49,94	47,72
Petits commerçants.	57,86	57,13	56,55	56,51	57,62	56,74	50,83	49,98	49,06	50,62	50,15	49,53
Professions libérales.	52,55	53,19	52,44	53,77	52,69	52,12	38,43	37,63	39,41	39,39	40,79	37,35
Professeurs; professions littéraires et scientifiques.	37,51	38,18	38,19	39,38	38,30	37,44	30,71	32,43	33,06	32,78	30,90	31,67
Ingénieurs.	42,81	44,74	44,49	44,40	44,39	44,40	37,72	39,87	40,52	40,66	40,97	40,23
Cadres administratifs supérieurs.	45,13	46,59	46,69	46,96	46,89	46,83	39,70	41,99	41,55	40,67	40,57	40,41
Instituteurs ; professions intellectuelles diverses.	35,50	36,68	36,62	36,84	36,53	35,81	33,07	33,90	33,55	33,47	32,83	32,70
Services médicaux et sociaux.	43,38	44,13	43,48	42,43	43,79	43,09	38,54	40,17	39,62	39,56	38,73	39,58
Techniciens.	40,95	42,52	42,16	41,55	41,60	41,72	37,68	38,97	39,49	39,18	38,93	39,38
Cadres administratifs moyens.	43,31	44,26	44,31	43,89	43,68	43,69	37,60	39,55	39,05	38,95	38,62	38,67
Employés de bureau.	40,13	41,08	40,99	40,90	40,67	40,39	37,64	39,09	38,76	38,63	38,23	38,32
Employés de commerce.	47,30	47,90	47,49	46,97	46,19	45,85	40,13	40,19	39,23	38,65	38,10	37,94
Contremaîtres.	42,75	43,38	42,68	42,26	41,90	42,17	39,72	41,34	40,13	40,84	40,92	40,36
Ouvriers qualifiés .	42,41	43,15	42,53	41,96	41,70	41,61	37,71	39,19	39,40	39,00	38,91	39,17
Ouvriers spécialisés.	42,52	43,21	42,78	42,21	42,21	41,91	38,14	39,05	39,43	38,88	39,22	38,99

Annexe n°6

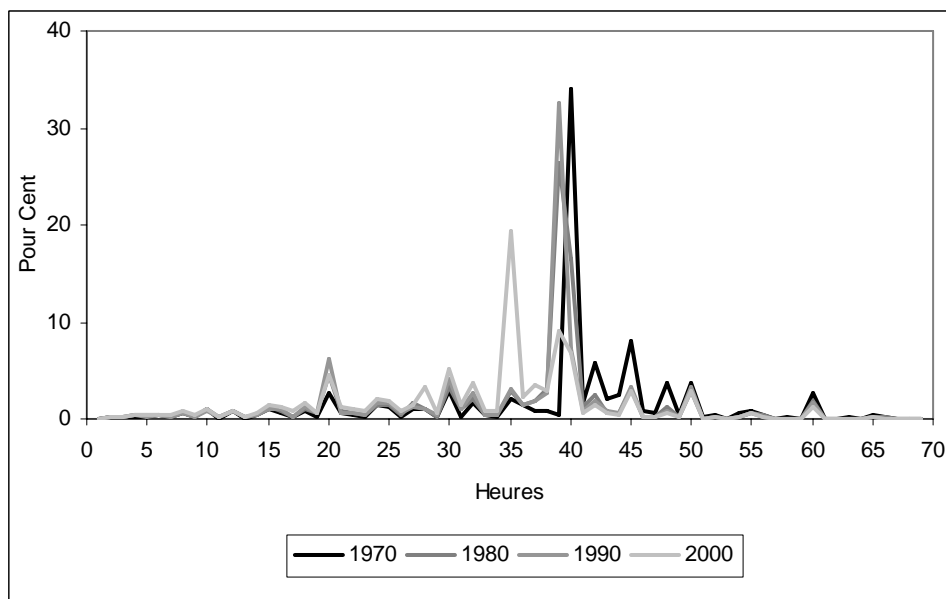
**La distribution des actifs occupés selon le nombre moyen d'heures
travaillées**

Graphiques n°A6- 1 et 2 : Proportion d'actif réellement occupé ayant travaillé le nombre d'heures indiqué par décennies.

Hommes



Femmes

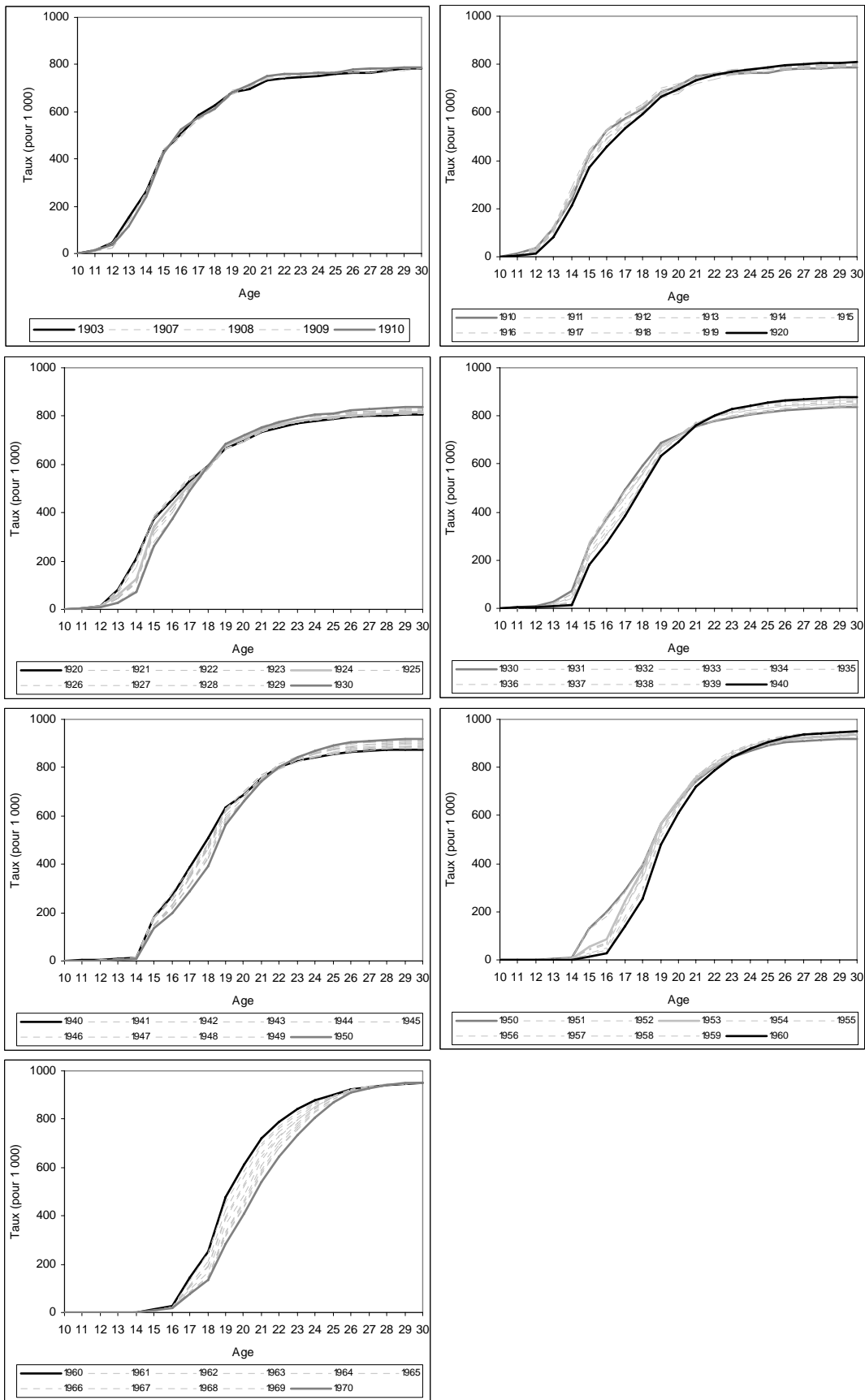


Sources : Enquêtes Emploi 1969 – 2007, INSEE, exploitation de l'auteur.
Champs : 1969 – 2007, France métropolitaine.

Annexe n°7

Cumul des taux rectifiés de premier emploi par âge des femmes

Graphiques n°2A- 50 à 56 : Cumul des taux rectifiés de premier emploi par âge des femmes.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1907 à 1980.

Annexe n°8

Taux de fin d'études issus de l' Etude de l'histoire familiale de 1999 et taux de
fin d'études issus de l'enquête emploi de 1975

Pour mesurer la qualité de l'estimation relative au calendrier de fin de formation initiale, issue de l'Etude de l'histoire familiale de 1999, nous avons confronté les taux de fin d'études issus de l' Etude de l'histoire familiale de 1999¹ aux taux de fin d'études issus de l'enquête emploi de 1975.

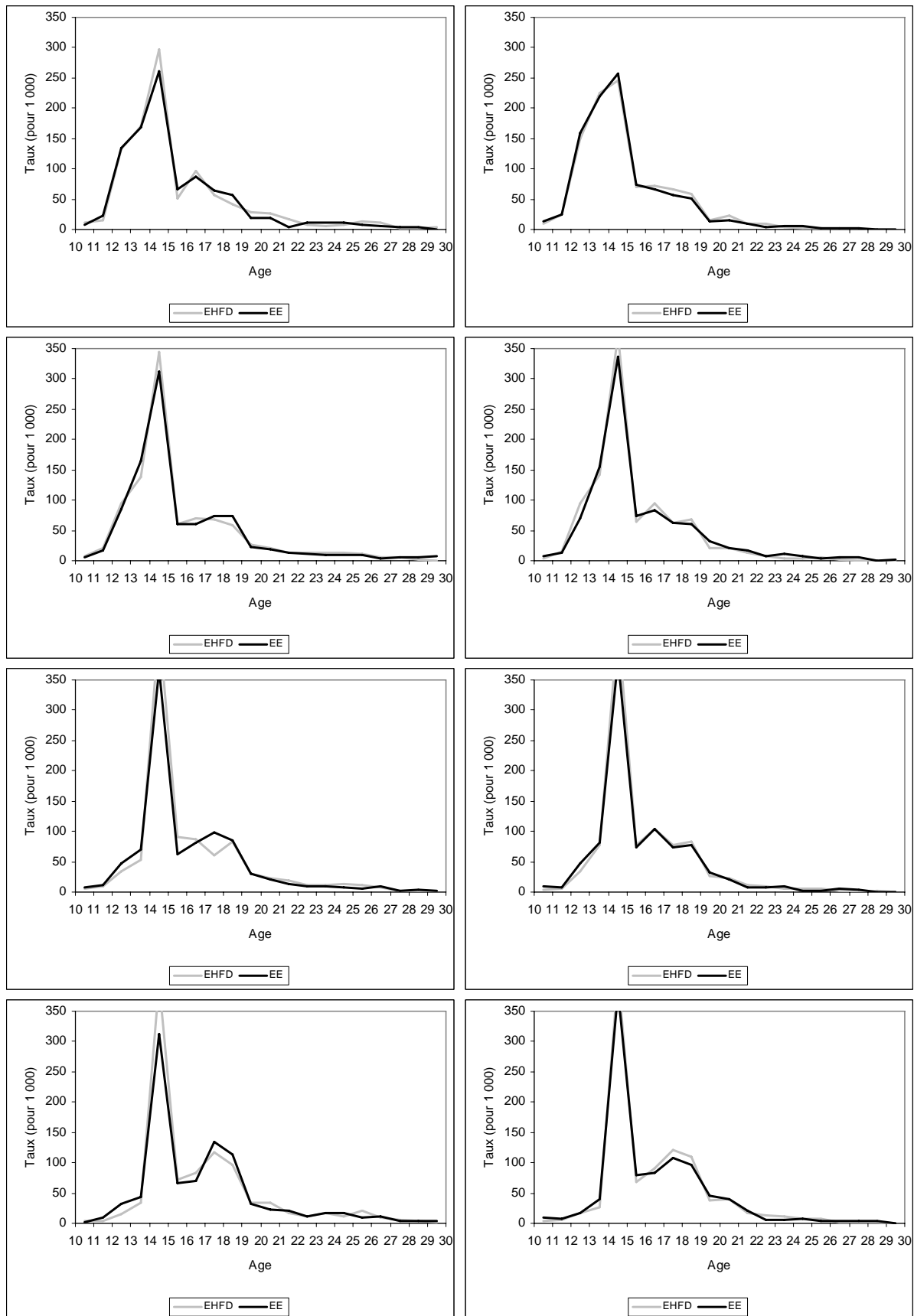
Cette confrontation entreprise pour les générations féminines et masculines 1922, 1927, 1932 et 1937, nous permet de remarquer une concordance quasi-parfaite entre les deux séries de taux de fin d'études (issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et de l'enquête emploi de 1975). Cela traduit la rareté probable des erreurs de mémorisation. En effet, la présence de telles erreurs impliquerait que les répondants de l'enquête de 1999, fournissent, du fait d'une plus longue durée écoulée depuis la fin des études, des réponses plus fréquemment erronées que les répondants de l'enquête de 1975. En cas d'erreurs systématiques (sur ou sous estimation de l'âge de fin d'études) cela produirait un décalage des taux de fin d'études issus de l'enquête 1999, par rapport aux taux de fin d'études issus de l'enquête de 1975, or aucun décalage n'est observable. En cas d'erreurs aléatoires de mémorisation de l'âge de fin d'études, la série de taux issue de l'enquête la plus éloignée des faits rapportés, soit l'enquête de 1999, présenterait une plus grande dispersion et des modes moins concentrés, or les deux séries présentent des concentrations et un étalement identiques.

Cela traduit aussi, soit l'absence de sélection différentielle entre 1975 et 1999, due à la mortalité et aux migrations internationales, soit une compensation entre l'action sélective des trois phénomènes perturbateurs. Autrement dit, même si il est corrélé avec chacun des trois phénomènes perturbateurs (mortalité, émigration, immigration), l'âge de fin d'études ne l'est pas avec leur résultante au cours de la période 1975-1999. Cela ne signifie évidemment pas l'absence de sélection différentielle entre la fin des études et l'enquête de 1975, il est notamment possible qu'il existe une immigration différentielle pour les générations 1932 et 1937 fortement concernées par l'entrée de populations étrangères dont la scolarisation peut fortement différer de celle des français nés les mêmes années.

Au total, cette concordance parfaite témoigne d'une bonne qualité de l'estimation du calendrier de la fin de la formation initiale à travers les enquêtes Emploi et l'enquête EHF 1999. Ce constat se prolonge par la bonne concordance des âges moyens à la fin des études des générations 1920 à 1948 mesurés à partir des enquêtes Emploi de 1975 et de 2007.

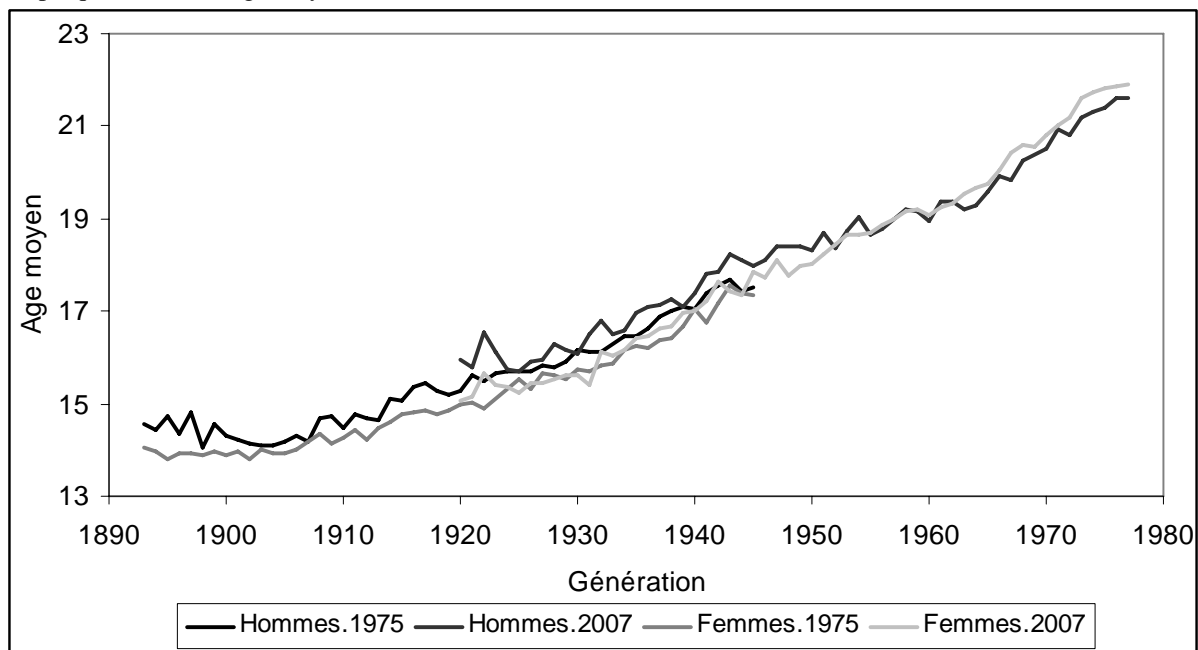
¹ Cette comparaison a été effectuée avec des taux de fin d'études par âge issus du fichier non corrigé de l'Etude de l'histoire familiale de 1999, afin de vérifier que la concordance avec les séries issues de l'enquête Emploi de 1975 ne découle pas des modifications effectuées sur les données brutes.

Graphique n°A8- 1 à 8 : Taux de fin d'études par âge issus du fichier non corrigée de l'EHF et les taux de fin d'études de l'enquête Emploi de 1975, sans pondérations.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999 et enquête emploi de 1975, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1922, 1927, 1932 et 1937.

Graphique n°8A- 9 : Age moyen à la fin des études selon le sexe et l'année.



Source : Enquêtes Emploi de 1975 et de 2007, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1893 à 1977.

La forte corrélation entre la fin de la formation initiale et la première entrée dans la vie active occupée que nous avons remarquée à travers l'Etude de l'histoire familiale de 1999, nous incite aussi à entreprendre une confrontation² :

- pour les hommes, entre les taux d'entrée dans le premier emploi issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et les taux de fin d'études issus de l'enquête Emploi de 1975³, avec et sans pondérations,
- pour les femmes, entre les éléments de calendrier d'entrée dans le premier emploi⁴ issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et les taux de fin d'études issus de l'enquête Emploi de 1975, avec et sans pondérations.

² Chez les hommes, la confrontation entre les taux d'entrée dans le premier emploi issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et les taux de fin d'études issus de l'enquête Emploi de 1975, avec et sans pondérations, reproduit la forte corrélation entre la fin de la formation initiale et la première entrée dans la vie active occupée que nous avons remarqué à travers l'Etude de l'histoire familiale de 1999. Chez les femmes, le décalage entre les deux phénomènes est aussi conforme au décalage que nous avons remarqué à travers l'Etude de l'histoire familiale de 1999. Evidemment, cela n'est pas surprenant en soi, puisqu'il existe une concordance parfaite entre les taux de fin d'études issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 et des taux de fin d'études issus de l'enquête emploi de 1975, parmi les générations 1922, 1927, 1932 et 1937.

³ L'enquête Emploi de 1975 est l'enquête la plus reculée permettant d'estimer des taux de fin de formation initiale par âge.

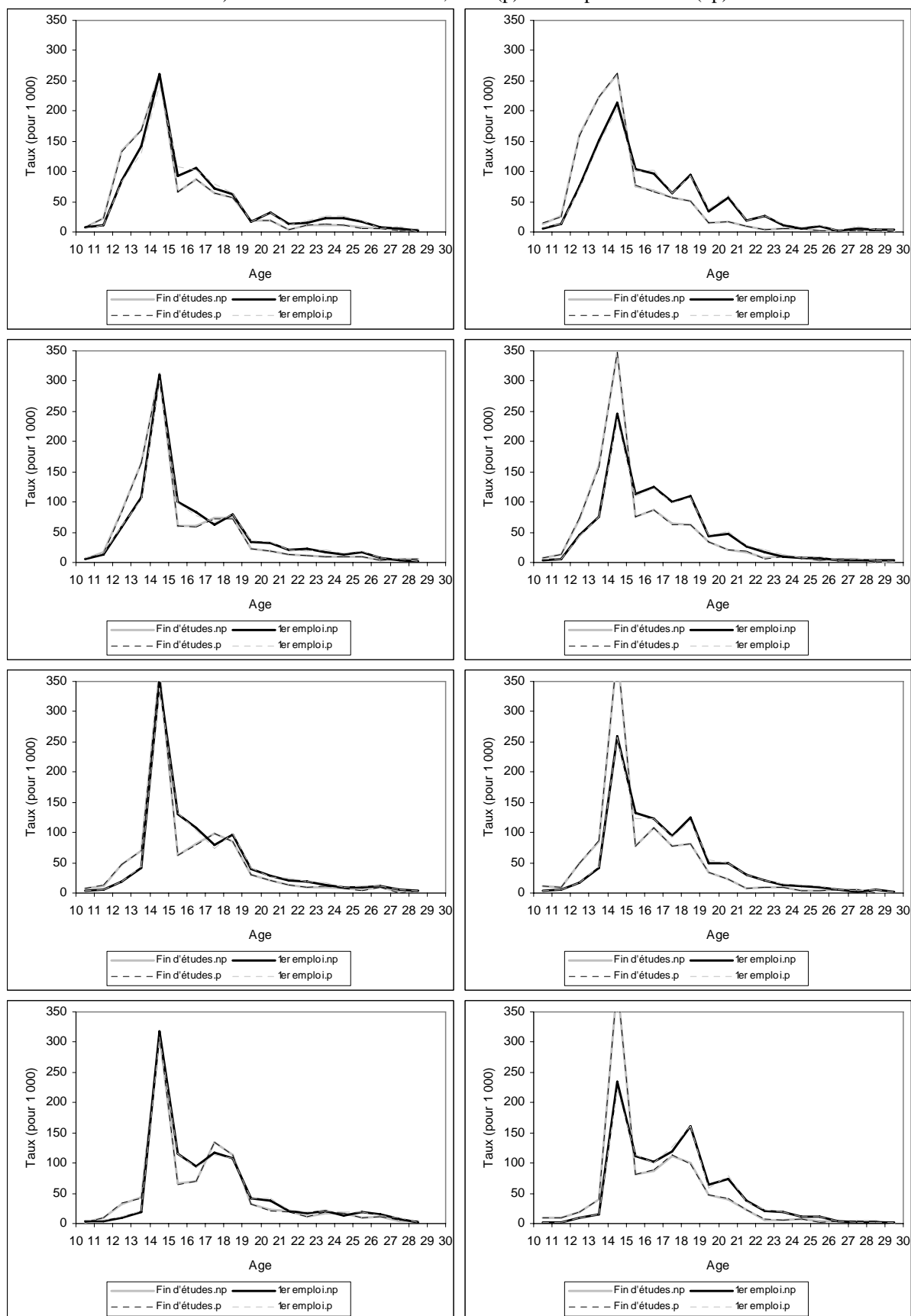
⁴ Chez les femmes, nous avons substitué les taux de premier emploi aux éléments de calendrier, pour pouvoir effectuer une comparaison à intensité égale.

La proximité des taux de fin d'études, avec et sans pondérations, issus de l'enquête Emploi de 1975 et la proximité des taux d'entrée dans le premier emploi, avec et sans pondérations, issus de l'Etude de l'histoire familiale de 1999 nous informent de l'absence de dépendance de ces deux phénomènes avec les différents éléments qui entrent en compte dans la construction des coefficients de pondération. Par exemple, dans l'Etude de l'histoire familiale de 1999 « les régions les moins peuplées sont surreprésentées dans l'échantillon pour améliorer la précision des résultats régionaux⁵ ». Ainsi, les individus sont hétérogènes en ce qui concerne la probabilité d'être sélectionné pour l'enquête, toutefois, les taux de première entrée dans la vie active occupée avec et sans pondérations se confondent, ce qui signifie :

- soit une homogénéité régionale, en ce qui concerne l'intensité et le calendrier de l'entrée dans le premier emploi,
- soit des compensations de l'hétérogénéité régionale, les régions les plus précoces en matière d'entrée dans la vie professionnelle pouvant être sur représentées pour certaines et sous représentées pour d'autres. Des mouvements migratoires, entre la date de la fin de l'inexpérience professionnelle et la date de l'enquête pourraient aussi causer ces compensations.

⁵ INSEE, Etude de l'Histoire Familiale en 1999, Documentation des fichiers, juillet 2002, pp.23.

Graphique n°A8- 10 à 17 : Distribution d'entrée dans le 1^{er} emploi (les taux chez les hommes et les éléments de calendrier chez les femmes) et les taux de fin d'études, avec (p) et sans pondérations (np).

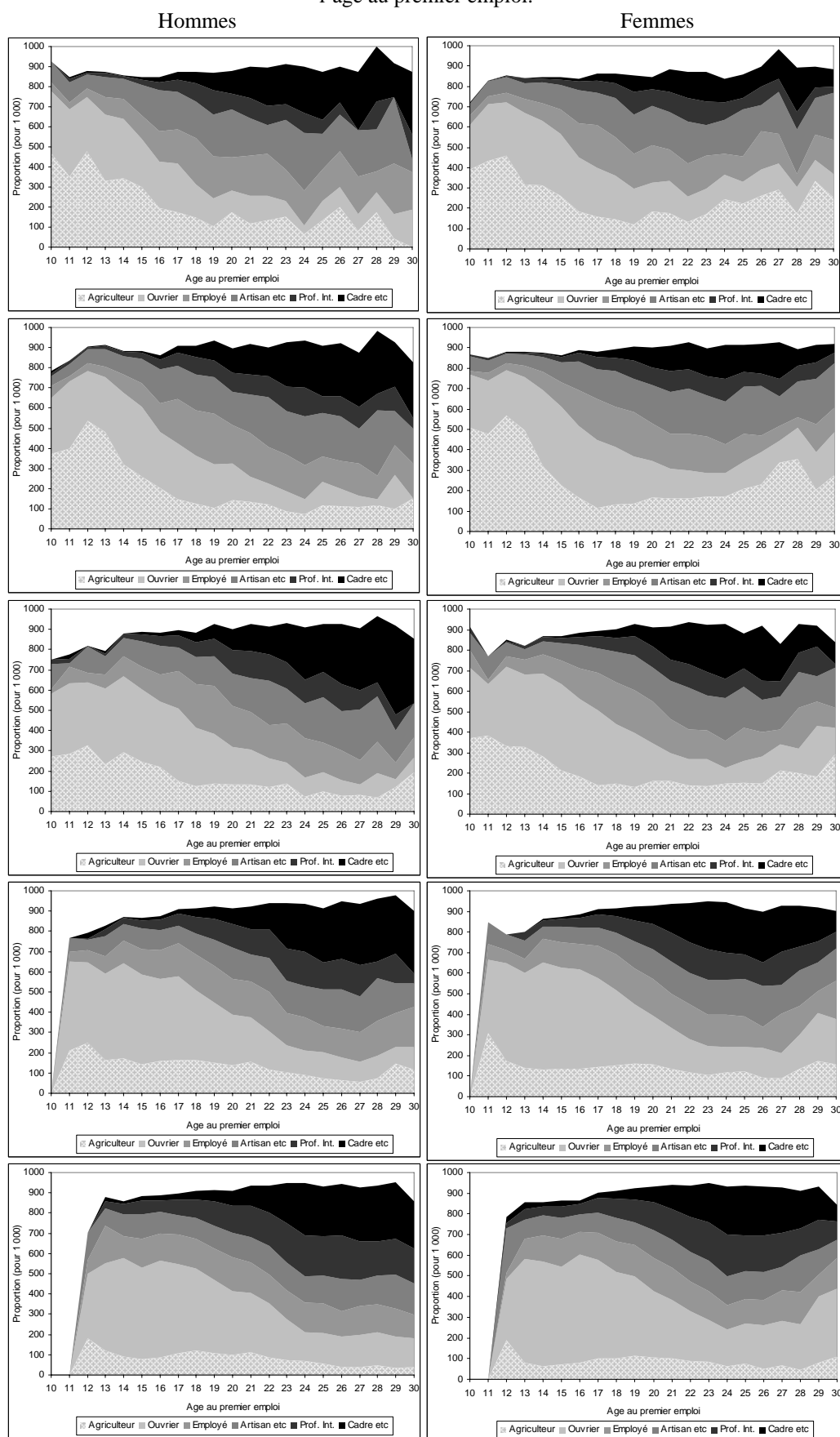


Source : Etude de l'histoire familiale de 1999 et enquête emploi de 1975, exploitation de l'auteur.
 Champ : Générations de 1922, 1927, 1932 et 1937.

Annexe n°9

Proportion de personnes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père
selon l'âge au premier emploi

Graphique n°2A- 151 et 160 : Proportion de personnes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père selon l'âge au premier emploi.



Source : Etude de l'histoire familiale de 1999, exploitation de l'auteur. Champ : Générations de 1907 à 1969.

Annexe n°10

Structure selon l'ancienneté de l'emploi occupé à la date de l'enquête dans
certaines sous populations

Graphique n°A10- 1 à 3 : Pyramides de population active occupée selon la situation matrimoniale (pour 100 000

noire pour les célibataires, gris foncé pour les mariés, gris pour les veufs et gris clair pour les divorcés).

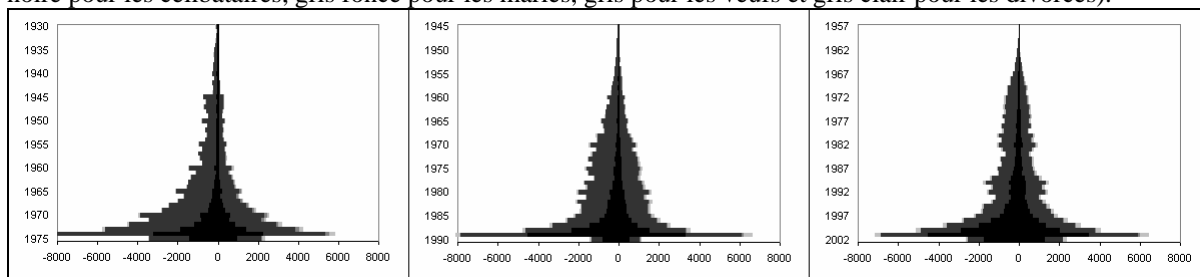
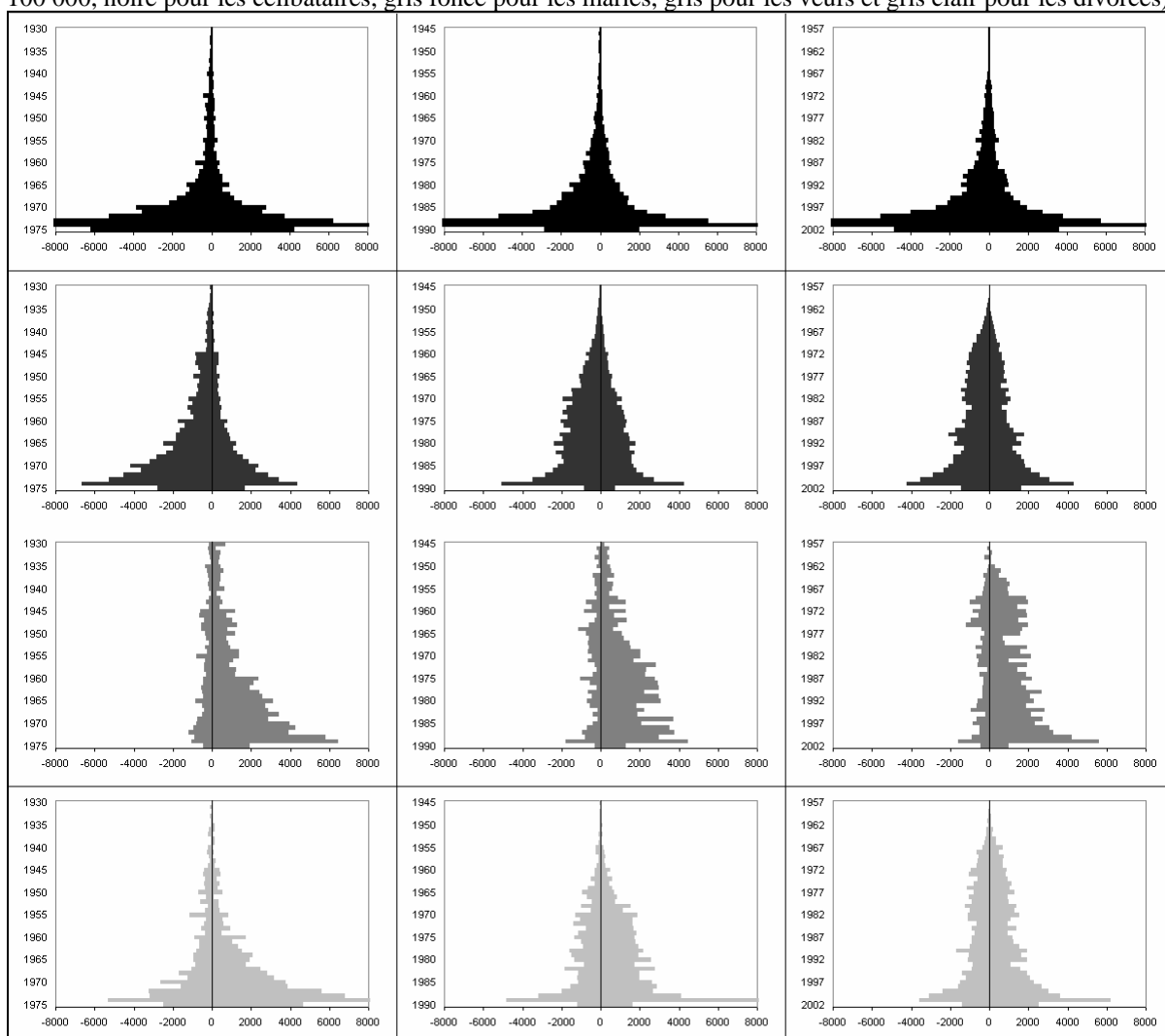


Tableau n°A10- 1 : Effectifs de la population active occupée selon la situation matrimoniale.

	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Ensemble
1975	2 842 722	9 841 305	136 324	238 670	1 986 471	5 270 073	496 468	412 463	21 224 496
1990	3 581 031	8 594 677	79 963	449 299	2 487 617	5 970 117	279 133	698 280	22 140 117
2002	4 921 272	7 511 864	73 663	739 849	3 638 958	6 084 290	256 589	1 013 782	24 240 267

Graphique n°A10- 4 à 15 : Pyramides de population active occupée pour chaque situation matrimoniale (pour 100 000, noire pour les célibataires, gris foncé pour les mariés, gris pour les veufs et gris clair pour les divorcés).



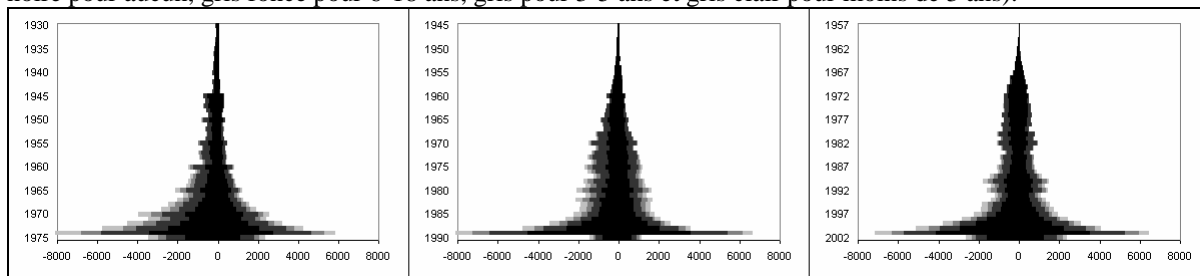
Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

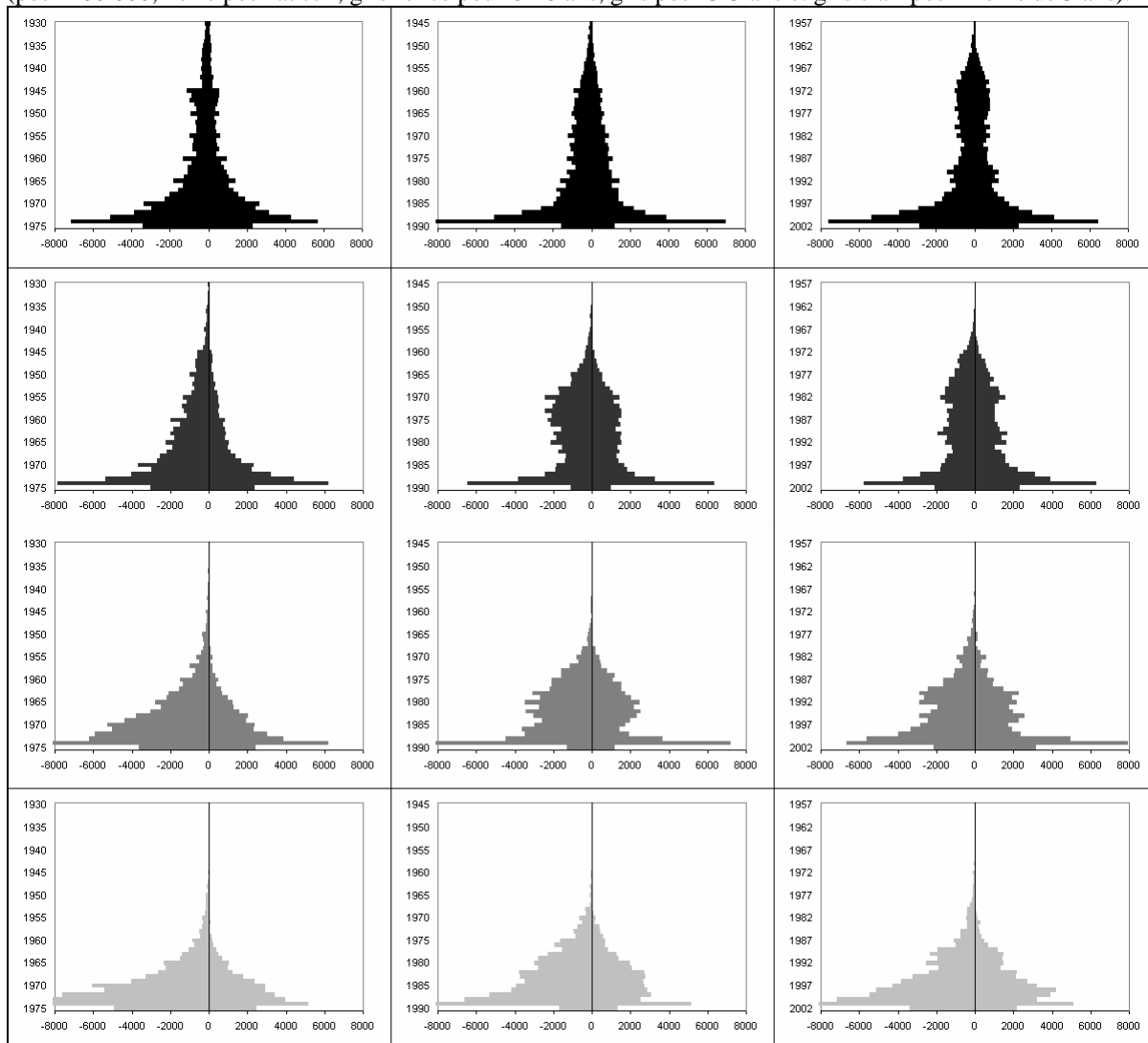
Tableau n°A10- 2 : Effectifs de la population active occupée selon l'âge du plus jeune enfant au ménage.

	Hommes				Femmes				Ensemble
	Aucun de moins de 18 ans	6-18 ans	3-5 ans	Moins de 3 ans	Aucun de moins de 18 ans	6-18 ans	3-5 ans	Moins de 3 ans	
1975	5 876 763	4 076 030	1 511 026	1 595 202	4 343 917	2 358 867	746 123	716 568	21 224 496
1990	6 393 333	3 684 792	1 345 928	1 294 096	4 977 115	2 791 612	922 059	757 803	22 166 738
2002	7 187 921	3 490 641	1 225 372	1 342 714	6 011 823	3 162 936	972 604	846 256	24 240 267

Graphique n°A10- 16 à 18 : Pyramides de population active occupée selon la présence d'enfants (pour 100 000 noire pour aucun, gris foncé pour 6-18 ans, gris pour 3-5 ans et gris clair pour moins de 3 ans).



Graphique n°A10- 19 à 30 : Pyramides de population active occupée pour chaque cas de présence d'enfants (pour 100 000, noire pour aucun, gris foncé pour 6-18 ans, gris pour 3-5 ans et gris clair pour moins de 3 ans).



Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
 Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Graphique n°A10- 31 à 33 : Pyramides de population active occupée selon statut (pour 100 000, gris foncé pour les salariés privés, gris pour salariés publics et gris clair pour non salariés).

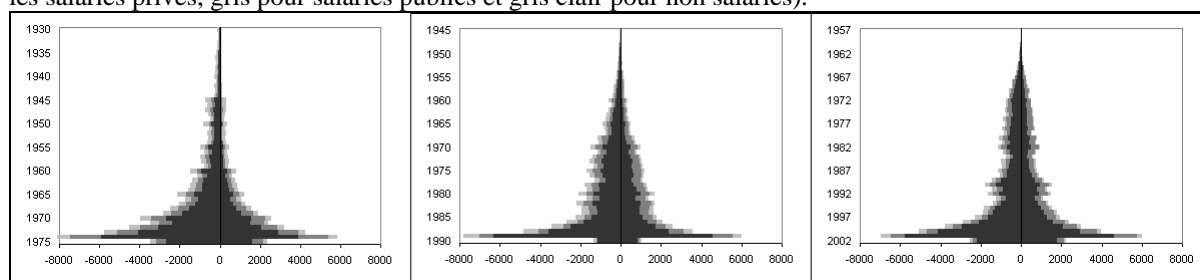
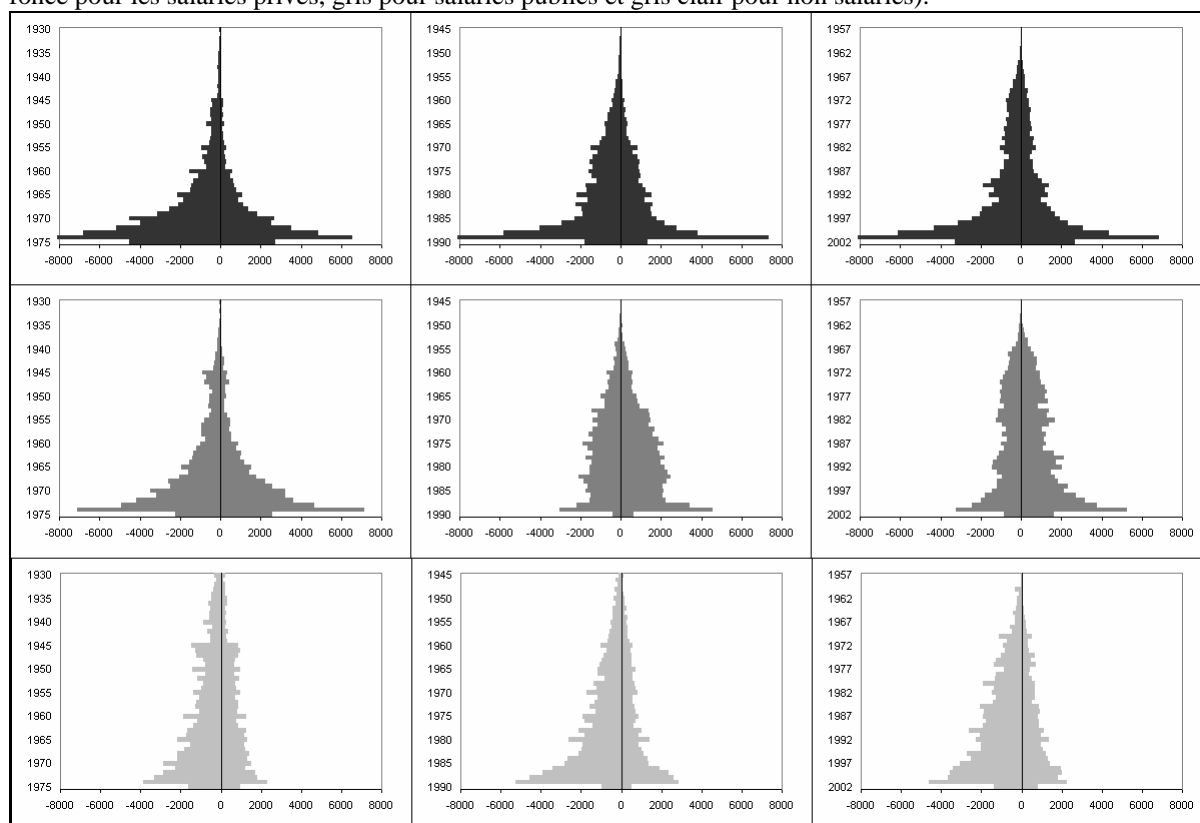


Tableau n°A10- 3 : Effectifs de la population active occupée par statut de l'emploi.

	Hommes			Femmes		
	Non Salarié	Salarié Privé ⁶	Salarié Public ⁷	Non Salarié	Salarié Privé	Salarié Public
1975	2 489 800	8 086 240	2 480 487	1 576 533	4 526 639	2 057 746
1990	2 246 122	8 151 024	2 176 175	1 176 582	5 375 056	2 682 155
2002	1 741 796	9 184 168	2 118 818	837 440	6 847 644	3 005 914

Graphique n°A10- 34 à 42 : Pyramides de population active occupée pour chaque statut (pour 100 000, gris foncé pour les salariés privés, gris pour salariés publics et gris clair pour non salariés).



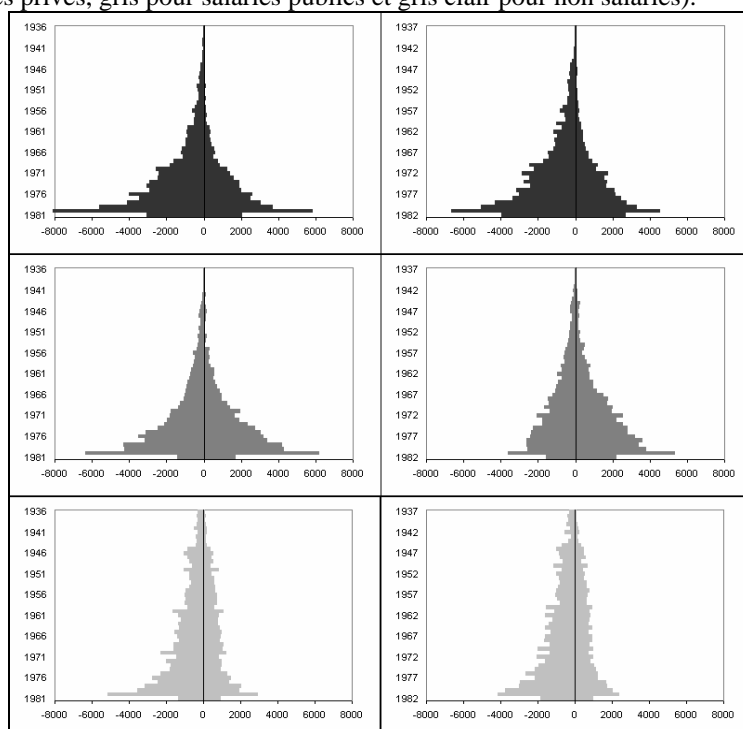
Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

⁶ Hors stages et contrats aidés.

⁷ Salarié du public regroupe tous les salariés de l'état, des collectivités locales et territoriales, et autres entreprises publiques.

Graphique n°A10- 43 à 48 : Pyramides de population active occupée pour chaque statut (pour 100 000, gris foncé pour les salariés privés, gris pour salariés publics et gris clair pour non salariés).



Sources : Enquêtes Emploi de 1981 et de 1982, exploitation de l'auteur.
Champs : 1981 et 1982, France métropolitaine, population active occupée.

Tableau n°A10- 4 : Différentes formes d'emplois chez les salariés du privé.

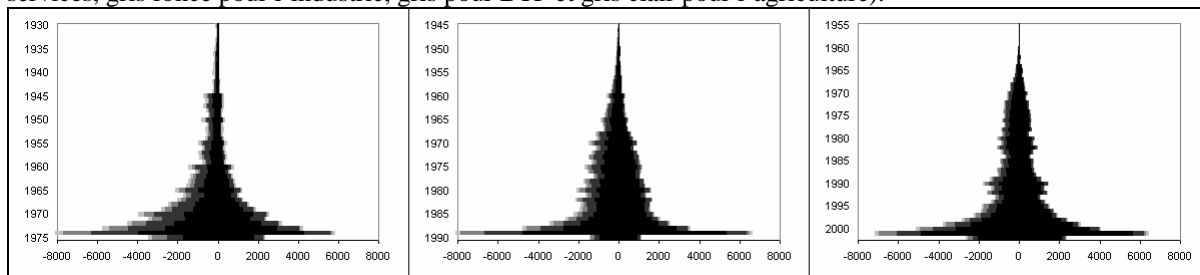
	1990		2002	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Intérimaires, apprentis ou contrat à durée déterminée	629 199	433 346	922 463	798 685
Dont intérimaires, apprentis	330 440	130 838	540 898	266 925
Dont contrat à durée déterminée	298 759	302 508	381 565	531 760
Autre salariés du privé de moins d'un an d'ancienneté	1 037 806	751 019	929 318	751 093
Ensemble des salariés du privé	8 194 976	5 406 583	9 196 630	6 853 603

Sources : Enquêtes Emploi de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1990 et 2002, France métropolitaine, salariés du privé hors stages et contrats aidés.

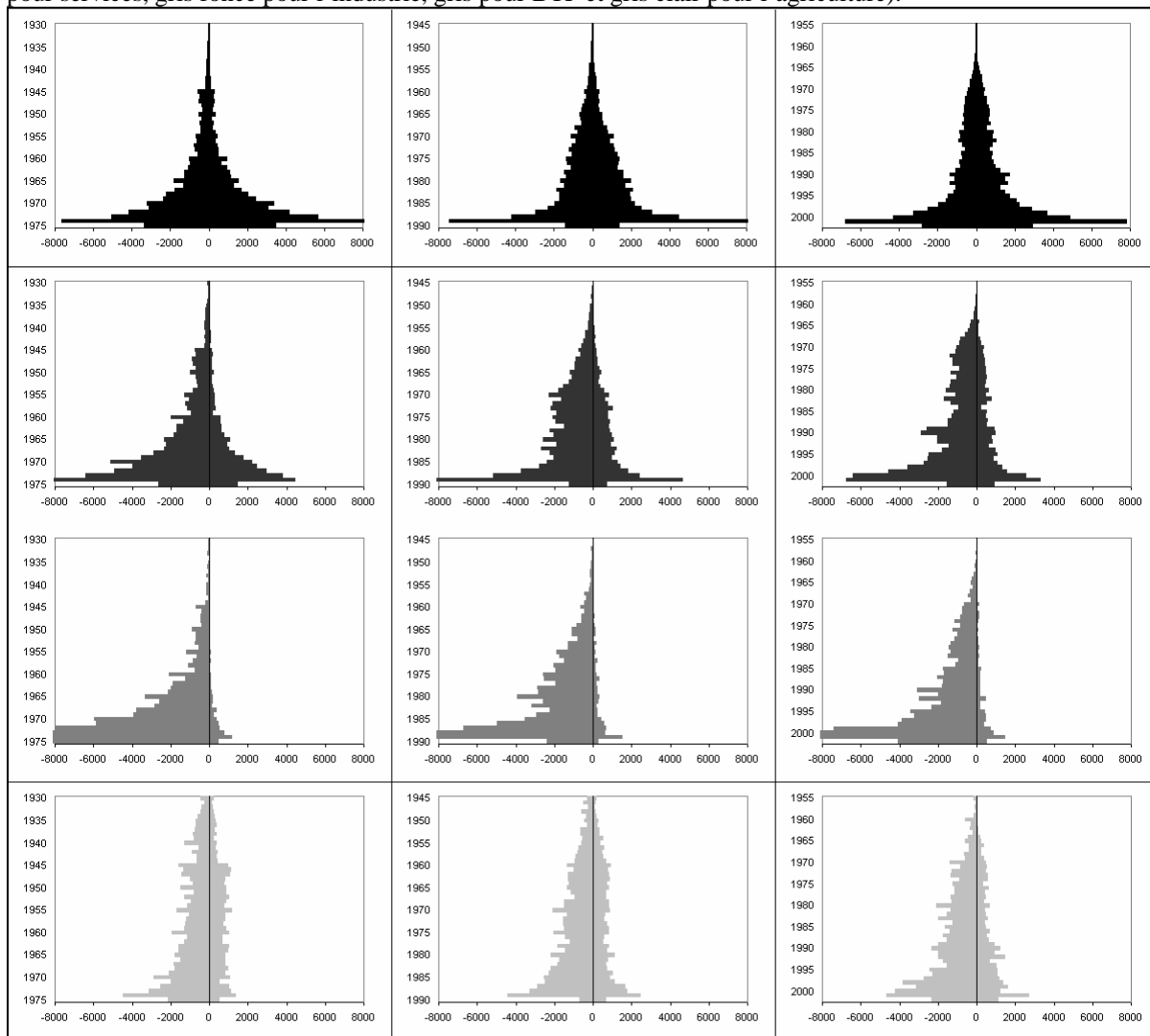
Tableau n°A10- 5 : Effectifs de la population active occupée par secteur d'activité⁸.

	Hommes				Femmes			
	Agriculture	Industrie	BTP	Services	Agriculture	Industrie	BTP	Services
1975	1 486 902	4 227 276	1 719 069	5 623 280	785 764	1 892 958	120 329	5 361 867
1990	914 335	3 391 549	1 507 191	6 850 455	482 655	1 492 376	143 949	7 292 322
2002	683 963	3 068 109	1 361 243	8 131 729	302 677	1 221 947	145 488	9 321 863

Graphique n°A10- 49 à 51 : Pyramides de population active occupée selon le secteur (pour 100 000, noir pour services, gris foncé pour l'industrie, gris pour BTP et gris clair pour l'agriculture).



Graphique n°A10- 52 à 63 : Pyramides de population active occupée pour chaque secteur (pour 100 000, noir pour services, gris foncé pour l'industrie, gris pour BTP et gris clair pour l'agriculture).



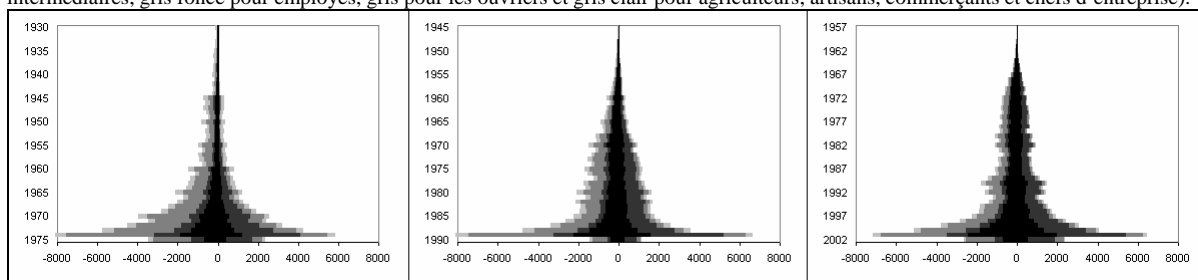
Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

⁸ L'enquête de 1975 et de 1990 utilise NAP 1973, l'enquête de 2002 NAF.

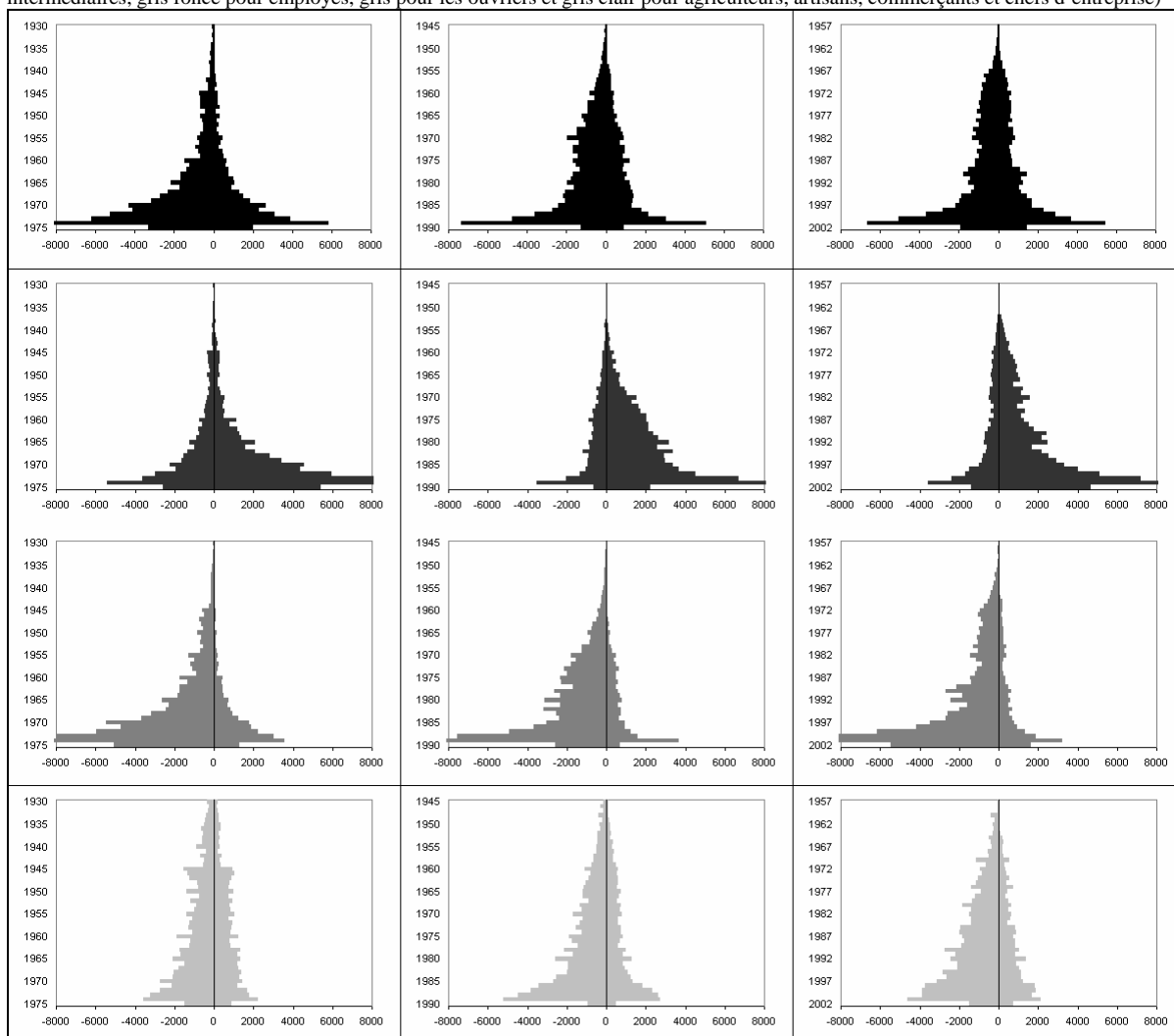
Tableau n°A10- 6 : Effectifs de la population active occupée selon le CSP.

	Hommes				Femmes			
	Agriculteurs, artisans, commerçants et chef d'entreprise	Cadres et professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Agriculteurs, artisans, commerçants et chef d'entreprise	Cadres et professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1975	2 264 183	2 855 711	1 754 727	6 182 750	1 477 669	1 591 233	3 265 999	1 826 017
1990	1 944 976	4 228 985	1 461 816	5 079 315	1 028 253	2 575 581	4 580 783	1 263 972
2002	1 435 124	5 017 279	1 743 441	5 050 804	629 283	3 749 486	5 373 180	1 241 670

Graphique n°A10- 64 à 66 : Pyramides de population active occupée selon le CSP (pour 100 000, noir pour cadres et professions intermédiaires, gris foncé pour employés, gris pour les ouvriers et gris clair pour agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise).



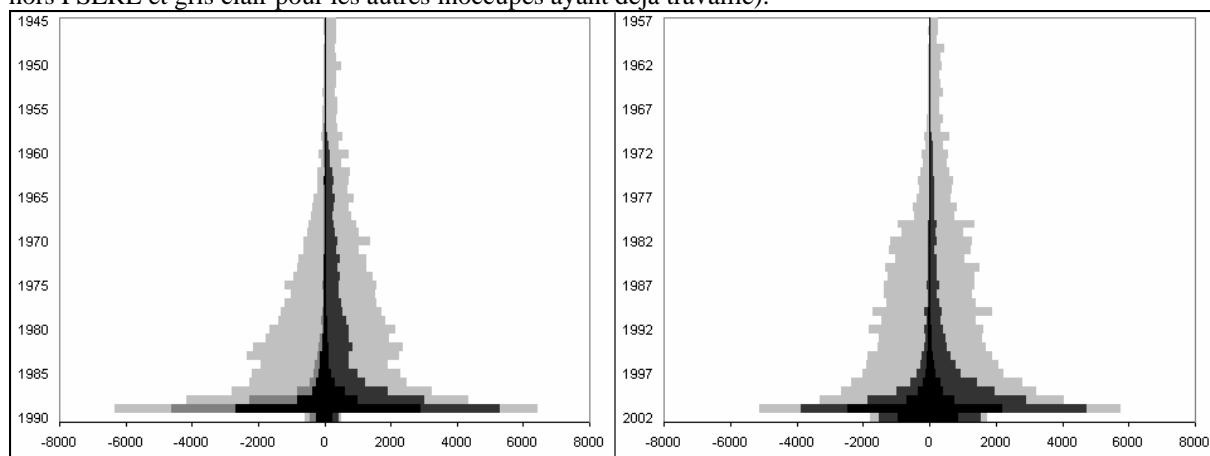
Graphique n°A10- 67 à 78 : Pyramides de population active occupée pour chaque CSP (pour 100 000, noir pour cadres et professions intermédiaires, gris foncé pour employés, gris pour les ouvriers et gris clair pour agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise).



Sources : Enquêtes Emploi de 1975, de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.

Champs : 1975, 1990 et 2002, France métropolitaine, population active occupée.

Graphique n°A10- 79 à 80 : Pyramides de population inoccupée par l'ancienneté de l'inoccupation et par sexe (pour 100 000, noire pour les personnes sans emploi à la recherche d'un emploi, gris foncé pour les 15 – 54 ans hors PSERE et gris clair pour les autres inoccupés ayant déjà travaillé).



Sources : Enquêtes Emploi de 1990 et de 2002, exploitation de l'auteur.
Champs : 1990 et 2002, France métropolitaine, population inoccupée.

Annexe n°11

L'information sur l'ancienneté selon les séries d'enquêtes Emploi

Tableau n°A11- 1 : L'information sur l'ancienneté selon les séries d'enquêtes Emploi.

Séries d'enquêtes	1968-1974	1975-1981	1982-1989	1990-2002	2003-2007
L'ancienneté de l'emploi actuelle	Non disponible	Disponible (question 16-b.)	Disponible (question 17-c.)	Disponible (question A8-e.)	Disponible (question B61)
Formulation de la question	//	« A quelle date M... a-t-il commencé à travailler dans cet établissement {à cette adresse} ? »	« A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour L'ENTREPRISE (la société) qui l'emploi (ou qu'il dirige) actuellement ? »	« A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour L'ENTREPRISE (la société) qui l'emploi (ou qu'il dirige) actuellement ? »	si la personne est salariée, « À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) pour l'entreprise qui vous emploie actuellement (ou dans la fonction publique) ? » / si la personne est aide familial « À quelle date avez-vous commencé à travailler (sans interruption) sans être salarié dans cette entreprise, cette exploitation ou ce cabinet ? » / si la personne est à son compte « À quelle date avez-vous pris la direction de l'entreprise (ou de l'exploitation, du commerce, du cabinet, de l'atelier, de cette affaire) ? ».
Particularité	//	Le mois est demandé uniquement pour t-4 ou après	Le mois est demandé uniquement pour t-1 ou après	Pas de filtre pour le mois	Pas de filtre pour le mois
Nom de la variable	//	ANCA ANCM	ANCA ANCM	ANCA ANCM	DATANT DAMOIS
La date de fin de l'emploi antérieur pour les inoccupés	Disponible (question 14)	Disponible (question 11-d.)	Disponible (question 10-d.)	Disponible (question D1)	Disponible
Formulation de la question	« Depuis combien de temps M... a-t-il cessé cette activité ? »	« A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer cette activité ? »	« A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ? »	« A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ? »	« Quand avez-vous quitté votre dernier emploi ? » ou « En quelle année êtes-vous allé travailler pour la dernière fois ? »
Particularité	Variable en six modalités suive de l'année. / Le mois est demandé uniquement pour t-3 ou après	Le mois est demandé uniquement pour t-4 ou après / Les actifs marginaux sont identifiés avant (question 9)	Le mois est demandé uniquement pour t-4 ou après / Circonstances de cessation de l'activité	Pas de filtre pour le mois / Circonstances de cessation de l'activité / ()	Pas de filtre pour le mois / Circonstances de cessation de l'activité / L'ancienneté de l'emploi antérieur (uniquement l'année, question E6, ADEBEN)
Nom de la variable	DI et AI	ACTA ACTM	ACTA ACTM	ACTA ACTM	ADFDAP AMOIS
L'ancienneté de l'emploi antérieur	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Disponible (question D4) Inoccupés ayant travaillé depuis mars de l'année dernière ou personnes en première interrogation / uniquement l'année / Même formulation de la question que celle de l'ancienneté de l'emploi actuelle / Nom de la variable : ANCAA	Disponible (question E6)
L'ancienneté de l'emploi occupé en mars de l'année précédente	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Disponible (Question F10-d.) Uniquement l'année / uniquement pour les personnes en première interrogation / Même formulation / Nom de la variable : ANCAP	Non disponible

Tableau n°A11- 2 : L'information générale disponible selon les séries d'enquêtes Emploi.

Séries d'enquêtes	1968-1974	1975-1981	1982-1989	1990-2002	2003-2007
Identification des changements d'entreprise ou d'établissement pour les actifs occupés	Disponible à partir de 1970 / Estimée en comparant le nom (ou la raison sociale) et l'adresse de l'entreprise, soit entre deux questionnaires soit par le module rétrospectif	Estimée en comparant l'adresse et la raison sociale	Estimée en comparant l'adresse et la raison sociale	Estimée en comparant l'adresse et la raison sociale	Questions directement posée à l'enquête (B1 à B3, uniquement en ré-interrogation, et B25 à B27) / Questions portant sur les changements de profession, de lieu de travail, de poste, de fonction
Rang de l'échantillon et d'interrogation		RANSECH / MOB	RANSECH / MOB	RANSECH / MOB	RANSECH / MOB
Identification de l'individu	IDENTM / NIO	IDENTM / NOI	IDENTM / NOI	IDENTM / NOI	IDENT / NOI / TRIM
Statut de l'emploi	Non salarié/ Privé / Public	Non salarié/ Privé / Public	Non salarié/ Privé / Public	Non salarié/ Privé / Public	Non salarié/ Privé / Public
Identification des formes particulière d'emploi	Assiduité de l'exercice / Temps de travail	Assiduité de l'exercice / Temps de travail	Intérim / Stage / Contrat saisonnier ou à durée déterminée / Temps de travail	Intérim / Stage / Contrat saisonnier ou à durée déterminée / Temps de travail	Intérim / Stage / Contrat saisonnier ou à durée déterminée / Temps de travail
Secteur d'activité	NAE	NAP 1973	NAP 1973	NAP 1973 A partir de 2000 NAF	NAF
CSP	CSP 1954	CSP 1954	PCS 1982	PCS 1982	PCS 2003
Classification des inoccupées	Recherche d'un emploi (questions 24 à 29 posées à toute personne interrogée)	Recherche d'un emploi (questions 21 à 29, posées à toute personne interrogée)	Recherche d'un emploi (questions 30 à 38, posées à toute personne qui cherche un emploi)	Occupation depuis mars t-1 / Recherche d'un emploi (questions B1 à B15 posées à toute personne qui cherche un emploi ou qui souhaite d'en occuper un)	
Migrations	Résidence un an avant l'enquête (question 30)	Résidence un an avant l'enquête (question 33)	Résidence un an avant l'enquête (question 44)	Résidence un an avant l'enquête (question F1)	
Variable individuelle commun	Date de naissance / Situation matrimoniale	Date de naissance / Situation matrimoniale	Date de naissance / Situation matrimoniale	Date de naissance / Situation matrimoniale	Date de naissance / Situation matrimoniale
Date de fin d'études	Non disponible (uniquement le diplôme le plus élevé obtenus)	Année de fin d'études	Au choix, année de fin d'études ou âge de fin d'études	Au choix, année de fin d'études ou âge de fin d'études	Année de fin d'études
Identification des couples	Non disponible	?	Conjoint et conjointe (situation de fait)	Conjoint et conjointe (situation de fait)	Conjoint et conjointe (situation de fait)
Identification des enfants	A partir du chef de ménage	A partir du chef de ménage	A partir du couple (situation de fait) ou de la personne « pivot »	A partir du couple (situation de fait) ou de la personne « pivot »	A partir du couple (situation de fait) ou de la personne de référence
D'autres informations	Annuelle, en continue sur 3 ans	Semestrielle, en continue sur 3 ans, échantillons de mars et d'octobre disjoint	Annuelle, en continue sur 3 ans	Annuelle, en continue sur 3 ans / Calendrier rétrospectif d'activité / Collecte assistée par ordinateur depuis 1992	Trimestrielle, en continue sur 1,5 ans / Calendrier rétrospectif d'activité / Collecte assistée par ordinateur

Annexe n°12

La catégorie socioprofessionnelle et le statut du dernier emploi occupé

La dernière catégorie socioprofessionnelle occupée.

Tableau n°A12- 1 : Catégorie socioprofessionnelle par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération chez les hommes (pour cent).

		Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Avant 50 ans		7,21	6,55	7,83	15,98	19,74	42,68
50 – 65 ans	1892	26,24	9,73	7,72	18,29	12,80	25,23
	1897	19,39	8,56	9,56	14,53	13,92	34,03
	1902	21,12	9,98	7,44	12,18	11,16	38,11
	1907	19,23	10,69	7,57	11,42	10,65	40,44
	1912	14,59	9,37	7,97	14,87	11,26	41,94
66 et plus	1892	22,47	21,92	9,01	14,68	14,83	17,09
	1897	31,90	23,37	6,91	11,40	5,12	21,31
	1902	25,04	26,42	10,66	10,08	7,45	20,35
	1907	23,25	27,38	9,67	11,10	6,74	21,86
	1912	23,27	29,85	12,09	10,19	7,07	17,53
Ensemble		18,58	13,34	8,32	12,88	10,57	36,31

Source : Enquêtes Emploi, de 1984 à 1986, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1890 à 1919.

Tableau n°A12- 2 : Catégorie socioprofessionnelle dans le dernier emploi occupé chez les hommes, par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération (pour cent).

		Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Avant 30 ans	1912	0,00	0,00	0,00	0,00	52,82	47,18
	1917	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	1922	0,00	0,00	5,55	16,83	32,94	44,68
	1927	6,37	3,79	0,00	5,52	28,05	56,26
	1932	11,91	3,17	5,47	13,58	16,48	49,39
30 – 49 ans	1912	10,30	8,16	8,16	23,27	15,62	34,50
	1917	0,00	11,97	9,96	8,96	18,49	50,62
	1922	6,32	7,23	10,73	14,95	17,41	43,36
	1927	3,81	7,92	9,50	9,44	15,86	53,47
	1932	6,25	3,87	4,06	8,09	15,37	62,37
50 – 65 ans	1912	14,24	9,97	12,22	14,65	10,55	38,36
	1917	10,87	9,74	12,78	18,05	11,18	37,38
	1922	13,05	9,95	13,35	19,48	9,43	34,73
	1927	12,82	10,09	12,87	17,20	8,96	38,06
	1932	9,84	9,59	13,32	19,51	9,62	38,12
66 ans et plus	1912	19,68	29,15	20,14	7,76	7,90	15,36
	1917	16,92	33,58	19,67	10,10	4,68	15,04
	1922	21,02	30,72	21,49	12,46	3,95	10,37
	1927	19,09	25,43	24,46	11,35	4,36	15,31
	1932	4,64	21,26	42,90	17,50	2,87	10,83
Ensemble		11,91	10,78	13,40	17,72	9,59	36,60

Source : Enquêtes Emploi de 1998 à 2000, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1910 à 1934.

Tableau n°A12- 3 : Catégorie socioprofessionnelle par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération chez les femmes (pour cent).

		Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Avant 30	1892	6,97	7,29	4,17	7,42	19,40	54,75
	1897	5,11	3,23	0,62	7,01	40,96	43,07
	1902	4,00	5,16	0,24	4,81	41,63	44,16
	1907	4,94	5,62	0,25	3,49	37,11	48,60
	1912	3,78	2,25	0,45	4,37	41,91	47,24
30 – 49 ans	1892	3,92	26,60	0,00	23,42	27,90	18,16
	1897	7,62	12,57	1,82	6,67	31,97	39,35
	1902	6,60	12,28	1,39	8,10	38,89	32,75
	1907	6,17	12,78	0,95	6,30	39,61	34,19
	1912	7,34	10,86	1,44	8,79	33,19	38,37
50 – 65 ans	1892	20,89	13,52	1,44	7,30	24,84	32,00
	1897	28,86	15,20	1,69	8,02	28,84	17,39
	1902	25,69	13,38	1,36	9,21	26,69	23,67
	1907	27,35	12,36	1,33	8,75	27,94	22,27
	1912	22,74	11,65	1,97	9,57	32,56	21,50
66 et plus	1892	30,34	24,01	0,50	3,59	24,92	16,63
	1897	23,66	19,32	1,19	7,69	33,06	15,09
	1902	22,82	24,40	2,18	5,38	29,00	16,22
	1907	21,50	23,51	2,35	6,42	32,63	13,60
	1912	17,73	23,33	3,86	7,76	35,42	11,91
Ensemble		20,08	13,23	1,58	8,02	31,93	25,16

Source : Enquêtes Emploi, de 1984 à 1986, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1890 à 1919.

Tableau n°A12- 4 : Catégorie socioprofessionnelle dans le dernier emploi occupé chez les femmes, par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération (pour cent⁹).

		Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Avant 30 ans	1912	3,45	2,54	2,04	5,48	39,90	46,58
	1917	1,53	3,63	0,40	6,44	50,02	37,98
	1922	3,98	4,09	1,34	5,79	44,87	39,93
	1927	1,97	3,35	0,77	6,81	46,27	40,84
	1932	1,42	2,53	1,33	6,57	42,16	46,00
30 – 49 ans	1912	5,85	9,52	0,00	11,20	37,77	35,67
	1917	3,94	11,97	1,25	9,79	40,90	32,15
	1922	7,17	13,07	2,55	9,04	42,12	26,04
	1927	6,19	9,78	3,40	11,98	44,69	23,97
	1932	3,32	7,71	1,63	10,79	49,85	26,70
50 – 65 ans	1912	22,12	12,81	2,52	10,76	32,59	19,21
	1917	15,50	10,28	2,83	11,55	38,96	20,89
	1922	16,31	9,16	3,76	13,51	39,81	17,44
	1927	14,80	8,94	4,09	12,89	42,04	17,25
	1932	12,72	7,81	5,01	14,31	44,41	15,73
66 ans et plus	1912	15,21	29,11	3,70	5,91	35,01	11,07
	1917	18,43	27,42	6,67	8,23	32,38	6,87
	1922	20,87	23,92	9,98	9,52	29,23	6,49
	1927	18,43	17,33	8,67	10,94	37,56	7,07
	1932	18,72	22,30	7,26	12,10	31,18	8,45
Ensemble		12,37	9,16	3,53	11,66	41,60	21,69

Source : Enquêtes Emploi de 1998 à 2000, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1910 à 1934.

⁹ La somme des proportions par ligne vaut 100. Par exemple, sur 100 sorties avant 30 ans parmi les femmes du groupe de génération 1910 – 1914, 46,58 étaient ouvrière dans le dernier emploi occupé.

Statut du dernier emploi occupé

Tableau n°A12- 5 : Statut du dernier emploi occupé chez les femmes, par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération (pour cent).

		Non salarié	Salariés d'Etat	Autre salariés			Non salarié	Salariés d'Etat	Autre salariés
Av. 30 ans	1892	19,13	10,56	70,31	50-65 ans	1892	39,51	8,82	51,67
	1897	9,26	11,19	79,55		1897	45,95	9,11	44,94
	1902	10,75	4,37	84,88		1902	40,78	10,61	48,61
	1907	10,62	2,37	87,01		1907	42,03	11,22	46,75
	1912	7,22	4,30	88,48		1912	36,33	12,65	51,02
30 - 49 ans	1892	36,54	7,94	55,52	66 et plus	1892	57,74	0,00	42,26
	1897	22,86	5,11	72,03		1897	46,22	4,70	49,08
	1902	21,46	6,42	72,12		1902	49,89	3,39	46,72
	1907	21,18	7,40	71,43		1907	48,08	5,25	46,67
	1912	20,55	9,89	69,56		1912	43,81	9,82	46,37
		Non salarié		Salariés d'Etat			Autre salariés		
Ensemble		35,50		9,33			55,17		

Source : Enquêtes Emploi, de 1984 à 1986, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1890 à 1919.

Tableau n°A12- 6 : Statut du dernier emploi occupé, par groupe d'âges à la dernière sortie et par groupe de génération (pour cent).

		Femmes						Hommes			
		A son compte	Aides familiaux	Salariés d'Etat	Autre salariés			A son compte	Aides familiaux	Salariés d'Etat	Autre salariés
Av. 30 ans	1912	2,30	5,52	9,11	83,08	Av. 30 ans	1912	0,00	0,00	0,00	100,00
	1917	2,03	5,79	10,58	81,60		1917	0,00	0,00	0,00	100,00
	1922	3,16	6,16	13,66	77,02		1922	0,00	0,00	11,61	88,39
	1927	1,33	5,16	11,32	82,19		1927	0,00	0,00	26,37	73,63
	1932	1,24	3,81	7,60	87,35		1932	10,50	5,32	8,51	75,68
30 - 49 ans	1912	7,83	9,43	16,46	66,28	30 - 49 ans	1912	12,18	0,00	23,57	64,24
	1917	10,23	8,94	17,03	63,80		1917	4,83	6,59	28,09	60,48
	1922	9,40	10,77	11,68	68,15		1922	15,12	1,34	27,19	56,35
	1927	8,10	8,92	17,50	65,48		1927	9,31	5,15	20,59	64,95
	1932	6,59	6,13	17,37	69,91		1932	8,47	3,71	19,42	68,40
50- 65 ans	1912	19,63	17,00	15,09	48,27	50- 65 ans	1912	18,09	4,76	26,59	50,57
	1917	13,01	13,92	18,77	54,31		1917	18,19	3,74	20,77	57,30
	1922	11,91	14,31	20,48	53,30		1922	19,68	3,77	19,52	57,03
	1927	11,81	12,53	21,86	53,79		1927	19,89	4,34	17,02	58,75
	1932	11,05	10,76	23,01	55,17		1932	17,02	4,46	19,16	59,36
66 plus	1912	26,35	20,48	8,43	44,75	66 plus	1912	44,62	12,36	12,06	30,96
	1917	34,34	20,15	16,55	28,96		1917	47,07	9,37	8,50	35,06
	1922	30,50	21,57	10,66	37,26		1922	53,97	8,96	6,61	30,47
	1927	28,66	10,89	8,32	52,14		1927	39,05	11,21	14,43	35,31
	1932	28,68	14,93	13,59	42,80		1932	39,45	6,51	14,64	39,40
Ensemble		11,31	11,60	18,39	58,69	Ensemble		19,85	4,55	18,75	56,85

Source : Enquêtes Emploi de 1998 à 2000, exploitation de l'auteur.

Champ : Générations de 1910 à 1934.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	15
PARTIE I.EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE.....	21
CHAPITRE 1.EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE EN FRANCE METROPOLITAINE DEPUIS 1946.	25
A. LES MESURES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE.	27
1. ACTIF OCCUPE, DEFINITIONS.....	27
2. LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE, SOURCES DISPONIBLES.	30
B. L'EVOLUTION DE L'FFECTIF DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE ET SES VARIATIONS STRUCTURELLES.	41
1. L'EVOLUTION DE L'FFECTIF DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE.	41
2. L'EVOLUTION DE L'FFECTIF DES SOUS ENSEMBLES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE. ..	45
C. VUE D'ENSEMBLE	67
CHAPITRE 2.OCCUPATION PROFESSIONNELLE AU FIL DES AGES.	71
A. L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE SELON LE SEXE ET L'AGE.....	73
1. LE « TAUX » D'EMPLOI : DEFINITION ET ESTIMATIONS SELON LES SOURCES.....	73
2. L'EVOLUTION 1968 – 2007 DES TAUX D'EMPLOI PAR AGE ET PAR SEXE.....	79
3. APPREHENSION DES TAUX D'EMPLOI DE LA PERIODE 1946 – 1967.....	84
4. INDICES SYNTHETIQUES ET STRUCTURE PAR AGE.....	91
5. L'EFFET COMBINE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DES TAUX D'EMPLOI SUR L'EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE.	102
B. L'EVOLUTION DE L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE AU FIL DES GENERATIONS.	113
1. GENERATIONS CONCERNEES ET INFORMATIONS DISPONIBLES.	113
2. LES TAUX D'EMPLOI PAR AGES DANS LES GENERATIONS AU COURS DE LA PERIODE 1946 – 2007.....	115
3. LA PERIODE 1896 – 1946.....	118
4. DUREE DE VIE ET OCCUPATION PROFESSIONNELLE.	125
C. VUE D'ENSEMBLE	133
CHAPITRE 3.....	137
UNE ANALYSE PAR LES HEURES TRAVAILLEES.	137
A. LES MESURES DEMOGRAPHIQUES DU TEMPS PASSE AU TRAVAIL.....	139
1. LES SOURCES MESURANT LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLEES.....	139
2. LES INDICES : LE NOMBRE MOYEN D'HEURES TRAVAILLEES, PAR PERSONNE ET PAR ACTIF REELLEMENT OCCUPE.	142
3. LA QUESTION DE L'EXTRAPOLATION DES TEMPS DE TRAVAIL ENREGISTRES PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE ?	145

B. LE TEMPS PASSE AU TRAVAIL EN FRANCE.....	149
1. LES GRANDES TENDANCES DE LA PERIODE 1949 – 2007.....	149
2. ANALYSE DE LA PERIODE 1968 – 2007.....	152
3. LE TEMPS PASSE AU TRAVAIL DANS CERTAINES SOUS POPULATIONS.....	159
4. LE NOMBRE MOYEN D’HEURES TRAVAILLEES PAR ACTIF REELLEMENT OCCUPE SELON LE STATUT DE L’EMPLOI OCCUPE ET LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....	180
C. VUE D’ENSEMBLE	189
CONCLUSION DE LA PARTIE I.....	193
PARTIE II.ANALYSE DEMOGRAPHIQUE DES BIOGRAPHIES PROFESSIONNELLES	201
CHAPITRE 4.LA PREMIERE ENTREE DANS L’EMPLOI.....	209
A. LA PREMIERE ENTREE DANS L’EMPLOI.....	211
1. LA PREMIERE ENTREE DANS L’OCCUPATION PROFESSIONNELLE : DEFINITIONS ET COHERENCE DES SOURCES.....	211
2. PROPORTIONS DE PERSONNES N’ AYANT JAMAIS TRAVAILLE.....	215
3. TAUX D’ENTREE DANS LE PREMIER EMPLOI.....	227
B. LA PREMIERE ENTREE DANS L’EMPLOI, LA FIN DE LA FORMATION INITIALE ET L’ORIGINE SOCIOPROFESSIONNELLE.....	243
1. AGE AU PREMIER EMPLOI ET AGE DE FIN D’ETUDE.....	243
2. ORIGINE SOCIOPROFESSIONNELLE ET AGE AU PREMIER EMPLOI.....	251
C. VUE D’ENSEMBLE	259
CHAPITRE 5.L’ ARRET DEFINITIF DE LA VIE ACTIVE OCCUPE ET LES INTERRUPTIONS PASSAGERES DE L’OCCUPATION PROFESSIONNELLE.....	263
A. UNE ANALYSE DES SORTIES DE L’OCCUPATION PROFESSIONNELLE.....	265
1. LES INFORMATIONS FOURNIES PAR L’ENQUETE ETUDE DE L’HISTOIRE FAMILIALE ET PAR LES ENQUETES EMPLOI	265
2. LES CALENDRIERS DE FIN DE VIE PROFESSIONNELLE.....	268
3. PREMIER ARRET DE L’OCCUPATION PROFESSIONNELLE ET DERNIERE SORTIE DE LA VIE ACTIVE OCCUPEE.....	279
4. EFFET D’ AGE ET EFFET DE DUREE DE L’OCCUPATION PROFESSIONNELLE SUR LA SORTIE DEFINITIVE DE LA VIE ACTIVE OCCUPEE.....	285
5. LES AGES DE SORTIE DE L’EMPLOI ET LES CIRCONSTANCES DE SORTIE.....	289
B. LA PRESENCE DANS L’EMPLOI ET LES INTERRUPTIONS PASSAGERES PRECOCES.....	293
1. LE TAUX DE PRESENCE DANS L’EMPLOI, CHEZ LES PERSONNES AYANT DEJA TRAVAILLE ET N’ AYANT PAS QUITTE DEFINITIVEMENT LA VIE ACTIVE OCCUPEE.....	293
2. ARRET, REPRIS ET NON REPRIS CHEZ LES FEMMES AVANT 30 ANS.....	300
C. VUE D’ENSEMBLE	307

CHAPITRE 6.LES CYCLES D’EMPLOIS.	311
A. COHORTES D’EMPLOI ET ANCIENNETE DANS L’EMPLOI OCCUPE.....	313
1. ANALYSE DE COHORTES D’EMPLOI : PRINCIPES GENERAUX	313
3. SOURCES ET INDICES.	321
4. LA STRUCTURE PAR DUREE D’ ANCIENNETE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE.	323
B. LOIS DE SURVIE DANS L’EMPLOI ACTUEL.	333
1. L’ ANCIENNETE A DES DUREES REVOLUES.	333
2. PREMIERE APPROCHE DE L’ ESTIMATION : MESURES RETROSPECTIVES.	335
3. DEUXIEME APPROCHE DE L’ ESTIMATION DES PROBABILITES DE RUPTURE : MESURES INSTANTANEEES	339
4. PROBABILITES DE RUPTURE DANS LES SOUS COHORTES D’ EMPLOI.....	342
5. EFFET D’ AGE ET EFFET D’ ANCIENNETE DE L’ EMPLOI ACTUEL.	345
C. VUE D’ ENSEMBLE	353
CONCLUSION DE LA PARTIE II.....	357
CONCLUSION GENERALE	365
BIBLIOGRAPHIE	377
ANNEXES	389
ANNEXE N°1. LES QUESTIONNAIRES DES ENQUETES EMPLOI 1968 – 2007 ET DE L’ ETUDE DE L’ HISTOIRE FAMILIALE DE 1999	391
ANNEXE N°2. VARIATION TRIMESTRIELLE DU NIVEAU D’ OCCUPATION PROFESSIONNELLE.	521
ANNEXE N°3 LE NIVEAU DE LA FECONDITE ET LES TAUX D’ EMPLOI DES FEMMES.....	529
ANNEXE N°4.	535
1) TAUX D’ EMPLOI PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE (ENQUETES EMPLOI 1968 – 2007).	537
A) SERIE N°1 : LES TAUX D’ EMPLOIS PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE, AU SENS DU BIT.	537
B) SERIE N°2 : LES TAUX D’ EMPLOI PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE, AU SENS DU RECENSEMENT.	547
C) SERIE N°3 : LES TAUX D’ EMPLOI REEL PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE.	555
2) PROPORTION DE PERSONNES AYANT DEJA TRAVAILLE PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE (ENQUETES EMPLOI 1968 – 2007).	565
3) NOMBRE MOYEN D’ HEURES TRAVAILLEES PAR AGE PAR ANNEE D’ ENQUETE (ENQUETES EMPLOI 1968 – 2007).	569
A) NOMBRE MOYEN D’ HEURES TRAVAILLEES PAR ACTIFS REELLEMENT OCCUPES DE CHAQUE AGE.	569
B) NOMBRE MOYEN D’ HEURES TRAVAILLEES PAR PERSONNES DE CHAQUE AGE.	573

4) TAUX D'ENTREE DANS LE PREMIER EMPLOI PAR AGE PAR GENERATION (ETUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE DE 1999, GENERATIONS 1904 – 1980).	577
A) TAUX D'ENTREE DANS LE PREMIER EMPLOI PAR AGE PAR GENERATION	577
B) CUMUL PAR AGE DES TAUX D'ENTREE DANS LE PREMIER EMPLOI PAR AGE PAR GENERATION	579
5) POPULATION ACTIVE OCCUPEE DISTRIBUEE PAR L'ANCIENNETE REVOLUE DE L'EMPLOI OCCUPE A LA DATE DE L'ENQUETE (ENQUETES EMPLOI 1975 – 2002).....	581
ANNEXE N°5 LE NOMBRE MOYEN D'HEURES TRAVAILLEES PAR ACTIFS OCCUPES SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....	587
ANNEXE N°6 LA DISTRIBUTION DES ACTIFS OCCUPES SELON LE NOMBRE MOYEN D'HEURES TRAVAILLEES	595
ANNEXE N°7 CUMUL DES TAUX RECTIFIES DE PREMIER EMPLOI PAR AGE DES FEMMES	599
ANNEXE N°8 TAUX DE FIN D'ETUDES ISSUS DE L' ETUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE DE 1999 ET TAUX DE FIN D'ETUDES ISSUS DE L'ENQUETE EMPLOI DE 1975	603
ANNEXE N°9 PROPORTION DE PERSONNES SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LEUR PERE SELON L'AGE AU PREMIER EMPLOI	611
ANNEXE N°10 STRUCTURE SELON L'ANCIENNETE DE L'EMPLOI OCCUPE A LA DATE DE L'ENQUETE DANS CERTAINES SOUS POPULATIONS	615
ANNEXE N°11 L'INFORMATION SUR L'ANCIENNETE SELON LES SERIES D'ENQUETES EMPLOI .	625
ANNEXE N°12 LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LE STATUT DU DERNIER EMPLOI OCCUPE	631
TABLE DES MATIERES	639